UNIVERSITÉ DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Humanités et Langues »

Centre d'Études Supérieures de la Renaissance (UMR 7323)

THÈSE présentée par :

Renan CROUVIZIER

soutenue le : **17 novembre 2023**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Tours**

Discipline/ Spécialité : Histoire

Gestes et identités de l'alchimiste en France: 1500-1630

Volume 1

THÈSE dirigée par :

M. BRIOIST Pascal	Professeur, Université de Tours - CESR

RAPPORTEURS :

M. KAHN Didier	Directeur de recherches, CNRS (CELLF-Sorbonne Université)
M. PERIFANO Alfredo	Professeur des Universités honoraire

PRÉSIDENTE DU JURY :

Mme NÈGRE Valérie	Professeure, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

---

JURY :

Mme BOUTROUE Marie-Élisabeth	Chargée de recherches, CESR-CNRS
M. BRIOIST Pascal	Professeur, Université de Tours
M. CLERICUZIO Antonio	Professeur, Università Roma Tre
M. KAHN Didier	Directeur de recherches, CNRS (CELLF-Sorbonne Université)
Mme NÈGRE Valérie	Professeure, Université Paris I Panthéon-Sorbonne
M. PERIFANO Alfredo	Professeur des Universités honoraire

Remerciements

Mes remerciements vont tout d'abord à Pascal Brioist, sans qui ce travail n'aurait pu être mené à son terme. Je lui suis vivement reconnaissant pour la confiance accordée, et surtout pour les conseils judicieux et les orientations dont il nous a fait profiter. Je n'oublie pas l'aide apportée par Gérald Chaix, qui a supervisé une première version, partielle, de cette recherche (correspondant à l'essentiel des deux premiers chapitres du présent travail).

Je souhaite également associer à ces remerciements l'ensemble des personnes rencontrées au cours de ces quatre années, et avec lesquelles j'ai pu partager mes interrogations comme mes découvertes, et tout particulièrement : les enseignant.e.s et les doctorant.e.s à l'occasion de la journée des doctorants du 13 juin 2019 ; Amaëlle Marzais et Solène Lacroix ainsi que l'ensemble des participants à la « Journée des jeunes Chercheur.e.s » qu'elles ont organisée sur le thème de « l'artisan et de l'artisanat » le 8 novembre 2019 à la MSH Val de Loire ; Diane Cuny et Arnaud Perrot ainsi que l'ensemble des participant.e.s à la journée d'étude organisée autour de « l'argument d'autorité, un aspect de la réception des Anciens à la Renaissance » au CESR le 5 mars 2020, et enfin les doctorant.e.s ayant participé sous la conduite de Pascal Brioist à la table ronde organisée le 10 octobre 2021 dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois sur « Le geste au travail et le travail du geste du Moyen-Âge à la Renaissance », Tassanee Alleau, Marion Pellier, Sylvain Brémaud et Constance Briand.

Je remercie enfin les membres de ma famille qui ont fait preuve de beaucoup de patience face à mon emploi du temps chargé toutes ces dernières années, mes enfants, Virgile, Loup, Calypso, Lucrèce et Télémaque, ma mère, Marie-Françoise Crouvizier qui m'a fait profiter de ses lumières en matière de recherches généalogiques, ainsi que mon épouse Catherine qui m'a offert un soutien sans faille et m'a permis de travailler sereinement.



Zecaire, D., *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Anvers : Guillaume Silvius, 1567, page de titre.

Résumé

L'étude systématique de sources diversifiées écrites (littéraires, juridiques et techniques) et archéologiques, permet de réévaluer la place que l'alchimie a occupée dans la France de la Renaissance entre 1500 et 1630. Les théories concernant la matière validaient à la fois la possibilité de transmutation et donc d'aurifaction, et l'ensemble des pratiques artisanales manipulant la matière : orfèvrerie, verrerie, métallurgie, production de couleurs, d'acides… La question des affaires de fraudes et des escroqueries, dont la littérature générale se fait largement l'écho pendant toute la période et que la justice doit régulièrement instruire, concerne la plupart du temps seulement l'alchimie transmutatoire. Sur le plan social, l'alchimie est largement répartie dans les groupes sociaux urbains, maîtrisant l'écriture et disposant de revenus permettant d'investir au minimum dans la fabrication d'un four et l'achat de quelques ustensiles voire de quelques livres. L'alchimie est pratiquée par les artisans dont c'est le métier, mais un nombre important d'entre eux, probablement en diminution à partir de la fin du XVIe siècle, montre de l'intérêt pour l'alchimie transmutatoire. C'est ce qui intéresse exclusivement les autres groupes sociaux, parmi lesquels nous avons particulièrement remarqué, par leur investissement, les membres du clergé essentiellement régulier, les magistrats et surtout les élites nobiliaires et particulièrement les rois de France, dont la spécificité est de plus faire pratiquer l'alchimie que la pratiquer eux-mêmes. L'attention aux gestes pratiqués a permis de faire apparaître une chronologie spécifique, qui désigne la seconde moitié du XVIe siècle comme étant la période pendant laquelle s'amorce une attention à une pratique plus quantitative et moins qualitative. L'absence d'instruments de mesure conduit les praticiens à redoubler d'ingéniosité et à développer le recours aux cinq sens d'une manière nettement plus systématique qu'auparavant, et même de tenter de donner plus de précisions aux calculs de proportion. Ces mutations progressives sont le terrain d'une modification des conceptions mêmes de l'alchimie, qui s'affirme au début du XVIIe siècle : la reproductibilité progresse et permet une certaine standardisation des opérations ainsi qu'une transmission des connaissances de nature à favoriser ultérieurement un progrès collectif ; en revanche, dans le domaine de l'alchimie transmutatoire, le caractère aléatoire de la réussite des opérations continue de renvoyer à la nécessité de l'aide de Dieu. On peut trouver tout au long du XVIIe siècle des alchimistes pouvant adopter simultanément les deux postures, dans la pratique artisanale comme dans l'alchimie transmutatoire, mais on observe dès le début de ce siècle des praticiens se détournant de l'alchimie transmutatoire, même s'ils ne remettent pas encore en cause les fondements communs aux deux types de pratique. **Mots clés** : alchimie, chimie, Renaissance, XVIe siècle, XVIIe siècle,

transmutation, pratiques artisanales, gestes, reproductibilité, transmission des savoirs, groupes sociaux.

Abstract

The systematic study of diversified written (literary, legal and technical) and archaeological sources, makes it possible to reassess the place that alchemy occupied in Renaissance France between 1500 and 1630. The theories concerning the matter validated both the possibility of transmutation and therefore of aurifaction, and all the artisanal practices manipulating the material: goldsmithery, glassware, metallurgy, production of colors, acids... The question of cases of fraud and scams, of which the general literature is made widely echoed throughout the period and which justice must regularly instruct, concerns most of the time only transmutatory alchemy. On the social level, alchemy is widely distributed in urban social groups, mastering writing and having income allowing them to invest at least in the manufacture of an oven and the purchase of a few utensils or even a few books. Alchemy is practiced by craftsmen whose job it is, but a significant number of them, probably decreasing from the end of the 16th century, shows interest in transmutatory alchemy. This is what exclusively interest the other social groups, among whom I have particularly noticed, by their investment, the members of the essentially regular clergy, the magistrates and above all the noble elites and particularly the kings of France, whose specificity is more having alchemy practiced than practicing it themselves. Attention to the gestures practiced has made it possible to reveal a specific chronology, which designates the second half of the 16th century as being the period during which attention to a more quantitative and less qualitative practice begins. The lack of measuring instruments leads practitioners to redouble their ingenuity and to develop the use of the five senses in a much more systematic way than before, and even to try to give more precision to the calculations of proportion. These progressive mutations are the ground for a modification of the very conceptions of alchemy, which asserts itself at the beginning of the 17th century: reproducibility progresses and allows a certain standardization of operations as well as a transmission of knowledge likely to favor later collective progress; on the other hand, in the field of transmutatory alchemy, the randomness of the success of operations continues to refer to the need for God's help. One can find throughout the 17th century alchemists able to adopt both postures simultaneously, in the artisanal practice as in transmutatory alchemy, but we observe from the beginning of this century practitioners turning away from transmutatory alchemy, even if they do not yet call into question the foundations common to the two types of practice.

Keywords: alchemy, chemistry, Renaissance, 16th century, 17th century, transmutation, craft practices, gestures, reproducibility, transmission of knowledge, social groups.

Sommaire

Remerciements....3

Résumé....5

Abstract....6

Principes d'édition des textes....13

Introduction générale....14

Partie I – Trois figures de l'alchimiste....27

Introduction....27

Chapitre 1– L'alchimiste comme figure littéraire négative....31

1- Un objet de dérision....33

La Farce nouvelle de Arquemination....33

Bonaventure Des Périers (c. 1510-1543 ou 1544)....36

Pierre Viret (1510-1571)....43

Pierre Belon (1517-1564)....44

Ambroise Paré (1509 ?-1590)....45

Pierre de Deimier (c. 1580- c. 1618)....46

2- L'alchimie dans la littérature éphémère....47

Le Discours de maistre Aliborum qui faict toutes choses et plusieurs autres. Avec la recette pour faire la vraye alchimie (1600)....48

La pierre philosophale (c. 1610)....49

La vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte (après 1622)....53

Le vray secret et invention de la pierre philosophale, trouvée dans l'escuelle de bois, contre la commune opinion des philosophes (1624)....56

3- L'alchimie au détour de la littérature....58

L'alchimie comme objet de comparaison....59

L'alchimie comme pratique artisanale....64

L'alchimie réprouvée....65

Chapitre 2 – L'affronteur, le curieux de nature et l'artisan ?....70

François Garin (1413 ?-mort entre 1460 et 1476)....70
Sebastian Brant (1458-1521)....72
Érasme (1469-1536)....75
Jacques Tahureau (1527-1555)....79
Bernard Palissy (1510 ?-1589 ?)....82
André Du Breil (15..-16..)....84
Jean Bodin (1530-1596)....87
Simon Goulart (1543-1628)....91
François de La Noue (1531-1591)....92
Noël Du Fail (c. 1520-1591)....98
Scipion Dupleix (1569-1661)....100
Antoine Gaigneu (deuxième moitié du XVIe siècle- après 1623)....101
La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale (1612)....104
Antoine Domayron (actif en 1610)....109
Marin Mersenne (1588-1648)....115

Conclusion de la première partie....118

Partie II – Les alchimistes entre quête de légitimité et malfaisance....124

Introduction....124

Chapitre 1– La quête incessante d'une légitimité juridique....126

1- Un corpus juridique ancien largement réimprimé....126
2- La position des Inquisiteurs....133
Nicolau Eymeric (c. 1320-1399)....133
Le cas de la décrétale « Spondent »....136
Henry Institoris (1430 ?-1505) et Jacques Sprenger (1436 ?-1495?)....138
Martin Antonio Delrio (1551-1608)....139
3- Les règles monastiques....141
4- La position des pouvoirs séculiers....145

Chapitre 2- L'alchimie comme objet criminel.....149

1- Contrefaçon et fausse monnaie.....149
2- Alchimie et faux monnayage dans les lettres de rémissions dans la seconde moitié du XVe siècle.....154
3- Alchimie et faux monnayage aux XVIe-XVIIe siècles.....163
4- Trois affaires d'alchimie.....168
Maître Gonin et le drame de Bourges (1522).....168
L'affaire Battonat (1552-1553).....173
Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine (1609-1613).....175

Conclusion de la deuxième partie.....177

Partie III – La *Turba philosophorum* : des alchimistes en ordre dispersé.....181

Introduction.....181

Quelques réflexions préalables sur Agrippa et son analyse sociale de la pratique de l'alchimie.....182

Chapitre 1- L'alchimie des artisans.....187

1- Godefroy Roussel (après 1560-1623).....187
2- Laurent III Catelan, Jacques Fontaine, Jacques Pons et Jacques Pascal : querelles autour de l'alkermès et du lapis-lazuli (1597-1616).....191
3- Gilles de l'Angélique (c. 1577-après 1622).....197
4- Jean Beguin (avant 1570-1618?).....200
5- Jacques Tesson (15..-après 1581 ?).....203
6- Caillard, Jacques (15..-après 1636).....208

Chapitre 2- Les pratiques alchimiques dans les métiers de robe.....211

1- Jacques Bouju (1515-1577).....211
2- Jacques Girard (15..- entre 1586 et 1597).....212
3- Alexandre de La Tourrete (c. 1525-après 1582).....216
4 - Gaston Duclo (1530-16??).....220
5- Jean d'Espagnet (1564-après 1638?).....222

Chapitre 3- Les ecclésiastiques et l'alchimie.....226

1- François de Foix Candale (1512-1594).....230
2- Gabriel de Castaigne (1562 ?-1630?).....232
3- Jean Collesson (15 ??-après 1656).....236
4- Charles de Condren (1588-1641).....239

Chapitre 4- L'alchimie omniprésente dans les cours princières.....243

1- Henri II et Catherine de Médicis.....244
2- Charles IX (1560-1574).....247
3- Un exemple de concurrence entre les cours espagnoles et françaises autour de l'alchimie (1562-1566).....250
4- Henri III (1574-1589).....252
5- Henri IV (1589-1610).....256
6- Louis XIII (1610-1643).....261
7- Les cours princières secondaires.....268
Le Duc d'Alençon (1555-1584).....270
L'alchimie à la cour de Frédéric Ier duc de Wurtemberg (1581-1608) à Montbéliard.....276
Le contrat entre Charles III de Lorraine et Philippe Spechbach (1597).....278

Chapitre 5- Les femmes et l'alchimie : une réévaluation nécessaire.....282

1- Réflexions préliminaires.....282
2- Mademoiselle de Martinville (*c.*1545-1596).....287
3- Marie de Gournay (1565-1645).....289
4- Martine de Bertereau (1578 ?-après 1646).....294
5- Marie Meurdrac (1610-1680).....298

Conclusion de la troisième partie.....301

Partie IV – Les gestes du savoir alchimique.....305

Introduction.....305

Chapitre 1 – Les lieux des pratiques de l'alchimie.....309

1- Le laboratoire domestique : entre image moralisatrice et représentation réaliste.....311
2- Des laboratoires professionnels : ateliers artisanaux, laboratoires princiers.....320
3- Le laboratoire idéal d'après la description de David de Planis Campy.....331

4- L’équipement des laboratoires....338

Chapitre 2 – Les gestes de l’alchimiste au laboratoire....347

1- Les pratiques au début du XVIe siècle : la nature à l’œuvre....349

L’inutilité de la précision des poids....350

L’imprécision des températures....352

L’imprécision des temps....357

2- Les pratiques des années 1540 aux années 1590 : entre permanence et renouvellement….357

La mise en avant des rapports de proportion....358

Le recours aux couleurs....364

Premières tentatives pour mieux définir les régimes du feu....367

Des temps qui gagnent en précision....371

Le recours à d’autres sens : le goût, l’ouïe et l’odorat....373

3- Les pratiques au début du XVIIe siècle (des années 1600 aux années 1620) : une certaine continuité....378

Les régimes du feu, entre moyens mis en œuvre et but à atteindre....378

Temps imprécis, temps précis....384

Le maintien du recours aux cinq sens....387

Chapitre 3 – Les modalités du savoir alchimique....392

1- De la véracité du savoir....392

Expérience et savoir....392

Jean Brouault (1535 ou 1540-1603 ou 1604)....396

Les limites des expériences de confirmation....399

L’argument d’autorité : l’exemple de la « Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx » (1575)....401

2- La Nature pour guide : l’analogie....406

3- L’alchimie comme don de Dieu....410

Conclusion de la quatrième partie....416

Partie V – L’économie de l’alchimie....419

Introduction....419

Chapitre 1– Du secret à la transmission du savoir....421

1- L’ambiguïté du secret....421
2- La transmission du savoir....430
La diffusion de textes alchimiques....431
La transmission professionnelle....435
La transmission familiale ou de proximité....437
3- Une sociabilité alchimique ?....445
Des alchimistes associés....446
La fréquentation des alchimistes....448
La pratique des lettres ouvertes....451

Chapitre 2 – La commercialisation du savoir....456

1- Le commerce des livres d’alchimie....456
2- Les cours publics payants....464
3- La commercialisation des produits de l’alchimie....471
4- Des alchimistes dans l’exploitation minière ?....476

Chapitre 3 – Le changement de paradigme....483

1 – La remise en cause de la sacralité du savoir....483
2 – Prosaïsme et ‘ouverture’ du savoir alchimique....488

Conclusion de la cinquième partie....494

Conclusion générale....497

Bibliographie....502

I ─ Sources manuscrites....502

II ─ Sources imprimées....511

III ─ Littérature secondaire....542

Index des noms....582

Principes d’édition des textes

De très nombreuses citations de textes imprimés ou manuscrits apparaissent dans ce travail. Nous avons souhaité respecter au plus près possible les caractéristiques d’écritures qu’ils faisaient apparaître. L’exigence de lisibilité nous a cependant conduit à adapter aux normes de notre siècle des textes vieux de plusieurs centaines d’années. Nous avons introduit une ponctuation minimale dans les textes manuscrits qui en étaient la plupart du temps dépourvus, nous avons en revanche laissé le plus possible la ponctuation généralement abondante des textes imprimés, sauf dans de rares cas où elle gênait la lecture. Nous avons, d’une manière générale, normalisé les majuscules, distingué les *i* des *j* et les *u* des *v*. Les mots ont été séparés conformément aux usages actuels, les apostrophes introduites quand c’était nécessaire. Les abréviations ont été résolues. Une accentuation minimale a été introduite là où elle manquait et risquait d’induire des problèmes de sens : sur les *à* prépositions, les *où* pronoms et adverbes relatifs et les *é* finaux. De même ont été rajoutées, quand c’était nécessaire, les cédilles aux *ç* (sauf après *s*). Les définitions pour les mots rares ont été données, sauf mention contraire, en suivant le *Dictionnaire de la langue du XVIe siècle* de Edmond Huguet.

Introduction générale

L'enjeu global de ce travail est d'évaluer la place et le rôle que l'alchimie jouait dans la société française de la Renaissance, de préciser ce que les contemporains considéraient sous le terme d'alchimie, quelles connotations y étaient liées. Plus précisément, l'ambition est également d'affiner notre compréhension du rapport que l'alchimie entretient avec la chimie au sens moderne du terme, qui ne s'établit véritablement qu'au XVIIIe siècle. Il s'agit donc de réfléchir dans une perspective d'histoire des sciences et des techniques aux gestes alchimiques, pour examiner la place que les pratiques alchimiques prennent dans l'évolution des savoirs et des savoirs faire, mais également dans une perspective d'histoire socio-culturelle, à la manière dont l'alchimie était présente dans la société (c'est-à-dire, pour reprendre le concept théorique de Joseph Ben-David, au rôle social des alchimistes) et aux conséquences en terme de maîtrise de la légitimité du savoir[1].

Robert K. Merton a introduit dès les années trente une réflexion sur le lien entre la société et les pratiques de la science qui se développent en son sein. Cette orientation s'est révélée particulièrement fructueuse[2]. Avant lui, Lynn Thorndike, avait commencé dès 1923 à montrer ce que la science moderne devait aux alchimistes et aux mages de toutes sortes[3]. La perspective sociale a également favorisé la réévaluation du rôle des artisans, des techniciens et ingénieurs dans le développement de la science moderne ; c'est notamment l'objet du travail que Edgard Zilsel a entrepris dès les années 1940, perspective qui a été prolongée depuis par les travaux de chercheurs tels que William Eamon ou Pamela H. Smith, et dans une perspective globalisante, par l'ouvrage de Clifford D. Conner, *A People's History of Science : Miners, Midwives, and « Low Mechanicks »*[4].

1 Notamment : Ben-David, Joseph, *Elements pour une sociologie historique des sciences.* Textes réunis et introduits par Gad Freudhental, traduction de Michelle de Launay revue par Jean-Pierre Rothschild, Paris : Presses universitaires de France, 1997 (<<Sociologies>>) [traduction de : *Scientific Growth : Essays on the Social Organization and Ethos of Science*, Berkeley : University of california Press, 1991].

2 Sa thèse est soutenue à Harward en 1935 sous le titre « Aspects sociologiques du développement scientifique dans l'Angleterre du XVIIe siècle », elle est publiée quelques années plus tard et connaît un grand succès : Merton, Robert King, *Science, Technology and Society in seventeenth century England*, Bruges : Saint Catherine Press, 1938 [*Osiris*, 4 (1938)].

3 Thorndike, Lynn, *A history of magic and experimental science*, New York : the Macmillan Co. (Columbia University press), 1923-1958, 8 vols.

4 Zilsel, Edgar, « The sociological roots of science », American journal of sociology, 47(1942), p. 544-562.
Eamon, William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medievail and Early Modern Culture*, Princeton : Princeton University Press, 1994.

Dans le même temps, l'évolution chronologique a été repensée autour de la notion de rupture entre un monde dont le mode de connaissance n'aurait pas relevé de la science et le monde moderne tourné vers une connaissance objective[5]. Cette notion de rupture a été avancée notamment dans les travaux de Gaston Bachelard qui opposait un état « préscientifique » des connaissances à un état « scientifique », le passage de l'un à l'autre se faisant au prix de la résolution d'un certain nombre d'« obstacles épistémologiques »[6]. Elle a été approfondie avec la notion de révolution scientifique élaborée principalement par Alexandre Koyré, puis par Thomas Kuhn, et régulièrement reprise depuis[7]. Dans le champ de la connaissance de la matière, une telle conception devait nécessairement aboutir à l'opposition entre une alchimie encombrée par d'anciennes superstitions et une chimie moderne.

Mais dans les années 1980-1990, une nouvelle conception de l'évolution des savoirs émerge, portée par une analyse plus sociale que philosophique des sciences, notamment avec les travaux de Steven Shapin qui faisait l'économie des révolutions en considérant plutôt que c'est l'accumulation de données nouvelles, de pratiques qui évoluent, qui contribuent à une évolution lente des conditions dans lesquelles le savoir se produit et de la teneur de ce savoir[8]. Dans le domaine des sciences de la matière, alchimie/chimie, cette position est défendue par exemple par des chercheurs tels que Lawrence Principe et William Newman[9].

Smith, Pamela H., *The Business of Alchemy. Science and Culture in the holy Roman Empire*, Princeton : Princeton University Press, 1994.

Conner, Clifford D., *A People's History of Science : Miners, Midwives, and « Low Mechanicks »*, New York : Nation Books, 2005 ; traduit en français : *Histoire populaire des sciences*, Montreuil : Éditions l'Échappée, 2011.

5 On peut, dans une certaine mesure, considérer qu'il s'agit d'un héritage de la « loi des trois états » d'Auguste Comte.

6 Bachelard, Gaston, *La Formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris : Vrin, 1938. Voir notamment le chapitre 9, particulièrement les pages 169-175 où Bachelard décrit la manière dont les alchimistes ont transposé au règne minéral la digestion animale.

7 Koyré, Alexandre, *From the Closed World to the Infinite Universe*, Baltimore : The Johns Hopkins University Press, 1957 [Traduction française par Raïssa Tarr : *Du monde clos à l'univers infini*, Paris : Presses Universitaires de France, 1962. Réimpr. Paris, Gallimard, 2003. (« Tel », 129)].

Kuhn, Thomas, *The Structure of Scientific Revolutions*, Chicago : University of Chicago Press, 1962, édition revue par l'auteur en 1970 [trad. de l'anglais par Laure Meyer, La structure des révolutions scientifiques, Paris : Flammarion, 1983 (« Champs, Sciences »)]. Kuhn a le mérite d'avoir développé une vision de la science comme étant le fruit d'une activité sociale (avec des institutions, des carrières…), et en cela s'est opposé au positivisme.

8 Voir : Shapin, Steven et Schaffer, Simon, *Leviathan et la pompe à l'air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris : La Découverte, 1993 (éd. originale en anglais, 1985) ; et aussi la petite synthèse que Shapin a proposé dès 1996 : Shapin, Steven, *The Scientific Revolution*, Chicago : The University of Chicago Press, 1996 [trad. franç. de Claire Larsonneur : *La Révolution scientifique*, Paris : Flammarion, 1998]. La position de Shapin a été contestée par Gérard Jorland, avec des arguments qui nous semblent eux-mêmes très contestables, car ils reposent sur une conception très discutable du terme de révolution (Jorland, Gérard, « La notion de révolution scientifique aujourd'hui », *Revue européenne des sciences sociales*, 40 (2002), p. 131-146).

En réalité, le point de vue continuiste est plus ancien, on peut par exemple citer le travail de Pierre Duhem, en particulier : Duhem, Pierre, *La Théorie physique, son objet, sa structure*, Paris : Chevalier & Rivière,1906 (textes initialement parus dans la *Revue de philosophie* de 1904 et 1905) ; et du même auteur : *Sozein ta phainomena, Essai sur la notion de théorie physique, de Platon à Galilée*, Paris : Hermann, 1908 [rééd. Vrin, 1983].

9 Principe, Lawrence Michael, *The aspiring adept : Robert Boyle and his alchemical quest, including Boyle's "Lost" dialogue on the transmutation of metals*, Princeton : Princeton University Press, 1998 ; *Id.*, éd., *Chymists and chymistry : studies in the history of alchemy and early modern chemistry*, Sagamore Beach : Science history publications, 2007.

La définition habituelle que l'on donne de l'alchimie, comme étant la science qui permet de produire de l'or et de l'argent, des pierres précieuses, et de guérir l'homme de toute maladie pour augmenter la durée de sa vie, sur la base de théories réunies sous le nom de philosophie naturelle, est assez peu fonctionnelle parce qu'elle ne permet pas de comprendre comment l'alchimie peut à la fois être aussi décriée et aussi pratiquée, comment elle peut en même temps être considérée comme une pratique marginale alors même qu'elle est la seule science de la matière d'une époque qui ne méconnaît pourtant pas le travail du métal, la production chimique ou la pratique de l'alambic, activités qui relèvent toutes de l'alchimie[10].

Le poids de la perspective historiographique de la Révolution scientifique favorise encore la production de ce type de formulation : « […] ce n'est qu'au cours du XVIIe siècle que la chimie commença à s'affirmer en tant que science par opposition à une alchimie déclarée chimérique. »[11]. Cette formulation n'est pas absolument condamnable, mais elle pose le problème d'une manière simpliste en opposant deux périodes et en considérant qu'il y aurait de l'alchimie jusqu'au XVIIe et de la chimie après. Notre hypothèse est que, de la même manière que l'alchimie a continué après le XVIIe à être pratiquée dans sa dimension de quête de l'aurifaction et de la panacée, il faut considérer qu'une partie des pratiques alchimiques antérieures reposaient sur des fondements solides et parvenaient à des résultats objectifs et efficients. Pour mettre au clair cet aspect, il nous faut parvenir à opérer les distinctions que la société de l'époque savait gérer, entre les pratiques comme entre les praticiens. Cette question n'est pas simple car on trouve dans les textes de la période qui nous intéresse, 1500-1630, une certaine hésitation sur la manière de définir l'alchimie. Certains auteurs, et pas seulement les alchimistes, ne donnent à l'alchimie qu'une perspective transmutatoire, tandis que d'autres en ont une vision plus large. Les auteurs ont parfois même du mal pour définir simplement l'alchimie qu'ils pratiquent[12] :

Newman, William, Royall, *Promethean ambitions : alchemy and the quest to perfect nature*, Chicago : University of Chicago Press, 2004.

10 Nous nous inspirons de Robert Halleux : Halleux, Robert, « L'Alchimie », dans : Frappier, Jean, Poiron, Daniel, Roncaglia, Aurelio, éds., *Grundriss der Romanischen Literaturen des Mittelalters*, vol. VIII/1 : *La Littérature française aux XIVe et XVe siècles*, Heidelberg : Carl Winter/Universitätsverlag, 1988, p. 336-345, ici p. 336.

11 Thomas, Nicolas, Martinón-Torres, Marcos, Goy, Corinne, Rehren, Thilo. « La fouille archéologique du quartier Velotte à Montbéliard : nouvelles données sur des opérations de chimie oubliées », *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, Montbeliard : Societé d'émulation de Montbeliard, 2006, 155 (129), p. 441-465. halshs-00164622. Les auteurs donnent les sources sur lesquelles ils appuient leur propos : Newman, William R., Principe, Lawrence M., « Alchemy vs. Chemistry : the etymological origins of historiographic mistake », *Early Science and Medicine*, 3 (1998), p. 32-65 ; Martinón-Torres, Marcos, Rehren, Thilo, « Alchemy, chemistry and metallurgy in Renaissance Europe : a wider context for fire-assay remains », *Historical Metallurgy*, 39 (2005), p. 14-28.

12 *Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [sic] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires. Par le chevalier impérial*, [s. l.] : [s. n.], 1609, p. 10 : « Nous disons premierement que le nom d'alchemie, est proprement l'art de transmuer, il y a d'autres intelligences : celle-cy est la vraye ».

> « Or à celle fin de n'encourir la censure que plusieurs semblent meriter, je diray qu'estant medecin-chirurgien chimique, & traictant de l'art chimique medical, je dois monstrer quel est cest art, tant en sa definition, principes, & operations, que des moyens d'operer en iceluy ; & par l'exposition de cette marque monstrer que furtivement je ne me suis pas attaché à cette profession. Commençons & donnons au vray biais de cette medecine chimique. Disons donc que l'alchimie se peut definir une science qui enseigne de separer les elemens de chacun compost produit par la Nature, & de les recueillir dextrement chacun en son propre vaisseau. Autrement alchimie est un art qui monstre les moyens de separer le subtil du gros, le pur de l'impur, & de tirer d'un chacun compost naturel son essence pure & nette en laquelle gist toute la vertu de ce compost. Ou bien, l'alchimie est une science par laquelle nous apprenons à cognoistre la premiere matiere de tous les corps du monde, soient animaux, vegetaux, ou mineraux, & comment la nature a procedé en les procreant & perfectionnant jusques à leur derniere matiere, & aussi comment il faut que nous procedions pour les deffaire en retrogradant l'ordre d'icelle nature, si nous voulons voir occulairement leur premiere matiere. En quoy faisant nous trouvons veritablement que c'est de trois choses sans plus ny moins, sçavoir soulphre, sel, & mercure, visibles & palpables, chacun en son essence corporee, apres qu'ils sont separez du compost par la voye & moyen de cette science. En quatriesme lieu, on peut definir l'alchimie une partie de la vraye medecine qui enseigne à connoistre, eslire & parfaictement preparer & separer le pur de l'impur par art spagerique, des medicamens tant internes qu'externes, simples que composez, pour les mettre avec plus de certitude en usage au corps humain[13]. »

Cette définition plurielle est intéressante en ce qu'elle propose de l'alchimie une vision nuancée. David de Planis Campy s'y présente comme un « médecin-chirurgien chimique », ce qui signifie qu'en tant que médecin-chirugien, il a recourt à la chimie en tant que science auxilliaire[14]. L'alchimie est en effet la science de la matière de l'époque, et on peut considérer qu'elle a dans ce cadre joué le rôle de « science normale », au sens que Thomas Kuhn donnait à cette expression. À ce titre, toutes les professions qui interviennent sur la matière se mêlent d'alchimie, pourtant on ne qualifie pas ces professionnels d'alchimistes dès lors qu'ils utilisent le savoir alchimique dans le cadre de leur profession : ils demeurent des orfèvres, métallurgistes, verriers, apothicaires, enlumineurs... Le terme d'alchimiste est la plupart du temps réservé à ceux qui utilisent l'alchimie pour elle-même, c'est-à-dire qui visent la connaissance de la matière de manière à pouvoir en accomplir toutes les promesses et d'abord produire des métaux précieux. Et tout le monde ne s'intéresse pas à ce que nous appelons l'alchimie transmutatoire, ainsi le *Chimiste ou Conservateur françois* :

13 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 118-119.

14 Sur le terme de chimie par rapport à celui d'alchimie, voir ci-dessous dans cette introduction générale..

> « Je n'ay esté jamais ambitieux à la transmutation des metaux. Je me contente de sçavoir que cela se peut naturellement, mais mon coeur a tousjours respiré à la medecine pour le corps humain, & ma fin, in proximum ægrotantem[15]. »

Les alchimistes pratiquent l'alchimie, mais l'alchimie peut-être utilisée par des professionnels qui ne se qualifient pas d'alchimistes[16]. Or ces professionnels n'utilisent pas toujours le terme d'alchimie, mais parfois le terme de chimie. On peut retrouver ces deux termes utilisés parfois dans le même texte. Jean Beguin peut ainsi écrire au début du XVIIe siècle dans ses *Elemens de chymie*, au chapitre II du premier livre, intitulé « De la solution & principe de la chymie » : « Nous avons monstré quels sont les principes de l'Alchymie [...] » puis revenir quelque lignes plus loin au terme de « chymie »[17]. Encore dans la seconde moitié du XVIIe siècle, Nicolas Lémery peut écrire dans son *Cours de Chymie* :

> « Les chymistes ont adjousté la particule arabe *Al*, au mot de *Chymie*, quand ils ont voulu exprimer la plus sublime, comme celle qui enseigne la transmutation des metaux, quoy qu'*Alchymie* ne signifie autre chose que la Chymie[18]. »

Ces questions de vocabulaire, déjà complexes à l'époque, ont été biaisées au XIXe siècle par la caractérisation de l'alchimie comme une science occulte sans débouché pratique en dehors de l'impossible transmutation. Depuis une cinquantaine d'années, les historiens se sont attachés à déconstruire cette approche, il en reste néanmoins des traces.

Un bon exemple nous en est donné par certaines réflexions de Bernard Joly. Ce dernier prend parfaitement en compte l'équivalence alchimiste/chimiste dans la société du XVIIe siècle, en considérant qu'on ne peut pas à cette époque « opposer la chimie et l'alchimie comme nous le faisons aujourd'hui, au nom d'une rupture épistémologique entre la science quantitative et une pensée substantialiste et animiste »[19]. Et il donne pour appuyer ses propos l'exemple de Descartes, qui évoque « les promesses trompeuses des alchimistes » dans son *Discours de la méthode* (1637),

15 Dans le malade le plus proche. A. H de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 62.

16 Jacques Besson (1534 ?-1573?), un ingénieur dauphinois, remarquait, après avoir traité de la manière de distiller, et du fait qu'il est impossible d'éviter une légère perte du produit de la distillation : « Ce qu'on ne peut autrement concevoir, selon l'art des achimistes. » (Besson, Jacques, Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux. Premierement Receu d'un certain Empirique, qu'on estimoit Alleman, & depuis confirmé par raisons & experiences. Nouvellement corrigé & augmenté d'un second Livre, Paris : Galliot du Pré, 1573, f. 18r.). De même, François Rossellet (15..-16..), médecin à Vesoul, évoque « Ce que l'on apprendra de ceux, qui ont hanté l'escole d'Hermes, & ont sceu separer le pur, de l'impur [...] » (Rossellet, François, La Chrysospagyrie de François Rossellet Docteur Medecin, dedié à Monseigneur l'illustrissime Cardinal de Granvelle, Lyon : Charles Pesnot, 1582, p. 44).

17 Beguin, Jean, Les *Elemens de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 26-27.

18 Lémery, Nicolas, *Cours de chymie contenant la maniere de faire les operations qui sont en usage dans la medecine, par une methode facile : avec des raisonnements sur chaque operation, pour l'instruction de ceux qui veulent s'appliquer à cette science*, Paris : chez l'autheur, ruë Galande, à la Porte dorée proche la place Maubert, 1675, p. 2.

19 Joly, Bernard, « Francis Bacon réformateur de l'alchimie : tradition alchimique et invention scientifique au début du XVIIe siècle », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 128 (2003), p. 23-40, ici. p. 27-28.

et évoque à nouveau ces derniers dans la quatrième partie des *Principia philosophiæ* (1644) mais cette fois sous le nom de « chymistes »[20]. Mais il enchaîne directement avec une mise en garde :

> « Mais, à l'inverse, rendre par « alchimistes » les passages où Bacon parle des « chymistes », c'est occulter le fait que la critique de Bacon concerne la chimie de son temps. Ainsi, dans sa traduction du passage du *Temporis partus masculus* évoqué tout à l'heure, Farrington utilise le terme *alchemists* là où Bacon écrit « Chymista ». Le respect du terme latin eut permis au lecteur de constater que c'est bien de chimie qu'il s'agit, alors que la traduction par « alchimistes » renvoie inévitablement à une connotation péjorative que ne possède pas le terme « chymistes ». »

Ce qui dérange Bernard Joly, c'est que le terme choisi pour la traduction ne respecte pas le mot utilisé par Bacon. Dans un souci de clarté, il semble pourtant logique de ne pas osciller entre deux mots dès lors qu'on a établi qu'ils ont exactement la même signification. Surtout, la formule « le respect du terme latin eut permis au lecteur de constater que c'est bien de chimie qu'il s'agit » est problématique, dans la mesure où elle laisse entendre que alchimie et chimie sont au XVIIe siècle (et a fortiori dans les siècles précédents) des pratiques différentes, ce qui est contradictoire avec la position soutenue quelques lignes auparavant. Quant à penser que le terme « alchimistes » « renvoie inévitablement à une connotation péjorative », c'est surtout vrai dans nos esprits contemporains marqués par le jugement qui s'est développé au XIXe siècle avec le développement de la chimie moderne comme nous l'avons déjà dit. Jennifer M. Rampling a montré que le développement du terme 'chymia' ou 'chymie' n'était pas lié à un changement de pratique mais bien le résultat d'une volonté humaniste de se raccrocher à la culture grecque en éliminant le 'al-' d'origine arabe et sa connotation médiévale, et aussi de se soustraire à la réputation entachée par les fraudes[21]. Ce dernier point est peut-être discutable car on trouve de nombreux textes de la Renaissance qui revendiquent le terme d'alchimie. Cela confirme cependant l'équivalence des deux termes. Nous avons, pour notre part, choisi de nommer alchimie la science de la matière pour la période 1500-1630, sans toujours nommer alchimistes des praticiens spécialisés dans des disciplines autrement nommées, mais recourant aux techniques alchimiques.

La comparaison de l'alchimie avec les autres sciences ne semble pas totalement pertinente dans la mesure où les enjeux diffèrent entre des sciences hautement théoriques ou qui du moins sont relativement déconnectées des réalités pratiques, que l'on pense à des disciplines comme

20 Bernard Joly reprend quelques lignes plus loin l'idée, que nous partageons entièrement, selon laquelle : « L'alchimie du XVIIe siècle n'est rien d'autre que la chimie de l'âge classique. » (*Ibidem*).

21 Rampling. Jennifer M., « From Alchemy to Chemistry », dans : Ford, Philip, Bloemendal, Jan and Fantazzi,Charles, eds., *Brill's Encyclopaedia of the Neo-Latin World*, Leyde/Boston : Brill, 2014 (« Renaissance Society of America Texts & Studies Series », 3), p. 705-717, ici p. 708-709.

l'astronomie, qui a peu d'application concrète, la médecine, dans la mesure où les théories qui s'y développent à l'époque ont une faible influence sur la capacité à soigner les malades, ou encore les sciences naturelles. Notre hypothèse est la suivante : l'alchimie présente des caractéristiques particulières liées au fait qu'elle est constituée à la fois par un ensemble de pratiques artisanales dont les plus anciennes remontent à l'antiquité tardive et par une réflexion théorique qui a été élaborée sur la base des premières traductions de textes venant de la littérature scientifique gréco-arabe arrivée en Europe au XIIe siècle. Cette dualité n'est pas perçue à la Renaissance. Les tentatives dès le XIIIe siècle pour intégrer l'alchimie au savoir universitaire ont été favorisées par le souci de pallier l'absence de minéralogie dans le corpus aristotélicien. Pourtant, malgré la volonté d'élaborer, au XIVe siècle, les corpus des grands docteurs de l'Église, en réalité sur des bases pseudépigraphiques, l'alchimie s'est heurtée à la difficulté de mettre en évidence une quelconque réussite en matière de transmutation. On pourrait en dire autant de la médecine dont les réussites en terme de soins restent aléatoires jusqu'au XIXe siècle, mais l'alchimie, outre le fait qu'elle ne dispose pas de l'autorité d'un Galien ou d'un Hippocrate, a été associée à deux maux qui lui donnent une image sulfureuse au moins dès le XIVe siècle : les pratiques relevant de l'escroquerie simple ou de la fabrication de fausse monnaie, ainsi que la ruine qui guette ceux qui se jettent à corps perdu dans la quête des secrets alchimiques[22]. Pour autant, le travail des praticiens du XVIe siècle sur la matière repose sur des théories qui, en dernière analyse, sont plus ou moins conditionnées par la possibilité de la transmutation. Il est vrai qu'ils ne travaillent pas toujours dans cette perspective, une partie d'entre eux se contentant d'utiliser des techniques alchimiques dans le cadre de leurs professions respectives, orfèvre, apothicaire... En 1613, par exemple, Godefroy Roussel, un apothicaire parisien présente ainsi sa profession :

> « Ainsi il y a deux sortes d'arts à la preparation d'iceux [medicaments], sçavoir l'art de distiller vulgairement appellé alchemie ou spargirie pour le premier, & l'art de pharmacie pour l'autre. L'appoticaire doibt estre ministre des deux, d'autant qu'ils abboutissent en mesme fin, qui est de preparer les medicaments pour conserver la santé & guarir les maladies[23]. »

Le cadre chronologique retenu dans ce travail est le résultat de la lecture des textes alchimiques, et du constat que depuis la révision de la notion de révolution scientifique, une partie

22 Avec Dante, Alighieri (1265-1321) qui, dans sa *Divine comédie*, relègue les alchimistes dans la fosse des faussaires du huitième cercle de l'Enfer (celui des trompeurs), et Pétrarque (1304-1374) qui dénonce les alchimistes charlatans et tente de dissuader les autres (voir : Matton, Sylvain, « L'Influence de l'humanisme sur la tradition alchimique », dans *Micrologus*, 3 (1995), « Le crisi dell'alchimia », p. 279-345).

23 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 7. La même idée est répétée p. 76.

des historiens des sciences de ces trente dernières années n'a cessé de reculer le moment où l'on pouvait parler de chimie au sens moderne du terme, certains, héritant d'une histoire faite par les « grands hommes », n'admettant comme point de départ de cette chimie que les découvertes de Lavoisier à la fin du XVIIIe siècle. Ce recul nous paraissait a priori contradictoire avec l'évolution lente qu'avait théorisée Steven Shapin. Il paraît en effet logique de considérer que dans la phase d'évolution lente, des éléments relevant de l'alchimie et de la chimie aient pu coexister, plutôt que d'attendre que la totalité des « impuretés alchimiques » aient disparu de la science qui devenait officielle pour que l'on puisse parler de chimie au sens moderne du terme. Nous avons cherché dans les textes si nous pouvions trouver des traces des débuts de ce changement. Il nous a semblé en trouver dans la seconde moitié du XVIe siècle. C'est la raison qui nous a amené à choisir une période d'étude qui encadre cette deuxième moitié du XVIe siècle, en portant une grande attention à la chronologie. Cela n'a pas été sans poser un certain nombre de difficultés du fait des pratiques de recyclage et d'emprunts particulièrement courantes dans la littérature alchimique. Pour pallier ces difficultés, nous avons dû renoncer à l'exploitation de textes qui réutilisaient presque exclusivement des matériaux plus anciens (comme par exemple l'ensemble des textes mis sous le nom des alchimistes de Flers), alors même que cette réutilisation au cœur du XVIe siècle nous dit quelque chose de ce siècle[24].

Les dates encadrant ce travail sont volontairement des dates 'pleines' pour ne pas les rattacher artificiellement à des faits précis, et pour éviter une approche trop marquée par l'histoire des idées[25]. 1500 correspond néanmoins au moment ou le développement de l'imprimerie – alors même qu'il n'y a quasiment pas d'incunables alchimiques – et la diffusion de l'alchimie dans la société agissent à la fois comme promesse et comme repoussoir. 1630 est le moment où les évolutions entamées progressivement depuis la seconde moitié du XVIe siècle commencent à avoir des effets sur la possibilité de penser la chimie en dehors des cadres traditionnels de l'alchimie. Simone Mazauric a traduit en quelques phrases l'importance de la période qui démarre juste au moment où notre travail s'arrête :

> « […] les décennies 1630-1640, et c'est un truisme que de le souligner, ont été en Europe occidentale un moment majeur de l'histoire de la pensée scientifique et philosophique, celui où, de façon concordante mais non concertée, par le truchement de ces œuvres fondatrices, ont été énoncés les principes de la nouvelle rationalité scientifique qui, en rupture tout à la fois avec la rationalité aristotélicienne et la rationalité renaissante, a constitué l'acte de naissance de la science moderne. En substituant à l'image d'une nature magicienne celle d'une nature ordonnée mathématiquement, en se détournant d'une physique qualitative au profit d'une physique quantitative, en expulsant les qualités sensibles d'une

24 Voir notre quatrième partie, introduction du chapitre 2.
25 Nous n'avons rien contre l'histoire des idées ; voir ci-dessous.

> matière désormais réduite à l'étendue et dans laquelle ne subsistent, à titre de qualités réelles, que la figure et le mouvement, la nouvelle représentation mécaniste de l'univers a libéré la pensée scientifique des impasses dans lesquelles celle-ci se fourvoyait et ouvert la voie d'un progrès sans précédent dans la connaissance de la nature[26]. »

En ce qui concerne le cadre géographique, nous avons choisi de travailler sur l'aire d'influence de la langue française, à la fois pour des raisons de commodités (pour limiter l'étendue des recherches et faciliter l'accès aux textes) mais aussi pour combler un manque dans la recherche, qui jusqu'ici s'est plus portée sur l'empire germanique, la péninsule italienne ou l'Angleterre. Le territoire ainsi circonscrit correspond essentiellement au royaume de France, mais va au-delà. À l'intérieur du royaume, le français n'est encore parlé que par une petite partie de la population qui va grandissante à mesure que les années passent. Cette population est surtout urbaine. Le français est d'abord la langue du pouvoir monarchique parce que c'est la langue de Paris, la plus grande ville du monde chrétien d'Europe (300 000 âmes)[27]. C'est à ces deux titres qu'elle rayonne dans tout le pays, même si la population paysanne, représentant près de 90 % de la population totale, utilise principalement les langues régionales. Mais l'aire d'extension du français dépasse les frontières du royaume, en comprenant au Nord la région que l'on nomme depuis la fin du XIXe siècle la Wallonie ; à l'Est la plus grande partie de la Lorraine et de la Franche-Comté ; au Sud-Est, la région de Neufchâtel en Suisse[28].

La détermination de notre corpus de sources a obéi à plusieurs principes. Dans la mesure où ce travail vise à éclairer des aspects sociaux et des aspects techniques des pratiques alchimiques, nous avons d'abord sélectionné les sources qui recelaient des informations dans ces deux domaines, ce sont les classiques traités d'alchimie, pour lesquels il existe encore relativement peu d'éditions critiques. Nous avons écarté certains textes dont le propos pouvait à priori concerner des aspects de l'alchimie mais qui concrètement ne contenaient ni précision technique sur les réalités de la pratique, ni éléments relevant des aspects socio-culturels[29]. Au sujet des aspects techniques, la question des recueils de recettes, principalement manuscrits, s'est rapidement posée. Notons tout

26 Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1997, p. 7.

27 En 1528, François Ier déclare aux échevins de Paris : « […] notre intention est de dorénavant faire la plupart de notre demeure et séjour en notre bonne ville et cité de Paris et alentour plus qu'en aultre lieu du royaume [...] ». Voir : Cornette, Joël, *Chronique de la France moderne : le XVIe siècle*, Paris : SEDES, 1995, p. 107.

28 Voir : Lusignan, Serge, « Langue française et société du XIIIe au XVe siècle », dans : Chaurand, Jacques, dir., *Nouvelles histoire de la langue française*, Paris : Seuil, 1999, p. 91-143, ici p. 98-99.

29 À titre d'exemple, nous n'avons pas retenu dans notre corpus de sources l'ouvrage de Mont Vallon intitulé *L'Esprit de vie, ou l'Élixir certain et véritable de la suitte et continuation de l'humeur, radical, en la personne des sexagénaires, et autres qui désirent vivre longuement en heureuse santé* (*s. l.*, 1626), de même que tous ceux qui traitent de la prolongation de la vie sans concrètement traiter d'alchimie.

d'abord que les recueils de recettes de la Renaissance sont nettement moins connus que ceux de la période médiévale. Surtout, la pertinence de ces recueils comme source pour connaître les pratiques à la Renaissance est discutable. En effet, les recettes sont par nature très peu contextualisées, et il est donc difficile de les dater voire d'en identifier les auteurs, d'autant qu'elles se recopient les unes les autres parfois pendant des siècles (William Eamon a montré que certaines recettes médiévales remontaient en réalité à la période hellénistique)[30]. Sylvie Neven qui a travaillé sur les recettes artistiques a observé que le bon état de conservation de recueils de recettes, et donc leur transmission jusqu'à nous, contredit l'idée qu'ils aient pu être utilisés au sein d'un atelier[31]. Pierre Cézard observait en sens inverse à propos des recueils utilisés par des praticiens, et non de simples lecteurs, que « le fait qu'ils devaient traîner sur les marbres des ateliers, près des fours ou des récipients d'eaux-fortes, ont dû entraîner leur disparition »[32]. Nous ne pensons pas que cela condamne la littérature des recettes comme source de l'histoire de l'alchimie de la Renaissance, mais simplement qu'il s'agit d'une *terra quasi incognita*, qui pourrait faire l'objet d'un travail systématique, avec le risque de ne pas toujours parvenir à établir de manière très certaine en quoi cette littérature participe particulièrement à l'évolution de l'alchimie à cette époque. En effet, il ne s'agit pas pour nous de rejeter les recettes – et nous en avons analysées dans ce travail – dans la mesure où, comme l'a fait remarquer Robert Halleux :

> « Il n'y a pas de traité alchimique qui ne contienne des recettes pour l'argent, pour l'or, ou pour l'une ou l'autre phase préparatoire. Qu'elle soit seule sur les pages de garde d'un manuscrit, groupée en collections ou noyée dans la spéculation, la recette est le plus petit élément en quoi un texte alchimique se laisse ultimement décomposer[33]. »

De plus, explorer cette catégorie des recueils de recettes est une tâche immense. Pour prendre un exemple, Sylvie Neven coordonne le projet collectif de base de données « Colour ConText » hébergée par l'Institut Max Planck pour l'histoire des sciences, qui répertorie plus de 600 manuscrits de la période médiévale et du début de la modernité, contenant 6500 recettes uniquement dans le domaine de la production de couleurs destinées à l'art[34]. Il faudrait probablement

30 Eamon, William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early Modern Culture*, Princeton : Princeton University Press, 1994.

31 Neven, Sylvie, « Le Savoir (art-)technologique dans la littérature des recettes en Europe du Nord (1400-1600) : élaboration, utilisation, transmission », dans : Betelu, Claire, Servais, Anne, Parmentier, Cécile, dir., *Contribution à une histoire technologique de l'art* – Actes de journées d'étude de la composante recherche Préservation des biens culturels, Paris, INHA, site de l'HiCSA, mis en ligne en septembre 2018, p. 43-55, ici p. 46.

32 Cézard, Pierre, « L'alchimie et les recettes techniques », dans *Métaux et civilisations*, I, 2 (1945) ; p. 41-45, ici p. 45 [la première partie de l'article se trouve dans I, 1 (1945), p. 5-10]. Cité plus longuement par Sylvie Neven, *Op. cit.*, p. 46.

33 Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout : Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen Âge occidental », 32), p. 74.

34 Voir les sites qui présentent le projet : https://recipes.hypotheses.org/category/sylvie-neven ; https://arb.mpiwg-berlin.mpg.de/ .

un effort de la même ampleur dans le domaine de l'alchimie pour espérer parvenir à un résultat probant. Personne jusqu'à présent ne s'y est lancé, probablement parce qu'à la différence de la production de couleurs pour l'art, nous disposons d'autres sources pour l'alchimie. Notons au passage que cette réflexion sur les recettes questionne à nouveau la nature même de l'alchimie. Doit-on considérer la production de couleurs par ces recettes comme relevant de l'alchimie, car au fond, ces recettes sont qualifiées d'artistiques en raison de leurs objectifs et non de leurs moyens ?

Nous avons choisi de ne pas nous limiter aux sources alchimiques, qui sont indispensables mais donnent une image partielle des alchimistes. Les seuls qui ont laissé des traces écrites sont les auteurs de textes alchimiques qui ont circulé sous forme manuscrite ou imprimée, et les auteurs de lettres ou de recettes qui ont circulé sous forme manuscrite. Pour accéder à la majorité restée silencieuse, nous avons à notre disposition les sources judiciaires, quand ils ont eu maille à partir avec la justice, ainsi que les sources littéraires, normatives et archéologiques qui ont l'inconvénient d'évoquer les alchimistes seulement d'une manière globalisante. Ces sources 'non-alchimiques', que l'on peut qualifier d'externes, présentent également l'intérêt de nous renseigner sur l'opinion de la société à l'égard de l'alchimie et des alchimistes. Chaque type de source présente ses caractéristiques et ses contraintes, que nous verrons dans l'introduction des différentes parties de ce travail. Quelques mots cependant semblent nécessaires pour évoquer les difficultés particulières d'interprétation des sources archéologiques. Les pratiques alchimiques sont le plus souvent urbaines, et les lieux employés pour ces pratiques ont la plupart du temps connu des réemplois successifs qui rendent leur identification souvent impossible. La conséquence est que le résultat des fouilles archéologiques donne un résultat anormalement faible par rapport à ce que les sources écrites nous disent de la pratique de l'alchimie. Nous utiliserons néanmoins les résultats positifs dont nous disposons, en n'hésitant pas parfois à prendre des exemples à l'étranger, en particulier dans les territoires germaniques où l'on dispose de plus de résultats de fouilles. Nous nous inscrivons ainsi dans une histoire sociale et culturelle des pratiques beaucoup plus que dans une histoire des idées, et en ce sens nous nous sommes plus intéressés à une histoire générale plutôt qu'à une histoire des innovations et des inventions personnelles. Il ne s'agit pas ici de condamner en aucune manière l'histoire des idées, mais elle nous aurait entraîné dans une recherche trop lourde, qui aurait supposé d'interpréter systématiquement les opérations alchimiques sous l'angle des connaissances de la chimie moderne. Nous n'avons pas non plus abordé en tant que telle, la question du paracelsisme. Outre que cette question a déjà fait l'objet d'importants et savants travaux, sa prise en compte nous aurait amené à adopter un point de vue critique sur les différentes

opérations alchimiques et le rapport qu'elles entretiennent avec la théorie[35]. Dans notre approche d'histoire sociale et culturelle, il n'apparaît pas que le paracelsisme constitue une catégorie pertinente d'analyse. Du reste, une partie des textes que nous avons analysés, principalement les textes du début du XVIIe siècle, sont d'inspiration paracelsienne.

Comme nous l'indiquions au début de cette introduction, notre ambition est d'évaluer la place et le rôle que l'alchimie joue dans la société de la Renaissance. Notre travail est organisé autour d'un certain nombre d'hypothèses et d'axes de recherches. Malgré sa non-intégration dans l'enseignement universitaire et malgré sa propension à rendre possible les escroqueries, l'alchimie a continué à jouer un rôle important. Il est nécessaire de pouvoir évaluer cette importance, même si ce n'est pas directement chiffrable. Notre hypothèse à ce niveau est que ce rôle est allé en augmentant à mesure que la société entrait dans la modernité. Ce rôle n'est pas directement lié à la promesse de production de métal précieux, même si cette promesse procède des théories de la matière qui sous-tendent l'alchimie et en même temps prétend les fonder. Nous voulons non seulement prouver l'hypothèse faisant de l'alchimie une pratique globale de la matière et non pas seulement une pratique transmutatoire, mais aussi établir son rôle et sa chronologie dans le passage d'une science qualitative à une science quantitative. À cet effet, nous observerons, dans une perspective diachronique, les gestes alchimiques, les points de repère que se donnent les alchimistes et l'ensemble de l'apparat expérimental qu'ils mettent en place dans la période étudiée. On a régulièrement tendance à considérer que la science de la matière qu'on appelle aujourd'hui chimie accusait, au XVIIe siècle, un retard dans l'éclosion d'idées nouvelles au regard de la physique ou de l'astronomie. Il est important de vérifier la réalité de ce retard et éventuellement d'en comprendre les motifs[36]. Nous réfléchirons également aux conséquences de cette évolution vers une science quantitative, tout en conservant à l'esprit que nous n'observons, dans les limites chronologiques déterminées, que les prémices de ce changement. Enfin, comprendre la place que l'alchimie occupe dans la société de l'époque, c'est aussi s'intéresser aux acteurs de ces pratiques. Nous multiplierons les courtes analyses biographiques en tâchant, à chaque fois que c'est possible, de faire avancer les

35 En particulier les travaux de Didier Kahn, et avant lui de Allen G. Debus, de Sylvain Matton, de François Secret, de Hervé Baudry et de quelques autres (voir dans notre bibliographie).

36 Bernard Joly, qui estime qu'il y a eu un retard, invoque pour l'expliquer le fait qu'il n'y aurait pas eu de chimiste suffisamment novateur pour imposer sa vision avant que Boyle ne fasse paraître *The Sceptical Chymist* (1661), et que le Corpus alchimique d'auteurs supposément prestigieux aurait constitué un frein intellectuel à l'innovation (Joly, Bernard, *Rationalité de l'alchimie au XVIIe siècle*, Paris : Vrin, 1992 (« Mathesis »), p. 98. Nous considérons pour notre part, que le premier argument procède d'une vision de l'histoire par les grands hommes, qui laisse de côté l'innovation s'imposant par le service qu'elle rend effectivement, quand bien même elle émanerait d'un simple artisan. Concernant le deuxième argument, on a l'habitude de souligner combien le corpus alchimique de référence avait été jugé insuffisant pour permettre l'intégration universitaire de la discipline : l'attestation d'auteurs anciens a toujours été jugée peu convaincante, quant à la référence aux docteurs de l'Église médiévale, l'histoire nous apprend que cela n'a pas été suffisant pour conférer à l'alchimie une légitimité suffisante et que les alchimistes ont toujours couru après cette légitimité sans jamais véritablement l'obtenir.

connaissances dont on dispose à leur sujet, pour situer leur positionnement vis à vis de l'alchimie d'une part, et du reste de la société d'autre part.

Pour organiser ce travail, nous avons avons suivi un mouvement partant de la société pour aller vers l'alchimie. La première partie est consacrée au traitement par la littérature de l'alchimie et aborde la figure qu'elle trace des alchimistes. La deuxième examine la manière dont la société organise sur un plan normatif et légal son rapport à l'alchimie, et en gère au niveau judiciaire les excès. La troisième reprend la question de la figure de l'alchimiste mais cette fois en partant de son inscription sociale, c'est l'occasion de mieux cerner la manière dont les pratiques alchimiques sont répandues dans la société. La quatrième se focalise sur les pratiques alchimiques, c'est-à-dire sur les conditions de l'exercice de cette science ainsi que sur les gestes qui la caractérisent et les modalités du savoir qu'elle suppose. La cinquième partie permet de boucler la réflexion puisqu'il s'agit de comprendre comment l'économie de l'alchimie s'inscrit dans l'économie générale de la société renaissante et les raisons pour lesquelles on assiste à une remise en cause du statut de l'alchimie à la fin de notre période d'étude.

Partie I – Trois figures de l’alchimiste

Introduction

L’objectif de cette première partie est de dessiner les contours sociaux des pratiques de l’alchimie, c’est-à-dire à la fois de tenter de situer les figures de l’alchimiste dans la société et d’évaluer la place que les pratiques de l'alchimie occupaient dans la France de la Renaissance. La tentation est grande d'avoir recours à la notion d'opinion publique pour tenter, par un anachronisme qui renvoie directement à notre siècle, aux enquêtes sociologiques et aux sondages, de faire apparaître une sensibilité majoritaire à l'égard de l'alchimie. Cela pose plusieurs problèmes. Le premier est d'ordre général : l'historien n'observe que des individus et ne dispose, pour la période qui nous intéresse, d’aucune mesure collective de l’opinion. Comme l'a fait remarquer Arlette Farge : « [...] sous l'Ancien Régime, l'opinion populaire ne se "mesure" pas »[37]. Dans la mesure où l'on ne dispose d'aucune enquête, si même une telle enquête était possible, il faut se méfier des généralisations simplificatrices qui reviendraient, au fond, à personnifier le public à partir de quelques exemples.

Le deuxième problème réside dans l'application à une période ancienne d'une notion moderne. Ferdinand Brunot situe la naissance de l'expression "opinion publique" dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle[38]. En réalité, l'expression apparaît dès la fin du XVIe siècle (1590), mais avec le sens restreint d'un ensemble d'idées, de jugements partagés par une partie seulement du groupe social[39]. La réalité du phénomène a-t-elle devancé de plus de deux siècles son expression ? Il

37 Farge, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris : Seuil, 1997, p. 101.

38 Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris : A. Colin, rééd. 1966, t. 6, Ière partie, fascicule premier, p. 40 : « L'opinion. On dit aussi et communément "opinion publique". Il faudrait presque écrire ce mot avec une majuscule ; l'opinion est devenue non seulement une force incoercible, mais une sorte de personne. » Plus loin (p. 41), Brunot explique que ce qui fait surtout la nouveauté de l'expression c'est qu'elle désigne plus particulièrement l'opinion sur les affaires de l'Etat, et qu'elle se forme par les discussions : « En 1787, le Parlement en arrive à rappeler "jusqu'à quel point ils (les rois) doivent respecter l'opinion publique, rarement susceptible d'erreurs" » [*Remontrances du parlement de Paris au XVIIIe siècle*, Ed. Flammermont, I. N., 1898, 3 vols.]

39 Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998 (1ère éd. 1992), 3 vols., ici t. 2, p. 2467 [article : "opiner"] : « [...] Dans un second groupe d'emplois, à partir du XVIe siècle, *opinion* se réfère à

semble que l'idée de l'existence d'une opinion publique résultant de la relation politique entretenue entre le corps social et son souverain remonte à l'Antiquité[40]. Mais dans ce cas également, le caractère publique de l'opinion ne peut concerner qu'un nombre limité d'individus. L'étude des journaux intimes comme des gazettes est sans nul doute importante, mais elle ne nous renseigne que sur l'opinion d'un groupe social restreint, caractérisé, en première approximation, par l'accès à l'écrit[41]. Dans ce sens précis, l'opinion publique ne peut être trouvée que parmi des ecclésiastiques, des intellectuels et des membres de l'élite politique dans le cadre de disputes religieuses et des luttes pour le pouvoir entre les princes, ainsi que, dans une moindre mesure, dans les milieux commerçants et artisanaux[42]. Si cette acception de l'expression historiquement attestée est beaucoup trop restrictive pour notre dessein, est-il possible d'appliquer le concept moderne d'opinion publique à la Renaissance ? Claude Gauvard considère que ce concept est opérant pour l'étude de la société sous le règne de Charles VI (1380-1422) :

> «[...] au-delà de ces divergences [entre les groupes sociaux] qui tiennent au monde des réalités économiques et sociales, l'opinion publique se présente comme un élément de liaison de la pensée et des valeurs d'une société donnée. On peut même affirmer, de façon paradoxale, alors que l'idée d'une communauté politique appliquée au Moyen Âge fait encore sourire de nombreux historiens, que le concept d'opinion publique y est plus opérationnel que de nos jours parce que, dans cette société restée encore traditionnelle, le désir de conformité l'emporte sur le sentiment des différences[43]. »

---

l'ensemble d'idées, de jugements partagés par plusieurs personnes (1563), par une partie du groupe social, notamment dans des expressions comme *opinion publique* (1590), puis absolument (1762 [Jean-Jacques Rousseau]). »

40 Stoetzel, Jean, article "sondage d'opinion", dans *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Encyclopædia Universalis / Albin Michel, 1998, p. 588-600, ici p. 588 : «On attribue à Sir William Temple (1671) la première esquisse d'une théorie de l'opinion comme une des sources de l'autorité politique. L'expression même d'opinion publique aurait été forgée par Jean-Jacques Rousseau en 1762. Mais, avant eux, Machiavel parlait déjà de la force de l'opinion, "la publica voce et fama", et Shakespeare avait fait allusion à cette puissance de l'opinion, créatrice des régimes et des rois (*Henry IV*, 1ère partie, III, 2). En remontant le cours de notre histoire culturelle, on constate qu'Hérodote et Thucydide voyaient dans l'opinion publique, non encore dénommée, un mécanisme garantissant la légitimité, Tite-Live et Cicéron un soutien de fait de l'autorité constituée ou une force capable de la détruire, Virgile un agent de transmission irrésistible de l'information dans les masses. Platon s'en défie, Aristote s'y confie, Alcuin la déifie, Hobbes et Locke la justifient.»

41 Voir : Strayer, Joseph R., "The Historian's concept of public opinion", dans M. Komarovsky, éd., *Common frontiers of the social science*, Glencoe (Ill.) : Free Press and Falcon's Wing Press, 1957, p. 263-268 (cité dans Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude, Chamboredon, Jean-Claude, *Le Métier de sociologue*. I, Paris : Mouton / Bordas, 1968, p. 237-238, trad. C. Baudelot)..

42 Voir : Lazar, Judith, *L'opinion publique*, Paris : Dalloz / Sirey, 1995 (<<Synthèse>>), p. 9.

43 Gauvard, Claude, "Le Roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI", dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'état moderne*. Actes de la table ronde organisée par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 15-17 octobre 1984), Rome, Palais Farnèse : École française de Rome, 1985, p. 353-366, ici p. 353-354. Dans une note de bas de page (note n° 3 p. 354), la société traditionnelle est définie comme « une société de la conformité et du *consensus* qui laisse peu de place au dissentiment, et donc à la contestation. elle dispose de mécanismes efficaces de résolution des conflits, qui lui permettent de réduire tous les facteurs de dissension. Elle requiert - et c'est la formule de Claude Lévi-Strauss - un état d'unanimité.» (Balandier, Georges, *Anthropologiques*, Paris, 1974, p. 216).

Cette idée d'une société de l'unanimité nous semble parfaitement opérante pour la Renaissance, à une époque où les moyens de se forger rapidement une opinion personnelle, qui ne se fonde pas sur les contacts familiaux ou vicinaux, manquent encore[44]. On trouve des expressions qui rendent assez bien cette notion, comme par exemple le « bruit vulgaire » évoqué par Marie de Gournay dans son *Ombre*[45].

Au delà du débat théorique, nous avons surtout besoin de vérifier l'existence ou l'absence d'une opinion majoritaire concernant la pratique de l'alchimie. À la fin du Moyen-Âge (XIVe- XVe siècles), la classification des alchimistes est le plus souvent binaire : il y a les sophistes (ceux qui ne croient pas à la validité de l'alchimie et qui font simplement œuvre de faussaire) et les véritables alchimistes. Progressivement, au XVIe siècle, la distinction s'affine. C'est vrai dans les textes alchimiques. D. Zecaire, par exemple, opère une tripartition des alchimistes en fonction de leurs méthodes[46]. Il y a tout d'abord les "sophistes", ceux qui sont appelés dans d'autres textes "souffleurs", parce qu'ils passent leur temps au laboratoire à manier le soufflet pour activer des expériences stériles. Ce sont les plus nombreux. Ils ont une vue minimaliste de l'alchimie, fondent leurs recherches sur des recettes, et multiplient les expériences les plus étonnantes sans aucun résultat, si ce n'est celui de provoquer leur ruine ou de s'enrichir, dans le cas de faussaires, aux dépens d'autrui.

Deuxième catégorie d'alchimistes : ceux qui, contrairement aux sophistes, cherchent bien une solution globale et non une simple technique pour fabriquer un métal précieux. Ils sont également dans l'erreur ; en effet, plutôt que de s'efforcer d'acquérir une connaissance profonde des mécanismes de la nature, ils multiplient les expériences comme s'ils désiraient arriver à leurs fins en épuisant toutes les possibilités offertes par la nature. Zecaire prétend avoir une démarche différente de ces deux catégories d'alchimistes. Cette démarche, il la partage avec une troisième catégorie d'hommes, sur laquelle il est particulièrement discret : des philosophes naturels, peu nombreux, inconnus de leur vivant, et dont la réputation repose entièrement sur leurs écrits.

On peut trouver des variantes chez d'autres alchimistes, mais les classifications sont toujours liées aux méthodes. Pour être en mesure de mettre en relation les structures sociales de la société avec les pratiques alchimiques, et d'autre part de rendre compte de l'évolution de la place de l'alchimie dans le cadre de la naissance très progressive de la science moderne, ce qui est le projet

44 Voir le problème des rapports entre culture savante et culture populaire au chapitre 1 de la 2e partie. À partir du milieu du XVIIe siècle et surtout au XVIIIe siècle, la diffusion de la presse, par exemple, commencera à favoriser l'émancipation intellectuelle d'une partie de la population.

45 Gournay, Marie Le Jars de, *L'Ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 745.

46 Nous nous appuyons sur notre édition critique : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de l'augmentation & parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 57.

de ce travail, il est nécessaire de recourir à une classification qui ne soit pas seulement tournée vers les pratiques, mais prenne également en compte l'inscription des praticiens dans la société et les perceptions qui s'en dégagent.

L'analyse d'une documentation volontairement hétérogène doit favoriser l'émergence d'éventuelles nuances et en permettre l'explication. Comme dans toute démarche historienne, nous n'avons jamais affaire à des faits purs de tout désir ou de toute croyance. Pourtant il semble peu logique de considérer que des "événements" (par exemples des procès, la parution de textes alchimiques...) puissent exercer une influence sur la constitution d'une opinion, si dans le même temps on prétend précisément expliquer ces "événements" par cette opinion supposée. Admettre un effet d'entraînement (les procès renforcent l'opinion, l'opinion favorise la tenue des procès) ne permet pas de résoudre totalement le problème, et c'est bien ailleurs qu'il faut chercher l'origine de ces "événements". Dans cette première partie, nous avons choisi de travailler sur des sources littéraires.

Nous avons distingué deux utilisations distinctes de l'alchimie dans les textes littéraires de l'époque : d'une part les textes dans lesquels l'alchimie est un prétexte ou un biais pour aborder soit un sujet de société, ou bien pour provoquer un effet littéraire (qu'il soit comique ou d'une autre nature), et d'autre part les textes littéraires qui ont comme sujet l'alchimie et les alchimistes pour eux-mêmes et qui témoignent de la volonté de leur auteur de se positionner sur cette pratique. Cette distinction organise les deux chapitres de cette partie. Dans certains cas limites cette distinction pourra sembler arbitraire, nous nous sommes appuyés sur l'intention qui nous paraissait primer.

Chapitre 1– L'alchimiste comme figure littéraire négative

Comme l'a dit Philippe de Lajarte dans un colloque de la Société française des seiziémistes, « [...] les discours "littéraires" sont des discours "seconds" qui n'ont, fondamentalement, ni contenus ni structures propres, mais "empruntent" ces derniers aux discours non littéraires »[47]. Par discours non littéraire, il faut entendre toute pensée exprimée depuis une pratique, une expérience du réel. Analyser la présence de l'alchimie dans la littérature de la Renaissance, c'est tenter de parcourir le chemin à l'envers, pour remonter aux constructions mentales que les individus pouvaient se faire de l'alchimie, à partir de leur expérience propre et des rapports sociaux qu'ils entretenaient avec les autres, propres à les pousser vers une potentielle opinion commune dominante. Cette démarche est affectée par de nombreux biais qu'il est nécessaire de préciser. Tout d'abord il y a une distance entre le discours « premier » et le discours « second », cette distance caractérise l'acte littéraire et doit nous conduire à une certaine prudence dans les conclusions de l'analyse. Plus grave, se pose la question de la représentativité du corpus que nous avons mis en œuvre. L'exhaustivité n'est pas envisageable, pour des raisons pratiques mais aussi pour des raisons historiques : tous les textes produits à l'époque qui nous intéresse ne nous sont pas parvenus. Pour mieux appréhender ces difficultés nous avons essayé, à titre d'exemple, de travailler le plus systématiquement que nous avons pu dans un domaine particulier de la littérature : les mémoires. Pour ce faire, nous avons dépouillé un ensemble constitué à la fin du XIXe siècle, la *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France* de Joseph-François Michaud et Jean-Joseph-François Poujoulat pour y parcourir les mémoires correspondant à la période 1500-1630[48]. Cette collection présente deux défauts majeurs : les règles d'éditions sont très critiquables, de même que les critères ayant présidé au choix des textes. Pour le premier point, on peut répondre que la vision romantique, qui se développe au XIXe siècle, des pratiques anciennes de l'alchimie n'a probablement pas amené les éditeurs à en omettre les mentions ; le même phénomène est observable au niveau des notices des collections de manuscrits qui ont été faites au XIXe siècle[49]. Pour le second, il n'y a pas de bonne

47 Lajarte, Philippe de, "De la spécificité du champ littéraire au XVIe siècle", Mathieu-Castellani, Gisèle, Margolin, Jean-Claude, éds., *Les Méthodes du discours critique dans les études seizièmistes*. Actes du colloque de la S. F. D. S., Communications et débats de la Journée d'Etude des 14-15 octobre 1982, Paris : CDU/SEDES, 1987, p. 13-23, ici p. 16.

48 Michaud et Poujoulat, éds., *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; précédés des notices pour caractériser chaque auteur des mémoires et son époque; suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent*, Paris: chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1838-1839, 32 volumes.

49 Nous avons dépouillé, dans le cadre d'un précédent travail, la totalité des volumes du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques* (respectivement 7 volumes pour la première série des *Bibliothèques publiques des*

réponse. C'est pourquoi nous avons complété autant que possible nos recherches par un certain nombre de mémoires édités individuellement[50]. Le résultat est pourtant décevant, en effet peu d'auteurs ont jugé intéressant de faire figurer dans leurs mémoires des remarques concernant les pratiques de l'alchimie. Il est vrai qu'un nombre important de mémoires sont des récits politiques et militaires qui mettent en avant leurs auteurs.

En ce qui concerne la littérature générale, ne pouvant matériellement pas consulter tous les ouvrages disponibles, nous sommes partis de l'idée qu'il était plus intéressant d'analyser les traces de l'alchimie là où nous les trouvions, pour tenter d'en dégager des caractéristiques globales plutôt que de chercher à établir la proportion des textes dans lesquels l'alchimie est mentionnée ou constitue même le sujet principal[51]. D'une part les sondages que nous avons fait nous permettent d'affirmer que l'alchimie est régulièrement présente dans les textes littéraires mais pas d'une manière massive, en revanche les auteurs qui en parlent évoquent tous sa grande présence dans la société. D'autre part, il y a très peu de risques que les dizaines de textes qui nous sont passés entre les mains puissent se distinguer collectivement dans un rapport particulier avec l'alchimie, dans la mesure où nos choix se sont portés sur des textes accessibles aujourd'hui, parfois pour des auteurs pour lesquels ont été établis des index de toute l'œuvre, autant de critères qui ne sont absolument pas liés avec la présence ou non de mentions concernant l'alchimie. Nous n'avons d'ailleurs pas décelé de raison particulière à la présence ou non de ces mentions dans les textes, autre que le goût et la volonté des auteurs. Des textes dans lesquels on aurait pu penser trouver des mentions de l'alchimie n'en contiennent pas[52]. Au contraire il arrive dans trouver dans des textes inattendus,

départements, 67 volumes pour la seconde série des *Bibliothèques publiques de France. Départements*, et les 30 volumes de la série parisienne des *Bibliothèques publiques de France. Paris*). Ce dépouillement nous a naturellement servi à nouveau pour ce présent travail.

50 Citons parmi les plus importants (que nous ne reprenons pas dans la bibliographie finale) : Burel, Jean, *Mémoires de Jean Burel, bourgeois du Puy*, édité par Augustin Chassaing, Le Puy-en-Velay : M.-P. Marchessou, 1875 (rééd. Saint-Vidal : Centre d'Etude de la vallée de la Borne, 1983). Gouberville, Gilles de, *Journal*, Édition du Comité Gilles de Gouberville, établie par Marcel Roupsard et Philippe René-Bazin, Saint-Lô : Archives départementales / Maison de l'histoire de la Manche, 2020, 3 vols. Mesmes, Henri de, *Mémoires inédits, suivi de ses pensées inédites écrites pour Henri III, précédés de la vie publique et privée de Henri de Mesmes*, avec notes et variantes par Edouard Frémy, Paris: E. Leroux, 1886, réimp. Genève: Slatkine reprints, 1970. Perrat, Jean, *La Chronique d'un notaire d'Orange*, publiée et annotée par L. Duhamel, Paris : Champion, 1881. Platter, Félix et Thomas, *À Montpellier, 1552-1559 - 1595-1599. Notes de voyage de deux étudiants Bâlois*, Montpellier : Camille Coulet, 1892 (rééd. Marseille : Laffitte Reprints, 1979). Versoris, Nicolas, *Livre de raison de Me Nicolas Versoris avocat au parlement de Paris, 1519-1530*, publié par G. Faniez, Paris: s. e., 1885 (« Extrait des Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France », t. XII, 1885, p. 98-222).

51 Suzanne Thiolier-Mejean a tenté une approche du même type pour la période allant du XIIe au XVe siècle, voir : Thiolier-Mejean, Suzanne, « L'Alchimiste dans la littérature médiévale vernaculaire : étude de quelques cas », dans : Kappler, Claire et Thiolier-Mejean Suzanne, éds., *Alchimies Occident-Orient*, Paris : L'Harmattan, 2006 (« Kubaba »), p. 89-126.

52 Nous avons, par exemple, vérifié en vain *Maistre Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacollet*, qui consiste en une version renouvelée de *Watelet de tous mestiers* (Voir : Picot, Émile et Nyrop, Christophe, *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles*, publié d'après un volume unique appartenant à la bibliothèque royale de Copenhague, Paris : Morgand et Fatout, 1880, neuvième farce). Cette farce a été éditée pour la première fois en 1537, c'est d'ailleurs sa date de rédaction. Voir : Petit de Julleville, Louis, *Répertoire du théâtre*

relevant par exemple de la poésie amoureuse[53]. Nous avons choisi de distinguer l'ensemble de ces textes en trois catégories : les textes qui sont consacrés exclusivement ou en partie à l'alchimie, et qui tous adoptent un regard négatif (« 1- un objet de dérision »), les textes ressortissant de la littérature éphémère (« 2- L'alchimie dans la littérature éphémère »), et enfin les mentions brèves qui apparaissent dans la littérature générale (« 3- L'alchimie au détour de la littérature »), en respectant autant que faire se peut la chronologie, à l'intérieur des sous-parties.

1- Un objet de dérision

La Farce nouvelle de Arquemination

Émile Picot a proposé 1500 comme date hypothétique pour cette farce, dont un exemplaire est conservé aux archives municipales de Strasbourg dans le fond du chapitre Saint-Thomas[54]. Il localise sa rédaction dans la région parisienne ou normande. La farce se présente comme un dialogue entre le mari, qui est le dindon de la farce, et deux pages qui se jouent de lui. Alors que sa femme lui a donné des œufs et du fromage à vendre pour s'acheter des souliers, les deux pages le convainquent de recourir à l'alchimie pour changer ses provisions en argent. Naturellement, œufs et fromage s'envolent en fumée, tandis que le mari se fait rabrouer par son épouse.

La farce s'appuie sur les jeux de sonorités, autour du terme arquemie :

---

comique en France au Moyen-Âge, Paris : Léopold Cerf, 1886 [rééd. Genève : Slatkine Reprints, 1967] p. 276), puis rééditée à plusieurs reprises (notamment sous le titre *Discours des ars & sciences de maistre Hambrelin* à la suite de : *La navigation du compaignon à la bouteille*, Paris : Claude Micard, 1576 (ce texte est d'abord paru vers 1538 sous le titre *Le Disciple de Pantagruel*, qui a parfois été attribué à François Rabelais mais serait en réalité l'oeuvre de Jehan d'Abundance ; voir : [Jehan d'Abundance], *Le disciple de Pantagruel : les navigations de Panurge*, édition critique publiée par Guy Demerson et Christiane Lauvergnat-Gagnière, Paris : Nizet, 1982.). Un remaniement du même *Maistre Hambrelin, serviteur de maistre Aliborum, cousin germain de Pacollet* apparaît sous la plume de Christophe de Bordeaux portant le titre suivant : *Varlet à louer à tout faire* (Christophe de Bordeaux, parisien, *Varlet à louer à tout faire, s. l., c.* 1580 [voir : Petit de Julleville, Louis, *Op. cit.*, p. 276]). Le texte énumère en vers et d'une façon comique tous les savoirs-faire, tantôt professionnels, tantôt futiles de Maître Hambrelin, mais rien ne renvoie à l'alchimie (nous avons consulté l'édition de 1576). Notons qu'une pièce en vers intitulée *Les dits de Maistre Aliborum qui de tout se mesle* circulait déjà à la fin du XVe siècle (Rabelais, François, *Oeuvres*. Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec une notice et un glossaire par Pierre Jannet, Illustration de A. Robida, Paris : A la librairie illustrée, 1885-1886, 2 vols., ici t. 2, p. 396 du glossaire alphabétique).

53 Par exemple chez Jean de Sponde, il est vrai qu'il avait fréquenté François Hotman qui est peut-être à l'origine de son intérêt pour l'alchimie.

54 *Farce nouvelle de arquemination a quatre personnages C'est assavoir. Deux Paiges : le mary et la femme*, s.l.n.d., in-4 goth allongé allongé de 6ff. de 60 lignes à la page. Voir la présentation d'Émile Picot : *Farce nouvelle de arquemination à quatre personnages [c. 1500 ?]*, édité par Emile Picot, réimprimé avec des notes, Paris : Henri Leclerc, 1914 (extrait du bulletin du bibliophile), p. 5-6. La datation du texte est fondée sur l'allusion au vers 267 aux souliers à ergots (à bouts pointus) qui ont cessé d'être en usage au début du XVIe siècle. Nous renvoyons aux pages de cette édition moderne.

« le premier paige : Par arquemie
Tu auras force [de] ducas.
le mary : Advertissez moy donc du cas.
le premier : Bien.
le mary : Dictes vous ? Par arquimuse ?
le second : Par arquemye, ou l'on s'abuse
Souvent.
le mary : Faictes le moy entendre ;
Cela ne sçaurois pas comprendre.
le premier : Arquemye sans equivocque.
le mary : Dictes vous que c'est arquimoque ?
Je ne veulx pas estre moqué.
le second : Non jamais.
le mary : Jen suys coqüé[55]
me dictes vous ? art ? ...
le premier : Quemye
le mary : Ha ! J'entens : par art qui n'est mye.
Le Second : Par art que mye. Faict il la mine !
Le Mary : Hon! C'est dict : par [ung] art qui mine[56].
Esse science ou temps perdu[57] ? »

La souplesse de la langue de l'époque autorise toutes les fantaisies ; ces jeux témoignent de la place que l'alchimie occupe dans le quotidien de la population de ce début XVIe siècle. La farce est destinée à être jouée publiquement pour un auditoire probablement essentiellement populaire. L'auteur anonyme ne connaît pas nécessairement l'alchimie mais connaît, comme le public auquel il s'adresse, quelques mots et quelques expressions qui suffisent à faire fonctionner la pièce :

« -Le Premier : Il fault que vous cassez vos oeufs.
L'ung apres l'aultre en ce plateau,
Et vostre fourmaige sans eau
Vous fauldra battre tout ensemble ;
Et, si la matiere s'assemble,
Nous y mettrons pierre d'aymant.
-Le Mary : Dict il vray ?
-Le Secons Paige : Nenny [non], il ment.
Il [vous] fault de l'aymant lymé,
Et puis il fault du sublymé
pour arrester le vif argent.

55 Fait cocu.

56 Ces derniers propos sont notamment repris par Bonaventure Des Periers, dans le préambule de la nouvelle intitulée « Comparaison des Alquemistes à la bonne femme qui portoit une potee de laict au marché » : « Chacun fait que le commun langage des Alquemistes est qu'ilz se promettent un monde de richesses, & qu'ilz savent des secrets de nature, que tous les hommes ensemble ne savent pas : mais à la fin tout leur cas s'en va en fumee. Tellement que leur Alquemie se pourroit plus proprement dire **art qui mine, ou art qui n'est mie**. » (Des Périers, Bonaventure, *Les nouvelles récréations et joyeux devis*, Lyon : Guillaume Rouille, 1561 [1ère éd. 1558], p. 46).

57 *Op. cit.*, p. 20.

-Le Mary : Ne m'allez point ainsi clergent ;
Je n'entend latin ne latine.
-Le Premier Paige : Si la matiere se englutine,
Ainsi que du mercure se lasse,
Vous verrez aller la paillasse
Du fourmaige tout en fumee.
-Le Second Paige : Et puis, la chose consommee,
En l'alambique on trouve[ra]
La pierre qui tantost fera
De tes oeufs argent de fourmaige.
-Le Mary : Et ! voila bon arqueminage :
J'auray des souliers sans permettre.
-Le Premier Paige : Puis fauldra la matiere mettre
Sur le feu ; et puis par art gent
En soufflant se fera l'argent,
Et le marc au sens s'en yra[58]. »

Le dialogue continue avec la réalisation de la recette, à laquelle participe le mari à qui les deux pages demandent d'agiter le mélange mis sur le feu et de souffler fortement. Il est question d'alembification, d'affinage au fourneau… La scène est interrompue par l'arrivée de l'épouse, qui fait fuir les deux accolytes, et tance vertement son mari, lequel s'obstine dans son opinion crédule :

« -Le Mary : Jehan ! si vous n'y fussiez venue,
J'eusse faict sans avoir dommage
Un gros Guillaume de fromage,
Un Martin d'oeufs avec l'ecalle
et un Gauthier philosophalle,
Avecques souliers d'arquemye[59].
-La Femme : Vuidez !
-Le Mary : Elle est mon ennemye
pour l'amour de ceste arquemuse.
Ainsi faict il qui s'i abuse[60]. »

L'alchimie est ici un objet de dérision, qu'il est probablement possible d'interpréter comme le symptôme d'un certain conservatisme social : la morale de la farce, finalement, revient à assumer qu'un pauvre qui ne dispose que d'œufs et de fromage à vendre pour s'acheter des souliers n'a pas de légitimité pour prétendre accéder, via l'alchimie, à de plus importantes richesses. Quelques

58 *Op. cit.*, p. 21-23.

59 Martin, Gauthier ou Guillaume sont des noms très courants à la Renaissance, on les retrouve dans de nombreuses expressions. Voir par exemple dans Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Didier, 1961, t. 5, « martin »p. 165-166 : « faire le prestre Martin » (se dit par comparaison au prêtre seul faisant lors de la messe les questions et les réponses) ; « faire ce que Martin fit à danser » (faire les plus grands efforts) ; « chien revenant du festin de Martin baston » (chien qui vient d'être battu). « Gautier et Guillaume » ou « Gautier ou Martin » sont des expressions courantes pour désigner n'importe qui, le premier venu (Huguet, Edmont, *Op. cit.*, Paris : Didier, 1950, t. 4, « Gautier », p. 281.

60 *Op. cit.*, p. 34.

décennies plus tard, l'alchimie apparaît dans deux ouvrages de Bonaventure Des Perriers destinés à un public plus lettré.

Bonaventure Des Périers (c. 1510-1543 ou 1544)[61]

Bonaventure Des Périers a utilisé à trois reprises l'alchimie comme sujet de ses histoires. Il est tout d'abord l'auteur du *Cymbalum mundi*, un ouvrage composé de quatre dialogues, dont le projet, qui a longuement été débattu par les commentateurs sans être totalement tranché, peut se résumer *a minima* par le désir d'offrir au lecteur une satire des travers de la société du premier XVIe siècle[62]. Cet ouvrage parut une première fois à la fin de l'année 1537, ce qui entraîna l'arrestation du libraire Jehan Morin par le Parlement de Paris à la demande de François Ier. La faculté de théologie saisie de l'affaire rendit un jugement mitigé : l'ouvrage n'était pas formellement hérétique mais assez pernicieux pour mériter sa suppression[63]. Notons au passage que Bonaventure Des Périers n'a pas été inquiété, ce qui est peut-être à mettre en relation avec sa position de valet de chambre de Marguerite de Navarre, la propre sœur du roi. Du fait de la destruction des exemplaires de l'édition de 1537, et probablement de ceux de l'édition de 1538, on ne peut pas tabler sur une influence de ce texte sur le public des XVIe et XVIIe siècle, mais seulement considérer le texte comme le résultat de la rencontre entre un contexte culturel et un auteur[64]. Le deuxième dialogue qui nous intéresse particulièrement, est intitulé *La Pierre philosophale*. Il met en scène Mercure, personnage principal des trois premiers dialogues, ici en tant que fondateur de l'alchimie, son compagnon Trigabus et des alchimistes qualifiés de « veaulx de philosophes », Rhétulus, Cubercus et Drarig. Rhétulus cache sous l'anagramme le nom de Lutherus, Cubercus celui de Buccerus c'est-à-dire le réformateur alsacien Martin Bucer (1491-1551), quant à Drarig, c'est l'anagramme de Girard qui désigne peut-être Érasme (Gerardus est le nom du père d'Érasme et peut à ce titre être considéré comme nom de famille) quoique les spécialistes ne soient pas tous tombés d'accord sur cette interprétation[65]. Il

61 Une édition d'une partie de ses œuvres paraît en 1544 avec la mention « de feu Bonaventure Des Périers » : Recueil des oeuvres de feu Bonaventure Des Périers, Lyon : J. de Tournes, 1544 (publié par Antoine du Moulin).

62 [Des Périers, Bonaventure], *Cymbalum mundi, en françoys, contenant quatre dialogues poetique fort antiques, joyeux & facetieux*, Paris : Jehan Morin, 1537. rééd. Lyon : Lyon : Benoist Bonnyn, 1538. Voir la préface que Laurent Calvié a rédigé pour sa réédition en français moderne de l'ouvrage : Des Periers, Bonaventure, *Cymbalum mundi*, Adaptation en français moderne, préface, notes et dictionnaire par Laurent Calvié, suivi de *Bonaventure Desperiers* par Charles Nodier, Toulouse : Anacharsis, 2002, p. 5-42.

63 *Op. cit.*, p. 7.

64 Un seul exemplaire de la première édition a survécu (Bibliothèque municipale de Versailles), deux de la deuxième édition (BnF et Musée Condé à Chantilly). Il n'y a pas d'autre édition avant le XVIIIe siècle.

65 Trigabus, c'est le trois fois gabeur, comprenons triple moqueur.
Concernant Rhétulus, voir le *Dictionnaire du Cymbalum mundi* de Laurent Calvié, *Op. cit.*, p. 132.
Concernant Buccerus, voir *Id.*, p. 113-114 et pour Drarig : *Id.*, p. 109.

semble donc que le sens profond renvoie à une critique de la religion, critique sur laquelle nous ne nous étendrons pas. Le truchement de cette critique repose en revanche ouvertement sur l'alchimie. Trigabus rappelle tout d'abord à Mercure le bon tour qu'il a joué aux alchimistes, en leur faisant connaître l'existence de la pierre philosophale et en la leur donnant après l'avoir brisée menue et répandue au beau milieu de l'arène du théâtre qu'ils avaient coutume de fréquenter. Depuis, les alchimistes la cherchent désespérément parmi le sable[66] :

> « L'ung se vante qu'il en a plus que son compagnon, l'autre luy dict que ce n'est pas de la vraye. L'ung veult enseigner comme c'est qu'il fault en trouver, & si n'en peut pas recouvrer luy mesmes. L'autre luy respond qu'il le scait aussi bien & mieulx que luy[67]. »

Les alchimistes sont ainsi représentés comme des enfants querelleurs et vantards, dont l'activité est très présente dans la société :

> « […] il n'y a court, rue temple, fontaine, four, molin, place, cabaret, ny bourdeau, que tout ne soit plein de leurs parolles, cequetz, disputes, factions, & envies[68]. »

La pierre philosophale est moquée comme une chose sans fondement :

> « Il est bien vray qu'il en y a quelques ungs (ainsi que j'ay ouy dire) lesquelz on estime en avoir trouvé des pieces [de la pierre philosophale], mais icelles n'ont eu aucune vertu ne proprieté, sinon qu'ilz en ont transformé des hommes en cigales, qui ne font aultre chose que cacquetter jusques à la mort, d'aultres en perroquetz injurieux, non entendans ce qu'ilz jargonnent, & d'aultres en asnes propres à porter gros faix, & opiniastres à endurer force coups de bastons[69]. »

Les alchimistes ne sont ainsi pas des trompeurs mais des trompés, qui persistent dans leur erreur quand bien même elle serait manifeste, car la pierre philosophale n'est pas accessible à l'homme, si tant est même qu'elle existe :

> « Il me semble qu'ilz [les alchimistes] ne sont gueres sages, monsieur, ne vous aussi. […] De se tant travailler & debatre pour trouver & choysir par l'areine de si petites pieces d'une pierre [philosophale] mise en pouldre, & de perdre ainsi leur temps en ce monde icy, sans faire autre chose que chercher ce que à l'aventure il n'est pas possible de trouver, & qui (peult estre) n'y est pas[70]. »

66 Il s'agit du *Theatrum mundi*.

67 [Des Périers, Bonaventure], *Cymbalum mundi, en françoys, contenant quatre dialogues poetique fort antiques, joyeux & facetieux*, Paris : Jehan Morin, 1537, rééd. Paris : Société des anciens livres, 1914 [rééd. photographique de l'édition de 1537, avec une préface de Pierre-Paul Plan], p. [16-17]. L'ouvrage n'est pas paginé, nous utilisons une pagination fictive partant de la page qui suit immédiatement la page de titre. Le deuxième dialogue occupe les pages 14 à 30.

68 *Id.*, p. 17. Bourdeau doit être compris comme bordel.

69 *Id.*, p. 18. Faix désigne le fardeau.

70 *Id.*, p. 24.

Gardons à l'esprit que la teneur réelle du dialogue porte sur la religion, sur la prétention à détenir la vérité en matière religieuse. L'efficacité de l'image repose nécessairement sur un point de vue concernant l'alchimie suffisamment partagé pour que le dialogue puisse être compris de tous et atteindre sa cible réelle, la religion. Le dialogue se poursuit entre Mercure, déguisé en vieillard, et les alchimistes, le premier développant un raisonnement pour retourner les prétentions des alchimistes et mettre en évidence l'inanité de leur espérance :

> « […] Ne doubtez vous point qu'il [Mercure] ne vous ait baillé quelque aultre pierre des champs, o[u], peult estre, de l'areine mesmes, & puis qu'il vous ayt faict à croire que c'est la pierre philosophale, pour se mocquer de vous, & prendre son passetemps des labeurs, coleres, & debatz qu'il vous voit avoir en cuydant trouver la chose laquelle n'est point !
> - Rhetulus : Ne dictes pas cela monsieur, car sans faillir c'estoit la pierre philosophale, on en a trouvé des pieces, & en a l'on veu certaines experiences[71].
> -Mercure : Vous le dictes, mais j'en doubte, car il me semble que si cela fust, vous feriez choses plus merveilleuses, veu la proprieté que vous dictes qu'elle a, & mesmement comme gens de bon vouloir que vous estes, pourriez faire devenir tous les pouvres riches, ou à tout le moins, vous leur feriez avoir tout ce qui leur est necessaire, sans truander[72]. »

Le dialogue se conclut par une morale :

> « […] l'homme est bien fol, lequel s'attend avoir quelque cas de cela qui n'est point, & plus malheureux celuy, qui espere chose impossible[73]. »

Rien dans ce texte n'indique que Bonaventure Des Périers soit familiarisé avec le vocabulaire ou les techniques alchimiques, en revanche on peut le créditer d'une certaine finesse psychologique à propos de la quête de la pierre philosophale et des déceptions qu'elle entraîne.

Bien qu'il soit mort en 1543 ou 1544, c'est en 1558 que paraît une série de 91 nouvelles sous le titre *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure Des Périers, valet de chambre de la royne de Navarre*[74]. Deux nouvelles traitent de l'alchimie et des alchimistes, la douzième intitulée « Comparaison des Alquemistes à la bonne femme qui portoit une potee de laict au marché », et la treizième intitulée « Du Roy Salomon, qui fit la pierre philosophale : & la cause pourquoy les Alquemistes ne viennent au dessus de leurs intentions ». La première de ces deux histoires a été reprise par Jean de la Fontaine dans la fable bien connue intitulée *La laitière et le pot*

71 C'est-à-dire : & l'on en a veu.
72 *Op. cit.*, p. 25.
73 *Op. cit.*, p. 30.
74 *Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure Des Périers, valet de chambre de la royne de Navarre*, Lyon: R. Granjon, 1558 ; nous avons utilisé la réédition de Lyon chez Guillaume Rouille en 1561, dans une version numérisée mis en ligne par le CESR : http://www.bvh.univ-tours.fr/Epistemon/B693836101_A489170.pdf

au lait, où la laitière est prénommée *Perrette*[75]. Des Périers semble s'amuser du parallèle qu'il dresse entre la laitière et les alchimistes. De même que la jeune laitière toute à ses rêves d'enrichissement est brutalement déçue par la perte du lait, de même les alchimistes sont systématiquement déçus :

> « CHACUN sait que le commun langage des Alquemistes est qu'ilz se promettent un monde de richesses, & qu'ilz savent des secretz de nature, que tous les hommes ensemble ne savent pas: mais à la fin tout leur cas s'en va en fumee. Tellement que leur Alquemie se pourroit plus proprement dire art qui mine, ou art qui n'est mie[76]. »

Et il clôt sa nouvelle sur l'identité de destin entre les alchimistes et la laitière :

> « Ainsi les Alquemistes, apres qu'ilz ont bien fournayé, charbonné, lutté, soufflé, distillé, calciné, congelé, fixé, liquefié, vitrefié, putrefié: il ne faut que casser un alembic pour le mettre au compte de la bonne femme. »

Cette dernière phrase témoigne de la connaissance d'une petite partie du vocabulaire utilisé par les alchimistes. Il est possible que cette connaissance relativement superficielle puisse correspondre à ce que des gens éloignés de l'alchimie pouvaient néanmoins connaître au milieu du XVIe siècle. Dans cette nouvelle comme dans le dialogue du *Cymbalum Mundi*, Bonaventure Des Périers manie la dérision à l'encontre des alchimistes qui cherchent la transmutation. Dans la nouvelle suivante, ses propos paraissent au premier abord moins hostiles à l'alchimie.

Cette nouvelle est fondée sur la reprise d'une histoire inspirée de légendes musulmanes et notamment d'un des premiers contes des Milles et unes Nuits, intitulé *Le marchand et le djinn*, dans lequel un pécheur ramène dans son filet un vase de cuivre, dont l'ouverture était fermée par du plomb marqué du sceau de Salomon[77]. Intrigué par ce vase et espérant qu'il renferme un trésor, le pécheur veut absolument l'ouvrir en forçant l'ouverture à l'aide de son couteau. Il libère ainsi un génie malfaisant que Salomon avait enfermé là depuis bien longtemps et qui menace de le tuer. Ce n'est que par ruse que le pécheur parvient à faire entrer à nouveau le génie dans le vase. Dans le

75 Il s'agit de la neuvième fable du septième livre du second recueil des *Fables*, édité en 1678. Bonaventure Des Periers n'est pas non plus l'inventeur de cette histoire, puisqu'il l'a empruntée à Nicolas de Pergame, un moraliste du XVe siècle (auteur du *Dialogus creaturarum, moralisatus, jucundus, fabulis plenus*, Gouda : Gerard Leeu, 1481), qui lui-même l'avait tirée d'un *exemplum* de Jacques de Vitry vers 1240, inspiré par une nouvelle du recueil de fables indiennes intitulé *Hitopadesha* dont Jacques de Vitry aurait pu prendre connaissance alors qu'il était évêque d'Acre [sur cette filiation du texte, voir : Vandendorpe, Christian, « Actions manquées et imaginaire », dans : Ouellet, Pierre, dir., *Action, passion, cognition d'après A.J. Greimas* , Québec : Nuit Blanche, 1997, p. 307-317, ici p. 307-310].

76 *Op. cit.*, p. 46.

77 D'autres sources plus ou moins liées à ce corpus de contes musulmans présentent également cette histoire. Voir : Basset, René, « Salomon (Solaiman) dans les légendes musulmanes », *Revue des traditions populaires*, 3 (1988), p. 353-359, 503, 537-538 (489-490b). Nous avons utilisé l'édition suivante : *Les Mille et une nuits*, éd. Par René R. Khawam, Paris : Phébus, 2001 (1ère éd. 1986), 4 vols., ici t. 1, p. 77-110.

récit de Bonaventure Des Périers, Salomon a obtenu la connaissance de la pierre des philosophes qui lui a donné la puissance d'enfermer les « gobelins », ici « les Rois, les Ducs, les Comtes, les Barons: les Colonnelz, Capitaines, Caporaux, Lancespessades, soldatz à pied & à cheval », dans une gigantesque cuve de cuivre enterrée[78]. La Terre débarrassée de « ces meschans & maudits vermeniers » se retrouve pleine de paix et d'amour[79]. Mais les générations passant et le souvenir de cette cuve s'étant estompé, un roi décide de bâtir une ville juste à son emplacement. Convaincu que la cuve redécouverte recelait un grand trésor, il la fait ouvrir et libère ainsi tous les diables, qui se répandent de par le monde. Avant d'en venir à la conclusion concernant l'alchimie, notons que la tradition biblique assure que Dieu a donné à Salomon un savoir immense[80]. Bonaventure des Périers indique tenir son histoire d'un livre de Marie la Prophétesse, « un livre qu'elle ha fait de la grande excellence de l'art : enhortant les philosophes, & leur donnant bon courage, qu'ilz ne desesperent point »[81]. On retrouve là une confusion classique entre Marie (ou Myriam) sœur aînée de Moïse et Aaron, et Marie la Juive, une alchimiste connue par l'intermédiaire de Zosime le Panopolitain qui, alors qu'il vivait vers l'an 300 de notre ère, la considère parmi les anciens philosophes[82]. Cette référence imprécise est difficilement vérifiable, on a mis sous le nom de Marie un certain nombre de textes alchimiques et nos recherches ne nous ont pas permis d'y retrouver cette histoire[83]. Il est d'ailleurs possible que cette référence alchimique soit inventée de toute pièce dans un esprit de blague, dans le mesure où au moins deux autres sources sont possibles. Dans la légende dorée de Jacques de Voragine, on en trouve une version rapide au milieu de la vie de sainte Marguerite :

> « Et il [le diable] ajouta que Salomon avait enfermé une multitude infinie de démons dans un vase et qu'après sa mort les démons jetaient du feu hors de ce vase ; les hommes croyant qu'un grand trésor se trouvait à l'intérieur, brisèrent le vase, et les démons qui en sortirent remplirent les airs[84]. »

78 *Op. cit.*, p. 48. Le terme de gobelins désigne normalement les génies malfaisants du folklore occidental. À d'autres reprises, l'auteur emploie le terme de « vermeniers » (voir note suivante), de démons ou de diables.

79 *Op. cit.*, p. 49. Vermeniers peut se comprendre comme désignant d'une manière générale la vermine (Chenevière, Franck, et Frank, Félix, *Lexique de la langue de Bonaventure des* Périers, Genève : Slatkine reprints, 1971, [1ère éd. Paris : Léopold Cerf, 1888] p. 200).

80 1 Rois, 5, 9-10 : « Dieu donna à Salomon une sagesse et une intelligence extrêmement grande et un cœur aussi vaste que le sable qui est au bord de la mer. La sagesse de Salomon fut plus grande que la sagesse de tous les fils de l'Orient et que toute la sagesse de l'Égypte. » (trad. de la Bible de Jérusalem). Sur l'habitude remontant à l'antiquité et se poursuivant ensuite d'invoquer Salomon pour conjurer l'action du diable, voir : Perdrizet, Paul, « ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΟΝ », *Revue des Études Grecques*, 16 (1903), p. 42-61.

81 *Op. cit.*, p. 47.

82 Raphael Patai en déduit qu'elle devait vivre au minimum deux générations avant Zosime. Voir : Patai, Raphael, *The Jewish Alchemists. A History and source* book, Princeton : Princeton University Press, 1994 (3e éd. : 1995), p. 60-91, ici p. 60.

83 Par exemple, ces deux textes disponibles à l'époque de Des Périers, le *Dialogue de Marie et d'Aros* ([Salmon, William], *Bibliothèque des philosophes chimiques*, édité par Jean Maugin de Richebourg, Paris : André Cailleau, 1740-1754, 4 vols., ici t. 1 (1740), p. 77-84) ; ou encore *Les sept visions de Marie la Prophetesse* (Kahn, Didier, éd., « Les sept visions de Marie la Prophétesse sur l'oeuvre de la pierre des philosophes », *Chrysopœia*, 2 (1988), p. 369-384).

84 *Sainte Marguerite*, dans : Voragine, Jacques de, *La Légende dorée*, édité sous la direction d'Alain Bourreau, Paris : Gallimard, 2004 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 500-504, ici p. 503.

On trouve également la même histoire dans un texte de la fin du XIIIe siècle, intitulé *les démons emprisonnés* au sein du dialogue de *Placides et Timeo*, dont l'auteur indiqué par certains manuscrits serait Jehan Bonnet[85]. Ce texte a été imprimé 13 fois avant 1538, ce qui indique sa popularité[86].

Des Périers, quand il reprend cette histoire, a pour objectif d'expliquer « La cause pour laquelle les Alquemistes ne peuvent parvenir au bout de leurs entreprinses [...] »[87]. Il présente l'époque de Salomon comme une sorte d'âge d'or que les démons auraient renversé :

> « De ce temps là y avoit force philosophes (car les Alquemistes s'appellent philosophes par excellence) d'autant que Salomon leur avoit laissé par escrit la maniere de faire la sainte pierre. Laquelle il avoit reduite en art, & s'en tenoit escole comme de Grammaire[88]. De mode que plusieurs arrivoyent à l'intelligence: attendu mesmes que les vermeniers ne leur troubloyent point le cerveau, estans enclos: mais si tost qu'ilz furent en liberté, se ressentans du mauvais tour que leur avoit joué Salomon en vertu de ceste pierre: la premiere chose qu'ilz firent, ce fut d'aller aux fourneaux des philosophes, & les mettre en pieces. Et mesmes trouverent façon d'effacer, d'esgraffigner, de rompre, de falsifier tous les livres qu'ilz peurent trouver de ladite science: tellement qu'ilz la rendirent si obscure & si difficille, que les hommes ne savent qu'ilz y cherchent. Et l'eussent volontiers abolie du tout: Mais Dieu ne leur en donna pas la puissance. Bien eurent ilz ceste permission d'aller & de venir pour empescher les plus savans de faire leurs besongnes: tellement que quand il y en ha quelqu'un qui prend le bon chemin pour y parvenir, & que telle fois il ne luy fault quasi plus rien qu'il n'y touche, voicy un diablon qui vient rompre un alembic, lequel est plein de ceste matiere precieuse: & fait perdre en une heure toute la peine que le povre philosophe ha prise en dix ou douze ans: de sorte que c'est à refaire: non pas que pourceaux y ayent esté, mais les diables, qui valent pis. Voylà la cause pourquoy on voit aujourd'huy si peu d'Alquemistes qui parviennent à leurs entreprises: non que la science ne soit aussi vraye qu'elle fust oncq: mais les diables sont ainsi ennemis de ce don de Dieu. Et parce qu'il n'est pas qu'un jour quelqu'un n'ayt ceste grace de la faire aussi bien, que Salomon la fit oncques: de bonne aventure s'il advenoit de nostre temps, je le prie par ces presentes qu'il n'oublie pas à conjurer, adjurer, excommunier, anathematiser, exorcizer, cabalizer, ruiner, exterminer, confondre, abismer ces meschans gobelins, vermeniers, ennemys de nature, & de toutes bonnes choses: qui nuisent ainsi aux povres Alquemistes: mais encores à tous les hommes, & aux femmes aussi, cela s'entend: Car ilz leur mettent mille rigueurs, mille reffus, & mille fantasies en la teste: voire & eux mesmes se mettent en la

85 Voir : Des Périers, Bonaventure, *Cymbalum mundi*, texte établi et présenté par Peter Hampshire Nurse, Genève : Droz, 1999, p. XXXVIII de l'introduction.

86 *Placides et Timeo ou Li secrés as philosophes*, édition critique avec introduction et notes par Claude Alexandre Thomasset, Genève : Paris, Librairie Droz, 1980, p. XXII-XXVIII.

87 *Op. cit.*, p. 47.

88 L'auteur évoque un temps paradigmatique, dans lequel un savoir nouveau peut être fondé. Le thème de la réduction en art est central à la Renaissance ; il s'agit d'augmenter le savoir des anciens, non pas dans la perspective contemporaine d'un savoir dont la progression n'a pas de limite, mais avec l'idée de compléter un savoir resté inachevé. Voir sur ce point : Dubourg Glatigny, Pascal, Vérin, Hélène, dir., *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008, et notamment l'introduction d'Hélène Vérin, p. 17-58.

> teste de ses vieilles sempiterneuses, & les rendent diablesses parfaites. Et de là est venu que l'on dit d'une mauvaise femme, qu'elle ha la teste au diable[89]. »

L'interprétation de ce passage doit sans aucun doute se faire à plusieurs niveaux simultanément. Au premier degré, il y a l'explication, que Des Périers prétend avoir lu dans un texte de Marie la Prophétesse, des raisons pour lesquelles les alchimistes ne parviennent pas à leurs fins. Les « vermeniers » une fois libérés ont corrompu leurs livres, interrompu leurs opérations et continuent de le faire lorsqu'un alchimiste s'avance sur la bonne voie. Ainsi, le fait que les « povres Alquemistes » n'aboutissent à rien, comme tout le monde peut le voir du temps de Des Périers, ne condamne pas l'alchimie comme fausse science. Des Périers termine sa nouvelle par une exhortation à celui qui, à l'instar de Salomon, serait néanmoins capable d'obtenir à nouveau la pierre des philosophes : qu'il l'utilise pour débarrasser de ces mauvais esprits tant les alchimistes que l'humanité entière.

Cette explication n'est pas suffisante, car on sent l'ironie dans tout le propos. Outre le fait que l'alchimie est un peu détournée, par exemple les textes d'alchimie ne se réfèrent pas à la capacité de se jouer des démons, nous sommes en présence d'une sorte de mise en boîte des alchimistes, pris à leur propre jeu dans les justifications de leurs échecs répétés. Zecaire s'est fait l'écho des explications alléguées par des alchimistes qui voulaient se persuader autant que persuader les autres d'être sur la bonne voie malgré les échecs évidents :

> « Les ungs disoient : si nous avions le moyen pour y recommancer nous ferions quelque chose de bon ; les autres : si nostre vaisseau eust tenu, nous estions dedans ; les autres : si nous eussions eu nostre vaisseau de cuyvre bien rond et bien fermé, nous avions fixé le mercure avec la lune. Tellement qu'il n'y en avoit pas ung qui fist rien de bon et qui ne fust accompaigné d'excuses[90]. »

À un troisième niveau, on peut aussi interpréter cette nouvelle comme une dénonciation plus générale des attitudes humaines, d'abord parce que l'auteur signale que le mal que font ces démons, assimilés à un moment de l'histoire avec les seigneurs et militaires, touche l'humanité entière, mais aussi en raison des connotations morales et religieuses sous-jacentes : c'est le manque de droiture et de piété, la discorde, qui permettent au diable de s'imposer dans le monde[91]. L'alchimie paraît à nouveau être le moyen, plus que le but, de l'expression d'une pensée sur l'humanité. C'est encore comme moyen, dans le domaine cette fois de la controverse religieuse, que Pierre Viret y a recours.

89 *Op. cit.*, p. 51-53.

90 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999, p. 113.

91 *Op. cit.*, p. 48 : « Commençant aux Empereurs des quatre coings de la terre. Puis fit venir les Rois, les Ducs, les Comtes, les Barons: les Colonnelz, Capitaines, Caporaux, Lancespessades, soldatz à pied & à cheval [...] ».

Pierre Viret (1510-1571)

Le réformateur vaudois Pierre Viret, a beaucoup écrit contre la foi catholique. Un ouvrage assez peu connu qu'il fit paraître en 1552, intitulé *La Physique papale, faite par maniere de devis, & par dialogues*, contient 5 dialogues visant à avertir les croyants contre l'inanité des cérémonies religieuses catholiques (« superstitions, singeries, idolatrie & blasphemes »)[92]. Le cinquième dialogue est intitulé *l'Alchimie, ou Pluton*[93]. L'alchimie est prise au sens figuré, c'est l'occasion pour Viret de faire apparaître tout le mal qu'il pense des attitudes et des pratiques du clergé catholique. Ce choix est révélateur de la place que l'alchimie occupait dans l'opinion publique. Nous pouvons cependant glaner un certain nombre d'informations sur la manière dont Viret se représente, au cœur du XVIe siècle, les alchimistes. Tout d'abord, les alchimistes ont la peau assombrie par le travail permanent devant le fourneau :

> « Car je voy les povres forgerons, les mareschaux & les alchymistes, qui soufflent le charbon, coustumierement halez du feu : en telle sorte que la peau de leur visage ressemble à celle des harens soretz : & sont tellement charbouillez & noiciz du charbon qu'ilz manient, & de la fumée, qu'ilz ressemblent à des Ethiopiens & à des Mores[94]. »

Notons que cette description physique est corroborée par Heinrich Cornelius Agrippa, dans son *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium* :

> « […] vous vous trouvez vieils, chargés d'ans, vestus de haillons, affamés, tousjours sentans le soulfre, taincts & souillés de suye & de charbon, & par le frequent maniement de l'argent vif devenus paralytiques, & n'ayans revenu que du nez tousjours distillant[95]. »

92 Viret, Pierre, *La Physique papale, faite par maniere de devis, & par dialogues*, [Genève?] : Jean Gérard, 1552. L'extrait provient de l'épître au lecteur, p. 4.

93 Ce dialogue va de la page 376 à la page 464.

94 *Op. cit.*, p. 376-377.

95 Agrippa, Heinrich Cornelius, *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium atque excellentia verbi Dei declamatio*, Anvers : Joannes Grapheus, 1530. Nous avons utilisé la traduction française: *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, traduction de Louis Turquet de Mayerne, [Genève] : Jean Durand, 1582, p. 463. L'intoxication par le mercure appelée l'hydrargie, notamment par l'inhalation de ses vapeurs, entraîne des lésions des centres nerveux qui peuvent effectivement conduire à une paralysie et à la mort. La dernière expression est un peu curieuse, elle fait probablement référence au nez de l'alambic. Dans un article très récent, **Abdelhak El Mostain** rappelait que « Au Xe siècle, le philosophe, médecin et alchimiste Avicenne décrivait ainsi ce qui correspond à un alambic : 'l'estomac est la cucurbite, la tête est le chapiteau et le nez est le réfrigérant par lequel s'écoule goutte-à-goutte le produit de la distillation' [Chaptal, Jean-Antoine, *Chimie appliquée à l'agriculture*. Tome 2, Paris: Madame Huzard, 1823] » ; voir : El Mostain, Abdelhak, « Et l'alambic créa l'eau de vie. Retour sur l'histoire technique de l'alambic », *e-Phaïstos*, 10-1 (2022), p. 1-20, ici p. 2 (https://doi.org/10.4000/ephaistos.9923).

L’alchimie est essentiellement ramenée à l’idée d’enrichissement, le clergé étant accusé de « faire l’alchymie, sans feu & sans forneau », et de craindre par dessus tout de devoir faire « la diete eux-mesmes, & l’alchymie avec les dens »[96].

La comparaison des prêtres avec les alchimistes tourne à l’avantage des premiers car l’alchimie est présentée comme vaine :

> « Mais combien qu’ilz [les prêtres catholiques] ont trouvé des inventions infinies, pour attraper argent : toutesfois ilz n’en eurent jamais point, qui leur apportast plus de gain, que le dieu Pluton & les forneaux de purgatoire : car ilz font là la pierre philosophale, & par iceux appovrisse tout le povre monde, le abusant, comme les Alchymistes deçoivent ceux qui s’amusent apres leurs fornaises. Mais ceux cy sont plus cautz & plus fins : car ilz s’enrichissent de la povreté des autres, & la pierre philosophale prens tousjours bien pour eux[97]. »

Pierre Viret a une vision sans nuance de l’alchimie, qui ne lui sert que de moyen de comparaison pour critiquer le clergé catholique. À la même époque, le naturaliste Pierre Belon se contente de critiquer, au nom du bon sens, des pratiques discutables autour de l’or potable dont il a été témoin.

Pierre Belon (1517-1564)

Pierre Belon, scientifique naturaliste et voyageur, protégé du cardinal de Tournon, est l’auteur d’un récit du voyage au Levant qu’il a entrepris entre 1546 et 1548 aux côtés de Monsieur d'Aramon, ambassadeur du cardinal de Tournon. Il a cherché dans ce récit à dénoncer les fausses croyances et à faire preuve d'un esprit rationnel qui l'amène à ne prêter foi qu'à ce qu'il a vu lui-même. Il se montre critique envers les trompeurs qui veulent vendre des remèdes d’or potable :

> « L'or mangé en quelque sorte que ce soit, entier, ou en limure, ou en feuille, ne peut nuire à la vie, comme font les autres métaux, mais plutôt conforte grandement le coeur et la vertu vitale. Et combien que les anciens Grecs n'aient rien écrit de telle vertu, toutefois les auteurs arabes l'ont trouvé par expérience. Mais à l'ombre de sa vertu, quelques trompeurs ont eu occasion d'en faire de très grands abus ; lesquels trompeurs, voulant avoir un nom plus excellent que de médecin, se sont fait appeler guérisseurs, feignant avoir trouvé quelque vertu nouvelle en l'or, et l'ont fait mâcher en doubles ducats par quelques jeunes enfants,

96 *Op. cit.*, p. 379. Faire l’alchimie avec les dents est une expression classique au XVIe siècle pour désigner le fait de s’enrichir en économisant jusqu’à sa nourriture. Voir aussi p. 449 : « […] ceste sorte d’alchymie, qui se fait en jeusnant & en espargnant ». Voir : Roch, Jean-Louis, « La mélancolie des pauvres dans la littérature française à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 33 (2017), p. 303-326, ici p. 316-317.

97 *Op. cit.*, p. 446. Pluton est le dieu de la richesse. Le thème des fourneaux de purgatoire revient régulièrement sous la plume de Viret. Il désigne ainsi toute l’économie du Salut, qui permet à l’Église de s’enrichir en offrant aux fidèles des moyens de racheter leurs péchés.

> les nourrissant à leur mode, et se faisaient réserver la salive pour faire user aux malades. Mais pource que ce sont tromperies évidentes, je suis d'opinion qu'ils n'en demeureront impunis[98]. »

Si Belon accepte l'idée que l'or ait des vertus thérapeutiques, il n'est pas prêt à tolérer les pratiques qu'il juge fantaisistes de la part des charlatans. On peut probablement considérer le fait de faire mâcher de l'or, métal inerte, non allergène et en quelque sorte comestible, à des enfants pour fournir leur salive à des malades, comme une sorte de pratique alchimique rudimentaire[99]. On sait combien dans le domaine de la santé, faute d'une médecine efficace, les charlatans ont rivalisé d'imagination. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'un chirurgien novateur tel que Paré n'ait pas tenu les alchimistes en bonne estime.

Ambroise Paré (1509 ?-1590)

Chirurgien de quatre rois, Ambroise Paré a construit sa carrière sur une pratique médicale peu embarrassée par l'alchimie :

> « Les alchemistes ont si grande opinion de ce maistre Jehan [le vif argent], que la plus part d'iceux l'ont couru à force d'or & d'argent, pour cuider l'arrester, & toutesfois n'en ont encore sceu venir à bout. Les riches en sont devenus pauvres, pour l'avoir soufflé, & les pauvres, ydiots, insencez, & tous eschirez[100]. »

La formule utilisée par Paré, « maistre Jehan », semble laudative. Il explique en effet que :

> « […] on peult dire est un maistre Jehan qui faict des choses grandes, & quasi miraculeuses, pourveu qu'on le sache bien manier à luy faire saulter le baston[101]. Car à peine se trouve-il homme, qui ce puisse vanter d'entendre sa nature & vertu, en tout & par tout[102] ? »

En revanche son jugement sur les alchimistes est sans appel : les riches s'appauvrissent, quand les pauvres sombrent dans le désordre mental. Cette critique se trouve également chez le poète Pierre Deimier, même si son jugement est en réalité plus nuancé.

98 Belon, Pierre, *Les Observations de plusieurs singularités & choses mémorbles, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie, & autres pays étranges, rédigées en trois livres, Paris : Gilles Corrozet, 1553. Nous avons utilisé l'édition donnée par Alexandra Merle : Belon du Mans, Pierre, Voyage au Levant (1553), Texte établi et présenté par Alexandra Merle*, Paris : Chandeigne, 2001, p. 163. Monsieur d'Aramon est Gabriel de Luels, baron et seigneur d'Aramon.

99 L'or est considéré comme un métal mou, on peut se demander néanmoins s'il est réellement susceptible d'être mâché.

100 Paré, Ambroise, *Les Oeuvres,... divisées en vingt-sept livres... reveuës et augmentées par l'autheur pour la seconde edition*, Paris : Gabriel Buon, 1598, livre 20, chapitre 47, p. 754. Nous n'avons pas pu consulter directement la première édition parue chez le même éditeur en 1575. Les éditions suivantes (notamment celles de 1585, 1595, 1599) portent « deschirez », ce qui renvoie au désordre mental.

101 Faire sauter le bâton signifie ici : préparer le mercure pour qu'il puisse avoir un effet thérapeutique (d'une manière générale, l'expression signifie obliger quelqu'un à faire quelque chose contre son gré).

102 *Ibid.*

Pierre de Deimier (c. 1580- c. 1618)

Pierre de Deimier, poète avignonnais qui a laissé une faible trace dans l'histoire littéraire, est surtout connu pour un ouvrage didactique de la fin de sa carrière, intitulé *Académie de l'art poétique*, dans lequel il formule sa vision d'une poésie moderne, et donne des conseils sur la bonne manière d'écrire des poèmes, ainsi que les écueils à éviter[103]. C'est l'occasion pour lui d'évoquer à deux reprises l'alchimie :

> « Il ne faut jamais enclorre son esprit en l'alchimie d' imaginations si fumeuses et desreiglees. Que si l'on se mesle par fois d'escrire ainsi quelque subject remply d'impossibilitez, il faut donner librement au poëme le nom d'enigme, ou de songe, afin qu'il ne possede pas injustement le nom d'un autre, et qu'en le lisant on ne s'ennuye pas de ce que l'on y treuvera de l'obscurité, puis que l'intelligence est tousjours recherchee en tout ce que l'on veut lire[104]. »

L'alchimie est prise ici comme l'exemple caractéristique d'une chose impossible et à ce titre vaine. Or, ce n'est pas la perception qui se dégage de la deuxième (et dernière) référence à l'alchimie :

> « […] il ne sera que bien seant au poëte d'user en ses poëmes des propres termes de l' art, ou de la science qu'il luy aviendra de toucher : surquoy, lors qu'il escrira sur quelque passage de l'alchimie, et qu'il usera de ces termes, *coagule, ignition, volatil, adustion, concotion, lotion, assanson, dessanson, rubifié, albifié, stridur, maleable, resoudre, terrefié, elixir, etc.* et ainsi des autres sciences ou disciplines suivant les termes dont elles sont pratiquees, il ne fera que fort proprement, car faisant ainsi, bien que ce soit avec des paroles esloignees de la connoissance populaire, toutefois ce ne sera point par le mouvement de quelque ambition qui le pourroit inciter à l' invention des mots [...][105]. »

L'alchimie est considérée, dans cette consigne donnée aux poètes, comme un exemple de science, qui dispose d'un vocabulaire propre, que l'auteur demande à ses confrères de respecter. Pierre de Deimier faisant peut-être exception à la règle semble distinguer l'alchimie transmutatoire, condamnée dans la citation précédente, et l'ensemble des pratiques de la matière auxquelles on donne à l'époque le nom d'alchimie.

103 Deimier, Pierre de, *Académie de l'art poétique, où par amples raisons, démonstrations, nouvelles recherches, examinations et authoritez d'exemples sont vivement esclaircis et deduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaicte connoissance de la poésie françoise*, Paris : J. de Bordeaulx, 1610. Voir : Goujet, Claude-Pierre, *Bibliotheque françoise ou Histoire de la litterature françoise*, Paris : Hippolyte-Louis Guerin, 1753, tome 15, p. 30-35 ; ainsi que : Gordon, Alex L., « Lire Ronsard en 1610 : la rhétorique restreinte de Pierre de Deimier », dans : *L'histoire littéraire: ses méthodes et ses résultats ; mélanges offerts à Madeleine Bertaud*, Genève : Droz, 2001, p. 121-130.

104 Deimier, Pierre de, *Op. cit.*, p. 263.

105 Deimier, Pierre de, *Op. cit.*, p. 478.

Une catégorie particulière de la littérature, caractérisée par son instantanéité, a également abordé le sujet de l'alchimie. Certains fascicules relevant de la littérature éphémère ont même parfois été entièrement consacrés à ce sujet.

2- L'alchimie dans la littérature éphémère

La littérature éphémère, constituée de textes courts imprimés rapidement, est une source intéressante pour qui s'intéresse à l'air du temps ou l'émotion du moment. Ces textes imprimés sans soin pour en réduire les coûts étaient généralement vendus directement dans la rue[106]. Ils ont rarement été collectionnés à l'époque de leur parution, sauf dans les domaines de la satire politique et de la chronique de cour plus ou moins scabreuse, c'est la raison pour laquelle ils sont devenus très rares. Ils peuvent aussi avoir été reliés avec des ouvrages plus volumineux et n'avoir pas d'existence propre dans les catalogues de bibliothèque. Littérature de l'instant, de la réaction à chaud, ces textes visaient le plus souvent des buts commerciaux (nous mettons de côté la littérature pamphlétaire), qui supposent la satisfaction du public. On peut donc penser qu'ils sont un témoignage, parmi d'autres, de l'état de l'opinion populaire urbaine au moins autant qu'ils ont pu contribuer à la façonner.

Plusieurs de ces textes de quelques pages font référence à Maître Aliboron. Un d'entre eux se rapporte partiellement à l'alchimie.

106 Pierre de l'Estoile signale régulièrement dans ses Mémoires-journaux en avoir acheté, et donne les prix. Par exemple le samedi 16 septembre 1606, il achète à Maître Guillaume cinq textes pour la somme de 5 sols : « J'ai baillé, ce jour, à Me Guillaume de cinq bouffonneries de sa façon, qu'il portait et distribuait lui-même, cinq sols ; qui ne valent pas cinq deniers, mais qui m'ont fait plus rire que dix sols ne valent » (cité par : Savare, Jean, « Maître Guillaume, fils d'apothicaire et bouffon du roi (XVIIe siècle) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 57 (1969), p. 401-410, ici p. 405). Ce prix pouvait probablement différer un peu selon les acheteurs, comme on peut le comprendre à l'occasion d'un autre achat le samedi 18 avril 1609, veille de Pâques : « Me Guillaume vendait ce jour, sur le Pont Marchand, la permission octroyée par lettres de Sa Majesté au Capitaine Marchant, pour la construction et parachèvement dudit pont (qui est une belle œuvre et d'embellissement singulier à la ville de Paris) qu'on voit, gravée en lettres d'or, dans un marbre noir posé, en cette Semaine Sainte, au commencement dudit pont, achevé le 1" de cet an 1609, qui est chose digne de remarque. Ce placard de Maître Guillaume est d'une feuille imprimée, où la moitié pour remplir la feuille est de guilleminerie, c'est-à-dire de glose et invention de ce grand personnage, qui me l'a vendue un sol, comme aux autres » (*Op. cit.*, p. 405). Alain Mercier estime le prix entre 1 et 5 sols « en fonction des acheteurs, et peut-être de l'auteur réel ou 'emprunté'. » (Mercier, Alain, *La Littérature facétieuse sous Louis XIII : 1610-1643, une bibliographie critique*, Genève : Droz, 1991, p. 23).

Le Discours de maistre Aliborum qui faict toutes choses et plusieurs autres. Avec la recette pour faire la vraye alchimie (1600)

Ce texte bref (8 pages non numérotées) et facétieux comporte une planche gravée représentant deux personnages, à gauche M. Aliborum vêtu comme un seigneur et regardant, à droite, M. Aliboronnesse, une jeune demoiselle tenant une fleur à la main[107]. Le nom Aliborum, ou Aliboron, paraît venir de la plante hellébore, considérée comme un remède universel, qui fut associée au nom de maître pour désigner les médecins puis, par un glissement sémantique, pour désigner ceux qui se mêlent de tout sans rien faire d'utile[108]. La Fontaine a popularisé dans une de ses fables l'assimilation d'Aliboron à un âne[109]. Le texte satirique dénonce la pratique de l'alchimie :

> « O vous souffleurs qui voulez practiquer
> Sur les metaux, & les sophistiquer,
> Pour decepvoir un chascun & chascune,
> Venez à moy, & veuillez applicquer,
> L'entendement, & à moy replicquer,
> Je vous diray la grand'voye commune :
> Aucuns ont dit, que la pierre n'est qu'une,
> Que chascun l'a, & ne le sçait-on mie,
> Et tel dit, qu'oncques n'en veit aucune,
> Mais moy, sans feu, aux dents fais l'alchemie[110]. »

L'attitude à l'égard de l'alchimie et des alchimistes est à l'image du fascicule entier, plein de facéties. Les alchimistes sont réduits au rôle de « souffleurs », terme à connotation péjorative témoignant d'un acharnement désespéré qui ne peut que « decepvoir un chascun & chascune », quelles que soient les voies empruntées. La seule façon de s'enrichir, sans feu ni fourneau, c'est de faire l'alchimie avec les dents, c'est-à-dire en économisant sa nourriture[111]. Une formule identique se retrouve dans un texte que Maître Guillaume a consacré à la pratique de l'alchimie.

---

107 Le titre complet est plus long : *Le Discours de maistre Aliborum qui faict toutes choses et plusieurs autres. Avec la recette pour faire la vraye alchimie. Plus la grande Confrairie des souls-d'ouvrer, & enragez de rien faire. Plus y sont adjoustez (car s'il est vray, il peut bien estre) les gaiges & salaires desdicts Confraires Souls-d'ouvrer, &c. Avec la valeur des Monnoyes de la dicte confrairie*, Lyon : par Bonaventure Nugo, 1600.

108 Pierre Jannet note qu'on lit dans le procès de Gilles de Rais (XVe siècle [vers 1440]) : « Il fera venir maistre Aliborum, entendant le diable par ce mot, *Intelligendo diabolicum per illud vocabulum*. » (Voir : Rabelais, François, *Oeuvres*, Édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec une notice et un glossaire par Pierre Jannet, Illustration de A. Robida, Paris : A la librairie illustrée, 1885-1886, 2 vols., ici t. 2, p. 396 du glossaire alphabétique).

109 La Fontaine, Jean de, *Fables*, I, 13 : « les voleurs et l'âne » (1668).

110 *Op. cit.*, p. 5.

111 Voir, dans ce chapitre, la partie concernant Pierre Viret.

La pierre philosophale (c. 1610)

Autre texte relevant de la littérature éphémère, *La pierre philosophale* est paru vers 1610 (après la mort de Henri IV) sous le nom de Maistre Guillaume[112]. Cet auteur est parfaitement connu, même si l'on ne le rencontre pas dans les histoires littéraires[113]. Il s'agit de Guillaume Marchand, natif de Louvier, qui commença sa carrière au service du cardinal de Bourbon comme cuisinier, puis passa au service d'Henri IV en 1594 en tant que fou du roi en titre d'office. Son rôle consistait à amuser le roi et la cour, en se moquant des uns et des autres, en rapportant des anecdotes qu'il glanait dans les cabarets qu'il fréquentait (où, inversement il rapportait les dernières nouvelles de la cour) et d'une manière générale en rendant compte au roi de l'état d'esprit de la population. Outre les revenus de son office, Maître Guillaume vendait lui-même des textes de quelques pages sur le Pont-Neuf, ce qui réglait le problème de l'autorisation royale (il n'y en avait pas, d'autant que lorsqu'il y a des mentions de nom d'éditeur et de lieu d'édition, ces mention sont souvent fantaisistes, par exemple "la veuve de l'auteur", "Julien le Dinde, Baron de l'artichaut"). On recense aujourd'hui plus de 70 textes, mais on estime le total à 3 fois plus[114]. Cependant on sait que se mélangent des textes écrits et vendus par Maître Guillaume lui-même, des textes écrits par d'autres auteurs mais vendus par Maître Guillaume (moyennant sans aucun doute une commission), et des textes édités après sa mort et parfois même de son vivant par des auteurs désireux de lui rendre hommage tout en profitant de sa notoriété[115]. Pour ce qui concerne notre texte, il semble être de la main de Maître Guillaume, ce que montrent les allusions aux relations qu'il entretenait avec le roi mais aussi le style littéraire, fait d'interpellations du lecteur, dans une langue mi-écrite mi-parlée, toujours avec une ironie mordante, qui s'accordent parfaitement avec les textes dont l'attribution à Guillaume n'est pas débattue par les spécialistes[116].

L'auteur explique qu'après le décès de son « bon amy », Henri IV, la cour était si froide qu'il dût recourir à toutes sortes de métiers, tout en devant « faire de l'alchymie avec les dents »[117].

112 *La Pierre philosophale de Maistre Guillaume, avec un bref advertissement à toutes sortes de personnes pour devenir bien tost riches*, s.l.n.d. [vers 1610]. Ce texte est reproduit en annexe.

113 Voir : Mathorez, Jules, *Notes sur Maître Guillaume, Fou de Henri IV et de Louis XIII*, Paris : Fontemoing, 1913 (Extrait de la "Revue des livres anciens", tome Ier, fasc. 3, décembre 1913) ; Savare, Jean, « Maître Guillaume, fils d'apothicaire et bouffon du roi (XVIIe siècle) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 57 (1969), p. 401-410 ; Lever, Maurice, *Le sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Paris : Fayard, 1983, en particulier p. 254-281.

114 Mathorez n'en recense que 47, parmi lesquels ne se trouve pas notre texte.

115 Par exemple, la *Satyre* de Maistre Guillaume, publiée sans mention de lieu en 1614 est en réalité la XIVe satire de Mathurin Régnier ; voir : Mercier, Alain, *La Littérature facétieuse sous Louis XIII : 1610-1643, une bibliographie critique*, Genève : Droz, 1991, p. 22.

116 J'ai notamment consulté : *La Consolation des mal-contens*, Paris : Pierre Menie, 1614 ; *La Metempsicose ou seconde vie de Maistre Guillaume au monde. Avec l'intrade, ou premiere partie de ses visions*, s.l., 1625 ; *Revelation de Maistre Guillaume estant une nuict au grand Convent des Cordeliers de Paris*, s.l.n.d.

117 Suivant la tradition, le fou de cour traitait d'égal à égal avec le roi (Lever, Maurice, *Le sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Paris : Fayard, 1983, p. 264). Par « cour si froide », il faut comprendre peu encline à lui permettre, par

Et c'est dans un certain désœuvrement qu'il finit par rencontrer un vieil homme, vêtu d'un habit de satin déchiré, qui promet de lui apprendre le métier d'alchimiste. L'insistance de ce vieil homme, peine à vaincre ses réticences :

> « O là ce dy-je, je ne suit poinct si grand sainct que Dieu me daigne donner ses inspirations : quant à moy je suis content de vivre, & qui vit honnestement n'a que faire de la mort : pour moy je n'ay que faire de tant de fatras, car je n'en viendrois jamais à bout ; je n'ay pas si bonne memoire, pour faire tant de façons : & puis d'estre riche je le voudrois bien estre, mais je ne voudrois devenir en dormant[118]. »

Pourtant il finit par succomber, mais encore une fois bien malgré lui :

> « & vous jure qu'à la porte de ce cabinet y avoit un fourneau où il me fit souffler dedans : & n'y eus pas plustost regardé que je senty je ne sçay quelle odeur qui me print par [p. 6] le nez comme de la moutarde bien forte & alors je me senty remply de je ne sçay quel entousiasme, qui me fit tout alchymiste, me peignit mille fantasies dans le cerveau, m'y fourra dix mille chymeres, avec autant d'esperance de devenir riche[119]. »

Tous ses efforts sont vains, il écrit ironiquement :

> « En fin je fus bientost sçavant, & plein de doctrine, de sorte que j'ay fait dis mille fois la pierre Philosophale, sans l'avoir jamais veuë, & si je suis devenu riche, je vous laisse à penser ; mais tout d'esperance[120]. »

Et plus loin :

> « En fin je vous puis asseurer que j'ay faict des petits miracles, semblables à celuy qui voulant ressusciter un mort, fit d'un vif un mort[121]. »

Le texte se termine par une morale : la pierre philosophale, c'est la richesse, et la richesse c'est l'argent ou les biens dont on dispose. Quant à ceux qui ne disposent pas d'argent, ils n'ont qu'à « faire l'Alchymie avec les dents, avec les mains, & avec les pieds comme j'ay fait bien souvent », c'est-à-dire à travailler sans s'occuper d'alchimie[122]. C'est un conseil de "père de famille". La position adoptée par Maître Guillaume dans ce texte comme dans l'ensemble de ceux qui portent son nom, est façonnée par le bon sens et un certain conservatisme. On a pu écrire qu'« […] il est le

ses tours et autres amusements, d'obtenir quelque rémunération. En réalité, on sait qu'après la mort d'Henri IV sa pension a été maintenue sous Louis XIII, au moins jusqu'en 1620 (il est probablement mort lui-même peu de temps après). Voir : Lever, Maurice, *Le Sceptre et la marotte…*, p. 266 et 269.

118 *Op. cit.*, p. 4 (pour retrouver les extraits dans leur contexte, voir : Annexes, deuxième partie, texte 8).

119 *Op. cit.*, p. 5-6.

120 *Op. cit.*, p. 6.

121 *Op. cit.*, p. 7.

122 *Op. cit.*, p. 8.

prototype du petit bourgeois épris d'ordre, défenseur des traditions saines et respectables, volontiers moralisateur, malgré son esprit caustique [...] »[123].

La critique de l'alchimie que fait Guillaume s'accompagne d'une maîtrise du vocabulaire et de la culture alchimique qu'on ne s'attend pas à trouver dans un texte de ce type. Il commence en décrivant une salle rue saint Antoine, remplie de matériel destiné à la pratique de l'alchimie :

> « […] une salle tant pleine de chandelles ; jamais je ne vy tant de verre, ny une telle verrerie. Je vous promets que s'il m'estoit permis de jurer, je feroy bien promesse qu'il y en avoir [*sic*] plus qu'il n'en pourroit dans le cloistre de messieurs les Cordeliers.
> Force alembics, chapes, cornues, matrats, pelicans, urinaux, retortes, recipians, tours, detours, & toute leur suite : jamais je n'en vy tant, sans le tais des rompus qui estoient en un coing, assez pour charger tous les Anges de Greve[124]. »

Quand le vieil homme lui révèle qu'il a déjà dépenser 30 000 florins dans la recherche de la pierre philosophale, Maître Guillaume cherche à s'éloigner, vite rattrapé par l'alchimiste :

> « […] mais luy qui avoit tousjours envie de me faire riche, me tire encore, & me dit, & comment Maistre Guillaume, que craignez vous ? Je vous montreray fidellement tout ce mestier, & veus que vous sçachiez que le plus souvent ceux qui sont apprentifs en sont les meilleurs maistres, car c'est un art inspiré de Dieu : & puis ce n'est pas rien peu de choses, nous cognoissons tout, & sommes les petits mignons de nature : outre ce que d'un escu nous en pouvons faire dix, pourveu qu'ils soient bien soufflez[125]. »

On retrouve ici trois des principales prétentions des alchimistes qui visent la transmutation : l'alchimie est un art inspiré par Dieu, qui permet de connaître les secrets de nature et suppléer à son action. La description du matériel et des motivations des alchimistes s'accompagne de l'évocation du nom des opérations et des matières utilisées :

> « Ah ! maistre Guillaume mon amy, dit-il, voyez je vous prie & puis vous en parlerez comme sçavant. Tenez, voila un fourneau de calcination, cestuy là de distillation, là de sublimation, cestuy de digestion, decoction, congelation, fixation, putrefaction, alteration, corruption, evaporation, mortification, revivification : voicy où je fay mes hamalgames, icy mes confections, compositions, conjonctions unions, additions, raisons, poids, mesures : voicy le secret des secrets, voilà le mercure des Philosophes, là leur soufre, icy leur arsenic, & puis tout de suite voicy de rang le Soleil, la Lune, Mars, Venus,

123 Lever, Maurice, *Le Sceptre et la marotte…*, p. 280-281. Cette remarque est aussi valable pour les autres fous en titre d'office à la même époque, Mathurine et Angoulevent.
124 *Op. cit.*, p. 3. Sur les « Anges de Greve », voir le texte en Annexe.
125 *Op. cit.*, p. 4.

> Saturne, Jupiter, leur fer, leur plomb, leur estaing, leur or, leur argent, leur cuivre, leur vif argent, voilà du sel ammoniac, du sel alchaly, de la couperose, du vitriol, de l'alun, du salpetre, du cynabre, de l'antimoine, du sublimé, du precipité, du tartre, du borax […][126]. »

De nombreux auteurs ou textes sont cités, et pas simplement les noms que la tradition rattache depuis le Moyen-Âge à l'alchimie mais également des auteurs de la fin du XVIe siècle comme D. Zecaire ou Giovanni Bracesco, voire un recueil du tout début XVIIe siècle, le *Theatrum chemicum*[127] :

> « Il me meine en son cabinet qui estoit tout plein de beaux & bons livres, comme Aristote, Platon, Socrates, Pythagoras en la Tourbe, Rasis, Geber, le grand Rosaire d'Arnaul [*sic*] de Villeneufve, la Cavicule [*sic*], Avicenne, Albert le Grand, Paralelse [*sic*], Raimon Lulle, Zachaire, le Conte Bernard de la marche Trevizanne, Jean de Meun, autrement Jean Clopinel, la Fontaine des amoureux de science, Flammel, la Complainte de nature aux faux alchymistes, sa defence, Jean Aurel Augurel de la facture de l'or, Giovani Braschesco da Jorci novi en son explication sur Geber, Hermes Trismegiste, Theaernus [*sic*] Chymicum, Miracula Chymica, Rupecissa, Morianne [*sic*], Philippe Rouillac, Mahomet, Rogiero Bacconne, & toute ceste cabale de ces messieurs les philosophes aussi confus, que difficiles en leurs equivoques, & enygmes. »[128]

Des procédés techniques sont même évoqués dans des termes assez précis :

> « Et moy sur les metaux, & point de pierre Philosophale : & dessus l'or & autant pour le brodeur : apres l'argent, autant en porte le vent : & dessus le fer, il estoit trop crud, trop chaud, & me brusloit : je prends le plomb, par ce que Geber me dit que c'est le secret des Philosophes, & qu'il est or en son interieur : & autant d'or que de poires cuites : aussi faut-il du souffre, & du mercure pour ceste science. Et moy je prends du souffre & du mercure, je chauffe & rechauffe : & je ne treuve rien que du cynabre : & je me rue sur le corail, & sur le baume : & autant que devant : en fin j'ay fait dix mille fois la pierre Philosophale, & de dix mille sortes : de façon que je suis devenu un des plus riches espingliers de mon païs : mais c'est tout en peinture[129].
> Ne pensez pas rien que je me moque, car il est bien vray. Je n'eu pas soufflé six bonne fois, que je voy venir mon noir comme une teste de corbeau, ainsi que

126 *Op. cit.*, p. 4-5.

127 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx,* Anvers : Guillaume Silvius, 1567 (réédité de nombreuses fois).
Bracesco, Giovanni, *De Alchemia dialogi duo*, Lyon : Godefroy et Marcel Beringen, 1548 [traduction de l'ouvrage en italien paru en 1544 à Venise sous le titre : *La Espositione di Geber philosopho di misser Giovanni Bracescho*]. *Le deuxième des deux dialogues, intitulé Lignum vitae, dialogus secundus* a été réédité dans une nouvelle traduction de Guglielmo Grataroli dans : *Verae alchemiae, artisque metallicae, citra aenigmata, doctrina...*, Bâle : Henric (Heinrich) Petri et Petrus Perna, 1561.
Theatrum chemicum, Ursel : Lazare Zetzner, 1602, 4 vols.

128 *Op. cit.*, p. 5.

129 Le cinabre est effectivement un sulfure de mercure que l'on trouve dans la nature.

> Raimon Lulle le nomme : & moy courage : je souffle encore, je lave, je relave : & dans peu de temps je voy voler mon aigle celeste, comme Paracelse m'avoit dit : puis je poursuy & voila mon vieil Roy qui sort tout jeune & excellent de beauté : & autant pour maistre Guillaume, mais tout à bander. Croyez que j'en ay bien abattu : j'avoy dix mille sortes de feu, comme d'Egypte, de Perse, feu d'air, feu d'eau, feu vapoureux, digerant, continuel, actif, passif, non comburant, à un degré, à deux degrez, à trois, à quatre, à cinq, à six, à sept, à huict : & tousjours maistre Guillaume bruslé & noircy […][130]. »

On peut considérer à la lecture de ce passage que Maître Guillaume a été au contact d'alchimistes à Paris : soit qu'il ait lui-même tenté les opérations qu'il évoque dans les termes habituels qu'utilisent les alchimistes, ou bien qu'il se soit contenté de s'inspirer des propos qu'il entendait de leur bouche. Il ne devait pas être très difficile pour Maître Guillaume de fréquenter des alchimistes, y compris à la cour du roi. Henri IV avait auprès de lui le baron du Pont qu'il envoyait à travers le royaume de France et au-delà à la recherche de secrets alchimiques[131]. Trois de ses médecins se sont illustrés par leur activité alchimique : Roch le Baillif, Turquet de Mayerne et Joseph Du Chesne sieur de la Violette[132]. Ces pratiques ont perduré sous Louis XIII, et l'on sait qu'au début du règne de Louis XIV l'alchimie faisait encore l'objet d'un mécénat royal. Mais pourquoi dans ce cas la conclusion moralisante de Guillaume le conduit-elle à conseiller de se détourner de l'alchimie ? Ce n'est pas parce que dans son esprit l'alchimie serait en soi une idée folle (comme la littérature a coutume de le répéter), mais plutôt parce que sa pratique ne doit pas être laissée à ceux qui n'en ont pas les moyens, et pour qui c'est uniquement l'espérance de grandes richesses. On retrouve dans sa critique ironique, une défense du conservatisme social. On est loin de la posture subversive du fou des cours médiévales. Un texte paru une douzaine d'années plus tard semble mettre à nouveau l'alchimie en avant, mais il s'agit cette fois d'une alchimie fantasmée et critiquée.

La vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte (après 1622)

En dépit du titre qu'il porte, l'alchimie n'est pas le vrai sujet de ce texte mais juste un prétexte à faire sourire le lecteur facétieux. Divers indices sont semés pour l'y inciter. Le titre est visiblement la parodie du titre d'un ouvrage de Gilles de L'Angélique : *La Vraye pierre*

130 *Op. cit.*, p. 6-7.

131 Voir : Secret, François, « Réforme et alchimie », *Société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186, ici p. 178-179.

132 Voir en particulier les 3ème et 4ème parties de l'ouvrage de Didier Kahn : Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007 (« Cahier d'humanisme et Renaissance », 80).

philosophale de médecine[133], paru en 1622, ce qui nous indique que le texte que nous analysons a été publié peu de temps après 1622. Ce clin d'oeil donné à un texte d'alchimie vise à tourner en ridicule l'espoir qu'il fait naître : il est fait mention du moyen de devenir riche à bon conte (et non à bon compte), car c'est bien d'un conte qu'il est question. Le titre complet du fascicule de 6 pages renforce l'idée d'un mystère révélé au lecteur : *La vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte. Le tout espuisé d'une prophétie authentique, traduicte en François de la fiole hebraique de Solomon, ou sont enfermez sept esprits qu'il evoqua des planettes, jusques au jour du Jugement*[134]. La 'prophetie' annonce, dans une confusion parodiant les textes cryptés, le thème du conte : un mari cocu :

> « La Prophétie.
> L'Acteon[135] demeurant aux bornes
> Du bis sept benedicité
> Guerira du mal de ses cornes
> Par bois qui remet la santé[136]. »

L'adresse au lecteur qui ouvre le texte renforce l'idée d'une révélation qui lui est faite pour s'enrichir à peu de frais (notons au passage l'ironie de la formule) :

> « Benevole lecteur, il est question maintenant, d'affuster ses lunettes aux oreilles, pour mieux entendre (ainsi que dit Panurge) le moyen de devenir riche, & à peu de frais, qui n'est autre chose que la vraye pierre philosophale, que je vous aprens fort ingenieusement, par ce mien petit oposcule [*sic*], si prealablement, que de tirer la consequence des premisses, vous deniez percevoir humainement la petite histoire que je galope vous desduire, s'il plait à celuy qui à [sic] fait les constellations & les planettes[137]. »

Le conte dont il est question, situé dans l'Angleterre médiévale, rapporte l'histoire d'un cavalier français attiré par une princesse anglaise admirable en tout point, et qui débordant d'amour

133 L'Angélique, Gilles de, *La Vraye pierre philosophale de médecine, heureusement trouvée par le moyen de l'alliance des sept planettes dominatrices, conservatrices et protectrices des corps humains, vérifiée par les... effets miraculeux de la confection angélique…*, Paris : L. Boulanger, 1622. Sur ce rapprochement, voir: Weber, Romain, « Canards facétieux ? Pour une redéfinition de la notion de canard », dans: Liebel, Silvia et Arnould, Jean-Claude, *Canards, occasionnels, éphémères : « information » et infralittérature en France à l'aube des temps modernes*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en septembre 2018, Publications numériques du CÉRÉdI, "Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054)", n° 23, 2019, annexe 1. URL: http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?canards-facetieux-pour-une.html. Voir notre étude de ce texte dans le chapitre 3 de la première partie de ce travail.

134 *La vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte. Le tout espuisé d'une prophétie authentique, traduicte en François de la fiole hebraique de Solomon, ou sont enfermez sept esprits qu'il evoqua des planettes, jusques au jour du Jugement*, Imprimé à Salemanque, jouxte la coppie fraischement apportée de chez l'Imprimeur des Catadupes, *s. l. n. d.*

135 Actéon, petit-fils d'Apollon, a été transformé en cerf par Diane qu'il regardait se baigner nue, et finit dévoré par ses propres chiens qui ne le reconnaissent pas.

136 *Op. cit.*, en page de titre.

137 *Op. cit.*, p. 3.

fait tout pour entrer au service de son mari comme maître d'hôtel. La dame, une fois séduite, trouve un stratagème pour éloigner son mari : elle lui explique que son maître d'hôtel lui a fait des avances, et qu'il ne tient qu'à lui d'aller le surprendre, dans le jardin où elle lui a dit d'aller l'attendre. Le mari enfile les habits de sa femme pour mieux tromper le maître d'hôtel puis va le guetter longuement au-dehors. Pendant ce temps, ce dernier rejoint s'ébattre avec sa maîtresse, avant de sortir lui-même armé d'un bâton, puis feignant de voir la dame (c'est le mari déguisé), il lui adresse des coups de bâton en lui reprochant sa perversité. Le mari battu se trouve ainsi content de constater la loyauté de son maître d'hôtel (et accessoirement de son épouse). Cette histoire est, au demeurant, assez connue. Édouard Fournier a fait remarquer que ce texte était une imitation abrégée d'une nouvelle du *Décameron* de Boccace[138], elle-même inspirée par un fabliau intitulé *La borgeoise d'Orleans*[139]. C'est cette version du conte dont s'est probablement également servi La Fontaine pour son conte *Le Cocu battu et content*[140].

La morale qui justifie la référence à l'alchimie est amusante, le terme d'alchimie est pris d'une manière générale comme n'importe quel moyen de gagner de l'argent :

> « […] je veux conclure par là, *in modo & figura*, que qui gueriroit tous les cocus depuis l'Orient jusques en Occident, & depuis le Septentrion jusques au Midy, sans y conter ceux des antipodes en [p. 7] telle forme de proceder, seulement à une portugaloise par teste, il deviendroit plus riche & opulent que tous les faiseurs de pierre philosophale du Peru. Je me recommande.[141]. »

La proposition purement théorique consiste à considérer que si on guérissait la souffrance des cocus en se faisant payer, on s'enrichirait plus que « tous les faiseurs de pierre philosophale du Peru » : jusqu'au bout de ce conte l'alchimie est dévalorisée, car le Pérou étant le pays des mines d'or on considère que la transmutation en or y est inutile. On peut considérer comme relevant de la même veine satirique un texte paru seulement quelques deux ans après et intitulé *Le vray secret et invention de la pierre philosophale*.

138 La 7e nouvelle de la 7e journée.

139 Barbazan, Étienne, *Fabliaux et contes des poëtes françois des XIIe, XIIIe, XIVe & XVe siècles*, Paris : Vincent, 1756, 3 vols., ici t. 3, p. 161.

140 Fournier, Édouard, *Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris : P. Jannet, 1856, t. 5, p. 359-364.

141 *Op. cit.*, p. 6-7. Une portugaloise est une « Grosse piece d'or frappée en Portugal, du poids d'une once trois deniers au titre de 23 carats 3 quarts. Ces espèces d'or ont eu cours en France bien avant sous le règne de Louis XIII. » [Jaucourt, Louis chevalier de, notice « Portugaise ou Portugaloise (monn.) », dans : *L'Encyclopédie*, 1751 (1ère éd.), t. 13, p. 157].

Le vray secret et invention de la pierre philosophale, trouvée dans l'escuelle de bois, contre la commune opinion des philosophes (1624)

En 1624, paraissait un de ces textes courts[142] dont l'alchimie, entre autres disciplines, est le prétexte à railler les insuffisances de la nature humaine. L'auteur est resté caché sous l'anonymat des initiales : « faict par de L. P. », bien insuffisantes pour pouvoir tenter une identification, d'autant que la seule mention d'origine, invérifiable, est Paris, sans nom d'éditeur[143]. Alain Mothu qui l'a édité pour la revue *Chrysopœia* l'a qualifié d'*unicum*, conservé à la bibliothèque Jacques Villon de Rouen (fonds Leber)[144]. C'était, semble-t-il, le cas quand nous sommes allés le consulter à Rouen il y a une vingtaine d'années, et d'ailleurs un seul exemplaire est mentionné dans le catalogue imprimé du fonds[145]. La consultation récente du catalogue en ligne de la bibliothèque rouennaise fait cependant apparaître un deuxième exemplaire, sous la cote Lebercp-50 relevant donc du même fonds Leber[146]. Cette rareté est le signe du caractère éphémère de ce type de brochure, et l'indication du fait que nous connaissons aujourd'hui probablement une infime partie de ce qui a été publié.

Les alchimistes y sont naturellement moqués :

> « […] ses resveurs philosophes, philosophes de la seconde fournée, qui jour et nuict travaillent et alambiquent continuellement leurs esprits au fourneau de ses resolutions philosophiques, lesquelles ne consistent qu'en une pure et vraye imagination, qui ne leur produict autre fruict que Chimeres, et Hypocentaures[147]. Ils suivent l'ombre au lieu du corps, prennent l'apparence pour la verité. Bref, ils ont tellement la tête emburluquoquée de circonbilivaginations et opinions erronées, que quand on leur mettroit le doigt sur la lettre, comme on dit en commun proverbe, neantmoins doutent de tout, tant sont maistrisez de l'authorité de ce mot, *Philosophi est dubitare*[148].»

Le vocabulaire, en partie emprunté à Rabelais, vise à faire sourire aux dépens des alchimistes présentés comme ayant perdu la raison. Le cœur du texte est une apologie burlesque du

142 *Le vray secret et invention de la pierre philosophale, trouvée dans l'escuelle de bois, contre la commune opinion des philosophes*, faict par L. P, à Paris, 1624.

143 Alain Mercier a recensé ce texte parmi les textes mis sous le nom de maître Guillaume (Mercier, Alain, *La littérature facétieuse sous Louis XIII : 1610-1643, une bibliographie critique*, Genève : Droz, 1991, p. 341, n° 811).

144 Mothu, Alain, « Une petite satire de l'alchimie sous Louis XIII : *Le vray secret et invention de la Pierre Philosophale, trouvee dans l'escuelle de Bois* », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p.669-673.

145 Leber, Jean-Michel Constant, *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber*, Paris : Techener, 1839-1852, 4 vols, t. 1, p. 370-371 (cote 2404). La brochure figure en treizième position dans un recueil factice de « facéties anciennes ».

146 Tandis que l'exemplaire identifié dans le catalogue imprimé apparaît sous la cote : Leberp-2404-13.

147 L'hippocentaure est lui-même une chimère, c'est-à-dire un animal fabuleux, demi-homme demi-cheval.

148 Mothu, Alain, « Une petite satire de l'alchimie... », p. 671. « Emburluquoquée » siginifie entêtée d'une idée, tandis que « circonbilivaginations » est un mot forgé désignant l'action de tourner autour. La formule latine finale peut être traduite par : douter est le fait du philosophe.

vase précieux où se trouve la pierre philosophale : l'« escuelle de bois ». L'érudition exagérée ne veut que railler les érudits, l'alchimie étant moquée au même titre que les mathématiques, l'astrologie ou l'école péripatéticienne. Il est intéressant de noter que c'est l'alchimie qui est mise en avant dans le titre, preuve que sa moquerie était plus susceptible d'attirer des lecteurs que la critique des autres disciplines. Voici ce qui la concerne :

> « Ouy, imaginez-vous, Monsieur l'alchimiste ou empyrique, qui est proprement à dire sublimateur de feu, venant de ce mot grec πύ[ρ] πυρός, qui d'un commencement distilera, calcinera, tirera plusieurs essences de metaux (choses assez plaisante et agreables à l'abord) puis continuant par les voyes prescrites et limitées, penetrera plus avant dans les secrets de Nature, jusques au lieu desiré, où pensant trouvé le pot au roses, et venir au mot intitulé, *fiet aurum, inveniet nihil, inventum usque requiret*, comme dit Juvenal[149] ; Il a trouvé rien avec grands frais, et consommation de son bien ; de sorte que nous approchons de nostre *Escuelle de bois*. N'estant point encores satisfait en sa curiosité, sur la croyance qu'il aura failly en son proceder à remarqué quelques couleurs et accidents predestinez en l'Œuvre. Derechef recommencera, jouant de son reste, recourant tout le mesme circuit du Zodiaque, y adjoustant où diminuant selon les signes qu'il a recognus, sur l'esperance de jouir de celle Pierre qui est mot de l'Art, rencontrera le mesme rien, et une partie de son bien perduë, l'autre reduicte en fumée, luy estant encores quelque petite somme de deniers, comme de cinq ou six liards[150]. Monsieur le philosophe se trouvant en un marché, après avoir jetté l'oeil sur toutes les denrées, pour tout et dernier refuge et azile, prendra l'*Escuelle de Bois*, de laquelle il se saisira, disant, *J'ay bien cherché celle pierre, et si elle est assez facile à trouver*[151]. »

La confusion étymologique sur le mot « empyrique » n'est probablement pas volontaire, en revanche l'auteur joue sur le mélange des bribes d'informations sur l'alchimie qui devaient circuler auprès du public de cette littérature informelle : distiller voire calciner par le feu, travailler sur les métaux dans le but d'obtenir de l'or. À la dénonciation traditionnelle de l'appauvrissement provoquée par la quête de l'or s'ajoute la critique du recours, régulièrement attestée dans les textes alchimiques, à l'astrologie comme guide pour déterminer les moments de l'œuvre. Le dénouement attendu repose sur le principe de l'équivalence : la « vraye pierre philosophale » est le « souverain bien », c'est-à-dire ce qui est « grandement utile et necessaire pour l'entretien de la vie »[152], et c'est en dernier ressort l'« escuelle de bois », véritable « souverain bien ».

149 Le mot feu en grec au nominatif dans l'édition porte fautivement un sigma au lieu d'un rhô. Étymologiquement, empirique vient du terme grec ἐμπειρία qui désigne celui que l'expérience guide. La citation de Juvénal peut être traduite ainsi : On produira de l'or, on ne trouvera rien mais on continuera à chercher. Cette formule ne semble pas se trouver dans les *Satires*. Notons simplement dans la quatorzième Satire, un vers sur le thème de la cupidité : « Crescit amor nummi, quantum ipsa pecunia crescit » : Son amour de l'argent augmente à mesure que sa fortune augmente (Juvénal, *Satire* 14, 140).

150 Le liard, valant le quart d'un sou, correspond à trois deniers.

151 Mothu, Alain, « Une petite satire de l'alchimie... », p. 672.

152 *Idem*, p. 673.

La littérature générale présente enfin un certain nombre de mentions de l'alchimie, faites non pas dans le but d'en donner une opinion, mais plutôt de se servir de l'alchimie pour porter un jugement sur la société de l'époque[153].

3- L'alchimie au détour de la littérature

Nous avons rassemblé dans cette partie les mentions brèves de l'alchimie de la part d'auteurs qui, à une exception près, se sont peu intéressés à l'alchimie. Ces mentions quasi spontanées, au détour d'une phrase ou d'une pensée, peuvent être l'occasion d'entendre des points de vue qui n'ont pas été façonnés par les raisonnements ou les discussions. L'alchimie est parfois juste mentionnée, dans des énumérations visant à décrire le caractère hétéroclite de la société. On retrouve ainsi chez Rabelais (1494 ?-1553) parmi une liste facétieuse de titres d'ouvrages présentés dans une librairie : « Le Boutavent[154] des alchymistes »[155]. Et dans sa *Pantagrueline prognostication pour l'an 1533*, on retrouve les alchimistes dans une liste d'escrocs de tout poil :

> « À Mars, comme bourreaux, meurtriers, adventuriers, brigans, sergens, records de tesmoings, gens de guet, mortepais, arracheurs de dens, coupeurs de couilles, medicins de triquenicque qui se font kadeler par les rues, renieurs de Dieu, allumetiers, boutefeux, ramonneurs de cheminées, francz taupins, charboniers, alkimistes, pinsemailles : feront ceste année de beaux coups, mais aulcuns d'iceux seront fort subjectz à recepvoir quelque coup de baston à l'emblée[156]. »

Chez Ronsard (1524-1585), l'hymne à Mercure est l'occasion de distinguer deux facettes du dieu, un côté bon et un côté mauvais, selon la qualité des personnes qui lui sont associées. Du mauvais côté, l'énumération commence par l'alchimiste, marchand, courtier, et se clôt par une liste de voleurs de toutes sortes :

---

153 Un dernier texte aurait pu figurer dans cette partie puisqu'il appartient à la littérature éphémère. Intitulé *La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale* (1612), il ne se sert pas de l'alchimie comme d'un prétexte à une récréation littéraire, mais vise à détourner les lecteurs de sa pratique. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de l'évoquer dans le chapitre suivant.

154 Le boutavent est une fortification avancée.

155 Rabelais, François, *Pantagruel*, édité par V.L. Saulnier, Genève : Droz, 1965 (« Textes littéraires français »), chap. 8 [7], p. 39.

156 Rabelais, François, *Pantagrueline prognostication pour l'an 1533*, édité par Michael Andrew Screech, Genève : Droz, 1974 (« Textes littéraires français »), chap. 5, p. 16.
Les mortes-payes (« mortepais ») sont les troupes royales de garnison chargées de défendre les places-fortes. Leur nom vient de ce que les soldats sont payés en temps de paix comme en temps de guerre. Le terme peut aussi désigner n'importe quel employé qui continue d'être payé sans assurer de fonction régulière.
Le terme « triquenicque » est l'équivalent de notre « truc », et désigne des choses sans importance et sans valeur.
Kadeler est peut-être un équivalent de chadeler, signifiant conduire, mener (Godefroy).
On appelait francs-taupins les francs-archers, un corps militaire de roturiers essentiellement au XVe siècle, qui avaient la réputation de se terrer à la manière de taupes au moindre signe de danger.
La maille étant la menue monnaie de billon, subdivision du denier), le pincemaille est un avare, peut-être ici un voleur.

« Courrier je te salüe, & tes vertus cognues,
Seigneur des carrefours des places et des rues,
Tresbon entre les bons, & qui mauvais effais
Verses quand tu es joint avecques les mauvais,
Alquemiste, marchand, couratier & le Prince
De ceux qui ont les mains subjettes à la pince,
Bazané, fantastic, retiré, songe-creux,
Aux pieds toujours au guet, aux poulces dangereux[157]. »

De même, dans une compilation de textes satiriques et souvent lestes, réunis et imprimés en 1609 par le libraire Antoine Du Brueil sous le titre *Les Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps*, se niche une pièce versifiée anonyme intitulée *Inventaire d'un courtisan*[158]. C'est l'occasion d'une énumération cocasse des biens d'un courtisan incapable de payer ses dettes et qu'un sergent est venu saisir. Au milieu de l'énumération on peut lire :

« […]Un fer pour friser les moustache,
Des gauffres, un peigne, un panache
Dont il se pare quelquefois
Allant à la maison des Roys,
Un petit allambic de cuivre
Deux chevilles de luth, un livre
Ou tous les jours à son lever
Il veut sa fortune trouver,
En la pierre philosophale[159]. »

Le plus souvent, les mentions de l'alchimie obéissent à des objectifs plus définis. Nous les avons réunis en trois catégories : l'alchimie comme objet de comparaison, en tant que pratique artisanale parmi d'autres, ou encore, et c'est le plus courant, comme un simple objet de réprobation.

L'alchimie comme objet de comparaison

Marguerite de Navarre (1492-1549) semble avoir très peu mentionné l'alchimie dans son œuvre. On peut cependant mentionner un des passages des *Prisons* dans lequel elle y fait référence :

157 Ronsard, Pierre de, « Les Œuvres (1584) », dans *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1967 (« Société des textes français modernes »), t. 18, 1 : "Hymnes X : De Mercure", p. 265-274, ici p. 271, vers 131-138. Le terme « bazané » désigne des populations d'Europe du Sud avec une connotation péjorative.

158 On connaît très peu de choses au sujet d'Antoine Du Brueil. La notice de la BnF donne seulement les indications suivantes : « Également colporteur. Se marie peu avant 1610. Exerce en même temps que son père l'imprimeur-libraire Antoine I Du Brueil à partir de 1612, et probablement aux mêmes adresses. Obtient le 3 oct. 1633 des lettres de colporteur qui sont confirmées le 23 mars 1645 ».
Les Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps par A. D. B. Parisien, Paris : Anthoine du Brueil, 1609, f. 72r.-76r. Nicole Cazauran écrit : « D'après F. Lachèvre, l'auteur en serait Bouteroue ou Berthelot (Les Recueils collectifs de poésies libres et satiriques… depuis 1600… jusqu'à 1626, p. 394). » (Cazauran, Nicole, *Catherine de Médicis et son temps dans "La Comédie humaine"*, Genève : Droz, 1976, p. 420 note 55).

159 *Op. cit.*, f. 74r.

« Las ! mon amy, qui sont ces troys lyens
De la prison où vous trouvez tous biens ?
L'ung qui vous tient le cueur charnel captif,
C'est ung lyen qui est fait d'argent vif,
Environné de cent mille beaultez
Soubz qui pitié couvre ses cruaultez ;
[…] L'autre lyen qui vous tient par les yeulx,
Sans vous souffrir de les lever aux cyeulx,
Il est d'or fin, si bien fait et si riche
Que vostre œil plus qu'en ung lieu ne se fiche,
Soit au prouffit, à la richesse ou gaing,
Sans regarder ny Dieu, ny le prochain,
Bien que richesse, or et argent Dieu fist
Pour en user, et non pour le prouffit
Particulier ; mais en lieu d'en user,
Ce fort lyen vous en fait abuser
En vous ostant la joye de ce monde,
Pour ne veoir plus Avarice l'immunde[160]. »

L'objet de ce passage du livre II des *Prisons* de Marguerite de Navarre est l'amour. La poétesse développe ici une perspective un peu désabusée qui fait de l'amour le véhicule d'une dérive inévitable, conduisant dans les prisons de l'infidélité et de la quête de jouissances condamnables. L'argent vif, premier de trois liens, est un rappel des opérations de l'alchimie et de la vanité des espoirs qu'elles font naître (« qui vous tient le cueur charnel captif »). Le deuxième lien est l'or, qui n'est plus ici le signe solaire de la perfection, mais plutôt le symbole de la cupidité, une critique classiquement faite aux alchimistes[161]. L'alchimie est ainsi utilisée par Marguerite de Navarre comme un repoussoir.

Rabelais, qui évoque à plusieurs reprises l'alchimie dans son œuvre, l'a comparée avec le fonctionnement de la digestion. Après avoir décrit la manière dont les organes du corps humain collaborent pour produire le sang qui les fait vivre, il écrit :

> « Lors quelle joye pensez vous estre entre ces officiers, quand ilz ont veu ce ruisseau d'or, qui est leur seul restaurant ?[162] Plus grande n'est la joye des alchymistes, quand apres de longs travaulx, grand soing et despense, ilz voyent les metaulx transmuez dedans leur fourneaulx[163]. »

160 Marguerite de Navarre, *Les Prisons*, Édition et commentaire par Simone Glasson, Genève : Droz, 1978, livre II, p. 125, vers 839-866. L'ouvrage a été rédigé vers 1547 (Voir l'édition de S. Glasson p. 11).

161 Le troisième lien que nous n'analyserons pas ici est constitué « d'escarboucles et de rubiz, enchassez en des boucles de fin acier et de trespuyssant fer ».

162 Les officiers sont les organes du corps, tandis que le ruisseau d'or est le sang.

163 Rabelais, François, *Le Tiers-livre*, édité par M.-A. Screech, Genève : Droz, 1974 (« Textes littéraires français »), chap. 4, p. 50.

Cette comparaison est l'occasion de donner de l'alchimie une image positive. Ce n'est pas le cas chez Ronsard. Décrivant l'état de grâce dans lequel l'amour peut nous plonger, Ronsard introduit une comparaison avec le mercure qui, chauffé, se vaporise et disparaît :

> « Mon corps est plus léger que n'est l'esprit de ceux
> Qui vivent, en aimant, grossiers & paresseux :
> Et tout ainsi qu'on voit s'évaporer Mercure
> Au feu d'un Alchymiste, & s'en-voler en rien :
> Ainsi dedans le ciel mon corps qui n'est plus mien,
> Alembiqué d'Amour s'en-vole de nature[164]. »

Ronsard reprend ici le thème de l'inanité de l'alchimie : l'alchimiste transforme sur le feu le mercure « en rien », et donc perd son investissement de départ[165]. Dans le même ordre d'idée, Montaigne (1533-1592) convoque l'alchimie comme exemple de raisonnement impossible, au milieu de problèmes de logique :

> « Pareillement qui presupposera une fisselle egalement forte par tout, il est impossible de toute impossibilité qu'elle rompe ; car par où voulez vous que la faucée commence ? Et de rompre par tout ensemble il n'est pas en nature. Qui joïndrait encore à cecy les propositions geometriques qui concluent par la certitude de leurs demonstrations le contenu plus grand que le contenant, le centre aussi grand que sa circonférence, et qui trouvent deux lignes s'approchant sans cesse l'un de l'autre et ne pouvant jamais, et la pierre philosophale, et quadrature du cercle, où la raison et l'effect sont si opposites, en tireroit à l'adventure quelque argument pour secourir ce mot hardy de Pline, "solum certum nihil esse certi, et homine nihil miserius aut superbius[166]. »

De même, alors qu'il cherche dans son *Apologie de Raymond Sebond* à démontrer que l'interprétation d'un texte parfaitement honnête peut entraîner des compréhensions erronées, Montaigne a recours à une anecdote présentée comme personnelle, dans laquelle un ecclésiastique férue d'alchimie s'est convaincu qu'il était possible de trouver dans la Bible des passages favorables à cette pratique :

> « Un personnage de dignité, ne voulant approuver par authorité cette queste de la pierre philosophale où il est tout plongé, m'allegua dernierement cinq ou six passages de la Bible, sur lesquels il disoit s'estre premierement fondé pour la decharge de sa conscience (car il est de profession ecclesiastique) ; et, à la verité, l'invention n'en estoit pas seulement plaisante, mais encore bien proprement accomodée à la deffence de cette belle science[167]. »

---

164 Ronsard, Pierre de, *Les Œuvres*, t. 1 (1578), dans : *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1959 (« Société des textes français modernes »), t. 17, 2 : "Les amours d'Eurymedon et de Calliree", p. 144-165, ici p. 146, vers 43-48.

165 Le mercure se vaporise au dessus de 356°C.

166 Qu'il n'est rien de certain que l'incertitude, et rien de plus miserable et plus fier que l'homme (Pline, *Histoire naturelle*, II, 6). Cette traduction est donnée par Montaigne lui-même dans les éditions publiées de son vivant : Montaigne, Michel de, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »), II, 14, p. 611.

167 Montaigne, Michel de, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »), II, 12, p. 585-586.

La conclusion de Montaigne est sans appel : la justification de l'alchimie par la Bible relève de l'« invention » plaisante, et s'accorde particulièrement bien à l'alchimie, qualifiée ironiquement de « belle science » et autre invention plaisante ! Alors qu'il évoque le fait que les imposteurs choisissent de préférence des sujets incertains, c'est encore à l'alchimie, associée en cela aux diseurs d'avenir et aux médecins, qu'il fait référence :

> « Le vray champ et subject de l'imposture sont les choses inconnuës. D'autant qu'en premier lieu l'estrangeté mesme donne credit ; et puis, n'estant point subjectes à nos discours ordinaires, elles nous ostent le moyen de les combattre. À cette cause, dict Platon, est-il bien plus aisé de satisfaire, parlant de la nature des Dieux, que de la nature des hommes, par ce que l'ignorance des auditeurs preste une belle et large carriere et toute liberté au maniement d'une matiere cachée. Il advient de là qu'il n'est rien creu si fermement que ce qu'on sçait le moins, ny gens si asseurez que ceux qui nous content des fables, comme Alchymistes, Prognostiqueurs, Judiciaires, Chiromantiens, Medecins, "*id genus omne*"[168]. »

Il est vrai que les abus sont favorisés par une crédulité générale, qui ne permet pas de juger les pratiques selon leur valeur mais selon leur usage ; l'alchimie transmutatoire en est l'archétype :

> « [...] on ne regarde plus ce que les monnoyes poisent et valent, mais chacun à son tour les reçoit selon le pris [p. 560] que l'approbation commune et le cours leur donne. On ne plaide pas de l'alloy, mais de l'usage : ainsi se mettent egallement toutes choses. On reçoit la medecine comme la geometrie ; et les batelages, les enchantemens, les liaisons, le commerce des esprits des trepassez, les prognostications, les domifications et jusques à cette ridicule poursuitte de la pierre philosophale, tout se met sans contredict[169]. »

Mentionnons encore un quatrain cité par Pierre de l'Estoile pour l'année 1586. Les parisiens, et en particulier le clergé en veulent au pape (Sixte V, appelé ici Xyste) et au roi Henri III, de s'être entendus sur l'aliénation du temporel de l'Église de France jusqu'à concurrence d'une rente de cent mille écus. Cette opposition s'est manifestée au travers d'un certain nombre de libelles plus ou moins injurieux :

> « Philosophes souffleurs, vous estes tous vaincus,
> l'élixir est trouvé par Henri et par Xyste;
> L'un a soufflé le feu, l'autre, bon alquiniste,
> À fait d'un peu de plomb deux millions d'escus[170]. »

168 Et les autres choses du même genre. Montaigne, Michel de, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »), I, 32, p. 215.

169 Montaigne, Michel de, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »), II, 12, p. 559-560.

170 L'Estoile, Pierre de, *Registre-Journal du règne de Henri III*. t. V (1585-1587), édité avec une introduction et des notes par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève : Droz, 2001 (« Textes littéraires français »), p. 182.

Il faut comprendre par « bon alquiniste » l'escroc qui, à la différence des praticiens que l'on rencontre ordinairement, a réussi par d'autres méthodes, en l'occurrence une manœuvre financière, à produire un gain inouï.

Nous avons essayé de trouver des traces de l'utilisation à l'oral des comparaisons mettant en jeu l'alchimie. Nous ne sommes pas parvenu à en trouver dans les recueils de sermons pour notre époque, en revanche on en trouve deux exemples dans le *Recueil des Remonstrances faites en la cour de Parlement de Paris aux ouvertures des plaidoiries* par Jacques Faye d'Espeisses (1543-1590), juriste et avocat général au Parlement de Paris à partir de 1580. Le premier se trouve dans la deuxième remontrance faite à l'ouverture du Parlement à Pâques 1582 :

> « Tout ainsi que les Alchimistes apres que sur un fondement nul, ils ont longtemps cherché en vain la pierre philosophale, sont contraints à la fin du jeu pour se cuider r'avoir, recourir à la fausse monnoye. Ainsi ceux qui faute de sçavoir, se sont longtemps morfondus en ce barreau, sont contraints à la fin pour ne demeurer point inutiles, inventer mil pouretez, non point pour aider la justice, mais pour attraper quelque havee, au tres-grand deshonneur de nostre ordre. Ainsi font les escumeurs de mer : n'ayant pas un vaisseau assez fort pour naviger [*sic*] jusques au Perou, ils se mettent à detrousser les passans[171]. »

Le second a été donné lors de la neuvième remontrance après la Saint-Martin de l'année 1586 :

> « Mais dira quelqu'un, ce que vous nous proposez, sont-ce Idees ou choses faisables ? Sçait-on pas bien que ce haut degré d'Eloquence est un pas quasi inaccessible aux personnes de nostre profession, mesmement au siecle auquel nous sommes, trop diverti d'occupations ? N'est-il point à craindre que cuidant nous y animer vous ne nous faciez faire comme les Alchymistes, lesquels se voyans decheus de pouvoir atteindre au but qu'ils s'estoyent follement promis, se jettent à la fausse monnoye ? Ainsi que ne pouvant arriver au riche port que vous nous proposez, nous n'eschouyons sur la fausse Eloquence, c'est à dire sur le babil et la jaserie, qui desja ne gaste que trop ce lieu[172] ? »

Ces deux exemples fonctionnent de la même façon, l'alchimie étant vaine et littéralement ruineuse, elle ne peut conduire qu'à la tentative de produire de la fausse monnaie. On peut ainsi constater que le recours à l'alchimie dans les comparaisons renvoie le plus souvent à la même perception négative que nous avons déjà observée dans les textes qui lui faisait une plus grand place. L'alchimie dont il s'agit ici est l'alchimie transmutatoire, considérée comme une chimère. Dès lors que l'alchimie est considérée comme un ensemble de techniques utiles pour l'artisanat, le point de vue est nettement moins hostile.

171 Faye d'Espeisses, Jacques, *Recueil des Remonstrances faites en la cour de Parlement de Paris aux ouvertures des plaidoiries. Plus adjousté à la fin les Remonstrances du Seigneur de Pybrac*, La Rochelle : Hierosme Haultin, 1592, p. 28-29.

172 *Idem*, p. 168.

Dans un passage célèbre de *Gargantua*, Rabelais décrit l'éducation de Gargantua les jours de pluie. Il s'agit de lui faire connaître les arts mécaniques :

> « Ou alloient veoir comment on tiroyt les metaulx, ou comment on fondoyt l'artillerye ; ou alloient veoir les lapidaires, orfevres et tailleurs de pierreries, ou les alchimistes et monoyeurs, ou les haultelissiers, les tissotiers, les velotiers, les horologiers, miralliers, imprimeurs, organistes, tincturiers et aultres telles sortes d'ouvriers, et, par tout donnans le vin, aprenoient et consideroient l'industrie et invention des mestiers[173]. »

L'alchimie est placée au centre de l'énumération de métiers artisanaux diversifiés, associée à l'art de faire la monnaie. Cette perception positive de l'alchimie se retrouve également dans un texte de Pierre de Ronsard intitulé les *Discours des misères de ce temps*, dans lequel le poète dénonce la folie de prédicateurs inquiétants, et notamment d'un artisan métallurgiste de métier, qualifié ici de « vrai alchimiste », ce qu'il faut sans nul doute comprendre comme un alchimiste ne recherchant pas la transmutation en or mais simplement le travail sur les métaux :

> « L'un se disoit sainct Jean l'Evangeliste,
> Qui se vantoit (fantastique d'esprit)
> D'avoir dormi au sein de Jesus-Christ.
> Bien que son art fust de fondre le cuivre,
> Vray Alchimiste, & qu'il apprint à vivre
> Aux idiots : luy-mesmes ne sceut pas
> Vivre pour luy, ny prévoir son trespas
> Soit qu'il mourust par vice ou par simplesse[174]. »

Chez Jean de Sponde, qui s'est initié à l'alchimie à l'occasion d'un séjour à Bâle entre 1580 et 1583, une opération alchimique de coupellation de l'or vise à mettre en évidence le caractère inaltérable de l'or, à l'image de l'amour que l'auteur ressent pour la femme aimée :

> « Ce bel or qui nous donne un si bel argument,
> Ne se va tant soit peu dans le feu consumant,
> Et d'autant plus ce feu dans son ardeur persiste,
> Tant plus encor cet or s'anime et luy resiste,
> Et mille fois remis dans le plomb qu'il soustient
> Plus brillant et plus beau mille fois il revient :
> Mon amour est de mesme, et tous les maux qu'il treuve
> Ne lui servent de rien que d'une vive espreuve,

173 Rabelais, François, *Gargantua*, édité par Ruth Calder, M.-A. Screech ; préfacé par V. L. Saulnier, Genève : Droz, 1970 (« Textes littéraires français »), chap. 22, p. 157. Les tissotiers sont des tisserands, les velotiers sont des fabricants de velours et les miralliers sont des fabricants de miroirs.

174 Ronsard, Pierre de, *Les Œuvres* (1584), dans *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1967 (« Société des textes français modernes »), t. 18, 1 : "Discours des misères de ce temps", p. 165-168, ici p. 166, vers18-25.

Dont le brasier, encor qu'il se sente cuisant,
Luy fait l'ame plus nette et le front plus luisant.
Mourez, mes vers, mourez, puis que c'est votre envie.
Ce qui vous sert de mort, me servira de vie[175]. »

La coupellation est une opération artisanale classique pratiquée par les orfèvres notamment et tous ceux qui manipulent l'or, monnayeurs, enlumineurs… Elle consiste à purifier l'or en oxydant les métaux inférieurs comme le cuivre. Ce texte daté de 1597 est assez éloigné dans sa teneur des lettres que Sponde a échangées avec Théodore Zwinger une quinzaine d'années auparavant, qui montraient que leur intérêt commun pour l'alchimie allait à l'époque au-delà de la simple curiosité intellectuelle et livresque ; ils avaient en effet tous les deux réalisé des expériences au fourneau. Certaines de ces lettres analysées par François Ruchon témoignent de l'enthousiasme de Jean De Sponde, persuadé d'avoir trouvé la bonne méthode et d'avoir pu transmuter un marc d'argent en or, mais demandant avec insistance de l'argent à Zwinger pour pouvoir réaliser l'œuvre entière. Cette correspondance s'achève brutalement en 1583, Sponde quitte assez rapidement Bâle et semble cesser de s'intéresser à l'alchimie transmutatoire, pour ne conserver de l'alchimie que sa dimension technique et artisanale[176].

La dernière catégorie regroupe les attaques directes contre l'alchimie, qui ne passent pas par des comparaisons, mais visent à donner un point de vue en quelques mots.

L'alchimie réprouvée

On trouve chez Rabelais, dans son *Pantagruel*, le personnage d'un alchimiste escroc en la personne de Panurge, revendiquant sa capacité à convaincre les crédules :

« Un jour je trouvay Panurge quelque peu escorné et taciturne, et me doubte bien qu'il n'avoit denare[177] : dont je luy dys : "Panurge, vous estes malade, à ce que je voy à vostre physionomie, et j'entens le mal : vous avez ung fluz de bourse. Mais ne vous souciez : j'ay encores six solz et maille, qui ne virent oncq père ny mère, qui ne vous fauldront non plus que la verolle, en vostre necessité." À quoy il me respondit : "Et bren pour l'argent ! Je n'en auray quelque jour que trop : car j'ay une pierre philosophalle, qui me attire l'argent des bourses, comme l'aymant attire le fer[178]. »

175 Sponde, Jean de, « Les Amours » [1597], dans *Œuvres littéraires suivies d'Ecrits apologétiques avec des Juvenilia*, édités par Alain Boase, Avant-propos de Marcel Raymond, Genève : Droz, 1978 : Elégie, p. 75-79, ici p. 77, vers 71-82. Les *Amours* sont des œuvres de jeunesse éditées de façon posthume. Sur Jean de Sponde, voir : Schmidt, Albert-Marie (éd.), *Poètes du XVIe siècle*, Paris : Gallimard, 1953 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 877-878. Ruchon, François, « Essai sur la vie de Jean de Sponde 1557-1595 », dans : Ruchon, François, Boase, Alan, *La vie et l'oeuvre de Jean de Sponde*, Genève : Pierre Cailler, 1949, p. 13-81, ici p. 25-34.

176 Ruchon, François, « Essai sur la vie de jean de Sponde 1557-1595 »…, p. 26-34.

177 Argent.

Dans un texte satirique intitulé *Le Philosophe de court* (1547)[179], Philibert de Vienne, originaire de Troye et un temps avocat à la Cour du parlement de Paris, se fait l'écho de la présence de l'alchimie dans les cours princières. L'œuvre propose plus globalement une relecture ironique des vertus et des savoirs nécessaires à la vie de courtisan. Sous sa plume, Prudence est devenue le savoir des arts divertissants, qui relève pour partie d'une catégorie que la critique moderne qualifie de pseudo-sciences :

> «Il y a autres infiniz gens, curieux en autres mile petites folies les plus inutiles du monde, et neantmoins ilz cuydent estre prudens et bien cognoissans, comme Astrologues, Divinateurs, Magiciens, Alkimistes, combien que ces derniers sont les biens venus pour ceste heure, mais je croy qu'ilz ne dureront pas long temps[180]. »

L'alchimie fait partie des mille petites folies inutiles selon Philibert de Vienne, qui semble y voir l'effet d'une mode, peut-être sous l'influence de Catherine de Médicis dont on connaît le goût pour les magiciens et les astrologues et qui fit venir à la cour le fameux Côme Ruggieri[181]. Pour le courtisan, savoir un peu d'alchimie peut-être utile :

> « Il sufit sçavoir de tout cela pour en parler seulement quelque peu et deviser en compagnie. Le reste ne sert de rien à nostre vertu, ains nuist, et empesche que nous puissions aquerir ceste honnesteté à laquelle devons tous tendre[182]. »

L'alchimie devient, sous la plume de Philibert de Vienne, un objet de conversation qu'il est utile au courtisan de développer, à condition de ne pas s'y laisser prendre, sous peine d'y abandonner toute idée de vertu et d'honnêteté. Le jugement est beaucoup moins favorable chez

178 Rabelais, François, *Pantagruel*, édité par V.L. Saulnier, Genève : Droz, 1965 (« Textes littéraires français »), chap. 12 [17], p. 96.

179 Philibert de Vienne, *Le Philosophe de Court*, Lyon : Jean de Tournes, 1547 (rééd. Paris : Estienne Groulleau, 1548). Nous ne connaissons de Philibert de Vienne que ce qu'il a écrit dans l'édition de ses poésies et traductions. Ces éditions nous permettent seulement de situer son activité entre 1542 et 1547. Voir le travail de Pauline M. Smith : Smith, Pauline M., « Le Philosophe de Court : Philibert de Vienne, Cicéron et Castiglione. Les avatars d'un idéal », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 54 (1992), p. 461-472 ; du même auteur, l'introduction à son édition critique (voir note suivante). Voir également : Porter, A. H., « Philibert de Vienne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 27 (1965), p. 702-708.

180 Philibert de Vienne, *Le Philosophe de Court*, éd. critique avec introduction, commentaire et glossaire publiée par Pauline M. Smith, Genève : Droz, 1990 («Textes littéraires français»), p. 109-110.

181 Sur l'intérêt de Catherine de Médicis pour la magie et la divination, voir : Béhar, Pierre, *Les Langues occultes de la Renaissance. Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVIe siècle*, Paris : Desjonquères, 1996, p. 63-89, 125-126. Selon Béhar (note 24 du chap. 4, p. 276), Ruggieri serait arrivé à la cour de France en 1571, mais Eugène Defrance estime que Ruggieri était à la cour de France bien avant la date de 1571, date à laquelle Vincenzo Alamanni, ambassadeur en France du prince héritier de Toscane, y signale sa présence (Defrance Eugène, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens envoûteurs : Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIe siècle*, Paris : Mercure de France, 1911, p. 193). Michaud dans sa *Biographie universelle* va jusqu'à écrire : « Ruggieri (Côme), astrologue florentin, vint en France à la suite de Catherine de Médicis, toujours bienveillante pour les gens de cette espèce. » (Michaud, Louis-Gabriel, éd., *Biographie universelle ancienne et moderne*, nouvelle édition, Paris : C. Desplaces, 1843, t. 37, p. 65). Catherine a quitté Florence pour la France en 1533, Ruggieri qui est mort en 1615 devait être trop jeune en tout cas pour la suivre dès cette époque.

182 Philibert de Vienne, *Le Philosophe de Court*, éd. Critique…, p. 110.

Noël Du Fail dans ses *Propos rustiques* (1549), où les « alkimistes » sont associés aux « logiciens » en tant qu'experts de la contrefaçon et du discours trompeur[183].

Le portrait que dresse Joachim Du Bellay (1522 ?-1560) de l'abbé Bonnet dans ses *Divers jeux rustiques, et autres œuvres poétiques parus en 1558* met en évidence la vacuité de l'alchimie et l'erreur dans laquelle se fourvoient les prétendus transmutateurs. Il n'est pas certain que ce Bonnet représente un personnage historique, il s'agit peut-être plus d'une figure burlesque. Son épitaphe succède à l'épitaphe d'un petit chien puis d'un chat. Dans le début de cette épitaphe, l'abbé Bonnet est présenté comme un "docteur sans titre", prétendant à tous les savoirs (et particulièrement la philosophie, la caballe, la magie, l'astrologie, l'hébreux, le caldéen...) sans en avoir étudié aucun. Voici ce que Du Bellay nous dit de son rapport avec l'alchimie :

> « […] Bonnet fut de l'Académie
> De ceulx qui souflent l'alchumie,
> Et avoit souflé tout son bien,
> Pour multiplier tout en rien.
> Bonnet sçavoit donner au verre
> La couleur d'une belle pierre :
> Bonnet sçavoit un grand thrésor,
> Bonnet sçavoit un fleuve d'or,
> Et avoit trouvé des minières
> De métaulx de toutes manières.
> Bonnet avoit deux pleins tonneaux
> [p. 113] De bagues, de pierres, d'anneaux,
> D'or en masse, et parloit sans cesse
> De ses biens et de sa richesse[184]. »

C'est une critique amusante mais néanmoins sans complaisance : la finalité de l'alchimie est de multiplier tout en rien, et toutes les richesses dont l'alchimiste parle sans cesse n'ont de réalité que dans ses paroles ! Dans la préface restée longtemps inédite à l'*Hécatombe de Diane*, Agrippa d'Aubigné (1552-1630) règle d'un vers son compte à l'alchimie. Déplorant que la France soit envahie par « cette peste d'ignorence »[185], il constate que :

> « Le vulgaire fasche et pique
> Ceulx qui aime la musique
> Et poussent le lut divin,

183 Du Fail, Noël, *Propos rustiques*, texte établi d'après l'édition de 1549, introduction, notes et glossaire par Gabriel-André Pérouse et Roger Dubuis avec la collaboration de D. Bécache-Laval, Genève : Droz, 1994, p. 38.

184 Du Bellay, Joachim, *Divers jeux rustiques*, édités par V. L. Saulnier (n^lle^ édition augmentée), Paris/Genève : Minard/Droz, 1965 (« Textes littéraires français »), Epitaphe de l'abbé Bonnet, p. 111-116, ici p. 112-113, vers 39-52. Originellement paru en 1558 dans : Du Bellay, Joachim, *Divers jeux rustiques, et autres œuvres poétiques*, Paris : Federic Morel, 1558, « Epitaphe de l'abbé bonnet », f. 45r.-47v.

185 Aubigné, Théodore Agrippa d', *Hécatombe à Diane*, Texte établi et annoté par Julien Gœury, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Sainte-Étienne, 2010 (« Textes et contre-textes », 7), 1ère éd. 2007, préface p. 59 (vers 170). Le poème a été élaboré vers 1574-1575 ou peu après (voir l'introduction de Julien Gœury, ici p. 16-22).

La philosophique vie
N’est que souffler l’alquemie,
Et l’astronome est devin[186]. »

Agrippa d’Aubigné attaque dans ces vers les courtisans, dont les critiques ne reflètent que leur propre ignorance, ils sont incapables de reconnaître un véritable philosophe et l’assimilent automatiquement à un simple souffleur.

Ronsard, qui dans son œuvre fait référence à plusieurs reprises aux alchimistes, a également la dent dure contre eux :

« L'un allumant ses vains fourneaux, se fonde
Dessus la pierre incertaine, & combien
Que l'invoqué Mercure ne réponde,
Souffle en deus jours le meilleur de son bien[187]. »

« L'un va dessouz la terre, & fouille les metaux
D'or, d'argent, & de fer, la semence des maux,
Que nature n'avoit, comme tressaige mere,
(Pour notre plus grand profit) voulu mettre en lumiere :
Puis devient alchimiste, et multiplie en vain
L'or aislé, qui si tost luy vole de la main[188]. »

Et dans l’Hymne à Mercure, déjà cité, Ronsard illustre avec plus de précisions l’activité alchimique, mais garde la même position : l’alchimie est une « vaine apparence », et l’alchimiste « abusé de sotise » se déçoit lui-même en plus de décevoir les autres :

« Apres d'un alquemiste il alla veoir fumer
Les fourneaux qui font l'homme & son bien consommer,
Marotte des plus fins, une sotte esperance
Qui trompe les plus cauts d'une vaine apparence :
Il cognut le salpestre & tous les vegetaux,
Antimoine, arsenic, vitriol & metaux,
Tines, cuves, bassins, & creusets et coupelle,
Et l'argent prompt & vif qui de son nom s'appelle,
Vases, coffres, & pots bien vernis & plombez,
Fiolles aux longs cols contre elles recourbez,
Meubles d'un alquemiste abusé de sotise,
Qui soit mesme deçoit par sa folle entreprise :
Puis au Ciel s'en retourne afin d'accompagner

186 *Idem*, p. 60 (vers 187-192).

187 Ronsard, Pierre de, « Odes et bocage de 1550 précédés des premières poésies 1547-1549 », dans : *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1973 [4ème tirage revu et augmenté] (« Société des textes français modernes »), t. 2 : "1ère Ode du Troisième livre des Odes", p. 1-5, ici p. 3, vers 37-40. Jacques Tahureau a cité ce quatrain dans ses *Dialogues* (éd. Conscience, p. 144). Rotrou a repris en 1645 le jeu de mots dans sa comédie intitulée *La Soeur*, II, 2 : « Que bien loin de l'enfler, il vidoit sa finance, à force de souffler. »

188 Ronsard, Pierre de, « Les Hymnes », dans : *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Nizet, 1935 (« Société des textes français modernes »), t. 8 : "Hymne des astres", p. 150-161, ici p. 156, vers 139-145.

Le Soleil, & de loin sa course n'esloigner[189]. »

La place de l'alchimie dans la société peut sembler paradoxale dans la mesure où certains auteurs la décrivent comme une plaie sociale envahissante et d'autres semblent l'ignorer totalement. Un auteur comme Du Gault avait déjà, en 1588, conscience de cette situation :

> « Pource qu'ordinairement la plus grand partie des alchimistes sont gens sans lettres, extremement aheurtez aux termes de leur art, qu'ils aprenent fort curieusement : & que plusieurs au contraire n'y ont jamais regardé, lesquels les ignorent[190]. »

Les auteurs qui évoquent l'alchimie en ont donné la plupart du temps une image négative, cette image est souvent construite comme un élément de farce et de raillerie. Elle présuppose l'idée que l'alchimie se limite à la transmutation. Malgré notre tentative de présenter chronologiquement les œuvres analysées, il n'est pas réellement apparu d'évolution sur le long terme en dehors de l'évolution des formes littéraires. À coté de cette position dominante, on trouve cependant quelques auteurs qui envisagent l'alchimie comme un art englobant avec lui une série de techniques relevant de l'artisanat, c'est le cas notamment chez Rabelais, Ronsard, Jean de Sponde et Pierre de Deimier. L'objectif du chapitre suivant est de vérifier dans quelle mesure, chez les auteurs qui ont consacré tout ou partie de leurs textes à prendre position sur l'alchimie, les distinctions entre alchimie transmutatoire et techniques artisanales sont faites. Ce chapitre va également être l'occasion d'essayer de mieux cerner la multiplicité des opinions et des attitudes à l'égard de l'alchimie. L'objectif est d'envisager d'une manière plus précise les figures de l'alchimiste qui se dégagent dans la société telle qu'elle se donne à voir à l'écrit. Ces figures prennent plus de profondeur dans des textes où l'ironie, encore souvent présente, s'appuie sur des analyses s'enrichissant de la finesse et de l'« épaisseur » qui manquaient aux textes faisant de l'alchimie un « prétexte à littérature »[191].

189 Ronsard, Pierre de, « Les Œuvres (1584) », dans *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1967 (« Société des textes français modernes »), t. 18, 1 : "Hymnes X : De Mercure", p. 265-274, ici p. 269-270, vers 97-110. Les plus « cauts » sont les plus avisés et les « tines » sont des tonneaux (notes de l'édition).

190 Du Gaut, Antoine de Frégeville, sieur, « Adresse au lecteur benevole », dans : *Palinodie chimique ou les erreurs de cest art sont non moins plaisamment, que sérieusement refutez par le Sieur du Gault*, Paris : Pierre Sevestre, 1588, f. 4r. Les gens « aheurtez » sont attachés d'une manière obstinée.

191 Pour reprendre l'expression d'Eugène Ionesco (*Le Roi se meurt*, Paris : Gallimard, 1962, rééd. Coll. Folio, 1973, p. 78).

Chapitre 2 – L'affronteur, le curieux de nature et l'artisan ?

L'étude de la littérature qui n'est pas à proprement parler alchimique mais qui choisit comme sujet, au moins partiellement, l'alchimie, permet de mettre en évidence les catégories mentales par lesquelles on pensait les pratiques alchimiques à la Renaissance. Ce regard, en quelque sorte extérieur, est important si l'on ne veut pas se contenter de la mise en scène que les alchimistes organisaient, dans leurs écrits, de leurs propres pratiques. En effet, les alchimistes sont motivés par la nécessité de se distinguer des pratiques frauduleuses florissant depuis les débuts de l'alchimie occidentale.

Parmi les auteurs que nous avons retenus, certains sont étrangers (Sebastian Brant, Érasme) mais nous avons fixé comme critère de choix la parution en France de textes en langue française par des auteurs installés en France. Le rapport que ces auteurs entretiennent personnellement avec l'alchimie est variable : cela va d'une connaissance ne dépassant pas l'opinion populaire (Érasme), à un intérêt supposant la lecture de textes alchimiques (François de la Noue) voire une approche plus pratique (Bernard Palissy). Les nuances entre tous ces auteurs sont complexes, parfois infimes parfois plus importantes, et il ne nous a pas semblé possible de les répartir dans des sous-parties sans que cela ne soit superficiel ou arbitraire. L'ordre de présentation de ces auteurs suit à peu près l'ordre chronologique, pour autant qu'il soit possible à établir dès lors que nous nous sommes intéressés à des auteurs susceptibles d'avoir écrit plusieurs textes à des moments différents de leur vie, ou dont le texte unique a connu des variations en fonction des éditions (Sebastian Brant). Nous commençons par un auteur relativement peu connu, François Garin.

François Garin (1413 ?-mort entre 1460 et 1476)

François Garin est un changeur et marchand de Lyon, il rédige en 1460 sa complainte après avoir subi un revers de fortune. Ce texte a connu plusieurs éditions, la première est datée approximativement de 1486[192]. Deux rééditions apparaissent en 1495 à Paris dont une avec un titre

192 Garin, François, *La complainte et regime de François Guarin*, [Lyon] : [Guillaume le Roy], [c. 1486]. Nous avons fixé l'orthographe du nom de l'auteur en respectant le choix fait dans l'édition critique du texte : Garin, François, *La complainte de François Garin* - édition critique du Centre d'études et de recherches médiévales de l'Université Lyon II, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1978. L'édition critique donnait, il y a près de 45 ans comme date d'édition

modifié, une autre en 1500 et enfin une dernière édition à la Renaissance en 1512, avec le titre original[193]. L'opinion de François Garin à l'égard de l'alchimie est clairement négative :

« Edifier en arquemie
a plusieurs font des maux assez[194]. »

Sa position n'est cependant pas entièrement tranchée. D'un côté il estime que l'alchimie est une chose que les bons philosophes recommandent de fuir à l'égal d'une épidémie, car seul Dieu connaît le secret de la matière :

« Fuiant vueilles estre tousdis
de lieu infet d'epidimye ;
aultre que Dieu de Paradis
riens plus n'y scet qu'en l'erquemie
ont n'a que saphisiquerie ;
les bons philosophes dit ont
que nulz si hardy ne s'i fie :
saiges sont ceulx qui tost s'en vont[195]. »

Mais les vers suivants sont plus nuancés, car Garin semble accepter l'idée que les Anciens aient pu connaître ce secret, mais s'ils l'ont connu, du moins ils ne l'ont pas publié dans leurs livres :

« S'ilz ont esté des anciens
qu'en l'arquemië aient sceu
la perfection par leur sens,
en leurs livres tous ilz ont teu[196] ; »

Garin achève sa réflexion sur le grand nombre de personnes déçues par l'alchimie, qui « ont mis pierre pour charbon ».

approximative 1480, mais le catalogue de la Bibliothèque municipale de Lyon qui en possède un exemplaire donne la date de 1486.

193 Une de ces éditions porte un titre différent de l'édition originale : *Les complaintes et enseignemens de françoys Guerin marchant de Lyon envoyees a son filz pour soy sçavoir regir et gouverner parmy le monde*, Paris : Guillaume Mignart, 1495. L'autre édition est mentionnée dans les notes manuscrites de l'abbé Saint-Léger, qui indique comme nom d'éditeur Vérard (Antoine Vérard, actif à Paris entre 1485 et 1512) ; sur cette édition, voir : Garin, François, *La complainte de François Garin* - édition critique du Centre d'études et de recherches médiévales de l'Université Lyon II, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 30. L'édition de 1500 est mentionnée, sans précision supplémentaire, dans les notes manuscrites de l'abbé Saint-Léger. Sur l'édition de 1512, voir : Du Verdier, Antoine, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, Lyon : Barthelemy Honorat, 1585, p. 403.

194 Nous donnons les références d'après l'édition critique, ici p. 59, vers 65-66.

195 *Op. cit.*, p. 91, vers 977-984. « tousdis » : toujours ; « saphisiquerie » : charlatanisme (on peut aussi faire un rapprochement avec le mot « sophistiquerie » dans le sens de fraude).

196 *Op. cit.*, p. 91, vers 985-988.

« tant de mondë en est desceu
qui l'art ne trouvent vray ne bon !
Par mains seurement est congneu
qu'ilz ont mis pierre pour charbon[197]. »

Ainsi, la figure de l'alchimiste qui se dégage de ces vers est la figure du chercheur d'une science inaccessible à l'Homme et dont la quête est vaine. Garin ne fait pas référence aux escrocs, à la différence de Sebastian Brandt.

Sebastian Brant (1458-1521)

Quand le strasbourgeois Sebastian Brant fait paraître *Das Narrenschiff* à Bâle chez Johann Bergmann d'Olpe en 1494, il entend livrer au public un répertoire des péchés dans lesquels se fourvoient ses contemporains. Cette œuvre est appelée à un grand succès, puisqu'une vingtaine d'éditions dans la seule langue allemande sont parues entre 1494 et 1629[198]. La 102e 'folie' est intitulée : « Des fraudeurs et des frelateurs ». Elle est accompagnée par une gravure possiblement de la main de Dürer[199]. Celle-ci représente deux hommes, dont un est coiffé du bonnet de fou, occupés à ce qui paraît être une opération de distillation faite dans une cheminée, tandis qu'un troisième homme agenouillé, également couvert par un bonnet de fou, manie une pipe pour prélever du vin dans une barrique[200]. Le texte, que la gravure illustre, dénonce l'absence généralisée de sincérité dans les relations sociales ou commerciales : « Amour, ami, mots et monnaie : Tout y est faux : à qui se fier ![201] ». Le terme d'alchimiste est d'abord employé au sens général de manipulateur malhonnête dans les trois premiers vers :

« On voit faire les alchimistes
Vin mêlé, vin de droguerie,
La plus immonde tromperie. »

Sur les 94 vers, 20 concernent directement l'alchimie :

« Je n'aurais garde d'oublier

197 *Op. cit.*, p. 91, vers 989-992. L'auteur poursuit en conseillant plutôt de prier Dieu pour obtenir les richesses désirées.
198 Brant, Sébastien, *La Nef des fous.* Traduction revue et présentation par Nicole Taubes, Paris : José Corti, 1997 (4e édition 2004), p. 8.
199 Albrecht Dürer se trouvait à Bâle au moment de la parution de l'édition princeps, on estime généralement qu'il est l'auteur, avec trois autres graveurs bâlois restés anonymes, des bois gravés illustrant l'ouvrage de Brant. Voir : Annexes, première partie, figure 2.
200 Il ne s'agit pas de fous au sens de bouffons, mais bien d'insensés qui sont fous de faire preuve d'impiété.
201 Brant, Sébastien, *La Nef des fous.* Traduction revue et présentation par Nicole Taubes, Paris : José Corti, 1997 (4e édition 2004), p. 301.

Les charlatans de l'alchimie :
Tel prétend fabriquer de l'or
Qui l'avait mis dans le mortier.
On manipule, on escamote ;
Et de ces belles expériences
On voit sortir un basilic[202].
Plus d'un mordu s'est vu ruiné,
Brave homme qui vivait en sobre,
Jette son bien dans l'alambic
Et le fait partir en fumée :
Le malheureux y perd le sens.
Et plus d'un s'est mis sur la paille
Et bien peu y ont fait fortune.
Aristote disait déjà :
'Toute chose a une forme immuable'.
Tant cèdent à cette passion
Et n'en ont que bien peu de fruit.
On nous habille cuivre en or,
Mi-poivre, mi chiure de rat. »

La position de Brant est assez mesurée : il dénonce les alchimistes trompeurs et ceux qui s'y ruinent incapables de réfréner la passion qui s'est emparée d'eux. La référence à Aristote semble catégorique, mais Brant n'a pas une position définitive sur l'alchimie : « **bien peu** y ont fait fortune », « **bien peu** de fruits ».

Dès 1497, paraissent des éditions en français, avec des traductions très libres des propos de Brant. Le chapitre intitulé « Des faulsaires et frauduleux » débute ainsi, différemment de la version en langue allemande :

« Alkimye deceptionneuse
Le monde faire or en doctrine
Et chascune porcionneuse
Personne en deception traine[203]. »

L'ensemble du chapitre concerne peu l'alchimie, à l'exception de ces vers :

« Et si font d'argent mainte fonde
De metal commistionnee
Et ainsi aporcionnee
Chacun d'eux est bien diligent

202 Mi-coq, mi-serpent, le basilic était craint car son regard était réputé mortel.

203 Brant, Sebastian, *La Nef des folz du monde*, Paris : Jean Philippi, 1497, traduction de Pierre Rivère d'après la version latine de Jacob Locher (non paginé). L'édition qui paraît quelques mois après présente une version différente qui reste néanmoins proche, à l'exception de ces quelques vers ajoutés après les vers introductifs : « Lunatiques folz q[ui) faictes l'arquemie venes faire q[ue]lque chose nouvelle, et lises en ce livre, Vo[us] y trouveres choses nouvelles pour faire divine arquemye. », dans : Brant, Sebastian, *La nef des fols du monde*, [Lyon] : [Guillaume Balsarin?], 1498, traduction de Jean Drouyn (non paginé). Ce chapitre correspond au chapitre 102 de la version allemande.

En faire pecune d'argent
Au moins d'icelle la semblance
Deception et defaillance
Et si du fin metal vont fondre
À l'espece dor et confondre
Les gemmes deceptionneuses
Et pierres disent precieuses
Les vendent pour bonne et loyalles. »

L'alchimie est ainsi considérée à travers les manipulations de métal monétaire et la fabrication de fausses pierres précieuses. Il est intéressant d'observer que la place faite à l'alchimie, pour la dénoncer, est plus importante dans l'édition de 1529[204] :

> « Ensuyt une aultre satyre contre les faulsaires de toutes choses et inventeurs de tromperies. Et pourtant que ses alquemistes entre les aultres sont des principaulx il les prent en exemple et monstre les grimaces et faintises qu'ilz font autour de leurs fourneaux pour abuser les hommes. […] La fallacieuse alquemie et la corruption du vin enseigne quelles fraudes des hommes le desloyal monde face. Car en toutes les negoces du monde toutes choses scatissent et meuvent par le vice de fraude et deception et n'est aucune seure foy[205]. Pour ce dit l'escripture a propos. Voisent voisent [*sic*] les alquemistes car les especes des choses ne pevent [*sic*] estre transmuees[206]. Et pourtant qui croit aucune creature pouvoir estre faicte ou transmuee en mieulx ou en pire ou estre transformee en aultre espece similitude que la sienne si ce n'est d'icelluy createur qui a fait toutes choses et par qui toutes choses sont faictes sans nulle doubte il est infidele et pire que ung payen. [f. 82v.] Se maintenant les castalies c'est assavoir les alquemistes ne donnent cent voix en mon chant et crient si hault par langues, par vertus si puissantes que je ne puisse composer iceulx folz, si fault-il que je le face et que je m'efforce à dicter quelque satyre contre eulx pour reprouver leur fausseté[207]. Grande et copieuse est la caterve d'iceulx[208]. […] Et puis faussete pecune qui maintenant contamine tout le monde et le decoit. Car les ungz diminuent l'argent de sa valeur et mesle par leur faulseté d'alquemie chacun metal, ilz confondent l'espece de l'or. Et vendent les pierres deceptives pour vrayes. Et n'y a denier qui scaiche sa charge ne qu'il vault car la ou ung simple homme cuidera avoir receu ung bon escu de poix et de bon or il en aura un sophistique et ainsi est deceu. »

Cette édition plus tardive renforce encore l'assimilation de l'alchimie avec la fraude. Le rapprochement entre l'alchimie et la manipulation du vin est, en accord avec la gravure, la marque du développement de l'art distillatoire au tournant des XVe et XVIe siècles. La formule

204 Brant, Sebastian, *La grand nef des folz du monde*, Lyon : François Juste, 1529, f. 82r.-v.
205 Le terme « scatissent » est peut-être issu de « scatent » qui signifie : qui abonde, qui fourmille (Huguet).
206 « Voisent » signifie brûlent (Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, Paris : Émile Bouillon, 1895, t. 8, p. 288).
207 Les Castalides sont le surnom donné aux Muses, en raison de la fontaine de Castalie qui leur était consacrée (voir : Chompré, Pierre, *Dictionnaire abbregé de la fable*, Paris : Veuve Foucault, 1727 (nous avons utilisé une des nombreuses rééditions : Paris : Demonville, 1810, p. 91).
208 Foule.

aristotélicienne se double d'une condamnation religieuse, contre ceux qui prétendent les transmutations possibles alors qu'elles relèvent du seul pouvoir de Dieu. Enfin l'accent est mis sur les manipulations alchimiques qui altèrent la valeur des monnaies et produisent de fausses pierres précieuses. La dénonciation des trompeurs est également au cœur de plusieurs *colloques* d'Erasme.

Érasme (1469-1536)

Entre 1495 et 1506, Érasme fréquente irrégulièrement Paris. Il y donne en 1496 des leçons particulières, qui l'amènent à rédiger pour ses élèves (ainsi que ceux de son ami Augustin Vincent Caminade) des manuels de conversations courantes en latin[209]. En 1518, près de vingt ans après leur rédaction, ces manuels tombent entre les mains d'un imprimeur bâlois qui les publie sous le titre *Familiarium colloquiorum formulae* sans l'autorisation de leur auteur, en introduisant un certain nombre de fautes. Cette toute première édition rencontrant un certain succès amène Érasme à en publier une version corrigée en 1519 (à Louvain chez Martens), suivie d'une autre quelques mois plus tard toujours en 1519[210]. On sait que les *Colloques* ont été utilisés dans les classes en France notamment, même s'il n'est pas évident d'établir une recension complète de leurs usages[211]. Mais à partir de 1522, Érasme remanie son ouvrage en profondeur de manière à attirer l'intérêt d'un public adulte. Le manuel de conversation latine se double d'un manuel de moral et de piété, dans lequel la satyre occupe une place importante[212]. Les *Colloques* ne sont définitivement achevés qu'en mars 1533, date de la dernière édition revue et augmentée par l'auteur[213]. Les Colloques qui nous intéressent pour notre travail ne sont probablement pas ceux qui avaient le plus les faveurs des maîtres (en tout cas Franz Bierlaire ne les cite pas pour cet usage) mais la réception par un public adulte a été importante et durable, malgré leur mention dans l'Index du Concile de Trente[214].

209 Voir : Bierlaire, Franz, *Les colloques d'Érasme : réforme des études, réforme des mœurs et réforme de l'Église au XVIe siècle*, Paris : Les Belles Lettres, 1978 (« Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège » – fascicule CCXXII), p. 123. Érasme, *Éloge de la folie. Adages. Colloques. Réflexion sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie. Correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris : Robert Laffont (« Bouquin »), p. XXVI-XXXIV.

210 Érasme, *Éloge de la* folie…, p. 214. Bierlaire, Franz, *Les colloques d'Érasme.…*, p. 123-124.

211 Cela est attesté par les nombreuses éditions scolaires et par les réactions défavorables des adversaires de l'ouvrage. Bierlaire, Franz, *Les colloques d'Érasme.…*, p. 10-11 et 123-147, en particulier p. 127 et 131.

212 *Op. cit.*, p. 125.

213 *Op. cit.*, p. 9.

214 *Op. cit.*, p. 144-145 : « La publication de l'Index du Concile de Trente devait en principe porter un coup fatal à l'utilisation scolaire des *Colloques* érasmiens, soumise jusqu'alors à des réglementations locales. Ce serait toutefois une erreur de croire que les rigueurs de la prohibition ont fait presque instantanément disparaître de la circulation les ouvrages qu'elles atteignaient en les vouant à la destruction matérielle. L'éclipse ne fut pas immédiate et elle ne fut sans doute pas totale. […] Enfin, si les *Colloques* étaient interdits, leur utilisation anonyme était très difficilement contrôlable. »

Dans le *Colloque de l'alchimie*, Érasme met en scène un vieillard honorable et pieux, Balbin, qui n'a comme seul défaut que d'être passionné d'alchimie[215]. Le charlatan qui se joue de lui n'est pas nommé. Il s'agit d'un prêtre bien peu charitable, qui lui extorque des sommes importantes. L'analyse psychologique est assez fine : le prêtre-charlatan gagne tout d'abord la confiance de Balbin en lui faisant savoir incidemment qu'il connaît une méthode pour maîtriser tout l'art d'alchimie, mais par la voie longue, et qu'il est à la recherche d'une méthode plus rapide. Bien sûr Balbin, qui n'est jamais parvenu à rien en matière d'alchimie, est immédiatement conquis par l'espoir que fait naître chez lui cette voie de l'« allongement », et l'affaire se fait sur la base suivante : le prêtre fournit la connaissance et le travail, tandis que Balbin fournit l'argent, dans l'objectif d'un partage à parts égales des gains. En fait, le prêtre dépense une grande partie de l'argent prévu pour les opérations alchimiques dans la débauche, le jeu et la boisson, et n'a de cesse de trouver des excuses pour obtenir de Balbin qu'il fournisse sans cesse des sommes supplémentaires. Lorsque Balbin finit par comprendre à qui il a affaire, il préfère encore payer le prêtre pour qu'il parte, afin de ne pas devenir la risée de tous.

Érasme envisage ainsi deux figures principales de l'alchimiste : le crédule et le charlatan. Il les reprend dans un deuxième colloque.

Le *Colloque de la mendicité*[216], qui se termine sur une réflexion morale concernant la mendicité et la liberté qu'elle apporte, commence par l'exposé du subterfuge employé par Misopon pour sortir de la mendicité dans laquelle l'avaient plongé d'excessives dépenses. On retrouve à nouveau l'opposition entre le charlatan et le crédule :

> « Chaque fois que l'occasion se présente, je m'insinue dans leur amitié et je vante mon art. Sitôt que je vois la mouette ouvrir le bec, je prépare ma pâtée[217]. »

Le tour de passe-passe est en réalité assez simple :

> « Tout l'artifice consiste dans un morceau de charbon préparé à dessein. Je creuse ce charbon et j'y introduis de l'argent fondu en quantité égale au produit annoncé. Après avoir versé la poudre, je dispose le vase de telle façon qu'il soit enveloppé de charbons ardents, non seulement par-dessous et par côtés, mais encore par-dessus. Je fais croire que c'est dans les conditions de l'art. Parmi les charbons placés en haut, je mêle celui qui contient l'argent ou l'or. La force de la chaleur le fait fondre avec le reste de la matière qui devient de l'étain ou du bronze ; en la purifiant on trouve le mélange[218]. »

215 Érasme, *Les Colloques*, traduction de Victor Develay, Paris : Librairie des bibliophiles, 1875-1876, 3 vols., t. 2, p. 105-116.
216 Érasme, *Les Colloques*, traduction de Victor Develay, Paris : Librairie des bibliophiles, 1875-1876, 3 vols., t. 2, p. 123-131.
217 *Idem*, p. 126.
218 *Idem*, p. 128.

Le procédé décrit est bien connu au XVIe siècle et probablement bien avant tant il est facile à mettre en œuvre. Il continue d'être utilisé au XVIIe et au XVIIIe siècle[219].

Dans le colloque intitulé *L'exorcisme, ou le spectre*, on trouve une rapide référence à l'alchimie, considérée parmi les « arts curieux » aux côtés de la magie[220]. Le texte le plus célèbre d'Érasme, l'*Éloge de la folie*, rédigé en 1509, comporte également quelques références à l'alchimie[221]. On y trouve tout d'abord un avis – mais est-ce celui d'Érasme dans la mesure où il fait parler la Folie ? – qui semble s'opposer à l'idée que l'art pourrait suppléer la nature :

> « […] les hommes les plus heureux (et de loin) sont ceux qui ont réussi à s'abstenir de tout contact avec l'ensemble des sciences et à se contenter de la Nature pour guide : un guide jamais pris en défaut, sauf si l'on prétend transgresser les limites de la condition humaine. La Nature a horreur du maquillage, et l'on obtient des résultats bien plus heureux avec ce qu'aucun art n'est venu corrompre[222]... »

Et plus loin :

> « Tant il est vrai qu'à tous égards les productions de la nature valent mieux que les faux-semblants de l'art. De là je conclus que jamais je ne célébrerai congrûment les louanges du fameux coq de Pythagore: ayant été, tour à tour, à lui seul, tout ce qu'on voudra, philosophe, homme, femme, roi, citoyen *lambda*, poisson, cheval, grenouille, et je crois même éponge, il estima qu'aucun animal n'est plus désastreux que l'homme, en arguant que les autres se satisfont des limites de leur nature, tandis que l'homme – et lui seul – s'évertue à dépasser les bornes assignées par le sort[223]. »

Dans cet extrait, Érasme fait une référence explicite à un texte de Lucien de Samosate (*c.* 120-*c.* 180) intitulé *Le songe ou le coq.* Érasme avait commencé, en collaboration avec Thomas More, à traduire des pièces de Lucien dès 1505 et a fait imprimer ce texte avec d'autres dès l'année

219 Geoffroy, Étienne-François (dit l'Aîné), « Des Supercheries concernant la pierre philosophale », *Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie*, 1722, « Histoire », p. 37-39 ; « Mémoires », p. 61-70. Ici, « Mémoires », p. 62 : « […] D'autres fois ils font un trou dans un charbon où ils coulent de la poudre d'Or ou d'Argent qu'ils referment avec de la cire, ou bien ils imbibent des charbons des dissolutions de ces Metaux, & ils les font mettre en poudre pour projetter sur les matieres qu'ils doivent transmuer ».

220 Colloque « L'exorcisme, ou le spectre », p. 91-103, ici p. 101.

221 Érasme, *Moriae Encomium*, [Paris] : J. Petit, 1511. La première traduction française publiée en 1520 ne porte pas encore le titre français devenu classique à partir du XVIIIe siècle, mais le titre suivant : *De la Declamation des louenges de follie, stille facessieux et profitable pour cognoistre les erreurs et abuz du monde* (Paris : Galliot Du Pré, 1520 [traduction de Pierre Vidoue]). Nous avons utilisé la traduction moderne de Claude Barousse : Érasme, *Éloge de la folie*, traduit du latin et présenté par Claude Barousse, Arles : Actes Sud, 1994 (« Babel »).

222 *Op. cit.*, p. 70.

223 *Id.*, p. 71.

suivante[224]. Le dialogue assez drôle oppose Micylle et son coq. Micylle est réveillé par ce coq alors qu'il faisait un rêve dans lequel il vivait dans l'opulence tel Midas entouré d'or. Découvrant avec stupeur que son coq lui parle, ce dernier lui explique qu'il n'est devenu coq que récemment et qu'il était auparavant homme, et avait même été Pythagore et avant cela Euphorbe, un guerrier troyen responsable du premier coup dans la mort de Patrocle. Cette croyance dans la transmigration des âmes fait partie de la doctrine pythagoricienne, et Pythagore lui-même prétendait avoir été Euphorbe[225]. Érasme fait le choix d'aborder la question des « faux-semblants de l'art » en s'appuyant sur les pratiques de l'alchimie, et en renvoyant à un récit qui en aborde deux aspects principaux : la possibilité des (trans)mutations et le goût pour l'or. La conclusion du texte de Lucien est que la richesse n'est pas enviable car elle entraîne l'angoisse de la perte et du vol, de même que le pouvoir accable les rois de la nécessité de porter seuls le fardeau des affaires, car :

> « […] de toutes les conditions, celle de l'homme m'a paru la moins tranquille. Tous les autres animaux, en effet, se renferment dans les désirs et les besoins de la nature. Tu ne trouveras parmi eux, ni un cheval financier, ni une grenouille sycophante, ni un geai sophiste, ni une mouche cuisinière, ni aucune des autres misères de l'espèce humaine[226]. »

Érasme, évoquant « l'aspect désastreux de l'homme », met l'accent sur sa propension à vouloir dépasser les limites fixées par la nature : on peut y voir une condamnation de la prétention des alchimistes à accélérer et orienter à leur guise les évolutions naturelles.

Plus loin dans l'*Éloge de la folie*, Érasme condamne à nouveau l'alchimie, même si le mot n'est pas employé, mais le vocabulaire utilisé ne laisse pas de doute : « transmuer », « quintessence », « fourneau » :

> « Leurs voisins immédiats sont, à mon avis, les gens qui grâce à des savoir-faire nouveaux et occultes, entreprennent de transmuer la nature des choses, et pourchassent sur terre et sur mer je ne sais quelle quintessence[227]. Le doux espoir est leur petit-lait, aussi ne plaignent-ils jamais ni leur peine ni leur argent ; ils ont un étonnant génie pour inventer toujours de quoi s'induire en erreur et ils fabriquent à leur propre usage un leurre qui les comble d'aise, tant qu'à la fin, totalement ruinés, ils n'ont plus de quoi équiper un tout petit fourneau. Ils n'en continuent pas moins leurs songes merveilleux et ils s'emploient de toutes leurs

224 *Voir :* Deligiannis, Ioannis, « Production et diffusion des traductions latines de Lucien à la période de la fin du manuscrit et des débuts de l'imprimé (fin XVe siècle-fin XVIe siècle) », *Astérion. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 16 (2017), p. 10-33, ici p. 16.
Luciani viri quam disertissimi compluria opuscula longe festivissima ab Erasmo Roterodamo & Thoma Moro interpretibus optimis in Latinorum linguam traducta, [Paris] : Josse Bade, 1506. Nous avons utilisé la traduction ancienne de Eugène Talbot : Lucien de Samosate, *Oeuvres complètes*, traduction nouvelle avec une introduction et des notes par Eugène Talbot, Paris : Hachette, 1912, disponible en ligne : http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Lucien/coq.htm (vu le 21 avril 2021).

225 Porphyre, *Vie de Pythagore*, § 19 et 26. En ce qui concerne l'énumération des différentes métamorphoses, Érasme a seulement inventé l'éponge.

226 Lucien de Samosate, *Op. cit.*, « Le songe ou le coq », 27.

227 Érasme est en train de dresser la liste des fous que la folie fait trouver belle leur vie.

> forces à pousser les autres vers la même félicité. Plus tard, quand tout espoir les abandonne, il leur reste tout de même une formule puissamment consolatrice : *Dans les grands desseins, c'est déjà beau d'avoir voulu*[228]. Alors, ils font le procès de la vie, trop brève pour qu'ils aient pu mener à bien une entreprise de cette envergure[229]. »

Notons que le savoir alchimique est qualifié de « savoir-faire nouveaux et occultes », ce qui marque le refus d'Érasme de valider l'idée colportée par les textes d'alchimie d'une connaissance ancienne, transmise par la tradition. De même la notion de quintessence est renvoyée au statut de chimère[230]. Les alchimistes sont présentés ici comme les victimes de leur propre folie. Un autre dialoguiste de talent, Jacques Tahureau, a également placé l'alchimie au rang des folies qui guettent l'homme.

Jacques Tahureau (1527-1555)

Dans *Les Dialogues non moins profitables que facetieux* parus dix ans après sa mort, Jacques Tahureau fait dialoguer deux personnages : le Democritic dénonce et se moque de la folie des hommes, tandis que son disciple le Cosmophile, comme son nom l'indique, approuve les us et coutumes du monde avant de se rallier à l'avis du Democritic[231]. Ces dialogues sont l'occasion pour Tahureau de dénoncer les folies de l'homme touchant l'amour, la médecine, l'astrologie et plusieurs autres champs de l'activité humaine, parmi lesquels se trouve l'alchimie. Tahureau s'est visiblement documenté pour nourrir cette partie du deuxième dialogue. Il évoque Géber, dont il a au minimum une vision globale[232] ; le 6ième livre, consacré aux métaux, du *De Subtilitate* de Cardano[233] ; et Arnauld de Villeneuve, pour avoir dénoncé l'imposture du moine rédacteur de la « Fleur des Fleurs » (*Flos florum*)[234]. Il reprend également des propos de Du Bellay (« ils multiplient tout en

228 Properce (*c*. 47 av. J.-C.- *c*. 14 av. J.-C), *Élégies*, livre II, élégie 10, vers 6 : « […] in magnis et voluisse sat est. » (Properce, *Élégies*, trad. J. Genouille, Paris, 1834, p. 94). Claude Blum donne une référence erronée (Érasme, *Éloge de la folie. Adages. Colloques. Réflexion sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie. Correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris : Robert Laffont [« Bouquin »], p. 46).

229 *Op. cit.*, p. 81.

230 La quintessence était considérée par les alchimistes comme une substance incorruptible, équivalent terrestre de la matière céleste, à même de régir l'union des quatre éléments.

231 Tahureau, Jacques, *Les Dialogues non moins profitables que facetieux*, Paris : G. Buaon, 1565. L'ouvrage connaît douze éditions jusqu'en 1602. Nous avons utilisé l'édition critique de Max Gauna, Genève : Droz, 1981 (« Textes littéraires français ») : "Second dialogue du Democritic", p. 137-241, ici p. 178-187.

232 Notamment pour lui attribuer l'idée que la transmutation ne peut s'obtenir à l'aide de plantes (*Op. cit.*, p. 181).

233 *Op. cit*, p. 181. Voir : Cardano, Gerolamo, *De subtilitate libri XXI*, Nuremberg : Johann Petreius, 1550. Traduction française : *Les livres de Hiérome Cardanus,... intitulés de la subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et raisons d'icelles, traduis de latin en françois par Richard Le Blanc*, Paris : G. Le Noir, 1556.

234 *Ibidem* : « […] il ne falloit point qu'Arnauld de Ville-neufve taxast ainsi le moine qui a composé le livre de la Fleur des Fleurs, l'appelant imposteur et mechant, pour autant qu'il a voulu (à ce qu'il dit) en abuser d'autres par ses œuvres [...] ».

rien »), de Ronsard (« L'un allumant ses vains fourneaus se fonde... ») concernant l'alchimie ainsi que, sans mentionner son nom, Bonaventure Des Périers[235]. D'autre part, l'utilisation du vocabulaire alchimique indique sa fréquentation d'alchimistes :

> « Et ce pendant ils juroient tous deus d'assez bonne grace comme ils avoient congelé et fixé le Mercure, et rendu en la plus belle Lune qu'il estoit possible, mais qu'il se trouvoit encores un peu aigret desoubs le marteau ; qu'il ne s'en falloit plus que le moins du monde, qu'ils n'eussent trouvé une teinture au rouge, ou autrement pour le Soleil[236]. »

Dans sa dénonciation des folies humaines, Tahureau est naturellement un adversaire déclaré de l'alchimie :

> «- C[osmophile] Et quoi ! Faisoit-il de l'argent ?
> - D[emocritic] Comment, de l'argent ? Je me donne à Demogorgon si Geber y fist jamais l'œuvre au regard de sa seigneurie[237] ; par Jupiter l'olimpien le hauttonnant et amoureus à l'orpheiste, peu s'en failloit en parlant à lui que je n'eusse peur d'estre converti moimesme tout en or, tant je craignoi qu'il eut telle puissance qu'avoit ce grand Midas à oreilles d'asne, qui faisoit incontinent transmuer en or tout ce qu'il touchoit.
> - C[osmophile] Tu n'auras pas beaucoup de peine à me persuader que cette belle science qu'ils appellent alquimie ou chymistique n'est qu'un abus, car j'en ai l'experience sus moi mesme, et suis assez marri que je n'en ai esté fait sage aus despens et perte d'autrui comme j'ai esté à la mienne[238]. »

Et effectivement, le dialogue est l'occasion de dénoncer les escroqueries dont l'alchimie est le prétexte. L'une d'elle, classique, consiste pour l'« affronteur » à montrer un échantillon de métal précieux et prétendre l'avoir obtenu par le moyen de l'alchimie à partir de métaux non précieux :

> « Et mesmes pour confirmer d'avantage leur dire, ils me monstroient de petits lingots, et m'interrogeant ainsi l'un apres l'autre ils me demandoient : "Voiez-vous ce lingot, que jugeriez-vous que ce fut ?" Et apres leur avoir respondu que je le pensois estre de fin argent : "Vous dites vrai", me respondirent alors tous deux d'une voix, mais à vostre advis de quoi est-il fait ? Vous ne penseriez jamais que ce fust de Mercure !" À grand' peine (leur respondi-je alors). "Et par le vrai cors de Dieu c'en est ou je le donne au Diable (jura le soldat) car je l'ai fait moi-

L'idée est étonnante dans la mesure où le *Flos florum* est justement un traité attribué à l'époque à Arnaud de Villeneuve. Tahureau semble considérer que Arnaud de Villeneuve n'est pas l'auteur du *Flos Forum* (ce qui est vrai), mais qu'il s'est intéressé à l'alchimie au point de porter un jugement sur ce texte (ce qui est faux). Sur ce texte, voir : Calvet, Antoine et Matton, Sylvain, « Quelques versions de la *flos florum* du pseudo-Arnaud de Villeneuve », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), p. 207-271 ; Calvet, Antoine, « La tradition alchimique latine (XIIIe-XVe siècle) et le corpus alchimique du pseudo-Arnaud de Villeneuve », *Médiévales*, 52 (2007), p. 39-54.

235 Les propos de Du Bellay et de Ronsard se trouvent à la p. 185 (voir dans ce chapitre, le paragraphe 3, « L'alchimie réprouvée »), ceux de Bonaventure Des Perriers à la p 184 : « […] tout cet art qui n'est mie [...] ». Tahureau, mort en 1555, a dû prendre connaissance de la douzième nouvelle de Bonaventure des Perriers sous une forme manuscrite puisqu'elle n'a été éditée qu'en 1558 (*Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure Des Périers, valet de chambre de la royne de Navarre*, Lyon: R. Granjon, 1558).

236 *Op. cit.*, p. 180. « aigret » signifie cassant, peu ductile.

237 Personnage créé par Boccace, représentant le père de tous les dieux.

238 *Op. cit.*, p. 178-179.

> mesme." Et derechef me disoient : "Cettui-ci est de Venus transmué en argent, et cet autre que voiez encores plus beau est du Saturne calciné et purifié de ses excremens, et rendu ainsi en naifve couleur de Lune ; vous ne regardez point ce mitoien (ainsi appellent ils une mixtion d'or et d'argent fondus ensemble en pis egal, en latin *medium*). Or ça, il y a la moitié d'argent, et toutefois ce n'est maintenant que pur or à vingt-quatre !" Et après avoir bien entendu leur beau discours, je ne me sceu tenir de leur dire que je m'esbahissois, entendu leur riche sçavoir, comment ils n'estoient plus braves, et qu'ils n'alloient donq' mieus montés que sus leurs jambes. Ils me respondirent quant à ce, qu'ils ne vouloient point aller en autre équipage pour oster tout le soupçon que l'on pourroit avoir sur eus. "Vous auriez voluntiers peur", di-je, "que le roi vous contraignist à soudoier son armee, ou bien à lui fournir je ne sçai combien de millions, s'il cognoissoit vostre tant merveilleus savoir."
> C. Ne cogneurent-ils point alors que tu te moquois d'eus ?
> D. Je croi que non, et qu'ils estoient si punais qu'ils n'en sentirent rien, car la grande esperance et envie qu'ils avoient de me tromper les rendoient ainsi aveuglés et endormis en leur propre fait[239]. »

Il est vrai que mécontenter un prince ou un roi à qui on a fait en vain miroiter un gain comporte un risque important, les exemples concernant Charles IX ou Louis XIII le montrent bien[240]. Un deuxième exemple est donné de la bouche du Cosmophile victime d'un escroc :

> « C. Je t'assure que je croi fort aisement ce que tu m'en as dit, car il m'en advint une fois le pareil, mais je ne fu pas si sage que toi, entendu que je me laissai abuser par un qui se disoit philosophe (ainsi nomment-ils ceus, comme par une emphase et excellence, qui font profession de la la soufflerie) lequel après m'avoir assuré de la parfaite experience qu'il avoit de l'alquimie, pour m'apaster davantage me donna un lingot d'argent qu'il disoit avoir fait de cuivre, lequel je monstrai à un orphevre et lui vendi comme bon argent qu'il estoit, ainsi que je cogneu. Mesme depuis et peu de tems après je rencontrai mon philosophe quasi à l'impourveu, qui me demanda que j'avoi fait de mon lingot, et lui en aiant fait le recit tel qu'il estoit, me voient fort curieus d'en cognoistre la façon, il convint avecques moi de certain pris pour me l'apprendre, et aussi tost qu'il eut receu, feignant de s'aller prouvoir de drogues necessaires, il fit banquerotte à ses fourneaus et suis encores à l'attendre de present pour me relever ce divin secret.
> D. Tu n'en as ouï depuis aucunes nouvelles ?
> C. Nenni, sinon que le recit de semblables tours qu'il avoit joué en plusieurs autres endroits.
> D. Si n'estoit-il point si lourdaut que ceus qui se sont laissés tromper à lui.
> C. Encores que j'en aie esté l'un, si ne laisserai-je pas de te le confesser[241]. »

L'anecdote paraît très réaliste, la chronique judiciaire ou simplement publique en a retenu des exemples. Jacques Tahureau oppose à ces mystificateurs une logique simple et implacable :

239 *Op. cit.*, p. 182-183. « punais » désigne ce qui est puant, mauvais.
240 Voir le troisième chapitre de la 1ère partie.
241 *Op. cit.*, p. 183-184.

> « […] cet alquimie, n'est qu'une bourde, veu que ceus qui s'en meslent en deviennent ordinairement pauvres, et sont bien neantmoins effrontés jusques à là, qu'ils promettent d'enrichir les autres, et pour quelque petit loier qu'ils en demandent, leur enseigner la vraie maniere de faire l'or et l'argent, comme s'il estoit vrai-semblable que celui qui auroit la cognoissance d'une telle science se souciast de la monstrer à autrui pour de l'argent, veu que ce seroit lui-mesme qui le feroit. Et ne me sçaurois assez emerveiller d'une infinité de personnes qui s'abusent encores à telles resveries, pensant faire incontinent par leur multiplication d'une mouche un elephant[242]. »

Ainsi, pour Tahureau, la preuve de l'impuissance de l'alchimie réside à la fois dans l'appauvrissement que l'on constate chez les alchimistes, et dans leur quête d'argent, difficile à justifier pour celui qui prétend maîtriser l'art de transmuter les métaux en or.

Même s'il critique aussi fortement ceux qui promettent de transmuter des métaux imparfaits en or, Bernard Palissy adopte une position beaucoup moins tranchée pour ce qui concerne l'alchimie elle-même, parce qu'il lui emprunte sa connaissance de la matière.

Bernard Palissy (1510 ?-1589 ?)

> « Et par ce que plusieurs souz un beau Latin, ou autre langage bien poli, ont laissé plusieurs talents pernicieux pour abuser & faire perdre le temps à la jeunesse : qu'ainsi ne soit, un Geber, un Roman de la roze, & plusieurs autres Alchimistes ont laissé des livres en l'estude desquels plusieurs ont perdu & leur temps & leurs biens. Tels livres pernicieux m'ont causé gratter la terre, l'espace de quarante ans, & foüiller les entrailles d'icelle, à fin de connoistre les choses qu'elle produit dens soy, & par tel moyen j'ay trouvé grace devant Dieu, qui m'a fait connoistre des secrets qui ont esté jusques à present inconnuz aux hommes, voire aux plus doctes, comme l'on pourra connoistre par mes escritz contenuz en ce livre[243]. »

La première moitié de ce passage des *Discours admirables* de Palissy a traditionnellement été interprétée comme une dénonciation implacable de la littérature alchimique et des méfaits de l'alchimie[244]. La suite permet cependant de réévaluer la position de Palissy, qui condamne certes les livres pernicieux, mais reconnaît qu'ils l'ont amené à « foüiller les entrailles » de la Terre, ce qui lui a permis d'en découvrir les mystères. Jean Céard a bien montré toute l'ambiguïté du rapport que Palissy entretient avec l'alchimie : une critique très nette, particulièrement de l'aurifaction, mais dans le cadre d'une pensée qui doit beaucoup aux conceptions alchimiques de la matière et qui

242 *Op. cit.*, p. 184.

243 Palissy, Bernard, *Discours admirables, des pierres*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 10-11.

244 Dupuy, Ernest, *Bernard Palissy: l'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain,* Paris : Lecène et Oudin, 1894, p. 139-140.

avoue une fréquentation des textes alchimiques et des alchimistes eux-mêmes depuis le début des années 1540[245]. Condamnant l'alchimie transmutatoire, il condamne en même temps ses adeptes, du moins une partie d'entre eux, devant probablement tenir compte de l'engouement dont elle jouit dans la société, et notamment dans les cours princières :

> « Et par ce que je sçay que plusieurs cherchent ladite sçience sans penser en fraude ny malice : ains pour une asseurance qu'ils ont que la chose est possible : cela m'a causé protester par cest escrit que je n'entens aucunement blasmer trois manieres de personnes. Sçavoir est les seigneurs, qui pour occuper leurs esprits & par maniere de recreation, sans estre menez d'affection de gaing illegitime. Les seconds sont toutes especes de physitiens, ausquels est requis de connoistre les natures[246]. Les troisiemes sont ceux qui ont le pouvoir, & qui croyent la chose estre possible, & qui pour rien ne voudroyent en abuser[247]. Et par ce que j'ay entrepris de parler contre un milier d'autres qui sont indignes d'une telle sçience, & totalement incapables, à cause de leur ignorance & peu d'experience : Aussi parce qu'ils n'ont le pouvoir de supporter les pertes des fautes qui surviennent, ils sont contraints abuser de teintures exterieures & sophistication de metaux[248]. »

Les personnes disposant de biens ne risquent pas d'être tentés par des malversations du fait même de leur fortune :

> « Je confesse qu'il y a plusieurs seigneurs gens de bien & grands personnages, qui s'occupent à l'alchimie, & y despendent beaucoup. Laisse les faire : cela les garentist d'un plus grand vice : & puis ils ont du revenu pour approuver ces choses[249]. »

Palissy semble même favorable à ce que les médecins s'intéressent à l'alchimie, qui peut leur apprendre des mécanismes de la nature :

> « Quant aux medecins, en cherchant l'alchimie ils aprendront à connoistre les natures : & cela leur servira en leur art : & en ce faisant ils connoistront l'impossibilité de la chose[250]. »

Il estime qu'il y a peu de danger de dérive vers l'alchimie transmutatoire, puisque leur compréhension de la nature leur fera éprouver son impossibilité. Sa volonté d'être reconnu parmi

245 Céard, Jean, « Bernard Palissy et l'alchimie », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 4(1992) (« Bernard Palissy (1510-1590). L'écrivain, le réformé, le céramiste »), p. 155-166.

246 Les physiciens sont les spécialistes de la nature, en particulier les médecins.

247 Les philosophes naturels engagés dans une recherche désintéressée. Dans les débuts du *Traité des métaux et alchimie* [Palissy, Bernard, *Op.* cit., p. 102] Palissy dénonce l'avarice comme la « racine de tous maux » en reprenant la première épître de Paul à Timothée (VI, 10).

248 Palissy, Bernard, *Discours admirables, Traité des métaux et alchimie*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 99-100. Les teintures extérieures marquant l'échec d'une solution interne et le recours à des expédients artificiels.

249 Palissy, Bernard, *Op. cit.*, t. 2, p. 120-121.

250 Palissy, Bernard, *Op. cit.*, t. 2, p. 121.

les découvreurs d'une science moderne de la matière l'amène semble-t-il à passer sous silence la catégorie des artisans, à laquelle on est tenté de le rattacher, au moins en partie. Il est vrai qu'à l'époque où il rédige ses *Discours admirables*, entre 1576 et leur parution en 1580, il semble avoir abandonné la pratique artisanale, et ne pas l'avoir repris jusqu'à son décès en 1590[251].

Répondant à l'argument du témoignage d'illustres savants passés, Palissy rétorque par la bouche de *Pratique* :

> « Et vray Dieu ! És tu encores si ignorant de croire cela ? Cuides tu que les hommes du temps passé n'eussent en eux quelque mensonge pour sçavoir attirer l'argent par la fallace, aussi bien que ceux du jourd'huy[252] ? »

La position de Palissy à l'égard de l'alchimie trouve un écho chez un médecin contemporain, André Du Breil, qui tout en dénonçant les alchimistes faussaires fait preuve d'une certaine compétence en matière alchimique.

André Du Breil (15..-16..)

André Du Breil, un angevin devenu docteur à la Faculté de médecine de Paris, exerça comme médecin à Rouen et se sentit suffisamment investi de la mission de protéger la tradition médicale, c'est-à-dire la médecine galénique, contre les innovations trompeuses qu'elle subissait selon lui, pour faire paraître en 1580 *La Police de l'art et science de medecine*[253]. Cette ouvrage participe à la réaction de la Faculté de médecine de Paris contre Roch le Baillif, accusé de propager la doctrine médicale paracelsiste, d'usurper le titre de médecin et de faire des émules parmi les médecins[254]. Il va au-delà, puisqu'il s'agit pour Du Breil de dénoncer toutes les pratiques relevant

251 Dufay, B., Kisch, Y., Trombetta, P. J., Paris-Poulain, D., Roumégoux, Y., « L'atelier parisien de Bernard Palissy », *Revue de l'art*, 78 (1987), p. 33-60, ici p. 36.

252 Palissy, Bernard, *Op. cit.*, t. 2, p. 105.

253 Du Breil, André, *La Police de l'art et science de medecine, contenant la refutation des erreurs, & insignes abus qui s'y commettent pour le jourd'huy…*, Paris : L. Cavellat, 1580. Ce texte a été plagié de manière assez littérale par Thomas Sonnet de Courval : *Satyre contre les Charlatans, et Pseudo-medecins Empyriques. En laquelle sont amplement descouvertes les ruses & tromperies de tous Theriacleurs, Alchimistes, Chimistes, Paracelsistes, Distillateurs, Extracteurs de Quintescences, Fondeurs d'or potable, Maistres de l'Elixir, & telle pernicieuse engeance d'imposteurs*, Paris : Jean Millot, 1610 (Voir : Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie. Art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 347-427, ici p. 357-358). Sur la question des innovations trompeuses contraires à la médecine galénique, voir : Koźluk, Magdalena, « L'art de la controverse dans la préface médicale au XVIe siècle », dans : Gavoille, Élisabeth et Guillaumont, François, dir., *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais , 2015, (« Perspectives Littéraires »), p. 409-423, ici p. 411-415.

254 Sur le procès de Roch le Baillif, voir : Kahn Didier, *Alchimie et paracelsisme en France à la fin de la Renaissance (1567-1625)*, Genève : Droz, 2005, p. 278-322 ; le passage concernant André du Breil est aux pages 306-308.

selon lui de la charlatanerie. Sans les confondre avec les paracelsistes car ils ne se limitent pas au domaine médical, il associe dans sa dénonciation les alchimistes :

> « Tout ainsi que leurs compagnons souffleurs, alchymistes, lesquels errans pareillement en leurs transmutations metalliques, ou autres choses artificielles, quand par le feu ils s'efforcent contre toute raison de philosophie, transmuer, accorder, & incorporer les diverses substances de deux ou plusieurs diverses choses en une : contre la reigle generale, certaine, & infaillible de la philosophie, qui nous enseigne, que les formes, ou essences ressultantes [*sic*] des accords, & temperatures des quatre qualitez, qui sont insensibles, intactables, & imperceptibles, soient premieres essences, ou formes, ne se peuvent par aucun artifice humain incorporer, transmuer, transformer, ou tellement broüiller, qu'elles se puissent rendre en un : autrement il s'ensuivroit, qu'il y auroit penetration de dimensions, & confusion en nature, ce qui est totalement faux, & ne se peut faire. On pourroit par plus longs discours, s'arrester icy à remonstrer leurs abus, erreurs, & tromperies : mais il me semble, que c'est assez, pour cognoistre evidemment, que ceste premierre secte n'est ne empirique, ne philosophale, ains y contrevient directement. Et sont comme ceux, qui se disent Chrestiens, & font les œuvres du diable. Car par leur trop grande superstition de vouloir par artifice humain, changer le naturel des choses où ils ne peuvent, & ne sçauroient jamais parvenir, se laissent par leurs vaines entreprinses, & fines folies, transporter l'esprit & la raison. Et par ce moyen descendent en un abyme d'erreurs, se voulans faire aussi grands & puissans, que Dieu, qui mua l'eau en vin, eux voulans, & se persuadans transmuer le cuivre en or ou argent, l'estain, & le plomb, en argent : rendre l'or potable, contre sa nature : faire l'elixir, ou grand œuvre : la pierre philosophale, invoquer les demons, & esprits malings pour faire resusciter les morts, & guarir les malades, mesmes venant à telle outrecuidance, de vouloir arrester l'esprit des hommes doctes, & experimentez, pour s'en servir cy bas en terre. Ceux qui ont descrit l'imposture des diables, n'ont jamais estimé les hommes avoir esté, & ne pouvoir estre si malings à l'advenir[255]. »

Ainsi, les alchimistes sont des charlatans parce que l'alchimie ne respecte pas les principes physiques tels que les a décrits Aristote et que l'homme ne peut modifier par son artifice les règles de la nature. Plus grave, leur impuissance les pousse à invoquer les démons, sans d'ailleurs parvenir à leurs fins et avec le risque d'y perdre la raison. Du Breil est catégorique, l'alchimiste ne peut parvenir à aucune transmutation :

> « En quoy ne sçauroit on mieux cognoistre l'imitation, ou naturel du pere aux enfans, qu'en vaine, & folle outrecuidance, entreprinse de noz alchymistes, & extracteurs des quintes essences : desquels l'art se peut seulement par imagination phantastique contempler, & non pas effectuer. Car il n'y a eu, & ny aura jamais homme humain, lequel en la transmutation des metaux, & extraction desdites quintes essences, puisse si bien imiter nature, que par artifice, il luy ait esté possible transformer, & confondre les essences des choses naturelles les unes avec

255 Du Breil, André, *Op. cit.*, p. 36-38. L'imposture des diables est probablement une référence à l'ouvrage de Jean Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries, pris du latin de Jean Wier,... et faits françois par Jaques Grévin*, Paris : Jacques Du Puys, 1567 (éd. originale : *De praestigiis daemonum, et incantationibus ac veneficiis libri V*, Bâle : Johann Oporinus, 1563).

> les autres : & encore moins separer les formes d'avec leurs matieres & corps, & estans separees les retenir, enfermer & broüiller dedans des vaisseaux, comme nous avons desja assez amplement monstré par vives raisons de philosophie, estre faux, & contrevenant directement aux reigles, & doctrines des empiriques, & des philosophes[256]. »

Pourtant, il ne s'agit pas d'une impossibilité théorique absolue, mais plutôt de l'incapacité de l'homme à dominer chaque étape conduisant à la transmutation. La description que Du Breil fait de failles dans la conduite des opérations alchimiques nous donne une idée de la suite d'opérations nécessaires selon lui :

> « Considéré mesmement les infinis & variables accidens, qui interviennent en telles entreprinses, qui empeschent de parvenir à la fin pretendue des operations : lesquels accidens, ou empeschemens, superabondent en iceluy art, principalement à cause qu'il est obligé à divers effects, comme fers bien graduez & terminez à propos : & vaisseaux, fourneaux si propres, qu'il n'y eust à redire[257]. Et que les choses materielles puissent estre si bien purgees, & subtiliees, & faire si bonnes calcinations, resolutions, putrefactions, & distillations, qu'on puisse parvenir à la fin pretenduë. Et semblablement les mixtions, decoctions, & incinerations : & le reste par le menu, que le tout vienne au poinct. Et aussi consequemment pour faire, que telles choses arivent à leur [*sic*] propres termes, il est necessité d'avoir divers mineraux, ou materiaux : Et de faire divers preparatifs, soient simples, ou composez, comme eaux, huilles, & autres diverses sublimations : lesquelles choses faut qu'elles ayent leur perfection. Aux effects desquels si par cas fortuit, un vaisseau à distiller se rompt, ou si les feux ne sont deüement continuez, & selon les temps opportuns, diminuez, ou augmentez : ou bien que les choses prinses pour le fondement defaillent en leur vertu, le tout defaudra, encores en sa perfection, tellement que sera tousjours à refaire, tesmoing maistre Robert du Val au college du Plessis, & Boyneval [*sic*] Piccard[258]. Et pour conclusion il est du

256 *Op. cit.*, p. 39-40.

257 Les fers gradués sont les repères que portent une balance à plateaux, entre lesquels se positionne l'aiguille si la balance est à l'équilibre (Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Didier, 1950, t. 4, p. 71).

258 Il est difficile de savoir ce qu'entend Du Breil en renvoyant aux témoignages de Robert Duval et Étienne de Boienval. Le premier est connu comme défenseur de l'alchimie, né avant 1510 et probablement mort après 1584 (voir : Kahn, Didier, « Quelques précisions sur Robertus Vallensis *alias* Robert Duval, de Rugles (av. 1510-ap. 1584?) », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 439-442). Duval était effectivement docteur en droit, boursier au collège du Plessis, collège qui relevait de l'Université parisienne et était situé sur l'emplacement actuel du lycée Louis-le-Grand. Il est l'auteur de : *De Veritate et antiquitate artis chemicæ et pulveris, sive medicinæ philosophorum vel auri potabilis*, Paris : Frederic Morel, 1561. Trad. franç.: Feye, Stéphane, éd., *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 191-243 : « La Vérité et l'ancienneté de l'art chimique » (traduction de Stéphane Feye, revue par Caroline Thuysbaert). Rien dans ce texte ne permet d'aller dans le sens d'un témoignage en faveur de l'impossibilité matérielle d'opérer une transmutation réussie. En ce qui concerne Étienne de Boyenval (ou Boienval), les informations dont nous disposons à ce jour sont encore plus ténues : Didier Kahn (*Op. cit.*, p. 442, note 17) annonce des informations dans un ouvrage qui n'est pas encore paru (Kahn, Didier, *Cercles alchimiques et mécénat princier*, Genève : Droz, à paraître, chap. 2) et signale une mention de La Croix du Maine : « Estienne de Boienval, Picard, natif de la ville de Chelle au Diocèse de Beauvois, homme fort curieux des simples & compositions naturelles, grand distillateur, & ; Il florit à Paris cette année 1584. » (Rigoley de Juvigny, éd., *Les Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et Du Verdier*, Paris : Saillant & Nyon, 1772, t. 1, p. 178. Initialement paru dans l'édition originale de Paris : Abel l'Angelier, 1584, p. 76). Cette mention est reprise par Denis Simon d'une manière un peu différente, sans que cela soit la preuve d'une source différente : « Estienne de Boyenval, de ce diocese, tres-versé en la connoissance des simples, & habile chimiste, vivoit en 1584 » (Simon, Denis, *Additions aux remarques sur le Ier. tome des donnations de Me J. M. Ricard*

> tout impossible, à l'homme qu'en toutes les choses susdictes il puisse parfaire du tout son labeur, tant difficile & artificiel sans quelque faute[259]. »

Cette énumération renforce encore la sensation d'une certaine maîtrise, au moins théorique, de la part d'André du Breil des différentes opérations à mener. La liste des écueils dans le processus est étonnante en ce qu'elle tranche avec l'idée que la transmutation est impossible : il semblerait au fond qu'elle est seulement difficile à obtenir, ce qui n'est pas du tout la même chose. Et pourtant les conclusions qu'il tire de sa démonstration sont radicales :

> « Et doivent estre chassez, punis, & exterminez des Républiques, comme vrays ennemys du bien & repos public, & de nature : qui s'efforcent de la destruire, confondre, & de pervertir l'ordre, qui est en icelle, selon l'humanité : se faisans aussi grands & plus que Dieu, & ses Apostres, lequel tenté du diable ne s'est jamais efforcé de faire devenir les pierres en pain. Et par ce qu'ils approuvent le souffre pour l'un des premiers, & principaux principes de medecine, il seroit bien raisonnable, selon le theoresme de philosophie, que toutes choses se resolvent en leurs principes, leurs corps estre souffrez avec des bourrees, & du feu, qui est un singulier remede, pour en avoir la raison[260]. »

C'est le péché d'orgueil qui est condamné, sur un plan moral plus que physique car il contrevient à l'ordre naturel. Le raisonnement final est moqueur et pousse à l'absurde l'idée que l'on pourrait soigner les corps humains en les traitant par le soufre, matière première de tous les corps pour les alchimistes selon Du Breil, et par le feu de fagot. Soufre, feu, c'est ce que Yahvé fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe[261], dont le péché principal est justement l'orgueil.

C'est la même impuissance doublée d'orgueil que l'on retrouve dénoncée par Jean Bodin, qui craint par-dessus tout le recours aux démons.

Jean Bodin (1530-1596)

Jurisconsulte, Jean Bodin s'est fait connaître par ses conceptions de la souveraineté politique et ses théories économiques et monétaires. On sait qu'il a montré un intérêt pour l'alchimie, même

et à celles sur la coûtume de Senlis divisées en plusieurs petits traitez & dissertations : ensemble le supplement à l'histoire & au nobiliaire du Beauvaisis où l'on rapporte les origines des eglises & des seigneureries dont il est parlé dans la coûtume, Paris : Guillaume Cavelier, 1713, 3e pagination, p. 95). On peut supposer qu'il était apothicaire ou médecin. On trouve aux Archives départementales de la Gironde dans les papiers de famille du fonds Ancelin de Saint-Quentin (cote 4 J 1159/8), un contrat de mariage en date du 19 novembre 1672, entre « Paul Ancelin, eyr. [écuyer] Sgr. [Seigneur] De Savigné et de Puidemont, natif du bourg de Saint Just, fils de défunt Jean Ancelin sgr. Desd. Lieux, & Anne de Mongaillard & Magdeleine de Boyenval, fille de Me Estienne de Boyenval, doct. En médecine, & Catherine Duperrier, dt. [dotée?] Au bourg de Marennes. » Ce Me Estienne de Boyenval, docteur en médecine ne peut pas être notre homme, mais il pourrait être son petit-fils.

259 *Op. cit.*, p. 42.

260 *Op. cit.*, p. 39-40. Les bourrées sont des fagots faits de menues branches.

261 *Genèse*, 19, 24.

s'il ne semble pas qu'il ait cru dans la possibilité de la transmutation des métaux[262]. Il a abordé cette question principalement dans deux de ses ouvrages. Le premier, *De la démonomanie des sorciers*[263], est publié en 1580 :

> « […] les souffleurs Alchymistes pour la plupart, voyans qu'ils ne peuvent venir à bout de la pierre Philosophale, demandent conseil aux esprits, qu'ils appellent familiers. Mais j'ay sçeu de Constantin, estimé entre les plus sçavans en la pyrotechnie et art metallique, qui soit en France, & qui est assez cogneu en ce royaume, que ses compaignons ayant long temps soufflé sans aucune apparence de proffit, demanderent conseil au Diable s'ils faisoient bien, & s'ils en viendroient à bout. Il feit response en un mot, Travaillez. Les Souffleurs bien aises continuerent et soufflerent si fort qu'ils multiplierent tout en rien & souffleroient encore, n'eust esté que Constantin leur dist, que Sathan rendoit tousjours les oracles à double sens, & que se mot, Travaillés vouloit dire, qu'il falloit quitter l'Alchymie & s'employer au travail, & honeste exercice de quelque bonne science pour gaigner sa vie & que c'estoit une pure folie de penser contrefaire l'or en si peu de temps, veu que Nature y employe mille ans. Et par mesmes moyens il faut dire à ceux qui veulent avoir les sciences par art diaboliques, Travaillez, ou comme nos peres, Tresveillez : ainsi disoit Lucilius, *noctes vigilate serrenas*, & priez Dieu qu'il donne heureux succés à nostre labeur, qui est le point principal[264]. »

Ce Constantin est difficilement identifiable. Cela ne peut raisonnablement pas être Constantinus da Pisa auteur vers 1257 du *Liber secretorum alchimiæ*, un texte spéculatif visant à intégrer l'alchimie dans un cadre philosophique aristotélicien[265]. En effet, les propos de Bodin nous incitent à penser qu'il s'agit d'un contemporain. Martin Delrio y fait une référence, à propos du livre de Bodin :

> « Et de cette alchimie naturelle ay-je de-ja proposé cy dessus quelques exemples. De la demoniaque en recite un, l'auteur de la Demonomanie, qu'il dit avoir appris de Guillaume Constantin fameux et celebre alchimiste[266]. »

---

262 Voir : Chauviré, Roger, *Jean Bodin auteur de la « République »*, Paris : Champion, 1914, en particulier p. 122 : « Et de fait il a fait des expériences. Avec des alchimistes, il a contrefait certaines pierres précieuses. Il a vu l'argent se dissoudre dans 'l'eau fort', puis se précipiter sous l'action du sel ammoniac. » Voir aussi : Secret, François, « Littérature et alchimie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 40 (1978), p. 301-316, ici p. 307-310.

263 Bodin, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puys, 1580.

264 *Op. cit.*, f. 36v. Ce passage est cité in-extenso par Simon Goulart dans : Goulart, Simon, *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps. Recueillies de plusieurs auteurs, mémoires, et avis de divers lieux*, Paris : Jean Houzé, 1606, 2 vols., ici t. 2, f. 54r.-v. Voir notre notice concernant Simon Goulart dans ce même chapitre. La formule latine « noctes vigilate serrenas » signifie : veiller pendant les nuits sereines (Lucrèce, *De la Nature*, Livres I-VI, texte établi, traduit et annoté par Alfred Ernout, Paris : Les Belles Lettres, 2009, Livre I, v. 140).

265 Voir : Calvet, Antoine, *L'Alchimie au Moyen Âge XIIe-XVe siècles*, Paris : Vrin, 2018, p. 95-98 ; voir également l'édition critique du texte : Constantine of Pisa, *The Book of the Secrets of Alchemy. Introduction, critical edition, translation and commentary by Barbara Obrist*, Leyde : Brill, 1990.

266 Delrio, Martin, *Les Controverses et recherches magiques divisees en six livres*, traduit & abregé du latin par André du Chesne tourangeau, Paris : Jean Petit-Pas, 1611 (l'édition originale en latin est parue à Louvain : G. Rivius, 1599), p. 103. Nous avons également consulté une des éditions latines, celle de Mayence (chez Johann Albin) en 1603 qui contient le même texte aux pages 63-64.

Cette avis renvoie donc Constantin dans une proximité avec le démon. Le sieur de Beauvallet, un alchimiste qui avait lu Delrio n'hésite pas de son côté à qualifier Constantin de scélérat[267]. Voilà tout ce que nous avons trouvé sur cet alchimiste. Rappelons-nous toujours que nous n'accédons aux alchimistes que par l'intermédiaire des sources écrites, et donc essentiellement à ceux qui ont laissé des traces écrites, voire archéologiques, qui sont très insuffisantes pour rendre compte du nombre de personnes concernées par l'alchimie à l'époque.

En ce qui concerne l'opinion de Bodin sur l'alchimie dans ce passage, elle est de toute évidence négative dans la mesure où tout d'abord il associe le terme de souffleurs, péjoratif, à celui d'alchimistes. Mais surtout, il accuse les alchimistes de recourir, faute de réussite, au diable. C'est une inquiétude qui a occupé les juristes des XIIIe-XVe siècles principalement, et dont on trouve l'écho chez quelques alchimistes, qui s'en défendent avec virulence dans la crainte que leurs pratiques ne puissent être considérées comme hérétiques[268]. L'ironie est également présente dans ce passage de l'ouvrage de Bodin, en particulier quand il explique que les alchimistes « […] soufflerent si fort qu'ils multiplierent tout en rien, et souffleroyent encore, n'eust esté que [...] ». Il leur donne le conseil de travailler car Dieu récompense le labeur honnête. Par alchimiste, Bodin semble souvent comprendre transmutateur. En effet, il a fréquenté François de Foix Candale, qui pratiquait l'alchimie, entre autres choses, ce qui n'a pas empêché Bodin de lui vouer une certaine admiration, au point de le nommer « le grand Archimede de nostre aage » ou « l'Archimede des François » ainsi que « le plus habile mathematicien de son temps sous Charles Neufvieme »[269]. On trouve cependant une formule dans le sixième livre de la *République* qui semble peu hostile à l'alchimie, alors même qu'il évoque les faux monnayeurs :

> « Aussi n'est-il pas à craindre que le vif argent puisse servir à falsifier ces deux metaux [l'or et l'argent] bien qu'il aproche autant au poids de l'or que sept à huit,

267 Voir : Kahn, Didier, « Le sieur de Beauvallet, médecin, poète et alchimiste, et ses tentatives d'approche de Louis XIII vers 1621 », dans Matton, Sylvain, dir., *Alchimie et philosophie mécaniste. Expérimentateurs et faussaires à l'âge classique*, Paris / Milan : S.É.H.A. / Archè, 2015, p. 7-16, ici p. 15. Cette mention figure dans un manuscrit conservé dans une collection londonienne privée et intitulé : *Proposition touchant la transmutation des metauls. Au Tres-Chrestien Roy de France et de Navarre Louis XIII. Par le sieur de Beauvallet* (f. 77r.).

268 Valerand du Bois-Robert en est un bon exemple au tournant des XVe-XVIe siècles. Sur cet alchimiste, voir notre cinquième partie, chap. 1-3, *La fréquentation des alchimistes*. Sur les juristes de l'époque médiévale, voir le premier chapitre de notre deuxième partie.

269 Voir à ce sujet notre notice sur François de Foix Candale, troisième partie, chap. 3-1, ainsi que la quatrième partie chap. 2-2, *La mise en avant des rapports de proportion*. Ces trois formules laudatives se trouvent respectivement dans : Bodin, Jean, *Les Six livres de la Republique*, Paris : Jacques du Puys, 1576 (nombreuses rééditions), p. 672 ; Bodin, Jean, *Le Théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597, p. 367 ; Bodin, Jean, *Colloque entre sept scavans qui sont de differens sentimens: des secrets cachez, des choses relevées*. Traduction anonyme du *Colloquium Heptaplomeres* (manuscrit français 1923 de la Bibliothèque nationale de Paris), texte présenté et établi par François Berriot, avec la collaboration de Katharine Davies, Jean Larmat et Jacques Roger, Genève : Droz, 1984 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance », 204), p. 31. L'ouvrage a probablement été rédigé entre 1587 et 1593 puis a circulé de manière clandestine sans être édité avant le XIXe siècle.

> ou M. CLVIII à M. D. LI[270] parce qu'ils n'ont encores si bien sceu l'arester qu'il ne s'en vole en fumee[271]. »

À la fin de sa vie, Jean Bodin a rédigé un ouvrage intitulé *Universae naturae Theatrum*, dans lequel il a voulu offrir au lecteur une synthèse du savoir qu'il avait accumulé au cours de sa vie par ses lectures très variées[272]. Elle prend la forme, courante à la Renaissance, d'un dialogue entre Theorus, disciple et son maître nommé Mystagogue. Le rôle de Theorus est celui du lecteur de l'ouvrage, tandis que Bodin prend celui de Mystagogue[273]. Le texte est divisée en cinq livres.
La section IX du Livre II est intitulée : *De la terre, pierres precieuses & autres, des mineraux et des metaux*, et se présente notamment comme une réfutation des théories aristotéliciennes sur les minéraux[274]. C'est l'occasion pour lui de condamner les alchimistes :

> « Et veu mesme que chacune chose se resout aux mesmes natures, dont elle estoit composée, il ne se peut faire aucunement par nature, que les metaux se produissent [*sic*] des vapeurs, veu qu'estant fondus en la fornaise ou cuits long temps au feu dans la forge ils n'expirent la moindre vapeur du monde : ce que les alchimystes ont espreuvé il y a long temps à leur grand' perte & dommage [...][275]. »

Il faut dire que Jean Bodin semble avoir eu lui-même à souffrir des pratiques frauduleuses, à moins qu'il cherche simplement à ne pas leur fournir d'encouragements à développer ces pratiques :

> « Les alchimistes sçavent si bien contrefaire toutes sortes de pierres precieuses en adjoustant les couleurs, qui leur sont convenables, que les plus habiles y sont le plus souvent trompez : ce qu'ayant apris par experience j'ayme mieux le tenir soubs silence que le divulguer. »

Et s'ils ne sont pas trompeurs, les alchimistes sont au minimum impuissants, ne parvenant pas à réaliser leur « pierre (ainsi qu'ils disent) philosophale », on ne peut pas prendre plus de distance :

> « Theor[us] – Pourquoy ne s'engendrera pas l'or de souphre & d'argent vif, si on les cuit & tempere à sa nature ? My[stagogue] - Parce que depuis tant d'années que les alchimystes souffleurs de charbons ont consumé toutes leurs richesses, & employé tout leur labeur & industrie non seulement d'une façon, mais aussi de plusieurs sortes & artifices pour parvenir à c'est effect, ils n'ont jamais pu faire de

270 1158/1551 vaut environ 0,7466, tandis que 7/8 vaut 0,875 : l'approximation n'est pas très précise !
271 Bodin, Jean, *Les Six livres de la Republique*, Paris : Jacques du Puys, 1576, p. 673.
272 Bodin, Jean, *Universae naturae Theatrum, in quo rerum omnium effectrices causae et fines contemplantur, et continuae series quinque libris discutiuntur*, Lyon : Jacob Roussin, 1596 [rééd. Francfort : Héritiers Wechel, 1597]. Traduit en français sous le titre : *Le Théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597. Sur cet ouvrage, voir : Blair, Ann, *The Theater of Nature. Jean Bodin and Renaissance Science*, Princeton : Princeton University Press, 1997.
273 Berriot, François, « Le Théâtre de la nature universelle ou le tableau du monde », dans Yves Charles Zarka, éd., *Jean Bodin. Nature, histoire, droit et politique*, Paris : P.U.F., 1996, p. 3-22, ici p. 7.
274 *Op. cit.*, p. 311-375.
275 *Op. cit.*, p. 320.

> ceux-cy par le moyen du feu l'or, ou pierre (ainsi qu'ils disent) philosophale. D'ailleurs, nous avons desja monstré que toutes choses se dissolvent aux mesmes elements ou simples corps, desquels elles sont composées : car il faudroit en telle sorte que l'or ou un autre metail se dissolust en souphre & argent vif, mais on n'a jamais pu tirer de l'or, je ne diray pas seulement quelque petite goutte d'huile, mais aussi une petite vapeur[276]. »

Comme Bodin, Simon Goulart qui a lu la *Démonologie*, s'appuie sur les contacts qu'il a pu avoir avec des pratiques alchimiques pour formuler une opinion globalement hostile aux alchimistes.

Simon Goulart (1543-1628)

Humaniste et théologien protestant, Simon Goulart a publié d'assez nombreux textes, traductions d'auteurs de l'Antiquité, textes religieux, démonologiques ou historiques. Il est notamment l'auteur du *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps* un recueil d'anecdotes consacrées, entre autres choses, aux monstres et aux prodiges.

Dans le passage qui nous intéresse, Goulart commence par une citation littérale de la *Démonomanie* de Jean Bodin concernant l'alchimie (que nous avons donnée dans la notice précédente), pour donner ensuite un avis fondé sur son expérience personnelle :

> « J'ay conu plusieurs de ces Chymistes et souffleurs, si enflez de l'opinion de leur suffisance que quoy qu'ils n'eussent pas cinq sols en bourse, si se faisoient ils forts, et par vains discours taschoyent tousjours de persuader à moy et d'autres qu'en brief temps ils empliroyent d'or pur et plus fin que de 24 carats, nos coffres et nos maisons. Au bout je les ay veu destituez de souffle, de vigueur, de moyens, se tenir bien fiers de trouver qui leur donnast un bon repas, les autres tout deschirez et la chemise nouee sur l'épaule faire larmoyer ceux qui sçavoyent leurs vanteries: les autres devenir enchanteurs ou faux monnoyeurs, dont se sont ensuivis maints justes supplices. Encores aujourd'hui plusieurs pais sont infectez de tels imposteurs qui prenans des pretextes faux, pour satisfaire à leur ambitieuse avarice, embrouillent maints esprits curieux et les perdent finalement. C'est la juste vengeance de Dieu sur l'oisiveté,et l'exhortation à toutes personnes vigoureuses de corps et d'esprit de s'employer franchement à l'exercice des vocations legitimes approuvees de Dieu[277]. »

276 *Op. cit.*, p. 361-362.

277 Goulart, Simon, *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps. Recueillies de plusieurs auteurs, mémoires, et avis de divers lieux*, Paris : Jean Houzé, 1606, 2 vols., ici t. 2, f. 54r.-v. L'ouvrage a été plusieurs fois réédité, notamment : Cologne : Pierre Marteau [lieu et éditeur fictifs], 1610 ; [Genève] : Paul Marceau, 1610 et Genève: Samuel Crespin, 1620, 4 volumes en 2 tomes, ici t. 2, p. 631-632.

Le discours de Goulart relève de la morale. Dieu punit les oisifs, c'est-à-dire ceux qui dédaigne « s'employer franchement à l'exercice des vocations legitimes approuvees de Dieu ». L'alchimie transmutatoire n'en fait visiblement pas partie pour notre auteur. « Chymistes et souffleurs » ne forment, sous sa plume, qu'une seule catégorie à la fois trop présomptueuse de ses capacités et toujours prête à convaincre les crédules de participer à ses entreprises (et de les financer !). Goulart atteste de l'expérience personnelle désagréable qu'il a eu à leur contact. Son esprit moralisateur est cependant facétieux : l'or « plus fin que de 24 carats » est une chimère dans la mesure où 24 carats désignent l'or dans un état de pureté totale. Le destin de ces alchimistes est le dénuement ou l'escroquerie. Il est intéressant de noter qu'outre la fausse monnaie, débouché assez naturel au fond, Goulart évoque aussi les enchantements, c'est-à-dire les procédés prétendument magiques dans lesquels il faut probablement considérer les filtres et autres poisons[278]. Les deux crimes sont très sévèrement punis, ce qui n'empêche pas que plusieurs pays en soient « infectez », ce qui est attesté par tous les auteurs[279].

A cette perspective simple, François de La Noue, oppose une vision nettement plus nuancée, fondée là aussi sur des pratiques personnellement observées.

François de La Noue (1531-1591)

François de La Noue est un homme de guerre converti au protestantisme, qui a également œuvré dans la diplomatie[280]. C'est aussi l'auteur de *Discours politiques et militaires*, qu'il a rédigé entre 1580 et 1585 alors qu'il était retenu prisonnier au château de Limbourg, dans l'actuelle Belgique, car il avait pris la tête de troupes armées pour venir en aide aux protestants révoltés des Pays-Bas[281]. Alors que ses biographes ne mentionnent aucune fréquentation de l'alchimie, le 23e discours d'un recueil qui en compte 26, intitulé *De la pierre philosophale*, est consacré aux alchimistes et témoigne de sa fréquentation des textes alchimiques et même de quelques alchimistes (il rapporte deux exemples de dialogue dans son discours). La Noue ne croit pas dans les

278 On sait combien cette question des poisons et des empoisonnements va prendre de l'importance au cours du XVIIe siècle. Il y aurait très probablement un travail intéressant à mener sur le rôle des alchimistes dans la confection de ces poisons.

279 Voir notre deuxième partie, chapitre 2.

280 Les éléments ci-dessous ont été présentés lors de la Journée des Doctorants des Universités d'Orléans et de Tours, organisée le 13 juin 2019 à la villa Rabelais (Tours).

281 La Noue, François de, *Discours politiques et militaires, nouvellement recueillis et mis en lumière [par de Fresnes]*, Basle : F. Forest, 1587. Nous nous référerons à l'édition critique de Sutcliffe : La Noue, François de, *Discours politiques et militaires*, Publiés avec une introduction et des notes par F. E. Sutcliffe, Genève/Paris : Droz/Minard, 1967. Sur la captivité de La Noue, voir : Suttcliffe, F. E., « Introduction » dans : François de la Noue, *Op. Cit.* I, p. XIV.

possibilités de l'alchimie, il veut bien admettre qu'à Dieu rien n'est impossible, mais il montre que les richesses matérielles ne peuvent pas entrer dans les projets de Dieu pour les Hommes.

Il commence par définir rapidement les alchimistes comme étant :

> « […] ceux qui font profession, par souffleries continuelles, de vouloir faire enfanter à leurs fourneaux de grands thresors qu'ils cuident que tant de longues espreuves produiront en evidence[282]. »

Les alchimistes sont les victimes de leur désir excessif de connaître des secrets de Nature qui ne sont pas à leur portée :

> « Car on doit avoir compassion de voir quelqu'un en erreur, aller faire perte de ses ans, & de sa peine, sans en rapporter un fruict quelconque. C'est ce qui m'a esmeu de leur faire ce petit advertissement, qu'ils prendront s'il leur plaist en bonne part [...][283]. »

François de La Noue propose ensuite une typologie de ceux « qui se meslent de chercher l'or par les voyes de l'alchymie[284] » :

- les pauvres qui espèrent sortir de la misère grâce à l'alchimie : les « souffleurs courants[285] ».
- les personnes « qui ont de la doctrine et de la curiosité » mais sont surtout poussés par la cupidité » : les « doctes alchymistes[286] ».
- les riches seigneurs incités par d'autres à satisfaire leur cupidité « qui aspire toujours à grandeur & richesse[287] ».

La classification de La Noue repose donc sur le rapport à l'argent en tant que critère moral :

> « Or pour l'examen des causes, qui esmeuvent les uns & les autres, on pourra juger lesquels ont meilleure intention. Cependant il y a grande présomption que tous visent & tirent à ce diable d'argent[288] . »

Mais une différence apparaît car les riches seigneurs ont les moyens de satisfaire leur cupidité et ne craignent pas réellement l'appauvrissement, ils ne représentent donc pas de danger pour la société :

> « On pourra dire que tous ceux qui s'adonnent à ceste science ne se destruisent, ny mesmes s'endommagent, car on voit des princes & seigneurs, qui n'ont pas vendu un escu de leur bien à ceste occasion, ains veulent seulement apprendre (comme

282 La Noue, François de, *Discours…*, p. 517-518.
283 *Id*., p. 518.
284 *Ibidem.*
285 *Id.*, p. 520.
286 *Ibidem.*
287 *Id.*, p. 128.
288 *Op. cit.*, p. 520.

> en se jouant) si la chose qu'ils imaginent est faisable. J'advouë que ceux là sont sages, au pris des autres, toutesfois le nombre s'en trouvera bien petit[289]. »

Ils se distinguent en cela des deux premières catégories, beaucoup plus nombreuses :

> « […] aucuns, se trouvant en telle extremité, viennent à faire la fausse monnoye ; autres courent par-cy & par-là, pour tromper & affronter ceux qui sont trop legers à croire aux belles ouvertures qu'ils font, taschans de les attraper aux mesmes pieges où eux-mesmes ont esté pris. Il semble que ce soit un chastiment de Dieu, envoyé à ceux qui meprisans tant d'exercices honnestes, & tant de vocations legitimes, se vont fourrer dans les labyrinthes, desquels on ne peut eschapper qu'en se perdant[290]. »

La crainte de voir les alchimistes désespérés recourir à des manœuvres frauduleuses (fausse monnaie ou escroquerie) n'est ni nouvelle ni sans fondement, elle accompagne toute l'histoire de l'alchimie[291]. Du XIVe au début du XVIe siècle cette crainte s'ajoute à celle de voir les alchimistes tentés par une alliance avec le diable pour obtenir par son intermédiaire le succès en alchimie[292]. Cette crainte semble disparaître progressivement au XVIe siècle, elle est souvent remplacée par la déploration de l'appauvrissement du royaume qui découle des vaines expériences alchimiques[293].

Il apparaît que La Noue ne condamne pas l'alchimie en tant que telle mais bien ses dérives, et envisage la possibilité d'«exercices honnestes » ainsi que de « vocations legitimes ». De quoi pourraient être faits ces exercices honnêtes et qui pourraient en être les acteurs ? Seuls les alchimistes caractérisés par l'absence de toute cupidité trouvent grâce aux yeux de La Noue. Il s'agit de personnes peu nombreuses et nécessairement fortunées, dont la motivation n'est pas de s'enrichir et qui ne risquent pas de perdre leur fortune, deux conditions nécessaires pour pouvoir seulement désirer la connaissance des « vertus & proprietez de nature »[294] propres à la confection de remèdes de santé. Dans cette catégorie, La Noue place les dames et les demoiselles qui s'occuperaient utilement à la distillation des eaux et des essences tant d'herbes que de racines ou de fleurs pour un usage domestique ou pour secourir les pauvres :

> « Or quand on ne se serviroit de cest art que pour cognoistre plusieurs vertus & proprietez de nature, ce seroit loüange à ceux qui s'y employeroyent ; mais il y en a fort peu qui se contiennent dans ces bornes, & cependant ceux-là seuls en

289 *Op. cit.*, p. 540.
290 *Op. cit.*, p. 540.
291 Voir notre deuxième partie, chapitre 2.
292 Sur ce point, voir par exemple : Valerand du Bois-Robert, « L'Épistre à Maistre Abraham », dans : Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. p. 297-343, plus particulièrement p. 300 et p. 323-329.
293 Voir par exemple dans ce même chapitre, le paragraphe consacré à Antoine de Frégeville sieur du Gault.
294 *Op. cit.*, p. 541.

> recueillent le vray fruit qui s'en aident pour chercher des remedes à plusieurs inconveniens & maladie. Car (comme desja il a esté dit) par le feu on en a trouvé de singuliers. Les dames & damoiselles peuvent s'occuper, estant en leurs mesnages, à la distillation des eaux & essences tirees de toutes sortes d'herbes, racines, & fleurs, pour s'en servir apres tant pour l'usage domestique, que pour donner à leurs pauvres sujets, qui en auroyent besoin[295]. »

Il suggère également que les seigneurs et gentilshommes puissent se récréent en s'adonnant à des extractions végétales et minérales dans un but médical :

> « Ne seroit-ce pas aussi un honneste exercice aux seigneurs & gentilshommes (qui ont tant d'heures perduës chez eux) de se recreer quelquesfois en telles extractions, & non seulement en celle des herbes, mais des mineraux, & autres substances, dequoy on peut tirer huile & esprit, dont deux ou trois gouttes profitent plus qu'une grosse masse de drogues des apothicaires. Combien d'autres beaux secrets peut-on cognoistre par l'usage du feu, que les grands princes mesmes ne doyvent desdaigner de sçavoir[296] ? »

Étonnamment François de La Noue ne fait pas de place à l'artisanat, alors que la mention d'extractions aurait pu l'amener à envisager le rôle des apothicaires et autres paracelsiens. Il appuie son discours sur sa connaissance des idées débattues dans les textes alchimiques, soit qu'il les ait lus lui-même, mais il laisse entendre qu'il les as peu lus, ou bien plutôt qu'il en ait pris connaissance par l'intermédiaire de praticiens de l'alchimie transmutatoire[297] :

> « Il y a eu des alchymistes vulgaires, qui en leurs livrets ont voulu declarer quelle est ladite matiere. L'un a asseuré que c'estoit le vif argent, ou le soulphre ; l'autre, les œufs ou le sang ; & aucuns ont nommé encor plusieurs autres especes, qui ont esté occasion de mille & mille espreuves, lesquelles en fin ont esté trouvees fausses. Aucuns d'entr'eux afferment, qu'il faut que la vraye matiere ait en soy puissance vegetative, & quelque similitude avec ceste substance, en quoy elle doit estre transformee. Il semble quant à la vegetation, qu'ils ne parlent pas sans quelque raison, car puis qu'il convient que nature agisse & œuvre en ce fait, la matiere doit avoir ceste proprieté, & n'estre pas comme un caillou, ou un morceau de bois. Quant à la similitude, il est bien vray-semblable aussi que la matiere, qui doit produire l'or, a convenance avec iceluy, pource que ce seroit mocquerie de penser que d'un œuf s'engendrera un arbre, & d'un gland un oyseau[298]. »

Il a cependant très probablement lu des auteurs tels que Paracelse ou Arnauld de Villeneuve, pour pouvoir affirmer :

> « Et quant à Theophraste Paracelse & Arnaud de Villeneufve, on ne peut nier qu'ils n'ayent esté doctes en la philosophie, & qu'ils n'ayent descouvert de grands secrets, mais je m'asseure qu'on ne trouvera point en leurs livres, que la matiere

295 *Ibidem*. Sur les usages domestiques de la distillation, voir notre troisième partie, chapitre 1, 4.
296 *Op. cit.*, p. 541.
297 *Op. cit.*, p. 535 : « Ceux qui voudront prendre le loisir de regarder dans leurs livrets, & qui auront doctrine suffisante, pourront disputer plus au long & plus gravement avecques eux [...] ».
298 *Op. cit.*, p. 531.

> de l'or artificiel soit semblable à celle dont les vulgaires alchymistes besongnent, & que sa forme se parface dans les fourneaux[299]. »

La Noue semble également avoir conversé avec des alchimistes ; on ne peut pas totalement écarter l'idée que les dialogues qu'il restitue dans son texte relèvent seulement du procédé littéraire, mais il pourrait aussi bien s'agir d'expériences personnelles auxquelles d'ailleurs ces formules renvoient : « Voicy comme j'ay oüy quelques uns d'eux discourir[300]. » Ou encore : « Et ne sçay si j'oserois alleguer si tost ce que me dit un jour d'eux un docte alchymiste […][301]. » De même il apparaît qu'il se confronte régulièrement à eux :

> « Quant à moy, je croiray tousjours qu'ils errent, par les voïes qu'ils tiennent, jusques à ce que l'experience ait manifesté ce dequoy on est maintenant en doute. Et c'est une raison que nous leur representons souvent, disant, puis qu'il n'appert nullement qu'aucun des anciens ait descouvert le secret par les fourneaux, pourquoy ils s'obstinent à le rechercher[302]. »

Ces discussions lui ont permis de forger sa position. Considérant que l'art ne peut surmonter nature, il nie la possibilité d'obtenir une « poudre de projection » capable de convertir jusqu'à 100000 fois son poids de métal imparfait en or, et conclut que :

> « Certes si tels effects estoient aussi veritables, comme les discours en sont magnifiques, on verroit beaucoup de jardiniers s'adonner à cultiver une terre si fertile[303]. »

Il évoque d'ailleurs plus loin dans son discours « la fausseté qui est en cest art vulcaniste, quand il veut s'estendre à forger de l'or »[304]. Pourtant, face à un alchimiste qu'il présente comme un philosophe (pour le distinguer des souffleurs) et qui l'assure de la réalité de la transmutation des metaux et des personnes qui y sont parvenus, il reste humble :

> « Après ce propos, je demouray coy, pource qu'ayant petite experience de ceste doctrine je ne vouloy respondre avec des impertinences, & estant demy esblouy de tant de beaux langages, je jugeay estre le meilleur d'attendre de voir par effect la verité de ce que tant il affermoit, avant que donner sentence d'approbation, ou de reprobation, ce que j'attens encores. Et je ne suis pas si farouche que je ne pense que Dieu peut aussi tost eslargir ceste liberalité à un homme de bien (encores que ce soit par voye extraordinaire) pour en user legitimement, qu'il a pu donner à l'effeminé Sardanapalus quarante millions d'or, & à ce monstre de Caligula soixante & sept, par voye ordinaire, qu'ils ont employez en toutes ordures[305]. »

299 *Op. cit.*, p. 539.
300 *Op. cit.*, p. 519.
301 *Op. cit.*, p. 520.
302 *Ibidem*.
303 *Op. cit.*, p. 534.
304 *Op. cit.*, p. 544.
305 *Op. cit.*, p. 546. Sardanapale est un roi mythique assyrien qui aurait vécu dans la débauche au VIIe siècle avant J.-C.

De même, revenant sur la légitimité d'une pratique de l'alchimie, il la subordonne au caractère non-vénal de la démarche :

> « On pourra dire que tous ceux qui s'adonnent à ceste science ne se destruisent, ny mesmes s'endommagent, car on voit des princes & seigneurs, qui n'ont pas vendu un escu de leurs biens à ceste occasion, ains veulent seulement apprendre (comme en se jouant) si la chose qu'ils imaginent est faisable. J'advouë que ceux là sont sages, au pris des autres, toutesfois le nombre s'en trouvera bien petit ; & des autres qui desployent en ceste navigation toutes leurs cupiditez, le nombre est tres-grand[306]. »

La seule pratique alchimique qui trouve grâce aux yeux de La Noue est aristocratique, réservée à une élite dégagée des soucis matériels et éloignée de toute idée d'enrichissement. On peut se demander s'il ne s'agit pas des prémisses d'une évolution qui voit au cours du XVIIe siècle la mise en place progressive d'une science, au sens moderne du terme, qui se prétend ouverte, dégagée des contingences de la techniques et de l'artisanat, et au sein de laquelle va émerger la chimie moderne[307].

Le dialogue que La Noue déclare avoir eu avec un alchimiste parisien de sa connaissance est plein d'humour, la première partie est peut-être véridique :

> « Ce pauvre apprentif estoit un que je conoissons, qui avoit soufflé en trois ans une belle maison sienne accompagnee de mille ou douze cens livres de rente, ne lui estant resté que la peau & les os, mesme le feu avoit tiré non seulement la quint'essence, ains quasi toute l'essence des habits qu'il avoit sur lui[308]. »

En revanche la chute de l'histoire paraît forgée par François de La Noue, gentilhomme huguenot dans la pensée duquel les préoccupations religieuses sont toujours très présentes :

> « N'avez-vous donc, luy repliquay-je, aucun exemple antique ou moderne, d'aucun qui ait trouvé le secret ? Je n'en sçache qu'un , dit-il, qui y soit parvenu. Je vous prie me dire qui il est. C'est, repliqua il, cestuy-là. Mais qui ? Je n'ay garde de le cognoistre si vous ne me le nommez autrement. C'est cestuy-là. Comment ? Vous voulez vous mocquer de moy ? Il faut donc, adjousta il, que je vous le declare. C'est le sainct Pere, qui a faict cognoistre à tous nos souffleurs que ce ne sont que des lanterniers, lesquels en plusieurs annees ne font autre cas que multiplier leur tout en rien[309] ; & luy tous les ans, seulement en France, transmue & multiplie quarante livres de plomb qu'il y envoye (qui peuvent valoir deux escus) en quatre mille livres d'or (qui valent six cens mille escus) puis en faict une attraction juqu'à Rome. Vrayement, luy dis-je, je vous donneray dix escus d'avantage, dequoy vous m'avez si bien esclarci vostre coeur ; mais je vous conseille de ne tenir ce langage en ceste ville, car vous seriez incontinent (par Messieurs de Sorbonne) declaré heretique à dixsept carats & demy[310]. »

306 *Op. cit.*, p. 540.
307 Voir notre cinquième partie.
308 *Op. cit.*, p. 543.
309 Les lanterniers sont les subalternes.
310 *Op. cit.*, p. 544.

Ce trait d'humour anticatholique paraît trop beau pour être venue spontanément dans une discussion avec un alchimiste déçu[311] ; il permet à François de La Noue de réorienter son discours dans un sens religieux, pour le clore avec un passage consacré à la 'vraie' pierre philosophale, celle qui conduit à la « Sapience », arbre de vie qui mène à Dieu, et qui suppose de suivre l'enseignement de Salomon[312].

*Noël Du Fail (*c. *1520-1591)*

Magistrat de petite noblesse, Noël Du Fail est l'auteur d'une œuvre divertissante qui propose sous une forme littéraire de restituer la société rurale du temps. C'est alors qu'il prenait sa retraite de magistrat que ses *Contes et discours d'Eutrapel* paraissaient. On y trouve un développement sur l'alchimie. Noël Du Fail y cite un certain nombre de noms et de textes appartenant à la littérature alchimique répandue à son époque, il est difficile de savoir s'il a directement lu ces textes ou bien s'il en a pris connaissance via des auteurs intermédiaires[313]. Dans un clin d'oeil au lecteur, après avoir mentionné la « reduction des quatre Elemens, selon Raimond Lulle ; ou des trois principes selon Paracelse » il ajoute entre parenthèse : « (& puis, dites que je n'y entens rien) »[314].

Il cite également les noms d'Arnaud de Villeneuve, du pape Jean XXII, la lettre d'Alexandre le Grand à Aristote, les traités de Salomon, *La Chrysopée de* Augurel, Nicolas Flamel qu'il qualifie de grand et souverain arracheur de dent, il évoque le « conte du magnifique Meigret »[315]. Il a pu connaître une partie de ces noms par l'intermédiaire de André Du Breil dont l'ouvrage, *La Police de l'art*, était paru quelques années auparavant[316]. Ce dernier, en parlant de Meigret évoquait avec humour le « sublimé Meigret », en transformant le qualificatif de *magnifique* utilisé par Palissy dans

311 Ian R. Morrison soutient l'opinion contraire et parle, pour l'ensemble du dialogue, de « réalité incontrovertible » (Morrison, Ian R., « François de la Noue et l'alchimie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 49 (1982), p. 587-599, ici p. 596).

312 Notons d'ailleurs que Henri Hauser, dans la biographie qu'il consacrait à la fin du XIXe siècle à François de la Noue, n'a accordé que deux pages au discours de la pierre philosophale, et n'en a retenu que les aspect religieux (la vraie quête est spirituelle et salutaire) en ne gardant de la pensée concrète de La Noue sur l'alchimie et les alchimistes que ces seules paroles : « […] il ne se contente pas de combattre les alchimistes par des raisons philosophiques et scientifiques, il les déclare bien fous de tant souffler pour faire un peu d'or » (Hauser, Henri, *François de la Noue*, 1531-1591, Paris : Hachette, 1892, p. 147-148, ici p. 147).

313 Du Fail, Noël, *Les Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes : Noël Glamet, 1585, f. 50v.-52r.

314 *Idem*, p. 50r.

315 Sous le nom de Jean XXII circule un texte d'alchimie : Jean XXII, *L'art transmutatoire du pape Jean XXII de ce nom*, *s.l.n.d.* [*c.* 1530] ; *L'Élixir des philosophes, autrement l'Art transmutatoire, moult utile, attribué au pape Jean XXII. de ce nom : non encores veu, ny imprimé par cy devant*, Lyon : Macé Bonhomme, 1557.
Augurelli, Giovanni Aurelio, *Les Trois livres de la chrysopée, c'est-à-dire l'art de faire l'or…*, traduicts par F. Habert de Berry, Paris : Jehan Longis, 1550.

316 Du Breil, André, *La Police de l'art et science de medecine, contenant la refutation des erreurs, & insignes abus qui s'y commettent pour le jourd'huy…*, Paris : L. Cavellat, 1580, p. 36.

son *Traité des metaux et alchimie* comme dans son *Traité de la Marne*[317]. Du Fail cite également les juristes médiévaux qui se sont positionnés sur la licéité de l'alchimie, Oldradus et Joannes Andreae[318]. Il ne devait pas avoir de difficulté à accéder à leurs œuvres étant donné sa profession et les rééditions multiples qu'ils connurent au XVIe siècle[319]. Il cite également deux humanistes rivaux : Cardano et Scaliger, le premier attestant une transmutation d'argent-vif en or à Venise en 1547 tandis que le second ne l'accepte pas comme vraie[320]. Il donne sa vision des pratiques alchimiques dans la société en détaillant trois catégories d'alchimistes :

> « […] les uns y sont demeurez fondus avec leurs bourses, car ils font de cent solds, quatre livres & de quatre livres, rien[321] , : & les autres qui ne sont tant hasardeux, s'en retirent bague sauves : autres plus speculatifs s'appelans sparigiques [*sic*] devinez que c'est, car il n'est hebrieu, grec, latin, ne bas-breton, font comme les jurisconsultes, dont parle Cicero, *cùm in jure nihil profecissent, ad rubricas sese contulerunt*, n'ayans rien appris en Droit, se sont retirez à la chicane : ainsi ces bon operateurs n'ayans peu rencontrer leurs transmutations metalliques, se jettent par leurs sels, extractions, huiles, quinte-essences, sur la medecine, qu'ils appellent nouvelle : où quelque fois il se trouve je ne say quoy de bon, comme disoit la bonne femme, qui peschoit à tout un mail en la mare de son fumier ; laquelle sur ce qu'on luy disoit qu'il n'y avoit aucun poisson dedans, respondit que les coups portent quelque fois qu'on n'y songe pas[322]. »

Si globalement Du Fail condamne la pratique de l'alchimie pour ces nombreux travers, l'analyse de cette tripartition fait apparaître quelques nuances. La première catégorie d'alchimistes est constituée par ceux qui cherchent la transmutation et y perdent leurs forces et leur argent. La seconde se caractérise par le caractère inoffensif de la démarche puisque, plus prudents, ils n'ont pas engagé tout leur argent. Quant à la troisième, elle est composée par ceux qui cherchent, faute de transmutation, à utiliser l'alchimie là où elle peut être efficace. Du Fail envisage la « médecine nouvelle », c'est-à-dire la spagyrie influencée par les idées paracelsiennes. Il ne semble pas véritablement croire en ses bienfaits, tout en concédant qu'elle puisse, involontairement, en apporter quelques-uns.

C'est bien sûr un alchimiste de la première catégorie qu'il fait apparaître dans son conte, pour mieux pouvoir tourner en dérision ses prétentions. Physiquement, ce dernier ne paye pas de

317 Palissy, Bernard, *Discours admirables, Traité des métaux et alchimie*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 107 et p. 356.

318 *Op. cit.*, f.51r.-v.

319 Il a pu également y accéder par l'intermédiaire de Robert Duval (Duval, Robert [Robertus Vallensis], *De veritate et antiquitate artis chemicæ […]*, Paris : Frédéric Morel, 1561), ou de Fanianus (Fanianus, Johannes Chrysippus, *De arte metallicae metamorphoseos liber singularis […] Item de jure artis alchemiae*, Basle: D. Perna, 1576).

320 *Op. cit.*, f. 51v.

321 C'est-à-dire diminuent leur argent. Une livre égalant 20 sous, 100 sous équivalent normalement à cinq livres et non quatre.

322 Du Fail, Noël, *Les Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes : Noël Glamet, 1585, f. 50v.

mine ce qui ne manque pas de surprendre Eutrapel, souvent considéré comme le porte-voix de Du Fail, puisqu'il prétend disposer de richesses suffisantes pour acheter des royaumes :

> « […] il estoit si mal en point, sans chausses, souliers, & un meschant manteau, qui ne luy attaignoit que le bout des fesses[323]. »

Naturellement, l'alchimiste a une bonne explication à lui donner :

> « Et sur ce disoit que ce vaillant philosophe luy avoit dit bien bas & en l'aureille, qu'il falloit & estre expedient que les enfans de la science marchassent aussi sur la terre en toute pauvreté & humilité : de peur qu'un roy ou un grand seigneur ne l'eussent enfermé en quelque chasteau, & le contraindre à faire illec une infinité de lingots d'or, par le moien desquels se pourroient mouvoir de grosses guerres injustes & mal fondees, desquels scandales & meurtres il ne vouloit pour mourir estre occasion, ne y participer : & que l'issue de leurs contes avoit esté, que ce soufleur & affronteur luy demandoit un teston à prest, à don, interest, ou autrement deuement[324]. »

On retrouve dans les excuses fournies, le risque réel pour un alchimiste prétendant être capable de produire de grosses quantités d'or de se retrouver enfermé dans un laboratoire princier avec obligation de résultat[325]. L'histoire de l'alchimiste se termine d'une manière humoristique et paradoxale, puisque c'est au nom de la nécessaire discrétion qu'il demande à Eutrapel de lui « prêter » un teston d'argent.

Si Du Fail, dans le souci de faire sourire son lecteur, s'est plus intéressé aux praticiens qu'à la pratique, Scipion Dupleix a au contraire combattu l'alchimie sur le plan théorique, en s'appuyant sur une conception aristotélicienne de la physique.

Scipion Dupleix (1569-1661)

Seigneur gascon surtout connu comme historien et historiographe de France, Scipion Dupleix a publié en 1603 un ouvrage de philosophie naturelle intitulé *La Physique ou science naturelle divisée en huit livres*[326]. La première moitié de l'ouvrage est consacrée aux grandes catégories aristotéliciennes pour rendre compte de la réalité physique du monde, puis l'auteur aborde les phénomènes naturels et enfin dans un dernier chapitre (le vingt-et-unième) les minéraux, toujours dans une perspective héritée d'Aristote : « La matiere commune de tous les metaux sont les

323 f. 51r.
324 *Ibidem*.
325 Plusieurs exemples sont donnés dans la deuxième partie chapitre 2 ainsi que dans la troisième partie chapitre 4.
326 Dupleix, Scipion, *La Physique ou science naturelle divisée en huit livres*, Paris : Laurent Sonnius, 1603. L'ouvrage contient en réalité sept livres, et annonce un huitième consacré à la connaissance de l'âme, qui est publié un an après (*La Suite de la Physique ou science naturelle contenant la cognoissance de l'âme*, Paris : Laurent Sonnius, 1604).

exhalaisons & vapeurs encloses dans les entrailles de la terre »[327]. C'est l'occasion pour lui de prendre ses distances avec les alchimistes :

> « Je sçay bien que les Alchimistes soustiennent que les metaux sont composés de soulfre & d'argent vif qu'ils appellent Mercure : par ce que (disent-ils) tous les deux se trouvent dans les mines joignant les metaux : & que d'ailleurs les metaux se resolvent en iceux. Mais leurs raisons sont aussi trompeuses que la pluspart de leurs auteurs. Car outre ce que le soulfre & l'argent vif ne se trouvent pas tousjours joignant les metaux, il s'ensuivroit tout aussi bien que les pierres & autres mineraux seroient la matiere des metaux, par ce qu'il s'en trouve dans les mines joignant les metaux. Quant à ce qu'ils disent que les metaux se resolvent en ces deux mineraux, je le veux bien : mais le soulfre mesmes & l'argent vif qui se tire des metaux se resoudra aussi apres en vapeurs & exhalaisons adustes[328], qui sont par consequent la premiere & originaire matiere des metaux[329]. »

Dupleix, comme théoricien, s'oppose aux praticiens que sont les alchimistes, et à une théorie remontant au *ps*-Geber, au XIIIe siècle. Il accuse la plupart d'être des « trompeurs ». Plus loin, il qualifie les alchimistes de souffleurs et discrédite leur recherche de l'or potable :

> « Que si on m'ob[ject]e qu'il semble que l'or doit estre fort terrestre à cause de sa pesanteur[330] : & le plomb & l'estain fort aqueux à cause qu'ils sont aisément fondus & dissouts en liqueur : je respons que l'or n'est pas pesant à cause de sa matiere, ains à cause de la solidité d'icelle, qui est si extremement cuite qu'il ne peut estre rendu liquide. C'est pourquoy les alchimistes soufflent en vain à la recherche de l'or potable[331]. »

La critique porte à nouveau sur l'impossibilité théorique d'une pratique revendiquée par les alchimistes et particulièrement appréciée en ce début du XVIIe siècle. Ce type de réfutations qui portent sur des aspects théoriques voire techniques de l'alchimie est relativement rare dans la littérature générale, où l'on trouve bien plus souvent des critiques à connotation morale, comme chez le poète Antoine Gaigneu qui aborda l'alchimie au milieu de nombreux autres sujets.

Antoine Gaigneu (deuxième moitié du XVIe siècle- après 1623)

Antoine Gaigneu (parfois orthographié Gaignieu), était le fils ou le frère de Philippe Gaigneu qui fut avocat du roi au bailliage de Forez et entretint des relations amicales avec Jean

327 f. 310r. Ce passage et le suivant renvoient à la fin du troisième livre des *Météorologiques* d'Aristote (III, 6, [378a-b]).
328 Brûlées, desséchées.
329 *Op. cit*, f. 310v.-311r.
330 Au lieu de « m'ob[ject]e » l'édition porte fautivement : « m'obijce ».
331 *Op. cit.*, f. 321r.

Papon, lieutenant général au bailliage, auteur d'ouvrages de droits et poète acharné, et Antoine du Verdier, auteur prolixe dont la postérité a surtout retenu l'utilité de sa *Bibliothèque*[332]. Antoine Gaigneu semble avoir suivi les traces de son père puisqu'il pourrait avoir été l'avocat du Roi « qui figura dans le conseil anti-nemouriste tenu à Montbrison en décembre 1592, chez Louis Berthaud »[333]. On doit probablement comprendre par ce conseil anti-Nemouriste, une réunion organisée dans le cadre des guerres de religion, pour éviter que le duc de Nemours, Charles-Emmanuel de Savoir-Nemours (1567-1595), un ligueur qui avait préalablement intrigué avec les Guises, ne parvienne à rendre indépendant le Lyonnais dont il avait le gouvernement. En tant que poète auteur des *Perles de Minerve* et du *Carquois satyrique*, il a participé à la vie intellectuelle du bailliage, en fréquentant, avant 1600, le salon littéraire que Anne d'Urfé avait organisé au château de la Bâtie[334]. On ne connaît pas ses dates de naissance et de décès, simplement qu'il a commencé à être actif à la fin du XVIe siècle, et l'était encore en 1623 quand il a fait paraître six vers « Aux courageux et fidelles François », dans l'ouvrage que Jacques Collombon a publié en 1643 pour faciliter l'exercice militaire des « gens de pied, picquiers et mousquetaires[335].

Le *Carquois satyrique* comporte en tête une dédicace à « Monsieur Jean-Baptiste Palleron, lyonnois », sur lequel nous n'avons pas trouvé de renseignement. L'ouvrage se présente sous la forme d'un court recueil (16 pages) de pièces satiriques versifiées, dont la première est intitulée « Contre les alchimistes et rechercheurs de pierre philosophale ». L'absence d'indication d'imprimeur, de date d'impression et de privilège ne facilite pas l'identification de ce recueil.

---

332 Auguste Benoît considère qu'Antoine et Philippe sont frères [Benoît, Auguste, « Notice sur Antoine Gaigneu, poëte forézien », *Revue forézienne : histoire & archéologie*, 2 (1868), p. 32-46, ici p. 34. La notice, à force de digressions, est très pauvre sur Antoine Gaigneu]. Claude Longeon considère pour sa part que Philippe est le père d'Antoine (Longeon, Claude, *Les Écrivains forézien du XVIe siècle*, Saint-Étienne : Centre d'Études foréziennes, 1970, p. 250-251). Il ne cite, comme œuvre publiée par Philippe qu'un sonnet dans les feuillets liminaires des *Diverses leçons* d'Antoine du Verdier (Lyon : Barthélémy Honorat, 1577).
Du Verdier, Antoine, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, contenant le catalogue de tous ceux qui ont escrit, ou traduict en françois et autres dialectes de ce Royaume…*, Lyon : Barthelemy Honorat, 1585.

333 Bernard, Auguste, *Les D'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris : Impr. Royale, 1839, p. 113 (cité par Édouard Fournier, « Le Carquois satyrique, par Antoine Gaigneu, Foresien », dans : *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris : P. Jannet, 1856, t. 6, p. 287-301, p. 287).

334 Gaignieu, Antoine, *Les perles de Minerve*, Paris : Pierre Rocolet, 1617.
Gaigneu, Antoine, *Le carquois satyrique par Antoine Gaigneu Foresien*, *S.l.n.d.* (vers 1620) [Roméo Arbour, L'ère baroque en France: répertoire chronologique des éditions de textes littéraires, Genève: Droz, 1977, Partie 1, p. 740]. Cette datation est extrême, en réalité le texte peut avoir été rédigé et publié entre la fin du XVIe siècle et les années 1620 ; un des deux exemplaires conservés à la bibliothèque municipale de Lyon, par exemple, est daté par le catalogue de *c.* 1605.
Longeon, Claude, *Une province française à la Renaissance: la vie intellectuelle en Forez au XVIe siècle*, Saint-Étienne : Centre d'Études foréziennes, 1975, p. 81. Longeon prénomme à plusieurs reprises mais pas systématiquement notre auteur Michel-Antoine.

335 Collombon, Jacques, *Petit traité de l'excercice militaire, contenant les mouvements du jeu de la picque, du mousquet, de la hallebarde, pertusanne, et l'enseigne. Ensemble l'exercice des gens de pied, picquiers, et mousquetaires.…*, [Lyon] : *s. e.*, 1623 (voir : Reure, Odon Claude, *Bibliothèque des écrivains foreziens, ou qui se rattachent au Forez par leur résidence ou leurs fonctions jusqu'en 1835*, Montbrison : E. Brassart, 1914, p. 377).

Brunet, qui l'appelle curieusement « *Gaigneau », ne se prononce pas*[336]. Le pièce concernant l'alchimie est suffisamment courte pour pouvoir être rééditée ici :

> *« Contre les alchimistes et rechercheurs de pierre philosophale*
>
> Enfans de la vaine science,
> Qui distillez vostre substance,
> Et faictes fumer vostre bien :
> Cherchez autre philosophie,
> Car qui en cette-cy se fie,
> Multiplie le tout en rien.
> Enfans de la folle esperance,
> Qui dissipez vostre chevance[337]
> Pièce à pièce, comme en destal[338],
> Cherchez autre metaphysique,
> Car qui à cette-cy s'applique,
> Prend le chemin de l'hospital.
> Enfans de l'incertain Mercure,
> Qui dans un jour avez la cure
> De souffler cinq cent mille fois :
> Cherchez autre mathematique,
> Car qui en cette-cy pratique
> Boit dans une escuelle de bois.
> Enfans adorants l'alchimie,
> Qui dedans vostre academie
> Falsifiez l'or à tous coups :
> Cherchez autre metempsicose :
> Car qui en cette se repose,
> Un jour sera mangé des pouds.
> Enfans de doctrine volage,
> Qui consommez vostre heritage,
> Le plus beau bien tout le premier,
> Cherchez un autre art ou science :
> Car qui en cette a confiance,
> Mourra tout nud sur un fumier.
> Enfans de la pure follie,
> Qu'ores la raison vous deslie
> De ce cordage trop pippeur :
> Rompez allambicqz et cornues,
> Que vos plaintes persent les nues,
> Disans : Mercure est un trompeur[339]. *»*

336 Brunet, Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5e édition entière refondue et augmentée d'un tiers par l'auteur, Paris : Firmin Didot, 1861, t. 2, col. 1440.

337 Fortune.

338 Se destaller signifie défaire son étalage (pour un commerçant) pour cesser son activité.

339 Gaigneu, Antoine, *Le carquois satyrique par Antoine Gaigneu Foresien*, *S.l.n.d,* p. 4-5. Réédition dans : Fournier, Édouard, « Le Carquois satyrique, par Antoine Gaigneu, Foresien », dans : *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris : P. Jannet, 1856, t. 6, p. 287-301, ici 287-290.

Cette critique amusante reste assez classique : l'alchimie coûte cher (« faictes fumer vostre bien »), et c'est une science vaine (« enfans de vaine science », « Multiplie le tout en rien ») qui mène à la misère (« Prend le chemin de l'hospital », « Boit dans une escuelle de bois », « Un jour sera mangé des pouds », « mourra tout nud sur un fumier »)[340]. Celui qui a cette « folle espérance » croit toujours être sur le point d'obtenir le succès (« Qui, dans un jour, avez la cure »), mais ne fait qu'œuvre de faussaire (« Falsifiez l'or a tous coups »).

Avec le texte paru en 1612 sous le titre *La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps*, la charge contre les mirages que l'alchimie fait naître prend sa force du témoignage personnel de l'auteur resté anonyme, pour qui l'alchimie n'est pas accessible aux hommes.

La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale (1612)

Identifié par Lenglet Du Fresnoy dans son *Histoire de la philosophie hermétique*[341], ce texte relevant de la littérature éphémère présente la particularité de prendre réellement position sur la question de l'alchimie, qui n'est pas ici le simple prétexte d'un agrément littéraire. Ce texte a connu plusieurs éditions en 1612, à Paris, à Lyon et peut-être à Rouen[342]. L'auteur y manifeste une fréquentation des pratiques alchimiques. Sa position est hostile à l'alchimie, comme l'indique le titre, mais la spécificité de ce texte réside dans le fait qu'il vise plus à convaincre les lecteurs de se détourner de l'alchimie qu'à ridiculiser les alchimistes :

340 Antoine Gaigneu semble particulièrement marqué par les poux, qui reviennent à plusieurs reprises dans ces pièces, et notamment dans celle qui clôt le recueil, et qu'il présente comme une manière de prendre congé des Muses, puisqu'elles ne lui ont amené que pauvreté : « Je croyois que vos doux fredons / M'enrichiroient de mille dons, / Et des pouds seulement j'amasse. » (Gaigneu, Antoine, *Le carquois satyrique.…*, p. 15).

341 Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 3 vols, ici t. 3, p. 101 [n° 90]

342 *La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale*, Paris : Jean Nigaut, 1612. C'est cette édition que nous avons transcrite et annotée en Annexes, deuxième partie, texte 9.
La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps, Avec des receptes infaillibles, pour la vraye Pierre Philosophale, Lyon : par Claude Colom, 1612.
Il y a quelques années, un exemplaire était mis en vente sur le site en ligne chapitre.com pour la somme de 1500 € : *La Ruine des Souffleurs et Alchimistes de nostre Temps. Avec des Receptes infaillibles, pour la vraye Pierre Philosophale*, Rouen : *s. e.*, 1610. Plus que le lieu d'édition, c'est la date qui est curieuse, dans la mesure où l'édition parisienne de 1612 porte un extrait du privilège donné pour trois ans à Jean Nigaud, avec la possibilité pour ce dernier de le concéder à un autre imprimeur, comme il semble que ce soit arrivé avec l'édition lyonnaise (Voir l'extrait du privilège d'impression imprimé à la suite du texte, en Annexe). Ordinairement, les privilèges sont accordés à des textes inédits (voir : Mellot, Jean-Dominique, « Le Régime des privilèges et les libraires de l'Astrée », *Dix-septième siècle*, 235 (2007), p. 199-204, ici p. 199), surtout pour la littérature éphémère, dans la mesure où ils assurent le rôle de censure préalable en même temps que de protection commerciale.

> « C'est merveille que plusieurs grands Seigneurs, & braves esprits ne peuvent encores estre faicts sages par l'exemple d'autruy, ny refrener leur legereté, pour ne se laisser porter à creance, & persuasion de ces pipeurs : & principalement en chose importante, où il y va de l'honneur de leur maison, & de la perte de leurs moyens[343]. »

Ainsi ce n'est pas tant le fait qu'une part trop importante de la population perde son temps dans l'alchimie qui est dénoncé, mais plutôt que de grands seigneurs se laissent prendre aux tromperies des « pipeurs ». L'auteur ne rejette pas en bloc le savoir alchimique :

> « Ces ouvriers sçavent bien que la Nature de l'Argent vif est si admirable, que bien que ce soit une liqueur, & une eau, elle ne moüille point pourtant les mains [...][344]. »

Mais il déplore le caractère illogique des prétentions des trompeurs, dans une remarque pleine de bon sens et assez classique, qui semble pourtant n'avoir pas de prise sur les dupes :

> « Car si ce que ces ignorants promettent estoit, ils se feroient premierement riches eux-mêmes, s'arresteroient chez eux, & n'auroient que faire de courre le païs, comme des gens sans cervelle. Mais si par le moyen de l'Elixir ils retournoient en leur bon sens, ils se prendroient encores à ce souverain remede, faschez de perdre ce plaisir, dans lequel ils se baignent, promettans en leur idée, mille felicitez, mille baronnies, & mille Comtez, voire un Royaume, & finalement un pouvoir sans limite. Qu'ils prennent doncques garde, qu'il ne leur advienne de mesme qu'a ce Tharsis, qui de pauvre pescheur, croyant devenir grand Seigneur, & chantant sa fortune future tomba dans la Mer qu'il vouloit abandonner par mespris[345]. »

Il déplore également les risques pour la santé que la trop grande fréquentation du mercure fait prendre :

> « Mais plusieurs d'entr'eux ont besoin de s'en aller à la mine pour apprendre à le [le mercure] manier. Car j'en vois souvent, ausquels cet esprit mettalique (comme froid qu'il est, humide, & blanc en son manifeste, mais chaud, sec, citrin, & rouge en son occult) excite des tremblemens des mains & des douleurs des joinctures[346]. Et tout ainsi qu'il adhere interieurement aux metaux, de mesme glisse t-il, & se roule par une vertu secrette dans les cerveaux de ces Lemniens qui en ont attirés la vapeur, & sans s'accommoder à leur nature, leur cause des estourdissemens, & leur fait faire des roulemens de teste[347]. Ils tiennent pour maxime que le feu qui ne domine point au Mercure, est celuy qui digere la matiere : mais le Mercure qu'ils

343 *La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale*, Paris : Jean Nigaut, 1612, p. 5.

344 *Idem*, p. 7.

345 *Idem*, p. 6-7. Le passage à partir de « Mais si par le moyen de l'Elixir... » est directement emprunté au commentaire que Henri de Linthaut (Lindhout) a fait sur le *Trésor des trésors* de Christophe de Gamon (Lindhout, Henri de, *Commentaire de Henri de Linthaut, sieur de Mont-Lion,... sur le Trésor des trésors de Christofle de Gamon*, Lyon : Claude Morillon, 1610, p. 117).

346 La fibrillation musculaire est un des symptômes de l'empoisonnement au mercure.

347 Les Lemniens sont les habitants de Lemnos, une île de la mer Égée. Les femmes, abandonnées par leurs maris en raison de l'odeur nauséabonde dont Aphrodite les avait dotées parce qu'elles avaient délaissé son culte, avaient fini par les tuer de dépit.

> ont dans la teste est trop froid, pour craindre la chaleur, & ils n'ont poinct un estomach d'Austriche [*sic*], si ce n'est pour digerer l'Or plutost que le fer. L'or, disent-ils, resout une fois en esprit, s'il sent le froid se perd avec toute l'œuvre. Ils ont raison ; qu'ils tournent doncques la medaille, & qu'ils disent que souvent sentans eux mesmes le froid, & se voyans au bout de leur roole [*sic*] ils perdent leur esprit, leur or, & leur œuvre. »

À nouveau, l'auteur du texte montre sa proximité avec les alchimistes, par sa connaissance des effets de l'intoxication au mercure comme des principes qui le régissent. Les alchimistes sont ici des victimes et non des escrocs. L'auteur s'en moque assez gentiment :

> « Quand les Logiciens disent que la noirceur est un accident inseparable en un More, que n'adjoustent ils quant & quant qu'elle l'est aussi en un Alchimiste[348]. Mais ils me diront que ce n'est pas sans suject qu'ils portent d'ordinaire ceste couleur sur la face, comme portans le dueil [*sic*] de ne treuver pas ce qu'ils cerchent[349]. »

La couleur noire est le résultat des heures passées devant le fourneau à le charger en charbon de bois, l'auteur en fait la marque de leur déception ![350] Le texte se poursuit par les « receptes infaillible pour la Grand'Œuvre ». Le vocabulaire utilisé, même s'il est astucieusement détourné, prouve encore une fois la maîtrise que l'auteur a des pratiques alchimiques. Sous couvert d'évoquer des recettes pour parvenir au vrai soleil, l'auteur en appelle à une sorte de redressement moral :

> « Pour faire sans addition la vraye huile de Talc, la sublimation, calcination, & maceration du travail. Eau de Soucy, Essence de fleur de pensees, Huile de patience, propres à donner la teinture aux Lunatiques. Se tenir dans les bornes de sa fortune, faire valoir son art, n'entreprendre qu'une chose à la fois, & se dissoudre en la sueur de sa vacation ; c'est faire une poudre de projection, d'où naist le vray Sol, qui est bon au marteau, à la touche, & à la couppelle.
> S'espurer dans le fourneau des fatigues, conserver le sien, user de l'occasion, mesnager le temps, & ne se mesler que d'une chose, cela s'appelle sçavoir la Multiplication, & c'est, à parler en Philosophe, d'un Zaphir blanc en faire un Diamant, & rendre les perles Orientales[351]. »

348 Chez Aristote l'accident est une propriété possible mais non nécessaire de la substance. L'exemple de la couleur de peau est tiré de la *Métaphysique* : « Si nous disons, par exemple, que l'homme est musicien et que le musicien est homme, ou que le blanc est musicien ou que le musicien est blanc, les deux dernières expressions signifient que l'un et l'autre attributs sont accidents du même être, la première expression signifie que l'attribut est accident de l'être, tandis que 'le musicien est un homme' signifie que musicien est un accident de l'homme. » Métaphysique, Δ, 7, 1017a (Aristote, *Métaphysique*, traduction et notes par Jean Tricot, Paris : Vrin, 1991 (1933), t. 1, p. 180).

349 *Idem*, p. 8-9.

350 Le risque d'intoxication de même que l'apparence noircie sont relevés par Du Gault quand il parle de « Ceux, qui sans sçavoir où guider leur espoir bon, / Sont gastez de poisons & noircis de charbon. » (Du Gault, Antoine de Frégeville, sieur, *Palinodie chimique ou les erreurs de cest art sont non moins plaisamment, que sérieusement refutez par le Sieur du Gault*, Paris : Pierre Sevestre, 1588, f. 5v.), ou encore : « La où ces alterez n'avalent que fumee, / Ne sentent que perfums de noirceur consumee [...] » (*Id.*, f. 10v.).

351 *Idem*, p. 9-10.

Pour ce faire, il déconseille de lire les textes alchimiques, dont il cite les auteurs, Hermès, Paracelse, Le Trevisan, Albert le Grand, Géber ou même directement l'oeuvre dans le cas de Zecaire :

> « La plus belle transmutation qui soit au monde, c'est de transmuer l'oysiveté en travail, la paresse en diligence, & la nonchalance en prevoyance, sans se laisser emporter aux curiositez de ces discoureurs, qui publians des Receptes qu'ils n'entendent pas eux-mesmes, se vantent, l'un d'avoir une projection d'un poids sur dix, l'autre sur vingt, l'autre d'avoir une infinité de medicamens pour le rouge, l'un à dix huit carras, l'autre à l'or d'escu, l'autre à l'or de ducat, & l'autre à la plus haute couleur[352]. »

Le contenu des vantardises de ces « discoureurs » est en effet repris de l'*Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie des metaulx* de D. Zecaire, imprimé en 1567 (les parties identiques sont en caractères gras) :

> « De sorte qu'avant d'aller à Thoulouse, j'en avois ung libvre bien grant et gros de l'epesseur de troys doigtz, où j'avois escript plus de **projections ung poix sur dix, ung autre sur vingtz,** sur trente, **avec force** tierceletz et **medicines pour le rouge, l'un à dix huit karatz,** l'autre à vingtz, **l'autre à or d'escu, l'autre à or de ducat, d'autre** pour en faire **de plus haulte couleur** que jamais n'en fut[353]. »

L'auteur de la brochure semble parler d'expérience, au point qu'on peut se demander s'il n'évoque pas son exemple personnel par ces mots :

> « Un Alchimiste de nostre temps apres avoir soufflé la plus part de ses moyens, il joüa de son reste, lors qu'à faute de sçavoir les degrez de chaleur, il mit le feu dans sa maison, le pensant mettre dans son fourneau[354]. »

Les arguments qui complètent la brochure relèvent de l'art de la formule et du jeu de mots :

> « La Calamyte & la Pierre Philosophale ont deux belles proprietez : Car l'une attire le fer des navigeants; & l'autre l'or des Philosophes[355]. »

> « Ceux là se trompent qui disent que la pierre des philosophes n'est autre chose que la parfaicte teinture de l'Or, & de l'Argent : c'est plustost la pierre de Sysiphe qui va roulant dans le cerveau sophistique de ces enfumez, & qui ne peut estre reduicte en sa premiere matiere[356]. »

> « Les couleurs que les Philosophes cherissent le plus, sont le Noir, le Blanc, & le Rouge, qu'ils figurent soubs les noms d'Aigle noir, de laict virginal, & de

352 Idem, p. 11-12. Voir Zecaire, *Op. Cit.*, f. 5v.
353 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie des metaulx*, Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 110.
354 *Op. cit.*, p. 13.
355 *Ibidem*. La calamyte est la pierre d'aimant qu a servi aux premières boussoles.
356 *Ibidem.*

> Miniere : Mais de toutes ces couleurs, la derniere, qu'ils estiment la meilleure, est la plus dangereuse ; parce qu'elle est toute sanglante[357]. »

> « Un Roy d'Egypte nommé Xophar prolongea sa vie jusques à trois cens ans, par le moyen de l'Or Potable[358] ; & les Alchimistes abbregent la leur en preparant l'Antimoine & le sublimé[359]. »

> « Tout ainsi que le Mercure des metaux imparfaicts tient le milieu entre le Mercure cru, & le cuit : De mesme l'obstination des Alchimistes flotte entre la folie & le desespoir[360]. »

> « Plusieurs Philosophes sont estouffez par la fumée, qui s'exhale de leurs fourneaux, comme Pline par celle du mont Vesuve[361]. »

L'accumulation de ces formules sentencieuses semble, au-delà de l'effet comique, chercher à véritablement convaincre les lecteurs de se détourner d'une quête qui ne peut que les mener au désespoir. Comme nous l'avons déjà dit, il ne s'agit pas d'une réfutation globale de l'alchimie mais plutôt du constat, fondé sur l'expérience personnelle, que l'objectif de transmutation n'est pas atteignable. Le texte se termine classiquement par une exhortation à tourner ses efforts vers une activité moins hasardeuse :

> « Mais pour moy je tiens que la Pierre Philosophale ne s'acquiert pas en soufflant, ains en travaillant, chacun selon sa vacation. Un ancien Alchimiste l'apprit d'un Esprit familier qu'il avoit, lors que [p. 16] voyant qu'il souffloit tous ses moyens avec beaucoup de fatigue, & sans esperance de fruict, l'ayant conseillé touchant ce qu'il avoit affaire [*sic*], il n'eust point d'autre responce de luy, que ce mot ambigu. TRAVAILLE[362]. »

Cette anecdote est directement inspirée par Jean Bodin :

> « Il [le diable] fit response en un mot, travaillez. Les souffleurs bien aises continuèrent et soufflerent si fort qu'ils multiplierent tout en rien, et souffleroyent encore, n'eust esté que Constantin leur dit, que Satan rendoit tousjours les oracles à double sens, et que ce mot, Travaillez, vouloit dire qu'il faloit quitter la Chymie, s'employer au travail, et à l'honneste exercice de quelque bonne science pour gaigner sa vie […][363]. »

357 *Idem*, p. 14.
358 Cette histoire est empruntée au commentaire que Henri de Linthaut (Lindhout) a fait sur le *Trésor des trésors* de Christophe de Gamon, *Op. cit.*, p. 162-163.
359 *Idem*, p. 14.
360 *Idem*, p. 15.
361 *Ibidem*.
362 *Idem*, p. 16.
363 Bodin, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puys, 1580, f. 36v.

On peut imaginer que l'ambiguïté du conseil vient de ce que les alchimistes sont tentés de le comprendre comme un encouragement à redoubler d'efforts dans leur art, quand il s'agit au contraire de se mettre à réaliser un véritable travail rémunérateur. La quasi impossibilité de parvenir à ses fins est également la position adoptée par un auteur très peu connu, Antoine Domayron. Le texte qu'il a publié témoigne également d'une fréquentation personnelle de l'alchimie, ce qui peut expliquer l'absence d'une condamnation formelle de l'alchimie.

Antoine Domayron (actif en 1610)

Antoine Domayron a laissé peu de traces dans l'histoire[364] en dehors de la publication de son *Histoire du siège des muses*[365]. Le privilège nous informe qu'il était Toulousain, et que l'éditeur, Simon Rigaud, s'était assuré de l'exclusivité d'une suite intitulée *Le Palais d'Apollon*, texte qu'il n'avait pas en main à la date du privilège (le 25 octobre 1609). Comme cet ouvrage n'est jamais paru, on peut supposer que l'auteur est mort rapidement après la parution de l'*Histoire du siège des Muses*. Le texte relève de la tradition du roman encyclopédique. Le narrateur, un médecin voyageur, découvre le château du Siège des Muses et y rencontre les jeunes hommes et femmes qui y sont formés dans le cadre d'une académie savante. François Secret considère à la lecture de ce texte que son auteur a probablement pratiqué lui-même l'alchimie, et qu'il disposait d'une riche bibliothèque[366]. L'alchimie est évoquée dès le début du texte, Domayron se positionne favorablement vis-à-vis de l'alchimie, qu'il ne condamne pas dans son essence, mais en fixe les limites :

364 Le premier à avoir évoqué Domayron est François Secret : "Littérature et alchimie à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 35 (1973), p. 103-116, ici p. 106-112. Voir également Greiner, Franck, *Les Métamorphoses d'Hermès. Tradition alchimique et esthétique littéraire dans la France de l'âge baroque (1583-1646)*, Paris : Honoré Champion, 2000, p. 493-497 ; Oddo, Nancy, « En marge de la fiction baroque : la bibliothèque du Siège des Muses d'Antoine Domayron (1610) », dans : Nédelec, Claudine, *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Arras : Artois Presses Université, 2009 (« Études littéraires »), p. 223-244. On trouve un Père Alexandre Domayron, religieux de l'ordre de Saint François, prédicateur à Lézat (Lézat-sur-Lèze, en Ariège), à une trentaine de kilomètres au sud de Toulouse, recevant en 1630 l'abjuration d'un protestant (Lestrade, Jean, *Les Huguenots dans le diocèse de Rieux*, Paris : H. Champion, 1904 (« Archives historiques de la Gascogne », 2e série, fascicule 8), p. 110.

365 Domayron, Antoine, *Histoire du siège des muses, ou parmi le chaste amour, est traicté de plusieurs belles et curieuses sciences, divine moralle et naturelle, architecture, alchimie, peincture et autres*, [Lyon] : Simon Rigaud, 1610. Sur l'ouvrage, voir : Oddo, Nancy, « En marge de la fiction baroque : la bibliothèque du Siège des Muses d'Antoine Domayron (1610) », dans : Nédelec, Claudine, éd., *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Arras : Artois Presses Université, 2009 (« Textes et Culture »), p. 223-244.

366 *Op. cit.*, p. 110, note 5 et p. 111.

> « Au premier Livre, je descris le lieu ; où apres l'ouye de la plainte qu'une fille faisoit, je fus caressé par une trouppe de Dames, à cause dequoy discourant de l'hospitalité, elles me conduisent en une chambre à reposer. Là je voy des tableaux, le derniers desquels me donne matiere de faire voir aux pauvres alchimistes, qu'ils feroient mieux d'employer leurs biens & temps à quelque autre travail qu'à celuy de la soufflerie, si ce n'est qu'ils ayent les deux qualitez necessaires à tel art, qui sont, parfaicte cognoissance de la vrayse matiere qui est requise, & de sa nature, ensemble estre riche pour despendre, sans avoir visee au gain. Tous autres qui se peinent vrais lachrimistes, sont deçeus, operant sur matiere non vraye, ou par eux cogneuë, qui les reduit & leur famille aux hospitaux, esquels par force ils gardent la frugalité […][367]. »

Ces limites ne sont pas liées aux résultats qu'on peut en attendre, mais aux conditions nécessaires pour qu'un homme puisse réussir dans sa pratique : connaître la matière requise, et être dégagé de toute nécessité financière pour être en mesure de financer les opérations sans en attendre de gain. L'auteur se trouve dans une chambre où se trouvent quatre tableaux. Les trois premiers représentent des paysages mettant en valeur l'action de l'homme dans la nature : une scène de chasse à l'ours et au sanglier, une scène mettant en valeur des oiseaux et une scène représentant de nombreux poissons. Ces trois tableaux sont des représentations quasi parfaites de ce qu'offre la nature. Le dernier tableau est très différent, nous le restituons ici dans sa longueur pour en faire sentir la cohérence littéraire avant d'en faire le commentaire :

> « […] voyez que de toutes parts, il y a fourneaux, tours, alembics, phioles, cornues, mattras, circulatoires, lampes, pellicans, cruzols, vases, soufflets, charbons, & feux : où il faut noter l'idee du peintre (qui estoit le Bassan[368]) faisant ses tableaux de païsages estre de representer quel profit se peut tirer des quatre elemens. Autour desquels quiconque travaille, peut prendre la vie avec delectation : le seul feu excepté. C'est pourquoy à tous les autres trois les personnes depeintes y sont bien vestues, & en bon point, face allaigre, mangeans avec joye à table ; faicte à quelque recoin de la peinture ; là où en celuy-ci du feu ne s'y voyent que certains vieillards tout couverts d'haillons, maigres, au sourcil froncé, pasles, monstrant l'image de la faim en leur front, tous leurs corps ressembloient à un squelette, logés au dedans d'un nüage fumeux, pour se rendre fameux en l'obscurité de la misere [p. 40] Parce que les alchimistes arrivent à tel periode (à la suite du feu & de tels instrumens,) qu'ils sont à la fin reduis à la mendicité de leur vie necessaire : faisant le contraire de ce philosophe, qui jetta les richesses en la mer, eux le faisant consumer au feu, sans y avoir ny goust ny plaisir, non plus que s'ils avoient mangé des fruicts de l'Arioste, raporté du Silène en l'Elian[369]. Il est vray repliquay-je, & la povreté qu'ils treuvent au bout de leur travail, les joinct contre toute esperance. Mais de ce que vous dites qu'à l'abord

367 Domayron, Antoine, *Histoire du siège des muses.…*, p. 4-5.

368 Il s'agit de Jacopo da Ponte (1510-1592), dit Bassano ou Le Bassan (du nom de la localité où il vit le jour), un peintre italien qui avait la réputation d'imiter la réalité avec perfection. Il a peint au moins un tableau représentant un alchimiste (voir : Murr, Christoph Gottlieb von, *Description du Cabinet de Monsieur P. de Praun à Nuremberg*, Nuremberg : Jean Théophile Schneider, 1797, p. 4 : tableau n°10 : Un alchimiste, sur toile de 3 pieds de haut sur 4 de large).

des autres elements y à [sic] plus de plaisir, je ne sçay qu'en dire : ayant escouté discourir plusieurs de ces operateurs chimiques, lesquels n'ont en bouche, que la volupté, qui leur chatouïlle l'ame quand ils rencontrent quelque chose de nouveau en leurs transmutations : où ils voyent le volatil s'arrester, & celuy-cy, s'envoler passant par tous les grades, couleurs, temperamens, vivifications, & reünions d'esprit au corps, comme si la Nature leur avoit cedé le droict qu'elle a sur les mineraux ou participants d'iceux. Qui m'a faict quelquefois imaginer que ceux qui travaillent en cest exercice, ont plus de noblesse en leurs dessains que tous les autres artistes. Ma raison estant, que tous les autres arts se figurent la nature pour patron taschant à l'imiter, se croians lors de tant plus parfaicts, qu'ils auront approché de contrefaire au naif la nature. Mais l'alchimiste va plus avant, car il veut faire par Art la mesme chose que la nature faict. Quoy davantage ? Il veut operer au dessus d'icelle, & finir ce qu'elle a [p. 41] laissé imparfaict. Qu'il soit vray : De leur mercure qui n'a reçeu prou de cuisson par la nature, pour estre conduit à la perfection de l'or ou de l'argent : ils taschent par leurs temperres chaleurs, lampes d'athenor, & registres de feu, suppleer à ce sien defaut : cecy n'estant rien encore à comparaison des projections tendantes à l'infiny : qu'à bon droict ils appellent minieres des medecines qui transmuent les metaux crasseux en purifiés : Des poudres de multiplication, soit au blanc, soit au rouge, qui courent sur les centaines des milions, à en avoir moins d'une dragme[370] : Ayans en celle cy leur but à l'elixir, eau, huile, ferre, poudre ou pierre, qu'ils nomment grand Œuvre : grande à la vérité, plus par ses admirables effets, que pour la longueur du travail, & difficulté d'icelle : puisque le docte, & practic operateur, veut faire en neuf, ou onze mois, ce à quoy la nature travaille deux, ou trois cens ans. Celuy cy pretendant à faire la poudre qu'il accroistra en qualité & quantité, de telle sorte, qu'il ne s'en treuvera fin. Pour à quoy arriver, il met la main au subject, (que sans doubte est le soleil) & par retrogradation, le solvant, & dissolvant, le recule en son

369 Cette anecdote est régulièrement reprise, dans son imprécision, tout au long de l'époque moderne (par exemple : Swift, Jonathan, *Le conte du tonneau*, La Haye : Henri Scheunleer, 1723, 3 vols., ici t. 2, p. 150 [l'édition originale date de 1704]). Il semble qu'elle fasse référence à Hérodote (*Histoire*, III, 40-43) qui raconte l'histoire du tyran de Samos, Polycrate (574 av. J.-C.- 522 av. J.-C.), à qui la chance semblait insolente, au point qu'il aurait été convaincu de devoir renoncer à l'objet qui avait le plus de valeur pour lui pour tenter d'éviter un revers de fortune. Polycrate aurait alors jeté dans la mer une bague incrusté d'une pierre précieuse, mais avalée par un poisson, elle aurait été retrouvée et rendue par ses cuisiniers alors qu'ils préparaient son repas.
Ludovico Ariosto dit l'Arioste (1474-1533) est l'auteur du poème épique le plus connu de la Renaissance, *Orlando furioso* (Roland furieux). L'allusion revoie au passage suivant : « […] il leur dit ce que le bon Silène dit, en souriant, aux jeune nymphes qui, l'ayant surpris endormi dans une grotte, s'étaient amusées à le barbouiller avec des mûres [...] » (L'Arioste, *Roland furieux*, traduction de Tressan, Louis-Elisabeth de la Vergne, Paris : Lebègue, 1822, t. 6, p. 168.
Silène est un satyre, père adoptif et précepteur du dieu Dionysos.
Élien le Sophiste, un orateur et historien romain de langue grecque des IIe-IIIe siècles de notre ère, est l'auteur d'une *Histoire variée*. Au troisième livre, le paragraphe 18 rapporte un entretien entre Midas et Silène, dans lequel ce dernier évoque un continent géant aux confins duquel se trouve un lieu habité par le peuple des Méropes : « […] sur les confins du territoire qu'ils habitent est un lieu appelé Anoste (sans retour), qui ressemble à un gouffre, et n'est ni éclairé, ni ténébreux; l'air qui forme son atmosphère, est mêlé d'un rouge obscur. Deux fleuves coulent aux environs; le fleuve Plaisir, et le fleuve Chagrin, c'est ainsi qu'on les nomme : leurs bords sont couverts d'arbres, de la hauteur d'un grand platane. Ceux qui croissent sur les bords du fleuve Chagrin, produisent des fruits d'une telle qualité, que quiconque en a goûté, verse tant de larmes qu'il s'épuise, et meurt enfin, après avoir passé ses jours dans la douleur. Les arbres qui ombragent l'autre fleuve, portent des fruits d'une qualité toute différente : celui qui en mange, sent tout à coup son âme débarrassée des passions qui l'agitaient; s'il a aimé, il en perd le souvenir. Il rajeunit par degrés, en repassant par tous les âges de la vie, qu'il avait laissés derrière lui : de la vieillesse il revient à l'âge mur, de celui-ci à l'adolescence, ensuite à la puberté; il finit par devenir enfant; puis il meurt. » (traduction : M. Dacier, Paris : Auguste Delalain, 1827 ; consulté en ligne le 18 juillet 2021 : http://remacle.org/bloodwolf/historiens/elien/table.htm)

370 C'est-à-dire qu'avec moins d'une dragme (c'est-à-dire la huitième partie de l'once, égale à un gros, soit environ 3,8 g) de poudre de multiplication, on peut obtenir des centaines voire des millions de fois plus d'argent ou d'or.

Mercure, & premiere matiere : comme le grain en la corruption, pour le faire capable d'engendrer plusieurs ses semblables, & ceux cy d'autres sans nombre ny prix. Je ne dis mot des merveilles qui se font pendant cecy pour la santé, qui passent au dessus de tout ce que les Hipocrates ny Galens [sic] sçauroyent faire. Tesmoins en sont l'or potable, l'huyle d'or, & huyle d'argent : celuy cy [p. 42] rendant gays, & guaris les songeards saturniens, & les goutteux de toutes les especes, comme aussi l'autre[371] ; qui voudroit de longs discours pour noter ses effects, parmy ceux qu'il a de remettre l'humeur radicale aux corps desseichés de vieillesse ou maladie qu'il rajeunit comme feit Medee à Æson[372] : aussi fut ce avec tel remede qu'elle luy raviva sa vigueur, estant celle qui avoit faict avoir la Toison d'or à Jason : d'où la jeunesse du pere sortit. Tels ouvriers donques font les premiers de tout art. Mais sçavez vous pourquoy se voyent telles personnes à mespris, & mal appointés : C'est pour le nombre qui sans avoir la science s'en meslent, lesquels ignorants du tout ce qu'ils font,ne sçavent la qualité, ne quantité de la matiere, les uns prenans l'argent vif commun, le vitriol, l'antimoine, le soulphre ordinaire, des sels : les autres, le cuivre, l'estain, le fer, ou l'acier. D'aucuns les sang humain, les os, l'urine, des herbes, & des animaux ; restans en tout deceus n'ayans la vraye matiere, outre qu'ils ne sçavent combien s'en doit mettre, ne comment il faut affiner. Ne niant pas que de quelques unes de ces matieres susdites, l'or, ou l'argent ne s'en puisse tirer, (notamment des minerales, ou participantes d'icelles,) bien est il certain qu'avec elles l'œuvre excellente ne se peut jamais faire. De façon que l'ignorance seule est cause du malheur de ceux qui font venir à mespris tous autres qui peuvent avoir toutes choses requises à ce rare mestier. Parce que qui veut faire cest art, faut qu'il aye deux [p. 43] choses inseparables, à sçavoir : la doctrine telle qu'il n'ignore rien des qualitez, & nature de ce, surquoy il veut operer. Et l'autre qu'il aye de grands moyens, & richesses, pour despendre, sans avoir sa visée au gain : se contentant du plaisir qui se prend à tel exercice (comme ceux qui chassent pour le goust de voir courir le lievre, & n'en mangent jamais, ains en laissent l'entiere curee aux levriers.) Qu'il soit vray que l'operateur doit estre sçavant, le Tritheme soubscrit à mon dire, resolvant que celuy qui ne cognoit la source de la nature des corps composez, sur lesquels il travaille, erre, & deçoit ceux qui le croyent[373]. Mais encore qu'aucuns qui travaillent soyent arrivez à telle cognoissance, la plus part (pour ne pas dire tous) donnent du nez à terre : à cause que beans apres le guain : le goulu desir de richesse leur faict precipiter tout l'affaire par l'intemperance des chaleurs qu'ils veulent accoistre plus que la Nature veut : laquelle ayant son chaud de cuison [sic] naturel, & par ainsi esgal & tardif, ils cuident l'haster par le haulsement d'un registre, par lequel ils gastent tout : n'ayants sçeu batre, laver, & fluer à lent feu pour s'en servir en toutes choses. Estant à noter qu'il y en a beaucoup qui choppent à l'ignorance, precipitation, & inexperience : se croyants, pourtant habiles en l'art, dès qu'ils sçavent nommer les metaux par tiltres philosophiqués : & quand heureusement ils conduisent quelque quint'Essence dans un alembic, ils pensent que les Trismegiste, Geber, Flamet, Villeneusve, & Lulle, ayent esté [p.

371 L'huile d'or ou d'argent (alors que « celuy cy » désigne l'or potable).

372 Père de Jason, Eson aurait été rajeuni par la magicienne Médée à la demande de son fils (Ovide, *Les Métamorphoses*, 7, 159-349).

373 Johannes Trithemius (1462-1516) est un abbé bénédictin allemand qui a écrit des ouvrages de théologie, d'histoire et de cryptographie. Ce n'est pas à proprement parler un alchimiste, mais son goût pour l'ésotérisme l'a amené à aborder parfois des questions regardant l'alchimie. Domayron fait ici référence à : Trithemius, Johannes, *Epistolae aliquot ex opere Epistolarum Io. Tritemii abbatis Spanheymensis selectae*, in: Trithemius, Johannes, *De Septem secundeis*, Strasbourg : héritiers de Lazare Zetzner, 1613, p. 32 (1ère édition : Cologne : J. Birckmann, 1567).

> 44] esclaircis par leur seule intelligence, ce que tous autres sont aveugles chez ces autheurs. Ceux cy dis-je vrays afronteurs de leurs biens, & de leur temps qu'ensemble ils perdent : s'appellent à bon droict lachrimistes, plutost qu'alchimistes, leur restant assez de jours de misere, pour plorer leur folie passee. Ayants esté jadis condamnez, & leur fumeur soufflement, par un docte au vray sçavoir, par apres souverain en l'Eglise[374] : disant d'eux que pau[v]res ils promettent d'enrichir un chacun. Mais ceux qui entendent la parfaicte science chimique ne sont point à mepriser, s'ils s'y exercent avec les appartenances que j'ay dict, ce qui ne peut estre ne venir à effet, que par une grace speciale de Dieu, qui donne ce bien à qui s'en rend digne, quelque-fois par révelation. Difficilement, repliqua un des Messieurs, se trouveroit à ce jour aucun de tels alchimistes que vous venez de toucher, & me semble que tous ceux qui y sçavent, s'y peinent & estudient pour le gain, & profit[375]. »

Dans ce tableau « du feu », les alchimistes décrits sont dans le plus complet dénuement, mais restent portés par l'espoir que fait naître chacune de leurs expérimentations et qui « leur chatouille l'ame »[376]. Domayron a recours à un vocabulaire précis, tant au niveau du matériel utilisé que des opérations qu'il a, de son propre aveu, recueilli « ayant escouté discourir plusieurs de ces operateurs chimiques »[377]. Le narrateur se confond ici avec l'auteur. Et ce dernier considère que les alchimistes ont, dans leurs objectifs, une supériorité sur tous les autres artistes :

> « Qui m'a faict quelquefois imaginer que ceux qui travaillent en cest exercice, ont plus de noblesse en leurs dessains que que tous les autres artistes. Ma raison estant, que tous les autres arts se figurent la nature pour patron taschant à l'imiter, se croians lors de tant plus parfaicts, qu'ils auront approché de contrefaire au naif la nature. Mais l'alchimiste va plus avant, car il vaut faire par Art la mesme chose que la nature faict. Quoy davantage ? Il veut operer au dessus d'icelle & finir ce qu'elle a laissé imparfaict[378]. »

Le narrateur/auteur se distancie d'avec les alchimistes par le recours au « ils », mais on perçoit une certaine admiration de sa part, qui ne se limite pas aux objectifs mais touche également les résultats : « […] grande [œuvre] à la verité, plus par ses admirables effets », « je ne dis mot des merveilles qui se font pendant cecy pour la santé, qui passent au dessus de tout ce que les Hipocrates ny Galens [*sic*] sçauroyent faire. »[379]

374 La référence est assez transparente : il s'agit de la décrétale « Spondent quas non exhibent » promulguée par le pape Jean XXII (1316-1334). Voir le chapitre II, A, 1.
375 *Op. cit.*, p. 39-44. Dans la chambre où le narrateur se trouvait, admirant les quatre tableaux, étaient entrés trois gentilshommes.
376 *Op. cit.*, p. 40.
377 *Ibidem.*
378 *Op. cit.*, p. 40-41.
379 *Op. cit.*, p. 41.

L'argumentaire suit de près la logique souvent présente dans les écrits des alchimistes : l'alchimie est décriée par la faute des mauvais opérateurs, les plus nombreux, qui entraînent une condamnation générale :

> « […] l'ignorance seule est cause du malheur de ceux qui font venir à mespris tous autres qui peuvent avoir toutes choses requises à ce rare mestier[380]. »

Mais si l'alchimie est possible d'après Domayron, il n'en reste pas moins qu'elle est très rarement comprise par les hommes. D'abord parce qu'elle suppose une connaissance précise « des qualitez, & nature de ce, surquoy il [l'alchimiste] veut operer », mais aussi qu'il dispose d'une fortune lui permettant de financer ses travaux et de l'exonérer de toute cupidité, qui « leur faict precipiter tout l'affaire » et tout perdre[381]. Cette valeur morale nécessaire est liée au fait que la maîtrise de l'œuvre dépend d'une « grace speciale de Dieu »[382]. La conclusion, donnée par la bouche d'un gentilhomme venu admirer le tableau, déplore l'absence probable d'alchimistes contemporains touchés par cette grâce et au contraire le grand nombre de ceux qui sont seulement motivés par l'appât du gain. Domayron situe les véritables alchimistes dans un passé lointain, « Trimesgiste, Geber, Flamel, Villeneusve & Lulle » et qualifie joliment les alchimistes égarés d'« affronteurs de leurs bien & de leur temps », et de « lachrimistes » puisqu'en quelque sorte ils n'ont plus que leurs yeux pour pleurer[383]. Même s'il évoque aussi des remèdes de santé, « or potable, huyle d'or, & huyle d'argent », Domayron envisage l'alchimie avant tout comme un art transmutatoire qui suppose, du fait de ses objectifs incommensurables, la grâce de Dieu[384]. Même s'il se garde de le laisser entendre, sa maîtrise du vocabulaire, des opérations, des attentes et des déceptions des alchimistes peut être l'indication qu'il ne s'est pas contenté de quelques rencontres avec des praticiens, et même qu'il a pu s'investir personnellement dans ce domaine, d'une manière livresque si ce n'est au laboratoire[385].

Le dernier auteur mentionné dans ce tour d'horizon des points de vue sur l'alchimie dans la littérature est Marin Mersenne. Son activité scientifique se développe en effet essentiellement à partir des années 1620, période qui voit son évolution entre une position au départ hostile qui se

380 *Op. cit.*, p. 42.
381 *Op. cit.*, p. 43.
382 *Op. cit.*, p. 44.
383 *Ibidem.*
384 *Op cit.*, p. 41.
385 On peut comprendre les alchimistes cités plus haut comme autant d'auteurs et de textes disponibles de son temps. Il semble également s'être intéressé à la possibilité théorique de cette pratique en recourant à l'ouvrage de Trithemius (voir plus haut) et à la question de la légalité de cette pratique probablement par l'intermédiaire de l'ouvrage de Fanianus (Fanianus, Johannes Chrysippus, *De arte metallicae metamorphoseos liber singularis […] Item de jure artis alchemiae*, Basle: D. Perna, 1576) qui évoque la bulle *Spondent* (voir plus haut).

transforme en défense d'une alchimie débarrassée de la transmutation et tournée vers l'expérimentation.

Marin Mersenne (1588-1648)

Véritable amateur de sciences, Mersenne est connu pour avoir été au centre d'un réseau d'échange d'informations scientifiques à travers l'Europe, grâce aux nombreux correspondants avec lesquels il entretenait des liens réguliers. Ce que l'on a appelé 'l'Académie de Mersenne' n'avait pas de statut officiel, même si on considère qu'elle préfigure l'Académie royale des sciences fondée par Colbert en 1666 pour le compte de Louis XIV. Mersenne a eu un intérêt assez éclectique pour la science puisqu'il a réalisé un certain nombre de travaux tant en mathématiques qu'en physique ou en théorie musicale. On sait par sa correspondance qu'il s'est intéressé à l'achimie[386]. Armand Beaulieu a mis en évidence l'évolution de Mersenne dans ce domaine[387]. En 1623 dans ses *Questiones in Genesis* il affichait une attitude hostile à l'alchimie, considérant que dans le meilleur des cas elle ne pouvait être connue que de Dieu[388]. Deux ans plus tard, son attitude a commencé à changer. Il consacre trois chapitres (8, 9 et 10) de *La Vérité des sciences* à l'alchimie. Il y fait parler le personnage de l'alchimiste au chapitre 8, critiquant Aristote et sa doctrine et commentant la Table d'Émeraude attribuée à Hermès Trismégiste[389]. C'est l'occasion pour Mersenne de condamner l'alchimie transmutatoire sans rejeter l'ensemble de l'alchimie :

> « […] je n'ai pas entrepris de deffendre quantité de charlatans qui ont coûtume d'afficher à tous les coins des ruës de Paris, & des autres villes, qu'ils sçavent guerir de toutes sortes de maladies, & qu'ils enseigneront l'or potable, & la poudre de projection[390]. »

Au chapitre suivant, c'est cette fois le philosophe chrétien qui parle et qui tout en cautionnant la philosophie d'Aristote, perçue comme le canal par lequel Dieu a voulu que nous accédions à la vérité, suggère :

> « […] qu'on dressât une academie pour l'alchymie dans chaque royaume, ou mesme dans une ville de chaque province, aussi bien comme pour les autres arts, & que le maistre de l'Academie, & le magistrat eussent soin que les alchymistes

386 Voir par exemple la lettre que lui adresse Stanihurst dans notre cinquième partie, chapitre 1-3.

387 Nous nous appuyons sur : Beaulieu, Armand, « L'Attitude nuancée de Mersenne envers la chymie », dans : Margolin, Jean-Claude, Matton, Sylvain, dir., *Alchimie et philosophie à la Renaissance*. Actes du colloque international de Tours (4-7 décembre 1991), Paris : Vrin, 1993 (« De Pétrarque à Descartes », 57), p. 395-403.

388 Beaulieu, Arnaud, *Op. cit.*, p. 396. Voir : Mersenne, Marin, *Quaestiones celeberrimae in Genesim, cum accurata textus explicatione*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1623.

389 Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les septiques* [*"sic"*] *ou pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1525, p. 84-100.

390 *Idem*, p. 100-101.

> remarquassent tout ce qui pourroit servir à la santê de l'homme, pour lequel Dieu à crée le ciel & la terre. Ce seroit le moyen d'empescher les abus qui se commettent dans cét art, & de punir tous les charlatans, qui courent parmy les villes, afin d'empescher qu'aucun ne se ruinât, & perdît le temps à souffler, qu'un chacun doit employer à servir Dieu, le Roy, & le public[391]. »

On pourrait être tenté de situer cette évolution dans la perspective d'une science qui, en s'officialisant au travers de la constitution d'académies, devient plus ouverte et plus publique. Pourtant Mersenne paraît défendre le droit pour les alchimistes au secret. Il place en effet dans la bouche du philosophe chrétien ces paroles :

> « Je dy donc premierement qu'il n'y a point de mal de travailler en secret, de peur qu'un chacun n'apprenne l'art de celuy qui a employé toute sa vie à rechercher quelque chose de particulier pour la perfection des arts, & des sciences : autrement ceux la seroient privez de l'utilité, & du contentement de leurs labeurs qui auroient employé leurs forces à rechercher les secrets de l'art, & de la nature, & seroient frustez [*sic*] de l'honneur qu'on doit rendre à ceus qui s'efforcent de perfectionner les arts liberaus, car chacun se vanteroit d'estre l'inventeur de ce qu'il n'auroit pas treuvé : & tel remporteroit la recompense deuë aux sçavans, qui ne merite autre chose que des reprimandes, & des supplices. C'est pourquoy vous ne devez pas blâmer les alchymistes de ce qu'ils travaillent secret, ou parce qu'ils se servent de characteres particuliers [...][392]. »

L'argument de Mersenne pour justifier le secret n'est pas très fort. Bien sûr, le secret est historiquement utilisé pour garantir à son possesseur les bénéfices de l'exploitation d'un savoir particulier. En revanche l'avenir a montré que la publication d'une invention était la meilleure façon d'en garantir la paternité.

Mersenne semble avoir une connaissance de l'alchimie qui repose plus sur les discussions qu'il a eues que sur les livres qu'il a lus. Il cite en effet assez peu de textes alchimiques ou d'auteurs : la Table d'Émeraude, le Pimandre qu'il connaît par la traduction (en latin puis en français) donnée par François de Foix Candale, qui est par ailleurs alchimiste, Clovis Hesteau de Nuysement, qu'il appelle le sieur de Nuisance, et dont il craint qu'il ne « naturalise » Dieu en voulant faire passer les mystères de la foi chrétienne pour des choses naturelles[393]. Et c'est en tant qu'artisans que Mersenne souhaite qu'on interdise aux alchimistes de se servir de l'écriture sainte

391 *Idem*, p. 105-106.

392 *Idem*, p. 102-103.

393 Foix Candale, François de, *Pimandras, utraque lingua restitutus…*, Bordeaux : Simon Millanges, 1574 ; *Le Pimandre de Mercure trismégiste de la philosophie chrétienne*…, Bordeaux : Simon Millanges, 1579. Sur Foix-Candale, voir notre troisième partie, chapitre 3-1.
La mention par Mersenne de Clovis Hesteau de Nuysement se trouve à la p. 116 de *La Vérité des sciences.*… À la page suivante, Mersenne va jusqu'à mentionner le numéro de la page incriminée dans l'ouvrage de Nuysement, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel secret des philosophes, & de l'esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jérémie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 223.

pour expliquer leur art. Le dialogue concernant l'alchimie se termine par la prise de parole du philosophe qui représente le plus la pensée de Mersenne :

> « […] je vous supplie le prendre de bonne part, & d'expliquer desormais vos opérations par des termes propres, simples, & clairs, à ce qu'on ne perde plus tant de temps, & qu'on ne consume plus tant de biens à chercher la pierre, comme on a fait jusques à présent[394]. »

Dans les années qui suivent, Mersenne maintient son intérêt pour l'alchimie, rassuré par son ami Descartes qui lui confie en faire autant, et par ses discussions avec Jean-Baptiste Van Helmont (1579-1644) à la fin des années vingt et surtout dans la première moitié des années trente[395]. C'est ce qui explique la poursuite de son évolution personnelle en faveur d'une alchimie expérimentale et débarrassée de ses vieilles chimères, qui lui permette d'être mise au même rang que les autres sciences, comme cela apparaît dans deux ouvrages publiés en 1634, les *Questions Inouyes ou recreation des sçavans*, *Les Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques* puis en 1636 dans l'*Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la musique*[396].

394 Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les septiques* [*"sic"*] *ou pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1525, p. 128.

395 De Waard, Cornelis, Beaulieu, Armand, *Correspondance de Marin Mersenne*, Paris : CNRS, 1932-1988, 17 vols, ici t. 2, p. 423 : « J'estudies maintenant en chymie et en anatomie tout ensemble, et apprens tous les jours quelque chose que je ne trouve pas dedans les livres » (cité par Armand Beaulieu, « L'Attitude nuancée de Mersenne envers la chymie »…, p. 399).

396 Mersenne, Marin, *Questions Inouyes ou recreation des sçavans*, Paris : Jacques Villery, 1634. Mersenne, Marin, *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques, ou chacun trouvera du contentement ou de l'exercice*, Paris : Henry Guenon, 1634. Mersenne, Marin, *Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la musique*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1636, 2 vols.

Conclusion de la première partie

Dans la littérature générale, les alchimistes sont avant tout l'objet de moqueries, car ils paraissent remettre en cause l'ordre établi. L'alchimie est perçue comme la prétention à pouvoir s'exonérer de sa catégorie sociale, par la capacité à s'enrichir soudainement. C'est la morale de la *Farce nouvelle d'arquemination* et des textes de Bonaventure Des Périers, ainsi que des fascicules de la littérature éphémère. L'expression que l'on retrouve à plusieurs reprises « faire l'alchimie avec les dents », utilisée comme un conseil que les pauvres devraient suivre, est symptomatique de ce conservatisme social : la seule richesse qu'un pauvre peut espérer capitaliser, c'est celle qu'il économise petit à petit en se privant chaque jour d'une partie de la nourriture dont il pourrait disposer. Les auteurs de ces textes appartiennent, au minimum au milieu de la petite bourgeoisie urbaine, attachée à maintenir ses « privilèges », en particulier l'écart de richesse qui la sépare avantageusement de la plèbe urbaine. C'est ce qui explique cette volonté, y compris dans des textes dont peut supposer qu'ils touchent ce public pauvre, comme la *Farce nouvelle de arquemination*, destinée à être jouée en extérieur, de faire rire tout le monde y compris les pauvres, de ceux d'entre eux qui se seraient aventurés à prétendre améliorer leur sort. Mais cette morale s'adresse également aux catégories moins défavorisées, artisans, commerçants, juristes…. pour lesquelles le conservatisme social est également de mise. C'est la raison pour laquelle l'appauvrissement est autant dénoncé comme objet de scandale : il renvoie à la crainte du déclassement.

D'une manière générale, l'alchimie utilisée comme prétexte à littérature est presque toujours évoquée négativement, parfois de façon lapidaire (Pierre Belon, Ambroise Paré), parfois d'une manière répulsive quand il s'agit de faire fonctionner une comparaison (Pierre Viret, Pierre de Deimier). Cette vision négative se nourrit également de la chronique judiciaire, car les affaires d'escroquerie et de fausse monnaie sont nombreuses[397]. La vision univoque de l'alchimie, dont les prémisses remontent au XIVe siècle, a fini par devenir un *topos* littéraire qui la fige pour toute la durée de la Renaissance. On trouve cependant quelques exceptions dans des textes où les mentions de l'alchimie sont furtives. Cette différence de traitement n'est pas liée à la longueur de la mention, ni à une évolution chronologique (que nous n'observons pas dans ce corpus) mais à la définition sous-jacente de l'alchimie : les considérations positives apparaissent dès lors que l'alchimie n'est pas réduite à la transmutation. Le poids de la culture catholique a sans doute à voir avec le discrédit

397 Voir notre deuxième partie, chapitre 2.

jeté sur un art avec lequel certains adeptes promettent de s'enrichir. De ce fait, considérer l'alchimie comme une technique permet de lui trouver quelques vertus, comme on le voit chez Rabelais et Ronsard voire chez Pierre de Deimier, et même chez un Jean De Sponde débarrassé de ses rêves chimériques : l'alchimie apparaît chez ces auteurs, d'une manière non exclusive, comme relevant du savoir et des techniques artisanales.

L'analyse des textes dont l'objectif premier est de prendre position sur l'alchimie fait apparaître une plus grande diversité de jugements. Les approches passent le plus souvent par une catégorisation des alchimistes, qui sont différenciés. Ces textes font apparaître une connaissance de l'alchimie qui ne paraît pas toujours prouver un contact direct des auteurs avec des textes alchimiques, mais plutôt la circulation d'un fond de connaissances communes au moins parmi le public urbain. François Garin, qui est l'auteur le plus ancien dont nous avons analysé l'œuvre, nous donne un point de départ dans notre chronologie. Il envisage l'alchimie comme une science inaccessible, et l'alchimiste comme une personne engagée dans une quête nécessairement vaine et sans issue. On peut d'ailleurs se demander s'il ne fait pas référence à une expérience le touchant de près. Cette catégorie de l'alchimiste déçu se trouve souvent accompagnée par la catégorie de l'affronteur dans une relation de causalité. C'est la position de Sebastian Brant par exemple, d'Érasme ou de Jacques Tahureau dans la première moitié du XVIe siècle. On pense souvent que le *topos* de l'affronteur dans les textes alchimiques sert à l'alchimiste pour revendiquer l'honnêteté de sa démarche. C'est sans nul doute vrai, mais il ne faut pas oublier que les alchimistes sont les premières victimes de ces affronteurs, et c'est la plupart du temps leur expérience qui parle en la matière, que l'on pense au récit qu'en fait D. Zecaire[398] ou à celui d'Alexandre de La Tourrete :

> « À raison de quoy ceux qui entreprendront à faire ceste pierre, ou taincture phisicale, doyvent aviser diligemment à ce principe, que nous avons bien icy voulu reveler : à fin qu'aucun ne se trompe, ou se laisse tromper desormais : qui est de n'y mettre aucune chose eterogenee, ou estrange de la nature : autrement ils s'y trouveront trompez. Et ne m'en croye qui ne voudra : mais celuy qui s'y mettra indiscretement, n'en rapportera que tout ennuy & dommage : je l'en asseure, comme bien experimenté depuis trente ans, que j'ay premierement cognu de ces circulateurs : employé du temps, & despendu de l'argent beaucoup pour experimenter leurs receptes : ou je ne trouvay onques une seule verité quant à la vraye transmutation metallique : non plus que de leurs multiplications : sinon quelque fois, que j'ay aperçeu, comme de mon or & de mon argent ils avoyent tresbien sceu multiplier le leur par finesses & tromperies : de quoy je ne veux plus inculper autre que moy mesme, & ma temeraire credulité : laquelle s'estoit lors appuyee sur leurs belles paroles, amples promesses, & affirmations par grands & estroits sermens. Aussi la fin de tels seducteurs c'est le gibet : comme par un juste

398 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 110-116.

> jugement de Dieu. Car apres qu'ils ont prou soufflé, & formé de faux billons, ne trouvans maistre de monnoye, ny orfevre qui leur en baille argent, ils les employent à forger de fausse monnoye[399]. »

C'est dans la seconde moitié du siècle que les classifications s'affinent. Bernard Palissy reprend la condamnation de l'alchimie transmutatoire parce qu'elle amène les alchimistes à la faillite et à la fraude. Mais il concède qu'il existe des cas où l'étude de l'alchimie est nécessaire, notamment pour les « physiciens », c'est-à-dire les médecins, et d'autres cas où la curiosité est légitime car elle n'a pas de conséquence négative puisque le « curieux de nature » a les moyens de financer ses expériences. Avec les médecins, Palissy élargit la conception de l'alchimie à une technique ou une série de techniques utilitaires.

Certains auteurs, dans cette seconde moitié du siècle, s'intéressent pourtant toujours exclusivement à l'alchimie transmutatoire, pour la condamner, et n'envisagent de ce fait les alchimistes que comme des charlatans, qui se trompent eux-même et/ou qui trompent les autres. Ce type de posture se retrouve chez André du Breil, Jean Bodin, chez Simon Goulart ou Antoine Gaigneu, voire chez Scipion Dupleix qui critique tout autant les transmutateurs que ceux qui sont à la recherche de l'or potable. Pourtant on voit apparaître dans le dernier tiers du siècle des classifications plus élaborées, et d'abord chez François de La Noue. Son approche embrasse une diversité plus grande de pratiques alchimiques, qui lui permet de distinguer trois types d'alchimistes, parmi lesquels se trouvent les « souffleurs courants », qui réunissent à la fois les alchimistes déçus et ceux qui, pour renflouer leur bourse d'une manière ou une autre se font affronteurs ; il y a également ceux que La Noue nomment les « doctes alchymistes » et qui sont nos « curieux de nature », et enfin les riches seigneurs qui en fait sont, aux yeux de François de La Noue les plus légitimes parce que même s'ils sont comme les autres touchés par la cupidité, au moins ils ne risquent pas de s'appauvrir au point de plus pouvoir tenir leur rang. On retrouve ici le souci moral de maintenir la société bien ordonnée. François de La Noue envisage des utilisations pratiques de l'alchimie, comme la distillation des eaux et des essences, sans toutefois faire de référence à l'artisanat, car il réserve ces pratiques à la noblesse, passe-temps pour les hommes et œuvre de charité pour les femmes. Cette tripartition se retrouve, avec des nuances chez Noël Du Fail. Les deux premières catégories sont pratiquement identiques, quand à la troisième, le gentilhomme breton la caractérise par l'utilisation de l'alchimie à des fins professionnelles : la

399 La Tourrete, Alexandre de, *Apologie de la tresutile science d'Alchimie*, dans : La Tourrete, Alexandre de, *Bref Discours des admirables vertus de l'or-potable : Auquel sont traictez les principaux fondemens de la medicine, l'origine & cause de toutes maladies, & quels sont les medicamens plus propres à leur guerison, & à la conservation de la santé humaine : Composé par le sieur de la Tourrete, n'aguieres President des generaux maistres des monnoyes de France*, Lyon : Pierre Roussin, 1575 [rééd. Paris : Jean de L'Astre, 1575], ff. 46v.-47r.

médecine. Pas plus que François de La Noue il n'envisage les pratiques artisanales liées aux métaux.

La ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale (1612) présente une position qui semble être fondée par l'expérience personnelle, même si ce n'est pas à ce titre que son auteur s'exprime. Le texte n'envisage que l'alchimie transmutatoire et ne présente donc que deux catégories d'alchimistes : les affronteurs dont il déplore la capacité à séduire les curieux de nature. On observe la même position chez Domayron, peut-être pour les mêmes raisons, l'expérience personnelle de l'alchimie transmutatoire. Mersenne enfin, qui clôt notre chapitre, présente les trois catégories d'alchimistes que nous avons retenues pour l'intituler : l'affronteur, le curieux de nature et l'artisan. Pour être précis, Mersenne n'emploie pas le terme d'artisan, mais demande à ce qu'on développe une alchimie utile et efficace, qu'il conçoit comme une technique à maîtriser et non pas comme une science révélée.

Cette présence en creux de l'alchimie comme technique (ou ensemble de techniques) artisanale est assez intéressante, car on sait que dans la réalité, l'alchimie est une pratique artisanale dès le XIIIe siècle, dans les domaines de la métallurgie et de la verrerie, pratique appelée à se développer avec le développement des teintures, de l'exploitation des mines ou de l'armement dès la deuxième moitié du XVe siècle. L'image de l'alchimie transmutatoire, avec ce qu'elle véhicule de savoir positif et noble et à l'inverse de tromperie voire de savoir diabolique, semble avoir eu une présente trop marquante pour que la littérature puisse prendre également en compte l'alchimie des artisans.

On pourrait penser que les « curieux de nature » ne sont pas tous des opérateurs et que certains peuvent avoir une approche purement spéculative de l'alchimie. En réalité, on est en peine pour fournir des exemples d'alchimistes revendiquant une approche purement spéculative[400]. On peut prendre l'exemple de Blaise de Vigenère (1523-1596), dont le *Traité du feu et du sel* est un traité savant et en partie spéculatif, paru de façon posthume. Vigenère y explique qu'il est difficile de pratiquer ouvertement l'alchimie sans être critiqué :

> « Chacun de ces trois mondes au reste a particulierement sa science, laquelle est double ; l'une vulgaire & triviale ; l'autre mystique & secrette. Le monde intelligible a nostre Theologie, & la Caballe ; le celeste, l'Astrologie, & la Magie ; & l'elementaire, la Physiologie, & l'Alchimie ; qui revele par les resolutions & separations du feu, tous les plus cachez & occultes secrets de nature, és trois genres des composez […]. Mais ces trois divines sciences [la caballe, la magie et l'alchimie] ont esté par la depravation des ignorans & malins esprits, détournées

400 Un bon exemple de cette difficulté nous est donné par Charles de Condren ; voir dans notre troisième partie, le chapitre 3-4.

> en un descriement, qu'à peine en oseroit-on parler, si l'on ne veut quant & quant encourir le bruit d'estre un atheiste, sorcier, & faux-monnoyeur[401]. »

Il revendique pourtant avoir personnellement réalisé des expérimentations, et plus que cela, il nous dit y avoir travaillé pendant l'espace de 50 ans[402] :

> « Mais il y auroit trop de choses à se dilater là dessus ; nous nous contenterons d'en tracer quelques ombres de ce que nostre perquisition & labeur nous en a peu par l'espace de cinquante acquerir de costé & d'autre ; & espouvé plus que d'une fois, pour n'en parler à la volée[403]. »

Vigenère est né en 1523 et mort en 1596. Dans la mesure où il n'a probablement pas beaucoup étudié l'alchimie avant 20 ans, on peut en déduire une date de rédaction située entre le début des années 1590 et sa mort. L'une des expérimentations qu'il évoque a pourtant peu de chance d'avoir été véritablement réalisée, du moins dans les conditions qu'il décrit :

> « Sans sortir hors du propos dessusdit des exhalations, il m'a semblé d'en toucher icy un petit experiment où je suis autrefois arrivé de mon industrie, que je pense ne devoir point estre desagreable. Prenez de bon vin vieil, & jettez dedans quelque quantité de sel nitre & de camphre, en une escuelle sur un reschauld dans une armoire bien fermée, que l'air n'y entre. Et faites-le evaporer là dedans, qu'il n'y ait cependant point d'ouverture que de l'espoisseur d'un dos de couteau, pour y donner autant d'air qu'il en faut pour le faire brusler. Cela fait, refermez bien vostre guichet, que rien ne s'en evapore, apres en avoir retiré l'escuelle. Delà à dix, vingt & trente ans, pourveu que l'air n'y entre, & qu'il ne s'évente, y introduisant une bougie allumée, vous verrez infinis petis feux voltiger comme des esclairs par les grandes chaleurs de l'Esté, qui ne sont accompagnez de tonnerres & foudres, ny d'orage, de vent & de pluyes, n'ayans qu'une inflammation d'air, par le moyen du salpetre, & du soulphre, qui se sont eslevez de la terre[404]. »

Le sel nitre, issu du salpêtre, est le nitrate de potassium (KNO_3), bien connu comme composant de la poudre noir (avec du charbon de bois réduit en poudre et du soufre). Ce nitrate est un comburant qui n'est pas facilement inflammable, en revanche mélangé à un combustible comme le camphre en poudre ($C_{10}H_{16}O$) il devient très inflammable, voire explosif. L'idée de réaliser l'expérience dans une armoire dans laquelle l'arrivée d'oxygène soit réduite au maximum (tout en laissant suffisant d'air pour le fonctionnement du réchaud), est un peu curieuse puisque le nitrate de potassium et le camphre disposent d'oxygène dans leur composition. Mais Blaise de Vigenère

401 Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 51-52.

402 Sur la vie de Vigenère, voir notamment : Sarazin, Maurice, *Blaise de Vigenère, Bourbonnais 1523-1596. Introduction à la vie et à l'œuvre d'un écrivain de la Renaissance*, préface de Marc Fumaroli, Charroux : Éditions des Cahiers bourbonnais, 1997. Vigenère a commencé à écrire différents ouvrages, après avoir mis à sa carrière au début des années 1570, et cela jusqu'à sa mort en 1596.

403 *Idem*, p. 118-119.

404 *Idem*, p. 77.

renvoie à de nombreuses autres expériences dans la suite de son traité, de la réalité desquelles nous n'avons pas de raison de douter.

La place que prend, dans la littérature, la figure de l'alchimiste trompeur et/ou de l'alchimie trompeuse est le symptôme d'un questionnement qui a accompagné le développement de l'alchimie occidentale dès ces débuts. Ce questionnement concernant la légitimité des pratiques de l'alchimie, perçue essentiellement dans sa dimension transmutatoire, s'est imposé aux institutions garantes de l'ordre social, Église et pouvoir royal. Les limites qu'elle ont posées n'ont pourtant pas empêché la répétition de pratiques délictuelles bien réelles.

Partie II – Les alchimistes entre quête de légitimité et malfaisance

Introduction

La perception du caractère licite ou illicite de l'alchimie à la Renaissance est le résultat du jeu de champs sociaux obéissant chacun à leurs objectifs propres, dans le cadre d'une construction progressive qui démarre au XIIe siècle[405]. Le champ religieux doit être étudié prioritairement, car il s'est saisi le premier de ce nouvel objet. En effet, le savoir universitaire relève au Moyen Âge de l'Église, et le traitement théologique des nouveaux sujets de connaissance l'emporte sur tout autre considération. Notons en outre que le clergé régulier avait une autre raison de s'intéresser aux techniques alchimiques : les monastères accueillaient habituellement en leur sein un atelier d'orfèvrerie chargé de préparer les objets cultuels, calice ciboire… Il en résulte une production relativement importante de textes de droit canon qui abordent de manière plus ou moins approfondie l'alchimie. En raison du développement de l'imprimerie à la Renaissance et des éditions multiples de textes médiévaux et modernes, la chronologie de ces textes se retrouve en quelque sorte écrasée dans une sorte de synchronicité, permise par une certaine permanence des positions adoptées à l'égard de l'alchimie.

Nous distinguerons dans un premier temps l'élaboration de ce que Jean-Pierre Baud a appelé « un système de légalité scientifique », qui se compose notamment du droit canon et est le résultat du travail de juristes et de théologiens plus ou moins directement liés à l'institution ecclésiastique, et d'autre part la production juridique interne aux ordres monastiques, qui ont très tôt pris position sur l'impossibilité pour des clercs de pratiquer l'alchimie[406]. Nous ne prendrons donc pas en compte dans ce chapitre les prises de positions individuelles et les débats animés, qui naissent dans la deuxième moitié du XVIe siècle avec l'introduction du paracelsisme, et portent plus sur la question de la validité que celle de la légalité qui nous occupe ici. Nous verrons ensuite comment le champ séculier a fini lui-même par s'emparer de la question juridique de l'alchimie. La réflexion sur la

405 L'année 1144 est habituellement retenue comme étant la date de l'arrivée de l'alchimie en Europe, avec la traduction du *Morienus* par Robert de Ketton. Voir : Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout: Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen-Âge occidentale », 32), p. 70.

406 Baud, Jean-Pierre, *Le Procès de l'alchimie, introduction à la légalité scientifique*, Strasbourg : Cerdic Publications, 1983 (« Recherches institutionnelles », 11).

légalité de l’alchimie est avant tout d’ordre théologique, et son lien avec la réalité sociétale de la pratique alchimique sera analysé dans le deuxième chapitre. Nous observerons les réactions du pouvoir monarchique face aux pratiques alchimiques portant atteinte à ses prérogatives. Nous verrons que ce pouvoir, visant tout ce qui pouvait menacer sa souveraineté, s’est surtout appliqué à lutter contre ce qui touchait au monopole de la frappe de la monnaie, ainsi qu’à l’ordre public pour ce qui concerne les escroqueries.

Chapitre 1– La quête incessante d'une légitimité juridique

L'alchimie a d'abord été introduite dans les milieux ecclésiastiques lettrés, à travers la traduction de textes arabes[407]. C'est donc assez naturellement au sein de l'institution ecclésiastique qu'est née une réflexion sur la légalité ou l'illégalité de l'alchimie, d'autant qu'il apparaît très vite que cette question met en jeu le problème de la transformation de la matière, dont il est nécessaire de déterminer si elle relève de Dieu seul ou est accessible à l'homme, et dans quelles conditions. La réponse à ces questions n'engage pas seulement les clercs, puisque le droit canon a vocation à s'imposer à toute la société des baptisés.

1- Un corpus juridique ancien largement réimprimé

La production juridique porteuse de cette réflexion sur l'alchimie peut être rattachée à deux traditions textuelles distinctes, dont les origines remontent respectivement au XIIe et au XIVe siècle.

Le *Décret* de Gratien, rédigé entre 1140 et 1150, fonde le droit canon pour plusieurs siècles. Au XVIe siècle, il est réédité à de très nombreuses reprises pour accompagner l'essor du droit[408].

407 Voir, pour une première approche: Halleux, Robert, « La réception de l'alchimie arabe en Occident », dans Rashed, Roshdi, dir., *Histoire des sciences arabes, 3: Technologie, alchimie et sciences de la vie*, Paris: Seuil, 1997, p. 143-154.

408 Une recherche rapide dans le seul catalogue de la Bibliothèque nationale de France donne 45 résultats entre 1500 et 1613. Nous relevons succinctement les lieux et dates d'édition (classées par ordre chronologique) ainsi que le nom des éditeurs, parfois utiles pour distinguer les éditions.
Bâle : Jean Froben, Jean Amerbach, 1500 ; Paris : Ulrich Gering, Berthold Rembolt, 1501 ; Paris : Ulrich Gering : Berthold Rembolt, 1505 ; Paris/Lyon : Thielman Kerver, Jean Petit/ Johannes Schabeler, 1506 ; Lyon : Nicolas de Benedictis, 1506 ; Paris : Ulrich Gering et Berthold Rembolt, 1507 ; Paris/Lyon : Thielman Kerver, Jean Petit/Johannes Schabeler, 1508 ; Paris : Thielman Kerver : Jean Petit ; Lyon : Johannes Schabeler, 1510 ; Paris : Berthold Rembolt, 1511 ; Paris/Lyon : Thielman Kerver, Jean Petit/Jean Schabeler, 1512 ; Venise : Lucas Antonius de Giunta, 1514 ; Paris : Thielman Kerver, Jean Petit ; Lyon : Johannes Schabeler, 1516 ; Paris: Jean Adam, Jean Kerbriant, Enguilbert et Jean de Marnef, Jean Petit, Pierre Viart, 1517 ; Lyon: François Fradin, Aymon de Porta, 1517; Paris/Lyon : Thielman Kerver, Jean Petit/ Jean Schabeler, 1518 ; Paris : Berthold Rembolt , 1518; Paris/Rouen: François Regnault/Pierre Olivier, 1519 [recueil intitulé *Corpus juris canonici*] ; Paris/Lyon : Thielman Kerver/Johannes Schabeler, 1521 ; Paris : André Bocard : Jean Petit, 1522 ; Paris: Jean Petit, 1523 ; Paris: Jean Prevel, 1526 ; Paris : Claude Chevallon, 1528 ; Paris: Jean Petit, Ambroise Gyrault, Poncet Le Preux, Jean Kerbriand, 1533; Paris: Yolande Bonhomme, Jean Petit, 1531 ; Paris : Yolande Bonhomme, Jacques I Kerver, Jean Petit, 1536 ; Paris : veuve de Claude Chevallon, 1538 ; Paris : Gervais Chevallon, Charlotte Guillard [veuve de Claude Chevallon], 1538 [le même que le précédent?]; Paris : Yolande Bonhomme, Thielman Kerver, 1542 ; Paris: J. Bonhomme, veuve T. Kerver, 1550 ; (Paris): C. Guillard, viduam C. Chevallonii et G. Desboys, 1552 [dans un recueil intitulé *Decretorum collectanea*] ; Lyon : Jean Pidié, 1553 ; Lyon: Hugues de La Porte et Jean Pidié, 1554 ; Paris: G. Merlin, G. Desbois et S. Nivellium, 1561 ; Paris : [sans éd.], 1561 ; Paris : apud J. Puteanum, 1570 [dans un recueil intitulé *Decretorum canonicorum collectanea*] ; Rome : [a Petro Ciacconio et Michaele Tommasi], 1582 ; Rome : Pedro Chacon, 1582 [le même que le précédent ?] ; Rome : in

Bien que contemporain de l'introduction de l'alchimie en Europe, le *Décret* ne la mentionne pas explicitement[409]. Il a cependant été utilisé pour condamner l'alchimie, et demeure une référence dans les ouvrages de la Renaissance qui aborde la question de la légalité de l'alchimie. C'est en particulier la cause 26, question 5, canon 12 qui est citée, car elle dénonce comme étant pire qu'un païen celui qui croit dans la possibilité de transformer les choses autrement que par la puissance divine[410].

Le *Décret* connaît en outre une postérité à travers le répertoire que Martin de Troppau [mort en 1278, également connu sous le nom de Martin d'Opava ou Martinus Polonus], pénitencier et chapelain pontifical de la Curie romaine au milieu du XIIIe siècle, a rédigé sous le titre de *Margarita Decreti*, pour faciliter l'utilisation du texte de Gratien[411]. Ce répertoire est particulièrement intéressant pour notre propos, car son auteur y exprime ce qui semble être la première position sur la validité de l'alchimie. Ce texte a été régulièrement imprimé au XVIe siècle[412], ce qui témoigne de l'intérêt qu'il continuait à susciter. Martin de Troppau, qui n'est pas un grand connaisseur de l'alchimie, y rassemble en quelques formules des arguments qui seront eux-mêmes repris tout au long du XVIe siècle :

> «Alchimia videtur esse ars reprobata quia qui credit unam speciem posse transferri in aliam vel simila nisi ab ipso creatore infidelis est et pagano deterior[413]. Alchimiste sunt multa dicentes ad veritatem scientie nisi qui parvenientes[414]. [...] Insunt rebus corporeis p[raeter] omnia elementa quedam

aedibus Populi romani, 1582 ; Venise : [sans éd.], 1584 ; Lyon : P. Roussin, 1584 ; Paris : [sans éd.], 1601 ; Paris : [sans éd.], 1612 ; Lyon : sumptibus J. Pillehotte , 1613.

409 Robert de Chester traduit de l'arabe au latin, en 1144, le *Liber de compositione alchemiae quem edidit Morienus Romanus*. Voir: Lemay, Richard, "L'authenticité de la Préface de Robert de Chester à sa traduction du Morienus (1144)", *Chrysopoeia*, 4 (1991), p. 3-32.

410 « Quisquis ergo credit fieri posse, aliquam creaturam aut in melius aut in deterius inmutari, aut transformari in aliam speciem uel in aliam similitudinem, nisi ab ipso creatore, qui omnia fecit, et per quem omnia facta sunt, proculdubio infidelis est, et pagano deterior. » Nous utilisons ici une édition électronique du *Decretum Gratiani* disponible sur le site de la Bayerische StaatsBibiothek : http://geschichte.digitale-sammlungen.de/decretum-gratiani/online/angebot

411 Voir: Naz, R. dir., *Dictionnaire de droit canonique*, Paris : Letouzé et Ané, 1935-1965, 7 vols, ici t. 6 (1957), p. 837. La date de rédaction de la *Margarita Decreti* (la Perle du Décret) est inconnue mais ne peux pas être située en-deçà de *c.* 1278, date approximative de la mort de l'auteur.

412 Nous avons consulté plusieurs banques de données, en particulier le catalogue de la BnF et le catalogue en ligne www.worldcat.org, pour élaborer cette liste non exhaustive (même méthode pour l'établissement des listes bibliographiques suivantes) : Venise : *s.n.*, 1484 ; Speyer : Peter Drach der Mittlere, 1485 ; Venise : Peregrinus de Pasqualibus / Dominicus Bertochus, 1486 ; Bologne : Hendrick d'Harlem, *c.* 1488 ; Argentine : Drucker des Jordanus, d.i. Georg Husner, 1489 ; Nuremberg : Anton Koberger, 1491 ; *s.l.* [Paris]: Jehan Petit, *s.d.* [*c.* 1505]; Nicolas de Benedictis, Lyon : 1506 ; Paris : Ulrich Gering / Berthold Rembolt, 1507 ; Paris : B. Rembolt, 1511 ; Paris: G. Barbier / J. Petit, 1512 ; Parrhisiis in Bellovisu [Beauvois] : Jean Marchant / Jean Lambert 1513 ; Venise : Lucas Antonius de Giunta, 1514 ; Lyon: François Fradin / Aymon de la Porte, 1517 ; Lyon: Hugues de la Porte, *s.d.* [entre 1547 et 1572] ; Paris : G. Merlin, G. Desboys et S. Nivellium, 1561; Venise, 1584.

413 Martin de Troppau [mort *c.* 1278], *Margarita decreti seu Tabula martiniana decreti*, [Paris] : Jehan Petit, *s.d.* [*c.* 1505], v° Alchimia. Traduction : L'alchimie paraît être un art réprouvé parce que celui qui croit qu'une espèce peut être transformée en une autre, ou autres choses du même genre, si ce n'est par le Créateur lui-même, est mécréant et pire qu'un païen.

occulte seu manifeste r[ati]o[n]es quibus cum data fuerit oportunitas temporalis et causalis prorumpant in species debitas suis modis et finibus[415]. »

La première assertion est directement reprise de Gratien, elle porte en germe l'accusation grave d'hérésie, accusation cependant tempérée par la formule « videtur esse »[416]. La deuxième ouvre la porte aux soupçons qui ne cesseront d'accompagner l'activité des alchimistes : ne vont-ils pas être tentés, en raison de leurs échecs successifs, par la fabrication de fausse monnaie ou le recours aux forces du diable ? La troisième enfin valide la recherche des alchimistes, puisque la matière recèle des opportunités qu'ils sont en droit de chercher à exprimer. Nous avons dans ces quelques lignes un résumé de l'ambiguïté qui entoure l'alchimie au début de la Renaissance.

Une deuxième tradition textuelle, probablement moins prestigieuse mais plus efficiente, est née de la réflexion d'un juriste italien mineur, Oldradus de Ponte (12..-1335?). S'appuyant sur la *Perle du Décret* ainsi que sur le droit romain, il présente dans son conseil 74 une argumentation précise qui atteste d'une certaine connaissance de l'alchimie. Cette argumentation est non seulement réimprimée à de nombreuses reprises à la Renaissance, mais surtout elle est reprise par de nombreux juristes des XIVe et XVe siècles dont les écrits sont eux-mêmes publiés tout au long du XVIe siècle: Andrea de Isernia (1230-1316), Joannes Andreae (*c.* 1270-1348), Albericus de Rosate (*c.* 1290-1360), Baldus de Ubaldis (1327?-1400), Fabianus de Monte Sancti Sabini (1421-1498), Jacopo Alvarotto (1385-1453), Nicolas Tedeschi dit le Panormitain, (1389-1445), Giovanni Bertachini (1448-15..?)[417]. Faisant le point des critiques, et notamment de celles qui s'appuient sur le

414 Traduction : Les alchimistes sont nombreux à dire qu'ils recherchent la vérité de la science mais aucun n'y parvient jamais.

415 Traduction : Il y a secrètement ou manifestement dans les choses corporelles, outre tous les éléments, certains principes qui, lorsque l'opportunité temporelle et causale leur aura été donnée, surgiront dans les formes imposées par leurs genres et leurs finalités. [cette traduction reste problématique, comme le texte original, dans la mesure où la grammaire latine est un peu mise à mal !]. Cette dernière phrase semble admettre la possibilité d'un changement de nature pour un corps, à condition que ce changement soit l'expression d'une potentialité préalablement contenue dans ce corps.

416 Voir note 413 dans ce même chapitre.

417 -Oldradus de Ponte (12..-1335?) : *Consilia et quaestiones*. Parmi les nombreuses éditions : Rome : *s. n.*, 1472 ; Rome : [Vitus Puecher ?], 1478 ; Bâle: *s. n.*, 1481 ; [Vienne] : Eberhard Frommolt, 1481 ; Venise : Bernard Stagnin, 1499 ; Venise : *s. n.*, 1503 ; Pavie : Andrea de Boscho, 1503 ; Pavie: Bernardin de Garaldis, 1507 ; Venise: Mantuan, 1515 ; *s. l.* s. n., 1525 ; Lyon : De Portonariis, *c.* 1535 ; Lyon : [Jacques Giunta], 1535 ; Pavie : *s.* n., 1543 ; Lyon : *s.* n., 1543 ; Lyon: héritiers de Jacques Giunta, 1550; [Lyon] ; Vincent de Portonarius, *c.* 1550 ; Venise : Ziletti, 1570 ; Venise : Ziletti, 1571 ; Francfort-sur-le-Main sur le Main : S. Feyrabend, 1576 ; Francfort-sur-le-Main : Peter Schmidt, 1576 ; Francfort : *s.* n., 1580 ; Venise : Damiano Zenaro, 1585.
-Sur la question de la reprise par les juristes de l'argumentation d'Olradus de Ponte, voir Jean-Pierre Baud, *Op. Cit.*, p. 25.
-Andrea de Isernia (1230-1316) : *Super feudis*. Parmi les nombreuses éditions : Naples [i. e. Milan] : S. Riessinger, 1477 ; Milan : Scinzenzeler, s.d. [entre 1477 et 1500] ; s.l. : Leonardus Pachel, for Johannes de Legnano, 1502 ; Venise : A Philippe Pincio Mantuano, 1514 ; s.*l. s.* d., 1516 ; Lyon : Jean Moylin, 1532 ; Venise, 1539 ; Lyon : Jean Dominique Guarner, 1541 ; Lyon: héritiers de Jacques Giunta, 1549 ; Lyon : *s.n.*, 1564 ; Naples : D. Nardi Liparuli, 1571 ; Lyon : aux frais de Philippi Tynghi, 1579 ; Francfort : héritiers d'A. Wechel, 1598.
-Joannes Andreae (*c.* 1270-1348), dans Guillaume Durand, *Speculum iuris*, Milan: Benignus und Johannes Antonius de Honate für Petrus Antonius de Castelliono und Ambrosius de Caymis, 1478 ; *s.l.*, 1486 ; Venise: Torti, 1501 ; Lyon : Nicolas de Benedictis, 1504 ; Lyon : Nicolas de Benedictis, 1505 ; Venise : Battista Torti, 1516 ; Lyon : Jacques Sacon, 1521 ; Lyon : Jacques Giunta / Jean Crespin, 1531 ; Lyon : Jacques Myt, 1532 ; Lyon : Georges Regnault, 1538 ; Lyon :

Décret de Gratien (vouloir changer une espèce en une autre est une hérésie ; les alchimistes ne parviennent pas à leur objectifs ce qui est à l'origine de nombreuses tromperies), Oldradus s'attache à mettre en avant la conformité de l'alchimie avec la doctrine de l'Église:

> « Au contraire, il semble que ceux qui de l'étain, du plomb, ou d'un autre métal vil, produisent de l'or ou de l'argent, du moment qu'ils ne le font pas par l'art magique ou par une autre méthode odieuse aux lois, ainsi que le dit la loi (Code de Justinien, 10.15.1), ne soient pas répréhensibles, mais plutôt dignes de louanges

---

Vincent, 1543 ; Lyon : Vincent, c. 1544 ; Lyon : Blaise Guido, 1556 ; Lyon : Mathieu Bernard / Étienne Servain, 1561 ; Bâle : Froben, 1563 ; Venise : Al Segno della Fontana 1566 ; Bâle : Froben, 1574 ; Venise : Valgrisius, 1576 ; Venise : Gaspare Bindoni [I], 1576 ; Lyon : Tinghus, 1577 ; Turin : héritiers de N. Bevilaquae, 1578 ; Francfort: sumtibus heredum A. Wecheli et J. Gymnici, 1592 ; Venise, 1602 ; Francfort: Wechel, 1612.

-Albericus de Rosate (*c.* 1290-1360) : *Dictionarium Iuris Utriusque.* Parmi les nombreuses éditions : Bologna : Henricus de Colonia, 1481 ; Milan : Johannes Antonius de Honate, 1482 ; Milan : Johannes Antonius de Honate, *c.* 1488-1491 ; Pavie : Michael et Bernardinus Garaldus 1498 ; *s. l.* : chez I. G. S, 1506 ; Pavie : De Garaldis, 1513 ; Venise, 1515 ; Tridini : Joannis de Ferrariis, alias de Jolitis, ac domini Girardi de Zeiis, 1519 ; Lyon 1521 ; Lyon : de Portonariis de Tridino de Monte Ferrato, 1529 ; Venise, 1535 ; Paris 1538 ; Lyon, 1539 ; Lyon : Thomae Bertheau, 1548 ; Venise, 1555 ; Venise : Giovanni F. Deciano, 1572 ; Venise : Domenico et Giovanni Battista Guerra, 1573 ; Venise : Società dell'Aquila che si rinnova, 1581 ; Venise, 1583 ; Venise : impensis Societatis Librorum Legalium, 1601.

-Baldus de Ubaldis (1327?-1400), *In Feudorum usus commentaria* (citant Andrea de Ysernia). Une rapide consultation du répertoire de la BnF nous donne : Rome : Antonio et Raffaele Volterra, [circa 1474] ; Parmę : per S. Corallum de Lugduno, 1475 ; Venise : per Bernardinum Benalium, 1500 ; Lyon : Jacob Sacon, 1502 ; Lyon : Jacob Myt, 1522 ; Lyon : Jacob Myt, 1524 ; Lyon : Portonariis, 1530 ; Lyon : Jean Pidié, 1550 ; Lyon : Jean Pidié, 1552 ; Lyon : Servanius, 1566 ; Turin : apud haeredes Nicolai Beuilaquae, 1578 ; Venise : apud Juntas, 1580 ; Lyon : *s.n.*, 1585.

-Fabianus de Monte Sancti Sabini (1421-1498), *De emptione et venditione,* Sienne : Heinrich of Cologne, 1489 ; *s.l.* : Heinrich von Haarlem 1492/93 ; Milan : Uldericus Scinzenzeler, 1495 ; Pavie : De Nebiis, 1505 ; Cologne : Geruinus Calenius & héritiers Iohann Quentel, 1574 ; Venise : Ad signum Iurisconsulti, 1575 ; Venise : [Franciscus Zilettus], 1584-86 ; Venise : Ad signum Iurisconsulti, 1625.

-Jacopo Alvarotto (1385-1453), *Commentaria in libris feudorum,*Venise : *s. n.*, 1477 ; *s.l.*, 1478 ; Lyon : Nicolaus Philippi und Markus Reinhard, 1478 ; Padoue : Johann Herbort, 1480 ; Pavie : Andreas de Boscho, 1498 ; [Lyon] : Jacobus Sacon, 1502 ; Lyon : Jean Moylin, 1530 ; Lyon : Jacques Giuta, 1545 ; Francfort-sur-le-Main : *s. n.*, 1570.

-Nicolas Tedeschi (1386-1445), *Commentaria super quinque libris Decretalium* (parfois intitulé *Lectura super quinque libris Decretalium)* [le passage qui nous concerne se trouve au livre V, titre 21 : *De sortilegiis*, chap 2, et non au chapitre 26 comme l'indique Jean-Pierre Baud], Venise : *s. n.*, 1475-1476 ; Bâle : M. Wenssler, 1477 ; Venise : *s.n.*, 1477 ; Cologne : J. Koelhoff, 1477 ; Venise : Jean de Cologne & Jean Manthen, 1475-1477 ; Venise : *s.n.*, 1476 ; Venise : N. Jenson, 1477 ; Venise : N. Jenson, 1479 ; Rome : Georg Lauer, 1480 ; Bâle : *s.n.*, 1481 ; Venise : François Girardenghis, 1484 ; Lyon : Jean Siber, 1485-1487 ; Bâle : Jean Amerbach, 1487-1488 ; Nuremberg : A. Koberger, 1486 ; *s.l.s.n.*, 1487-1488 ; Bâle : Jean de Amerbach, 1488 ; Venise : Bernardinus [Stagninus] de Tridino, 1488 ; Venise : Dionisio Bertocchi & Gabriel de Brescia, 1491-1493 ; Lyon : Johannes Siber, *c.*1500 ; Milan : Nicolas de Bénédictis,1501 ; Pérouse : per Franciscum Baldasarris de Cartholarijs, Cartolari, Francesco, 1509 ; Lyon : Nicolas de Bénédictis, Jacques Sacon, 1509-1510 ; Lyon : *s.n.*, 1511-1512 ; Paris / Lyon : Jean Petit, Charles de Bougne, Jacques Hoys, Jacques I Mareschal, Romain Morin, Jean Moylin, 1522 ; Lyon : Jean Crespin / Jacques Giunta, 1527 ; Lyon : Du Ruy, Antoine / Jacques Giunta, 1527 ; *s.l.s.n.*, 1537 ; Lyon : Trechsel, 1524-1537 ; Lyon : Sébastien Gryphe, 1534 ; Lyon : Melchior et Gaspard Trechsel frères, 1536-1537 ; Lyon : Melchior et Gaspard Trechsel frères, 1539 ; Lyon : Jean Dominique Guarneri, 1542 ; Lyon : *s.n.*, 1546 ; Lyon : Senneton frères, 1547 ; Lyon : Bellincini, 1549-1551 ; Lyon : *s.n.*, 1559 ; Lyon : Matthieu Bernard et Stephane Servon, 1562 ; Venise : Michel Tramezin, 1564 ; Venise : [al segno della Fontana], 1570 ; Venise : Giovanni de Gara, 1571 ; Turin : héritiers de Nicolas Bevilaque, 1577 ; Lyon : aux frais de Philippe Tinghi, 1578 ; Venise : [Societas aquilae se renovantis], 1578 ; Lyon : *s.n.*, 1586 ; Venise : Luca Antonio Giunta, 1588 ; Venise : Giunta, 1588-1592 ; Venise : Giunta, 1605 ; Venise : [Societas aquilae se renovantis], 1605 ; Venise : Giunta, 1617-1618.

-Giovanni Bertachini (1448-15..?), *Repertorium juris utriusque,* Lyon : Johann Siber, circa 1485-1490 ; Venise : 1488 ; Venise : Georgius Arrivabene, 1494 ; Rome : Georg Lauer, 1481 ; Nuremberg : Anton Koberger, *c.* 1483 ; Milan, Johannes Antonius de Honate, 1489 ; Venise : Baptista de Tortis, 1489 ; Lyon : Johann Siber, 1499 ; Venise : Pincius, 1518 : Venise : Pincius, 1519 ; Lyon : Sebastien Gryphe, 1525 ; Lyon : Sebastien Gryphe, 1532 ; Lyon : Benoît Bonyn,

> […]. Et les alchimistes ne disent pas, contrairement à ce qu'on rapporte, qu'une espèce est changée en une autre, car ce n'est pas possible, mais ils disent que d'une espèce métallique, par exemple de l'étain, peut être produite une autre espèce métallique, par exemple de l'or[418]. »

Les juristes suivront durant plus de deux siècles la doctrine élaborée par Oldradus sans la mettre en cause. Leurs principaux arguments sont réunis par Barthélemy de Chasseneuz (1480-1541) dès 1529, puis par Robert Duval (avant 1510-après 1584 ?) en 1561, par un compilateur anonyme en 1566, et par le jurisconsulte François Hotman (15??-1590) dans un ouvrage qui paraît en 1576, le *De jure artis alchimiae*[419]. Cet ouvrage contient en outre un texte du même auteur sous le pseudonyme de Thomas Arfoncinus, en forme de réponse à la question: *An alchemia sit ars legitima*. Dans ce texte il reprend la leçon des juristes médiévaux et de la Renaissance, en signalant un seul auteur favorable au caractère illicite de l'alchimie: Angelo Carletti (Angelus de Clavasio) (1411-1495)[420]. Les arguments de ce dernier peuvent se résumer ainsi : on ne voit personne qui ait

1533 ; Lyon : Jean Crispin, 1539 ; Lyon : *s.n.*, 1552 ; Lyon : Bartholomé Fraene, 1552 ; Venise : Bevilacqua, 1570 ; Bâle : Froben, 1573 ; Bâle : Ambrosivm et Avrelivm, 1573 ; Venise : *s.n.*, 1577 ; Venise : Franciscus Zilettus, 1584-86 ; Lyon : [Antonius de Harsy?], 1587 ; Venise : *s.n.*, 1590.

418 Cité par : Baud, Jean-Pierre, Op. Cit., p. 23. Il traduit Oldradus, Consilia, seu Responsa, & Quaestiones Aureae, Francofurti ad Moenum : apud Georgium Corvinum, 1576, conseil 74, f. 35r.

419 -Chasseneuz, Barthélemy, *Catalogus gloriæ mundi*, Lyon : Denis de Harsy, 1529. Nous avons consulté une édition plus tardive (l'ouvrage a été réédité une quinzaine de fois au XVIIe siècle) : Genève : Samuel de Tournes, 1690, p. 438. Le tableau du monde que dresse Chasseneuz respecte la hiérarchie traditionnelle s'appuyant sur les trois ordres. Il place ainsi à la première place les clercs, puis les princes séculiers, les nobles non titrés, la hiérarchie militaire puis la hiérarchie savante (au plus bas niveau de laquelle figurent les astrologues), puis la hiérarchie des offices urbains et des arts mécaniques dans laquelle figurent les alchimistes, précédant seulement les fileuses de laine, les menuisiers, les tailleurs de pierre, les teinturiers et les marchands. Voir : Leyte, Guillaume, « La représentation du monde selon le *Catalogus Gloriæ Mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », dans : *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003 (« Histoire des idées politiques », 15), p. 33-44.
-Duval, Robert, *De Veritate et antiquitate artis chemicae*, Paris : Frédéric Morel, 1561. Trad. française de Stéphane Feye dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo,* Duval, Grez-Doiceau : Beya, 2013, 191-243. Robert Duval de Rugles (Robertus Vallensis Ruglensis), chanoine et pédagogue normand en plus d'être alchimiste, a repris assez laborieusement les docteurs médiévaux. Sur cet auteur, voir : Kahn, Didier, « Quelques précisions sur Robertus Vallensis alias Robert Duval, de Rugles (av. 1510-ap. 1584?), *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 439-442.
-*Ars chemica, quod sit licita recte exercentibus, probationes doctissimorum Jurisconsultorum*, Strasbourg : Sammuel Emmel, 1566, p. 3-6.
-[Hotman, François], *De jure artis alchimiae veterum auctorum et praesertim jurisconsultorum iudicia et responsa ad quaestionem: an alchemia sit ars legitima*, dans Fanianus, Johannes Chrysippus, *De arte metallicae metamorphoseos liber singularis […] Item de jure artis alchemiae,* Basle : D. Perna, 1576, p. 58-118. Sur cet ouvrage, les conditions de sa rédaction et son attribution à Hotman, voir Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007, p. 250-257.

420 Angelo Carletti, *Summa angelica de casibus conscientiae*, Chivasso : Jacobino Suigo, 1486. Réédité de nombreuses fois : Venise : Giorgio Arrivabene, 1487 ; Nuremberg: Anton Koberger, 1488 ; Aalst: Thierry Mertens, 1490 ; Strasbourg: M. Flach, 1491 ; Milan: Uldericus Scinzenzeler, 1492 [?] ; Venise : Giorgio Arrivabene, 1492 ; Venise : Giorgio Arrivabene, 1495 ; Lyon : Jean Trechsel, 1495 ; Lyon: *s.n.*, 1497 ; Venise: P. de Paganinis, 1499 ; Lyon: Jean de Vingle, 1500 ; Lyon: Jean de Vingle, 1501 ; Lyon : Claude Davost, *s.d.* [entre 1501 et 1510] ; Paris : Jean Barbier, François Foucher et Pierre Levet, 1502 ; Lyon : Jacques Huguet, 1502 ; Strasbourg : Martin Flach junior, 1502 ; Lyon : S. Gueynard, 1505 ; Lyon : J. Poulet, 1505 ; Haguenau : Heinrich Gran, 1505 ; Paris : Philippe Pigouchet, 1506 ; Lyon : Jacques Huguet, 1507 ; Haguenau : Heinrich Gran, 1509 ; Strasbourg : Jean Rynman & Jean Knoblauch, 1509 ; Venise : Alessandro de Paganini, 1511 ; Rouen : Pierre Violette, 1511 ; Lyon : Jean Moylin, 1512 ; Strasbourg : Jean Rynman, Jean Knoblauch, 1513 ; Rouen : Jean Richard, 1513 ; Rouen : R. Macé, 1513 ; Lyon : Jacob Mareschal, 1513 ; Strasbourg : Renato Beck, 1513 ; Strasbourg : Jean Knoblouch, 1515 ; Lyon: Jacques Myt, 1516 ; Lyon : Jacques Myt, 1517 ; Caen : Laurent Hostingue, 1517 ; Lyon : Jean Moylin, 1519 ; Paris : Jean Prevel, 1519 ; Paris : Jean Petit, 1519 ;

réussi ; de nombreuses personnes dilapident de grandes sommes d'argent dans leurs recherches ; les alchimistes sont soit sciemment trompeurs, soit trompés par le diable ; ils font de la fausse monnaie. Ces arguments n'ont pas séduit les autres juristes, puisqu'il semble difficile, ainsi que l'a fait remarquer Sylvain Matton, d'interdire à quelqu'un de se ruiner ou de se lancer dans des recherches vaines dès lors qu'il n'y a ni fabrication de fausse monnaie ni recours aux démons[421].

Au tournant du XVe et du XVIe siècle, face à la montée du courant humaniste et de l'« évangélisme », on assiste à une réaction des théologiens, en particulier Dominicains, qui vont mettre en avant la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin comme source de leur réflexion théologique et de leur enseignement[422]. Dans ce texte, Thomas d'Aquin utilisait l'alchimie comme "exemple limite" pour définir la notion de fraude commerciale, dans la question 77 intitulée : «Le péché d'injustice dans les échanges volontaires : la fraude»[423]. La structure rhétorique, commune à l'ensemble des *questions*, repose sur trois temps. À la formule de départ : «La vente injuste en ce qui concerne la marchandise», répondent dans un premier temps trois objections, dont la première nous renvoie à l'alchimie :

> «Car, dans une chose, on doit estimer sa substance propre plus que tout le reste. Or un défaut qui porte sur la substance de la chose vendue ne rend pas une vente illicite ; ainsi par exemple, si quelqu'un vend, comme étant véritables, de l'argent ou de l'or fabriqués par les alchimistes, qui peuvent servir à tous les usages pour lesquels l'or et l'argent sont nécessaires, comme des vases et d'autres objets. Donc beaucoup moins encore la vente sera-t-elle rendue illicite pour des défauts accessoires[424]. »

Le deuxième temps s'appuie sur l'idée, empruntée à saint Ambroise, selon laquelle un homme juste ne doit pas s'écarter de la vérité et de l'équité. La triple réponse qui suit ne recourt pas

---

Strasbourg : Jo. Knoblouch, 1520 ; Lyon : Antoine du Ry, 1521 ; Lyon : Jean Huguet, 1523 ; Venise : Bernardino Stagino, 1525 ; Lyon : Jacques Giunta, 1534 Lyon : Jacques Myt, 1534 ; Venise : I. Sansouino, 1569 ; Venise : héritiers de Melchior Sessa, 1578 ; Venise : Egidio Regazzola, 1578 ; Venise : *s.n.*, 1582 ; Venise : F. et A. Zappinos, 1582 ; Venise : Alla Libraria della Speranza, 1593 ; Venise : Alla Libraria della Speranza, 1594.

421 Matton, Sylvain, « L'influence de l'humanisme sur la tradition alchimique », *Micrologus*, 3 (1995) : *e Crisi dell'alchimia. The Crisis of Alchemy*, p. 279-345, ici p. 305-307.

422 Nous réutilisons le concept d'évangélisme, commode quoique critiqué, que Pierre Imbart de la Tour a forgé au début du XXe siècle pour rendre compte de cette tentation d'une individualisation de la pratique religieuse accompagnée du désir de se détacher des autorités religieuses. Voir: Imbart de la Tour, Pierre, *Les origines de la Réforme*, Paris: Hachette, 1905-1914, 4 vols., ici t. 3 : « L'Évangélisme : 1521-1538 » (rééd. Genève : Slatkine, 1978).
Sur la réaction dominicaine, voir: Lécrivain, Philippe, « La "Somme théologique" de Thomas d'Aquin aux XVIe-XVIIIe siècles », dans *Recherches de Science Religieuse*, 2003/3 (Tome 91), p. 397-427.

423 Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Paris : Cerf, 1985, 4 vols. [publ. sous la dir. de Albert Raulin ; trad. par Aimon-Marie Roguet].Texte rédigé entre 1267 et 1273. Ici, t. 3 : Second volume de la deuxième partie, question 77, article 2, p. 485-486. La question 77 est intitulée : «Le péché d'injustice dans les échanges volontaires : la fraude.»

424 *Id.*, p. 485.

à l'alchimie. En revanche, la première des trois solutions apportées dans un troisième temps nous ramène, en écho, à l'alchimie :

> «Ce qui fait la cherté de l'or et de l'argent, ce n'est pas seulement l'utilité des objets qu'ils servent à fabriquer ou les autres usages auxquels on les emploie ; mais aussi la noblesse et la pureté de leur substance. C'est pourquoi si l'or ou l'argent issu du creuset des alchimistes n'a pas la substance de l'or ou de l'argent, la vente en est frauduleuse et injuste : et surtout parce que l'or et l'argent servent, par leurs propriétés naturelles, à certains usages auxquels l'or artificiel des alchimistes ne peut servir ; comme par exemple, pour dissiper certaines humeurs tristes et servir de remède contre certaines maladies. En outre, l'or naturel peut servir à des emplois plus fréquents et conserve plus longtemps sa pureté que l'or fabriqué. Mais si l'alchimiste parvenait à faire de l'or véritable, il ne serait pas illicite de le vendre pour tel ; car rien n'interdit à un artisan de se servir de certaines causes naturelles pour produire des effets naturels et vrais[425]. »

Il résulte de ces considérations que Thomas d'Aquin, s'il évoque la fabrication par les alchimistes d'un or artificiel souvent inférieur en qualité à l'or trouvé dans la nature, n'écarte pas a priori la possibilité d'en produire par l'alchimie un véritablement semblable. Il est suivi dans ces considérations par des théologiens comme le dominicain italien Silvestro Mazzolini da Prierio (1456/57-1523), qui fait paraître en 1516 sa *Summa Summarum*[426]. Dans ce texte réédité de multiples fois, notamment à Lyon, au XVIe siècle, Prierio consacre deux pages à l'alchimie et conclut, en s'appuyant sur Thomas, à la légalité de sa pratique (l'alchimie n'est pas illicite en soi, mais peut l'être selon les conditions de sa mise en œuvre, par exemple dans le cas d'un recours aux démons), même s'il la qualifie de « quaedam stultitia ridiculosa »[427].

Notons que les autorités de l'ensemble de ce corpus juridique sont régulièrement convoquées, et encore au XVIIe siècle, comme par exemple chez David de Planis Campy, un chirurgien du roi Louis XIII :

> « Seulement je diray, pour verifier la verité de cet art de medecine chimique, que non seulement l'Escriture saincte s'en rend le garend, mais aussi tous les Peres &

425 *Id.*, p. 486.

426 Mazzolini da Prierio, Silvestro, *Summa Summarum, quæ Sylvestrina dicitur*, Rome, 1516. La notice que lui consacre *The Catholic Encyclopedia* précise que le texte a été réédité 40 fois (The *Catholic Encyclopedia*, New York : Robert Appleton Company, 1910, vol. 7). Nous n'en avons identifié qu'une bonne moitié en vérifiant le catalogue de la BnF et celui en ligne de www.worldcat.org : Strasbourg : Grieninger, 1518 ; Lyon : Jacques Giunta, 1524 ; Lyon : *s.n.*, 1539 ; Lyon : Francis et Jean Frellon, 1546 ; Lyon : Jean Frellon, 1549 ; Lyon : héritier de Jacques Giunta, 1551 ; Lyon : Guillaume Rouillé, 1552 ; Lyon : Guillaume Rouillé, 1553 ; Lyon : Jean Frellon, 1554 ; Lyon : Maurice Roy et Ludovic Pesnot, 1555 ; Anver : Christophe Plantin, 1569 ; Lyon : Symphorien Beraud, 1574 ; Anvers : Pierre Beller, 1578 ; Venise : Ad Candentis Salamandræ insigne, 1578 ; Anvers : Philippe Nuyts, 1579 ; Anvers : Pierre Beller, 1581 ; Anvers : Philippe Nuyts, 1581 ; Venise : Alexandre Gryphe, 1584 ; Lyon : Symphorien Beraud, 1585 ; Venise : héritiers de Petro Dehuchini, 1587 ; Lyon : P. Landry, 1593 ; Venise : Ad Signum Concordiæ, 1593 ; Lyon : P. Landry, 1594 ; Venise : H. et N. Poli, 1598 ; Venise : H. et N. Poli, 1601 ;Venise : Petrus Maria Bertanus, 1606.

427 C'est-à-dire, une sorte de folie ridicule (nous avons consulté l'édition de 1569 à Anvers chez Christophe Plantin, t. 1, 43-44, ici p. 44).

> Docteurs ; le semblable font les Jurisconsultes. Sainct Thomas d'Aquin en la 2. de sa 2. ar. 2. dit, qu'il est permis de nous servir des choses naturelles, pour avec nostre art produire des vrays & naturels effects ; y adjoustant l'exemple de produire l'or par l'alchimie ; advoüant par là que l'art chimique est veritable. Le mesme en dit le Docteur subtil[428]. […] Quant aux Jurisconsultes Panormitanus sur le chap. 5 des Decretales, dit que l'art chimique est un vray art, & nullement deffendu, citant Oldrade & Jean André : adjoustant qu'il faut recourir à S. Thomas. Et de cecy parle Balde en la Loy premiere. Fabien du mont S. Severin au traicté de l'achapt & vente, question 5 nombre 8 dit que l'art chimique est un vray art sagement inventé. Bref Guidon Pape en ses singuliers, § 388. Jean de Platea, en sa Loy premier li. 10. Hierosme de Zaneti en ses conclusions. Thomas Frontin sur le droict de l'alchimie, disent tous des merveilles sur la verité de l'art chimique, comme aussi une infinité d'autres [...][429]. »

Il est vraisemblable que David de Planis-Campy reprend ces auteurs d'après le commentaire juridique que François Hotman (mort en 1590) rédigea en 1574 et qui parut en 1576 sous le pseudonyme de Thomas Arfoncinus dans un ouvrage de Johannes Chrysippus Fanianus[430]. Ce corpus a également servi d'appui, parmi d'autres documents, à l'action des inquisiteurs.

2- La position des Inquisiteurs

Nicolau Eymeric (c. 1320-1399)

Comme l'a remarqué Louis Sala-Molins, « l'inquisiteur doit puiser dans les canons, dans les lois des empereurs et des rois, dans les constitutions, dans les appareils, les gloses, les encycliques, les chartes de privilèges et d'indults royaux, pontificaux, épiscopaux, dans les Instructions des Inquisitions locales et dans celles des provinciaux des ordres religieux..., puiser de quoi s'éclairer. Et cela à chaque stade de l'exercice de sa fonction; en enquêtant, en "processant", en condamnant, en torturant, en acquittant[431]. » C'est la raison qui a amené l'inquisiteur Nicolau Eymeric, après d'autres, à rédiger vers 1376 son *Directorium inquisitorum*. Or ce texte a connu une destinée remarquable : copié de très nombreuses fois au XIVe et au XVe siècles, il a été imprimé dès le début

428 Jean Duns Scot (1266-1308).

429 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 9-11.

430 Voir dans ce chapitre notre note 446. Ce texte a été réédité dans les grandes collections alchimiques parues au XVIIe siècle.

431 Eymerich, Nicolau, Peña, Francisco, *Le manuel des inquisiteurs*. Introduction et traduction de Louis Sala-Molins, Paris : Albin Michel, 2001 (« Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité »), p. 17.

du XVIe siècle, en 1503, et réimprimé à plusieurs reprises dans la deuxième moitié du siècle[432]. Il ne s'agit pas de simples réimpressions, puisqu'à la demande du Saint-Siège et probablement du pape Grégoire XIII (1572-1585) lui-même, le canoniste Francisco Peña a ajouté une abondante glose pour adapter le texte Eymericien aux besoins de l'institution inquisitoriale de la seconde moitié du XVIe siècle[433]. Le passage original d'Eymeric qui nous intéresse concerne les nigromanciens (adeptes de la magie noire, c'est-à-dire celle par laquelle on doit avoir recours aux démons):

> « Les magiciens hérétiques, nigromanciens ou invocateurs des démons et sacrificateurs – c'est tout du pareil au même – ont des signes extérieurs communs. En général, par l'effet des visions, des apparitions et des conversations avec les mauvais esprits, ils ont le regard torve et la vue oblique. Ils se mettent à deviner le futur, même sur des choses qui dépendent de la seule volonté de Dieu ou des hommes. La plupart font dans l'alchimie ou dans l'astrologie. Si on amène à l'inquisiteur quelqu'un avec l'accusation de nigromancie et qu'il apparaît manifestement par ailleurs qu'il est astrologue ou alchimiste, ou devin, l'inquisiteur dispose là d'un très grand signe que c'est la vérité : la plupart des devins sont, en effet, d'une manière expresse ou tacite, des invocateurs de démons. Les astrologues le sont aussi, fréquemment, et les alchimistes de même, pour la plupart, car lorsqu'ils n'aboutissent pas à leurs fins, ils demandent l'aide du diable, l'invoquent, l'implorent, et pour l'implorer, le supplient et lui font des sacrifices, d'une manière tacite ou expresse[434]. »

Ce passage, tiré de la troisième partie de l'ouvrage, la plus personnelle, témoigne de l'obsession de Nicolau Eymeric envers les alchimistes[435]. Il utilise une accusation que l'on trouve mentionnée dans des écrits d'alchimistes qui veulent s'en défendre, mais pas jusqu'ici dans les textes des juristes ou des théologiens[436]. L'intérêt pour Eymeric est de donner aux inquisiteurs les moyens

---

432 Eymeric, Nicolau, *Directorium inquisitorum*, Barcelone: [Johann Luschner], 1503.

433 -Sur Francesco Peña, voir : Duni, Matteo, « The Editor as Inquisitor: Francisco Peña and the Question of Witchcraft in the Late Sixteenth Century », dans : Israëls, Machtelt, Waldman, Louis A., éd., *Renaissance Studies in Honor of Joseph Connors*, Cambridge : Harvard University Press, 2013, vol. 2, p. 306-312. Sans être inquisiteur lui-même, Peña est un juriste spécialiste des procédures inquisitoriales, qui a réédité de nombreux textes inquisitoriaux.
-Sur le rôle du Saint-Siège, voir l'introduction de Louis Sala-Molins dans : Eymerich, Nicolau, Peña, Francisco, *Op. Cit.*, p. 19 *sq.* Voici les rééditions glosées : Rome : In Aedibus Populi Romani, 1578 ; Rome : In Aedibus Populi Romani, 1585 ; Rome : Georges Ferrari, 1587 ; Venise : Simon Vasalini, 1595 ; Venise : Marc Antoine Zaltieri, 1607.

434 Eymerich, Nicolas, *Directorium inquisitorum cum scholiis Franscisci Pegnae*, Venise, 1607, pars III, p. 443a. (traduction de Jean-Patrice Boudet, *Entre science et nigromance: astrologie, divination et magie dans l'occident médiéval, XIIe-XVe siècle*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2006, p. 524). Notons que Jean-Parice Boudet traduit par 'nigromanciens' le terme latin 'necromantici' (ethymologiquement : 'nécromanciens'), pour prendre en compte l'idée du recours volontaire aux démons. Sur la distinction entre *nécromancie* et *nigromancie*, voir : Boudet, Jean-Patrice, *Op. Cit.*, 92-94.

435 En 1396, soit environ trois ans avant sa mort survenue en janvier 1399, Eymerich a rédigé un traité contre les alchimistes. Ce traité est resté manuscrit, deux exemplaires seulement sont identifiés (BnF, ms. Lat. 3171 ; Biblioteca Nacional de Madrid, ms. 6213). Voir l'édition et la traduction qu'en a donné Sylvain Matton dans : Matton, Sylvain, « Le traité *Contre les alchimistes* de Nicolas Eymerich », *Chrysopoeia*, 1 (1987), p. 93-136. Faute d'avoir connu la moindre diffusion ce texte n'a pas eu d'influence historique, c'est pourquoi nous n'en tiendrons pas compte.

436 Voir plus loin.

d'agir contre les alchimistes, en raison non pas de leur objet de recherche mais du recours aux démons qu'ils ne peuvent manquer de faire à force d'échouer. Si Eymeric présente la position de l'alchimiste comme un indice aggravant de la pratique de la magie noire, Jean-Patrice Boudet a fait remarquer que « […] l'alchimie n'est pas considérée par ailleurs comme une branche de la magie et ni les alchimistes, ni les astrologues n'ont en général été poursuivis par l'Inquisition, à la différence des nigromanciens et sorcières. »[437]

Les scholies ajoutées au texte d'Eymeric par Peña 200 ans après, en 1578, atténuent d'ailleurs la force de l'argument. Peña commence par distinguer la magie mathématique qui consiste à produire des objets à l'aide des principes de la géométrie et de l'arithmétique, la magie naturelle qui « consiste à produire des effets merveilleux par la composition ou l'union de certaines choses », et la magie maléfique qui consiste à invoquer les démons pour obtenir les effets que l'on ne parvient pas à obtenir par soi-même[438]. Il distingue l'hérésie du péché, selon que le démon invoqué aura été traité en créateur ou non. Mais au moment d'aborder la question spécifique des alchimistes, il paraît moins péremptoire et plus circonspect qu'Eymeric :

> « Et les alchimistes ? Le jugement qu'Eymerich porte sur eux n'étonnera personne. Les exemples de collusion entre hérésie, invocation de diable et alchimie sont trop nombreux pour qu'il faille s'y attarder. Il suffit de rappeler le cas d'Arnau de Vilanova dont on sait pertinemment qu'il était alchimiste, mais aussi, outre un grand médecin, un grand hérétique et un démonolâtre[439].
>
> Je sais bien que l'on critiquera âprement le jugement qu'Eymerich porte sur les alchimistes. Mais les reproches qu'on lui fera à ce propos seront bien injustes, car ils sont trop nombreux, les arguments que nous avons pour conclure que les [p. 183] alchimistes sont des imposteurs. Il ne manque pas d'auteurs qui, sans craindre de se contredire dans leurs argumentations, défendent l'alchimie. Mais il est bien plus sage, bien plus prudent, de s'en tenir à l'opinion de ceux qui la considèrent inutile et, plus encore, néfaste pour la société. Quoi qu'il en soit, en attendant de savoir un jour en toute certitude s'il est possible ou non de produire, par alchimie, de l'or, de l'argent ou des pierres précieuses (et cela, au fond, n'intéresse pas directement l'inquisiteur), l'inquisiteur prêtera grande attention à la condition de ceux qui pratiquent l'alchimie: il se montrera plus souple envers l'alchimiste fortuné qu'envers l'alchimiste pauvre. Le riche ne risque pas de se ruiner en faisant de l'alchimie, et il peut facilement ne pas aller jusqu'à invoquer le diable en cas d'échec : or l'échec est certain. On ne saurait en dire autant de l'alchimiste pauvre.
>
> Je vois déjà d'ici la levée de boucliers que provoquera cette opinion parmi les "maîtres" de cet art. Je leur dirai tout simplement de se référer à l'*extravagans "spondent quas non exhibent divitias pauperes alchimistae*" du pape Jean XXII,

437 Boudet, Jean-Patrice, *Op. Cit.*, p. 524.

438 Eymerich, Nicolau, Peña, Francisco, *Op. Cit.*, p. 181.

439 Dès 1599, Delrio contredisait cette information en rappelant que si Arnauld de Villeneuve avait été soupçonné d'avoir eu recours aux démons il aurait été immédiatement arrêté puisqu'il était présent à Rome. Voir: Delrio, Martin Antonio, *Les controverses et recherches magiques divisées en six livres*, Paris : Regnauld Chaudiere, 1611, p. 98-99.

> dans laquelle sont prévues les peines les plus graves pour les alchimistes qui vendent pour de l'or vrai l'or alchimique – ou l'argent, ou les monnaies – qu'ils ont falsifié[440] . »

L'opinion personnelle de Peña est claire : il ne croit pas à la réalité de l'alchimie mais admet que la preuve de l'inanité de l'alchimie reste à faire. Ses remarques témoignent de la vitalité du débat concernant l'alchimie, et du poids de ses partisans (il s'agit probablement des canonistes, qui critiqueront âprement, nous dit Peña, le jugement d'Eymeric, mais aussi des maîtres de cet art[441]) dans la seconde moitié du XVIe siècle. Sa condamnation de l'alchimiste pauvre[442] est pragmatique : comme il le précise, l'inquisiteur n'a pas à trancher la question de la validité de l'alchimie, mais seulement à en prévenir les dérives. La décrétale est utilisée comme argument d'autorité, ce qui est un peu surprenant car le texte est à l'époque encore peu connu.

Le cas de la décrétale « Spondent »

La décrétale *Spondent quas non exhibent* attribuée au pape Jean XXII (1316-1334) remonte au début du XIVe siècle, elle est parfois datée de 1317[443]. Un demi-siècle après la *Somme théologique* de Thomas, elle en reprend le point de vue mais pour dénoncer rigoureusement l'alchimie et faire en sorte que « ces pratiques soient bannies à perpétuité »[444]. En effet Jean XXII considère que l'alchimie, science fausse incapable de produire une transmutation, ne peut

440 Eymeric, Nicolas, *Directorium inquisitorum cum scholiis Franscisci Pegnae*, Venise, 1607, pars III, p. 444-445. Traduction Louis Sala-Molins, dans : Eymerich, Nicolau, Peña, Francisco, *Op. Cit.*, p. 182-183. Cette traduction conserve l'essentiel du texte original mais supprime curieusement certains détails secondaires.

441 Peña utilise l'expression « hujus artis professores » (*Op. Cit.*, p. 445), les guillemets sont de Louis Sala-Molins.

442 Dans un article de 2002 qu'il avait donné à la *Revue Quart-monde*, Bronislav Geremek faisait remarquer que la 'question sociale', avec la crainte suscitée par la présence des pauvres, loin d'être née au XIXe siècle était le résultat d'une évolution qu'il était possible de suivre au moins depuis le Moyen-Âge. « Les sociétés modernes, les sociétés de la première modernité aux 16e et 17e siècles, condamnent la mendicité, enferment les pauvres et cherchent à pousser les pauvres vers le marché du travail. On peut dire que les sociétés modernes ont peur du pauvre. » (Geremek, Bronislaw. «Tendances séculaires en Europe à l'égard des populations les plus pauvres, défis à relever», *Revue Quart Monde*, 10 (2002), en ligne: http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=4853
Jacques Depauw a mis en évidence la façon dont l'Église distinguait, à la fin du XVIe siècle, les riches et les pauvres, proposant aux riches la voie de l'examen de conscience, de la pénitence personnelle et des œuvres, et aux pauvres la foi et une espérance qui semble éloignée de la préoccupation du salut individuelle (Depauw, Jacques, « Pratique religieuse et pauvreté à la fin du XVIème siècle », *Histoire, économie et société*, 7 (1988), n°1. p. 23-40).

443 *Extravagantes communes*, livre V, titre VI, *de crimine falsi*, dans Friedberg, E., *Corpus juris canonici*, t. II, Leipzig : B. Tauchnitz, 1879-1881, réimp. Graz, 1959, col. 1295-1296. Sur la question de la date, voir: Baud, Jean-Pierre, *Op. Cit.*, p. 45, note 1. Jean-Pierre Baud considère que la décrétale est indatable à l'intérieur du pontificat de Jean XXII. Le texte est donné en latin et traduit par : Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout: Brepols, 1979, p. 124-126. Signalons que Sylvain Matton n'a pas exclu qu'Eymeric soit le véritable auteur de la décrétale, forgée pour donner du poids à ses arguments (notamment: Matton, Sylvain, « L'influence de l'humanisme sur la tradition alchimique », *Micrologus*, 3 (1995) : *e Crisi dell'alchimia . The Crisis of Alchemy*, p. 279-345, ici p. 307.

444 Halleux, Robert, *Op. Cit*, p. 125.

qu'engendrer la déception, la misère et par conséquent la falsification de l'or ou de l'argent véritables. À aucun moment le texte ne mentionne le risque d'un recours aux démons, ce qui affaiblit la portée de l'argumentation de Peña. Quant aux peines les plus graves prévues par la décrétale selon lui, qu'on en juge : l'alchimiste pris sur le fait devra payer au trésor public (pour redistribuer aux pauvres) une somme équivalent à l'or alchimique qu'il aura frauduleusement produit, à défaut il subira une peine de prison ou autre selon le cas. Si l'alchimiste a agi sciemment en trompeur, il devra être condamné à la confiscation de ses biens et à l'infamie perpétuelle. S'il s'agit de clercs, ils seront privés de leurs bénéfices et dans l'impossibilité d'en obtenir de nouveaux. À titre de comparaison, au XVIe siècle le bûcher est le châtiment des hérétiques[445], tandis que la répression envers les voleurs est progressivement aggravée et entraîne régulièrement une condamnation à mort ou aux galères[446]. C'est donc au prix d'une manipulation de la décrétale que Peña parvient à fonder sa condamnation des alchimistes, contredisant dans une certaine mesure la tradition juridique. Ce faisant, il a participé à la diffusion d'un texte resté longtemps ignoré.

Pour expliquer le manque d'impact de la décrétale de Jean XXII, il faut savoir qu'elle a en effet connu une diffusion particulièrement faible : éditée pour la première fois en 1500 dans le cadre du *Corpus juris canonici* (mais dans le cadre non officiel de la collection d'*Extravagantes*) puis à plusieurs reprises au long du XVIe siècle, elle ne semble pas avoir inspiré la moindre prise en compte avant que le jurisconsulte François Hotman, en 1574, n'en fasse état dans une *disputatio* manuscrite intitulée *An alchemia in bene morata civitate toleranda sit* qui sera publiée deux ans plus tard[447]. Hotman ne considère pas la décrétale comme une condamnation de l'alchimie, mais son texte la remet suffisamment en lumière pour que le pape Grégoire XIII décide de donner une valeur authentique aux collections d'*Extravagantes* en 1580. Quelques années plus tard, en 1585, on trouve mention de la décrétale dans les *Contes et discours d'Eutrapel.* L'auteur, Noël du Fail, dont il faut rappeler qu'il est juriste, se propose de marier Eutrapel (son porte-parole littéraire). Polygame lui présente le mariage comme une mystérieuse institution dont l'essence, les secrets et les mérites ne peuvent être connus que des adeptes. Le rapprochement avec l'alchimie est claire, elle est assumée par l'auteur qui fait dire à Eutrapel: « Je forme, dit Eutrapel, opposition à l'Extravagante Spondent »[448]. L'allusion n'était probablement pas compréhensible pour la plupart de ses lecteurs.

445 Garnot, Benoît, *Crime et justice aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Imago, 2000, p. 67.

446 *Id.*, p. 68-69.

447 Le texte manuscrit a été publié par François Secret: Secret, François, "Un document oublié sur François Hotman et l'alchimie", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 42 (1980), p. 435-446. Il a été publié deux ans après : Fanianus, Johannes Chrysippus, *De jure artis alchimiae veterum auctorum et praesertim jurisconsultorum iudicia et responsa ad quaestionem: an alchemia sit ars legitima*, Basle: D. Perna, 1576. Voir : Matton, Sylvain, « L'influence de l'humanisme sur la tradition alchimique »…, p. 305.

448 Du Fail, Noël, *Les Contes et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton*, Rennes : pour Noël Glamet de Quinper-Corentin [Paris : Jean Richer], 1585. Nous avons consulté la deuxième édition datée de 1586 chez le même éditeur, p. 164b.

En 1599, Martin Delrio, pour expliquer le fait que l'alchimie ne donne pas lieu à des poursuites sur la base des canons de la décrétale, doit encore supposer que « eum [canonem] non fuisse usu receptum, sed non usu abolitum », ce qui en dit long sur la faiblesse de sa réception et surtout de son application[449].

Henry Institoris (1430 ?-1505) et Jacques Sprenger (1436 ?-1495?)

Durant l'hiver 1486-1487, paraissait le *Malleus Maleficarum* (c'est-à-dire le marteau des sorcières) des inquisiteurs Henricus Institoris et Jakob Sprenger. Cette ouvrage de démonologie connut à la Renaissance un grand succès (on recense 30 rééditions pendant la période 1487-1621) tant il accompagna la chasse aux sorcières qui fut livrée à cette époque[450]. Les auteurs avouent leur dette envers leurs prédécesseurs et notamment le *Directorium inquisitorium* d'Eymerich, cependant les mentions de l'alchimie qu'on y trouve renvoient d'une part à Albert le Grand et d'autre part à Thomas d'Aquin. La première établit l'impossibilité pour un démon d'opérer une réelle transmutation des espèces:

> « Encore : ce qui est soumis à un pouvoir corporel n'a pas lui-même pouvoir sur des choses corporelles. Or les démons sont soumis à certaines influences des astres puisque les magiciens observent la course de certains astres quand ils veulent évoquer les démons. Donc les démons n'ont pas le pouvoir d'effectuer un changement dans un corps et beaucoup moins encore les sorcières. Encore: les démons n'ont de pouvoir que celui d'un certain artifice. Mais un artifice ne peut pas produire une forme réelle. Le traité des *Minéraux* dit : les écrivains en alchimie doivent savoir qu'il n'y a pas espoir de réelle transmutation des espèces. Par conséquent les démons opérant par artifice ne peuvent produire en réalité aucune vraie santé ou maladie. Si elles sont vraies, celles-ci ont une autre cause occulte en dehors des démons et des sorciers[451]. »

449 Traduction: il [le canon] n'a pas été reçu mais pas non plus aboli par l'usage. Nous avons vérifié le latin sur l'édition de 1603 : Delrio, Martin Antonio, *Disquisitionum magicarum libri sex,* Mainz : Johannes Albinus, 1603, livre I, chapitre V, question IV, p. 66. Sur Delrio, voir page suivante.

450 La liste figure dans: Henry Institoris, Jacques Sprenger, *Le Marteau des sorcières, Malleus maleficarum*. Traduit du latin et précédé de *L'Inquisiteur et ses sorcières* par Amand Danet, Grenoble: Jérôme Millon, 2014 (1990), p. 12. La voici: Strasbourg : Jean Pruss aîné, 1486-1487 ; Spire : Pierre Drach, 1487 ; Spire : Pierre Drach, 1490-91 ; Spire : Pierre Drach, 1492 ; Bâle : Jean von Amorbach : 1493 ; Nuremberg : Antoine Koberger, 1494 ; Cologne : Jean Koelhoff, 1494 ; Nuremberg : Antoine Koberger, 1496 ; Paris : Jehan Petit, 1497 ; Nuremberg : Gaspard Hochfelder, 1500 ; Cologne : Henri de Nussia, 1511 ; Paris : Jehan Petit, 1517 ; Lyon : Jean Marion, 1519 ; Cologne : Jean Gymnicus, 1520 ; Venise : Jean-Antoine Bertanus [Bertan], 1574 ; Venise : À la Salamandre de feu, 1576 ; Venise : À la Salamandre de feu, 1579 ; Francfort : Nicolas Bassaeus [Bassé], 1580 ; Francfort : Nicolas Bassaeus [Bassé], 1582 ; Lyon : J.-J. Giunti, 1584 ; Francfort : Nicolas Bassaeus [Bassé], 1588 ; Lyon : Pierre Landry, 1595 ; Fribourg-en-Brisgau : *s. n.*, 1598 ; Francfort : Nicolas Bassaeus [Bassé], 1600 ; Lyon : Pierre Landry, 1604 ; Lyon : Pierre Landry, 1614 ; Lyon : Pierre Landry, 1615 ; Lyon: Claude Landry, 1620 ; Lyon : Claude Landry, 1620 [*sic*] ; Lyon : Claude Landry, 1621 ; Fribourg-en-Brisgau : *s. n.*, 1660 ; Lyon: *s. n.*, 1666 ; Lyon : Claude Bourgeat, 1669.

451 Henry Institoris, Jacques Sprenger, *Op. Cit.*, p. 105-106.

La seconde mention répond à la question de savoir si l'art peut fabriquer un or véritable ou seulement ressemblant:

> « Enfin, pour répondre à l'argument sur l'or des alchimistes, il faut dire ceci avec saint Thomas: Bien que certaines formes substantielles puissent être induites artificiellement par la force d'un agent naturel, comme lorsque la forme du feu est mise dans le bois, ceci cependant ne peut se faire toujours, car l'art ne peut pas toujours trouver et mettre ensemble les principes actifs et passifs qui se répondent. Il peut quand même faire quelque chose d'approchant: ainsi les alchimistes font quelque chose qui ressemble à de l'or quant à l'apparence extérieure. Mais ils ne font pas de l'or véritable. La forme substantielle de l'or ne se dégageant pas à la chaleur du feu des alchimistes mais à la chaleur du soleil dans un lieu spécial où agit la puissance du minéral. D'où un or pareil n'a pas la vertu spécifique[452]. »

Ainsi le *Malleus Maleficarum* ne pose pas véritablement la question de la légalité de l'alchimie mais conclut à l'impossibilité des démons comme des alchimistes de parvenir à une action sur la matière de nature à opérer une transmutation, si ce n'est d'une manière superficielle et seulement sur le mode de la simple ressemblance.

Martin Antonio Delrio (1551-1608)

Le jésuite Martin Antonio Delrio n'est pas à proprement parler un inquisiteur, il est plutôt considéré comme un démonologue[453]. En 1599, il publie les *Disquisitionum magicarum libri sex*, un ouvrage inscrit dans la lignée du Malleus Maleficarum et qui connaît rapidement une large diffusion[454]. Il représente le « dernier des textes fondamentaux pour la position de la Société de Jésus à l'égard de l'alchimie »[455]. Il s'agit pour l'auteur de réfuter "les sciences curieuses, les vanités & superstitions de toute la magie"[456]. Le cinquième chapitre du premier livre est tout entier consacré à l'alchimie. Delrio organise son propos en distinguant quatre questions : l'alchimie permet-elle de

452 Henry Institoris, Jacques Sprenger, *Op. Cit*., p. 115-116. La citation est tirée de Thomas d'Aquin, *Commentaire sur les sentences*, II, 7, 3, I, 5.

453 Sur Delrio, voir la récente biographie de: Machielsen, Jan, *Martin Delrio, Demonology and Scholarship in the Counter-Reformation*, Oxford: OUP/British Academy, 2015.

454 Delrio, Martin Antonio, *Disquisitionum magicarum libri sex*, Louvain : Gérard de la Rivière, 1599. Cet ouvrage a été de nombreuses fois réédité jusqu'au milieu du XVIIIe siècle [voir: Brunet, Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livre*, Paris : Firmin Didot, 1860-1865, 5e éd., 6 vols, ici t. 2, p. 579]. Nous avons utilisé la traduction abrégée française : Delrio, Martin Antonio, *Les controverses et recherches magiques divisées en six livres*, Paris : Regnauld Chaudiere, 1611 [traduction d'André Duchesne].

455 Matton, Sylvain, *Philosophie et alchimie à la Renaissance et à l'âge classique - Scholastique et alchimie (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris/Milan: S.E.H.A. /Archè, 2009 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 10), p. 39.

456 «Quibus continetur accurata curiosarum artium, et vanarum superstitionum confutatio».

parvenir à ses fins ? L'alchimie appartient-elle aux arts libéraux ou aux arts mécaniques ? De quelle sorte de magie participe-t-elle ? Est-ce que l'alchimie est licite ou défendue ?

La première question est de loin celle qui occupe le plus grand nombre de pages (19 sur un total de 27 que compte le chapitre, dans la traduction française de 1611). Delrio commence par retourner la charge de la preuve, en considérant que ce sont à ceux qui dénient toute validité à l'alchimie d'en faire la preuve. L'argument ne permet pas d'établir la pertinence de l'alchimie (car faire la preuve de l'échec de l'alchimie supposerait une connaissance complète de la constitution de la matière, alors qu'il suffit de produire de l'or pour en prouver le bien-fondé) mais vise à contrer tout a-priori hostile ce qui indique une position assez clémente de Delrio à l'égard de l'alchimie. À l'argument de la diversité des noms donnés à la pierre philosophale comme à celle des matières employées pour sa confection, Delrio oppose la réponse que l'on trouve chez quasiment tous les alchimistes : la diversité des noms ne fait pas la chose diverse mais permet simplement de cacher la doctrine. Plus prosaïquement, il ajoute que si même il y a des désaccords entre les alchimistes, ils ne sont pas différents de ceux que l'on peut trouver chez les médecins, les juristes ou les théologiens[457]...

D'après Delrio, l'art de faire de l'or n'est pas contraire à la nature des choses, par exemple la chaleur appliquée par les alchimistes à la semence de l'or est de la même nature que la chaleur céleste ou élémentaire, mais encore « il est beaucoup plus probable que l'art des alchimistes puisse atteindre à son but, & changer les autres metaux en or, par le moyen du feu, que non pas qu'il ne le puisse faire »[458]. Signalons que Delrio utilise le vocabulaire spécifique à l'alchimie, et mentionne quelques alchimistes réputés[459]. Il a recours également à deux auteurs contemporains, jésuites espagnols comme lui, Benito Pereyra (1535?-1610) et Gregorio de Valencia (1549-1603)[460]. Il puise

457 Delrio, Martin Antonio, *Op. cit.*, p. 88. Il revient trois pages plus loin (p. 91-92) sur la question de la différence trouvée entre les alchimistes à propos de la matière de l'or, en expliquant que cette différence ne porte pas sur la matière "commune et plus éloignée" (c'est-à-dire la matière observable dans la nature), mais sur la matière "la plus prochaine" (c'est-à-dire le résultat des premières opérations alchimiques).

458 *Id.*, p. 93-94.

459 En particulier: Raimond Lulle, Arnauld de Villeneuve, Géber, Bernard Le Trévisan, Paracelse, ou Giovanni Bracesco.

460 L'ouvrage de Pereyra auquel Delrio se réfère est intitulé : *Adversus fallaces & superstitiosas artes, id est de Magia, de observatione somniorum & de divinatione astrologica libri tres* (Lyon ex officina Juntarum, 1592 [rééd. Lyon : Horace Cardon, 1603], livre I : *De Magia*, chap. 12 : " An per artem chimicam verum aurum fieri possit ab alchimistis", p. 78-96). Dans cet ouvrage, Pereyra passe en revue les auteur hostiles (Avicenne, Averroes, Thomas d'Aquin, Aegidius [Gilles de Rome (1247?-1316)], Conciliator [Petrus de Abano (1257-1315?), auteur du *Conciliator differentiarum philosophorum et precipue medicorum*], Cardan) puis les auteurs favorables à l'alchimie (Albert le Grand, Janus Lacinius, Antonius Mirandulanus [?]. Pereyra conclue le chapitre par une opinion personnelle indulgente à l'égard de l'alchimie.
Valencia, Gregorio de, *Commentariorum theologicorum. Tomus tertius, Complectens omnia secundae secundae D. Thomae theoremata ...* , Ingolstadt: David Sartorius, 1595. Nous avons consulté la troisième édition parue à Lyon : Horace Cardon, 1603 [le même imprimeur rééditera l'ouvrage en 1609 et 1619], particulièrement la dispute 6, question 13, point 2 de la page 1611 à la page 1615. Gregorio de Valencia écarte deux positions sur la validité de l'alchimie qu'il juge extrêmes, l'une qui consiste à nier absolument la possibilité de la transmutation, l'autre qui consiste à affirmer qu'elle est possible naturellement, et qu'elle peut même être obtenue par l'art et l'application de l'homme. Il met en avant une troisième position, médiane, qui consiste à considérer que la transmutation n'est pas impossible en elle-même mais

chez eux une partie des arguments qu'il met en avant dans les dernières pages du chapitre, à propos de la validité et la légalité de l'alchimie, sans en reprendre véritablement l'esprit, puisque sa position à l'égard de l'alchimie est plus clémente que la leur[461].

Delrio rappelle brièvement la tradition juridique, en rappelant l'absence d'interdiction expressément stipulée. À propos de la décrétale *Spondent*, il conclut que d'une part elle n'a jamais été « autorisée par l'usage », que d'autre part la condamnation porte sur la falsification et l'enrichissement[462]. Il précise ensuite que l'alchimie est un art licite mais que les circonstances dans lesquelles cet art est exercé sont souvent illicites: si l'objectif est le gain, si les moyens utilisés (notamment le recours au démon) sont illicites, si le temps qui lui est consacré excède le temps normal de loisir (et par exemple ne permet plus le service de Dieu), si cela concerne les pauvres (car ils agiront dans l'espoir du gain) ou bien des personnes qui ne sont pas humbles, pieuses et savantes (pour éviter les tromperies du démon ou d'un imposteur). De ce fait, l'alchimie se retrouve exonérée de toute infamie puisque les aspects négatifs ne sont le fait que d'une partie de ses praticiens.

La condamnation des motivations pécuniaires a également nourri les interdictions figurant dans les règles monastiques médiévales. Pourtant, comme nous le verrons, cela n’a pas suffi pour fixer une doctrine régulière durablement hostile à l’alchimie.

3- Les règles monastiques

En marge du droit canon, on peut considérer avec profit la position que les ordres monastiques ont adopté vis-à-vis de l'alchimie. Disons-le sans ambages : pour ce qui concerne la Renaissance, on est bien en peine pour trouver des documents marquant l'hostilité des autorités monastiques envers une quelconque pratique de l'alchimie par les moines. Nous pouvons donc conclure, jusqu'à preuve du contraire, à l'absence de prise de position à cette époque de ces ordres. Il n'en a pas toujours été ainsi, et on peut retrouver dans la période précédente, particulièrement aux XIIIe-XIVe siècles, des condamnations de l'alchimie. Les condamnations les plus nombreuses se

dépasse les possibilités humaines et est défendue, car dans la pratique elle a des effets pernicieux, par l'extravagante *Spondent*. Sur ces trois auteurs, Benito Pereyra, Gregorio de Valencia et Martin Delrio, voir : Matton, Sylvain, *Philosophie et alchimie à la Renaissance et à l'âge classique - Scholastique et alchimie (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris/Milan: S.E.H.A. /Archè, 2009 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 10), respectivement pour chacun de ces auteurs aux pages: 23 *et seq.*, 30 *et seq.*, 39 *et seq*.

461 *Id.*, p. 103-108.

462 Signalons au passage que Delrio ajoute la notion morale d'enrichissement, alors que le texte de la Décrétale se contente de condamner les faussaires. Delrio en déduit que la production d'un or véritable produit pour le seul contentement de l'esprit n'est pas condamnable.

trouvent dans les décisions des chapitres généraux des deux principaux ordres mendiants, les Dominicains et les Franciscains. La recherche historique a d'abord mis l'accent sur l'ordre des Frères Prêcheurs[463]. Neuf chapitres généraux de l'ordre des Dominicains ont prohibé l'alchimie: Pest (1273), Bordeaux (1287), Trèves (1289), Metz (1313), Barcelone (1323), Lyon (1348), Verdun (1356), Carcassonne (1378), Colmar (1434)[464]. L'interdiction porte sur l'étude, l'enseignement et la pratique de l'alchimie, ainsi que sur la possession de livres qui en traitent. En réalité, dès 1253, une première mesure avait été prise qui, si elle ne mentionnait pas explicitement l'alchimie, l'englobait néanmoins dans ses filets :

« Item, fratres non studeant in libris physicis, nisi secundum quod scriptum est in constitutionibus, nec etiam scripta curiosa faciant. »[465]

Au fur et à mesure de la succession des chapitres généraux, les peines prévues sont amplifiées : d'une simple interdiction en 1273, on passe à une menace d'emprisonnement (1287, 1289), puis à la menace d'une excommunication pour les moines qui n'accepteraient pas de brûler leurs livres d'alchimie (1313), excommunication aggravée (*latae sententiae*, c'est-à-dire automatique, c'est le type d'excommunication réservé aux cas les plus graves, 1323) tandis que ceux qui ne dénonceraient pas les faits d'alchimie parvenus à leur connaissance sont menacés de sévères punitions[466]. Cette aggravation progressive des sanctions, même si on a du mal à évaluer leur application réelle, est le signe à la fois de leur inefficacité comme de l'importance des pratiques alchimiques parmi les religieux[467].

Dans l'ordre des Frères Mineurs (Franciscains), les mêmes pratiques ont entraîné les mêmes interdictions. Les chapitres généraux des années 1260, 1279, 1292, 1313, 1316, 1337 et 1354 ont proscris l'étude, la pratique, l'enseignement de l'alchimie ainsi que la possession de textes d'alchimie, en prévoyant des peines lourdes : emprisonnement, voire exhumation de défunts dont on

463 Féret, Pierre, *La faculté de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, Paris: Picard, 1894-1897, 4 vols., ici t. 2 : Moyen-Âge, 1895, p. 338 : « Les Dominicains semblent avoir précédé les Franciscains dans cette voie de proscription: non seulement leurs constitutions réglaient l'étude des sciences naturelles, mais il y avait aussi la défense de composer des ouvrages curieux. Ainsi statua le chapitre général de 1243, et ses actes furent renouvelés et confirmés dans celui de 1246. À cette époque on devait se tenir en garde contre la magie, l'astrologie ordinaire et l'alchimie, superstitions ou erreurs grossières qui étaient trop en faveur. »

464 Reichert, Benedictus Maria, éd., *Acta capitulorum generalium ordinis Praedicatorum*, Rome : In domo generalitia, 1898-1904, 9 vols., ici t. 1, p. 170, 238, 252 ; t. 2, p. 65, 147, 322, 373, 446 ; t. 3, p. 231. Les références sont données par Wilfrid Theisen: Theisen, Wilfrid, « The attraction of alchemy for monks and friars in the 13th-14th centuries », *American Benedictine Review*, 46 (1995), p. 239-253.

465 Martène, Edmond, Durand, Ursin, *Thesaurus novus anecdotorum*, Paris : sumptibus F. Delaulne, H. Foucault, M. Clouzier, J.-G. Nyon, S. Ganeau, N. Gosselin, 1717, 5 vols., ici t. 4, col. 1685, § 6 [Acta capituli generalis Parisius, 1243]. Voir également la note plus haut consacrée à Pierre Féret.

466 Voir Theisen, Wilfrid, *Op. cit.*, p. 242.

467 La documentation existante n'a pas permis jusqu'ici de fonder cette évaluation.

aura découvert les pratiques après leur décès, et excommunication *latae sententiae*[468]. Ajoutons le chapitre régional de Narbonne qui, en 1272, défend « qu'aucun des frères recherche ou conserve des écrits sur l'alchimie, la magie ou tout autre art inconvenant. Que ceux qui en ont les fassent brûler au plutôt, et que personne à l'avenir ne traite ou ne parle de cet art, sinon, qu'il soit condamné à jeûner au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi de chaque semaine, jusqu'à ce qu'il en ait été dispensé par le prieur provincial »[469].

Même si la documentation manque (ou n'a pas été suffisamment traitée par les historiens), un certain nombre d'indices laissent penser que les autres ordres ont également été touchés par les pratiques alchimiques. Herwig Buntz considère qu'aux XIIIe-XVe siècles, « les couvents sont les centres privilégiés de l'alchimie, tant littéraire que pratique. La stimulation intellectuelle y est favorisée par l'échange et la copie de manuscrits ; c'est là que s'élaborent les premières œuvres originales, c'est là que se poursuivent les essais et les expériences »[470]. En 1317, le chapitre général des Cisterciens interdit la pratique et l'étude de l'alchimie sous peine d'excommunication, et menace du même sort ceux qui n'auront pas dénoncé les pratiques dont ils auraient eu connaissance[471]. Plus tard, en 1350, le petit livre des nouvelles codifications de l'ordre cistercien reprend cette interdiction:

> « Inhibitur sub poena excommunicationis latae sententiae personis Ordinis universi ne arte arquimiae quoquo modo uti audeant aut praesumant. Quaecumque vero personae Ordinis aliquos uti cognoverint, denuntiare suis superioribus teneantur sub poena praedicta[472]. »

468 Voir Theisen, Wilfrid, *Op. cit.*, p. 245. Theisen s'appuie sur : *Archivum Franciscanum historicum*, Ad Claras Aquas prope Florentiam(Quaracchi), 18 (1925), p. 21-23 ; 33/34 (1941), p. 34-37.

469 Narbey, C., « Le moine Roger Bacon et le mouvement scientifique au XIIIe siècle », *Revue des questions historiques*, 35 (1885), p. 115-165, ici p. 157 : « On peut voir par les décisions prises dans les chapitres généraux des Frères-Prêcheurs, comment cette peur de l'alchimie et de la magie se réveilla au moment de la condamnation de Roger Bacon en 1272, et comment elle était encore vive au siècle suivant. "Nous défendons expressément et de toutes nos forces, disait le chapitre provincial de Narbonne, en 1272, qu'aucun des frères recherche ou conserve des écrits sur l'alchimie, la magie ou tout autre art inconvenant. Que ceux qui en ont les fassent brûler au plutôt, et que personne à l'avenir ne traite ou ne parle de cet art, sinon, qu'il soit condamné à jeûner au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi de chaque semaine, jusqu'à ce qu'il en ait été dispensé par le prieur provincial". Ces défenses, renouvelées en 1287, au chapitre général de Bordeaux ; en 1289 à celui de Trèves ; en 1323, à celui de Barcelone, indiquent à quelles tendances fâcheuses se laissaient entraîner les amateurs de sciences. » J. R. Partington, s'appuyant sur cet article, a cru pouvoir ajouter au compte des Franciscains les chapitres de 1287, 1289 et 1323, sans s'apercevoir qu'ils concernaient les Dominicains (voir Partington, J. R., « Albertus Magnus on Alchemy », *Ambix*, 1 (1937), p. 3-20, ici p. 13).

470 Buntz, Herwig, « L'alchimie européenne du XIIIe au XVIIIe siècle », dans : Ploss, Emil, Roosen-Runge, Heinz, Schipperges, Heinrich, Buntz, Herwig, *L'alchimie, histoire, technologie, pratique*, Paris : Belfond, 1972 (édition originale en allemand, Munich : Heinz Mooz, 1970), p. 109-185, ici p. 130.

471 Canivez, J. M., *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1160 ad annum 1786*, Louvain : Revue d'histoire ecclésisatique, 1933-1941, 8 vols., ici t. 3, p. 337.

472 Paris, Julien, éd., *Nomasticon Cisterciense, seu Antiquiores ordinis Cisterciensis constitutiones*, Solesmes : Imprimerie Saint-Pierre, 1892, p. 511 : Libellus novellarum definitionum [1350], distinctio VII : De causis ordines et correctione culparum, capitula VII : De proprietariis, lusoribus et arte arquimiae.

Pascale Barthélemy, auteure d'une étude sur le carme alchimiste Sedacer, considère qu'on ne peut exclure, même en l'absence de preuve concrète, que l'ordre des Carmes n'ait interdit à ses membres la pratique de l'alchimie, à l'instar des autres ordres mendiants[473].

Le problème qui se pose à nous est donc double : d'une part quelles raisons expliquent ces interdictions entre le XIIIe et le XIVe siècles (voire le début du XVe pour ce qui concerne les Franciscains), d'autre part quelles raisons expliquent leur absence à la Renaissance ?[474]

La réponse à la première question semble assez évidente de prime abord: la quête de l'or est difficilement compatible avec l'idéal de pauvreté des ordres mendiants, d'autant que la crainte est grande à l'époque que les alchimistes ne soient des faussaires[475]. Le risque d'un recours aux démons peut également avoir été un élément déterminant dans les interdictions, de même que les dépenses excessives entraînées par les expériences, ou peut-être encore les risques pour la santé (vapeurs toxiques, notamment lors d'expériences avec le mercure) ou d'incendie[476]. Qu'est-ce qui peut expliquer le changement aux XVe-XVIe siècles ? Nous sommes tentés de répondre que les arguments précédents restent parfaitement valables à le Renaissance. Cependant la place que l'alchimie occupe dans la société a changé : elle n'apparaît plus comme une nouveauté, et elle s'est diffusée à l'ensemble de la société, comme nous le montrerons dans la troisième partie de ce travail. De ce fait, non seulement elle « imprègne » les milieux monastiques au point que les réactions de rejet au sein des ordres religieux finissent par disparaître, mais encore ce sont les textes alchimiques qui, entre le XIVe et le XV siècles, se sont progressivement teintés de christianisme[477]. Du reste,

473 Barthélemy, Pascale, *La Sedacina ou l'oeuvre au crible. L'alchimie de Guillaume Sedacer, carme catalan de la fin du XIVe siècle*, Paris / Milan: S.É.H.A. / Archè, 2002, 2 vols., ici t. 1, p. 27.

474 Il existe une mention d'une interdiction de l'alchimie dans la Compagnie de Jésus chez Johann Joachim Becher (1635-1682), *Actorum laboratorii Chymici Monacensis, seu Physicae subterraneae libri* duo […], Francfort, 1681, Supplementum, cap. IV, p. 600 [cité par MATTON, Sylvain, *Philosophie et alchimie à la Renaissance et à l'âge classique - Scholastique et alchimie (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris/Milan: S.E.H.A. /Archè, 2009 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 10], p. 71]. Cette règle, si elle a bien existé, ne semble pas avoir laissé d'autre trace.

475 Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout: Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen Âge occidental », fasc. 32), p. 127.

476 Le recours aux démons est une accusation contre laquelle les alchimistes ont parfois dû se défendre, voir par exemple le cas de Valerand du Bois-Robert dans : Crouvizier, Renan, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen-Âge: *l'Épître à Madame de* Bourgogne et l'*Épître à Maître Abraham*. Avec l'édition du texte latin de l'*Épître à Maître Abraham* par Sylvain Matton », *Chysopoeia*, 6 (1997-1999), p. 273-343, ici plus particulièrement p. 286-287, 300, 323-329.
Sur la question du coût des dépenses, voir par exemple le cas de Jean de Transylvanie, prieur dépendant du monastère de Menedékkô (il s'agit de la chartreuse de la Pierre-du-Refuge, également nommée chartreuse de Lethenkow, fondée en 1299 à l'ouest de Leutschau dans l'actuelle Slovaquie [*Nouvelle Bibliographie cartusienne – Cartusiana. Troisième partie: les maisons de l'Ordre*, Grande Chartreuse, 2005, p. 403], et non en Hongrie comme l'indique Benedek Lang), qui fut chassé en 1484 après avoir dilapidé dans des recherches alchimiques les biens de sa communauté religieuse. Voir : Lang, Benedek, *Unlocked books: manuscripts of learned magic in the medieval librairies of Central Europe*, University Park: The Pennsylvania State University Press, 2008, p. 150. Il s'appuie sur : Wagner, Karl, éd., *Analecta Scepusii sacri et profane*, Vienne: De Trattnern, 1774, pars 2, p. 77 et 330.

477 Voir: Calvet, Antoine, « L'alchimie médiévale est-elle une science chrétienne ? », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie, mis en ligne le 03 septembre 2007, consulté le 02 juillet 2015. URL : http://dossiersgrihl.revues.org/321

l'alchimie s'est tellement développée dans tous les milieux que ce sont désormais les pouvoirs civils qui se chargent de gérer les excès, fausse monnaie et escroqueries diverses, et doivent légiférer.

4- La position des pouvoirs séculiers

L'intervention des pouvoirs séculiers dans la question de la légalité de l'alchimie peut s'observer principalement au niveau de la législation royale sur les monnaies et le métier d'orfèvre.

Rappelons tout d'abord que le pape lui même, lorsqu'il est installé à Avignon (entre 1309 et 1418) et mène une politique fiscale (en mettant en place une taxation sur les bénéfices), participe à la lutte contre la fraude sur les monnaies, en condamnant en 1322 tous ceux qui falsifient la monnaie du roi de France[478]. Mais c'est essentiellement le pouvoir royal, fort de ses prérogatives, qui s'empare de la question de la frappe des monnaies et du contrôle de leur aloi. Sans vouloir retracer, avec une exhaustivité d'ailleurs impossible à obtenir, la liste chronologique des ordonnances royales en la matière, nous pouvons cependant en donner les grandes tendances. On note tout d'abord la volonté de contrôler les quantités de métaux précieux, or et argent, à disposition des professionnels. Par exemple, une ordonnance de Charles V, en date du 8 mars 1379 (ancien style, c'est-à-dire 1380 dans notre calendrier grégorien), mais présentée comme renouvelant d'anciennes ordonnances, stipule que :

> « Que nulz Orbateurs[479] ne autres, ne soient si hardiz sur ladite paine, de ouvrer ou faire ouvrer ou mestier de Orbaterie, Or ne Argent, fors seulement certaine quantité qui leur sera ordoné par les Generaulx-Maistres de noz Monnoyes […][480]. »

ou plus loin:

> « Que ne soient tant auzez ne sy hardis sur ladite paine, de rachassier ou affiner aucune matiere de billon d'Or ne d'Argent, sans le congié ou licence de N
> ous ou de noz Generaux-Maistre de nos Monnoies […][481]. »

478 *Extravagantes Ioannis XXII, Tit. X, De crimine falsi,* dans Friedberg, E., *Op. Cit*, col. 1216.

479 Batteurs d'or.

480 Secousse, Denis-François, éd., *Ordonnances des Roys de France de la troisième race, ... Sixième volume, Contenant les ordonnances de Charles V données depuis le commencement de l'année 1374 jusques à la fin de son règne, et celles de Charles VI depuis le commencement de son règne jusques à la fin de l'année 1382*, Paris : Imprimerie nationale, 1741, p. 460, 6e item (« À Paris, le 8 de mars 1379 : Lettres qui renouvellent les anciennes Ordonnances sur le fait des monnoyes; & qui fixent le prix des Monnoyes d'Or & d'Argent, qui seules doivent avoir cours »). Les Orbateurs, comme leur nom l'indiquent sont les batteurs d'or (chargés de fabriquer de très fines feuilles d'or).

481 *Id.*, p. 460, 8ie item. « Rachassier » désigne le fait de séparer l'or ou l'argent de l'alliage qui se trouve dans les monnaies.

Une année auparavant, dans une ordonnance portant sur les métiers d'orfèvre et de joaillier, nous trouvons:

> « Aussi quelzconques Orfevres ne pourront tenir ne lever forge, ne ouvrer en chambre secrette, se ilz ne s'apperent approuvez devant les Maistres du mestier, & estre tesmoignez souffisans de tenir forge & d'avoir Poinçon à contresaing, & autrement non[482]. »

Jusqu'à la fin de la monarchie, des ordonnances portant sur la question de la monnaie sont régulièrement publiées, dans des termes souvent proches[483]. On ne peut y voir de position officielle concernant l'alchimie, mais simplement la volonté du pouvoir royal de faire respecter ses prérogatives en matière de frappe monétaire, de lutter tout particulièrement contre le faux-monnayage, du moins réserver au pouvoir royal la possibilité des manipulations monétaires.

Un édit d'Henri II stigmatise plus nettement en 1554 les pratiques alchimiques, en attestant au passage de leur développement au beau milieu du XVIe siècle :

> « Et pour obvier aux abus, qui sous couverture de l'art & science d'alchemie, se commettent par plusieurs sophistes, dont naissent la pluspart des faux monnoyeurs, deffendons à toutes personnes de quelque estat, qualité ou condition qu'ils soient, de ne faire, avoir, ou tenir en leurs maisons, ny ailleurs, aucuns fourneaux, ne instrumens propres à fondre, ou affiner métaux, & de n'en fondre, ou faire fondre ny affiner aucuns, sinon en lieux publics à ce destinez, & par Gens du Mestier, ayans à nous le serment, comme dit est, sur peine de confiscation de corps & de biens[484]. »

Cet article établit le lien direct entre alchimistes (qualifiés ici péjorativement de sophistes) et faux-monnayeurs, il ne condamne pas en soi l'alchimie, mais tente d'en minorer les effets pernicieux en interdisant aux particuliers la pratique comme la possession des outils nécessaires au travail des métaux. Il est probable qu'il visait à la fois à donner les moyens légaux de condamner les gens accusés d'avoir fabriqué de la fausse monnaie et contre lesquels les preuves formelles manquaient, et également à ralentir la naissance des « vocations » de faux-monnayeurs. Nicolas Gobet signale par ailleurs d'autres édits allant dans le même sens entre 1551 et 1638, qui laissent entrevoir la

482 *Id.*, p. 388, 3^ie^ item (« À Paris, mars 1378: Reglement pour les Orfevres & les Joailliers de Paris »).

483 Par exemple, l'interdiction d'oeuvrer en chambre secrète se retrouve dans une lettre-patente du roi Charles IX à Troyes le 16 avril 1564 « contre les compagnons & serviteurs orfévres qui travaillent en lieux cachez, & ceux qui les retirent », dans : *Recueil des statuts, ordonnances, règlemens et privilèges accordez en faveur des marchands orfévres joüailliers de la ville & fauxbourgs de Paris, dont ils ont joüi depuis l'an 1345 jusqu'en la presente année 1688*, Paris : Lambert Roulland, 1688, p. 81-84, ici p. 82.

484 *Recueil des statuts, ordonnances, règlemens et privilèges accordez en faveur des marchands orfévres joüailliers de la ville & fauxbourgs de Paris, dont ils ont joüi depuis l'an 1345 jusqu'en la presente année 1688*, Paris : Lambert Roulland, 1688, p. 63-73, ici p. 72, article XX. « Edict du Roy Henry II donné à Fontainebleau au mois de Mars 1554 sur la Reformation y reduclion & Règlement des Orfèvres, Jouailliers, Affineurs, Departeurs, Batteurs & Tireurs d'or & d'argent de son Royaume Païs, Terres & Seigneuries de son obéïssance ».

volonté royale de contrôler des pratiques "à risque"[485]. Il ne s'agit pourtant pas d'une nouveauté propre au XVIe siècle, comme peut nous le laisser supposer la mention souvent répétée dans les ouvrages de vulgarisation (et aujourd'hui sur un certain nombre de sites internet plus ou moins sérieux) d'une interdiction, formulée en 1380 par le roi de France Charles V, de pratiquer l'alchimie[486].

L'origine de cette mention pourrait être le traité que François-André Abot de Bazinghen, au XVIIIe siècle, a consacré à la Cour des monnaies :

> « […] Les chimistes sont soumis à la Juridiction de la Cour des Monnoies, à cause des fourneaux dont ils se servent pour leurs distillations. Le Roi Charles V, ayant fait très expresses inhibitions et défenses à toute personnes de quelqu'état & conditions qu'elles fussent, de se mêler du fait de chimie, & sous prétexte de ce, d'avoir ni tenir aucune sorte de fourneaux dans [p. 180] leurs chambres et maisons particulières, commit pour la punition des contraventions les Généraux Maîtres des Monnoies, qui firent publier ces défenses en l'année 1380 : ce droit a été confirmé depuis à la cour des Monnoies par les Rois successeurs[487]. »

Après un certain nombre de recherches infructueuses, nous avons pu retrouver la source probable de François-André Abot de Bazinghen : il s'agit du registre de Philippe de Lautier, général maître des monnaies sous François Ier, qui a collationné en les résumant des documents qui existaient à la Cour des Monnaies (et dont certains ont disparu depuis). En voici le texte, transcrit par Félicien de Saulcy :

> « Le 3e jour d'aoust 1380, fut faict deffences à toutes personnes de ne user ne s'entremettre en l'art et science d'arquemye, et de ne hanter gens qui s'en

485 Gobet, Nicolas, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris : Ruault, 1779, deux vols., ici t. 1, p XXXIII-XXXIV : « Par les édits de janvier 1551, de mars 1554, de septembre 1570, juin 1571, juin 1635, décembre 1636, du mois de janvier 1637, décembre 1638, il avoit été défendu à toutes personnes, sous prétexte de médecine ou autrement, de tenir chez soi fourneaux ou autres choses servant à fondre ou altérer les métaux sans permission du Roi, vérifiée en la Cour, sous prétexte de faire eau de vie ou autres eaux. D'après ces principes, il fallut, sous les regnes de Henri IV, Louis XIII & Louis XIV, donner des lettres-patentes à tous les médecins spagyriques & aux Chymistes, sans quoi ils auraient été vexés dans leurs opérations. Jean de La Colombe, distillateur du Roi, en obtint le 5 juillet 1638 ; Caré Descheret le 14 juin 1640, Henri de Rochas, Écuyer, Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, le 24 juillet 1646, Condrieu du Moulin, opérateur du prince de Condé, le 15 juillet 1649, &c. On en trouve le formulaire dans le style de la Chancellerie. »

486 Il ne peut s'agir de l'ordonnance citée plus haut du 8 mars 1379 (1380 n.s.), qui ne concerne pas les alchimistes à proprement parler.

487 Abot de Bazinghen, François-André, *Traité des monnoies, et de la jurisdiction de la Cour des monnoies, en forme de dictionnaire*, Paris : chez Guillyn, 1764, 2 vols., t. 1, p. 179-180 [article « chimiste »]. On retrouve des traces postérieures de cette interdiction notamment dans: Gobet, Nicolas, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris : Ruault, 1779, deux vols., ici t. 1, p IV ; Hoefer, Ferdinand, *Histoire de la chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque*, Paris : Hachette, 1842-1843, deux vols, ici t. 1, p. 477 ; Figuier, Louis, *L'Alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, Paris : Hachette, 1860, 3[ie] éd. (la 1[ière] édition est parue en 1854), p. 140-141 ; Ganzenmüller, W., *L'Alchimie au Moyen-Âge* (traduit de l'allemand par G. Petit-Dutaillis), Paris : Aubier - Montaigne, 1940 (paru originellement sous le titre *Die Alchemie im Mittelalter*, Paderboorn, 1938), p. 80. Cette édition mentionne, d'une manière nécessairement erronée, la date de 1480.

> entremettent, sur peyne d'amande [*sic*] envers le Roy, et de punition corporelle. »[488]

Ainsi nous pouvons conclure à une certaine permanence de la position officielle des rois de France à propos de l'alchimie, qu'ils ne condamnent pas en temps que telle mais dont ils tentent de limiter les effets pervers en matière de faux-monnayage, avec un succès dont on peut douter, puisque le développement des pratiques alchimiques dans la société de la Renaissance témoigne du faible impact de l'arsenal juridique. L'alchimie est pourtant bien présente dans les procédures criminelles de l'époque, même si différents biais rendent complexe leur identification.

488 Saulcy, Félicien de, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, Paris : Imprimerie Nationale, 1879-1892, ici t. 1, 1879, p. 548.

Chapitre 2- L’alchimie comme objet criminel

La question des rapports entre alchimie et justice à la Renaissance a été peu étudiée. Deux difficultés intriquées peuvent en partie expliquer cette absence. Il y a d'une part une difficulté de fond puisque, ainsi que nous l'avons établi au chapitre précédent, l'alchimie a été peu condamnée légalement en tant que telle par les pouvoirs séculiers, et ce n'est donc qu'au travers de ses conséquences criminelles effectives ou supposées que nous pouvons l'appréhender. Il y a d'autre part une difficulté de forme, dans la mesure où notre perception est limitée par deux filtres successifs : le vocabulaire de l'époque employé dans les procédures criminelles ou dans les récits concernant des affaires criminelles ; le vocabulaire utilisé dans les inventaires d'archives et autres instruments de recherches élaborés depuis le XIXe siècle. En effet, les termes *alchimie* ou *alchimistes* (ou leurs équivalents) ne sont pas toujours utilisés dans des procédures qui pourtant les concernent, et en sens inverse il est difficilement envisageable d’étudier l’ensemble des affaires de fausse-monnaie, car la plupart n’ont pas de relation avec l’alchimie, notamment quand il s’agit de pièces rognées, ou de pièces modifiées pour les faire passer pour des pièces de plus forte valeur[489]. Dans leur désir de transmuer les métaux et leur espoir d'enrichissement, les alchimistes ont développé des pratiques plus ou moins subtiles de contrefaçon, qui ont trouvé leur débouché naturel dans la production de fausse monnaie. Gardons à l’esprit que les affaires qui sont allées devant la justice sont probablement le fait des faussaires les moins adroits.

1- Contrefaçon et fausse monnaie

La question du contrôle de la frappe des monnaies a de tout temps été considérée comme primordiale, à la fois sur un plan économique et comme symbole d'autorité. Dès le XIVe siècle le roi a placé les ateliers de frappe monétaire sous son autorité. Le crime de fausse monnaie (fabrication et trafic) relève du roi comme crime de lèse-majesté. À ce titre, les affaires ont été traitées au niveau de la justice déléguée du roi : Parlement de Paris ou des parlements de province (six au début du XVIe siècle : Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen et Aix ; puis Bretagne à partir de 1553,

489 Par exemple en refrappant les faces de manière à provoquer leur identification avec une pièce de valeur supérieure (soit que son poids soit censé être plus important ou bien son titre plus élevé).

tantôt à Rennes, tantôt à Nantes) ; mais aussi au niveau inférieur : présidiaux (créés en 1552), tribunaux de bailliages et de sénéchaussées, et même prévôtés pour les affaires les moins importantes (la plupart des prévôtés sont supprimées en 1554 au profit des présidiaux)[490]. En théorie, l'édit de Crémieux de 1536 a accru considérablement la compétence des baillis et des sénéchaux, en leur confiant la compétence exclusive en première instance des cas royaux, et notamment des affaires de fausse monnaie. Il ne semble pas que cela ait toujours été respecté[491]. En outre, la Cour (ou Chambre, ainsi qu'on la nommait au début du seizième siècle) des monnaies était également susceptible de prendre en charge les affaires de fausse monnaie. En 1523, François Ier a réorganisé cette cour. La Chambre n'étant point souveraine, l'appel de ces sentences se portait au Parlement de Paris, à moins qu'elles n'eussent été prononcées par les maîtres et généraux assistés de trois conseillers au Parlement ; pour juger au criminel, la Chambre devait s'adjoindre trois conseillers du Châtelet. Par lettres patentes données à Fontainebleau en janvier 1552 (nouveau style), Henri II érigea la Chambre des Monnaies en cour souveraine, chargée de connaître en dernier ressort et sans appel, dans toute l'étendue du royaume, tant au civil qu'au criminel : 1° privativement à tous autres juges, de l'aloi des monnaies fabriquées dans les hôtels des monnaies et des abus et malversations commis par les monnayeurs, changeurs, mineurs, orfèvres, batteurs d'or, etc..., dans l'exercice de leur profession ; 2° par prévention et en concurrence avec les juges ordinaires (baillis, sénéchaux et juges royaux) du crime de fausse monnaie, billonnage et des infractions commises contre les ordonnances relatives aux monnaies[492]. Des conditions particulières dans l'établissement des preuves ont même été prévues pour faciliter la condamnation des faussaires[493]. Les affaires de fausse monnaie ne sont pas toujours très sévèrement punies, probablement en raison de l'absence de violence, à condition qu'il n'y ait pas crime de lèse-majesté, c'est-à-dire que seules des monnaies étrangères aient été falsifiées et non la monnaie du roi[494]. Dans le cas contraire, la peine de mort

490 Le nom du prévôt change en fonction des régions : vicomte en Normandie, viguier en Provence, châtelain, jugeur…

491 Par exemple, pour Amiens, Isabelle Paresys note que : « Le faible nombre de querelles relevées laisse penser que le bailliage et l'échevinage se tiennent *grosso modo* au respect des cas attribués à chacun […] les mayeur, prévôt et échevins ayant la particularité de juger les auteurs de larcins sacrilèges et de faux monnayeurs, crimes de lèse-majesté traditionnellement attribués au bailli, au moins depuis l'édit de Crémieu en 1536. » (Paresys, Isabelle, *Aux marges du royaume. Violence, justice et société en Picardie sous François 1er*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998 [« Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Histoire moderne », 40], p. 147).

492 Clémencet, Suzanne, « Z^B, Cours des monnaies », dans : Antoine, Michel, Buffet, Henri-François, Clémencet, Suzanne, Ferréol de Ferry, Langlois, Monique, Lanhers, Yvonne, Laurent, Jean-Paul, Meurgey de Tupigny, Jacques, *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, Paris : Imprimerie nationale, 1958, p. 235-246, ici p. 235 et 238. Le billonnage désigne l'altération des monnaies.

493 Papon, Jean, *Recueil d'arrestz notables des courts souveraines de France*, Lyon : Jehan de Tournes, 1556 [nombreuses rééd.], p. 489-490 : « En societé civile la deposition vaut pour plaine preuve […]. Mais en compagnie de malefices, complices ne font foy l'un contre l'autre, mais indices seulement, pour venir à la question[...]. Il y ha ce neantmoins des cas esquelz les complices font pleine foy contre un autre. [...] Le quatriesme est, fausse monnoye, qui ne se peut faire sans nombre de gens [...]. » (les autres cas sont, dans l'ordre, le crime de lèse-majesté, le sacrilège, la conjuration et conspiration, l'hérésie, la simonie, l'assassinat).

494 Voir Garnot, Benoît, *crime et justice aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris: Imago, 2000, notamment p. 69.

peut être prononcée, notamment par le supplice traditionnel pour les faux-monnayeurs de l'ébouillantage, mais parfois par toute autre peine[495]. Il faut dire qu'en dépit de son caractère spectaculaire qui en fait un supplice de choix du point de vue des autorités attachées à faire des exemples pour dissuader quiconque de se lancer dans le faux-monnayage, l'ébouillantage a contre lui d'être onéreux : cela suppose de construire un fourneau en brique dont le foyer est surmonté d'une grille, et de part et d'autre deux fourches solidement fixées pour soutenir une très grande cuve à l'aide de chaîne de fer, ainsi qu'un treuil permettant d'introduire et de sortir la victime[496]. Les récits de ces supplices décrivent des préparatifs très longs, car le dispositif est mis en place plusieurs jours avant l'exécution, quant à la montée en température de l'eau pour l'ébouillantage, elle prend des heures[497]. Pendant tout ce temps, il est nécessaire de faire garder l'installation, qui attire de nombreux curieux. On peut comprendre que parfois les autorités aient pu chercher la facilité et le moindre coût au détriment de la pédagogie par l'exemple ! Jérôme Jambu a montré que les femmes étaient également impliquées dans les affaires de fausse monnaie, en particulier sa distribution, et étaient condamnées aux mêmes peines que les hommes[498].

---

495 Concernant le supplice de l'ébouillantage, voir : Desnier, Jean-Luc, « La justice du chaudron ou le chaudron de vérité », *Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera*, 33-37(1983-1987), p. 95-101. L'auteur recense des cas d'ébouillantage jusqu'à la fin du XVIème siècle, et même un cas à Gand en 1672. D'autres auteurs évoquent des dates beaucoup plus tardives, fin XVIIIe voire tout début XIXe comme dernier exemple de l'application du supplice du « bouillon » (voir : Bonin, Hubert, « Réflexions sur la fraude monétaire », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 411-413, ici p. 412) .
On trouve une condamnation du Parlement de Toulouse pour l'année 1491 contre des faux-monnayeurs qui prévoit, selon les individus (et, peut-on supposer, selon la gravité de leur faute) des peines diverses: « Il sera dit que pour réparation et punition du crime de faulses monnoies... La Court a condamné et condamne Arnauld de Puycadene, Jehan de Lamote, Pierre Bernard, Pierre de Lacase et Guillaume Daman, à faire, liez et estachez, le cours acoustumé par les condamnez à mort, et en par tout le long de la ville de Tholoze, et, ce fait, le d. de Puycadene estre, en la place estant devant la maison de la trésorerie, plungé et builly en huyle,et ainsi finir ses jours ; et le d. de Lamote, à avoir la teste tranchée sur le pilory estant en la d. place, et, ce fait, leurs corps estre portez et penduz au gibet de la Salade, et la teste du d. de Lamote clouée et affichée en ung un grand pal, delà le d. gibet, sur le grand chemin tirant vers Montpellier ; les d. Pierre Bernard, Pierre de lacase et Guillaume Daman, après le d. cours fait comme dit est, estre penduz et estranglez, c'est assavoir : le d. Bernard au gibet estant au-devant et par delà la porte de Arnauld-Bernard, le d. de Lacase au gibet ou roeue estant delà le bourg de Saint-Subran, sur le grand chemin tirant à l'Isle-Jourdain, et le d. Daman en l'autre gibet ou roeue estant sur le grand chemin tirant vers Muret, hors le d. bourg de Saint-Subran » [A. D. Haute-Garonne, série B8, f. 304, 22 février 1491]. Et le même parlement condamne l'année suivante d'autres faux-monnayeurs à être fustigés tout nus en faisant le tour par les rues de Toulouse, à avoir les oreilles coupées et au bannissement perpétuel du royaume. [A. D. Haute-Garonne, série B8, f. 543, 27 août 1492]

496 Leguay, Jean-Pierre, *Le feu au Moyen Âge*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008 (« Collection "Histoire" ») p. 359.

497 Cela donne lieu parfois à des difficultés pratiques, comme dans le cas de cet orfèvre de Tours, Louis Secrétain, qui a réussi à profiter de ce que l'eau n'était pas assez chaude pour se débattre et se défaire de ses liens. Voyant cela, le bourreau s'est mis à lui donner des coups de fourches sur la tête pour le maintenir dans l'eau. La foule, énervée par ce qu'elle considérait comme du mauvais travail, s'en est prise au bourreau qui est mort, tandis que le supplicié se réfugiait dans une église, en vertu du droit d'asile, et finit par obtenir le pardon royal (Fournial, Étienne, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Paris : Nathan, 1970, p. 17-18).

498 Jérôme Jambu a surtout travaillé sur les XVIIe et XVIIIe siècles, mais il semble que ses remarques puissent également s'appliquer au XVIe siècle (Jambu, Jérôme, « Frauder avec la monnaie à l'époque moderne », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 249-278, ici p. 256).

Le faux-monnayage n'est pas nécessairement lié à une pratique alchimique, puisqu'il consiste avant tout à tricher sur l'aloi d'une monnaie, c'est-à-dire sur le rapport attendu entre la masse de métal fin et la masse totale de l'alliage qu'il compose. Tricher sur la masse de la monnaie serait trop visible. La fraude pouvait aller jusqu'à la fabrication de pièces dans un métal vil qu'il ne reste qu'à dorer ou argenter plus ou moins superficiellement pour les faire passer pour des pièces d'or ou d'argent[499]. C'est là que des pratiques alchimiques interfèrent avec le faux-monnayage[500]. C'est d'ailleurs attesté dans des textes alchimiques, par exemple dans le *Miroir de l'alchimie*[501] :

> « Il faudra donc du soufre pour ouvrir la porte, pour dissoudre le corps, ouy pour le corps des faux monnoyeurs qui trompent le publicq par leur mauvaise monnoye, & luy mes[n]e au gibet : ceux qui ne sont decelez *peribunt in peccatum*[502]. »

Et plus loin dans le même texte :

> « […] se voians deceux, se recognoissent ab hospital, au desespoir, aucuns se portent à une fausse monnoye, quelquefois au gibet, à l'infamie, pour leur miserable famille, s'ils sont mediocres, ils viennent petits & pauvres, garde la sequence, [p. 15] Paris en scait bien des nouvelles, & ailleurs combien de fols lacrimistes par la France [...][503]. »

Le faux-monnayage est une pratique assez répandue ; Jean de Saulx Tavannes (1555-1630) déplore dans les mémoires qu'il a rédigés de la vie de son père Gaspard de Saulx Tavannes (1509-1573), maréchal de France en 1570, le fait que « la falsification est sans nombre ». Il explique que tout le monde falsifie les monnaies :

> « Les ignorans les blanchissent, dorent, rongnent, diminuent par eaux fortes et souffre; les plus fins les r'allient, se contentent du tiers gain provenant de la marque et alliage qui se met à la fabrique des monnoyes du Roy, et des deux tiers de fin qu'ils y joignent: pour avec plus de seurté exercer ce mestier […] Les roys, les potentats les falsifient: avant que leurs droicts et celui de leurs officiers, maistres des monnoyes, fondeurs, affineurs, graveurs, soient pris, avec l'abus

499 Sur les différents types de malversation possibles, voir : Coativy, Yves, « De la fraude à la falsification : le faux monnayage en France à la fin du Moyen Âge », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 237-248.

500 Sur cette question du faux-monnayage, on peut consulter en ligne la thèse soutenue par Adrien Arles en 2009 intitulée : *Entre monnayage officiel et faux-monnayage. La fabrication de la monnaie au marteau en France (XIIIe - XVIIe siècles). Approche physico-chimique, expérimentale et historique* (https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/455241/filename/2009ORLE1101_0_1.pdf)

501 *Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [sic] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires. Par le chevalier impérial*, [s. l.] : [s. n.], 1609, p. 22-23.

502 Le texte imprimé dit : mesme ; nous corrigeons en : mesne, pour rétablir le sens de la phrase. Traduction de l'expression latine : périront dans le péché.

503 *Idem*, p. 114-115. « ab » se lit au sens latin : du côté de.

qu'ils y commettent, quasi le mesme tiers que les faux monnoyeurs desrobent est volé sans reprehension[504]. »

Il ajoute que même les gentilshommes s'y sont mis :

« J'ai cogneu des gentils-hommes faux monnoyeurs, qui se disoient gens de bien, ne faisant que tales et florins, en vengeance, disoient-ils, du feu que les Allemands avoient mis en France; et n'en faisant de celle du Roy, ne croyoient estre reprehensibles. Ils nommoient leurs maistres faux-monnoyeurs du nom de philosophe ou distillateur, et ne le cachoient point, et sortoient des fourneaux pour s'asseoir à la table de leur maistre sous ce nom de philosophe: leurs voisins les soupçonnoient, et avec leurs risées ils furent descouverts en Allemagne et en France, en peine, en danger et perte d'honneur[505]. »

Il est intéressant de constater que sous la plume de Jean de Saulx, l'alchimie (« philosophe ou distillateur ») ait pu servir à qualifier positivement le faux-monnayage, alors que souvent on voit ce dernier utilisé pour la disqualifier.

L'étude d'une fausse monnaie de Henri III, un douzain de l'atelier de Riom datée de 1578, met en évidence la capacité de faux-monnayeurs à reproduire d'une manière à peu près satisfaisante la technique pour frapper la monnaie, mais aussi et surtout à produire une matière première métallique à base de cuivre arsenié (avec environ 11 % d'arsenic) pour lui donner une apparence proche de celle de l'argent[506]. La technique du blanchiment du cuivre par l'arsenic est connue depuis la fin de l'Antiquité, il s'agit de cémenter du cuivre à l'aide de réalgar (As_4S_4) ou bien d'orpiment (As_2S_3), deux sulfures d'arsenic[507]. Dans le cas du douzain de Henri III, la cémentation est complète, c'est-à-dire qu'elle a transformé la pièce à coeur en un alliage cuivre–arsenic, mais on trouve parfois des pièces dont la transformation n'est que superficielle. On peut se demander s'il n'y a pas là ce qui, dans les conceptions des alchimistes de l'époque, différencie l'aurifiction, c'est-à-dire l'imitation, qu'elle soit revendiquée ou frauduleuse, de l'aurifaction, c'est-à-dire la capacité alléguée de transmuter un métal en un autre. Il existe une autre technique, nécessairement

504 Saulx, Jean de, « Les mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes », dans : M. M. Michaud et Poujoulat, éds., *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; précédés des notices pour caractériser chaque auteur des mémoires et son époque; suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent*, Paris : chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1838-1839, 32 volumes, ici Ière série, t. 8 : Gaspard et Guillaume de Sauls-Tavannes, Salignac, Coligny, La Chastre, Rochechouart, Gamon, Philippi (1838), p. 156. L'information est donnée pour l'année 1551, mais le texte est ambigu sur le plan chronologique, car l'auteur évoque quelques lignes plus bas la situation de l'année 1592, alors que Gaspard de Saulx-tavannes, dont son fils est censé écrire les mémoires, est mort en 1573.

505 *Idem*, p. 157.

506 Gordus, Adon A., Blet-Lemarquand, Maryse, Bompaire, Marc, « Une curieuse fausse monnaie de Henri III de l'atelier de Riom », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, vol. 63, n° 6, 2008, p. 99-106.

507 Une recette de ce type est présente sur le papyrus de Leyde daté du début du IVe siècle ap. J.-C. (*Les Alchimistes grecs. Tome I : Papyrus de Leyde, Papyrus de Stockholm, Recettes*, texte établi et traduit par Robert Halleux, Paris : Les Belles Lettres, 2002, p. 90 [recette n° 22]).

frauduleuse, pour déposer une couche d'argent sur des flans constitués d'un métal ou d'un alliage moins noble. Il s'agit de l'argenture par amalgame : après préparation des flans pour favoriser l'adhérence d'une pellicule argentée, on les enduit d'un amalgame de mercure et d'argent, puis par chauffage on fait disparaître le mercure de manière à laisser une surface enrichie en argent, qu'il suffit de polir pour faire apparaître l'aspect argenté[508].

Commençons par nous intéresser à la seconde moitié du XVe siècle, période un peu précoce pour notre chronologie mais qui présente l'intérêt d'être assez bien documentée pour ce qui concerne les lettres de rémission.

2- Alchimie et faux monnayage dans les lettres de rémissions dans la seconde moitié du XVe siècle

Dans la masse des lettres de rémission conservées, les affaires de fausse monnaie sont relativement marginales[509]. Une affaire intervenue à Lyon en 1454 va nous permettre de mettre en relief les implications alchimiques d'un cas de faux-monnayage. Un certain Guigo le Provençal, propose à un hôtelier nommé Jehan Perel dit d'Auvergne de fabriquer de la fausse monnaie, en ces termes:

> « Ung jour […] Guigo demanda à d'Auvergne, par ung grant et affecté langaige en beuvant ensemble en certaines tasses d'argent se ce n'estoit belle et grande science à un homme savoir faire par vraye science non deffendue d'un marc d'argent dix ou douze[510] ? »

L'hôtelier fournit alors le matériel et le local et laisse travailler secrètement Guigo à ses transmutations, jusqu'à ce que Guigo lui fasse miroiter qu'il :

> « […] savoit encore ung aultre et plus merveilleuse science de laquelle il pouvoit ouvrer comme gentil homme sans aucune reprehension […]: il savoit une maniere pour faire et fondre monnoie à mo[u]lle semblable à celle qui avoit cours qui

508 C'est l'opération du brunissage. L'ensemble de la technique a notamment été mise en évidence dans un atelier de faux-monnayeur remontant à la fin du XVe siècle dans une grotte de l'Aude : Arles, Adrien, « Un faux-monnayage d'opportunité : la grotte de Lauradieu à Auriac (Aude) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28 (2010), p. 115-128, particulièrement p. 122.

509 Sur la question des lettres de rémission à la Renaissance, voir : Davis, Natalie Zemon, *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVIe siècle*, Paris : Seuil, 1988, p. 34 [1ère éd., Stanford University press, 1987]. Laurent Feller, qui a travaillé sur le faux monnayage entre 1440 et 1470 à partir de lettres de rémission de la série JJ des Archives nationales, explique qu' « Il faut parfois lire plusieurs centaines de documents avant de trouver une seule affaire de faux-monnayage » (Feller, Laurent, *Faux monnayeurs et fausses monnaies en France à la fin du Moyen-Âge (seconde moitié du XVème siècle)*, Paris : Le léopard d'or, 1986, p. 10).

510 Archives nationales, JJ 191, fol. 25*v*.-26, n°51 (1454), cité par Laurent Feller, *Faux monnayeurs et fausses monnaies...*, p. 51-52. Un marc est une unité de masse correspondant environ à 244,75 grammes.

> seroit aussi bonne et d'aussi bonne loy que ladite monnoye courant et qu'il en fondrait et y gecterait à molle de toutes les monnoies qu'il voudroit et qu'il en monstreroit l'experience quand il vouldroit car c'estoit chose bien faisable […][511]. »

En fait, dans sa lettre de rémission, Jean d'Auvergne déplore avoir été abusé par Guigo, qui n'aurait jamais envisagé de faire circuler quelque monnaie que ce soit, mais simplement l'escroquer[512]. Même s'il est difficile de déterminer précisément le vrai du faux dans cette histoire puisque la lettre de rémission ne donne que le point de vue de l'hôtelier, on peut cependant considérer la base du récit comme vraisemblable dans la mesure où un récit irréaliste n'aurait eu aucune chance de permettre une rémission. Mettre en avant l'alchimie pour estomper le faux-monnayage (puisque l'hôtelier prétend que la monnaie fabriquée n'a jamais circulé et que Guigo n'avait pas envisagé de la faire circuler) pouvait atténuer la faute commise. D'un autre côté, le recours à l'alchimie peut avoir convaincu Jean d'Auvergne de se lancer dans une aventure qu'il aurait rejetée autrement. En effet, user d'alchimie pouvait lui laisser espérer qu'au moins les pièces seraient faites d'un métal en tout point semblable à celui des monnaies officielles, et donc moins facile à repérer. Cet espoir fut, semble-t-il, de courte durée, puisque le recours à l'hôtel des monnaies ne put être envisagé. En effet, sous l'Ancien Régime la frappe des métaux en espèces métalliques est considérée comme libre, c'est-à-dire qu'un particulier peut apporter à l'hôtel des monnaies un lingot de métal précieux pour le faire transformer légalement en pièces qu'il emportera ensuite avec lui[513]. Cela n'est possible évidemment qu'après qu'on a vérifié que le métal précieux était d'une pureté satisfaisante.

Dans l'ouvrage que Laurent Feller a consacré au faux-monnayage en France entre 1440 et 1470[514] et dont cette histoire est tirée, on trouve peu de mentions de pratiques caractérisées comme alchimiques ayant conduit à la fabrication de fausse monnaie. Ce n'est d'ailleurs qu'incidemment que l'alchimie intervient dans les récits repris dans les lettres de rémission, et uniquement dans le cas où cela peut atténuer la gravité des faits reprochés. Outre le cas de Jehan Perel dit d'Auvergne qui s'est présenté comme la victime de l'alchimiste escroc Guigo le Provençal, Laurent Feller rapporte trois affaires qui se sont passées à Poitiers. Les deux premières sont liées. En 1459 un marchand, Pierre Girault, transforme avec l'aide d'un complice, un certain Guillaume « du seurnom duquel n'est de present recors, et lequel s'entremettoit comme lui du fait et science d'arquemie », six

511 *Ibid.*
512 Sur le détail de l'escroquerie, voir : Feller, Laurent, *Id.*, p. 167-170.
513 Moyennant le paiement de taxes, le brassage pour les frais d'outillage et de main-d' œuvre, et le seigneuriage perçu à titre d'impôt.
514 Voir : Feller, Laurent, *Faux monnayeurs et fausses monnaies en France*....

marcs d'argent en onze pour en faire de la vaisselle[515]. L'absence de surnom est assez curieuse, dans la mesure où elle ne permet pas l'identification de Guillaume sur lequel la lettre fait pourtant reposer la responsabilité de la faute. L'indication « n'est de présent recors » semble signifier que le surnom n'aurait pas permis son arrestation. Girault, quant à lui, se présente comme un honnête alchimiste, il met en avant son intérêt pour « le fait et science d'arquemie », et argue de sa conviction d'alors que Guillaume était capable de produire du « bon argent à tous essays et esperimens »[516]:

> « Lequel suppliant, qui avoit oy dire qu'il besongnoit bien oudit fait et science d'arquemie, desirans, comme font povres gens qui sont chargiez de mesnaige, à prouffiter pour la substantacion et aliment de leurdit mesnaige, et croyans aussi que icellui Guillaume fist chose valable en son dit fait d'arquemie [...][517]. »

Une fois la vaisselle fabriquée et confiée à son gendre, Jean Guillonnet, pour qu'il la vende, la découverte du mauvaise aloi des marchandises (Guillaume n'avait en réalité produit qu'un alliage médiocre) provoque la fuite de Girault, parti se mettre « en franchise »[518].

Deux ans plus tard, le même Jean Guillonnet rencontre trois hommes venus trouver son beau-père, Pierre Girault (toujours en fuite) chez qui il habite. Parmi ces trois hommes se trouve un alchimiste, Maître Loys Le Gallant, qui propose à Guillonnet de transformer du cuivre en fin argent, sans que cela ne lui coûte rien sauf son aide, puisqu'il paierait les dépenses nécessaires[519]. Alléché, Guillonnet accepte de les loger dans une chambre d'une maison proche de chez son beau-père, pour qu'ils puissent se mettre au travail. Il avance les sommes nécessaires à la fabrication de deux fours (faits « de terre et de carreaux ») et des matières premières nécessaires à l'opération alchimique[520]. Maître Loys le Gallant lui propose alors d'utiliser l'argent produit pour fabriquer des monnaies, mais Guillonnet comprenant que l'argent n'a aucun aloi préfère chasser les alchimistes[521]. Ces derniers partent, non sans avoir commis divers vols dans la maison de Girault et laissé deux moules à monnaie compromettants. Arrêtés quelques temps après pour une affaire de vol, et croyant avoir été

515 Feller, Laurent, *Id.*, p. 170-171. Archives nationales : JJ 198, n°409, fol. 371*v.* (oct. 1462). Cette lettre a été publiée dans : Guérin, Paul, « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, t. 10 (1456-1464) », dans *Archives historiques du Poitou*, 35 (1906), p. 395-398, ici p. 395.

516 *Ibidem*. Dans l'affaire qui suit (voir note infra), et qui met en scène le gendre de Girault, Jean Guillonnet, ce dernier prétend que son beau-père n'est pas alchimiste et que d'ailleurs il n'est pas « clerc », c'est-à-dire lettré. On ne sait pas si cette déclaration vise seulement à dédouaner Pierre Girault, le fait est que Guillonnet est capable de faire l'essai d'un métal pour en vérifier l'aloi, comme il le mentionne dans la lettre de rémission que nous étudions en suivant (Archives nationales : JJ 198, n°470, fol. 321 (oct. 1462).

517 *Ibidem*.

518 *Idem*, p. 397.

519 Archives nationales: JJ 198, n°470, fol. 321 (oct. 1462). Cette lettre a été publiée dans: Guérin, Paul, *Op. Cit.*, p. 398-406.

520 *Idem*, p. 400. Il s'agit de cuivre à transmuer et des ingrédients nécessaires à la confections d'une poudre transmutatoire. Le Gallant en profite pour détourner une once d'argent, fourni par Guillonnet pour être mélangée avec le cuivre transmué (voir p. 401).

521 Prudent, Guillonnet a fait un essai de l'argent à l'insu des trois hommes ! Dans la lettre de rémission, il prétend avoir refusé que l'agent ne soit monnayé, pour ne pas porter atteinte au « bien publique de nostre royaulme » ni mécontenter Dieu (*Op. cit.*, p. 402).

dénoncé ils accusent, lors de leur interrogatoire, Guillonnet d'être l'auteur de la tentative de fabrication de fausse monnaie, ce qui ne les exonère pas de l'application de la peine capitale, mais conduit Guillonnet à demander, et obtenir, une lettre de rémission comme victime de ces prétendus alchimistes.

La dernière affaire met en scène Thomas Jaladeau, juge de Poitiers qui, désirant s'enrichir rapidement en vue de financer les frais de son mariage, est convaincu par un certain frère Simon, cordelier de l'Observance de se lancer dans la fabrication d'argent grâce à un procédé alchimique[522].

> « […] ledit suppliant qui encores n'estoit marié, se complaignit à ung nommé frère Simon, cordellier de l'observance, de sa pouvreté et des debtes qu'il devoit, lequel cordelier lui dist qu'il lui conseilleroit ou apprendroit à faire l'argent d'arquemie, dont il paieroit ses credicteurs et s'en pourroit enrichir. De laquelle chose icellui suppliant, qui ne pensoit en nul mal, fut content et après ce a besongné audit fait d'arquemie par l'espace de troys mois ou environ et fist dix ou douze marcs d'argent [...] .»

On ne connaît pas précisément la qualité de l'argent produit, mais il semble qu'il ne répondait pas aux normes légales puisqu'« il ne le pouvoit convertir en argent fin ne mettre en manière qu'il en peust recouvrer ce qu'il y avoit mis et frayé »[523]. Le rôle de de frère Simon semble s'être borné à un apprentissage désintéressé, du moins Jaladeau ne rejette-t-il pas la faute sur lui, alors qu'il aurait facile de le faire pour se disculper si le religieux avait retiré un gain de son intervention. Pour écouler le médiocre métal fabriqué, il n'y a guère d'autres solutions que le monnayer, c'est ce qui va amener le juge Jaladeau à s'ouvrir de son projet à plusieurs personnes et à s'entremettre avec des faux-monnayeurs, capables notamment de fabriquer un « coing » pour frapper monnaie. Le récit de la lettre nous laisse entrevoir un juge quelque peu dépassé par l'action qu'il a engagé, et qui n'est pas le bénéficiaire principal de la monnaie produite puisqu'une bonne partie reste entre les mains des faux-monnayeurs. On n'apprend pas dans la lettre s'il a été dénoncé, ou bien si la crainte de l'être a été suffisante pour qu'il se soit enfuit en laissant son épouse requérir et obtenir sa grâce pour lui[524].

Ainsi, sur les cinquante cas de faux-monnayage répertoriés par Laurent Feller, seuls quatre cas y mêlent l'alchimie. Il est cependant difficile de conclure que les pratiques de l'alchimie n'interféraient que dans une faible mesure avec le faux-monnayage en cette deuxième moitié du

522 Archives nationales: JJ 198, n°512, fol. 426 *v.* (7 janvier 1463). Cette lettre a été publiée dans: Guérin, Paul, *Op. Cit.*, p. 408-411. Un cordelier de l'Obervance est un moine franciscain appartenant à une tendance qui fait de la pauvreté un idéal évangélique!

523 *Op. cit.*, p. 409.

524 *Op. cit.*, p. 410-411.

XVe siècle. En effet, la source comporte deux biais importants : elle ne nous renseigne que sur les suspects de faux-monnayage ayant sollicité une lettre de rémission et l'ayant obtenue. Sont donc écartés tout ceux qui n'ont pas les moyens d'assumer les frais de cette démarche[525], qui n'ont pas tenté d'obtenir une lettre de rémission faute d'avoir une chance de l'obtenir ou simplement qui ne l'ont pas obtenue. D'autre part, on sait que l'enregistrement des lettres n'était ni obligatoire, ni exhaustif[526]. Par ailleurs, nous sommes tributaires de la qualification d'alchimiste éventuellement utilisée à l'époque pour caractériser les criminels. D'un point de vue matériel, toute transformation concrète de métal s'apparente à ce qu'on considère à l'époque comme étant de l'alchimie. Il semble que l'utilisation mesurée du terme renvoie plus particulièrement à ceux qui ont eu la prétention, sincère ou malhonnête, de parvenir à réaliser une véritable transmutation, et non pas seulement une falsification. Sans faire de recherches très poussées, il est possible de trouver quelques autres exemples de lettres de rémission pour la même période.

On connaît par exemple une lettre rédigée par Jacques Coeur qui, ayant appris qu'un receveur des aides de Saint-Benoît paie les soldats avec de la fausse monnaie, demande au capitaine de la ville d'intervenir pour l'arrêter avec ses complices[527] :

> « Monsieur de Barbançoys, ge me recommande à vostre bonne grace tant come faire le peuz, et vous plaise sçavoir que hier, après vespres, est venu par deça ung home inconnu, lequel a dit qu'il vouloit parler à moy, moyennant que luy promettrois tenir sa dicte parolle secrète sans ne descouvrir ne révéler à personne vivant que de luy venoit; auquel ayant donné oreille, m'a dict que le recepveur des aides de Saint Benoyst avoit accointance avecque des arquemiens par le moyen desquels faisoit escus d'arquemie, lesquels employoit au payement des gens d'armes, et avoit jà pieça de telle sorte, à la cognoissance dudict qui en parloit,

525 Feller, Laurent, *Op. Cit.*, p. 9 : « La Chancellerie royale émettait les lettres de rémission qui étaient expédiées en Conseil, parfois en présence du roi. Comme il a fallu débourser des sommes parfois importantes et décider un protecteur à intervenir, les plus pauvres sont exclus d'un tel système. Seuls des gens possédant quelque fortune pouvaient en bénéficier. ». Pour ce qui concerne le XVIe siècle, Natalie Zemon Davis évoque une augmentation des coûts durant le XVIe siècle, ne s'expliquant pas uniquement par l'inflation: de 6 livres dans la première moitié du siècle (soit plus de deux mois de travail d'un ouvrier non qualifié ou la quasi-totalité de la dot d'une chambrière), à plus de dix livres à partir des années 1550. Elle constate également que les plus pauvres pouvaient parfois être dispensés des frais de justice, et que certains, dès lors qu'ils disposaient d'un réseau social suffisant, pouvaient obtenir de leurs proches qu'ils leur prêtent l'argent nécessaire (Davis, Natalie Zemon, *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVIe siècle*, Paris : Seuil, 1988, p. 34 [1ère éd., Stanford University press, 1987]).

526 D'après les évaluations d'Hélène Michaud, sous les règnes de François Ier et de Henri II, la proportion des actes enregistrés était de l'ordre du tiers et atteignaient rarement la moitié. Voir: Michaud, Hélène, *La Grande Chancellerie et les écritures royales au seizième siècle, 1515-1589*, Paris : PUF, 1967, p. 365-366.

527 Le texte se trouve dans : Mollat, Michel, *Jacques Coeur ou l'esprit d'entreprise*, Paris : Aubier, 1988 (« collection historique »), p. 389. Selon Michel Mollat il s'agit peut-être de Saint-Benoît-sur-Loire, siège d'une recette des aides qui relevait de la justice de Bourges [voir : Mollat, Michel, *Op. Cit.* p. 390], mais il pourrait plutôt s'agir de Saint-Benoît-du-Sault (au sud-ouest de Châteauroux), à une relative proximité de Sarzay, dans l'Indre (voir note suivante) : une soixantaine de kilomètres par les routes actuelles, mais probablement pas plus d'une quarantaine par les chemins de l'époque.

> eschangié cinq lingots qui n'estoient d'or come sembloyt, mais n'estoit que leton doré par ledict moyen d'arquemie; et come se debvoit réunir ledict recepveur et tous ensemble avec lesdicts arquemiens de nuyt en une ostellerie dudict Saint-Benoyst où pend l'ensoigne de l'ome sauvage; et là se debvoient eschangier encore aultres lingots; que me fait vous mander par la présente entendre à faire espier et agueter ledict recepveur et tous qui ainsy adviendront en ladite ostellerie, et yceulx faire prendre prisonniers, et rendre ledict recepveur à Bourges, affin de enquester sur lesdictes besongnes. Et à ce ne debvez en rien faillir pour estre chose de grant utilité au service du Roy nostre sire. Et d'abundance, Monsieur de Barbançoys, me recommande à vous et à Dieu prie qu'il vous doint bonne vye et longue. De Bourges, ce VIIIe jour de apvril. [signé J. Coeur][528] »

Pierre Clément, qui publiait cette même lettre dès le milieu du XIXe siècle, l'a rapprochée d'une lettre de rémission datée de 1447 et citée par Du Cange où il est également question de la fabrication d'« escuz d'arquemie », cette fois par un certain Baratier[529]:

> « Sic et nostri *Arquemie* et *Arquemien* dixerunt, pro *Alchimie* et *Alchimiste*. Lit. Remiss. Ann. 1447. in Reg. 178. Chartoph. reg. ch. 168: *Et lors luy dit maistre Jehan.... qu'il avoit accointance à un des habilles hommes du monde, nommé Baratier, qui estoit le meilleur arquemien que on peust trouver, et avecques faisoit escuz d'arquemie les plus beaulx que on pourroit dire. »*

Étonnamment, Pierre Clément opère ce rapprochement en se basant uniquement sur la similitude des expressions « avoit accointance » et « escuz d'arquemie », et en déduit « que ces lettres de rémissions ont fort bien pu être rédigées par Jacques Coeur lui-même, en sa qualité de maître des monnaies à Paris et à Bourges »[530]. C'est possible, mais surtout cette lettre de rémission retrace une affaire qui présente des traits communs avec l'affaire de Saint-Benoît[531]. Le plaignant de la lettre est un receveur général pour la Basse-Auvergne, Pierre Mandonnier, qui collecte les aides pour financer la guerre en Basse-Auvergne, et à qui on demande régulièrement d'avancer de grosses

528 Il s'agit probablement d'Hélion de Barbançois, écuyer et seigneur de Sarzay.

529 Clément, Pierre, *Jacques Coeur et Charles VII; ou, La France au 15e siècle, étude historique précédée d'une notice sur la valeur relative des anciennes monnaies françaises et suivie de pièces justificatives et documents la plupart inédits,* vol. 2, Paris : Guillaumin, 1853, p. 42-44. Pierre Clément avance la date de 1450 pour cette lettre, date que n'a pas reprise Michel Mollat.
Pierre Clément, qui recopie Du Cange (Du Cange, Charles Du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort : L. Favret, 1883-1887, t. 1, p. 399), note par erreur le nom de Bazatier (Pierre Clément, *Op. Cit.*, p. 43).

530 Pierre Clément, *Ibid.*

531 Boudet, Marcellin, *Saint-Flour et sa prévôté pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons au XVe siècle*, Paris : Champion, 1909, p. 173-176 [rééd. Sous le titre : *Saint-Flour* au XVe siècle pendant la révolte des Armagnacs et des Bourbons, Paris : Res Universis, 1993]. Nous avons suivi ici ce travail pour établir les éléments factuels. La référence de la lettre aux Archives nationales est bien, comme l'indique Du Cange : JJ 178, n°168, f. 99r.-100r. Cette lettre a été exploitée plus récemment par Benjamin Fauré. Voir : Fauré, Benjamin, « Alchimistes et faux-monnayeurs en France au Moyen Âge d'après quelques documents conservés aux Archives nationales de Paris », dans : Caporossi, Olivier et Traimond, Bernard, éds., *La fabrique du faux monétaire (du Moyen Âge à nos jours)*, Toulouse : Méridiennes, 2012, p. 105-120.

sommes au nom du roi[532]. L'histoire démarre en 1443, quand Mandonnier est mis en relation par maître Jean de Larphollière, un chirurgien, avec un alchimiste nommé Jean Baratier à Issoire[533]. Ce dernier propose à Mandonnier d'écouler via son office des pièces de monnaie fabriquées à partir d'or produit alchimiquement. Face à son refus, Jean de Larphollière et Baratier reviennent à la charge en 1445 et retrouvent Mandonnier à Riom, où ils le convainquent de leurs donner trois marcs d'or pour leurs expériences. Or Mandonnier s'affole devant les écus alchimiques, probablement en raison de la médiocrité de leur fabrication (il prétend dans la lettre avoir à ce moment-là compris qu'il commettait une faute contre Dieu et contre le bien du royaume). Il décide de récupérer son or en fondant les écus, mais n'en obtient qu'une faible partie. On peut se demander si, en réalité, Mandonnier n'a pas voulu tester les pièces sans attirer l'attention, et devant l'échec patent de leur fabrication, a préféré les fondre toutes et tenter de se retirer de l'affaire. Mandonnier rompt alors tout contact avec l'alchimiste, et pour couper court à tout risque de chantage ou de dénonciation, il décide d'aller demander sa grâce au roi Charles VII, mais n'ose pas faire enregistrer sa lettre à la chancellerie de Riom par peur d'être discrédité en tant que receveur général. Or localement, la rumeur de son méfait a circulé, et il est arrêté à Clermont et enfermé dans la prison du Puy. Il doit à nouveau, moyennant de fortes cautions, se rendre auprès du roi pour plaider sa grâce et obtenir une nouvelle lettre de rémission[534]. La rémission obtenue par Mandonnier après son arrestation s'explique par les services qu'il avait pu rendre au roi et par le fait qu'il n'avait pas mis en circulation la fausse monnaie[535]. La similitude entre ces deux affaires repose d'abord sur la présence dans les deux cas d'un receveur des aides associé avec un ou des alchimistes. Il est clair qu'en raison de l'argent qui passait entre les mains d'un receveur, une association avec un alchimiste fabriquant de la fausse monnaie pouvait paraître idéalement rémunératrice. Est-ce le ou les mêmes alchimistes qui ont agi dans les deux cas ? Le deuxième élément de similitude, une certaine proximité géographique, pourrait le laisser penser sans que nous puissions acquérir de certitude.

On sait ce qu'il est advenu de l'alchimiste Jean Baratier[536] : arrêté en novembre 1447 après quelques mois de recherches, et comprenant qu'il risque d'être mis à mort, il choisit de s'évader de

532 La Basse-Auvergne correspond approximativement au département du Puy-de-Dôme et à la région de Brioude en Haute-Loire.

533 Orthographe donnée par Benjamin Fauré d'après le manuscrit, Marcellin Boudet transcrit quant à lui « Larfeullière ».

534 Cette nouvelle lettre datée de 1447 et dont Du Cange a donné un extrait reprend donc la première, datée de 1446 [date donnée par Benjamin Fauré, *Op. Cit.*, p. 112 ; Marcellin Boudet quant à lui donne la date de janvier 1447, voir note ci-dessus], dans laquelle Mandonnier demandait déjà une rémission au roi, mais cette première lettre n'avait pas été entérinée, d'où l'arrestation de Mandonnier suivie d'une deuxième procédure qui aboutit à la rémission des charges contre lui.

535 Pierre Mandonnier put reprendre son activité, mais ne résista pas à la chute de Jacques Coeur et disparut de la recette générale vers 1450 [Boudet, Marcellin, *Op. Cit.*, p. 184-185].

536 Boudet, Marcellin, *Op. Cit.*, p. 176-177. M Boudet s'appuie sur des lettres de rémissions qui ont été accordées par Charles VII au mois d'août 1448 au clerc André Ravel (*Trésor des chartes*, JJ 179, n° 208, p. 118), ainsi qu'au geollier des prison du Puy Pierre Parrel (*Trésor des chartes*, JJ 179, n° 187, p. 104).

sa prison du Puy en soudoyant les personnes qui lui portent ses repas, un jeune clerc par des promesses d'or, et la fille d'un de ses geolliers en lui offrant de s'enfuir avec lui et de lui donner des bijoux et une dot pour se marier. Marcellin Boudet évoque une poursuite de carrière moins prestigieuse de faux-monnayeur et escroc rural.

Évoquons un dernier cas, dans le duché de Lorraine cette fois, en 1481[537]. Un faux-monnayeur français répondant au nom de Guillaume Guernier demande, depuis l'asile qu'il a trouvé en l'église de la collégiale saint Georges de Nancy, la grâce du duc de Lorraine concernant la fabrication (par moulage, ce qui est une méthode médiocre) pour sept ou huit francs de fausse monnaie sous la forme de targes de France et gros de Metz. Il a utilisé environ la somme de deux francs « pour avoir des vivres seullement », confié pour environ trois francs à un complice, maître Pierre Sibrand (également originaire de France), refondu et jeté dans les fossés de la ville de Nancy le surplus après avoir été averti que ledit Pierre Sibrand avait été arrêté par les officiers du duc de Lorraine. Dans son récit, Guillaume Guernier met donc l'accent sur la faiblesse de la faute (il a fabriqué une faible quantité de fausse monnaie, et n'en a dépensée à titre personnel que ce qui lui a été nécessaire pour manger), mais il explique aussi son désir d'obtenir la grâce du duc par le fait qu'il craint particulièrement les rigueurs de la justice, ayant déjà été condamné en France à une forte amende pour une affaire de fausse monnaie[538].

Deux semaines plus tard, une autre lettre de rémission est enregistrée, cette fois au nom du complice, Pierre Sibrand, maître-ès-arts[539]. Sa version est nécessairement concordante, il pouvait difficilement en être autrement puisque la lettre de rémission de Guillaume Guernier avait déjà été enregistrée. Néanmoins on apprend que ce dernier devait lui « aprendre à escripre et à enluminer et monstrer aucuns secretz d'arquemy »[540]. Quelques détails supplémentaires apparaissent à propos de la fabrication de fausse monnaie, qui étaient de nature à rendre plus crédible le récit :

> « […] ledit Guernier a fait pour environ sept ou huit francs de faulce monnoye en moulle, c'est assavoir targes de France et gros de Mets, de laquelle somme en a esté distribuéz par ledit suppliant en nostre ville de Nancy et a Port pour environ deux ou troys frans ; avecques ce, pandant ledit temps que icellui Guernier faisoit icelle monnoye faulce, ledit Pierres le vit gecter par ledit Guernier dedans le

537 Pégeot, Pierre, Derniame, Odile, Demonty, Philippe, *Les lettres de rémission du duc de Lorraine René II (1473-1508)*, Turnhout : Brepols, 2013, p. 121 : lettre 35 du 10 août 1481.

538 *Ibidem* : « Lequel suppliant, doubtant rigueur de justice, et aussi que par autresfoiz avoit esté actaint dudit cas esdits pays de France et condampné par les officiers du roy en grosse somme de deniers, nous a treshumblement supplié que, au regart de ce qui est dit et que par necessité dont il estoit contrainct il a mis et dispercé ladite monnoye [...] ».

539 Pégeot, Pierre, Derniame, Odile, Demonty, Philippe, *Op. cit.*, p.122 : lettre 36 datée du 27 août 1481 à Nancy.

540 Le lien entre le travail de l'enlumineur et celui de l'alchimiste existe dès le Moyen Âge, dans la mesure où l'enlumineur utilise des préparations métalliques en guise de couleurs (à base de cuivre pour le vert, de mercure ou de plomb pour le rouge, d'or pour le jaune), pour lesquelles circulent des recettes.

> moulle ou ce faisoit ladite monnoye, et vit bien qu'il fondoit aucuns metaulx comme cuivre, estain et autres metaulx, ne scet quelx[541]. »

Comme Guillaume Guernier, Pierre Sibrand obtient sa lettre de rémission. Sa faute, confessée dans le cadre de la procédure de demande de lettre de rémission était d'autant plus légère que n'était retenu contre lui que le fait d'avoir utilisé dans Nancy une partie de la monnaie fabriquée, « pour environ deux ou troys frans », et qu'il ne connaît pas la fabrication de la fausse monnaie[542]. La mention de « secrets d'alchimie » que Guernier devait enseigner à Sibrand est intéressante, dans la mesure où elle renvoie, habilement puisque la grâce est déjà prononcée, la faute sur ce dernier. Du reste, il semble que Guernier soit plus impliqué dans son activité d'alchimiste faussaire qu'il ne l'a laissé paraître. En effet, plus d'un an après ces faits, une rémission est accordée à un certain Jean Claude, de Gondreville, simple compagnon coupable d'avoir acheté pour cent francs de fausse monnaie à Guillaume Guernier (qualifié d' « illumineur », c'est-à-dire d'enlumineur), et d'en avoir mis en circulation une partie[543]. Jean Claude se défend par dessus tout d'être le fabricant de la fausse monnaie, et de savoir où sont les moules qui ont servi « sinon ung mosle rompu qui, depuis toutes ses choses, sa femme et luy disent avoir gecté en la riviere »[544]. Jean Claude obtient donc lui aussi rémission de ses fautes « a cause de ce ses biens ont estéz confisquéz a nous et mis en noz mains, et aussi que jamés paravant il n'avoit esté noté ou convaincu d'aucuns vilains cas, blasme ou reprouche etc »[545]. Au passage, on apprend qu'un quatrième lettre de rémission, qui n'est pas parvenue jusqu'à nous, a été délivrée à un certain Janequin dit le Magister, après avoir été arrêté pour avoir utilisé une partie des cent francs de fausse monnaie de Jean Claude[546].

Les affaires que nous venons de commenter et qui sont toutes situées dans la deuxième moitié du XVe siècle présentent des caractéristiques communes :

- elles mettent en scène des trompeurs et des trompés, c'est-à-dire que le véritable objectif des trompeurs n'est pas de produire des métaux véritablement précieux, mais d'extorquer de l'argent à leur soi-disant complice[547].
- ces derniers sont les plaignants des lettres de rémissions, ils arguent qu'on les a convaincus de rompre avec la légalité pour mieux les escroquer. Leur honnêteté est cependant toute relative

541 *Ibidem.*
542 *Ibidem.*
543 Pégeot, Pierre, Derniame, Odile, Demonty, Philippe, *Op. cit.*, p. 132-133, lettre 46 du 8 novembre 1482, donnée à Nancy. Gondreville est dans le ressort du duché de Lorraine, ce qui fait de ce Jean Claude un sujet du duc.
544 *Idem*, p. 133.
545 *Ibidem*.
546 *Ibidem*.
547 Le cas de l'alchimiste-faussaire Guillaume Guernier semble particulier, puisqu'il ne semble pas avoir tenté d'escroquer son complice.

puisque même si on prête foi à leur innocence première, il est clair qu'ils ont accepté, dans le but de s'enrichir, de retirer des bénéfices d'opérations alchimiques qui se sont révélées infructueuses.
- les trompeurs mettent en avant des compétences en matière alchimique censées garantir la légalité du métal précieux obtenu.
- les trompés revendiquent leur honnêteté foncière en mettant en avant, comme les trompeurs, les capacités supposées de la « science d'arquemye » à produire un argent véritable et de ce fait légal.

La richesse de la série JJ des Archives nationales pour notre sujet s'éteint malheureusement au XVIe siècle, comme nous le verrons ci-dessous[548]. Pourtant il ne semble pas y avoir de rupture véritable dans les pratiques criminelles de l'alchimie.

3- Alchimie et faux monnayage aux XVIe-XVIIe siècles

Les lettres de rémission continuent d'être largement délivrées par l'autorité royale jusqu'à la Révolution[549]. Il est pourtant plus difficile de découvrir la trace d'alchimie et même de fausse monnaie dans les lettres de rémission des XVIe et XVIIe siècles. La première raison est technique : après 1568, les lettres de rémissions cessent d'être enregistrées systématiquement par le trésor des chartes. Le seconde et principale raison tient au fait que le pouvoir royal a progressivement réduit, à partir du milieu du XVe siècle, la rémission à l'homicide, qu'il soit accidentel ou commis en état de

548 Sans disposer de transcription des lettres de rémissions, on ne parvient qu'à identifier des affaires de fausse-monnaie, sans pouvoir être certain de l'absence de mention d'alchimie dans le corps des textes. On trouve par exemple, pour le tournant du XVe et du XVIe siècle aux Archives nationales:
JJ//230 – 110 : Paris. Lettres de rémission accordées à Jean de la Porte, mercier forain, demeurant à Saint-Vaast-d'Equiqueville prévenu de mise en circulation de *fausse* monnaie à Sainte-Foy et ailleurs. (Fol. 57, n° 110) Juillet 1498
JJ//231 – 226 : L'Isle-Bouchard. Lettres de rémission accordées à Michault et Robin dits Terribout, hommes de labeur, demeurant à Avernes, au bailliage d'Évreux et en la vicomté d'Orbec, comme complices d'un nommé Antoine, orfèvre, prévenu de mise en circulation de fausse monnaie en août 1498 (Fol. 171, n° 226).
JJ//232 – 128 : Lettres de rémission accordées à Jean Chausseroye, habitant Marsilly en Aunis, poursuivi comme complice de Jacques et Alain Légier, pour fabrication de fausse monnaie (Fol. 65 v°, n° 128), 1499.
JJ//232 – 178 : Lyon. Lettres de rémission accordées à Pierre Thenerault, mercier, demeurant à Levroux, au bailliage du Berry, prévenu d'émission de fausse monnaie, de complicité avec Jean Agery, cordonnier (Fol. 93 v°, n° 178), avril 1500.
JJ//234 – 376 : Paris. Lettres de rémission accordées à Pierre Colin, demeurant à Villiers-Saint-Benoit1 , au bailliage de de Sens, prévenu de complicité de fabrication de fausse monnaie avec ses enfants Jean et Pierre Colin (Fol. 205 v°, n° 376), février 1502.
JJ//235 – 173 : Larchant. Lettres de rémission accordées à Olivier Dubots, armurier à Tours, prévenu de fabrication de fausse monnaie (Fol. 46 v°, n° 173), août 1500.

549 C'est ce qu'ont établi Aude Musin et Michel Nassiet contre l'avis de Robert Muchembled. Voir: Musin, Aude, Nassiet, Michel, « Les récits de rémission dans la longue durée. Le cas de l'Anjou du XVe au XVIIIe siècle », Revue d'histoire moderne & contemporaine, 57-4 (2010), p. 51-71.

légitime défense[550]. Cette évolution culmine en 1539 avec l'édit de Villers-Cotterêts, dans lequel l'article 168 stipule:

> « Nous défendons à tous gardes des sceaux de nos chancelleries et cours souveraines, de ne bailler aucunes grâces ou rémissions, fors celles de justice ; c'est à sçavoir aux homicidaires, qui auraient esté contraints faire des homicides pour le salut et défense de leurs personnes, et autres cas où il est dit par la loi, que les délinquans se peuvent ou doivent retirer par devers le souverain prince pour en avoir grâce[551]».

De fait, la consultation de séries fragmentaires mais néanmoins relativement représentatives de lettres de rémission pour le XVIe et le XVIIe siècles n'a pas permis de mettre au jour d'autres affaires faisant intervenir des pratiques qualifiées d'alchimiques[552]. On ne peut conclure à la disparition des pratiques frauduleuses de l'alchimie à la Renaissance, mais simplement que ces pratiques sortent du champ des rémissions, ce qui nous renvoie plutôt à un durcissement probable de la répression. Comme nous l'avons vu plus haut, les condamnations à être ébouillanté continuent d'être portées contre les faux monnayeurs, ainsi à Paris sous le règne de François Ier :

---

550 Gauvard, Claude « Pouvoir de l'État et justice en France à la fin du Moyen Âge », dans : Genet, Jean-Philippe, éd., *Rome et l'État moderne européen*, Rome: École française de Rome, 2007, p. 341-364, ici p. 360-361. Voir également: Nassiet, Michel, *Guerre civile et pardon royal en Anjou (1580-1600). Lettres de pardon entérinées par le présidial d'Angers*, Paris: Société d'Histoire de France, 2013 (vol. 546 de la Société d'Histoire de France). Les 82 lettres de rémission étudiées concernent toutes des homicides. Natalie Zemon Davis précise que: « Quelques rémissions purent être accordées à des faux témoins, des voleurs, des receleurs d'objets volés, des individus ayant défloré une vierge, s'étant révoltés contre les levées d'impôts, ayant résisté aux officiers royaux ou accusés d'hérésie, mais elles ont loin d'être représentatives de l'ensemble des textes dont nous disposons pour le XVIe siècle. » (Davis, Natalie Zemon, *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVIe siècle*, Paris : Seuil, 1988 [1ère éd., Stanford University press, 1987], p. 31). Nathalie Zemon Davis ne mentionne dans son ouvrage aucun cas ayant trait à l'alchimie, ni même au faux-monnayage.

551 https://fr.wikisource.org/wiki/Ordonnance_de_Villers-Cotterêts

552 Voici la liste des ouvrages que nous avons consultés sans succès (et que nous ne reprenons pas dans la bibliographie générale) : Dissaux, Jean-Marc, *Lettres de rémission de la région de Lillers (1478-1657)*, *s.l.* : Association locale pour l'histoire de l'Artois, 2001 ; l'auteur indique qu'il a sélectionné 68 lettres (45 du XVIe siècle et 22 du XVIIe siècle) parmi près de 3000 qui ont été accordées aux habitants de l'Artois (sans précision des critères de choix), aucune trace d'alchimie n'y figure. Joubert, André, *Liste et analyse sommaire de vingt-six lettres de rémission accordées par les rois de France à des habitants des chatellenies de Chateau-Gontier et de Craon (XIVe-XVIe)*, Laval : L. Moreau, 1891 ; l'auteur analyse 26 lettres, une évoque le cas d'un changeur qui a rogné des monnaies (p. 15-16). Nassiet, Michel, éd. *Les lettres de pardon du voyage de Charles IX (1565-1566)*, Paris : Société d'Histoire de France, 2010 (vol. 539 de la Société d'Histoire de France) ; Michel Nassiet a édité les 288 lettres de rémission enregistrées par la Grande Chancellerie en 1565 et 1566 (correspondant aux lettres enregistrées lors d'une partie du voyage de Charles IX autour du royaume, en particulier dans le sud et l'Ouest). Nassiet, Michel, *Guerre civile et pardon royal en Anjou (1580-1600). Lettres de pardon entérinées par le présidial d'Angers*, Paris: Société d'Histoire de France, 2013 (vol. 546 de la Société d'Histoire de France) ; le même auteur a étudié les lettres de rémission enregistrées en Anjou entre 1580 et 1600. En dépit du caractère probablement lacunaire de cette enregistrement (la transcription des 82 lettres est disponible en ligne : http://www.sites.univ-rennes2.fr/cerhio/IMG/pdf/Lettres_remission_Anjou_1580-1600.pdf), il est intéressant de disposer d'une série concernant une province sur vingt ans, même si on n'y décèle ni alchimie ni même fausse monnaie. Par ailleurs, dans le cadre de l'entreprise de publication exhaustive des lettres de rémission des XVIe-XVIIIe siècles, Michel Nassiet met à disposition sur le site du CERHIO (Centre de recherches historiques de l'Ouest) hébergé par l'Université Rennes 2 (http://www.sites.univ-rennes2.fr/cerhio/spip.php?rubrique194&lang=fr), plusieurs autres séries de lettres de remonstrances, dont la série des Lettres de rémission pour les années 1531-1532 (95 lettres) (http://www.sites.univ-rennes2.fr/cerhio/IMG/pdf/Letrres_remission_1531-1532.pdf) qui ne contient pas de trace d'alchimie ni de fausse-monnaie.

> « L'an 1527, le samedy neufviesme novembre, Yves de Lescut, natif de Bretaigne et marchant de Paris, qu'avoit espousé une femme, laquelle auparavant avoit esté mariée à Jean Gentil, homme de bien et riche, teincturier de draps de laine, demeurant ruë de la Vieille-Pelleterie, fut bouilly au marché aux pourceaulx lez Paris, parce qu'il avoit par l'espace de plus de quinze ans, faict faulce monnoye d'or et d'argent, au moyen de quoy il avoit faict grosses acquisitions[553] ».

Si l'on quitte le cadre rassurant des lettres de rémissions pour aborder le maquis peu exploré de la série B (Cours et juridictions) des archives départementales dans sa globalité, on se heurte rapidement à plusieurs problèmes pratiques : cette série est relativement fragmentaire pour la période qui nous intéresse et nous sommes en outre tributaires de la précision des inventaires rédigés. Soit nous disposons d'inventaires-sommaires qui ne nous permettent que de connaître les dates extrêmes des fonds conservés pour chaque sous-série, soit nous disposons de répertoires plus ou moins détaillés, certains ne donnant quelques indications que pour les pièces considérées comme les plus intéressantes (sans que les critères de choix ne soient présentés), d'autres survolent d'une manière systématique mais réductrice les fonds qu'ils décrivent. Or il apparaît que dans ce dernier cas, les archivistes ont généralement recouru à des index de matières plus ou moins standardisés, dans lesquels on trouve par exemple « fausse-monnaie » mais pas « alchimie »[554]. L'affaire de l'alchimiste-faussaire Guillaume Guernier qui a donné lieu à des demandes de rémission dans le duché de Lorraine en 1481 a été résumée dans les inventaires par la seule mention de « fausse-monnaie » alors même que le texte fait apparaître des « secretz d'arquemy » intervenant dans la production de la fausse-monnaie[555].

La consultation de ces inventaires laisse entrevoir une présence discrète mais régulière des procès de faux-monnayeurs, quelle que soit l'époque de référence[556]. Cela signifie concrètement que l'on peut trouver de nombreuses affaires de fausse monnaie, noyées dans un nombre d'autres affaires criminelles beaucoup plus important encore[557]. Jean-Pierre Leguay, s'appuyant sur les

553 Lalanne, Ludovic, éd., *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier (1515-1536)*, Paris : Jules Renouard, 1854, p. 327.

554 Ni « chimie », sauf dans le cas où il s'agit clairement de chimie au sens moderne du terme.

555 Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc René II (1473-1508). Registres B1 à B11, Index des noms de personnes A-K*, Nancy : Imp. A. Humblot, 1949, p. 70: « Guernier (Guillaume), originaire de France ; rémission pour faux-monnayage (10 août 1481) : B 2, f. 96. » ; Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc René II (1473-1508). Registres B1 à B11, Index des noms de personnes L-Z*, Nancy : Imp. A. Humblot, 1949, p. 163 : « Sibrand (Pierre), maître ès-arts, originaire de France ; rémission pour faux-monnayage (27 août 1481) : B 2, f. 94v. »

556 Ces procès ne se raréfient, sans disparaître totalement, qu'à partir de la Seconde guerre mondiale ! Les Archives départementales du Rhône, par exemple, détiennent dans la série 6B (Cour des Monnaies de Lyon) 38 pièces de procédure concernant des affaires de fausse-monnaie entre 1658 et 1706 (voir le Répertoire numérique provisoire établi par Jean Prosper Gauthier et François Blanchet, 1864, 1934 avec compléments apportés en 2010 et 2013, disponible en ligne: http://viewer1.cg69.mnesys.fr/accounts/mnesys_cg69/datas/medias/IR_pour_internet/6%20B.pdf

557 Si on prend l'exemple du duché de Lorraine, pour lequel les inventaires (d'Étienne Delcambre) sont plus précis qu'ailleurs, nous trouvons sous René II (1473-1508) onze lettres de rémission pour faux-monnayage, dont deux sont du XVIe siècle : Boulanger (Simon), pelletier de Lamarche (Vosges) : rémission pour complicité de faux-monnayage (25 octobre 1501), B 8, f. 151 ; Boulanger (Didier), de la Mothe, et Thibaude, sa mère : rémission pour faux-monnayage (29

archives de la ville d'Angers, a pu mettre en évidence des moments de forte répression (ou de forte criminalité ?) des crimes de fausse monnaie, par exemple en 1525, une année où il y eut :

> « [...] grant habondance de faulse monnoye et par especial de gros de 10 sous appelez testons et de douzains, par tout le royaulme de France, notamment en Anjou[558] ».

Après un long procès, les accusés sont condamnés à la peine de mort, dans une exécution publique qui ravit la population qui avait souffert de la falsification monétaire :

> « Le 27 avril 1527, par autorité et ordonnance de Monseigneur furent exécutés en ceste ville d'Angiers, au placître des halles les personnes qui ensuivent : Jehan du Couldray, maître orfèvre de cette ville ; Laurent Stella vénitien, Pierre Riveron aubergiste, Jehan Le Vannier des Ponts-de-Cé, Thibault, sieur d'Orvaux, Jacques Leconte et le sieur Delaunay de Thunes, accusés d'estre faulx monnoyeurs et d'avoir fait faire faulce monnoye : lesdits du Couldray et Stella furent bouillis vifs en eaux toute bouillante en une grant chaudière estant audit placître. Ledit Riveron (fut)pandu à une potence estant audit placître. Quant au nommé Jehan Le Vannier, fut aussi bouilly tout vif en ladite chaudière audit placître des Halles, les lundi ensuisvant jour dudit moys[559] ».

Quelques mois plus tard, un marchand parisien originaire de Bretagne fut :

> « bouilly au marché aux pourceaux lès Paris, parce qu'il avoit par l'espace de pluys de 15 ans fait faulce monnoye d'or et d'argent, au moyen de quoy il avoit faict grosses acquisitions[560]. »

---

juillet 1506), B 10, f. 73. (Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc René II (1473-1508). Registres B1 à B11*, Nancy : Imp. A. Humblot, 1949). Sous le Duc Antoine de Lorraine (1508-1544), nous trouvons seulement deux lettres de rémission : Claux (Jean), de Romagne-sous-Montfaucon (Meuse) : rémission pour faux-monnayage (18 août 1530), B 19, f. 3 ; Mercier (Petit-Jean) : rémission pour complicité de faux-monnayage dans la région d'Etain (Meuse) (12 avril 1533), B 21, f. 87 (Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc Antoine (1508-1544). Registres B 10 à B 22*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1951). On ne trouve aucune lettre à l'époque de la minorité de Charles III (Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la minorité du duc Charles III (1546-1558) ; registres B 23 à B 32*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1952). Pour l'époque du règne personnel de Charles III, on trouve trois lettres de rémission et une commutation de peine : Boulangier (Nicolas) — sa femme Pentecoste, de Renesson (Meuse) : rémission pour complicité de faux-monnayage avec son mari et avec François de Lenoncourt, de Saint-Urbain (Hte-Marne) (20 juillet 1574), B 44, f. 117v. ; Menuisier (Mengin), de Roières-aux-Salines (M.-et-M.) : rémission pour faux-monnayage (13 avril 1571), B 41, f. 10v. ; Prévost (Simon), orfèvre de Vézelise (M.-et-M.) : rémission pour usage de fausse pièce de monnaie (5 août 1574), B 44, f. 155v. ; De Mirecourt (Nicolas), tailleur d'habits de Saint-Nicolas-de-Port (M.-et-M.), condamné à mort pour faux-monnayage : commutation de sa peine en celle de bannissement perpétuel (26 oct. 1595), B 66, f. 155-156 (Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la première moitié du règne personnel du duc Charles III (1558-1583) ; registre B 33 à B 52*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1953. Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la seconde moitié du règne personnel du duc Charles III (1584-1608) ; registres B 53 à B 77*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1957). Nous n'avons rien trouver pour l'époque du Duc Henri II (Delcambre, Étienne, *Lettres patentes du duc Henri II (1608-1624) ; registres B 78 à B 96*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1962) ni pour celle du Duc Charles IV (Delcambre, Étienne, *Lettres patentes du duc Charles IV (1624-1675) ; registres B 94, B 96 à B 117*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1963).

558 Cité par : Leguay, Jean-Pierre, *Le feu au Moyen Âge*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008 (« Collection "Histoire" ») p. 360.

559 *Ibidem*.

560 AM d'Angers, BB 18, f° 95 v° – Journal d'un Bourgeois de Paris sous le règne de François Ier, p. 462.

D'autres affaires sont conservées dans les archives judiciaires, toute la difficulté est de les y dénicher, en sachant que l'exhaustivité en la matière, si elle est difficilement envisageable, n'est probablement pas non plus indispensable dans la mesure où les mêmes mécanismes des escroqueries risquent de se retrouver de procès en procès. Il semble que l'on puisse dégager deux grands types d'escroquerie : le premier consiste à obtenir à fabriquer de la fausse monnaie à l'aide d'un métal qu'on aura transformé pour essayer de lui conférer au mieux les qualités d'un métal monétaire ; le deuxième consiste à obtenir de l'argent contre la promesse de l'utiliser pour obtenir une poudre transmutatoire. Bernard Palissy a expliqué le mécanisme inhérent au premier type, en témoignant de l'existence d'une véritable « criminalité alchimique » dans ce domaine. Dans ses *Discours admirables* et particulièrement le *traité des métaux et alchimie*, il rapporte des exemples de fraude, et montre pourquoi la ruine pousse les alchimistes à la production de fausse monnaie :

> « & je sçay bien que toutes les additions & sophistiqueries, qu'ils sçavent faire, ont causé un millier de faux monnayeurs : par ce qu'ils ne se peuvent desfaire de leur marchandise sinon en monnoye, car s'ils la vendoyent en lingots la fausseté se trouveroit à la fonte. Mais ils se desfont aisément de monnoye à toutes gens. C'est pourquoy quand ils ont bien travaillé & ne se peuvent relever de leurs pertes, ils sont contraints se jetter sur la monnoye[561]. »

Ce nombre d'un millier de faux-monnayeurs n'a pas de valeur statistique. Palissy rapporte en revanche un exemple de nature à accréditer l'idée que les fraudes sont importantes dans le royaume. Un certain Grimaut, prévôt à Saintes, région dont Palissy est originaire et qu'il a fréquenté au moins jusqu'en 1565, lui a confié avoir obtenu de la bouche d'un faux monnayeur les noms et références de 160 autres faux monnayeurs que ce dernier connaissait, parmi lesquels plusieurs magistrats du Sud-Ouest[562].

Nous terminons ce chapitre par l'analyse de trois affaires représentatives des problèmes que la pratique de l'alchimie pouvait poser même en dehors de la fabrication de fausse monnaie. Ces affaires peuvent nous aider à comprendre la nature des relations entre les alchimistes fraudeurs et leurs victimes, toujours consentantes de prime abord. La première affaire n'a pas eu de conséquence judiciaire, les protagonistes étant soit morts soit absents.

561 Palissy, Bernard, *Discours admirables, Traité des métaux et alchimie*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 119.

562 Palissy, Bernard, *Op. cit*., t. 2, p. 119-120.

4- Trois affaires d'alchimie

Maître Gonin et le drame de Bourges (1522)

En 1903, Lucien Jeny fait paraître un article dans les *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*[563], dont le point de départ est la recherche de l'origine du nom d'une rue de la ville de Bourges, attestée à partir de 1546 sous le nom de rue d'Arquemye, d'Arquenye, d'Esquémie, d'Esquenie, d'artémise, d'Alkémie, noms qui sont autant de corruptions du mot alchimie. Il s'appuie sur un article de Jean-Pierre Chevalier de Saint-Amand paru en 1846, qui renvoie à un événement local survenu en 1522 à Bourges[564]. Cet événement est rapporté par un moine du XVIe siècle resté anonyme, auteur du *Patriarchium bituricense*[565]. Ce moine commence par indiquer que des drames naturels venaient juste de toucher la région de Bourges, une sorte d'ouragan suivi d'un tremblement de terre :

> « Anno itaque Incarnati Verbi millesimo quigentesimo vigesimo secundo, quarto Idus Junii, feri tertia post Pentecostem circa septimam horam post Meridiem, ecce nube procellosa cum horrendo tonitruo & vento impetuosissimo exinsperato irrumpente, adeò immoderata fuit tempestas, ut in Bituricensi territorio vis ventorum plusquam quiquaginta ædium sacratum pinnacula & agrestia ædificia prope innumera decusserit, atque (quod magis vel ipso auditu terrificium est) evulserit radicitus silvas multis passum milibus. Verum Biturica civitas divinitatis munere gratuito nihil aut parum detrimenti perpessa est ex hac procellosi venti insuetâ commotione. Sexdecim post haec fluxerant dies, cum circa horam noctis undecimam tellus horrendè commota magnum cunctis incussit timorem[566]. »

L'ouragan, sans faire presque de dégât directement à Bourges, a endommagé la campagne voisine, des bâtiments agricoles et des forêts en raison des vents très violents[567]. Il se produit le 4 juin 1522. Or, seize jours après cela, soit le 20 juin au soir « la terre fut horriblement secouée » en

563 Jeny, Lucien (pseud. Xavier Mystaire), *Un méfait de l'alchimie à Bourges au XVIe siècle, avec des développements et éclaircissements inédits*, Bourges : H. Sire, 1903 (extrait des *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, 1903, 4e série, vol. 18, p. 187-208).

564 Chevalier de Saint-Amand, Jean-Pierre, « Rue d'Arqueny », *Journal de Bourges*, Ière année, n°2 (7 mars 1846).

565 Identifié par Hippolyte Boyer (Boyer, Hippolyte, *Histoire des imprimeurs et libraires de Bourges, suivie d'une notice sur ses bibliothèques*, Bourges : Jollet, 1854, p. 3) et Henri Omont (Omont, Henri, *Catalogue général des bibliothèques publiques de France (Départements)*, Paris : Plon, 1886, t. 4) comme étant Benoît Vernier (mort en 1557), religieux bénédictin de Saint-Sulpice de Bourges. Cette identification était déjà proposée dans la *Bibliothèque historique de la France* de Jacques Lelong, qui ajoutait que certains estimaient cependant que l'auteur était Christophe Ulierden, un bénédiction de l'abbaye de Saint-Sulpice (Lelong, Jacques, *Bibliothèque historique de la France.…*, Paris : Jean-thomas Herissant, 1768, t. 1, p. 565, n° 8352).

566 Bourges, Bibliothèque municipale, ms. 233, *Catalogus reverendissimorum antistitum insignis ecclesiae bituricensis,* f. 236v. Ce manuscrit a été édité par Labbe, Philippe, *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum. t. 2 : Rerum aquitanicarum, praesertim bituricensium, uberrima collectio*, Paris : S. et G. Cramoisy, 1657, chapitre 93 (consacré à François de Bueil, 93e archevêque de Bourges), p. 147.

567 Nous n'avons pas trouvé d'équivalence pour chiffrer la force des vents de plus de cinquante « aedium ».

raison d'un tremblement de terre qui terrifia tout le monde. Il poursuit en évoquant directement l'événement qui nous intéresse et qui intervient quatre jours après le tremblement de terre, soit le 24 juin 1522 :

> « Quarto quoque die ab illo terrae motu funestum atque terrificum scelus quod dicturus sum, infauste perpetratum est Bituris in Parochia sancti Ursini. Erant igitur in eadem Biturícensi civitare tres viri vanissimi atque superflui, quorum unus post uxoris mortem indigne praesumpto sacerdotii gradu numquam fecisse rem divinam perhibebatur. Alii autem duo ingeniosi artifices videlicet unus sculptor, & alter faber lignarius memorati sacerdotis consuetudine delectabiliter utentes, dum (quemadmodum de Atheniensibus prodit Actuum Apostolorum historia) ad nihil aliud vacarent nisi aut dicere aut audire aliquid novi, Deo permittente, quidam incantator nomine Goninus vana persuasione eo flagitii temerarios homines impulit, ut per artem quam vulgo alchymiam seu alquemiam vocant, arbitrarentur se infimi precii metalla in argentum & aurum transformare. Quod ubi noctu in secretiorii loco subterraneo sine magnificae artis doctore (nam eis perditissimus homo pridie illius dici quo haec proh nefas acciderunt clam urbem egressus aufugerat) experiri attentarent : ibidem detestabili exitio pariter interierunt. Quamobrem stupor ingens civitatem invasit. Auxitque formidinem subita inundatio aquarum eodem anno in mensibus octobri, novembri, & decembri tumultu rapidissimo erumpentium. Siquidem eadem vis cataclysmi vias ad urbem tendentes & suburbana ex improviso occupans aliquot domus priusquam succurri potuerit demolita est[568]. »

Le crime (« scelus ») dont il est question touche la paroisse de Saint-Ursin à Bourges[569]. Il met en scène trois hommes plus ou moins désœuvrés, un veuf qui est devenu prêtre mais n'a jamais exercé son ministère, et deux artisans talentueux, un sculpteur et un menuisier. Ces trois personnages sont persuadés par un « enchanteur » répondant au nom de Gonin qu'ils pourraient, par l'alchimie, transformer de vils métaux en argent et en or. Il peut paraître curieux pour un véritable « affronteur » de s'en prendre à trois personnes désargentées, mais comme on le verra plus tard, l'objectif de ce Gonin n'était peut-être pas pécuniaire. Après un certain temps pendant lequel Gonin a dû les entretenir de ses « secrets », il a été convenu que la mise en œuvre du procédé se ferait la nuit du 24 juin, dans un lieu souterrain et secret. Mais les trois compères s'y sont retrouvés en l'absence de Gonin, « maître de l'art magnifique » qui s'était sauvé secrètement la veille. Ils ont décidé malgré tout de se lancer dans l'opération, qui a si mal tourné qu'ils sont tous les trois morts dans une « abominable destruction ». Le terme « exitium » n'est pas très précis, on peut le traduire par ruine, perte, destruction, renversement, chute[570]. Il est difficile de dire de quoi sont morts les trois apprentis alchimistes, peut-être d'une explosion, à coup sûr de l'incendie et peut-être des

568 *Ibidem*.
569 Devenu le quartier Bourbonnoux, dans le centre historique, centré sur l'actuelle place Montaigne (bordée notamment par la rue d'alchimie et la rue Maussecret).
570 Traduction tirée du du dictionnaire de Félix Gaffiot.

vapeurs toxiques qui se sont dégagées. L'auteur de la narration rapproche cet accident des catastrophes passées, ainsi que de celle à venir, une grande inondation d'octobre à décembre de la même année qui a démoli plusieurs maisons des faubourgs de Bourges, pour expliquer la stupeur dans laquelle les habitants furent plongés, faisant de 1522 l'*annus horribilis* berruyère. Cela pourrait être l'origine de la dénomination d'une rue de l'ancienne paroisse des Ursins, « rue d'alchimie ».

Nous ne disposons pas du nom des victimes, mais nous avons le nom de la personne jugée responsable de ce drame : Gonin. Brantôme (*c.* 1537-1614) parle à trois reprises dans son œuvre d'un maître Gonin. Dans son *Recueil des Dames*, Brantôme l'évoque dans ces termes :

> « Qui aura veu la Court de noz Roys François, Henry second, et autres Roys ses enfans, avoüera bien, quel qui soit, et eust-il veu tout le monde, n'avoir rien veu jamais de si beau que noz Dames qui sont estées en leur Court, et de noz Reynes, leur[s] femmes et meres; mais plus belle chose encor eust-il veu, ce dit quelqu'un, si le grand pere de Maistre Gonnin eust vescu, qui, par ses incantations, illusions et sorcelleries et enchantemens, il les eust peu representer devestues et nues, comme l'on dit qu'il le fist une fois en quelque compagnie privée, que le roi François luy commanda ; car il estoit ung homme très-expert et subtil en son art; et son petit-fils, qu'avons veu, n'y entendoit rien au prix de luy[571] . »

Ce texte a été rédigé entre 1584 et 1590[572], et il évoque deux maîtres Gonin dont l'un vivant à l'époque où Brantôme écrit, petit-fils de celui qui vivait à l'époque de François Ier. Plus tard, dans *les Vies des grands capitaines françois*, texte rédigé entre 1590 et 1604, il fait référence à Maître Gonin, une première fois pour qualifier l'habileté de Ferdinand de Gonzague[573]: « C'estoit un homme qui entendoit bien les tours de passe-passe, non de Maistre Gonin, mais de Machiavel »[574] ; puis une deuxième fois quand, évoquant l'enrichissement du maréchal de Matignon, il explique que: « […] ayant manié les deniers du roi, il les a mesnagez si bien et faictz passer si bien par *invisibilion* , avec la faveur de son petit esprit Farfadet ou Ascarot, que très-subtilement, en disant *farouzat, carouzat* comme dit maître Gonin en son passe-passe, il les a faictz sauter dans ses coffres

---

571 Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris : Gallimard, 1991 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 434.

572 Vaucheret, Étienne, introduction à : Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris : Gallimard, 1991 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. XLV. Un accident de cheval a contraint Brantôme à rester alité trois ans et demi durant, ce qui l'a conduit à démarrer une carrière littéraire à laquelle il pensait depuis sa jeunesse [Vaucheret, Étienne, introduction à : Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris : Gallimard, 1991 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. XXXIII-XXXIV. Lalanne, Ludovic, *Brantôme, sa vie et ses écrits*, publié pour la Société de l'histoire de France, Paris : Renouard, 1896, p. 233-234. Il est vraisemblable que Brantôme avait commencé à rédiger de la poésie dès les années 1560 (voir Vaucheret, Étienne, *Op. Cit.*, p. XXXVII-XXXVIII)].

573 1590 est la date approximative à laquelle Brantôme reçut les encouragements de Marguerite de Valois pour entamer leur rédaction et 1604 est la date à laquelle il lui a adressé sa dédicace pour le même ouvrage (Vaucheret, Étienne, *Op. Cit.*, p. XXXVIII). Ferdinand de Gonzague (1507-1557) fut le gouverneur de Milan entre 1546 et 1553.

574 Brantôme, Pierre Bourdeille, seigneur de, *Œuvres complètes... publiées pour la société de l'histoire de France par Ludovic Lalanne*, Paris : Veuve Jules Renouard, 1868, t. 4, p. 66.

au lieu que dans ceux du roy.[575] » Dans ces deux citations, la référence à Maître Gonin est purement formelle et relève d'une expression qui a été utilisée jusqu'au XIXe siècle[576]. Elle renvoie au faiseur de tour contemporain de Brantôme.

Ces maîtres Gonin successifs sont accueillis à la cour du roi, mais on sait qu'ils opéraient leurs tours également dans les rues. En effet, François de la Noue critiquant les dépenses que la noblesse engage pour se vêtir d'une manière extravagante, évoque les moqueries essuyées dans les pays étrangers :

> « Car quand nous allons en leur païs, & qu'ils apperçoivent en grandes fraises & verdugades[577] des femmes, & des longs cheveux des hommes, ils courent apres, comme les petits enfants de Paris font apres maistre Gonin[578]. »

Du premier à avoir porté le nom en France, Georges Mongrédien rappelait il y a moins d'un siècle qu'il s'habillait curieusement :

> « […] une longue robe ou gonne, comme disait Rabelais, en soie bariolée de couleurs vives et ornée de dessins mystérieux, l'enveloppait, depuis le cou émergeant d'une immense fraise godronnée, jusqu'aux pieds, chaussés de mules écarlates. Sa robe avait, comme il sied, des manches fort larges et des replis secrets propices aux tours de passe-passe[579]. »

Il s'inspirait, pour cette description, des travaux qu'Édouard Fournier a fait paraître dans son imposante série de *Variétés historiques et littéraires*[580]. Ce dernier estime que le nom de Gonin vient du nom de la robe qu'ont porté des bouffons italiens et français, appelée *gonne* ou *gonnelle*, qui serait à l'origine le nom de la robe portée par les moines[581]. L'influence directe du premier maître Gonin à Paris serait le bouffon du Marquis de Ferrare nommé Pietro Gonella[582]. Il ne peut s'agir du bouffon du Duc Niccolò III d'Este (marquis de Ferrare 1393 à 1441) dont parle Matteo Bandello dans ses *Nouvelles*, car d'une part c'est peut-être une pure invention, et d'autre part la

575 Brantôme, Pierre Bourdeille, seigneur de, *Œuvres complètes... publiées pour la société de l'histoire de France par Ludovic Lalanne*, Paris : Veuve Jules Renouard, 1869, t. 5, p. 171. Le maréchal dont il est question est Jacques II de Goyon de Matignon (1525-1597), nommé gouverneur de Guyenne en 1584 par Henri III dans le contexte difficile de la Ligue.

576 Le Littré en ligne en donne cette définition: « Employé seulement dans cette locution populaire

parution de ces nouvelles est trop tardive pour avoir inspiré notre Maître Gonin[583]. C'est probablement le bouffon du Duc Obizzo III d'Este, marquis de Ferrare entre 1317 et 1352, dont les bouffonneries furent connues dans l'Europe entière par de nombreux textes manuscrits des XIVe et XVe siècles, notamment *Il Trecentonovelle* de Sacchetti, un Florentin du XIVe siècle, avant d'être imprimées[584].

Des recherches récentes de Guy-Michel Leproux sur le Théâtre à Paris au XVIe siècle[585] font apparaître une famille d'acteurs, dont plusieurs membres ont porté le nom de scène de maître Gonnin[586]. Qualifiés de « joueurs d'esbatemens », ils sont à la fois comédiens et prestidigitateurs[587]. Guy-Michel Leproux met en évidence le premier maître Gonnin, mort avant 1541, puisque c'est à cette date que paraît une épigramme de François Habert évoquant son décès[588]. Maître Gonnin y est qualifié d'« enchanteur subtil et renommé »[589]. Or c'est justement ce terme d'enchanteur (incantator) qui était accolé par le *Patriarchium bituricense* à Gonin. Guy-Michel Leproux a trouvé des documents d'archives permettant de tracer la carrière du fils de ce premier Maître Gonnin, lui aussi appelé Maître Gonnin[590]. Ces documents nous révèlent son véritable nom et par la même occasion le nom de famille du premier Gonin : Jean Bérué, Berrué ou Berruyer. Ce nom n'est pas anodin, car il pourrait indiquer la provenance géographique de la famille : Bourges. On peut formuler une hypothèse pour expliquer ce qui s'est passé en 1522 à Bourges : Maître Gonin (le premier des trois) de passage dans le pays de ses ancêtres attire l'attention de trois hommes désœuvrés par son accoutrement mystérieux et peut-être par des tours qu'il avait pu faire ou des saynètes qu'il avait pu jouer. Profitant de leur crédulité pour leur jouer un bon tour comme il aimait le faire, il leur fait croire qu'il a les moyens de les enrichir par l'alchimie, et au moment où les trois hommes sont prêts à réunir les matériaux qu'il leur a suggérés, il décide de prendre le large. Cette hypothèse, invérifiable faute de source, a le mérite de rendre compte de l'absence de mention d'argent dans le récit original, comme de l'absence de poursuite judiciaire (les victimes sont les seules responsables, sur le plan pénal, de leur mort). Elle permet d'expliquer aussi la présence de cet «enchanteur Gonin ».

583 Sur l'hypothèse de l'invention, voir : Chiquet, Olivier, *Op. cit.*, p. 2. Les *Novelle* de Bandello (1484 ?-1561) paraissent en 1554 : Bandello, Matteo, *La Prima (-Terza) parte de le Novelle del Bandello*, Lucques : il Busdrago, 1554.

584 *Le Buffonerie de Gonnella*, Florence, 1515.

585 Leproux, Guy-Michel, *Le Théâtre à Paris au XVIe siècle*, Paris : Institut d'histoire de Paris, 2018, p. 99-105.

586 Quand nous utilisons les informations fournies par Guy-Michel Leproux, nous écrivons Gonnin avec deux n comme il le fait lui-même ; les documents anciens portent les deux orthographes.

587 *Op. cit.*, p. 103.

588 Guy-Michel Leproux se trompe en datant la parution de cette épigramme en 1551. Op. *cit.*, p. 100-101.

589 [Habert, François], *La Jeunesse du banny de lyesse, escholier, estudiant à Tholose*, Paris : D. Janot, 1541, f. 72v.

590 Guy-Michel Leproux signale un document daté de 1576 mentionnant un maître Gonnin, qui pourrait être le fils du deuxième maître Gonnin (*Op. cit.*, p. 104-105), soit celui qu'évoque Brantôme.

La deuxième affaire nous est parvenue par l'intermédiaire des pièces judiciaires qu'elle a suscitées. Elle offre l'intérêt de présenter l'activité d'un alchimiste au contact de la haute-noblesse.

L'affaire Battonat (1552-1553)

La Seigneurie de Genève a intenté en 1552 un procès à l'alchimiste Georges Battonat de Laye, vicomte de Bourges[591]. Les nombreuses pièces du procès ont été étudiées par Henri Naef dans un article assez peu connu[592]. Battonat avait été surpris en possession de matériel qui faisait penser qu'il cherchait à fabriquer de l'or, et surtout qu'il s'apprêtait à le monnayer[593]. C'est d'ailleurs principalement pour crime de faux-monnayage qu'il a été condamné, et sa défense consiste à prétendre qu'il s'y entend seulement dans la transmutation des métaux, et ne s'est jamais compromis dans la fabrication de monnaie. À travers Battonat, personnage complexe, faux médecin (des experts appelés au procès l'ont démontré), vrai bigame, et qui avait déjà été l'objet de plusieurs emprisonnements, notamment à Paris pour une affaire de transmutation douteuse en 1547, qui avait failli l'envoyer aux galères, c'est l'attitude d'un certain nombre de princes qui est mise en évidence[594]. Le comte Michel de Gruyère n'a pas été trop inquiété mais, malgré ses dénégations, il semble bien avoir été à l'origine de la venue de Battonat ; dans quel but ? La production d'or monnayable, bien sûr, nécessaire à l'assouvissement de la mégalomanie du dernier prince de Gruyère[595]. Battonat, pour justifier son titre de médecin, faute de titre officiel, put présenter une Lettre d'État de 1543 qui émanait d'Henri II d'Albret roi de Navarre, dans laquelle le roi le nomme

591 Le pouvoir judiciaire note qu'il se prétend vicomte de Bourges, nous n'avons pas pu confirmer ou infirmer cette information.

592 Naef, Henri, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 2 (1946), 3e série, p. 7-304. Les informations données ici proviennent de cet article. Cet article a été précédé d'un autre beaucoup plus bref sur la même affaire : Naef, Henri, « L'alchimiste du Comte de Gruyère », dans : *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Monsieur Charles Gilliard, professeur honoraire de l'Université de Lausanne à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire*, Lausanne : F. Rouge / Librairie de l'Université, 1944, p. 675-686. Les pièces du procès criminel sont conservées aux Archives d'État de Genève (PC I, 477)

593 Ont été saisis des limes, des marteaux, de l'arsenic, de l'orpiment, du réalgar et d'autres poisons, des moules et des creusets, et des médailles de plomb imitées de l'Antique. (voir Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 131-132 ; et : « L'alchimiste du Comte de Gruyère », p. 677).

594 Battonat a été marié à trois femmes simultanément (Henri Naef, « L'alchimiste du Comte de Gruyère », p. 678). Il avait fréquenté la fille d'un conseiller de Paris, le Sieur des Asses, employant des « bagues, cheines, or ou argent » pour transmuer les métaux. Ce conseiller étant mystérieusement mort, Battonat s'était fait arrêter en possession de biens qu'il lui avait dérobés. Il avait été condamné à la prison pour cela, mais s'en était probablement évadé (*Op. cit.*, p. 69).

595 Voir : Naef, Henri, « L'alchimiste du Comte de Gruyère », p.681-685. Dès 1553, les créanciers, en particulier les cantons de Fribourg et de Berne, demandaient la déclaration d'insolvabilité de Michel de Gruyère et son expropriation, ce qu'elles obtinrent en deux temps en 1554 et 1555 (Voir : Hisely, J.- J., *Histoire du Comté de Gruyère*, Lausanne : G. Bridel, 1851-1857, 3 vols, t. 2, p. 476-504 [Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 10]).

son « conseiller et médecin ordinaire »[596]. Henri d'Albret n'avait certainement pas pris la peine de vérifier les titres universitaires de Battonat, car il était plus intéressé par ses compétences supposées dans les arts appliqués que par son savoir médical. L'interrogatoire de Battonat fait d'ailleurs apparaître qu'il a surtout été occupé « aux affaires du Roy de Navarre »[597]. De quelles affaires, Battonat ne le dit pas. Henri Naef en déduit, de façon vraisemblable, qu'il était risqué pour lui d'en parler à son procès car elles devaient toutes avoir pour but la transmutation. Battonat raconte également comment il entreprit de nombreux voyages à la demande de la reine, Marguerite de Navarre, notamment dans les Flandres et en Lorraine. À la mort de cette dernière, en 1549, avant peut-être, toutes relations avaient cessé, et c'est la justice qui semble apprendre à Battonat qu'Henri d'Albret a donné l'ordre « de s'enquérir où il est pour le rappeler à son service ou pour le faire prendre »[598]. Cette exigence impérieuse plaide également pour l'hypothèse du rôle d'alchimiste qu'il a pu jouer à la cour de Navarre. Mais dans ses interrogatoires, Battonat fait également référence à François Ier avec lequel il prétend avoir « faict contractz » (en tant que médecin ?), et à Henri II, roi de France[599]. Au sujet de ce dernier, il dit que :

> « Il s'entendt en la transmutation des metalz et sçait augmenter l'or ; et de cela il a usé devant et en la presence de Roy, du conestable, du comte de Gruyre, et de Madame la duchesse de Valentinois[600]. »

Il finit par avouer le 26 décembre qu'il connaît « l'art d'alquimie », et qu'il en a fait la démonstration devant les commissaires royaux députés par le souverain, « et mesmes devant le Roy à Compiègne »[601]. Cette affaire a mal tourné, mais Battonat pense avoir conservé les faveurs de Diane, et demande encore le 29 décembre de quoi lui écrire. L'ensemble de ces déclarations, pour vraies qu'elles soient, n'ont pas impressionné les juges qui condamnèrent Battonat le 13 janvier 1553, après qu'il a avoué sous la torture avoir eu l'intention de fabriquer des « nobles à la rose » et des « tallers de trois testons », à une peine il est vrai relativement clémente[602] :

> «Toy George Battonat condamnons à debvoir estre lié, mené, fuetté et battu de verges par les carraphes de ceste cité, au tour d'ycelle, jusques à l'effusion de ton sang. Et, delà, debvoir avoir mise et imprimées à tout [avec] un fer chault les armoyries de nostre dicte cité en ton front, patente et manifestes à ung chacun, pour de tous estre cogneu. Et si, te banissons perpetuellement de nostre dicte cité et terres d'ycelle, à debvoir icelles vuyder dans vingt et quatre heures, sans jamais

596 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 119.
597 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 125.
598 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 126. Audience du 26 décembre 1552.
599 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 126. Interrogatoire du 15 décembre 1552.
600 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 128. Interrogatoire du 10 septembre 1552. Anne de Montmorency, connétable de France ; Diane de Poitiers, duchesse du Valentinois et maîtresse du roi.
601 Henri II, roi de France (Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », p. 129. Interrogatoire du 26 décembre 1552).
602 Naef, Henri, « L'alchimiste du Comte de Gruyère », p. 680.

y revenir, sus poynne de la vie. Et ce, pour donner exemple aux aultres qui tel cas vouldroient commectre[603]. »

On peut se demander si cette clémence n'était pas destinée à ménager Michel de Gruyère, probablement plus compromis que les juges n'ont voulu le faire apparaître.

Une troisième affaire remontant au tout début du XVIIe siècle concerne le duc de Lorraine Henry II. Son ampleur explique le nombre important de pièces d'archives qui s'en font l'écho.

Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine (1609-1613)

Les pièces comptables d'une affaire remontant aux premières années du XVIIe siècle, sont conservées par le service d'archives de Meurthe-et-Moselle. Cette affaire est brièvement évoquée dans la thèse que Wallace Kirsop a consacrée à Clovis Hesteau de Nuysement[604]. Deux alchimistes, Pierre Rouyer et Claude Pigny, semblent avoir été retenus plus ou moins autoritairement par le duc de Lorraine Henri II (1608-1624) en son château de Condé (Custines), entre 1609 et 1611 pour réaliser la pierre philosophale. Les comptes de Nicolas de Pullenoy, trésorier général, puis de Charles de Pullenoy, capitaine, gruyer et receveur de Condé (son fils ?), indiquent les dépenses engagées pour la réfection des chambres (situées au-dessus des cuisines) occupées par ces deux alchimistes, pour leur nourriture, ainsi que pour les fournitures que leurs activités nécessitaient[605]. Il est intéressant de signaler que Charles de Pullenoy était connu, comme d'autres grands officiers du duché lorrain, pour s'intéresser personnellement à l'alchimie[606]. La lecture des comptes de l'année 1612 nous apprend que les choses ont mal tourné, puisque il y est fait mention des dépenses faites par le procureur général de Lorraine et deux échevins de Nancy, Noirel et Maurcevel, pendant qu'ils vaquaient à l'instruction du procès de nos deux alchimistes[607]. Le procès s'étend de 1612 à 1613.

603 Naef, Henri, *Op. cit.*, p. 102-103. Sentence originale jointe au dossier et portant cette apostille: "Lecta par Monsgr le Sindicque Wandel le trezes de janvier mill Vc cinquante et trois" et dessous : "1553".

604 Kirsop, Wallace, *Clovis Hesteau, sieur de Nuysement, et la littérature alchimique de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIIe siècle*, Paris, Thèse Sorbonne, 1960, 2 vols., ici t. I, p. 127. Cet auteur se réfère à l'article de Souhesme, Raymond [Des Godins] de, « Un Épisode de l'histoire de l'alchimie en Lorraine », Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1898 ; rééd. Nancy : Berger-Levrault, 1899, p. 7.

605 Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 4967 (registre). Faute d'avoir encore pu me rendre aux archives de Meurthe-et-Moselle, j'ai extrait l'ensemble de ces informations des inventaires imprimés suivants : Lepage, Henri, *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Meurthe. Archives civiles. Série B.* Tome I, Nancy : Imprimerie de N. Collin, 1870 ; Lepage, Henri, *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Meurthe-et-Mozelle. Archives civiles. Série B n° 3311 à 7782.* Tome II, Nancy : Imprimerie administrative et librairie de N. Collin, 1875. Les informations concernant les fournitures proviennent des documents suivants : B 1328 (liasse) ; B 4965 (registre) ; B 4970 (liasse).

606 Fourier de Bacourt, E., « Clovis Hesteau, poète alchimiste, receveur général du comté de Ligny et de l'hôtel des Fermes à Ligny-en-Barrois », *Journal de la Société d'archéologie de Lorraine et du Musée historique lorrain*, 48 (1899), p. 6-15, ici p. 9 (cité par Wallace Kirsop, *Clovis Hesteau.…*, t. I, p. 121).

607 B 4971 (registre) ; B 5043 (liasse).

Pendant ce temps, les deux alchimistes restent prisonniers au château de Condé, tentant d'obtenir leur liberté en donnant satisfaction au duc[608]. Du charbon, du plomb, du cuivre, du sel ammoniac, un mortier, un chaudron, un poêle et d'autres ustensiles sont fournis aux alchimistes, tandis que le maître de la Monnaie de Nancy et des essayeurs sont envoyés pour contrôler leur travail[609]. L'issue du procès n'est pas connue, les pièces judiciaires n'ayant pas encore été retrouvées. Il semble néanmoins probable que les deux alchimistes ait été condamnés à mort, en effet le 17 août 1613 on leur fournit des chemises, souliers et bas de toile[610] : Christian Pfister a fait remarquer que c'était la toilette fournie habituellement aux condamnés à mort par le feu[611]. On sait simplement que le duc, connu pour sa crédulité en matière d'alchimie, a renouvelé l'expérience quelques années plus tard, en 1621, en engageant M. de Louvat et le sieur Gillet pour rester au château de Condé quarante jours « à accomoder le fourneau de cuivre et le laboratoire », et en faisant acheter, pour leur permettre de travailler, « divers récipients, vaisseaux de verre, alambics, bouteilles, cornues, ainsi que des drogues prises chez des apothicaires, un tonneau de vin aigre, etc. »[612]

Il est certain que les traces d'autres procès sont conservées dans les services d'archives. Un passage rapide par les Archives départementales du Doubs à Besançon nous a permis, par exemple, de commencer à prendre connaissance des liasses concernant un procès fait en 1612 contre des alchimistes installés à Gray, mais le gros du travail reste à faire.[613]

608 Ils restent prisonniers au moins jusqu'au 17 août 1613, comme l'indique B 4973 (registre).
609 B 4972 (liasse) ; B 4974 (liasse).
610 B. 4974 (liasse).
611 Pfister, Christian, « Promenades aux environs de Nancy – Les alchimistes de Custines », *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 28 (1907), p. 122-125, ici p. 125.
612 B 4990 (liasse). Sur la crédulité du duc, voir : Pfister, Christian, *Histoire de Nancy*, Paris : Berger-Levrault, 3 vols., ici t. II (1909), p. 526.
613 Courtieu, Jean, *Parlement de Dole. Répertoire numérique détaillé de la sous-série 2 B*, Besançon, 1994, p. 185 : 2 B 3363 : Procès contre des alchimistes de Gray (1612). Il semble qu'il y ait deux enquêtes de 11 folios recto-verso chacune. Elles ont été réalisées par Laurent de Saint-Seigne, officier du bailliage de Gray sur commission du procureur général Luc de Saint-Mauris. Dans l'été 1609, Laurent de Saint-Seigne a interrogé des orfèvres et des apothicaires sur la production et la circulation de lingots et de bijoux en faux or. On trouve une mention d'attribution de cette procédure au conseiller au parlement Louis Gollut le 17 juillet 1612.

Conclusion de la deuxième partie

L'alchimie n'a jamais pu bénéficier du statut de science universitaire faute de pouvoir s'appuyer sur l'héritage de l'Antiquité, et en raison de son incapacité à fournir des résultats tangibles de ses prétentions à la maîtrise de la matière et de ses mutations. Pourtant, comme l'a remarqué Robert Halleux, « l'alchimie scolastique du XIIIe siècle a manqué de peu son intégration universitaire », car en effet l'état du savoir manquait d'une théorie de la matière, en particulier minérale, dont l'alchimie aurait pu jouer le rôle[614]. Le débat sur la légitimité de la pratique alchimique s'est dès lors très vite porté sur les fondements théologiques qu'il restait possible à alléguer. L'alchimie envisagée dans ce cadre est exclusivement l'alchimie transmutatoire. Le résultat de cette réflexion a toujours globalement été en faveur de l'alchimie, du moins sur le plan théorique. En effet, il n'a jamais été possible de mettre en avant une validation de sa pratique, l'alchimie étant absente de la Bible, des textes des Pères de l'Église ou des auteurs classiques. C'est donc uniquement sur le principe théorique de la légitimité à produire artificiellement de l'or si cet or répond en tout point aux caractéristiques de l'or naturel, que les théologiens ont pu se mettre d'accord. C'est bien peu, puisque la question de savoir s'il est possible de produire un tel or n'est pas tranchée. Pourtant, les textes qui ont été rédigés entre le XIIe et le XVe siècle sont énormément reproduits, la simple mention des rééditions après la naissance de l'imprimerie le prouve d'une manière évidente. La place qu'ils consacrent à cette question est cependant très faible, et l'alchimie ne bénéficie de ces rééditions que d'une manière incidente. Cette réflexion semble totalement déconnectée de l'utilisation concrète qui est faite des techniques alchimiques dans les domaines artisanaux liés aux métaux, au verre…, alors que les monastères disposent eux-mêmes d'ateliers artisanaux[615]. Dans les décennies 1560 et 1570 paraissent trois textes qui compilent ces réflexions théologiques et qui visent spécifiquement à renforcer la légitimité de l'alchimie. C'est le moment où le développement du paracelsisme et la multiplication de techniques qui ne sont pas perçues comme transmutatoires (notamment pour la confection d'or potable) amènent à reposer les questions de la légitimité et de l'utilité de l'alchimie. Martin Delrio conclut la réflexion à la fin du siècle par une position assez favorable à l'alchimie, qui rejette les problèmes de sa pratique sur les mauvaises intentions d'une partie des alchimistes seulement. L'ensemble de ces réflexions semble ne pas avoir

614 Halleux, Robert, « Un siècle d'études des textes alchimiques », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 5 (1994), p. 379-392, ici p. 388.

615 Voir notre quatrième partie.

eu d'incidence sur les législations sauf en ce qui concerne les règles monastiques. Pour des raisons assez évidentes, il semble que ce soient les ordres mendiants qui aient pris le plus précocement et le plus fortement la décision d'interdire à leurs membres la pratique de l'alchimie. La répétition de ces interdictions est probablement le signe qu'elles n'étaient pas respectées, et encore au XVIe siècle, on trouve de nombreuses mentions de ces pratiques parmi les membres du clergé régulier. L'interprétation de l'absence d'interdictions prononcées au XVIe siècle pose problème. Sachant que ces pratiques n'ont pas cessé, il faut considérer soit que les institutions ecclésiastiques ont renoncé à lutter contre des pratiques qu'elles ne parvenaient pas à faire disparaître, soit que ces pratiques se sont en quelque sorte 'normalisées' en acquérant progressivement une ancienneté qui leur a fait perdre leur statut de science nouvelle et à ce titre douteuse. À cela il faut ajouter qu'il est probable que la gestion des excès ait été transférée aux pouvoir civils. On observe en effet une évolution de la législation royale qui, à partir du milieu du XVIe siècle, commence à répéter régulièrement des interdictions anciennes de pratiquer l'alchimie sans y être autorisé (pour des raisons professionnelles, par exemple en tant qu'orfèvre). L'objectif est essentiellement de lutter contre le faux-monnayage, et ce n'est pas l'alchimie en tant que telle qui est condamnée. D'ailleurs, les procès faits aux alchimistes portent sur des aspects qui concernent plus généralement les atteintes aux principes de la société de l'époque, et qui relèvent souvent de lois appliquées de la même manière aux criminels sans lien avec l'alchimie qu'aux alchimistes.

L'efficacité de cette action judiciaire semble difficile à juger, puisqu'il est délicat de déterminer dans quelle mesure la multiplication des affaires est le signe d'une plus grande efficacité de la police et de la justice à détecter les actes criminels ou au contraire le signe d'une recrudescence de ces actes, synonyme d'une incapacité du pouvoir à faire respecter ses normes. Benoît Garnot a cependant fait remarquer que :

> « L'évolution du contentieux pénal dépend davantage de l'activité de la justice et des comportements qu'elle entend réprimer à telle ou telle époque, que de la réalité criminelle, donc finalement, des transformations qui affectent l'institution chargée de le gérer : les agents de cette institution ne se contentent pas d'enregistrer passivement la criminalité, mais ils contribuent au contraire à la 'fabrication' de celle-ci, du fait que l'activité qu'ils déploient les amène à révéler ou même à créer des illégalismes qui, sans cela, resteraient inaperçus[616]. »

En ce qui concerne les affaires de fausse monnaie, l'importance du crime a, sur toute la période étudiée, exigé une réponse judiciaire la plus efficace possible de manière à faire respecter le monopole royal, mais il semble que le XVIe siècle, par rapport au siècle précédent, soit marqué par

616 Garnot, Benoît, *Crime et justice aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Imago, 2000, p. 59.

un durcissement de la répression. Ce n'est pas nécessairement accompagné d'une augmentation du nombre de cas, mais cela met plutôt en évidence la volonté du pouvoir royal de mieux maîtriser des pratiques qui contestent son autorité. On peut probablement rattacher cette évolution au mouvement de renforcement du pouvoir qui mène très progressivement, et avec quelques coups d'arrêt, vers l'absolutisme royal. En ce qui concerne les affaires d'escroquerie, qui forment le deuxième type de délits dans lesquels l'alchimie intervient, les choses sont plus complexes. Une raison est qu'il ne s'agit pas a priori de cas relevant du roi (sauf quand c'est lui qui est la victime), de ce fait il est à craindre que les affaires qui arrivent dans les tribunaux soient les affaires les plus importantes tant au niveau des sommes en jeu que de la place dans la hiérarchie sociale des victimes. Ces affaires semblent beaucoup moins nombreuses, alors même que la littérature s'est faite l'écho de nombreux escrocs profitant de la crédulité commune à l'égard de l'alchimie. Il faut aussi remarquer que ce sont des affaires peut-être plus difficiles à repérer pour l'historien car la notion d'escroquerie est large et assez imprécise. On peut également supposer qu'une partie des victimes a préféré ne pas faire appel à la justice, par honte personnelle ou bien parce que la fuite de l'escroc rendait peu vraisemblable la possibilité d'une réparation du dommage subi ou d'un châtiment du coupable. Les archives criminelles nous permettent de comprendre comment et sur quelles bases la répression de la criminalité s'organise, mais ne nous donnent pas une image fiable de l'exercice de cette criminalité. Si l'amont nous échappe quelque peu, on peut en revanche réfléchir à l'aval, c'est-à-dire à la façon dont la répression entraîne des effets sur la pratique même de l'alchimie. On peut supposer que l'action judiciaire a participé à la construction de l'image de l'affronteur, y compris comme *topos* littéraire. Les alchimistes ont dû se défendre et se démarquer, d'où leur intérêt de mentionner, quand ils en avaient connaissance, les autorités disponibles à savoir les théologiens médiévaux, ainsi que l'ensemble des textes pseudépigraphiques placés sous les noms les plus prestigieux, de Hermès Trismégiste à Raimond Lulle en passant par Aristote. Ils ont dû également alléguer les moyens qu'ils avaient à leur disposition pour vérifier la valeur de leur production métallique, c'est-à-dire l'ensemble des techniques d'essai des métaux. Ce point a parfois étonné les historiens, qui y ont généralement vu une contradiction étonnante considérant que les alchimistes fournissaient ainsi des arguments à leurs adversaires. En réalité, comme l'a montré Robert Halleux, ils avaient besoin de ces techniques pour contrôler leurs matières et le résultat de leurs procédés, mais aussi pour 'garantir' leur honnêteté et la fiabilité de leurs résultats. Des résultats intermédiaires pouvaient ainsi être validés, même si les étapes finales de l'alchimie transmutatoire procédaient plus d'expériences de pensée que d'opérations tangibles[617].

617 Voir notamment : Halleux, Robert, « L'Alchimiste et l'essayeur », dans : Meinel, Christoph, éd., *Die Alchemie in der europäischen Kultur- und Wissenschaftsgeshichte*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1986, p. 277-291, ici p. 287-291.

L’attention portée aux textes juridiques et à la judiciarisation des pratiques délictueuses de l’alchimie a favorisé l’émergence de la figure de l’alchimiste transmutateur, alors même que l’étude des sources littéraires avait fait apparaître des pratiques alchimiques plus complexes et moins univoques. Il s’agit dans une troisième partie d’observer l’implantation des alchimistes dans le corps social de la société renaissante. Leur appartenance à des milieux variés, comme leur implication dans des pratiques diversifiées peuvent nous aider à comprendre leurs motivations et la place que l’alchimie occupe dans la société.

Partie III – La *Turba philosophorum* : des alchimistes en ordre dispersé

Introduction

Du fait de la variété possible, à la Renaissance, des approches de l'alchimie, la catégorisation sociale de ses pratiques est particulièrement malaisée. Les alchimistes n'appartiennent pas à un groupe social, car ils ne forment pas un corps constitué, ne contrôlent pas la transmission du savoir et qu'aucune organisation ne détient le monopole du savoir alchimique. Alchimiste n'est pas exactement un métier, même si des professionnels peuvent utiliser les techniques relevant de l'alchimie dans l'exercice de leur industrie, que l'on pense aux orfèvres, enlumineurs, producteurs de couleurs, verriers, apothicaires, médecins… Mais nombreux sont les praticiens de l'alchimie dont l'identité sociale première peut sembler sans rapport avec ce qui leur prend pourtant parfois l'essentiel de leur temps ou seulement leur temps libre, comme les ecclésiastiques et les nobles, grands et petits.

L'objectif de ce troisième chapitre est de donner chair aux pratiques alchimiques, transmutatoires ou non, que nous n'avons cernées jusqu'ici que par l'intermédiaire des traces qu'elles ont laissées dans la littérature et dans les procédures de justice. Pour cela, il ne peut être question d'une véritable démarche prosopographique, qui supposerait la possibilité de travailler sur un corpus parfaitement défini et représentatif. La prise en compte d'un tel corpus n'est pas envisageable, tant parce que, pour des raisons sans lien avec l'alchimie, nous n'accédons qu'à un nombre limité d'individus, que parce que ce nombre, bien que limité est néanmoins extraordinairement important[618]. Sans qu'il soit véritablement possible de le chiffrer, on peut tenter d'en obtenir une estimation réaliste du nombre de praticiens de l'alchimie. La population française oscille entre 15 et 20 millions d'individus (dans les limites de la France actuelle) au cours de la période qui nous intéresse (1500-1630), mais près de 80 % de la population appartient au monde

618 Tous les alchimistes n'ont pas laissé de traces dans les archives, les bibliothèques ou sur des sites archéologiques exploitables. De plus, une partie des traces laissées ont définitivement disparu.

paysan, qui semble éloigné de l'alchimie, pour des raisons probablement liées à la faiblesse de l'alphabétisation (la pratique de l'alchimie passe beaucoup par le texte manuscrit ou imprimé comme source de connaissance mais aussi comme moyen de conserver la trace de ses propres expériences) et à l'incapacité matérielle de s'adonner à une pratique gourmande en temps et en argent[619]. Il reste 4 millions d'individus potentiellement intéressés par l'alchimie. Il ne semble pas irréaliste de considérer qu'il ait pu y avoir quelques dizaines voire une centaine de milliers de personnes qui se soit intéressée à l'alchimie : le nombre de 100 000 correspondrait à seulement 2,5 % de cette population non paysanne. Pour approcher la réalité des pratiques alchimiques, et faute d'avoir trouvé une meilleure solution, nous avons choisi d'utiliser les catégories professionnelles en usage à l'époque parce que ce sont elles qui apparaissent le plus souvent dans l'identification des individus, en privilégiant celles qui se retrouvent le plus souvent impliquées dans les pratiques alchimiques : les artisans tout d'abord parce que l'alchimie est souvent une pratique artisanale, et avec eux nous joindrons les professions libérales, le clergé ensuite, qui semble particulièrement investi dans l'alchimie, et puis les membres des cours princières, qui ne constituent pas une profession mais un groupe relativement homogène surtout si on se focalise sur la famille royale et les grandes familles princières. Nous avons choisi aussi de faire une place aux femmes, même si elles ne constituent pas à l'époque un groupe social, au sens de groupe caractérisé par des valeurs communes, des liens et une conscience d'appartenance partagée. En effet l'alchimie, et plus globalement l'ensemble des pratiques scientifiques, forment un bon marqueur pour la Renaissance de la distance qui existe entre les pratiques féminines et les représentations de ces pratiques. Les éléments d'information que nous avons pu réunir sont de nature fragmentaire et ne visent pas à l'exhaustivité, il s'agit seulement de tenter de retracer quelques trajectoires individuelles qui puissent nous aider à comprendre la place que l'alchimie prend dans la société renaissante.

Quelques réflexions préalables sur Agrippa et son analyse sociale de la pratique de l'alchimie

Heinrich Cornelius Agrippa (1486-1535) est l'auteur d'un livre dans lequel il situe l'alchimie dans la société du premier quart du XVIe siècle. L'élaboration du *De Incertitudine et vanitate scientiarum et artium* remonte à l'année 1526[620]. Son auteur résidait alors dans le royaume

619 Voir notre 5e partie, Chap. 1-2, *La diffusion de textes alchimiques*.

620 Agrippa, Heinrich Cornelius, *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium atque excellentia verbi Dei declamatio*, Anvers : Joannes Grapheus, 1530. il existe de nombreuses rééditions, et notamment en France : Paris : Jean Pierre,

de France depuis deux ans et devait y rester encore deux ans[621]. Agrippa présente une vision relativement pessimiste de la situation du savoir, il considère en effet que les sciences, résultant d'une création humaine, sont dépendantes des vertus de leurs détenteurs, et comme les vertus sont rares les sciences sont trop souvent marquées par le sceau du dévoiement, qui fait qu'« un medecin deviendra meurtrier, un apothicaire empoisonneur, un cuisinier gourmand, un alchemiste imposteur »[622]. C'est juste après avoir consacré un chapitre de son ouvrage à la cuisine qu'il aborde l'alchimie :

> « Or laissons ceste cuisine de viandes & mets, & venons à celle de Geber, c'est à sçavoir à l'alchemie, laquelle ne digere ou consume pas moins de bons biens que la mangeaille & la glotonnie[623]. »

L'organisation des chapitres est l'indication du peu de cas que Heinrich Cornelius Agrippa fait de l'alchimie, ramenée au niveau de la cuisine[624]. Agrippa, qui a fréquenté des alchimistes à plusieurs moments de sa vie, a longtemps donné le sentiment de ne jamais s'y être intéressé véritablement à titre personnel[625]. Sylvain Matton a cependant mis en évidence une indication figurant dans l'édition de 1533 du *De Occulta philosophia* :

> « […] quare Alchymistæ nituntur eum spiritum ex auro argentoque secernere : quem rite segregatum & extractum, si postea illum cujus ejusdem generis materiæ, hoc est, cujus metallorum adhibuerint, aurum statim argentumue conficiant. Et nos illud facere novimus, & aliquando vidimus : sed non plus auri fabricare potuimus, nisi quantum erat illud auri pondus, de quo spiritum extraximus. Nam cum sit ille spiritus forma extensa & non intensa, non potest ultra suam mensuram imperfectum corpus in perfectum permutare : quod tamen fieri posse alio artificio non inficior[626]. »

Dont voici la traduction dans l'édition en français de 1727 :

1531 ; [Paris] : [Nicolas Savetier], *c*. 1532. Une traduction en français, œuvre de Louis Turquet de Mayerne, est parue en 1582 : Agrippa, Heinrich Cornelius, *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, traduction de Turquet de Mayerne, [Genève] : Jean Durand, 1582.

621 Nauert, Charles, *Agrippa et la crise de la pensée à la Renaissance*. Traduit de l'anglais par Véronique Liard, Paris : Dervy, 2001 (éd. Originale : Urbana : University of Illinois Press, 1965), p. 193-195 et 337-338.

622 Agrippa, Heinrich Cornelius, *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences.*…, p. 6.

623 *Idem*, p. 461.

624 Sur ce point, voir : Mandosio, Jean-Marc, « L'Alchimie dans la classification des arts et des sciences », dans : Margolin, Jean-Claude et Matton, Sylvain, dir. , *Alchimie et philosophie à la Renaissance*, Paris : Vrin, 1993 (« De Pétrarque à Descartes », 57), p. 11-41, ici p. 18.

625 Sur la fréquentation d'alchimistes, voir notamment : Nauert, Charles, *Op. cit.*, p. 25-27. Le peu d'intérêt d'Agrippa pour l'alchimie ressort notamment de la biographie déjà citée de Charles Nauert ou de celle, plus ancienne, d'Auguste Prost (Prost, Auguste, *Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, Paris : Champion, 1881-1882, 2 vols.). Gabriel Naudé, dans son *Apologie pour H. C. Agrippa* (extrait de : Naudé, Gabriel, *Apologie pour les grands hommes soupçonnez de magie*, Amsterdam : Jean Frédéric Bernard, 1712) considérait pourtant « […] qu'il fut retenu à l'âge de vingt ans par quelques seigneurs de France, pour travailler à la Chrysopœe (art de faire de l'or). » (Agrippa, Heinrich Cornelius, *La Philosophie occulte*, traduction de A. Le Vasseur [d'après Brunet et Quérard], précédé d'une *Apologie pour H. C. Agrippa* par Mr. G. Naudé, La Haye : R. Chr. Alberts, 1727, 2 vols., ici t. 1, p. 4 de l'*Apologie* non paginée).

626 Agrippa, Heinrich Cornelius, *De Occulta philosophia libri tres*, Cologne : [Johann Soter], 1533, p. XIX.

> « […] c'est pourquoi les Alchimistes cherchent à tirer, ou separer cet esprit de l'or, & dès qu'ils peuvent l'extraire ou separer, & l'apliquer ensuite à toutes sortes de matieres de la même espece, c'est-à-dire à des metaux, ils en font aussi-tôt de l'or, & de l'argent : Et nous le sçavons faire, & l'avons vû quelques fois pratiquer ; mais nous n'avons pû faire plus d'or, qu'autant qu'étoit le poids de l'or, dont nous avons extrait l'esprit, parce que cet esprit étant d'une forme étenduë, & non resserré, il ne peut contre sa proportion & mesure rendre parfait un corps imparfait, ce que je ne disconviens point qu'il se puisse faire par un autre artifice[627]. »

Cette indication témoigne d'une pratique qui dépasse le simple intérêt intellectuel. « nous le sçavons faire, & l'avons vû quelques fois pratiquer » doit probablement être compris par : nous le savons faire car nous l'avons quelques fois vu pratiquer, cela atteste probablement d'une pratique alchimique. Mais surtout, Sylvain Matton a montré récemment que l'on pouvait très vraisemblablement considérer comme ayant été rédigé par Agrippa un traité d'alchimie souvent attribué à Marsile Ficin, et intitulé *De Arte chimica*[628]. Ce traité contient classiquement une partie théorique (les douze premiers chapitres) et une partie pratique (les huit chapitres restants), l'auteur y mentionne notamment Pythagore, Razi, Senior Zadith ou la *Tourbe des philosophes* mais aucun alchimiste plus proche de lui. Sa rédaction pourrait être datée de *c*. 1514[629]. Cette chronologie permet de comprendre la transition que la pensée d'Agrippa a connu entre le début du siècle et le milieu des années 1520, à l'image de l'évolution plus globale que Charles Nauert a pu mettre en évidence pour rendre compte du passage du *De Occulta philosophia* au *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium*[630]. Le chapitre 90 de ce dernier ouvrage est consacré à l'alchimie, ou plus exactement à une critique en règle de l'alchimie qui, étonnamment, renferme quelques réserves[631] :

> « Je pourrois dire plusieurs choses de cest art, (duquel je ne suis pas trop ennemi,) n'estoit que j'ay faict serment, selon la coustume quand on est receu aux mysteres d'iceluy, de ne les reveler[632]. »

Faut-il prendre au sens littéral cette mention d'un serment ? Nous ne le pensons pas mais c'est le signe d'une transmission humaine du savoir, et de la distinction faite entre un savoir

627 Agrippa, Heinrich Cornelius, *La Philosophie occulte*…, livre I, chap. 14, p. 41.

628 Agrippa, Henry Cornelius, *De Arte chimica (On Alchemy). A critical edition of the Latin Text with a Seventeenth-Century English Translation by Sylvain Matton*, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 2014. La démonstration menant à l'attribution de ce traité à Agrippa se trouve dans l'introduction, p. 5-26.

629 *Idem*, p. 21-22. Sylvain Matton émet l'hypothèse qu'Agrippa ait pu perdre ce document avec d'autres, égarés en 1515 dans le désordre qui a accompagné la prise de Milan par François Ier.

630 Nauert, Charles, *Op. cit.*, chap. 8, p. 183-207.

631 Cette critique n'est pas dénuée d'humour : « Or il seroit trop long de raccompter toutes les folies, vains secrets & enigmes de ce mestier, du lyon verd, du cerf fugitif, de l'aigle volante, du crapaut enflé, de la teste de corbeau, de ce noir qui est plus noir que le noir, du cachet de Mercure, de la boue de folie (je faux, c'est de sagesse) & semblables bourdes sans nombre. » (Agrippa, Heinrich Cornelius, *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*…, p. 466).

632 Agrippa, Heinrich Cornelius, *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*…, p. 465.

traditionnel, sur l'intérêt duquel il est possible de s'interroger, et des pratiques clairement condamnables. Agrippa ne se contente pas d'une dénonciation de ces pratiques mais en donne une vision assez concrète pour son temps :

> « Seulement [les alchimistes] en monstrent quelques essais, assemblent quelque peu d'argent par ceruses, vermillons, antimoines, savons, & autres drogues servans à farder les femmes, paindre, & emplastrer les vieilles, lesquelles l'escriture appelle onguents de paillardises, & par ce moyen dressent la boutique de Geber : dont est venu le commun proverbe, Que tout alchemiste est ou medecin ou savonnier, & enrichit les oreilles des hommes par paroles : mais son intention est de vuider leurs bourses[633]. »

Ce qu'il dénonce ici, c'est le fait de s'abaisser à produire des articles ménagers d'usage courant, et particulièrement des articles de beauté féminine. Le proverbe qualifié de « commun » semble avoir été inventé par Agrippa, du moins nous n'en avons trouvé trace nulle part. Il insiste encore quelques pages plus loin et dénonce la fabrication de produits destinés aux femmes :

> « Ceux cy mesprisans l'ordonnance de Dieu, & la benediction de ses promesses, fuyans le labeur, bastissent des montagnes d'or, comme lon dit, par ouvrages & artifices feminins & puerils[634]. »

Pourtant, il admet que les alchimistes peuvent aussi obtenir des productions utiles, dans une énumération qui nous renvoie à une assez grande diversité de pratiques artisanales :

> « Je ne veux toutesfois nier que de cest exercice ne procedent & prennent origine plusieurs belles experiences : car les azur, les cinabres, mines, ou vermillon, & l'or qui est appelé musical, & autres mixtions de couleurs en sortent, comme aussi la façon du laiton, & toutes meslanges de metaux, & la maniere de souder, assembler, & partir, & de faire les essais d'iceux. L'invention de l'artillerie, & la fonte de telles machines est de l'invention de ceste science. L'art tres excellent de la verrerie en est venu, duquel un certain Theophile a composé un tres beau livre[635]. »

Ainsi, d'une manière très explicite, il associe la pratique de l'alchimie à des professions artisanales dans lesquelles nous pouvons reconnaître les fabricants de couleurs, orfèvres, métallurgistes, fabricants de canons, verriers… C'est peut-être la raison pour laquelle dans sa *Palinodie chimique*, le Sieur Du Gault, considérant les alchimistes comme généralement peu lettrés,

633 *Idem*, p. 462.

634 *Idem*, p. 467. Il y a là de quoi relativiser la position féministe qu'il avait adoptée dans son ouvrage de jeunesse, rédigé en 1509, *De la supériorité des femmes*, il est vrai en l'honneur de Marguerite de Bourgogne qui était peut-être la seule femme à laquelle Agrippa pensait (Agrippa, Heinrich Cornelius, *De nobilitate et praecellentia foemini sexus*. Préface de R. Antonioli. Établissement du texte par Ch. Béné, traduction de Mme O. Sauvage, notes de R. Antonioli, Ch. Béné, M. Reulos, O. Sauvage, sous la direction de R. Antonioli, Genève : Droz, 1990 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance », 243).

635 *Idem*, p. 467-468.

c’est-à-dire dénués d’une culture littéraire classique, prend la précaution de leur expliquer le terme de palinodie[636] sur la base de son étymologie grecque.

636 Du Gault, Antoine de Frégeville, sieur, *Palinodie chimique ou les erreurs de cest art sont non moins plaisamment, que sérieusement refutez par le Sieur du Gault*, Paris : Pierre Sevestre, 1588, f. 4r.

Chapitre 1- L'alchimie des artisans

Le milieu des apothicaires est naturellement propice au développement de pratiques alchimiques, dans la préparation de remèdes nécessitant notamment des distillations, mais également des mixtions minérales. La porosité chez les artisans entre l'usage de techniques alchimiques dans le cadre de leur pratique professionnelle et l'intérêt pour l'alchimie transmutatoire est attestée, notamment par l'alchimiste D. Zecaire [Johannes Cerasius] qui raconte qu'arrivé à Paris au début de l'année 1543 (*n.s.*) il s'est mis à fréquenter le milieu des artisans car c'était là que se trouvaient les 'opérateurs' :

> « Mais apres que j'euz commancé à fréquenter les artisans comme orphevres, fondeurs, vitriers, faiseurs de fourneaux et divers autres, je m'accointis tellement de plusieurs qu'il ne fut pas un moys passé que je n'eusse congnoissance à plus de cent operateurs. Les ungs travailloient aux taintures des metaux par projection, les autres par cimentations, les autres par dissolution, les autres par conjonction de l'essence (comme ils disoient) de l'esmerie, les autres par longues decoctions, les autres travailloient à l'extraction des mercures des metaux, les autres à la fixation d'iceulx[637]. »

Le choix des artisans étudiés a été prioritairement commandé par l'existence de textes imprimés ou manuscrits permettant de les repérer. Le premier étudié, Godefroy Roussel, a été actif à partir de la fin du XVIe siècle. Des recherches dans les archives ont permis d'élargir l'étude au groupe familial et au milieu professionnel fréquenté.

1- Godefroy Roussel (après 1560-1623)

Godefroy Roussel est relativement peu connu, dans la mesure où il est rapidement mentionné par Lynn Thorndike et par Allen Debus, et presque uniquement comme l'auteur des *Secrets découverts des arts tant de pharmatie*[638].

637 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 113.

638 Thorndike, Lynn, *History of Magic and Experimental Science*, New York : the Macmillan Co., 1923-1958, 8 vols., ici t. 7, 1958, p. 166.
Debus, Allen G., *The French Paracelsians. The Chemical Challenge to Medical and Scientifique Tradition in Early Modern France*, Cambridge : Cambridge University Press, 1991, p. 64.
Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613. Rééd. Paris : Rolet Boutonné, 1618.

La page de titre des *Secrets decouverts* porte la formule : *De l'invention de Godefroy Roussel, Maistre Appoticaire à Paris.* On trouve dans les archives la trace de plusieurs maîtres apothicaires et épiciers répondant au nom de Roussel. Un manuscrit conservé à Bruxelles conserve la trace d'un Jacques Roussel, « maistre espicier et bachelier [audict] mestier » à Paris dans une sentence de 1534[639]. Il s'agit très probablement du père de Godefroy I Roussel. Nous savons de ce dernier qu'il a épousé en première noce Marguerite de La Porte qui est décédée en 1556[640]. On trouve quelques traces de l'activité de Godefroy I Roussel. Par exemple en 1545, son nom apparaît dans un contrat destiné à faire enlever régulièrement les ordures de la rue Saint-Jacques où il a sa boutique[641]. Dans une convention datée du 27 décembre 1551 entre deux imprimeurs parisiens, Michel Fezandat et Robert Granjon, destinée à dissoudre l'association qui les avait unis en répartissant les dépenses et les recettes qui restaient à réaliser vis-à-vis de leurs clients, on trouve le nom de Godefroy I Roussel ainsi que le nom de deux imprimeurs lyonnais, Guillaume Rouillé et Jean de Tournes[642]. En 1563, un acte d'achat d'une maison à Paris rue de l'Aiguillerie, destinée au siège de la communauté mixte des apothicaires-épiciers et des épiciers, mentionne la présence de Godefroy I Roussel en tant que garde juré apothicaire également titulaire de la maîtrise d'épicerie[643]. Nous savons également qu'il

639 Voir : Lafleur, Samantha, *Un nouveau regard sur les épiciers-apothicaires parisiens (XIVe-XVIe siècle) : le manuscrit 17.939 de la Bibliothèque Royale de Belgique*, Maîtrise en histoire, spécialisation en histoire médiévale et de la Renaissance, soutenu en 2019 à l'Université d'Ottawa, p. 112. (disponible à cette adresse: https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/38666/1/Lafleur_Samantha_2019_the%CC%80se.pdf) Le manuscrit Bruxelles 17939 est un manuscrit compilé par la communauté des épiciers-apothicaires de Paris vers le milieu du XVIe siècle.

640 Archives nationales : MC/ET/LIV/226/C, en date de 1556 : « Inventaire après décès de Marguerite Delaporte, femme de Godefroy Roussel, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, veuve de Jean Lesaige, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, demeurant rue Saint-Jacques, à l'enseigne de l'Image Notre Dame, dressé à la requête de son époux, et d'Étienne Lesaige, marchand apothicaire, bourgeois de Paris, fils de la défunte, tous deux exécuteurs testamentaires ». Philippe Renouard précise, à propos du même inventaire, que le libraire parisien Jacques Blanchet était redevable de 10 sols envers Godefroy Roussel (Renouard, Philippe, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVIe siècle*, Paris : Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1986, t. 4 : Binet-Blumestock, p. 84). Quelques temps plus tard, Godefroy Roussel et son beau-fils se mettent d'accord sur un partage des biens de Marguerite Delaporte (Archives nationales, Châtelet de Paris, Insinuations Y//102 (19 septembre 1560 - 7 janvier 1562), Notice n° 6080 fol. 191v. : « Godefroy Roussel, marchand apothicaire et bourgeois de Paris et Etienne Le Saige, marchand apothicaire, bourgeois de Paris : accord au sujet de la succession de Marguerite de La Porte, femme de Godefroy Roussel et auparavant veuve de Jean Le Saige, marchand apothicaire et bourgeois de Paris, ladite Marguerite de La Porte et ledit Jean Le Saige, père et mère d'Etienne Le Saige »).

641 « Marché entre Jean Hénault, tailleur de robes, Godefroy Roussel, apothicaire et épicier, et Nicolas Martin, potier d'étain, tous bourgeois de Paris, grand rue Saint-Jacques, 'commissaires commis à faire curer et nettoyer les boues et immundices de lad. grant rue Sainct Jacques, depuis le carreffour Sainct Severin jusques à la porte Sainct Jacques, les rues de la Grand et Petite Bretonnerye, portion de la rue Sainct Estienne des Grectz, portion de la ruelle du Plessys, la rue Sainct Jehan de Latran, ainsi que lesd. rues ont leurs aigoustz en lad. grant rue Sainct Jacques, avec le cloistre Sainct Benoist ...', pour l'année 1545, d'une part, et Jean de Beauvais, fripier, bourgeois de Paris, rue de la Harpe, d'autre part [...] ». (source : Archives nationales, MC/ET/XXXIII/19).

642 Archives nationales, MC/ET/XXXIII/36 : « Convention entre Michel Faisandat, imprimeur de livres, au Mont Saint-Hilaire, et Robert Granjon, imprimeur ». Plus loin : « Plus sera tenu... led. Faisandat acquicter led. Granjon envers ung nommé Godeffroy Roussel, appothicaire, ... grant rue Sainct Jaques, au Mortier d'or, ... de cinquante deux livres tournois... deue par la communaulté d'entre lesd. Granjon et Faisandat et que led. Granjon estoit tenu acquicter par led. partage faict entre eulx. » On ne sait pas très bien ce que Godefroy I Roussel fait dans cette histoire, la somme est importante et nous ne connaissons pas de publication dont il aurait pu être l'auteur.

643 Warolin Christian, « Les Le camus, apothicaires-épiciers à paris du XVe au XVIIe siècle. Nicolas IV le camus, propriétaire rue Saint-Honoré du pavillon des singes, résidence de la famille Pocquelin », *Revue d'histoire de la*

s'est remarié avec une certaine Jeanne Cordelle, avec laquelle il a eu un fils, Nicolas Roussel en 1560[644]. Il était encore vivant en 1572, puisqu'il s'est engagé avec sa femme à verser à sa belle fille Geneviève Pénescher (sa belle-fille et fille de sa femme, née d'un précédent mariage qu'elle avait contracté avec Guillaume Pénescher) pour son mariage des vêtements pour une valeur de 150 livres tournois, et à elle et son futur époux, Noël Caillart, un marchand parisien, la somme de 1000 livres tournois. Cette somme marque une certaine aisance financière de la part de Godefroy I Roussel. Il était mort en 1586, puisque sa femme Jeanne Cordelle est qualifiée de « veuve de Godefroy Roussel » dans un acte daté du 18 avril 1586[645].

Entre temps, Godefroy I Roussel a eu un autre fils, prénommé Godefroy comme son père, que nous pouvons appeler Godefroy II Roussel et qui est notre auteur[646]. C'est probablement lui qui apparaît dans un acte notarié de 1590 en tant que marchand épicier (il n'avait pas encore obtenu le titre de maître) demeurant rue Saint-Jacques et marié à Geneviève Guignard[647]. Un inventaire après décès a été établi, pour lui très probablement, le 8 janvier 1623[648].

Dans son ouvrage, Roussel se positionne résolument comme alchimiste parce qu'il a recourt à la distillation :

> « L'art de distiller vulgairement appellé alchemie laquelle je traicte (Amy lecteur) est une science approuvée par aucuns, & par d'autres des-approuvée. Ceste diversité faict que plusieurs demeurent incertains de la verité d'icelle. Laquelle est fort difficille à cognoistre, (encore qu'il n'y ait rien si vray) : attendu mesme que les docteurs qui en ont escript, la rende [*sic*] confuse par des discours, qui semblent se contrarier, à cause que leur intention est couverte du voille de l'enigme, ou bien se doibt-elle entendre par un sens mistique ou allegoricque, qui a occasionné plusieurs à se laisser emporter à la persuasion ou plustost à l'opinion prejugée que fondee sur raisons naturelles, & se sont tant oubliez que la

pharmacie, 97 (2010), p. 483-492, ici p. 484-485.

644 Archives nationales, Minutes et répertoires du notaire Jean I DESNOTZ, 13 novembre 1602 - 16 juillet 1631 (étude CXII), document coté : MC/ET/CXII/249 daté du 23 décembre 1603 ; on apprend par une attestation qu'un certain Nicolas Roussel âgé de 43 ans à cette date est né par un bon catholique et né en loyal mariage de Godefroy Roussel, marchand maître apothicaire, et de Jeanne Cordelle.

645 Archives nationales, Y//127 (assignations du 8 juillet 1585 au 26 juillet 1586), f. 455 (18 avril 1586) : donation de Jeanne Cordelle veuve de Godefroy Roussel, marchand apothicaire et épicier, à son fils Jacques Penescher (qu'elle a eu avec Guillaume Penescher, lors d'un premier mariage et dont elle est également veuve) d'une rente de 50 écus soleil.

646 Dans un acte daté de 1607 et conservé aux Archives nationales sous la cote MC/ET/CXXII/1559, on peut lire : « Roussel (Godefroy) marchand maître apothicaire épicier bourgeois de Paris, demeurant rue de l'Arbre Sec § Quittance de rachat par Jeanne Cordelle, veuve de Godefroy Roussel, marchand maître apothicaire et épicier bourgeois de Paris demeurant rue des Arcis, et par Godefroy Roussel (père et fils) ». Le premier est le fils, qualifié comme son père de Marchand maître apothicaire épicier bourgeois de Paris. Cela nous permet d'écarter un autre Godefroy Roussel, dont est conservé l'acte de mariage le 12 novembre 1634 avec Françoise Bobeline (source : Archives nationales, MC/ET/XV/87, consultable : https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/IR/FRAN_IR_041439), et qui est qualifié de marchand bonnetier.

647 Archives nationales, Châtelet de Paris, Insinuations, cote Y//132, f. 87v. (1590, notice 2262) : « Godefroy Roussel, marchand épicier, demeurant à Paris rue Saint Jacques, paroisse Saint-Benoit le bien tourné, et Genevièves Guignard, sa femme : donation mutuelle ».

648 Archives nationales, RE/CXII/5 (Archives notariales de l'étude de Jean I Desnotz), inventaire pour Godefroy Roussel le 8 janvier 1623. (Disponible en ligne: https://www.geneanet.org/archives/registres/view/?idcollection=33259&page=401).

> condampner, sans vouloir prendre la peine à rechercher le fondement d'icelle, & qui sont ces principes & causes, pour sçavoir s'ils sont necessaires & profitables à l'usage des hommes[649]. »

De manière classique, il éprouve le besoin de se démarquer de tous les « affronteurs », parmi lesquels il place pêle-mêle les « adultereurs de metaux & faux monnayeur », dont on sait qu'ils se servent de l'alchimie pour leurs crimes, avec les empoisonneurs et sorciers : une accusation peut-être plus facilement plausible contre un apothicaire dont l'activité approche les frontières de la vie et de la mort (conserver l'une pour éviter l'autre) :

> « D'autant qu'il n'y a science ny art tel qu'il soit, qu'il n'ait esté institué, pour aider nature ou estre aidé par elle, pour nous apporter proffict : Si ce n'est les faulx & sophistes, inventee par la malice d'aucuns hommes, qui fermant la porte à leur honneur & à leur conscience, se sont jettez dedans le precipice de toute meschancetez, auquel lieu ils ont trouvez des arts illicittes & dampnables, pervertissant les choses bonnes & utiles aux hommes, qu'il [*sic*] font tourner & changer à leur détriment & dommage. Comme les arts des sorciers, des empoisonneurs, adulterateurs de metaux & faux monnoyeur : La differance donc des bons arts se remarquent en ce qu'iceux ont esté inventez à l'utilité des hommes[650]. »

Guillaume Roussel adopte une position pragmatique, qui le fait aller vers l'alchimie, en l'occurrence la distillation, sans renoncer ni rejeter la pharmacie traditionnelle fondée plus sur le mélange et la mixtion :

> « […] les arts de preparer les medicaments ont estez instituez à deux fins. La premiere est, pour preparer la matiere qui prend son origine de la semence du masle & de la femelle, pour la disposer par icelle nature qui l'a rend plus parfaicte qu'elle n'estoit auparavant. L'autre est afin de corriger augmenter ou diminuer les qualitez des medicaments : Ainsi il y a deux sortes d'arts à la preparation d'iceux, sçavoir l'art de distiller vulgairement appellé alchemie ou spargirie pour le premier, & l'art de pharmacie pour l'autre. L'appoticaire doibt estre ministre des deux, d'autant qu'ils abboutissent en mesme fin, qui est de preparer les medicaments pour conserver la santé & guarir les maladies[651]. »

Ce genre de prise de position modérée n'est pas toujours observé, des débats violents ont lieu, souvent par publications interposées. Didier Kahn s'est fait l'écho de celles qui concernaient directement le débat sur le paracelsisme, mais les aspects techniques de la pharmacie ont aussi donné lieu à de tels débats.

649 *Op. cit.*, p. [1-2] de l'épître non paginée.
650 *Op. cit.*, p. [2-4] de l'épître non paginée.
651 *Op. cit.*, p. [6-7] de l'épître non paginée.

2- Laurent III Catelan, Jacques Fontaine, Jacques Pons et Jacques Pascal : querelles autour de l'alkermès et du lapis-lazuli (1597-1616)

Laurent III Catelan représente la quatrième génération d'apothicaires depuis que sa famille, d'origine juive espagnole, s'est installée à Montpellier dans les premières années du XVIe siècle[652]. Laurent Catelan est devenu Maître apothicaire en 1596, et a pris assez rapidement des fonctions d'enseignant[653]. Mais sa soif de reconnaissance va se heurter rapidement à un début d'opposition de la part de ses confrères réunis dans le collège des apothicaires, puis à une franche hostilité, ce qui provoquera de nombreuses querelles jusqu'à son décès en 1647[654]. Sur le plan pharmaceutique, Laurent Catelan est également engagé dans des querelles avec ses confrères.

En 1609, il fait paraître une *Démonstration des ingrédians de la confection d'Alkermès et discours sur icelle*, qu'il réédite en 1614 sous le titre *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes reformee ... contre les discours faicts par le Sr Jaques Fontaine*[655]. Dans ce texte Laurent Catelan relance le débat concernant le remède nommé alkermès. L'affaire avait été lancée au départ par un professeur de médecine à la Faculté d'Aix-en-Provence, Jacques Fontaine (15..-1621) ainsi qu'un médecin lyonnais, Jacques Pons (1538-1612) qui fut médecin ordinaire du duc d'Alençon avant de devenir conseiller de son frère, le roi Henri IV[656]. Jacques Fontaine est

652 Gay, François, *Une Lignée d'apothicaires montpelliérains aux XVIe et XVIIe siècles : discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de l'Université de Montpellier le 4 Novembre 1895*, Montpellier : Joseph Calas, 1896, p. 12-19.

653 *Op. cit.*, p. 19.

654 Op. cit., p. 27-32.

655 Catelan, Laurent, *Démonstration des ingrédians de la confection d'Alkermès et discours sur icelle par Laurent Catelan,* Montpellier: s.n., 1609. L'édition de 1609 a probablement été peu diffusée. La réaction de Jacques Pascal, par exemple, apparaît dans un ouvrage imprimé en 1616, soit deux ans après la parution de la deuxième édition du texte de Catelan (voir plus loin), quand bien même il ne semble pas se référer à cette deuxième édition mais bien à la première.
Une réédition avec un titre modifié paraît en 1614: *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes reformee ... contre les discours faicts par le Sr Jaques Fontaine*, Lyon : Jaques Mallet, 1614 (avec la même épître dédicatoire, datée de 1609). Mais il existe au moins trois autres éditions de parues en 1614 et mises sous le nom d'imprimeur Jean Beraut (avec un -t). Bien qu'il existe un Jean Beraud (avec un -d) imprimeur à Lyon à la fin du XVIe siècle (Jean Beraud a imprimé à Lyon en 1582 le 19e volume d'Amadis de Gaule), il semble que notre Jean Beraut soit un éditeur fictif, localisé à Leyde dans deux des trois éditions, et à Constanz dans la quatrième édition. Deux des trois éditions au moins (nous n'avons pas pu examiner la troisième) semblent réutiliser des exemplaires du premier tirage (comme l'indique les marques d'imprimerie), la première des deux se contentant de réimprimer une page de garde avec les indications « A Leyden par Jean Beraut », tandis que la seconde modifie le titre pour annoncer l'ajout d'un second texte : « *Discours sur la confection d'alkermes faicte publiquement par L. Catelan M[e] apothycaire à Montpellier. Et le Chasse-verole des petits enfans, par Me Claude Chanuel, D. medecin en Avignon*, A Leyden, par Jean Beraut). Cette édition contient en outre deux pages supplémentaires intercalées entre la page de titre et l'épître à Monsieur de Cadenet, en forme d'adresse de l'imprimeur au lecteur, où l'imprimeur explique qu'il a répondu à la demande que lui ont faite des médecins et pharmaciens de Montpellier de réimprimer le livre. La troisième des éditions mises sous le nom d'imprimeur 'Jean Beraut' localise ce dernier à « Konstanz », en Allemagne (voir le catalogue en ligne de la Wellcome Library : https://wellcomecollection.org/works/v4jtkdmc).

656 La controverse a été abordée par Marie-Élisabeth Boutroue : Boutroue, Marie-Élisabeth, « Les Livres de plantes du vernaculaire au latin au XVIe siècle », dans: Fery-Hue, Françoise et Zinelli, Fabio, *Habiller en latin. La traduction de vernaculaire en latin entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris : Ecole nationale des chartes, 2018, p. 12. halshs-03601147.

impliqué dans la querelle paracelsienne qui se développe à Paris à partir des années 1580, dans laquelle il adopte une position « moyenne », dans la mesure où il considère que le paracelsisme n'apporte pas de véritable nouveauté mais où il est favorable à la préparation spagyrique des médicaments sans s'intéresser outre mesure à l'alchimie transmutatoire[657]. C'est lui aussi qui, dans un ouvrage paru en 1599, a estimé que la recette de l'alkermès, une sorte de tonique utilisé pour les problèmes cardiaques mais aussi pour toutes sortes d'affections et provenant de Mésué, a été corrompue par Jean Falcon (14..-1541?), professeur de médecine, doyen de la faculté de médecine de Montpellier de 1529 jusqu'à sa mort, falsification acceptée ensuite par les professeurs successifs de la faculté de médecine de Montpellier[658]. François Gay ajoute que « Jacques Pons, médecin à Lyon, dans une lettre imprimée, prit la défense de la Faculté et s'attira une réplique de Fontaine »[659]. Nous avons trouvé la trace de cette lettre de Jacques Pons (1538-1612), imprimée en 1599, qui évoque un discours de Fontaine contre les modifications de la recette de l'Alkermès, c'est-à-dire l'ouvrage évoqué par Laurent Catelan[660]. La réplique de Fontaine est un deuxième texte que Fontaine a rédigé sur le même sujet pour riposter aux propos de Pons, toujours dans l'année 1599[661]. Selon Laurent Catelan, la controverse aurait pris un nouvel essor après qu'un apothicaire d'Avignon resté anonyme mais qu'il identifie comme étant Jacques Fontaine aurait fait imprimer un livret sur

---

Sur Jacques Pons, voir le travail de Lucie Mailhot dans le cadre de son mémoire de Master 2 à l'ENSSIB de Lyon : Mailhot, Lucie, *Les débuts de la santé publique à Lyon à travers la littérature médicale de 1570 à 1660*, Lyon, mémoire de master 2 professionnel, ENSSIB, septembre 2013, p. 16, 24 et 28.

657 Voir : Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007, p. 322-323 et 388-389.

658 Gay, François, *Une Lignée d'apothicaires montpelliérains…*, p. 43 ; Boutroue, Élisabeth, *Op. cit.*, p. 12. Cette date de 1599 est attestée par Laurent Catelan (*Op. cit.*, p. 39 : « Mons[ieur] Fontaine […] fait imprimer un petit escrit en l'an 1599 contre la reformation faite par Messieurs de Mompelier, de ceste Confection [une note marginale imprimée indique « c'est le titre de son escrit] ». Nous n'avons pas identifié cet ouvrage, qui ne figure pas dans la liste des œuvres de Jacques Fontaine que Félix Chavernac a dressé dans : Chavernac, Félix, *Deux médecins [Jacques Fontaine et Antoine Mérindol] et un spagyrique [Nicolas Coningo 'le chevalier de Castelmont'] à Aix, en l'an 1600*, Aix : Marius Illy, 1875, p. 15-20. Il est vrai que Fontaine semble avoir publié d'assez nombreuses brochures qui ne sont pas toutes parvenues jusqu'à nous.
Mésué est probablement Masawaih, auteur de *l'Antidotaire Mésué*, mort en 1015 au Caire, qui a repris le nom du médecin Yuhanna ibn Masawaih (777-857) connu sous le nom francisé Jean fils de Mésué (fils d'un premier Masawaih ou Mésué, préparateur en pharmacie devenu médecin et ayant vécu de la fin du VIIIe siècle au début du IXe siècle).
Jean Falcon est l'auteur notamment d'un texte paru en 1519 intitulé *Notabilia supra Guidonem* sur l'oeuvre de Guy de Chauliac.

659 *Op. cit.*, p. 43. François Gay s'appuie peut-être sur la préface de Laurent Catelan (*Op. cit.*) mais il a pu également consulter les ouvrages des deux auteurs.

660 *Lettre à Monsieur Fontaine doct. Médecin en Avignon, touchant la répréhension qu'il faict en un sien discours de la correction faicte par messieurs les Docteurs et Université de Mompelier [sic] en la composition de la célèbre confection Alkermes*, Lyon : Jacques Roussin, 1599 [exemplaire de la BnF coté 8-TE151-37]. L'ouvrage est signé « I.P.D., médecin à Lyon », ce que l'on peut interpréter comme : Jacques Pons Docteur.

661 Cioranesco donne le titre suivant : *Replique à M. Pons, sur la deffence qu'il a faict imprimer de la composition d'Alkermes* (Cioranesco, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris : C. Klincksieck, 1959, n° 10120). La bibliothèque de l'Arsenal à Paris possède un exemplaire de cette édition (Fontaine, Jacques, *Réplique à Monsieur I. Pons,... sur la deffence... de la composition d'Alkermes... contre celle de Mesue,…*, Avignon : Jacques Bramereau, 1599 [exemplaire rassemblé dans un recueil factice sous la cote 8-S-10015 (5)]). Le catalogue informatisé indiquait jusqu'ici par erreur la date de 1597 (la date de 1599 était pourtant très visible sur la première page), ce que nous avons pu faire vérifier et corriger puisque l'ouvrage est une réponse au texte de Pons paru deux ans après.

le même sujet, dans lequel il attaquait Pierre Sanche « M[aître] Apothicaire de ceste ville, decedé depuis long-temps »[662]. Par « Apothicaire de cette ville », il faut comprendre la ville dans laquelle Catelan officie, Montpellier. Pierre Sanche est en effet un apothicaire de Montpellier, décédé en 1595[663]. Catelan ne semble pas comprendre pourquoi Fontaine, si c'est bien l'auteur de l'ouvrage, s'en serait pris à Pierre Sanche. En réalité, Sanche était l'auteur d'un texte favorable à l'alkermès tel qu'il était produit à Montpellier, paru en 1585 et à nouveau en 1595 « reveu et corrigé de nouveau »[664]. Il est d'ailleurs possible que ce soit cette deuxième édition qui ait attiré l'attention de Jacques Fontaine au point de publier la même année deux textes hostiles aux modifications apportées par les médecins de Montpellier à la préparation de l'alkermès, puis un troisième quelques temps après. Dans ce dernier texte, que nous ne connaissons que par la mention qu'en fait Laurent Catelan, Fontaine accuse Jean Falcon d'avoir modifié la recette de Mésué pour des raisons pécuniaires, car il rendait la recette moins onéreuse à préparer, et ses successeurs d'avoir profiter de la situation. En effet, il dénonce la vente par Laurent Catelan et peut-être d'autres apothicaires de Montpellier du remède rendu inefficace aux curistes de retour de « Baleruc » [665].

Laurent Catelan était lié par des liens familiaux avec Jean Falcon[666]. Il avait aussi publiquement à plusieurs reprises fait la démonstration de la préparation modifiée de l'alkermès et avait donc à cœur de défendre la position de la faculté de Montpellier, en dépit du fait qu'il n'est pas médecin lui-même[667]. Cette modification était selon lui légitime, en raison de la nécessité de s'adapter à l'évolution des ingrédients disponibles. Un point particulier de cette querelle porte sur l'usage du lapis-lazuli dans la confection de l'alkermès (ce dernier étant considéré comme une variante de l'électuaire de lapis-lazuli), l'enjeu est lié à la possibilité, discutée, d'utiliser les ingrédients tels que les utilisait de son temps Mésué. Le problème du lapis-lazuli est lié à la

662 Catelan, Laurent, *Op. cit.*, p. 3 de la préface non paginée.

663 Charlot, Colette, « Sanche (Famille) », dans : *Revue d'histoire de la pharmacie*, 93 (2005), p. 455-456, ici p. 455. Voir la version en ligne : http://www.persee.fr/doc/pharm_0035-2349_2005_num_93_347_5878. Catelan écrit en 1609, il ne date pas l'ouvrage qu'il attribue à Fontaine et que nous n'avons pas retrouvé.

664 Sanche, Pierre, *La description, les vertuz et l'usage de la confection d'alkermes*, Montpellier : Jean Gillet, 1595 ; on lit à la fin : « faict à Montpellier ce 20 avril 1585, par Maistre Pierre Sanche. Consul de l'Estat de Pharmacie à Montpellier et Apothivcaire du Roy. Reveu et corrigé de nouveau l'an 1595 ». Il s'agit d'une brochure de petit format (in-12) et de seulement 8 pages (voir : Bonnet, Émile, *Les Débuts de l'imprimerie à* Montpellier, Montpellier : Gustave Firmin et Montane, 1895, p. 37-38). Il existe au moins une autre édition de ce texte, à Nîmes chez Guido Malignan en 1593 (Pettegree, Andrew, Walsby, Malcolm, Wilkinson, Alexandre, *French vernacular books : books published in the french language before 1601*, Leyde/Boston : Brill, 2007, 2 vols., ici t. 2, p. 673, n°47394).

665 Catelan, Laurent, *Op. cit.*, p. 3-4 de la préface non paginée. Il s'agit de Balaruc-les-bains, ville côtière à proximité de Montpellier et disposant de sources thermales réputées depuis l'Antiquité.

666 Jean Falcon était apparenté au grand-père de Laurent Catelan, Laurent Ier Catelan (voir notamment : Gay, François, *Une Lignée d'apothicaires montpelliérains...* p. 14).

667 Catelan, Laurent, *Op. cit.*, p. 4. Marie-Élisabeth Boutroue a fait remarquer la difficulté pour l'apothicaire Laurent Catelan de tenir un discours légitime face au médecin Jacques Fontaine, et son recours à toutes les autorités médicales possibles (Boutroue, Marie-Élisabeth, « Les Livres de plantes du vernaculaire au latin au XVIe siècle »,…, p. 13).

nécessaire présence de véritables paillettes d'or, qui seules sont la garantie que le remède sera potable[668] :

> « Car il m'a esté impossible d'en recouvrer jamais un seul morceau avec des miettes de pur or, qui ait resisté au feu, comme Fallope le disoit : en ayant, à ces fins, recouvré plusieurs pieces d'Alemagne, d'Espagne, & principalement d'Italie, par la diligence du sieur Pierre Morel de Vitri en Champagne & docteur en medecine de ceste Université, lesquelles se sont trouvees toutes marchasitees, vrayement […][669]. D'où je tire conclusion, & hardiment, que la vraye pierre Lazuli, marquetee de pur or, se trouve perdue au monde, aussi bien que le Baume de la Judee, que le Cinnamome vray, & plusieurs choses que les anciens cognoissoient[670]. »

Le lapis-lazuli est une roche métamorphique d'un très grand prix, car on obtenait en la réduisant en poudre l'outremer véritable des artistes peintres. Elle est souvent parsemée de tâches jaunes de pyrite (FeS_2, disulphure de fer, dont une forme particulière est la marcassite) qui pouvait passer pour de l'or. Depuis Pline, on pensait qu'il y avait plusieurs sortes de lapis-lazuli, mais que la seule qui contenait des paillettes d'or se trouvait dans les mines d'or[671]. Il n'était cependant pas difficile de déterminer en la chauffant si c'était ou non de l'or. Confronté à l'information donnée par Fallope, qu'il ne remet pas en cause, Catelan estime que ce qui existait autrefois, le lapis-lazuli avec des paillettes d'or, n'existe plus. Il poursuit son propos en attaquant Fontaine qui espère, selon lui, régler cette difficulté par l'alchimie :

> « Quoy que le sieur Fontaine se soit efforcé (mais pour neant) de faire croire au sieur Jacques Pons, de Lion, qu'un alchimiste luy a fait voir du pur or dans le *Lupis* (*sic*) *lazuli* : si qu'à present il sçait le moyen de l'extraire gentiment : & voicy son dire, *Un alchimiste de grande réputation me l'a fait voir, & Pannocus Berengutus en monstre le moyen en son livre de la Pyrotechnie ; imprimé à Paris, &c*[672]. Auquel je respon qu'il se fait le plus grand tort du monde, de recourir à un alchimiste, pour apprendre à souffler : luy qui devroit (comme professeur du Roy en l'université de medecine à Aix, à l'imitation des sieurs medecins de Paris) combatre vaillamment contre leurs maximes & documents, ausquels il n'y a rien

668 « […] il demeure accordé par tous les anciens & modernes qu'il n'y en a qu'une seule [sorte de lapis-lazuli] qui soit bonne & estimee pour l'usage des medicamens assavoir, celle de l'or [...] » (Catelan, Laurent, *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes reformee ... contre les discours faicts par le Sr Jaques Fontaine*, Lyon : Jaques Mallet, 1614 p. 266).

669 Gabriele Fallopio (Gabriel Fallope) (c. 1523-1562) était un médecin et naturaliste italien auteur de plusieurs ouvrages de médecine et d'anatomie. Voir : Fallopio, Gabriele, *De medicatis aquis atque de fossilibus Tractatus*, Venise : Lodovico Avanzi, 1564, chap. 33, p. 160v.-161 : « Scintillas autem aureas ab aliis dignoscetis : quia si ponitis in ingnem lapidem Lazuli, in quo sint scintillas aureae, & mox sinatis ut refrigezretur, videbitis scintillas illas reddidas pulchriores & magis ardentes, quod non sit in aliis ». Ainsi selon Fallope, l'épreuve du feu permet de magnifier les petites « estoilettes d'or » (le mot est de Catelan).

670 Catelan, Laurent, *Discours et demonstration des ingrediens ...*, p. 268-269.

671 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle XXXIII : nature des métaux*, traduction Hubert Zehnacker, Paris : Les Belles Lettres, 1999 (« Classiques en poche »), paragraphes 56-57, p. 115-119. Il n'y a jamais d'or dans le lapis-lazuli (sauf éventuellement à des niveaux infinitésimaux dans la pyrite, indétectable à l'époque), qu'on ne trouve d'ailleurs pas dans des mines d'or.

672 Il s'agit de : Biringuccio, Vannoccio, *La Pyrotechnie, ou L'Art du feu*, traduit par Jaques Vincent, Paris : Claude Fremy, 1572.

> d'asseuré : car ils ne se promettent pas de tirer de l'or de ceste pierre seulement, mais aussi de toutes autres choses du monde, tant a gagné la folie sur leur cerveau. Mais non, monsieur : quoy qu'on die esprouvez-le tant qu'il vous plaira : comme Fallope l'a enseigné, je l'ay desja dit. De nostre pierre azuree vous n'en tirerez jamais de l'or, si ce n'est en la vendant aux peintres & apothicaires, pour d'argent monnoyé, qui est une transmutation plus certaine que celle des spagyriques, desquels les conceptions ne produisent que du vent[673]. »

Ce passage nous montre que Fontaine a une position plus complexe à l'égard de l'alchimie que nous pouvions le penser : il lit la *Pyrotechnie* de Biringuccio, ouvrage de métallurgie dans lequel il y a à première vue peu à glaner pour un médecin, et il prête foi à un alchimiste, au point de se faire traiter d'apprenti souffleur par Catelan. Ce dernier est résolument hostile à l'alchimie transmutatoire, il estime que vouloir tirer de l'or du lapis-lazuli c'est vouloir opérer une transmutation comme les alchimistes prétendent le faire à partir de nombreuses matières. Il tient à l'égard de Fontaine un discours moralisateur, l'invitant à défendre en quelque sorte le savoir universitaire contre le savoir qui n'a « rien d'asseuré ». Il termine par un conseil, le trésor caché dans le lapis-lazuli, c'est le lapis-lazuli lui-même, et il est vrai que son prix est si élevé qu'il a parfois dépassé le prix de l'or. Notons au passage, que Catelan met dans le même sac alchimistes et « spagyriques », et n'accepte que l'art traditionnel de l'apothicaire dans le cadre de la médecine galéniste.

Jacques Pascal, un apothicaire de Bézier a fait une réponse aux propos de Laurent Catelan, en publiant en 1616, deux ans après la réédition du texte de Catelan, un *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*[674] . Jacques Pascal est désireux de propager le recours aux médicaments obtenus par la chimie, contre les médicaments traditionnellement obtenus par la médecine galéniste. C'est cette position qu'il défend contre Catelan à propos du lapis-lazuli :

> « Revenons donc à l'origine de ladicte piere d'Azur, posant pour fondement à cause des raisons cy-devant dictes, qu'il n'y en a qu'une espece, si l'on n'y veut comprendre les fausses & artificielles. Or ceste pierre se trouve d'ordinaire dans les mines de l'or, d'où vient que plusieurs croyent que ses taches jaunes soient d'or pur, & que par art on les puisse separer. Si que cela estant, pourquoy Me Cathelan, criez vous tant contre Mr Fontaine en ce qu'il dit, que quelque alchymiste luy a monstré le moyen pour le separer ? Car si c'est de l'or, comme vous mesmes le croyez, pourquoy par art ne se pourra il pas separer, n'y ayant rien de si aisé que de separer l'or, quelle admixtion qui ait esté faicte dans iceluy, & mesmes lors qu'il est meslé avec quelque chose qui luy est estrangere ?

673 *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes reformee ... contre les discours faicts par le Sr Jaques Fontaine*, Lyon : Jaques Mallet, 1614 p. 269-270.

674 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616 ; Tholose : D. Bosc, 1616.

> Parquoy il importe de sçavoir & entendre ce qu'on dit, autrement c'est s'exposer pour estre mocqué, ce qui vous est arrivé voulant faire le discoureur, reprenant ledit sieur Fontaine sur ce qu'il dit avoir apprins de tirer l'or de la pierre d'azur de quelque alchymiste, contre lequel vous dictes en la page 203 de vostre livre : *Il se fait le plus grand tort du monde, de recourir à un alchymiste, pour apprendre à souffler, luy qui devroit (comme professeur du Roy en l'Université de medecine à Aix, à l'imitation des sieurs medecins de Paris) combattre vaillamment contre leurs maximes & documens, ausquels il n'y a rien d'asseuré : car ils ne se promettent pas de tirer de l'or deceste pierre seulement, mais aussi de toutes autres choses du monde, tant a gaigné la folie sur leur cerveau, &c*[675]. Je voudrois, Me Cathelan, que le vostre fust mieux timbré qu'il n'est pas, & que vous eussiez cognoissance de cet art, car vous sçauriez qu'au moyen d'iceluy on parfait les choses que la nature que la nature a laissées, & que par son moyen on separe les substances de chasque corps. Que si on separe les substances qui sont propres en iceluy, pourquoy ne pourra-on pas bien separer l'or de ladicte pierre (si tant est qu'il y en ait) comme estranger en icelle n'estant point perissable au feu[676] ? »

L'argumentation de Jacques Pascal est biaisée, car il affirme que Catelan adhère à l'idée qu'il y a des paillettes d'or dans le lapis-lazuli, alors qu'en fait ce dernier a simplement dit qu'il y en avait autrefois, mais qu'il n'en existe plus de son temps. Du reste, Jacques Pascal ne prend pas parti sur ce point, mais préfère assurer que séparer de l'or d'un autre matériau ne présente pas de difficulté. C'est un adepte convaincu de la spagyrie, à laquelle il déclare son amour dans l'épître aux parlementaires de Toulouse qui ouvre son ouvrage[677] :

> « Mais je ne sçay comme en considerant les imperfections de ceste pharmacie, & souspirant apres les moyens d'y pouvoir remedier, l'Espagirie ce bel art de tirer les essences des choses, & les appliquer à nostre guarison, se presentant à moy avec des qualitez, & des vertus merveilleusement esclatantes, me tend la main, & me promet le but de mes desirs. Je ne l'eus pas si tost apperceuë des yeux de l'esprit, que je me sentis ravir le coeur d'amour & d'admiration, & apres luy avoir voué mes meilleures affections, je jure de n'aymer, songer, ny mediter, que la Spagirie, jusques que j'en eusse recueilly le fruict, soubs l'esperance duquel elle m'avoit attiré : ny n'en fut pas si peu heureuse la recherche, que mes travaux ne se vissent en fin recompensez de quelques faveurs, ny ces faveurs si peu estimables, que pour elles je ne doive benir le soin & la despence que j'ay mise à les obtenir : voire mesme la longue servitude, en laquelle j'ay esté long temps retenu pour les pouvoirs meriter[678]. »

675 Il doit se référer à la 1ère édition, car dans la deuxième édition le passage cité se trouve p. 270.

676 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616 ; Tholose : D. Bosc, 1616, p. 244-246. L'examen des deux éditions montre qu'il s'agit du même tirage, à l'exception de la page de titre. C'est le résultat d'un accord préalable entre les deux imprimeurs, comme on peut le voir dans le privilège.

677 Le terme spagyrie a été forgé (à partir du grec) par Paracelse (*Opus paraminum*, rédigé dans les années 1530), et utilisé en français dans les années 1570 (notamment par Joseph Du Chesne et Roch Le Baillif), il désigne l'art de séparer les corps pour les purifier avant de les réunir.

678 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire. Ensemble la demonstration des abus qui se commettent sur les principaux medicamens officinaux de l'apothicaire ordinaire*, Toulouse : D. Bosc, 1616, p. 13-14 de l'épître « À Nosseigneurs de la Cour de Parlement de Tholose » (non paginée).

La spagyrie est présentée ici comme une ascèse dont l'objectif, la capacité à produire des remèdes efficaces, s'il est atteint vient récompenser l'apothicaire méritant ; le vocabulaire utilisé (ravir, aymer, faveur, bénir…) relève du champ religieux et moral. Jacques Pascal revendique le terme d'alchimie comme synonyme de spagyrie :

> « L'alchymie a advantage sur la pharmacie ordinaire. Differe & excelle en ses operations & preparations pardessus icelle. L'une & l'autre sont les agents & ministres principaux de la medecine. Par le moyen de leurs operations les maladies sont combatues & affaillies [*sic*][679]. »

Plus loin dans son *Discours*, il reprend l'équivalence, en même temps que le *topos* classique de la dénonciation des mauvais alchimistes.

> « Voilà pourquoi quiconque n'aura l'intelligence parfaite de toutes ces choses, ne se pourra donner vrayement ce tiltre d'Alchymiste. Mais la presomption est aujourd'hui si grande, que plusieurs medecins ayans apris quelques principes dudict art chymique, sans y avoir autrement travaillé, ont voulu incontinent, pour estre estimés davantage, adjouster quelque chose du leur, ou confirmer, & expliquer ce qu'ils ne sçavent pas[680]. »

Loin de ces débats, un autre apothicaire nommé Gilles de l'Angélique a au contraire choisi de promouvoir un remède de son invention, sur la composition duquel il reste assez mystérieux.

3- Gilles de l'Angélique (c. 1577-après 1622)

Gilles de l'Angélique est un apothicaire breton peu connu, qui semble avoir exercé à Saint-Brieuc. Dans l'ouvrage dédié à Louis XIII qu'il a fait paraître en 1622, *La Vraye pierre philosophale de médecine*, l'auteur se désigne comme le sieur de L'Angélique et se présente comme étant Maître apothicaire, opérateur, oculiste et chirurgien français[681]. Il se propose de faire connaître les vertus médicales d'un remède universel de sa composition qu'il nomme, par jeu de mot sur son patronyme, « confection angélique »[682]. L'ouvrage assez volumineux consiste essentiellement dans

679 *Idem*, p. 1 du sommaire (non paginé).

680 *Idem*, p. 39-40.

681 L'Angélique, Gilles de, *La Vraye pierre philosophale de médecine, heureusement trouvée par le moyen de l'alliance des sept planettes dominatrices, conservatrices et protectrices des corps humains, vérifiée par les... effets miraculeux de la confection angélique…*, Paris : Louys Boulanger, 1622. L'ouvrage est cité par Lenglet Du Fresnoy [Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 2 vols., ici t. 3, p. 90-91] et Hoefer [Hoefer, Ferdinand, Histoire de la chimie, Paris : Firmin Didot, 1869 (2e éd. Revue et augmentée), 2 vols., ici t. 2, p. 323], mais ces auteurs ne donnent pas d'autres renseignements que les références de son unique livre. Ferguson l'ignore.

682 L'Angélique explique qu'il a choisi ce nom pour son remède parce que ce dernier a la vertu de chasser les « maladies rebelles qui offensent le corps de l'homme » [*Op. Cit.*, p. 96], qu'il entre dans sa composition la plante nommée

une longue suite de récits de guérisons, pour lesquelles le Sieur de l'Angélique précise les dates, lieux, noms des patients quand ils sont de quelque importance, et le nom des témoins de moralité pouvant attester de la véracité des guérisons. Il a donc pour principal objet d'assurer la publicité de l'activité professionnelle de son auteur. Un texte introductif explique les vertus de la confection angélique et la posologie à respecter. Gilles de l'Angélique n'a pas laissé beaucoup de traces, et nous savons seulement ce qu'il nous dit de lui-même dans son livre. Notons cependant qu'il ne semble pas avoir utilisé de pseudonyme, car on trouve dans le *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale* la mention d'un portrait « en buste, de 3/4 à droite, dans une bordure ovale, gravé au burin anonyme » de Gilles de l'Angélique, médecin[683]. Cette mention professionnelle ne nous permet pas d'être totalement certain qu'il s'agit bien de notre auteur et non pas d'un membre de sa famille, bien qu'il puisse s'agir d'une simplification des différentes activités dont il se prévalait[684].

Il est probablement né vers 1577[685] et semble avoir exercé le métier d'apothicaire et de chirurgien en Bretagne depuis 1609[686], particulièrement à Saint-Brieuc, car c'est là qu'est localisée une grande partie des expériences qu'il raconte avoir menées. Il se présente comme un autodidacte ayant eu recours aux livres et à la fréquentation de maîtres, et d'ailleurs il ne revendique pas le titre de médecin (qui est sous le contrôle des facultés de médecine)[687]. Il déclare qu'après une longue et laborieuse recherche, Dieu lui a accordé sa grâce en 1614 et lui fit voir ce qui lui restait à parfaire dans sa connaissance[688]. Il se montre très discret sur la composition de son remède, et développe longuement ses vertus et les preuves de son efficacité. C'est évidemment un artifice commercial qui vise à lui conserver une aura mystérieuse. Il justifie pourtant cette position en expliquant que les autres remèdes anciens comme la Thériaque et le Mithridate qui ont été révélés et mis entre les

angélique, et enfin parce que « c'est le nom de l'autheur, qui soubs la faveur du Ciel, l'a inventé & mise en sa perfection » [*Op. Cit.*, p. 97].

683 Duplessis, Georges et Riat, Georges, *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, Paris : Georges Rapilly, 1907, t. 6, n° 25650, p. 42.

684 Voir ci-dessus.

685 *Op. cit*., p. 91 : « Il n'y a pas moins de trente ans que j'ay commencé à voir prattiquer la medecine, chirurgie, & pharmacie, y estant poussé d'une inclination naturelle, comme si j'eusse esté nay à ceste fin[...] ». Trente ans avant la parution de l'ouvrage en 1622 cela donne 1592 comme date où Gilles de l'Angélique a commencé à voir pratiquer la médecine et la pharmacie. Il ne devait pas avoir moins de 15 ans pour assister à l'exercice de ces professions, cela nous donne une date de naissance approximativement située en 1577.

686 *Op. cit*, p. 93 : « […] ayant eu accès en la province de Bretaigne, où j'ai fait ma residence depuis douze ans [...] ». Voir aussi l'attestation des notables de Saint-Brieuc [*Op. Cit.*, p. 391-400].

687 *Op. cit.*, p. 91 : « Il n'y a pas moins de trente ans que j'ay commencé à voir prattiquer la medecine, chirurgie, & pharmacie, y estant poussé d'une inclination naturelle, comme si j'eusse esté nay à ceste fin, & le desir d'y parvenir m'empescha le cours de mes autres estudes, joignant & embrassant plustost la prattique [p. 92] que la science & théorique, je m'estudiay de moy mesme en la cognoissance, election, preparation, & mixtion des medicamens, & de là non content, je voulus prattiquer la chirurgie, & les operation, tant sous la faveur des bons maistres que par la lecture des livres, ou j'ay tousjours esté curieux d'apprendre tant de ceux qui escrit que de ceux qui ont prattiqué [...] ».

688 *Op. cit.*, p. 94.

mains de préparateurs incompétents se sont vus dévoyés, transformés au point de perdre toute leur efficacité. Il ne veut naturellement pas que cela se produise avec sa confection angélique :

> « C'est pourquoy ne voulant soumettre à mesme hazard la confection angélique, voulant qu'elle soit autant incorruptible en sa perfection, comme elle l'est en sa vertu, couleur, odeur, & consistance, n'y ayant espace de cent ans qui la puisse gaster, alterer, empirer, ou corrompre, je me contenteray d'en exposer les vertus au public, non pour allecher les personnes par une vaine ostentation de ses proprietez à s'en servir à tous moments, mais à fin que ceux qui ayant employé les forces des medicaments ordinaires, pour exterminer le mal, n'auront le soulagement desiré, sçachent que celuy seul est propre pour renforcer la bataille, & venir au secours des autres, & deffaire en peu de temps la maladie[689]. »

Dans sa volonté de se singulariser, et de toute évidence de monopoliser une clientèle, il prend ses distances avec ses concurrents quelle que soit leur obédience, médecins officiels (ce qu'il n'est pas), alchimistes ou simples empiriques :

> « Que dira-on aujourd'hui de tant de siecles qui se sont passez sans avoir sceu trouver un remede asseuré contre les maladies extresmes, veu qu'il y a tant de doctes personnages qui ont employé leur temps, leur bien & leur vie à rechercher les secrets de la nature pour parvenir à ce point sous la conduite de l'escolle de medecine, combien de braves philosophes, alkymistes, & empirics ont ils employé leur temps & leur moyens, à rechercher ce secret sous le nom de pierre philosophale : & enfin ont tout passé par les soufflets, bien que quelques uns se sont vantez d'avoir rendu l'or liquide & potable, auquel ils ont attribué des vertus admirables, & supernaturelles, comme ils ont fait en tous ces elixirs de vie : mais cela ne s'est jamais veu certain, car si on y a veu de l'effect par accident, & s'il faut dire par hazard en une maladie deplorée, il s'en trouvera dix, auquel il n'auroit de rien servy[690]. »

À travers ces quelques exemples, on voit qu'une grande palette de positions à l'égard de l'alchimie est possible chez les apothicaires, que l'on peut simplifier en trois grands types : ils peuvent refuser en bloc toute opération « alchimique », qu'il s'agisse de distillation ou de la mise en œuvre de matières minérales, ou bien accepter la préparation des médicaments par des moyens alchimiques (qualifiés de spagyriques quand il s'agit de préparer un remède) sans valider l'ensemble de ce que recouvre le terme d'alchimie, en particulier les transmutations, ou encore accepter l'alchimie dans la pleine acception du terme y compris les transmutations. Jean Beguin est un bon exemple de ce troisième type, même si on a souvent tendance à le voir comme un apothicaire « moderne » préfigurant à la fois le chimiste et le pharmacien de la soi-disant Révolution scientifique.

689 *Op. cit.*, p. 12-13.
690 *Op. cit.*, p. 78-80.

4- Jean Beguin (avant 1570-1618?)

Nous ne développerons pas ici les éléments biographiques connus de Jean Beguin, qui ne sont d'ailleurs pas très nombreux[691]. Un texte rédigé entre 1618 et 1626 et conservé dans un manuscrit à Strasbourg nous donne un aperçu intéressant de Beguin, en particulier pour la relation qu'il entretient avec l'alchimie et les alchimistes[692]. La narration est située à la toute fin de la vie de Beguin, dont la mort est même évoquée, donc probablement en 1618 ou juste un peu avant. Ce texte est intitulé « Ouvrage qu'un gentil homme alleman fit faire à feu Mr Beguin... », et il débute ainsi :

> « Ce gentilhomme allant voir tres souvent Mr Beguin, et entendant parler chaque fois des messieurs qui disputoient de la matiere de la pierre, ne disoit autre chose, sinon qu'il ne croyoit pas que ces messieurs la cognussent, et que toutes ces matieres qu'ils nommoient ne l'estoient pas. Comme le mercure, l'antimoine, le vitriol, etc. »

Les indications concernant ce gentilhomme allemand sont imprécises, Beguin aurait pu faire sa connaissance alors qu'il était lui-même en Europe centrale avant de venir s'installer à Paris (peu avant 1605). Il y a une autre possibilité que nous donnons à titre d'hypothèse. Thomas Stewart Patterson a évoqué, dans l'article qu'il a consacré à Jean Beguin, un jeune étudiant en médecine originaire de Silésie nommé Jeremias Barth[693]. Ce jeune homme aurait adhéré à la spagyrie sous l'influence de Joseph Du Chesne et de Nicolas de Bonne, pharmacien installé à Sédan, avant de venir à Paris suivre l'enseignement de Beguin et apprendre à fabriquer des remèdes chimiques[694]. C'est lui qui a poussé Beguin a écrire un petit livre à partir des cours qu'il dispensait, paru pour la première fois en 1610 à Paris dans une édition non commerciale sous le titre *Tyrocinium chymicum e naturae fonte et man[u]ali experientia depromptum autore eo, qui se suaque Deo ter Opt. Max libat devovetque*. Cette édition devait rester confidentielle, au seul usage des étudiants, mais elle a été rééditée et diffusée illégalement en 1611 par un imprimeur de Cologne nommé Anton Boëtzer. Bien qu'elle ne comporte pas de nom d'auteur, comme l'édition de 1610, il semble que le texte était

691 Pour une première approche : Joly, Bernard, « Béguin, Jean », dans : Foisneau, Luc, éd., *Dictionnaire des philosophes français du XVIIe siècle*, Paris : Garnier, 2015, ainsi que l'article déjà ancien de Patterson : Patterson, Thomas Stewart, « Jean Beguin and his *Tyrocinium chymicum* », *Annals of Science*, 2 (1937), p. 243-298, et l'article de Didier Kahn : Kahn, Didier, « The First Private and Public Courses of Chymistry in Paris (and Italy) from Jean Beguin to William Davisson », *Ambix*, 68 (2021), p. 247-272, ici p. 249-254.

692 Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, ms. 429, p. 511-515. Sur la datation du manuscrit, voir plus avant dans ce chapitre la sous-partie 6 contenant la notice que nous avons consacrée à l'orfèvre Jacques Caillard. Nous avons transcrit ce texte en Annexe, deuxième partie, texte 13.

693 Patterson, Thomas Stewart, *Op. cit.*, p. 247.

694 Beguin évoque ce pharmacien du Duc de Bouillon, installé au château de Sédan. Il en dit le plus grand bien dans ses *Elemens de chymie* (Beguin, Jean, *Elemens de chymie*, Paris : Mathieu le Maistre, 1520, p. 22). Il est possible que Beguin l'ait connu personnellement puisqu'il parle du « Sieur Bonne excellent pharmacien », et que ce soit ce dernier qui ait conseillé à Barth de se rendre auprès de Beguin.

à l'époque identifié comme étant de la main de Beguin[695]. C'est ce qui pousse ce dernier à faire paraître une édition plus satisfaisante et plus complète[696]. Jeremias Barth est originaire de Silésie d'après Patterson, la Silésie est à l'époque une possession des Habsbourgs et peut être considérée comme une terre allemande, ce qu'elle a d'ailleurs été entre 1870 et 1945. On sait par ailleurs que Jeremias Barth est l'éditeur de la version du *Tyrocinium chymicum* parue en 1618 chez Johann Eichhorn probablement à Franckfort-sur-l'Oder[697].

L'auteur du texte manuscrit décrit des discussions que Beguin a avec d'autres alchimistes au sujet de la pierre philosophale. Le gentilhomme allemand, désireux de montrer à Beguin qu'il se trompe, profite de son départ prochain pour un séjour en Angleterre (pour lequel Beguin l'avait aidé à obtenir des lettres de faveur pour la cour d'Angleterre) pour lui proposer une expérience à réaliser, en compagnie de la personne qui a raconté l'histoire à l'auteur de ce texte, durant les trois mois de son absence. Beguin et l'autre personne s'exécutent, et commencent à calciner du tartre, puis à l'exposer en direction du sud pour que l'humidité de l'air le dissolve[698]. Ensuite, suivant les recommandations, ils le distillent pour obtenir une eau insipide qu'ils mettent dans un grand ballon de verre, fermé hermétiquement et chauffé très doucement (à feu de lampe), de manière à ce que l'on voie s'élever « quelque nuage » (dans le ballon), et au bout d'un mois apparaissent quelques « congelations » en forme d'aiguilles. À ce moment, ils prennent le ballon et le placent dans une cave pour que les « congelations » se dissolvent, ce qui se fait en deux ou trois jours. À nouveau, ils remettent le ballon sur le feu, et les « congelations » réapparaissent plus rapidement, ils remettent le ballon dans la cave, et ainsi de suite jusqu'au retour du gentilhomme allemand. À ce moment ce dernier fait ouvrir le ballon, et séparer les « congelations » de l'eau, puis il les fait dessécher doucement et enfin il les fait fondre dans un creuset, dans lequel il jette un écu d'or qui est immédiatement absorbé et réduit en sel. Le gentilhomme explique à Beguin (l'ami de l'auteur du texte est resté aux champs) « que ce sel est ce de quoy l'or estoit fait », et que donc on ne pouvait pas plus le réduire qu'il n'était déjà. Il achève enfin de lui expliquer toute la procédure de l'œuvre. Mais Beguin décède subitement « attaqué d'un flux de sang » (probablement une rupture d'anévrisme) sans avoir le temps de réaliser la totalité de l'œuvre ni même d'en communiquer la méthode à l'ami de l'auteur.

695 Patterson, Thomas Stewart, *op. cit.*, p. 249.

696 Beguin, Jean, *Tyrocinium chymicum recognitum et auctum*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1612. Beguin en assure lui-même la traduction en français dans une édition parue trois ans plus tard (Paris : Mathieu Le Maistre, 1615).

697 Cette édition « allemande » quoiqu'en latin a connu plusieurs rééditions, notamment à Wittenberg en 1627 (Durand, M. H., « Entre Paracelse et Lemery : la chimie française au début du XVIIe siècle », dans : *Sciences de la Renaissance*. VIIIe congrès international de Tours, Paris : Vrin, 1975 [« De Pétrarque à Descartes », 27] p. 261-271, ici p. 269) et 1634, à Genève en 1659 (chez Blasius le Melais).

698 Le tartre est du carbonate de calcium, mais il est souvent accompagné d'impuretés, notamment des oxydes métalliques.

L'intérêt de ce texte est de nous permettre de mieux cerner l'imbrication des démarches. Entre préparation de remèdes chimiques et transmutation il n'y a pas de solution de continuité, c'est une question de degrés dans l'application d'une conception globale de la matière. On savait d'ailleurs par son ouvrage que Beguin considérait comme des autorités Hermès, Raimond Lulle, Avicenne, le texte intitulé Clangor Buccinae, et la Turba philosophorum.

Une autre profession a assez naturellement eu recours aux techniques alchimiques, l'orfèvrerie ; les orfèvres, parce qu'ils travaillaient les métaux, devaient maîtriser l'art de les affiner, de les fondre, de les essayer pour en vérifier l'aloi. Cela supposait donc la maîtrise de techniques, qui semblent souvent avoir été accompagnées d'une connaissance théorique qui pouvait permettre d'envisager des opérations allant plus loin sur les métaux, en particulier des transmutations[699].

Tara Nummedal a décrit la vie et les activités d'un de ces orfèvres, Franz Isaac Brun, actif entre 1559 et 1596, principalement à Strasbourg et en Basse-Saxe[700]. Brun est connu pour ses gravures sur cuivre, mais son activité d'orfèvre est allée bien au-delà. Il a été amené à évoquer sa vie dans le témoignage qu'il a dû faire lors du procès pour fraude et meurtre de Philipp Sömmering en 1574-1575. Travaillant depuis sa jeunesse auprès d'un orfèvre à Strasbourg, il a appris des techniques alchimiques, et particulièrement une qui permettait d'obtenir une teinture philosophique pour transmuter en or (et une autre capable de produire de l'argent). C'est là aussi qu'il s'est mis à étudier la magie naturelle et la cabale. Quittant ensuite Strasbourg, il est parti travailler dans le domaine de l'essai des minerais pour un orfèvre de Stolberg (actuelle Rhénanie-du-Nord-Westphalie), puis pour le compte du prince de Anhalt qui faisait exploiter de nouvelles mines, jusqu'à ce qu'il arrive à la cour du Duc de Braunschweig-Wolfenbüttel, où il a repris ses expérimentations alchimiques sans, prétend-il à son procès, participer aux activités de l'alchimiste Philipp Sömmering qui s'y trouve déjà. Après le procès et l'année supplémentaire qu'il a passé en prison, il est retourné à la cour du duc, où il semble avoir poursuivi une carrière moins dangereuse d'orfèvre. De ce type de vie assez aventureuse mélangeant orfèvrerie et alchimie transmutatoire nous avons un autre exemple, malheureusement moins documenté, en la personne d'un alchimiste d'origine normande, Jacques Tesson.

699 Biagini, Cédric et Carnino, Guillaume, « Introduction », dans : Conner, Clifford D., *Histoire populaire des sciences*, trad. française de Alexandre Freiszmuth, Montreuil : L'échappée, 2011 [éd. originale : *A People's History of Science : Miners, Midwives, and 'Low Mechanicks'*, New York : Nation Books, 2005], p. 7 : « Loin d'avoir été des travailleurs stupides et routiniers, les artisans de toutes les époques se sont toujours préoccupés de théoriser leur expérience, et les scientifiques n'ont pu rationaliser le monde sans s'abreuver à leur source, sans piller les connaissances accumulées pendant plusieurs millénaires ».

700 Nous tirons les informations concernant Brun de son article : Nummedal, Tara, « The Alchemist in his laboratory », dans : Feuerstein-Herz, Petra und Laube, Stefan, éds., *Goldenes Wissen, Die Alchemie – Substanzen, Synthesen, Symbolik*, Wiesbaden : Harrassowitz, 2016, p. 121-128, particulièrement p. 121-123.

5- Jacques Tesson (15..-après 1581 ?)

Jacques Tesson est un orfèvre de Honfleur auteur de textes alchimiques restés inédits jusque dans la deuxième moitié du XXe siècle bien que présents dans un nombre non négligeable de manuscrits, textes dans lesquels il expose sa pratique sous une forme symbolique et en grande partie dialoguée[701].

Son nom a été popularisé en France sous la forme « Jacques Le Tesson » par Bernard Husson, qui a édité en 1978 *L'œuvre du lion verd*[702]. L'analyse des principaux manuscrits montre que le plus ancien porte le nom Jacques Tesson, et que par la suite les manuscrits comportent l'un ou l'autre nom[703]. Certains manuscrits du XVIIIe siècle mentionnent Jacques Tesson (ou la variante Taisson)[704] ; d'autres du XVIIe ou du XVIIIe siècle Jacques Le Tesson[705]. Nous avons choisi d'utiliser la graphie sans « Le », qui est celle du manuscrit du XVIe siècle, et aussi du manuscrit anglais copié en 1725 mais conservant la date de 1581. Ce choix est renforcé par la mention de la déclaration faite par Tesson en arrivant à Genève (voir ci-dessous).

Les manuscrits conservant des textes de Tesson précisent tous qu'il est orfèvre à Honfleur. Nous avons effectué de nombreuses recherches pour essayer de l'identifier, mais les destructions de

701 Une partie des éléments de la vie de Tesson a été présentée, accompagnée par une analyse de son œuvre, dans le cadre de la Journée des Jeunes Chercheurs « Artisan et artisanat » organisée à la MSH Val de Loire le 8 novembre 2019.

702 Jacques Le Tesson, *L'œuvre du lion verd*. Texte collationné et établi par Bernard Husson, Paris : Librairie de Médicis, 1978.

703 Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 19069 : f. 35v.-38v. : *L'efigie de la pierre* par maistre Jacque Tesson de Honfleur [XVIe siècle] (L. Auvray, H. Omont, *Catalogue général des manuscrits français (Ancien Saint-Germain français)*, Paris : Ernest Leroux, 1900, t. III, p. 206).

704 - Avignon, Bibliothèque municipale, ms. 4865 : *Le lion verd ou la grande et tres excellente œuvre des sages* par Jacques Tesson (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements* t. 49 Avignon. Supplément, Paris : Bibliothèque nationale, 1951, p. 246).
- Londres, Wellcome Historical Medical Library, ms. 4770, *Le livre de Jacques Taisson orphèvre contenant le Secret du Grand Œuvre. Composé à Marseille l'année gblxxxi. 1581* [*c.* 1725] (Moorat, S. A. J., *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the Wellcome Historical Medical Library*. t. II : *Mss. written after 1650*, Londres : The Wellcome Institute of the History of Medicine, 1973, p. 1037. Manuscrit auquel on peut joindre celui évoqué par Charles Bréard en 1912 qui semble lui être identique et est également du XVIIIe siècle (voir plus avant).
- Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 12335, f. 331-34 : *Pratique de Jacque Tesson* (Henri Omont, C. Couderc, *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale. Ancien supplément français*, Paris : Ernest Leroux, 1896, t. 2, p. 502).
- Paris, Bibliothèque du Museum d'histoire naturelle, ms. 360, Bons traittés [...], p. 357-454 : *L'œuvre du lion verd, de Jacques Tesson, orfevre de Honfleur*, [copié de la main de Jean Vauquelin des Yveteaux (1651-1716)] (*Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris*, Paris : Plon, 1914, t. 10, 2, p. 77-78).

705 - Lyon, Bibliothèque municipale, ms. 971, *Le grand et excellent œuvre des sages, par Jacques le Tesson, contenant trois traités ou dialogues. Dialogues du lion vert, du grand Thériaque et du régime*, XVIIe siècle (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements, Paris : Plon, 1900, t. 30, 1, p. 265).
- Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 14943, Œuvre du lyon vert, de Jacques le Tesson, en dialogue, XVIIe siècle, papier, 291 pages, 160 x 95 mm, reliure veau marbré (supplément français 2514).
- Washington, Library of Congress, ms. 58, p. 173-313 : *Œuvre du Lyon verd, ou Dialogue sur la tres grande et excelente Œuvre des sages, par Jacque Le Tesson. Premier traté* [*sic*] ; p. 315-370 : Deuxime [*sic*] dialogue sur la conduite des philosophes ou le grand cheriacque des philosophes, par Jacque Le Tesson. 2e Traite (Wilson, William Jerome, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in the United States and Canada*, Bruxelles : Secrétariat administratif de l'U.A.I., 1939, p. 515 et 518).

la Seconde guerre mondiale (du 6 juin au 25 août 1944) ont fait disparaître une grande partie des archives[706]. Le nom Tesson est relativement courant en Normandie, on le trouve porté par des familles nobles de Normandie, notamment par des seigneurs de la Guérinière et de Célant, mais aucun individu ne semble correspondre au profil de notre orfèvre, et d'ailleurs il semble peu vraisemblable qu'un membre de la noblesse ait risqué de déroger en embrassant une carrière d'artisan quand bien même les orfèvres font partie de l'élite artisanale[707]. On trouve une famille Tesson à Honfleur mais sans possibilité d'identifier précisément notre homme[708]. On peut supposer que les pièces d'orfèvrerie qu'il a pu réaliser ont porté un poinçon de maître marqué d'une tour couronnée (c'est le symbole représentant Honfleur) ainsi que les initiales J T comme c'était la règle, mais nous n'avons pas pu identifier de pièce d'orfèvrerie portant cette marque, il faut dire que seules les pièces exceptionnelles de son époque ont traversé les âges sans être fondues[709].

Du côté des antiquaires de l'alchimie, ni Nazari ni Lenglet du Fresnoy ne le mentionnent[710]. En revanche Pierre Borel écrit : « Jean Tesson, de la conduite des philosophes, ou le grand Thearique [*sic*] d'iceux, Ms. ex Musæo D. la Nouii, alium præterea librum composuit[711] ».

Nous avons découvert son nom, il y a une vingtaine d'années, dans la liste du *Livre des habitants de Genève*, avec la mention : « Jacques Taisson, orfevre de Honnefleur en Normandie, le 13 de juing dud. An [1549][712]. » Cela peut laisser penser qu'il s'est converti au protestantisme. La

706 Les registres paroissiaux de Honfleur ne débutent qu'avec l'année 1613.

707 Nous avons notamment effectué des recherches via les *Dossiers bleus* (n° 629 : notice 16745 [Tesson]), Cabinet d'Hozier (n° 317 : notice 8795 [Tesson]), Nouveau d'Hozier (n° 312, notice n° 7247 [Tesson]), Carrés d'Hozier 594, Pièces originales (n° 2812, f. 82 à 90).

708 Bréard, Charles, « Un Normand alchimiste au XVIe siècle », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 79 (1912), p. 29-33, ici p. 30, note 1 : « Au XVIIe siècle, on trouve des Taisson tenant deux places de terre avec maisons situées à Saint-Léonard de Honfleur ».

709 Nous avons vérifié dans les ouvrages suivants : Arminjon, Catherine, Erlande-Brandburg, Alain, dir., *Les orfèvres français sous l'Ancien Régime.* Actes du colloque: Nantes, 13 et 14 octobre 1989, Nantes : A.D.I.G., 1994 ; Bimbenet-Privat, Michèle, *Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)*, Paris : Commission des Travaux historiques de la ville de Paris, 1992 ; Cassan, Claude Gérard, *Les Orfèvres de Normandie du XVIe au XIXe siècle et leurs poinçons. Répertoire biographique*, Paris : Claude Cassan, en vente chez F. de Nobele libraire Paris, 1980 ; Molinier, Émile, *Dictionnaire des émailleurs depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Nogent-le Roi : Jacques Laget, 1991 ; Alemany-Dessaint, Véronique, *Orfèvrerie française. Suivi d'une étude sur l'orfèvrerie d'étain par Philippe Boucaud*, Paris : Les éditions de l'Illustration – Baschet & Cie, 1988 ; Tardy, éd., *Les poinçons de garantie internationaux pour l'argent*, Paris : Tardy, 1984 (1ère éd. 1942) ; Frère, Édouard, *Manuel du bibliographe normand, ou dictionnaire biographique et historique*, Rouen : A. Le Brument, 1858-1860, 2 vols.

710 Nazari, Giovanni-Battista, *Della transmutatione metallica sogni tre*, Brescia : Marchetti fratelli, 1572.
Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris: Coustelier, 1742, 3 vols.

711 Il s'agit de Jean-Baptiste de La Noue, un collectionneur de manuscrits alchimiques auprès duquel Borel s'est informé pour rédiger son catalogue (voir : Kahn, Didier, « La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », dans : Ducos, Joëlle, dir., *Les Sciences et le livre. Formes des écrits scientifiques des débuts de l'imprimé à l'époque moderne*, Paris : Hermann, 2017, p. 103-121, ici p. 113 notamment. Borel, Pierre, *Bibliotheca chimica seu catalogus librorum philosophicorum hermeticorum*, Paris : Carol du Mesnil et Thomas Jolly, 1654, p. 217 ; rééd. Heidelberg : Samuel Browne, 1656, p. 206. Il s'agit de Jean-Baptiste de La Noue, un collectionneur de manuscrits alchimiques auprès duquel Borel s'est informé pour rédiger son catalogue (voir : Kahn, Didier, « La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », dans : Ducos, Joëlle, dir., *Les Sciences et le livre. Formes des écrits scientifiques des débuts de l'imprimé à l'époque moderne*, Paris : Hermann, 2017, p. 103-121, ici p. 113 notamment.

712 Geisendorf, Paul-F., éd., *Livre des habitants de Genève. t.1: 1549-1560*, Genève : Droz, 1957 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance »), p. 3.

Normandie a été une terre de conversion assez précoce ; Isabelle Le Touzé a pu remarquer des conversations assez nombreuses dans le Calvados, essentiellement dans les milieux urbains :

> « Caen, en revanche, conserve sa particularité car la Réforme touche toutes les couches sociales. Elle y progresse davantage sur le terreau de la propagande livresque, plus propice au monde des villes et de ses foires [...] ou en raison de la présence d'une industrie textile. Là, la Réforme se fortifie dans le monde des artisans, même ceux qui ne sont pas grandement qualifiés[713]. »

Cela touche particulièrement la profession d'orfèvre comme l'a fait remarquer Michèle Bimbenet-Privat :

> « Il aurait été surprenant de ne pas trouver des orfèvres dans les tenants de la Réforme. Sans être des intellectuels, ils sont malgré tout des fleurons de la classe artisanale et en bonne place dans la classe marchande. Ils ne sont pas confinés à Paris, on l'a vu, et côtoient, dans leurs voyages, des étrangers souvent voués au culte réformé. Et quand bien même ils resteraient à Paris, le milieu étranger qui leur est lié est suffisamment puissant pour les influencer. Outre cette liaison au trafic international, les orfèvres, grâce à leur commerce, connaissent un milieu plus riche qu'eux qui précisément, vers 1560-1565, passe à la Réforme : notables, officiers des cours souveraines, nobles, tous clients des orfèvres[714]. »

Ajoutons à cette mobilité tant géographique que sociale la maîtrise de la lecture qui est propice aux conversions. Le registre des habitants de Genève comporte d'ailleurs plusieurs autres orfèvres, notamment parisiens. Un problème subsiste : les écrits que nous connaissons de Tesson contiennent des formules typiquement catholiques, comme par exemple :

> « […] priés Dieu de bon coeur, et il vous inspirera de son esprit, à la charge de prendre resolution de bien vivre, en gardant sa Sainte Loy, et le moien qu'il faut tenir sans crainte de faillir, vous servant pour mediatrice de la sainte vierge Marie[715] . »

Il est vrai que ces textes semblent éloignés dans l'espace et dans le temps de son passage à Genève : plusieurs manuscrits mentionnent en effet un lieu de rédaction de l'œuvre de Tesson à Marseille, et une date de rédaction l'année 1581[716] ou 1584 pour ce qui concerne un manuscrit acquis peu avant 1912 par Charles Bréard, un historien normand qui a beaucoup travaillé sur

713 Le Touzé, Isabelle, *Suivre Dieu, servir le roi: La noblesse protestante bas-normande de 1520 au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes*, thèse de doctorat soutenue en 2012 sous la direction de Laurent Bourquin à l'Université du Maine, et disponible à l'adresse suivante: https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01174912/document, ici p. 83.

714 Bimbenet-Privat, Michèle, *Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)*, Paris : Commission des Travaux historiques de la ville de Paris, 1992, p. 174-175.

715 Paris, Museum d'histoire naturelle, ms 360, « Dialogue entre l'artiste et la matiere », n° 85, p. 372 (p. 29 de l'édition donnée par Bernard Husson).

716 Londres, Wellcome Historical Medical Library, ms 4770, XVIIIe siècle.

Honfleur[717]). Cette deuxième date n'est pas absolument certaine, car le texte liminaire présenté comme la parole de Tesson indique :

> « En l'an 1581, je nommé Jacob Taisson, orfèvre natif de Honfleur en Normandie, parvins à cette science divine en la ville de Marseille, avec beaucoup de travaux et nécessitez trop longues à réciter ; et étant mu de charité ai pris la plume et papier pour mettre en lumières la clarification de tous les points principaux de l'Œuvre cachée et occultée par les philosophes, lesquels ne se peuvent entendre sinon que Dieu par sa bonté les révèle à qui bon lui semblera. Et moi n'étant pas envieux le puis enseigner sans offense. Bien l'écrirai-je de sorte et manière que les ignorans n'y pourront rien entendre qui sera leur confusion et ruine, et au contraire au soulagement des pauvres enfans de science lesquels prieront Dieu pour moi à cette fin de me faire miséricorde[718]. »

Ce préambule se termine par cette précision :

> « Ce livre fut composé à Marseille en l'an 1584 par moi ci-dessus nommé. Ce fut au temps que la ville étoit en peste dont moururent deux mille cinq cents personnes. »[719]

Les dates posent quelques problèmes, car il faut soit considérer que l'écriture de l'ouvrage a pris trois ans, ce qui paraît excessif, soit qu'il y a eu une erreur de copie.

Dans la liste nominative et chronologique des localités touchées chaque année par la peste, Biraben ne mentionne pas d'épidémie à Marseille pour l'année 1584, mais pour les années 1580-1582 (la précédente épidémie remontait à 1563)[720]. Le nombre important de victimes de cette crise ne rend pas probable l'hypothèse d'un oubli dans la liste de Biraben, mais rend possible l'erreur de date dans le manuscrit, 1584 mis pour 1581. C'est de toute façon une date très éloignée de 1549, année où Tesson arrive à Genève. À cette époque le flux des réfugiés commence à augmenter, la Seigneurie commence juste à enregistrer les nouveaux arrivants dans *Le livre des habitants* pour mieux pouvoir les contrôler[721]. Elle s'assure également des bonnes mœurs et du respect des idées

717 Bréard, Charles, « Un Normand alchimiste au XVIe siècle », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1912 (79), p. 29-33. Il s'agit d'un manuscrit du XVIIIe siècle composé de vingt-trois feuillets in-octavo (Bréard signale qu'il est « couvert d'une fine écriture du XVIIIe siècle »), contenant une copie des « Traictez de Jacob Taisson, orfèvre, de honfleur » et qui commence par un sonnet : « Je suis rien, je suis tout, imparfait et parfait. / Par moi tout est produit, par moi tout est défait. / Premier né, dernier mort, je suis acte et puissance / Qui subsiste partout et dedans et dehors, / Caché et découvert, étant esprit et corps, / Principe de nature et fin de toute essence. »

718 *Idem*,p. 31-32.

719 *Idem*, p. 32. Charles Bréard signale que parmi les textes présents dans le manuscrit se trouve un poème de Tesson : « L'Œuvre comprend 468 vers de huit et dix syllabes ; c'est un morceau qui donne une idée peu favorable du talent poétique de notre alchimiste. Nous nous garderons d'en donner des extraits [!], ne voulant pas diminuer l'éclat d'un nom quie certains adeptes ont prononcé avec respect » (*Idem*, p. 33).

720 Biraben, Jean-Noël, *Les Hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens – tome I : la peste dans l'histoire*, Paris : Mouton, 1975 (« Civilisations et sociétés », 35), p. 384-385.

721 Watt, Isabella M., et Lambert, Thomas A. ; sous la direction de Kingdon, Robert M. ; avec la collaboration de Mcdonald, Wallace, *Registres du Consistoire de Genève*, tome V : 1550-1551, Genève : Droz, 2010, p. XVIII. Nous nous appuyons sur cet ouvrage pour décrire ci-après le rôle du Consistoire.

religieuses réformées par l'intermédiaire d'un conseil créé en 1541 à l'instigation de Calvin, le Consistoire de Genève, qui peut convoquer les personnes suspectées de mal se comporter, et les condamner sur le plan religieux à des peines légères (récitation de prières) pouvant aller jusqu'à l'excommunication, voire à communiquer leur cas au Petit Conseil, organe exécutif qui pouvait condamner au fouet, au bannissement et même à la peine de mort[722].

On trouve dans les registres du Consistoire de Genève, le nom de Jacques Tesson (orthographié Tessen) pour la séance du jeudi 17 avril 1550 :

> « […] Jacques Tessen de Ondefleurs en Normandie, offeyvre, et Ysabeaux Charboniere. Lequel confesse qu'il y a environ ung an qu'il demoure en ceste ville et debouchats[723] lad[e] de Paris et l'a gardés faignant estre marié, se qu'il ne sont, et ne pensoit pas demourer en ceste ville. Advis : qu'il soyent admis par devant Messieurs comme pallards. Lad[e] confesse que avant que estre debouchés, y avoit desja ung an qu'il s'estient cogneu, servoyant ung tresorier à Paris. Luy dits qu'il ne luy fondroyt jamays[724]. »

Tesson est obligé de reconnaître qu'il vit à Genève en compagnie d'une femme qu'il a débauchée de Paris, où il l'a rencontrée alors qu'elle était au service d'un trésorier (probablement un trésorier de France, client de Tesson) et qu'il a feint depuis lors d'être marié avec elle. Cette séance est suivi 4 jours plus tard, le 21 avril 1550 d'une convocation devant le petit Conseil de Genève (organe de justice), ce qui signifie que la « paillardise » reprochée aux amants était considérée comme un crime grave. Les procès-verbaux des séances du Petit-conseil n'ont pas été édités, mais on peut trouver en ligne une numérisation des documents manuscrits, à la date du 21 avril 1550 :

> « Est aussi aoys ladicte Ysabeaulx qui a dict que ledict Jacques s'en est allé, et a confessé qu'elle a paillardé avecque luy. Pourquoy est arresté et luy est faict commandement de vuyder la ville dans trois jours sus la p[ailard?] de fait[725]. »

En effet Jacques Tesson s'est enfui de Genève sans attendre la convocation du Petit-Conseil dont il avait peut-être plus à craindre que sa compagne, qu'il a laissée seule répondre de leur crime. Expulsée de Genève dans les trois jours, l'histoire ne dit pas s'ils se sont retrouvés ensuite, ce n'est pas certain car une certaine déception apparaît dans son témoignage devant le Consistoire quand

722 La peine de mort infligée à Michel Servet en 1553 est un exemple des prérogatives du Petit Conseil de Genève ; Voir l'article de Bergèse, Daniel, « Calvin et Servet : La légende et la réalité ou Calvin et Servet : chronique d'un dérapage ou Calvin et l'"affaire Servet" », dans : *La Revue réformée*, 2009 (60), disponible en ligne : http://larevuereformee.net/articlerr/n250. Curieusement, une partie de la littérature secondaire attribue cette décision au Grand Conseil de Genève (ou Conseil des Deux-Cents).

723 Débaucha.

724 *Registres du Consistoire de Genève…*, p. 77.

725 Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV, cote R.C. 44, 3 février 1549 - 9 mai 1550, f. 367. (consultable en ligne via la base de données Adhémar des Archives d'État de Genève: https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/AEGSearch).

elle rapporte qu'il lui avait assuré qu'« il ne luy fondroyt jamays », c'est-à-dire qu'il ne lui ferait jamais défaut.

On peut se demander quel était le but de Tesson en venant à Genève, avait-il besoin de refaire sa vie et se perdre au milieu de la foule des émigrés à Genève en compagnie de la femme qu'il avait rencontrée, sans l'épouser, à Paris ? Le fait même qu'il se soit installé à Paris est étonnant, il ne devait pas être facile pour un orfèvre de Honfleur d'être accepté par la corporation parisienne, d'autant qu'il n'a pas laissé de trace dans la capitale, signe qu'il n'y a probablement pas brillé. On ne peut pas écarter l'hypothèse qu'il ait émigré pour des motifs religieux, et qu'il soit redevenu catholique ultérieurement. Paris, du fait de la présence du pouvoir monarchique, n'était pas une destination évidente pour un protestant, en revanche on sait qu'une partie des émigrés sont passés par Strasbourg avant de poursuivre, pour certains jusqu'à Genève[726]. Malheureusement, les recherches sur Strasbourg ne nous ont pas permis d'y localiser Jacques Tesson[727]. En l'état des recherches, rien n'indique, en dehors de sa profession, qu'il se soit intéressé à l'alchimie transmutatoire avant de venir à Genève. Il n'est pas évident que l'on en sache plus un jour, et nous n'avons que les textes d'alchimie qu'il a laissé comme sujet d'étude[728].

Un autre orfèvre aurait pu passer à la postérité sans se voir associé à l'alchimie transmutatoire, si une petite expérience qu'il a faite n'avait été rapportée dans un manuscrit conservé aujourd'hui à Strasbourg.

6- Caillard, Jacques (15..-après 1636)

Jacques Caillard est un orfèvre connu comme l'auteur d'un recueil de gravures pour servir de modèles aux orfèvres : *le Livre de toutes sortes de feuilles pour servir à l'art d'orfebvrie, de l'invention de Jacques Caillart marchand-orfebvre*[729]. La page de titre du recueil paru en 1627 porte

726 C'est notamment le cas de l'orfèvre français Étienne Delaune (1518-1583), qui exerça à Paris, avant de partir pour Strasbourg en 1573 (voir notre troisième partie, chapitre 1-2).

727 Reuss, Rodolphe, « Catalogue des François qui sont bourgeois de la ville de Strasbourg, 1553 », *Bulletin historique et littéraire* (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 28 (1879), p. 303-305 ; Reuss, Rodolphe, « Huguenots fugitifs à Strasbourg au XVIe siècle », *Bulletin historique et littéraire* (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 50 (1901), p. 528-531.

728 Voir notre troisième partie, chapitre 2.

729 Caillard, Jacques, *Livre de toutes sortes de feuilles pour servir à l'art d'orfebvrie, de l'invention de Jacques Caillart marchand-orfebvre*, Paris : Isaas Briot, 1627. Voir : Guilmard, Désiré, *Les maitres ornemanistes : dessinateurs, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs : école française, italienne, allemande, et des Pays-Bas (flamande & hollandaise)*, Paris : E. Plon, 1880, p. 44, n° 34 : « Caillard Jacques, marchand orfèvre à Paris, 1627. Une suite de six pièces, intitulée : Livre de tovtes sortes de fevilles pour servir à l'art d'orfèvrerie de l'invention de Jacques Caillard, marchand orfebvre à Paris, et se vendant chez Isaac Briot, graveur en taille douce. 1627. — Ces pièces représentent des Aigrettes de joaillerie formées par des ornements dans le goût des cosses de pois. — Collect. Foulc. Heineken cite une

bien le nom Caillart, orthographié avec un t et non un d. Mais on trouve aux archives nationales des traces du même personnage, Jacques Caillard, qualifié de « marchand orphèvre bourgeois de Paris » signataire en 1636 d'un contrat d'apprentissage pour Pierre Caillard âgé de 15 ans, probablement son fils, chez un orfèvre de ses confrères, nommé François de La Barre[730]. Or, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, figure un texte intitulé : « Ouvrage qu'un gentil homme alleman fit faire à feu Mr Beguin ce grand chimique qui a composé le Tirucinium chimicum. D. prom »[731]. On peut dater assez précisément la rédaction de ce texte, en effet il évoque Monsieur Tronson, secrétaire du cabinet du roi. Étant donné qu'il a quitté cette fonction en 1626, on peut considérer cette date comme un *terminus ante quem* pour la date de rédaction de ce texte. Le *terminus post quem* nous est donné par la mention du décès de Jean Beguin qui a eu lieu vers 1618. Ce texte évoque une expérience réalisée par « Monsieur Caillard (orfevre) » :

> « Monsieur Caillard (orfevre) a tenu 4 ou 5 mois un matras sigillé hermetiquement avec de l'or en feuille dedans (environ demy once, dans un matras de plus de 3 demy septiers) enfouy dans la terre dans son jardin à Montmartre environ 4 pieds profond. l'or se trouva estre monté au haut du matras, et avoit doré tout le matras. L'ayant mis a cuire à feu de lampe, il s'y trouva baucoup d'eau, et ont [*sic*] vit à la suitte plusieurs belles choses ; et ce qui est remarquable, c'est que cet or ne se peut plus fondre quel effort qu'on y fit. Et bien plus, l'ayant projetté sur d'autre or pour le fondre plus aisément, il le calcina entièrement[732]. »

Cet exemple nous montre l'assez grande perméabilité qu'il devait y avoir entre la pratique ordinaire de l'orfèvre, utilisant des techniques par définition alchimique, et la recherche de procédés transmutatoires, qui à la Renaissance se comprennent comme l'application des principes théoriques sur lesquels existe un certain consensus.

Au-delà des milieux artisanaux, on retrouve des pratiques alchimiques parmi les membres des bourgeoisies urbaines, on peut naturellement penser aux médecins qui, à l'instar des apothicaires, peuvent se sentir directement concernés par l'alchimie. Nous en évoquons un certain nombre dans ce travail, et du reste c'est probablement la profession la plus étudiée, notamment grâce aux travaux de Didier Kahn. Nous avons choisi de nous concentrer sur les pratiques « récréatives », sans connotation dévalorisante, qui occupent le temps libre ou qui sont carrément

suite du même genre, gravée en 1629 par Gaspar Isaac, graveur à Paris. C'est sans doute la même que la première : la date seule diffère ».

730 MC/ET/XLI/96 : Minutes de Martin Delacroix, 14 avril 1636.

731 Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, ms. 429, p. 511-515. Voir notre transcription en Annexes, deuxième partie, texte 13. Voir dans ce chapitre, la sous-partie 4 consacrée à Beguin.

732 ms. 429, p. 514.

repoussées après l’interruption de la carrière professionnelle, et qu’on observe particulièrement chez les officiers de justice.

Chapitre 2- Les pratiques alchimiques dans les métiers de robe

Jacques Bouju est essentiellement passé à la postérité comme un poète que François Ier appréciait particulièrement[733]. La réputation de son inclination pour l'alchimie a pourtant laissé quelques traces dans les bibliothèques et les archives.

1- Jacques Bouju (1515-1577)

Jacques Bouju, sieur des Landes, président au parlement de Bretagne s'est vu attribué la rédaction d'une œuvre alchimique, *la Theorique du grand œuvre des philosophes sellon le sieur president Bougeu en Bretaigne,* en réalité apocryphe[734]. Il fut cependant réellement investi dans la pratique de l'alchimie au point, d'après son biographe, d'y sacrifier sa santé et sa vie[735]. Il semble que ce soit surtout après s'être retiré des affaires, à l'âge de 53 ans qu'il put se consacrer à l'alchimie, soit pendant une dizaine d'années jusqu'à son décès. Scévole de Sainte-Marthe lui a fait une place dans ses *Éloges des hommes illustres*, en déplorant cette passion qu'il supposait concomitante de son activité professionnelle :

> « […] il temperoit ses occupations de telle sorte, qu'à ses heures de loisir pour se relascher un peu de la severité de sa charge, tantost il s'adonnoit au doux & divin exercice de la Poësie, tantost il se divertissoit dans la cognoissance agreable des secrets de la nature, & de la philosophie. Jusques la mesme, que penetrant dans les secrets les plus cachez de l'alchymie, il s'appliquoit sérieusement à la science chatoüilleuse, & attirante de faire de l'or. Mais certes il recueillit enfin fort peu de fruict de ces divers exercices ; car comme d'un costé il negligea le soin de recueillir tant de beaux vers qu'il avoit composez, les laissant perir dans la poussiere de son cabinet : d'autre part de toutes ces montagnes d'or que la recherche de la pierre philosophale lui promettoit, & tant de metaux differens qu'il avoit fondus dans ses fourneaux, il n'en remporta rien que de fraisles & de legeres

733 Grudé, François, sieur de La Croix du Maine, *Premier volume de la bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, Paris : Abel L'Angelier, 1584, p. 177. La Croix du Maine ne fait aucune mention de son goût pour l'alchimie.

734 Il s'agit d'un traité du cordelier piémontais Philippe Rouillac, comme l'a montré Didier Kahn, qui figure dans un manuscrit daté de 1583 (voir : Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie, Art, histoire et* mythes. Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 347-427, ici p. 415-417). Sur ce manuscrit, voir : Calvet, Antoine, « Une pratique de l'or potable au XVIe siècle : le *Traité du grand œuvre* de Philippe Rouillac », dans : Matton, Sylvain, éd., *Documents oubliés sur l'alchimie, la kabbale et Guillaume Postel offerts, à l'occasion de son 90e anniversaire, à François Secret par ses élèves et amis*, Genève : Droz, 2001, p. 131-160.

735 Dupré-Lasale estime en effet que sa mort, alors qu'il était âgé de 63 ans, fut précipitée par sa passion. Voir : Dupré-Lasale, Émile, *Notice sur Jacques Bouju, Président au Parlement de Bretagne (1515-1577)*, Paris : Léon Techener, 1883, p. 55.

> fumées, & que le desplaisir d'avoir perdu son temps & son repos dans un vain amusement[736]. »

La déploration de Scévole de Sainte-Marthe, poète éloquent, s'explique par la primauté qu'il donne à la poésie et aux vers composés par Bouju sur ces activités alchimiques qu'il qualifie de « vain amusement ». Il est assez probable que Bouju se soit contenté d'une approche livresque et théorique durant sa carrière professionnelle, et n'ait pu veiller sur ses creusets qu'une fois retiré à Châteauneuf-sur-Sarthe. Quelques années plus tard, Clovis Hesteau de Nuysement se fait l'écho de cette difficulté à accorder la pratique de l'alchimie avec une occupation professionnelle distincte :

> « Croyant avoir assez dignement employé le temps que je desrobe aux negoces œconomiques où je suis attaché […][737]. »

Cette question du temps nécessaire à la pratique de l'alchimie se retrouve fréquemment sous la plume des praticiens dont la profession est à l'écart du champ alchimique. Le juriste Jacques Girard s'inscrit cependant dans un autre registre, celui de la repentance.

2- Jacques Girard (15..- entre 1586 et 1597)

Jacques Girard est un juriste qui a confessé s'être intéressé à l'alchimie transmutatoire, avant d'adopter une position plus mesurée, faisant de l'alchimie un ensemble de techniques pouvant imiter la nature sans l'égaler. Voici la notice que La Croix du Maine lui consacrait en 1584[738] :

> « JAQUES GIRARD, de Tournus en Masconnois, au pays de Bourgongne. Il a traduit de Latin en François, l'Aumosnerie de Jean Loys Vives Espagnol, divisee en deux livres, imprimee à Lyon par Jean Stratius à l'Escu de Basle l'an 1583. Il a traduit d'Italien en François, un opuscule de Claude Celestin, traictant des choses merveilleuses en nature, où il est fait mention des erreurs des sens, des puissances de l'ame, & des influences des Cieux, imprimé à Lyon par Macé Bonhomme l'an 1557.
> Il a traduit de Latin en François, un livre de Roger Bachon, touchant l'admirable

736 Sainte-Marthe, Scévole de, *Éloges des hommes illustres*, trad. Guillaume Colletet, Paris : G. de Sommaville, 1644, p. 259-260 (le texte est paru originellement en latin : *Gallorum doctrina illustrium, qui nostra patrúmque memoria floruerunt, elogia. Recèns aucta & in duos divisa libros quorum alter nunc primùm editur*, Poitiers : Jean Blanchet, 1602, p. 145-146). Ce passage est cité par Didier Kahn, *Op. cit.*, p. 416-417.

737 Nuysement, Clovis Hesteau de, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 202.

738 Grudé, François, sieur de La Croix du Maine, *Premier volume de la bibliothèque du sieur de La Croix du Maine*, Paris : Abel L'Angelier, 1584, p. 185.

> pouvoir de l'art & de la nature, imprimé à Lyon l'an 1558. Il florissoit en sa maison de Boye[739] pres Tournus l'an 1549. & encores l'an 1583. »

Cette date de 1583 est déterminée par la parution d'un livre de Vivès que Girard avait traduit[740]. C'est la date retenue par la BnF comme date possible de décès mais elle paraît peu vraisemblable[741]. En effet, un acte de baptême évoque la femme de Jacques Girard dans ces termes en 1586 : « demoiselle Marie de Montauldry femme de Jacques Girard avocat de Tournus », ce qui prouve qu'à cette date, notre auteur était encore vivant[742]. Il est aussi l'auteur de : *Anchora utriusque Juris, sive tituli totius Cæsarei juris & pontificii per tabulas, juxta litterarum ordinem*, Lyon : Michel Du Bois, 1551 (rééd. Lyon : Macé Bonhomme, 1557), ce qui indique qu'il devait être jurisconsulte[743]. L'information est précisée par un acte notarié de 1597, qui mentionne une pension due à « feu Jacques Girard, avocat »[744]. On sait par ailleurs qu'il était ami avec Charles Fontaine, un poète et traducteur français né en 1514, installé à Lyon, qui vivait encore probablement en 1572, et qui a offert un quatrain en étrenne à l'alchimiste Noël Alibert[745]. Jacques Girard est le traducteur de deux textes parus dans le recueil alchimique que Macé Bonhomme a imprimé à Lyon en 1557, au prix d'un effort de plusieurs années[746]. Le premier de ces textes s'intitule : *De l'admirable pouvoir & puissance de l'art, et de nature, où est traicté de la pierre philosophale* de Roger Bacon, et le second : *Des choses merveilleuses en nature, où est traicté des erreurs des sens, des puissances de l'ame, et des influences des cieux* de Claudius Cœlestinus (c'est-à-dire le père Claude, religieux célestin mort en 1493, parfois appelé Claude Rapine)[747]. Jacques Girard assortit le premier des deux textes d'une postface dans laquelle il justifie sa position à l'égard de l'alchimie[748].

739 Peut-être l'actuelle commune de Boyer à quelques kilomètres au nord de Tournus.

740 Vivès, Juan Luis, *L'Aumônerie de Jean Loys Vives, divisée en deux livres, le premier contient la forme et exhortation de secourir les pauvres, leur ayder et faire aumône en particulier ; le second, comme par le public et généralité on doit survenir à leur nécessité, traduite du latin en faveur des pauvres par M. Jaques Girard*, Lyon : J. Stratius, 1583.

741 https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb13486166k

742 Bénet, A. et Lex, L., *Inventaire sommaire des Archives départementales de Saône-et-Loire antérieures à 1790 –* Archives civiles, série E supplément, ville de Tournus, Macon : Émile Romand, 1896, p. 41.

743 La notice que lui consacre Charles Weiss précise que l'ouvrage est rare et inutile ! (*Biographie universelle, ancienne et moderne…*, Paris : Michaud, t. 17, 1816, p. 443).

744 Martin, Jean et Jeanton, Gabriel, *Répertoire des famille notables de Tournus et sa région*, Macon : Protat frères, 1915, p. 178. La pièce d'archive se trouve dans les minutes du notaire Enjorrand.

745 *Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon*, Lyon : Jean de Tournes, 1546, p. 18 (cité par Marie-Madeleine Fontaine : Fontaine, Marie-Madeleine, « Banalisation de l'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle, et contre-attaque parisienne », dans : Possenti, Antonio et Mastrangelo, Giulia, *Il Rinascimento a Lione*. Atti del Congresso Internazionale (Macerata, 6-11 Maggio 1985), Roma : Edizioni dell' Ateneo, 1988, 2 vols., t. I, p. 261-322, ici p. 278).

746 Voir : Fontaine, Marie-Madeleine, « Banalisation de l'alchimie... », p. 285-289. Ainsi que Emeline Huguet l'a fait remarquer, « […] les différentes dates données dans les pièces liminaires (1549, 1552 et 1555) prouvent que l'éditeur a passé du temps à récupérer les œuvres et qu'il s'est impliqué pour les réunir dans un même volume » (Huguet, Emeline, *Macé Bonhomme, un imprimeur du XVIe siècle*, Mémoire de master, Enssib, Lyon, 2013, p. 45).

747 Ce dernier nom n'est pas accepté par le catalogue de la BnF.

748 Girard, Jacques, « [Épître] à Maistre Charles Fontaine Parisien & poëte François, demeurant à Lyon, son amy », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557, p. 81-93 (rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629, p. 53-62). Cette épître est

Il se positionne dans le camp de ceux qui ne pratiquent pas l'alchimie, bien qu'il précise à propos des transmutations métalliques « j'aye ouy parler d'icelles autresfois ceux, qui cuydent entendre quelque chose »[749]. Il faut comprendre entre les lignes qu'il s'est véritablement intéressé à l'alchimie transmutatoire. C'est ce que confirme Jean Brunet, qui présente Girard comme « son singulier & parfaict amy » dans l'épître qu'il signe en 1552 à la suite du texte de Girard[750]. Brunet évoque le cercle d'amis réunis par l'intérêt pour l'alchimie, auquel il a participé avec Jacques Girard :

> « Mesme selon les enseignemens & escrits de Geber Arabien de Calidis Juif, de Hermes Trismegiste, d'Aristote, de Charles quatriesme Empereur des romains, d'Avicenne, Albert le Grand, Raymond Lulle, Arnold de Ville-Neufve, Richard l'Anglois, Roy dudict païs, Jean de la Roche tranchee, Jean Augustin Panthee, Philippes Ustalde, Jean de la Fontaine de Valenciennes, & le miroit dudit Bachon : joinct plusieurs autres traictez de certains autheurs incogneus, comme les grands & petits Vergiers, ou Jardin des philosophes, c'est à dire leur consistoire au parquet. Lesquels livres sont autresfois tombez entre mes mains, & par le moyen de beaucoup de mes amis[751]. »

Les auteurs cités (réels ou pseudépigraphes) ont tous à voir avec l'alchimie transmutatoire. Jacques Girard prend quelques distances avec le texte de Bacon qu'il vient de traduire, considérant qu'il est fragmentaire et ne donne pas une vision complète de l'alchimie, qu'en outre l'interdiction de l'alchimie, à l'image de celle qu'auraient imposée les empereurs romains, aurait le mérite d'éviter la ruine des alchimistes dont l'esprit est trop faible pour pouvoir 'comprendre nature' et la 'surmonter' de manière à parvenir à leurs fins. Au passage, Girard n'hésite pas à s'écarter également d'Aristote (qui n'aurait parlé des possibilités de l'alchimie que pour se faire admirer de son élève Alexandre)[752]. Les attaques les plus fortes suivent, d'abord par les termes employés, comme celui de « philofolie » ou « alchimisterie » pour désigner cette vaine philosophie qui n'a jamais permis de voir quelqu'un réussir, mais aussi par la dénonciation de son caractère nocif pour la société : non seulement les alchimistes y perdent leur temps et leur argent et « viendront à forger fausse monnoye »[753]. Mais même si la transmutation était possible ce serait une calamité pour la société car la plus grande partie de la population « laisseroit sa propre vacation » c'est-à-dire ses

intégralement reprise en annexe, deuxième partie, texte 2.

749 *Op. cit.*, p. 82.

750 *Op. cit.*, p. 93.

751 Brunet, Jean, « Au lecteur humble salut & amitié », Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale*, traduit en François par Jacques Girard de Tournus, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557 ; rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629, p. 94-95. Le texte de cet épître est repris intégralement en Annexes, deuxième partie, texte 3.

752 Il existe une tradition médiévale pseudépigraphique de textes alchimiques placés sous le nom d'Aristote, en raison d'une lettre qui lui est attribuée et qu'il aurait envoyée à Alexandre dont il était le précepteur, certains manuscrits l'attribuant plutôt à Alexandre. Voir : Thorndike, Lynn, *History of Magic and Experimental Science*, New York : The Macmillan Co. (Columbia University Press), 1923-1958, 8 vols., ici t. 2, p. 253.

753 *Op. cit.*, p. 87-91.

occupations professionnelles, ce qui entraînerait famine et grand désordre[754]. Et Jacques Girard de se targuer ensuite de ne plus passer de temps à discuter d'alchimie pour plutôt philosopher sur « la vraye pierre solide, & eternelle », c'est-à-dire Jésus[755]. Compte tenu de la position critique adoptée à l'égard de l'alchimie, il éprouve le besoin de justifier son travail de traducteur de Bacon. Il explique dès le début de son épître qu'il s'est agi pour lui, outre « d'eviter oysiveté, mere de tout vice », de répondre aux demandes adressées par « d'aucuns personnages de bonne litterature, & d'autorité »[756]. Malgré ses critiques, Jacques Girard ne rejette pas totalement l'alchimie, il explique à la fin de son épître qu'il a trouvé dans l'ouvrage de Bacon « plusieurs points, moult dignes d'estre notez »[757]. Mais surtout, il fixe les limites dans lesquelles il lui semble que l'alchimie peut être pratiquée : « peut bien taindre & pallier quelque metal, mais non point convertir la substance d'iceluy en une autre : comme, faire que le plomb ou estaing soit pur argent »[758]. Cette démarche, au fond, reprend le point de vue des artisans quand ils n'ambitionnent pas de découvrir le moyen de transmuter les métaux, mais simplement de perfectionner les procédés techniques de leur artisanat.

Cette apparente 'sagesse' ne pouvait pas atténuer l'effet de la critique première de l'alchimie sur les tenants de l'alchimie transmutatoire. La réponse arrive par l'intermédiaire d'un recueil paru à Paris en 1561 et intitulé *De la transformation metallique, trois anciens tractez en rithme françois*[759]. Les trois traités qui y figurent sont accompagnés d'une *Defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager*. Marie-Madeleine Fontaine a montré que le recueil et cette Défense étaient le résultat du travail d'éditeur de Robert Duval (et non de Jacques Gohory), ce qui peut se vérifier par la maîtrise des autorités, notamment juridiques, convoquées pour répondre aux arguments de Girard, mais aussi par la volonté d'opposer la logique aux réflexions parfois un peu 'flottantes' de son Épître[760]. Cette réponse s'inscrit aussi dans la compétition éditoriale que commencent à se livrer Paris et Lyon, pour éditer les textes alchimiques les plus importants[761].

Contrairement à Jacques Girard, Alexandre de La Tourrete, juriste lui aussi, semble être resté convaincu tout au long de sa vie de l'intérêt de l'alchimie, au moins pour confectionner un or potable.

754 *Op. cit.*, p. 88.
755 *Op. cit.*, p. 91.
756 *Op. cit.*, p. 81-82.
757 *Op. cit.*, p. 92.
758 *Ibidem*.
759 *De la transformation metallique, trois anciens tractez en rithme françoise. Ascavoir La fontaine des amoureux de science : autheur J. de la Fontaine ; Les remonstrance de Nature à l'alchimiste errant : avec la réponse dudict alchym. par J. de Meung. Ensemble un tracté de son Romant de la rose, concernant ledict art ; Le Sommaire philosophique de N. Flamel ; Avec la defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager*, Paris : Chez Guillaume Guillard, & Amaury Warancore, rue S. Jaques à l'enseigne S. Barbe, 1561.
760 Marie-Madeleine Fontaine : Fontaine, Marie-Madeleine, « Banalisation de l'alchimie à Lyon... », p. 289-295.
761 *Idem*, p. 292 et 295.

3- Alexandre de La Tourrete (c. 1525-après 1582)

Par deux édits de janvier 1552 (*n. s.*), Henri II érige la Chambre des Monnaies en Cour souveraine, et crée un second président pour cette Cour[762]. Il nomme à cet office le 16 septembre 1553 Alexandre de La Tourrete, qui depuis janvier 1550 (*n. s.*) était général des monnaies[763]. Mais Henri II, averti de malversations commises par des officiers des Monnaies, lança, le 6 novembre 1553, une enquête et un procès devant le Grand Conseil[764]. Alexandre de La Tourrete, au nombre des personnes inquiétées, est finalement innocenté quand le Grand Conseil rend son verdict le 20 septembre 1554 après une enquête de 10 mois. Plusieurs grands officiers sont condamnés à mort, comme Louis Vachot (par contumace) le premier président de la Cour, tandis que d'autres sont condamnés aux galères ou au bannissement perpétuel[765]. Quelques années plus tard, suite à une réforme visant à réduire le nombre des offices, l'édit de Roussillon du 2 juillet 1564 supprima son office de second président, bien que dans les faits il resta encore un peu à son poste[766]. Un malheur n'arrivant jamais seul, il semble qu'il ait connu de graves difficultés financières au point que la même année ses créanciers firent saisir l'hôtel du Petit Luxembourg dont il avait commandé la construction à la fin du règne de François Ier. En réalité, ses problèmes semblent remonter au moins à l'année 1560, puisque le 20 mai cette année-là Robert de Harlay, seigneur de Sancy et baron de Montglas, conseiller au Parlement, lui prête une chaîne d'or dont la valeur est estimée à 724 livres tournois, et le 6 juin suivant la somme de 6000 livres. Dans le même temps un auditeur des comptes, Charles Hotman (né après 1524, mort en 1587 ou 1589) un des frères restés catholiques de François Hotman (1524-1590), lui prête 3600 livres. Malgré ces sommes, Alexandre de La Tourrete ne parvient pas à rétablir sa situation, et son hôtel est donc saisi et adjugé le 25 juin 1564 à la veuve

762 Julien Bailhache a retracé l'histoire de la Cour des Monnaies (simple Chambre jusqu'en 1552) dans un article paru de manière fractionnée dans la *Revue numismatique* : Bailhache, Julien, « Chambre et Cour des monnaies (XIVe, XVe et XVIe siècles). Aperçu historique », dans *Revue numismatique*, 4e série, 37 (1934), p. 63-99 et 175-197 ; 4e série, 38 (1935), p. 67-89 ; 4e série, 39 (1936), p. 157-179 et 327-345. Voir spécialement la page 85. Madeleine Dillay parle de l'édit de janvier 1551 par ce qu'elle donne l'année dans l'ancien style [Dillay, Madeleine, « Quelques données bio-bibliographiques sur Claude Fauchet (1530-1602) », *Neuphilologische Mitteilungen*, 33 (1932), p. 35-82, ici p. 69].

763 *Idem*, p. 87. Sur l'activité de La Tourrete comme Général des monnaies, voir : Baudoin-Matuszek, Marie-Noëlle, « Un Tour de France des généraux des monnaies », dans : Barbiche, Bernard, et Bercé, Yves-Marie, éds., *Etudes sur l'Ancienne France offertes en hommage à Michel Antoine*, Genève : Droz, 2003 (« Mémoires et documents de l'École nationale des chartes », 69), p. 25-46.

764 L'affaire est décrite dans : Bailhache, Julien, « Chambre et Cour des monnaies (XIVe, XVe et XVIe siècles). Aperçu historique », …, 4e série, 39 (1936), p. 157-159.

765 Bibliothèque nationale de France, ms. NAF 22249, f. 16r. : « Arrêt du Conseil, du 20 septembre 1554, condamnant à mort, pour concussion, Louis Vachot, premier président en la Cour des monnaies, Philippe de Lauthier, naguère général en ladite Cour, et Jacques Pinatel, notaire et secrétaire du Roi et général en ladite Cour » (copie du XVIIe siècle de l'acte original).

766 Cette réforme, souhaitée par les États généraux d'Orléans (décembre 1560-janvier 1561), fut mise en forme par le Chancelier Michel de L'Hospital et enregistrée par le Parlement de Paris le 13 septembre 1561. Voir : Bailhache, Julien, « Chambre et Cour des monnaies (XIVe, XVe et XVIe siècles). Aperçu historique », …, 4e série, 39 (1936), p. 165-167. Sur la question du maintien de La Tourrete à son poste, voir : Bailhache, Julien, *Op. cit.*, p. 87 et 166-167.

de Robert de Harlay, Jacqueline de Morainvilliers pour la somme de 7500 livres (répartie entre les créanciers). Incarcéré deux ans à la Conciergerie, probablement entre 1562 et 1564, Alexandre de la Tourrete obtient pourtant l'annulation de la vente par « lettres royaux » (c'est-à-dire des actes que la chancellerie rédigeait au nom du roi), et un accord avec Jacqueline de Morainvilliers le 15 novembre 1564. Cette accord prend la forme d'un contrat de bail à réméré (c'est-à-dire avec une clause de rachat) selon lequel elle s'engageait à lui louer son hôtel pour une durée de quatre ans, moyennant un loyer annuel de 652 livres, et à lui garantir la possibilité de racheter cet hôtel en échange du remboursement des 6000 livres, plus 724 livres correspondant à la valeur de la chaîne prêtée (et pour laquelle La Tourrete avait signé un récépissé), du remboursement de Charles Hotman que la vente de l'hôtel n'avait permis d'indemniser qu'à hauteur de 1300 livres tournois, et du paiement de tous les frais occasionnés. Pour convaincre Jacqueline de Morainvilliers, veuve Harlay, Alexandre de la Tourrete avait fait valoir qu'il escomptait des rentrées d'argent, mais il ne put s'acquitter de toute ses obligations, soit au terme des quatre années prévues c'est-à-dire en 1568, soit avant s'il n'a pas été en mesure de s'acquitter du montant exigé annuellement. Cela l'obligea à quitter l'hôtel particulier qu'il avait fait construire, que Jacqueline de Morainvilliers céda dès le 25 octobre 1570 à François de Luxembourg[767]. Il est tentant de rapprocher ces soucis financiers avec la pratique de l'alchimie (La Tourrete semble s'y être adonné à partir de 1545, voir ci-après), même si il semble probable que la construction de cet hôtel particulier au sein d'un domaine de deux hectares a dû se révéler coûteuse. Il est en tout cas peu probable qu'il resta dans son office jusqu'à la nomination d'un nouveau second président le 2 octobre 1568 comme semble le penser Madeleine Dillay[768]. Cette nomination procède, en effet, d'un changement de politique remettant en cause les choix de Michel de l'Hospital en raison de la pénurie du Trésor, changement

767 Les informations concernant les déboires financiers de Alexandre de la Tourrete proviennent du contrat de bail à réméré passé devant maîtres Claude Boreau et Pierre Cayard, notaires au Châtelet (Étude VIII), par Jacqueline de Morainvillier et La Tourrete le 15 novembre 1564. Ce contrat détaillé et précis est restranscrit dans : Hustin, Arthur, *Le Luxembourg : son histoire domaniale, architecturale, décorative et anecdotique*, Paris : Imprimerie du Sénat, 1910-1911, 2 vols., t. 1, p. 145-146 (voir également le commentaire p. 67-68).
Sur le rapport de fraternité entre Charles et François Hotman, voir : Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire & la chronologie des familles nobles de la France.*…, Paris : Antoine Boudet, 1774 (2nde éd.), t.. 7, p. 119-120.

768 Dillay, Madeleine, « Quelques données bio-bibliographiques sur Claude Fauchet (1530-1602) », Neuphilologische Mitteilungen, 33 (1932), p. 35-82, ici p. 69 : « L'office de second Président de cette juridiction avait été créé par l'édit de janvier 1551, qui portait attribution de souveraineté à la Cour des Monnaies et augmentait le nombre des officiers, devenu insuffisant en raison des commissions qui éloignaient de Paris une partie du personnel de la Cour. Me Alexandre de La Tourrete, titulaire de l'office en question, avait obtenu, par lettres du 22 juillet 1564, la suppression et le remboursement de sa charge, mesure confirmée par arrêt du 20 juillet 1567. Néanmoins, le 2 octobre 1568, Charles IX attribuait à Claude Fauchet « l'estat et office de second prèsident que par cy-devant souloit tenir et exercer Me Alexandre de La Torette, . . . vacant à présent par le remboursement qui luy en a esté . . . fait […] » [Archives nationales, registre Zlb/552 ; et reg. Zlb 65, fol. 289r.-v.]. Arthur Hustin estime quant à lui que pour tenter de récupérer l'argent nécessaire à la satisfaction des attentes inscrites dans le contrat de bail, La Tourrete aurait cédé son office de second président de la Cour des Monnaies à Claude Fauchet le 29 mars 1969 (Hustin, Arthur, *Op. cit.*, p. 68). En réalité, déjà remboursé en 1564, à un moment où il devait désespérément chercher à trouver de l'argent, La Tourrete n'avait pas les moyens de réoccuper sa charge, y compris en 1567 lorsque la monarchie décida de rétablir les offices supprimés.

décidé par l'édit du 28 novembre 1567 portant sur le rétablissement de tous les offices qui avaient été supprimés[769]. D'ailleurs, dans une pièce d'archive judiciaire conservée aux Archives Nationales et en date du 3 janvier 1566, Alexandre de La Tourrete est qualifié de président de la Cour des Aides (très probablement de Paris, puisque l'acte de la Justice de Saint-Germain-des-Prés ne prend pas la peine de préciser la localisation)[770]. Cela signifierait qu'il ne peut plus être second président de la Cour des Monnaies. Seul problème, de taille : d'une part le contrat de bail daté du 15 novembre 1564 (soit après les lettres du 22 juillet 1564 qui supprimaient et remboursaient sa charge) le qualifie encore de « conseiller du roy et président en court des Monnoyes », et d'autre part Le *Bref discours des admirables vertus de l'or potable* que la Tourrete fait paraître en 1575, indique en page de titre : « Composé par le sieur de La Tourrete, n'aguieres President des generaux maistres des monnoyes de France[771] » et ne mentionne pas la Cour des Aides. Au demeurant, on peut se demander où La Tourrete aurait pu trouver l'argent destinée à acquérir cette nouvelle charge. Notons encore qu'il était encore vivant en 1582, année où il fait enregistrer son testament[772].

Dans son *Bref discours* Il reconnaît un intérêt de longue date pour l'alchimie :

> « […] duquel [Paracelse] je confesse ingenuement avoir aprins le plus de ce que je say en la philosophie & medecine : m'estant du tout & dés longtemps adonné à la lecture de ses livres : parce que j'ay trouvé sa theorique en tout & par tout si bien fondee sur la raison, & sur la lumiere de nature, jointes plusieurs belles experiences que j'en ay faites, & veu faire à certains excellens personnages ensuyvans sa practique, qu'il m'a esté force d'y adherer : sans toutesfois deroger à l'honneur & authorité de ces autres grands & savans docteurs qui sont leus & enseignez és academies : comme Hipocras, Dioscoride, Galen, Avicenne, Mesvé, Rasis & autres, lesquels j'ay aussi pour la plus grand part leus & releus assez attentivement[773]. »

Ce passage nous indique que la fréquentation des médecins et alchimistes est, pour La Tourrete, une fréquentation passant à la fois par les livres et par la pratique opératoire. Une pratique qui n'est pas isolée mais l'amène à rencontrer d'autres opérateurs : la mention « jointes plusieurs belles experiences que j'en ay faites », est vite accompagnée de « & veu faire à certains excellens

769 Bailhache, Julien, « Chambre et Cour des monnaies (XIVe, XVe et XVIe siècles). Aperçu historique », …, 4e série, 39 (1936), p. 170.

770 AN-Z/2/3395, Ecrous de la justice de Saint-Germain-des-Prés (le registre 3395, composé de 453 pages rédigées, s'étend du 30 avril 1565 au 6 février 1579) p. 38-39 : « Dépôt d'une vache à poil noir confisquée à la requête de Me Alexandre de la Tourette, président à la Cour des aides : trouvée en les blés et vignes d'un clos, rue de Vaugirard, appartenant à la Tourette ; remise de l'animal à Dubourg, son propriétaire, le 4 janvier ». La Cour des Aides est une cour souveraine d'appel qui traite des contentieux fiscaux.

771 La Tourrete, Alexandre de, *Bref Discours des admirables vertus de l'or-potable : Auquel sont traictez les principaux fondemens de la medicine, l'origine & cause de toutes maladies, & quels sont les medicamens plus propres à leur guerison, & à la conservation de la santé humaine : Composé par le sieur de la Tourrete, n'aguieres President des generaux maistres des monnoyes de France*, Lyon : Pierre Roussin, 1575 [rééd. Paris : Jean de L'Astre, 1575].

772 Archives nationales, MC/ET/XXXIII/198, 1582 : « Testament d'Alexandre de La Tourette, ancien président de la Cour des Monnaies et maître des requêtes ordinaires de la maison de Monseigneur frère du Roi »

773 La Tourrete, Alexandre de, *Bref Discours...*, f. 22v.-23r.

personnages ». Il situe ses débuts dans la pratique de l'alchimie aux environs de 1545[774]. Dans son *Apologie de la noble et tresutile science d'alchimie* qui suit son *Bref Discours* il déclare :

> « Quant à moy, d'autant que je n'ay encore attenté si haute chose [obtenir la pierre philosophale], je me deporteray pour ceste heure d'en parler plus avant[775]. »

Cette déclaration pleine d'humilité, sert peut-être à se dédouaner des soupçons éventuels que son ancienne charge, président de la Cour des Monnaies, pouvait faire naître, ce dont Bernard Palissy se fait l'écho en évoquant « un alchimiste, lequel avoit bruit de se tormenter apres l'augmentation des metaux, pour de là venir à la monnoye »[776]. Ce passage, qui vise explicitement Alexandre de La Tourrete, nous confirme que la réputation d'alchimiste de ce dernier précédait son arrivée à la Monnaie. Bernard Palissy a organisé des leçons publiques, pendant le « caresme de l'an mil cinq cens septante cinq »[777]. Il précise la teneur de son différend avec La Tourrete :

> « Te souvient il pas que j'ay assemblé autre fois à Paris, des plus doctes medecins, chirurgiens & autres naturalistes, lesquels m'ont tous accordé que les philosophes, phisytiens, passez & presens, avoyent abusé en escrivant du restaurent d'or, de l'or potable, des metaux, des eaux, & des pierres, & en plusieurs autres instances, desquelles tu sçais que j'ay fait lecture, & n'ay jamais trouvé homme qui m'aye contredit : toutesfois il se trouva un alchimiste, lequel avoit bruit de se tormenter apres l'augmentation des metaux, pour de là venir à la monnoye. Iceluy di-je estoit fort mal content de ce que je parlois de l'or potable, pour ce qu'il pretendoit potager l'or pour donner teincture à l'argent[778] : ce qui est impossible, sinon seullement sur la superficie pour en abuser : & comme tu sçais que de l'abondance du cœur la langue parle, iceluy passionné de mes propos, attendit que l'assemblée s'en fusse allée, & puis vint me dire qu'il sçavoit faire de deux sortes d'or potable[779] ; sa passion avoit causé, qu'il avoit mal entendu : car je ne disois pas que l'or ne se peut rendre potable, car je sçay plusieurs moyens de le potager,

774 En 1575, il déclare dans son ouvrage : « [...]comme bien experimenté depuis trente ans, que j'ay premierement cognu de ces circulateurs [...] » [La Tourrette, Alexandre de, *Op. cit.*, f. 46v.].

775 *Idem*, p. 33v. La parution de ces deux textes de 1575 a amené un autre juriste passionné d'alchimie à réagir. Jacques Gohory (1520-1576) a, en effet, fait paraître la même année un *Discours responsif* à la suite d'une réédition sauvage des textes de La Tourrete ([Gohory, Jacques], *Discours responsif à celuy d'Alexandre de la Tourrete, sur les secrets de l'art Chymique & confection de l'Or-potable, faict en la defense de la Philosophie & Medecine antique, contre la nouvelle Paracelsique. Par L. S. S.* [Léo Suavius Solitarius], Paris : Jean de L'Astre, 1575). Jacques Gohory aurait pu faire l'objet d'une notice, nous nous contenterons de renvoyer à l'article que lui a consacré Didier Kahn : « La Paracelsisme de Jacques Gohory », dans : *Paracelse et les siens*, Paris : La Table d'Émeraude, 1996 [*Aries*, 19 (1996)], p. 81-130.

776 Palissy, Bernard, *Discours admirables, De la marne*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 352. Le texte est initialement paru en 1580 (chez Martin Le Jeune).

777 *Idem*, *Des Pierres*, t. 2, p. 231. Il s'agit peut-être du carême de l'an 1576 (*n.s.*), ce qui expliquerait que Palissy puisse clairement identifier les idées de La Tourrete, dont l'ouvrage est paru en 1575. Palissy indique qu'il a fait de nouvelles leçons publiques en 1576 (*Ibidem*).

778 Potager signifie travailler l'or pour le rendre potable.

779 La formule « de l'abondance du cœur la langue parle » est tirée de Luc, VI, 45.

> mais je disois que quand il seroit potagé, jamais ne se convertiroit en la nature humaine, pour luy servir de restaurent, par ce qu'il ne se peut digerer […][780]. »

Palissy faisait payer un écu l'entrée de chacun de ses cours, en proposant à ses auditeurs de les rembourser au quadruple s'ils étaient en mesure de le contredire[781] : La Tourrete ne s'est jamais vanté de s'être fait rembourser son écu par Palissy.

Une copie d'épîtres que La Tourrete a adressées en 1579 au roi Henri III et à la reine Louise de Lorraine figure dans un ouvrage que Gabriel de Castaigne a fait paraître en 1613[782]. Il y traite exclusivement d'or potable, probablement pour éviter l'amalgame toujours possible avec son ancien office[783]. Comme dans le cas des autres hommes de robe, La Tourrete agit en véritable amateur, en marge de son activité professionnel. C'est également le cas des deux cas qui suivent, et d'abord de Gaston Duclo, lieutenant général du présidial de Nevers.

4 - Gaston Duclo (1530-16??)

Gaston Duclo a laissé peu de traces en dehors de ses propres écrits. D'une inscription placée au bas de son portrait paru en 1590 dans son *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ adversus Thomam Erastum*, on a pu déduire qu'il était né dans le Nivernois en 1530[784]. Une indication tirée de ce même ouvrage nous indique qu'au moment de sa rédaction il est âgé de soixante ans et que cela fait presque trente ans qu'il pratique l'alchimie[785]. Nicolas Gobet dit de lui qu'il a été « formé dans les mines du Nivernais »[786]. Il ajoute à la page suivante :

780 Palissy, Bernard, *Discours admirables, De la marne,…*, p. 352.

781 Voir dans notre 4e partie, le chapitre 1, paragraphe 2.

782 Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613 (rééd. 1615). La biographie quelque peu dépassée que Louis Audiat a consacré à Palissy indique une réédition du *Bref Discours des admirables vertus de l'or-potable*, en 1579 (Audiat, Louis, *Bernard Palissy : étude sur sa vie et ses travaux*, Paris : Didier, 1868 [rééd. Rungis : Maxtor, 2012], p. 379). On peut imaginer que cela corresponde à une tentative de La Tourrete d'accompagner sa proposition de service auprès du couple royal, mais cette édition ne semble attestée nulle part, et nous en sommes réduits à supposer que Louis Audiat fait erreur, ou bien qu'il a vu passer un exemplaire d'une des éditions de 1575 assortie d'une nouvelle page de titre.

783 Pour plus de détails, voir le paragraphe consacré à Henri III dans cette partie, chap. 4-4.

784 Duclo Gaston, *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ adversus Thomam Erastum*, Nevers : Pierre Roussin, 1590, p. 218. Voir : *s. v.* « Dulco ou Duclo (Gaston) », dans : Michaud, Louis-Gabriel, dir., *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris : Mme C. Desplaces, 1855 (2nde édition), t. 11, p. 494. Sauf indication contraire, les éléments biographiques sont extraits de cette notice.

785 Nous avons utilisé l'édition en français fournie récemment par les éditions Beya : Duclo, Gaston, « Apologie de l'Argyropée et de la Chrysopée », dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 59-189, ici p. 72.

786 Gobet, Nicolas, *Les Anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris : Ruault, 1779, 2 vols. Ici t. 1, p. 15.

> « peut-être même fut-il un des juges royaux, commissaire des mines de Chitry & que cette place lui procura le moyen de scruter cette haute chimie qui ne s'étudie qu'avec la docimasie[787]. »

Il est ainsi possible qu'il ait pu enrichir ses connaissances par l'intermédiaire de son activité professionnelle, mais il n'en dit rien alors qu'il n'est ordinairement pas avare de détails biographiques dès qu'ils sont en rapport avec son propos ; à moins qu'il n'ait été sollicité par le Duc de Nevers, dont il est l'obligé, pour intervenir dans l'exploitation des mines de la région. Sur le plan professionnel, il a exercé la profession d'avocat à Nevers[788]. Il y est devenu ensuite lieutenant général du présidial, ce qui explique qu'il ne plaide plus au moment où il rédige son ouvrage[789]. Duclo s'est plaint de ce qu'on pût lui reprocher de s'intéresser à l'alchimie puisqu'il est avocat de formation :

> « La plupart des gens auront à peine entendu le titre de cette apologie ou défense, qu'ils condamneront ce nouveau sujet de plaidoirie comme étranger à notre profession. » Et plus loin : « Et que personne n'aille condamner mon entreprise, sous prétexte qu'elle serait étrangère à l'art que je professe[790]. »

Duclo est l'exemple même de l'amateur d'alchimie :

> « En ce qui me concerne, dès qu'il m'était permis d'avoir du loisir, j'ai lu attentivement les volumes des Anciens qui ont traité de la chose, j'ai exploré la nature des métaux par des examens spéciaux, et j'ai écouté et consulté ceux qui étaient les plus réputés comme versés dans les secrets de cet art. Il y a pas mal d'années, j'ai tenté beaucoup de choses et j'ai quelquefois, pour l'étude de l'art, dépensé la même énergie pendant autant d'heures supplémentaires que les plus grands hommes l'ont fait à feuilleter des livres étrangers à leur profession[791]. »

Cette position revendiquée d'amateur éclairée consacrant ses loisirs à l'alchimie, on peut la retrouver chez un autre magistrat, Jean d'Espagnet, qui a fait le choix d'un anonymat assez transparent.

787 *Idem*, p. 16. Sur les mines de Chitry, voir : Mirot, Léon, *La Famille de Bèze et l'exploitation minière en Nivernais au seizième siècle,* Nevers : G. Vallières, 1904 ; ainsi que notre analyse dans cette même partie, chapitre 3-3. La docimasie est l'art consistant à essayer les minerais pour en déterminer les quantités et qualités des métaux qu'ils contiennent.

788 En 1557 il est mentionné dans un acte comme simplement « licencié ès-lois » et donc pas encore avocat (voir : Guenau, Victor, « Le Marquisat d'Espeuilles », *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, 8 (1880), p. 322-413, ici p. 333).

789 *Op. cit.*, p. 70 : « Je me souviens de l'affaire suivante qu'a connue notre tribunal de Nevers, il y a quelques années, quand je plaidais encore [...] ». Il en joue d'ailleurs, quand il écrit : « La plupart des gens auront à peine entendu le titre de cette apologie ou défense, qu'ils condamneront ce nouveau sujet de plaidoirie comme étranger à notre profession. » (*Op. cit.*, p. 68).

790 *Op. cit.*, respectivement p. 68 et 70.

791 *Op. cit.*, p. 68-69.

5- Jean d'Espagnet (1564-après 1638?)

Jean d'Espagnet, fils d'un médecin de Saint-Émilion, fut avocat au Parlement de Bordeaux (1590), président à mortier (1600) puis Conseiller d'État (1602), avant de se consacrer entièrement à l'alchimie et à la philosophie naturelle en se retirant des affaires publiques probablement dès les années 1616 ou 1617[792]. Après avoir édité en 1616 un texte attribué à Louis XI (mais rédigé en réalité par son médecin Pierre Choisnet) et intitulé *Le Rozier des guerres*, il a fait paraître, en 1623 chez le même éditeur, deux textes regardant l'alchimie : l'*Enchiridion physicæ restitutæ*, un traité de philosophie naturelle et l'*Arcanum hermeticæ philosophiæ opus*, un traité d'alchimie, qui sont imprimés ensemble dans le même ouvrage[793]. On connaît la fortune de ces deux textes au XVIIe siècle (et même au XVIIIe avec notamment leur incorporation dans la *Bibliotheca chemica curiosa* de Manget en 1702) au nombre de rééditions qu'ils connurent[794]. Les deux textes sont parus anonymement (alors que le nom de D'Espagnet figure dans le *Rozier des guerres*), plus pour aller dans le sens d'une tradition de la littérature alchimique que pour protéger sa réputation, d'autant que des anagrammes qui apparaissent dans les deux textes pouvaient permettre son identification, dans la mesure où ils renferment les lettres de son nom : « Spes mea est in agno » (mon espoir est dans l'agneau), ainsi que « Penes nos unda Tagi » (les eaux du Tage sont ma demeure, que Didier Kahn interprète comme une allusion à l'Espagne, c'est-à-dire à d'Espagnet, et à l'or que roulent les eaux du Tage)[795]. Notons que le rédacteur de la notice consacrée à d'Espagnet dans la *Biographie universelle ancienne et moderne* de Michaud indique que : « […] ce que personne encore n'a remarqué, si l'on retranche les lettres appartenant à *Espagnet*, on formera, des lettres superflues, cet autre axiome hermétique qui renferme un des plus grands mystères de l'art : *Deus omnia in nos*, et l'on aura pour reliquat l'initiale du philosophe. »[796] La vogue des jeux de mots, rebus et anagrammes s'était développée depuis la fin du XVIe siècle[797], et l'exemple des ouvrages de

792 Nous utilisons la préface de Didier Kahn à la réédition, en français, des deux textes de Jean d'Espagnet, *La philosophie naturelle rétablie en sa pureté suivie de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hermès*, Grez-Doiceau : Beya, 2007, p. XI-XXXVI, ici p. XI-XII.

793 -*Le rozier des guerres, composé par le feu roy Lois XI. de ce nom : pour Monseigneur le daulphin Charles son fils. Mis en lumière sur le manuscrit trouvé au chasteau de Nérac dans le cabinet du Roy par le sieur président d'Espagnet,... Et en suite un Traitté de l'institution du jeune prince, fait par ledit sieur président d'Espagnet…*, Paris : N. Buon, 1616.
-[Espagnet, Jean d'], *Enchiridion physicae restitutae, in quo verus naturae concentus exponitur plurimique antiquae philosophiae errores per canones et certas demonstrationes dilucide aperiuntur. Tractatus alter inscriptus Arcanum hermeticae philosophiae opus, in quo occulta naturae et artis circa lapidis philosophorum materiam et operandi modum canonice et ordinate fiunt manifesta. Utrumque opus ejusdem authoris anonymi. Spes mea est in agno*, Paris : Nicolas Buon, 1623.

794 Pour le détail de ces éditions, voir la liste dressée par Didier Kahn, *Op. cit.*, p. XIII-XVII.

795 *Idem*, p. XIII.

796 D. I., « Espagnet, Jean d' », dans : Michaud, Louis-Gabriel, éd., *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris : A. Thoisnier Desplaces, t. 13 (1955), p. 49-50, ici p. 49.

797 Ossola, Carlo, « Les devins de la lettre et les masques du double : la diffusion de l'anagrammatisme à la Renaissance », dans Jones-Davies, Marie-Thérèse, éd., *Devins et charlatans au temps de la Renaissance*, Paris : Presses de l'Université

Sendivogius a pu servir d'encouragement à reproduire le procédé[798]. On sait par ailleurs que c'est d'Espagnet qui le premier a fait naître chez Marie de Gournay une vocation d'alchimiste[799].

Attirés par l'espoir que l'alchimie pourrait être un moyen utilisé dans l'élaboration de remèdes, de nombreux médecins se sont intéressés à l'alchimie. Leur statut ne les a d'ailleurs pas protégés des errements coûteux pour la bourse et la réputation. Joseph Du Chesne (1546-1609), médecin, rapporte les expérimentations alchimiques que Jacques Aubert (1500 ?-1587?), un autre médecin, réalisa en vain avant de manifester son hostilité à l'alchimie :

> « D'autant que le bon Aubert (comme j'ay appris) a esprouvé cela à son dommage, ayant depensé quelques centaines d'escus en faisant cuire des œufs philosophiquement, il se mocque de l'art comme s'il l'avoit trompé : c'est certes à grand tort, veu qu'il s'est plustost deceu luy-mesme, & que l'art n'en doit porter (comme on dit) la folle enchere[800]. »

Mentionnons au passage le cas d'un bibliothécaire et auteur d'un traité d'alchimie sous le nom latinisé Ægidius de Vadis qui, s'il n'est pas exactement robin, travailla à la cour du roi d'Angleterre Henry VII (1457-1509) puis de son fils Henry VIII (1509-1547)[801]. Gilles Dewès est un personnage assez bien connu. On trouve de nombreuses façon d'orthographier son nom, avec ou sans accent, Du Wès, De Wès, Dewès, sans compter son nom latinisé pour signer des écrits. George F. Warner et Julius P. Gilson proposent de le faire venir de Lille, à l'époque dans le duché de Bourgogne, ce qui en ferait un flamand[802]. Mais il semble plutôt qu'il soit né dans la ville de Wez

---

de Paris-Sorbonne, 1979, p. 127-157. Céard, Jean, Margolin, Jean-claude, *Rébus de la Renaissance. Des images qui parlent*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1986, 2 vols.

798 Michael Sendivogius a placé l'anagramme de son nom en page de titre de son *Tractatus de Sulphure* (Cologne : J. Crithium, 1596) : « Angelus doce mihi jus » (Que l'Ange m'enseigne la Justice), puis une autre au début du *Novum lumen Chymicum* (1604) : « Divi Leschi Genus Amo » (J'aime le peuple du divin Leschus [le prince Lesch ou Lech est un souverain plus ou moins légendaire qui aurait été à la tête de la Pologne au VIe siècle]). Voir : Greiner, Franck, « Livres alchimiques en quête d'auteurs », *Littératures* classiques, 80 (2013), p. 209-224, ici p. 220.

799 Voir dans cette partie le chapitre 5-3.

800 Du Chesne, Joseph, « Brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux », dans : *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624), p. 140. Le texte est originellement paru en latin en 1575 : *Ad Jacobi Auberti Vindonis De ortu et causis metallorum contra chymicos explicationem brevis*, Lyon [Genève] : Jean Lertout, 1575.

801 Ægidius de Vadis [Gilles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ. Tabula diversorum metallorum vocabula… explicans*, Francfort : Io. Saurium, 1595 [édité par Bernard Gilles Penot ; rééd. Manget, Bibliotheca chemica curiosa, t. II p. 326]. traduction française par Pierre-Jean Joubert de la Salette [1762-1832] : Egidius de Vadis, Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie, Paris : Dervy, 1993. Sur Pierre-Jean Joubert de la Salette, voir notre courte étude en Annexe, 2e partie, texte 15.

802 George F. WARNER, Julius P. GILSON, *Catalogue of Western Manuscripts in the Old Royal and King's Collections*, Londres : Trustees of the British Museum, 1921, t. 1, p. XIII.

(de nos jours Le Vey) en Normandie, dont le nom latin était Vadum, ce qui en fait un Français[803]. Nous ne connaissons pas sa date de naissance mais seulement celle de son décès, le 12 avril 1535[804].

Le *Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie* contient en tête une lettre adressée par l'auteur à « son ami N.S.P.D.[805] » qui est datée du 17 juillet 1521 « ex Bibliotheca Regia Richemerum »[806]. Pierre-Jean Joubert de la Salette a traduit cette formule par : « de la Bibliothèque royale de Richemont ». Il s'agit de la bibliothèque du palais royal situé à Richmond upon Thames dans la banlieue sud-ouest de Londres, construit par Henry VII après la destruction de l'ancienne résidence à Sheen en 1497[807]. Gilles Dewès y fut nommé conservateur de la bibliothèque en 1506[808], alors qu'il avait commencé sa carrière à la cour dès 1501[809] en tant que musicien, puis précepteur chargé des enfants d'Henry VII, en particulier le futur Henri VIII à qui il enseigna notamment la langue française[810]. Gilles Dewès était connu à la cour du roi d'Angleterre sous le nom de « Master Giles[811] ». L'accession au trône de son élève ne mit pas fin à sa carrière de précepteur puisqu'il joua ce rôle également avec la fille d'Henry VIII, Marie, qui deviendra reine d'Angleterre et d'Irlande sous le nom de Marie Ière. Dewès a entretenu une passion pour l'alchimie, qui l'a amené à lire et transcrire de nombreux manuscrits alchimiques, profitant de sa position de bibliothécaire[812]. Il a probablement moins été intéressé par la mise en pratique de ces traités d'alchimie que son ami Sir Robert Greene (*c.a.* 1467- après 1544), un autre passionné d'alchimie, collectionneur de textes mais également praticien[813]. C'est à lui que Dewès dédie son *Dialogue*. Cette mention a disparu du texte

803 Gordon KIPLING, « Duwes, Giles », dans : Oxford Dictionary of National Biography (en ligne) : https://www.oxforddnb.com/view/10.1093/ref:odnb/9780198614128.001.0001/odnb-9780198614128-e-7575?rskey=nyme2c&result=1 (consulté le 9 novembre 2020).

804 *George F. WARNER, Julius P. GILSON, Catalogue of* …, t. 1, p. XIII.

805 Nous n'avons pas identifié ce mystérieux correspondant.

806 Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, t. II p. 326.

807 George F. WARNER, Julius P. GILSON, *Op. cit.* , t. 1, p. XIII, note 6.

808 Gordon KIPLING, *Op. cit.*

809 Jennifer M. Rampling, *The Experimental Fire: Inventing English Alchemy, 1300-1700*, Chicago : University of Chicago Press, 2020, le chapitre 4 est essentiellement centré sur la personne de Gilles Dewès, qu'elle appelle Gile Du Wes, particulièrement aux pages 137-155, ici p. 138.

810 Dewès est d'ailleurs l'auteur d'un manuel d'apprentissage de la langue française : « An introductorie for the lerne to rede, to pronounce and to speke French trewly », dans : Jean Palsgrave, *L'éclaircissement de la langue française, suivi de la grammaire de Giles du Guez*, édité pour la première fois en France par F. Génin, Paris : Imprimerie nationale, 1852. Son activité de précepteur n'a pas seulement concerné le futur Henri VIII, mais également son frère Arthur et leurs sœurs Marguerite et Marie (Marie Tudor qui épousa Louis XII et devint reine de France moins de trois mois du fait du décès de ce dernier).

811 Jennifer M. Rampling, *The Experimental Fire.*…, p. 137.

812 Voir : Jennifer M. Rampling, *Op. cit.*, p. 139-140 ; mais aussi : Badel, Pierre-Yves, « Lectures alchimiques du 'Roman de la Rose' », dans Kahn, Didier, Matton, Sylvain, dir., *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du premier colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, p. 173-190, ici p. 176 ; ainsi que: Barthélemy, Pascale, Kahn, Didier, « Les voyages d'une allégorie alchimique : de la *Visio Edwardi* à *L'Œuvre royalle de Charles VI* », dans *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge*. Mélanges d'Histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan, Genève : Droz, 1994 (« Hautes Études médiévales et modernes », 74), 481-530, ici p. 485-486 (ms. H et note 20) et 513 (note 110).

813 Sur Robert Greene et la relation qu'il a entretenu avec Gilles Dewès, voir : Jennifer M. Rampling, *Op. cit.*, p. 140-148. Sur l'intérêt de Greene pour la pratique concrète et non seulement la spéculation intellectuelle, voir : Jennifer M. Rampling, Op. cit., p. 154 *sq*.

édité par Penot en 1595, mais on la trouve dans le colophon en latin d'un manuscrit contenant une ancienne traduction en anglais du texte : « Hec erant domine mi roberte que tue dominacioni ob tuarum virtutum amorem offere nitebar[814] ».

Un autre groupe, qu'on ne peut pas considérer comme une catégorie sociale ni même comme une catégorie professionnelle est particulièrement présent dans le champ de l'alchimie. Le clergé, malgré les condamnations passées, le problème moral de l'enrichissement ou la crainte d'être associé aux trompeurs, s'est largement investi dans la quête de l'or qu'il soit potable ou métallique.

814 Du Wes, *Dialogue* (English translation of *Dialogus*), dans le manuscrit Winthrop 20c de l'Université de Winthrop, f. 89v. : « Voici, mon cher Seigneur Robert, ce que je m'efforçais de présenter à votre honneur par amour de vos vertus ». Cité par Jennifer M. Rampling, *Op. cit.*, p. 142.

Chapitre 3- Les ecclésiastiques et l'alchimie

Un nombre important d'ecclésiastiques s'est mêlé d'alchimie, depuis les débuts du développement de l'alchimie gréco-arabe en Europe. C'est en effet par l'intermédiaire des ecclésiastiques lettrés que les textes alchimiques ont circulé, et c'est assez normal qu'ils aient participé, parmi les premiers, à la mise en œuvre des indications qu'ils relevaient dans les textes, d'autant que les monastères abritaient souvent des ateliers de travail des métaux et du verre. Les protestants ne sont pas exempts de cet intérêt pour l'alchimie, on peut citer par exemple le cas de Théodore de Bèze, déclarant en 1590 devant le Conseil de Genève « Que tout cest art [l'alchimie] n'est que piperie, que luy mesme y esté trompé […] », signe qu'il s'y était intéressé, peut-être pour l'avoir pratiquée lui-même[815]. Il n'est peut-être pas anodin de remarquer que Théodore de Bèze est né dans une famille Nivernaise de tradition minière[816]. Son père, Pierre de Bèze, avait détenu en effet l'office de garde des mines du Nivernais en plus de l'exploitation directe de la mine de Chitry, de même que son grand-père Jean de Bèze, décédé en 1613, qui avait découvert et mis en exploitation cette mine d'argent et de plomb à partir de 1469[817]. Les bénéfices devaient être importants, car on a la trace de paiements considérables ordonnés sur les produits de la mine : 300 marcs d'argent en 1516 pour le chancelier Antoine Duprat, 500 livres en 1519 pour la fabrication de la vaisselle des hôtels, du roi, de la reine-mère et du Dauphin[818]. Théodore de Bèze a dû connaître dès sa jeunesse les procédés métallurgiques de purification des différents métaux, qui sont autant de procédés relevant de l'alchimie (non transmutatoire). Cela a pu favoriser son goût pour l'alchimie transmutatoire, et peut-être constituer un élément non négligeable dans le rapprochement entre Théodore de Bèze et Joseph Du Chesne vers 1575, alors que tous les deux sont installés à Genève[819].

---

815 Gautier, Léon, *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Genève : J. Jullien, Georg et C°, 1906, p. 199-201 (également cité par : Kahn, Didier, « Quelques parodies mordantes de l'alchimie (XVe-XVIIe siècles) », dans : Fontaine, Marie-Madeleine, *Rire à la Renaissance*, Colloque international de Lille, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 6-8 novembre 2003, Genève : Droz, 2010, p. 325-345, ici p. 337).

816 Nous nous appuyons sur : Mirot, Léon, *La Famille de Bèze et l'exploitation minière en Nivernais au seizième siècle*, Nevers : G. Vallières, 1904.

817 *Op. cit.*, p. 9 et 5. Pierre de Bèze (né en 1485), pourtant de noblesse relativement ancienne, obtint de Henri II un renouvellement de sa noblesse en 1552 en raison des services rendus par sa famille, tant dans la magistrature que dans l'industrie minière. il obtint, avec son frère Jean, l'office de garde des mines du pays de Nivernais en 1514 (*Op. cit.*, p. 6).

818 *Op. cit.*, p. 8.

819 Didier Kahn évoque également la piété marquée de Du Chesne, à laquelle de Bèze avait pu être sensible, et surtout ses connaissances en médecine paracelsienne, qui avaient amené Théodore de Bèze à l'encourager à envoyer des remèdes à Heinrich Bullinger (Kahn, Didier, « Quelques parodies mordantes de l'alchimie…, p. 337).

Le médecin Valerand du Bois-Robert a adressé, depuis Douai en 1507, une des deux lettres alchimiques que nous lui connaissons au « révérend Maître ès arts liberaux Abraham, receveur du vénérable couvent parisien de saint François ». Nous n'avons pas été en mesure d'identifier précisément cet ecclésiastique, au grand couvent des Cordeliers à Paris[820]. Nous devons nous contenter des informations que nous donne Du Bois-Robert :

> « […] ung amy familier à moy et à toy m'a dict que tu as beaucoup estudié à l'ouvrage de la composition de la medecine des philosophes et que encores apparemment tu y estudie et y prends grande delectation [...][821]. »

La pratique de l'alchimie doit donc se tenir au sein même du grand couvent, et d'ailleurs Abraham semble avoir entraîné d'autres moines dans cette activité :

> « […] Je te prie que tu communicques liberallement ceste epistre à tes compagnons dignes et appellés à cestuy tres noble don, en me rescripvant des ouvriers de cest art lesquelz sont aupres de toy[822]. »

Cette pratique au sein même de couvents est également attestée par D. Zecaire [Johannes Cerasius], qui raconte dans son *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx* s'être associé (entre 1541 et 1546) avec l'abbé d'un couvent situé près de Toulouse, qu'il nomme « MRD, docteur en théologie » dans les deux lettres qu'il échange avec lui[823]. Il s'agissait de mettre financement et expérience en commun pour trouver la pierre philosophale (le « divin œuvre »). Le goût de l'abbé pour l'alchimie n'est pas un secret pour ses moines, à qui il a annoncé la réussite proche d'une expérience menée pendant plus d'un an :

> « De laquelle nous feismes projection sur de l'argent vif chauffé, en ensuyvant sa recepte, mais ce fut en vain. Si nous en fusmes marryz, je vous le laisse à penser, mesmement Monsieur l'abbé qui avoit desja publié à ses moines (fort bons secrettaires publics) qu'il ne restoit que à faire fondre une belle fontaine de plomb qu'ils avoient en leur cloistre pour la convertir en or, incontinent que nostre besongne seroit faicte et achevee. Mais ce fut pour une autre fois qu'il la feit fondre pour avoir le moyen de faire travailler, en vain, ung Alement qui passa à son abbaye quand j'estois à Paris[824]. »

820 Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 276-277. L'édition du texte de l'Épître à Maître Abraham se trouve aux pages 297-343.

821 *Op. cit.*, p. 307.

822 *Op. cit.*, p. 343.

823 La lettre de Zecaire à MRD est placée entre la première et la deuxième partie de l'*Opuscule* (Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 120) ; la seconde qui est la réponse à la première, se trouve entre la deuxième et la troisième partie (*Op. cit.*, p. 148).

824 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Op.cit.*, p. 112.

On peut également penser à la situation du couvent de la Madeleine, où se trouvait Gabriel de Castaigne en 1605 et où les commissaires envoyés par le Parlement de Grenoble ont découvert « presque toutes les chambres dudict couvent garnies de fourneaux à faire distilation et fondre métaulx »[825]. Il ne semble pas que ces différents exemples constituent des exceptions notables, même si on ne peut aller jusqu'à prétendre que tous les monastères accueillaient à l'époque de telles pratiques.

Pratiques plus ou moins collectives dans le milieu monacal, elles sont plus solitaires en dehors. Les traces de pratiques chez de simples ecclésiastiques sont nombreuses, chez Zecaire par exemple, qui évoque un « docteur religieux qui estoit estimé (et à bon droict) fort scavant en la philosophie naturelle » et qu'il rencontre en 1546 sur le chemin qui mène de Pau à Toulouse[826] ; ou encore chez Montaigne :

> « Un personnage de dignité, ne voulant approuver par authorité cette queste de la pierre philosophale où il est tout plongé, m'allegua dernierement cinq ou six passages de la Bible, sur lesquels il disoit s'estre premierement fondé pour la decharge de sa conscience (car il est de profession ecclesiastique) ; et, à la verité, l'invention n'en estoit pas seulement plaisante, mais encore bien proprement accomodée à la deffence de cette belle science[827]. »

On peut encore penser au correspondant de Mersenne en 1625, un curé de Carentan nommé Henry de Stanihurst, versé dans l'alchimie et apparenté avec l'alchimiste invité par Philippe II roi d'Espagne à l'Escurial, Richard Stanihurst[828] ; ou encore à Pietro Francesco Montorio, parfois appelé Montoro, évêque de Nicastro entre 1594 et 1620, nommé vice-légat du pape en Avignon entre 1604 et 1607 où il reçu Vincent de Paul (1581-1660), de retour de captivité chez les barbaresques où il était resté entre 1605 et 1607[829]. Ce dernier qui était encore un jeune prêtre avait été vendu à un alchimiste, qui le forma pour l'assister dans ses travaux[830]. Après sa mort, Vincent de

825 Voir dans cette même partie, le paragraphe consacré à Gabriel de Castaigne.

826 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Op. cit.*, p. 115.

827 Michel de Montaigne, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »), II, 12, p. 585-586.

828 Voir dans notre 5e partie, le chapitre 1-3.

829 Nicastro désigne le diocèse de Lamezia Terme (anciennement *Dioecesis Neocastrensis*) en Calabre.

830 Ce récit a été contesté par des historiens dans la première moitié du XXe siècle. En dehors du fait que l'on a aucune trace de l'activité de Vincent de Paul entre 1605 et 1607, il faut reconnaître que l'unique source de ce récit est le témoignage de Vincent de Paul lui-même à travers deux lettres envoyées à Monsieur de Comet, son bienfaiteur, l'une datée du 24 juillet 1607 et l'autre du 28 février 1608. Or il n'avait aucune raison d'inventer cette histoire, qui ne lui apportait aucune gloire : il avait caché pendant les années d'esclavage sa qualité de prêtre (probablement de peur que cela ne fasse monter le prix d'une éventuelle rançon), s'était mis à pratiquer l'alchimie dans des conditions qui paraissent assez agréables, et n'était revenu en Europe que parce que l'épouse de l'homme qui l'avait acheté avait convaincu son mari de se convertir au christianisme. D'ailleurs, quand en 1658 il découvre que les deux lettres dans lesquelles il donne les détails de cette histoire existent toujours, il tente, en vain, de les faire disparaître. Pour avoir une idée générale de cette partie de la vie de Vincent de Paul et particulièrement sur le débat historique concernant la véracité du récit, voir : Miquel, Pierre, *Vincent de Paul*, Paris : Fayard, 1996, p. 88-113 ; notons que Pierre Miquel a, à propos de l'alchimie, une vision dépassée, qui en fait une discipline prêtant facilement le flan aux accusations de sorcellerie et d'hérésie ; sur les deux lettres, et les conditions de leur 'survie', voir : Coste, Pierre, éd., *Saint-Vincent de Paul, Correspondance, entretiens, documents*, Paris : Lecoffre-Gabalda, 1920-1970, 3 tomes, 13 volumes, ici t. 1 :

Paul trouva l'occasion de revenir en Europe, et explique dans deux lettres qu'il a envoyées à son principal soutien, Monsieur de Comet, avocat à la cour présidiale de Dax, combien Montorio était intéressé d'apprendre de sa bouche des secrets d'alchimie : « Il me fait cet honneur de me fort aimer et caresser, pour quelques secrets d'alchimie que je lui ai appris, desquels il fait plus d'état, dit-il, que si *io li avesse datto un monte di oro*, parce qu'il y a travaillé tout le temps de sa vie et il ne respire autre contentement[831] ».

Montorio avait lui-même été initié à l'alchimie à Rome par Martin Haesdael, un chanoine de Saint-Paul (probablement Saint-Paul-hors-les-murs) passionné d'alchimie et particulièrement intéressé par Paracelse, qui avait été secrétaire de l'empereur Rodolphe II[832]. Martin Haesdael lui avait donné des ouvrages de Paracelse issu de la bibliothèque de Rodolphe II, et proposé d'en fournir d'autres pour alimenter les discussions que Montorio avait au sein de l'académie philosophique et littéraire que Cinzio Passeri Aldobrandini, cardinal-diacre de San Giorgio in Velabro, avait fondé dans sa propre maison. Ces discussions semblent avoir porté sur la possibilité de concilier l'alchimie, et ses évolutions les plus récentes liées au paracelsisme, avec la théologie. Notons également que Aldobrandini est le légat à Avignon entre 1601 et 1607, ce qui peut expliquer pourquoi Montorio y avait été nommé vice-légat. Arrivé en 1607 à Rome en compagnie de Montorio qui avait achevé les trois ans de sa charge de vice-légat, Vincent de Paul écrit, dans une nouvelle lettre à son ami et bienfaiteur, que Montorio « est si jaloux qu'il ne veut pas même que j'accoste personne, de peur qu'il a que je l'enseigne, désirant avoir, lui seul, la réputation de savoir ces choses, lesquelles il se plaît de faire voir quelquefois à sa Sainteté et aux cardinaux »[833].

Peu de textes d'alchimie ont été publiés par des ecclésiastiques, mais parmi les recettes qui abondent dans les manuscrits et qui correspondent souvent à des écrits de laboratoire, il doit y en avoir qui ont été rédigées par des ecclésiastiques sans que cela ne soit nécessairement mentionné[834]. François de Foix Candale est un bon exemple d'ecclésiastique qui n'a rien publié sur l'alchimie en dépit d'un intérêt et d'une pratique.

Correspondance (1607-1639), 1920, p. 1-17.

831 Coste, Pierre, éd., *Saint-Vincent de Paul.…*, p. 11. traduction de la formule italienne : Que si je lui avais offert une montagne d'or.

832 Nous nous appuyons sur la notice que Filippo Crucitti consacre à Montorio: Crucitti, Filippo, Pietro Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 76 (2012), disponible en ligne : https://www.treccani.it/enciclopedia/pietro-francesco-montoro_(Dizionario-Biografico)

833 Coste, Pierre, éd., *Saint-Vincent de Paul.…*, p. 15. Sa Sainteté est le pape Paul V, élu en 1605 jusqu'à sa mort en 1621.

834 On trouve néanmoins dans les recueils manuscrits quelques traces, comme celles laissées par Pierre Bureteau « prebstre religieux profès aux Celestins de Sens », qui a recopié le 26 novembre 1516 *La clef de sapience de l'art d'Alkymie* attribuée à Jean de Meung (Orléans, Bibliothèque municipale, ms. 291, f. 13r.-v.).

1- François de Foix Candale (1512-1594)

On sait assez peu de choses sur François de Foix Candale, en l'absence d'une étude dont François Secret déplorait déjà le manque en 1978[835]. Il est né en 1512, fils de Gaston III de Foix 3e conte de Candale, et frère de Christophe de Foix, évêque d'Aire jusqu'à sa mort en 1570, date à laquelle François a repris cette même charge jusqu'à sa propre mort en 1594[836]. Il a été considéré comme un esprit brillant et plein de curiosité, ouvert aux sciences et notamment aux mathématiques, mais aussi à la théologie, aux lettres et à l'hermétisme, doublé d'un inventeur de machines :

> « Voulut aussi le Pape [Grégoire XIII] avoir l'advis (sur la réforme du calendrier julien] de plusieurs sçavans personnages de la Chrestienté, entre lesquels fut François de Foix, Evesque d'Ayre, sorty de la l'illustre maison de Candale, auquel à bon droict on a donné le [nom] de second Archimede, comme estant le seul qui a forgé ceste admirable machine, laquelle a rendu son premier autheur si celebre & si fameux, dont il fit present au Roy Charles neufiesme, comme aussi de l'horloge qui monstre le flux & le reflux de la mer. Je laisse son rare sçavoir aux Mathematiques, qui s'est assez monstré à l'augmentation d'Euclide, & à l'invention de l'Eptagone[837]. »

François de Foix Candale a édité et commenté, avec l'aide de Jules Scaliger, le *Pimandre* d'Hermès Trismégiste[838]. L'édition française de 1579 porte en page de titre le blason de la famille

835 Secret, François, « Littérature et alchimie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 40 (1978), p. 301-316, ici p. 310.

836 Curieusement, la notice de la BnF donne 1502 comme année de naissance, ce qui paraît peu vraisemblable étant donné que ses parents, Gaston III de Foix et Marthe d'Astarac, se sont mariés le dimanche 21 mai 1505 d'après les généalogies disponibles sur Internet qui font état d'un contrat de mariage (par exemple : https://gw.geneanet.org/frebault?lang=fr&n=de+foix+candale&oc=1&p=francois), ou 1510 d'après Nicolas Guinaudeau, *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le Xe et le XVIe siècle*, thèse de doctorat soutenue à l'Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3) en 2012, vol. 1 p. 448 (disponible en ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00739992/document).
Sur la mort de François, voir : Tamizey de Larroque, Philippe, *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, Bordeaux / Paris : Ch. Lefebvre / Aug. Aubry, 1877 [tiré à part de la *Revue de Gascogne*, 18 (1877)], p. 10. On trouve parfois comme date 1576.

837 Raemond, Florimond de, *L'Anti-Christ*, Lyon : J. Pillehotte, 1597, p. 616-617. L'édition originale (1597) porte fautivement « monde » au lieu de « nom de », la seconde édition corrige la faute (Raemond, Florimond de, *L'Antichrist et l'Antipapesse*, Edition seconde reveüe, corrigee, & de beaucoup augmentee par l'Autheur, Paris : abel L'Angelier, 1599, f. 268v.).

838 *Mercurii Trismegisti Pimandras, utraque lingua restitutus, D. Francisci Flussatis Candallae industria…*, Bordeaux : S. Millanges, 1574 (traduit en français sous le titre : *Le Pimandre de Mercure trismégiste de la philosophie chrétienne*, Bordeaux : S. Millanges, 1579). Brunet semble évoquer une version française dès 1574 chez le même éditeur sous le titre *Le Pymander* (que Tamizey de Larroque déplore de n'avoir pas vue [*Op. cit.*, p. 11]), mais cela pourrait être une confusion avec l'édition latine (Brunet, Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, Paris : Firmin Didot, 1862, t. 3, col. 1648). Sur le commentaire que François de Foix Candale fait du Pimandre, dans un retour à Aristote permettant de lire les textes hermétiques comme une préfiguration du christianisme, voir : Giacomotto-Charra, Violaine, « Le Commentaire au Pimandre de François de Foix-Candale : l'image d'une reine-philosophe en question », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 24 (2012), p. 207-224.

de Candale orné des instruments de sa charge d'évêque : la crosse et la mitre. Il a inventé un remède qu'il nomme son « eau magistrale », et dont Scévole de Sainte-Marthe (1571-1650), qui a fait l'éloge de François, a dit : « […] je ne sçaurois assez louer ce salutaire elixir, c'est ainsi que tu appelles ce merveilleux antidote, que tu trouvas avec une peine et une assiduité merveilleuse »[839]. Jean de Gauffreteau (1572-1639), qui fut curé de Libourne puis de Budos et Conseiller au Parlement de Bordeaux, nous a laissé dans sa *Chronique bordeloise* une évocation de François de Foix Candale :

> « En cette année [1580], François, monsieur de Candale, eveque d'Aire, qui estoit parvenu en cette perfection de science, dans l'alchimie, qu'il pouvoit fixer e blanchir le mercure, e faire des billots de lune, ayant donné à un orphevre de Paris environ cent marcs, pour luy fabriquer de la vaisselle d'argent, e ayant convenu du dechet, pour marché, comme ledit orphevre, qui ne songeoit pas au faict, e qui avoit trouvé ledit argent, au burin, à la tousche e au cyseau, de très bon aloy, eut fabriqué la vaisselle, é après l'avoir poisée et veu que le dechet montoit à plus du tiers sur ledit nombre de deux cents marcs, ne sçachant d'où cela procedoit, se transporte à Bourdeaux, où l'eveque estoit, e luy dict franchement que, si ledit seigneur evesque vouloit, il le pourroit perdre, puisqu'il auroit trouvé plus que du tiers de dechet sur les trois cents marcs[840] ; mais que, ne sachant d'où la faulte procedoit, il luy avoit porté sa vaisselle bien elabourée, ainsin que l'eveque pouvoit voir, le priant d'avoir pitié de luy, qui estoit dans l'innocence. L'eveque, se mettant à rire e cognoissant que son art l'avoit trompé e qu'il n'avoit perdu que sa peyne et son argent, d'aultant que le feu avoit emporté tout ce qui estoit du mercure, e que le bon aloy de la lune estoit demeuré, dict à l'orphevre qu'il poisat ; et après l'avoir contenté, le renvoya sans lui descouvrir le secret. C'est se seigneur qui disoit, à bourdeaux, avoir trouvé la pierre philosophale. Mais il est bien vray qu'il composa une eau très excellente qu'on appelle encore l'eau de Candale[841]. »

Le récit de la préparation par un orfèvre de vaisselle en argent n'est pas entièrement clair. D'après Jean de Gauffreteau, François de Foix, a confié à l'orfèvre une centaine de marcs d'un argent obtenu alchimiquement à partir de mercure. Il s'est entendu avec lui sur le taux de déchet, sans que nous disposions de ce chiffre. Cet accord est normal dans la mesure où l'argent natif n'est ordinairement pas pur mais mélangé avec d'autres métaux comme du cuivre ou de l'antimoine qui

839 Sainte-Marthe, Scévole de, *Eloge des hommes illustres qui depuis un siecle ont fleury en France dans la profession des Lettres*, mis en françois par G[uillaume] Colletet, Paris : Antoine de Sommaville, Augustin Courbé, François Langlois, 1644, p. 431-433, ici p. 432. Voir aussi l'édition en latin (*Virorum doctrina illustrium, qui hoc seculo in gallia floruerunt, Elogia*, Poitiers : Jean Blanchet, 1598), p. 97. François de Foix Candale tenait particulièrement à ce que ce remède obtenu par distillation puisse être accessible aux pauvres après sa mort, comme une clause complexe de son testament nous le révèle. Voir : Tamizey de Larroque, Philippe, *Op. cit.*, p. 28-29.

840 Billot ou bille désigne un bloc de métal, ici d'argent. (voir : Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998, 3 vols., ici t. 1, « bille » ; ainsi que le site du CNRTL : https://www.cnrtl.fr/definition/billot.

841 Gauffreteau, Jean de, *Chronique bordeloise*, Bordeaux : Charles Lefebvre, 1877-1878, 2 vols. (Extrait des "Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne", d'après les archives du château de la Brède), ici t. 1, p. 228. Ce passage est cité par Tamizey de Larroque (*Op. cit.*, p. 31-32).

sont en grande partie éliminés lors de la fabrication. Les techniques mentionnées pour en tester l'aloi (« au burin, à la tousche e au cyseau ») manquent de précision mais ont l'avantage de ne pas faire perdre de matière, à la différence de la coupellation. L'orfèvre est surpris d'une perte qui dépasse tout ce qu'il pouvait imaginer, et qui le met dans une situation difficile car il pourrait être suspecté d'avoir tenté de voler une partie de l'argent. Cela amuse François de Foix Candale, qui sait bien que la perte est due à l'imperfection de l'« argent » qu'il a fourni. Jean de Gauffreteau choisit de présenter une proportion fixe, et de faire varier la quantité théorique à laquelle elle s'applique pour rendre compte des pertes en valeur absolue que subit la matière. Ainsi, parler d'un tiers de 200 marcs est sa manière de signifier deux tiers, qu'il faut mettre en rapport avec le poids de matière confié à l'orfèvre, soit 100 marcs. Deux tiers de perte, voilà évidemment qui alerte l'orfèvre, au point qu'il décide de s'en expliquer avec François de Foix. D'une manière un peu extrême, il lui explique qu'à ce rythme c'est bientôt un tiers sur trois cents marcs qui serait (notez l'usage du conditionnel) perdu, c'est-à-dire la totalité des 100 marcs confiés (un tiers de 300 c'est, dans la logique de Gauffreteau, trois tiers de 100, c'est-à dire la totalité), et l'orfèvre va même plus loin, ironiquement, en parlant de « plus que du tiers ». Jean de Gauffreteau conclut que de Foix Candale disait avoir trouvé la pierre philosophale, « Mais il est bien vray qu'il composa une eau très excellente », signe qu'il ne prête pas foi à ses prétentions de transmutateur. On sait enfin par Jean Bodin que François de Foix Candale s'est livré à des expériences concernant le rapport de poids et de volume des principaux métaux, initiant ainsi les réflexions sur la densité relative[842].

François de Foix Candale n'a pas publié de textes d'alchimie, et peu d'ecclésiastiques l'ont fait, mentionnons néanmoins Gabriel de Castaigne et Jean Collesson.

2- Gabriel de Castaigne (1562 ?-1630?)

Docteur en théologie, franciscain, il semble avoir intrigué pour gravir les échelons hiérarchiques de son ordre[843], et finit par être en 1603 nommé « provincial » de l'ordre[844], c'est-à-

842 Voir la troisième partie, chapitre 2, 2, a.

843 Nous suivons l'article de Jean Savare : Savare, Jean, « Le R.P. Gabriel de Castaigne et 'l'or potable' », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 22 (1975), p. 515-521.

844 Jean Savare mentionne sa nomination en 1600 à la tête de l'évêché de Saluce par le roi Henri IV dont il était l'aumônier, mais indique que cette nomination n'a jamais été validée (*Op. cit.*, p. 516). En effet, la nomination avait été rendue possible par la prise de Saluce par les troupes de Henri IV en 1600 (Saluce avait été prise par le duc de Savoie depuis depuis 1588 en profitant des troubles civilo-religieux qu déchiraient la France), mais le traité de Paris signé en 1601 redonne définitivement Saluce à la Savoie, ce qui rend impossible l'élévation de Castaigne à l'épiscopat.

dire responsable d'une province franciscaine[845]. Son parcours semble pourtant avoir été singulièrement heurté. En 1584, il est nommé visiteur apostolique par la papauté, ce qui lui permet d'agir avec vigueur pour réformer les couvents en Provence, et obtenir des résultats dans ce domaine mais au prix d'un grand désordre et de divisions parmi les Franciscains[846]. Rappelé à l'ordre par la papauté et le chapitre général de son ordre, il préfère disparaître plutôt que de répondre de ses actes. Cela ne l'empêche pas de réapparaître quelques temps après à Grenoble où il devient gardien du couvent franciscain[847]. En 1590, alors que la Ligue domine Grenoble, il est expulsé par le gouverneur, probablement parce qu'il soutenait la cause de Henri IV. Il revient à nouveau peu de temps après, alors que la cause royale l'emporte dans toute la région, avec une position semble-t-il renforcée qui lui permet de résister en 1593 à une tentative des Consuls de l'expulser[848]. C'est à partir de ce moment qu'il commence à se prévaloir du titre d'aumônier du roi et de celui d'évêque élu de Saluces[849]. Il reprend son activité publique de réformateur et de contre-réformateur dans le cadre de l'application de l'édit de Nantes. Cette activité en cache une autre, objet d'un scandale au moment de sa découverte en mars 1604 : il s'agit de pratiques magiques qui auraient lieu dans le couvent des Franciscains. Le premier visé est un jeune franciscain italien, Francesco Nobilibus, que Castaigne a accueilli à partir de novembre 1603. C'est un homme brillant qui semble maîtriser des connaissances dans de nombreux domaines, et se met à fréquenter les notables grenoblois, en les soignant à l'occasion. Il va jusqu'à réaliser quelques expériences d'alchimie avec un conseiller au Parlement, Gaspard Baro, ainsi qu'avec le seigneur de Marcieu qui l'accueille parfois à son château du Touvet et lui donne une boule de cristal pour qu'il la transmue en diamants[850]. Cette conduite suscite des jalousies et des rumeurs, notamment qu'il « vend des diables ou des esprits dans des bagues »[851]. Et de fait, Gaspard Baro finit par dénoncer Nobilibus pour avoir soigné son épouse enceinte à l'aide d'une formule magique inscrite à la manière d'une amulette et portée autour du cou, alors même que le mal dont elle souffrait s'est aggravé. L'affaire ne peut pas ne pas éclabousser Castaigne, on peut d'ailleurs se demander si Nobilibus n'a pas en

845 Sur la question complexe des provinces franciscaines, voir : Moracchini, Pierre, « Au cœur d'une province franciscaine, les cordeliers, clarisses, sœurs grises et annonciades de 'France parisienne' au XVIIe siècle », dans : *Revue Mabillon*, 12 [ancienne série 73] (2001), p. 205-242.

846 Voir : Venard, Marc, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon au XVIe siècle*, Paris : Cerf, 1993, p. 725-726. Le cardinal d'Armagnac parle d'« une impression scandaleuse » partout où il passe (*Ibidem*).

847 Gal, Stéphane, « Obéissance et déviance chez les Franciscains : l'exemple des couvents de Grenoble aux XVIe-XVIIe siècles », dans : Meyer, Frédéric, Viallet, Ludovic, dir., *Identitées franciscaines à l'âge de réformes*, Grenoble : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005 (« Collection histoires croisées »), p. 486-487.

848 *Ibidem*. Castaigne avait accablé d'injures, au point de lui faire peur, Jacques Fodéré, un franciscain lui-aussi, qui était apprécié par les autorités de la ville pour ses talents de prêcheur.

849 Sur cette charge épiscopale, voir dans cette partie le paragraphe consacrée à Henri IV, chap. 4-5.

850 *Idem*, p. 494. Tous ces éléments proviennent de la procédure judiciaire que Stéphane Gal a étudiée.

851 *Idem*, p. 490. L'auteur fournit également une intéressante analyse, que nous ne reprenons pas ici, sur la façon et les raisons pour lesquelles la machine judiciaire a accompagné la population dans l'émoi suscité par la présence soi-disant satanique de Nobilibus (p. 490-496).

partie fait les frais des dissensions qui opposaient de longue date Castaigne aux notables grenoblois. À l'occasion de la fouille de la chambre de Nobilibus, qui a mis au jour des ouvrages d'Henri-Corneille Agrippa (considérés par les juges comme des manuels de sorcellerie) et des ustensiles destinés à confectionner de petites poupées de cire à transpercer d'aiguilles, c'est tout le couvent qui a été fouillé, et ce qui a été trouvé a amené un certain Boryn, agissant au nom des « gens tenant la chambre ordonnée en temps de vacations au Parlement » à écrire une lettre le 20 août 1605 au Chancelier de France Pompone de Bellièvre[852]. Boryn souhaite l'avertir que la région est fréquentée par des religieux, vrais ou faux, souvent étrangers, qui sous couvert de magie fabriquent de la fausse monnaie ou des poisons. Après avoir donné des informations concernant Nobilibus, il évoque plus particulièrement le cas du « père Gabriel Castagne », dont il est probable qu'il connaisse les soutiens au plus haut niveau :

> « […] Mais enfin la chose en est venue la que nous avons eu subject commettre des nostres pour visiter le couvent des religieux dudict Sainct François et maison de la Magdaleine de ceste ville de Grenoble et particulierement la chambre du père Gabriel Castagne, natif d'Avignon et gardien dudict couvent, lequel y ayant rapporté beaucoup de difficulté s'est encore plus roidy quant il est venu à visiter sa chambre particulière, de façon qu'il a fallu que nosdicts commissaires y ayent usé du pouvoir que nous leur avons donné[853]. Et ayant trouvé dans icelle chambre et lict propre du susmentionné frere Gabriel Castagne une fille ou femme, laquelle s'est trouvée fort differente en ses responces à celles dudict père Gabriel Castagne, et presque toutes les chambres dudict couvent garnies de fourneaux à faire distilation et fondre métaulx, et plusieurs pappiers enmy ceulx la dudict frère Gabriel Castagne le chargeant d'avoir exposé faulx ou bas or et argent par luy fabriqué et alchimisé et aultres le chargeant de pratiques ou receptes dependant de magie, ils envoyarent iceluy père Gabriel Castagne ensemble la susmentionnée fille ou femme en prison[854]. Et sur cest enprisonnement ledict père Gabriel Castagne ayant voulu faire entendre qu'il avoit chose à dire qui concernoit la vie et honneur du Roy, nous avons jugé à propos qu'il s'en explicquat mesmes à

852 La procédure est extrêmement longue et n'aboutit à l'exécution de Nobilibus qu'en août 1606. On ne sait pas très bien qui est ce Boryn, nom dont l'orthographe paraît curieuse et qui est peut-être le résultat d'une erreur de lecture, à moins qu'il ne s'agisse d'un simple conseiller au parlement qui n'aurait pas fait parler de lui (voir la note 841). Stéphane Gal affirme que la lettre a été rédigée par le premier président, Artus Prunier de Saint-André, président entre 1603 et 1616 (*Op. Cit.*, p. 492, 496), alors qu'il utilise un ouvrage (Chorier, Nicolas, *Vie d'Artus Prunier de Saint-André, conseiller du roy en ses Conseils d'Estat et privé, premier président aux Parlements de Provence et de Dauphiné (1548-1616) […] avec introduction, notes, appendices et la correspondance inédite de Saint-André par Alfred Vellot*, Paris : Alphonse Picard, 1880 [rédigé par Chorier en 1682; la lettre de Boryn est aux pages 369-370, dans les Appendices et non dans la correspondance de Prunier de Saint-André]) qui utilise la même source que nous. La lettre a en effet été éditée à partir du manuscrit de la BnF (ms. fr. 15898) par Joseph Roman : Roman, Joseph, « Un procès en sorcellerie en Dauphiné au XVIIe siècle », dans : *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, 1 (1877), p. 396-399. Le père de Pomponne de Bellièvre, Claude de Bellièvre, avait été premier président du Parlement de Grenoble entre 1541 et 1549, et son frère Jean de Bellièvre également, entre 1578 et 1584.

853 Il s'agit du couvent de la Madeleine, sur l'actuelle place Bérulle au bord de l'Isère, dans lequel les franciscains venaient de s'installer après que le couvent des Cordeliers a été rasé en 1591 pour permettre la construction d'un élément défensif de l'enceinte, la bastion du Sault (Couteau, Mireille, Fournier, Maurice, « Le Quartier de l'Île à Grenoble », Patrimoine et Développement du Grand Grenoble, p. 5, consulté en ligne le 5 août 2022 : https://patrimoine-grenoble.fr/images/ressources/nos-documents-patrimoniaux/Quartier_De_L_Ile.pdf).

854 Le mot « enmy » est peut-être le résultat d'une mauvaise lecture pour « parmy ».

monsieur de Lesdiguières et à monsieur le Premier Président suivant ce qu'il avoit marqué désirer leur parler[855]. Et toutesfois se roidissant iceluy père Castagne à ne le vouloir dire à aultre qu'au Roy, auquel mesmes il requeroit que l'on le feist conduire, sur les divers rapports que l'on nous faisoit de son honneur, nous préiugeasmes le mesme que nous avons trouvé du depuis, que ce qu'il enfaisoit n'estoit que pour autant esloigner la formation de son procès sur les diverses accusations qu'il se voyoit préparées tant pour nous avoir attiré et introduit en ce pais, ou du moings receu en son couvent, les susmentionnées et plusieurs aultres soupconnés de magie, que pour le faulx ou bas or d'alchimie qu'il a faict et exposé, voire par la deposition de quelques tesmoins se trouve en avoir fabriqué faulce monnoye, à la recherche et vérification desquels crimes et de quelques aultres à luy imposés nous travaillons. Cependant et pour la susmentionnée difficulté qu'il faisoit de s'expliquer de ce qu'il faisoit estat avoir à dire au Roy concernant sa vie et honneur, nous ordonnasmes suivant le droit qu'il seroit appliqué a la question, laquelle luy estant presentée il s'est esclarcy à monsieur de Lesdiguières et à monsieur du Vache, plus antien conseiller du Roy en ceste cour, de ce qu'il disoit avoir à dire au Roy de façon que monsieur de Lesdiguières a jugé que quant iceluy père Castagne auroit esté mené au Roy sa majesté eust jugé qu'iceluy père castagne n'estoit pas sage. Et toutes fois nous a iceluy sieur des Diguières assuré qu'il estime qu'il luy aye dict tout ce qu'il presupposoit avoir à dire au Roy, mais que ce n'est chose qui regardast sa vie ou honneur et croit, comme cy sus, que ledict père Gabriel Castagne ne le disoit que pour eviter ou prolonger la formation de son procès à laquelle l'on travaille comme plus particulierement nous vous marquerons le cas y escheant. Cependant avons nous estimé à propos vous advertir de ce qui sy estoit presenté affin que si d'ailleurs il en venoit quelque chose à vos oreilles vous sceussiez ce qui en est au vray, avec assurance qu'en cela et toute aultre chose qui regardera le service de sa majesté nous rapporterons tousiours ce que ladicte majesté et vous pouvez attendre et desirer de, Monseigneur,
Vos bien humbles et affectionnés serviteurs,
Les gens tenans la chambre ordonnée en temps de vaccations au parlement de Dauphiné
Boryn[856].
À Grenoble, ce XXe aoust M VIc. cinq. »

Même si le cas ne paraît pas aussi grave que celui de Nobilibus, Castaigne se retrouve dans une position fâcheuse puisque, malgré son opposition, les commissaires ont découvert qu'il abritait une femme dans sa chambre, des installations d'alchimie dans la plupart des chambres alors qu'il est, en tant que gardien, le responsable du couvent, et surtout des papiers prouvant qu'il a utilisé ces installations pour produire du « faux ou bas or ou argent » : l'accusation est très grave, car être en possession d'un faux or, ou qui est en dessous du titre légal, et surtout être accusé d'en avoir fait de la fausse monnaie est un crime de lèse-majesté puni par la mort. Le soupçon qu'il ait recouru à des

855 François de Bonne de Lesdiguières est lieutenant général en Dauphiné depuis 1597.

856 Il s'agit peut-être de Symphorien Borin, seigneur de Tournin, Conseiller en la Chambre des comptes de Dauphiné (établie dans le palais du Parlement du Dauphiné), pour lequel un acte mentionne le don qu'il a fait aux Récollets de la Tour-du-Pin, le 23 avril 1618, d'un pré qui lui appartenait (voir en ligne le site réalisé par Patrick Martin, un passionné d'histoire du Brionnais : brionnais.fr/pm/site/TdP_Recollets.htm).

pratiques de magie est également grave, particulièrement dans le contexte et climat qui entoure l'affaire : cela aurait dû entraîner Castaigne vers la même fin que Nobilibus, pendu avant d'être brûlé comme sorcier. Mais Castaigne va utiliser tous les moyens à sa disposition pour détourner le cours de l'instruction, d'abord en retardant la procédure par l'annonce qu'il a des révélations à faire au roi concernant sa vie et son honneur. Les juges ne se laissent pas impressionner et lui applique la question pour savoir ce qu'il a à dire au roi, et Lesdiguière, après l'avoir entendu, en conclut que ce n'était qu'une manœuvre dilatoire. Castaigne va pourtant réussir à sortir vivant et libre de cette épreuve judiciaire. Il reste encore prisonnier, au moins jusqu'en décembre 1605, probablement dans une cellule proche de celle de Nobilibus, mais avec un traitement différent, car l'analyse de la comptabilité de Lesdiguières fait apparaître le paiement d'une somme de neuf écus et douze sols en paiement de la nourriture de Castaigne pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2005. Or c'est la seule fois qu'apparaît un tel geste de générosité envers un détenu dans les comptes de Lesdiguières[857]. Stéphane Gal en déduit que Lesdiguières, ami du roi et du premier président du Parlement, Artus Prunier de Saint-André, avait la capacité d'infléchir le cours de l'enquête judiciaire. Il pouvait également en avoir le désir, à la fois en raison de liens avec Castaigne car alors que l'élite grenobloise était ligueuse Lesdiguières a pu trouver, à un moment difficile, un soutien voir des informations auprès de Castaigne, et de plus il a pu être sensible au fait que Castaigne porte le titre d'aumônier du roi. Les autres accusés jugés complices n'ont pas bénéficié de la même mansuétude puisqu'ils ont été condamnés aux galères à perpétuité[858]. Quant à Castaigne, après s'être fait oublié quelques temps, il reparaît à Paris pour publier en 1611 son *Or potable qui guarit tous les maux*, un ouvrage destiné à diffuser la publicité de ces offres de soin, et adressé au couple royal[859].

Moins entreprenant et moins tempétueux que Castaigne, le doyen Collesson a cependant développé la même certitude dans sa capacité à maîtriser les secrets de l'alchimie, au point de publier un *Abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes* et de le dédier à Gaston d'Orléans.

3- Jean Collesson (15 ??-après 1656)

Collesson est l'auteur de *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes*, parue en 1630[860]. Dans la première édition de

857 *Op. cit.*, p. 497.
858 *Idem*, p. 497-498.
859 Voir ci-dessous dans le paragraphe sur les cours princières, la partie consacrée à Louis XIII (3e partie, chap. 4-6).
860 Collesson, Jean, *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes*, Paris : Jean Laquehay, 1630. Rééd. : *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la*

l'ouvrage, le nom de Collesson ne figure pas sur la page de titre, mais seulement au bas de l'épître adressée à « Monseigneur, Monseigneur fils de France, frère unique du roy, duc d'Orleans, de Valois, de Chartres, & comte de Blois », c'est-à-dire Gaston d'Orléans (1608-1660), troisième fils d'Henri IV, devenu l'unique frère et héritier du roi Louis XIII depuis la mort de leur frère Monsieur d'Orléans en 1611 et jusqu'à la naissance du dauphin en 1638, le futur Louis XIV fils de Louis XIII. Jean Collesson est présenté à la fin de l'épître comme étant de S[aint] Dizier (aujourd'hui en Haute-Marne). Même s'il ne nous a pas été possible de l'identifier directement dans cette région, on trouve effectivement autour de Saint-Dizier une famille Collesson, notamment un maître Collesson, « mayeur d'Onne », aujourd'hui Osne-le-Val (Haute-Marne) à 15 km au sud-est de Saint-Dizier[861]. Par ailleurs une des victimes du Massacre de Vassy en 1562 (aujourd'hui Wassy, à une douzaine de kilomètres au sud de Saint-Dizier) porte le nom de Jean Collesson[862] ; cela ne peut naturellement pas être notre alchimiste, mais cela pourrait être un de ses aïeux. À partir de la deuxième édition de son ouvrage, son nom figure sur la page de titre et il est présenté comme le doyen de Maigné.

Le pouillé du diocèse de Saintes (1646) indique : « Prieuré & Chapitre Sainct Germain de Maigne »[863]. Maigné se nomme aujourd'hui Magné, et se trouve à 5 kilomètres à l'ouest de Niort[864]. Notons que l'église de Magné, est effectivement dédiée à Saint-Germain d'Auxerre. Une nièce du roi Louis XI, Catherine de Coêtivy, ayant épousé le seigneur de Magné y fonda en 1508 un chapitre de six chanoines ; un prieuré était joint à l'église[865].

Signalons qu'une main probablement du XVIIe siècle a ajouté sur la page de titre d'un exemplaire de la seconde édition, numérisée par Google Books et provenant du « Museum

---

theorie & practique de la pierre des philosophes, *Augmentée d'observations pour l'intelligence des principes et fondements de la nature et de la philosophie hermétique avec une méditation sur les mystères de la sapience divine et humaine, avec une méditation sur les mystères de la sapience divine et humaine*, Paris: Hervé Du Mesnil, 1631. Rééd. aumentée du *Songe de l'auteur*, Paris : Laurent d'Houry, 1719. La première partie a été traduite en latin sous le titre : *Idea perfecta philosophiæ Hermeticæ, seu Abbreviatio theoriæ praxeos lapidis philosophici observationibus aucta*, dans le *Theatrum chemicum*, Strasbourg : Zetzner, 1661, t. 6, p. 140-162. Une édition russe a été publiée en 1788, sans nom d'auteur ni d'éditeur, sur la base de l'édition de 1631 (voir l'exemplaire conservée à la Clark Library Rare Book de l'Université de Californie à Los Angeles).

861 Le mayeur est un agent seigneurial qui est chargé de la justice.

862 Lafaist, Louis, Danjou, Félix, éds., *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, Paris : Beauvais, 1835, Ière série, tome 4, p. 123-156, ici p. 144.

863 Consultable en ligne sur : http://www.histoirepassion.eu/?1648-Pouille-du-diocese-de-Saintes-les-etablissements-et-leurs-patrons (consulté le 15 novembre 2020). Jean-Aymar Piganiol de la Force précise que « Le chapitre de Maigné consiste en un Doyen, un Chantre, trois chanoines, & deux semi-prébendez. » (Piganiol de la Force, Jean-Aymar, N*ouvelle description de la France : dans laquelle on voit le gouvernement general de ce royaume, celui de chaque province en particulier ; et la description des villes, maisons royales, château, & monumens les plus remarquables*, Paris : Théodore Legras Fils, 1718, t.4 p. 337). On parle de chapitre car il s'agit d'une église collégiale (voir : Duchesne, Henry-Gabriel, La France ecclésiastique pour l'année 1783, Paris : chez l'auteur, 1783, p. 243).

864 Imbert, H. et Marchegay, Pierre, *Documents inédits sur le département des Deux-Sèvres (un par canton) publiés et annotés*, Niort : L. Clouzot, 1876 (Extrait des Mémoires de la société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres), p. 88 : indique que Magné était orthographié Maigné au XVe-XVIe siècles, et donc de toute évidence également au XVIIe siècle.

865 Voir le site paroissial : https://www.eglise-niort.net/L-Eglise-Saint-Germain-de-MAGNE (site consulté le 15 novembre 2020).

Britannicum », après la mention « doyen de Maigné » : « et Prieur de S. Estienne de Marans de l'ordre de S. Benoist »[866]. Saint-Étienne, dont il ne subsiste que le clocher ainsi qu'une partie d'une travée de la nef et la croisée du transept, est situé à Marans au bord de la Sèvre niortaise à 25 km au nord-est de La Rochelle (soit à une cinquantaine de kilomètres de Magné). Cela semble indiquer que Jean Collesson était un clerc régulier. Notons que nous trouvons beaucoup plus de mentions de la pratique de l'alchimie chez les moines, les abbés, que parmi le clergé séculier, peut-être trop pris par la charge d'âmes au quotidien et en permanence sous le regard suspicieux des paroissiens.

Dans l'épître adressée à Gaston d'Orléans, Collesson promet de révéler le moyen de transformer en argent et en or les métaux imparfaits, et de procurer la santé et la prolongation de la vie. Son alchimie passe par un travail sur l'or commun, seul à même de conférer aux autres métaux la perfection d'or, à condition qu'il ait été préalablement soumis à l'action de l'esprit universel du monde « vraye semence commune & forme generale de toutes choses »[867]. Le jugement de Lenglet Du Fresnoy est assez sévère :

> « Collesson, par amitié pour le public, offroit d'enseigner le secret de la science hermétique ; mais une ouverture de coeur si généreuse doit toujours être suspecte, & je doute qu'il ait fait des éleves[868]. »

Plus loin il ajoutait :

> « Jean Collesson offroit d'enseigner le se[cret] de la philosophie hernétique, qu'il ne sçavoit pas. Sa grande générosité en est une preuve[869]. »

Et terminait, sans donner de sources malheureusement :

> « Cet auteur offroit d'enseigner le secret de la philosophie hermétique ; mais apparemment qu'on en l'en croyait pas possesseur, puisque des personnes distinguées ont refusé de devenir ses disciples. D'ailleurs qu'il ait eu le secret ou non, son livre a eu en son temps quelques succès[870]. »

Il ne semble effectivement pas s'être enrichi grâce à sa pratique. En effet, nous retrouvons sa trace à Paris en 1656, alors qu'il est probablement âgé, qualifié de paralytique et probablement suffisamment nécessiteux pour que dans le testament rédigé le 5 novembre 1656 la veille de sa mort par Jean-Baptiste Morin (1583-1656), médecin et mathématicien, il soit mentionné parmi les

866 Le Museum britannicum est le nom ancien du British museum. Aujourd'hui en ruine, l'église Saint-Étienne à Marans se trouve à 25 km au nord-est de La Rochelle.
867 Collesson, Jean, *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes*, Paris : Jean Laquehay, 1630, p. 14-15.
868 Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 3 vols, ici t. 1, p. 393.
869 *Idem*, p. 479.
870 *Idem*, t. 3, p. 357.

bénéficiaires[871]. Les testament porte en effet la mention suivante : « Item. Donne & legue a M. Jean Collesson prestre paraleticque logé au College de Fortet la somme de deux cent livres pour une fois par an[872]. »

Citons un dernier exemple d'ecclésiastique qui, sans jamais publier de texte alchimique ni pratiquer concrètement, s'est pourtant intéressé de près à l'alchimie.

4- Charles de Condren (1588-1641)

Le père Charles de Condren, membre de la Société de l'oratoire de Jésus, fondée par Bérulle, a découvert l'alchimie par l'intermédiaire d'un proche de ses parents. Cette information nous est donnée par le disciple et biographe de Condren, Denis Amelote :

> « Il apprit alors, dans la conference d'un excellent homme de ses parens, l'Art & les secrets de la Chymie, & s'y perfectionna tellement avec le temps, par l'entretien qu'il a eu avec diverses personnes tres-curieuses, que sans avoir mis la main au charbon ny au fourneau, il a cognu les plus grandes raretés de cette Philosophie. Pour moy je luy ay oüy dire que si la pierre Philosophale estoit possible, il sçavoit infalliblement le moyen de la faire, & comme je m'enquis des voyes par lesquelles il l'avoit apprise [une science si esloignée de sa profession] , il me fit entendre qu'outre les estudes qu'il avoit faites en sa jeunesse, un grand nombre d'hommes tres sçavans l'estoient venu [*sic*] voir [de leur propre mouvement], dans la conversation desquels il s'estoit éclaircy de ce qu'il y avoit en cela de plus caché[873]. Je luy demanday en riant pourquoy donc il ne la faisoit pas ? & il me des responses dignes de sa pieté & de son esprit. Que si elle estoit faisable infalliblement Adam l'avoit sceuë, mais qu'il avoit mieux aymé faire penitence neuf cens trente ans, & y exhorter sa famille, que de luy enseigner les moyens ou d'allumer sa cupidité, ou de prolonger une vie dont la briesveté estoit à desirer. Je croy, disoit-il, que si elle n'est point une pure imagination, Salomon ne

871 Jean-Baptiste Morin de Villefranche était médecin et mathématicien au Collège royal. Voir notamment : Martinet, Monette, « Jean-Baptiste Morin (1582-1656) », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, 14 (1986), p. 69-87.

872 Le collège de Fortet est un collège de l'ancienne faculté des arts de l'Université de Paris, fondé à l'extrême fin du XIVe siècle et qui est établi à proximité de l'actuel lycée Henri IV. Voir : Busquet, R., *Étude historique sur le collège de Fortet (1393-1764)*, extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 33-34 (1906-1907), Nogent-le-Rotrou : impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907.
Ruellet, Aurélien, *Deux documents inédits sur Jean-Baptiste Morin (1583-1656) : Testament et inventaire après décès*, 2014, hal-01116353 (Annexe de la thèse d'histoire soutenue par Aurélien Ruellet sous la direction de Pascal Brioist à l'Université de Tours en 2014 sous le titre « La Maison de Salomon. Contribution à l'histoire du patronage scientifique et technique. France et Angleterre (ca. 1600-ca.1660) », p. 4. Dans la version éditée de sa thèse, Aurélien Ruellet mentionne l'ouvrage de Collesson intitulé « Observation pour l'intelligence des principes & fondements de la nature parue à Paris chez Hervé du Mesnil en 1631 (Ruellet, Aurélien, *La maison de Salomon. Histoire du patronage scientifique et technique en France et en Angleterre au XVIIe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 101). Il semble cependant que ce texte ne soit pas paru d'une manière indépendante mais comme une seconde partie en un volume de la réédition de *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes* parue chez cet éditeur la même année. Cette seconde édition porte en sous-titre : « Augmentée d'observations pour l'intelligence des principes et fondements de la nature et de la philosophie hermétique avec une méditation sur les mystères de la sapience divine et humaine ».

873 Nous mettons entre crochets droits les ajouts de l'édition de 1657 (p. 465-466).

> l'a pas ignorée, mais tant s'en faut que ce Prince s'y soit arresté, quand il a une fois recognu par la grace les vanités des enfans d'Adam, (car il tenoit sa conversion fort probable) que je croy qu'il a employé son authorité pour supprimer tous les livres curieux qu'il avoit écrits ; & que depuis qu'il eut esté touché des verités du Ciel, il brûla luy-méme tous les traités qu'il avoit faits de la nature [touchant les secrets]. Les preuves qu'il en apportoit sont bien agreables, mais ce n'est pas icy le lieu de les expliquer[874]. Enfin, si Adam & Salomon ne l'ont pas cognuë, au moins elle n'a pas esté cachée à Jesus Christ, qui toutesfois ny l'a point laissée par escrit, ny ne l'a pas enseignée à ses Disciples, & il n'est pas juste que ses enfans ayent d'autres sentimens que les siens, ny qu'ils travaillent à des choses pour lesquelles ils [ont appris de leur divin Maistre & de ses Apostres, qu'ils ne] doivent avoir [qu']un esprit de mort[875]. »

Le père de Charles de Condren appartenait à la petite noblesse[876]. Il était le gouverneur du Château de Montceau offert en 1601 par Henri IV à Marie de Médicis[877]. Il avait donc une certaine proximité avec la Cour, et il encourageait d'ailleurs son fils à la fréquenter, ce que ce dernier essayait d'éviter au maximum[878]. Dans la seconde édition de sa biographie de Condren, Amelote parle de l'initiateur à l'alchimie comme d'« un excellent homme de ses parens », mais dans la première édition parue deux ans seulement après la mort de Condren il évoquait un « gentilhomme de ses parents » :

> « Il se rencontra par une providence de Dieu, qu'il passa une partie de ce temps-là aupres d'un gentilhomme de ses parens, qui estoit fort entendu aux secrets de nature. Il appris dans sa conversation la chimie, l'astrologie, & les mathematiques ; ausquelles sciences il se rendit si excellent, qu'il estoit admiré de ceux qui en faisoient une particuliere profession[879]. »

On peut supposer donc que cet homme appartenait lui aussi à la petite noblesse, l'expression « gentilhomme de ses parens » signifiant probablement qu'il appartenait au service de son père. Ce

874 Cette phrase est absente de l'édition de 1657 (p. 466).

875 [Amelote, Denis], *La Vie du P. Charles de Condren, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus*, Paris : Henri Sara et Jean Paslé, 1643, 2e partie, p. 170-171 (cité en partie par Sylvain Matton sur l'édition de 1557 : [Amelote, Denis], *La Vie du P. Charles de Condren, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus, refaite et augmentée par l'auteur...*, Paris : Sebastien Huré et Frederic Leonard, 1657, p. 465], dans son « Introduction » à : Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, *Lettres sur l'or potable ; suivies du traité De la connaissance des vrais principes de la nature et des mélanges et de fragments d'un Commentaire sur l'"Amphithéâtre de la sapience éternelle" de Khunrath.* Textes édités et présentés par Sylvain Matton avec des études de Xavier Kieft et de Simone Mazauric ; préface de Vincent Carraud, Paris/Milan : S.É.H.A./ Archè, 2012 (« Anecdota », 9), p. 1-146, ici p. 53).

876 Amelote insiste sur la noblesse de la famille de Condren, comme signe d'une première grâce de Dieu ([Amelote, Denis], *La Vie du P. Charles de Condren, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus*, Paris : Henri Sara et Jean Paslé, 1643, « Abrégé de la vie du Père de Condren », I).

877 *Idem*, « Abrégé de la vie du Père de Condren », IV (la Ière édition comporte un Abrégé en tête du volume, non paginé, mais dont les paragraphe sont numérotés en chiffres romains que nous utilisons ici ; cet Abrégé est incorporé au texte paginé dans la deuxième édition).

878 *Idem*, 1ère partie, p. 58 et 60.

879 *Idem*, « Abrégé de la vie du Père de Condren », XV.

que nous révèle Amelote, qui est un témoin direct de Condren, c'est la position de ce dernier à l'égard de l'alchimie. Son initiation s'est poursuivie sa vie durant par la fréquentation d'alchimistes (« l'entretien qu'il eut avec diverses personnes tres-curieuses qui le [l'art] recherchoient »), dont Amelote tient à préciser, dans la deuxième édition de son ouvrage, que ce sont ces derniers qui lui rendaient visite sans qu'il les eut sollicités (« un grand nombre d'hommes tres-sçavans l'étoient venus voir de leur propre mouvement »), tant il lui apparaît que l'alchimie est peu en rapport avec sa vocation religieuse. L'insistance dont il fait preuve sur ce point dans la deuxième édition, tend à montrer qu'il lui fallait justifier la conduite de Condren, et il s'y emploie en rapportant les paroles de ce dernier, de façon à mettre en avant, sous prétexte de les justifier, les raisons pour lesquelles il n'a pas directement pratiqué l'alchimie. Ces raisons s'appuient sur les autorités religieuses classiquement alléguées par les alchimistes, en mal de fondement biblique pour leur science, Adam, Salomon (au nom desquels se sont transmis des textes alchimiques) et Jésus, qui d'après le Père de Condren ont plus cherché à la cacher qu'à en encourager la pratique.

Le cas du Père de Condren constitue un bon exemple d'ecclésiastique connaissant l'alchimie sans jamais, semble-t-il, l'avoir pratiqué lui-même. Nous manquons de renseignements sur les alchimistes qu'il a pu fréquenter mais il faut garder à l'esprit qu'il a très jeune fréquenté la Cour d'Henri IV puis de Louis XIII que des alchimistes eux-mêmes fréquentaient[880]. De plus, il devient en 1627 le confesseur de Gaston d'Orléans le propre frère de Louis XIII, dont on sait l'intérêt pour les sciences et le goût pour les « secrets de la nature », ainsi que la capacité à s'entourer comme mécène de nombreux savants[881]. Sylvain Matton a par ailleurs fait l'hypothèse qu'il pourrait être

880 Voir dans cette partie le chapitre 3-4.

881 Voir notamment : Catulle, Pierre, *Gaston d'Orléans entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel : Champ Vallon, 2012, p. 357. Aurore Schoenecker a rédigé le catalogue de la bibliothèque de Gaston d'Orléans (Schoenecker, Aurore, *La Bibliothèque de Gaston d'Orléans (1608-1660). Catalogue des livres manuscrits & imprimés identifiés dans les fonds patrimoniaux et les ventes publiques, avec une description des reliures.* Tome 1 : Catalogue ; tome 2 : Annexes et index, tapuscrit, 2016 [sous la direction de Jean-Marc Chatelain]). Lors d'une conférence qu'elle donnait à Blois le 10 octobre 2020 sur cette bibliothèque, elle en évoquait la modernité : si une moitié environ des ouvrages est tournée vers l'histoire et justifiée par la nécessaire préparation à gouverner (en 1638, la naissance du futur Louis XIV met un terme à cette préparation), de nombreux autres ouvrages marquent l'intérêt du prince pour la production de son temps. La littérature (22% du total des ouvrages sur un total d'environ 2000) est essentiellement caractérisée par des ouvrages contemporains, et les ouvrages scientifiques (18%) font la part belle aux évolutions que la science connaît à l'époque, avec des textes de Mersenne, Bacon, Galilée, Boulliau, Kircher… La bibliothèque de Gaston d'Orléans marque l'affranchissement d'avec le merveilleux, l'occultisme ou l'astrologie. Elle contient en revanche un certain nombre de livres d'alchimie, nous avons pu en identifier 11, qui mêlent parfois l'alchimie avec la médecine (nous donnons entre parenthèses les références aux pages du tome 1 du travail d'Aurore Schoenecker, que nous remercions de nous avoir autorisé à le consulter à la réserve des livres rares de la Bibliothèque nationale de France) : Jean de la Fontaine, *La fontaine des amoureux*, Paris : Alain Lotrian, *s.d.* [*ca.* 1525-1547] (p. 256) ; Khunrath, Heinrich, *Amphitheatrum sapientae aeternae*, Hanau : Wilhelm Antonius, 1609 (p. 264) ; Libavius, Andreas, *Praxis alchymiae*, Franckfurt-am-Main : Johannes Saur / Peter Kopf, 1604 (p. 285) ; Libavius, Andreas, *De Universitate*, Franckfurt-am-Main : Johannes Saur / Peter Kopf, 1610 (p. 285) ; Morienus, *De transfiguratione metallorum*, Paris : Guillaume Guillard, 1559 (p. 329) ; Mylius, Johann Daniel, *Opus medico-chymicum*, Franckfurt-am-Main : Lucas Jennis, 1618, 3 vols (p. 333) ; Mylius, Johann Daniel, *Antidotarium medico-chymicum reformatum*, Franckfurt-am-Main : Lucas Jennis, 1620 (p. 333) ; Mylius, Johann Daniel, *Philosophia reformata*, Franckfurt-am-Main : Lucas Jennis, 1622 (p. 335) ; Mylius, Johann Daniel, *Anatomia auri*, Franckfurt-am-Main : Lucas Jennis, 1628 (p. 333) ; Paracelse, *De gradibus, de*

l'intercesseur sollicité par Chandoux pour offrir ses services d'alchimiste au roi Louis XIII[882]. Les cours princières sont en effet des lieux importants de la pratique de l'alchimie. Les princes sont souvent à la recherche de l'argent nécessaire à la satisfaction de leur goût des dépenses somptuaires ou militaires, tout en ayant les moyens de financer les recherches des alchimistes qui viennent leur offrir leurs services. Nous en avons eu un aperçu en traitant des affaires judiciaires dans la seconde partie de ce travail, le chapitre suivant est l'occasion d'approfondir notre examen, en nous appuyant principalement sur l'exemple de la cour royale de France, avant d'aborder quelques cours secondaires.

compositionibus et dosibus receptorum ac naturalium, Mulhausen : Peter Schmidt, 1562 (p. 350) ; Van Helmont, Jan Baptist, *Ortus medicinae*, Amsterdam : Lodewijk III Elzevier, 1648 (p. 473, il s'agit des œuvres complètes publiées après sa mort (1644) par son fils Franciscus Mercurius Van Helmont (voir la notice de la BnF : https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31536672z). Le nombre d'ouvrages traitant pour tout ou partie d'alchimie est assez modeste, 3 % seulement des livres de science (et 0,55 % de l'ensemble de la bibliothèque restituée par Aurore Schoenecker). En dehors des deux textes les plus anciens, le *De transfiguratione metallorum* de Morien et *La fontaine des amoureux* de Jean de la Fontaine, les livres de la bibliothèque témoignent des orientations que l'alchimie prend au milieu du XVIIe siècle, avec les tenants du paracelsisme comme Khunhrath, Van Helmont et Mylius ou bien de Libavius qui, dans une perspective plus stricte d'alchimie métallique a participé à la naissance de la chimie moderne.
Voir également : Maillard, Jean-François, « Mécénat et alchimie à la fin de la Renaissance », dans : Kahn, Didier et Matton, Sylvain, *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 485-496, ici p. 493-494.

882 Voir ce qui concerne Louis XIII ci-dessous, chap. 3-4.

Chapitre 4- L'alchimie omniprésente dans les cours princières

Comme l'a rappelé Anne-Catherine Bernès, l'attrait que l'alchimie a pu exercer sur les princes est lié, outre l'espoir d'une source d'argent qui permette l'expression de la puissance sans les inconvénients d'une trop forte pression fiscale, au désir de « pénétrer les secrets de la nature et de les maîtriser »[883]. Si l'on prend l'exemple des rois de France, il est difficile d'en trouver, d'Henri II à Louis XIV, qui ne se soit pas intéressé d'une manière ou d'une autre à l'alchimie, certains dans l'espoir de remplir les caisses du royaume, d'autres pour obtenir un élixir de santé. En revanche, les rois n'ont pas le loisir de pratiquer eux-même l'alchimie, à moins qu'ils considèrent que cela ne sied pas à leur rang. On peut même trouver quelques traces de la présence de l'alchimie dans l'entourage de François Ier, ce qui ne doit pas étonner dans la mesure où l'alchimie est à l'époque une pratique qui imprègne une grande partie de la société.

Georges Battonat déclare le 15 décembre 1552 devant les juges qui l'interrogent dans le cadre de son procès pour fausse-monnaie à Genève, qu'il a « faict contractz » avec le roi François Ier et qu'il tient de lui le privilège de ressortir à la justice des généraux de France, du Conseil et du prévôt de l'hôtel[884]. Dans le contexte de cette affaire, on comprend qu'il s'agit d'un contrat concernant l'alchimie, comme d'autres ont été fait par certains de ses successeurs. Il est à noter que cette déclaration n'a pas été contredite par les juges. On sait par ailleurs que l'alchimiste Jean Perréal (*c.* 1460-1530) fut valet de chambre de François Ier (après l'avoir été pour Charles VIII et Louis XII), et lui adressa l'épître dédicatoire des *Remontrances de Nature à l'Alchimiste errant* (1516)[885]. L'entourage de la sœur de François Ier, Marguerite de Navarre, comprenait également des personnes particulièrement intéressées par l'alchimie, comme l'a fait remarquer Marie-Madeleine Fontaine ; outre Bonaventure des Périers, elle avait elle-même auprès d'elle au moins deux valets de chambre concernés par l'alchimie, Antoine Du Moulin, de Mâcon, éditeur de *La Fontaine des*

883 Bernès, Anne-Catherine, *s. v.* « Cours savantes », dans : Blay, Michel, Halleux, Robert, dir., *La Science classique. XVIe-XVIIIe siècle, Dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998, p. 44-50, ici p. 48. la présence des alchimistes dans les cours princières européennes est durable, comme en témoigne la fable que La Fontaine a intitulé « L'Astrologue qui se laisse tomber dans un puits » : « Charlatans, faiseurs d'horoscope,/ quittez les cours des princes de l'Europe,/ Emmenez avec vous les souffleurs tout d'un temps:/ Vous ne méritez pas plus de foi que ces gens. » (La Fontaine, Jean de, *Fables choisies et mises en vers*, Paris : [s.e.], 1668, Livre II, fable 13).

884 Sur le procès en lui-même et ses enjeux, voir notre analyse récapitulative dans la deuxième partie de ce présent travail, chapitre 2-4, *L'affaire Battonat (1552-1553)*.
Sur le privilège, voir : Naef, Henri, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 2 (1946), 3e série, p. 7-304, ici p. 122 et 126.

885 Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève, ms. 3220. Voir: Vernet, A., « Jean Perréal, poète et alchimiste », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 3 (1943), p. 214-252. La notice IRHT de J.-B. Lebigue précise que le manuscrit ne semble jamais avoir été remis au roi (voir : http://initiale.irht.cnrs.fr/codex/3448).

Amoureux de Science[886] et Noël Alibert[887], dont Didier Kahn a signalé qu'il était probablement l'auteur d'un recueil de recettes alchimiques[888], mis sous le nom de « Noël Albert »[889], daté de 1536 et conservé dans un manuscrit du fond Caprara à Bologne. La génération suivante est encore plus nettement impliquée dans l'alchimie.

1- Henri II et Catherine de Médicis

Le même Battonat a donné plus de détails sur ses relations avec son successeur Henri II. Emprisonné à Paris au moins depuis 1546 pour s'être enrichi aux dépens d'autrui, et notamment Monsieur des Asses et ses domestiques, en leur faisant miroiter ses connaissances en matière de transmutation, Battonat a recouvré la liberté à l'avènement de Henri II en 1547. Il aurait promis au nouveau roi de faire, pour lui, un voyage en Allemagne, mais ne tint pas sa promesse[890]. Il ne dit rien de ce que le roi lui avait demandé de faire, mais Battonat ne cache pas la nature des relations qu'il a avec Henri II. Dans l'interrogatoire du 10 septembre 1552, il reconnaît s'y entendre « en la transmutation des metalz et sçait augmenter l'or ; et de cela il a usé devant et en la presence du Roy, du conestable, du comte de Gruyre, et de Mme la duchesse de Valentinois»[891]. Et lors de l'interrogatoire du 8 octobre de la même année, il affirme que « le roy et le Conseil privé luy a donné liberté de transmuer metalz »[892]. Enfin, lors de celui du 26 décembre 1552, il reconnaît avoir fait une démonstration de ses compétences en alchimie à Amiens devant les commissaires royaux députés par le souverain, même devant le roi à Compiègne. Son art d'augmenter l'or permet selon

886 Jean de la Fontaine, *La Fontaine des amoureux de science, compilée par maistre Jean de La Fontaine, de Valenciennes, reveue et mise en son entier avec les figures, par maistre Antoine Du Moulin, masconnois*, Lyon : Jean de Tournes, 1547 (le texte a été rédigé à Montpellier en 1413 par Jean de la Fontaine, né à Valencienne en 1381. L'édition *princeps*, qui omet les vers finaux révélant le nom de l'auteur, date de *c.* 1506 [*La Fontaine des amoureux de science*, Paris : Antoine Vérard, *c.* 1506] ; voir Kahn, Didier, « Recherches sur la tradition imprimée de la *Fontaine des amoureux de science* de Jean de la Fontaine », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 323-385.

887 Fontaine, Marie-Madeleine, «Banalisation de l'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle, et contre-attaque parisienne", dans Possenti, Antonio et Mastrangelo, Giulia, *Il Rinascimento a Lione*. Atti del Congresso Internazionale (Macerata, 6-11 Maggio 1985), Roma: Edizioni dell' Ateneo, 1988, 2 vols., ici t. I, p. 261-322 p. 274-278.

888 Kahn, Didier, « Le fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », *Scriptorium*, 48 (1994), p. 62-110, ici p. 92. Il donne l'identification du manuscrit (note 132) : Ms. 457, b. XXVIII, fasc. 5, fol. 31-42v° : Quelques extraicts du livre precedent dont l'inscription estoit telle: Le livre appelle les secretz et experiences de Noel Albert, lequel il ha essayé et faict et n'y a rien que pure vérité sans faulte. Escript le 5e d'avril 1536 par luy (inc. : « Premièrement pour faire eaue forte pour despartir l'or et l'argent... »).

889 Marie-Madeleine Fontaine a elle-même signalée qu'il était appelé « Maître Albert » et s'était adonné au travail du verre (Fontaine, Marie-Madeleine, « L'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle », *Actes du 112e Congrès national des Sociétés savantes*, Lyon, 1987, *Histoire des Sciences et des Techniques*, I, p. 43-53, ici p. 48, et du même auteur : « Banalisation de l'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle, et contre-attaque parisienne », dans : Possenti, A., Mastrangelo, G., éd., *Il Rinascimento a Lione*, Roma : Ateneo, 1988, pp. 263-322, ici p. 278 [cité par Didier Kahn, *Op. cit.*, p. 92]).

890 Henri Naef, *Op. cit.*, p. 127.

891 *Idem*, p. 128. Le connétable est Anne de Montmorency, la duchesse de Valentinois est Diane de Poitiers.

892 *Idem*, p. 129.

lui « de gaigner trente mille escus par an, sans tromper personne ; et qu'il [l']a monstré au comte de Gruyre, au roy, à Mme de Valentinois et au conestable »[893].

Henri II est par ailleurs le dédicataire d'un texte d'alchimie pratique de Bernard de Labadie, intitulé *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*[894]. On sait peu de choses de Bernard de Labadie. Les familles Labadie sont ordinairement originaires du Sud-Ouest de la France, un Bernard de Labadie revient souvent dans les revues des sociétés savantes de cette région du fait de sa profession, notaire royal de Lialores (hameau de Condom) en exercice en 1537, rien ne prouve qu'il s'agisse de notre alchimiste[895]. Son texte a une visée pratique, et on peut y voir de la part de Labadie une offre de service assez directement faite au roi. Le texte commence ainsi :

> « Ayant entendu Sire, le grand desir et affection qu'avez toujours eu de tenir à la succession et connoissance de la philosophie naturelle tant cherchée et chérie par les esprits hauts et sublimes ; et quant à ce n'ayies encore trouvé personne qui vous ayt sçeu satisfaire, ny rendre contant quant à la science et art transmutatoire ; Et ce est pour ce qu'il s'en trouve peu auxquels Dieu donne la connoissance de semblables choses presques divines ; ou bien [f. 1v.] ceux là lesquels Dieu a doüé du don, ne se veulent manifester aux roys, princes, grands maitres et seigneurs, craignant les menaces leur font les philosophes tant anciens que modernes d'estre mis de liberté inestimable à servitude presque intollerable, ce que j'ay moy meme eprouvé et vu estre fait à autres en plusieurs lieux ; ce nonobstant Sire mettant à neant leurs paroles et menaces, et ne m'apuyant du tout sur leurs admonitions combien que soient charitables, et dignes d'estre notées ; Scachant et connoissant votre royale majesté non estre egale ny semblable à celle de ceux qui usent de telles extorsions contre Dieu et nature envers leurs serviteurs fidels, apres qu'ont receu d'eux une science produisant tresors inestimables auquels ils nous admonestent tres affectueusement de ne reveler les [f. 2r.] secrets de nature et d'estre du tout leur antithese, et totalement contraires à leur nature.
> Comme votre sujet et obeissant serviteur expulsant toute doute et suspicion, ay prins hardiesse de vous presenter ce petit traitté que j'apelle l'ame de philosophie naturelle, que j'ay composé selon la capacité de mon entendement, pour et afin de donner repos à votre royal desir, vous manifestant totalement le secret des secrets de la philosophie naturelle touchant la transmutation des metaux pour connoitre la vraye nature et perfection d'icelle ; afin que votre royale majesté ayt dequoy etouper et fermer la bouche à tant d'ignorants presomptueux qui tous les jours vont trompant l'un et l'autre, soy disant estre scavants en semblable vertu, de laquelle ils n'eurent jamais la moindre connoissance ; Et c'est la cause qui pour le present m'a esmeu et provoqué à vous offrir, et [f. 2v.] presenter ce petit traitté, comme suis tenu, ayant esté averty que plusieurs vous avoient deceu, vous

893 *Ibidem.*

894 Bibliothèque nationale de France, ms. 5680, ff. 1r.-34r (XVIIe siècle). Ce texte se retrouve notamment dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle, ms. 2029, f. 14-16v. (XVIIe siècle), ainsi qu'à la bibliothèque du Wellcome Institute à Londres, ms. 3139 (XVIIIe siècle ; voir Moorat, S. A. J., *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the Wellcome Historical Medical Library. 2 : Mss. written after 1650 A. D.*, London : The Wellcome Historical Medical Library, 1973, 2 vols., Ici, t. 1, p. 585). Voir dans les Annexe notre transcription du manuscrit de la BnF : Annexes, deuxième partie, texte 1.

895 Plieux, Am., « L'ancienne paroisse de Vicnau », *Revue de Gascogne*, 24 (1883), p. 207-222, ici p. 217.

> promettant choses grandes par belles, et decevalites parolles ; Et affin que ne soyies plus prins en leurs lacs, plaira à votre royale majesté lire ce petit traitté là où vous trouverez une consolation grande et soulagement de votre magnanime et royal esprit, car j'ay mis icy dedans, non pas mots enigmatiques comme les philosophes ont fait, mais en verité le plus clairement que j'ay pu et sceu, toute la perfection de l'art transmutatoire, ce que je veux premier clairement tant par les dits des philosophes, que par l'experience qui est maitresse de toutes choses, laquelle vous feray voir en bref tems avec l'aide de N. S. J. lequel je suplie tres humblement vous donner le comble de vos nobles et royaux desirs[896]. »

La dédicace confirme l'intérêt d'Henri II pour la philosophie naturelle, et donc pour l'alchimie qui en fait partie. Labadie met en avant la difficulté pour les princes d'échapper aux trompeurs, et il précise que plusieurs d'entre eux ont déçu Henri II, pensons à Georges Battonat par exemple. Il soulève également le problème des véritables philosophes qui, en approchant les Grands, ont toujours peur d'y perdre leur liberté. Labadie dit avoir subi lui-même une telle perte de liberté et l'avoir vu fait sur d'autres. Cette remarque est assez habile car elle repose sur un fond de vérité propre à attirer les bonnes grâces d'Henri II[897]. Le reste de la démonstration est fait de flatteries, visant à assurer qu'il n'est pas homme à se comporter de manière aussi injuste à l'égard d'un serviteur aussi bien intentionné que lui.

Bernard de Labadie n'oublie pas d'évoquer un traité qu'il dit avoir donné à la reine, Catherine de Médicis :

> « […] ladite quintessence se fait de la substance seule du vin sans y ajouter nulle autre chose qui soit en ce monde que cette quintessence sort dudit vin qui fait l'or potable qui tant est estimé des philosophes qui guerit toutes les maladies des corps humains, j'en ay escrit un petit traitté, et donné à la Reyne ma souveraine de la vraye perfection et pratique et experience que j'en ay faitte il y a quatorze ans passez et s'il plait à votre royale [majesté] le pourra voir quant il vous plaira. Et luy ay donné un peu dudit aurum potabile bien qu'il n'est encore en perfection pour a brieveté de tems dont il me deplait pour l'amour de votre majesté, bien qu'il s'en fera quand il vous plaira. Et en ce livre je n'en dit autre chose pour ce qu'il est tout en long en celuy de la Reyne[898]. »

La formulation est un peu ambiguë, il semble qu'il faille comprendre qu'il a communiqué un petit traité à la reine, qui ne diffère pas profondément de celui qu'il offre à Henri II, et dans lequel il rend compte d'expériences faites il y a 14 ans. On pourrait également, mais c'est moins probable, considérer que c'est le traité qu'il a donné à la reine il y a 14 ans. Catherine de Médicis ne peut pas, du vivant de Henri II, avoir été reine durant 14 ans, son mari est mort au tout début de sa treizième

896 BnF, ms. 5680, f.1-2v. N. S. J. mis pour Notre Seigneur Jésus.
897 Voir la deuxième partie, chapitre 2-4, *Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine (1609-1613)*.
898 f. 12r.

année de règne, mais elle est arrivé en France dès 1533 pour épouser Henri[899]. La suite du texte semble indiquer qu'outre ce texte, Labadie a donné au roi un échantillon imparfait d'or potable de sa composition, pour achever de le persuader de faire appel à ses services. On ne sait malheureusement pas quelle suite Henri II a donné à cette proposition. Monté sur le trône à l'âge de 15 ans et décédés seulement un an et demi après, François II ne semble pas avoir laissé de trace d'un quelconque intérêt pour l'alchimie. Ce n'est pas le cas de son frère Charles IX.

2- Charles IX (1560-1574)

L'intérêt que le jeune Charles IX (1550-1560-1574) a porté à l'alchimie est bien connu. En compagnie de son frère Henri, duc d'Anjou et futur Henri III, il fut sollicité par Jean Des Gallans, sieur de Pézerolles, un alchimiste qui lui promettait de lui transmettre le secret pour transmuer tous les métaux imparfaits en or ou en argent, dans le délai de deux ans nécessaire à la préparation de la matière propre à la transmutation[900]. En échange, le roi s'engageait à financer le travail pendant les six premiers mois en lui payant mensuellement la somme de douze cents écus d'or au soleil pendant six mois, puis progressivement dans le délai d'un an et demi (pour atteindre la durée globale de la réalisation de la matière destinée à transmuer les métaux) à lui verser une rente annuelle de cent mille livres tournois (assise sur des seigneuries) et de cent mille écus d'or en espèce. La bibliothèque nationale de France conserve le texte du traité passé le 5 novembre 1567 entre le roi Charles IX, son frère le duc d'Anjou et Jean Des Gallans, sieur de Pézerolles[901]. Sur ce qu'il est advenu de Jean Des Gallans, Charles Louandre nous dit dans la *Revue des Deux Mondes* :

« Charles IX donna 120,000 livres à Jean Des Galans, sieur de Pézerolles, et le fit opérer sous ses yeux dans un laboratoire du Louvre; mais, au lieu de faire de l'or, Pézerolles prit la fuite en emportant celui qu'il avait reçu [...] »[902].

La fin de l'aventure de Jean des Gallans a été raconté par Clovis Hesteau de Nuysement :

« Qui n'a sçeu le desastre & la tragicque histoire

899 Henri n'est devenu dauphin qu'à la mort de son frère François de France en 1536.

900 Collin de Plancy raconte cette histoire en nommant l'alchimiste « Jean Gauthier, baron de Plumerolles », sans donner de référence ou de source (Collin de Plancy, Jacques-Albin-Simon, *Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle, sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes…*, Paris : P. Mongie aîné, 1825-1826, 4 vol., ici t. 1, p. 78).

901 Ms. Dupuy 86, f. 172-173v. Ce texte a été retranscrit avec quelques variantes dans : "Fabrication de l'or", *Revue rétrospective*, Ière série, I (1833), p. 399-400.

902 Louandre, Charles, « Une prison d'état sous Louis XIV », *Revue des Deux Mondes*, troisième période, vol. 4, n°1 (1er juillet 1874), pp. 197-222, ici p. 212.

Du chetif Bragadin confit en vaine gloire ;
Et du fol Paisserolle aussi venteux que luy,
Abusant de l'estude & du labeur d'autruy ?
L'un fut l'estonnement des sages magnifiques,
qui en gardent ravis les fameuses reliques :
Et l'autre de merveille attira hors de soy
Pendant Charles neuviesme & la Cour & le Roy.
Une sinistre mort fut le fruict de leur pompe ;
Est-il pas vray trompeur, qui soy mesme se trompe ?[903] »

Une information est contenue dans *Le miroir des alchimistes* (1609) :

> Le Polonais qui se declara à Pezerol (gendre de La Mauvoisienniere de Normandie) fut tué par ledit Pezerol, ledit Pezerol depuis pendu à Lyon, pour autre delict, ayant mocqué le Roy Charles 9[904]. »

Nous ne savons pas qui est ce Polonais, en revanche on peut identifier La Mauvoisienniere en la personne de Christophe du Breil de la Mauvaisinière (1509-1594), né à Bouzillé (aujourd'hui dans le Maine-et-Loire) et qui épousa Catherine du Bellay, la sœur du poète Joachim du Bellay, qui vivait à Liré, un village qui jouxte Bouzillé, et qui devint d'ailleurs Dame de la Turmelière (un château situé à Liré) et de Liré après la mort de ses deux frères (René mort en 1551, et Joachim en 1560)[905]. Christophe du Breil fut chevalier de l'Ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa Chambre. Les sources généalogiques concernant Christophe du Breil et Catherine du Bellay mentionnent qu'ils auraient eu trois enfants (et ne mentionnent pas de remariage), dont une seule fille : Michelle Nicole du Breil de la Mauvaisinière, mariée en 1577 avec Guillaume Chohan de Coetcandec[906]. Cela ne correspond donc pas avec notre source première. Pourtant, un détail curieux permet d'envisager une hypothèse : des deux enfants du couple, le second est né l'année du

903 Hesteau de Nuysement, Clovis, *Poeme philosophic de la verité de la Phisique mineralle*, Paris : J. Périer et A. Buisard, 1620, p. 31. Louis Figuier précise que le roi l'aurait fait pendre, mais comme il ne donne pas de source, on peut penser qu'il ne s'agit que d'une hypothèse vraisemblable [Figuier, Louis, *L'alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, Paris : Hachette, 1854, p. 124-125. Le texte du traité est transcrit p. 389-390].

904 *Le Miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [sic] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires. Par le chevalier impérial*, [s. l.] : [s. n.], 1609, p. 43.

905 Voir : Ménage, Gilles, *Anti-baillet ou critique du livre de Mr Baillet intitulé 'Jugemens des savans'*, La Haye : Louis et Henry van Dole, 1688, 2 vols., ici t. 1, p. 166-167. Ménage intervertit malencontreusement les prénoms de la sœur de Christophe qu'il appelle Madelaine alors qu'elle se prénomme Catherine, avec la femme du frère aîné de Christophe et Catherine, qu'il appelle Catherine de Malétroit, alors qu'elle se nomme Madeleine de Malétroit (ou Malestroit) ; autre source : Kerviler, René, *Répertoire générale de bio-bibliographie bretonne*, Rennes : J. Plihon, L. Hervé, 1893, t. 6, p. 235. L'*Histoire généalogique de la maison du Breil* ne nous est malheureusement d'aucune utilité (*Histoire généalogique de la maison du Breil*, Rennes : Alphonse Le Roy, 1889).

906 https://gw.geneanet.org/ygarnier?lang=fr&pz=yvette+antoinette&nz=le+gras&p=christophe&n=du+breil+de+la+mauvaisiniere (consulté le 12 août 2021).
Hozier, Le Comte d', *Les chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1665*, Nantes : Vincent Forets et Émile Grimaud, 1884, p. 107.

mariage, ce qui est classique, mais l'aîné est né en 1550, soit 27 ans avant le mariage ! Cela pourrait signifier que Nicole s'est mariée une première fois, avec Jean des Gallans, et qu'après l'exécution de ce dernier, tout ait été fait pour effacer ce souvenir honteux, y compris en donnant au fils aîné le nom de son beau-père. Mais cela reste une hypothèse fragile tant qu'elle ne trouve pas de pièces d'archives pour la consolider. L'information donnée par le *Miroir* d'alchimie évoquait la Normandie, or la famille de La Mauvaisinière est beaucoup plus angevine, voire bretonne que normande. Mais le sieur de Pézerolles lui pourrait venir de Normandie, on trouve effet à Subles (Calvados, juste au Sud de Bayeux) une route de Pézerolles qui mène au manoir de Pézerolles, un manoir construit au XVIIe siècle par le chanoine de Pézerolles[907]. Malgré d'importantes recherches dans les archives (heureusement numérisées), nous n'avons pu aller au-delà de cette hypothèse.

Cette mésaventure ne devait pas décourager Charles IX, dont Brantôme a rappelé qu'il allait jusqu'à expérimenter lui-même :

> « […] & l'ay veu forger canons d'harquebuses, fers de chevaux & autres choses, aussi-bien que les plus robustes mareschaux & forgerons qui furent aux forges : il voulut tout sçavoir & faire, jusques à faire l'escu, le double ducat, le teston & autre monnoye, ores bonne et de bon alloy, ores falsifiée & sophistiquée, & prenoit plaisir à la monstrer ; voire qu'un jour je le vis qu'il en montra à Monsieur le Cardinal de Lorraine, voilà, disoit-il, Monsieur le Cardinal, ce que j'ay fait, celle-là est bonne, celle-là ne vaut rien, mais monstrez-la à qui vous voudrez & prouvez-la à la coupelle ou au feu, elle se trouvera bonne[908]. »

Bernard Palissy rapporte une autre anecdote concernant le goût de Charles IX pour l'alchimie :

> « Le Sieur de Courlange, varlet de chambre du Roy, sçavoit beaucoup de telles finesses, s'il en eut voulu user[909]. Car quelque jour venant à disputer de ces choses devant le Roy Charles neufieme, il se venta par maniere de facetie, qu'il luy apprendroit à faire l'or & l'argent, pour laquelle chose experimenter il commenda audit de Courlange qu'il eut à besongner promptement : ce qui fut fait, & au jour de l'experience ledit Courlange apporta deux phioles plaines d'eau claire comme eau de fonteine, laquelle estoit si bien accoustrée que mettant une esguille ou autre piece de fer tremper dans l'une desdites phioles, elle devenoit soudain de couleur d'or, & le fer estant trempé dans l'autre phiole, venoit de couleur d'argent : puis fut mis du vif argent dedans lesdites phioles, qui soudain se congela ; celuy de l'une des phioles, en couleur d'or, & celuy de l'autre en couleur d'argent : dont le

907 Information prélevée sur le site de la commune de Subles : https://www.mairiedesubles.fr/ (consulté le 12 août 2021).

908 Brantôme, Pierre de Bourdeille seigneur de, M*émoires, contenans les vies des hommes illustres & grand capitaines françois de son temps*, Leyde : Jean Sambix le jeune [libraire-imprimeur imaginaire], 1665-1666, 4 vols., ici t. 4,

909 Il pourrait s'agir de Geoffroy Luillier, seigneur de Courlange et d'Orgeval, qui en 1581 est qualifié de conseiller du roi et maître ordinaire en la chambre des comptes à Paris dans un acte conservé aux Archives nationales (cote : Y//112, f. 143) à la date du 2 décembre 1571. Des travaux généalogiques le qualifient de « Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi », ce qui peut correspondre au titre de valet du roi évoqué par Bernard Palissy, et le font mourir en 1636 (http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Luillier.pdf).

> Roy print les deux lingots & alla s'en vanter à sa mère, qu'il avoit appris à faire de l'or & de l'argent : Et toutesfois c'estoit une tromperie, comme ledit de Courlange me l'a dit de sa propre bouche[910]. »

Les archives espagnoles recèlent les traces d'une affaire d'alchimie étonnante, qui a mis en jeu rien moins qu'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, Charles IX et Catherine de Médicis, ainsi que Philippe II roi d'Espagne, sans que, à l'exception du dernier cité, ils ne soient au courant d'une aussi forte concurrence.

3- Un exemple de concurrence entre les cours espagnoles et françaises autour de l'alchimie (1562-1566)

Une proposition émanant d'un alchimiste allemand qui nous est resté anonyme et adressée au roi de Navarre Antoine de Bourbon, est évoquée dans une lettre de l'ambassadeur d'Espagne auprès de la cour de France, don Francés de Álava (Francisco de Álava y Beamonte), à son roi Philippe II[911]. L'affaire est passablement compliquée. D'après ce qu'écrit cet ambassadeur, un Navarrais nommé Esparsa serait, vers 1558, passé au service d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, qu'il appelle ici Vendôme peut-être pour épargner la susceptibilité de Philippe II compte tenu du différent qui oppose les deux hommes sur la Haute-Navarre[912]. Le lien entre Antoine de Bourbon et Esparsa est par ailleurs confirmé dans une affaire qui est rapidement évoqué par don Francés de Álava quand il parle des « mauvaises intrigues qu'il eut en ce temps-là à Pampelune et à Fontarabie ». En effet, la confession d'un certain Pero Fernando d'Eliçaola y Gamboa (ou Ganboa en langue basque) datée du 12 mai 1560 à Pau révèle les détails de la conjuration de Don Prudencio et de Juan de Lascana, qui visait à permettre au roi de Navarre de récupérer par surprise la Haute-Navarre[913]. Esparsa devait avertir le roi du bon moment pour entrer dans la province, il agissait avec

910 Palissy, Bernard, Œ*uvres complètes. Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, sous la direction de Marie-Madeleine* Fragonard, t. 2 : Discours admirable – Traité des métaux et alchimie [originellement paru en 1580], Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaires, 1996, 2 vols, ici t. 2, p. 117-118.

911 Taschereau, Jules-Antoine, "Fabrication de l'or", *Revue rétrospective*, 1ère série, 4 (1834), p. 243-250. Nous reproduisons intégralement le document en Annexes, Deuxième partie, texte 5.

912 Antoine de Bourbon est duc de Vendôme depuis la mort de son père en 1537. Un autre homme aurait pu être appelé Vendôme, Charles Ier de Bourbon, cardinal de Vendôme (et prince de sang de la maison de Bourbon), mais la lettre témoigne d'une certaine inclinaison pour la religion protestante, ce qui est parfaitement incompatible avec la personne du cardinal, qui finira sa vie comme ligueur. C'est beaucoup plus vraisemblable pour Antoine de Bourbon, dont l'épouse Jeanne d'Albret était protestante, et qui lui-même avait oscillé entre les deux religions sans jamais véritablement franchir le pas de la conversion.

913 Ruble, Alphonse de, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, suite de Le mariage de Jeanne d'Albret*, Paris : Adolphe Labitte, 1881, t. 1, p. 437-438.

un certain Artieda, qui est sans nul doute le capitaine Artieda évoqué par Álava comme étant le parent d'Esparsa qui a convaincu ce dernier de passer au service du roi de Navarre[914].

Après avoir passé quatre ans aux côtés d'Antoine de Bourbon, un alchimiste allemand « grand philosophe » est venu les trouver à Paris vers 1562 :

> « […] il avait entendu dire que le Roi tournait du côté du luthéranisme, et que Vendôme était le chef de ce parti, il voulait lui révéler un secret par lequel la nouvelle religion prendrait un grand accroissement, et le prince deviendrait le plus riche du monde. »

Il semble qu'il faille considérer que le roi en question est le roi de France, Charles IX, dont il est très exagéré de dire qu'il « tournait du côté du luthéranisme », mais la politique de conciliation menée par la reine-mère Catherine de Médicis, avec l'organisation notamment du colloque de Poissy en septembre 1561 ou la nomination la même année d'Antoine de Bourbon comme lieutenant général du royaume, pouvait peut-être passer pour une marque d'intérêt envers le protestantisme. Don Francés de Álava explique qu'Antoine de Bourbon pas plus que Catherine de Médicis n'ont compris la teneur du secret, mais qu'après le déclenchement de la 1ère guerre de religion (en mai 1562) Antoine a envoyé l'alchimiste allemand auprès d'un homme qu'il appréciait nommé M. de Palas, « gouverneur du duché » (?) qui se mêlait de philosophie[915]. Du temps a passé ensuite, et vers le début de l'année 1565, ce M. de Palas a fait chercher Esparsa, et lui a révélé que l'alchimiste allemand était mort mais qu'il « s'était rendu maître de son secret ». Le document ne donne pas de détail sur les raisons qui ont poussé M. de Palas à reprendre contact avec Esparsa, si ce n'est qu'il « désirait son assistance » : on peut imaginer qu'il avait besoin d'argent pour financer ses travaux. Le fait est qu'Esparsa et M. de Palas se sont mis ensemble au travail, et quelques temps après, alors que les progrès dans l'opération devait paraître prometteur, Esparsa est venu chercher don Francés de Álava, pour proposer de faire affaire avec Philippe II. En effet, il avait perdu son protecteur, Antoine de Bourbon, mort en novembre 1562 devant Rouen. L'entreprise paraît assez audacieuse dans la mesure où il avait comploté contre la couronne d'Espagne deux ans auparavant, mais il s'agissait peut-être justement pour Esparsa de se rattraper. D'ailleurs, il précise à l'ambassadeur que « dans le cas où la chose tournerait bien, il me chercherait, et que, dans le cas contraire, jamais il ne s'exposerait à mes regards ». Cela restait risqué car il agissait à l'insu de M. de Palas, qui souhaitait faire des propositions à Charles IX et à Catherine de Médicis, et qui l'avait

914 On retrouve ce capitaine Artieda dans une ordonnance de Jeanne D'Albret « contre les gentilshommes et officiers exceptés du pardon général qu'elle a accordé aux Bas-Navarrais » en date du 28 février 1568. Il est nommé Juan de Beaumont-Navarre, seigneur d'Artieda par son mariage avec Leonor de Esparza y Artieda. On voit ainsi qu'il est bien apparenté avec notre Esparsa (J., J.-B.-E. de, « Les Capitaines châtelains de Mauléon », *Revue de Béarn, Navarre et Lannes*, 2 (1884), p. 241-341, ici p. 290-292).

915 Comprendre : de philosophie naturelle, et plus précisément d'alchimie.

missionné pour leur porter des lettres de créance et les avertir qu'il avait découvert un trésor. L'ambassadeur Álava tente de temporiser pour évaluer la fiabilité d'Esparsa, mais ce dernier veut rejoindre la cour temporairement installée en Auvergne dans l'hiver 1565-1566. Finalement, Esparsa décide d'envoyer un homme à lui, et de rester près de Álava pour lui fournir le mémoire que ce dernier lui a demandé. Aussitôt qu'il l'obtient, non sans difficultés nous dit l'ambassadeur, il le joint à la lettre qu'il rédige pour Philippe II. Álava agit avec un certain embarras, qui indique qu'il a peur d'être ridiculisé par un faussaire, mais qu'il ne veut pas prendre le risque de laisser passer un secret peut-être plein de promesses. Il suggère au roi de faire enfermer Esparsa pendant quatre mois pour qu'il mettre en œuvre son secret, quitte à l'envoyer « ramer ses galères sur l'une des côtes de Barbarie » en cas d'échec.

On ne sait pas ce qu'il est advenu d'Esparsa, pas plus que de M. de Palas[916]. Cette épisode illustre de manière étonnante la concurrence entre les royaumes de France et d'Espagne, portée sur le terrain de l'alchimie. Au vu du mémoire fourni par d'Esparsa, les déceptions ont probablement étaient à la hauteur des espérances suscitées. La première partie du mémoire présente des conceptions très générales de l'alchimie, tandis que la deuxième énumère ce dont Esparsa peut témoigner pour l'avoir vu, et surtout ce qu'il n'a pas vu :

> « Quant à la perfection de notre médecine, et à sa fin, je ne l'ai point vue, et n'ai pas eu le temps de pousser plus loin mes expériences. »

Probablement amené à l'alchimie par son frère et prédécesseur sur le trône, Henri III a conservé sa vie durant un intérêt pour l'alchimie, pourvoyeuse potentielle de puissance et de richesses qu'un roi ne devait pas pouvoir négliger.

4- Henri III (1574-1589)

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, le Duc d'Anjou, futur Henri III, avait participé avec son frère le roi Charles IX à la signature du contrat avec Pézerolles. Il n'avait que seize ans mais cela ne semble pas l'avoir détourné de tout intérêt pour l'alchimie. Niccolò Tomasseo, l'ambassadeur vénitien en France, témoigne de la présence d'alchimistes à sa cour :

916 Nous n'avons rien trouvé dans l'ouvrage de Garcia-Font : Garcia-Font, Juan, *Histoire de l'alchimie en Espagne*, traduit de l'espagnol par A. Vieillard-Baron, préface d'Étienne Perrot, Paris : Dervy-Livres, 1980 (éd. original, 1976).

> « Il [Henri III, roi de France] s'amuse à garder dans ses appartements des chiens, des oiseaux et des nains. Dans ses cabinets il occupe des alchimistes, ou bien des ouvriers qui travaillent à de beaux engins mécaniques[917]. »

Une lettre d'Alexandre de La Tourrete publiée par Gabriel de Castaigne témoigne également de cet intérêt :

> « Au Roy
> Veriffication de l'Or potable
> Sire, ayant cy devant fait presenter à vostre majesté un petit discours imprimé de ma composition que je luy ay desdié touchant les admirables vertus de l'Or potable, elle se degna m'honnorer de ses lettres clauses, par lesquels me mandoit qu'à mon retour par dessa, elle desiroit bien entendre de moy plus particulierement les effects dudit Or potable qui est la cause pourquoy, je suis expressément venu du Lyonnois où je faicts expressement ma residence à present pour obeir au bon vouloir de vostredite Majesté, ayant avec moy apporté ce qu'en bien longs temps, & avec grande despence, j'ay mis à fin dudit subject, assavoir l'Or potable tres-precieux, pour luy en faire tres-humble service comme de chose à elle tres-necessaire pour sa santé rare, & digne du plus grand Roy du monde (Vostre majesté Sire) entendra donc, s'il luy plaist, le sommaire des vertus & effects de mon dit Or potable, tels qu'ils [sic] s'ensuit. [...][918]. »

La Tourrete présente sa démarche comme la réponse à la demande d'Henri III, formulée par lettres clauses, ce qui est la forme habituelle pour transmettre un ordre du roi à un officier de la couronne. Il précise avec honnêteté que le roi s'est intéressé à lui après qu'on lui ait montré le *Bref discours des admirables vertus de l'or potable* qu'il lui avait dédié[919]. Il a quitté sa résidence lyonnaise pour venir auprès du roi, avec des échantillons d'or potable « pour luy en faire tres-humble service ». Castaigne le signalait d'ailleurs au début de son opuscule :

> « Et l'or potable de monsieur le President de la Torrette general des monnoyes de France, dédyé au Roy, auquel il en donna une bouteille, & une autre à la Reyne, non point laissé de ce[920] faire, nonobstant lesdits envieux[921]. »

La formule « Veriffication [*sic*] de l'or potable » est un peu curieuse, on la retrouve dans le texte rédigé par Castaigne sous la forme d'une véritable vérification opérée par des médecins de

917 Tomasseo, Niccolò, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle recueillies et traduites par M. N. Tomasseo*, Paris : Imprimerie royale, 1838 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'Instruction publique. Première série: histoire politique), 2 vol., t. 2, p. 621-623.

918 Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613 (rééd. 1615), p. 79-83, ici p. 79.

919 La Tourrette, Alexandre de, *Bref discours des admirables vertus de l'or potable*, Lyon : Pierre Roussin, 1575

920 Le fait que les envieux veuillent empêcher que les hommes libres puissent s'instruire et connaître les remèdes que Dieu a permis qu'ils connaissent.

921 *Op. cit*, p. 11.

Louis XIII, Verville et George Eglisham, de sa préparation d'or potable[922]. De ce fait il semble que le titre donné en tête de la lettre a pu être ajouté par Castaigne. La Tourrete, dans la suite de sa lettre, décrit les bienfaits que son or potable a pour les hommes comme pour les femmes, en insistant sur son action de régulateur de la fécondité :

> « En cas pareil cet or potable profitera aux femmes pour tout ce que dessus, & davantage ce peuvent asseurer pendant le temps qu'elles en useront, que leurs mois seront tousjours bien reglez & ne leur deffaudront point, ny pareillement la fecondité pour concevoir & enfanter, jusques à tres-longue aage, d'autant que l'esprit de vie estant en elles, ainsi conforté expulcera tout ce que leur pourroit estre contraire & conformera toutes choses selon qu'il appartient[923]. »

On sait cette question particulièrement sensible pour le couple royal, car la reine, Louise de Lorraine, n'est jamais parvenue à avoir d'enfant, malgré les pèlerinages nombreux réalisés entre 1579 et 1586 et peut-être malgré l'or potable de La Tourrete ! La stérilité de la reine était en réalité plus précisément une difficulté à mener ses grossesses à terme, ce qui a occasionné de nombreuses fausses couches depuis la première au printemps 1575 au début de son mariage[924]. Les rumeurs sur ces difficultés circulaient dans la haute-société (y compris concernant l'éventuelle dissolution du mariage, chose à laquelle Henri III ne s'est jamais résolu), ce qui peut permettre de comprendre la suite de la lettre concernant les enfants à naître encore dans le ventre de leur mère et qui peuvent profiter aussi d'une cure d'or potable qui leur sera profitable toute leur vie durant :

> « Le semblable, faut juger des enfants qui sont à naistre si leurs père & mere usent de cestuy or potable qu'ils en acquierent dans le ventre maternel, une complection tres-saine contre toutes malladie & pour estre d'une bien longue vie comme ainsi soit que nostre vie ne conciste, sinon en trois choses, sçavoir est en l'esprit de vie qui nous conserve à tous à la vie és humeurs de la vie qu'il renouvelle, c'est esprit & en quatre quallitez ou complexions qui en sortent ainsi comme le tronc & les rameaux d'une racine dequoy aussi advient que l'esprit de raison est guaranty par ce dit or potable de tous les mauvais accidens qui pourroient proceder desdites complections comme de tristesse ou de joye excessive[925]. »

La Tourrete conclut sa présentation en identifiant la relation qu'il souhaite entretenir avec Henri III à celle qu'un « saige Chevallier allemant messire Hulderic Eslinger grand Philosophe de son temps qui en feist user à l'Empereur Federic père de Maximilian ainsi que luy mesme en usoit tellement que tous deux vesquirent [sic] en bonne santé l'espace de cent ans ou environ. »[926]

922 *Op. cit.*, p. 54.
923 *Op. cit.*, p. 81.
924 Boucher, Jacqueline, *Deux épouses et reines à la fin du XVIe siècle : Louise de Lorraine et Marguerite de France*, Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 1995 (« Institut Claude Longeon Renaissance – Âge classique »), notamment p. 134-135.
925 *Idem*, p. 81-82.
926 *Idem*, p. 82.

L'affirmation est nettement exagérée, l'empereur du Saint Empire romain germanique Frédéric III (1415-1493) a vécu 73 ans, tandis que son fils et successeur Maximilien Ier (1459-1519) en a vécu 59. Quant à ce Hulderic Eslinger, La Tourrete reprend l'anecdote de son propre texte paru en 1575, et nous n'avons rien trouvé d'autre sur lui[927].

Gabriel de Castaigne poursuit avec l'édition d'une lettre de La Tourrete datée de « Paris ce 25. jour d'avril 1579 » à la reine mettant en évidence le même désir de le rencontrer[928] :

> « M'ayant esté adverty par vostre tresorier que vostre Majesté desiroit sçavoir de moy, si elle pourroit surement user mon or potable qu'il vous a monstré, j'ay estimé que prendrez à gré cest mienne lettre par laquelle je tesmoigne & asseure vostredicte Majesté qu'elle ne sçauroit recouvrir chose plus precieuse & digne d'elle, ne qui luy soit plus necessaire & profitable à sa santé, comme les plus doctes phisiciens pourront juger cognoissant les vertus des ingrediens qui entrent en un tel compost lesquels estans bien preparés & mis en iceluy feront sans nulle doute) les effets qui ensuivent[929]. »

À nouveau, La Tourrete insiste sur le fait qu'il a été sollicité par la reine et ne fait que répondre à son appel. On peut imaginer qu'il a savamment manœuvré pour provoquer cette sollicitation, peut-être en agissant auprès de l'intermédiaire nommé, le trésorier de la reine. Ce dernier doit être Nicolas Gentian, Sieur de la Queue (la Queue-en-Brie), à la fois secrétaire ordinaire de la chambre du roi et trésorier de la reine[930].

---

927 La Tourrete, Alexandre de, *Bref discours des admirables vertus de l'or potable*, Lyon : Pierre Roussin, 1575, p. 14r. Ce texte a également inspiré des auteurs postérieurs comme De Mont Vallon (Mont Valon, de, *L'Esprit de vie ou l'elixir certain & veritable de la suitte & continuation de l'humeur radicale, en la personne des sexagenaires, & autres qui desirent vivre longuement en heureuse santé, présenté à la Reyne mere du roy, s. l.*, 1626, p. 32 [l'auteur recopie un passage plus long de La Tourrette concernant également Paracelse] : « […]Hulderic Eslinger Chevalier Aleman, qui a maintenu en santé plus de cent ans l'Empereur Phederic, pere de Maximilian [...] »), et un siècle après T. F. Géron (Geron, T. F., Clavicule de philosophie hermétique, ou les mystères les plus cachés des anciens et modernes sont mis au jour en faveur des enfans de l'art et à la gloire de Dieu, S. l., 1753, p. 26. Geron copie visiblement La Tourrete, ou de Mont Vallon puisqu'il reprend presque mot pour mot ce qui concerne Eslinger et ce qui suit au sujet de Paracelse). Nos tentatives prenant en compte Ulrich (traduction allemande de Hulderic) et Esslinger (pour Eslinger) n'ont pas eu de résultat.

928 Louise de Lorraine (1553-1601) se trouve être, par sa mère sœur de Lamoral d'Egmont, la cousine de Philippe d'Egmont, passionné d'alchimie au point de se compromettre avec Nicolas de Salcède en 1582 ; voir plus loin dans cette partie le chap. 4-7, Le Duc d'Alençon (1555-1584). La date du 25 avril 1579 apparaît à la fin du texte, p. 88. Curieusement, Didier Kahn a noté que la même date était présente dans le texte adressé au roi (Kahn, Didier, « Paracelsisme et alchimie sous le règne de Henri III », dans : Conihout, Isabelle de, Maillard, Jean-François, Poirier, Guy, *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 92-103, ici p. 97). Nous ne l'y avons trouvé ni dans l'édition de 1613 ni dans celle de 1615 (à laquelle il renvoie).

929 Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613, p. 84-88, ici p. 84.

930 Le manuscrit français 7854 de la BnF (« Officier des rois, reines, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV », volume 3e, XVIIIe siècle) conserve la liste des « officiers domestiques de la Maison de la Reyne Loyse de Lorraine femme du roy Henri III » (p. 2303-2322), et note comme trésorier M. Nicolas Gentian (f. 182v.). Nicolas Gentian est dit « écuyer, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, conseiller et trésorier général des maison et finances de la Reine », dans un acte de donation mutuelle avec son épouse Marguerite de Lorme daté de 1578 (Archives nationales, Châtelet de Paris, Y//119, Insinuations (19 septembre 1577 – 10 octobre 1578, f. 258v.). Il disposait encore de cet office en 1583 (Archives nationales, Châtelet de Paris, Y//125, Insinuations, 20 août 1583 – 18 juillet 1584, f. 45).

La lettre est organisée comme celle adressée à Henri III, avec le même titre « Verification de l'or potable » elle en reprend les mêmes informations quasiment dans les mêmes mots, mais omet la référence à Hulderic Eslinger qui n'aurait pas de sens vis-à-vis de la reine. La fin est adaptée :

> « Par ainsi Madame, si vostre Majesté desire user de mon dit Or potable, je n'espargneray ma bourse, mon temps, ne ma peine pour luy en preparer apres en avoir receu le commandement encores que je sçache bien telles choses estres suspectes à Messieurs les Medecins pour n'estre cognus entre les medicamens ordinaires dont ils usent […][931]. »

Nous ne savons pas si Louise de Lorraine a cédé à la tentation d'essayer cette médicamentation, mais c'est fort possible étant donné les efforts qu'elle a consenti pour essayer de donner un enfant à son mari, efforts qui n'ont pourtant pas été couronnés de succès.

Didier Kahn a étudié d'une manière plus globale l'influence des pratiques du paracelsisme et de l'alchimie à la cour d'Henri III, nous renvoyons à son article[932]. Le successeur d'Henri III en montant sur le trône ne pouvait pas plus que ses prédécesseurs négliger un symbole de puissance comme l'alchimie. Sa vie personnelle l'avait d'ailleurs mis en contact dès sa jeunesse avec des alchimistes.

5- Henri IV (1589-1610)

Comme l'a rappelé François Secret, Henri IV a eu pour médecins trois alchimistes, Joseph Du Chesne, Théodore Turquet de Mayerne et Roch le Baillif sieur de la Rivière, ainsi qu'un ambassadeur auprès du Saint-Empire romain germanique, Jacques Bongars, auteur d'un traité d'alchimie[933]. Un de ses précepteurs quand il avait huit ou neuf ans, Pierre Victor Palma Cayet, s'occupa d'alchimie[934]. Par ailleurs Millet de Bosnay, le traducteur de l'ouvrage de Sendivogius intitulé, en français, *Cosmopolite ou Nouvelle Lumiere de la phisique naturelle* évoque, dans la dédicace qu'il adresse au « baron du Pont, de l'illustre et antique maison de Marconnay en

931 *Op. cit.*, p. 87-88.

932 Kahn, Didier, « Paracelsisme et alchimie sous le règne de Henri III », Conihout, Isabelle de, Maillard, Jean-François, Poirier, Guy, *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 92-103.

933 Secret, François, "Réforme et Alchimie", *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186, ici p. 178-186.

934 *Idem*, p. 179. Voir également : Secret, François, "Littérature et alchimie", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 35 (1973), p. 499-531, ici p. 516-518.

Mirabalays, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy », le rapport que Henri IV entretient avec l'alchimie[935] :

> « […] vous ayant vostre curiosité et l'amour indicible que vous portez à ceste noble science emporté hors les limites de nostre France, et jusques chez les estrangers les plus lointains, pour contenter vostre desir, et y faire rencontre de quelque personne capable. Ce qui vous est arrivé non une fois, comme vous m'avez fait l'honneur de me le communiquer, et par lettres et de bouche mesme, et avez esté tant favorisé de Dieu en vos désirs, que vous avez eu durant vos peregrinations la familiarité et communication de six ou sept personnages notables, la pluspart desquels (comme vous mesmes l'avez asseuré à Sa Majesté) vous ont fait voir oculairement l'effect réel et veritable de la conversion metallique, que les auteurs appellent projection, et l'un desquels je suis tesmoing oculaire, avec feu d'honorable memoire M. de la Bordaisiere, et ay eu l'honneur depuis nostre derniere veue de faire un voyage en Flandre vers luy, par le commandement de Sa Majesté, où j'ay d'abondant apris plusieurs certitudes de ceste science si incertaine à plusieurs, et veu maintes confirmations de ceste vérité tant cachée[936]. »

Ainsi Henri IV s'est fait raconter par le baron du Pont les rencontres que ce dernier faisait avec des alchimistes lors de ses voyages, et les transmutations auxquelles il assistait. Millet de Bosnay ne précise pas si la baron Du Pont voyageait à la demande de Henri IV, mais on sait que

935 Millet de Bosnay est un éditeur et traducteur de textes d'alchimie dans les années 1610-1620, mais surtout, Didier Kahn l'a identifié comme étant le collectionneur français qui a rassemblé la grande collection d'alchimie connue aujourd'hui comme étant étant le fond Caprara de la bibliothèque de l'Université de Bologne (Kahn, Didier, « La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », à paraître dans : Ducos, Joëlle, *Le Livre scientifique (1450-1850)*, déposé en preprint en 2013 sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00801567).
[Sendivogius, Michael], *Cosmopolite ou Nouvelle Lumiere de la phisique naturelle. Traittant de la constitution generalle des Elemens simples & des composez. Traduit nouvellement du Latin en François*, trad. Millet de Bosnay, Paris : Jérémie Perrier, 1609 (traduction d'après : *Novum lumen chymicum*, édité par Jean Beguin, Paris : René Ruelle, 1608, d'après l'édition originale parue sous le titre : *De lapide philosophorum Tractatus duodecim, e Naturæ fonte, et manuali Experientia deprompti*, [Prague] : *s. e.*, 1604).
Sur le baron du Pont, voir : Secret, François, "Réforme et Alchimie", *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186, ici p. 179. Le Mirebalais est la région qui entoure la ville de Mirebeau, immédiatement à l'ouest de Châtellerault et Poitiers. Mirebeau est le siège d'une chapellenie vers 1090, qualifiée de baronnie dès la fin du XVe siècle. Sa juridiction s'étendait sur le Mirebalais, qui faisait partie de la sénéchaussée de Saumur. La baronnie fut acquise par le cardinal de Richelieu en 1628. Notre baron du Pont ne peut pas être le baron de Mirebeau puisqu'on connaît la liste des détenteurs de ce titre : de 1599 à 1608, Henri de Bourbon (duc de Montpensier) puis sa femme Henriette-Catherine de Joyeuse duchesse de Guise, qui vendit la baronnie en 1616 à Jeanne de Cosse, duchesse de Roannais qui, elle-même, l'a vendu en 1628 à Richelieu (nous tirons ces informations du site d'un passionné d'histoire locale, Thierry Equinoxe : http://www.lesportesdutemps.com/archives/2020/12/03/38684500.html, consulté le 29 juillet 2022 ; l'auteur place par erreur la date de la mort de Henri de Bourbon en 1613). Les Marconnay sont des huguenots originaires du pays de Mirebeau (Mirebalais), seigneurs du lieu de Marconnay à Verger-sur-Dive, qui étaient à l'origine dans la clientèle des Bourbon-Montpensier (voir : Tulot, Jean-Luc, « Gabrielle de Marconnay une demoiselle de compagnie huguenote des duchesses de La Trémoille », *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n° 128, oct.-nov.-déc. 2014, p. 114-122, ici p. 114. Sur la famille de Marconnay, voir aussi : « Armorial général de Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de* Touraine, 19 (1867), p. 622-623). Notre baron Du Pont sieur de Marconnay semble donc avoir été dans la clientèle des Bourbon-Montpensier, c'est-à-dire une des plus grande famille du royaume, la fille de Henri de Bourbon, Marie de Bourbon fut par exemple la première épouse de Gaston d'Orléans fils de Henri IV et donc frère de Louis XIII (Marie est décédée en 1627 moins d'un an après son mariage avec Gaston).

936 Cité par François Secret, *Op. cit.*, p. 178-179.

c'est le cas par la dédicace que reçut le même baron Du Pont de Jérémie Perrier, l'éditeur des *Douze clefs de la philosophie*[937] :

> « […] & comme je sçay que vous avez grandement travaillé à cette recherche, aussi je puis asseurer que vous n'y avez pas perdu le temps, ayant eu les commandemens du feu Roy Henry le grand, d'heureuse memoire, pour voyager és plus loingtains pays de ce Royaume pour en descouvrir les plus occultes secrets, par tradition que l'excellence de vostre esprit s'est peu procurer, par la communication de tant de braves hommes dont la cognoissance ne vous a pas esté inutile[938]. »

Pierre Victor Palma Cayet raconte, dans sa *Chronologie septenaire* pour l'année 1604, que le « Sieur de Marconnay du pays de Mireballais », donc le baron Du Pont, a enlevé un alchimiste strasbourgeois disciple de Paracelse, nommé Hulstehuren et retenu prisonnier à Prague « à l'instance de l'Empereur [Rodolphe II] qui le vouloit faire travailler à son profit »[939] :

> « Marconnay nonobstant les deffences de l'Empereur ne laissa de le vouloir emmener en France, & l'amena jusques à Strasbourg : l'Empereur sçachant sa fuite faict courir apres & le fit arrester prisonnier dans Strasbourg, Marconnay se sauve, & les Strasburgiens rendirent le Paracelsite Hustehuren aux Agens de l'Empereur, lesquels l'emmenerent, & est encores à present à Prague. Voilà l'histoire de ce Paracelsite, qui n'ayant sceu conduire la science, est reduit maintenant soubs la volonté d'un Souverain[940]. »

Ce Hulstehuren est en réalité Philipp Jakob Güstenhöfer, un orfèvre strasbourgeois, également appelé Gossenhauer en haut allemand[941]. Il est l'auteur d'un traité alchimique, le

937 Dans les termes exacts de la dédicace de Millet de Bosnay : « A Monsieur le baron du Pont, de l'illustre & antique maison de Marconay [*sic*] en Mirebalais, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy.

938 Basile Valentin [Johann Thölde], *Les douze clefs de philosophie de frère Basile Valentin, … traictant de la vraye médecine métalllique. Plus l'azoth ou le moyen de faire l'or caché des philosophes, traduction françoise*, Paris : Jeremie et Christophle Perier, 1624, p. 3-11, ici p. 6-7. Ce passage est également cité par François Secret :, Secret, François, "Réforme et Alchimie", *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186, ici p. 180.

939 Cayet, Pierre Victor Palma, *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne*, Paris : Jean Richer, 1605, 2 vols. (en foliotation continue), ici t. 2, f. 459v.-460r. Ce texte a été cité par François Secret dans l'édition de 1838 (Secret, François, "Littérature et alchimie", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 35 (1973), p. 499-531, ici p. 517-518). On comprend d'après la narration de Cayet que le motif de l'arrestation de Hulstehuren n'est pas l'alchimie mais une affaire de « batterie » (rixe) pour laquelle l'Empereur menaçait de lui faire couper la tête. C'est l'intérêt du sieur de Marconnay pour Hulstehuren qui semble l'avoir alerté sur l'enjeu que pouvait représenter sa détention.

940 *Op. cit.*, f. 460r.

941 Sur l'identification de Güstenhöfer, voir la note suivante. Cette histoire est connue par le récit qu'en a fait Johann Jacob Heilman, l'éditeur du sixième tome du *Theatrum chemicum* (*Theatri chemici volumen sextum... ex germanica et gallica lingua in latinam translatum per Johannem Jacobum Heilmannum*, Strasbourg : héritiers de Eberhard Zetzner, 1661, p. 5-6 de la préface non paginée ; repris dans : Manget, Jean-Jacques, *Bibliotheca chemica curiosa, seu rerum ad alchemiam pertinentium thesaurus instructissimus*, Genève : Chouet, G. de Tournes, Cramer, Perachon, Ritter et S. de Tournes, 1702, 2 vols., t. 1 page 2 de la préface non paginée). Heilman se présente dans la préface de son ouvrage comme un médecin de la ville de Deux-Ponts (Zweibrücken dans le Palatinat, aujourd'hui dans le Land de Rhénanie-Palatinat), amateur de théosophie et de philosophie. Ce récit a été repris par Karl Christoph Schmieder (Schmieder, Karl Christoph, *Die Geschichte der Alchemie*, Halle : Verlag der Buchhandlung des 1832, p. 330-332), et lui-même a servi de source à Louis Figuier (Figuier, Louis, *L'Alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, Paris : Hachette, 1860 [3ème éd.], p. 261-264). Heilman tient cette histoire de Josias Glaser, un

Secretum magicum qui a été faussement attribué à Paracelse[942] . Sur l'ordre de Rodolphe II, il a été conduit à Prague, où il a été emprisonné un peu avant le 4 juillet 1604[943]. C'est probablement à ce moment que le baron Du Pont est intervenu, dans des conditions mal établies, pour le sortir de prison. On peut légitimement supposer qu'il s'agissait, avant que l'entreprise n'échoue, de faire venir l'alchimiste en France pour le faire connaître à Henri IV. Mais Güstenhöfer a été rattrapé et arrêté à Strasbourg avant d'être conduit à nouveau à Prague pour y être enfermé, probablement

strasbourgeois né en 1588 qui a servi sa ville natale comme secrétaire du Conseil, puis la France à partir de 1624, la Suède à partir de 1632 avant de repasser au service de Louis XIII en 1635 (sur Glaser, voir : Reuss, Rodolphe, *Josias Glaser et son projet d'annexer l'Alsace à la France en 1639*, Mulhouse : L. L. Bader, 1869 [Extrait de la *Revue d'Alsace*] ; Livet, Georges, « Glaser, Josias », dans : Kintz, Jean-Pierre, éd., *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003, 42 vols., ici t. 13 (1988), p. 1199 ; Braun, Guido, « Le rôle des experts dans les négociations franco-impériales sur la cession de l'Alsace à la France (1646-1648) », dans : Schnakenbourg, Éric, Jeannesson, Stanislas, Jesné, Fabrice, dir., *Experts et expertises en diplomatie. La mobilisation des compétences dans les relations internationales du congrès de Westphalie à la naissance de l'ONU*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 85-98, particulièrement p. 92 et 97). Employé comme conseiller de la délégation française de 1646 à 1648 lors des négociations de la paix de Münster, il se trouvait à Paris quand il montra à Johann Jakob Heilman en 1647 un morceau d'or qu'il avait obtenu en épousant la veuve d'un conseiller strasbourgeois nommé Kohllöffel. Ce dernier ainsi que deux autres membres du Conseil de Strasbourg (Conseil des XV), le syndic et docteur Hartlieb et le secrétaire Junth, avaient chacun opéré sous la conduite de Güstenhöfer une projection sur une balle de plomb, avec de la poudre qu'il leur avait donnée, et obtenu un petit morceau d'or. Les trois hommes avaient été délégués par le Conseil de Strasbourg, après que Güstenhöfer s'était livré à un certain nombre de démonstrations publiques de sa poudre de projection. Cela se passait, nous dit Heilman, *circa anum 1603*, mais il semble que l'affaire doive être datée de l'été 1604 (Prinke, Rafał T., Zuber, Mike A., « Alchemical Patronage and the Making of an Adept : Letters of Michael Sendivogius to Emperor Rudolf II and His Chamberlain Hans Popp », *Ambix*, 65 (2018), p. 324-355, ici p. 341). Schmieder ajoute à cette histoire le fait que Güstenhöfer aurait obtenu cette poudre d'un étranger nommé « Hirschberger », en renvoyant à l'ouvrage de Matthäus Erbinäus von Brandau intitulé *Warhaffte Beschreibung von der Universal-Medicin, und güldnen Tinctur Ursprung, Anfang, Mittel und Ende ... wobey auch noch viele andere curiöse Sachen zufinden* (Leipzig : Lanckisch, 1689 ; l'information se trouve p. 13. Sur Erbinäus von Brandau, voir : Karpenko, Vladimír, « Matthäus Erbinäus von Brandau (von Brandow) : Alchemy between Reality and Phantasy», dans : Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II. Exploring the Secrets of Nature in central Europe in the 16th and 17th centuries*, Prague : Artefactum, 2016, p. 393-422). « Hirschberger » pourrait désigner Christoph von Hirschberg (Krištof z Hirštemberk), un alchimiste qui a été d'une manière discontinue entre 1574 et 1592 au service de Guillaume de Rosenberg (Vilém z Rožmberka, 1535-1592), haut Burgrave de Bohême (sur l'intérêt de Guillaume pour l'alchimie, voir : Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, « Alchemy at the Aristocratic Courts of ther Lands of the Bohemian Crown », dans : Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II.…*, Prague : Artefactum, 2016, p. 47-92, ici p. 59-92 ; les informations concernant Hirschberg sont aux pages 70-71). Tout en estimant cette identification possible, Vladimír Karpenko propose une autre hypothèse selon laquelle Hirschberg pourrait être un des pseudonymes utilisés par Alexandre Seton (Karpenko, Vladimír, « Matthäus Erbinäus von Brandau (von Brandow) : Alchemy between Reality and Phantasy»…, p. 398-399). Il s'appuie pour cela sur le fait que Erbinäus von Brandau évoque « Alexander Sidonius ein Schottländе » juste après avoir mentionné rapidement le fait que la poudre rouge que détenait Philipp Jacob Güstenhöfer provenait de « ein Hirschberger » (Erbinäus von Brandau, Matthäus, *Warhaffte Beschreibung von der Universal-Medicin.…*, p. 13-14). En réalité, Matthäus Erbinäus von Brandau intercale quelques informations sur un autre alchimiste au destin tragique, Georg Honauer, exécuté en 1597 après avoir tenté de tromper le duc Frédéric Ier de Wurtemberg (voir le chapitre 7 de notre 3ème partie, et aussi : Karpenko, Vladimír, « Matthäus Erbinäus von Brandau (von Brandow) : Alchemy between Reality and Phantasy»…, p. 398 ; voir aussi l'ouvrage de Tara Nummedal qui évoque à de nombreuses reprises Honauer : Nummedal, Tara, *Alchemy and Authority in the Holy Roman empire*, Chicago : The University of Chicago Press, 2007). Notons que Louis Figuier a lui aussi fait ce rapprochement entre « Hirschborgen » (Hirschberger) et Séton. Il s'appuie sur la période à laquelle on situe l'activité d'Alexandre Séton, entre 1603 et sa mort en 1606, au fait qu'il semble avoir utilisé plusieurs noms, au point qu'il n'est pas certain qu'Alexandre Seton soit le véritable, et enfin à l'habitude qu'on lui prête d'avoir, à plusieurs reprises, confié de petits volumes de sa poudre à des gens qui ne le connaissaient pas pour leur permettre d'opérer une transmutation (Figuier, Louis, *Op. cit.*, p. 261-263. Sur Alexandre Séton, voir : Prinke, Rafał T., « Beyond Patronage : Michael Sendivogius and the Meanings of Success in Alchemy », dans : López Pérez,

jusqu'à sa mort, avant 1607, faute d'avoir été en mesure de fournir à l'empereur la recette pour fabriquer de l'or[944].

On sait par ailleurs que Henri IV a passé son enfance auprès de son grand-père Henri II d'Albret, qui s'intéressait à l'alchimie et aux alchimistes[945]. Lui-même, devenu roi, s'est entouré de médecins versés dans l'alchimie : Jean Ribit de la Rivière, Joseph Du Chesne, et Théodore Turquet de Mayerne pour ne citer que les plus connus. Rappelons également que Henri IV avait nommé pour être son aumônier un franciscain lui aussi versé dans l'alchimie, Gabriel de Castaigne, qu'il a

---

Miguel, Kahn, Didier et Rey Bueno, Mar, éds., *Chymia. Science and Nature in Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge : Cambridge Scholar Publishing, 2010, p. 175-231, ici p. 186-187).

942 L'ouvrage est imprimé pour la première fois dans le cadre d'une compilation de textes mis sous le nom de Paracelse et édités par Ps.-Johann Huser, parue en 1603 (Paracelse, *Opera, Bücher und Schrifften*, Strasbourg : Lazare Zetzner, 1603, 2 vols., ici t. 2, p. 671-682). Voir : Paulus, Julian, « Appendix A Catalogue raisonné of Pseudo-Paracelsian Writings: Texts Attributed to Paracelsus and Paracelsian Writings of Doubtful Authenticity », dans : Kahn, Didier et Hirai, Hiro, éds., *Pseudo-Paracelsus Forgery and Early Modern Alchemy, Medicine and Natural Philosophy*, Leyde/Londres : Brill, 2022 [originellement paru comme numéro spécial de : *Early Science and Medicine*, volume 24 (2019), n° 5–6], p. 161-486, ici § 2.7, p. 229-232. Julian Paulus renvoie pour l'identification de Güstenhöfer à : Gilly, Carlos, *Adam Haslmayr : Der erste Verkünder der Manifeste der Rosenkreuzer*, Amsterdam : Pelikaan, 1997 (« Pimander », 5), p. 177, note 11. Voir également : Kahn, Didier, « Henry IV, Alchemy and Paracelsianism in France (1589-1610) », dans : Principe, Lawrence M., éd., *Chymists and Chymistry. Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach (Mass.) : Science history publications, 2007, p. 1-11, ici p. 5.

943 Prinke, Rafał T., Zuber, Mike A., *Op. cit.*, p. 341. Avant l'intervention du baron Du Pont, Güstenhöfer a été interrogé par Michael Sendivogius pour le compte de l'Empereur (*Ibidem*). Marc Lienhard fait une lecture un peu différente de cette histoire (Lienhard, Marc, s.v. « Gustenhover (Gustenhoffer, Gossenhauer) Philippe », dans : Kintz, Jean-Pierre, dir., *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-, ici t. 14, p. 1337-1338 ; il s'appuie principalement sur : Philippe-André Grandidier, *Nouvelles œuvres inédites*, Colmar : H. Hüffel, 1897-1900, ici t. 2, p. 224 ; ainsi que probablement, directement ou indirectement, sur la chronique que Jean Wencker (1590-1659) a commencé à rédiger après 1637 mais qui traite une période allant de 1300 jusqu'à son décès : Dacheux, Léon, *Les chroniques strasbourgeoises de Jacques Trausch et de Jean Wencker. Les annales de Sébastien Brant, fragments recueillis par l'abbé L. Dacheux*, Strasbourg : Imprimerie strasbourgeoise, 1892, [Extrait du *Bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, 15 (1892)], p. 75-192, ici p. 170). Selon Marc Lienhard, c'est en 1602 que Güstenhöfer est emprisonné une première fois à Prague (à la Tour Blanche), d'où il s'évade et retourne à Strasbourg se cacher chez un autre conseiller, Michel Theurer. Ce dernier décédant l'année suivante, Güstenhöfer est découvert, à nouveau emprisonné plus d'un an sur ordre de l'empereur, sans être extradé. Alors que Conseil des XV hésite sur la conduite à tenir face à un alchimiste potentiellement capable de mettre son art au service des caisses de la ville, Güstenhöfer entre en contact avec Henri IV (Lienhard n'évoque pas le baron Du Pont), mais il finit par être livré à l'empereur en 1603 (à la fin de la « Guerre des évêques », un épisode local des guerres de religion qui en réalité se clôt le 22 novembre 1604 par la signature du traité de Haguenau). Revenu à Prague, il serait rentré en grâce auprès de Rodolphe II [!] avant de s'enfuir à nouveau, et de partir vers le duché de Wurtemberg où il se serait à nouveau fait mettre en prison et où il serait mort. Ce choix de Wurtemberg peut sembler logique si on pense que le duc de Wurtemberg, Frédéric Ier, duc régnant de Wurtemberg à partir de 1593, était effectivement en quête d'alchimistes pour l'aider à éponger ses dettes, mais dans le même temps il semble peu probable que Güstenhöfer, en s'enfuyant de Prague prenne le risque de se rendre auprès d'un des vassaux de l'empereur (voir notre troisième partie, chap. 4-7, *L'alchimie à la cour de Frédéric Ier duc de Wurtemberg (1581-1608) à Montbéliard*). La chronique de Wencker est beaucoup plus succincte mais contient la même trame narrative : Güstenhöfer s'étant vanté de pouvoir faire de l'or à partir du plomb est conduit à Prague par l'intermédiaire de « D. Pistorius » (probablement le docteur Joannes Pistorius [1546-1608]). Mais il s'échappe et retourne à Strasbourg, où le conseil le fait emprisonner en 1603 et assiste à la transmutation d'une balle de pistolet en or. Il est libéré après 10 semaines d'emprisonnement, mais finalement convaincu de fraude, il est remis au bailli du château de l'Ortenbourg, à quelques kilomètres de Sélestat pour qu'il le transfère à Prague (Dacheux, Léon, *Op. cit.*, p. 170).

944 Paulus, Julian, *Op. cit.*, p. 230. Sur la fin de la vie de Güstenhöfer, on peut se reporter à Mardochée de Nelle, auteur d'un texte versifié sur le destin de l'orfèvre qui présente l'intérêt d'avoir pu être documenté directement par de Nelle à la cour de Rodolphe. Mardochée de Nelle avait en effet été reçu à Prague comme alchimiste et a mis en vers l'histoire des adeptes et le récit des expériences alchimiques pratiquées à la cour (sur Mardochée de Nelle, parfois appelé incorrectement de Delle, voir : Jütte, Daniel, *The Age of Secrecy. Jews, Christians, and the Economy of Secrets, 1400-*

été jusqu'à vouloir nommer évêque de Saluces, et qu'il a peut-être aidé à échapper à une lourde peine alors qu'il était inquiété dans une affaire d'escroquerie et de fausse-monnaie[946].

Le fils d'Henri IV, baignant dans cet environnement et roi dès l'âge de huit ans et demi, a reçu différentes sollicitations de la part d'alchimistes auxquels il a en partie répondu.

6- Louis XIII (1610-1643)

Tallemant des Réaux a raconté dans une de ses historiettes l'histoire d'un Allemand qui se faisait appelé le baron de Crutzembourg (parfois orthographié Crussembourg), et qui a tenté de s'enrichir en faisant miroiter qu'il savait faire de l'or. Pour approcher le roi Louis XIII, il aurait, aux dires de Tallemant des Réaux, gagné la confiance de Monsieur des Hagens, c'est-à-dire Guichard Deageant, secrétaire d'État et favori de Charles d'Albert de Luynes. Deageant lui a donné les 10000 écus qu'il demandait, non sans en parler auparavant à Jean-Baptiste d'Ornano, marquis de Montlaur et parent de Luynes, qui lui conseilla d'adjoindre à Crutzembourg un flamand nommé Migon pour le surveiller[947]. Les 10000 écus permirent à Crutzembourg de s'installer dans une maison donnant sur la place royale pour se mettre au travail[948]. La copie manuscrite d'un projet de traité est conservée à la Bibliothèque nationale de France, sous le titre : « Offres que faict au Roy le sieur de Crutzembourg, gentilhomme allemand, et les conditions qu'il demande lui estre accordées »[949]. Le

1800, New Haven/Londres : Yale University Press, 2015 [traduction par Jeremiah Riemer de l'édition originale allemande : *Das Zeitalterdes Geheimnisses*, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 2011], p. 172-174 ; je remercie Didier Kahn d'avoir attirer mon attention sur ces pages ; voir également : Krause, Gerhard et Müller, Gerhard, éds., *Theologische Realenzyklopädie*, Berlin/New York : W. de Gruyter, 1976-2004, 36 vols., ici t. 2 [1978], p. 214 ; Prinke, Rafał T., Zuber, Mike A., « "Learn to Restrain Your Mouth" : Alchemical Rumours and their Historiographical Afterlives) », *Early science and Medicine*, 25 (2020), 413-452). Le poème, repris par Schmieder (Schmieder, Karl Christoph, *Op. cit*., p. 331-332), se trouve dans : [Creiling, Johann Konrad], *Die Edelgeborne Jungfer Alchymia*, Tübingen : frères Cotta, 1730, p. 79-80 (sur l'origine et la portée de ce texte, voir : Karpenko, Vladimír, « *Die Edelgeborne Jungfer Alchymia* : the Final Stage of European Alchemy », *Bulletin for the History of Chemistry*, 25 (2000), p. 50-63). Notons que Creiling semble le premier à faire le lien entre Gossenhauer (qu'il nomme à la page 79 « Philipp Jacob Gassenhauer [*sic*] » et fait naître à Offenburg, une ville allemande située à une trentaine de kilomètres de Strasbourg) et Philipp Jacob Güstenhöfer (qu'il mentionne page 80 et 82 en renvoyant au récit de Heilman).

945 Voir ci-dessous.

946 Voir le chapitre 3-2 dans cette troisième partie.

947 Tallemant des Réaux, Gédéon, *Historiettes*, texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Paris : Gallimard, 1960, 2 vols., t. 1, p. 82-83, 175-176 (notes 2 et 3). Cette histoire est reprise dans : Fournel, Victor, « Astrologues et souffleurs », *Revue britannique*, 69 (1893), t. 3, p. 315-358, ici p. 351-352.
M. d'Ornano aurait prêté, peut-être à une date ultérieure, 3000 écus à Migon pour trouver la pierre philosophale. L'information est notée de la main de Tallemant des Réaux sur son exemplaire des œuvres de Voiture (Voiture, Vincent, *Oeuvres*, Paris : A. Courbé, 1650 [Tallemant des Réaux, Gédéon, Historiettes, texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Paris : Gallimard, 1960, 2 vols, t. 1, p. 175-176 (notes 3)]).

948 Il s'agit de la place des Vosges, créée sous le règne d'Henri IV.

949 BnF, ms. Cinq-cents de Colbert 484, f. 418 r.-v. (le texte est également présent dans le ms. Dupuy 92, pièce 123). Regroupés en cinq cents volumes, d'où le nom de la collection, ces manuscrits originaux, copies et imprimés concernent les activités de Colbert en tant qu'homme d'état, mais contiennent également des documents remontant,

projet de traité est daté du 20 juillet 1618, et il est indiqué que le roi l'a signé en présence du surintendant des finances Pierre Jeannin et du Garde des sceaux Guillaume Du Vair[950]. Crussembourg (ou Crutzembourg) s'engageait à fournir dans le délai d'un an au plus 4 millions d'or, et cela pendant cinq années consécutives. Il exigeait de garder son secret, d'être installé dans une maison gardée par quatre gardes suisses pour y travailler tout frais payés, d'être rémunéré 200 000 écus par an et de pouvoir, au bout de cinq ans, quitter la France sans être inquiété. Tallemant des Réaux termine son historiette en écrivant : « Pour Crussembourg, au bout de trois mois, il fit un trou dans la nuit »[951] ! Collin de Plancy a donné une version un peu différente de cette histoire, où il suggère que « Guy de Crusembourg » aurait reçu les vingt mille écus en 1616 pour travailler enfermé à la Bastille, et se serait évadé au bout de trois semaines sans plus jamais reparaître en France[952]. Son nom est pourtant cité, semble-t-il dans le même fond de manuscrits venant de Colbert, pour avoir suggéré en 1622 à Henri de Schomberg, puis en 1626 à Antoine Coëffier de Ruzé marquis d'Effiat au moment où chacun d'eux occupait la charge de surintendant des finances, une solution astucieuse pour faire rentrer de l'argent dans les caisses du royaume : il s'agissait de s'appuyer sur une ordonnance d'Henri IV pour exiger des détenteurs d'une partie du domaine royal qu'ils versent annuellement un intérêt d'un vingtième (c'est-à-dire 5%) de la valeur d'achat[953].

Notons également que sous le règne de Louis XIII, la reine-mère Marie de Médicis, qui venait juste de revenir à la cour a reçu la dédicace d'un ouvrage d'alchimie de René de la Chastre[954]. Cette dédicace reste au niveau des généralités, et ne permet pas d'envisager une inclination particulière de Marie de Médicis dans ce domaine. René de La Chastre est ignoré par Lenglet Du

pour les plus vieux, à la fin du XIIIe siècle.

950 Voir le texte retranscrit en annexe, deuxième partie, texte 11.

951 Tallemant des Réaux, Gédéon, *Historiettes…*, p. 83.

952 Collin de Plancy, Jacques-Albin-Simon, *Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle, sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes…*, Paris : P. Mongie aîné, 1825-1826, 4 vol., ici t. 1, p. 78. Collin de Plancy est probablement la source principale de Louis Figuier qui reprend ces éléments, excepté le temps après lequel l'alchimiste se serait évadé de la Bastille, après trois mois et non trois semaines (Figuier, Louis, *L'Alchimie et les alchimistes, ou essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, Paris : Victor Lecou, 1854, p. 124). François Secret s'est fait l'écho de cette version de Figuier dans : Secret, François, « De quelques traités d'alchimie au temps de Marie de Médicis », dans : *Chrysopœia*, 3 (1989), p. 305-400, ici p. 307-308.

953 Dareste de La Chavanne, Antoine, *Histoire de l'administration en France et des progrès du pouvoir royal, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV*, Paris : Guillaumin et Cie, 1848, 2 vols., ici t. 2, p. 14.

954 Après avoir été exilée, sur l'ordre de son fils, au château de Blois en 1617, et avoir pris la tête d'une coalition nobiliaire contre le roi, défaite aux Ponts-de-Cé le 7 août 1620. C'est à ce moment que Louis XIII décide de pardonner à sa mère, et pour éviter de nouveaux complots choisit de l'accueillir à nouveau à la cour. Le privilège royal pour l'ouvrage de René de la Chastre est daté du 30 octobre 1620.
[La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art. Par le S. de la Ch. G. B.*, Paris : Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635]. l'épître se trouve dans les cinq premières pages (non paginées).

Fresnoy comme par Fergusson, il est mentionné par Borel et par Hoefer comme l'auteur de l'unique ouvrage qu'on lui connaisse[955].

Les histoires du Berry conserve la trace d'un René de la Chastre, qui est possiblement notre homme, sans que nous puissions le garantir absolument[956]. René de La Chastre, seigneur de Brullebault (aujourd'hui Breuillebaud à Thevet-Saint Julien dans l'Indre, au Sud-Ouest de Bourges) de Fontancier et de Briante est le fils de Baptiste de La Chastre et de Françoise de Vieubourg, qui se sont mariés le 13 juillet 1580. On peut supposer qu'il est né après cette date. On sait qu'il s'est lui même marié en 1615. Son père Baptiste est qualifié gentilhomme ordinaire de Monsieur le Duc d'Alençon dont il occupa à partir de 1573 l'office de pannetier. Il est également qualifié, mais on ne sait pas à quelle date, de Maître-d'Hôtel de Marguerite de Valois. En tant que fils aîné, on peut supposer qu'il a récupéré une charge au contact de la famille royale, ce qui permet de comprendre pourquoi il peut s'autoriser à faire précéder son œuvre d'une épître, très déférente, à la reine-mère Marie de Médicis. Nous savons enfin qu'il était décédé avant le mariage de sa fille Louise de La Chastre le 18 juin 1669. Une information importante, et jamais relevée à notre connaissance, nous est donnée par René de la Chastre : il se plaint d'avoir été injustement conduit en prison à trois reprises en raison de son intérêt pour l'alchimie[957]. Nous n'avons malheureusement pas pu jusqu'ici trouver de trace de ces emprisonnements.

L'oeuvre de René de la Chastre est l'occasion de justifier l'engagement de sa vie en faveur de l'alchimie[958]. Il s'agit d'un texte farci de spéculations théoriques corsetées par un habillage logique emprunté à Aristote. L'auteur revendique cependant une certaine maîtrise de la pratique de laboratoire, notamment de l'art de distiller, au point d'en revendiquer une connaissance dont la plupart des opérateurs manquent[959]. Il promet en outre, « moyennant l'influence de la grace divine », de publier un deuxième traité plus pratique et « augmenté & enrichy de figures, figurant la Nature, ces mouvements tant és generations, qu'autres accidents, couleurs & signes des metaux »,

955 Borel, Pierre, *Bibliotheca chimica seu catalogus librorum philosophicorum herméticum,* Heidelberg : Samuel Browne, 1656, p. 185.
Hoefer, Ferdinand, *Histoire de la chimie*, Paris : Firmin didot, 1869 (2e éd. Revue et augmentée), 2 vols., ici t. 2, p. 323.

956 Les renseignements qui suivent sont extraits des deux ouvrages suivants : Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre, *Dictionnaire De La Noblesse: Contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France*, Paris : Veuve Duchesne, 1772 (2e éd.), t. 4, p. 278-279 ; Thaumas de La Thaumassière, Gaspard, *Histoire de Berry, contenant tout ce qui regarde cette province, & le diocese de Bourges*, Paris : Jacques Morel, 1689 [également : Bourges : François Toubeau, 1689], p. 865. Le lien avec notre auteur est également proposé par François Secret, qui n'a malheureusement rien trouvé de plus (Secret, François, « De quelques traités d'alchimie au temps de Marie de Médicis », *Chrysopœia*, 3 (1989), p. 305-400, ici p. 398-400).

957 *Op.* cit., p. 134 : « Vraye est que je ne m'y engage qu'autant que la fortune me le permettra, car par cy-devant elle a tellement donné eschec à la liberté & de mon corps, & de mon esprit, par la seule envie & advantage du seul credit de ma curiosité, ayant par sa cause & mauvaise interpretation souffert trois prisons, aussi rigoureuses qu'innocentes ».

958 *Op. cit*, p. 134 : « C'est ce qui a attiré plustost ces traits & ce traité de ma volonté pour ma justification universelle, qu'autre consideration , afin de faire voir par la raison, le raisonnable, & que ce n'est un objet imaginaire, qui m'a meu & porté dans sa recherche ».

959 *Op. cit.*, p. 130-132.

traité qui ne semble avoir jamais vu le jour[960]. Il est vrai qu'il assortit sa promesse d'une réserve concernant le sort qui ne lui a pas toujours été très favorable[961].

Ce n'est pas la seule dédicace que Marie de Médicis a reçu dans ce domaine, on peut également citer celle du sieur de Mont Valon par laquelle il lui propose son élixir pour prolonger sa vie :

> « Madame,
> Ce petit eschantillon des vœux de mon tres-humble service, ne respire que l'honneur de vos commandemens ; Pour faire à vostre Majesté le moyen que l'antiquité a tenu & pratiqué pour la prolongation de leurs jours, comme j'espere faire pour vostre service en la continuation d'une bonne santé & trelongue & heureuse vie, par le moyen de la conservation & augmentation du feu sentric[962] & naturel de l'humide radical racine de la vie incorruptible & admirable, faisant humecter vegeter & habonder temperemment l'humeur naturel d'une parfaite disposition par une vertu occulte & manifeste en ses effects, d'esprits non composez tirez des puissances celestes & secrets de Nature, delicieux nectar & ambroisie des dieux, pour puissamment resister contre les efforts de la parque ennemie de la vie, je supplie donc tres-humblement vostre Majesté le recevoir, gratifier & deffendre de l'envie & malice de la mesdisante ignorance, & le proteger de vostre faveur accoustumee, jusques à l'experience, qui sera quant il plaira à vostre Majesté le commander, & avoir agreable à ce prin-temps au retour d'Aries, qui nous rameine Phœbus, mon bon genie, & mecene benin ; pour certifier à vostre Majesté la verité de ses vertus, & luy tesmoigner que je suis & desire vivre & mourir, Madame, voste tres-humble tres-obeissant & tres-fidel serviteur, Demont-Valon[963]. »

Il s'agit d'une véritable offre de service (« comme j'espère faire pour vostre service »), l'ouvrage ayant probablement comme premier but d'obtenir le soutien de Marie de Médicis. Rien ne nous dit que la démarche fut couronnée de succès.

960 *Op. cit.*, p. 133.
961 Voir plus haut.
962 Central.
963 Mont Valon, de, *L'esprit de vie ou l'elixir certain & veritable de la suitte & continuation de l'humeur radicale, en la personne des sexagenaires, & autres qui desirent vivre longuement en heureuse santé, présenté à la Reyne mere du roy*, s. l., 1626, épître non paginée (4 pages). François Secret a ressemblé les rares indications dont on dispose sur ce personnage : Secret, François, « De quelques traités d'alchimie au temps de la régence de Marie de Médicis », *Chrysopœia*, 3 (1989), p. 395-397 ; parmi les textes d'alchimie dédicacés à Marie de Médicis, on peut mentionner celui du mystérieux A.H. de M.L., écuyer (A. H de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François. Precaution pour la conservation de la personne du Roy, de la Royne, de Monsieur, de Monsieur le Prince, & ceux du sang royal, contenue en ce Recueil & abbregé des grands mysteres & secrets de la nature : de l'or potable, de l'argent potable, huille de talc (autrement eau de beauté) & autres quintes essences parfaictes, qui guerissent entierement toutes les maladies & infirmitez du corps humain : soit la goutre, la lepre, l'hydropisie, l'epilepsie & convulsion, apoplexie, la gravelle, les poulmons offensez, la verole inveterée, &c. Où il est doctement parlé de la medecine universelle (ou pierre filosophalle) & de ses effects admirables : contre toutes infirmitez*, Paris : Nicolas la Caille, 1612 (Voir : Secret, François, « De quelques traité d'alchimie au temps de la régence de Marie de Médicis », Chrysopœia, 3 (1989), p. 305-402, ici p. 307-314).

Didier Kahn a mis en évidence un autre personnage à l'origine d'une tentative pour approcher Louis XIII et lui proposer ses services en matière de transmutation des métaux[964]. Le Sieur de Beauvallet est l'auteur en 1621 d'un court poème imprimé sous le titre *Les prodiges chimiques* et dédié au roi Louis XIII[965]. C'est à la même époque que Beauvallet a dû rédiger sa *Proposition touchant la transmutation des metauls. Au Tres-Chrestien Roy de France et de Navarre Louis XIII*, dont une collection londonienne privée conserve un exemplaire peut-être autographe. La page de titre est absente du manuscrit, et la fin manque également, on peut néanmoins cerner les ambitions du personnage, notamment par la démonstration de la rentabilité de son procédé :

> « C'est assez que je face voir par un simple calcul le prouffit pecuniel que nous pouvons faire tous les ans par le moyen de nostre pierre. [...] Tout calculé, & supputé par le menu nostre livre de poudre revient a sept millions, cinq cents cinquante six mille six cents livres, ou environ. [...] Il n'y a en tout le monde Estat plus riche, & de plus grand revenu que nostre pierre major. Toutes les mines du Peru ne valent pas ce thresor […][966]. »

Nous n'avons malheureusement pas connaissance de la suite que Louis XIII a entendu donner à cette proposition. Ce n'était pas la dernière fois qu'un alchimiste tentait d'obtenir les faveurs royales sur une base alchimique puisque l'on sait, grâce aux travaux de Sylvain Matton que Nicolas de Villiers, sieur de Chandoux a tenté de proposer à Louis XIII le moyen de produire « un bien sy souverain et sy necessaire dont l'effect est plus desiré qu'attandu, eu esgard à l'ignorance qui regne » le « vray or potable »[967]. Pour ce faire, Chandoux avait obtenu le soutien d'un homme introduit à la cour que Sylvain Matton identifie comme étant probablement le père Charles de Condren (1588-1641), confesseur du Cardinal de Bérulle et, à partir de 1627, de Gaston d'Orléans le propre frère de Louis XIII[968]. Chandoux a dû effectuer sa démarche en 1623, peu de temps avant d'être arrêté et emprisonné en avril 1623 à la suite d'une accusation de magie, d'athéisme et de propagation des idées rosicruciennes. Son procès se tient entre la fin de l'année 1623 et le mois de

964 Nous nous appuyons sur l'article de Didier Kahn : Kahn, Didier, « Le sieur de Beauvallet, médecin, poète et alchimiste, et ses tentatives d'approche de Louis XIII vers 1621 », dans : Sylvain Matton, dir., *Alchimie et philosophie mécaniste. Expérimentateurs et faussaires à l'âge classique*, Paris/Milan : S.É.H.A/Archè, 2015, p. 7-16.

965 Beauvallet, Sieur de, *Les prodiges chimiques*, *s.l.*, 1621. Didier Kahn a montré que Beauvallet s'était inspiré des *Visions hermétiques* de Clovis Hesteau de Nuysement (Hesteau de Nuysement, Clovis, *Poeme philosophic de la verité de la phisique mineralle, ou sont refutees les objections que peuvent faire les incredules & ennemis de cet Art. Auquel est naïfvement & veritablement depeinte la vraye matiere des Philosophes*, Paris : Jérémie Périer et Abdias Buisard, 1620, p. 75-78).

966 f. 64v.-65v. Cité par Didier Kahn, *Op. cit.*, p. 11.

967 Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, « Lettres sur l'or potable », dans : Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, *Lettres sur l'or potable ; suivies du traité De la connaissance des vrais principes de la nature et des mélanges et de fragments d'un Commentaire sur l'"Amphithéâtre de la sapience éternelle" de Khunrath.* Textes édités et présentés par Sylvain Matton avec des études de Xavier Kieft et de Simone Mazauric ; préface de Vincent Carraud, Paris/Milan : S.É.H.A./ Archè, 2012 (« Anecdota », 9), p. 245-277, ici p. 248 [1ère des deux lettres]. La formule « vray or potable » est répétée tout au long de la première lettre.

968 Matton, Sylvain, « Introduction », dans : Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, *Op. cit.*, p. 1-146, ici p. 50-55.

juin 1625[969]. Cette arrestation a ruiné à la fois sa situation financière personnelle et sa réputation, mais aussi la démarche entamée en direction du roi. Après avoir laissé passer deux ans, il rédige entre 1626 et 1627 une lettre à l'interlocuteur du départ, probablement Condren pour relancer cette démarche[970] :

> « Dieu par son infinie bonté conserve notre roy et toute sa maison d'aucune pareille affliction ; mais estans hommes et ainsy subjetz aux incommoditez de la nature, un tresor tel qu'est celuy qui est presenté en cet escrit luy seroit tres necessaire. Que sy ce n'estoit pour sa guerison (dont Dieu veuille qu'il n'ait jamais besoin), se sera pour sa conservation et encores pour tel de ses serviteurs, que pour beaucoup il ne voudroit perdre[971]. »

Avec un peu d'habileté, Chandoux donne à son interlocuteur des arguments visant à convaincre le roi de l'intérêt qu'il a d'accéder à la proposition qui lui est faite, sans mettre en avant une éventuelle faiblesse de sa constitution personnelle, mais plutôt la possibilité qu'il aurait de soigner les serviteurs de l'État qui forment sa cour. Au passage, Chandoux élargit sa clientèle potentielle. Comme souvent, nous ne savons pas comment la proposition de Chandoux a été reçue par le roi et son entourage. La réputation de Chandoux était peut-être déjà trop entachée. Une accusation de fausse monnaie le mena devant une chambre de justice, crée par Louis XIII en juin 1631 pour résoudre un mal qui s'était développé nous dit Adrien Baillet du fait de la faiblesse du pouvoir royal :

> « La France étoit alors remplie de gens qui avoient voulu profiter des troubles du Royaume, pour ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'usage des monnoyes ; & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine de l'État. Le Roy Louis XIII pour la réprimer fut obligé d'établir dans l'Arsenal à Paris une chambre souveraine qui fut appelée Chambre de justice, par des lettres patentes données à S. Germain le 14 de juin 1631. Chandoux y fut accusé avec plusieurs autres, & il fut condamné à être pendu en Gréve[972]. »

Le supplice traditionnel de l'ébouillantage, encore utilisé au XVIe siècle, n'était plus de mise dans la France classique.

Dans *Le Paradis terrestre*, en 1613, Gabriel de Castaigne évoque une

> « veriffication de l'or potable faict par Messieurs les Medecins de Verville & Eglissem […] ; duquel sa majesté en a eu une petite phiolle par les mains de

969 Nous suivons la chronologie établie par Sylvain Matton, *Op. cit.*, p. 13-16.
970 *Idem*, p. 50. Cette lettre est antérieure à la seconde lettre que Sylvain Matton a retrouvée et éditée et qui date du 10 avril 1627 (*Idem*, p. 67).
971 Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, « Lettres sur l'or potable », dans : Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, *Op. cit.*, p. 266.
972 Baillet, Adrien, *La Vie de Monsieur Descartes*, Paris : D. Horthemels, 1691, livre III, chap. 9, p. 231.

monseigneur le Grand, Lieutenant General & Gouverneur en chef, pour sadite Majesté en Bourgogne & Bresse, &c.[973] »

Sous le nom d'Eglissem se cache le médecin écossais Eglisham, médecin ordinaire de Louis XIII, de même que Verville, dont Castaigne dit : « celebre Medecin, lequel n'abandonne jamais ledit sieur de Castagne estant dans Paris »[974]. Il est vrai que Castaigne n'était pas médecin et qu'il se méfiait suffisamment de l'Université de médecine pour agir sous couvert de médecins reconnus officiellement, qui l'accompagnaient dans ses visites aux malades ou agissaient en fonction de ses instructions, c'est le cas en particulier de François de Fougerolles, lui aussi médecin ordinaire du roi[975]. Castaigne a pu s'introduire à la cour, pour y fréquenter ses médecins et espérer approcher le roi, grâce à l'entremise de ce Monsieur le Grand : Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, grand écuyer de France, que ses contemporains appelaient Monsieur le Grand. C'est qui semble lui avoir permis de rencontrer la reine Marie de Médicis du vivant de Henri IV et de la soulager de maux de dents[976].

Nous n'évoquerons pas, pour des raisons chronologiques, l'affaire située dans les années 1636-1637 dans laquelle l'alchimiste Dubois, de son vrai nom Noël Picard, un homme dont le parcours étonnant oscilla entre escroqueries et charges ecclésiastiques, tenta de séduire Richelieu et Louis XIII par sa soi-disant capacité à transmuter en or de grosses quantités de métal, et fut condamné à mort[977].

Les autres cours princières ne sont pas en reste, les motivations semblant osciller entre la curiosité pour la science, le désir d'accroître son prestige et le souci de trouver un financement plus indolore que le recours à l'impôt. Dans la plupart des cas, ces trois raisons s'additionnent, d'autant plus facilement que la cour royale montre l'exemple.

---

973 Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613 (rééd. 1615), p. 54.

974 *Bamforth, Stephen, « Paracelsisme et médecine chimique à la cour de Louis XIII », dans : Schott, Heinz, Zinguer, Ilana, éds., Paracelsus und seine Internationale rezeption in der Frühen Neuzeit. Beiträge zur Geschichte des Paracelsismus*, Leyde/Boston/Cologne : Brill, 1998, p. *222-237, ici p. 225.* Eglisham a obtenu son titre de médecin à Leyde en 1610, il y était encore en 1612 au moment où il dénonça comme athée le théologien Conrad Vorstius (Konrad von dem Vorst). C'est donc entre 1612 et 1613, année de la parution de l'ouvrage de Castaigne, qu'il a dû s'installer à Paris, avant de devenir un des médecins personnels du roi Jacques Ier d'Angleterre (Furdell, Elizabeth Lane, *The Royal Doctors, 1485-1714: Medical Personnel at the Tudor and Stuart Courts*, Rochester : Université of Rochester Press, 2001, p. 107).
Castaigne, Gabriel de, *Op. cit.*, p. 56.

975 *Op. cit.*, p. 55.

976 Nous tirons ces informations de l'article de Jean Savare (Savare, Jean, « Le R.P. Gabriel de Castaigne et 'l'or potable' », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 22 (1975), p. 515-521, ici p. 517).

977 Nous renvoyons au manuscrit conservé à la BnF, ms. Cinq cents de Colbert 484, ff. 102r.-107v . : Discours de la pierre philosophale, du Bois condamné à mort ; ainsi qu'à l'article de : López Pérez, Miguel, « El Alquimista Dubois y el Cardenal Richelieu », *Azogue*, 7 (2010-2013), p. 327-338.

7- Les cours princières secondaires

L'étude que nous avons mené il y a plus de vingt ans sur un texte de Valerand du Bois-Robert intitulé l'*Épître à Madame de Bourgogne* avait permis de mettre en avant l'intérêt pour l'alchimie de Marguerite d'York (1446-1503), duchesse de Bourgogne de par son mariage avec Charles le Téméraire[978]. On sait que Marguerite a dépensé de fortes sommes d'argent dans le financement d'opérations diplomatiques et militaires en vue de rétablir les York sur le trône d'Angleterre après qu'ils en aient été dépossédés par Henri VII, un Tudor, à l'occasion du dernier rebondissement de la guerre des Deux-Roses en 1485[979]. À cette époque, Marguerite était déjà veuve (Charles, qu'elle a épousé en 1468, est mort en 1477) et retirée à Malines. On ne peut écarter l'intérêt pécuniaire de Marguerite en matière d'alchimie. Pourtant l'épître que lui adresse Valerand du Bois-Robert ne contient pas une offre d'enrichissement mais plutôt un cours d'alchimie en neuf articles[980]. Du Bois-Robert y considère comme acquis le fait que Marguerite est désireuse de pratiquer l'alchimie :

> « Donques si vous voulés parvenir en la composition de la pierre des philosophes, ne soyés pas du nombre de ceux lesquelz ouvrent en faisant ou besognant ainsi que aucungs philosophes mectent et reduisent en leurs livres literalement […][981]. »

Et plus loin :

> « Soyez donques, ma tres redoubtee dampe, du nombre des vrays enfans de doctrine […][982]. »

Il termine par ces paroles :

> « Doncques, ma tres redoubtee dame, si parfaictement ne cognoissés les neuf articles dessus dicts et que iceux ne scachés mectre en effect, ne vous mectés pas à cuyre la pierre ny ouvrer, car vous perdés vostre temps et vos despens, et si ne parviendrés jamais à la perfection de la pierre[983]. »

978 Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », Chrysopœia, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, plus particulièrement p. 279-296 pour ce qui concerne l'Épître à Mme de Bourgogne.

979 Weightman, Christine, *Margaret d'York, Duchess of Burgundy 1446-1503*, Gloucester/New York : Allan Sutton/St Martin's Press, 1989, p. 153-154.

980 Nous ne connaissons qu'un exemplaire manuscrit de ce texte, conservé à la Wellcome Historical Medical Library (Londres) sous la cote Ms. 719. Le texte est rédigé en français, il ne s'agit pas nécessairement d'une traduction dans la mesure où on sait que Marguerite d'York parlait et lisait le français.

981 *Op. cit.*, p. 286.

982 *Ibidem.*

983 *Op. cit.*, p. 296.

Valerand du Bois-Robert, sur lequel on sait peu de choses en dehors du fait que, né à Arras, il aurait étudié la médecine à l'Université de Montpellier, et qu'il a vécu au moins une partie de sa vie entre la Flandre et l'Artois (Amien, 1496-1502 ; Douai en 1507 ; Arras en 1514) pouvait facilement se rendre auprès de Marguerite à Malines (à 25 km au nord de Bruxelles). Elle y avait acheté avec son douaire, dès 1477, l'ancien palais de l'archevêque de Cambrai, Jean de Bourgogne, qu'elle fit agrandir et meubler et où elle vécut jusqu'à sa mort en 1503.

L'attention aux promesses de l'alchimie est vive quelque soit la contrée, la latitude ou le climat. Au Sud-Ouest du royaume de France, le royaume de Navarre ne fait pas exception.

Henri II de Navarre (1503-1555) qui régnait sur la Navarre depuis 1516 a accrédité Georges Battonat en 1543 en tant que conseiller et médecin ordinaire, alors même que ce dernier ne disposait pas de titre universitaire[984]. Henri Naef considère que Henri II de Navarre s'intéressait à l'industrie et avait pu être attiré par l'idée que Battonat s'y entende en sciences appliquées[985]. On peut supposer que la transmutation des métaux était aussi à l'ordre du jour, quand on sait que durant l'hiver 1545-1546 Henri II de Navarre a fait parvenir à D. Zecaire, un alchimiste de Guyenne, des lettres pour l'inciter à venir s'installer à sa cour, à Pau, en lui promettant la somme de 4000 écus en cas de succès alchimique. Zecaire s'y est installé en mai 1546, et après six semaines passées à attendre qu'on lui apporte les matières premières, il s'est mis au travail. Mais l'échec l'a poussé à partir sans obtenir la récompense promise, trop heureux de s'en tirer à si bon compte[986]. En ce qui concerne Battonat, les interrogatoires qu'il a subis lors de son procès nous apprennent qu'il a beaucoup voyagé à la demande d'Henri II de Navarre et surtout de son épouse Marguerite de Navarre, la propre sœur de François Ier. La réputation de Marguerite de Navarre était telle que des recettes alchimiques circulaient sous son nom[987]. Henri Naef interprète le silence de Battonat sur les affaires qui motivent ses déplacements comme une preuve du fait qu'il s'agissait de travailler à la transmutation des métaux, chose inavouable à ce point du procès, car Battonat espérait encore faire

984 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 2 (1946), 3e série, p. 7-304, ici p. 118-123. La confrontation avec de véritables médecins a mis en évidence son ignorance en matière de médecine. Voir le paragraphe qui lui est consacré dans la deuxième partie de ce travail, chap. 2-4, *L'affaire Battonat (1552-1553)*.

985 Idem, p. 121.Voir notre édition du texte de Zecaire : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 37 et 114-115.

986 Voir notre édition du texte de Zecaire : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx.* Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 37 et 114-115.

987 C'est rapporté par D. Zecaire : « […] les unes [receptes] portoient le tiltre d'estre l'œuvre de la Royne de Navarre […], afin, comme j'ay congneu depuis, qu'on y adjoustast plus de foy [...] » (Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent.*…, p. 110).

croire qu'il ne cherchait qu'à améliorer le procédé technique de la frappe des monnaies pour l'offrir au Comte de Gruyère[988]. Mais dès la mort de Marguerite de Navarre, en 1549, et peut-être même avant, les relations avec Battonat avait cessées. C'est même le procureur général qui semble lui apprendre que Henri II de Navarre a donné l'ordre « de s'enquerir où il est pour le rappeler à son service ou pour le faire prendre »[989]. La formulation laisse apparaître la volonté du roi de punir l'aventurier qui s'est joué de lui.

D'autres cours princières et entourages princiers se sont illustrés dans l'intérêt porté à l'alchimie, notamment autour du Duc d'Alençon.

Le Duc d'Alençon (1555-1584)

Le duc d'Alençon, autrement appelé François de France ou François de Valois, dernier fils d'Henri II et de Catherine de Médicis, était lui-même attiré par l'alchimie. L'alchimiste Clovis Hesteau de Nuysement, qui était personnellement lié à sa cour, le mentionne dans son *Poeme philosophic*[990] :

> « Pippeur, tu ne sonnois cette feinte chanson
> Quand tu proposois l'oeuvre au grand Duc d'Alençon
> Comme pouvant par elle à l'Empire prétendre,
> Faisant ses marchepieds d'Angleterre & de Flandre[991]. »

Alors qu'autour de lui s'étaient ralliés les opposants à la politique royale menée par son frère Charles IX ainsi qu'à la succession prévue (Charles IX était de santé fragile, il mourra d'ailleurs en 1574 à l'age de 24 ans sans héritier mâle) au profit du duc d'Anjou le futur Henri III, le Duc d'Alençon qui supportait mal d'être surveillé à la cour fomenta avec Henri de Navarre (le futur Henri IV) le complot des Malcontents en 1574. Après une première tentative sans succès à la fin de février 1574, une seconde conjuration est préparée pour le début d'avril, mais le roi, mis au courant, prend les devants et fait mettre sous étroite surveillance les deux princes du sang et arrêter les conjurés[992]. Parmi eux, on trouve Pierre de Grantrye, issu d'une famille noble de la Nièvre, chevalier et gentilhomme de la maison du roi comme son frère Guillaume connu sous le nom de

988 Henri Naef, « L'alchimiste de Michel... », p. 125.
989 *Idem*, p. 125-126.
990 Voir notamment : Maillard, Jean-François, « Mécénat et alchimie à la fin de la Renaissance », dans : Kahn, Didier et Matton, Sylvain, *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 485-496, ici p. 487.
991 *Idem*, p. 13.
992 Jouanna, Arlette, Boucher, Jacqueline, Biloghi, Dominique, Le Thiec, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris : Robert Laffont, 1998, p. 237.

Guillaume de Grand-champ qui fut chambellan du duc d'Alençon[993]. Pierre de Grantrye est qualifié de « secrétaire du roi et des finances de la reine » dans un inventaire après décès concernant sa mère Madeleine de L'Aubespine (*c* 1508-1538)[994]. Jean Le Laboureur le désigne comme « Maistre d'Hostel du Roy » et « Conseiller d'Estat »[995]. Il a été missionné comme ambassadeur auprès des trois ligues grisonnes entre 1566 et 1573, où il semble avoir peu donné satisfaction[996]. Dans une déposition faite par un certain Yves de Brinon le 14 avril 1574 dans le cadre de l'enquête sur la conjuration, on apprend que Pierre de Grantrye était appelé à jouer un rôle important dans le gouvernement en cas de réussite de la conjuration car il avait prétendu détenir le moyen de transformer l'argent en or[997].

> « Depuis ont pratiqué certains Italiens, sans qu'on les lui nommast, qui auoient promis donner 6000 escus audit S. Duc [d'Alençon], dont il en donnoit 2000. pour le payement d'aucuns hommes qui estoient retenus pour le fait de l'execution, 1000 escus pour ledit la Nocle, 1000 escus pour le S. de Grantrye, qui promettoit par vn Secretaire qu'il disoit auoir, de conuertir l'argent en or pour fournir aux frais qu'il conuiendroit faire en toutes les Guerres. Et auoient entr'eux départy les Estats de France, Grantrye pour Grand Maistre, la Nocle pour Grand Chambellan, la Molle Maistre de la Garderobe, M. de Montmorency Lieutenant General[998] . »

> Plus loin : « Grandrye […] deuoit estre Surintendant des Finances de M. parce qu'il promettoit par une industrie qu'il auoit de conuertir l'argent en or, & parce moyen soudoyer son Armée, & qu'il devoit aller en Suisse besogner de cette science[999]. »

Grantrye ne se contente pas d'encourager ou de financer la pratique de l'alchimie d'autrui, il s'y investit personnellement, ainsi que nous le rapporte Brinon :

> « Au surplus a dit qu'à la verité, estant aux Grisons il s'est employé à distiler & faire transmutation des metaux, & en sçait le Secret & la recepte, laquelle il ne veut communiquer à autre qu'au Roy & à ceux qu'il lui plaira commander, & a moyen de lui faire gagner deux millions d'or tous frais faits tous les ans, en mettant par le Roy cent mille escus en argent pour auoir en deniers un million d'or

993 Voir : Baudiau, Jacques-François, *Le Morvand ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Nevers : impr. de Fay, 1865-1867 (2e éd.), 3 vols, ici t. 1, p. 403, 595. Voir également la notice consacrée au château de Besne sur Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Château_de_Besne (consulté le 7 juillet 2021).

994 Greffe, Florence et Brousselle, Valérie, *Documents du Minutier central des notaires de Paris, Inventaires après décès, tome II, 1547-1560, catalogue [2059 actes]*, Paris : Archives nationales,1997, notice n°1878 (consulté en ligne le 7 juillet 2021 : https://francearchives.fr/fr/facomponent/1373e89073727127b4817be25fc962681ce3249b) Notons que la mère de Pierre de Grantrye est l'homonyme de la poétesse amie de Ronsard.

995 Le Laboureur, Jean, *Additions aux mémoires de Michel de Castelnau*, dans : Castelnau, Michel de, *Mémoires*, Paris : Pierre Lamy, 1659, 2 vols., ici t. 2, p. 383.

996 Le Laboureur, Jean, *Op. Cit.*, p. 399. Voir aussi : Fontvieille, Damien, «Représenter indignement la Couronne de France au XVIe siècle. La "reverye" de Pierre de Grantrye, ambassadeur aux Grisons», dans : Balayre, Amélie, Lebras, Claire, Pineau, Marie-Cécile et Rousselot, Nathan (dir.), *Le diplomate en représentation (XVIe-XXe siècle)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, (« Enquêtes et documents »), 2021, p. 91-105.

997 Le Laboureur, Jean, *Op. Cit.*, p. 395-398. Cazauran, Nicole, *Catherine de Médicis et son temps dans La comédie humaine*, Genève : Droz, 1976, p. 427.

998 Le Laboureur, Jean, *Additions aux mémoires de Michel de Castelnau*, t. 2, p. 396.

999 *Idem*, p. 408.

> tous les ans : & que tous les mois on tirera le gain, & toutes les semaines si l'on veut, & que le pere du Comte Charles lui a voulu donner cinquante mille escus pour faire le Secret, ne l'a voulu, mais l'a reservé au Roy[1000]. »

Cet intérêt pour l'alchimie est du reste documenté par Didier Kahn, qui a travaillé sur le rôle de mécène que Grantrye a joué auprès d'alchimistes tels que Gérard Dorn au point de s'endetter fortement[1001]. Eugène Defrance signalait en 1911 l'existence d'un manuscrit d'alchimie attribué à Pierre de Grandry [*sic*] dans la collection de William Reysser[1002]. Notons également la présence dans la conjuration de La Nocle, c'est-à-dire Jacques de La Fin sieur de La Nocle (avant 1544-1606). C'est chez lui que se tinrent les réunions des conspirateurs, en particulier Joseph Boniface de La Môle (ou La Molle) et Annibal Coconat. Mais à leur différence, il put s'enfuir et rester en Suisse pour éviter d'être arrêté[1003]. Didier Kahn a montré que Joseph Du Chesne était entré dans la clientèle de Jacques de la Fin dès 1575[1004]. Nicolas Gobet indique que ce dernier a été le destinataire d'une dédicace de la part de Gaston Duclo dans son *De Triplici preparatione argenti et auri* (Nevers : P. Roussin, 1592)[1005]. François Secret a également souligné qu'il était le beau-frère du vidame de Chartres, Jean de Ferrière, passionné d'alchimie[1006]. Enfin, l'intérêt de Jacques de La Fin pour l'alchimie est confirmé par l'envoi que lui fait Mademoiselle de Martinville d'une portion du « ferment pourpre orangé » qu'elle avait obtenue en suivant les indications de Du Chesne[1007]. Mademoiselle de Martinville fait aussi référence à la présence d'un alchimiste au près de La Fin, celui-là même qui avait enseigné à Du Chesne sa méthode de transmutation :

1000 *Idem*, p. 400.

1001 Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007, (« Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 80), p. 196-199 et 207-213.

1002 Defrance Eugène, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens envoûteurs : Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIe siècle*, Paris : Mercure de France, 1911, p. 178, note 1.

1003 Dumoulin, Maurice, *Jacques de La Fin, études et documents sur la seconde moitié du XVIe siècle*, Paris : Imprimerie nationale, 1896 (Extrait du "Bulletin historique et philologique" daté de 1895), p. 9. Voir également : Kahn, Didier, « Inceste, assassinat, persécutions et alchimie en France et à Genève (1576-1596) : Joseph Du Chesne et Mlle de Martinville », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 63 (2001), p. 227-259, ici p. 239-240.

1004 *Ibidem.*

1005 Gobet, Nicolas, *Les Anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris : Ruault, 1779, 2 vols., ici t. 1, p. 21.

1006 Secret, François, "Réforme et Alchimie", *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186, ici p. 180). En effet, les parents, Jean de La Fin (mort en 1587) et Madeleine de Salin (morte en 1582) avaient eu un fils aîné, Jean de La Fin (mort en 1624) qui épousa Béraude de Ferrière (c. 1530-1618), la sœur de Jean de Ferrière le Vidame de Chartres, et un second fils, frère de Jean, Jacques de La Fin, seigneur de Frênes (mort en 1606) qui est notre Jacques de La Fin sieur de La Nocle (et qui est donc le beau-frère de Jean de Ferrière par son frère). Notons, pour éviter toute confusion, que le fils aîné Jean de La Fin est lui-même devenu le dernier Vidame de Chartres à la mort sans postérité de son beau-frère Jean de Ferrière en 1586. Voir notamment : Beauchet-Filleau,H. Et Chergé, Ch. De, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie, 1891, t. 3, p. 408.
Sur la passion du vidame de Chartres pour l'alchimie, voir : Secret, François, *Op. Cit.*, p. 173-176.

1007 Kahn, Didier, *Op. cit.*, p. 242.

> « […] vous me voulûtes tant honorer que de me fier et commettre en main tout le commencement et progrès de l'œuvre comme l'aviez appris du pauvre Phillipon avant son desastreux depart d'auprès Me de La Fin […][1008]. »

Didier Kahn s'est interrogé sur l'identité de ce Philippon, en envisageant deux pistes : l'une fait de lui un moine franciscain auteur de procédés alchimiques datés de 1587, l'autre renvoie à un cahier manuscrit de la main de Joseph Du Chesne, dans lequel ce dernier écrivait : « Monsieur Philippon medecin, grand personnage et philosophe ; qui avoit la projection (que luy ay veu faire) »[1009]. La première piste s'appuie sur la mention « Excerpta ex Scriptis monachi Franciscani Galli, Latine, adskillige fleere processer og Breve af 1661 og 62 » qui figure dans un manuscrit de la Kongelige Bibliotek (Bibliothèque royale) de Copenhague, après le texte d'une lettre de Mlle de Martinville à Du Chesne[1010]. Ce texte se retrouve traduit en allemand dans un manuscrit conservé à Hambourg à la Staats- und Universitätsbibliothek Carl von Ossietzky[1011]. Un troisième manuscrit, conservé à Los Angeles dans la collection Manly Palmer Hall (The Philosophical Research Society) et issu de la collection de Sigismund Bacstron (1750-1805), contient la formule suivante[1012] : « Philope Ponia's Work to make the [mot absent] of Life, according to Quarsitan's Daughter : being the Work &c. &c. »[1013]. D'après le catalogue édité par Ron. Charles Hogart, le manuscrit porte en tête le titre suivant : *The Work of Philope Ponia, for accomplishing The Elixir, 1587. Copied from an Antient Manuscript, 1797*[1014]. Hogart donne comme nom d'auteur « Phillip Poney » équivalent anglais du latin « Philoponus », et avoue ne rien savoir de lui ni même s'il s'agit d'un personnage réel. Il ajoute, à propos de la date de 1587, que « 1583 also appears in a text », sans plus de précision. Ce texte manuscrit a été réuni avec plusieurs autres textes en lien avec Joseph Du Chesne. Le texte qui le suit dans le volume 13 de la collection Bacstrom est un texte intitulé *The process of Philip Poney, for accomplishing the Tincture. As Practised By Quercitan's Daughter Copied from an Antient M. S. 1805 ;* il commence par cette précision : « Copy of a letter, addressed to Mrs. Martin Uiel [*sic*], By the Daughter of Quercitan on the Philosopher Stone »[1015]. Le texte suivant est intitulé *The Work of Neptis, Communicated by him to Quescitanus, 1589*[1016]. La nièce dont il est

1008 Cité par Didier Kahn (*Op. cit.*, p. 239) d'après le manuscrit GKS (Gammel Kongelig Samling) 1792 kvart de la Kongelige Bibliotek de Copenhague (déb. XVIIe siècle), p. 1-24. La lettre a été rédigée peu de temps avant la mort de Mademoiselle de Martinville, en 1596 (voir Kahn, Didier, *Op. cit.*, p. 238-239).

1009 Kahn, Didier, Op. *cit.*, p. 240. Cette phrase est tirée du ms. 365 de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, p. 155.

1010 GKS 1792 kvart, 2e pagination : p. 1-7 (à la suite des lettres de Mlle de Martinville). La formule danoise siginifie : Avec plusieurs autres procédés chimiques et Lettres de 1661 et 62.

1011 Ms. Alchim 651 (*c.* 1700), p. 599-617.

1012 Volume 13.

1013 *Alchemy. A Comprehensive Bibliography of the Manly P. Hall collection of Books and Manuscripts*, éd. par Ron. Charles Hogart, Los Angeles : The Philosophical Research Society, 1986, p. 286, ms. 198.

1014 Voir note précédente.

1015 *Idem*, p. 285, ms. 197.

1016 *Idem*, p. 278, ms. 176.

question est, comme Didier Kahn l'a montré, le surnom que Turquet de Mayerne, qui se considérait comme frère spirituel de Du Chesne, donnait à Mlle de Martinville, fille spirituelle du même Du Chesne[1017]. Ce texte est lui-même suivi d'un texte intitulé *The Theory and Practice of the Philosopher Stone described by Quercitan's Daughter Copied from an antient manuscript. 1805*, qui est identique au ms. 197[1018].

Dans la mesure où Du Chesne connaissait Philippon puisque c'est ce dernier qui lui avait montré comment obtenir une poudre transmutatoire, il n'y a pas lieu de négliger son témoignage. Mais si l'on récapitule les éléments recueillis par Didier Kahn, la plupart des informations sont parfaitement compatibles, à l'exception d'un élément figurant dans le manuscrit danois (et repris dans le manuscrit allemand) : la mention que Philippon aurait été moine franciscain, ce qui est peu compatible avec l'état de médecin et le fait d'avoir été dans la clientèle de Jacques de La Fin. En dehors de l'erreur toujours possible d'un copiste, on peut aussi faire l'hypothèse que la formule « ex scriptis Monachi franciscani Galli » renvoie à un premier copiste, moine franciscain français, qui aurait recopié des recettes de Philippon.

Signalons, mais cela complique encore la situation, que la Bibliothèque d'Orléans conserve un texte intitulé : *La pratique et manière de faire la pierre philosophale, par le Sr Philippon, et commenté par le Dr Duclos, ami du grand philosophe*[1019]. On serait tenté de reconnaître dans ce Docteur Duclos le médecin et chimiste Samuel Cottereau du Clos (ou Duclos) bien qu'il ait vécu un peu tardivement entre 1598 et 1685. Doru Todériciu a montré qu'il y avait un autre Samuel Duclos également médecin qui était né un peu auparavant en 1589 (et mort en 1654)[1020], mais cela supposerait que Philippon ait vécu très vieux, pour pouvoir avoir pratiqué l'alchimie et y avoir obtenu une certaine reconnaissance au moins dans les années 1580, et être identifié dans la première moitié du XVIIe siècle comme l'ami de Duclos. Nous n'avons pas trouvé d'autres pistes cohérentes pour identifier ce Philippon, qu'il ait été médecin ou philosophe. De même, son « désastreux départ d'auprès Mr de La Fin » demeure pour le moment mystérieux.

1017 *Op. cit.*, p. 236.

1018 *Alchemy. A Comprehensive Bibliography of the Manly P. Hall collection*…, p. 286, ms. 199.

1019 Orléans, ms. 1037, XVIIIe siècle, papier, 885 pages, 220 sur 180 millim., dans un carton., p. 129 (Voir : *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements : Supplément 3. Lyon, Mâcon, Marseille, Meaux, Melun, Menton, Mézières, Mirecourt, Montbéliard, Mont-de-Marsan, Montdidier, Montpellier, Morlaix, Nancy, Nantes, Narbonne, Nemours, Neufchâtel-en-Bray, Nevers, Nîmes, Niort, Noyon, Oloron, Orléans*, Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, Paris : Plon, 1904, t. 42, p. 591-592).

1020 Todériciu, Doru, « Sur la vrai biographie de Samuel Duclos (Du Clos) Cotreau », dans : Todériciu, Doru, Costabel, Pierre, « Notes sur trois hommes de science du XVIIe siècle : Samuel Duclos, Henri-Louis Habert de Montmor et Florimond de Beaune », *Revue d'histoire des sciences*, 27 (1974), p. 63-75, ici p. 64-67.

Le Duc d'Alençon est également mêlé à un complot en 1582, à son corps défendant cette fois puisque l'objet des comploteurs était de l'assassiner. L'affaire est complexe et non élucidée, nous nous contenterons d'en retracer les grandes lignes[1021]. La cheville ouvrière de ce complot était Nicolas de Salcède, fils d'un noble espagnol introduit à la cour de France à la fin du règne de Henri II, et d'une femme de la famille de Beaucaire, de bonne noblesse française. C'était un aventurier qui se piquait d'alchimie, ce qui l'amena à être condamné à mort en 1581 à Rouen pour crime de fausse monnaie. Mais il s'enfuit en Espagne, puis aux Pays-Bas, où il fut accueilli par le comte d'Egmont, intéressé par ses talents d'alchimiste[1022] :

> « Un Espagnol, nommé Salcede, fils d'un autre Espagnol du mesme nom, qui avoit esté longtemps à la court de France, ayant esté accusé de fausse monnoye, & constitué pour cela prisonnier dans les prisons de Rouën, y trouva de si bons amis, qu'ils le sauverent du gibet, où il alloit estre condamné ; et luy donnerent les moyens de passer en Espagne. Quelque temps apres ayant esté gaigné par les ennemis de M. le Duc d'Alençon, d'Anjou, de Brabant & de Gueldre, il repassa d'Espagne en France, & trouva l'occasion de se mettre au service de son altesse [le Duc d'Alençon]. […] Monsieur le Prince d'Orange, par une grande & tres-pourveuë discretion, soupçonnant quelque mal de ce combre, monstra audit Egmont une amitié singuliere & une affection paternelle, avec offre de l'advancer & recommander singulierement en la grace de son Altesse […] requerant fort affectueusement qu'il luy voulust declarer l'occasion de la tant grande privauté & accointance que Salcede Espagnol avoit avec luy[1023]. Sur ce respondit ledit Egmont, que l'occasion n'estoit autre que la science d'alchimie, en laquelle il se delectoit fort. Le Prince d'Orange dit, qu'il est en doute & crainte, que de cette societé reüssiroit une tres-mauvaise & dangereuse alchimie, recommandant audit Egmont d'avoir souvenance de la mort ignominieuse dont le Roy d'Espagne avoit fait mourir le pere dudit Egmont par son instrument le Duc d'Alve[1024]. »

L'auteur des Mémoires que nous venons de citer est lui-même au centre d'un mécénat alchimique important. Louis de Gonzague (1539-1595) duc de Nevers par son mariage avec Henriette de Clèves a en effet favorisé les recherches alchimiques avec l'idée d'impulser une dynamique à l'industrie naissante, principalement dans les domaines de la verrerie, de l'émaillerie

1021 Jacqueline Boucher a fourni un résumé de cette affaire : Boucher, Jacqueline, « Salcède », dans : Jouanna, Arlette, Boucher, Jacqueline, Biloghi, Dominique, Le Thiec, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris : Robert Laffont, 1998 (« Bouquins »), p. 1274-1275.

1022 Il s'agit de Philippe d'Egmont, comte d'Egmont depuis l'exécution de son père, Lamoral d'Egmont, en 1568, dans un contexte de révolte contre l'autorité du roi d'Espagne Philippe II. La sentence avait été prononcée par un tribunal d'exception mis en place par le duc d'Albe arrivé avec l'armée espagnol. Bien qu'il ne soit pas devenu calviniste et n'ait pas combattu contre les intérêts du roi d'Espagne, il avait été condamné à mort.

1023 L'emploi du mot combre est ici curieux, il désigne ordinairement une barrière ; on peut probablement le comprendre comme un qualificatif péjoratif, s'appliquant à une personne jugée « encombrante ».

1024 Louis de Gonzague, *Les mémoires de Monsieur le duc de Nevers, prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour les rois Charles IX. Henri III. et Henri IV.…*, Paris : Thomas Jolly, 1665, 2 vols., ici t. 1, p. 569-570. Le duc de Nevers (1539-1595) fut un fin observateur politique, d'autant plus qu'il avait subi une certaine marginalisation à la cour d'Henri III (Voir : Le Roux, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel : Champ Vallon, 2000 (« Époques »), p. 168-170). Alve est mis ici pour Albe.

et de la faïencerie. Il a ainsi accueilli des artisans en leur accordant des monopoles de production, et il a soutenu l'activité d'alchimistes autour de lui tels que Gaston Duclo ou Blaise de Vigenère, n'hésitant pas à assister à des expériences de transmutation[1025].

Parmi les cours princières secondaires qui abritaient des alchimistes, on peut citer le château du duc de Wurtemberg, également comte de Montbéliard, et son laboratoire d'alchimie, dans la ville francophone de Montbéliard[1026].

L'alchimie à la cour de Frédéric Ier duc de Wurtemberg (1581-1608) à Montbéliard

Le Duc Frédéric Ier de Wurtemberg, comme son père avant lui, avait tendance à beaucoup dépenser d'argent, notamment pour des prêts au roi Henri IV et aux protestants de France, et il avait cru pouvoir financer ses largesses à l'aide de l'alchimie[1027]. Il semble qu'il ait fait intervenir plusieurs alchimistes. L'un en particulier nous est connu par les archives, il s'agit de Laurent de Villermin, un gentilhomme du pays de Vaud. Ce dernier avait promis au Duc de lui enseigner en l'espace d'un an la façon de convertir l'argent en or. Le contrat, signé le 12 novembre 1592, stipulait que le Duc s'engageait à lui verser la somme de 12000 florins mais Villermin réussit en outre à se faire reconnaître comme créancier du Duc pour une valeur de plus de 40000 livres. Avec les sommes déjà reçues, il développa une exploitation agricole à Séloncourt, à quelques kilomètres au Sud de Montbéliard. L'entente dut durer assez longtemps entre les deux hommes, car ce n'est que le 1er avril 1604 que le Duc décida de faire enfermer Villermin et de le laisser en prison le temps de lui reprendre tout ce qu'il lui avait donné, y compris la ferme. Villermin y resta jusqu'au 30 avril 1605[1028]. Charles Duvernoy évoque un deuxième alchimiste qui ne s'en tira pas à si bon compte puisqu'il fut pendu à un gibet « que Frédéric avait fait ériger avec le fer que cet imposteur devait convertir en or »[1029]. Il s'agit probablement de Georg Honauer, qui fut pendu en 1597 après que son stratagème ait été éventé. Lorsque le duc commençait, sur ses conseils, à préparer une expérience de

1025 Voir : Maillard, Jean-François, « Mécénat et alchimie à la fin de la Renaissance », dans : Kahn, Didier et Matton, Sylvain, *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 485-496, ici p. 486-491. Duclo a dédicacé à Louis de Gonzague son ouvrage *Apologia chrysopœiæ et argyropœiæ* en 1590.

1026 Voir notre troisième partie, chapitre 1-2 pour l'installation de ce laboratoire.

1027 Nous nous appuyons sur l'ouvrage suivant : Tuefferd, Paul Edmond, *Histoire des comtes souverains de Montbéliard: d'après les documents authentiques*, Montbéliard : H. Barbier, 1877, p. 467-469.

1028 Sur les dates d'emprisonnement, voir : Duvernoy, Charles, *Éphémérides du Comté de Montbelliard*, Besançon : Charles Deis, 1832, p. 433-434.

1029 Duvernoy, Charles, *Le Château de Montbéliard et ses anciens maîtres*, Besançon: P.-J. Proudhon, 1840, p. 15.

transmutation, Honauer plaçait dans le laboratoire une caisse dans laquelle se tenait un petit garçon. Quand le duc faisait sortir tout le monde et fermait le laboratoire à clé pour éviter tout soupçon de fraude en attendant de débuter son expérience, le petit garçon sortait de sa cachette et allait mettre de l'or dans le creuset avant de se cacher à nouveau. Ainsi l'expérience mettait en évidence l'« apparition » de l'or comme une réussite alchimique[1030]. Ce récit rapporté par Louis Figuier s'appuie en partie sur l'ouvrage de Karl Christoph Schmieder, *Geschische der Alchemie*, mais il est probable qu'il ait trouvé le détail de la ruse dans l'ouvrage de Hermann Kopp[1031]. Schmieder précise que Honauer se disait gentilhomme de Brunhof et Grobschütz de Moravie, et avait dilapidé deux tonnes d'or du duc avec ses expériences. On peut supposer que c'est en l'absence de résultats probants que Honauer a fini par se résoudre à utiliser cette ruse pour faire croire à sa réussite. Quand celle-ci a été éventée, Schmieder, écrit que Honauer a tenté de s'échapper incognito en se faisant raser les cheveux et la barbe, mais qu'il a été reconnu et ramené pour être pendu vêtu d'une robe dorée à une potence de fer elle-même ornée de guirlandes dorées[1032].

Des fouilles archéologiques menées en 1993 et 1994 dans un quartier de Montbéliard, le bourg Saint-Martin, rue Vélotte, ont permis de découvrir les traces d'une activité métallurgique, probablement l'atelier d'un essayeur travaillant pour tester les résultats d'exploitations minières situées dans la région. Curieusement, les auteurs d'un article analysant les résultats de ces fouilles en déduisent qu'il n'y a donc pas lieu de poursuivre des recherches sur les activités alchimiques du Duc Frédéric, au titre que la réalité serait « beaucoup moins romantique »[1033] !

Un dernier exemple nous amène dans une région proche, la Lorraine, où avant même l'intervention des alchimistes Pierre Rouyer, Claude Pigny, on pratiquait déjà l'alchimie à la cour du duc Charles III[1034].

1030 Figuier, Louis, *L'Alchimie et les alchimistes. Essai historique sur la philosophie hermétique*, Paris : Hachette, 1860 (3e éd.), p. 183 et 411. Comme à l'accoutumé, Figuier ne donne pas ses sources.

1031 Schmieder, Karl Christoph, *Geschichte der Alchemie*, Halle : Buchhandlung des Waisenhauses, 1832, p. 320. Gmelin ne parle pas de Honauer (Gmelin, Johann Friedrich, *Geschichte der Chemie*, Göttingen : Johann Georg Rosenbusch, 1797, 3 vols., 1797-1799). Kopp, Hermann, *Geschichte der Chemie*, Braunschweig : F. Vieweg und Sohn, 1843-1847, 4 vols, ici t. 2, p. 201 et 253. Voir également : Karpenko, Vladimír, « Matthäus Erbinäus von Brandau (von Brandow) : Alchemy between Reality and Phantasy», dans : Purš, Ivo, Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II. Exploring the Secrets of Nature in central Europe in the 16th and 17th centuries*, Prague : Artefactum, 2016, p. 393-422, ici p. 398.

1032 *Ibid.*

1033 Thomas, Nicolas, Martinón-Torres, Marcos, Goy, Corinne, Rehren, Thilo « La fouille archéologique du quartier Velotte à Montbéliard : nouvelles données sur des opérations de chimie oubliées », *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, Montbeliard : Societe d'emulation de Montbeliard, 2006, 155 (129), p. 441-465.

1034 Voir notre deuxième partie, chapitre 2-4.

Une autre cour secondaire est connue pour avoir accueilli des alchimistes, la cour de Lorraine, particulièrement à l'époque du Duc Henri II (1563-1624)[1035]. Son père, Charles III (1543-1608) était déjà intéressé par la possibilité de s'enrichir grâce à la mise en œuvre de procédés alchimiques. Les Archives départementales de Meurthe-et-Moselle conservent un contrat daté du 23 septembre 1597 par lequel le duc Charles III achète à Philippe Spechbach, bailli de Hochfelden (actuel Bas-Rhin) son secret pour convertir l'argent en or, pour le prix de 200 000 écus[1036]. L'Alsace faisait à l'époque partie de l'Autriche antérieure, c'est-à-dire des plus anciennes possessions territoriales de la maison de Hasbourg. Hochfelden est un village d'Empire au sein du grand bailliage d'Alsace, dont la direction échoit au grand bailli, installé à Haguenau, préfecture impériale (mais le gouvernement provincial des "états" de l'Autriche Antérieure est assuré depuis la régence d'Ensisheim, à 130 km de là). Philippe Spechbach est un noble qui semble avoir cumulé la charge de maître des forêts avec celle de conseiller de la préfecture, tant les appointements étaient faibles[1037]. À l'époque qui nous intéresse, Philippe est prévôt de Hochfelden depuis 1691[1038], cette charge se confond avec celle de bailli (et Philippe Spechbach est tantôt qualifié de prévôt, tantôt de bailli dans les actes officiels). Le contrat prévoit avec précision ce à quoi s'engage Spechbach :

> « […] Spechbach a promis et s'est obligé de nous monstrer et faire congnoistre ung secret et moyen vallable de convertir l'argent en or de ducat bon loyal et legitime et soustenant toutes les espreuves des monnoyes tellement qu'en dix jours trois personnes puissent convertir douze marcs d'argent ou plus en pur or de ducat sans y avoir deschet de poix que la huictieme [f. 164v.] partie de chacuns marc. Et que desdits douze marcs d'argent revienne de proffit en bon or de ducat tous frais deduicts et defalques sept cens cinquante six escus solz[1039]. »

Charles III s'assure par ce contrat, que le profit sera effectif, car d'une part l'or produit devra avoir toutes les qualités de l'or officiel, et d'autre part un rendement minimum est fixé, tandis que la

1035 Voir notre deuxième partie, chapitre 2-4, « *Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine* ».

1036 A.D. Meurthe-et-Moselle, B 68, f. 164-166 : « Spechbach (Philippe), bailli de Hochfelden (B.-Rhin) ; achat par le duc audit Philippe de son secret pour convertir l'argent en or, pour le prix de 200.000 écus (23 sept. 1597) » (Delcambre, Étienne, *inventaire sommaire des archives départementales de Meurthe-et-Moselle antérieures à 1790. Série B., Lettres patentes des ducs de Lorraine et de Bar. Tome V : Lettres patentes de la seconde moitié du règne personnel du duc Charles III (1584-1608) ; registres B 53 à B 77*, Nancy : Société d'impressions typographiques, 1957). Nous avons transcrit ce contrat, voir en Annexe, deuxième partie, texte 7.

1037 [Spach, Louis], *Rapport à Monsieur le préfet du Bas-Rhin sur le fonds de la Préfecture de Haguenau et de la Régence d'Ensischeim*, Strasbourg : Berger-Levrault, 1856, p. 51. Consulté en ligne : http://bibnum.enc.sorbonne.fr/omeka/files/original/c3f019747af0506918d300e1258c4b12.pdf

1038 Il est bailli de Hochfelden de 1691 à 1600, voire jusqu'à 1609 (date de son décès). Voir : Metz, Bernhard, « Hochfelden, lieu central et bourg fortifié (XIIe-XVIIe siècles), *Pays d'Alsace*, Saverne : Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 2004 (Mélanges offerts à Henri Heitz, extraits, 2ème partie ; Cahier Varia n° 208-III) p . 76, note 90.

1039 f. 164r.-v.

perte est fixée à un maximum d'un huitième. D'autre part, la possibilité de mettre réellement œuvre le secret de Spechbach est garantie par une autre clause du contrat :

> « Et ne devront les ingrediens estre difficils à recouvrer ny de grands frais et deppens, ainsi facils, soit en nos pais, ou pour le plus eslongné à Strasbourg ou Francfort, voire à telle quantité qu'il se puisse faire par an avec le nombre d'ouvriers considerable, à raison que dessus, quatre cens, cinq cens, mil escus d'or ou plus[1040]. »

Spechbach s'est donc engagé à ce que les ingrédients nécessaires soient d'un prix abordable et disponibles en quantité suffisante dans la région. Il est prévu que trois plus tard Spechbach montre son secret au Sieur de Mondreville, le mette par écrit et que tous deux le signent avant qu'il soit transmis à Charles III. Jacques Duval, Seigneur de Mondreville, gouverneur de Sainte-Ménehoulde, avait été destitué en 1589 pour sa participation à la Ligue, et avait trouvé refuge auprès du duc de Lorraine[1041] en tant que Conseiller d'État. Ce Mondreville est, semble-t-il, celui que la *Satyre ménippée* dénonce comme faux-monnayeur :

> « Soyez aussi criminel que la Mothe Serrant, soyez convaincu de faulse monnoye comme Mandreville, sodomite comme Senault, scelerat comme Bussy, atheiste & ingrat comme le poëte de l'Admiraulté, lavez vous d'eaüe de *Higuiero* vous voyla agneau immaculé et pillier de la foy[1042]. »

Ce n'est probablement par hasard si Charles III a envoyé, pour s'occuper d'une pareille affaire, un homme qui lui-même avait déjà été aux prises avec de la fausse monnaie. En contrepartie des engagements de Spechbach, le Duc de Lorraine lui aussi fournit des garanties, complexes, qui semblent liées à son incapacité à disposer des 200 000 écus en monnaie, et probablement aussi à la volonté de limiter les risques au cas où le secret, et Spechbach, n'aient pas tenu toutes leurs promesses. Il se trouve que le Duc dispose d'une licorne (!) qu'il estime à 25 000 écus, justement la

1040 f. 164v.

1041 Waroquier de Combles, Louis Charles de, *Tableau généalogique, historique, chronologique, héraldique et géographique de la noblesse*, Paris : Nyon l'aîné, 1786-1789, 9 vols, ici t. 2, p. 218. Voir aussi : Lefebvre, G., « Le meurtre du comte de Dampierre », *Revue* historique, 192(1941), p. 241-252, ici p. 248 : « La famille du Valk, que les historiens locaux appellent aussi Duval, tirait son origine, à ce que dit Brouillon, d'Etienne Duval, bourgeois de Caen, anobli en 1548, et avait compté parmi ses membres Duval de Mondreville, gouverneur de Sainte-Menehould en 1580. » Voir : Brouillon, Louis-Julien, *Les Comtes de Dampierre-en-Astenois*, Châlons-sur-Marne : Martin frères, 1886, ainsi que du même auteur : *Histoire de la ville de Sainte-Menehould*, Sainte-Menehould : Martinet-Heuillard, 1909, particulièrement les pages 66 à 69.

1042 *Satyre ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne. Et de la tenue des Estatz de Paris*, [Tours : Jamet Mettayer], 1594, p. 13. Cette attribution paraît vraisemblable malgré le « a » (de Mandreville) au lieu du « o » (de Mondreville) habituel. Mondreville était gouverneur de la ville pour le roi depuis 1580 (Brouillon, Louis Julien, *Histoire de la ville de Sainte-Menehould, Sainte-Menehould* : Martinet-Heuillard, 1909, p. 66). Notons cependant que Charles Labitte identifiait ce Mandreville avec un certain Martin du Bosc, seigneur d'Esmendreville, gouverneur de Sainte-Menehould pour la Ligue, en 1588 (Labitte, Charles, éd., *Satyre Menippée : de la vertu du Catholicon d'Espagne et de la tenue des Estats de Paris*, Paris : Charpentier, 1841, p. 9). Charles Labitte s'appuye sur Bayle (Bayle, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam : Reinier Leers, 1697, t. 1, seconde partie, p. 1085). Qu'il s'appelle Jacques Duval ou Martin du Bosc, c'est bien le seigneur de Mondreville qui était entouré d'une réputation de faux-monnayeur et qui a été missionné pour recueillir le secret de Philippe Spechbach.

somme que Charles III doit verser à Spechbach dès que le secret aura été éprouvé. Il est prévu que Spechbach pourra engager cette licorne pour en obtenir cette somme, mais qu'il devra s'assurer que le Duc puisse la racheter avant qu'un an ne soit passé (sinon c'est l'acheteur qui la possédera en propre), preuve qu'il y tient[1043]. Le reste de la somme due devra être payée à Spechbach en trois fois tous les six mois. Il est prévu que si le Duc ne paye pas aux dates prévues, il se verra imposer une somme majorée d'un taux d'intérêt de 5 %. L'engagement financier du Duc est garanti par l'hypothèque portant sur le Comté de Blamont, et pour les sommes qui ne seraient pas couvertes ainsi par une hypothèque sur les rentes de la seigneurie de Phalsbourg.

Nous ne savons pas comment, ni si les deux parties ont réalisé leur part du contrat. Celui-ci était au départ très ambitieux et prévoyait la possibilité d'augmenter les capacités de production « à telle quantité qu'il se puisse faire par an avec le nombre d'ouvriers considerable, à raison que dessus, quatre cens, cinq cens, mil escus d'or ou plus[1044] ». L'histoire n'a pas retenu d'enrichissement rapide du duché de Lorraine sous Charles III, au point que son successeur a encore cherché du côté de l'alchimie des solutions pour palier aux problèmes financiers[1045]. Il ne semble pas qu'il y ait eu de sanction rapide de l'alchimiste, mais il a fini par être considéré comme un escroc. Les archives témoignent d'une « affaire du remplacement de Philippe de Spechbach, qui avait été accusé de malversation, et qui mourut, en 1609, laissant les affaires très-embarrassées »[1046]. Une affaire de ce type témoigne d'une certaine forme d'honnêteté de la part de l'alchimiste. Il ne s'agissait pas pour lui de s'enfuir avec une somme d'argent, mais de réussir, avec les moyens qu'on lui confiait, une opération qu'il avait le sentiment d'être capable de mener à bien, alors même que le manque de ressource ne lui avait permis d'en réaliser jusque là que les premières étapes. Il n'est pas évident que le Duc l'ait entendu ainsi.

Les rois ne pouvaient probablement pas rester à l'écart de l'éventualité qu'un alchimiste les enrichisse, ou pire qu'il enrichisse un prince adverse. C'est ce qui explique le fait que les déceptions ne les ont jamais totalement détournés de l'hypothétique transmutation. Si on descend dans la hiérarchie, l'intérêt pour l'alchimie est probablement beaucoup moins impératif, mais l'attrait d'un argent « facile » joue ici comme dans toutes les couches de la population sachant lire et disposant d'un peu de temps et d'argent. Certains indices laissent entrevoir des pratiques alchimiques assez

1043 Nous renvoyons à la lecture du document en annexe pour le détail complexe de la prise en compte de la licorne dans les 200 000 écus.

1044 f. 164v.

1045 Voir notre deuxième partie, chapitre 2-4, *Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine (1609-1613)*.

1046 Metz, Bernhard, « Hochfelden, lieu central et bourg fortifié (XIIe-XVIIe siècles), *Pays d'Alsace*, Saverne : Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 2004 (Mélanges offerts à Henri Heitz, extraits, 2ème partie ; Cahier Varia n° 208-III) p . 129.

nombreuses au sein de familles nobles nettement plus modestes, entretenant des relations de clientèle beaucoup moins prestigieuses. Mais la difficulté est liée à l'ampleur des recherches qu'il faudrait entreprendre pour obtenir quelques résultats, en sachant que les lignages les plus modestes ont probablement laissé moins de traces, et cela d'autant plus que les ravages du temps ont souvent moins épargné leurs archives, faute de moyens ou de volonté de les conserver. On peut penser, à titre d'exemple, à la famille de Gourdon et son château de Cénevières[1047].

Nous avons souhaité compléter notre examen de cette société qui s'« alchimise » diversement, par une réflexion sur la place que les femmes y occupent. Les femmes sont jusqu'ici assez peu apparues dans notre travail car notre point d'accès principal réside dans les textes écrits, et que les femmes s'y sont relativement peu employées. Pour autant, elles ne sont pas absentes de l'intérêt pour l'alchimie ni même de sa pratique, mais prendre la mesure du phénomène suppose de modifier quelque peu notre approche.

1047 Voir notre troisième partie, chapitre 1-2.

Chapitre 5- Les femmes et l'alchimie : une réévaluation nécessaire

Il est difficile de faire une histoire des pratiques alchimiques qui ne distingue pas, comme ici, dans une partie séparée, la place que les femmes ont pu y jouer. C'est autant lié, semble-t-il, aux conditions dans lesquelles, à l'époque, les femmes pouvaient être amenées à participer à des activités référées au masculin, qu'à la manière dont les historiographies successives nous ont transmis des traces de ces activités.

1- Réflexions préliminaires

La réflexion sur la place des femmes dans l'histoire des sciences, est prisonnière d'une ambiguïté apparente, car il s'agit à la fois de mettre en avant des femmes qui ont eu une activité dont la postérité n'a pas toujours convenablement conservé la trace, tout en expliquant que les conditions sociales ne permettaient pas aux femmes d'accéder dans les mêmes conditions que les hommes aux pratiques de la science. Il en résulte une histoire des « héroïnes », histoire légitime mais qui permet mal de situer les femmes dans une histoire plus générale de l'humanité. Le récent *Dictionnaire universel des créatrices* en est un bon témoignage[1048]. Les trois volumes imposants se proposent de recenser les femmes qui, dans l'histoire de l'humanité, ont joué un rôle innovant et à ce titre méritaient de passer à la postérité[1049]. L'ouvrage offre l'intérêt de s'ériger en pendant des dictionnaires biographiques usuels qui omettent bien souvent les femmes. Il ne permet cependant pas de se faire une idée de l'implication des femmes dans la société, puisque chaque femme faisant l'objet d'une notice apparaît en quelque sorte comme une exception. En ce qui concerne la catégorie « Sciences et techniques » en Europe pour la période du XVIe au XVIIe siècle, on trouve treize entrées, dont une thématique (École de Bologne – médecine) et un doublon, soit au final seulement onze femmes.

La postérité comme le témoignage des textes manuscrits ou imprimés ont favorisé le souvenir d'une pratique alchimique masculine, à l'image de ce que l'on trouve généralement en histoire des sciences. L'autorité prêtée à Marie la juive, une alchimiste du début du IIIe siècle de

1048 Didier, Béatrice, Fouque, Antoinette, Calle-Gruber, Mireille, dir., *Le Dictionnaire universel des créatrices*, Paris : Des femmes - Antoinette Fouque, 2013, 3 vols.

1049 Le terme de « créatrices » est à prendre au sens large et ne se limite pas au domaine artistique.

notre ère, ne semble guère avoir suscité de grandes figures d'alchimistes féminines dans les siècles suivants[1050]. Il est possible de relever, comme un fait minoritaire, la présence de femmes engagées dans des pratiques alchimiques à la Renaissance mais il ne semble pas que cela suffise à rendre compte de leur place véritable.

Les travaux actuels dans le champ scientifique ou artistique, tentent de remettre en avant le rôle que les femmes ont joué, tout en établissant combien les conditions sociales ont limité l'émergence de ce rôle. Ce n'est pas particulier à l'alchimie, il semble par exemple que l'on puisse comparer avec profit la situation des femmes peintres.

Deux phénomènes, dans le domaine de la peinture à la Renaissance, ont concouru à masculiniser la représentation de ce champ. Tout d'abord, les femmes ont globalement été écartées des ateliers de peintre, des premières académies et même de la possibilité pour une femme de se penser comme peintre. Ce qui est en jeu ici est la question de la transmission du savoir, et les exceptions sont essentiellement constituées par des femmes qui ont bénéficié d'une transmission familiale, filles de peintres, ou éventuellement filles d'amis de peintres. D'autre part, la postérité a joué un rôle filtrant, essentiellement à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, dans le cadre de l'émergence d'une histoire de l'art qui a choisi de ne pas retenir les femmes dans l'histoire de la peinture. Germaine Greer, dans un ouvrage précurseur, avait fait remarquer que les femmes avaient, plus que les hommes, fait les frais d'une réalité contingente : les peintures s'altèrent avec le temps. Or on a restauré prioritairement les peintures auxquelles on prêtait le plus de valeur, essentiellement des peintures d'hommes. De plus, dans la somme totale des tableaux peints, la part de ceux qui ont été peints par des femmes étant relativement faible, ils ont manqué de visibilité et de reconnaissance. La conséquence a été que les œuvres dont l'attribution est incertaine ont eu tendance (et l'ont probablement encore) à être attribuées à des peintres connus, c'est-à-dire des hommes, ou à se voir accolées à la mention 'anonyme', ce qui dans la pensée commune ne permet pas de les penser comme des tableaux peints par des femmes[1051]. Il semble que l'on puisse transposer ces remarques au domaine de l'alchimie, les textes rédigés par les femmes y étant également plus rare, et la valeur moindre qu'on leur a conférée, surtout aux XVIIIe et XIXe siècles n'a pas favorisé leur conservation.

Il semble aussi qu'il faille ajouter une caractéristique propre à l'alchimie, ou plus exactement à la représentation négative qui lui a longtemps été attachée et dont il subsiste encore aujourd'hui de sérieuses traces. Dans le cas de Marie de Gournay, par exemple, sur lequel nous revenons plus avant, il semble que l'on puisse traiter de son œuvre en faisant totalement abstraction de son intérêt

1050 Patai, Raphael, *The Jewish alchemists: a history and source book*, Princeton : Princeton University Press, 1995, p. 60.
1051 Greer, Germaine, *The Obstacle Race : The Fortunes of Women Painters and Their Work*, Londres : Martin Secker & Warburg Ltd, 1979, p. 132-150.

pour l'alchimie, ce qui fait que Marie de Gournay a aujourd'hui une certaine légitimité dans le champ de l'histoire littéraire sans pour autant apparaître pour sa fréquentation de l'alchimie[1052]. Même les travaux ouvertement féministes peinent à faire à l'alchimie la place qu'elle a eue dans la vie de Marie de Gournay, que ce soit dans le *Dictionnaire universel des créatrices*, ou sur le site de la Société Internationale d'Étude des Femmes de l'Ancien Régime qui n'en disent pas un mot[1053]. D'une manière générale, nous subissons l'effet de pratiques genrées en place à la Renaissance : relativement peu de femmes écrivent pour un public large et publient leurs textes[1054]. En 1666, lorsque Marie Meurdrac publie *La Chymie charitable et facile en faveur des dames*, elle explique encore au début de son épître qu'elle a hésité deux années avant de publier, pensant « qu'il est au dessus d'elle de donner un ouvrage au public, & que cette reputation n'est pas d'ordinaire avantageuse, puisque les hommes méprisent & blasment tousjours les productions qui partent de l'esprit d'une femme »[1055]. Or c'est le plus souvent par l'intermédiaire des écrits que nous parvenons à connaître les alchimistes.

Quand on trouve la mention dans des textes alchimiques de rencontres et d'échanges entre alchimistes, il n'est jamais question de femmes, comme si l'alchimiste exemplaire ne pouvait qu'être masculin. On peut également s'interroger sur la faiblesse de la présence des femmes dans les sources judiciaires : n'est-ce pas le signe que la justice envisageait difficilement la possibilité d'une responsabilité pleine et entière des femmes en matière de fausse monnaie ?[1056]

1052 Anna Lia Franchetti par exemple de ne dit pas un mot des rapports qu Marie de Grounay a entretenu avec l'alchimie. Voir : Franchetti, Anna Lia, *L'Ombre discourante de Marie de Gournay*, Paris : H Champion, 2006 (« Etudes montaignistes », 45). Marjorie Henry Ilsley, dans une étude plus ancienne, traite de l'intérêt de Marie pour l'alchimie seulement au chapitre VIII (en deux petites pages sur plus de trois cents, p. 96-97). Voir : Ilsley, Marjorie Henry, *A daughter of the Renaissance : Marie le Jars de Gournay. Her life and works*, La Hague : Mouton, 1963.

1053 Parmentier, Bérengère, « Gournay, Marie Le Jars de », dans : Didier, Béatrice, Fouque, Antoinette, Calle-Gruber, Mireille, dir., *Le Dictionnaire universel des créatrices*, Paris : Des Femmes-Antoinette Fouque, 2013, 3 vols., ici t. 2, p. 1799-1800. Notons que l'index thématique des entrées ne fait apparaître dans la catégorie « Sciences et techniques », section « Europe » pour la période allant « du XVIe au XVIIe siècle » que treize entrées, dont une entrée thématique (« École de Bologne-médecine ») et un doublon, soit onze femmes en tout.
Arnould, Jean-Claude, « Marie Le Jars » (2003), consulté en ligne le 16 juillet 2022 :
http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie_Le_Jars

1054 Évelyne Berriot-Salvadore, en comparant les bibliothèques de La Croix et Maine et de Du Verdier ne trouve pas plus d'une quarantaine de femmes autrices au XVIe siècle (Berriot-Salvadore, Évelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève : Droz, 1990, p. 474).

1055 Meurdrac, Marie, *La Chymie charitable et facile en faveur des dames*, Paris : Jean d'Hoüry, 1666 (rééd. 1674), p. 1 de la préface (non paginée). On pourrait lire dans la mention de cette hésitation une coquetterie littéraire, on sait que l'idée, souvent présente dans les préfaces que l'auteur n'a pas voulu imposer au public son ouvrage en le publiant mais qu'il y a été amené par les demandes pressantes et répétées de ses amis, constitue un topos des plus communs. Mais ici, Marie Meurdrac n'évoque pas de demandes extérieures pressantes, mais simplement un combat intérieur entre les raisons pour le publier et les raisons pour ne pas le faire, les premières finissant par l'emporter au motif que ce serait manquer de charité que de ne pas le faire.

1056 Les femmes semblent plus apparaître dans les sources judiciaires pour avoir écoulé de la fausse monnaie que pour l'avoir fabriquée.

À la Renaissance, les structures sociales de transmission du savoir sont globalement défavorables aux femmes[1057]. L'influence des humanistes a favorisé l'idée que l'instruction des femmes était préférable à l'ignorance et même favorable à la vertu, à condition de la limiter aux connaissances pratiques utiles dans la vie domestique, la science en faisant rarement partie. Quelques auteurs sont même connus pour avoir valorisé les femmes, mais leurs écrits sont passés à la postérité non pas parce qu'ils préfiguraient un changement de conception en cours mais au contraire parce qu'ils étaient en marge de la pensée dominante[1058]. Au fond, l'instruction doit favoriser la formation d'épouses aimantes et agréables à leur mari, respectueuses de la répartition des rôles dans la société telle que Dieu l'a voulue. Gardons à l'esprit, comme le rappelle Évelyne Berriot-Salvadore, qu'il existe un écart entre les statuts normatifs (religieux ou juridiques) et la réalité vécue : les femmes occupent une place importante dans la gestion de l'économie domestique et des relations sociales[1059]. L'idée que la mère doit également pouvoir suivre l'instruction de ses enfants se développe également à la Renaissance, et pas seulement dans la perspective protestante où la femme doit pouvoir lire la Bible à ses enfants, mais cela concerne surtout les femmes des catégories sociales élevées, nobles ou bourgeoises. Concrètement, au XVIe siècle, l'instruction des filles reste la plupart du temps organisée dans le cadre de la maison, les écoles de filles ne se développant vraiment qu'au cours du XVIIe siècle. Les jeunes filles de milieux aisés profitent le plus souvent de l'instruction donnée par leur mère, une gouvernante voire un précepteur venu instruire leurs frères. Elles profitent également, à partir de la fin du XVIe siècle, du développement des sentiments affectifs entre parents et enfants, qui se traduit parfois par le désir d'un père de trouver en sa fille une interlocutrice à même de satisfaire son goût du dialogue cultivé. Ces évolutions restent cependant assez lentes à se répandre dans la société. La participation des femmes à la culture savante et en particulier scientifique reste modeste mais il est possible de mentionner un certain nombre de ces « femmes savantes », comme Marie de Cotteblanche, Catherine Le Voyer de Lignerolles, Catherine de Clermont, maréchale de Retz sans parler, au plus haut niveau de la monarchie, de femmes telles que Catherine de Médicis qui s'intéresse aux sciences naturelles et à l'astronomie[1060]. Lynn Thorndike a d'ailleurs fait remarquer que dans les milieux aisés, à la Renaissance, il était courant que les femme s'intéressent à la médecine, l'alchimie et la

1057 Sur la question de l'éducation des femmes à la Renaissance, nous avons recouru à : Berriot-Salvadore, Évelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève : Droz, 1990 ; Godineau, Dominique, *Les Femmes dans la France moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris : Armand Colin, 2021 (2015), p. 145-177.

1058 Pensons par exemple à l'ouvrage célèbre de Henri-Corneille Agrippa, *De nobilitate et præcellentia feminei sexes*, Anvers : Michiel Hillen de Hoochstrat, 1529 (rédigé en 1509 en l'honneur de Marguerite de Bourgogne).

1059 Berriot-Salvadore, Évelyne, *Op. Cit.*, p. 128.

1060 Larsen, Anne R., « Marie de Cotteblanche préfacière et traductrice de trois dialogues de Pierre Messie », *Études littéraires*, 27 (1994), p. 111-119. Anne Larsen évoque différentes personnalités féminines qui se sont intéressées aux sciences (*Op. Cit.*, p. 114).
Berriot-Salvadore, Évelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève : Droz, 1990, p. 387.

cosmétologie[1061]. Notons encore que dans la perspective de Thomas Laqueur, les XVIe-XVIIe siècles bénéficient d'une conception globale de la différence entre les sexes moins défavorable aux femmes par rapport à celle qui advient au XVIIIe siècle : on passe alors d'un système où la différence des genres l'emporte sur la différence des sexes (c'est le genre qui détermine le sexe) dans la mesure où la différenciation sexuelle est envisagée comme un continuum entre homme et femme, à un système où l'anatomie et la biologie favorisent une séparation binaire entre deux sexes que tout oppose[1062].

Paradoxalement l'alchimie, dans son rapport à la question du genre, souffre peut-être moins que d'autres sciences à la Renaissance, dans la mesure où elle ne dispose d'aucune structure d'enseignement, et que l'université qu'elle n'a jamais intégrée n'a pas été en mesure d'en interdire l'étude aux femmes[1063]. C'est par les lectures, les rencontres et la transmission intrafamiliale que les femmes peuvent accéder à la connaissance de l'alchimie. Notons en revanche que la pratique devait leur être plus difficilement accessible. Le travail artisanal du métal et du feu était classiquement l'apanage des hommes, cela n'exclut pas totalement les femmes de ce type d'activité, mais en limite souvent l'accès aux femmes ou aux filles d'artisans.

Peu de noms de femmes alchimistes françaises nous sont parvenus, et presque toujours lorsque nous disposons d'écrits, même s'ils n'ont pas été publiés. Pourtant il est possible de trouver des mentions globales mettant en évidence la présence des femmes dans la pratique de l'alchimie.

Alors qu'il vient de dénoncer l'erreur de ceux qui envisagent de soigner par l'intermédiaire de préparations alchimiques, André Du Breil donne le nom des plus remarquables de cette « secte » :

> « Suyvant ceste secte, sont Alexandre de la Tourette nagueres Président, Abely, Gohory, La Brosse, La Rivière, Boyenval, du Mont & sa femme, le Duc, & une infinité d'autres hommes, & femmes, dames, damoyselles, qui passent plus outre à la magie sacree, naturelle & supernaturelle, noire, & blanche […][1064]. »

Cette énumération tend à placer, naturellement, hommes et femmes à égalité dans des pratiques qu'il dénonce. François de la Noue ne va pas si loin, car il envisage une répartition plus genrée des activités alchimiques utiles :

1061 Thorndike, Lynn, *History of Magic and Experimental Science*, New York : The Macmillan Co. (Columbia University Press), 1923-1958, 8 vols., ici t. VI, p. 218.

1062 Laqueur, Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris : Gallimard, 1992 (trad. franç. de : *Making sex, body and gender from the Greeks to Freud*, 1990). Même si cette thèse a été critiquée pour son caractère systématique, elle donne une idée intéressante des enjeux de l'évolution de la notion de genre à l'époque moderne.

1063 Sur la question de la transmission du savoir alchimique, voir notre cinquième partie, chap. 1-2.

1064 Du Breil, André, *La Police de l'art et science de medecine, contenant la refutation des erreurs, & insignes abus qui s'y commettent pour le jourd'huy…*, Paris : L. Cavellat, 1580, p. 42-43.

> « Les dames & damoiselles peuvent s'occuper, estant en leurs mesnages, à la distillation des eaux & essences tirees de toutes sortes d'herbes, racines, & fleurs, pour s'en servir apres tant pour l'usage domestique, que pour donner à leurs pauvres sujets, qui en auroyent besoin[1065]. »

D'autres mentions sont plus individuelles. En 1588, le Sieur du Gault n'hésite pas à se reconnaître redevable à Mme de Villeroy de l'avoir sorti de la crédulité alchimique. C'est l'occasion de mettre en avant ses qualités personnelles, mais aussi ses compétences en matière de « savoir acquis » et d'écriture :

> « Et recognoy combien la grave remonstrance
> Pour retirer mon coeur de si pauvre esperance,
> Lors que j'estoy aveugle, eut eu de poids en soy,
> Si elle eut rencontré une pareille foy,
> Que le vouloir benin conjoinct à la doctrine
> Le meritoit, venant d'une de L'Aubespine,
> Du Sieur de Villeroy l'espouse, qui de sens
> Et de sçavoir aquis a les propos decens,
> La main propre à escrire, & le veuil[1066] charitable
> D'où je tiens au besoins assistance notable[1067]. »

Nous pouvons également mentionner la demoiselle alchimiste, restée anonyme, que cite Gabriel de Castaigne :

> « Comme l'œuvre du Saunier est tres veritable : car je l'ay veu faire à une tres-vertueuse Damoiselle en Dauphiné, qui m'en donna un peu pour un grand seigneur de la cour du Roy[1068]. »

Quelques autres femmes sont passées à la postérité, parmi lesquelles on peut mentionner la demoiselle de Martinville.

2- Mademoiselle de Martinville (*c.*1545-1596)

Louise Robot, dame de Martinville, souvent appelée Mademoiselle de Martinville est une alchimiste dont la réputation a été suffisamment grande en Europe pour que ces travaux écrits,

1065 La Noue, François de, *Discours politiques et militaires*, Publiés avec une introduction et des notes par F. E. Sutcliffe, Genève/Paris : Droz/Minard, 1967, p. 541.

1066 Le désir, la volonté.

1067 Du Gault, Antoine de Frégeville, sieur, *Palinodie chimique ou les erreurs de cest art sont non moins plaisamment, que sérieusement refutez par le Sieur du Gault*, Paris : Pierre Sevestre, 1588, f. 5v.

1068 Castaigne, Gabriel de, *Le Grand miracle de nature metallique, que en imitant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz, se rendront en or fin, & les maladies incurables gueriront*, Paris : Charles Sevestre, 1615, p. 7.

essentiellement des lettres et des notes prises sur le vif du travail au laboratoire, se retrouvent dans plus d'une vingtaine de manuscrits[1069]. C'est la fille de François Robot, seigneur de Martinville, conseiller du roi en son Grand Conseil. Bien qu'épouse de Charles Le Fort, seigneur de Venissy, elle fut la disciple de Joseph Du Chesne, dans une proximité suffisamment grande avec lui pour être suspectée, probablement à tort, d'avoir été sa maîtresse[1070]. Selon Didier Kahn, Joseph Du Chesne aurait fait la connaissance de Mademoiselle de Martinville par l'intermédiaire d'un membre de sa famille, nommé également Joseph Du Chesne, après 1576[1071]. Les relations que nous pouvons percevoir au travers des lettres que Mademoiselle de Martinville adresse à Joseph Du Chesne sont des relations de maître à disciple, doublées d'un rapport filial (alors que les deux protagonistes sont sensiblement du même âge)[1072]. Du Chesne, dont les activités professionnelles sont multiples et gourmandes en temps, que ce soit l'exercice de la médecine, de la diplomatie, ou l'écriture de nombreux ouvrages de médecine, d'alchimie ou de poésie, semble déléguer une partie importante des travaux alchimiques dans lesquels il a la réputation d'exceller, à sa fille spirituelle[1073].

Les lettres témoignent ainsi de son approche pratique, au laboratoire :

> « Je vous ai voulu (Monsieur) en ce peu de paroles décrire ouvertement et selon vos propres instructions (conduite par les opérations et pratiques que j'ai faites) les causes matérielles formelles et efficientes de ce grand magistère, lesquelles étant naturelles, fondées sur science, raison et expérience, pourront faire voir même aux ignorants la certitude et vérité de cette tant admirable science[1074]. »

Malgré le statut de disciple dévouée, Mademoiselle de Martinville affiche une certaine assurance, qui lui permet de rappeler son opinion même au moment où l'expérience a échoué, en raison de l'explosion du fourneau :

> « […] et les cendres sur quoi était ledit matras, avec les fragments du matras et tout ce qui était dedans, fut éparpillé çà et là par toute la chambre, tant fut grand l'effort causé par le feu excessif de cette suie maudite, auquel seul excès je l'attribue, et non à la matière que je n'avais point accrue de matière de mercure et qui par conséquent était fixe, si ce n'est que la grande violence du feu lui eût excité les esprits intérieurement enclos, étant aidé à faire un tel effort d'épandre ainsi tout sans que jamais j'en pusse rien recouvrer ; à quoi toutefois je ne me puis bonnement m'accorder, croyant plutôt le mal être venu du vase de terre, qui n'eût

1069 Nous utilisons les informations réunies par Didier Kahn : Kahn, Didier, « Inceste, assassinat, persécutions et alchimie en France et à Genève (1576-1596) : Joseph Du Chesne et Mlle de Martinville », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 63 (2001), p. 227-259.

1070 *Op. cit.*, p. 235-236. Voir aussi, du même auteur : *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625*), Genève : Droz, 2007, p. 396.

1071 Au terme d'une enquête quasiment policière, Didier Kahn démontre que ce Joseph Du Chesne a assassiné le sieur Escuerol, beau-père de Mademoiselle de Martinville (en tant que second mari de sa mère), à la demande soit de son mari, Charles Le Fort, soit du père de celui-ci (*Op. Cit.*, p. 232-234).

1072 Joseph du Chesne est né en 1546, et mort en 1609.

1073 *Op. cit.*, p. 136.

1074 Cité par Didier Kahn (*Op. Cit.*, p. 238) d'après le manuscrit GKS 1792 (4°) de la Kongelige Bibliotek de Copenhague (déb. XVIIe s.).

pas crevé s'il eut été de cuivre comme je le voulais avoir, mais à la male heure vous ne le voulûtes pas[1075]. »

La manière dont Mademoiselle de Martinville pratique l'alchimie n'est pas spécifique, le fait qu'elle soit une femme n'intervient pas. Cette remarque vaut pour Mademoiselle de Mérac, autrice de l'*Advertissement pour avoir l'interpretation des Secrets Hebreux, Chaldéens, & Rabins, du Prince d'Orcas, Philosophe Ethiopien, pour l'augmentation de l'or & de l'argent à dix pour cent de profit par chacune semaine*(1622) dans lequel elle propose des cours où elle révélera des secrets, relevant notamment de l'alchimie, et également pour Marie de Gournay[1076] .

Marie de Gournay est connue en tant que femme de lettres et philosophe, amie de Montaigne dont elle a assuré l'édition posthume des Essais. Son nom est passé à la postérité, mais son intérêt pour l'alchimie est resté relativement confidentiel.

3- Marie de Gournay (1565-1645)

Dans la *Peinture de mœurs* qu'elle adresse au Président d'Espagnet, Marie de Gournay nous livre quelques éléments sur la relation qu'elle entretient avec l'alchimie :

« Peincture de mœurs
À Monsieur le Président d'Espaignet, Conseiller d' Estat.
Espaignet façonné sur le siecle plus sage,
Je veux peindre mes mœurs et t'offrir leur image :
Tu la peux à bon droict approuver ou casser,
Puis qu'en te practiquant vingt ans j'ay veu passer.
Nostre abord commencea lors que du grand Montaigne,
J'allay voir le tombeau, la fille et la compaigne :
Voyageant avec toy, qui menois de nouveau
Ta femme en leur païs ton antique berceau.[...]
Ma science proscrit toute pedenterie.
L'on ne remarque en moy nulle charlaterie.
Je quitte un bien certain qui tente mon souhait,
S'il blesse ma rondeur d'apparence ou d'effect.
Le fast j'envoye aux Cours et aux clercs des Escoles.
L'Alchymie est chez moy, mais non ses suites folles ;
Tromper, dépenser gros, croire l'art sans doubter,
Attendre une mer d'or, sans fin la trompeter :
Aucun je n'ay trompé, j'ay faict peu de despense,
J'attends peu, je dis moins, j'espère sans croyance. [...][1077]. »

1075 *Op. cit.*, p. 239.
1076 [Mérac, Mlle de], *Advertissement pour avoir l'interpretation des Secrets Hebreux, Chaldéens, & Rabins, du Prince d'Orcas, Philosophe Ethiopien, pour l'augmentation de l'or & de l'argent à dix pour cent de profit par chacune semaine*, Paris : Pierre Ramier, 1622. Sur cette brochure, voir notre analyse dans la cinquième partie, chap. 2-2.

En 1595, alors que Marie de Gournay est en relation avec la veuve de Montaigne (décédé en 1592), qui lui a demandé de s'occuper de la publication des *Essais*, elle décide de faire le voyage en Guyenne. C'est à cette occasion qu'elle fait la connaissance en 1596 de Jean d'Espagnet (« J'allay voir le tombeau, la fille et la compaigne : Voyageant avec toy ») qui l'introduit à la connaissance de l'alchimie[1078]. Elle reste en contact avec lui de longues années (« Puis qu'en te practiquant vingt ans j'ay veu passer »), tout en pratiquant elle-même l'alchimie. En effet, son éditeur L'Angelier, qui à l'époque éditait des alchimistes tels que Vigenère, a dû la mettre en contact avec le milieu alchimique parisien et a pu la conseiller dans ses lectures[1079].

Un autre document autobiographique rédigé au début du XVIIe siècle nous permet de comprendre les difficulté qu'elle a rencontrées en tant que femme, célibataire, issue de la moyenne noblesse et donc éloignée de l'artisanat, pour pratiquer l'alchimie. Elle a fait paraître *L'Apologie pour celle qui écrit* en 1626, composé semble-t-il « dès le bas âge du roi Louis XIII », et dans lequel elle donne des informations sur elle-même[1080]. Elle consacre quelques pages à sa relation à l'alchimie[1081] :

> « À ce decry general des femmes studieuses, on adjouste en mon faict un poinct particulier ; c'est de practiquer l'alchimie, qu'ils croyent en soy folie parfaicte. Certainement si ceste science est folle, en effect comme ils disent, je ne sçay : mais cela sçay-je bien, que nos Roys plus illustres & de fraische datte, s'en sont meslez, comme aussi ont fait des plus habiles gens & mieux qualifiez de la France. Je sçay de plus, que c'est une téméraire folie d'asseurer resoluëment, que l'alchimie soit folle ; puisque le fond de ses secrets & de ses facultez nous est incogneu : & que ce n'est pas une moindre inconsideration, d'affermer sur les choses occultes la negative que l'affirmative : ou de deffendre leur usage s'il est capable, d'une belle speculation de nature, comme est l'usage de celle-cy : qui partant est digne d'un esprit curieux, quand il n'auroit utilité que celle-là. Je dis qu'il doibt estre toleré, avec ces deux conditions neantmoins, & non autrement ; que l'ouvrier se garde des despences pesantes, afin de ne mettre pas le present & l'asseuré pour le futur & l'incertain : & qu'il chasse au loin aussi, les sottes esperances de ces millions de millions, desquels on attribuë faussement la

1077 Gournay, Maris Le Jars de, *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 1145-1151, ici 1145-1146 et 1149.

1078 Voir notre analyse dans cette même partie, chapitre 1-3-2. D'Espagnet est le collègue de son oncle André de Hacqueville au Grand Conseil (Devincenzo, Giovanna, « Dans les coulisses de l'atelier d'un maître verrier, ou Marie de Gournay et les séductions de la science », Studi Francesi, 179 (2016), p. 193-201, ici p. 193).

1079 Fogel, Michelle, *Marie de Gournay, itinéraires d'une femme savante*, Paris : Fayard, 2004, p. 294.

1080 Gournay, Maris Le Jars de, *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 729-759. Cet ouvrage se présente comme le recueil des œuvres complètes de l'autrice. *L'Apologie pour celle qui écrit* a été reprise dans la réédition augmentée qui paraît en 1634 avec un nouveau titre : *Les Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*, Paris : Toussainct du Bray, 1634, et à nouveau dans la réédition augmentée de ce recueil en 1641 chez Jean du Bray cette fois.
Habert, Mireille, « La relation au savoir d'une femme du début du XVIIe siècle », dans : Pasteur, Paul, Lemmonier-Delpy, Marie-Françoise, Gest, Martine, et Bodinier, Bertrand, dir., *Genre & éducation. Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009, p. 85-96.

1081 Gournay, Maris Le Jars de, *L'ombre…* 1626, p. 744-748. Gournay, Marie Le Jars de, *Les advis, ou les présents…* 1634, p. 509-511.

promesse aux livres de cét art, qui ne la proposent qu'allegoriquement en ceste mesure : son vray fruict estant vray-semblablement moderé, s'il est veritable. Car si la pierre philosophale avoit esté une seule fois avec ces infinitez, elle auroit tellement inondé l'univers d'or & d'argent, qu'ils ne seroient plus en vogue : toutesfois on ne peut croire sainement qu'elle soit, qu'elle n'ayt esté : c'est pourquoy quiconque estime ses largesses sans borne, la nie. Il faut d'abondant, que l'operateur se garde, de s'asseurer de son succés, au lieu d'esperer simplement : & s'abstienne outre plus, de l'estudier autre part qu'aux livres : puisqu'il est infaillible, que les hommes n'offrent jamais de l'enseigner, que parce qu'ils ne la sçavent pas. En ceste doctrine, comme en celle des Muses, le bruit vulgaire me fait aussi tort, de me chausser au pied commun : car j'y suis encore du tout hetheroclite : & fais mieux ou pis que les sectateurs ordinaires. Premierement, en ce que je ne la practique qu'avec les exceptions que je viens de prescrire : moyennant lesquelles, je maintiens le rebut ou le mepris de l'art, plus fou que l'usage : secondement, à cause que je suis si vide de son intelligence, conduicte & cabale vulgaire, qu'il se peut dire, que j'en suis d'un poinct plus loin que ceux qui du tout n'ouïrent jamais parler de l'a[l]chymie, soit de la commune, ou de l'occulte, qui est la mienne. La raison est, que s'ils ne font pas celle-là, ils ne la deffont pas : & moy je ne la fais point, & la deffaits, tant je la condamne & la contrarie par l'opinion & par l'action. Qu'ainsi ne soit, ceux qui se meslent de ceste manigance sont estonnez si par fois ils m'abordent, de voir que j'ignore leurs termes plus ordinaires & leurs plus triviales experiences. Quoy que ce soit toutesfois, nonobstant ces miennes exceptions & reserves, on m'envelope, ainsi que je disois, aux universels reproches qui suivent l'alchimie par les ruës : à quoy de mal-heur, le mauvais estat de ma fortune, qui n'est paru que depuis ma practique en cét art, a donné couleur, au-moins pour l'article de la despense qu'on a attribuë à cét exercice : laquelle par ceste rencontre de temps, on m'a attribuée égale à celle qui devore les autres alchymistes : les devis du monde la prenans pour cause de mon mal, dont elle n'estoit que simple accessoire & compagne. Or je suis si partisane de la verité, que je ne la puis pas mesmes nier, où elle me nuit, quand je suis obligée de parler : ces confessions en rendent preuve, que je pourrois suprimer en partie, ou les déguiser : & tel a vescu cinquante ans avec moy, qui ne m'a jamais veu mentir, sinon pour éviter ou composer querelle à mes amis. La premiere année donc que je travaillay, me cousta, je l'advouë, quelque somme non méprisable, quoy que non fort excessive ; provenant certes de mes inventions & labeurs, non de mon patrimoine : & cét excez arriva, tant pour estre ceste année-là naturellement plus despensiere que les autres, que parce que j'ignorois lors plus profondement, la conduitte de cét ouvrage, raison qui me portoit à despenser en tastonnant : & sept autres années suivantes, ou peu plus, pendant lesquels j'ay fait diverses operations, m'ont cousté chacune cent ou six vingts escus environ. Depuis lequel terme, deux escus d'ordinaire & le troisiesme d'extraordinaire, me deffrayent par an pour ce regard[1082] : d'autant que j'ay trouvé moyen d'espargner le surplus, à l'ayde d'un feu qui m'est presté gratis, par la courtoisie des maistres de la Verrerie[1083] : feu jadis ma plus pesante charge. J'ay cent tesmoins que mes despenses n'ont point passé ces bornes : & cent autres peuvent dire, que pour compenser celle du premier & second degré, j'entends de la premiere année, & des sept suivantes, toute restraincte que fust cette seconde ; je me re[p. 748]tranchois de toute autre, usitée & comme naturelle aux femmes de ma robe,

1082 La version contenue dans l'édition de 1634 des Advis porte : « et parfois le troisiesme d'extraordinaire au plus ».
1083 La version contenue dans l'édition de 1634 des Advis porte : « du maistre ».

> en l'entretien de la personne : afin que je peusse dire, que l'alchimie ne me coustoit rien du tout, reprenant en ceste espargne ce que j'y mettois. Quelques-uns rient de ma longue patience en ce labeur : à tort certes : puis qu'on attend bien toute une année un espy, chose pourtant aussi molle & flexible, que celles qui se manient en tel art sont rebelles & revesches. Outre que si mesmes je n'esperois nul succés en l'oeuvre, comme je ne puis desormais faire apres ce long-temps écoulé sans fruict, je ne lairrois pas de travailler[1084] : pour voir soubs les degrez d'une très belle décoction, ce que deviendra la matiere que je tiens sur le feu : curiosité naturelle & saine[1085]. »

Résolument féministe, Marie de Gournay est consciente de devoir affronter plusieurs difficultés cumulées : le « decry des femmes studieuses » s'ajoute à la réputation douteuse de l'alchimie[1086]. Elle se défend, en rappelant l'intérêt que lui ont porté et que lui portent les rois, et surtout à l'aide d'un argument rarement employé (et peut-être inédit) : faute de connaître tous les secrets de l'alchimie, on ne peut pas la condamner. Elle reconnaît pourtant la nécessité de limiter les dépenses qu'on lui consacre aussi bien que l'espérance des richesses. Elle revient en détail sur le premier point, qui lui tient à cœur car ce fut l'objet de critiques contre elle. Marie de Gournay a souffert de difficultés financières, qui ont nécessité notamment la vente du château de Gournay-sur-Aronde en 1608. Elle affirme que ses débuts en alchimie ne sont pas la cause de cette adversité. Elle n'ose pourtant pas révéler la somme investie la première année, c'est-à-dire en 1595 ou 1596, en reconnaissant qu'elle a été un peu forte parce qu'il fallait acquérir tout le matériel et en laissant entendre qu'elle n'a pas su gérer au mieux ces achats faute d'expérience (« parce que j'ignorois lors plus profondement, la conduitte de cét ouvrage, raison qui me portoit à despenser en tastonnant »)[1087]. Mais elle assure qu'elle a payé à l'aide de ses revenus et non de son patrimoine. Et effectivement, elle disposait à cette époque de rentrées d'argent[1088]. Pour les sept années suivantes (ou un peu plus), elle mentionne une dépense annuelle de 100 ou 120 écus, dont on comprend qu'ils servent essentiellement à payer le combustible nécessaire au maintien du feu, puisque pour les années suivantes, elle mentionne une dépense annuelle de deux écus seulement, parfois trois, en expliquant qu'elle bénéficie d'un feu gratuit offert par un verrier qui lui offre une place dans son

1084 Laissais.

1085 Gournay, Marie Le Jars de, *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 744-748. Le texte a subi de très légères modifications dans l'édition de 1634 des *Advis*, nous n'avons pas jugé utile de les reporter sauf dans deux cas où le sens est très légèrement modifié (Gournay, Marie Le Jars de, *Les Advis, ou les présents de la Damoiselle de Gournay*, Paris : Toussaint du Bray, 1634, p. 509-511).

1086 Marie de Gournay a publié plusieurs textes féministes : *Égalité des hommes et des femmes* (*s.l.*, 1622, repris dans le recueil *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 445), *Grief des femmes* (dans : *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626, p. 556-564). Le « decry des femmes studieuses » apparaît dans : *L'ombre...*, p. 744.

1087 *Op. cit.*, p. 747.

1088 Fogel, Michelle, *Op. cit.*, p. 294.

atelier en plein Paris[1089]. La somme annuelle de 100 ou 120 écus est assez cohérente avec les chiffres fournis par un autre alchimiste, il est vrai une cinquantaine d'années auparavant. Maître D. Zecaire [Johannes Cerasius] en effet, évoque la somme de 400 écus qu'il obtient en 1538 pour vivre et faire ses expériences, somme qu'il doit renouveler en 1542 puis à nouveau en 1546[1090]. Les chiffres que fournit Marie de Gournay semblent ne concerner que la pratique alchimique et ne pas prendre en compte le coût de son entretien comme pour Zecaire, mais entre ces deux exemples cinquante ans se sont écoulés, et sans vouloir entrer dans le détail de la controverse sur la possibilité d'adapter la théorie quantitative de la monnaie au XVIe siècle, on peut avancer que l'arrivée de l'argent en provenance des mines sud-américaine a eu tendance à augmenter les coûts (c'est-à-dire à diminuer la valeur de la monnaie)[1091]. Elle allègue également sa volonté de compenser ses dépenses par des économies sur l'achat de vêtements, ce qui est une manière de s'affirmer responsable et cohérente dans ses choix. Elle a conscience que les années passent mais revendique l'intérêt des manipulations alchimiques pour elles-mêmes, faute d'être parvenue à réaliser une transmutation (« apres ce long-temps écoulé sans fruict »)[1092]. Sa biographe, Michelle Fogel, a estimé la date de l'arrêt de ses recherches alchimiques, faute de résultat et peut-être de force physique, entre 1634 et 1641, peut-être en 1634 selon Giovanna Devincenzo, ce qui signifie qu'elle a persisté de longues années après avoir rédigé ces lignes, s'arrêtant relativement peu de temps avant sa mort en 1645[1093]. Elle avait pratiqué ce qu'elle appelle l'alchimie occulte, qu'elle considère supérieure à l'alchimie commune, sans qu'elle nous dise précisément ce qu'elle entend par là. La conséquence de son choix est qu'elle reconnaît ne pas maîtriser « leurs termes plus ordinaires & leurs plus triviales experiences »[1094].

Une autre femme qui a approché l'alchimie, professionnellement cette fois par l'intermédiaire de son activité dans l'extraction minière, est régulièrement citée bien qu'on sache assez peu de sa vie aventureuse en dehors de ce qu'elle a bien voulu nous en dire. Martine de Bertereau est un exemple intéressant pour nous permettre de penser l'activité d'une femme qui ne soit pas une activité « de femme ».

1089 Il s'agit vraisemblablement d'un atelier «désigné tantôt comme poterie, juillet 1587 [...], tantôt comme verrerie, avril 1566 [...]», situé entre la rue aux Ours et la rue Saint-Martin, dans le quartier ou Marie de Gournay habitait (Fogel, Michelle, *Op. cit.*, p. 370, note 49).

1090 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 36-37.

1091 Voir par exemple : Chabert, Alexandre, « Encore la révolution des prix au XVIe siècle », *Annales, économie, sociétés, civilisations*, 12 (1957), p. 269-274.

1092 *Op. cit.*, p. 748.

1093 Fogel, Michelle, Op. cit, p. 194.
Devincenzo, Giovanna, « Dans les coulisses de l'atelier d'un maître verrier, ou Marie de Gournay et les séductions de la science », Studi Francesi, 179 (2016), p. 193-201, ici p. 197.

1094 *Op. cit.*, p. 746.

4- Martine de Bertereau (1578 ?-après 1646)

Martine de Bertereau, baronne de Beausoleil, est une minéralogiste qui a épousé un autre minéralogiste, Jean de Chastelet. Sa naissance est régulièrement située vers 1590, mais cela paraît difficilement envisageable puisque dans l'opuscule qu'elle fait paraître en 1532 elle écrit[1095] :

> « Je confesse ingenuëment la congnoissance des mines estre tres-occulte, l'experience tres difficile, & la practique tres-perilleuse, & que pour parvenir à une parfaicte cognoissance de toutes les particularitez necessaires en cét Art, une longue suite d'années estre requise, la demeurance de dessus les lieux, & une continuelle descente dedans les puits, & canaux des mines, avec un quotidien exercice aux Officines des fontes, separations & espreuves : ce qu'ayant faict depuis trente années avec les plus honorables charges qui soient parmy les offices de cét Art, tant du S. Siege apostolique, de la sacrée majesté imperiale, qu'autres grands princes chrestiens[1096]. »

L'ouvrage étant paru en 1632, cela fait remonter le début de son activité d'exploration minière au tout début du XVIIe siècle, alors qu'elle est censée avoir une dizaine d'années si on en croit ceux qui fixent sa naissance en 1590. Il semble qu'il faille plutôt la situer une décennie avant. Des recherches généalogiques, que nous n'avons pas pu vérifier, situent sa naissance vers 1578, et donnent le nom de ses parents : Pierre de Bertereau (né en 1550), chevalier, seigneur de Montigny et baron de Beausoleil et Elisabeth Longuet de la Girandière[1097]. L'information concernant son père est confirmée par Eugène d'Auriac qui ajoute des précisions :

> « Martine de Bertereau, appartenant à une ancienne famille de l'Orléanais, qui lui avait apporté en dot la baronnie de Beausoleil, formant aujourd'hui une dépendance de la commune de Lancôme, dans le département de Loir-et-Cher. Fille de Pierre de Bertereau, chevalier, seigneur de Montigny, Martine avait reçu une éducation bien supérieure à celle des femmes de son temps[1098]. »

1095 Chermette, Alexis, « Martine de Bertereau (1590-1643), une femme ingénieur des mines au XVIIe siècle », *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 54 (1985), p. 69-80, ici p. 70.

1096 Bertereau, Martine de, *Veritable declaration de la descouverte des mines et minieres de France, par le moyen desquelles sa majesté et ses subjects se peuvent passer de tous les pays estrangers, ensemble des proprietez d'aucunes sources & eaux minerales, descouvertes depuis peu de temps à Chasteau-Thierry*, *s.l.s.n.*, 1632, p. 1-2. Cet ouvrage semble être la réédition d'un ouvrage paru la même année, avec en plus une épître dédicatoire à Antoine de Ruzé, et quelques légères modifications au niveau de la page de titre (le titre est légèrement modifié et complété par la précision supplémentaire concernant les sources de Château-Thierry, le nom de l'autrice est donné en toutes lettres) et de quelques mots, comme par exemple en p.1 (de la deuxième édition, correspondant à la p. 3 de la première), on lit « le nom de femme », ce qui est plus précis que la version originale qui portait « le nom de ma qualité ». Voici la référence de la première édition : [Bertereau, Martine de], *Veritable declaration faite au roy et à nos seigneurs de son Conseil, des riches, & inestimables thresors, nouvellement descouverts dans le Royaumede France. Presentée à sa majesté par L.B.D.B.S.* [La Baronne de Beau Soleil], *s.l.s.n*, 1632.

1097 Recherches de Christian de Bure : https://gw.geneanet.org/cdebure?n=de+bertereau&oc=&p=martine.

1098 Auriac, Eugène d', *Étude sur l'administration française au XVIIe siècle (l'agriculture, les haras, les mines et les métaux)*, Paris : E. Thorin, 1891, p. 51-52. On trouve effectivement un lieudit Beausoleil sur la commune de Lancôme.

Concernant sa mort, nous avons un autre problème : les biographies la situent généralement en 1642 ou 1643, alors qu'elle était enfermée au donjon de Vincennes, et son mari à la Bastille (où il meurt en 1645), après la parution en 1640 de *La restitution de Pluton* qu'elle avait dédicacée au cardinal Richelieu[1099]. Les raisons de leur emprisonnement ne sont pas très claires. Dans son ouvrage, Martine de Bertereau se plaignait des dépenses engagées par son mari et elle-même sans qu'ils aient obtenu en retour de concession minière leur permettant de récupérer leurs fonds. Elle dénonçait également les officiers des mines de France (dont l'administration avait été mise en place par une ordonnance de 1601) qui par appât du gain multipliaient les offices au point de ne pas pouvoir s'occuper convenablement des mines. Elle réitérait plus précisément encore sa dénonciation des agissements du prévôt provincial du duché de Bretagne, le sieur de La Touche-Grippé[1100]. Vers 1628, ce dernier les avait suspectés de magie à cause des manières et des instruments avec lesquels ils prétendaient découvrir des gisements, il leur avait confisqué une partie de leur matériel et les avait chassés de Bretagne alors même qu'ils disposaient d'une commission royale[1101]. Il est possible que Richelieu ait fini par être incommodé par tous ces éléments, ou qu'un en particulier l'ait décidé à ordonner l'emprisonnement. Jean de Chastelet est probablement bien mort en 1645, en revanche on trouve aux Archives nationales un document issu de l'étude du notaire Martin Prieur, en date du 12 août 1646, concernant une contestation après vente où Martine de Bertereau est notée comme étant « vesve [*sic*] de Maistre Jean Duchastelet commissaire general des mines et minieres en France »[1102].

Elle a dû bénéficier d'une éducation humaniste, qui lui permet de puiser une partie de ses arguments dans la culture gréco-romaine, et aussi d'instruire sa fille Anne en latin alors qu'elles étaient toutes les deux enfermées dans la prison de Vincennes, comme l'a rapporté Jean Duvergier de Hauranne (1581-1643), abbé de Saint-Cyran, enfermé lui aussi sur ordre de Richelieu en raison de ses idées jansénistes[1103]. Il a aussi précisé que Martine de Bertereau enseignait à sa fille l'art des

1099 D'Auriac ne donne pas de date mais suppose que Martine de Bertereau est décédée en prison. Alexis Chermette donne la date de 1643 (*Op. cit.*, p. 73). La notice de Wikipedia note « vers 1642 ».

1100 Qu'elle appelle, par dérision, Touche Grippe Minau, c'est-à-dire voleur de chat (voir note suivante).

1101 Cette dénonciation apparaît déjà dans la *Veritable declaration de la descouverte des mines*…, p. 8-9.

1102 AN, MC-ET-LII-30, p. 68 (archives notariales).

1103 Cette éducation humaniste se voit principalement dans son second ouvrage paru en 1640, plus conséquent que le premier qui s'apparentait plus à une brochure : Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton à Mgr l'éminentissime cardinal duc de Richelieu des mines et minières de France, cachées & detenuës jusques à present au ventre de la terre, par le moyen desquelles les finances de sa majesté seront beaucoup plus grandes que celles de tous les princes chrestiens & ses sujets plus heureux de tous les peuples. Ensemble la raison pourquoy lesdites mines & minieres ont esté jusques à present presque inutiles & sans profit à la souveraineté & majesté royale*, Paris : Hervé du Mesnil, 1640. En revanche, contrairement à ce qu'écrit Alexis Chermette (*Op. cit*, p. 72), ce n'est pas elle mais son mari qui est l'auteur de : *Diorismus verae philosophiae de materia prima lapidis, authore D. Joanne de Chastelet,...* Bézier : J. Martel, 1627, un court texte sur la première matière de métaux. Jean de Chastelet a d'ailleurs récidivé trois ans plus tard avec : *Archetypus verae philosophiae de materia prima lapidis, auctore Dn. Joanne de Chastellet* [*sic*], Augsbourg : J. Praetorius, 1630.

mines « qui est héréditaire dans leur maison ». Cela pourrait laissait entendre que Martine avait elle-même bénéficié de cette éducation, et n'était pas devenue minéralogiste au contact de son mari, mais l'avait épousé en raison d'une connaissance et d'une activité partagées. Ses connaissances en matière de mine et de minéralogie se sont augmentées de son expérience personnelle, notamment lors de ses expéditions dans les mines, et elles comprennent également la connaissance des métaux, propre à l'alchimie :

> « M'estant aussi trouvée aux officines des fontes, aux separations du grossier d'avec le pur, & ayant veu faire les espreuves, & les ayant faictes moy-mesme par longues années[1104]. »

> « […] de toutes [les matières des mines] [aie] fait les assay en bonne quantité, pour recongnoistere le degré de leur bonté, & quelle utilité en pourroit retirer sa Majesté […][1105]. »

Martine de Bertereau insiste d'ailleurs sur l'utilité de maîtriser l'art de séparer les métaux :

> « Il est certain & advoüé de tous ceux qui ont la cognoissance des mines, qu'il n'y a aucun metail dans sa matrice sans meslange letororogene [*sic*], estant tousjours meslée avec lomogene [*sic*] : & qui le contredira je m'offre à le vaincre par demonstration. Je dis donc qu'il ne se treuve que tres rarement du plomb qu'il ne tienne d'argent […] aussi il n'y a point de cuivre qui ne tienne d'argent, & bien souvent d'or, & d'argent […] si bien que ceux qui ignorent le principe des metaux, leur flus, & separation dans le fourneau du grand test, perdent un grand bien, & vendent le fin or & argent avec leur plomb & cuivre, & avec les autres metaux meslangez, & au lieu de trouver du profit, ils trouvent de la perte : Et au contraire ceux qui par une longue experience sçavent separer letorogene de l'omogene, ils trouvent un grand profit, & font rapporter de grandes commoditez dans les finances de leurs princes[1106]. »

Deux mois après la mort de Richelieu (le 4 décembre 1642) l'abbé de Saint-Cyran retrouva la liberté. Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, il se peut que Martine de Bertereau et sa fille aient pu retrouver la liberté à peu près à la même date en février 1643, compte tenu du fait qu'il ne semble pas que des accusations précises aient été portées, et encore moins qu'un procès ait été organisé. Les informations concernant Saint-Cyran proviennent de deux lettres qu'il a rédigées depuis sa prison à l'intention d'Antoine de Rebours, un savant qu'il avait convaincu de se faire ordonner prêtre [Lesaulnier, Jean et McKenna, Anthony, dir., *Dictionnaire de Port-Royal*, Paris : Champion, 2004, p. 867-868] : *Lettres chretiennes et spirituelles de Messire Jean Du Verger de Hauranne, abbe de Saint-Cyran, qui n'ont point été encore imprimés jusqu'à présent*, *s.l.*, 1744, 2 vols., t. 1, p. 754-756 (lettre XXXIV) et t. 2, p.763-767 (lettre XXXVII). Voir également : [Nougaret, Pierre-Jean-Baptiste], *Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine jusqu'à l'époque de la révolution… par L. B.*, Paris : Brunot-Labbe et Lerouge, 1807, 3 vols., ici t. 2, p. 88-90 ; ainsi que l'intéressant article de : Pascual-Valderrama, Ignacio Miguel, et Pérez-Pariente, Joaquín, « Alchemy at the service of mining technology in seventeenth-century europe, according to the works of Martine de Bertereau and Jean du Chastelet », *Bulletin for the History of Chemistry*, 37 (2012), p. 1-13.

1104 Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton.…*, p. 7-8.

1105 Bertereau, Martine de, *Veritable declaration de la descouverte des mines.…*, p. 2. La leçon de l'imprimé « est » est fautive, nous la corrigeons pas « aie ».

1106 *Idem*, p. 7.

On ne peut cependant pas faire de Martine de Bertereau une ingénieure des mines au sens moderne du terme comme on le trouve parfois sur les sites de certains géologues ou sur les blogs qui en font une héroïne féministe de la construction du savoir technique moderne, car son expérience demeure empreinte d'un certain nombre de croyances, comme lorsqu'elle évoque les mines qu'elle a parcourues à différents endroits du monde :

> « […] qui ont quatre & cinq cents toises de profondeur & au dedans, c'est à dire dans le fonds, & soubs la terre deux & trois lieuës de canaux, routtes, ou chemins, avec mille ou douze cents carrieres, chambres, ou cavernes, où les ouvriers travaillent depuis un siecle d'années ; où bien souvent se rencontrent de petits nains, de la hauteur de trois ou quatre paulmes, vieux, & vestus comme ceux qui travaillent aux mines, assavoir d'un vieil robon, & d'un tablier de cuir, qui leur pend au fort du corps, d'un habit blanc avec un capuchon, une lampe, & un baston à la main, spectres espouventables à ceux que l'expérience dans la descente des mines n'a pas encores asseurez[1107]. »

Elle se situe dans la perspective alchimique dominante de la Renaissance :

> « De ces choses il se peut conclure que les vrays imitateurs de Nature, ont un grand advantage à la transmutation des metaux, comme en transmuant le fer en acier, l'acier & le fer en cuivre, le cuivre en argent, et l'argent en or, le plomb en mercure & en estain, & mesme en or & argent, & en tirent une medecine universelle pour guarir toutes maladies, par la cognoissance qu'ils ont de leur mercure vif, & de leur soulphre incombustible : aussi ceux la font la vraye transmutation, & ceux cy la seule separation[1108]. »

Elle y ajoute des méthodes et surtout des instruments qui ne sont pas attestés dans les ouvrages « classiques », comme ceux de Georgius Agricola[1109]. En particulier elle évoque « seize instruments metalliques, & hydraulique »[1110] ; le « grand compas solaire avec ses esquilles geotriques, & hydroïques »[1111] ; les « grandes boussoles à sept angles, pour trouver les mines d'argent », « l'astrolabe mineral pour trouver les mines de cuivre », le « cadran mineral, pour trouver l'estain », le « geometrique mineral, pour cognoistre la surface de la terre, les mines de plomb, d'antimoine », le « ratteau metallique, pour reconnoistre les mines de fer », l'« hydroyque mineral, pour reconnoistre la surface de la terre, le mercure, le cinabre mineral »[1112]. Tous ces instruments sont accompagnés d'horoscopes astrologiques[1113].

1107 Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton.…*, p. 6-7. Le robon est une sorte de manteau.
1108 Bertereau, Martine de, *Veritable declaration de la descouverte des mines.…*, p. 6.
1109 Voir notre 3e partie, chapitre 1-2.
1110 Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton.…*, p. 12.
1111 *Idem*, p. 45.
1112 *Idem*, p. 104-109.
1113 Tels que ceux qui sont présentés aux pages 103 à 109.

Ces instruments mystérieux ont dû participer à l'accusation de magie qui entourait le couple au moins depuis la confiscation de 1628. Il n'en reste pas moins que Martine de Bertereau a mené une vie relativement exceptionnelle, au moins en France, même si sa position de femme ne paraît pas l'avoir empêcher de travailler comme minéralogiste. Elle ne se plaint d'ailleurs que de la difficulté à rendre publique son activité par l'édition :

> « Plusieurs voyant au frontispice de ce discours le nom de femme, me jugeront à mesme temps plustost capable de l'œconomie d'une maison, & des delicatesses accoustumées au sexe, que capable de faire percer, & creuser des montagnes, & tres-exactement juger les grands thresors, & benedictions, enfermés & cachés dans icelles[1114]. »

On peut d'ailleurs se demander si la raison pour laquelle c'est elle qui rédige les deux ouvrages dans lesquels elle déplore la situation dans laquelle elle et son mari se trouvent, n'est pas liée au fait qu'il n'était pas français mais probablement brabançon, et aussi au fait qu'il ne s'exprimait peut-être pas facilement en français[1115]. Il est en effet l'auteur de deux fascicules rédigés en latin. Il pouvait apparaître plus judicieux que ce soit Martine de Bertereau, de nationalité française qui exprime les revendications du couple auprès du pouvoir royal. Le père Lebrun quant à lui l'a qualifiée de « fort grande causeuse », justifiant ainsi qu'elle ait œuvré pour faire avancer les intérêts du couple[1116].

Dotée d'une personnalité qui, avec la distance, nous apparaît comme moins forte, Marie Meurdrac n'en a pas moins inscrit son nom dans l'histoire de l'alchimie, notamment pour avoir publié un traité.

5- Marie Meurdrac (1610-1680)

Bien qu'elle soit chronologiquement en grande partie hors de notre période d'étude, nous avons choisi de faire une place à Marie Meurdrac qui nous offre un exemple intéressant de pratique alchimique féminine, et qui est la première femme à avoir publié de son vivant un traité d'alchimie. Marie Meurdrac est la fille de Vincent Meurdrac, un gentilhomme originaire du Cotentin, né vers

1114 Bertereau, Martine de, *Veritable declaration de la descouverte des mines…*, p. 1.

1115 En tant que Brabançon, il relève du Saint-Empire romain germanique au sein duquel il a passé une partie de son temps. Si effectivement il s'exprimait mal en français, c'est qu'il n'a pas suivi les conseils de son épouse, la baronne de Beausoleil qui revendique la nécessité pour qui veut s'occuper de mines de maîtriser plusieurs langues : « la latine, alemande, angloise, italienne, espagnole, & françoise » (Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton.…*, p. 50).

1116 Lebrun, Pierre, *Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples & embarrassé les sçavans. Avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas*, Paris : Veuve Delaulne, 1732 (1e éd.), 4 vols., ici t. 2, p. 429-430. Pierre Lebrun estime que Martine de Bertereau et son mari sont les premiers à avoir utilisé une baguette pour trouver de l'eau.

1567 et décédé en 1650[1117]. Il avait servi comme militaire, notamment auprès du Duc d'Angoulême. En 1595, diminué par des rhumatismes, il s'est installé à Mandres comme notaire et greffier et s'est marié avec Élisabeth Dovet, une parisienne de 25 ans, avec laquelle il a trois enfants, dont l'aînée est Marie, née en 1610[1118]. Elle a épousé en 1625 le capitaine du château de Grosbois, Monsieur de Vibrac, qui se nomme en réalité Guillaume Brisset, et dont le frère est probablement le véritable détenteur du titre de seigneur de Vibrac[1119]. Sa sœur cadette, Catherine épousa M. de la Guette, un capitaine de chevau-légers, protégé du Duc d'Angoulême. On sait par les mémoires qu'elle a laissés que son père, Vincent Meurdrac, avait accepté qu'elle se forme au maniement du fleuret et des armes à feu ce qui est révélateur d'une certaine largeur d'esprit qui a pu favoriser l'intérêt de Marie pour l'alchimie[1120],.

C'est à un âge relativement avancé qu'elle a publié en 1666 son ouvrage intitulé *La Chymie charitable et facile, en faveur des Dames, par damoiselle M. M.*[1121]. Le livre ne semble pas avoir été préparé par un éditeur, il comporte une formule indiquant deux lieux de vente : « Se vend ruë des Billettes, & ruë du Plastre proche la ruë S. Avoye, où il y aura pareilles affiches ». Lucia Tosi considère que la comtesse de Guiche a probablement financé la première édition du livre, et que le succès étant au rendez-vous Marie Meurdrac a pu dans un deuxième temps signer un contrat avec Laurent d'Houry pour la deuxième édition[1122]. L'ouvrage est effectivement dédicacé à Madame la comtesse de Guiche, c'est-à-dire Marguerite Louise Susanne de Béthune, une femme de haut lignage (descendante de Sully par son père et de Séguier par sa mère) mariée à Armant de Gramont comte de Guiche. Contrairement à ce qu'écrit Lucia Tosi, il n'est pas suggéré dans la dédicace que Marie Meurdrac lui a fourni des remèdes et peut-être des cosmétiques[1123]. Simplement, on peut lire que l'ouvrage « s'intéresse à la conservation de vostre santé, puis qu'il vous donnera quantité de remedes pour y contribuer »[1124].

1117 Buffier, G., « Madame de la Guette, dame de Mandres & de Sucy (1613-1680) », *Bulletin & compte-rendu des travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comte-Robert, Mormant, Tournan et la vallée de l'Yères*, (1898), p. 78-83. Buffier s'est en partie appuyé sur le roman historique rédigé par Paul de Musset sur la vie de Madame de la Guette, la sœur de Maris Meurdrac (Musset, Paul de, *Madame de la Guette [le Marquis de Jerzay, Benserade]*, Paris : V. Magen, 1842).

1118 Moreau, Célestin, « Nouveaux éclaircissement sur les mémoires de la Madame de la Guette », *Bulletin du bibliophile et du* bibliothécaire, 14 (1859), p. 248-258, ici p. 251.

1119 *Idem*, p. 252-253. Moreau indique des actes où Marie est qualifiée de « veuve Brisset ». Nous avons nous-même retrouvé la mention de son acte de mariage en 1625 à Boissy-Saint-Léger avec Guillaume Brisset, dans les pages généalogiques de Pierre de Laubier : (https://gw.geneanet.org/pdelaubier?lang=fr&pz=pierre&nz=de+laubier&p=marie&n=meurdrac)

1120 La Guette, Catherine de, *Memoires de Madame de la Guette escrits par elle-mesme*, La Haye : Adrian Moetjens, 1681, p. 4-5.

1121 L'épître est signée « Marie Meurdrac ».

1122 Tosi, Lucia, « Marie Meurdrac : paracelsian chemist and feminist », *Ambix*, 48 (2001), p. 69-82, ici p. 70. Laurent d'Houry a publié successivement quatre éditions, en 1574, 1580, 1587 et 1711.

1123 *Op. cit.*, p. 70.

1124 [Meurdrac, Marie], *La Chymie charitable et facile, en faveur des Dames, par damoiselle M.* M., Paris : Laurent d'Houry, 1674, dernière page de l'épître (non paginée).

Marie Meurdrac admet implicitement, dans l'avant-propos qui ouvre son ouvrage, qu'elle est la première femme à publier un tel traité, qu'elle a hésité et que c'est au prix d'une réflexion à contre-courant des habitudes qui l'a amenée à estimer que les femmes, parce qu'elles sont dotées d'un cerveau comme les hommes, peuvent comme eux publier le résultat de leurs travaux. Elle explique que « ce seroit pecher contre la charité de cacher les connoissances que Dieu m'a données, qui peuvent profiter à tout le monde. C'est le seul motif qui m'a fait resoudre à laisser sortir ce livre de mes mains »[1125]. L'aspect religieux est mis en avant également par l'encouragement à ceux de ces lecteurs qui réaliseront les recettes proposées, d'en distribuer gratuitement aux pauvres les remèdes produits comme elle fait elle-même, et de la garder dans leurs prières[1126]. Marie Meurdrac fait une dernière proposition dans son avant-propos :

> « Pour ce qui est des Dames qui se contenteront de sçavoir simplement, sans vouloir prendre la peine de faire les opérations qu'elles jugeront leur estre necessaires, à cause du temps qu'il faut y employer, & des differentes sortes de vaisseaux, & autres ustancilles dont on a besoin, ou qui craindront de ne pas reussir, je m'expliqueray de vive voix quand on me fera l'honneur de m'en communiquer, & prendray soin de faire moy-mesme ce que l'on pourra souhaiter de ce que j'enseigne[1127]. »

L'interprétation de ce passage n'est pas totalement évident. Pourquoi s'adresse-t-elle spécifiquement aux femmes ? Le titre de l'ouvrage semble l'adresser « en faveur des Dames », mais le contenu ressemble aux textes écrits par les hommes, sans qu'il y ait de spécificité « féminine » à l'exception de la sixième partie qui concerne la beauté des femmes, la manière de la conserver voire de l'augmenter. Ce n'est pas en soit une nouveauté puisque des livres de recettes cosmétiques circulaient déjà largement au Moyen-Âge sous la forme manuscrite, mais c'est peut-être la première fois qu'on trouve ces recettes imprimées avec un traité d'alchimie classique. Quoiqu'il en soit, elle semble disposée à recevoir dans son laboratoire les femmes, et seulement elles, qui en feront la demande, soit qu'elle n'imagine pas que des hommes puissent vouloir venir la rencontrer, soit que cela ne soit pas envisageable sans que les bonnes mœurs n'en soient offensées. Nous ne savons pas comment Marie Meurdrac est venue à cette maîtrise des opérations alchimiques, le plus probablement par la lecture des ouvrages de Jean Beguin, David de Planis Campy, et plus récents de Johann Rudolph Glauber ou Christophe Glaser mais l'acquisition du matériel nécessaire et l'apprentissage de son maniement ont probablement nécessité l'aide d'une personne aguerrie[1128].

1125 *Op. cit.*, p. 3 de l'avant-propos.
1126 *Idem*, p. 4.
1127 *Ibidem.*
1128 Beguin, Jean, *Les Elemens de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1615 (traduction par Jean-Lucas de Roy de l'édition princeps en latin : *Tyrocinium Chymicum*, s.l., 1610 (de nombreuses rééd.).
Planis-Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le*

Conclusion de la troisième partie

La galerie de portraits que nous avons réalisée a tout de l'inventaire à la Prévert. En dehors de la population paysanne et des plus pauvres, éloignés tant de la lecture des textes que des moyens matériels de la pratique de l'alchimie en terme de temps et d'argent, nous retrouvons une grande partie des catégories socio-professionnelles telles qu'elles étaient perçues à l'époque. Notre point de vue est en partie affecté par le prisme des textes imprimés qui nous ont souvent servis à accéder aux 'figures' de l'alchimie. On peut supposer que les alchimistes qui ont publié leurs ouvrages appartiennent à la frange la plus cultivée de la population. Nous avons cependant pu entrapercevoir à plusieurs reprises des alchimistes identifiés seulement par des mentions dans des textes rédigés par d'autres auteurs, ou bien par leurs propres manuscrits. Les alchimistes écrivent dans le cadre de leurs travaux, en collectant des recettes ou en notant le compte-rendu de leurs expériences mais la plus grande partie de ces écrits s'est perdue car ils n'étaient pas destinés à survivre à leurs rédacteurs[1129]. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer de chronologie, dans la mesure où nous disposions de trop peu d'individus dans chaque catégorie pour que cela puisse avoir du sens.

Nous avons exploré le secteur artisanal au travers deux corporations : les apothicaires et les orfèvres. Ils constituent l'élite des artisans, et les sources pour en parler sont accessibles en bibliothèque. Les services d'archives conservent sans nul doute des pièces concernant d'autres corporations qui pouvaient recourir à des techniques alchimiques : verriers, enlumineurs, parfumeurs, producteurs d'acides, métallurgistes, affineurs… Le problème est que les pièces que nous pouvons y trouver sont essentiellement des documents concernant la vie des corporations, des contrats pour les opérations commerciales les plus importantes ou bien des documents individuels comme des registres paroissiaux : il y a très peu à glaner concernant le rapport entretenu par ces artisans avec l'alchimie. C'est très différent pour les deux corporations sur lesquels nous avons

tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires, Paris : Pierre Billaine, 1629.
Idem, L'hydre morbifique exterminée par l'Hercule chymique, ou Les sept maladies tenues pour incurables jusques à présent, rendues guérissables par l'art chimique médical ..., Paris : Hervé du Mesnil, 1628 ; 2e éd. : Paris : Pierre Billaine, 1629.
Idem, L'ouverture de l'escole de philosophie transmutatoire metallique, ou la plus saine et veritable explication & conciliation de tous les stiles desquels les Philosophes anciens se sont servis en traictant de l'oeuvre physique, sont amplement declarées, Paris : Charles Sevestre, 1633.
Glauber, Johann Rudolph, *L'Œuvre minérale… mise en françois par le sieur Du Teil*, Paris : Thomas Jolly, 1659.
Glaser, Christophe, *Traité de la chymie*, Paris : chez l'auteur, 1663.

1129 Voir notre cinquième partie, chap. 1-2, *La diffusion de textes alchimiques*.

travaillé. Elles nous permettent d'établir le lien intrinsèque qui unit ces artisanats avec l'alchimie, soit que les artisans se revendiquent alchimistes dans le cadre de leur pratique professionnelle comme le fait Godefroy Roussel, soit qu'ils aient une activité alchimique extérieure à leur profession. C'est notamment l'exemple de Jacques Tesson, mais également de Jean Beguin, et cela s'explique par le fait que ces artisans maîtrisent les fondements de l'alchimie sur lesquels repose une partie de leur activité professionnelle, mais aussi qu'ils disposent de l'appareillage et les techniques nécessaires. Ce n'est malgré tout pas une position absolument unanime, comme le montre les déclarations de Laurent Catelan, au début du XVIIe siècle.

La présence relativement marquée des gens de robe parmi les alchimistes relève de l'*otium*. L'aisance financière et la maîtrise de son emploi du temps sont autant d'avantages pour que cette catégorie aisée de la population puisse satisfaire son goût de l'alchimie. L'alchimie dont ils s'occupent est transmutatoire, et on sent qu'ils éprouvent parfois le besoin de justifier leur passion, comme le fait Jacques Girard, et parfois qu'ils sont mal jugés par leurs contemporains comme c'est le cas de Jacques Bouju ou d'Alexandre de la Tourrete notamment. Il faut probablement voir dans ces jugements négatifs une trace de la prévention que les élites nourrissaient traditionnellement à l'égard des arts mécaniques.

L'engagement apparemment massif des ecclésiastiques est attesté par de nombreuses mentions dans les textes. Nous n'avons cité que celles qui étaient les plus circonstanciées. Il n'est pas certain que le rôle joué dans les débuts de l'alchimie suffise à rendre compte de l'importance de leur pratique, notamment parce que les ordres monastiques ont imposé de nombreuses règles d'interdiction de la pratique de l'alchimie aux XIIIe-XIVe siècles. Il est vrai que ces interdictions ne semblent pas avoir été renouvelées à la Renaissance, mais probablement plus dans le contexte d'une moindre discipline que d'une acceptation de la pratique. La surprise est cependant de constater que ces pratiques ecclésiastiques ne sont pas seulement le fait d'individus isolés mais parfois de couvents entiers, pas nécessairement occupés à la production de remèdes pour les pauvres mais plutôt à tenter de produire de l'or! Les différentes strates du clergé sont concernées par le phénomène, probablement à l'exclusion du bas-clergé séculier, qui devait manquer du temps nécessaire à une telle pratique.

La grande noblesse ne pratique pas l'alchimie elle-même. C'est à la fois dû à cette réticence traditionnelle vis à vis du travail manuel, mais aussi probablement à l'enjeu d'autorité et de charisme dont ils escomptent le bénéfice en attirant à leur cour des alchimistes, au milieu des artistes et d'autres savants. Cela ne signifie pas qu'ils ne s'intéressent pas à l'alchimie pour elle-même, mais dès lors qu'il s'agit essentiellement d'alchimie transmutatoire, la motivation pécuniaire semble l'emporter, comme l'avait remarqué François de la Noue. La grande noblesse, et en

particulier les princes royaux et les rois en fonction semblent avoir conscience du risque qu'ils prennent en attirant auprès d'eux des alchimistes. Leur réputation pourrait probablement pâtir si la cour et le peuple apprenaient qu'un alchimiste a pu les tromper sans en subir de conséquences. C'est la raison qui explique la multiplication des contrats parfois extrêmement détaillés dont nous avons trouvé la trace. Quelques-uns étaient déjà bien connus, et d'autres beaucoup moins, comme celui qui a été signé entre François Ier et Georges Battonat, celui signé entre Frédéric Ier de Wurtemberg et Laurent de Villermin ou encore celui que Charles III de Lorraine a signé avec Philippe Spechbach. Il est probable que d'autres contrats ont été signés, mais la déception qu'ils provoquaient incitaient visiblement les princes déçus à faire disparaître les traces de leur infortune, peut-être en faisant disparaître les traces écrites si les affaires n'étaient pas remontées jusqu'au pouvoir judiciaire, et en tous les cas en faisant exécuter les escrocs sans délai. Il y allait de leur autorité. Nous avons recensé dans les dédicaces d'ouvrages un certain nombre d'offres de service concernant des préparations d'or potable. L'enjeu semble avoir été beaucoup moins important, si l'on en croit l'absence de contrat pour ces préparations. On sait d'ailleurs très peu l'accueil que ces propositions ont reçu, même si on connaît l'exemple de Diane de Poitiers et son goût pour ce type de préparation[1130].

Les résultats de notre petite enquête sur l'implication des femmes en alchimie sont un peu fragmentaires. Il est possible que les femmes des artisans soient parfois impliquées d'une manière ou une autre dans les activités professionnelles de leur mari. De même, nous ne sommes pas parvenus à mettre en évidence de transmission père/fille (ou oncle/nièces) de connaissances théoriques ou pratiques de l'alchimie pourtant il y a toutes les chances qu'il ait pu y en avoir dans la mesure où cela existe avec les fils et qu'on sait que la relation père/fille se développe à la Renaissance[1131]. Il semble que l'impensé à la Renaissance réside plus dans l'expression publique et la publication par les femmes des résultats de leurs travaux que dans la réalité de leurs pratiques. En effet, dans les exemples que nous avons analysés, les femmes ne sont pas reléguées à une alchimie 'féminine', elles ne semblent pas se poser la question de leur légitimité comme praticiennes, mais seulement comme autrices. C'est ce qui explique que nous n'ayons pu trouver de texte alchimique rédigé et publié par une femme de son vivant dans la période 1500-1630, et que nous ayons dû étendre nos recherches jusqu'en 1666 pour en trouver une. L'espoir de pouvoir faire progresser nos connaissances sur l'implication des femmes dans l'alchimie est relativement faible. En effet les sources les plus évidentes et les plus riches d'enseignements sont les textes, or les imprimés commencent à être assez bien connus, les manuscrits peuvent encore receler quelques trésors, mais

1130 Voir notre 5ème partie, chap. 2-3.

1131 Sur la transmission père/fils, voir dans notre cinquième partie, chapitre 1-2. Sur la relation père/fille, voir notre introduction à cette partie sur les femmes.

probablement pas d'une manière massive, car les fonds des bibliothèques sont assez bien inventoriés. Les archives sont probablement le lieu où les possibilités de découverte sont les plus importantes, car des pans entiers des fonds, notamment judiciaires, sont à peu près inexplorés. Il ne faut cependant pas s'attendre à y trouver énormément d'informations sur les femmes, car elles ont laissé globalement une moindre trace que les hommes.

Ce tour d'horizon des pratiques alchimiques dans la société de la Renaissance, tout incomplet qu'il soit, infirme en partie les informations que nous avons relevées en analysant la littérature dans notre première partie. En effet, non seulement une majorité d'œuvres littéraires n'aborde pas l'alchimie ou seulement de façon très furtive, mais les utilisations littéraires de l'alchimie font principalement références à l'aurifaction et aux pièges dans lesquels tombent quelques benêts. La littérature sous-estime l'existence de pratiques alchimiques beaucoup plus diversifiées que l'on observe dans une grande partie des couches sociales urbaines de la France de la Renaissance. On pourrait probablement observer le même écart à notre époque, entre la place que l'horoscope occupe dans les journaux et dans la vie d'une partie non négligeable de la population, et la place minime que l'astrologie occupe dans la littérature contemporaine. L'étude des pratiques alchimiques dans leur matérialité et par l'intermédiaire des gestes techniques qu'elles mettent en œuvre doit nous permettre d'approfondir notre compréhension de ce que représentait l'alchimie à la Renaissance.

Partie IV – Les gestes du savoir alchimique

Introduction

Dans les années quatre-vingt du siècle dernier, les chercheurs en histoire sociale qui s'intéressaient depuis longtemps à la matérialité des pratiques, commençaient à imaginer une histoire des gestes. Robert Muchembled, notamment, appelait de ses vœux une telle histoire[1132]. Il y voyait la possibilité de réaliser « une étude culturelle attentive à la manière dont le corps humain socialisé occupe l'espace à une époque précise »[1133]. Muchembled prévoyait la difficulté de faire parler les sources : l'historien devrait « construire mentalement son objet par la médiation de sources et de documents inertes, fragmentaires et lacunaires », tout en veillant à demeurer dans un cadre géographique homogène[1134]. Il s'agissait, en l'espèce, de faire dialoguer des sources judiciaires avec des sources picturales, pour lesquelles il faudrait nécessairement prendre en compte d'éventuelles considérations moralisatrices ou ironiques[1135]. Dans cette même perspective Jean-Claude Schmitt faisait paraître *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval* quelques années après, ouvrage dans lequel il concentrait son attention principalement sur les gestes porteurs de symboles, et les gestes spontanés[1136]. Sans y voir de relation de causalité, mais plutôt l'appartenance à une époque dans laquelle ce type d'idées se diffusait – les années 1980-1990 – on retrouve des préoccupations similaires ailleurs dans le monde, notamment dans le domaine des sciences et des techniques[1137]. Les historiens des techniques en particulier, du fait de leur attention à la matérialité des pratiques, étaient probablement prédisposés à s'intéresser aux gestes et aux corps. On peut citer, dans la génération des précurseurs André Leroi-Gourhan, et plus tard Eugene S. Ferguson, ou

1132 Muchembled, Robert, « Pour une histoire des gestes (XVe-XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 34 (1987) p. 87-101.

1133 *Op. cit.*, p. 87.

1134 *Op. cit.*, p. 88-90.

1135 *Op. cit.*, p. 91.

1136 Schmitt, Jean-Claude, *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris : Gallimard, 1990 (« Collection Bibliothèque des Histoires »).

1137 Citons par exemple les conférences que Reijer Hooykaas a donné à l'Université de St Andrews en 1976, et dans lesquelles il développe l'idée de « Thinking with the hands » [Hooykaas, Reijer, *Fact, Faith and Fiction in the Development of Science. The Gifford Lectures given in the University of St Andrews*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 1999 (« Boston Studies in the Philosophy of Science », 205), p. 183-228, et plus particulièrement p. 186]. Voir également : Nitschke, August, *Bewegungen in Mittelalter und Renaissance : Kämpfe, Spiele, Tänze, Zeremoniell und Umgangsformen*, Düsseldorf : Schwann, 1987 ; ou encore : Bremmer, Jan, and Roodenburg, Herman, éds., *A cultural history of gesture: from Antiquity to the present day*, Cambridge : Polity press, 1991 ; Cairns, Douglas, éd., *Body language in the Greek and Roman worlds*, Swansea : Classical Press of Wales, 2005

Pamela H. Smith[1138]. À mesure que les historiens se sont emparés de cet objet, le geste, ils en ont adapté la lecture à leurs propres travaux[1139].

À la Renaissance, époque où les pratiques scientifiques et techniques sont marquées par la quasi-absence d'instruments de mesure, l'étalon principal des praticiens est leur corps. À la différence des unités de longueur qui peuvent s'inspirer directement de l'anatomie humaine (pouce, pied, coudée) les seuls moyens pour permettre une mémorisation en vue d'une reproduction dans le travail de la matière sont les organes sensoriels, ce qui n'est pas nouveau puisqu'il existe une tradition dans ce sens qui remonte à Aristote[1140]. On ne peut cependant pas évoquer les corps sans évoquer les lieux dans lesquels ils évoluent, ainsi que les instruments qu'ils se donnent, même si ceux-ci permettent peu de mesures.

L'étude des gestes alchimiques présente des spécificités. Les sources sont archéologiques, iconographiques et textuelles. Les sources textuelles sont les moins difficiles à exploiter, il s'agit essentiellement de la littérature alchimique, dont les problèmes sont bien identifiés : difficultés parfois pour les situer chronologiquement, à la fois parce que les textes n'ont pas nécessairement des auteurs bien identifiés mais aussi en raison de l'influence que peuvent avoir des textes parfois très anciens, dont des textes plus récents peuvent s'inspirer, ou carrément recopier certains passages[1141] ; écart entre les pratiques réelles et le récit qui en est fait[1142]. Des indications peuvent

1138 Leroi-Gourhan, André, *Le Geste et la Parole*, Paris : A. Michel, t. 1 : Techniques et langage, 1964 ; t. 2 : La Mémoire et les rythmes, 1965.
Ferguson, Eugene S., *Engineering and the Mind's Eye*, Cambridge : MIT Press, 1992.
Smith, Pamela H., *The Body of the Artisan. Art and Experience in the Scientific Revolution*, Chicago : The University of Chicago Press, 2004.

1139 Certain[e]s ont orienté leur étude du geste dans une perspective politique (Bonnard, Jean-Baptiste, éd., *Corps, gestes et vêtements dans l'Antiquité : les manifestations du politique*, Caen : Presses universitaires de Caen, 2019 ; d'autres dans une perspective sociale : Saint-Jacques, Camille, *Le mouvement ouvrier : une histoire des gestes créateurs des travailleurs*, Paris : Max Milo, 2008 [il est intéressant de noter que l'auteur, peintre, a une attention particulière aux gestes dans leurs dimensions graphiques, tactiles...] ; ou encore littéraire : Gabaston, Liza, *Le langage du corps dans "À la recherche du temps perdu"*, Paris : Honoré Champion, 2011.

1140 C'est le cœur du traité intitulé *De l'Âme*.

1141 À titre d'exemple, on peut citer David de Planis Campy qui recopie presque mot pour mot, sans le dire, un passage de l'*Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx* de Zecaire (1560) dans *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique* (paru en 1633 mais rédigé en 1629 au plus tard) : « L'un dira avoir une projection d'un poids sur dix, l'autre sur vingt : un autre se vantera de force tiercelets & mediums pour le rouge, l'un à dixhuict carrats, l'autre à vingt ; cestuy-cy à l'or d'escu, celuy-là à l'or de ducat ; un autre a la plus haute couleur qu'il ayt jamais esté. Quelques autres se vantent d'en posseder qui soutiennent la fonte ; & les autres à tous jugemens. Que si vous en voulez pour le blanc, ils ne manqueront de vous en vendre, sçavoir un blanc à dix deniers, l'autre à onze, l'autre à argent de teston, un autre à blanc de feu, & quelqu'autre à la touche. Ceux-cy sont suivis de porteurs de tainctures, dont l'une sera nommée l'oeuvre d'un tel pape, roy, empereur, &c. à celle fin qu'on y adjoute plus de foy [...] » [Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escole de philosophie transmutatoire metallique, ou la plus saine et veritable explication & conciliation de tous les stiles desquels les Philosophes anciens se sont servis en traictant de l'oeuvre physique, sont amplement declarées*, Paris : Charles Sevestre, 1633, p. 8 de la préface (non paginée) ; Voir : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx..*, Anvers : Guillaume Silvius, 1567, p. 13-14].

1142 Guy Beaujouan a montré que les nombreux traités du XVe siècle qui exposent les usages terrestres des instruments astronomiques tels que le quadrant ou l'astrolabe ne font jamais référence à un usage nautique (du moins avant 1480). Or il rappelle que les voyages vers les Açores se sont multipliés à partir de 1427, et que cela supposait un repérage des îles nécessitant la détermination astronomique de la latitude en mer. Il faut donc bien supposer une tradition technique

aussi parfois être glanées dans les sources judiciaires. Nous disposons par ailleurs du résultat de fouilles archéologiques de sites en France sur lesquels ont été retrouvés des instruments que l'on peut en première instance qualifier d'alchimiques, comme des fours, des cucurbites, des chapiteaux, des creusets, des coupelles… Leur concentration dans certains cas permet d'envisager la présence de véritables laboratoires, dont on sait qu'ils se sont multipliés au XVIe siècle. La difficulté d'interprétation vient de ce que ce matériel peut avoir différents usages, et par exemple Nicolas Thomas a montré que l'usage de l'alambic (composé au minimum d'une cucurbite et d'un chapiteau) pouvait dans certains cas relever de l'art culinaire, notamment pour la distillation de l'eau de rose utilisée dans d'assez nombreuses recettes de cuisine et que de ce fait, du matériel de distillation pouvait se trouver chez de simples particuliers apparemment assez éloignés de l'alchimie mais qui utilisaient en réalité une technique qui en est directement issue[1143]. La datation de ces matériels est faite la plupart du temps sur la base des contextes de fouilles, car il y a une assez grande permanence des formes des artefacts retrouvés[1144].

Nous ne disposons pas en France de laboratoires intacts comme on peut en trouver en Allemagne et en République tchèque notamment. On peut d'ailleurs douter de la valeur historique d'une partie de ce qui est présenté aux touristes : pensons aux laboratoires disposés dans les souterrains de la ville de Brno (République Tchèque) qui semblent beaucoup plus reconstitués qu'originaux, à celui qui est présenté dans le musée « Speculum alchemiae » de Prague et qui est également installé en sous-sol, ce qui est étonnant quand on pense à la dangerosité des fumées de combustion[1145] ; ou encore, dans la même ville, au Musée des alchimistes et magiciens du Vieux Prague qui présente une reconstitution hétéroclite et fantaisiste dans le grenier de la maison dans laquelle aurait vécu l'alchimiste Edward Kelley (1555-1597)[1146]. La présentation du laboratoire

artisanale et orale concernant l'utilisation par les navigateurs de ces instruments, même si cela n'a pas laissé de trace dans les livres (Beaujouan, Guy, « Réflexion sur les rapports entre théorie et pratique au Moyen Âge », Murdoch, John Emery et Sylla, Edith Duddley, éds., *The cultural context of medieval learning. Proceeding of the first international colloquium on philosophy, science, and theology in the Middle Ages - september 1973*, Dordrecht / Boston: D. Reidel, 1975 (« Boston studies in the philosophy of science », 26), p. 437-484, ici p. 478).

1143 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : Ravoire, Fabienne et Dietrich, Anne, éds., *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIVe et XVIe siècles. Centre de recherche et d'étude du Patrimoine, Sens, 8-10 janvier 2004*, Turnhout : Brepols, 2009 (« Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHM) », p. 35-50. Joseph du Chesne écrivait au début du XVIIe siècle : « Encor que la distillation soit une invention spagirique, & qu'il soit plus à propos d'en traiter dans la pharmacie spagirique, si est-ce pourtant qu'elle est tellement cognuë aujourd'huy, non seulement aux boutiques, mais aussi parmi la populace, que j'en voy beaucoup penser sçavoir la façon de distiller, & peu y entendre rien qui vaille. » (Du Chesne, Joseph, La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de **Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux, Paris : Charles Morel, 1630 [1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624], p. 16 [1**[ère] éd. En latin, 1607]).

1144 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », p. 40.

1145 Il est installé au n°1 de la rue Haštalská, dans le quartier ancien de Prague.

1146 Installé au 8 de la rue Jánský vršek.

d'Andreas Libavius (1550-1616), dans le musée historique installé dans l'hôtel de ville de Rothenburg (Bavière) où il habitait, paraît plus « sérieuse », mais comment déterminer le degré de fiabilité de la reconstitution quand la seule source est constituée par son *Alchimia* publiée en 1597qui prétendait seulement énumérer le matériel nécessaire dans un laboratoire idéal ?[1147]

L'iconographie est également très utile pour mieux comprendre les données de l'archéologie (et pour être validée par elles), elle comporte cependant ses propres difficultés d'interprétation. Une partie de l'iconographie est ouvertement symbolique, elle renvoie de ce fait beaucoup plus aux théories alchimiques qu'aux pratiques concrètes. Les représentations d'alchimistes sont plus directement exploitables. On en trouve sous la forme de gravures très simples et presque stylisées qui ornent certaines premières pages d'imprimés alchimiques, mais qui en raison de leur aspect rudimentaire sont d'un faible intérêt. Dans les manuscrits, les représentations sont souvent symboliques et illustrent des allégories, et dans ce cas il est difficile d'en tirer des enseignements sur la pratique concrète, on peut cependant trouver la représentation des ustensiles utilisés, qui sont parfaitement cohérents avec le résultat des fouilles archéologiques. La peinture est souvent l'occasion de représentations plus contextualisées, mais comme nous le verrons dans la première sous-partie, elle présente plusieurs difficultés dans le cadre de notre travail.

Cet ensemble de sources doit nous permettre de donner de la visibilité aux pratiques de l'alchimie et de mieux analyser le rapport entre l'alchimie transmutatoire et l'alchimie utilisée comme technique artisanale. L'analyse des lieux des pratiques alchimiques précédera l'analyse des gestes qui y étaient répétés. Une réflexion sur les modalités du savoir alchimique qui légitime ces gestes clôturera la partie.

1147 Libavius, Andreas, *Alchymia*, Franckfort : Johannes Sauer et Peter Kopff, 1597, particulièrement le Livre 1, p. 1-84. Voir : Annexes, 1ère partie, fig. 1.

Chapitre 1 – Les lieux des pratiques de l'alchimie

Rappelons tout d'abord un principe plein de bon sens : les pratiques de l'alchimie sont diversifiées, entre les artisans qui recourent aux techniques alchimiques dans le cadre de leur activité professionnelle, les « affronteurs » qui visent seulement à produire un métal précieux qui ait l'apparence de l'original, et les alchimistes qui recherchent inlassablement les moyens d'agir avec la nature pour parfaire les métaux ou mettre au point un remède universel. Dès lors, il n'y a pas de raison de penser a priori que, malgré la similitude des pratiques, les lieux de leur réalisation ne soient pas eux-même diversifiés.

Les historiens des sciences font démarrer l'usage du terme laboratoire, au sens moderne, au XVIe siècle. Il s'agit à cette époque d'un lieu exclusivement lié aux pratiques alchimiques[1148]. Le terme ne semble attesté, en français, qu'à partir du début du XVIIe siècle, mais la réalité est naturellement plus ancienne : les pratiques décrites par les textes grecs de l'antiquité tardive sont nées dans des espaces déterminés dont une partie au moins pourrait probablement mériter le nom moderne de laboratoire[1149]. Pourtant des lieux divers sont attestés au début de l'époque moderne, et pour la plupart également dans les époques antérieures. Le premier espace de travail est probablement l'espace domestique. Alix Cooper a montré son rôle au début de l'époque moderne, en insistant sur le fait que le développement des nouveaux lieux de la science (jardins botaniques, laboratoires, académies) n'avait pas fait disparaître le travail scientifique réalisé au sein de l'habitation, parfois dans des pièces spécifiquement consacrées à ce travail mais pas toujours[1150]. On peut penser également au travail qui s'effectue dès le Moyen-Âge dans les monastères, comme en

1148 Hannaway, Owen, « Laboratory Design and the Aim of Science: Andreas Libavius versus Tycho Brahe », *Isis*, 77 (1986), p. 585-610, ici p. 585 ; Klein, Ursula, « The Laboratory Challenge. Some Revisions of the Standard View of Early Modern Experimentation », *Isis*, 99(2008), p. 769-782, ici p. 771 ; Smith, Pamela H., « laboratories », dans : Park, Katharine, Daston, Lorraine, éds., *Early Moderne Science* (*The Cambridge History of Science* ,vol. 3), Cambridge : Cambridge University Press, 2016 (1ère édition : 2006), p. 290-305.

1149 Le terme remonte à 1612 ou 1620 selon les ouvrages : Bloch, Oscar, Wartburg, Walther von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Presses universitaires de France, 1986 (1ère édition 1932), p. 357 ; Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998 (1ère édition 1992), t. 2, p. 1955. Hannaway (*Op. cit*., p. 585) a fait remarquer que le vocable latin *laboratorium* n'existait pas dans le latin classique, et que le *Glossarium* de Du Cange ne mentionnait que deux occurrences, dont la deuxième seulement (1451) se rapprochait du sens moderne en désignant un atelier (Du Cange, Charles, *Glossarium mediae et infimae Latinitatis*, new ed. enlarged by Leopold Favre, Paris: Librairie des Sciences et des Arts, 1938).
La collection « Les Alchimistes grecs » a commencé à paraître en 1981 aux éditions des Belles Lettres (Paris) et se poursuit aujourd'hui. Voir également : Morris, Peter J.T., *The Matter factory. A History of the chemistry laboratory*, Londres : Reaktion Books, 2015, p. 19.

1150 Cooper, Alix, « Homes and households », dans : Park, Katharine, Daston, Lorraine, éds., *Early Moderne Science* (*The Cambridge History of Science* ,vol. 3), Cambridge : Cambridge University Press, 2016 (1ère édition : 2006), p. 224-237.

témoigne par exemple le texte du moine Théophile (XIIe siècle). Les monastères médiévaux favorisaient en leurs murs la pratique de l'orfèvrerie, pour produire les instruments du culte nécessaires au développement du christianisme. Un plan du IXe siècle représentant l'annexe de l'atelier principal du monastère de Saint-Gall (Suisse) montre un atelier d'orfèvre (*aurifices*) à côté de celui du forgeron (*fabri ferram*)[1151]. Théophile fournit une brève description de que l'on peut considérer comme étant le laboratoire idéal pour le travail des métaux à son époque. C'est, de ce point de vue, le précurseur et probablement le modèle des descriptions de laboratoires idéaux tels qu'on les trouve aux XVIe et XVIIe siècles, notamment chez David de Planis Campy[1152].

> « Construisez à votre usage une maison haute et spacieuse, dont la longueur soit dirigée du côté de l'Orient ; vous ferez autant de fenêtres que vous voudrez et que vous pourrez dans le mur méridional, de manière qu'il y ait cinq pieds entre chaque fenêtre. Partagez la maison, de manière que la moitié en soit consacrée à la fusion des métaux, et au travail du cuivre, de l'étain et du plomb ; le mur de séparation s'élèvera jusqu'en haut. Divisez l'autre moitié, également par un mur, en deux parties ; dans le première on travaillera l'or, dans la seconde on travaillera l'argent. Les fenêtres ne doivent pas être élevées à plus d'un pied du sol ; leur hauteur sera de trois pieds, et leur largeur de deux pieds[1153]. »

Ce laboratoire idéal est peu détaillé, Théophile insiste seulement sur le bon éclairage, et sur la double division de l'espace, entre la partie où sera appliqué le feu et où seront travaillés les métaux non-nobles, et la partie où seront travaillés séparément les métaux nobles, l'or et l'argent. Cette organisation est d'abord le signe que le lieu du travail est pensé comme un espace spécialisé. L'atelier artisanal enfin se situe à mi-chemin entre l'espace domestique et l'espace spécialisé, puisque la boutique est bien souvent, à l'époque moderne, la partie en rez-de-chaussée d'une maison d'habitation[1154].

Une des difficultés pour accéder à la compréhension de ce qu'ont pu être les lieux concrets des pratiques de l'alchimie provient du fait que les textes disponibles mettent en avant des descriptions plus ou moins idéalisées[1155]. En outre, les études qui en ont été faites se sont souvent

1151 Cherry, John, *Medieval Craftsmen, Goldsmiths*, London : British Museum Press, 1992, p. 5-10, particulièrement p. 7.

1152 Voir plus loin dans ce chapitre.

1153 Théophile, *Essai sur divers arts, en trois livre*. Colligé, annoté, d'après le texte latin du XIIe siècle, par André Blanc, chargé de recherche au CNRS, laboratoire de Valence, d'après la traduction du chanoine J.-J. Bourassé, Paris : Picard, 1980, troisième livre, chapitre 1, p. 96.

1154 Voir les exemples donnés sur les boutiques d'apothicaires dans : Moluçon, Marcel, *Une Boutique d'apothicaire au XVIe siècle, d'après l'« Enchirid ou manipul des Miropoles » (1561) de Michel Dusseau, et autres documents de l'époque*, Paris : E.-H. Guitard, 1927, particulièrement à la page 27.

1155 Voir par exemple : Eamon, William and Paheau, Francoise, « The Accademia Segreta of Girolamo Ruscelli : A Sixteenth-Century Italian Scientific Society », *Isis*, 75 (1984), p. 327-342. Les auteurs montrent (p. 336-337) qu'il est malaisé de déterminer si la description que Ruscelli donne de son Académie secrète et du laboratoire (nommé *Filosophia*) est le produit de son imagination ou bien s'il s'agit d'une description d'un fonctionnement réel (à Naples entre 1542 et 1547). L'objectif de Ruscelli semble en premier lieu de présenter une organisation sociale qui mette en scène le « partenariat » entre des artisans et les membres de cette académie. On pourrait également citer les descriptions idéalisées que l'on trouve chez Bacon (Voir la description de la Maison de Salomon dans : *La Nouvelle Atlantide*, 1627)

plus attachées à comprendre comment les auteurs de ces textes envisageaient leur rapport à la science, plutôt que d'estimer l'adéquation entre les lieux et les opérations qui y étaient réalisées[1156]. L'étude de l'iconographie peut favoriser une première compréhension des enjeux en terme de lieu de travail. Outre les difficultés d'interprétation que pose toute iconographie, on est gêné par la faiblesse des sources entièrement françaises pour notre époque. Il semble en effet qu'il y ait très peu de représentations françaises d'alchimistes ou de pratiques alchimiques avant le XVIIIe siècle. Nous nous appuyons pour le dire à la fois sur l'analyse de bases de données françaises (inventaire du Département des Arts graphiques du musée du Louvre (http://arts-graphiques.louvre.fr/), parmi 140000 fiches d'oeuvres ; base Joconde, qui contient le catalogue des collections des musées de France (http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm), soit plus de 320 000 notices et sur la recherche des œuvres que nous avons menée au niveau mondial, une recherche qui a mis en évidence le poids de la peinture hollandaise dans ce domaine, essentiellement pour le XVIIe siècle. Cela ne doit pas pour autant nous faire écarter ces sources, dans la mesure où d'une part elles peuvent compenser la faiblesse des sources françaises sans pour autant fausser la réflexion dans la mesure où rien n'indique l'existence de différences régionales ou même nationales dans les pratiques de l'alchimie en Europe, la circulation des textes comme celle des hommes expliquant en partie cette unité. D'autre part, le marché de l'art organise une circulation des œuvres qui peuvent être vendues en dehors du pays où elles ont été produites, voir copiées dans d'autres pays. Un exemple de cette pratique se trouve au musée de Tessé, dans la ville du Mans, qui détient une copie probablement française et datant du XVIIe siècle d'un tableau de David II Teniers dit le Jeune (1610-1690) intitulé *Un alchimiste*, de même on trouve au musée d'art et d'histoire de Cognac un autre tableau d'après Teniers le Jeune intitulé *Alchimiste*, il serait possible de poursuivre l'énumération[1157].

1- Le laboratoire domestique : entre image moralisatrice et représentation réaliste

On peut classer l'iconographie alchimique en trois catégories principales : les représentations symboliques (qu'elles relèvent de l'allégorie, de la mythologie ou de la simple

ou chez Johann Valentin Andreae (*Reipublicæ Christianopolitanæ Descriptio*, Strasbourg : Héritiers de Lazare Zetzner, 1619, chap. 44, p. 100-102 : « De laboratorio »).

1156 Sur cette question, voir : Bert, Jean-François, Lamy, Jérôme, *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science*, Paris : Anamosa, 2021, p. 64-91.

1157 Musée de Tessé, peinture à l'huile sur toile, H 86 ; L 73,5 n° d'inventaire LM 10.187.
Musée d'art et d'histoire de Cognac, peinture à l'huile sur bois, H. 45,5 ; l. 34,5 n° d'inventaire 2007.1.2.

analogie), les représentations techniques de matériel, et les représentations réalistes d'alchimistes au travail[1158]. Seule cette dernière catégorie peut nous permettre de connaître les lieux de la pratique. Le rapport que les auteurs de ces images pouvaient entretenir avec l'alchimie est problématique. En théorie, les peintres pourraient avoir fréquenté les ateliers où sont produites les couleurs qu'ils utilisent, mais il est probable qu'une bonne partie de leurs achats passent par des revendeurs plutôt que directement chez les producteurs. En ce qui concerne les graveurs, signalons qu'ils partagent avec les orfèvres et les alchimistes l'usage de l'eau-forte (acide nitrique), cela ne signifie pas qu'ils se rendent directement sur les lieux de production[1159]. Quelle connaissance les artistes peuvent-ils donc transmettre dans leurs images ? Il est vraisemblable que leur compétence en matière de laboratoire alchimique n'excède pas la connaissance commune des populations principalement urbaines. Cette connaissance n'est pas nulle : l'alchimie est suffisamment développée, comme quête pour produire de l'or et de l'argent ou comme pratique artisanale d'un nombre important de métiers, pour que le public des villes soit informé sur les lieux de ces pratiques.

L'iconographie accompagnant les textes imprimés est la première à avoir donné un cadre spatial aux pratiques de l'alchimie. Ainsi dans *Das Narrenschiff* de Sebastian Brant, dont la première édition en français paraît en 1497, on trouve au chapitre intitulé « Des faulsaires et frauduleux » une gravure qui est peut-être de la main de Dürer, représentant une partie d'atelier de distillation, probablement de vin puisqu'un des individus représentés est occupé à prélever du vin d'une barrique[1160]. Les deux autres personnages sont tournés vers une cheminée dont le feu chauffe un appareil à distillation, objet de toute l'attention d'un des deux. En hauteur, à droite de la cheminée est accroché un soufflet. Par terre, on trouve une corbeille remplie peut-être de fruits, une petite cornue et deux pots pêle-mêle, tandis qu'un des deux personnages tient lui-même une cornue. Il semble que la scène se passe dans une pièce relativement grande, même si on n'en voit qu'une faible partie, on distingue au fond à droite ce qui est peut-être un couloir d'accès. Rien n'indique que l'espace soit domestique, il semble plutôt que nous soyons en présence d'un espace professionnel. La charge morale de cette gravure réside toute entière dans les bonnets de fous que portent deux des trois personnages. Cette charge est amplifiée dans deux images bien connues de la

1158 Voir les représentations techniques dans ce chapitre 1-4.

1159 Urs Graf (1485-*c*.1569), dessinateur, graveur et orfèvre suisse est l'auteur d'une gravure représentant des alchimistes coiffés de bonnets de fous devant leur four (Legrand, Francine-Claire, « Alchimistes et sabbats de sorcières vus par les peintres du XVIIe siècle », *Cahiers de Bordeaux. Journées internationales d'études d'art*, 4 (1957), p. 74-79, ici p. 75). Nous avons vainement cherché une trace de cette gravure, y compris auprès du Kupferstichkabinett de Bâle, qui conserve 150 des quelques 189 dessins conservés de l'auteur, mais il existe également 450 gravures sur bois et deux eaux-fortes réparties dans différents musées. (http://sammlungonline.kunstmuseumbasel.ch/eMuseumPlus)

1160 Brant, Sebastian, *La Nef des folz du monde*, Paris : Jean Philippi, 1497, traduction de Pierre Rivère d'après la version latine de Jacob Locher (non paginé). Voir nos propos sur Brant dans la première partie de ce travail.
La figure est reproduite dans les Annexes, 1ère partie, fig. n° 2.

Renaissance, l'une est une gravure de l'anonyme connu sous le nom de Maître de Pétrarque[1161] ; l'autre est un dessin de Pieter Brueghel l'Ancien qui a été diffusé dans toute l'Europe sous la forme de gravure.

La gravure apparaît dans les éditions allemandes du *De remediis utriusque fortunae* de Pétrarque (1304-1374) qui paraissent à partir de 1532[1162]. L'oeuvre a été réalisée une douzaine d'années avant son édition, entre 1519 et 1520[1163]. Elle a probablement été peu diffusée dans le royaume de France, mais son intérêt est de constituer un maillon entre la gravure de la *Nef des fous*, et la gravure de Brueghel. La scène est clairement située dans un atelier (ou laboratoire), dont on n'aperçoit qu'une partie, centrée sur la cheminée. À gauche est accroché un soufflet, un deuxième étant posé sur une des tables présentes. Le personnage principal, l'alchimiste, plonge à l'aide d'une longue pince une matière dans un creuset mis sur le feu. Son assistant derrière lui se gratte la tête de perplexité tout en tenant un crochet. Les deux sont vêtus de haillons. De nombreux outils sont présents dans la pièce, différentes pinces servant à découper le métal, des limes, des crochets, des marteaux, des ciseaux, nécessaires pour réduire en poudre ; on trouve aussi des alambics et diverses pièces de poterie dont des creusets. Malgré la présence de trois tables, peut-être d'un tonneau servant de support et d'un râtelier pour accrocher de petits outils, l'impression qui se dégage de cet atelier est celle d'un grand désordre. Les outils sont entremêlés pêle-mêle, et des débris des matériaux travaillés jonchent les tables. Ce désordre marque la condamnation morale d'un art vain, dont les objectifs sont visuellement disqualifiés par le manque d'organisation apparent sur la gravure. Le lieu représenté est un atelier d'alchimiste : la pauvreté des vêtements des deux personnages nous indique qu'il ne s'agit pas d'artisans engagés dans une démarche commerciale. Le personnage principal est représenté très âgé, ce qui renforce encore l'idée de l'inanité d'une quête sans fin. L'atelier, ou laboratoire, est caractérisé par la profusion et la diversité du matériel, ce qui est une constante d'une grande partie de la production graphique de la seconde moitié du XVIe siècle et de tout le XVIIe siècle. Il n'y a pas de certitude sur l'influence que cette gravure a pu avoir sur le dessin que Pieter Brueghel a réalisé en 1558, mais les caractéristiques communes permettent d'envisager une filiation.

1161 Au début du XXe siècle, une attribution à Hans Weiditz a été proposée par Heinrich Röttinger (Röttinger, Heinrich, *Hans Weiditz, der Petrarkameister*, Strasbourg : Heitz, 1904), mais n'a finalement pas été retenue (voir : Raupp, H.-J., « Die Illustrationen zu Francesco Petrarca ‚Von der Artzney bayder Glueck des guten und des widerwertigen (Augsburg 1532) », dans : *Wallraf-Richartz-Jahrbuch*, 45 (1984), p. 59-112).

1162 Pétrarque, *Trostspiegel in Glück und Unglück*, Augsbourg : Heinrich Steyner, 1532. Pour les éditions suivantes où les gravures apparaissent, voir : Enenkel, Karl A. E. , « Pain as persuasion : the Petrarch Master interpreting Petrarch's De Remediis », dans : Dijkhuizen, Jan Frans van, Enenkel, Karl A. E., éds., *The Sense of Suffering : Constructions of Physical Pain in Early Modern* Culture, Leyde : Brill, 2009 (« Intersections », 12), p. 91-164, ici p. 91. Voir Annexes, 1ère partie, fig. 3.

1163 Enenkel, Karl A. E. , *Op. cit.*, p. 91.

Le dessin (plume et encre sur papier) connu sous le nom de *L'Alchimiste* a connu une grande diffusion dans toute l'Europe par l'intermédiaire de la gravure qu'en a faite Philippe Galle[1164].

L'alchimiste vêtu pauvrement est vu de dos, il s'apprête à lâcher une pièce dans un creuset placé sur le rebord de la cheminée, tandis que de l'autre main il manie une longue pince au-dessus d'un autre creuset. Entre ses jambes se trouve un pot contenant probablement du charbon d'où surnage le manche d'une pelle. Plusieurs feux sont allumés dans la cheminée, et à plusieurs endroits de la pièce, car plusieurs expérimentations sont en cours. Derrière l'alchimiste se trouve sa femme qui tente vainement de retrouver une dernière pièce au fond d'une bourse vide[1165]. Les enfants, pieds nus et pauvrement vêtus, livrés à eux-mêmes, jouent en visitant le contenu d'un placard, l'un d'entre eux s'est coiffé d'un chaudron vide qui signe le dénuement de la famille. Un assistant de l'alchimiste, affublé d'un capuchon doté de deux oreilles allongées, s'affaire au soufflet pour activer un petit feu dans un large récipient garni de charbon, dans lequel ont curieusement été renversés plusieurs creusets pleins, un de ces creuset gît sur le sol. Derrière lui, un lettré désigne la scène devant lui d'une main, tandis que de l'autre il pointe le doigt vers un mot lisible sur un livre ouvert : « Al ghe mist ». Le terme joue sur le double sens entre alchimiste et al gemist (en néerlandais moderne, du verbe missen) que l'on peut traduire par : tout est manqué[1166]. Notons par ailleurs que « mist » signifie en néerlandais comme en anglais « brouillard ». Si le sens moralisateur de la scène avait échappé au spectateur, une deuxième scène placée postérieurement (sur le plan temporel) à la première est visible par une large ouverture qui donne sur la cour : on y voit la famille de l'alchimiste trouver refuge dans un « hospital », c'est-à-dire un hospice pour les plus démunis. La morale est simple, l'alchimiste court à sa perte et à la perte de sa famille. Assez curieusement, le graveur a ajouté au dessin de Brueghel une légende latine qui contredit assez nettement ce message[1167]. La formule est typiquement alchimique, elle renvoie à la nécessité pour

1164 La gravure inverse le sens de l'image (voir : Annexes, 1ère partie, fig. 5). Philippe Galle travaillait à l'époque (vers 1558) à Anvers auprès de Jérôme Cock, ce qui explique que la gravure soit signée de Jérôme Cock. Il existe même des peintures faites d'après la gravure (l'image est inversée par rapport au dessin original) dans le style hollandais de la deuxième moitié du XVIe siècle. Sur ce dessin et cette gravure, voir : F.-C. Legrand, « Alchimistes et sabbats de sorcières vus par les peintres du XVIIe siècle », *Cahiers de Bordeaux. Journées internationales d'études d'art*, 4 (1957), p. 74-79. Le dessin est aujourd'hui conservé au Kupferstichkabinett (cabinet des estampes) de Berlin. Voir en Annexes, 1ère partie, fig. 4.

1165 L'analyse de la scène par Mathilde Battistini semble fautive : elle voit la bourse comme étant l'ouverture d'un sac plus grand (confondu avec les plis de la robe de la femme) et en déduit qu'il s'agit d'un sac de blé vide duquel la femme tente vainement de tirer quelques derniers grains (Battistini, Mathilde, *Astyrologie, magie et alchimie. Repères iconographiques*, Paris : Hazan, 2005 (1e éd. Milan : Mondadori, 2004), p. 360).

1166 Lawrence M. Principe et Lloyd DeWitt propose également comme traduction : « all is dung », c'est-à-dire « tout est fumier » (Principe, Lawrence M., DeWitt, Lloyd, *Transmutations : Alchemy in Art. Selected Works from the Eddleman an Fisher Collections at the Chemical Heritage Foundation*, Philadelphie : Chemical Heritage Foundation, 2002, p. 12). Cette traduction renvoie au terme « mest », fumier en néerlandais moderne.

1167 « Debent ignari res ferre et post operari – Ius lapidis cari vilis sed deniq[ue] rari – unica res certa vilis sed ubiq[ue] reperta – quatuor inserta naturis in nube referta – nulla mineralis res est ubi principalis – sed talis qualis reperitur ubiq[ue] localis ».

les ignorants de se mettre au travail après avoir acquis la science, à l'aide d'une matière unique, précieuse mais vile que l'on trouve partout à portée de main. Brueghel a modifié quelque peu le message que diffusait plus de trente auparavant la gravure parue chez Brant, en faisant figurer la famille de l'alchimiste sur le lieu même de la pratique alchimique. Il évoque ainsi une pratique plus déconnectée encore des pratiques artisanales. Il reprend, en accentuant le trait, l'idée d'une pièce qui n'est pas spécialisée, puisque le reste de la famille s'y trouve, emportée malgré elle dans la folie du père. Cette pièce est encombrée par de très nombreux instruments (pinces, cuillères, truelles, soufflets, tamis, sablier) et récipients (creusets, alambics, chaudrons, cruches, pots divers) ainsi que divers matériaux difficiles à identifier qui servent visiblement dans les expériences en cours. Cette profusion sert probablement le message moralisateur, dans la mesure où le travail de l'alchimiste est représenté comme une sorte de course en avant qui le conduit à multiplier les opérations, les techniques, les essais de matières, sans jamais parvenir à ses fins.

Notons qu'un peintre anversois, Maarten De Vos (1532-1603) a repris en la simplifiant la gravure faite d'après le dessin de Brueghel l'Ancien et ce nouveau dessin, gravé par Pieter Cool, un graveur également anversois, a été publié par les frères De Bry, Jean-Théodore et Jean-Israël, à Francfort sur le Main en 1596[1168]. La reprise du dessin de *Brueghel l'Ancien* (via la gravure de *Philippe Galle en raison de l'orientation de l'image)* est manifeste. On retrouve sous une forme simplifiée la même organisation que dans l'œuvre originale. Les personnages se limitent à l'alchimiste et sa famille, vêtus de haillons et en partie pieds nus. Les opérations alchimiques sont menées dans la cheminée, avec force fumées, l'alchimiste véritable souffleur lui-même active de son souffle les flammes sous les récipients, mais ces derniers sont cassés, tombés sur le flan ou percés, ce qui marque l'échec annoncé. La formule latine qui accompagne la gravure « Paupertatem ali[quam] fugit, ast hic advocat ipsam » (il fuit quelque pauvreté, mais ici il la convoque elle-même) de même que le piètre état des récipients utilisés redonnent à la gravure tout son message critique.

Une autre gravure s'inspire de toute évidence à la fois de la gravure tirée du dessin de Brueghel l'Ancien et de la gravure de Maarten De Vos. C'est l'oeuvre du flamand Pieter Van der Borcht (1545-1608), un peintre, dessinateur et graveur originaire de Malines, qui a repris cette gravure en remplaçant les personnages par des singes. On sait qu'il a introduit dans la gravure la « singerie » en tant que genre (le terme est toujours utilisé en français) à partir de 1575, alors qu'il était installé à Anvers. Un exemplaire de la gravure est conservé au Rijksmuseum à Amsterdam sous le titre *L'Alchimiste*[1169]. Il y a une similitude dans l'organisation de l'image avec la gravure de

1168 *Emblemata saecularia. Mira et Iucunda Varietate Seculi Huizer More Ita Experimentia…*, Francfort-sur-le-Main : Jean-Théodore et Jean-Israël De Bry, 1596. Un exemplaire de cette gravure est présentée au Rijksmuseum à Amsterdam sous le tire « L'alchimiste ». Voir en Annexe, 1ère partie, fig. 6.

1169 Voir Annexes, 1ère partie, fig. 7.

Maarten De Vos, qui reprend en les accentuant certaines caractéristiques : l'alchimiste, sous les traits d'un singe comme l'ensemble des personnages représentés, souffle directement pour activer le feu, les récipients sont soit percés, soit renversés ; pourtant certains détails sont directement repris à *Brueghel l'Ancien : l'assistant de l'alchimiste refait son apparition et gère lui-même une opération alchimique* (sans succès malgré l'activation du soufflet puisqu'il travaille avec un pot percé).

L'efficacité de ces messages hostiles à l'alchimie domestique doit reposer sur une certaine vraisemblance de la représentation. Même si l'on admet l'exagération inhérente à la dénonciation, il est vraisemblable que Brueghel et avant lui le Maître de Pétrarque, comme après lui ses suiveurs, s'appuient sur une réalité dont ils avaient pu être les témoins. Ces pratiques d'une alchimie domestique ne résument pas à elles-seules la totalité de la pratique de l'alchimie, mais ont existé d'une manière suffisamment intense pour susciter des réactions hostiles. Notons également que le désordre représenté est aussi la marque du manque de place, peut-être de professionnalisme, inhérent à l'alchimie domestique.

L'exemple de l'alchimiste Zecaire corrobore pleinement ce que nous disent ces représentations. Dans la deuxième moitié des années 1530, alors qu'il a été envoyé par sa famille étudier au collège à Toulouse où il se trouve sous l'influence d'un maître particulier, il consacre tout son temps à l'alchimie :

> « Car incontinent que je fus à Thoulouse, je me prins à dresser des petitz fours, estant advoué du tout par mon maistre. Puis des petitz je devins aux grandz, si bien que que j'en avoys une chambre toute entournee, les ungs pour distiller, d'autres pour sublimer, d'autres pour calciner, d'autres pour faire dissouldre dans le baing marie, d'autres pour fondre. De sorte que pour mon entree, je despendis en ung an deux cens escuz qu'on nous avoit baillez pour nous entretenir deux ans aux estudes, tant à dresser des fours que à achapter du charbon, diverses et infinies drogues, divers vaisseaux de veoire desquelz j'en achaptois pour six escus à la fois, sans compter les deux onces d'or qui se perdoient à practiquer l'une des receptes, deux et troys marcs d'or à l'autre.[1170]. »

Plus loin, il témoigne vers 1560 de ce qu'il a observé chez d'autres alchimistes :

> « Si doncques nostre divine œuvre est faicte dedens ung seul double vaisseau et par une seule decoction, comme de vray elle est, il fault necessairement que la plupart des operateurs du joud'huy confessent leur grande faulte et erreur, pour ce que je ne saiche en avoir veu aucun qui n'eust les troys ou quatre fourneaux. Tel en avoit dix et douze, pour distiller, l'autre pour calciner, l'autre pour dissouldre, l'autre pour sublimer, accompaignez d'une infinité de vaisseaux pour parfaire leur

1170 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 110.

> œuvre. […] Tant s'en fault qu'il y faille tant de fatras ny tant de folles despences qu'on a accoustumé d'y faire ».[1171]

La première édition imprimée du texte de Zecaire, conjointement avec le texte de Bernard le Trévisan intitulé *Le Livre de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane*, porte en page de titre une gravure représentant un alchimiste au travail[1172]. Nulle condamnation morale dans cette gravure peu détaillée, mais on retrouve d'une manière concentrée les éléments qui caractérisent les illustrations du Maître de Pétrarque et de Brueghel l'Ancien : la pièce est esquissée par une colonne et un pan de mur, l'alchimiste travaille devant un fourneau circulaire d'où s'échappe de la fumée. Il tient ce qui ressemble à une large pièce de monnaie à l'aide d'une grande pince pour la plonger dans un récipient chauffé sur le fourneau. On aperçoit derrière lui un alambic, tandis que le sol à ses pieds est jonché de divers récipients.

Une des lettres de rémission que nous avons utilisée précédemment, pour une période un peu antérieure, va dans le même sens[1173]. En 1461, Jean Guillonnet accepte de loger Loys Le Gallant, un alchimiste, et deux acolytes dans une chambre, où ils fabriquent deux fours en terre et en carreaux pour opérer la transmutation de cuivre en argent. Cette pratique d'une alchimie domestique semble être une constante sur le long terme, elle est en tout cas attestée pour le XVIIe siècle, comme par exemple dans *Le Chimiste ou Conservateur François* :

> « Il y en a qui vont disant : que veut faire cest homme de tant de fourneaux de verres, d'ustencilles ?qui est-il ? D'où vient-il ? Luy qui se dict ennemy des soufleurs d'alchimie, (ou lacrimie) […]. »[1174]

La profusion du matériel est liée jusqu'à un certain point aux capacités financières des alchimistes, mais Brueghel et avant lui le Maître de Pétrarque ont présenté cette profusion comme le résultat d'une dépense inconsidérée puisque la richesse en matériel s'accompagnait d'un dénuement personnel voire familial de l'alchimiste. Ces éléments sont repris au XVIIe siècle par la peinture de genre néerlandaise.

Francine-Claire Legrand a défini la peinture de genre (le terme ne prend son sens actuel qu'à la fin du XVIIIe siècle) : « Au sens strict, la peinture de genre ne s'attache ni aux situations, ni aux

1171 *Idem*, p. 133.
1172 Voir en Annexes, 1ère partie, fig. 8.
1173 Voir la 2e partie, chap. 2-2.
1174 A. H de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François. Precaution pour la conservation de la personne du Roy, de la Royne, de Monsieur, de Monsieur le Prince, & ceux du sang royal, contenue en ce Recueil & abbregé des grands mysteres & secrets de la nature : de l'or potable, de l'argent potable, huille de talc (autrement eau de beauté) & autres quintes essences parfaictes, qui guerissent entierement toutes les maladies & infirmitez du corps humain : soit la goutre, la lepre, l'hydropisie, l'epilepsie & convulsion, apoplexie, la gravelle, les poulmons offensez, la verole inveterée, &c. Où il est doctement parlé de la medecine universelle (ou pierre filosophalle) & de ses effects admirables : contre toutes infirmitez*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 29.

actions exceptionnelles ; elle reflète "les faits et les gestes" non d'individus, mais de l'espèce humaine en général ou d'un groupe anonyme, qui peut être localisé quant à l'époque et à la classe sociale. Autrement dit, elle campe des types et les situe dans un décor approprié »[1175]. La peinture de genre est en germe dès le XVIe siècle, les peintres du siècle suivant constituant les différents genres à force de réemployer les mêmes accessoires, les mêmes figures, les mêmes positions, qu'ils empruntent souvent à des cahiers de modèles en circulation à l'époque. Leur production est quasi industrielle, en atelier, avec des collaborations entre des artistes en fonction des spécialités de chacun. Cette production est directement orientée et commandée par des marchands, qui sont les intermédiaires avec les clients finaux. L'organisation du marché de l'art diffère aux Pays-Bas, où la bourgeoisie prend une place importante tandis que la haute noblesse comme le haut-clergé ont une place peu importante. Dans le reste de l'Europe, en Italie particulièrement, ces dernières catégories sociales jouent un rôle de mécènes et aiment s'entourer d'artistes à demeure pour le prestige que cela procure, mais aux Pays-Bas la culture commerciale favorise le système des commandes[1176]. Anvers est à l'époque un centre important d'exportation de tableaux de genre vers les pays européens, et notamment la France. Le peintre anversois Jérôme Francken I (1540-1610) par exemple, installé en France à partir de 1566 jusqu'à sa mort, fait partie d'un groupement dont l'objectif est de faire venir en France des peintures flamandes[1177]. Il agit comme peintre et comme marchand d'art, introduit à la cour royale comme peintre de la reine Louise de Lorraine (épouse d'Henri III), puis comme peintre du roi sous Henri IV. Ce commerce avec la France perdure tout le XVIIe siècle. John M. Montias a mis en évidence les circuits commerciaux empruntés par les tableaux des Pays-Bas expédiés en France au milieu du XVIIe siècle, ainsi que la concurrence que s'y livraient les marchands[1178]. Parmi les sujets abordés par les peintres de genre, on trouve les représentations d'alchimistes au travail. Il ne s'agit pas d'un des sujets les plus couramment représentés comme les scènes de taverne ou les scènes rustiques, mais il semble qu'il y ait eu un public suffisant pour que ces tableaux soient peints et repeints à partir des années 1630 et jusqu'au milieu du XVIIIe siècle au moins[1179]. Le premier tiers du XVIIe siècle voit en effet l'apparition d'une

1175 Legrand, Francine-Claire, *Les Peintres flamands de genre au XVIIe siècle*, Bruxelles : Éditions Meddens, 1963, p. 5-6.

1176 Sur ces questions de commerce de l'art aux Pays-Bas, voir : Montias, John M., *Le marché de l'art aux Pays-Bas, XVe-XVIIe siècle*, Paris : Flammarion, 1996 (« Art, Histoire, Société »), particulièrement p. 30-35. Voir également : Lombard, Jean, *Peinture et société dans les Pays-Bas au XVIIe siècle. Essai sur le discours de l'histoire de l'art*, Paris : L'Harmattan, 2001, p. 33.

1177 *Idem*, p. 16 et 74-75. Voir également : Scailliérez, Cécile, « Un Anversois à Paris, Jérôme Francken », dans : Nativel, Colette, dir., *Henri IV : Art et pouvoir*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016, consulté sur Internet le 1er novembre 2021 : http://books.openedition.org/pufr/8450.

1178 Montias, John M., *Op. cit*., p. 163-174.

1179 John M. Montias montre que l'extension du marché de l'art serait lié à trois facteurs : la croissance de la population, l'augmentation du revenu moyen et « l'affectation plus que proportionnelle de ce revenu accru à l'achat d'œuvres d'art » (Montias, John M., *Op. cit.*, p. 70). Il ajoute que ce dernier phénomène aurait touché les couches supérieures comme les couches inférieures de la population. Voir aussi : Lombard, Jean, *Op. cit.*, p. 17. Montias voit cependant un ralentissement de la production néerlandaise dès les années 1670 (Montias, John M., *Op. cit.*, p. 121-124).

bourgeoisie plus nombreuse qu'auparavant et désireuse d'acquérir ce qu'elle considère comme un symbole de sa promotion, tout en décorant agréablement son intérieur[1180]. La bourgeoisie flamande typique, première clientèle de cette peinture de genre, devait réprouver l'alchimie en tant que superstition et espoir immoral d'un enrichissement rapide, pourtant la charge morale des gravures du XVIIe siècle s'est fortement estompée par rapport au siècle précédent.

Le lien entre ces peintres et les pratiques de l'alchimie n'est plus aussi important dans la mesure où la peinture de genre est une peinture de la réutilisation beaucoup plus que de l'invention. C'est un domaine où les conventions picturales l'emportent sur ce qu'il s'agit de décrire, de ce fait il n'est pas possible de déduire un quelconque changement dans la réalité des laboratoires d'alchimistes à partir de ces représentations. Les historiens s'accordent pour considérer que Brueghel l'Ancien est la source d'une grande partie de la peinture de genre, et c'est le cas aussi en ce qui concerne les scènes d'alchimistes[1181]. Le peintre de genre qui s'est le plus illustré dans les scènes d'alchimistes est sans nul doute David Teniers le Jeune (1610-1690). Il aurait peint selon certaines estimations environ 350 laboratoires d'alchimistes[1182]. De très nombreux autres artistes se sont ensuite illustrés dans le même genre de tableaux[1183]. Il n'est ni possible ni intéressant de vouloir en faire une analyse exhaustive, nous en fournissons quelques exemples en annexe (figure 9 à 13).

Sur le plan de l'intention, la grosse différence entre les scènes d'alchimistes peintes au XVIIe siècle et les gravures du siècle précédent réside dans la disparition du message moral hostile à l'alchimie. Francine-Claire Legrand y a vu le signe d'une mutation de l'alchimiste en chimiste et d'une perte du caractère occulte des opérations alchimiques[1184]. C'est probablement discutable dans la mesure où les pratiques domestiques de l'alchimie conservent encore au XVIIe siècle une

1180 Sur ce sujet, voir : Lombard, Jean, *Op. cit.*, p. 117-119.

1181 Legrand, Francine-Claire, *Les Peintres flamands de genre au XVIIe siècle*, Bruxelles : Éditions Meddens, 1963, p. 155. Voir également sur cette idée : Principe, Lawrence M., DeWitt, Lloyd, *Transmutations : Alchemy in Art. Selected Works from the Eddleman an Fisher Collections at the Chemical Heritage Foundation*, Philadelphie : Chemical Heritage Foundation, 2002, p. 11-13.

1182 Principe, Lawrence M., DeWitt, Lloyd, *Transmutations : Alchemy in Art. Selected Works from the Eddleman an Fisher Collections at the Chemical Heritage Foundation*, Philadelphie : Chemical Heritage Foundation, 2002, p. 13 ; Les auteurs ne fournissent malheureusement de sources (« more than 350 by one estimate ») ; l'information a été reprise par : Dupré, Sven, « Artists and the Philosopher's Stone », dans : Feuerstein-Herz, Petra und Laube, Stefan, éds., *Goldenes Wissen, Die Alchemie – Substanzen, Synthesen, Symbolik*, Wiesbaden : Harrassowitz, 2016, p. 87-97, ici p. 87. Peter Morris considère au contraire que la représentation d'alchimistes a constitué pour Teniers une activité secondaire, avec seulement 22 scènes d'alchimistes pour environ 900 tableaux. Cette dernière estimation semble être le résultat d'un comptage parmi les principaux musées dans le monde, tandis que la première pourrait avoir estimé la totalité des scènes d'alchimistes peintes par Teniers le Jeune, y compris celles qui n'ont pas survécu aux vicissitudes du temps.

1183 Citons quelques-uns parmi les plus connus des peintres actifs au milieu du XVIIe siècle : EgbertVan Heemskerk (1610-1680), David Rijckaert III (1612-1661), Thomas Wyck (*c.*1616-1677), Adriaen Van Ostade (1610-1685), Matheus Van Helmont (1623- après 1679), Jan Steen (1626-1679), Hendrik Heerschop (1626-1690), Cornelis Bega (*c.* 1630-1664), Frans van Mieris (1635-1681). Mentionnons, à propos de Thomas Wyck (ou Wijck) l'analyse que Elisabeth Berry Drago a faite de ses œuvres dans un ouvrage récent : Berry Drago, Elisabeth, *Painted Alchemists : Early Modern Artistry and Experiment in the Work of Thomas Wijck*, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2019 (« Amsterdam Studies in the Dutch Golden Age »). Elisabeth Berry Dragon s'attache à redonner ses lettres de noblesse à la pratique moderne de l'alchimie, dans une perspective qui fait de l'artiste une sorte d'alchimiste créateur.

intensité qui se traduit d'ailleurs par l'édition de nombreux textes. Il faut probablement plus y voir le résultat d'une meilleure adaptation de la production aux goûts de la clientèle, désireuse de mettre aux murs de ses maisons une iconographie avant tout plaisante. Les scènes peintes par David Teniers le Jeune et par les autres artistes qui ont développé à sa suite le même segment commercial, se caractérisent par leur caractère apaisé, tranquille. Par rapport aux gravures du siècle précédent, les représentations gagnent en précision et en détail. Un alchimiste, seul ou accompagné d'assistants, est occupé par une opération alchimique devant un fourneau, ou par la lecture de quelque grimoire. Dans quelques tableaux la famille reste présente, comme en écho au dessin de Brueghel, mais la situation est beaucoup moins dramatique, chacun vaquant à ses occupations. L'atmosphère est le plus souvent intime et relativement sombre, les coloris subtils mais restreints, cela permet à l'artiste de faire valoir sa maîtrise de la lumière. On trouve cependant parfois des scènes avec fenêtres, notamment chez Teniers, ce qui est l'occasion de mettre en évidence d'autres jeux avec la lumière. À une époque où la seule lumière artificielle disponible est la lampe à huile, relativement onéreuse, on peut supposer la nécessité de disposer de fenêtres. Mais l'habitude de représenter le travail alchimique dans une relative pénombre peut rendre compte du fait que les opérations alchimiques pouvaient durer des jours et des nuits durant, et supposer la présence de l'alchimiste sur de longues périodes de temps, pour surveiller les opérations, guetter les changements de la matière travaillée, recharger le feu en combustible. La multiplication des objets, instruments et récipients, est la marque de la recherche par la clientèle de l'époque d'une certaine virtuosité picturale. Leur désordre, outre l'intérêt pictural qu'il peut représenter, atteste probablement du manque d'adaptation des lieux aux opérations qui y sont menées. C'est ce qui différencie ces laboratoires domestiques des laboratoires professionnels, que l'on retrouve dans le milieu artisanal, comme dans certaines demeures princières.

2- Des laboratoires professionnels : ateliers artisanaux, laboratoires princiers

On trouve dans une édition incunable de Barthélemy l'Anglais parue à Toulouse en 1494 une des premières représentations imprimées du travail alchimique[1185]. Sous un ciel constellé

1184 F.-C. Legrand, "Alchimistes et sabbats de sorcières vus par les peintres du XVIIe siècle", *Cahiers de Bordeaux. Journées internationales d'études d'art*, 4 (1957), p. 76.

1185 Annexes, 1ère partie, fig. 14. Barthélemy l'Anglais, *El libro de las propriedades de las cosas, por Bartolomeo de Glanville, trasladado de latin en romance por el R. P. F. Vincente de Burgos*, Toulouse : Heinrich Mayer, 1494, livre XV, f. L4v.

d'étoiles sont décrites plusieurs opérations. À gauche on voit un mineur extraire du minerais à l'aide de sa pioche et en remplir deux récipients. En position centrale, un homme barbu est affairé derrière une table sur laquelle se trouvent un panier, du minerais et une fiole (il s'agit probablement de faire l'essai du minerais grâce à un acide contenu dans la fiole). À droite un homme charge un four avec du bois pour alimenter le feu. En bas à droite de l'image, un homme extrait de l'or de la rivière. Le dispositif est simple : l'homme, les pieds dans l'eau, récupère dans la rivière du sable aurifère à l'aide d'une sorte de pelle. Ce sable est destiné à être versé sur la planche inclinée que tient le deuxième personnage. Les rainures transversales de cette planche doivent recueillir les paillettes d'or, plus lourdes que le sable pour permettre leur récupération[1186]. À gauche de l'orpailleur se tient un homme accroupi occupé à mélanger le contenu (les paillettes d'or?) d'un creuset posé sur un petit fourneau sur pieds. Le travail de l'artisan métallurgique, en dehors des opérations d'extraction, ne se fait pourtant probablement pas à ciel ouvert. En raison de la faiblesse de l'extraction minière dans la France la Renaissance, nous trouvons très peu de représentations du travail métallurgique dans les ouvrages de cette époque. La situation est naturellement différente dans les territoires de l'Empire germanique, où le poids de l'économie minière a favorisé le développement des techniques d'extraction et d'affinage, ces dernières étant confiées à des alchimistes[1187]. Un document assez exceptionnel nous présente en français l'activité de la mine de Saint-Nicolas à La Croix-aux-Mines en 1529[1188]. Le recueil de 35 dessins de la main d'Heinrich Groff fut réalisé pour être offert au Duc Antoine de Lorraine en visite à la Croix-aux-Mines. Un des dessins présente le travail de fonte et d'affinage du minerais, de la galène (sulfure de plomb) essentiellement dans cette mine, qui contient de l'argent dans la proportion moyenne de 1 kilogramme d'argent à la tonne[1189]. Il s'agit donc d'extraire le plomb du minerais, et l'argent du plomb. Cela suppose deux opérations distinctes et deux fours. Une opération préalable et absente de la scène est le grillage à l'air libre : il s'agit d'oxyder le minerais pour le débarrasser de son souffre. La partie gauche du dessin[1190] présente un four qui reçoit le résultat du grillage. On y fait un feu très vif à l'aide de charbon pour obtenir une température élevée (on voit seulement les flammes s'échapper par le haut) qui permet la réduction (le carbone du charbon est réducteur), de manière à obtenir le plomb fondu qu'il faut débarrasser des scories (les « slack », de l'allemand « Schlacke », scorie) dont on voit un tas en bas

1186 Ce dispositif est attesté, au moins dès le XVe siècle, notamment dans la région de Genève : Pittard, Jean-Jacques, « La recherche de l'or dans la région de Genève », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 75 (1936), p. 1-94, ici p. 2-3.

1187 Voir notamment : Nummedal, Tara, *Alchemy and Authority in the Holy Roman Empire*, Chicago : The University of Chicago Press, 2007.

1188 Ces dessins ont été édités : Brugerolles, Emmanuelle, Bari, Hubert, Benoit, Paul, Fluck, Pierre, Schoen, Henri, *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992.

1189 Les explications qui suivent s'appuient sur la notice rédigée par les auteurs de l'édition des dessins d'Heinrich Groff : *Op. cit*., p. 81-82.

1190 Annexes, 1ère partie, fig. 15.

à droite de l'image[1191]. Puis le minerais fondu est envoyé dans le deuxième four, sur la partie droite de l'image. Il s'agit d'un grand four circulaire destiné à l'affinage, recouvert d'une lourde coiffe en partie métallique et amovible, à l'intérieur d'un bâtiment (deux des parois sont ouvertes sur l'extérieur mais peut-être seulement pour les commodités du dessin). La combustion y est oxydante (un très gros soufflet permet de s'assurer de l'arrivée d'air, et donc d'oxygène), elle se fait au bois. L'oxydation du plomb permet de le séparer de l'argent qu'il contient, en effet la sole du four, appelée coupelle (faite de cendre d'os calcinés), absorbe le plomb chauffé transformé en oxyde de plomb, et les traces d'autres métaux éventuellement présents comme le cuivre[1192]. L'argent n'étant pas oxydable (tout comme l'or), il va constituer une masse aplatie posée sur le dessus de la coupelle. Deux hommes semblent préposés à ce travail spécifique, il faut dire que la mine est de taille moyenne, et ne peut rivaliser avec les grosses mines d'Europe centrale. Le travail est ici très organisé, en quelque sorte industrialisé en raison de l'échelle à laquelle se fait la production. On trouve d'autres exemples de représentations de ce travail métallurgique dans les illustrations de textes techniques, en particulier dans les illustrations nombreuses du *De Re metallica* de Georgius Agricola (Georg Bauer : 1494-1555) ou de l'ouvrage intitulé *Beschreibung allerfürnemisten mineralischen Ertzt und Berckwercksarten* de *Lazarus Ercker (c.* 1530-1594)[1193]. Dans ces deux cas, la distinction est faite plus nettement entre le travail minier en extérieur, et le travail métallurgique d'affinage en intérieur.

Les graveurs donnent à voir un travail dont les caractéristiques professionnelles reposent sur une certaine efficacité, une organisation de l'espace pensée pour permettre à chaque intervenant d'opérer dans le champ de sa compétence. Il est compliqué de déterminer dans quelle mesure la rigueur de l'ordonnancement relève de la réalité observée ou de la représentation que se font les auteurs d'un travail professionnel, de la même manière que l'on peut supposer que le désordre qui apparaît généralement dans les représentations des laboratoires domestiques participent aussi du regard qui est porté dessus. Néanmoins, il semble raisonnable de considérer que la recherche d'une efficacité économique ait favorisé une certaine ergonomie dans le travail professionnel.

On retrouve ce même souci dans les représentations d'ateliers artisanaux. Prenons l'exemple d'un orfèvre français, Étienne Delaune (1518-1583), qui exerça à Paris, avant de partir pour

1191 Annexes, 1ère partie, fig. 16.

1192 L'oxyde de plomb se nomme litharge, le dessinateur l'a notée sous le nom allemand « Glatin ».

1193 Agricola, Georgius, *De Re metallica*, Bâle : Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopius, 1556. Voir l'exemple d'une salle d'affinage servant notamment à extraire l'argent et l'or dans les Annexes, 1ère partie, fig. 17.
Ercker, Lazarus, Beschreibung allerfürnemisten mineralischen Ertzt und Berckwercksarten, Prague : Georg Schwartz, 1574. (traduction du titre : Description des principales méthodes de traitement et d'extraction du minerai). Voir la page de titre dans les Annexes, 1ère partie, fig. 18.

Strasbourg en 1573 (protestant il a fui Paris après la Saint-Barthélemy en 1572)[1194]. Lors d'un séjour entre septembre 1574 et octobre 1577 à Augsbourg, il grava lui-même au burin et fit imprimer en 1576 deux estampes représentant un atelier d'orfèvre[1195]. Ces gravures sont caractérisées par la précision des détails, en particulier des outils représentés accrochés aux murs ou utilisés par les compagnons, ainsi que l'établi en forme de T qui permet de maximaliser l'espace de travail pour les compagnons[1196]. Les deux gravures distinguent deux catégories d'orfèvres : les « orfèvres grossiers » (fabricant de vaisselle profane et liturgique, travaillant essentiellement avec de l'argent ; voir fig. 19) et les « orfèvres-joailliers » (travaillant l'or, l'argent et les pierres précieuses qu'ils enchâssent ; voir fig. 20). Les caractéristiques générales de l'atelier d'orfèvre sont présentes dans les deux cas : la présence d'un feu et de soufflets pour faire fondre le métal, en tester l'aloi, l'organisation parfaite de la pièce permettant aux compagnons de travailler chacun à sa tâche spécifique, l'absence de désordre, chaque outil non utilisé trouvant sa place, accroché au mur ou posé sur une étagère. L'activité alchimique ne semble pas prédominante ici, tant la place faite au travail mécanique est grande (dans la première gravure, l'un façonne au marteau, un autre cisèle à l'établi, dans la seconde trois compagnons gravent et cisèlent à l'établi tandis qu'un jeune apprenti actionne le moulinet d'un banc d'orfèvre pour tréfiler un fil d'or ou d'argent). On aperçoit cependant le travail au feu, activé par le jeu d'un soufflet dans la première gravure, tandis que dans la seconde, un compagnon surveille de près l'action de la température sur une pièce qu'il tient à l'aide d'une longue pince. Cette pince est entrée dans l'orifice rectangulaire de ce qui semble être un petit four : il s'agit probablement d'un four d'essai qui permet, par sa taille, d'obtenir rapidement une température élevée permettant de réaliser une coupellation, non pas pour affiner le métal, généralement de l'argent, mais pour en vérifier la pureté[1197]. L'essayeur doit prendre deux petits échantillons du métal à tester, l'un sert de témoin. L'autre est fondu avec du plomb dans un creuset au fond duquel on a placé une coupelle (la proportion de plomb, donnée par des tables, dépend de la quantité et de la qualité attendues du métal). Chauffé, le plomb s'oxyde et se transforme en litharge

1194 Les indications biographiques ont beaucoup varié, voir le point fait par Michèle Bimbenet-Privat : Bimbenet-Privat, Michèle, « L'orfèvre et graveur Étienne Delaune (1518/19-1583) : questions et hypothèses », dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2009 (153-2), p. 631-655.

1195 Annexes, 1ère partie, fig. 19 et 20. Michèle Bimbenet-Privat, spécialiste de l'orfèvrerie et des orfèvres à la Renaissance a estimé que ces représentations étaient très fidèles à la réalité (*Op. cit.*, p. 637). L'auteur, qui se faisait appeler Maître Étienne a signé de la forme latine « Stephanus in Augusta », c'est-à-dire Étienne à Augsbourg.

1196 Nous ne commenterons pas dans le détail les opérations précises qui sont figurées dans les gravures ; cela nous éloignerait de notre propos. Ce commentaire se trouve néanmoins dans : Bimbenet-Privat, Michèle, « Les bancs à tirer et la mécanisation dans les ateliers d'orfèvres », dans : Bimbenet-Privat, Michèle, dir., *Le banc d'orfèvre de l'Électeur de Saxe*, Paris : Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2012, p. 64-73, ici p. 68-69.

1197 Manche, Georges-Frédéric, « Le contrôle des métaux monétaires. Une technique aléatoire au service du bimétallisme : l'exemple vénitien », dans : De Poli, Luigi & Lehmann, Yves, éds., *Naissance de la science dans l'Italie antique et moderne*, Berne : Peter Lang, 2004, p. 93-118, ici p. 104-107.

qui emporte les autres métaux oxydés (souvent du cuivre) à travers la coupelle[1198]. Il ne reste au fond du creuset que le métal pur, qu'il suffit ensuite de peser pour le comparer à l'échantillon mis de côté.

Il peut être intéressant de comparer ces deux gravures avec celle que Étienne Delaune grave 4 ans après pour un recueil de poésies religieuses d'Antoine de Chandieu. Parmi les vingt planches gravées, une concerne un atelier d'orfèvre, mais dans le cadre d'un traitement allégorique[1199]. Les compagnons sont nus et représentés à la manière de statues antiques. L'un martèle le métal par un grand mouvement de marteau, le dos à la cheminée dont s'échappent de grande flammes. Un deuxième est debout et tend, pour qu'il le lise, un phylactère (illisible pour nous) à un troisième assis à l'établi. Un chien assis près de sa gamelle regarde la scène en se grattant. La représentation de l'atelier a été simplifiée, beaucoup moins d'outils sont détaillés, probablement pour ne pas surcharger la gravure, dont l'objectif cette fois n'est pas de présenter avec réalisme le travail d'orfèvrerie. Mais la disposition des lieux est identique à celle des deux premières gravures, l'établi est en forme de T, permettant de répartir le travail entre la façade ouverte par des fenêtres et le centre de la pièce. Les quelques outils représentés sont soit en service sur l'établi, soit accrochés au mur, rien ne traîne. Cette troisième gravure vient ainsi confirmer l'aspect réaliste des deux premières.

Les ateliers décrits sont installés en rez-de-chaussée, permettant la communication avec un visiteur extérieur (voir la fig. 19), mais uniquement via la fenêtre. Il s'agit probablement d'une disposition liée à la valeur de la marchandise travaillée, au fait peut-être que l'orfèvre travaille sur des commandes plus que pour alimenter un étal offert au chaland. La description des boutiques, par exemple les boutiques d'apothicaires, montre au contraire une large ouverture sur la rue[1200]. C'est d'ailleurs l'objet de déplorations en raison des dommages aux médicaments que l'ouverture à tout vent provoque[1201]. L'idéal serait de pouvoir confirmer ce que nous apprennent les documents

1198 La technique de fabrication de la coupelle fait partie de ces tours de main qui se transmettent oralement seulement, le principe est simple mais la capacité à produire une coupelle efficace est difficile à obtenir. Il faut calciner des os d'animaux, et avec la poudre obtenue et tamisée faire une pâte à l'aide d'eau, pour la faire cuire au four dans un moule en forme de coupelle. Tout l'art consiste à obtenir une coupelle suffisamment dense pour ne pas laisser passer la totalité du métal essayé, mais pas trop au risque de ne pas jouer son rôle absorbant. Sur la coupellation, dans une démarche d'archéologie expérimentale, voir : Téreygeol, Florian, Thomas, Nicolas, « La Coupellation des alliages cuivre-argent : approche expérimentale de l'essai d'argent par voie sèche », *Revue d'Archéométrie*, 27(2003), p. 171-181.

1199 Delaune, Étienne, « Atelier d'orfèvre », figure 8 de : Chandieu, Antoine de, *Octonaires sur la Vanité et inconsistance du monde*, Strasbourg : Bertrand Jobin, 1580. Voir Annexes, 1ère partie, fig. 21.

1200 Voir par exemple la gravure de Jost Amman (Annexes, 1ère partie, fig.) qui illustre la catégorie des Apothicaires dans la recension en vers des catégories sociales de Hans Sachs : Sachs, Hans, *Eygentliche Beschreibung Aller Stände auff Erden*, Francfort-sur-le-Main : Sigmund Feyerabents, 1568, 12e figure. Si on compare avec la représentation de la boutique de l'orfèvre (Annexes, 1ère partie, fig. 23), on s'aperçoit que cette dernière est bien moins ouverte sur l'extérieur.

1201 C'est le cas de l'apothicaire parisien Michel Dusseau par exemple : « [L'apothicaire doit choisir un lieu] non suget à vent, pluye, poulsiere, ne fumee : congnu, comme nous avons dit, parlant de dispensation, que toutes telles choses alterent, ou corrompent assez de leger toutes manieres de medicaments. Parquoy n'estoit, que ledit estat est suget à

iconographiques par le résultat des recherches archéologiques sur le terrain. Mais très peu de choses exploitables sur le plan de l'organisation des espaces de travail a été mis au jour, du moins en France, les bâtiments ayant souvent été réutilisés plusieurs fois, remaniés avant de disparaître pour laisser place à d'autres constructions (on est en milieu urbain), ou pire avant d'être rénovés pour une nouvelle utilisation qui ne permet plus d'effectuer de fouilles. Des fouilles effectuées sur le quartier Velotte à Montbelliard[1202], ont permis de localiser sur une zone restreinte (nommée F7 et consistant en une zone de 30 m^2) des opérations de distillation (grâce à quelques traces de chapiteaux d'alambics) ainsi que d'affinage ou d'analyse de métaux précieux (grâce à la découverte de coupelles) correspondant à la période comprise entre la fin du XVIe siècle et le début du siècle suivant[1203]. Dans la mesure où la distillation peut être utilisée pour produire des acides comme l'eau-forte (acide nitrique), permettant de purifier les minerais, séparer l'or de l'argent, il est probable que le lieu a été fréquenté par un essayeur ou un orfèvre. Malheureusement, l'archéologie ne peut nous redonner une image des lieux d'origine, dans la mesure où les restes retrouvés correspondent à un espace de rejet des restes d'un laboratoire et non le laboratoire lui-même.

Le Musée de la pharmacie de l'université de Bâle, fondé en 1924, propose une reconstitution de laboratoire alchimique dotée de d'ustensiles originaux des XVIe et XVIIe siècles[1204]. L'observation de l'équipement de ce laboratoire montre des mortiers (sur la table à gauche) permettant de réduire en poudre et de mélanger des préparations probablement pharmaceutiques,

marchandise & detail, à cause de l'espicerie, ce seroit une chose bien faite & ordonnee, si les officines, ou boutiques desdits Apothicaires, estoient clauses ainsi que celles des Barbiers & Orbatteurs. » (Dusseau, Michel, *Enchirid, ou Manipul des miropoles sommairement traduit & commenté suivant le texte latin pour les inerudits & tyroncles dudit estat, en forme de théorique*, Lyon : Ian de Tournes, 1561, p. 128 [de nombreuses fois réédité au XVIe et au XVIIe siècles ; cité avec une orthographe modernisée dans : Moluçon, Marcel, *Une boutique d'apothicaire au XVIe siècle : d'après "l'Enchirid ou manipul des miropoles" (1561) de Michel Dusseau et autres documents de l'époque*, Paris : E. H. Guitard, 1927, p. 16-18]). Nous n'avons pas utilisé les représentations d'apothicairerie que Nicolas Houel a fait réaliser en 1583 pour la famille royale dans le cadre d'une série de dessins mettant en scène une procession à la maison de la Charité chrétienne qu'il avait fondé en 1578. Cette maison était destinée à former des apprentis apothicaires chargés ensuite de distribuer gratuitement des médicaments aux nécessiteux. Valérie Auclair a montré que le luxe des bâtiments représentés n'était pas réaliste (bien qu'on n'ait qu'une faible idée de la réalité des bâtiments à cette époque) mais renvoyait au fait qu'il s'agissait de représenter un logis digne de l'âme des donateurs, la famille royale, qui trouvaient dans ces donations le moyen d'effacer leurs péchés (Auclair, Valérie, « Nicolas Houel et les dessins de la procession à la maison de la Charité chrétienne », dans : Conihout, Isabelle de, Maillard, Jean-François, Poirier, Guy, éds., *Henri III mécène des arts, sciences et des lettres*, Paris : Presses de l'Université de la Sorbonne, 2006, p. 39-54, particulièrement p. 48-49 et hors texte planches VIII et IX).

1202 Nous nous appuyons sur : Thomas, Nicolas, Martinón-Torres, Marcos, Goy, Corinne, Rehren, Thilo « La fouille archéologique du quartier Velotte à Montbéliard : nouvelles données sur des opérations de chimie oubliées », *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, Montbeliard : Societe d'emulation de Montbeliard, 2006, 155 (129), p. 441-465. Précisons que Montbelliard fait partie du Saint-Empire romain germanique et appartient aux ducs de Wurtemberg, sans cesser d'être francophone et tournée vers la France (le duc de Wurtemberg allant, par exemple, jusqu'à prêter de grosses sommes d'argent à Henri IV). Voir notre troisième partie, chap. 4-7, *L'alchimie à la cour de Frédéric Ier duc de Wurtemberg (1581-1608) à Montbéliard*.

1203 On trouve dans la gravure de titre de l'ouvrage de Lazare Ercker ce même rapprochement. Voir : Annexes, 1ère partie, fig. 18.

1204 Voir les trois photographies proposées par : Bachmann, Manuel, Hofmeier, Thomas, *Geheimnisse der Alchemie*, Bâle : Schwabe, 1999, p. 101-102. Voir surtout la photographie dans les Annexes, 1ère partie, fig. n° 24 (obtenue sur le site du musée : https://pharmaziemuseum.ch/fr/museum/ausstellung/daueraustellung).

ainsi que différents dispositifs de distillation, probablement destinés à extraire les principes actifs de plantes. Il s'agit naturellement d'une reconstitution, mais il semble que contrairement à la déclaration faite sur le site (« [Le laboratoire] témoigne de la recherche de la pierre philosophale »), le laboratoire reconstitué corresponde plus à la boutique d'un apothicaire, recourant naturellement à des techniques alchimiques[1205].

Un autre catégorie de laboratoires professionnels, au sens où des praticiens sont rémunérés pour exercer leur art dans le laboratoire qui leur est fourni, est constituée par les laboratoires princiers. On en trouve peu de traces archéologiques en France, même si l'alchimie sert de produit d'appel pour la visite d'anciennes demeures, qui n'ont pas toujours grand-chose à voir avec ces pratiques[1206].

On peut citer le cabinet d'alchimie du château de Cénevières dans le Quercy (département du Lot)[1207]. Ce château a été construit, sur la base d'un donjon remontant au XIIIe siècle, à partir de 1525 par Flottard de Gourdon, et achevé par son fils Antoine (né après 1531, mort en 1616) entre 1550 et 1585. C'est dans la deuxième moitié du siècle ou le début du suivant, semble-t-il, qu'une petite salle voûtée de l'aile sud-ouest a été ornée d'un programme pictural tiré de la mythologie et illustrant des scènes des *Métamorphoses* d'Ovide[1208]. On sait que les représentations symboliques et en particulier mythologiques ont, à partir du XVIIe siècle, commencé à être interprétées selon un point de vue alchimique par des hermétistes, mais que cela ne constitue absolument pas une preuve de l'intention alchimique[1209]. La présence d'une cheminée de petite taille qu'on a supposé pouvoir

1205 Le métier d'apothicaire s'apprend essentiellement via un apprentissage, qui dure ordinairement 4 ans, comme l'indiquent les contrats d'apprentissage édités par Émile Rivière (Rivière, Émile, *Les Apothicaires parisiens au seizième siècle*, Paris : Secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1914, p. 27-35).

1206 Parmi de nombreux autres, on peut citer le château de Condé-Sainte-Libiaire (Seine-et-Marne) dont le rapport avec l'alchimie semble relever de la simple activité proposée aux enfants (à qui l'on propose de partir à la recherche du trésor de Nicolas Flamel !) ou le château de Jumilhac (Dordogne), dont un propriétaire au XVIe siècle, Antoine Chapelle, 1e comte de Jumilhac en tant que Maître de Forges a dû s'intéresser au travail des métaux.

1207 Voir la brochure assez prudente que Valérie Rousset lui a consacré pour le compte du Conseil général du Lot : Rousset, Valérie, « Le château (Cénevière) », 10-05-2006, disponible en ligne: http://patrimoines.midipyrenees.fr/fileadmin/DOC_LIE/IVD46/IA46ETUD/IA46000270_01.PDF ; voir aussi le petit opuscule de Paul Verdier : Verdier, Paul, *Le cabinet d'alchimie : Château de Cénevières, vallée du Lot*, Cénevières : M. et Mme de Braquilanges, 1991 (M. et Mme de Braquilanges étaient les propriétaires du château jusqu'à leur récent décès).

1208 Annexes, 1ère partie, fig. 25.

1209 Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout : Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen-Âge occidentale », 32), p. 148.
L'hôtel Lallemant construit à Bourges au tournant du XVe et du XVIe siècle en est un parfait exemple : son décor sculpté et particulièrement le plafond à caisson du cabinet ont inspiré Fulcanelli pour un chapitre presque entier de son *Mystère des cathédrales* [Fulcanelli, *Le Mystère des cathédrales et l'interprétation ésotérique des symboles hermétiques du Grand-Oeuvre*, Paris : Jean Schemit, 1926 ; rééd. Paris : Pauvert, 1964, p. 182-207]. L'analyse produite récemment par Frédéric Sailland a mis en avant l'influence de l'iconographie de manuscrits enluminés, inspirés notamment par Ovide et le *Roman de la rose* et commandés par les frères Lallemant, sur le décor de l'hôtel. Les bas-reliefs des caissons du plafond expriment en réalité la souffrance amoureuse vécue par un des frères, Étienne, à la manière des textes en vogue dans les milieux lettrés (comme le *Roman de la rose*). Il n'y a pas d'alchimie ici. Voir :

être utilisée pour des préparations pharmaceutiques et des expériences dans le domaine métallique a contribué, avec la décoration, à conférer à cette salle la qualification de « cabinet d'alchimie »[1210]. Le terme de fourneau pour désigner la cheminée est erroné, mais il est vrai qu'elle peut accueillir un petit fourneau propice aux préparations alchimiques à but pharmaceutique ou métallurgique. Ce cabinet est aujourd'hui présenté sans l'appareillage qu'il aurait pu contenir dans la seconde moitié du XVIe siècle, ce qui nous empêche de développer l'analyse. Nous pouvons seulement remarquer qu'il est de taille modeste, et probablement adapté à une personne travaillant seule.

L'importance donnée au laboratoire et à son appareillage dépend assez directement des capacités financières du commanditaire, et de l'intérêt qu'il porte à l'alchimie. Penons l'exemple de Stephan Michelspacher, un médecin qui a quitté le Tyrol en 1613 pour s'établir à Augsbourg comme éditeur, au moins jusqu'en 1619. En 1615, il fit paraître un court ouvrage intitulé *Cabala, Spiegel der Kunst und Natur : in Alchymia*, qui comporte une courte introduction non paginée et quatre planches gravées promettant de révéler au lecteur les secrets de la nature et de l'alchimie[1211]. Ces quatre planches sont constituées de diverses représentations symboliques, mais la première d'entre elles comporte au tiers inférieur la représentation d'un laboratoire d'alchimie[1212]. Il ne s'agit visiblement pas d'un atelier d'artisan car rien ne semble prévu pour une production régulière, malgré la taille imposante de la pièce. Les instruments posés sur le sol confirme cette impression, puisqu'il semble bien que dans l'iconographie les instruments sont toujours bien rangés, accrochés au mur dans le cas d'une pratique professionnelle, et posés sur le sol dans le cadre d'une démarche orientée vers la production d'or. D'ailleurs la présence de deux individus qui semblent sur un pied d'égalité est peu compatible avec un maître accompagné de son apprenti. Du reste, les deux personnages pourraient n'en former qu'un, représenté à deux endroits successifs dans son

Sailland, Frédéric, *L'Hôtel Renaissance des Lallemant dévoilé par leurs manuscrits enluminés*, Bourges : Frédéric Saillant, 2017. Voir également l'exemple de Jacques Cœur et de son hôtel à Bourges (Mérindol, Christian de, « Jacques Cœur et l'alchimie », dans *Micrologus*, 3 (1995), « Le crisi dell'alchimia », p. 263-278).

1210 Annexes, 1ère partie, fig. 26. En 1775, à l'occasion du décès du propriétaire du château, un procès verbal d'apposition de scellé est réalisé. Il mentionne cette pièce voûté comme le siège des archives du château et no comme un cabinet d'alchimie (Gransault-Lacoste, Antoine de et Laroussilhe, F. de, « Inventaire du château de Cénevières, 8 mai 1775 », *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, 20 (1895), p. 182-197, ici p. 186-187.

1211 [Michelspacher, Stephan], *Cabala, Spiegel der Kunst und Natur : in Alchymia*, Augsbourg : Hans Schultes, 1615. L'ouvrage a été plusieurs fois réédité au XVIIe siècle, et traduit en latin en 1654 (Ferguson, John, Bibliotheca Chemica. Catalog of the Alchemical and Pharmaceutical Books in the Library of James Young, Glasgow : J. Maclehose, 1906, 2 vols, ici t. 2, p. 135-136). Il existe une réédition moderne avec traduction en français: Michelspacher, Stephan, *Cabale, Miroir de l'art & de la nature, en alchymie*, Paris: Bailly, 1987. Sur Michelspacher et son œuvre, voir : Van Ackooy, Alinda, Through the Alchemical Looking Glass. An Interpretation of Stephan Michelspacher's Cabala: Spiegel der Kunst und Natur, in Alchymia concerning the Tincture of the Alchemists, thèse présentée pour l'obtention d'un master d'art en sciences religieuses, Université d'Amsterdam, 2006, p. 5-7. Consultable en ligne : https://www.academia.edu/28524113/MA_Thesis_Through_the_Alchemical_Looking_Glass._An_Interpretation_of_Stephan_Michelspachers_Cabala_Spiegel_der_Kunst_und_Natur_in_Alchymia_concerning_the_Tincture_of_the_Alchemists ; Alinda van Ackooy montre que l'ouvrage qui paraît anonymement a pour auteur celui qui n'est mentionné que comme éditeur, à savoir Stephan Michelspacher (*Op. cit.*, p. 7). L'analyse qu'elle fait de l'ouvrage est fortement teinté d'ésotérisme et de symbolisme.

1212 Annexes, 1ère partie, fig. 27. Le dessin réalisé par Michelspacher a été gravé par Raphael Custos (1590/1-1664).

laboratoire, tant les physionomies et les habits sont ressemblants. Le couloir qui part en haut de la gravure, ainsi que les nombreuses fenêtres habillées de carreaux de verre font penser à une demeure seigneuriale. Les différents instruments représentés semblent tous destinés à des expérimentations spécifiques, cinq sont d'ailleurs menées simultanément, trois à gauche de l'image concernent des distillations, et deux à droite des fusions de métaux. Il est à noter que le personnage de droite tient devant ses yeux une sorte de masque de protection ouvert par une simple fente. Ce genre de dispositif est très rarement décrit (et encore moins évoqué dans les textes), il renvoie à la dangerosité des expérimentations dont certaines peuvent avoir un caractère explosif[1213].

La richesse et la diversité de l'équipement dans cette représentation semblent assez proches de la réalité observable par des moyens archéologiques. En 1980, des ouvriers intervenant dans un chantier de rénovation du château de Oberstockstall (Kirchberg am Wagram), en Autriche, découvraient sous le sol du château un vaste dépotoir conservant les débris de plus de 800 pièces d'équipement d'un laboratoire alchimique tourné principalement vers des processus métallurgiques. Les restes de 280 creusets y ont été retrouvés, ainsi que des coupelles (pour l'essai des métaux), de nombreux résidus d'expérimentations, mais aussi les débris en céramique et en verre d'alambic, de cucurbites, d'aludels, un four à moufle…[1214]. Le laboratoire semble avoir été mis en place vers 1550 et abandonné vers 1600, suffisamment rapidement pour qu'il soit resté autant d'objets[1215]. Des carreaux de terre cuite provenant d'un ou plusieurs fours et ornés de symboles alchimiques y ont également été trouvés : la représentation d'un portail ouvert et orné de différents symboles, ainsi que la représentation d'une tête humaine masculine encadrée par un soleil et une lune de forme humaine[1216]. Ce laboratoire aurait fonctionné sous l'autorité de Christoph von Trenbach, vicaire de Kirchberg et chanoine de Passau, appartenant à la noblesse de Basse-Bavière et constructeur du château dans les années 1540 comme l'indique son blason qui surmonte le portail d'entrée. Le problème qui n'est pas relevé dans les articles cités en note, c'est que Christoph von Trenbach est

1213 Voir par exemple le fait divers intervenu à Bourges [voir notre deuxième partie, chap. 2-4, *Maître Gonin et le drame de Bourges (1522)*]. On peut aussi penser à la mort de Johann Faust (connu aussi sous les noms de Georg Sabellicus, Faust le jeune…), le docteur Faust de Christopher Marlowe, qui aurait été victime d'une explosion lors d'une expérience alchimique [voir : Neher, André, *Faust et le Maharal de Prague. Le mythe et le réel*, Paris : Presses Universitaires de France, 1987 (« Questions »), p. 41 et 46 ; Ruickbie, Leo, *Faustus : The Life and Times of a Renaissance Magician*, Cheltenham : The History Press, 2009, p. 224].

1214 Les aludels sont des appareils servant à condenser les substances pour en récupérer les résidus secs adhérant sur les parois du chapiteau.
Voir : Anderson, Robert G. W., « The Archaeology of Chemistry », dans : Holmes, Frederic L., Levere, Trevor H., éds., *Instruments and experimentation in the History of Chemistry*, Cambridge (Ma) : The MIT Press, 2000 (rééd. 2002), p. 5-34, ici p. 20-21 ; Soukup, R. W., Osten, S. von, Mayer, H., « Alembics, Cucurbits, Phials, Crucibles : A 16th Century Docimastic Laboratory Excavated in Austria », *Ambix*, 40 (1993), p. 39.

1215 Voir : Priesner, Claus, « L'alchimie, science hermétique », *Dossier Pour la science*, n°37, octobre 2003.

1216 Gruia, Ana Maria, « Images to influence the supernatural : Apotropaic representations on medieval stove tiles », dans : Jaritz, Gerhard, ed., *Angels, Devils : The Supernatural and its Visual Representation*, Budapest : Central European University Press, 2011, p. 153-185, ici p. 164.

décédé en 1552, ce qui signifie qu'il n'a pas pu profiter très longtemps de ce laboratoire, et qu'un ou plusieurs propriétaires non identifiés en ont repris ensuite la maîtrise[1217]. Un autre laboratoire d'alchimie a été identifié au château de Weikersheim situé dans le Bade-Wurtemberg (Allemagne) et résidence des comtes des Hohenlohe-Weikersheim. Le comte Wolfgang II de Hohenlohe-Langenbourg est entré en sa possession en 1586 et y a fait entreprendre des travaux d'aménagement qui ont compris la création d'un laboratoire alchimique dans une tour (aujourd'hui disparue) qui n'a peut-être été en fonction qu'à partir de 1602 jusqu'à sa mort en 1610[1218]. C'était pour lui un passe-temps raisonnable qui ne l'a pas amené dans des dépenses inconsidérées. Il ne reste pas de trace physique du laboratoire, mais les archives recèlent des informations. On sait notamment qu'un laborantin était employé pour l'emploi d'appareils de distillation en verre, ainsi que d'un certain nombre de poteries fabriquées par des artisans locaux. Le comte avait à sa disposition une bibliothèque qui contenait des ouvrages d'alchimie, de nombreux ouvrages de Paracelse ainsi que des ouvrages de chimie métallurgique comme ceux d'Agricola et de Ercker.

L'exemple italien de la cour de Florence montre un exemple éclatant d'alchimie princière, témoignage d'autant plus important que nous n'en avons pas d'équivalent dans l'iconographie française. Alors que le duc Côme Ier de Médicis (1519-1574) avait fait pratiquer l'alchimie dans la *Fonderia del duca* (déplacée aux jardins Boboli attenant au Palazzo Pitti devenue la nouvelle résidence ducale à partir de 1550), son fils aîné François, futur François 1er de Médicis (1541-1587), s'installe dans le Palazzo Vecchio en tant que régent et y fait installer un petit cabinet d'études en 1570 et 1572, le Studiolo, pour y organiser des recherches alchimiques concernant la distillation de plantes, la recherche de médicaments et la manipulation des métaux[1219]. Le cabinet est décoré selon une symbolique empruntée aux quatre éléments, il accueille des tableaux, dont un a été réalisé spécialement en 1570 pour le Studiolo par Jan Van der Straet, qui signe sur le tableau Joannes Stratensis[1220]. Peintre à la cour ducale de Côme 1er depuis le tout début des années 1550 (il y mourra

1217 Timmermann, Anke, « Prescription of Alchemy : Two Austrian Medical Doctors and Their Alchemical Manuscripts », dans : Parshall, Karen Hunger, Walton, Michael T., Moran, Bruce T., éds., *Bridging Traditions. Alchemy, Chemistry, and Paracelsian Practices in the Early Modern Era*, Kirksville : Truman State University Press, 2015, p. 159-185, ici p. 162. Anke Timmermann rapporte que Christoph von Trenbach avait emprunté une forte somme d'argent à Wolfgang Kappler probablement pour construire son laboratoire. Wolfang Kappler (1493-1567) était un médecin et apothicaire de Krems sur le Danube (à 70 km de Vienne), intéressé par l'alchimie pour les remèdes qu'elle pouvait permettre de fabriquer. Trenbach mourut avant de rembourser le prêt. Anke Timmerman évoque des relations avec d'autres praticiens de l'alchimie, qui aurait pu poursuivre leurs travaux dans le laboratoire du château.

1218 Gerrylyn K. Roberts et Colin A. Russell donnent la date de 1587 [Roberts, Gerrylyn K., Russell, Colin A., *Chemical History: Reviews of the Recent Literature, Royal Society of Chemistry*, 2007, p. 219] en se référant à un premier ouvrage de Jost Weyer [Weyer, Jost, *Graf Wolfgang II. Von Hohenlohe Und Die Alchemie: Alchemistische Studien in Schloss Weikersheim, 1587-1610*, Sigmaringen : Jan Thorbecke Verlag, 1992 (« Forschungen aus Württembergisch Franken », 39)], mais cet auteur donne dans un ouvrage plus récent la date de 1602 [Weyer, Jost, *Geschichte der Chemie Band 1 – Altertum, Mittelalter, 16. bis 18. Jahrhundert*, Wiesbaden : Springer Spektrum, 2018, p. 359].

1219 Sur Côme Ier de Médicis et l'alchimie, voir : Perifano, Alfredo, *L'Alchimie à la Cour de Côme Ier de Médicis : savoirs, culture et politique*, Paris : Honoré Champion, 1997, particulièrement p. 46-48.

1220 Annexes, 1ère partie, fig. 28.

en 1605), il est possible qu'il se soit inspiré du laboratoire que François avait fait installer. Il est difficile de l'établir dans la mesure où à la mort de François en 1587 le Studiolo fut démonté et le décor transporté au palazzo Pitti. Au XXe siècle, le Studiolo a été progressivement reconstitué, mais sans que l'on dispose des plans d'origine. Le tableau met en avant François assis à droite au premier plan et occupé à surveiller une coction, tandis qu'au centre un jeune garçon porte un vase en verre doté d'un col effilé et à moitié empli d'une mystérieuse liqueur. On sait que la maîtresse de François, Bianca Cappello (qu'il épousera après le décès de son épouse, Jeanne d'Autriche, en 1578), était elle-même passionnée d'alchimie et entretenait un laboratoire dans sa propriété à la campagne[1221].

De nombreuses personnes sont représentées sur le tableau : en plus de François et de ce jeune homme, on en compte 6 principales, et trois autres plus éloignées. Au premier plan, un homme à droite presse des végétaux pour en extraire le jus, tandis que devant lui un jeune apprenti manie le pilon dans un grand mortier. Un homme âgé et porteur de lunettes, juste au-dessus de François semble lui donner des conseils (un livre est ouvert sur une table derrière lui). Au-dessus à gauche, un homme surveille le contenu d'un chaudron, tandis qu'à droite deux personnes gèrent une série de dissolutions, l'un approvisionnant le dispositif de chauffage en charbon, tandis que l'autre recharge en liquide une cucurbite pour la distillation. À droite encore, presque caché, on entraperçoit le visage d'un enfant, peut-être un des huit enfants que François a eu avec Jeanne. Au loin à droite un homme monté sur une échelle tient une sorte de matras, qu'il vient de retirer d'une haute étagère (ou qu'il vient y déposer), tandis qu'à l'autre extrémité on aperçoit un homme penché sur un lutrin de table et occupé à lire. Tous ces personnages résument l'ensemble des activités du Studiolo, ils permettent de mettre en scène son équipement. Il n'est pas certain que cette activité soit tout à fait réaliste, dans la mesure ou le Studiolo était conçu comme une sorte d'espace intime, accessible uniquement via la chambre de François, et on peut se demander s'il aurait pu souhaiter un aussi large passage dans celle-ci. On connaît le même type de disposition au château de Montbelliard, où le duc Frédéric Ier de Wurtemberg (1557-1608), comte de Montbelliard, avait fait aménager un laboratoire d'alchimie presque attenant à sa chambre à coucher, et bien équipé avec deux fourneaux en cuivre et deux en terre (pour la fonte des métaux), des alambics, des cornues et des matras, ainsi que tout le matériel nécessaire à l'essai des métaux[1222].

Une dernière façon d'envisager le laboratoire professionnel est de recourir à la description du laboratoire idéal qu'envisageait David de Planis Campy en 1629.

1221 Julien, Pierre, « François 1er de Médicis au laboratoire : Hans Reetz, Un prince de Médicis dans le laboratoire de chimie, Bulletin technique Zeiss, 1958 [compte-rendu] », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 160 (1959), p. 39-40, ici p. 39.

1222 Duvernoy, Charles, *Le château de Montbéliard et ses anciens maîtres*, Besançon : P.-J. Proudhon, 1840, p. 15.

3- Le laboratoire idéal d'après la description de David de Planis Campy

David de Planis Campy (1589-*c.*1644) est un médecin chirurgien du roi Louis XIII, qui nous a laissé plusieurs ouvrages d'inspiration paracelsienne. Un manuscrit du XVIIe siècle de 84 feuillets était en vente en août 2021 auprès de la librairie ancienne d'Amélie Sourget. Il portait en titre : « Observasions touchant la pierre philosophale ou brief recueil des opinions les plus saines & accordantes des plus doctes philosophes qui ayant jamais esté touchant icelle. Par David de Planis Campi languedocien ». La notice de mise en vente précisait : « Dans cet ouvrage, Planis Campy dresse un tableau des connaissances de l'époque relatives à la pierre philosophale. Il cite Aristote, Albert le Grand, Paracelse et décrit de nombreuses expériences et transformations de métaux. Le manuscrit, mêlant expériences alchimiques et réflexions spirituelles, est orné de nombreux croquis et dessins retraçant les différentes expériences menées par l'auteur : pour extraire l'or de l'argent, pour rendre l'airain doux comme l'argent, pour transformer le fer en cuivre »[1223]. Son ouvrage le plus connu est *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique*[1224].

Dans son *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques* paru en 1629[1225], David de Planis Campy fournit une description très précise d'un laboratoire idéal et de son jardin attenant. Il est possible qu'il ait été influencé par la lecture de *La nouvelle Atlantide* de Francis Bacon parue deux ans auparavant[1226]. Cette nouvelle utopique, dont le propos plus ambitieux est la description d'une île gouvernée par une société savante, la maison de Salomon, fournit également la description d'une série de bâtiments dont certains peuvent être qualifiés de laboratoires avec un jardin[1227]. La description est relativement imprécise tant elle embrasse des domaines divers (grottes frigorifiques, réserves de compost et de diverses pâtes, tours pour observer les phénomènes météorologiques, grands lacs d'eau douce et d'eau salée pour diverses opérations, torrents et cascades, salles de santé

1223 https://www.ameliesourget.net/produit/planis-campy-david-de-observasions-touchant-la-pierre-philosophale-xviieme-siecle/ consulté le 31 août 2021.

1224 Planis Campy, David de, *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique ou la plus saine et veritable explication & consiliation de tous les stiles desquels les philosophes anciens se sont servis en traictant de l'oeuvre physique, sont amplement declarées*, Paris : Charles Sevestre, 1633. Cette ouvrage était déjà rédigé en 1629, date à laquelle paraît un autre texte de Planis Campy qui y fait allusion : Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 11 : « […] lesquels [auteurs] je laisse pour estre employez en mon livre de *Philosophie transmutatoire metallique* [...] ».

1225 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629.

1226 Bacon, Francis, *New Atlantis : a work unfinished*, [Londres : printed by J. H. for William Lee, 1627]. traduction : *La nouvelle Atlantide*, éd. et trad. par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris : Payot, 1983, rééd. Paris : Flammarion, 2000.

1227 *La nouvelle Atlantide*, éd. et trad. par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris : Flammarion, 2000, p. 119-129.

dont l'air est modifié, bains variés pour soigner, vergers et jardins, brasseries, boulangeries, cuisines, apothicaireries…) et elle concerne un lieu dégagé de toute contrainte de taille ou de coût, alors que la description de Planis Campy se présente comme un projet circonscrit et réaliste[1228]. Au delà de l'influence possible du texte de Bacon sur Planis Campy, il existe une cause qui pourrait expliquer le texte de ce dernier : un décret royal a créé en 1626, sous l'impulsion de Guy de La Brosse (1586-1641), le jardin royal des plantes médicinales[1229]. Les relations entre Guy de La Brosse et David de Planis Campy ne paraissent pas avoir été documentées. Les deux hommes se connaissaient très probablement, l'un était médecin ordinaire du roi, l'autre chirurgien ordinaire du roi, tout deux paracelsiens en opposition avec la faculté de médecine de Paris. Guy de la Brosse semble avoir nourri le projet de fonder un jardin des plantes dès 1614, époque à laquelle il fait la connaissance du premier médecin du roi, Jean Héroard. À partir de ce moment, il se met à adresser des brochures aux personnes qui pouvaient soutenir son projet : particulièrement le roi, Richelieu, le garde des sceaux ou le surintendant des finances[1230]. Ses efforts aboutissent avec l'édit de 1626 qui confie la surintendance du Jardin en projet à Héroard, tandis qu'il en obtient l'intendance, virtuelle tant que le projet n'est pas réalisé. L'opposition de la Faculté de médecine de Paris retarde sa mise en œuvre, et ce n'est qu'en 1633 qu'un terrain est acheté[1231]. En 1635 enfin, un nouvel édit peut officiellement installer le Jardin des plantes médicinales, sous la surintendance de Charles Bouvard de Fourqueux, premier médecin de Louis XIII, Héroard étant décédé entre temps. Il est difficile a priori de situer la démarche de Planis Campy par rapport à celle de Guy de la Brosse. Ce qui pourrait suggérer qu'il ne s'agit pas d'un projet concurrent, c'est d'abord la relative discrétion des propos de Planis Campy. Au milieu d'un fort volume de plus d'un millier de pages, il en consacre

1228 Il a parfois été dit que Bacon avait copié le laboratoire dont Cornelius Drebbel (1572-1633) disposait au Eltham palace (au sud-est de Londres) alors qu'il était dans l'entourage du Roi d'Angleterre Jacques Ier. Voir : Colie, Rosalie L., « Cornelis Drebbel and Salomon de Caus : Two Jacobean Models for Salomon's House », *Huntington Library Quarterly*, 18 (1955), p. 245-260, spécialement p. 247. Pour une réflexion plus générale, voir : Ruellet, Aurélien, *La Maison de Salomon. Histoire du patronage scientifique et technique en France et en Angleterre au XVIIe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016. Les références les plus directes au projet de maison en tant qu'ensemble de bâtiments se trouvent aux pages 13 et 126-128.

1229 Ancêtre du Muséum national d'histoire naturelle. Voir : Jaussaud, Philippe, *Pharmaciens au Muséum, chimistes et naturalistes*, Paris : Publications scientifiques du Muséum, 1998, ainsi que : Jaussaud, Philippe et Brygoo, Édouard-Raoul, dir., *Du jardin au Muséum en 516 biographies*, Paris : Publications scientifiques du Muséum, 2004 (« Archives », 7), p. 392-394. Voir également : Rio, Howard, « Guy de La Brosse : Botanique et chimie au début de la révolution scientifique », *Revue d'histoire des sciences*, 31 (1978), p. 301-326 ; ainsi que : Rio, Howard, *La Bibliothèque et le laboratoire de Guy de la Brosse au jardin des plantes à Paris*, Genève : Droz, 1983 (« Histoire et civilisation du livre », 13).

1230 Jaussaud, Philippe et Brygoo, Édouard-Raoul, dir., *Du jardin au Muséum.…*, p. 392. On peut trouver une liste de ces brochures dans : Rio, Howard, *La Bibliothèque et le laboratoire de Guy de la Brosse au jardin des plantes à Paris*, Genève : Droz, 1983 (« Histoire et civilisation du livre », 13), p. 5. Une partie se retrouve dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France.

1231 Cette opposition s'explique par la concurrence que Guy de la Brosse allait faire à la Faculté puisqu'il entendait qu'y soient donnés des cours de chimie permettant de préparer la pharmacopée, mais aussi par les soutiens que le projet avait reçus, et qui venait des médecins de la cour qui avaient pour la plupart était formés par la Faculté de médecine de Montpellier, grande rivale de la Faculté parisienne. Voir : Jaussaud, Philippe, *Pharmaciens au Muséum.…*, p. 8.

une douzaine à ce sujet, réunies dans un chapitre sobrement intitulé : « Du lieu pour operer la chimie ». Ce texte ne semble pas avoir suscité de réaction, du moins nous n'en avons pas trouvée. Curieusement, une brochure de Guy de la Brosse adressée au roi contient une description du laboratoire projeté, rapide mais extrêmement proche de celle qu'en donne Planis Campy dans son ouvrage, le *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques* (1629)[1232]. Cette brochure, comme presque toutes celles que La Brosse a rédigé, ne comporte aucune mention de lieu, d'éditeur ou de date. La Bibliothèque nationale de France qui en conserve un exemplaire mentionne la période 1630-1640. En réalité, il est probable que la brochure soit antérieure de quelques années. En effet, son auteur y supplie le roi d'autoriser et de financer la création d'un jardin à Paris, ce qui est difficilement envisageable après 1626, date de l'édit par lequel le roi crée effectivement ce jardin[1233].

Dans cette brochure intitulée « Au Roy », Guy de la Brosse fournit la description suivante :

> « Pour la galerie servant en son hault estage à secher & conserver les plantes & leurs parties, & le dessous pour leurs distillations, ayant cinquante toises de long sur quatre de large, & six de hault, au bout un pavillon pour loger des ouvriers. Le dedans de la gallerie remply d'armoires pour serrer les plantes, coustera, tant pour la maçonnerie de six cens quarante huict toises, pour les cloisons, planchers, charpenterie, menuiserie des portes & fenestres & des armoires, plus de vingt mil livres. Pour le principal logement consistant en deux pavillons joincts par un corps d'hostel où seront les salles à faire les leçons, caves dessous […][1234]. »

Nous avons souligné tous les passages que l'on retrouve, beaucoup plus détaillés dans l'ouvrage de Planis Campy, le *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques* dont nous donnons des extraits ci-après. Il semble que Planis Campy pensait comme Guy de La Brosse qu'il était nécessaire qu'un jardin de plantes médicinales équipé d'un laboratoire soit créé et patronné par le pouvoir royal[1235]. Pourtant Planis Campy fournit une autre explication pour justifier sa description :

> « Je laisse beaucoup de choses à deduire touchant ce lieu, tant à raison que cela est employé en ma Pharmacopee spagerique, que par-ce que seuls les princes & grands seigneurs en peuvent faire la despence, car quoy que j'en fasse icy la demonstration tres-ample, ce n'est pas pourtant pour necessiter l'artiste à y faire cette despence, car paraventure n'en auroit-il le pouvoir ; mais à celle fin que rapportant la chose du petit au grand, & racourcissant le dessein selon la capacité de son lieu & la despences qu'il y voudra ou pourra employer, il le tire & le fasse au plus prés selon le modelle que je luy en donne […][1236]. »

1232 La Brosse, Guy de, *Au Roy*, *s.l.n.d.*, [14 p].
1233 La Brosse, Guy de, *Au Roy*, *s.l.n.d.*, p. 1.
1234 La Brosse, Guy de, *Au Roy*, *s.l.n.d.*, p. 12.
1235 Rio, Howard, *La Bibliothèque et le laboratoire de Guy de la Brosse*…, p. 18. Voir plus loin pour l'opinion de David de Planis Campy sur ce sujet.
1236 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 178.

Dans ce passage, Planis Campy explique qu'il a fourni le détail d'une réalisation accessible financièrement à un prince seulement, mais que chacun peut adapter en fonction de ses besoins et surtout de ses possibilités. En l'absence d'autres données nous concluons donc, peut-être provisoirement, que David de Planis Campy s'est inspiré du projet de Guy de la Brosse en le détaillant pour permettre aux amateurs de s'en inspirer pour installer leur propre laboratoire et leur jardin. La publication n'a pas suscité d'animosité de la part de La Brosse, soit que ce dernier n'ait pas été mis au courant mais c'est peu probable étant donné que le milieu médical autour de la cour du roi est nécessairement restreint, soit qu'il ait reçu le texte de Planis Campy comme un hommage à son projet[1237].

> « Le labouratoire alchimique, doit avoir trois conditions, qu'il soit esloigné du bruit, commode, & bien aëré. »[1238]

À propos de cet adjectif, commode, Planis Campy précise :

> « *Commode*, cette commodité ce doit etendre pour la disposition & edifice du lieu ; lequel doit estre en cette façon. On eslevera une gallerie à trois estages, les deux d'en bas voutees & non la plus haute, de telle longueur, largeur & hauteur qu'il sera necessaire, & que la commodité de l'artiste le permettra. Icelle aura à chaque bout un pavillon pareillement voutez comme la galerie, l'usage desquels sera dit en suitte ; devant lesquels & comme au milieu des deux il y aura un beau & spacieux jardin. Or cette galerie servira à ce qui suit, sçavoir le premier estage d'embas qui sera lambrissé, pour l'Apotiquairerie ; le second pour les distillations ; & le troisiesme d'en haut pour conserver les materiaux & ingrediens sur lesquels l'artiste exerce ses operations, & desquels il tire ses remedes[1239]. »

L'organisation des espaces semble déterminée par le rapport au public et au privé : le stockage est renvoyé au deuxième étage (ce qui n'est probablement pas le plus pratique), l'essentiel des opérations alchimiques se déroule au premier étage, tandis que le « premier etage d'enbas » (rez-de-chaussée) permet l'accueil des clients venus acheter les remèdes qui y sont exposés dans « l'apothiquairerie ». La description se poursuit en détaillant chacun des niveaux, commençons par le premier :

> « *L'apotiquairerie*, ou boutique de pharmacie spagerique, sera disposee en cette façon. Icelle sera comme une grande salle basse, laquelle aura son ouverture & regard du costé du jardin, par telle quantité de fenestres croisieres, qu'il n'y aye aucune espace des unes aux autres, laissant le mur opposite tout fermé, ensemble les deux bouts de ladite sale. Contre ce mur on dressera une charpente de bois de sapin bien poly, & ce en façon de petits degrez de demy pied de haut & autant de large, lesquels continuëront (depuis trois pieds de haut sur huict de large)

1237 L'autre hypothèse, qui n'est pas soutenable tant que nous ne disposons pas de document pour l'étayer, serait que Planis Campy ait voulu jouer un rôle dans la mise en œuvre du projet royal.

1238 . »Planis Campy, David de, *Op. cit.*, p. 167.

1239 Planis Campy, David de, *Op. cit*, p. 168-169.

> tousjours en diminuant jusques à trois pieds proche le haut plancher. Ces petits degrez serviront pour mettre les eaux distillees, les huyles, les essences, les magisteres, les extraicts, les clissus, les syrops, les sels, les electuaires, les tablettes, le trochisques, les emplastres, les onguents, les liniments, les baumes, & autres remedes, lesquels seront tous preparez par l'art chimique, ainsi que je l'enseigne cy apres : & tout cela arrengé bien proprement chacun en son lieu, à celle fin de les trouver sans peine lors que l'on les demandera. Au haut de ces petits degrez (pour remplir le vuide qu'il y a entre le plancher & iceux) on y pourra nicher des tableaux representans ces monarques, ces roys, & ces princes qui ont exercé la medecine ; ou bien les plus belles operations de l'art chimique medical, en hieroglifiques, enigmes, ou autrement, ainsi que l'artiste trouvera bon estre. Au devant de cette charpente y aura un banc qui tiendra depuis un bout jusques à l'autre de ladite sale ou galerie, lequel sera de la hauteur de 3 pieds & deux de large, couvert d'un tapis bleu fleurdelisé (car j'entends que cecy se fasse avec privilege tres-special & permission authentique du roy) sur lequel on agencera quelques bouquets de belles fleurs cueillies dans le jardin, au parterre des fleurs. A dessous dudit banc y aura des tirettes pour tenir des fiolles de verres, de diverses grandeurs, pour mettre les essences ainsi qu'on les viendra demander par achept, &c. aux deux bouts de ladite sale y aura 2 beaux lits verts de repos, & contre le mur d'un desdits bouts un grand tableau representant le roy, & à l'autre bout un representant la royne. Vers le mur regardant le jardin sera mis une rangee de chaises pour asseoir ceux qui viendront, par curiosité ou autrement, voir le lieu. Estant à remarquer qu'on entrera dans ladite sale, du costé du jardin par le milieu, où il y aura un petit degré de six marches, car il faut noter que je ne desire pas que ladite sale soit res-pied-terre à cause de l'humidité : & sur la porte sera le portraict de Monsieur dans un grand tableau[1240]. »

La présence d'un jardin, par lequel il faut passer pour accéder avant d'entrer dans le bâtiment, inscrit les travaux alchimiques dans le cadre des principes de la nature. Cette nature est d'ailleurs très présente dans le bâtiment, par la vue qu'il en offre au travers d'une multitude de fenêtres sur une façade du bâtiment, mais aussi par la présence des bouquets. La façade opposée est aveugle car elle est munie d'étagères sur presque toute la hauteur du premier niveau, pour recevoir les nombreux remèdes.

On pense que l'intention de Francis Bacon en rédigeant sa nouvelle philosophique était de séduire les investisseurs et au premier chef le roi d'Angleterre de financer une sorte d'institut des sciences et des techniques[1241]. Il y a probablement une intention du même ordre de la part de Planis Campy même si comme nous l'avons vu précédemment, en l'absence d'autres éléments, il est difficile de déterminer s'il agit dans son intérêt propre ou bien en concertation avec Guy de La Brosse. On voit dans l'extrait une insistance sur la représentation des symboles de la monarchie : un

1240 Planis Campy, David de, *Op. cit*, p. 169-171. Monsieur désigne le frère du roi, Gaston de France (1608-1660). On sait que Gaston a nourri un intérêt pour les sciences, et entretenu un réseau qui ne devait être que balbutiant au moment de la parution de l'ouvrage de Planis Campy. Sur ce sujet, voir notamment : Catulle, Pierre, *Gaston d'Orléans, entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel : Champ Vallon, 2012 (« Epoques »), p. 255-267.

1241 Bacon, Francis, *La Nouvelle Atlantide*, éd. et trad. par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris : Payot, 1983, p. 18.

banc recouvert d'un tapis bleu semé de fleurs de lys est installé en face des étagères portant les remèdes, la galerie est ornée à une de ses extrémités d'un « grand tableau representant le roi », et à l'autre extrémité d'un grand tableau représentant la reine, et un troisième grand tableau de Gaston d'Orléans orne la porte d'accès à la galerie.

L'auteur décrit ensuite la seconde galerie :

> « *La seconde galerie, ou des distillations*, qui sera celle du milieu, doit estre disposee en la façon qui suit, sçavoir que sa voute soit percee en trois endroits, chaque trou en façon de cheminee carree, en telle façon que le bord de l'une vienne joindre à celuy de l'autre, & en leur largeur aux murs de chaque costé, à celle fin que les fumees & vapeurs, tant du charbon que l'on bruslera, que des materiaux que l'on mettra en œuvre, viennent facilement à s'exaler & evaporer par là. En outre les murs d'un costé & d'autre de ladite galerie & les deux bouts d'icelle, doivent estre remplis de fenestres croisieres, afin que par ce moyen ladite galerie reçoive air de tous costez, ce qui est grandement necessaire en un labouratoire, &c. Au milieu d'icelle galerie on arrengera les fourneaux, selon leur rang, depuis un bout jusques à l'autre, la diversité desquels nous deduirons cy dessous en suitte. Estant à notter qu'au dehors cette galerie côté jardin, y doit avoir un marche-pied, de deux grands pieds de large, environné de balustres de fer de trois pieds de hauteur, iceluy marche-pied servant pour les digestions, macerations, distillations, & autres operations qui se feront avec la chaleur du soleil[1242]. Au [*sic*] deux bouts de cette galerie du côté du verger, y aura deux petites galeries, qui serviront, l'une pour tenir tous les vaisseaux, ustencilles & autres instrumens necessaires pour la distillation, le tout mis par bon ordre, & chacun en son lieu pour eviter la confusion. L'autre pour tenir le charbon, le bois de coterets, les huyles & les mèches[1243]. »

La seule interprétation possible de la description du plafond de cette seconde galerie, suppose des ouvertures de cheminée dans la voûte dont le point de départ bas est extrêmement large, au point de pouvoir considérer que « le bord de l'une vient joindre à celuy de l'autre »[1244].

Nous retrouvons, comme dans le passage précédent, le souci du rangement : « le tout mis par bon ordre, & chacun en son lieu pour eviter la confusion ». Il faut peut-être interpréter cette obsession comme le signe que les opérateurs de l'époque avaient tendance à laisser en désordre leur matériel, ce que montre effectivement les représentations du XVIe et surtout du XVIIe siècle. On peut même penser que, au moins dans les représentations mentales de l'époque, le désordre caractérise les pratiques alchimiques des alchimistes, tandis que l'ordre serait le souci des professionnels intervenant dans le champ alchimique (que l'on peut qualifier d'utilisateurs de l'alchimie). La description du troisième et dernier niveau renforce encore la nécessité de l'ordre.

1242 Ce « marche-pied » est une sorte de balcon.

1243 Planis Campy, David de, *Op. cit*, p. 171-172. Le bois de coteret (ou coutteret, ou cousteret), désigne des bâtons courts, qui permettent la production de beaucoup de flammes à la différence de ce que donnerait une seule grosse bûche.

1244 Annexes, 1ère partie, fig. 29.

> « La galerie d'enhaut ne sera point voutee, ainsi que nous l'avons dit cy-dessus, afin que l'air penetrant par les thuiles, vienne doucement à desseicher les humiditez superfluës, des herbes, racines, fleurs, & autres. Elle doit avoir encore pour cet effect six grandes fenestres croisieres, une à chaque bout, & deux de chaque costé, tout le reste sera garny de petits armoires, & dans iceux des boites pour y conserver les ingrediens que l'on voudra, tant vegetaux que mineraux ; lesquels armoires seront accompagnez de subscription, tant du simple que du temps qu'il a esté cueilly, afin de n'estre pas en peine de chercher beaucoup ce que l'on demande. On estendra en icelle galerie plusieurs cordes, pour attacher à icelle les fleurs, herbes, ou racines qu'on voudra faire sécher, lesquelles on aura cueillies en temps convenable ; à quoy aydera beaucoup la chaleur douce qui montera par les tuyaux des cheminees d'enbas.
> Quant aux deux pavillons qui seront aux 2 bouts desdites galeries, les 2 sales d'enbas res-pied-terre serviront pour loger en hyver toutes les plantes & arbrisseaux qui craignent le froid ; le reste de l'un d'iceux servira pour la demeure du medecin artiste & de la famille. Quand à l'autre pavillon une partie d'iceluy servira pour faire leçons en chimie à ceux qui le desireront, & l'autre pour faire la biblioteque. Ces 2 pavillons & galerie doivent estre accommodez de caves pour s'en servir au besoin, &c.[1245] »

Ce dernier extrait confirme le caractère très réfléchi de cette description du laboratoire idéal. Les conduits de cheminée dont l'ouverture commence au niveau du plafond du niveau intermédiaire traversent ce troisième niveau, et contribuent ainsi au séchage des plantes qu'on y organise. Les matériaux des futures opérations (« ingrediens ») sont conservés à ce niveau avec un grand soin : rangés dans des boîtes elles-mêmes classées dans des armoires avec des étiquettes portant leur nom et leur date de récolte (pour les simples). La suite, que nous ne reprendrons pas ici, décrit avec minutie la composition du jardin qui doit faire face au bâtiment. Planis Campy fournit une liste impressionnante de plantes qui devraient composer le jardin, organisées dans ce dernier comme elles sont réparties dans le monde : les fleurs venues d'Orient à l'est, les fleurs septentrionales au nord… Ce systématisme est à mettre en lien avec la volonté d'ouvrir ce jardin et le laboratoire pour des clients venus chercher un remède, mais il répond aussi au goût d'un savoir totalisant, ou au moins cumulatif qui puisse être proposé à l'occasion de cours de chimie[1246].

L'équipement des laboratoires, qu'il s'agisse des laboratoires domestiques, artisanaux, princiers, est identique dans sa diversité, ne variant qu'en quantité en fonction des moyens financiers des opérateurs.

1245 Planis Campy, David de, *Op. cit*, p. 172-174.
1246 Sur la notion de savoir totalisant, voir : Delon, Michel, « Savoir totalisant et forme éclatée », *Dix-Huitième Siècle*, 1982 (14), p. 13-26.

4- L'équipement des laboratoires

Les opérations alchimiques supposent l'emploi d'un matériel d'autant plus important que les opérations sont diversifiées. On peut globalement distinguer en deux grandes catégories ce matériel : il y a d'une part tout ce qui sert à faire fondre et cuire par forte chaleur des matériaux souvent métalliques, et d'autre part tout ce qui sert à distiller des matériaux souvent végétaux. Les sources archéologiques sont particulièrement intéressantes à ce niveau, car s'il est très difficile de restituer précisément les lieux de la pratique alchimique à travers les chantiers de fouille, il est plus facile de retrouver l'emploi du matériel dont on met au jour des parties, même brisées. Ces sources archéologiques peuvent être confrontées avec profit aux sources écrites, et notamment aux traités d'alchimie, car si leurs auteurs n'ont globalement pas pensé décrire les lieux dans lesquels ils travaillaient, ils ont en revanche souvent donné des détails sur l'équipement qu'ils utilisaient.

Bernard le Trévisan, un auteur fictif de la toute fin du XVe siècle, est peu disert sur la question, mais les récipients qu'il nomme se retrouvent classiquement dans les laboratoires des alchimistes comme des apothicaires et d'un certain nombre d'autres artisans : « athanor, […] alembicx & pellican », « cucurbite triangulaire bien etroicte » et « phiolles »[1247]. Le *Livre Flamel*, premier texte qui nous soit parvenu sous son nom et qui date également de la fin du XVe siècle fournit une description relativement précise de l'installation constituée du four et de l'alambic[1248] :

> « […] le fournel doibt avoir de hault six paulmes et de largeur trois paulmes, et qu'il soit autant large dessus comme dessoulx, lequel doit avoir ung vessel de voirre en la maniere d'une coucourde qui soit autant large dessus comme dessoubz, lequel doit avoir de largeur une paulme, et de long deux paulmes[1249]. Et doit avoir ung autre vessel petit qui entre en icelluy grant, et doit estre en la fasson d'ungne estane ou d'ung meul ou l'on boit, et en icellui doit estre la matiere de nostre medicine par la maniere que nous vous dirons cy après, lequel vessel est nommé continant, et le grant cucurbite[1250]. Et par dessus le grant doit estre assiz ung chappel que nous appellons alenbic, lequel doit avoir un long bec par ou descendent les matieres qui montent du petit vaissel, ainsi que nous boillons par la

1247 Sur Bernard le Trévisan, voir : Kahn, Didier, « Recherches sur le *Livre* attribué au prétendu Bernard le Trévisan (fin du XVe siècle) », dans : *L'Alchimia e medicina nel Medioevo*, Micrologus Library IX, Florence : Sismel, 2003, p. 265-336, en particulier p. 273-274 (pour la datation).
Les différents récipients se trouve dans : Bernard le Trévisan, dans : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de l'augmentation & parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science* : par Maistre D. Zecaire, Gentilhomme & Philosophe Guiennois. Avec le traicté de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane sur le mesme subgiect, Anvers : Guillaume Silvius, 1567, p. 117-191, ici p. 127-129.

1248 Kahn, Didier, « Un témoin précoce de la naissance du mythe de Flamel alchimiste : *Le Livre Flamel* (fin du XVe siècle) », dans : *Chrysopoeia*, 5 (1992-1996), p. 387-401 ; le texte du ps-Flamel figure à la suite, p. 402-410.

1249 La coucourde est en forme de courge.

1250 Le mot 'estane' semble faire référence à un récipient en étain.

> main de l'omme, et descendent les vapeurs qui montent au cervel et en la teste[1251]. Et les joinctures d'icellui vaissel, alembic et cucurbite doibvent estre bien lutees de bon lut fait de chaulx vive et de farine d'orge et de sel commun destrempé d'aubins d'oeufz. Car s'ilz n'estoient bien lutez, les esperitz se pourroient bien evanoyr par les joinctures et emporteroient les corps avecquez [lesquelz] ilz sont meslez, si que on perdroit corps et esperit se on n'y prenoit bien gard[1252]. »

Cette description est assez classique, quoique plus détaillée que dans la plupart des cas, mais elle présente la particularité de prévoir l'inclusion d'un récipient à l'intérieur de la cucurbite. C'est peut-être une manière d'éviter le choc thermique pour la matière qui est ainsi travaillée, un peu à la manière d'un four à moufle, c'est-à-dire un four comportant une chambre interne en matériau réfractaire (ou une double paroi)[1253]. Un manuscrit du XVIe siècle conservé à Orléans présente deux modèles de four assez proches semble-t-il de cette description, parmi une planche complète représentant différents instruments (voir en Annexes, 1ère partie, fig. 30)[1254]. Les deux fours sont présentés au bas de la planche (n° 7 et 8) ; Le n° 8 en particulier présente un dispositif de récipient placé en interne. Il manque un chapeau, tel que le n° 6 par exemple qui est destiné à fermer le haut du fourneau. Mais dans la description du *Livre Flamel* ce chapeau doit être en forme de chapiteau d'alambic « un long bec par ou descendent les matieres qui montent du petit vaissel », il doit donc plus ressembler au chapiteau qui se trouve au n° 3 sur la même planche. Les deux fours sont des fours à sublimer, et contiennent un aludel. Les sortes d'oreilles de l'appareil n°7 sont des ouvertures destinées à favoriser la circulation de la chaleur[1255]. Notons au passage les autres ustensiles présentés. Le n° 1 est un œuf de verre à calciner et à cuire la matière. Le n° 2 est un sublimatoire, c'est-à-dire un appareil mettant en œuvre la « condensation sèche qui permet de recueillir les vapeurs des substances qui se sont cristallisées » sur les parois du chapeau percé d'un trou en son sommet[1256]. Le n° 3 est un alambic composé d'une cucurbite surmontée de son chapiteau (ou chapeau). Le n° 4 est un pélican « tout d'une piece » : normalement le pélican est un récipient

1251 Par « boillons », il faut certainement comprendre : voyons.

1252 *Le Livre Flamel*, p. 403-404.

1253 Sur les fours à moufle, voir les expérimentations qui sont faites sur la plate-forme expérimentale de Melle ; notamment : Gauthier, Joseph, « L'essai des minerais au XVIe siècle : réductions expérimentales de galène au four à moufle », dans : Téreygeol, Florian, dir., *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et* médiévaux, Paris : Éditions Errance, p. 155-167. Voir aussi le travail de Geneviève Dumas sur un manuscrit alchimique du XVe siècle conservé à la Wellcome Library (Londres), le Ms Westerne 446 : Dumas, Geneviève, *Ymage de vie. Spéculation et expérimentation dans un traité d'alchimie médiévale*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2019, particulièrement p. 110-112.

1254 Orléans, Ms. 291, XVIe siècle, f. 26-34 : [Explication des termes, des signes et des opérations de l'alchimie avec les différents instruments que nécessite le grand œuvre]. Notons qu'un certain nombre d'ouvrages du début du XVIIe siècle présentent des séries d'instruments similaires, notamment Jean Beguin ou David de Planis Campy (voir la bibliographie à ces noms), et jusqu'au XIXe siècle les modèles n'évoluent guère. Voir : Annexes, 1ère partie, fig. 30.

1255 La *Summa perfectionis* du ps-Géber fournit une description précise de ce type de four : Newman, William R., *The* Summa perfectionis *of Pseudo-Geber. A critical Edition, Translation and Study*, Leyde : Brill, 1991, p. 376-377. Le passage est traduit en français par Geneviève Dumas : Dumas, Geneviève, *Ymage de vie*…, p. 108.

1256 Dumas, Geneviève, *Ymage de vie*…, p. 92.

circulatoire, dont le chapiteau tubulé permet aux vapeurs condensées d'être réintroduites dans la panse de l'appareil, dans un mouvement continu, les deux tubes sont comme des bras détachés du pélican dont ils forment les anses. Ici l'appareil est assez différent, car d'une part un tuyau central montant laisse le pélican ouvert, et d'autre part le retour de la condensation ne semble pas se faire via des tubes mais plutôt en suivant les bords évasés de l'appareil, enfin ces condensations sont réunies dans un tuyau de sortie qui en permet la récupération mais en interdit la circulation. Le n° 5 est un alambic classique, du même type que le n° 3 mais en position fermée. Ce type d'alambic est le plus trouvé par les archéologues, car il permettait, par une méthode à proprement parler alchimique, de procéder à des distillations d'eau de rose très répandues depuis la fin du Moyen Âge, dont l'utilisation était à la fois culinaire et médicale, et qui à ces titres intéressait de simples particuliers. Nicolas Thomas en a fait une représentation schématisée d'après le résultat de fouilles archéologiques du XIIIe jusqu'au XVIIe siècle[1257]. La répartition des découvertes archéologiques pour cette période d'alambics destinés à la distillation *per ascensum* (le type le plus courant) fait apparaître un déséquilibre au profit de l'Est du territoire de la France actuelle, et singulièrement de la région Grand-Est (Alsace et Franche-Comté)[1258]. Mais l'hypothèse dominante pour expliquer ce déséquilibre est qu'une telle carte rend compte plus de l'état de la recherche que d'une répartition de la pratique de la distillation.

Le terme « lut » désigne au XIIe siècle la boue, car l'étanchéification peut être faite avec de l'argile, souvent mélangée à de la paille, parfois du crottin de cheval[1259]. Il est aussi habituel que le lut soit confectionné à l'aide de farine et d'œufs[1260]. Il est moins courant qu'on y ajoute de la chaux comme dans le *Livre Flamel*. En revanche cette boue sert aussi à mettre sur le fond à l'extérieur de la cucurbite pour éviter que la chaleur du feu ne la brise :

> « […] et puis prenons ceste terre ou cendre qui est moult fixe et la mectons en une bouecte bien forte de telle terre comme les orfevres font leurs [creusets], laquelle bouecte doit avoir son couvescle bien joignant, de quoy nous la couvrons bien justement et mectons au feu de calcination, tant que la bouecte soit tousjours

1257 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : Ravoire, Fabienne et Dietrich, Anne, éds., *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge Colloque de Sens (2004)*, Sens : Publications du CRAHM, 2009, p. 35-50 ; halshs-00424779. La représentation est à la page 36. Voir la reproduction dans les Annexes, 1ère partie, fig. 31. Voir également : Thomas, Nicolas, Martinón-Torres, Marcos, Goy, Corinne, Rehren, Thilo, « La fouille archéologique du quartier Velotte à Montbéliard : nouvelles données sur des opérations de chimie oubliées », *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, Montbeliard : Societe d'emulation de Montbeliard, 2006, 155 (129), p. 441-465, ici p. 447-448.

1258 *Idem*, p. 40. Voir également la synthèse produite il y a une vingtaine d'années concernant les recherches archéologiques pour l'histoire de l'alchimie : Anderson, Robert G. W., « The Archaeology of Chemistry », dans : Holmes, Frederic L., Levere, Trevor H., éds., *Instruments and experimentation in the History of Chemistry*, Cambridge (Ma) : The MIT Press, 2000 (rééd. 2002), p. 5-34.

1259 https://www.cnrtl.fr/etymologie/lut ; Huguet donne l'adjectif luteuse pour la terre servant à faire le lut.

1260 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? »..., p. 36.

> rouge par trois jours continuellement ; et adoncques nostre matiere devient de nature de chaulx blanche, et c'est la terre des philosophes de quoy ilz font leur fondement[1261] ».

Cette protection thermique est particulièrement utile avec les cucurbites en verre ou en terre cuite à des températures basses, car elles supportent moins bien le feu. Le pseudo-Flamel évoque « ung vessel de voirre ». Le verre est souvent préféré dans les textes, car il offre l'avantage de ne pas être poreux, d'être transparent (quand on veut pouvoir suivre le déroulement des opérations) et aussi parce que le verre a la réputation d'être dans un état de perfection, du fait de son inaltérabilité, qui viendrait de ce qu'il serait le résultat d'une véritable transmutation, permettant de passer de la pierre (sable) au verre. Mais le verre est cher, fragile à la fois dans les manutentions et aussi vis à vis du feu, ce qui fait que souvent la cucurbite est en céramique ou en simple terre cuite vernissée[1262]. Pour des raisons de coût et de solidité, les ustensiles, en particulier les chapiteaux, pouvaient aussi être fabriqués avec des métaux non-ferreux (à base de cuivre) ou ferreux[1263]. Les archéologues en trouvent très peu car le métal a le plus souvent été réemployé pour d'autres usages.

Les fouilles archéologiques qui ont été réalisées dans la cour Napoléon du Louvre entre 1983 et 1986 ont mis au jour du matériel de laboratoire alchimique datant du XVIe et du début du XVIIe siècle qui confirme les connaissances sur le sujet[1264]. Ce matériel est de deux types. Il y a d'une part du matériel en verre destiné à la distillation ; on a pu identifier les éléments constitutifs d'alambics : cucurbites, chapiteaux et réceptacles à distillat, avec les traces de joints (« luts ») qui devaient étanchéifier l'ensemble ; mais aussi une cornue (appelée également retorte) qui est faite d'une pièce et permet aux vapeurs produites par la chaleur de s'écouler sur le côté par le long cou étroit vers un récipient. On a retrouvé d'autre part différents creusets en céramique, dont certains étaient dotés d'un fond percé car ils devaient servir pour constituer des descensoirs pour purifier les métaux, fabriquer des alliages ou vérifier la teneur en métal précieux : le métal à purifier est placé, sous forme de poudre mélangée à un acide suffisamment dense comme le vitriol (acide sulfurique, H_2SO_4), dans le creuset du haut percé, et sous l'action de la chaleur, le métal fond en se purifiant et passe dans le creuset du bas. La présence de ces creusets suggère des opérations métallurgiques, ce qui peut indiquer un usage de l'appareillage destiné à la distillation : la production d'acide nitrique

1261 *Op. cit*., p. 407.

1262 Sur toutes ces questions, voir : Thomas, Nicolas et Rodrigues, Nicole, « Le verre dans la médecine et dans le laboratoire alchimique », dans Lagabrielle, Sophie, dir., *Le verre : Un Moyen Âge inventif* [Catalogue de l'exposition tenu au musée de Cluny - musée national du Moyen Âge, à Paris, du 20 septembre 2017 au 8 janvier 2018], Paris : Réunion des musées nationaux, 2017, p. 196-199. La différente entre la terre cuite et la céramique c'est que cette dernière a subi une température de cuisson plus élevée (plus de 1000 degrés).

1263 Nicolas Thomas précise que dans les inventaires après décès les « alambics en métaux non-ferreux et quelquefois même en fer sont le plus souvent rencontrés ». voir : Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? »..., p. 45.

1264 Voir : Thomas, Nicolas, « Alchimie, distillation et petite métallurgie », dans : *Aspects méconnus de la Renaissance en Île-de-France*, Paris : Éditions d'art Somogi/ Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1998, p. 220-222.

(HNO_3), souvent appelé eau-forte à l'époque, pour l'essai des métaux (et la purification de l'or). On obtenait de l'acide nitrique en distillant du salpêtre mélangé à de l'acide sulfurique probablement dès la Renaissance, une méthode qui a progressivement remplacé la méthode médiévale de réaction à chaud du sulfate de cuivre sur le salpêtre[1265].

Nicolas Thomas a réfléchi à l'emploi des alambics que l'on peut repérer dans les inventaires après décès. Il mentionne plusieurs exemples pour les XVe et XVIe siècles qui montrent une présence importante des alambics, dans près de 20 % des inventaires, et pose la question de leur utilisation. Socialement, la possession d'alambics semble avoir d'abord été un signe de distinction sociale et s'être progressivement démocratisée à la Renaissance. Les inventaires après décès montrent qu'ils ne sont pas du tout réservés à quelques professions comme les apothicaires[1266]. Étant donné la faveur de l'eau de rose distillée, plus même que l'alcool qui ne se développe que lentement entre le XVIe et le XVIIe siècle, Nicolas Thomas conclut qu'il faudrait plus considérer ces alambics comme des appareils domestiques que comme des appareils d'alchimie[1267]. Nous considérons, pour notre part, que ce sont bien des appareils d'alchimie, utilisés dans un cadre domestique par un public intéressé par sa santé et la cuisine. L'alchimie peut être un moyen, une technique, et pas seulement un but en soi.

D'autres types d'appareils sont décrits dans les traités alchimiques. Zecaire préconise une décoction lente dans une sorte d'athanor qu'il décrit allégoriquement :

> « […] car le lendemain l'Empereur suivy de si pres le bon prince avec tout son camp, qu'il fut contrainct, suyvant en cela le bon conseil de son fidèle Prouvoyeur gaigner ung petit fort qui a esté tousjours estimé imprenable pour ce qu'estant tout rond et assis sur un cerceau entourné de murailles où il recevoit tant de vivres et munitions qu'il vouloit d'une forte tour qui estoit tout joignant[1268]. Laquelle estoit prouveue de tout ce qu'il avoit besoing par le moyen d'un seul homme, acavoir du dict Prouvoyeur sans que personne s'en print garde […][1269] ».

1265 Cette méthode a été popularisée par Glauber pour permettre une production en grande quantité : Glauber, Johann Rudolph, *Furni novi philosophici, oder Beschreibung einer newerfundenen Distillir-Kunst*, Amsterdam : Hans Fabel, 1648-1649 [La notice de la BnF porte comme nom d'éditeur « J. Fabel », mais il semble que ce soit erroné ; voir : Kahn, Didier, "Paracelsisme, alchimie et diplomatie dans le contexte de la paix de Westphalie », dans : Mouchel, Christian et Nativel, Colette, éd., *République des lettres, République des arts. Mélange en l'honneur de Marc Fumaroli*, Genève : Droz, 2008, 103-121 (consulté en ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03264093, p. 9)].
Sur la méthode médiévale, voir : Schweich, Daniel, *Génie de la réaction chimique*, Paris / Londres / New York : Éd. Tec & doc, 2001 (« Traité de génie des procédés »), article « Acide nitrique » (rédigé par Édouard Martin et Jacques Quibel, mis à jour par Christian Badoual) [consultable en ligne : https://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/archives-th12/archives-operations-unitaires-genie-de-la-reaction-chimique-tiajb/archive-1/acide-nitrique-j6085/].

1266 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? »…, p. 44.

1267 *Op. cit.*, p. 46.

1268 L'Empereur, accompagné de plusieurs rois et de grands seigneurs, représente les impuretés qui nuisent au processus alchimique. Le bon prince, que Zecaire appelle également le gouverneur, représente la matière de l'oeuvre. Le 'prouvoyeur' (pourvoyeur) est l'alchimiste.

1269 *Idem*, p. 151.

Ce passage est illustré dans le manuscrit fr 1089 de la BnF par un médaillon au folio 1 verso[1270]. Le petit fort signifie vraisemblablement qu'après une première préparation, la matière de l'œuvre est mise dans un récipient hermétique lui même placé dans un fourneau. Le texte évoque un dispositif double : un petit fort entouré de murailles, recevant « vivres et munitions » d'une tour forte. Le médaillon reprend cette idée, la tour forte (nommée « maison du feu » dans les légendes latine et française) étant à gauche, reliée au fourneau (le « chasteau ») par une tubulure en forme de corne qui, en plus de transmettre la chaleur, est peut-être une allusion au « mouton » ou bélier, renvoyant probablement au moment de l'année où il faut commencer les opérations[1271]. Sur le plan technique, le dispositif correspond à ce que David de Planis Campy qualifie d'athanor, et dont il vante la capacité à modérer la puissance[1272]. Le médaillon de Zecaire représente le « chasteau » avec sa herse levée et le chapiteau surélevé, ce qui indique probablement que les opérations sont achevées.

Jacques Besson, dans un ouvrage consacré à la distillation des « eaux » et des « huyles » (nous parlons de nos jours de distillats et d'huiles essentielles), a fourni la description précise du fourneau à employer pour les opérations de dissolution :

> « […] le diamètre en cet affaire, ne doibt estre moindre d'un pied : & la hauteur ne doibt surpasser trois piedz. Or toute la hauteur dudict fourneau, doibt avoir trois espaces : dont le premier doibt avoir un pied : le second environ un demy pied : & le tiers, tout le reste du fourneau. Au haut du premier estage, doibt estre mise une grille de fer, contenant tout le fourneau par dedans, & au haut du second estage pareillement deux verges de fer distantes l'une de l'autre de quatre doigts. Et puis au bas du premier intervalle, & aussi un peu plus hault que la grille au second estage, on doibt faire deux ouvertures carrées, avec leurs couvercles, à la façon d'une gueule de four. Et quand on voudra tirer les cendres, qui tombent de la grille située au dessus, (chose qui est fort necessaire) il fauldra ouvrir la bouche la plus basse & par la haute, jetter les charbons, & allumer le feu. D'avantage, à la haute yssue du fourneau, à la part la plus commode, on doit laisser quelques autres pertuits, pour laisser sortir la fumée. Et cecy suffuse avec la presente painture, touchant la matiere, forme & mesure du fourneau. La Grille, qui est monstrée par la lettre A doibt estre mise au fourneau par dedans, à l'endroit de l'autre A & les verges de fer, B à l'endroit de B[1273]. »

1270 Annexes, 1ère partie, fig. 31.

1271 Le signe zodiacal du Bélier est à l'époque positionné du 11 mars au 10 avril. La même recommandation se trouve chez le pseudo-Lulle (Pereira, Michela, Spaggiari, Barbara, *Il Testamentum attribuito a Raimondo Lullo*, Florence : Sismel/Edizioni del Galluzzo, 1999, p. 462) et a été reprise dans le *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes* (Kahn, Didier, « Alchimie et littérature à Paris en des temps de trouble : le *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes* (1590) », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 21 (1995), p. 75-122, ici p. 97-98).

1272 Annexes, 1ère partie, fig. 33.

1273 Besson, Jacques, *De absoluta ratione extrahendi olea et aquas, e medicamentis simplicibus, et oleoginosis. Accepta primum, a quodam Empirico, forte Germano : Postea vero, ab eodem Bessono, Rationibus, Experimentisque confirmata, correcta, auctaque secundo alio Libro. L'art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux : Premierement Receu d'un certain Empirique, qu'on estimoit Alleman, & depuis confirmé par Raisons & Experiences. Nouvellement corrigé & augmenté d'un second Livre*, Paris : Galliot Du Pré, 1571 [il s'agit de la réédition du volume paru en latin avec un seul volume et sans traduction, Zurich : Andreas Gessner

La volonté didactique de Besson est manifeste, et le dialogue entre le texte écrit et la figure (qu'il intitule « painture ») fonctionne. Besson va jusqu'à fournir des précisions sur la largeur des briques (« huict doigts »). Il précise également la raison pour laquelle il recommande d'utiliser un fourneau rond :

> « Afin que le feu porté en hault, aille partout en plus égale mesure ? Ce qui ne se feroit pas, s'il estoit angulaire : à cause que la separation des angles, disjoindroit la force du feu[1274]. »

Il décrit ensuite les vases, vaisseaux, chapiteaux et dispositifs destinés à recueillir les huiles essentielles. Il insiste sur la nécessité de refroidir les vapeurs avec une grande quantité d'eau froide, en faisant passer ces vapeurs par un tuyau traversant un tonneau posé à côté du fourneau, ainsi que la figure le montre[1275]. Il justifie ses préconisations en expliquant par exemple que le recours à un bain-marie ralentirait considérablement le processus, ce qui ne serait pas bon pour l'huile obtenue qui aurait tendance à se corrompre[1276]. Il explique également préférer la distillation « par ascensum », c'est-à-dire en recueillant les vapeurs par le haut du vaisseau, plutôt que « par descensum », en les faisant retomber au bas, tout simplement parce que seule la première solution permet aisément la réfrigération par de l'eau froide[1277]. Quant à la matière du vaisseau, il défend l'idée qu'il soit en cuivre, et non en verre ou en terre cuite, en expliquant d'une part que la distillation quand elle est faite avec de l'eau est rapide, ce qui évite que l'odeur du cuivre ne se transmette à l'huile, et d'autre part que le cuivre n'est pas fragile comme le verre ou la terre cuite. Au passage il indique que l'idéal est que le cuivre soit « etaimé », c'est-à-dire étamé, recouvert d'une fine couche d'étain pour éviter l'oxydation[1278].

Notons qu'à la même époque nous retrouvons le même type de dispositif dans les *Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instrumens nécessaires à icelle* d'Ambroise Paré[1279]. L'auteur y représente en fin d'ouvrage plusieurs dispositifs distillatoires, en se référant à « Evonime Philiastre[1280] » et au « Ciel des philosophes[1281] ».

---

le Jeune, 1559] ; rééd. de la traduction française seule : *Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux. Premierement Receu d'un certain Empirique, qu'on estimoit Alleman, & depuis confirmé par raisons & experiences. Nouvellement corrigé & augmenté d'un second Livre*, Paris : Galliot du Pré, 1573. Jacques Besson (*c.*1530-*c.*1572), est un mathématicien et ingénieur français, originaire du Dauphiné, qui embrassa le protestantisme (et mourut peut-être dans le cadre de la Saint-Barthélemy en août 1572). Son ouvrage est un exemple précoce (puisque la première partie a connu une édition dès 1559) de iatrochimie (chimie médicale inspirée par les travaux de Paracelse) française. Nous utilisons l'édition de 1573 pour citer Besson.

1274 Besson, Jacques, *Op. cit.*, f. 12r. Cette remarque atteste de l'esprit mathématique de Besson !

1275 Annexes, 1ère partie, fig. 35.

1276 *Idem*, f. 14r.

1277 *Idem*, f. 14r.-v.

1278 *Idem*, f. 14v.-15r.

1279 Paré, Ambroise, *Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instrumens nécessaires à icelle*, Paris : Jean le Royer, 1564, f. 229v.-232v.

Jean Brouaut, dans son *Traité de l'eau de vie* rédigé à la fin du XVIe siècle, présente un fourneau avec plus de précisions, et sans recourir aux symboles ou aux allégories[1282]. Quelques recommandations accompagnent la description :

> « En l'ouvrage de ce fourneau il faut observer plusieurs choses. Premierement, qu'il soit égal de tous costez, sans pancher de part ny d'autre, mais planté le plus droitement qu'il sera possible ; parce que s'il panche principalement sur le dedans, il chaufera plus du côté contraire, & sera le le vaisseau distillatoire pour cette occasion en danger de rompre. Secondement, il faut que le dedans du ventre en soit en ovale, comme vous le voyez en cette figure, afin que la chaleur se jouë également partout, & n'aille pas droitement toucher le fonds du vaisseau qui se froisseroit par la trop grande union & proximité du feu. Tiercement, que le gril en soit fort petit pour éviter le trop d'ardeur & despence. Car s'il est grand & large, il consumera beaucoup de charbon en peu de temps, & fera plus de feu qu'il ne faut. En quatriesme lieu, que les verges de ce gril soient proches l'une de l'autre, de peur que le charbon ne passe au travers. Cinquiesmement, que ces verges soient rondes, afin que les cendres tombent plus aisément, & ne demeurent arrestées sur iceluy. Sixiesmement, que la cave où ces cendres descendent soit assez spacieuse pour recevoir l'air suffisant au feu. Septiesmement, que l'huis par où l'on tire les cendres ait une porte qui ferme juste, afin que l'air n'y entre que par les trous à ce destinez. Huictiesmement, qu'ausdits trous il y ait des bouchons de terre bourrée, bien justes & appropriez pour les oster ou mettre selon le plus ou moins d'air qu'il faudra donner au feu. Neufiesmement, que le trou par où l'on met le charbon ait aussi une porte de terre ou brique qui ferme bien pour contenir la chaleur enclose, & de peur que son ouverture luy donnant trop d'air, ne cause trop d'inflammation. Dixiesmement, que le fourneau soit de brique ou bonne argile battuë & meslée avec foin ou bourre, de peur que se fendant il ne reçoive l'air par les crevaces, & lasche la bride au feu. Dans ce fourneau seul vous pourrez faire toutes distillations, sublimations, calcinations, circulations, & autres operations qu'il vous plaira, sans qu'il vous soit besoin d'aucun autre[1283]. »

Ces recommandations sont assez précises, et témoignent de la pratique de l'auteur. Une attention particulière est portée à la gestion de l'entrée de l'air, car elle conditionne la force du feu. En particulier, les bouchons de terre permettent un réglage fin. Bien que ce fourneau puisse être utilisé en toute occasion, Brouaut décrit ensuite un fourneau qu'il nomme fourneau d'épargne parce

1280 [Gessner, Conrad], *Trésor de Evonime Philiatre des remèdes secretz : livre physic., médical, alchymic., & dispensatif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs, nécessaire à toutes gens, principallement à médecins, chirurgiens & apothicaires*, Lyon : Balthazar Arnoullet, 1555. L'édition originale en latin était parue trois ans plus tôt : *Thesaurus Evonymii Philiatri, De remediis secretis, Liber physicus, medicus, et partim etiam chymicus* […], Zurich : A. Gessner et R. Wiesenbach, 1552.

1281 Ulstad, Philipp, *Le Ciel des philosophes, ou sont contenuz les secretz de nature, & comme l'homme se peut tenir en santé, & longuement viure* […], [Paris] : Vivant Gaultherot, 1550. L'auteur, qui vivait entre la fin du XVe siècle et le début du XVIe a publié son livre en latin en 1525 : *Coelum philosophorum, seu de Secretis naturae liber, s. l. n. d.* [Fribourg, 1525] (rééd. Strasbourg : J. Grienynger, 1528).

1282 Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, éd. Jean de Ballesdens, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (rééd. anastatique Paris : Michel Allard, 1977), p. 63 pour la figure, p. 64 pour la légende. Voir : Annexes, 1ère partie, fig. 36.

1283 *Idem*, p. 64-66.

qu'il permet, dans le même feu, de pratiquer plusieurs opérations en même temps et de permettre une économie de temps et de charbon[1284].

Les représentations de fourneaux sont assez courantes dans les ouvrages qui désirent fournir des références de travail, en particulier dans le cadre de l'alchimie médicale. David de Planis Campy détaille les différents types de four, en les organisant selon leur forme et leur mode de fonctionnement. Il distingue les fours ouverts par le dessus (four de probation permettant de purifier les métaux, four à vent pour permettre d'obtenir des températures hautes), des fours couverts (four de cémentation, four de réverbère dont le couvercle renvoie la chaleur vers le bas), les fours de dissolution qui reçoivent des alambics à sec (sur le sable, la cendre ou la limaille de fer) ou dans l'humidité de la vapeur (bain vaporeux ou aérien si l'air chaud ne porte pas d'eau) ou de l'eau (bain marie), les fours composés (athanor, four à lampe et four de paresse pouvant brûler trois jours durant sans y toucher)[1285].

La présentation de l'appareillage et des installations nécessaires constitue souvent un préalable dans les traités pour pouvoir ensuite présenter l'activité alchimique en elle-même. Cet ordre logique consistant à définir les aspects matériels auxquels la description des manipulations renverra dans un deuxième temps trouve aussi sa justification dans la nécessité pour l'opérateur de s'équiper avant de commencer à travailler. Organiser son laboratoire, préparer son foyer, acquérir les récipients nécessaires… Une fois prêt, l'alchimiste qui débute et auxquels la plupart des traités feignent de s'adresser peut découvrir les opérations préconisées comme autant de gestes à accomplir.

1284 Annexes, 1ère partie, fig. 37.

1285 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 179-207.

Chapitre 2 – Les gestes de l'alchimiste au laboratoire

Notre objectif est de réaliser une étude diachronique des gestes de l'alchimiste, c'est-à-dire des aspects techniques de sa pratique, entre 1500 et 1630. La difficulté réside dans le fait qu'il n'est pas évident de distinguer ce qui relève du choix propre des auteurs sur lesquels nous nous appuyons, et ce qui relève du contexte chronologique. À cela il faut ajouter l'imprécision dans la datation d'un certain nombre de textes. Pour les textes imprimés, il peut y avoir un décalage plus ou moins important entre le moment de la rédaction et le moment de l'impression, or nous ne sommes pas toujours en mesure de mesurer cet écart. Pour les manuscrits, l'imprécision est souvent plus grande. Jacques Tesson en fournit un bon exemple : nous le repérons au milieu des années 1550, alors que le texte le plus ancien que nous connaissons porte la date de 1581 pour la rédaction, sans que nous puissions vérifier d'une manière tout à fait certaine l'authenticité de cette date[1286]. Un autre problème vient de ce qu'un texte, même daté avec une certaine précision, peut être le résultat de la compilation de sources plus anciennes. C'est le cas par exemple de l'*Abrégé de Théorique* de Nicolas de Grosparmy. Didier Kahn a pu montrer que ce texte a été signé par Nicolas Grosparmy (mort en 1541), qui s'intéressait à la métallurgie et souhaitait laisser entendre qu'il maîtrisait le moyen de produire de l'or, mais il n'a fait, avec ce texte, qu'œuvre de compilateur de traités principalement pseudo-lulliens. Il est ainsi difficilement envisageable de recourir à un tel texte pour notre propos[1287]. Par ailleurs, mais c'est vrai de l'ensemble des sources écrites, imprimées ou non, et des questions que nous pouvons leur poser, nous sommes tributaires de leur disponibilité aujourd'hui, c'est-à-dire de leur survie aux vicissitudes du temps et de l'importance plus ou moins grande qu'on a pu leur accorder dans le passé. Malgré ces contraintes et ces limites, nous avons choisi de répartir le corpus de textes dont nous disposons en trois grandes périodes : celle qui commence du tournant des XVe-XVIe siècle et va jusqu'à la fin des années trente ; celle qui part des années 1540 et va jusqu'en 1590 ; et enfin celle qui s'étend des années 1590 jusqu'en 1630. Ces

1286 Voir la synthèse sur ce que nous savons de cet alchimiste, partie I-C.

1287 Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, dir., *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du premier colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, p. 347-427. C'est encore pire en ce qui concerne les autres « auteurs » qu'une tradition tardive a associé avec Nicolas Grosparmy en évoquant « les alchimistes de Flers », qui ne se sont très probablement jamais intéressés à l'alchimie, et ont encore moins écrit sur le sujet.

périodes sont plus équilibrées en nombre d'années qu'en nombre de textes, car le nombre de textes disponibles, imprimés ou manuscrits s'accroît à mesure que nous avançons dans l'époque moderne. Elles sont justifiées par la cohérence des informations que nous trouvons par période.

Précisons tout d'abord que les gestes qui sont au démarrage de toute opération alchimique permettent de préparer les matières qui doivent ensuite être chauffées. Il s'agit généralement de réduire en poudre ou en petits morceaux les métaux ou les autres matières qu'elles soient d'origine minérales ou végétales (comme le benjoin)[1288]. Les textes alchimiques sont très peu diserts sur ces préparatifs qui semblent aller de soi et ne pas requérir, la plupart du temps, d'explication particulière. Il s'agit pourtant d'un travail qui peut être long et fatigant, par exemple lorsqu'il s'agit de limer une pièce métallique pour obtenir une poudre du métal, ou bien une poudre minérale ou végétale obtenue par l'usage du mortier et du pilon[1289]. David de Planis Campy en décrivant le laboratoire idéal qu'il appelle de ses vœux fournit une liste incomplète d'outils, parmi lesquels nous trouvons des pincettes, tenailles, crochets, forcettes (l'ancêtre des ciseaux) et mortier[1290]. Dans le domaine spécifique des médicaments, il est également nécessaire de recourir aux *triturations* :

> « Triturer ou battre, est reduire ou diviser les medicaments en plusieurs & menuës parties. Laquelle trituration se faict pour trois raisons. La premiere pour mesler & unir ensemble les medicaments. La deuxiesme, affin qu'iceux soient subtilement reduicts en pouldre, pour passer és parties les plus eslongnées. La troisiesme, pour empescher que leur substance rare & spongieuse, n'enflame les fibres de notre estomach. Il y a trois sortes de trituration, sçavoir forte, moyenne, & foible. Ceux lesquels endurent forte trituration, sont composez d'un corps dont les parties sont solides & dures de substance crasse[1291]. Ceux lesquels n'endurent que moyennes, sont moyens soit en leur substance qu'en leurs qualitez. Ceux lesquels ne souffrent que peu de trituration, sont destituez de matiere aqueuse, & sont de substance tenuë[1292]. »

1288 Voir note 1382.

1289 Labadie, Bernard de, *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*, BnF, ms 5680, f. 1-34, ici f. 7v. : « Il faut prendre une once de fin or qui soit passé par le ciment royal et le mettre en limature [...] ».
Castaigne, Gabriel de, *Le Grand miracle de nature metallique, que en imitant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz, se rendront en or fin, & les maladies incurables gueriront*, Paris : Charles Sevestre, 1615, p. 13-14 : « Prenez une livre d'icelluy [argent] en chaux & la pillez fort dans un mortier de marbre & la imbibés fort avec huile de tartre puis la dessechez & de rechef la imbibes & pillez fort & dessechez au soleil […]. » [la chaux désigne ici le résultat de la « calcination » de l'argent, c'est-à-dire son oxydation]

1290 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 182-183.
Sur le laboratoire idéal d'après Planis Campy, voir dans cette partie le chapitre 1-3.

1291 Épaisse et grossière.

1292 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 95-96.
« destituez » signifie dépourvus, « tenuë » qualifie une matière peu consistante.

Le caractère pénible est accru par la nécessité de surveiller des opérations qui, dans l'alchimie domestique sont parfois très longues, parfois des jours, des semaines voire des mois. Cela suppose la capacité à demeurer à proximité des fourneaux, dans des situations de veille entrecoupée de courts sommeils et d'éveils pour s'assurer que suffisamment de combustible, du charbon le plus souvent, alimente le foyer. C'est ce que nous indique au début du XVIIe siècle, un texte intitulé *Le Chimiste, ou Conservateur françois* :

> « Quand à ce que l'on trouve estrange la peine qu'il faut prendre à la chimie, je le confesse bien, que si c'estoit à une autre fin, je ne voudrois m'i assuiettir un an, pour cent mil livres : car il faut de longues veilles, un grand travail, patience, diligence & observation [...][1293] ».

À ces veilles, il faut ajouter la dangerosité à la fois des flammes et des vapeurs toxiques. Les interdictions royales aux XVIe-XVIIe siècles de « tenir chez soi des fourneaux » sans une autorisation royale préalable, avaient sans nul doute aussi en tête de limiter les risques d'incendies, qui sont la terreur des pouvoirs urbains depuis le Moyen-Âge[1294].

1- Les pratiques au début du XVIe siècle : la nature à l'œuvre

Il y a dans les traités de la première partie du XVIe siècle l'idée implicite que l'alchimiste se contente de mettre la nature, qu'il ne peut « dépasser », en condition d'agir, pour lui permettre d'accomplir ce que dans la réalité des mines elle ne peut pas toujours faire, ou pas dans des temps raccourcis, par faute que soient réunies ensemble les matières nécessaires au perfectionnement. La conséquence est que les précisions chiffrées sont relativement absentes ou au moins très imprécises.

Le traité attribué à Bernard le Trévisan peut nous servir de point de départ pour une étude diachronique[1295]. Notons tout d'abord que comparativement à la taille du texte (74 pages dans la première édition de 1567), les éléments permettant d'identifier les gestes alchimiques occupent l'équivalent de trois ou quatre pages. Ceci est récurrent dans les textes alchimiques, y compris dans ceux qui se présentent comme des manuels techniques. Il y a probablement deux raisons à cela :

1293 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 31.

1294 Voir la 2e partie de ce travail, chapitre 1, paragraphe 4.

1295 Nous renvoyons à l'édition de 1567 chez Guillaume Silvius à Anvers dans : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de l'augmentation & parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science : par Maistre D. Zecaire, Gentilhomme & Philosophe Guiennois. Avec le traicté de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane sur le mesme subgiect*, Anvers : Guillaume Silvius, 1567, p. 117-191.

d'une part, une partie des pratiques étant jugée suffisamment connue et allant de soi, les auteurs n'ont pas pris la peine de donner les détails pratiques, et d'autre part parce qu'il y a toujours une réticence à donner une information complète et suffisante pour permettre de mener une opération alchimique à son terme[1296]. Nous compléterons les informations tirées du Trévisan avec *Le Livre Flamel* du pseudo-Flamel et *Le Dialogue entre la Nature et le fils de philosophie d'Egidius de Vadis* que Gilles Dewès a achevé en 1521[1297]. Deux textes de Valerand du Bois-Robert auraient pu être utilisés : l'*Épître à madame de Bourgogne*, et l'*Épître à Maître Abraham* qui datent du tournant entre le XVe et le XVIe siècle, mais il s'agit de textes qui n'abordent pas les aspects les plus pratiques, de peur que ces informations ne tombent en de mauvaises mains[1298] .

L'inutilité de la précision des poids

Bernard le Trévisan, alors même qu'il a rédigé un texte qui fait la part belle à la théorie et à l'allégorie, revendique une certaine forme de silence au sujet des détails pratiques :

> « […] i'ay voüé & promis à Dieu, à raison & aux philosophes, que jamais par moy en parolles claires & vulgaires ne seroit mis le pois, ne la matiere, ne les coulleurs sinon en parolles parabolicques [...][1299]. »

Pourtant à la page précédente, il donnait une explication qui justifiait en quelque sorte l'impossibilité de donner clairement des indications de poids :

> « Mais pource que aulcuns pourroient parler & demander du poix de nostre matiere, aussi comment nature prent ce poix, je leur responds, que es lieux de la min[i]ere il n'y a nul poix, comme je vous dis. Car poix est quant il y a deux choses. Mais quant il n'y a que une chose & une substance, il n'y a poinct de regard au poix. Mais le poix est, quant au regard du souffre, qui est au Mercure.

1296 Voir la Partie V, Chapitre 1, 1.

1297 Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ. Tabula diversorum metallorum vocabula… explicans*, Francfort : Io. Saurium, 1595 [édité par Bernard Gilles Penot ; rééd. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, t. II p. 326]. Traduction française par Pierre-Joseph Joubert de la Salette [1762-1832] : Ægidius de Vadis, *Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie*, Paris : Dervy, 1993. Nous renvoyons en annexe à notre petite étude concernant ce traducteur pour résoudre quelques problèmes biographiques à l'origine de confusions sur son prénom et ses dates de naissance et de décès (Annexes, 2ème partie, texte 15). Sur Ægidius de Vadis [Gilles Dewès], voir notre troisième partie, chap. 2-5.

1298 Un des manuscrits latins de l'Épître à Maître Abraham, le ms. Lat. 7178 de la BnF au f. 33v. porte la date du 2 mars 1507, tandis que Marguerite d'York à qui l'*Épître à Mme de Bourgogne* est adressée est décédée en 1503. Voir : Valerand du Bois-Robert, « L'Epître à Madame de Bourgogne », dans : Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 279-296, ainsi que : Valerand du Bois-Robert, « L'Épistre à Maistre Abraham », *Idem*, p. 297-343.
Valerand du Bois-Robert, « L'Épistre à Maistre Abraham »…, p. 341 : « Certes je diroys plusieurs choses par parolles, lesquelles jamais ne reduiray par escript, ne aussi point est licite de reduire de paour de adventure qu'il ne parvienne aux mains des meschans ».

1299 Bernard le Trévisan, p. 177.

> Car, (comme je t'ay dict) l'element du feu, qui ne domine poinct au Mercure crud, est celluy qui digere la matiere. Et pour ce qui est bon philosophe sçait bien combien l'element du feu est plus subtil que les aultres, & combien il peult vaincre en chascune composition de tous aultres elemens. Et ainsi le poix est en la composition premiere elementale du Mercure, & rien autre chose. […] Et pource, celuy qui veult bien ressembler nature en tout, & par tout ses faictz, doibt proportionner son poix à celluy de nature & non autrement[1300]. »

L'argument paraît assez logique, si la matière telle qu'on la trouve dans la mine est une (c'est la théorie du mercure seul, assez classique à la Renaissance), quand bien même elle est constituée de plusieurs composants (le soufre et le mercure), il n'y a pas à s'inquiéter de poids respectifs puisque c'est la Nature qui s'en est occupée. Pourtant, c'est à cette époque qu'une perception quantitative, quoique balbutiante, commence à être alléguée, comme en témoigne Gilles Dewès :

> « J'ai vu dans certaines expériences, les éléments se combiner par certains nombres, dont les résultats n'auraient pu avoir lieu par aucun autre. D'ailleurs, les philosophes disent des merveilles des nombres. Pic de la Mirandole les élève au point qu'on ne craindrait pas de dire que par eux on peut parvenir à toute science[1301]. »

Le même auteur continue cependant de suivre la perspective traditionnellement qualitative, notamment parce qu'il s'appuie sur le corpus pseudo-lullien :

> « J'entends que le lieu engendre et conserve ce qui s'y trouve placé, comme nous le voyons dans le premier livre de Raymond Lulle, par ce qui commence le chapitre ; écoute, mon Fils, ce qu'il dit de cette proposition, car il te l'explique admirablement en disant : 'Telles sont la multiplication et les proportions que notre Seigneur m'a données pour faire la transmutation dans la Nature : une poignée de terre et neuf poignées d'air produisent dix poignées d'eau. Une poignée d'eau et neuf poignées de feu produisent dix poignées d'air, montant ainsi, par l'échelle vivificatrice, de la nature grossière à la nature simple et élevée. [...][1302] .»

Dans cette perspective, les proportions sont beaucoup plus utilisées que les valeurs absolues.

> « C'est donc ici, sous cet arbuste, qu'est caché le lièvre, en ce que cette proportion est la clef de tous les secrets. Parce que les métaux, qui tirent leur origine d'une seule racine, sont diversifiés par leurs différents poids par cette seule proportion. Et les pierres précieuses ne diffèrent des métaux mêmes en qualité, chaleur, légèreté, fusion, qu'au moyen de cette mesure ou proportion[1303]. »

1300 *Op. cit.*, p. 176.
1301 Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], p. 71.
1302 *Op. cit.*, p. 65.
1303 De Vadis, Egidius, *Op. cit.*, p. 63-64.

De la même façon, interprétant de façon assez libre la parabole des talents de l'évangile de Saint-Mathieu (que curieusement il attribue à Paul), Dewès a recours à des rapports mathématiques qui ne sont pas de vrais rapports mathématiques, puisqu'il s'agit d'abord de mettre en avant la toute-puissance de Dieu[1304] :

> « Car d'un grain, qui est le plus petit poids, il proviendra, le grain excepté, cent mille talents, qui est le plus grand poids. Et même mille fois mille talents, et ainsi à l'infini sans aucune détermination d'un nombre, d'après la saincte volonté de conduire de la puissance à l'acte[1305]. »

Remarquons au passage qu'il ne s'agit pas d'une impossibilité matérielle puisqu'on sait mesurer le poids dès l'antiquité, avec une certaine précision : plus ou moins 10 gr dès l'époque romaine. Les instruments ont peu varié jusqu'au XVIe siècle inclus, gagnant simplement en précision en raison du soin mis à les produire, avec par exemple le remplacement des pièces de bronze coulé par du fer forgé qui permettait une reprise à chaud ou à froid pour corriger les défauts du fléau des balances à bras égaux[1306]. Il arrive cependant, même si c'est assez rare, que les textes mentionnent des poids, plus souvent dans de simples recettes que dans de véritables traités, voici pourtant un exemple tiré du *Livre Flamel* :

> « Nous prenons nostre matiere qui est dissolue, separee et sublimee, et se nous en avons cent marcs pesant il suffist de demi marc pesant de ferment [...][1307]. »

L'imprécision des températures

Le travail s'opérant essentiellement par le chauffage, la question du feu est primordiale. Rappelons tout d'abord que le thermomètre n'est pas inventé à la période qui nous intéresse. La mesure du degré de température est un enjeu de connaissance très ancien[1308]. Dès l'Antiquité, avec

1304 Matthieu, 25, 14-30. À moins qu'il ne faille lire une allusion au chapitre 4 de l'*Épître aux Corinthiens*, et particulièrement au verset 7 : « Qui donc en effet te distingue ? Qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu l'as reçu, pourquoi te glorifier comme si tu ne l'avais pas reçu ? »

1305 De Vadis, Egidius, *Op. cit.*, p. 92.

1306 Voir : Verdier, Roger et Heitzler, Michel, *Balances, poids et mesures : de l'Antiquité au XXe siècle*, Saint-Martin-de-La-Lieue : Éd. du Cabinet d'expertises, 2001-2004, 4 vols., notamment le t. 4 : *Sous le signe de la balance, des poids et des mesures*, 2004. Voir aussi la synthèse pratique : Heitzler, Michel, *Un peu d'Histoire…* (disponible en ligne : https://direct-pesage.net/wp-content/themes/timber/assets/img/pdf/11816585730_Histoire_Pesage_et_Mesure.pdf , consulté le 12 août 2020).

1307 *Le Livre Flamel*, p. 407.

1308 Nous avons utilisé : Birembaut, Arthur, « Thermodynamique - Histoire », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 30 octobre 2020. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/thermodynamique-histoire/, ainsi que: Renan, Colin, *Histoire mondiale des sciences* [traduction française : Claude Bonnafont], Paris : Seuil, 1988, p. 502-506 (édition originale : *The Cambridge Illustrated History of the World's Science*, Twickenham : Newnes Books, 1983).

Philon de Byzance vers 250 avant notre ère et Héron d'Alexandrie vers 100 avant notre ère on utilise une sorte de thermoscope, un ancêtre du thermomètre qui souffre de deux défauts par rapport à ce dernier : il fonctionne en faisant apparaître la dilatation ou la rétractation de l'air selon la température, mais ainsi il est également influencé par la pression atmosphérique ; et il met en évidence des différences de température sans pouvoir les mesurer. À la fin du XVIe siècle, la redécouverte, d'abord en Italie, de manuscrits des *Pneumatiques* de ces deux auteurs permit le développement d'une nouvelle génération de thermoscopes. Un médecin italien, Santorio Santori (1561-1636) imagina d'améliorer le thermoscope antique en rendant possible une mesure du degré de température[1309]. Dès 1612, il signale son invention, qu'il améliore dans les années qui suivent en adaptant une graduation décimale fondée sur deux points de repère fixes : l'un marqué par le refroidissement de l'instrument à l'aide de neige, l'autre en le chauffant à l'aide d'une flamme de bougie[1310]. D'autres découvreurs, comme l'Anglais Robert Fludd (1574-1637) ou le Hollandais Cornelius Drebbel (1572-1633) développent à la même époque des instruments plus ou moins similaires, et tous marqués par la dépendance aux variations de la pression atmosphérique que l'Italien Evangelista Toricelli (1608-1647) va caractériser seulement en 1644. Dix ans plus tard, le grand-duc de Toscane, Ferdinand II de Médicis (1610-1670) fit fabriquer le premier thermomètre véritable, à alcool, constitué par un tube de verre fermé ce qui permettait de supprimer la dépendance à la pression atmosphérique. Quelques exemplaires furent assez rapidement envoyés en Europe, pourtant on sait que en 1700, quand Isaac Newton (1642-1727) a travaillé sur la question de la chaleur, il a d'abord élaboré des échelles de température qualitatives, s'appuyant sur la chaleur du sang, la chaleur de la cire fondue, le point d'ébullition du plomb[1311]… La diffusion du thermomètre au XVIIe siècle a eu un effet sur le vocabulaire : le mot *température* attesté depuis 1538 dans le sens de « constitution physique (d'un corps) » et renvoyant à l'idée médicale du *tempérament* renvoyait également, depuis 1547 à l'idée du « degré de chaleur ou de froid »[1312]. Ce sens va très progressivement faire disparaître le premier sens au cours du XVIIe siècle[1313]. Notons enfin que le problème de la température des fours et des fusions portées à un haut degré n'a pas été entièrement résolu par la mise au point des thermomètres qui n'étaient pas adaptés aux températures les plus élevées, pour lesquelles des pyromètres seront développés seulement dans le courant du XVIIIe siècle[1314].

1309 Bud, Robert, Warner, Deborah Jean, éds., *Instruments of Science. An Historical Encyclopedia*, Londres : The Science Museum, London and The National Museum of American History, Smithsonian Institution, 1998 (« Garland Encyclopedias in the History of Science », vol. 2), p. 615-618 (*s. v.* « thermometer »).
1310 Santori, Santorio, *Commentaria in artem medicinalem Galeni*, Venetiis : apud J. A. Somaschum, 1612.
1311 Brewster, David, *The Life of Sir Isaac Newton*, New York : J. & J. Harper, 1832, p. 265-267.
1312 Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998, 3 vols., ici t. 3 p. 3782.
1313 *Ibidem.*
1314 Bud, Robert, Warner, Deborah Jean, *Op. Cit.*, p. 497-499 (article : « pyrometer »).

Plusieurs critères sont utilisés pour caractériser le feu. Le combustible peut fournir l'indication de la puissance : ainsi Bernard le Trévisan distingue le « feu d'escorce, avec une challeur continuelle », qui semble être un feu d'intensité moyenne, de la « chaleur de fienz » nettement plus douce, et du « feu de charbon » de forte intensité[1315]. Le feu peut également être distingué par les couleurs qu'il permet d'obtenir : deux caractéristiques jouent alors en même temps, l'intensité et le temps de la chauffe quand il écrit : « le feu fort tainct le blanc en rouge de pavot champestre[1316] » ; et encore : « nostre Leton est rouge, mais nous n'en avons nul prouffict jusques à ce qu'il soit blanc », ou bien seulement le temps : « si tu ne noircyz, tu ne peulx blanchir, car noirceur est le commencement de blancheur, & la fin de noirceur est signe de putrefaction & alteration & que le corps est penetré & mortifié »[1317]. Bernard résume l'œuvre par l'obtention des couleurs :

> « Mais en nostre argent vif est souffre fixe, incombustible, mercurieulx, lequel toutesfois ne domine point encoires, car l'humidité, & froideur du Mercure volatif domine encoires. Mais par continuelle action de chaleur sur ce nostre vif argent perseverant, le fixe, & meslé par tout le volatif domine, & vainct la froideur & humidité de Mercure. Et la chaleur & secheresse du fixe, qui sont les qualitez commence à dominer, & selon les degrez de ceste alteration du Mercure par son souffre se font diverses coulleurs metallicques ne plus ne moins, que nature faict es mineres. Car la premiere est, la noirceur Saturnelle[1318]. La seconde est blancheur Joviable[1319]. La troisiesme est lunaire[1320]. La quatrième araineuse[1321]. La cincquiesme Martialle[1322]. La sixiesme solsticque, et la septiesme nous la menons un degré par nostre art plus, que ne le faict nature[1323]. Car nous le faisons un degré en perfection metallicque plus parfaicte en rougeur sanguine & treshaultaine[1324]. »

1315 Bernard le Trévisan, *Op. cit.*, p. 160 et 173. L'utilisation de l'excrément du cheval n'est pas nouvelle, déjà chez Johannes de Rupescissa, au XIVe siècle on en a une description précise, qui montre bien qu'il peut ne pas s'agir d'une simple indication de température mais bien de l'utilisation de la matière d'origine animale : « Tu prendras le ventre d'un cheval bien digeré, homme de Dieu, je dy de bon fiens de cheval : & le pileras dens quelque vaisseau, ou en une fosse faite en terre, laquelle sera frottee ou ointe par tout avec de la paste faite de cendres. Et quand ledit fiens sera bien pilé, vous y mettrez au mylieu le vaisseau de circulation, jusques à la moytié, ou davantage : car il est necessaire que la teste du vaisseau demeure dehors à l'air pour se refroidir, à celle fin que cela qui est monté en ladite teste du vaisseau, pour cause de la chaleur du fiens, puisse derechef par la vertu de la froideur de l'air estre converty en eaue, & tombe, & puis encores remonte : Et par ce moyen, sans despence, tu as du feu sans feu, & une circulation continuelle de la Quinte essence, sans travail ny labeur ». (Johannes de Rupescissa, *La Vertu et proprieté de la Quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupescissa, Et mise en françois par Antoine Du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon : Jean de Tournes, 1549, p. 28).

1316 *Ibid.*

1317 *Op. Cit*., p. 174 et 175.

1318 On retrouve ici l'énumération, présente aux pages 167-168, des métaux dans l'ordre dans lequel la nature les produit dans les mines : « Et la premiere est plomb la moins chaulde & moyte, la seconde estaing, la troisiesme argent, la quatriesme arain, le cinquiesme fer, la sixiesme soleil ». Saturne renvoie au plomb.

1319 L'adjectif renvoie à Jupiter, c'est-à-dire à la blancheur de l'étain.

1320 Il s'agit de la blancheur de l'argent.

1321 L'adjectif renvoie à la couleur de l'airain, qui désigne un alliage à base de cuivre et relève traditionnellement de Vénus.

1322 On attribue traditionnellement la couleur rouge à Mars .

1323 Il s'agit probablement de la couleur du soleil, soit la couleur or.

1324 *Op. cit*., p. 170.

Le feu peut aussi être caractérisé par sa destination, mais dans ce cas l'indication relevant de la logique circulaire, elle ne peut être comprise que par les personnes qui savent déjà précisément de quel type de feu il s'agit. Le pseudo-Flamel utilise des formules de ce type :

> « […] faisons feu atrempé dessoubz ainsi comme feu à distiller eaue rouge rosé, et faisons tel feu par raison l'espace de cinq jours ou tant que nous voions que ce que nous y avons mis est congellé[1325]. »

Le feu atrempé signifie sans nul doute le feu dégageant la bonne température du métal ferreux que l'on plongera ensuite dans l'eau, parfois l'huile pour l'opération de trempage qui donne une plus grande dureté au métal[1326].

L'intensité du feu est parfois précisée pour elle-même : « feu fort[1327] », « feu perseverant & doulx en degré de la nature, & amiable au corps, digerant & secluant froideur[1328] »; et plus loin : « feu vaporant, digerant, continuel, non pas violent, subtil, environné, aëreulx, clair & enclos, imcomburant, alterant, & penetrant & vif », et enfin le « feu d'amitié » pour conjoindre deux substances[1329]. Dewès, quant à lui développe une perception qualitative qui recourt à la notion de degré. Il ne s'agit pas exactement des degrés de température tels que nous les connaissons, mais d'une tentative pour isoler des catégories de température en fonction de leur action plus ou moins désagréable et blessante sur l'homme :

> « Sache, mon fils, que le premier degré relatif à l'union humaine est celui dans lequel est l'égalité[1330]. Le deuxième excède l'égalité. Le troisième tend en quelque manière vers la lésion. Et le quatrième, à cause de son excédent, blesse le sens. Par exemple, lorsque l'eau est bien tempérée, le froid également mêlé avec le chaud de manière que le sens s'y complaise, c'est le premier degré. L'eau qui n'est pas assez tiède est trop froide et déplaît au sens ; elle représente le deuxième degré. Si elle est chaude jusqu'à blesser le sens, c'est le troisième degré. Si elle est bouillante, c'est le quatrième degré. Ces degrés peuvent aller jusqu'à l'infini : mais quant à nous, c'est conformément à l'augmentation de ces qualités-là, surtout dans le quatrième degré, que cela concerne le domaine de l'union humaine. Lorsque cette union, évoquée plus haut, est dite égale et tempérée, c'est ce qui convient le mieux à la nature humaine, non pas que je considère ou sache quel degré est nécessaire ici dans les choses, mais je vois d'abord selon le toucher et le sens, et ensuite selon la vertu et la puissance. »[1331]

1325 *Le Livre Flamel…*, p. 407.
1326 Les deux procédés sont connus dès l'Antiquité. Voir : Halleux, Robert, « Sur la fabrication de l'acier dans l'Antiquité et au Moyen-Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151 (2007), p. 1301-1319, particulièrement p. 1304.
1327 *Op. cit.*, p. 172.
1328 *Op. cit.*, p. 172-173. Le terme « secluant » est probablement construit sur le verbe latin secludere : enfermer, isoler.
1329 *Op. cit.*, p. 173 et 179. Le feu incomburant est le feu qui ne permet pas la combustion !
1330 L'union humaine désigne l'union que l'homme peut faire en combinant les éléments, non pas en égalisant les poids mais en prenant en compte les puissances, vertus et qualités. (voir p. 74-75)
1331 Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Op. cit.*, p. 81-82.

On ne peut pas parler d'échelle des températures comme cela apparaîtra quelques décennies plus tard, car les 4 degrés ne sont pas organisés d'une manière régulière en fonction de la température. Le premier degré est celui qui s'accorde le plus à l'homme, avec nos repères modernes on pourrait l'estimer autour de 35 degrés, température sur la face externe de notre corps. Le deuxième degré correspond à une température plus fraîche, disons entre 0° (température en dessous de laquelle l'eau en gelant perd son état liquide) et 20 degrés, qui est légèrement désagréable. Le troisième degré correspond à une gêne plus intense qui peut aller jusqu'à « blesser le sens » ; l'auteur ne dit pas blesser le corps, mais blesser le sens. On peut estimer ce troisième degré entre 50 et 70 degrés. Le quatrième degré correspond à l'eau bouillante. Le terme contient en lui-même l'idée d'être ébouillanté, et correspond à une température qui s'approche de 100 degrés. Dewès a conscience que ces quatre degrés sont le résultat d'une division théorique de la température, que l'on pourrait les démultiplier. Il précise « surtout dans le quatrième degré », parce qu'il ne prend pas en compte la vaporisation qui se produit autour de 100 degrés qui était pourtant connue depuis l'antiquité sous sa forme scientifique, et probablement dès qu'on a commencé à chauffer de l'eau par simple expérience personnelle[1332]. Ce système à quatre degrés de température s'inspire en réalité des *Quæstiones accidentales* du pseudo-Arnauld de Villeneuve, un texte élaboré au XIVe siècle, texte lui-même influencé par les *Aphorismi de gradibus* (Aphorismes des degrés) que le véritable Arnauld de Villeneuve a rédigés entre 1295 et 1300 et qui suivent sur ce point un ouvrage d'Ibn al-Jazzar (895-*c.* 879) que Constantin l'Africain (1020-1087) a adapté en latin sous le titre *De Gradibus* [1333].

1332 Pensons aux travaux d'Héron d'Alexandrie au 1er siècle de notre ère. La vaporisation se produit à 100 degrés à la pression atmosphérique.

1333 Voir : ps-Arnaud de Villeveuve, *Quæstiones accidentales*, dans : Manget, Jean-Jacques, *Bibliotheca chemica curiosa*, Genève : Chouet, G. de Tournes, Cramer, Perachon, Ritter et S. de Tournes, 1702, 2 vols., ici t.1, p. 700, question 4 : « Quot sunt ignes operantes necessarii. Quatuor, hos versus lege & intelliges. Primus dicatur in quo secundus demonstratur, Sensibus æquatis gaudet natura secunda. Tertius excedit cujus tolerantia lædit, Destructor secundus nescit procedere quartus. Vel sic : Primus formetur, ut sensus ei donetur, Sensibus æquatis gaudet natura secundus. Tertia excedit cujus tolerantia « lædit. Destructo sensu, vult procedere quartus ». Ganzenmüller indique que ce passage est explicité par Arnaud de Villeneuve lui-même dans le *De Perfecto magisterio* (Ganzenmüller, W., L'Alchimie au Moyen Âge, Paris : Aubier, 195 [édition originale allemande parue en 1938], p. 170). Outre que le *De Perfecto magisterio* est plutôt attribué, faussement, à Aristote ou à Râzî (voir : Calvet, Antoine, « Alchimie et philosophie dans la section alchimique du manuscrit français 2872 de la Bibliothèque de l'Arsenal (XVe siècle) », *Romania*, 133 (2015), p. 383-428, ici p. 398), nous n'avons rien trouvé dans la version publiée par Manget (*Op. cit.*, t. 1, p. 638-659).
Sur le véritable Arnauld de Villeneuve et Ibn al-Jazzar, voir : Lafont, Olivier, « La Pharmacie des origines à la loi de germinal an XI », dans : Brohard, Yvan, dir., *Une Histoire de la pharmacie. Remèdes, onguents, poisons*, Paris : Éditions de la Martinière, 2012, p. 16-119, ici p. 56.

Les temps sont liés aux étapes par lesquelles la matière doit passer, en terme de couleur comme nous venons de le voir, mais également de substance : « en diffoluant & congellant » par exemple, désigne l'opération qui doit rendre la matière liquide, puis qui doit la rendre solide à nouveau[1334]. Les opérations peuvent également être caractérisées numériquement, par le nombre de réitérations d'une opération ou par l'indication du temps pendant lequel l'opération doit être poursuivie. Il s'agit souvent de temps longs, généralement des mois, comptés en chiffres 'ronds' :

> « Et premier nous distillasmes de bon vinaigre huict foys, puys nous mections la cuperofe la dedans premierement calcinée par trois mois, & puys en tyrions & y remections le vinaigre, & la cuperose demeuroit au fond. Et puis remections le vinaigre, puis tyrions & remections, & le faisions ainsi chascun jour quinze foys ,tellement que j'en eü les fiebvres quartes par quatorze mois & en cuyday mourir, & laissasmes tout par ung an, & ne trouvasmes rien, car nous besoignions sur matiere estrange[1335]. »

Dans le *Livre Flamel*, les opérations sont plus souvent comptées en jours (cinq, six, sept, huit principalement) :

> « [...]faisons tel feu par raison l'espace de cinq jours ou tant que nous voions que ce que nous y avons mis est congellé[1336]. »
> « […] faisons bon feu dessobz par six jours continuellement[...][1337]. »
> « […] et l'y doivent faire feu par 8 jours continuellement [...][1338]. »

La différence dans les durées provient essentiellement de ce qu'il s'agit de cuisson lente chez Bernard le Trévisan, alors que *Le Livre Flamel* évoque plus des distillations. Il est intéressant de constater que le texte de Gilles Dewès n'évoque pas les temps, mais il faut dire que son traité est plus spéculatif que pratique.

2- Les pratiques des années 1540 aux années 1590 : entre permanence et renouvellement

1334 *Op. cit.*, p. 126.
1335 Bernard le Trévisan..., p. 130-131.
1336 *le Livre Flamel*, p. 407.
1337 *Ibid.*
1338 *Op. cit.*, p. 405.

Une certaine permanence existe entre la première et la deuxième période, permanence dans les appareillages qui conditionnent en partie les gestes des opérateurs. Pourtant, de nouvelles catégories apparaissent.

La mise en avant des rapports de proportion

La production et la diffusion de textes d'alchimie s'accroît à mesure que l'intérêt pour l'alchimie se diffuse dans la société. Tous les textes ne sont pas pour autant particulièrement explicites, dans la mesure où ils adoptent plus qu'avant des formes littéraires, allégoriques, dialectiques qui masquent une partie des opérations pratiques ou qui tout simplement les omettent pour se concentrer sur des aspects théoriques. Notons d'ailleurs que la plupart des parties « pratiques » des textes alchimiques ne permettent pas réellement de réaliser de travail au laboratoire car ils omettent la plupart du temps de mentionner des gestes et des opérations pourtant indispensables. On peut cependant observer que les textes de cette période témoignent du souci de déterminer avec plus de précision ce qui est chiffrable : poids, temps, température[1339]. Les outils et instruments évoluent encore trop peu pour favoriser cette précision, et les alchimistes dans un premier temps tout en continuant à s'appuyer sur une expérience personnelle qu'ils semblent considérer comme étant difficile à transmettre par écrit, cherchent surtout des moyens de donner des indications plus précises.

Il y a peu de gestes techniques dans l'*Opuscule* (1560) de Zecaire, en raison d'une présentation minimaliste de la conduite des opérations :

> « […] il nous est commandé convertir les quatre elemens, afin que nostre divine œuvre soit bien qualifiee et finablement faicte fixe pour pouvoir resister à la violence du feu, corruption de l'air, rouilleure de terre, gastement et pouriture de l'eau non plus ne moins que faict l'or mineral pour raison de sa grande perfection. […] Ce qui se faict par nostre continuelle decoction dans nostre vaisseau sans jamais l'ouvrir de peur que noz elemens ne soient gastez et ne s'envollent en fumee[1340]. »

Et plus loin :

1339 Voir la partie IV, chapitre 2.

1340 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de l'augmentation & parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 142. Nous utiliserons, pour citer Zecaire, notre édition critique car elle s'appuie sur le manuscrit fr 1089 de la BnF, plus complet que l'édition princeps de 1567 et sur cette édition pour corriger certaines erreurs de copie du manuscrit.

> « Combien que de vray en nostre divine œuvre entre rien de nouveau au commancement, j'entends apres sa premiere preparation, ny au millieu moins en la fin[1341]. »

Ajoutons que la partie pratique de l'*Opuscule* est un bon exemple du traitement des opérations sur le mode allégorique, ce qui ne favorise pas leur compréhension précise, c'est d'ailleurs bien l'intention de l'auteur. Zecaire évoque dans son *Opuscule* des tentatives de projections réalisées à la fin des années 1530 sur la base des recettes qu'il avait collectionnées : ces projections, classiquement, se font sur la base de proportions entre la matière préparée et le métal sur lequel opérer :

> « De sorte qu'avant d'aller à Thoulouse, j'en avois ung livre bien grant et gros de l'epesseur de troys doigtz, où j'avois escript plus de projections ung poix sur dix, ung autre sur vingtz, sur tente, avec force tierceletz et medicines pour le rouge, l'un à dix huit Karats, l'autre à vingtz, l'autre à or d'escu, l'autre à or de ducat, d'autre pour en faire de plus haulte couleur que jamais n'en fut[1342]. Les ungs debvoient soustenir les fontes, les autres la touche, les autres tous jugemens, et d'autres infinies sortes, de mesme pour le blanc, si bien que l'un debvoit venir à dix deniers, l'autre à unze, l'autre à argent de teston, l'autre blanc de feu, l'autre à la touche[1343]. »

Le tiercelet désigne ici le rapport d'un poids sur trois. La pureté de l'or se définit en carats. L'or à 24 carats correspond à de l'or pur. L'or d'écu désigne le titre de l'or pour la monnaie d'écu, soit 23 carats tandis que l'or de ducat correspond à une teneur de 23 carats ¾[1344],. Fondre un alliage est une façon de vérifier la quantité d'or réellement présente puisque la chaleur favorise l'oxydation des métaux autres que l'or (ou l'argent). La pierre de touche, que l'on frotte sur le métal à tester, permet d'obtenir une trace qui, soumise à l'acide nitrique, révélera sa pureté par la coloration obtenue[1345]. Le denier joue pour l'argent le rôle que le carat joue pour l'or. Le titre de l'argent théoriquement pur est de 12 deniers, l'argent de teston a un titre de 10 deniers ¾.

On retrouve la même utilisation des rapports chez un auteur comme Jacques Tesson [1346] :

> « Quant à la multiplication quand la matiere est venüe à sa perfection, c'est le vray Elixir, et pour le multiplier à l'infiny prenez de l'eau qui a servi à sa composition, et dans laquelle il a esté fait un poids d'elixir sur dix d'eau, et decuis le tout en

1341 *Idem*, p. 144.
1342 L'édition imprimée de 1567 porte « medion » et non « medicines », ce qu'il faut comprendre comme le rapport d'un poids sur deux.
1343 Zecaire, *Op. cit*, p. 110.
1344 Voir : Richet, Denis, « Le cours officiel des monnaies étrangères circulant en France au XVIe siècle », *Revue historique*, 265 (1961), p. 359-396.
1345 Voir : Halleux, Robert, « L'Alchimiste et l'essayeur », dans : Meinel, Chritoph, éd., *Die Alchemie in der europaïschen Kultur- und Wissenschaftsgeschichte*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1986 (Wolfenbütteler Forschungen. Heraux gegeben von dez Herzog August Bibliothek, band 32), 277-291, particulièrement p. 277-280.
1346 Voir le paragraphe que nous lui avons consacré dans notre troisième partie, chapitre 1-5.

vaisseau fait comme le premier au mesme regime de 10 jours, par mesme chemin un sur dix, le dix sur cent, le cent sur mille etc.[1347] »

On trouve chez Jean Bodin une utilisation des proportions pour comparer les densités de différents matériaux deux à deux :

« Th[eorus] – De combien donc est plus pesant l'or que l'argent vif ?
Myst[agogue] – La proportion de la pesanteur de l'or à la pesanteur de l'argent vif est, comme la proportion de l'exces du nombre 1551 au defaut du nombre 1158 c'est à dire pres qu'à mesme proportion de quatre à trois. De l'or au plomb comme 1551 à 998 un peu moins de trois à deux. De l'or à l'argent fixe, comme 1551 à 929 un peu moins de neuf à cinq. De l'or à l'airein, comme 1551 à 729 c'est à dire, comme un à deux. De l'or au fer, comme 1551 à 634. De l'or à l'estain, comme 1551 à 600 ou, comme dixhuit à sept. De l'or à la terre, comme 1551 à 135 ou, comme unze & demy à un. De l'argent vif à la terre, comme 1151 à 135 ou, comme huict & demy à un. Du plomb à la terre, comme 998 à 135 ou, comme sept & demy à un. De l'argent à la terre, comme 729 à 135 ou, comme sept à un. De l'airein à la terre, comme 635 à 135 ou, comme quatre & demy à un. De l'estain à la terre, comme 600 à 135 ou, comme quatre à un. Le sel est encor' plus pesant que la terre ; parce que la proportion de sa pesanteur à la pesanteur de l'autre est, comme de 18 ½ à 16. Derechef la terre est plus pesante que l'eau marine de l'exces de 92 au deffaut de 90. L'eau marine est plus pesante que la douce de l'exces de 90 au deffaut de 74. La proportion de l'eau douce aux cendres est, comme 74 à 72. Le vin rouge esgalle l'eau de son poids, ou peu s'en faut, pourveu qu'il ne soit troublé de lie, toutesfois le vin blanc est quelque peu plus leger que le rouge, & plus pesant que l'huile à proportion de 72 à 70. L'eau de vie nage sur l'huile. Delà on peut comprendre facillement le poids entremoyen de toutes les autres choses naturelles : les vents ont aussi leur poids, car les utres & peaux enflées sont plus pesantes que les autres, qui sont vuides d'air ; de sorte qu'il n'a pas esté dict sans quelque raison, que Dieu avoit baillé aux vents aussi leur poids[1348]. »

Les termes « excès » et « défaut », qui sont aujourd'hui réservés au traitement des valeurs approchées, correspondent chez Bodin aux deux valeurs d'un rapport : l'excès est la valeur supérieure tandis que le défaut est la valeur inférieure de ce rapport. Ce rapport, que Bodin nomme « proportion de la pesanteur », est le rapport entre le poids de deux matières dont on a pris le même volume, ce qui revient à comparer des densités. Si ce n'était pas assez clair, Bodin poursuit en faisant dialoguer ses deux protagonistes :

1347 Tesson, Jacques, « L'oeuvre du lion verd », dans : Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, ms. 360, p. 374 (n° 86).

1348 Bodin, Jean, *Le théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597, p. 365-366. L'idée du poids du vent vient de Job 28, 25 (et non chapitre 38 comme c'est noté p. 366) : « Lorsqu'il voulu donner du poids au vent [...] » (traduction de la Bible de Jérusalem).

> « Th[eorus] – Nous avons en somme le poids de chacune chose, il ne reste, sinon que tu m'expliques q[ue]lle proportion elles ont de leur volume & grandeur ?
> My[stigogue] – Elles ont la mesme que de leurs poids, toutesfois en diverses maniere : car tout ainsi que l'or est trois fois plus pesant que l'estain, ou peu s'en faut, par mesme raison on peut dire, que le volume ou grandeur de l'estain, qui est de mesme poids qu'une masse d'or, laquelle nous nous sommes proposé, est trois fois plus grande en sa masse que le volume ou grandeur de l'or : par lequel exemple on peut facillement recueillir & entendre la proportion du volume au poids de toutes les autres choses. Cecy a esté premierement demonstré par M. de Candales l'Archimede des François, lequel ayant pris la matiere de chacun des six metaux d'une mesme longeur & forme (comme on a accoustumé de tirer l'or & le fer en filet par un petit pertuis) la pesa exactement aux balances, mais d'autant que l'argent vif ne pouvoit estre tiré, pource qu'il est fluide, il imprimast une piece d'or ou d'argent dans un os de seiche[1349] ; puis apres en avoir osté la piece, il remplist la cavité d'argent vif, lequel il versa apres dans l'un des costez de la balance, à fin qu'il peust par ce moyen trouver son juste poids. Et ainsi que je m'enquerois de luy, pourquoy il ne prennoit la mesure de tous les autres metaux en les fondant & versant dans un vaisseau en la mesme sorte qu'il avoit faict de l'argent vif, il me respondit que tous les metaux, qui sont figez occupent quelque peu moins d'espace que les liquides ou fondus, ce qu'on void en l'eau glacée, laquelle est quelque peu plus reserrée que la liquide : quant à moy je suis le premier, qui ay pris & recueilly le poids du sel & de la terre, de l'eau salée & de l'eau douce, du vin, des cendres & de l'huile ; ce, qui n'avoit jamais esté auparavant traitté par aucun, qui aist escript[1350]. »

Il s'agit bien de densité, comme le confirme la formule « la proportion du volume au poids », et l'équivalence posée entre le fait que l'or est trois fois plus pesant que l'étain (sous-entendu, à volume égale) et le fait que l'étain est trois fois plus volumineux (sous-entendu, à poids égale). Bodin nous apprend qu'il a fréquenté François de Foix Candale, à qui il attribue la première mise en relation du poids et du volume de chaque métal[1351]. Le dispositif utilisé pour les métaux solides s'apparente à l'utilisation d'un banc à tirer comme en utilisaient les orfèvres[1352]. L'empreinte dans l'os de seiche pour obtenir le même volume de mercure est astucieuse. En revanche, l'idée que l'eau gelée occupe moins de place que l'eau liquide est expérimentalement fausse. L'erreur est même étonnante dans la mesure où, compte tenu des réflexions qui précèdent sur la notion de

1349 Quelques années auparavant, Gaston Duclo décrivait une expérience en partie similaire qu'il disait avoir réalisée à trois reprises : « J'ai fait tirer et étendre en fils, par un orfèvre, chacun des métaux, même de l'acier. Le fil d'or fut coupé à la pince au moment où il pesait 72 grains dans la balance. On fit ensuite séparément des fils de chacun des métaux, tirés et étendus à la même section et coupés à la même longueur. Et on pesa ainsi chaque fil au statère. Comme je l'ai dit, je vis que le fil d'or pesait une drachme, ce qui équivaut à 72 grains. Le fil d'argent tiré à la même longueur et de même section en pesait 36. Celui de plomb également 36. Celui d'airain 30, celui d'acier 27, celui de fer 26, et enfin celui d'étain 25. » (Duclo Gaston, « Apologie de l'argyropée et de la Chrysopée », dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 59-189, ici p. 92. Le texte a été originellement édité en latin sous le titre : *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ adversus Thomam Erastum*, Nevers : Pierre Roussin, 1590).

1350 *Op. cit.*, p. 366-367.

1351 Sur François de Foix Candale, voir les informations recueillies dans notre troisième partie, chap. 3-1

1352 Bimbenet-Privat, Michèle, « Les Bancs à tirer et la mécanisation dans les ateliers d'orfèvres », dans : Bimbenet-Privat, Michèle, dir., *Le Banc d'orfèvre de l'électeur de Saxe*, Paris : Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2012 (« Les Cahiers du musée nationale de la Renaissance », n°8), 64-73.

densité, l'expérience de la vie courante de la glace qui flotte sur l'eau liquide aurait pu faire réfléchir sur la différence de densité.

Ce n'est pas la première fois que Jean Bodin abordait dans un écrit cette question de la densité. Dans le sixième livre de la *République* qui paraît en 1576, il s'intéressait déjà à la question du rapport entre le poids et le volume pour déterminer la valeur des monnaies. Après avoir proposé que les souverains s'entendent pour éviter les dépréciations monétaires, sources de difficultés pour les peuples, et suppriment les monnaies de billon (faites d'un alliage pauvre de cuivre et d'argent) qui sont les plus susceptibles de manipulations, il demande que les monnaies soient désormais fabriquées en forme de médailles moulées, ce qui empêchera les « roigneurs » et fera disparaître les déchets produits par la cisaille lors de la rectification des pièces frappées[1353]. Surtout :

> « […] le moule feroit toutes les medailles d'un mesme metail esgales, en grosseurs, poids, largeur, & forme : ou si le faux monnoyeur vouloit mesler du cuivre avec l'or, plus que la loy de XXIII carats[1354], le volume du cuivre qui est en poids esgal plus grand deux fois & une huitiesme que n'est pas le volume d'or, ou plus leger que l'or deux fois, & une huitiesme en masse esgale : feroit la medaille plus grosse de beaucoup, & descouvriroit la fausseté car il est tout certain que si la masse d'or esgale à la masse de cuivre, poize quinze cens cinquante & un ferlin[1355], la masse de cuivre ne poizera que sept cens XXIX ferlins, qui est comme dix-sept à huit, en gros poids : comme j'ay apris de François M. de Foix le grand Archimede de nostre aage & qui le premier a descouvert la vraye proportion des metaux en poids & en volume. »[1356]

Bodin poursuit sa démonstration en donnant les rapports avec et entre les autres métaux que des faussaires pourraient être tentés d'utiliser, argent, plomb, étain, fer. Son raisonnement est rigoureux puisque effectivement, l'absence de standardisation dans la production des monnaies facilitait à la fois le rognage des pièces et leur contrefaçon. Sans utiliser directement la notion de densité relative, qui est développée au siècle suivant, Bodin la pense (après François de Foix Candale) comme l'équivalence de deux rapports identiques concernant le poids et le volume[1357].

1353 Sur ces questions, voir l'article de Jérôme Blanc : Blanc, Jérôme, « Les monnaies de la république. Un retour sur les idées monétaires de Jean Bodin », *Cahiers d'économie politique*, 50 (2006), p. 165-189.
Les déchets sont les rognures que les malandrins (les « roigneurs ») pourraient être tentés d'y faire pour récupérer du métal précieux.

1354 Elle fixe l'aloi des pièces d'or « pur », avec une tolérance de 23/24 ce qui impose un pourcentage minimum d'or fixé à environ 95,83 %.

1355 Le ferlin peut désigner une monnaie d'une très faible valeur (1/4 de denier), mais ici il désigne un petit poids employé par les orfèvres et les monnayeurs (Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris : Didier, 1950, t. 4, p. 75). Le ferlin vaut 8 grains ; sachant qu'un grain (division de la livre de Paris) vaut 53,114 milligrammes, cela un donne un ferlin pesant 424, 912 milligrammes soit 0,424912 grammes.

1356 Bodin, Jean, *Les Six livres de la Republique*, Paris : Jacques du Puys, 1576, p. 672.

1357 Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998, 3 vols., ici t. 1, p. 1036. Bloch, Oscar, et Wartburg, Walther von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : PUF, 1986 [1ère éd. 1932] , p. 186.

Tous les textes n'utilisent cependant pas systématiquement les rapports, et l'on peut trouver des indication de poids avec les unités de mesure de l'époque. Ainsi, dans le traité rédigé par Bernard de Labadie on peut lire :

> « Il faut prendre une once de fin or qui soit passé par le ciment royal et le mettre en limature, puis apres en un creuset et le faire enrougir au feu, et incontinent mettre dedans ledit creuset sept onces d'argent vif avec ladite once d'or, et mesler tout ensemble avec un petit baton de bois […][1358]. »

Et plus loin :

> « Prenez une livre de cuivre et la mettés en limature [...][1359]. »

Tout au long de cette seconde période, on trouve des textes qui poursuivent la tradition antérieure et fournissent souvent peu d'indications précises. On peut penser par exemple au *Traité du feu et du sel* que Blaise de Vigenère a rédigé à la fin de sa vie (entre 1570 et la date de sa mort en 1596) et qui n'a été imprimé qu'après sa mort :

> « Prenez donc ceste huille qui aura esté extraicte de la suye, & la repassez par deux ou trois fois sur du sable ; car c'est une de celles qui dure le plus longuement. Et apres l'extraction de l'eau & de l'huille, & la calcination des terres qui en seront restées au fonds du vaisseau, jettez vostre eau dessus, & mettez la matiere à putrefier dix ou douze jours dans les fiens : puis retirez l'eau par distillation, calcinant au bout d'icelle les terres par sept ou huict heures à feu de flamme. Remettez l'eau derechef sur les terres, putrefiez, distillez & calcinez, reïterant comme dessus ; car par le moyen de l'eau & du feu les terres se calcineront, tant qu'elles ayent beu & retenu toute leur eau, ou la plus grand' part : ce qui se fera à la six ou septiesme reïteration. Cela fait, donnez feu de sublimation, & il s'eslevera une terre pure, clair & crystalline, renclose au centre[1360]. »

On peut déduire de ces indications succinctes, qui renvoient néanmoins à un vocabulaire précis, qu'elles s'adressent à un public disposant déjà d'une compréhension des opérations décrites. Seuls les gens avertis sont à même de distinguer nettement le « feu de flamme » du « feu de sublimation ». D'ailleurs Vigenère précise qu'il n'y aurait pas d'intérêt à détailler une opération bien connue de tous :

1358 Labadie, Bernard de, *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*, BnF, ms 5680, ff. 1-34, f. 7v. Voir en Annexe, 2e partie, texte 1. La « limature » est la limaille.

1359 Idem, f. 9r. Nous pourrions multiplier les exemples, l'once et la livre étant les unités le plus souvent utilisées.

1360 Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 84-85. Sur Vigenère, voir notamment : Matton, Sylvain, « Alchimie, Kabbale et mythologie chez Blaise de Vigenère : l'exemple de sa théorie des éléments », dans : *Blaise de Vigenère, poète mythographe au temps de Henri III*, Cahier V. L. Saulnier n° 11, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1994, p. 11-137.

> « Les huilles de saulge, thyn, poivre, & autres semblables qui se tirent par un instrument propre à cela : tels artifices sont si divulguez, jusques mesmes aux chambrieres, que j'aurois honte d'en parler[1361]. »

Il se montre en revanche plus charitable et précis lorsqu'il s'agit d'opérations qui lui paraissent moins classiques[1362]. Cela participe d'une tendance qui se développe dans la seconde moitié du XVIe siècle et qui voit se développer dans les textes alchimiques des explications plus précises, particulièrement pour des applications considérées comme peu classiques. Les couleurs jouent, à ce titre, un rôle important de guide des opérations, même s'il s'agit parfois d'un procédé de compréhension des étapes suivis par la matière plus qu'un support au laboratoire dans la mesure où toutes les couleurs ne sont pas visibles.

Le recours aux couleurs

Rappelons tout d'abord que le recours par les alchimistes aux couleurs est ancien. S'appuyant sur l'alchimie grecque, Arthur John Hopkins a pu mettre en avant la notion de *transmutation by colour*[1363], c'est-à-dire une transmutation qui ne se contente pas d'être observable par le changement des couleurs mais s'opère concrètement par lui. Comme l'explique Antoine Calvet : « […] tributaires des thèses du *De coloribus*, les alchimistes se font un devoir d'être attentifs à la progression du noir vers la couleur de l'or, celle du soleil. De là, l'importance qu'ils accordent à l'*intuitus visus* et, chez certains auteurs comme celui du *Novum lumen* ou Simone da Colonia (XIIIe siècle), une attention toute particulière aux différentes nuances de couleurs »[1364]. En effet, les couleurs traduisent la composition et l'état des corps métalliques à un moment donné de la transformation alchimique qu'ils subissent. Il s'agit donc pour les auteurs d'utiliser les couleurs comme autant de repères temporels, ainsi qu'on peut le voir dans le *Novum lumen* du ps.-Arnauld

1361 *Idem*, p. 91.

1362 Voir la sous-partie suivante (Premières tentatives pour mieux définir les régimes du feu).

1363 Hopkins, Arthur John, « Transmutation by color. A study of earliest Alchemy », dans : Ruska, Julius, éd., *Studien zur Geschichte der Chemie. Festgabe Edmund O. v. Lippmann zum 60. Geburtstage. Dargebracht aus nah und fern und im Auftrage der Deutschen Gesellschaft für Geschichte der Medizin und Naturwissenschaften*, Berlin : Julius Springer, 1927, p. 9-14 (voir : Halleux, Robert, *Le problème des métaux dans la science antique*, Liège : Presses universitaires de Liège, 1974 [« Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège », 209], p. 159 ; et du même auteur : *Les Alchimistes grecs, t. 1 : Papyrus de Leyde, papyrus de Stockholm, recettes*, Paris : Les Belles Lettres, 1981 [« Collection desUniversités de France »], p. 77.

1364 Calvet, Antoine, *Les Œuvres alchimiques attribuées à Arnaud de Villeneuve. Grand œuvre, médecine et prophétie au Moyen Âge*. Préface de Sebastià Giralt, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 2011 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 11), p. 45-46, ici p. 46. Je remercie Didier Kahn d'avoir attirer mon attention sur ces pages. Le *De coloribus* est un traité pseudo-aristotélicien antique qui pourrait dater de la fin du IVe ou le début du IIIe siècle avant notre ère. Ce texte présente la couleur noire comme la couleur des matières en pleine transformation. Sur l'attribution du *Novum lumen*, un texte dont les plus anciens manuscrits remontent au XVe siècle, à Arnauld de Villeneuve, voir : Antoine Calvet, *Op. cit.*, p. 44-45 (Antoine Calvet propose une attribution à Matthieu de Sicile).

de Villeneuve, où la couleur brune d'une matière dont l'intérieur est resté noir est analysée comme le signe que la transformation est tout juste entamée (le brun étant la première étape du noir vers le blanc)[1365].

Lors de la présentation allégorique des opérations, Zecaire évoque les couleurs par lesquelles la matière de l'œuvre doit passer. Dans l'allégorie, le bon gouverneur a envoyé ses compagnies divisées en 5 enseignes pour s'emparer des enseignes ennemies, et leur a promis que si elles accomplissaient convenablement cette tâche, elles porteraient sa « propre et naturelle enseigne » (l'or) :

> « La premiere enseigne estoit des pistolliers alemens. La seconde estoit semee de diverses couleurs de l'amie, que l'aimant avait porté à l'assault. La tierce approchoit grandement en semblance la cornette du roi François. Et la quatrieme estoit celle mesme, enrichie d'un beau et grand croissant. La cinquieme estoit grandement semblable à l'enseigne colunnelle de l'Empereur, laquelle anima tellement le cœur de ce bon prince que luy mesmes s'en alla le lendemain sur la breche. Il fut longtemps, ayant tousjours pres de luy son fidele proviseur qui estoit grandement soigneux des affaires, où il endura une peine indicible et mesmement grant chault qui luy fachoit fort. Mais en fin il tint promesse à ses compaignies et gaigna la propre enseigne colunnelle de l'Empereur[1366]. »

En marge du manuscrit, une main anonyme a noté le nom des couleurs (sauf pour la deuxième). La première enseigne renvoie au noir. La seconde, difficilement identifiable, ne paraît pas être unie. La troisième est presque blanche (grise?), la quatrième est blanche argentée (elle porte un croissant de lune, symbole de l'argent), la cinquième est rouge. Quelques feuillets plus tôt, il avait fourni une version simplifiée en deux couleurs :

> « Comme dict Rosinus, nostre vraye soleil aparoist blanc et imparfaict en nostre decoction, et est parfaict en sa couleur rouge[1367]. »

D'autres auteurs apportent des précisions sur la manière d'interpréter ces couleurs, comme par exemple Jacques Tesson, qui indique d'abord dans son premier dialogue que les couleurs sont un guide :

> « […] toutte la gloire des cieus, et des dieus et deesses, se viendront presenter pour te recevoir et offrir leurs services chacun selon son office, en leur temps et lieu, qui est le droit chemin de ton voiage, et te conduiront fidellement[1368]. »

L'évocation de dieux et de déesses est en réalité un renvoi aux couleurs qui traduisent les transformations que subit la matière. Tesson affirme dans son deuxième dialogue que les couleurs

1365 Chapitre IV du *Novum lumen*, mentionné par Antoine Calvet (*Op. cit.*, p. 45).
1366 *Idem*, p. 152-153.
1367 *Idem*, p. 144.
1368 Tesson, Jacques, « L'oeuvre du lion verd », dans : Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle, ms. 360, p. 366 (n°56).

qui importent doivent naître du centre de la matière par l'action de l'opérateur mais que toutes les couleurs ne seront pas visibles :

> « R[éponse] : La lune est parfaitte et ne l'est pas, car quant à la qualité lunaire seulement elle est parfaitte, et imparfaitte selon l'intention de nature, parce que la mesme nature tendoit de touttes ses forces et vertus de la conduire à la perfection du soleil.
> D[emande] : Et quant elle vient, quel signe fait elle plus que les autres ?
> R : Elle fait des signes merveilleux et terribles, premierement sa veüe chasse touttes vapeurs eparses par l'air telles qu'elles soient, avec touttes leurs ordures, rend les operations suraleguées, comme de Saturne et de Jupiter. Troisiemement l'operation de Venus, les quelles ne sont que couleurs apparentes qui demontrent les operations susdictes desquelles les philosophes se sont servis pour le profit des pauvres artistes en forme de metode : car il faut que l'artiste par son bon art les face naistre du centre de ladite matiere l'une apres l'autre et chacune en son temps, sans usurper aucune chose l'une de l'autre, et tout cela est le vray guide de l'artiste. Car il doit voir noir puis une couleur cendrée qui vient entre le blanc et le noir, mais nottes que quand le noir apert en sa matiere elle tient et participe de la vertu et complexion de Saturne et de sa couleur, c'est pourquoy ils ont appelé cet endroit Saturne et non pas qu'il faille entendre un certain temps plus qu'un autre, et ainsy semblablement de touttes les autres, et encor soiés avertis que touttes les couleurs du monde paroissent touttes ensemble entre le noir et le blanc desquelles il ne se faut servir : car à dire vray il n'est demandé que noir, blanc et rouge : car noir est entrée de parvenir au blanc et rouge, qui est la fin totalle de notre intention, et aussy de parfaitte fin. Laquelle Lune comme j'ay dit cy dessus, cache à la veüe touttes les couleurs, et outre netoie et eclaicit et purifie toutte obscurité et leprosité venüe d'eus [...][1369]. »

Le temps est déterminé par le passage des couleurs (« non pas qu'il faille entendre un certain temps plus qu'un autre ») noir, blanc, rouge. Les autres couleurs semblent n'avoir pas de réalité concrète puisqu'elles sont masquées par la Lune (c'est-à-dire la couleur blanche) et qu'elles ne sont évoquée par les philosophes que pour faciliter la compréhension des « pauvres artistes ». Notons que Bernard de Labadie estime que même si ces couleurs ne constituent d'étape majeure, elles sont néanmoins bien visibles :

> « […] en ce degré de fixation se voyent plusieurs choses naturelles, et couleurs merveilleuses, bien que les philosophes ne se soucient de toutes les variations des couleurs sinon de trois, c'est à scavoir noir qui corruption, blancheur qui est naturelle conjonction, rougeur qui est la fin de l'oeuvre en perfection[1370]. »

Tesson évoque quand même dans le premier dialogue la couleur citrine sans lui donner d'importance puisque, nous dit-il, elle « n'est autre chose que la couleur qui se presente entre le blanc et le rouge, et n'est ny blanc ny rouge mais une couleur fantastique et inusitée[1371]. »

1369 Tesson, Jacques, *Op. cit.*, p. 386-387.
1370 Labadie, Bernard de, *Op.* cit., f. 28r.-v.
1371 *Idem*, p. 376 (n° 89).

Premières tentatives pour mieux définir les régimes du feu

En ce qui concerne les régimes du feu, les informations restent essentiellement qualitatives. La difficulté demeurera tant que manqueront et les moyens de mesurer la température, et l'utilisation d'un référentiel indiscutable[1372]. Zecaire est très laconique dans ce domaine, même si sans les donner, il laisse entendre qu'il y a plusieurs régimes, c'est-à-dire plusieurs intensités à donner au feu selon les phases des opérations :

> « […] que personne ne s'entremecte de la practique de nostre science que ne congnoisse premierement tous et chacuns regimes du feu pour ce qu'ilz sont grandement divers, qui sont requiz à la composition de nostre divine œuvre [...][1373]. »

Il parle cependant quelques lignes plus loin de « […] nostre longue et continuelle decoction », qui pourrait laisser penser à un seul régime[1374].

Alexandre de La Tourrete a tenté de définir quatre grands types de feu selon l'intensité de la température qu'ils permettent d'obtenir mais il confesse qu'il s'agit déjà d'une simplification car le feu est « multiple & de divers degrez »[1375] :

> « Le principal instrument de toutes ces operations est le feu, qui est aussi multiple, & de divers degrez : lesquels je reduis pareillement en quatre principaux : dont le premier est le feu du fumier, ou du baing marie, convenable aux putrefactions, & dissolutions : comme aussi aux distillations des liqueurs mercuriales. Le second est le feu de cendres plus chaud que le premier, convenable aux coagulations : comme aussi aux distillations d'aucunes liqueurs grasses & huileuses. Le tiers est le feu de sable encores plus chaud que le second : & convenable aux sublimations, & fixations, comme aussi aux distillations d'aucunes liqueurs plus tenaces, & adherantes avec les autres parties du compost : ainsi que sont les mineraux, specialement les metalliques. Et le quart est le feu de flambe avecques bois propre, ou de charbon vif calidissime, sur lequel estant mis le vaisseau se font les reverberations, calcinations, & incinerations de chacun compost[1376]. »

1372 À partir de la fin du XVIIe siècle l'idée s'impose qu'il fallait fonder les échelles thermométriques, qui se multipliaient, sur un ou deux points fixes, généralement la température de solidification de l'eau et celle de son ébullition.

1373 Zecaire, p. 145.

1374 *Idem*, p. 146.

1375 Il y a une tradition des quatre feux. Au début du XVIIe siècle encore, David de Planis Campy le rappelle : « Or ce feu, quoy que de divers degrez multiplié, se peut reduire pourtant en quatre principaux, voyez voir que ce nombre de quatre a de force, car quoy que je tasche de me separer de la division quaternaire des feux desquels j'ay cy dessus discouru, neantmoins je ne sçaurois » (Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 280).

1376 La Tourrete, Alexandre de, *Bref Discours des admirables vertus de l'or-potable...*, Lyon : Pierre Roussin, 1575 [rééd. Paris : Jean de L'Astre, 1575], f. 28r.-v.

Le feu de fumier et le feu de bain marie sont placés, dans un premier temps, dans une même catégorie. Le fumier dégage une température de 60 à 70 degrés, tandis que le bain-marie, avec de l'eau, peut atteindre une centaine de degrés. Les deux degrés suivants correspondent à des feux dans lesquels la cendre et le sable jouent le rôle d'intermédiaire entre la flamme et le vaisseau dans lequel se trouve la matière que l'on éleve en température. Le quatrième est un feu direct, sans intermédiaire, poussé au maximum par un combustible choisi (« bois propre », c'est-à-dire adapté, de par son essence et son séchage), ou mieux encore le charbon de bois qui possède une densité calorifique supérieur au bois[1377]. Mais chacun des quatre degrés se subdivise en trois :

> « Et faut entendre, qu'un chacun de ces quatre feux se doit reduire par autres degrez successifs selon l'exigence du compost, & de la chose que nous en voulons retirer : comme le feu du baing marie a trois degrez. Le premier est, quand le vaisseau contenant le compost est exposé sur la fumiere de l'eau eschauffee : le second, quand ledit vaisseau est plongé dans ledit baing d'eau chaude sans bouillir : & le troisieme, quand avec plus grand feu l'on fait bouillit l'eau dudit bain. Ainsi se peuvent graduer les autres trois feux : à savoir de la cendre, du sable, & du charbon : tant par les souspiraux & registres des fourneaux dextrement faicts, que aussi qu'on met dedans par justes mesures : ou par le nombre des mesches en faisant feux de lampe selon l'exigence du compost, que l'on veut traiter[1378]. »

La volonté de précision est patente, avec cette démultiplication des degrés pour arriver au nombre de 12. Mais même ainsi, la mesure reste liée à la manière d'opérer le feu, en faisant plus ou moins entrer de l'air par les soupiraux, en chargeant plus ou moins le feu en combustible ou en jouant sur le nombre de mèches pour le feu de lampe, beaucoup plus qu'à l'étude du résultat en terme de température produite, sachant que le seul critère véritablement déterminant utilisé par La Tourrete est le point d'ébullition de l'eau.

On trouve chez François Rossellet, un médecin qui a publié en 1582 un traité sur l'or potable intitulé *La Chrysospagyrie*, une formule concernant le feu qui se veut précise et qui ne l'est pourtant pas : « Et par la continuité d'un demy an les [les lamelles d'or] calcinoit à feu de quart degré [...][1379] ». Il faut probablement comprendre ce « quart » comme « quatrième », ce qui signifie le feu le plus fort qu'on puisse obtenir dans un fourneau. Plus loin dans son texte, il présente une recette d'or potable qui suppose une précision du chauffage :

> « Par quatre premieres heures le feu doit estre fort leger, eslevant iceluy peu, à peu, jusques à ce que quelques fumees pareilles à un leger & blanchastre nuage soient veues en la capacité du verre opposite. Que si d'aventure elles se

1377 28 à 33 mégajoules par kilogramme pour le charbon de bois contre 18 pour du bois sec. Voir : https://www.connaissancedesenergies.org/quappelle-t-le-charbon-de-bois-210708 (consulté le 20 décembre 2020).
1378 La Tourrete, Alexandre de, *Op. cit.*, f. 28v.
1379 Rossellet, François, *La Chrysospagyrie de François Rossellet Docteur Medecin, dedié à Monseigneur l'illustrissime Cardinal de Granvelle*, Lyon : Charles Pesnot, 1582, p. 52.

> manifestent, il faut contenir le feu en mesme degré jusques à tant qu'elles s'evanouissent, puis peu, à peu chasser les esprits, augmentant le feu à l'entiere rougeur de la retorte[1380]. Lors il convient l'entretenir en tel degré de feu par l'espace de quatre ou cinq jours naturels sans se soucier si l'on ne voit degouter la matiere, & produire quelques esprits. Et encor que rien ne se manifeste, si est-ce que l'on verra une matiere retirant à la couleur de la craye, adherer aux murailles du verre[1381]. »

Ici, c'est donc la vue qui permet de conduire le feu : l'apparition de cette légère fumée blanchâtre, puis la coloration du verre, et enfin l'adhérence de la matière travaillée sur les parois de verre de la retorte. Ce type d'indications est disséminé dans les textes de la seconde moitié du XVIe siècle. Chez Blaise de Vigenère par exemple, on trouve notamment des indications concernant l'apparition d'une cristallisation du benjoin :

> « Prenez du benjoin concassé en grossiere pouldre, & le mettez en une cornuë, avec de fine eau de vie qui y surnage trois ou quatre doigts[1382] ; & laissez-les ainsi par deux ou trois jours sur un feu moderé de cendres, que l'eau de vie ne se puisse pas distiller, les remuant à toutes heures. Cela fait, accomodez la cornuë sur le fourneau, dans une terrine pleine de sable. Distillez à feu lent l'eau de vie, puis l'augmentant par ses degrez apparoistront infinies petites aiguilles & filamens, telles qu'és dissolutions de plomb, & de l'argent-vif[1383]. Ce qui monstre assez que le benjoin en participe. Car il blanchist le cuyvre, & avive l'or, & mis en des decoctions de gayac fait d'admirables effects ; comme aussi le tartre qui contient beaucoup d'argent-vif. Quand doncques ces filamens ou aiguilles se monstreront, continuez ce degré de feu ; & les laissez joüer dedans la cornuë par quelque espace, tant qu'elles disparoissent du tout. Cependant ayez apresté un petit baston qui puisse entrer dedans le col de la cornuë, car ces aiguilles s'y viendront reduire comme en une mouëlle ; & si vous ne les en ostiez soudain, le vaisseau se creveroit. Quand ceste gomme ou moüelle sera tout passée, avec certaine forme de beurre qui se jectera puis apres dedans le recipient, l'huille commencera à distiller du commencement, qui en extraira une teinture de couleur citrine comme safran, & lairra la gomme fort blanche, d'une tres-agreable odeur, propre pour en faire des patenostres de senteurs de telle couleur que vous luy voudrez donner. Retirez vostre eau de vie par le baing, & au fonds, vous restera ceste teinture jaulne, sentant bon aussi, qui a de grandes proprietez & vertus. L'huille noire est un souverain baulme à toutes blessures : & des terres qui resteront s'en peut extraire

1380 La retorte étant en verre, le faire rougir suppose d'atteindre une température entre 500 et 600 degrés, suivant la composition exacte du verre.

1381 Rossellet, *Op. cit.*, p. 61-62.

1382 Le benjoin est la résine d'un certain nombre de plantes du genre *Styrax*, dans le cas qui nous concerne probablement *styrax officinalis* qui se trouve sur le pourtour du bassin méditerranéen, y compris en Provence (alors que les autres espèces sont extrême-orientales). Son principale composant est l'acide benzoïque.

1383 Le terme de dissolution est probablement utilisé pour désigner un degré de cuisson : pratiquement, le plomb ne se dissout pas (au sens moderne du terme), si ce n'est dans un autre métal comme le mercure, ou bien sous l'action d'un acide comme l'acide nitrique. Quant au mercure il est liquide à température ambiante. La cristallisation du plomb s'observe quand on le fait chauffer puis refroidir relativement rapidement. En ce qui concerne le mercure, cela semble plus difficile étant donné que sa température de solidification s'établit à – 39°. Vigenère évoque peut-être le sulfure de mercure, c'est-à-dire le cinabre qui est la forme la plus courante du mercure dans la nature.

> un sel de grande efficace. Ainsi vous avez du benjoin cinq ou six substances ; la gomme blanche avec sa teinture jaulne, les deux huilles, & le sel[1384] ».

Cet extrait décrit les produits que l'on peut obtenir de la décomposition du benjoin, l'histoire des sciences crédite Blaise de Vigenère de cette découverte, même s'il semble qu'on en trouve des traces antérieures[1385]. L'apparition de la cristallisation (les « aiguilles ») est l'indication a posteriori que le feu est approprié à l'opération et qu'il faut poursuivre ainsi la cuisson.

Dans le même ordre d'idées, Jean Brouaut[1386], dans son traité consacré à l'eau de vie, probablement rédigé entre 1580 et sa mort en 1603-1604, présente deux méthodes pour en connaître la pureté. La première consiste à enflammer le contenu d'une cuillère d'argent d'eau de vie et d'observer la flamme de combustion : si elle est « claire & large, non point bleuë ny montante en forme de pyramide, elle est bien accomplie & parfaite[1387] ». La deuxième consiste à verser dedans une goutte d'huile « que vous verrez descendre au fonds contre le naturel de l'eau commune & phlegmatique[1388] ». L'auteur anonyme du *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes*, donne quant à lui un autre repère visuel de la pureté de l'or :

> « […] en fin fut trouvé près de sept onces de très fin or et qui ne faisoit point de marque sur le parchemin[1389]. »

Bernard de Labadie précise la manière d'administrer le feu, différemment selon les étapes, en recourant à d'autres caractéristiques :

> « Et pour ce ayant né dans le bain de marie pendant quinze jours, et apres avoir fait la vraye conjonction, le faut mettre au four au feu de lampe de six filets, jusqu'à tant qu'il soit congelé et en ce passage dit Bernard de Treves que le gouvernement du feu le fait ou le defait et qu'il faut avoir au commencement au moyen de l'operation feu clos clair, evaporant, alterant et vaincu. Et la ditte

1384 Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 91-92.

1385 Voir : Viel, Claude, « Évolution des méthodes extractives et analytiques en phytochimie, du XVIe siècle à la seconde moitié du XIXe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 49 (2001), p. 287-302.
Rémi Franckowiak signale que Nostradamus en parle déjà en 1556. Voir : Franckowiak, Rémi, *Le développement des théories du sel dans la chimie française de la fin du XVIe à celle du XVIIIe siècle*, thèse de doctorat de philosophie et d'histoire des sciences sous la direction de Bernard Joly, 20 décembre 2002, Université Charles de Gaulle, Lille III, p. 22 ; disponible en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01906046/document (consulté le 28 août 2021).

1386 Voir les lignes que nous lui consacrons dans le chapitre suivant.

1387 Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (repr. Paris : Michel Allard, 1977), p. 60.

1388 *Ibidem*. Sur cette mise en évidence des rapports de densité (dans un verre dans lequel on a mis de l'eau et de l' huile, l'huile surmonte l'eau, tandis que si on remplace l'eau par de l'alcool, c'est l'alcool qui surmonte l'huile) même si au XVIe la notion de densité n'est pas encore pensée, voir le chapitre 3 de la 3e partie.

1389 Paris, BnF, ms 19957, *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes (1590)*, f. 2r. . Nous utilisons ici la transcription donné par Didier Kahn, « Alchimie et littérature à Paris en des temps de trouble : Le Discours d'Autheur incertain sur la pierre des philosophes (1590) », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 41 (1995), p. 75-122, ici p. 113.

> congelation faitte il faut multiplier degré par degré suivants jusques à la fixation[1390]. »

Le premier feu utilisé ici est le bain-marie, dont on sait par principe qu'il ne peut excéder les 100 degrés (et est souvent utilisé pour des températures sensiblement inférieures à ce chiffre). Le feu de lampe est un dispositif ou l'élément chauffant est constitué de lampes à huile. Le filet permet le réglage de l'intensité de la flamme, il s'agit probablement de la mèche, réglable, de la lampe. Le feu clos clair est un feu déjà relativement ardent pour pouvoir provoquer l'évaporation. Les degrés d'augmentation de la température doivent être compris au sens premier de marches qu'il faut gravir progressivement pour permettre de stabiliser la matière enfin sèche.

Le degré de précision varie selon les auteurs et varie même à l'intérieur d'un même traité, entre deux recettes. Jean Brouaut évoque l'utilisation d'un alambic pour distiller « par régime de feu médiocre », notation particulièrement imprécise[1391]. Il préconise plus loin le recours au bain-marie, mais complète cette information :

> « Puis la [la matière à distiller, vin cidre…] mettez à distiller au bain à feu tel, qu'elle donne loisir en distillant de compter jusques au nombre de cinq ou six entre deux goutes : continüez ce regime de feu jusques à ce que vous en ayez tiré les deux parts, ou bien qu'en goûtant de ce qui sort, vous n'y trouviez plus aucune saveur d'eau-de-vie [...][1392]. »

Dans le cadre d'une distillation, la vitesse de la condensation des vapeurs produites dans la cornue est une indication assez directe de la température. Elle suppose de mettre en rapport la formation des gouttes avec le temps qui sépare deux gouttes.

Des temps qui gagnent en précision

Zecaire, dans ce domaine comme dans d'autres, reste imprécis bien qu'il insiste sur la nécessité de contrôler rigoureusement le temps :

> « Mais fault estre soigneux et vigilant pour ne passer poinct la propre heure de la naissance de nostre eau mercurialle, afin de luy conjoindre son propre corps [...][1393]. »

1390 Labadie, Bernard de, *op. cit.*, f. 27r.
1391 Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, éd. Jean de Ballesdens, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (rééd. anastatique Paris : Michel Allard, 1977), p. 49.
1392 *Idem*, p. 59.
1393 Zecaire, *Op. Cit.*, p. 145.

Mais si on reprend l'exemple donné plus haut par Jean Brouaut, on voit la volonté de mettre à disposition les moyens de réitérer les opérations présentées, en donnant des informations les plus concrètes possibles, y compris sur les temps. Ainsi « […] compter jusques au nombre de cinq ou six entre deux goutes [...] » permet de mesurer un temps bref, à une époque où la mesure des temps brefs est compliquée. En effet, les outils rudimentaires tels que le sablier (qui se développe au XIVe siècle avec le soufflage du verre) ou le temps de combustion d'une lampe à huile ou d'une chandelle (les deux pouvant être graduées) ne permettaient pas de mesure précise. La diffusion, à partir du milieu du XVe siècle de l'horloge à ressort, et à partir du XVIe siècle, de la montre grâce à la miniaturisation, n'est pas suffisante dans la mesure où ces inventions ne touchent, progressivement, que les couches les plus aisées de la population et qu'en outre, en dehors même d'une certaine imprécision, la présence d'une aiguille des minutes sur le même cadran que l'aiguille des heures est loin d'être systématique[1394]. Il est donc assez normal de recourir au temps d'une parole. Bernard de Labadie utilise, par exemple, le temps de dire une prière :

> « […] le laisserez dedans ledit creuset tant que l'on diroit deux fois un miserere [...][1395]. »
> « Item faut prendre cent onces de mercure, et mettre en un creuset chauffer à petit feu, et quand verrez que le dit mercure feumera boutés y une once de ces huit onces, et incontinant disant un miserere se tournera en poudre qui sera tierce medecine[1396]. »

Pour les temps plus longs, outre les indications concernant l'aspect que la matière doit prendre, on trouve des indications en heures et en jours qui paraissent moins symboliques que lors de la période précédente :

> « […] distiller et sublimer par vingt quatre heures au commencement par six heures petits feu, et autres six accroissant le feu, et par autres douze heures grand feu, les six heures à feu de charbon, et les autres dix huit à feu de bois [...][1397]. »
> « […] luy mettre son antidotoire bien lutté dedans le bain marie par six ou huit jours [...][1398]. »
> « […] la longanimité du grand menstrual qui est de trois à quatre mois [...][1399]. »

1394 Nous nous sommes appuyés sur l'article bien connu d'Emmanuel Poulle : Poulle, Emmanuel, « La Mesure du temps et son histoire », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 157 (1999), p. 221-229.

1395 BnF, ms 5680, ff. 1-34, Bernard de Labadie, *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*, f. 7v. Le texte du *miserere* est le psaume 50 (nommé d'après l'*incipit*). Sa récitation (une fois) prend environ 2 minutes et 10 secondes. C'est donc un temps d'environ 4 minutes et 20 secondes que Bernard de Labadie indique ainsi.

1396 *Idem*, f. 30r.

1397 *Idem*, f. 17r.-v.

1398 Labadie, Bernard de, *Op. cit.*, f. 18v.

1399 *Idem*, f. 19r. La loganimité est la patience à endurer une épreuve.

Ces indications de temps demeurent cependant insuffisantes pour permettre un travail vraiment précis. Pour tenter de pallier cette difficulté un recours aux autres sens se développe dans la deuxième moitié du XVI.

Le recours à d'autres sens : le goût, l'ouïe et l'odorat

La référence au goût que l'on trouve chez Jean Brouaut (« en goûtant de ce qui sort ») est assez peu courante[1400]. On pourrait penser qu'elle n'apparaît que dans le cadre de la distillation végétale, mais en réalité il y en a déjà une mention chez Johannes de Rupescissa (XIVe siècle), pour un procédé de distillation de tartre calciné avec de l'« eau ardante » (eau de vie) :

> « Adonques prens ton tartre, & tu le trouveras fortifié au double. & le pourras esprouver à chacune fois avec la langue[1401]. »

On trouve d'ailleurs chez Aristote l'idée que les métaux ont une odeur et une saveur qui dépendent du mélange de sec et d'humide :

> « Parmi les métaux, l'or est sans odeur, parce qu'il est sans saveur, mais le bronze et le fer sont odorants. Quand l'humide des métaux a été extrait par le feu, les scories de tous sont moins odorantes ; l'argent et l'étain ont davantage d'odeur que certains métaux, et moins d'odeur que d'autres, car ils sont aqueux[1402]. »

D'une manière générale, les pratiques de l'alchimie restent fortement influencées, au XVIe siècle, par la philosophie naturelle aristotélicienne[1403]. Même si la pensée stoïcienne et la pensée néoplatonicienne ont influencé les conceptions humanistes de l'alchimie, il semble que les praticiens les moins éveillés à ces conceptions philosophiques érudites mais les plus nombreux bénéficiaient seulement d'un vernis plus ou moins prononcé de culture aristotélicienne issue de la scolastique[1404]. Reijer Hooykaas a proposé d'expliquer la persistance de l'aristotélisme dans le champ de la philosophie naturelle plus que dans les autres domaines de la science par le recours,

1400 Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, éd. Jean de Ballesdens, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (rééd. anastatique Paris : Michel Allard, 1977), p. 59.

1401 Johannes de Rupescissa, *La Vertu et proprieté de la Quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupe scissa, Et mise en françois par Antoine Du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon : Jean de Tournes, 1549., p. 107.

1402 Aristote, *De sensu et sensibilibus*, 5, 443 a 9 *sq.* Traduit par : Halleux, Robert, *Le problème des métaux dans la science antique*, Paris : Les Belles Lettres, 1974, p.105-106 ; voir aussi : Viano, Cristina, « Aristote et l'alchimie grecque : La transmutation et le modèle aristotélicien entre théorie et pratique », *Revue d'histoire des sciences*, 49 (1996), 189-213, ici p. 209.

1403 Voir notre article : Crouvizier, Renan, « Pratique alchimique et théorie de la matière dans l'*Opuscule* de D. Zecaire », *Chrysopœia*, 7 (2000-2003), p. 195-224 [l'article est la trace d'une communication prononcée à l'occasion d'un séminaire de recherche tenu à Paris en 1996-1998, sous la direction de Sylvain Matton et de Cristina Viano].

1404 Sur l'influence de la pensée stoïcienne et néoplatonicienne, voir les travaux de Sylvain Maton et de Jean-Paul Dumont.

chez Aristote, d'arguments fondés sur l'expérience immédiate, et particulièrement sur les sens[1405]. Les alchimistes prétendaient seulement aider la nature dans son œuvre de génération, et non pas la remplacer, ce qui les auraient mis en porte à faux vis-à-vis d'Aristote.

Chez Johannes de Rupescissa (Jean de Roquetaillade), un frère mineur du couvent d'Aurillac qui fut l'auteur, au XIVe siècle, d'un traité sur la quintessence et les moyens de l'obtenir par la distillation, on trouve un usage de l'odorat dans la conduite des opérations :

> « Et quand tu ouvriras ledit pertuis si tu sens une si merveilleuse odeur, que nulle senteur ny flaireur mondaine ne se peult accomparer à elle, telle qu'elle semble estre venue du ciel, & de l'excellence de Dieu : de sorte que si le vaisseau de ladite Quinte essence est mis en un coin de la chambre, par la grande odeur de la Quinte essence, il attirera à soy par un lien invisible, tous ceux qui entreront leans, qui est chose digne d'admiration[1406] : donques sera ladite Quinte essence parfaite[1407]. »

Cette odeur n'est pas simplement l'odeur de l'alcool, puisque selon Johannes de Rupescissa cette odeur est également l'indication de la fin de l'opération de la distillation du sang humain[1408].

Gerolamo Cardano (1501-1576) a abordé la question de l'odeur des métaux en 1550 dans son *De subtilitate libri XXI*[1409], un ouvrage encyclopédique dans lequel le sixième livre est consacré aux métaux :

> « Le seul or entre les metaus donne un odeur petit, auquel l'argent succede : l'erain est le pire en odeur, la cause est la grandeur de la chaleur brulante. En l'or, pource que sa substance est engendree de chaleur douce, nul mauvais odeur y demeure : pourtant la generation de l'or requiert estre faite par l'espace de plusieurs ans : tous les autres metaus sont parfaits en plus brief tems. Et est necessaire que petite durté soit faite de chaleur moderee : & pource l'or est mol, & toutes metalliques qui sentent bon seront moles, comme l'ambre[1410]. »

La quantité de chaleur appliqué au métal conditionne, d'après Cardan, la « quantité d'odeur » c'est-à-dire sa force, ainsi que la dureté du métal. Il considère donc que plus un métal est dur, plus son odeur sera forte, résultant d'une chaleur forte auquel le métal a été soumis brièvement.

Chez Jean Bodin, certains métaux ont une odeur, mais il réfute l'explication d'Aristote :

1405 Hooykaas, Reijer, *Fact, Faith and Fiction in the Development of Science. The Gifford Lectures given in the University of St Andrews*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 1999 (« Boston Studies in the Philosophy of Science », 205), p. 79-80.

1406 « Léans » siginifie là-dedans.

1407 Johannes de Rupescissa, *La Vertu et proprieté de la Quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupescissa, Et mise en françois par Antoine Du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon : Jean de Tournes, 1549, p. 26. Sur cet auteur, voir : Halleux, Robert, « Notice sur les ouvrages alchimiques de Jean de Rupescissa », *Histoire littéraire de la France*, 41 (1981), p. 241-284.

1408 *Idem*, p. 35.

1409 Cardano, Gerolamo, *De subtilitate libri XXI*, Nuremberg : Johann Petreius, 1550. Traduction française : *Les livres de Hiérome Cardanus,... intitulés de la subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et raisons d'icelles, traduis de latin en françois par Richard Le Blanc*, Paris : G. Le Noir, 1556.

1410 *Les livres de Hiérome Cardanus.…*, p. 123r.

> « The[orus] - Pourquoy est-ce qu'entre les metaux il n'y a que le fer & l'airein qui ayent une forte odeur ?
> My[stagogue] – Aristote pense que cela ne vient d'ailleurs, que de ce qu'ils se fondent plus facillement que tous les autres metaux, ce que nous venons d'enseigner estre totallement faux ; pource que ceste forte odeur ne vient d'autre part, sinon de ce qu'ils ont plus d'excrements que tous les autres. Car il n'y a que l'airein & le fer, qui soyent ateincts dans peu d'années & consumez de rouilleure, ce qui n'a[d]vient aux autres, sinon long temps apres […][1411]. »

Ainsi l'odeur du fer et de l'airain provient selon Jean Bodin de leur corruptibilité, elle-même issue de leur impureté[1412]. La même idée appliquée à l'odeur comme au goût se retrouve chez Joseph Du Chesne, dans la réponse qu'il fit à Jacques Aubert en 1575 :

> « Car les metaux imparfaicts estant reduits en liqueur se trouvent amers au goust, comme l'airain & le fer. Or la cause de ceste amertume est la terre aduste dont lesdits metaux sont participans, comme tesmoigne Agricola[1413]. Mais les autres, d'autant qu'ils sont composez de terre pure & ont beaucoup d'eau, ils n'impartissent aux liqueurs sinon un goust douçastre, comme l'or et l'argent. Voire qui plus est, la terre de l'or estant tres-pure & bien detrempée avec son eau, en mesme temps qu'on le brusle il rend une fumée tres subtile & presque insensible, laquelle est plustost douce que puante[1414]. »

On trouve également dans le traité de Rupescissa une indication relative au toucher :

> « […] quand tu fais ton feu, tu dois mettre ta main par le pertuis que tu as fait dessus la lamine, & doit ledit feu estre tel, que tu y puisses tenir ta main sans dommage. & si le feu est trop gros, diminue le […][1415]. »

1411 Bodin, Jean, *Le théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses.…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597, p. 368.

1412 L'airain est un alliage de cuivre et d'autres métaux, en particulier l'étain.

1413 Agricola, Georgius, *De Re metallica libri XII, quibus officia, instrumenta, machinae ac omnia... ad metallicam spectantia non modo... describuntur, sed et per effigies... ob oculos ponuntur... Ejusdem de animantibus subterraneis liber.…*, Bâle : Jérôme Froben et Nikolaus Episcopius, 1556, livre V (p. 115-116 de la traduction des Hoover : Georgius Agricola, *De Re metallica, translated from the first latin edition of 1556… by Herbert Clark Hoover, and Lou Henry Hoover*, Londres : The Mining magazine, 1912). L'idée de distinguer les minéraux, et notamment les métaux, par des caractéristiques telles que l'odeur ou le goût (en même temps que la solubilité, la fusibilité…) était déjà présente dans le *De Natura fossilium* d'Agricola, en particulier dans le premier livre qui présente une tentative de classification générale des minéraux, et le livre VIII qui est plus précisément consacré aux métaux (Georgius Agricola, *De Natura fossilium libri X*, dans : Georgius Agricola, *De ortu et causis subterraneorum lib. V ; De natura eorum quae effluunt ex terra lib. IIII ; De natura fossilium lib. X ; De veteribus et novis metallis lib. II. Bermannus, sive de Re metallica dialogus. Interpretatio germanica vocum rei metallicae*, Bâle : Jérôme Froben et Nikolaus Episcopius, 1546).
Une terre « aduste » est brûlée, desséchée.

1414 Du Chesne, Joseph, « Brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux », dans : *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624), p. 114. Le texte était d'abord paru en latin en 1575 : *Ad Jacobi Auberti Vindonis De ortu et causis metallorum contra chymicos explicationem brevis Responsio*, Lyon [Genève] : Jean Lertout, 1575.

1415 *Idem*, p. 105.

De la même façon, Bernard de Labadie fait une discrète allusion au toucher en tant que geste de vérification de la finesse de l'argent obtenu :

> « [...] votre argent restera au drapeau tant subtil qu'il ne se sent au doigt [...][1416]. »

Un dernier sens est mis à contribution, dans l'œuvre de Bernard de Labadie, l'ouïe. On sait que le son fait partie des méthodes rudimentaires de test de la qualité des métaux[1417]. Par exemple, faire résonner de l'argent pur en le frappant doit donner un son de cloche[1418]. De la même manière, faire résonner de l'étain permet de distinguer un étain pur, qui délivrera un son cristallin, d'un étain mélangé à du plomb dont le son sera plus mat et étouffé. Bernard de Labadie fait une référence au son concernant l'étain natif :

> « Et si ledit mercure se trouve en une terre blanche non claire, sulphureuse, se fait etain, et pour cela l'on voit à l'œil que quand on plie un etain il criq [*sic*] à cause de sa grande sulphurité qui est dedans son corps[1419]. »

La formule « on voit à l'œil » est bien sûr un peu curieuse puisqu'il s'agit d'entendre crier l'étain, mais on a là un test par défaut de l'étain : un métal qui ne produirait pas de son en étant plié ne peut pas être de l'étain (ou pas de l'étain suffisamment pur). Cette connaissance fait probablement partie des connaissances techniques qui se transmettaient chez les métallurgistes ou les orfèvres. Nous n'en avons pas trouvé trace chez Pline l'Ancien[1420]. Jean Bodin note dans son *Théâtre de la nature universelle* que l'antimoine donne aux métaux dans lesquels il est ajouté un « son plus clair et plus pénétrant »[1421]. Plus loin, il indique qu'on peut distinguer l'or au son, selon qu'il vient d'être extrait de la mine ou au contraire qu'il a été extrait depuis longtemps et souvent fondu depuis :

> « Th[eorus] – Pourquoy est-ce que l'or, qui a esté tiré, n'a gueres de la miniere & qui a esté purifié au possible en la fournaise, demeure encor' tout aspre à toucher par sa rudesse, & mal-plaisant aux oreilles par le son, & à la veuë par la couleur.
> My[stagogue] – Pource que le vieux or (combien qu'il fust de moindre valeur que le pur freschement tiré de la miniere, à cause de son meslange & confusion ou

1416 BnF, ms 5680, ff. 1-34, Bernard de Labadie, *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*, f. 8v.

1417 On sait que le son émis par les métaux que l'on fait résonner fournit une méthode pour pouvoir les distinguer. Voir : Decharme, C., « Hauteurs comparatives des sons rendus par divers métaux et alliages », *Journal de Physique Théorique et Appliquée*, 6 (1877), p. 50-53.

1418 C'est encore indiqué de nos jours en première approximation sur les sites de rachat de métaux précieux qui s'adressent au grand public.

1419 BnF, ms 5680, ff. 1-34, Bernard de Labadie, *L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable*, f. 6r. Il s'agit du stridor de l'étain, un crissement provoqué en réalité par le frottement des cristaux constituant la structure du métal.

1420 Nous avons particulièrement vérifié le chapitre 33 de son *Histoire naturelle* : Pline l'Ancien, *Histoire naturelle, 33 : Nature des métaux*, texte établi et traduit par Hubert Zehnacker, Paris : Les Belles Lettres , 1999

1421 Bodin, Jean, *Le théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597, p. 356.

> avec l'argent ou avec l'airein) est plus mol & gratieux aux oreilles, pour cause qu'il a esté plus souvent fondu […][1422]. »

Le son mentionné doit être le résultat du choc avec un autre métal. Quant à cette différence prétendue entre vieil et nouvel or, l'explication fournie (le vieil or a été plus souvent fondu) semble postuler une modification de la structure du métal provoquée par la fonte, qu'en réalité l'expérience n'atteste pas. N'oublions pas également que le son a toujours été utilisé pour attester de l'authenticité des espèces « sonnantes et trébuchantes », comme nous le rappelle par exemple Jean de Saulx dans les *Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes* :

> « […] ils [les faux-monnayeurs] rendent les pieces qu'ils font contre toute espreuve, hormis celle de la coupelle; poids, son et couleur y sont nécessaires; beaucoup de broüillons, peu de bons maistres en cest estat[1423]. »

La seconde moitié du XVIe siècle a ainsi été marquée par une plus grande précision des indications sur la conduite des opérations qui se sont portées à la fois sur l'amélioration de solutions anciennes mais aussi par la recherche renouvelée d'indications accessibles aux sens humains. Un début de mathématisation est perceptible. La multiplication des textes à cette époque est bien sûr propice à la multiplication des solutions trouvées, chaque auteur donnant le résultat de ses travaux. Mais on peut considérer que cette multiplication n'est pas seulement le résultat mathématique de l'augmentation du nombre des opérateurs à cette époque, elle est aussi la marque d'une volonté d'ouverture qui est relativement nouvelle. Notons d'ailleurs, qu'elle procède principalement d'auteurs qui prétendent plus utiliser l'alchimie que réaliser la pierre philosophale pour produire de

1422 *Op. cit.*, p. 372-373.

1423 Saulx, Jean de, « Les mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France », dans : M. M. Michaud et Poujoulat, éds., *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ; précédés des notices pour caractériser chaque auteur des mémoires et son époque ; suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent*, Paris : chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1838-1839, 32 volumes, ici Ière série, t.8 : Gaspard et Guillaume de Sauls-Tavannes, Salignac, Coligny, La Chastre, Rochechouart, Gamon, Philippi (1838), p. 156. En 1636, Marin Mersenne pose encore la question du lien entre la matière des métaux et le son qu'ils produisent quand ils sont frappés : « […] l'or, l'argent, le plomb, & le mercure rendent un son plus grave, & plus lourd que le fer, le cuivre, ou le metal de cloche, parce que les parties de l'or, de l'argent, & du plomb sont mieux unies que les parties des autres metaux, à raison de la grande quantité de vif argent, qui se trouve en ceux-là, & du peu qui se rencontre en ceux-cy. Quelques-uns croyent que la gravité du son depend de la quantité du mercure qui se rencontre dans les corps sonans : ce que les Chymistes doivent considerer, afin de sçavoir pourquoy un corps sonne plus aigu que l'autre, & si cela procede de la plus grande quantité du sel fixe, ou volatil, du soufre, ou du mercure, qui se rencontre dans le corps, ou de la multitude des pores, & des différentes parties de l'air, qui sont meslees dans le corps. » (Mersenne, Marin, *Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la musique*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1636, livre III des mouvements, proposition XVI [notée par erreur XVII dans le sommaire], p. 198). Notons que le son continue d'être utilisé comme première approximation, par exemple par les mineurs extrayant du grès : un grès 'pif' (donnant un son aigu) est considéré comme plus solide car mieux cimenté qu'un grès 'pouf' (son 'creux') dont la structure est poreuse et moins solide. (De Wever, Patrick et Thomas, Pierre, *Tour de France 2022, aide au commentaire géologique*, disponible en ligne sur le site de l'ENS-Lyon, p. 17, consulté le 4 septembre 2022 : https://planet-terre.ens-lyon.fr/planetterre/objets/Images/Tour-de-France-2022/Tour-de-France-2022-geologie.pdf).

l'or et de l'argent : Jean Brouaut, Alexandre de La Tourrete, François Rossellet, Bernard de Labadie plus que D. Zecaire ou Jacques Tesson.

La dernière période sur laquelle nous nous penchons correspond à une sorte de pallier : alors que les innovations techniques n'interviendront que plus tard dans la seconde moitié du XVIIe siècle, les dispositifs d'écriture des gestes alchimiques (et les formes de pensée qu'ils véhiculent) ne changent pas en profondeur par rapport à la période précédente, ils sont seulement affinés.

3- Les pratiques au début du XVIIe siècle (des années 1600 aux années 1620) : une certaine continuité

On observe au début du XVIIe siècle une tendance plus affirmée que dans les décennies précédentes à justifier les procédés d'alchimie transmutatoire des auteurs passés malgré les divergences qui existent dans leurs ouvrages.

Les régimes du feu, entre moyens mis en œuvre et but à atteindre

La maîtrise du feu ne progresse pas véritablement au début du XVIIe siècle. David de Planis Campy, par exemple, reprenant la division classique de la puissance du feu en quatre explique que selon les besoins de l'opération il est possible d'obtenir des degrés intermédiaires. Voilà ce que cela donne, appliqué au bain-marie :

> « […] exemple, le feu de Bain Marie a trois degrez ; le premier quand on met le vaisseau contenant la matiere sur la fumee de l'eau seulement eschauffee ; le second, quand le vaisseau est plongé dans ledit bain l'eau estant chaude sans neantmoins bouïllir ; & le troisiesme quand en augmentant le feu on fait bouïllir l'eau dudit bain.Ainsi se peuvent graduer les autres trois feux, à scavoir de cendre, sable, & charbon, tant par les soupiraux & registres des fourneaux dextrement faicts, qu'aussi par la quantité du charbon ou du bois qu'on met dedans par justes mesures ; ou bien par le nombre des mesches si l'on fait feu de lampe, & tout cela selon l'exigence du compost que l'on veut traicter[1424]. »

Plus loin, il énumère les instruments avec lesquels on dirige le feu : « soufflets, eventoirs, pincettes, forcettes, cueilliers, terrines, spatules, registres, soit en tablettes, perforées ou non

1424 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 281.

perforées, soit en canon droit, courbé, ou en plusieurs circonvolutions[1425] ». Ces instruments permettent effectivement de diriger le feu, d'une manière qui reste qualitative. Parfois, les indications s'appuient sur une indication de température plus identifiable, mais c'est rare et ne peut concerner que des paliers très peu nombreux. Joseph Du Chesne, par exemple, a parfois recours à une indication que l'on peu approximativement chiffrer :

> « […] à chaleur de bain vaporeux ou de fumier très chaud[1426]. »

Quelques auteurs tels que l'apothicaire de Bézier, Jacques Pascal, considèrent qu'il n'est pas raisonnable d'utiliser le fumier car « […] sa chaleur va tousjours en diminuant, & quel artifice qu'on y puisse aporter pour l'entretenir, il ne se peut aussi faire »[1427]. On sait que le fumier en décomposition peut facilement atteindre 60 ou 70°, on suppose qu'un fumier « très chaud » peut excéder un peu ce niveau et surtout, l'indication du « bain vaporeux », c'est-à-dire produisant de la vapeur, désigne une température qui avoisine les 100 degrés. Mais ces indications sont peu commodes puisque très limitées et les aspects qualitatifs se perpétuent dans des textes qui mêlent les aspects théoriques aux aspects pratiques de l'alchimie, sans jamais fournir les précisions concrètes qui permettraient de reproduire le procédé décrit. D'ailleurs Du Chesne reprend également à son compte la répartition des degrés de chaleur en quatre :

> « […] des degrés du feu qui sont quatre, premier, second, troisiesme, quatriesme. Le premier est lent, comme le feu vaporeux. Le second des cendres. Le troisiesme du sable ou de limaille de fer. Le quatriesme est du feu nud qu'ils appellent. »[1428]

Nous retrouvons la même imprécision, que l'on peut analyser comme le maintien d'une perspective qualitative chez un auteur comme Beguin. Notons tout d'abord à son propos, qu'après la parution de son ouvrage *Tyrocinium chymicum* en latin en 1610, c'est surtout la version française qui a été diffusée en France, au moins par le nombre des éditions. La première édition française

1425 *Id*., p. 282.

1426 Du Chesne, Joseph, « Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux », dans : *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. : Paris : Claude Morel, 1624), p. 46 (2e pagination). Le texte originel en latin est paru en 1575 : Du Chesne, Joseph, *Ad Jacobi Auberti Vindonis De Oru et causis metallorum contra chymicos explicationem Josephi Quercetani armeniaci, D. Medici brevis responsio. Ejusdem De Equisita mineralium, animalium, & vegetalium medicamentorum spagyrica præparatione & usu, perspicua tractatio*, Lyon [Genève] : Jean Lertout, 1575.

1427 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616 (également : Toulouse : D. Bosc, 1616) p. 27-28.

1428 Du Chesne, Joseph, *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique…*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624), p. 25 (1ère pagination). Le texte originel latin est paru en 1507 sous le titre : *Pharmacopœa Dogmaticorum restituta, Pretiosis selectisque Hermeticorum floribus abunde illustrata*, Paris : Claude Morel, 1607.

paraît sous le titre *Elemens de chymie* en 1615, dans une traduction de Beguin lui-même[1429]. Après son décès, Jean Lucas de Roy reprend cette traduction dans l'édition de 1620 en lui ajoutant une préface et des commentaires. On ne sait rien de lui, sinon qu'il est « boleducois », c'est-à-dire originaire de Bois-le-Duc. Quelques localités françaises portent le nom de Bois-le-Duc, mais aucune n'atteint aujourd'hui le niveau communal, et il ne semble pas que ces hameaux aient pu être considérés comme des villes au XVIIe siècle[1430]. Il est probable donc qu'il s'agisse de la ville néerlandaise située dans le Brabant septentrional. Nous avons identifié 22 éditions françaises du texte au XVIIe siècle, ce qui est la marque d'un succès d'édition[1431]. L'édition de 1620 préparée par Jean Lucas de Roy paraît avec une nouvelle préface dans laquelle il précise son intention :

> « J'ay secondé Beguin en ce dessein [fournir aux médecins, aux apothicaires et aux malades des remèdes convenables], qui a assez fidelement traicté de la Chymie medicinale, & monstré les operations d'icelle ; mais d'autant qu'il est succinct en des endroicts, & par consequent obscur, & qu'il s'estoit reservé beaucoup de particularitez, desquelles la cognoissance est tres-necessaire à celuy qui veut avec sincerité & methode preparer les remedes chymiques, lesquelles il eust peu mettre en lumiere en cette seconde edition françoise, s'il n'eust esté prevenu de la mort, j'ay pensé que je ferois chose agreable aux medecins, aux apothicaires & à tous les amateurs de cet art, si je prenois la plume pour tascher de suppleer non seulement ce qui manque aux rudiments de la Chymie pour les rendre accomplis, comme sont la structure des fourneaux, les figures & usages des vaisseaux, les degrez du feu, les doses & maniere de se servir des medicaments, mais aussi pour amplifier cet œuvre de plusieurs secrets, desquels l'experience nous a fait veoir les effets [...][1432]. »

Il faut donc, en lisant la version française du texte de Beguin, bien considérer ce qui lui appartient et ce qui relève des interventions du traducteur. Ces dernières sont généralement en

1429 Je remercie Didier Kahn d'avoir attiré mon attention sur la distinction entre les éditions de 1515 et 1520, chez le même éditeur parisien Mathieu Le Maistre.

1430 Par exemple le hameau devenu quartier de Vandœuvre-lès-Nancy en Lorraine, ou bien encore le hameau breton situé sur la commune de Kergloff, mais on pourrait également en trouver d'assez nombreux exemples en Bourgogne.

1431 Patterson identifie 15 éditions en français dans son article [Patterson, Thomas Stewart, *Op. cit.*, p. 250]. Nous avons souligné les éditions qu'il ne connaissait pas.
Beguin, Jean, *Les Elements de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1615 [rééd. 1620, 1624, 1626] ; Genève : Jean Celerier, 1624 ; Rouen : Chez Jean Boullay, 1624 [rééd. 1626 et 1627] ; Rouen : chez Martin de La Motte, 1637 [rééd. 1638 et 1642] ; Rouen : Jean-Baptiste Behourt, 1632 ; Rouen : Jean Behourt, 1647 ; Rouen : Louys Behourt, 1660 ; Lyon : C. Chancey, 1645 ; Lyon : Rigaud, 1646 ; Lyon : Pierre & Claude Rigaud, 1656 ; Lyon : Rigaud, 1658 [exemplaire de la bibliothèque Mazarine coté Md 1709] ; Lyon : chez P. Rigaud & E. Michalet, 1658 ; Lyon : Claude Chancey, 1665 ; Lyon : Claude La Rivier, e [*sic*], 1665 ; Lyon : P. et C. Rigaud, 1698.
Il est vrai, comme me l'a fait remarquer Didier Kahn, qu'il faut se méfier de la possibilité que des éditions apparemment distinctes ne soient que de simple remises en vente avec changement de la page de titre. Nous n'avons pas pu contrôler l'intégralité des éditions pour écarter totalement cette possibilité. La diversité des éditeurs, des lieux d'édition comme des dates atteste cependant d'une dynamique éditoriale favorable à l'ouvrage, signe de l'existence d'une clientèle renouvelée. Nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier l'exemplaire conservé à la Mazarine, qui est peut-être identique à l'édition de la même année chez Rigaud et Michalet. Notons par ailleurs que les exemplaires d'éditions parues à l'étranger et aujourd'hui conservées dans des bibliothèques françaises, notamment la Bibliothèque nationale de France, témoignent d'une réception plurielle de l'ouvrage de Beguin.

1432 Beguin, Jean, *Les Elements de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1620 (2e éd.), p. [7] de l'adresse au lecteur non paginée.

italique et se présentent comme des notes affectées de lettres de l'alphabet qui les rattachent au texte original qu'elles explicitent. Un exemple de l'écart entre l'auteur et le traducteur peut se voir dans le rapport qu'ils entretiennent au paracelsisme. Alors que Beguin met en avant les « remedes spagyriquement preparez » sans précaution particulière, Jean Lucas de Roy prend la précaution de se distinguer des paracelsistes[1433] :

> « Nous sommes tous prests de conjurer la perte de ces imposteurs [les paracelsistes], mettant au jour ce que l'on peut attendre de la chymie, & faisant cognoistre non seulement leurs fraudes & abus, mais aussi les fruicts de l'art qu'ils pretendent sçavoir, pourveu que l'escole des medecins vueille conspirer avec nous, & procurer leur banissement de la societé civile. Cette mienne resolution me promet que l'on recevra de bonne volonté, que je donne gratuitement au public ce que j'ay acquis avec beaucoup de peine & de frais, travaillant à rendre les medicaments moins odieux aux malades […], que les charlatans ne se puissent plus vanter d'avoir des secrets incognus aux vrais medecins pour abuser le peuple[1434]. »

Il s'agit pour lui d'éviter les problèmes avec la faculté de médecine parisienne, mais probablement aussi de ne pas légitimer une pratique qui, hors du cadre universitaire, avait favorisé des charlataneries.

En ce qui concerne l'application du feu, Beguin reste au niveau traditionnel d'une température déterminée par le résultat à atteindre :

> « […] apres on met des charbons tout autour du vase, ou bien on luy donne un feu de reverbere, l'augmentant selon qu'il est de besoin[1435]. »

La formule utilisée suppose en réalité que le lecteur dispose déjà d'une expérience personnelle. Parfois l'indication est plus explicite quant au but visé :

> « […] reduict en cendre à feu violent[1436]. »

Chez l'apothicaire Godefroy Roussel, les feux ne sont pas définis par les objectifs à atteindre mais par les moyens mis en œuvre :

> « L'art en a cinq [feux] selon qu'il est besoing de digerer la matiere, sçavoir celuy de lampe, du bain marie, celuy de cendre, de sable, & de charbon[1437]. »

1433 Beguin, Jean, *Les Elements de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 20.
1434 *Op. cit.*, p. [6-7]. Beguin était mort au moment de la parution de cette seconde édition.
1435 *Op. cit.*, p. 3_.
1436 *Op. cit.*, p. 39.
1437 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 23.

Le feu peut se régler, comme le rappelle Clovis Hesteau de Nuysement, par la maîtrise des arrivées d'air, cela ne permet pas plus de précision :

> « Car il est necessaire qu'il y ait des souspiraux par lesquels soient reiglez les degrez de la chaleur, & le feu preservé d'estouffement, d'autant que si l'on n'est maistre du feu il arivera beaucoup d'accidents pendant le cours de l'œuvre[1438]. »

De cette imprécision qui diminue peu en ce début XVIIe siècle, une lettre adressée en 1601 à Maître Lescar par un certain Monsieur Lesch[ev]in, son ami, est un parfait exemple[1439]. Ce Maistre Lescar apparaît sur plusieurs autres manuscrits d'alchimie : à la Bibliothèque nationale de France, les mss. lat. 14012 (à la date de 1592), lat. 14013 (à la date de 1598) qui ont tous deux appartenu peu après à un M. d'Hardencourt, mais aussi dans le fonds Caprara de l'université de Bologne sur le ms. 457, vol. XX (à la date de 1592). On retrouve dans le ms. fr. 19980 au fol. 31, la signature de Lescar avec la date : « A Paris le XVIe novembre 1594 »; de même aux fol. 46, 50, Lescar est le scribe de ce manuscrit[1440]. Quant à Monsieur Lesch[ev]in, nous n'avons pas pu l'identifier précisément. On trouve à Paris la présence du patronyme Leschevin dès le XVe siècle[1441]. En 1624, un certain Louis Leschevin se marie[1442]. Il est maître patenotrier boutonnier en émail et marchand verrier, fils de Louis Leschevin, décédé, maçon tailleur de pierre. La profession de Louis Leschevin fils est intéressante, même si un marchand verrier ne produit habituellement pas lui-même le verre qu'il vend, en tant que patenotrier boutonnier en émail il doit nécessairement disposer de fours car l'émail est produit comme le verre par la fusion de sable avec un oxyde de sodium et de la chaux[1443]. Les techniques de fusion du verre ou de l'émail sont fondamentalement des techniques alchimiques, et il est normal de trouver dans ces métiers des personnes intéressées par l'alchimie transmutatoire et par les théories de la matière. Notons également l'existence d'un Georges Leschevin, maître des

1438 Nuysement, Clovis Hesteau de, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 298. Ce texte est en réalité une version remaniée d'un traité anonyme intitulé *Trois livres des elemens chymiques et spagyriques*, rédigé anonymement vers la fin du XVIe siècle par Jean Brouaut. Sur cette identification, voir : Kahn, Didier, « La Faculté de médecine de Paris en échec face au paracelsisme : enjeux et dénouement réel du procès de Roch Le Baillif », dans : Schott, Heinz, Zinger, Ilana, *Paracelsus und seine internationale Rezeption in der frühen Neuzeit. Beiträge zur Geschichte des Paracelsismus*, Leyde : E. J. Brill, 1998 (Brill's Studies in Intellectual History, 86), p. 146-221. Voir également : Matton, Sylvain, « Henry de Rochas plagiaire », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 703-719.

1439 Le texte de cette lettre figure dans le manuscrit français 19980 conservé à la Bibliothèque nationale de France (f. 13r.-14r.), transcrit dans les Annexes, 2e partie, texte n° 10. Le nom est noté : « Lesch^in^ ».

1440 L'ensemble de ces indications provient de : Kahn, Didier, « Le fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », Scriptorium, 48 (1994), p. 62-110, ici p . 93, note 138.

1441 C'est le résultat d'une requête faite sur le portail : francearchives.fr.

1442 Archives nationales, cote MC/ET/X/54.

1443 Vanriest, Élise, « Verre et verriers à Paris dans la seconde moitié du XVIe siècle (1547-1610) », Position de thèse de l'École des Chartes, 2015 (en ligne : https://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/verre-verriers-paris-seconde-moitie-du-xvie-siecle-1547-1610).

petites écoles et témoin dans un mariage célébré en 1630 à Paris[1444]. Qui que soit ce monsieur Lesch[ev]in, il développe dans sa lettre à maître Lescar son ami des considérations sur le travail alchimique qui excluent la possibilité même de fournir des précisions, d'abord concernant le feu :

> « Et [la matiere de laquelle est faite la pierre des philosophes] est si bien douée de parfaiction que ne luy default aucune chose, aiant puissance d'elle mesme de se dissoudre et congeller, blanchir et rougir, estant aydée par la vertu du feu seullement. Lequel peu d'operateur en cest art scavent congnoistre et administrer comme la matiere le requiert. Et voicy que c'est le principal point que de scavoir la force et puissance du feu, laquelle est infinie. Vouz advertissant que le feu a puissance de gaster ou de conserver ceste matiere, et de la pouvoir enlever avec toute sa substance, ou bien de la faire demourer entierement sans nulle diminution, qui est chose admirable. […] Mais peu d'operateurs scavent congnoistre la nature de ceste matiere et le feu qui luy est propre et convenable[1445]. »

La puissance du feu étant infinie d'après notre auteur, il est donc impossible de la connaître véritablement. Monsieur Lesch[ev]in fait d'ailleurs, dans la suite de sa lettre, une comparaison entre le feu et le temps, en expliquant que ce dernier relève de la puissance de Dieu et qu'il ne relève donc pas d'une connaissance atteignable humainement sans le secours de Dieu :

> « Et encores ilz n'ont pas le don de patience, lequel est tres-necessaire en cest oeuvre, plus de ce que plusieurs ne voient pas. Les philosophes disent que plusieurs delaissent l'oeuvre la ou il la fault commencer. Le plus grand artifice qu'on sache est celuy d'alchymie. Lequel consiste en trois ordres principaux. Le premier est la dissolution du corps et la congelation de l'esprit. Et cestuy cy est divin, spirituel et admirable. Et ce fait tost. Le second est blanchir et rougir de la vraye rougeur orientale, et cestuy ci est naturel. Et ce fait avec long temps. Lequel ne se trouve point determiné par les livres de ceste science, comme celuy qui est reservé en la puissance de Dieu. Le troisieme est l'addition du ferment pendant l'augmentation, avec la partie reservee. Et cestuy cy est artificiel, d'aultant qu'il depend de l'industrie de l'operateur. Il se trouve peu d'homme qui aient la congnoissance de cet artifice d'aultant que ceste divine science a esté traictee par les anciens plustost en la cachant qu'en l'enseignant. D'aultant qu'ilz ont nosté la vraye pratique avec la sophistique, tellement ensemble qu'il est tres-difficile de deviner le bon d'avec le mauvais. Le meilleur qui soit en cest art, c'est de ne s'accoster avec les trompeurs mais de frequenter les saiges et les saiges sont les bons livres, en priant Dieu devotement car tous les philosophes disent que c'est le grand don de Dieu. Lequel comme juste et raisonnable le donne à qui luy plaist, le suppliant en faire la grace à ceux qui l'ayment et craignent observans ses saints commendement[1446]. »

Au-delà de ces imprécisions voulues, Monsieur Lesch[ev]in fait référence au grand don de Dieu, c'est la raison pour justifier l'impossibilité ou l'inutilité de fournir des précisions, puisqu'en

1444 Archives nationales, cote MC/ET/II/131.
1445 BnF, ms fr. 19980, f. 13r.-v.
1446 BnF, ms fr. 19980, f. 13v-14r.

dernier ressort Dieu seul donne sa grâce à qui est digne de la recevoir. Les temps présentés ici sans précision sont de toute évidence très éloignés des temps utilisés par les artisans dans le cadre des techniques artisanales. La première série d'opérations, « dissolution du corps et congélation de l'esprit » est rapide (« se fait tost »), en revanche l'obtention des couleurs blanche puis rouge « ce fait avec long temps », faisant probablement écho aux durées annoncées dans certains textes de la seconde moitié du XVIe siècle qui peuvent aller jusqu'à l'année entière.

Temps imprécis, temps précis

David de Planis Campy, reprenant cette tradition, développe une méthodologie dont les temps sont également longs, puisqu'un procédé de « vitrification de l'or » peut prendre des dizaines de jours :

> « Prenez donc huict parts de cette vitrification de plomb, adjoustez y une part d'or, mettez les en un four de reverbere planché, par deux jours : apres lesquels vous y remettrez la huictiesme partie d'or ; puis le tout au reverbere comme cy-dessus ; reïterant tousjours ainsi la huictiesme partie. Et lors qu'ils seront par esgalles portions (ce qui adviendra à la huictiesme reïteration), il ne faut prendre que la moitié de la masse, y adjoustant le huictiesme d'or : faisant ainsi, à la 30e ou 40e reïteration il n'y aura plus que de l'or ; lequel estant par ce moyen reduit en vitrification dissoluble, se resoult puis apres luy-mesmes, par la voye de fermentation, en mesme façon que le levain leve & aigrit sa paste propre dont il est issu[1447]. »

Le procédé prend ainsi quarante fois deux jours, soit quatre-vingt jours. On retrouve chez Beguin la même imprécision dans les temps indiqués qu'au niveau du feu et des températures :

> « […] apres on met le vaisseau sur le feu, ou qui est mieux, au four, & se cemente 4. 6. 8. 12. ou 24 heures mesmes quelques jours selon l'intention de l'ouvrier [...][1448]. »

1447 Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique.…*, Paris : Charles Sevestre, 1633, p. 153. La comparaison avec le levain du boulanger est souvent faite par les alchimistes, notamment Zecaire, qui ont bien noté que le levain qui fait monter la pâte est lui même le résultat de la fermentation préalable de la farine avec de l'eau : « pource que tout ainsi que ung peu de levain enaigrist & convertist beaucoup de paste à la nature, ainsi nostre divine oeuvre convertist les metaulx, à la nature, & pource qu'elle est or, elle les convertist en or ». (Zecaire, D. [Johannes Cerasius], Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de l'augmentation & parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science : par Maistre D. Zecaire, Gentilhomme & Philosophe Guiennois. Avec le traicté de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane sur le mesme subgiect, Anvers : Guillaume Silvius, 1567, p. 90).

1448 Beguin, Jean, *Les Elements de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 42.

L'imprécision et l'indication d'heures par paires renvoient à la liberté du praticien expérimenté, habitué à réagir au fur et à mesure du déroulement des opérations plus qu'à suivre un déroulement précisément indiqué à l'avance. On retrouve également l'idée que le temps de l'opération est déterminé par le résultat désiré et par le matériau mis en œuvre :

> « Et ainsi demeure le vase en chaleur moderée & continuelle, jusques à ce que l'artiste soit parvenu à son but[1449]. »

> « Le vaisseau donc estant bien accommodé se doit mettre en un feu de digestion, où il y ait chaleur suffisante, & y demeurer jusques à la fin desirée, dont le temps est divers selon la diversité des choses, & des usages de la digestion. Par exemple les herbes recentes & humectées de leur suc, desquelles on veut tirer l'essence par distillation doivent estre macerées ou demeurer en digestion l'espace de 3 jours les herbes seiches arrosées de vin, l'espace de 7 jours : les semences, & choses aromatiques, l'espace de 15 jours, les racines seiches, un mois. Et les mineraux, l'espace d'un mois philosophic qui est de 40 jours ou plus long-temps selon la diversité du menstrue[1450]. »

Parfois un « tour de main » est donné :

> « […] ou bien quand il boüillit, jettez un œuf frais dedans, car s'il monte au dessus, c'est un signe de parfaicte coction[1451]. »

Certains auteurs cherchent cependant à mieux définir les opérations qu'ils préconisent. Dans la description qu'il fait du fonctionnement du four à lampe, David de Planis Campy introduit une mesure du temps intéressante, liée à l'alimentation de la lampe en alcool ou en huile[1452].

> « La lampe en cylindre marquee D est appellee lampe sans fin par similitude, d'autant que tousjours l'huile coule au feu au pris qu'il l'attire. Or le cilyndre [*sic*] de ceste lampe doit estre fait d'une mesure qui sera reduite à la proportion du pied de Roy[1453]. Ceste mesure doit estre divisee en treize parties esgales, qui sera la hauteur du cilyndre, qui aura de diametre deux parties & demie, le canal aura cinq parties de long, ses parois seront hautes d'une partie, afin que l'ouverture n'en ait en hauteur que les deux tiers : icelle doit estre remplie d'esprit de vin pur & sans flegme, ou huile de canfre rectifié, qui est tres-admirable pour ceste operation, ou bien d'huile d'olive preparé, ainsi que je diray cy dessous[1454]. Le trou par où le feu usera la matiere aura de diametre la neufiesme partie d'une des mesures, qui chacune sera divisee en quinze. Le feu brulant la liqueur la consommera de sorte qu'en une heure son corps se baissera au cilyndre d'une mesure et un tiers. C'est une pratique certaine que les heures æquinoctiales sont esgales, partant l'heure est une mesure perpetuelle, & tousjours une mesme[1455]. […] nous mettons à la lampe

1449 *Op. cit.*, p. 59.
1450 *Op. cit.*, p. 55.
1451 *Op. cit.*, p. 60. L'indication semble prendre en compte la densité du mélange.
1452 Annexes, 1ère partie, fig. 38.
1453 Le pied du roi est une mesure de longueur valant 12 pouces soit 32,66 centimètres.
1454 Pour être conservé sous la forme d'huile, le camphre doit être mélangé à une huile végétale.
1455 Au plan de l'équateur.

> 4 luminons, allumant le premier au premier degré, le second au second, le troisiesme au troisiesme, & le quatriesme au 4[1456]. »

Planis Campy prévoit précisément les mesures de son dispositif, à l'aide d'un étalon qui n'est pas le pouce, ce qui aurait pu être plus simple, mais sur la base d'une « partie » qu'il définit comme valant un treizième de pied du roi (soit 32,66 centimètres divisés par treize, ce qui donne approximativement 2,51 cm). Un cylindre (D sur la figure) sert de réservoir. D'une hauteur de 32,66 centimètres, il est gradué de telle manière qu'apparaissent treize parties égales. Son diamètre est de deux parties et demie. L'auteur ne dit pas s'il s'agit du diamètre interne ou externe, mais si on se fie à la description du canal latéral qui permet d'acheminer le liquide vers la lampe on doit supposer qu'il s'agit du diamètre externe, et qu'il faut enlever 0,84 cm (1/3 sur le diamètre d'une partie du canal, soit 2,51 divisé par 3) d'épaisseur des parois, soit (2,51 x 2,5) – 0,84, soit un diamètre de 5, 435 cm. Sachant que l'aire d'un cercle est égale à $\pi \times r^2$, nous obtenons 23,2 cm². Il faut multiplier cette aire par la hauteur interne du cylindre pour en obtenir le volume. Supposonst que les parois du cylindre sont de même nature sur la hauteur qu'au niveau du fond, il suffit d'enlever la moitié de 0,84 cm (puisque 0,84 correspond à « deux » parois prises en compte dans un diamètre), soit 0,42 cm à la longueur totale (32,66 cm), ce qui nous donne une hauteur utile de 32,24 cm. 23,2 multipliés par 32,24 nous donne un volume interne pour le cylindre de 747,968 cm³. Il faut prévoir aussi qu'en introduisant le liquide inflammable, il se répandra dans le canal latéral, et il faut donc ajouter le volume de ce canal pour connaître la contenance totale du dispositif. Le diamètre de ce canal est de deux tiers d'une partie, soit approximativement 1,67 cm, ce qui nous donne une aire de 2,2 cm² ce qui, multiplié par une longueur utile de 5 parties (soit 2,51 x 5 = 12, 55 cm, moins 0,42 cm correspondant au fond du canal, soit 12,13 cm) nous donne un volume de 26, 686 cm³, volume qu'il faut ajouter au volume du cylindre (pour rappel, 747,968 cm³) pour connaître la quantité totale de liquide combustible à introduire dans la dispositif avant son utilisation, soit 774, 654 cm³. Une faille dans le raisonnement de Planis Campy vient de ce qu'il ne prend pas en compte le fait que différents combustibles risquent d'avoir des rendements différents. Il n'empêche, il fournit un dispositif qui, même s'il doit être étalonné pour chaque carburant, permet de mesurer le temps de chauffage, à condition de prendre également en compte la force du feu désiré, puisque Planis Campy a prévu 4 degrés de chauffage correspondant au nombre de mèches allumées. Tel qu'il le présente, une diminution d'une mesure et un tiers par heure signifie que le dispositif a une autonomie qui dépasse les 9 heures. On peut remarquer que 9 multiplié par une « mesure & un tiers » donne douze mesures et non treize comme c'est indiqué au début. Faut-il comprendre que les

1456 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques...*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 199-200.

« treize parties esgales, qui sera la hauteur du cilyndre » doivent être comprises comme treize graduations, faisant apparaître 12 mesures ? Il est difficile de trancher. La mention de la valeur stable des heures à l'équateur peut paraître curieuse, mais Planis Campy pense probablement à un calcul des heures fondé sur le jour, et un calcul des heures fondé sur la nuit (alors qu'aujourd'hui nous considérons les heures comme résultant de la division du temps que la Terre met pour faire un tour sur elle-même, soit 24 heures). De ce fait, la référence à l'équateur se comprend : c'est le seul endroit ou la division du jour ou de la nuit donne 12 heures, quel que soit le moment de l'année. L'auteur a prévu une graduation plus fine sur le cylindre : chaque mesure sera divisée en quinze ce qui signifie, puisque en une heure la consommation d'huile correspond à une mesure et un tiers, que l'huile baissera de 20 graduations pendant ce temps, et que donc chaque espace entre deux graduations correspondra à trois minutes de combustion de l'huile. La volonté de précision, assez nouvelle en ce début de XVIIe siècle, va jusqu'à la précision du diamètre de l'ouverture du trou laissant passer l'huile pour alimenter les mèches : 1/9 de mesure, soit 2,51 (si on reste sur l'idée qu'il y a 13 parties dans le pied du roi) divisé par 9, ce qui donne approximativement 2,8 mm.

Ce souci de renforcer la précision se retrouve aussi au niveau du recours aux sens, que l'on trouve employés par de plus nombreux auteurs.

Le maintien du recours aux cinq sens

David de Planis Campy apporte une attention particulière aux sens, sans véritablement innover en la matière par rapport à ce qui se faisait dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il est vrai que les textes dont il est l'auteur, et singulièrement *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique*, s'inscrivent dans une logique de conciliation des auteurs anciens et ne revendiquent pas la nouveauté. Les sens servent à déterminer les qualités de la matière que les alchimistes doivent utiliser pour réaliser une poudre transmutatoire, en tentant d'accorder les auteurs qui ont émis des avis contradictoires, successivement sur le toucher, le goût et l'odeur. Il commence par le toucher :

> « Quant au tact [de la matiere que les philosophes doivent prendre], Morienus, dit que son tact est mol ; lequel en ceste opinion a suivy Marie ; laquelle dit que son loton est mol[1457]. Au contraire, Geber, Arnauld de Villeneufve, & Raymond Lulle, en son Testament, asseurent tous qu'elle est dure [...][1458]. »

1457 Par loton il faut probablement comprendre : laiton.

1458 Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique.…*, Paris : Charles Sevestre, 1633, p. 99.

Le toucher peut également donner une indication concernant la température, comme chez Gabriel de Castaigne par exemple :

> « Il faut que vous puissiez tenir vostre matraz long-temps entre vos mains sans lezion de vostre main, & quand vostre matiere sera ainsi congelée & durcie vous en prendrez un petit & le reduisez en corps avec autre argent en ceste maniere[1459]. »

David de Planis Campy poursuit en recourant au goût :

> « Touchant le goust d'icelle, les uns disent qu'il est tres-doux, & les autres qu'il est tres-amer[1460]. »

Et plus loin :

> « Consequemment ils ont dit qu'elle estoit douce & amere. Cecy se doit entendre que le goust salé & pontique qui se remarque actuellement en elle, fait place (par le progrez de la Nature & de l'Art) à la douceur qu'elle contient en puissance[1461]. Et l'artiste qui sçaura tirer du Sel (qui à cause de sa ponticité peut estre dit amer) un succre aussi doux que le laict, confessera avec moy ceste verité[1462]. »

Godefroy Roussel, quant à lui, donne l'impression de tout porter à sa bouche :

> « Laquelle [matière *i. e.* le soufre] est de saveur acre, douce & acerbe, approchant au goust de l'alun[1463]. »

Il s'appuie également sur son odorat dans la conduite des opérations alchimiques :

> « Pour l'odeur, ceste matiere en reçoit deux, sçavoir mauvaise & bonne. La premiere est lors qu'icelle parvient en sa pourriture, en ce temps là son odeur est semblable à la charongne : Mais après qu'elle à passé la pourriture, & que ses decoctions sont parfaictes, alors il n'y a odeur si suave, aromaticque, & douce, qui puisse estre esgallée ou parangonnée à elle[1464]. »

David de Planis Campy a aussi recours à l'odorat pour permettre l'identification de la matière :

> « Morienus, dit que son odeur est puante, & semblable à l'odeur des sepulchres des morts[1465]. »
> « Ils l'ont ditte en suitte, d'une odeur puante & suave, &c. cecy ne mérite point d'autre explication que celle du goust : car il est certain que les choses ameres n'ont pas une bonne odeur & les douces au contraire. Nostre matiere, avant

1459 Castaigne, Gabriel de, *Le Grand miracle de nature metallique, que en imitant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz, se rendront en or fin, & les maladies incurables gueriront*, Paris : Charles Sevestre, 1615, p. 46.
1460 *Idem*, p. 100.
1461 Pontique qualifie ce qui est piquant et acide. Le substantif qui est lié à cet adjectif est la ponticité.
1462 *Idem*, p. 106.
1463 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 94-95.
1464 *Op.* cit., p. 95. Parangonnée signifie donnée comme modèle.
1465 *Idem*, p. 100.

qu'elle ait receu sa parfaicte preparation, sent l'odeur d'un sepulchre, & cela est vray, je le dy sans Ænigme ni figure aucune, mais apres sa preparation elle a une odeur plus suave que le musc[1466]. »

Mais le premier sens nécessaire dans la conduite des opérations alchimiques est la vue :

« Il faut premierement reduire le plomb en verre à forte expression de feu de soufflets ; le signe pour connoistre que c'est assez, c'est qu'il se couvre comme d'un [*sic*] huyle, qui estant refroidy se reduit en certaine gomme jaune orangée transparante comme du verre , & de fort tendre fusion ; mais elle ne s'evapore plus au feu ; car fixe qu'elle est elle s'y affine tousjours davantage à la façon du verre & s'y rend permanente. Ce verre ainsy decuit à perfection, extraict la teinture de tous les metaux qui y sont meslez ; & pour lors il se reduit en une espece d'esmail sombre & opaque, lequele se dissoult dans le vinaigre distilé, en la couleur particuliere du Metail dont elle est animée : sçavoir, si de l'argent, & estain, en du jaune paille : si de plomb en jaune verdoyant, ou verd d'Oye : si de cuivre en un verd à per d'esmeraude[1467] : si de fer en un rouge plus rouge que le sang : si d'or en couleur de Hyacinthe[1468]. Or le dissolvant en estant separé par une legere evaporation & la gomme qui reste mise en une petite cornuë bien luttée avec son recipient s'en distille une grosse fumée blanche & espoisse, froide comme un glaçon au toucher ; qui finalement se reduit en huile tres-odorante, de la couleur du metal dont elle est partie, ayant les facultez & vertus diceluy reduites en nature vegetative[1469]. »

La vue permet d'observer l'évolution colorée de la matière, mais aussi sa consistance (huile, gomme transparente comme du verre, fumée). Il est à noter que les couleurs données comme révélatrices du métal dont la matière a extrait la « teinture » sont en grande partie les couleurs des oxydes de ces métaux, ou la couleur des pigments que ces oxydes permettaient d'obtenir : l'oxydation du cuivre est bien de couleur verte (le vert-de-gris), l'oxydation du fer est brun-rouge (la rouille), quant au plomb souvent mêlé à l'étain, sous la forme de métal natif ou d'oxydes, il donne certaines nuances de jaune[1470]. Mais cela ne fonctionne pas pour l'or dont on sait qu'il ne s'oxyde pas. Quant à l'argent, il a tendance à s'assombrir en s'oxydant (même si l'oxyde d'étain en poudre est de couleur blanche).

On trouve toujours, comme dans les périodes précédentes, des références aux couleurs par lesquelles passe la matière, par exemple dans le traité que publia en 1620 René de La Chastre[1471]. Il s'agit d'un texte farci de spéculations théoriques corsetées par un habillage logique emprunté à

1466 *Idem*, p. 107.
1467 Mis pour pierre d'émeraude.
1468 L'hyacinthe est une pierre plus ou moins transparente d'une couleur rouge orangée. Il s'agit d'un silicate de zirconium ($ZrSiO_4$).
1469 *Idem*, p. 151-152.
1470 Souvent appelé « massicot » dans les textes du XIVe au XVIe siècle.
1471 Sur ce personnage peu connu, voir dans la troisième partie le chapitre 4-6.

Aristote. Il identifie trois couleurs, le noir, le blanc et le jaune, par lesquelles la matière de l'œuvre doit passer :

> « […] comme dit nostre Seigneur en l'Evangile : *Que si le grain de froment tombant en terre ne meurt, il demeure seul, mais s'il meurt, il apporte grande quantité de fruict*, d'où il appert que cette corruption n'est qu'alternative de forme, sauve les proportions & altere les couleurs en l'oeuvre, la chaleur agissant en l'humide cause la noirceur, & par cette noirceur s'ensuit la dissolution du compost : Et venant l'eauë à couvrir la terre, la couleur blanche paroist, & venant l'air à couvrir les deux autres par digestion la citrine paroist, & puis par digestion le feu les couvre toutes trois, demeurant icelles couleurs intrinsequement en l'eauë mercuriale, jusqu'à la reinspisation [*sic*], c'est à dire en corps »[1472].

Jacques Pascal insiste sur la nécessité d'utiliser les différents sens ensemble, pour mieux maîtriser les évolutions de la matière :

> « On cognoistra ladicte calcination estre parfaicte, non seulement au changement de sa co[u]leur, mais bien à sa consistence, & substance, c'est à dire au corps d'icelle, qui sera devenu rare, & leger : mais plus particulierement à ses effaicts. Car alors sa qualité purgative, & vomitive sera entierement ostée, comme j'ay souvent experimenté en ayant donné jusques à une dragme & demie avec tel succés, qu'on desire en la confection d'Alkermes[1473]. »

C'est donc à la fois la vue, le toucher et le goût qui sont requis et font de l'opérateur le complet vérificateur du travail.

La poésie scientifique est la grande absente de notre travail, non que nous l'ayons écartée de notre champ de recherche, mais parce que comme l'indiquait Albert-Marie Schmidt il ne s'agit pas d'une poésie didactique orientée vers un but pratique[1474]. Des auteurs comme Clovis Hesteau de Nuysement, Christophe de Gamon ou parfois Joseph Du Chesne se cantonnent dans une perspective plus ou moins théorique et usent de procédés métaphoriques, d'allégories peu propices à la présentation concrète et en gestes du travail alchimique[1475].

1472 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art. Par le S. de la Ch. G. B.*, Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 78-79.

1473 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616 (également : Toulouse : D. Bosc, 1616) p. 194. L'alkermes est une des préparations phares des apothicaires de la Renaissance, dont la composition varie grandement. Elle occupe, dans l'ouvrage de Jacques Pascal, les pages 181 à 218.

1474 Schmidt, Albert-Marie, *La Poésie scientifique en France au seizième siècle*, Paris : Albin Michel, 1938, p. 3-4.

1475 Nuysement, Clovis Hesteau de, *Poeme philosophic de la verité de la phisique mineralle ou sont refeutees les objections que peuvent faire les incredules & ennemis de cet Art. Auquel est naïfvement & veritablement depeinte la vraye matiere des Philosophes*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1620. Notons que le même auteur a laissé un traité en prose qui développe des spéculations théoriques en recourant à la mythologie principalement, et ne contient de ce fait que peu d'indications pratiques : *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621.
[Gamon, Christophe de], *Le Jardinet de poesie de C. D. G.*, Lyon : Claude Morillon, 1600.
Du Chesne, Joseph, *Le Grand miroir du monde*, Lyon [Genève] : [François Forest] pour Barthélemi Honorat, 1587.

L'imprécision et le caractère « qualitatif » plutôt que « quantitatif » de la présentation des pratiques n'est pas seulement le résultat de l'impossibilité d'établir systématiquement des critères mesurables, comme par exemple la température, ou de la volonté de cacher une partie des informations : les recettes alchimiques ressemblent en fait beaucoup aux recettes de cuisine actuelle, où une part importante des informations est passée sous silence ; on ne décrit pas, par exemple, toutes les transformations que subissent les ingrédients mélangés, on ne donne pas toujours l'ordre dans lesquels il faut les incorporer, la température du four est généralement donnée d'une manière imprécise : « à four chaud », « thermostat 7-8 »… Le praticien est ainsi renvoyé à sa propre expérience préalable, à son bon sens, et au fait que chaque réalisation conserve quelque chose d'unique. C'est particulièrement visible dans les recettes d'apothicaires et de médecins, telles qu'on les trouve chez Joseph Du Chesne ou David de Planis Campy par exemple, mais au fond c'est vrai dans l'ensemble des textes alchimiques de la période.

Signalons enfin que de même qu'à la période précédente, les poids et volumes sont donnés essentiellement en proportion les uns par rapport aux autres, avec une exception pour les pratiques médicales liées au paracelsisme et à la spagyrie, qui nécessitent des posologies à l'intention du patient. Jacques Girard par exemple, apothicaire à Bézier au début du XVIIe siècle, précise la quantité d'un ingrédient qu'un patient doit ingérer en prenant une médication dans laquelle cet ingrédient apparaît. Pour expliquer les divergences avec les posologies proposées par ses concurrents, Guillaume Rondelet (1507-1566), Laurent Joubert (1529-1583) ou ses prédécesseurs comme Mésué (Masawaih, mort en 1015 au Caire), il utilise les unités de mesure classiques chez les apothicaires: la drachme, valant trois scrupules, valant eux-même chacun 20 grains (le grain représente 64,799 milligrammes)[1476] .

Les gestes de l'alchimiste telles que nous avons tenté de les identifier nous donne une vue du savoir alchimique qui se transmet, mais ils ne traduisent pas en profondeur les enjeux de la connaissance alchimique. De ce fait, ils ne traduisent pas la place que les alchimistes entendent occuper dans la construction du savoir, compte tenu du rôle imparti tant à Dieu qu'à la Nature ou encore à la tradition. C'est l'objet du chapitre suivant.

1476 Pascal, Jacques, Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire, Béziers : J. Martel, 1616 (également Toulouse : D. Bosc, 1616), en particulier aux pages 197 à 218.

Chapitre 3 – Les modalités du savoir alchimique

Les siècles qui nous séparent de la Renaissance sont autant d'obstacles pour la compréhension de l'épistémé singulière qui y prévalait. La définition du savoir, et les critères qui régissent sa détermination, obéissent à des logiques assez distinctes de celles mises en place dans les années 1920 par les positivistes logiques tels que Rudolph Carnap, sur les bases élaborées entre le XVIIIe et le XIXe siècles, et dont nous héritons encore largement[1477]. Surtout, nous n'accédons au savoir alchimique qu'à travers l'économie de son discours, qu'il ne faut probablement pas voir comme un filtre mais plutôt comme la façon dont on pouvait penser le rapport de la société à l'alchimie. Les formulations religieuses, par exemple, sont placées dans les textes à la fois pour rappeler la dévotion de leurs auteurs, mais également parce la pratique alchimique n'est pas pensée à l'époque en dehors de l'action divine. C'est d'ailleurs le résultat d'une évolution principalement située dans les deux derniers siècles du Moyen-Âge, dont on peut se demander si elle ne répond pas au besoin de justifier la 'difficulté' à connaître la réussite de l'alchimie transmutatoire.

A partir des sources alchimiques, relevant de l'alchimie transmutatoire et non transmutatoire, le projet de ce petit chapitre est d'esquisser dans ses grandes lignes le fonctionnement du savoir alchimique. Nous nous sommes concentrés sur trois aspects majeurs qui nous ont paru caractériser les conditions dans lesquelles s'établissait ce savoir : la question de sa véracité, le principe d'analogie qui fait de la nature le guide des opérations, et enfin le rôle que Dieu joue dans la réussite des opérations.

1- De la véracité du savoir

Expérience et savoir

La vérité du savoir obéit, à la Renaissance, à des critères nettement différents de ceux que nous retenons aujourd'hui. On considère à l'époque que les sciences comme les mathématiques, la

1477 Soler, Léna, « Certitudes, incertitudes et enjeux de la philosophie des sciences contemporaines », *Le Portique*, [En ligne] 7 (2001), consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/leportique/236 . Quelques années après, des réflexions, notamment de Karl Popper, de Imre Lakatos voire de Paul Feyerabend sont venues fragiliser la construction logique des positivistes logiques, sans que cela ait véritablement de conséquence sur la science telle qu'elle continue à se faire.

géométrie et l'astronomie reposent sur des opinions infondées et partielles[1478]. Le recours à des hypothèses ou des "fictions" plus ou moins erronées est la condition d'une approximation de la connaissance accessible, à défaut d'un savoir absolu. Aristote lui-même avait considéré que l'on pouvait tirer une conclusion vraie de prémisses fausses[1479]. N'oublions pas non plus que le point de référence absolu de la vérité est le texte biblique :

> « Le "vrai" et le "faux" ne correspondent pas plus au "vu" et au "non-vu" qu'au "lu" et au "non-lu". Le point de référence absolu de la Vérité étant la Bible, souvent récit de l'impossible et du paradoxal, proclamation proverbiale du non-vu ("Heureux ceux qui croient sans avoir vu") les oppositions scientifiques modernes ne semblent pas opérantes[1480]. Tant que les saintes Écritures conservent leur statut de vérité, aussi bien littérales qu'allégoriques, le vrai ne peut coïncider parfaitement avec le "vu" ni être soumis totalement à la démonstration logique[1481]. »

Et plus loin :

> « L'Écriture autorise l'invraisemblance comme moyen d'accès aux plus grandes vérités[1482]. »

Les expériences de transmutations rapportées relèvent de l'« expérience de pensée », au même titre que l'utilisation de miroirs ardents par Archimède pour détruire les navires de Marcellus (rapporté par Plutarque)[1483]. Le terme latin *experimentum* ne désigne pas à proprement parler une expérience, mais le résultat d'un essai. Or le succès d'un procédé le légitime sans qu'une attention soit portée au risque de coïncidence ou d'erreur d'interprétation. Cette légitimation est d'autant plus facilement acquise que l'expérimentateur est connu, selon un principe d'autorité qui est peu remis en cause à la Renaissance. Une caractéristique de l'alchimie à la Renaissance est l'absence de perspective : il n'y a pas de véritable expérience car il n'y a pas de découverte à faire, mais seulement un procédé à suivre en suivant les auteurs anciens. Robert Halleux a précisé le statut de l'*experimentum* alchimique : « Chez l'alchimiste, l'*experimentum* est à la fois le procédé, dont la réussite est attestée par les Anciens, et sa reproduction en laboratoire. Comme pour le physicien, sa fonction est de confirmer la théorie, jamais de la critiquer[1484] ». Et plus loin : « Les ambiguïtés de

1478 Nous nous appuyons sur l'article de Sophie Arnaud : Arnaud, Sophie, "Les Fictions astrales de Jacques Peletier du Mans", *Fictions du savoir à la Renaissance*, juin 2004, URL : http:/www.fabula.org/revue/document99.php. Sophie Arnaud y prend des exemples tirés de l'oeuvre de Peletier du Mans mais aussi de Montaigne.

1479 Aristote, *Seconds analytiques*, I, 1072b, 23-24.

1480 Jean, 20, 29.

1481 Bouchard, Mawy, "L'Invention fabuleuse de l'histoire à la Renaissance", *Fictions du savoir à la Renaissance*, juin 2004, URL: http://fabula.org/revue/document101.php

1482 *Ibid.*

1483 Halleux, Robert, *s.v.* "Expérience", dans : Blay, Michel et Halleux, Robert, *La Science classique. XVIe-XVIIIe siècle, dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998, p. 511-523, ici p. 512. Nous nous appuyons sur cet article pour la rédaction de ces lignes.

1484 *Id.* p. 514.

l'expérience l'alchimique donnent des éléments pour comprendre les récits de transmutation qui empliront la littérature alchimique du XVIe siècle[1485].»

Dans une lettre adressée en 1575 à Basile Amerbach (1535-1591), François Hotman expliquait qu'il pouvait attester personnellement de la réalité de la transmutation alchimique:

> « Ayant vu par cinq fois des expériences très certaines que j'ai fait contrôler par le monnayeur public et juré, à l'aide de l'essai le plus sévère d'eau de séparation et de choses semblables, il y va de ma piété de rendre témoignage à Dieu, c'est-à-dire à la vérité ; car je peux dire devant Dieu ce qu'a dit saint Jean l'évangéliste : Nous témoignons de ce que nous avons vu. Je sais et connais plus de quinze hommes pieux, sérieux, savants, d'une grande autorité, qui ont vu ces mêmes expériences en partie avec moi, en partie par eux-mêmes, et qui ont eu recours aux mêmes contrôles par des orfèvres. Or des hommes qui possèdent dignité et autorité, on ne peut pas leur ôter tout crédit à la légère[1486]. »

« L'opération de laboratoire ne doit donc pas 'vérifier', mais simplement accomplir sa fonction d''application' d'une théorie[1487]. » Et lorsque l'expérience échoue, elle ne remet pas en cause la théorie ni même la procédure suivie puisqu'on considère toujours, faute de pouvoir maîtriser les conditions des expériences à l'aide d'instruments de mesure, que c'est parce que certaines modalités n'ont pas été bien respectées :

> « Par conséquent, nous n'avons pas affaire à « une tradition » qui se substituerait aux recherches théoriques et à 1'obtention de résultats effectifs, mais à une structure conceptuelle organisée qui, une fois assumée et reconnue comme vraie, ne peut pas être infirmée par l'échec pratique mais seulement par une autre théorie[1488]. »

Bernard Palissy rapporte ainsi l'exemple de Laurent Meigret, un financier amateur d'alchimie qui, sans parvenir jamais à ses fins, considéra toujours avoir été sur le droit chemin de l'aurifaction :

> « Je dis aucuns ont attendu plusieurs annees, tesmoing le magnifique Maigret, homme docte & fort experimenté en ces choses, qui toutesfois ne pouvant venir à son desseing, se venta que si les guerres n'eussent esteint sa lampe devant le temps, qu'il avoit trouvé la féve[1489]. »

1485 *Ibid.*

1486 Extrait d'une lettre adressée par Hotman à Amerbach le 6 octobre 1575 pour lui donner des indications dans le cadre de la publication du *De jure artis alchemiae*, qu'Amerbach supervisait pour le compte de d'Hotman. Cette lettre est aujourd'hui conservée à Bâle, Öffentl. Bibl. Der Universität, ms. C Via 47n p. 827-828. Pour cet extrait traduit par ses soins, voir: Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, p. 252-253.

1487 Perifano, Alfredo, « L'Alchimie dans 'De la pirotechnia' de Vannocio Biringuccio, *Revue des Études Italiennes*, 42 (1996), p. 189-202, ici p. 197.

1488 *Ibidem*.

1489 Palissy, Bernard, *Discours admirables, Traité des métaux et alchimie*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 107.

On peut ainsi multiplier les échecs et considérer néanmoins avoir suivi avec efficacité, pour ne pas dire un certain succès, la droite voie de l'œuvre alchimique. C'est ce qui amènent d'ailleurs les alchimistes à une grande résistance face au découragement, témoins ceux que nous avons mentionnés dans notre troisième partie et qui ont consacré parfois leur vie entière dans l'attente vaine des dernières phases des opérations alchimiques. Ainsi Clovis Hesteau de Nuysement a pu témoigner de ses échecs :

> « […] si l'on n'est maistre du feu il arivera beaucoup d'accidents pendant le cours de l'œuvre, qui frauderoit l'ouvrier de son attente. J'en puis parler comme expert : car de neuf vaisseaux que je mis en decoction pour trouver le vray degré de chaleur,les huit périrent ; & ne me resta que celuy par le moyen duquel furent faites les experiences dont j'ay cy-devant parlé[1490]. »

On voit que la référence à la pratique est là pour légitimer les propos : c'est vrai parce que Nuysement nous dit qu'il l'a expérimenté, avec difficulté, en obtenant ce qui était préalablement attendu.

Cet appui permanent sur le savoir théorique provoque des erreurs d'interprétations qui viennent souvent d'une certaine confusion entre causalité et corrélation. Chez Zecaire par exemple, l'idée préconçue selon laquelle ce qui est liquide est nécessairement humide entraîne des connaissances faussées :

> « Car l'experience nous montre qu'elle [l'humidité aquatique] est reduicte et convertie en fumee par la violence du feu. Est-il ainsi que les metaulx estans fonduz ne soient point convertiz en fumee. Il fault donc dire que leur humidité est meslee avec autre matiere qui les retient sur le feu et garde qu'ilz ne soient convertiz en fumee par la violence d'icelluy. Or il n' y a matiere qui resiste tant au feu que faict l'humidité visqueuse quant est meslee avec la partie terrestre et subtile, comme tesmoigne bonus philosophe italien, et aussi que l'experience nous certiffie. Parquoy donc, il fault dire que l'humidité qui est aux metaulx est telle[1491]. »

Nous avons ici un des types de raisonnement logique que l'on retrouve classiquement dans les traités d'alchimie de la Renaissance, une logique qui entremêle la notion d'expérience, considérée comme étant ce qui a été constaté par l'opérateur et non pas le dispositif moderne de la méthode hypothético-déductive, avec l'argument d'autorité. L'eau est transformée en vapeur, que Zecaire ici assimile à une fumée, par une vive chaleur. Les métaux, qui sont caractérisés à l'époque par leur capacité à fondre sous l'effet de la chaleur, participent donc également d'une sorte

1490 Hesteau de Nuysement, Clovis, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 298.

1491 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 134.

d'humidité, mais cette humidité ne peut être transformée en vapeur ou fumée. Dans la logique de l'époque (et particulièrement de Zecaire), cela ne signifie pas que cette humidité est différente de l'eau, mais seulement qu'elle est mêlée avec une autre matière qui lui confère une certaine fixité et qu'il nomme la « partie terrestre et subtile [des métaux]», en recourant à l'autorité de Pietro Antonio Boni (Petrus Bonus), un médecin et alchimiste italien du XIVe siècle[1492]. Il ajoute « et aussi que l'experience nous certiffie », ce qui est une façon d'alléguer la confirmation de ceux qui, parmi les lecteurs, auraient déjà pratiqué ce type d'opération pour emporter l'adhésion des autres. Zecaire fait partie de la génération des alchimistes du milieu du XVIe siècle, qui sont tournés vers le passé avec la volonté d'en retrouver tout le savoir. À la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe, des alchimistes, notamment des apothicaires, commencent à envisager de faire progresser les connaissances. Joseph Du Chesne réactualise une pensée ancienne pour marquer le changement de point de vue :

> « Mais les nains spagyriques eslevez sur les espaules du geant ont regardé plus loing, & sont aussi parvenus à la cognoissance de plusieurs choses que les medecins anciens ont ignoré[1493]. »

Jean Brouaut appartient à cette catégorie des expérimentateurs désireux de progrès et cherchant à comprendre par lui-même.

Jean Brouault (1535 ou 1540-1603 ou 1604)

Jean Brouaut, né vers 1535 ou 1540, et mort en 1603 ou 1604 semble avoir surtout été actif en tant que controversiste protestant[1494]. Il semble avoir essentiellement vécu à Carentan en Basse-

1492 Petrus Bonus [Boni, Pietro Antonio], *Pretiosa margarita novella…*, Venise : Alde fils, 1546. L'ouvrage de Pietro Antonio Boni a beaucoup été utilisé à la Renaissance comme source de citations de nombreux textes attribués, souvent à tort, aux auteurs réputés de l'Antiquité et du Moyen-Âge (avant 1330, date de composition du texte).

1493 Du Chesne, Joseph, « *Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux* », dans : *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624), p. 29 (2ème pagination). La formule a souvent été utilisée, au moins depuis Bernard de Chartres au XIIe siècle, à qui elle est souvent attribuée.

1494 Didier Kahn le fait naître en 1535 (Kahn, Didier, « La Faculté de médecine de Paris en échec face au paracelsisme : enjeux et dénouement réels du procès de Roch le Baillif », dans : Schott, Heinz, Zinguer, Ilana, éds., *Paracelsus und seine internationale Rezeption in der Frühen Neuzeit. Beiträg zur Geschichte des Paracelsismus*, Leyde : Brill, 1998 (« Brill's Studies in intellectual History », 86), p. 146-221, ici p. 213-214), Suzanne Colnort en 1540 (Colnort Suzanne, « Un traité de thérapeutique au XVIe siècle : Brouaut et la panacée alcoolique », dans : *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 12 (1959), p. 301-313, ici p. 301). Concernant sa mort, voir : Feuardent, François, *Entremangeries et guerres ministrales. C'est a dire, haines, contradictions, accusations, condamnations, maledictions, excommunications, fureurs & furies des ministres de ce siecle, les uns contre les autres, touchant les principaux fondemens de la foy, & religion chrestienne*, Paris : Claude Chappelet, 1604. Dans cette ouvrage, l'auteur qui a ajouté

Normandie. Le cordelier François Feu-Ardent, auquel il s'est opposé l'a qualifié de : « Médecin, peintre, poëte, philosophe, académique, alchimiste, canonnier, joueur de flute, de rebec, de la harpe et d'autres instruments qu'il sçavoit bien »[1495]. Il a laissé un ouvrage, paru en 1646 de manière posthume, consacré à l'eau de vie, au vin, aux liqueurs et à l'art de la distillation[1496]. On n'en connaît pas la date de rédaction, même si Suzanne Colnort-Bodet, s'appuyant sur une dédicace de Feu-Ardent à l'évêque de Coutances et aux chanoines, note qu'il a commencé à écrire vers 1580 (sous un pseudonyme)[1497]. Didier Kahn considère pour sa part qu'il daterait du début du XVIIe siècle[1498]. Jean Brouaut est également l'auteur des *Trois livres des elemens chymiques et spagyriques*, un traité laissé manuscrit mais largement pillé par Clovis Hesteau de Nuysement dans son *Traittez du vray sel secret des philosophes et de l'esprit general du monde contenant en son interieur les trois principes naturels, selon la doctrine de Hermes* paru en 1621, puis par Henri de Rochas dans son *Traicté des observations nouvelles et vrayes cognoissances des eaux mineralles et de leurs qualitez et vertus, cy-devant incogneuës : ensemble de l'Esprit Universel*[1499].

Jean Brouaut utilise l'expérience simple du passe-vin, dont il va tenter de tirer des enseignements[1500]. Il s'agit pour lui de parvenir à définir en principes l'eau de vie issue de la distillation :

> « Faites faire un vaisseau de verre tout rond, ou en ovalle, qui ait le col seulement d'un ou deux doigts en haut : Faites faire aussi un verre de grandeur & capacité

une troisième partie pour réfuter les propos de Brouaut s'adresse à lui comme à une personne vivante. Brouaut serait mort en prison, pris dans des controverses religieuses et peut-être accusé d'avoir voulu détourner pour lui-même un héritage (Voir : Colnort, Suzanne, *Op. cit.*, p. 304-305).

1495 Feuardent, François, *Entremangeries…*, titre du 3e chapitre (cité dans l'article mentionné plus haut par Suzanne Colnort-Bodet, p. 303).

1496 Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, éd. Jean de Ballesdens, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (rééd. anastatique Paris : Michel Allard, 1977).

1497 Colnort, Suzanne, *Op. cit.*, p. 304.

1498 Kahn, Didier, *Op. cit.*, p. 213.

1499 -Hesteau de Nuysement, Clovis, *Traittez du vray sel secret des philosophes et de l'esprit general du monde contenant en son interieur les trois principes naturels, selon la doctrine de Hermes*, Paris : Jeremie Perier & Abdias Buisard, 1621.
-Rochas D'Ayglun, Henry de, *Traicté des observations nouvelles et vrayes cognoissances des eaux mineralles et de leurs qualitez et vertus, cy-devant incogneuës : ensemble de l'Esprit Universel*, Paris : *s. e.*, 1634. Sur l'attribution des *trois livres des elemens chymiques et spagyriques*, voir : Matton, Sylvain, « Henry de Rochas plagiaire des *Trois livres des elemens chymiques et spagyriques* de Jean Brouaut », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 703-719.

1500 Le passe-vin est longtemps resté un véritable instrument de démonstration de la possibilité de séparer deux liquides, généralement du vin et de l'eau, de différentes densités (au XVIIIe siècle on parle plutôt de liqueurs de poids différents). Il est mentionné dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, qui semble d'ailleurs s'inspirer de Brouaut malgré les deux siècles qui les séparent : « Instrument de Physique qui sert à séparer deux liqueurs de différentes pesanteurd. Cette séparation se fait ordinairement avec de l'eau & du vin. L'instrument étant composé de deux bouteilles de verre *A*, *B*, jointes par un tuyau ou un cou commun étroit, on verse d'abord du vin par l'ouverture *C*, jusqu'à ce que la bouteille *B* soit pleine, ensuite on remplit d'eau la bouteille *A* : alors l'eau pressant sur le vin, plus léger que cette premiere liqueur, l'oblige à monter & à venir se placer au-dessus d'elle. Cet effet se manifeste d'une façon agréable à la vue. On voit le vin se filtrer au-travers de l'eau comme une espece de fumée ». Louis de Jaucourt [Diderot, Denis et d'Alembert, Jean, éds., *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : Briasson, David l'aîné, Le Breton, Durand, 1751-1765, t. 12, p. 125 (entrée : passe-vin)].

> pareille, sur la bouche duquel vous puissiez renverser & tenir ledit vaisseau : Ce fait, remplissez le verre de bon vin clairet, & remplissez d'eau le vaisseau rond, puis mettez le doigt à la bouche d'icelluy, & le renversez sur le verre, tellement que le col en touche au vin : Ostez puis-après vostre doigt, lors vous verrez premierement que le vin & l'eau ne mesleront point, & verrez encore ce vin monter au travers & milieu de l'eau du vaisseau de dessus, comme un filet de soye cramoisie, ou comme une petite fumée qui s'esleve au coupeau du vase au haut duquel tout le vin montera, l'eau descendant toute au fonds du verre : en sorte que l'un fait place à l'autre par une transposition qui semble estre plûtost un miracle qu'œuvre naturel[1501]. »

Dans les explications qu'il cherche, il écarte l'explication par le vide produit par une pompe :

> « Car ce n'est pas la vacuité qui attire le vin au haut, ny l'eau en bas, veu que tout y est plein, & ne s'y peut faire aucun vuide. Certainement je trouve bien en cela une plus grande merveille ; à sçavoir de l'échange de place que le vin & l'eau font l'un à l'autre, le vin en montant à travers l'eau, & l'eau en descendant à travers le vin, ce qui advient tout en un mesme temps par tres-grande industrie de nature : Quelle cause donc pourra-on assigner de cette merveille ? Sera-ce point la subtilité legere de l'un, & la grosseur pesante de l'autre ? Mais on me dira, si l'eau descend à bas à raison de sa grosseur & pesanteur : Pourquoy ne faire le vin de méme à cause du phlegme & lie terrestre desquels il abonde ? À cecy je réponds, que l'elevation du vin se fait par l'Esprit qui est en luy, dont la force est si grande (bien qu'il soit moindre en quantité) que de sa nature cherchant le haut, il commande à ce phlegme & lie, non encores separez, de le suivre ; car la nature des esprits est si puissante, qu'elle donne ses loix à celle des corps qui obeïssent à leurs mouvements & volontez, jusques à faire en eux des changements & alterations miraculeuse ; voire les eslever avec soy contre leur desir inné de tendre vers le bas. L'experience manifeste cela par l'effect des sublimations en l'Art chymique, comme du vif-argent, du soûfre, & plusieurs autres les les esprits éleve les fesces avec eux, cela se voit aussi en la sublimation ou distillation du salpestre, dont l'eau, quoy qu'elle soit tres-claire, en distillant par le filtre, attire avec soy des phlegmes terrestres en grande quantité, qui se voient par les reiterations de calcination, solution & distillation. De sorte que d'une livre en sont quelquefois tirez trois quartrons de limons terrestres. Le semblable donc se fait aux passe-vins, où les phlegmes, tartres & lies, ne font point descendre le vin à bas, mais sont eslevez avec luy par la maistresse force de son esprit, encores qu'il soit beaucoup moindre en quantité[1502]. »

L'explication qui fait de l'esprit propre au vin un moteur qui l'amènerait à s'élever nécessairement n'est pas satisfaisante du point de vue de nos connaissances actuelles. Elle a l'avantage pour Brouaut de lui permettre de réfléchir sur ce qu'est l'eau de vie, une matière qu'il qualifie d'« aethérée & celeste », supérieure aux éléments terrestres et capable de « conserver toutes les vertus, mais aussi prolonger la vie »[1503]. Il l'oppose au cidre, qui dans une expérience similaire

1501 Brouaut, Jean, *Op. cit*, p. 36.
1502 Brouaut, Jean, *Op. cit*, p. 39-40.
1503 *Idem*, p. 43-44.

au passe-vin avec l'eau ne s'élève pas mais au contraire descend plus bas que l'eau. Son explication de ce phénomène réside dans la présence dans le cidre d'un phlegme visqueux en quantité, tandis que l'esprit (que Brouaut confond en partie avec le degré d'alcool semble-t-il) est en quantité trop faible[1504]. Ce qui est intéressant dans tout ce passage, ce n'est ni l'absence de référence à la notion de densité (qui va apparaître dans le courant du XVIIe siècle), ni le recours à la notion d'esprit qui visait à catégoriser l'eau de vie comme une sorte de quintessence capable de pénétrer les corps faits des quatre éléments pour les régénérer. En revanche, la description du dispositif pour convaincre le lecteur participe à la mise en place très progressive de la démarche expérimentale. Il n'y a pas de recours à l'autorité de quelque auteur prestigieux que ce soit, on pense évidemment en premier chef à Aristote, ou bien aux prédécesseurs de Brouaut dans le domaine de la distillation, comme Johannes de Rupescissa qui avait beaucoup traité de cette quintessence, ou Hieronymus Brunschwig[1505]. Brouaut part d'une observation simple mais véritable, appuyée sur un dispositif ingénieux, et il ne semble pas que sa volonté d'en découvrir les mécanismes soit feinte. Bien sûr, son analyse est orientée par sa conception préalable de l'eau de vie, mais elle paraît motivée par le désir sincère de comprendre ce qui n'a pas été compris jusqu'à présent.

Les limites des expériences de confirmation

Parfois les résultats obtenus nécessitent une interprétation, ou bien des expériences peuvent être menées pour vérifier un savoir théorique. Les alchimistes tentent alors d'obtenir des preuves expérimentales, comme ici Beguin :

> « Or que le sel soit cause de la generation, je le peux prouver en ceste sorte[1506] : Prenez de la terre grasse qui a accoustumé de produire toutes sortes de plantes, & en separez toutes les petites pierres, puis mettez dans un pot de terre qui soit percé au fond, & l'exposés en temps de pluie à l'air où le soleil ne puisse luire, dans un mois vous trouverez que votre terre aura produict des petits vers & limasses : voilà l'animal, des herbettes : voila le vegetable & des petits cailloux : voilà le mineral. Puis prenez ceste terre, & en separez ces trois substances susdictes & tout le sel, faisant passer plusieurs fois de l'eau chaude par dessus, ce faict remettez la mesme terre dans le mesme pot & en mesme lieu, avec autant de temps comme dessus & davantage s'il vous plaist, & vous trouverez que vostre terre ne produira rien pour tout. C'est ce sel hermaphrodite qui cause la generation, par le moyen

1504 *Idem*, p. 41-42.

1505 Johannes de Rupescissa, *La Vertu et proprieté de la Quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupe scissa, Et mise en françois par Antoine Du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon : Jean de Tournes, 1549. Voir aussi : Halleux, Robert, « L'Œuvre alchimique de Jean de Rupescissa (ou Roquetaillade) et son influence », dans *Histoire littéraire de la France*, 41 (1981), p. 241-284.
Brunschwig, Hieronymus, *Liber de arte distillandi de simplicibus*, *s.l.n.d.* [Strasbourg : J. Grüninger, 1512], rééd. 1512.

1506 Beguin comprend par sel à la fois le sel contenu dans les cendres de végétaux que l'on a fait brûler mais aussi le sel contenu dans les urines des animaux.

> duquel on peut faire des merveilles sur terre, estant marry n'avoir permission de celuy qui me l'a communiqué d'en dire davantage, pour le desir que j'ay de bien faire au public[1507]. »

L'expérience n'est bien évidemment pas le résultat de la mise en œuvre d'un protocole expérimental porté par la méthode hypothético-déductive, mais simplement l'observation d'une réalité dont l'interprétation peut nous sembler fantaisiste. Beguin reprend ici une idée développée notamment par Joseph Du Chesne ou Blaise de Vigenère dans la seconde moitié du XVIe, qui fait du sel un principe de vie[1508]. Il a pu la reprendre de Michel Sendivogius (1566-1636) dont il a publié à Paris en 1608 le *Novum lumen chymicum*[1509]. L'allusion à la personne lui ayant communiqué le secret pour « faire des merveilles sur terre » avec ce sel place bien l'auteur dans une démarche dont il reconnaît la nouveauté. On trouve aussi les traces du formalisme scolastique, toujours enseigné à la Renaissance, dans des raisonnements qui prétendent apporter des preuves de véracité.

René de La Chastre, par exemple, évoque la « demonstration scientifique » qu'il se propose de faire pour « faire tomber soubs les sens les consequences infaillibles [de l'action de la nature] contre le doute & mescroyance de la force & verité de son possible pour la conversion d'iceux[1510]. » Quelques lignes plus bas, il explique :

> « […] pour y auoir plusieurs metaux il n'y a pas plusieurs natures metaliques, ains seulement plusieurs especes comprises soubs un indiuidu ayant pour subsistance [*sic*] une mesme matiere, mesme forme & difference essentielle ne peuvent estre dits de plusieurs natures. Pour confondre cet argument il faut ruiner l'homogeneité, ce qui ne se peut par les raisons pour tel sujet deduites. Or les causes efficientes, materielle & formelle, n'operant que pour la finale enuers la chose estant en propre reception de leurs actions, peut estre par la causalité desdites causes reduites en perfection finale, par la disposition de tous effets de tendre à la ressemblance de leur agent[1511]. »

Cette démonstration est une démonstration plus logique que scientifique au sens moderne du terme, elle reprend l'argumentation aristotélicienne classique. On peut se demander si elle ne constitue pas le pendant théorique de l'expérience de pensée, en ce sens que comme cette dernière, elle relève d'un formalisme qui présuppose le résultat à obtenir. C'est particulièrement remarquable avec des expériences dont nous avons des raisons de douter, par exemple celle que Vigenère prétend réussir avec des cendres végétales :

1507 Beguin, Jean, *Les Elements de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 16-17.
1508 Sur l'idée développée par Du Chesne, voir notamment : Kahn, Didier, *Le Fixe et le volatil*, Paris : CNRS éditions, 2016, p. 110-112. Sur Blaise de Vigenère, voir dans la suite de cette sous-partie.
1509 Paris : René Ruelle, 1608.
1510 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art.* Par le S. de la Ch. G. B., Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 24.
1511 *Idem*, p. 25.

> « Je sçay au reste un artifice, auquel je suis parvenu en divers subjects : que bruslant une herbe, de ses cendres le sel extraict, & semé en terre, en renaistra l'herbe semblable. Mais il faut que ce bruslement se face en vaisseau bien clos [...][1512]. »

Voici un bon exemple des limites de l'expérience telle qu'elle est facilement proposée à la Renaissance. Nous savons d'évidence que Vigenère n'a pas pu obtenir la croissance d'une plante après avoir « semé » des cendres. La remarque qui suit nous donne peut-être une clé d'interprétation : il faut que la réduction en cendre ait été effectuée dans un vaisseau bien clos. Si le résultat attendu n'est pas au rendez-vous, c'est probablement d'après Vigenère et les alchimistes de son temps, que les conditions n'étaient pas réunies, en l'occurrence que le vaisseau n'était pas suffisamment clos. De même, on peut douter de l'exactitude de ce passage d'une expérimentation sur le sulfure de plomb :

> « Puis renforçant peu à peu le feu, tant qu'il vienne à estre fort grand, & la cornuë ensevelie dans les charbons vous verrez sortir comme un petit torrent continué à guise d'un filet d'huille, mais blanc comme laict, & froid comme glace [...][1513]. »

Peut-être parce qu'ils ont conscience de la faiblesse de l'attestation d'expériences qui reposent plus sur la confiance qu'ils sont capables d'inspirer que sur la capacité à transmettre une opération duplicable, les alchimistes ont très souvent recours à la confirmation par les Anciens, c'est-à-dire à l'argument d'autorité[1514].

L'argument d'autorité : l'exemple de la « Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx » *(1575)*

Cette pratique n'est pas novatrice, au contraire, dans le champ large de la culture érudite l'argument d'autorité, que l'on assène à coup de noms prestigieux et de citations indiscutables qui exonèrent de connaître les œuvres entières, est une pratique courante dès le Moyen Âge. On sait que le développement de l'imprimerie s'est accompagné d'un remplacement progressif de cette notion d'autorité à la notion de référence, caractéristique de la culture humaniste. La démarche consiste alors à renvoyer au texte établi avec soin à partir du plus grand nombre possible de manuscrits pour

1512 Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 111.
1513 *Idem*, p. 114.
1514 Voir plus bas le paragraphe 3 – L'alchimie comme don de Dieu.

permettre une connaissance approfondie de l'œuvre entière[1515]. L'alchimie s'est tenue relativement éloignée de cette modernité. On trouve en effet tout au long de notre période de nombreuses mentions des Anciens. Précisons que ces mentions sont très largement sans fondement, à l'exception de celles concernant des docteurs de l'Église médiévale, qui ont pu évoquer à un endroit ou à un autre l'alchimie dans leurs travaux (on leur prête néanmoins souvent des écrits largement apocryphes). Certains sont convoqués pour introduire les textes d'alchimie, en les garantissant de leur patronage : Hermès trismégiste bien sûr, mais aussi Moïse, Salomon. Ce sont les autorités religieuses préférées, auxquelles sont parfois ajoutées des figures telles que l'apôtre Jacques ou Mahomet. On trouve également à l'appui de tel ou tel point de doctrine la mention de personnages de l'Antiquité comme les philosophes Socrate, Platon, et surtout Aristote et des docteurs de l'Église, Albert le Grand, Thomas d'Aquin, Raymond Bacon, Raymond Lulle... Chaque texte offre ses particularités en fonction de l'originalité dont son auteur veut faire preuve : il s'agit de s'intégrer à une tradition tout en faisant entendre si possible une voix singulière susceptible de toucher le lecteur. Prenons l'exemple d'un texte resté manuscrit, rédigé en 1575 à l'occasion d'une controverse entre l'auteur, resté anonyme et un docteur théologien[1516]. Ce texte est intitulé : *Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx*. L'auteur de ce texte a recours à des arguments d'autorité pour ainsi dire essentialisés dans la mesure où la mention des noms se suffit à elle-même et ne passe même pas par des citations : sont cités de nombreux personnages auxquels notre auteur prête une activité alchimique, largement injustifiée. Il commence par des paires de personnages que l'histoire légendaire a unis dans l'intérêt pour l'alchimie[1517] : Alexandre le Grand et Aristote, Calid roy d'Egypte et Morien romain, Joseph roy de toute l'Afrique et Avicenne, Edouard roi d'Angleterre et Remond Lulle[1518]. Puis il poursuit son

1515 Voir : Diu, Isabelle et Mouren, Raphaële, éds., *De l'autorité à la référence*, Paris : École des Chartes, 2014 (« études et rencontres de l'École des Chartes », 44), en particulier : Mouren, Raphaële, « Auteur, autorité, référence dans le livre humaniste », p. 19-35.

1516 Paris, BnF, ms. fr. 19069, f. 2r.-9 v. Voir notre analyse sur le statut de ce texte dans la cinquième partie, chap. 1-3, *La fréquentation des alchimistes.* Notre travail sur ce manuscrit a fait l'objet d'une communication dans le cadre de la journée d'étude « L'Argument d'autorité, un aspect de la réception des Anciens à la Renaissance » organisée au CESR (Tours) par Diane Cuny et Arnaud Perrot le 5 mars 2020 et sera publié sous le titre : « L'autorité des Anciens au secours de l'alchimie à la Renaissance. Avec la Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx (1575) », dans : Boutroue, Marie-Élisabeth, Cuny, Diane, Perrot, Arnaud, dir., *Parler avec les mots d'autrui*, Turnhout : Brepols, à paraître (« Études renaissantes »).

1517 L'énumération se trouve entre les f. 8v et 9r. Nous reprenons les désignations et l'orthographe du manuscrit.

1518 Une lettre apocryphe d'Aristote à Alexandre concernant l'alchimie circulait depuis la fin du Moyen Âge, et dans certains manuscrits elle est attribuée par erreur à Alexandre, ce qui a contribué à développer des attributions fictives de plusieurs traités d'alchimie en sa faveur. Voir: Thorndike, Lynn, *A History of magic and experimental Science*, t. 2, New York: Macmillan, 1923, p. 253.
Ce Morien serait un moine chrétien, auteur qui aurait enseigné l'alchimie au prince Khâlid ibn Yazîd mort en 704 ; cette histoire est rapportée par un texte, le *Livre de la composition d'alchimie*, qui est le premier texte traduit de l'arabe en latin en 1144 par Robert de Chester. Voir : *Liber de compositione alchimiae quam edidit Morienus Romanus Calid regi Aegyptiorum quem Robertus Castrensis de arabico in latinum transtulit*, dans : Manget, Jean-Jacques, éd., *Bibliotheca chemica curiosa*, Genève : Jean de Tournes, 1702, 2 vols., ici t. 1, p. 509-519.

énumération avec Robert roy des François, Arnaud de Villeneuve (c. 1240-1311), le grand Hercule libien, Jason, Virgile, Geber, Merlin, Aaron (le personnage biblique frère de Moïse) et Marie la sœur de Moïse[1519]. Il termine son énumération par deux auteurs qu'il considère comme étant de son temps (c'est-à-dire de son siècle) : Bernard le Trévisan et Paracelse[1520].

Cette liste hétéroclite, à l'exception des deux derniers auteurs, est parfaitement représentative de ce que l'on trouve dans les rosaires médiévaux (par exemple le *Rosier des philosophes* qui, bien que circulant sous forme manuscrite probablement dès la fin du XIVe siècle, ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1550, ou bien la *Pretiosa margarita novella* de Petrus

---

Joseph est probablement le personnage biblique fils de Jacob qui dans la Bible dirige l'Égypte aux côtés du Pharaon ; on ne voit pas très bien ce que fait Avicenne (Ibn Sina, 980-1037) en compagnie de Joseph !

La légende veut que le roi d'Angleterre Édouard III (1312-1377), alors que les caisses du royaume avaient été vidées par la guerre de Cent ans puis la guerre des deux Roses, aurait fait appel à des alchimistes, et notamment Raymond Lulle (1232-1315), pour les renflouer. Cette histoire est fausse, les dates l'attestent. On a essayé de faire rencontrer à Lulle plutôt Édouard Ier (1239-1307). Voir par exemple, même s'il n'y prête pas entièrement foi : Morazzani, André, « Raymond Lulle, le Docteur illuminé », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4e série, 2 (1963), p. 190-208, ici p. 191. Mais en réalité Raymond Lulle ne s'est pas intéressé à l'alchimie, et tous les textes alchimiques mis sous son nom sont apocryphes. Sur Raymond Lulle, voir les travaux de Michela Pereira, notamment : *Alchemical corpus attributed to Lull*, Londres : The Warburg Institute, 1989, (« Warburg Institute surveys and Texts », 18), 1989. Sur le mythe de Lulle rencontrant le roi d'Angleterre, voir également : Calvet, Antoine, *L'alchimie au Moyen Âge, XIIe-XVe siècles*, Paris : Vrin, 2018, p. 147.

1519 -Il s'agit en réalité de Robert d'Anjou (1277-1343), roi de Naples, qui était réputé destinataire d'une *Épître au roi Robert* (Arnaldi de Villa Nova, *Epistola super alchimia ad regem* neapolitanum, dans *Bibliotheca chemica curiosa*, *op. cit.*, t. 1, p 683-684) faussement attribué à Arnauld de Villeneuve.

-Concernant Arnaud de Villeneuve, voir : Calvet, Antoine, L'alchimie au Moyen Âge…, op. cit., p. 135-144 et du même auteur : « Le médecin Arnau de Vilanova et l'alchimie : dernières mises au point (œuvres et doctrines) », dans : Perarnau, Josep, *Actes de la « III Trobada Internacional d'Estudis sobre Arnau de Vilanova »*, Barcelone : Institut d'Estudis Catalans, 2014, p. 171-190.

-Annius de Viterbe a publié en 1498 à Rome un ouvrage qui a connu un grand succès à la Renaissance intitulé *Antiquatum variorum volumina XVII*. On trouve dans cet ouvrage des textes, fictivement attribués à des auteurs de l'antiquité, qui établissent des parallèles entre les personnages de différentes traditions bibliques, mythologies grecque et égyptienne, ancêtres des peuples européens. C'est dans ce cadre qu'Annius de Viterbe distingue plusieurs Hercules, dont Hercule de Libye à la fois ancêtre de tous les rois gaulois, espagnols et italiens, et dixième roi de Gaule (voir : Dureau, Yona, « Écriture ésotérique de la cabale chrétienne et pouvoir politique », dans Pironon, Jean et Wagner, Jacques, éds., Formes littéraires du théologico-politique de la Renaissance au XVIIIe siècle, Angleterre et Europe – Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 19-21 septembre 2002, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003 (« CERHAC ») ; voir également : Jung, Marc-René, *Hercule dans la littérature française du XVIe siècle*, Genève : Droz, 1966, p. 42-43.

-Dans le cadre de l'interprétation alchimique des mythes qui se développe à la Renaissance, la toison d'or est considérée comme un livre (sur parchemin) contenant la description des opérations alchimiques permettant de fabriquer de l'or. Voir par exemple l'ouvrage attribué à Salomon Trismosin : La Toyson d'or ou la fleur des trésors, Paris : Charles Sevestre, 1612 (ouvrage publié en allemand en 1598 à Rorschach). Salomon Trismosin, dont on sait peu de choses en dehors des informations qu'il donne dans son ouvrage, aurait vécu entre la fin du XVe siècle et le début du XVIe siècle.

-Virgile, le poète latin auteur des Métamorphoses ne pouvait pas échapper à l'intérêt des alchimistes en quête de transmutations !

-On sait depuis les travaux de William R. Newman, que les textes diffusés en Europe sous le nom de Geber ne sont pas l'œuvre du scientifique arabe Jābir ibn Ḥayyān qui a vécu entre le VIIIe et le IXe siècle, mais probablement d'un moine franciscain du XIIIe siècle nommé Paul de Tarente. Voir : Newman, William R., *The Summa perfectionis of Pseudo-Geber : a critical edition, translation and study*, Leyde : Brill, 1991.

-Concernant Merlin, voir : Kahn, Didier, « Littérature et alchimie au Moyen Âge : de quelques textes alchimiques attribués à Arthur et Merlin », *Micrologus*, 3 (1995), p. 227-262.a

-La plupart des figures bibliques d'importance ont été créditées d'un savoir alchimique, en raison de leur proximité avec Dieu. Adam aurait ainsi été façonné par Dieu directement à partir des quatre éléments, et en aurait tiré une connaissance directe qui aurait ensuite été transmise, notamment à Aaron. Voir : Patai, Raphael, *The Jewish Alchemists. A history and source book*, Princeton : Princeton University Press, 1994, particulièrement p. 18-40.

Bonus qui remonte également au XIVe siècle)[1521]. C'est aussi parfaitement représentatif de ce que l'on trouve dans les traités alchimiques de la Renaissance, comme par exemple L'*Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx* de Zecaire : un mélange de mentions ou de courtes citations attribuées à des personnages mythiques ou historiques de l'Antiquité, ou bien attribuées à des philosophes arabes ou des docteurs médiévaux. Les alchimistes sont les ennemis de la nouveauté, et c'est pourquoi la mention d'alchimistes contemporains est toujours beaucoup plus rare, dans la mesure où ils sont moins susceptibles de jouer le rôle d'autorité.

À côté de ces mentions sans texte, on trouve assez curieusement dans notre texte de 1575, l'utilisation assez nette d'une autorité : il s'agit d'Aristote, dont le nom est cité par ailleurs mais pas dans le cadre d'une démonstration pourtant typiquement aristotélicienne[1522]. Comme nous avons vu plus haut, il s'agit pour notre auteur de légitimer la possibilité d'une transmutation par l'homme à côté de celles que Dieu seul opère. Notre auteur commence par montrer que l'on utilise le mot *substance* de différentes façons[1523]. Tantôt comme ce qu'il y a de plus essentiel dans une chose (il emploie le mot *suc*), tantôt comme la matière grossière d'une chose, par opposition à son essence. Ensuite il établit qu'une substance n'existe pas sans corps, c'est-à-dire sans une forme qui comprend des caractéristiques de localisation, de taille, de poids. Cependant, ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées, et il prend l'exemple d'un morceau de pain que l'on couperait en deux, pour montrer que chacune des deux parties contiendrait la même substance que le morceau entier, et pourtant leurs caractéristiques quantitatives seraient modifiées[1524]. Il est assez net qu'il reprend plus ou moins fidèlement les explications que donne Aristote de la substance, aux 4e et 5e livres de la *Métaphysique*, et par exemple quand notre auteur écrit « si l'ung des quatres ellementz

---

La sœur de Moïse est plutôt appelée Myriam. L'appeler Marie, même si c'est une francisation de Myriam, révèle la confusion avec une alchimiste de la période hellénistique nommée Marie la Juive. Voir : Patai, Raphael, The Jewish Alchemists…, particulièrement p. 60-91.

1520 -Bernard le Trévisan est plus un nom sous lequel a été diffusé un texte de la fin du XVe siècle qu'un véritable personnage historique. Voir : Kahn, Didier, « Recherches sur le Livre attribué au prétendu Bernard le Trévisan », *Alchimia e medicina nel Medioevo*, Florence : Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2003 (« Micrologus Library », 9), 2003, p. 265-336.

-La présence de Paracelse (1493-1541) dans cette galerie de « grands anciens » témoigne s'il en était besoin de l'influence que le paracelsisme a eu en France à partir des années 1570. Si l'œuvre de Paracelse est bien en prise avec l'alchimie, ce dernier méprisait cependant la quête de l'or pour ne retenir de l'alchimie que sa capacité à produire des remèdes médicaux. Ses épigones n'ont pas nécessairement conservé les mêmes préventions. Voir : Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007, particulièrement p. 18-27.

1521 *De Alchimia Opuscula complura veterum philosophorum, quorum catalogum sequens pagella indicabit*, [Francfort, Jacobi, 1550]. Le Rosarium occupe la deuxième partie.
Rédigé en 1330, le texte de Pietro Antonio Boni (Petrus Bonus) est édité pour la première fois en 1546 par les soins de Janus Lacinius (à Venise sur les presses de Paul Manuce).

1522 Il est cité au f. 8v. Sur l'utilisation d'Aristote dans le cadre de l'alchimie de la seconde moitié du XVIe siècle, voir : Crouvizier, Renan, « Pratique alchimique et théorie de la matière dans l'Opuscule de D. Zecaire », *Chrysopœia*, 7 (2000-2003), p. 195-224.

1523 Sur la notion de substance chez Aristote, on peut se reporter à Suzanne Mansion, « La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote », *Revue Philosophique de Louvain*, Troisième série, 44 (1946), p. 349-369.

1524 *Id.*, f. 2v.

est exclus du composé toute la masse perist », cela nous renvoie à Aristote : « Ce sont aussi les parties immanentes de tels êtres, parties qui les limitent et déterminent leur individualité, et dont la destruction serait la destruction du tout »[1525]. Cette substance peut être définie comme un composé des quatre éléments (l'air, le feu, l'eau, la terre) dans des proportions différentes. Rigoureusement parlant, la doctrine aristotélicienne distingue les quatre éléments des quatre qualités (chaud, humide, froid, sec), mais l'assimilation est courante chez les alchimistes de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance et d'ailleurs on trouve dans le deuxième livre du traité *De la génération et de la corruption* une formule qui a sans aucun doute encouragé ce type de glissement :

> « Les corps simples, étant au nombre de quatre, se partagent en deux couples qui ont chacun leur lieu : le feu et l'air se portent vers la limite, la terre et l'eau, vers le centre. En outre, le feu et la terre sont les éléments extrêmes et les plus purs, tandis que l'eau et l'air sont intermédiaires et plus mêlés. Et les éléments de chaque couple sont contraires à ceux de l'autre couple : au feu est contraire l'eau, et à l'air, la terre, car ces éléments sont constitués de qualités contraires. Et cependant, absolument parlant, les éléments, étant au nombre de quatre, ont chacun une seule qualité propre : pour la terre, c'est le sec plutôt que le froid, pour l'eau, c'est le froid plutôt que l'humide, pour l'air, l'humide plutôt que le chaud, et pour le feu, le chaud plutôt que le sec[1526]. »

L'absence de référence directe à Aristote, alors même que la démonstration semble typiquement aristotélicienne, est surprenante. Bien sûr, le destinataire du texte connaît cette démonstration, mais c'est comme si notre auteur distinguait nettement entre l'Aristote lié à l'alchimie – et on sait que l'ensemble des textes alchimiques mis sous le nom d'Aristote sont pseudépigraphes – et le philosophe classique. Reprenons la démonstration de notre auteur. Les quatre éléments se combinent dans une circulation perpétuelle qui entraîne une certaine instabilité des formes : l'herbe peut être mangée par des bêtes, ces bêtes elles-mêmes mangées par l'homme, l'homme en mourant retourne à la terre et la matière dont il était composé, en se putréfiant poursuit ses transformations. À ce moment, la lettre évoque Pythagore, sans qu'il semble s'agir d'une réponse directe à la thèse du théologien. La démarche est astucieuse, notre auteur suscite une argumentation contraire à ses idées pour mieux pouvoir la contrer. Il n'est pas très courant, dans la littérature alchimique de la Renaissance, de voir des références explicites aux doctrines pythagoriciennes. On se contente souvent de citer le nom de Pythagore, et d'utiliser la doxographie arabo-latine intitulée *Turba philosophorum* (sur un original arabe du Xe siècle traduit en latin au XIIIe siècle) qui met des discours alchimiques dans la bouche de plusieurs philosophes

1525 Dans le manuscrit, la citation se trouve au f. 2v.. Aristote, *Métaphysique*, traduction et notes par J. Tricot : Paris : Vrin, 1991 (1ère éd. 1933), t. 1, p. 183 (V, 8).

1526 Aristote, *De la génération et de la corruption*, nouvelle traduction et notes par J. Tricot, Paris : Vrin, 1993 (1ère éd. 1933), p. 107-108 (II, 3).

présocratiques, parmi lesquels Pythagore[1527]. Notre auteur a probablement lu ce texte, mais il semble connaître aussi le véritable Pythagore, sans doute au travers des *Métamorphoses* d'Ovide[1528]. Pythagore, il est vrai, intéressait les humanistes dans la vague du néoplatonisme. Il affirmait, nous dit notre auteur en suivant Ovide, que les âmes changeaient de corps pour un autre, passant de l'homme à l'animal et inversement. De ce fait il interdisait à ses disciples de manger de la chair d'un animal ou du poisson car sinon ce serait prendre le risque qu'un fils ne mange l'âme de son père[1529]. Notre auteur, tout en rendant hommage à Pythagore, estime qu'en réalité cette interdiction est absurde car ce que Pythagore appelle âme, c'est la matière qui donne vie à toute chose et qui est l'objet de cette circulation perpétuelle que j'évoquais plus haut. Et donc, il n'y a aucune raison que cette circulation se limite au domaine animal, et il faudrait pour être logique s'interdire de manger quoi que ce soit, ce qui est impossible et ce que même les pythagoriciens n'ont pas fait.

L'utilisation de l'argument d'autorité sert essentiellement à convaincre les autres du bien-fondé de sa pensée. Mais à la Renaissance le meilleure guide pour conduire sa pratique et éviter les risques d'une trop grande vanité semble être la Nature, perçue comme une méthode qu'il suffirait de 'lire' pour accéder à une connaissance sans danger.

2- La Nature pour guide : l'analogie

Avoir la Nature pour guide, c'est se fonder sur les rapports d'analogie. Paracelse (1493-1541) et Oswald Croll (1560 ?-1609) notamment, ont systématisé un dispositif qui existait sous une forme moins aboutie dès l'Antiquité, et qui concernait principalement le domaine végétal et son utilisation médicale. La société renaissante est habituée aux équivalences entre le ciel et la terre, et à mettre en rapport les astres, les pierres, les métaux, les plantes, les maladies… « Il est vray, nous cognoiffons par les raports d'icy bas (analogiques) ce qui se faict au Ciel, *ignis est vigor* », nous dit

1527 Voir : Kahn, Didier, « The Turba philosophorum and its French version (15th c.) », dans: López Pérez, Miguel, Kahn, Didier et Rey Bueno, Mar, éds., *Chymia. Science and Nature in Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge : Cambridge Scholars Publishing, 2010, p. 71-115.

1528 Ovide, *Les Métamorphoses*, XV, 60-175 ; nous avons consulté la traduction juxtalinéaire annotée de Anne-Marie Boxus et Jacques Poucet, en ligne depuis 2009 : http://bcs.fltr.ucl.ac.be/METAM/Met15/Met15,%201-236.htm. Voir particulièrement les v. 165 à 175 : « Tout change, rien ne meurt ; le souffle vital erre, part de là, arrive ici, d'ici il repart là, et occupe les corps au hasard. Le souffle venant de corps d'animaux transite vers des corps d'hommes, et notre souffle passe dans des corps d'animaux, sans jamais mourir. C'est comme la cire : elle prend facilement diverses figures, ne reste pas ce qu'elle avait été et ne garde pas les mêmes formes ; elle est pourtant toujours elle-même. Ainsi j'enseigne que l'âme est toujours la même, mais qu'elle migre dans des figures variées. Donc, que votre piété ne soit pas réduite à rien par votre goinfrerie ; ne troublez pas par un meurtre abominable (je parle au nom des dieux), des âmes qui sont vos parentes, et n'abreuvez pas de sang votre sang. »

1529 *Id*., f. 4v-5r.

le mystérieux *Conservateur françois* en 1612[1530]. Mais ces rapports (ou comparaisons) ne doivent pas être compris comme des équivalences théoriques ou abstraites, ou comme de simples procédés pédagogiques et explicatifs. L'analogie implique une équivalence fondamentale dans le rapport entretenu entre les objets de la comparaison, comme on peut le voir dans le texte de Zecaire, rédigé vers 1560 :

> « Parquoy nature en la procreation des metaulx, apres avoir creé leur matiere, savoir l'argent vif, elle qui est toute scavante luy a adjoint son propre agent à scavoir une façon de terre mineralle qui est comme la racine et gresse d'icelle, decuicte et espoisye par la chaleur qui est dans les cavernes des mines par longue decoction. Laquelle terre nous appelons communement soulphre, lequel est en mesme degré en faisant comparaison de luy à l'argent vif comme le caillé en le comparant au laict, l'homme en le comparant à la femme et l'agent en le comparant à la matiere subjecte […].[1531]. »

Ainsi ce sont les rapports qui sont comparés : le rapport entre le soufre et l'argent vif est de même nature que le rapport entre l'homme et la femme ou l'agent et la matière sujette parce qu'ils relèvent tout trois d'un même et unique principe naturel, qui consiste dans la relation agent/patient observée pour la génération de toute chose (et ici la relation homme/femme n'est envisagée que sous l'angle de la procréation).

Le Chevalier impérial, auteur du *Miroir des alchimistes*, a mis en avant ce recours à la nature[1532]. Le catalogue de la BnF mentionne comme auteur présumé du texte Jean d'Espagnet. Cette attribution est donnée par Lenglet Du Fresnoy mais dénoncée par Barbier qui considère que l'auteur est un gentilhomme allemand installé à Paris[1533]. Barbier renvoie à la notice consacrée à Jean d'Espagnet dans la *Biographie* Universelle. Dans une note de bas de page on peut y lire :

> « […] Il est beaucoup question de lui dans le *Trompette françois*, petit volume contenant une prophétie de Bombast [le compte Bombast, neveur de Paracelse] sur la naissance de Louis XIV, et publié en 1609, in-12, sous le pseudonyme du *Fidèle François*, autre adepte. On a du chevalier impérial *Le Miroir des alchimistes, avec instructions aux Dames pour doresnavant être belles sans plus*

1530 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 55.

1531 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 135.

1532 *Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [*sic*] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires.* Par le chevalier impérial, [s. l.] : [s. n.], 1609.

1533 Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 3 vols., ici t. 3, p. 190 : « Le Chevalier imperial, Le miroir d'alchinie, l'an 1609. in- 16. avec la réfutation du Livre de Matrefart. On le prétend auteur du Traité du secret de la Philosophie Hermétique, donné sous le nom du President d'Espagnet ».
Barbier, Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris : Paul Daffis, 1872-1879 (3e éd.), 4vols., ici t. 3, p. 311 : « C'est par erreur que Lenglet Du Fresnoy attribue cet ouvrage au président Jean d'Espagnet le «Miroir » est l'oeuvre d'un gentilhomme allemand, demeurant à Hambourg employé en Espagne dans des négociations par l'archiduc Ferdinand, il vint ensuite se fixer à Paris ».

> *user de leurs fards venimeux*, 1609, in-16. On ne doit pas confondre ce livre avec celui du même titre de Roger Bacon[1534]. »

Des indices contenus dans le texte vont dans le sens de cette attribution, car on peut lire dans l'avant-propos : « Je suis homme chrestien, par la grace de Dieu, aymant comme iceluy tesmoigne, l'utilité generalle, de tous mes freres chrestiens principallement & particulierement de la Nation françoise (je n'obmets l'allemande) [...] »[1535]. Quelques lignes plus loin, il écrit avoir traduit en français un ouvrage d'Aureolus, c'est-à-dire Paracelse, intitulé *De Restauratione & renovatione hominum, & metallorum* [1536]. Et quelques pages plus loin : « Le fidel françois. Comprenez si pouvez ceste doctrine solide du chevalier imperial[1537]. »

Le chevalier impérial revendique l'observation de la nature comme moyen de connaître la marche des opérations alchimiques :

> « L'on ne faict, que ce que fait la nature mesme, seulement l'on avance du temps, l'on aide ou avance on [*sic*] la nature, entendez ses effects. Mais il faut travailler avec, & par la mesme matiere & voye que faict nature[1538]. »

Cette imitation de la nature garantit l'efficience de l'alchimie, car il s'agit seulement d'accélérer des processus naturels et non d'avoir recours à des processus artificiels, dont la formule avicennienne « Sciant artifices... » a condamné durablement l'usage[1539]. Ces processus relèvent d'une perspective végétaliste, comme l'avait bien vu Gaston Bachelard[1540] :

> « les imperfaits metaux font l'acte en tant que la chose n'est encore parfaite: mais qui le peut estre comme la pomme verde, la quelle ne delaisse d'estre pomme pour n'estre en maturité[1541]. »

1534 Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, Paris : Paris : A. Thoisnier Desplaces, 1843-1865 (rééd. de l'éd. 1811-1828), 45 vols. ici t. 13, p. 49. La bibliothèque de Clermont-Ferrand conserve un volume coté Ep 0036 2 (n° 990 du catalogue Vimont) dans lequel sont reliés successivement *Le Miroir des alchimistes* et *Le Trompette françois*. La notice du catalogue consacré au *Miroir des alchimistes* (1609) précise : « Relié avec « Le Trompette françois ». Le « Trompette » et le « Miroir » ont dû être imprimés en même temps et ensemble. Bien que la pagination change, les signatures des feuilles se continuent dans les deux, le « Trompette » se terminant à la feuille F et le « Miroir » commençant à la feuille G. »

1535 *Le miroir des alchimiste…*, p. 4-5.

1536 *Op. cit.*, p. 6. Il précise p. 7 : « Lequel traicté a esté retardé par la paresse d'un imprimeur et ainsi l'avons remis et differé seulement jusques à nostre venue en la ville monde [...] ». Il ne semble pas que cette traduction nous soit parvenue.
Il s'agit du texte de Paracelse intitulé *De renovatione et restauratione und vom langen Leben*, vers 1526-1528.

1537 *Op. cit.*, p. 10.

1538 *Op. cit.*, p. 11.

1539 « Sciant artifices alkimie species metallorum permutari non posse. » Cette formule se trouve dans un texte rédigé au début du XIe siècle par Avicenne, intitulé le *Livre de la guérison* (Kitâb al-Shifâ'), dont des extraits ont été traduits en latin par Alfred de Sareshel à la fin du XIIe siècle sous le titre *De mineralibus* attribué à Aristote, puis diffusé à partir du XIVe siècle sous le titre *De congelatione et conglutinatione lapidum* convenablement réattribué à Avicenne (voir : Calvet, Antoine, *L'Alchimie au Moyen-Âge (XIIe-XVe siècles)*, Paris : Vrin (« Études de philosophie médiévale », 107), p. 57-59.

1540 Voir notamment : Bachelard, Gaston, *La Formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance*, Paris : Vrin, 1938 (rééd. 1993), chapitre intitulé « l'obstacle animiste ».

1541 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit*

La comparaison avec le règne végétal ne relève pas simplement de l'analogie, mais bien d'une identité commune dans le vivant :

> « l'on parle de multiplier, d'engendrer en quantité, ridiculs si ceste proprieté est és vegetaux, és animaux, pourquoy en voulez-vous priver l'or [...][1542]. »

Pour expliquer que dans la nature les métaux ne sont pas tous arrivés à leur perfection, René de La Chastre explique que tous les lieux ne sont pas favorables à leur perfectionnement, notamment pour des raisons climatiques qui sont valables dans le domaine des minéraux comme dans le domaine des végétaux :

> « l'effet assez cogneu de la production de la chose particuliere & habituelle à sa production par la disposition du climat, comme en Provence les oranges viennent & en France elles ne peuvent venir[1543]. »

De même, l'action du jardinier est prise comme modèle pour l'alchimiste, qui doit aider la nature à produire des effets qui sont déjà présents en puissance :

> « Exemple en la laituë, Nature la produisant seule, elle ne la produit qu'en un simple estre ne pommant point , c'est ce qui est dit estre simplement en sa Nature : mais le jardinier comme une cause contingente, instrumentaire & dispositiue, sçachant qu'il y a une puissance qui peut estre reduite en acte plus parfait que celuy de Nature, sçachant la saison, cultiue [32] la terre, seme sa femence & puis la transplante, & par cette transplantation elle pomme: que si elle ne reçoit les influences celestes & des pluyes, le jardinier fait l'office que la Nature necessite faire en l'arrousant & par cette coadjution la laictuë se perfet en pommant non seulement une pomme , mais deux, trois & quatre[1544]. »

Tout processus naturel peut être pris dans une analogie, qui n'est pas simplement un procédé discursif mais bien la matérialisation des liens qui unissent l'ensemble du vivant. Ainsi un texte daté de 1590, le *Discours d'autheur incertain* rapproche le développement du fœtus dans le ventre de la mère du développement des métaux dans les mines :

> « Or il fault entendre que du sperme de l'homme ce fait grande putrefaction en la matrice de la famme, estant le susdit sperme de la plus pure substance du sang, et par la chaleur des genitoires sur le pont du coït, il ce converty en couleur blanche, lequel estant entré en la matrice, ce vient tellement à putrefier, que le septiesme jour s'engendre une masse sanguineuse, laquelle contient en soy tous les membres

Art. Par le S. de la Ch. G. B., Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 17.

1542 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 60.

1543 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art.* Par le S. de la Ch. G. B., Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 23.

1544 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art.* Par le S. de la Ch. G. B., Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 31-32.

> du corps en vertu et puissance. Et nottez bien vous qui estes prudens et saiges, que le premier est le coeur, c'est assavoir l'or des philosophes dedans lequel sont tous les mestaux par puissance. Apres succede le foie duquel procedent toutes les veynes du corps desquelles il y en a sept principalles : c'est assavoir sept mestaux figurez par les philosophes par les sept planettes, qui est chose digne de consideration. Apres ce forme les nerfs, les os, et finablement tout le corps, et Dieu envoie l'ame, et ledit corps ce parfaict dedans le ventre de sa mere estant nourry du sang menstrual et aidé de la challeur naturelle jusques as un temps determiné qui est ordinairement de neuf mois, et lors sans fortune la creature sort masle ou femelle comme il plaist à Dieu : et que nature a donné[1545] . »

Ce dispositif permet de donner du sens à presque tous les rapprochements possibles, comme en témoigne cette explication de Ægidius de Vadis [Giles Dewès] qui fait appel à la composition des métaux, à la reproduction humaine et à la production du savon !

> « Il ne faut cependant pas prendre la matière dont les métaux sont, mais celle qui est d[']eux. Prenons l'homme pour exemple, qui, par l'action de la Nature, a été fait au commencement du limon de la terre. Le premier homme n'a donc pas été fait de ce dont il est lui-même, mais de son sperme, qui est de lui. Prenons la même comparaison dans les végétaux. La plante, comme il a été dit ci-dessus, est engendrée, ou plutôt produite, par le subtil terreux et aqueux mêlés ensemble. Si donc on prend pour la produire ce terreux et cet aqueux, si subtils soient-ils, on n'y parviendra jamais. Que l'on prenne donc pas ce dont elle est elle-même, mais sa semence ou ses boutures. Les minéraux sont formés de soufre et d'argent vif, qui ne sont nullement pris pour produire ton œuvre. Je vais t'en faire voir la raison par la composition du savon, qui se fait d'une eau tirée des cendres, passée au tamis, et d'huile. Car si l'on prend un seul des agents, que l'eau soit congelée ou que la lessive soit dans le sel, il n'est pas possible de fabriquer le savon. Il en arrive de même au soufre qui, étant d'abord une eau, dont la nature est froide et humide, circule ensuite par la chaleur du soleil et se trouve changé en air, dont la nature est chaude et humide, et enfin en feu, dont la nature est chaude et sèche, avec lequel la terre se tempère ensuite : ainsi le soufre fait[1546]. »

La nature fournit les conditions concrètes de la pratique, et dans le même temps le moyen de connaître ces conditions grâce au principe d'analogie. Pourtant en dernier ressort, l'alchimiste comme la nature sont soumis à la volonté de Dieu.

3- L'alchimie comme don de Dieu

1545 *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes*, Paris, BnF, ms français 19957, f. 1v. [Nous suivons la transcription que Didier Kahn en a donné dans : « Alchimie et littérature à Paris en des temps de trouble : le Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes (1590) », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 21 (déc. 1995), p. 75-122.], f. 11v.

1546 Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Dialogue entre la Nature et le Fils*, Paris : Dervy, 1993 [texte rédigé en 1521, trad. française par Pierre-Jean Joubert de la Salette], p. 48-49.

Dans une société chrétienne où la religion est très présente, il n'est pas étonnant que Dieu soit régulièrement convoqué y compris dans des textes scientifiques ou artisanaux. Il s'agit d'abord, par des prières formalisées ou non, d'en appeler à sa mansuétude afin qu'il favorise les opérations alchimiques. Cela peut être une manière de se positionner dans une pratique acceptable car soumise à Dieu :

> « La chimie fera elle plus que la nature ? (nous l'avons dict cy devant) & quoy (disent ils) c'est à Dieu de créer, la chimie fera elle de l'or & plus vertueux que de l'or affiné par les orphevres ? Soufleurs je ne parle de créer (ce seroit un blaspheme) *omnia creata sunt a Deo quo ad primam materiam* [...][1547]. »

Ainsi en se déclarant humble créature de Dieu, les alchimistes mettent en avant la modestie de leur démarche et leur reconnaissance du fait que seul Dieu est créateur. Ces invocations sont également une manière de désamorcer tout soupçon à l'égard de pratiques qui ont parfois pu être mal jugées, en particulier en ce qui concerne l'alchimie transmutatoire dont l'échec pouvait faire craindre la tentation d'un recours aux démons. Cela n'apparaît plus comme un phénomène majeur à la Renaissance, mais on trouve quelques traces de ces craintes, par exemple chez Valerand du Bois-Robert au début du XVIe siècle[1548]. À la fin du siècle, le démonologue Martin Delrio effleure à peine ce thème alors même qu'il consacre quelques pages à l'alchimie[1549]. En revanche, les accusations de magie, et de fausse-monnaie continuent d'inciter les alchimistes à mettre en avant leurs qualités de bons chrétiens, ainsi que l'avoue David de Planis Campy :

> « Il faut donc que le medecin artiste ayme Dieu, qu'il le craigne & qu'il l'honnore de tout son coeur, & de toutes les forces de son ame. Et c'est avec beaucoup de raison que je dis qu'il faut qu'il ayme & craigne Dieu ; car nous sommes en un siecle si depravé où plusieurs estiment les medecins estre athees : tellement que ceux qui ont beaucoup peiné à se rendre dignes de connoistre les raretez de cette belle nymphe la Nature, n'ont pour toute recompense de leur travail que la croyance que plusieurs ont conceuë, qu'ils vivent sans Dieu, sans loy, sans foy, & sans religion. C'est un grand coup de hazard si plusieurs fois en leur vue, l'envie, la malice, & la calomnie ne les disent estre des sorciers, des magiciens, faux monnoyeurs & athees. Tellement que voir d'un œil envieux & malin, un homme sçavant scrutateur des secrets de la nature, c'est voir un magicien & un sorcier. Que s'il passe dans la necessaire curiosité de la chimie, ô c'est un faux monnoyeur .[1550]»

1547 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 60.

1548 Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 300 et 323-329.

1549 Voir le paragraphe qui lui est consacré dans notre deuxième partie, chapitre 1-2.

1550 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 284.

Le texte de De Vadis commence par une prière dans laquelle il implore Dieu de lui permettre de mieux le connaître, lui qui est « […] la source et l'origine du bien universel, de tout désir honnête, de la connaissance de toute opération et d'une persévérance raisonnable [...] »[1551]. Cette prière est assez spectaculaire, destinée à mettre en scène l'alchimiste :

> « Qu'il ne déplaise à Votre divine bonté, je Vous en supplie, que moi, indigne pécheur, je demande à Votre miséricorde que Vous daigniez m'éclairer sur la connaissance des choses naturelles. Et, comme on ne peut vous connaître directement, mais par Vos glorieux effets, accordez-moi, ô Dieu très clément, la faculté de connaître et ainsi d'accomplir Vos œuvres efficacement, avec ornement, sans être détourné par le monde ou les esprits malins, avec un cœur immuablement permanent et fixe en Vous. »

Mais dans les textes d'alchimie transmutatoire, ces références à Dieu vont très au-delà des invocations ouvrant ou fermant les discours. On y trouve souvent répétée l'idée que le savoir vient de Dieu qui le communique à qui il veut. Cette idée prend différentes formes selon les auteurs. Le chevalier impérial par exemple, présente quatre voies par lesquelles on peut parvenir à la connaissance de l'œuvre :

> « Donc recourez à la lecture des livres, des sentences, des dicts, des anciens philosophes, mais vous suyvez le sens litteral & ne penetrez le mistic, c'est aussi aux sages qu'ils parlent, non à la trouppe ignorante, oyez, escoutez nous commme l'on parvient à la connoissance de cest escience tant desiree. Il y a quatre voyes. Par science infuse cad, que Dieu à vostre naissance nous ait preordonné à cela, ou depuis vous communique par sa puissance ceste science, don particulier & rarement veu en ce ciecle present, sinon le Seigneur Bom-bast[1552]. Par revelation, cela aussi est de Dieu, don gratuit, ces deux voyes sont difficiles à l'homme charnel. Estre enseigné d'un bon esprit, Sainct Pierre & tobie sont morts, *sumere oracula, vel dona divina, oportet sancte casteque vivere*, où sont ceux-là qui le font, *Nigroque similis signo, voyez lacrimistes pecheurs où vous en estes*[1553]. La quatriesme voye plus facille, estre enseigné d'un homme qui ait faict telle parfaicte transmutation mais qui la scaura n'en dira rien, ou qui entende les Anciens. Hors ces quatre voyes l'on n'y parviendra jamais, sachez l'un, il vous manquera l'autre, un poinct rompt le centre, la perfection de ceste science[1554]. »

1551 *Op. cit.*, p. 31.

1552 Cette mention pourrait indiquer que le texte a été écrit dès le XVIe siècle. Pourtant, à la page 43, on trouve une référence à l'année 1604.

1553 Tobie est un personnage biblique qui a reçu la visite de l'ange Raphaël qui, sous les traits d'un beau jeune homme, lui a enseigné la façon de délivrer sa future femme du démon, et de guérir son père de la cécité qui l'avait frappé.
Traduction de la première formule : Qui veut s'approprier les oracles ou les dons devins doit vivre saintement et purement.
Traduction de la deuxième formule : Semblable à une marque noire.

1554 Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [sic] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires. Par le chevalier impérial, [s. l.] : [s. n.], 1609, p. 11-13.

Trois de ces voies dépendent plus ou moins directement de Dieu, et sont considérés par l'auteur comme difficilement accessibles aux « humains charnels ». Certains auteurs sont cependant plus encourageants, comme Bernard G. Pénot qui explique que Dieu peut récompenser les efforts et la vertu du praticien :

> « Toi, ami lecteur, avec un grand jugement, lis, relis, prie, travaille, et Dieu, l'auteur des mystères, aura pitié de toi[1555] . »

Gaston Duclo va un peu plus loin en considérant que sans l'aide de Dieu, rien n'est possible :

> « […] c'est dans la puissance de Dieu que se trouve cette poudre aurifique qu'il accorde ou retire à qui il veut, et c'est en vain que la recherche celui à qui elle a été refusée[1556]. »

Cette formulation semble d'ailleurs reprise de Ægidius De Vadis [Gilles Dewès], qui écrivait en 1521 :

> « Enfin, cette poudre gît dans la puissance de Dieu, qui favorise qui il veut et la communique à ceux qu'il veut, et ceux à qui elle est refusée la recherchent en vain[1557]. »

Antoine Domayron considère que Dieu n'agit pas essentiellement par révélation directe à l'alchimiste, plus souvent il agit en mettant sur sa route un autre alchimiste plus expérimenté :

> « Mais ceux qui entendent la parfaicte science chimique ne sont point à mepriser, s'ils s'y exercent avec les appartenances que j'ay dict, ce qui ne peut estre ne venir à effet, que par une grace speciale de Dieu, qui donne ce bien à qui s'en rend digne, quelque-fois par révelation[1558]. »

L'idée que Dieu est tout-puissant se traduit aussi par le fait que, dans le domaine médical, le remède n'est pas suffisant par lui-même et qu'au-delà de sa qualité, c'est Dieu qui soigne :

> « Sçachant bien que la guerison des maladies ne vient pas de l'exellence des remedes tant seulement, mais de Dieu seul, qui en est l'autheur, qui pour le soulagement de l'homme nous a donné des remedes, *Dominus creavit medicinam de terra*. Aussi il n'a pas donné ceste faculté à tous de les cognoistre : ains à celuy, qu'il veut, & qui le prie, pour le soulagement & repos de ses malades pour en user [p. 42] en parfaicte charité. Car les maux estans donnés pour les pechés aux hommes, il est dict, qu'il faut non seulement que le malade se retourne à Dieu, mais aussi que le medecin soit pie, craignant Dieu, & qu'il prie, & soit assidu à ce qu'il ait benediction en son travail[1559]. »

1555 Penot, Bernard-G., « préface » de : Duclo, Gaston, *Apologie de l'argyropée et de la chrysopée*, dans : Feye, Stéphane, Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 59-189, ici p. 66.

1556 Duclo, Gaston, *Apologie de l'argyropée et de la chrysopée.…*, p. 135.

1557 De Vadis, Ægidius [Gilles Dewès], *Dialogue entre la Nature et le Fils*, Paris : Dervy, 1993 [texte rédigé en 1521, trad. française par Pierre-Jean Joubert de la Salette], p. 18.

1558 Domayron, Antoine, *Histoire du siège des muses, ou parmi le chaste amour, est traicté de plusieurs belles et curieuses sciences, divine moralle et naturelle, architecture, alchimie, peincture et autres*, [Lyon] : Simon Rigaud, 1610, p. 44.

1559 Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616, p. 41-42.

Dans cette perspective, la maladie est le résultat d'une faute morale, et c'est sur le plan moral qu'une action est nécessaire pour guérir, c'est-à-dire pour obtenir la miséricorde de Dieu. Cela peut aussi permettre de justifier l'éventuelle absence de résultat thérapeutique, soit que le médecin ne soit pas suffisamment pieux, soit que le malade lui-même n'ait pas vu sa faute pardonnée.

À l'inverse Joseph Du Chesne, dans sa *Brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, présente l'alchimie comme le moyen de connaître Dieu :

> « Car elle nous faict cognoistre tant d'effects de l'infinie bonté & souveraine puissance de Dieu, nous descouvre tant de secrets naturels [...][1560]. »

C'est peut-être seulement dans ce sens que l'on peut parler à la Renaissance d'une alchimie spirituelle, qui pour autant demeure une pratique au laboratoire. On retrouve régulièrement cette idée d'une sorte d'ascèse, qui passe par un désintéressement paradoxal mais souvent présenté comme nécessaire pour que la quête alchimique se maintienne dans le cadre rigoureux d'une éthique indispensable au succès[1561].

Si le don de Dieu paraît nécessaire pour qu'un remède se révèle efficace, il semble également l'être pour réussir une transmutation en métal précieux. Le respect scrupuleux de la suite d'opérations requises n'est donc pas une condition suffisante. Pour Mlle de Martinville, par exemple, le résultat d'une opération alchimique dépend du « bon plaisir de Dieu » :

> « […] laquelle [besogne] environ le 5e jour de sa dernière multiplication et coction se perdit, soit par excès du feu mal administré, ce que toutefois il [le serviteur chargé de veiller aux opérations] m'a bien fort nié, m'assurant n'avoir en rien manqué, soit par la trop grande quantité de matière qui s'est elle-même échauffée outre mesure, soit par le bon plaisir de Dieu, qui pour lors me voulut priver du bien que j'attendais trop avidement, le verre se cassant et la matière, étant encore mercurielle et volatile, s'étant épanchée et pêle-mêlée tellement parmi les cendres que je n'en sus me prévaloir de rien, pour laquelle perte je porte encore tant de deuil qu'à peine puis-je vivre [...][1562]. »

1560 Du Chesne, Joseph, *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. : Paris : Claude Morel, 1624), p. 94 (2e pagination).

1561 Robert Duval par exemple insiste sur le lien entre éthique et succès. Voir : Duval, Robert [Robertus Vallensis], De veritate et antiquitate artis chemicæ […], Paris : Frédéric Morel, 1561 (rééd. 1593 : Leyde : Ex Officina Plantiniana, apud Franciscum Raphelengium). Trad. Franç. : de Stéphane Feye dans : Feye, Stéphane, Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval, Grez-Doiceau : Beya, 2013, 191-243, ici p. 214-215.

1562 Cité par Didier Kahn (Kahn, Didier, « Inceste, assassinat, persécutions et alchimie en France et à Genève (1576-1596) : Joseph Du Chesne et Mlle de Martinville », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 63 (2001), p. 227-259, ici p. 244), d'après le manuscrit GKS 1792 4° de la Kongelige Bibliotek de Copenhague (déb. XVIIe siècle), p. 1-24.

Mlle de Martinville envisage donc qu'une faute morale, qui peut nous apparaître mineure (« que j'attendais trop avidement »), ne permette pas le déroulement 'normal' d'une suite d'opérations. C'est le résultat d'un point de vue totalement contraire à la démarche scientifique actuelle, qui postule au contraire la reproductibilité de l'expérience comme condition d'un progrès possible des sciences, parce que c'est la reproductibilité qui permet de dégager des 'lois scientifiques' sur lesquelles la science est construite. Cette reproductibilité est habituellement garantie par l'élimination de toutes les causes incidentes, alors que l'alchimie de la Renaissance prend en compte ces contingences, ainsi dans cet extrait de René de La Chastre déjà cité :

> « l'effet assez cogneu de la production de la chose particuliere & habituelle à sa production par la disposition du climat […][1563]. »

La construction du savoir dans ce cas est individuelle, car il ne s'agit pas de le faire progresser en y ajoutant des éléments nouveaux, mais de retrouver un savoir obtenu par révélation dans un temps reculé. Une conséquence, que nous examinerons dans la cinquième partie, est que transmettre ce savoir n'est pas une idée qui s'impose comme une évidence.

1563 [La Chastre, René de], *Le prototype, ou Tres-parfait et analogique exemplaire de l'art chimicque, à la physique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes principes & demonstrations scientifiques de la certitude dudit Art.* Par le S. de la Ch. G. B., Paris, Jean-Antoine Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635], p. 23.

Conclusion de la quatrième partie

Les œuvres picturales sont riches d'enseignements mais imposent une analyse qui permette de distinguer ce qu'elles ont à nous apprendre du jugement porté par l'époque sur l'alchimie et ce qu'elles peuvent nous dire de la réalité concrète des pratiques alchimiques. La comparaison et la généalogie des représentations a permis de faire apparaître le point de vue moral hostile à l'alchimie transmutatoire déjà présent dans la littérature, mais aussi de donner une image concrète d'une 'alchimie domestique' qui apparaît dans quelques textes. Les représentations mettent en avant le mélange des genres, les enfants jouant au milieu des ustensiles propre à l'alchimie. La profusion est peut-être parfois exagéré mais ce n'est pas certain car un certain nombre de textes abondent dans ce sens. La quantité de cornus, d'alambics et d'autres matériels devaient dépendre des capacités financières de l'alchimiste. Mettre en avant cette profusion donnait aux artistes la possibilité d'insister sur les dépenses excessives, surtout quand ce matériel est représenté dans un état inutilisable, signe de la vacuité de la démarche. Entre la fin du XVIe et le début du XVIIe siècle, les artistes hollandais ont repris à leur compte ces représentation en les stéréotypant, ce qui enlève pour l'historien des sciences une partie de l'intérêt de les analyser, puisqu'elles permettent surtout de comprendre l'évolution de la réception de ces œuvres, destinées à décorer des intérieurs bourgeois avec des vues plaisantes et virtuoses. À l'inverse, les représentations des laboratoires professionnelles mettent en avant la gestion efficace de l'espace de travail, l'organisation impeccable des différents outils. Ces représentations semblent cohérentes avec les nécessités d'un travail efficace et rémunérateur, utilisant des techniques alchimiques n'impliquant pas de volonté transmutatoire mais considérées comme un résultat secondaire de cette possibilité. Entre ces deux grandes catégories, on trouve les laboratoires princiers dans lesquels œuvrent des alchimistes employés pour leurs compétences, généralement orientées vers la transmutation. Les descriptions, parfois corroborées par l'archéologie, témoignent de la profusion du matériel et du caractère professionnel et organisé des lieux. Nous avons malheureusement dû recourir à des exemples en dehors du royaume, malgré l'intérêt des cours princières françaises pour l'alchimie comme nous l'avons vu dans notre troisième partie. Les cours du royaume (ou dans l'orbite de la France) semblent n'avoir accueilli des alchimistes que pour des temps limités, de l'ordre de quelques mois à quelques années, alors qu'au sein du Saint-Empire romain germanique, par exemple, certains princes faisaient fonctionner en permanence un laboratoire, même si ce n'est pas toujours les

mêmes alchimistes qui étaient chargés d'y officier[1564]. L'enjeu de l'ordre et de la bonne organisation des laboratoires se retrouve dans le projet de laboratoire idéal de Planis Campy. Il est difficile de savoir si Planis Campy prend en compte un poncif de la littérature et surtout des représentations picturales de son temps, ou bien si réellement c'est à son époque le principal marqueur caractérisant un laboratoire professionnel. Dans les laboratoires, quel que soit leur statut, on retrouve les mêmes appareillages et ustensiles, les différences se faisant seulement en terme de quantité et probablement aussi de taille. Ces appareillages sont identiques globalement à ceux que l'on trouvait au moins dès le XVe siècle, et parfois avant. L'archéologie confirme les représentations des manuscrits et des gravures. Dans ces aspects matériels de l'alchimie, au sens où ils ont laissé des traces, il n'a pas été possible de discerner une évolution chronologique. De la même manière, on observe une certaine permanence dans les caractéristiques du savoir alchimique, caractéristiques sur la genèse desquelles nous n'avons pas eu le loisir de réfléchir faute de pouvoir élargir les bornes chronologiques de notre travail aux XIVe et XVe siècles où on observe leur mise en place progressive. Des trois thématiques que nous avons analysées, deux organisent le savoir dans un rapport transcendant, qu'il s'agisse de la Nature ou de Dieu. Seule la troisième thématique sur la véracité du savoir porte en germe sa propre évolution et la capacité de faire évoluer l'ensemble de la conception du savoir alchimique. En effet, le travail au laboratoire, surtout chez des alchimistes à la recherche de procédés partiels plutôt que directement transmutatoires, favorise l'expérimentation, le tâtonnement et la curiosité, ainsi que l'envie de mieux maîtriser les processus. Cela suppose un développement de la lisibilité et de la codification des opérations, notamment par une amélioration de la précision des indications mesurables.

En effet, alors même que les alchimistes du XVIe siècle ont le sentiment de devoir individuellement chercher une connaissance préexistante, anciennement révélée mais plus ou moins perdue par la faiblesse des Hommes, ils n'hésitent pas à trouver des solutions pour rendre compte des opérations alchimiques qu'ils mènent : il s'agit d'être en mesure de noter les étapes d'un procédé, que ce soit dans le cadre artisanal où l'écrit peut fixer les éléments d'une transmission future ou simplement de permettre l'amélioration d'un procédé, mais aussi dans le cadre de l'alchimie transmutatoire où l'enjeu est peut-être plus de pouvoir reprendre une opération à l'endroit à partir duquel elle a semblé ne pas donner le résultat escompté. Il semble que l'attention à tout ce qui pouvait constituer des points de repères dans des opérations ténébreuses, au sens propre comme imagé du terme, a favorisé progressivement le désir d'améliorer la précision à tous les niveaux. Au début de notre période, le paradigme de la nature agissante permet de ne pas avoir

1564 Il est très probable que cela s'explique par les importantes exploitations minières à la tête desquelles se trouvent ces princes allemands, ce qui les amène à vouloir développer les techniques métallurgiques et si possible en même temps des techniques pour enrichir le métal obtenu, c'est-à-dire pour transmuter en or.

besoin de recourir à une grande précision dans les quantités ou les températures, puisqu'il s'agit surtout d'initier les conditions de départ d'une opération pour que la Nature agisse ensuite par elle-même. La perspective aristotélicienne qualitative légitime l'absence de données chiffrées, et l'imprécision des qualifications (fort, faible…). Le choix de découper notre période, pour pouvoir discerner une tendance tout en disposant de sources suffisantes pour chacune des sous-périodes, a fait apparaître la seconde moitié du XVIe siècle comme moment décisif où s'engagent les modifications qui vont permettre l'affirmation très progressive, dans le cours des XVIIe-XVIIIe siècles, de ce qu'on finira par appeler la science chimique moderne. Or à cette période, les instruments n'ont pas réellement progressé, et c'est à l'astuce de tous ceux qui se mêlent d'alchimie qu'il faut attribuer les évolutions. Ce qui confirme un fait souvent observé, l'intention précède bien souvent l'invention, et par exemple les progrès de la mise au point du thermomètre répondent au désir d'une plus grande précision dans la maîtrise des degrés de température auxquels on soumet la matière. Les évolutions se situent à la fois au niveau d'une certaine mathématisation de l'alchimie (même si ces termes ont parfois pu passer pour contradictoires), particulièrement en ce qui concerne la réflexion sur la proportionnalité, mais surtout dans l'exploitation ingénieuse de ce que les cinq sens peuvent nous apprendre. Il reste naturellement beaucoup de maladresses et d'imprécisions, mais l'orientation vers une pratique progressivement moins qualitative et plus quantitative paraît engagée, et favorise la réitération des procédés et leur transmission.

Nous avons commencé ce travail en examinant la manière dont la société de la Renaissance appréhendait les pratiques de l'alchimie, par l'intermédiaire du champ littéraire dans un premier temps, puis du champ juridique et judiciaire. Puis nous avons concentré notre attention sur les alchimistes eux-mêmes, de manière à comprendre la place qu'ils occupaient dans cette société. Nous en sommes venus à observer leurs pratiques, tant leur cadre de travail que leurs gestes ou la manière dont ils validaient leur savoir. Il est temps maintenant d'achever la translation circulaire entamée, pour élargir notre regard au niveau de la société et observer la manière dont l'alchimie y inscrit son économie.

Partie V – L’économie de l’alchimie

Introduction

L’alchimie en tant qu’activité humaine est prise dans un ensemble de valeurs et d’échanges qui se jouent tant au niveau du savoir que de la production matérielle en participant par exemple à une partie de la production artisanale, que ce soit dans le domaine des métaux, du verre ou de la pharmacie. Le savoir, au même titre que l’objet produit, fait l’objet d’un commerce : il s’inscrit dans un jeu de relations sociales dont il est à la fois le point de départ et la finalité. Il s’agit pour l’alchimiste de mettre en avant son expérience de la matière, éventuellement une capacité à financer des expériences, de manière à pouvoir approcher d’autres alchimistes, ses pairs, au contact desquels il espère faire progresser ses connaissances. L’écrit sous toutes les formes possibles et les contacts directs, parfois au prix de longs déplacements, sont les modalités de ce commerce : par l’envoi de lettres privées, la diffusion de lettres ouvertes ou de textes qui circulent par des copies successives, la fréquentation quotidienne d’autres alchimistes ou l’association avec l’un d’entre eux pour partager le savoir, les dépenses et le travail commun. Cette réflexion pose la question de la langue utilisée dans les échanges : nous apporterons une réponse pour ce qui concerne l’écrit, en mettant en avant l’évolution de la place du français. En ce qui concerne les contacts directs, nous manquons singulièrement de sources pour déterminer les usages linguistiques, par exemple dans le cas d’alchimistes étrangers venus en France, ou simplement des ressortissants des différentes provinces du royaume. Le français joue probablement là aussi une place importante, qu’il partage peut-être en partie avec le latin, au moins pour ce qui concerne la catégorie socialement la plus élevée des alchimistes. Au sens moderne de l’échange marchandises contre argent entre non-pairs, ce commerce est lui-même extrêmement varié, puisqu’il emprunte la voie des cours payants, de toute l’économie du livre alchimique et de la vente des produits de l’artisanat recourant aux techniques alchimiques. Nous nous poserons la question de la valorisation, dans le domaine minier, des compétences alchimiques, valorisation attestée dans le Saint-Empire mais très peu dans le royaume

de France. Cette économie générale est elle-même soumise à des tensions qui la font évoluer au point que les conditions d'un changement de paradigme sont progressivement mis en place, et que nous pouvons assister dans la première partie du XVIIe siècle aux prémisses d'un basculement qui n'est pas brutal et qui sera long à se déployer pleinement. Le nouvel équilibre en gestation procède d'une remise en question du rapport que l'alchimie entretient avec le savoir, en révisant la prétention des alchimistes au savoir total et en désacralisant ce savoir.

Chapitre 1– Du secret à la transmission du savoir

1- L'ambiguïté du secret

Comme l'a remarqué il y a longtemps déjà le sociologue allemand Georg Simmel, le secret est toujours porteur d'un paradoxe :

> « Le secret met une barrière entre les Hommes, mais il éveille en même temps la tentation de le briser par le bavardage ou l'aveu – qui accompagne la vie psychique du secret comme un son harmonique[1565]. »

L'importance du secret augmente en effet à mesure qu'il suscite le désir de le rompre, à la fois chez le porteur du secret comme chez celui qui aspire à le connaître. Le secret, en effet, confère de la valeur à la connaissance dont il est porteur, qui peut ainsi être l'objet d'une quête : sans secret, il n'y a pas de quête possible, et sans quête personne n'est jugé digne de recevoir cette connaissance. Mais le secret efficace, c'est le secret non-écrit, qui a l'avantage, en réservant sa transmission à un groupe d'individus, de lier les porteurs du secret dans une communauté très forte[1566]. Et cette « sociabilisation offre à chacun un appui psychologique pour le préserver de la tentation de 'parler' »[1567]. Ce type de secret a sans aucun doute existé dans le milieu large des alchimistes, on peut penser aux métiers artisanaux concernés, dans lesquels il est courant que les opérations les plus techniques, qui donnent leur valeur aux productions du maître artisan, ne soient pas réalisées en présence de l'ensemble des valets et des compagnons, mais seulement des plus 'initiés', en particulier les enfants qui se destinent à prendre la suite de leur père. C'est bien sûr également le cas des transmutateurs qui, nous le verrons à la fin de ce chapitre, restent rarement isolés dans leur quête. Par définition, nous trouvons très peu de traces à l'écrit de ces secrets.

Daniel Jütte a montré que la période allant de 1400 à 1800 avait été propice au commerce du secret, perçu comme un savoir positif[1568]. À l'époque médiévale, l'alchimie est loin de constituer le seul domaine dans lequel le secret dominait, les mathématiciens et les ingénieurs par exemple

1565 Simmel, Georg, *Secret et société secrètes*, Oberhausbergen : Circé, 1996, p. 44-45 (trad. de l'allemand par Sibylle Muller de : *Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Leipzig : Duncker & Humblot,1908, chap. 5).

1566 *Idem*, p. 70

1567 *Idem*, p. 77.

1568 Jütte, Daniel, *The Age of Secrecy. Jews, Christians, and the Economy of Secrets 1400-1800*, Yale : University Press, 2015 (la 1ère édition en allemand est parue en 2012). Voir en particulier les chapitres 2 et 4.

recouraient couramment au chiffrement de leurs informations[1569]. On peut raisonnablement penser que la mention du secret, de son maintien nécessaire et en parallèle la promesse de révélations, participent à un processus destiné à augmenter aux yeux du lecteur la valeur du texte qu'il s'apprête à lire et peut-être même au moment de l'achat. On peut qualifier cette manière de faire de stratégie commerciale plus ou moins inconsciente, mais elle est inscrite dans une tradition qui devait suffire à dédouaner l'auteur ou l'éditeur d'une intention purement mercantile. Un type particulier de littérature dans laquelle l'alchimie intervient pour une petite part s'est d'ailleurs développé à la faveur de l'essor de l'imprimerie à partir de 1500 : les livres de secret. La tradition en est en réalité ancienne, puisque William Eamon a montré qu'elle remontait à l'époque hellénistique[1570]. Le principe des livres de secrets s'oppose au principe des secrets artisanaux : dans le premier cas, un écrivain populaire, qui n'est pas lui-même un artisan, vend des livres de révélation des secrets artisanaux. Il ne vit donc pas de ces secrets mais de leur révélation, alors que dans le second cas, l'artisan garde secrète une connaissance, un savoir-faire nécessaire pour la confection d'un produit qu'il commercialise. Notons cependant que William Eamon a fait remarquer que les compilations de recettes n'étaient pas toujours directement utilisables et donc qu'elles pouvaient difficilement être employées par les artisans: en cause, le fait qu'elles aient été transmises par des scribes et non par des artisans, ce qui se voit aussi au fait que ces recettes sont conservées sans les traces d'usage qu'elles n'auraient manqué de présenter si elles avaient traîné dans les laboratoires et les ateliers artisanaux[1571] . Quand il s'agit de réfléchir à la transmission des pratiques alchimiques, on retrouve le même type de logique, compliqué par la dimension de révélation revendiquée pour l'alchimie transmutatoire et parfois même pour la production d'or potable. Un auteur comme Jacques Gohory (1520-1576), avocat au Parlement de Paris et passionné d'alchimie, s'est inscrit dans cette tradition du secret, en affirmant en 1567 tout au long de son *Theophrasti Paracelsi Philosophiæ et Medicinæ Utriusque Universæ, Compendium…*[1572] qu'il n'est pas bon de « tout révéler indistinctement à tous », en s'appuyant notamment sur *Les trois livres de la Chrysopée* de Giovanni Aurelio Augurelli (1441-1524) très diffusés en France dans la version originale latine puis dans des traductions françaises[1573]. Il reprend ce thème dans son *Discours responsif* en 1575, en reprochant à

1569 Eisenstein, Elizabeth L., *The Printing press as an agent of change. Communications and cultural transformations in early-moderne Europe*, Cambridge/Londres/New York/Melbourne : Cambridge Universty Press, 1979, 2 vols., ici t. 2 p. 563.

1570 Eamon, William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early modern Culture*, Princeton : Princeton University Press, 1994, p. 16-27.

1571 *Idem*, p. 35-36.

1572 [Gohory, Jacques],*Theophrasti Paracelsi Philosophiæ et Medicinæ Utriusque Universæ, Compendium…*, Paris : Ph. Gaultier de Roville, [1567].

1573 La citation de Gohory est tirée de : Kahn, Didier, « La Paracelsisme de Jacques Gohory », dans : *Paracelse et les siens*, Paris : La Table d'Émeraude, 1996 [*Aries*, 19 (1996)], p. 81-130, ici p. 89.
Sur Augurelli, voir : Perifano, Alfredo, « La réception en France de la Chrysopoeia de Giovanni Aurelio Augurelli », dans : *La Réception des écrits scientifiques, philosophiques et techniques italiens en France au XVIe siècle*, Paris :

Alexandre de la Tourrete de vouloir contrevenir à l'obligation du secret, tout en l'accusant de ne pas maîtriser les connaissances qu'il prétend révéler[1574] :

> « […] ceux qui sçavent peu en ceste science, s'ostentent ainsi, ceux qui plus, se contentent en eux-mesmes, attendans que Dieu leur octroye la grace et les moyens d'en accomplir le souverain effect. […] À quoy semble que tende semblablement le discoureur [La Tourrete] envers son Roy, qui devroit tenir tels secrets, s'il les avoit cloz et couverts selon l'ordonnance des anciens Philosophes, qui en remonstrent le danger, & que telle chose mysterieuse ne se doit ainsi profaner à la populace[1575]. »

Notons au passage que Gohory développe une vision du secret débarrassée de la notion d'utilité, mais réservée à une élite déconnectée du reste de la « populace ».

Dans la première moitié du XVIe siècle, les seuls ouvrages d'alchimie qui sont publiés concernent essentiellement la transmutation, et ne donnent jamais la totalité du procédé[1576]. Le secret s'impose car la connaissance est le résultat d'une révélation divine. C'est à la fin du XVIe siècle et au siècle suivant que se développe la diffusion de textes donnant des procédés que l'on peut qualifier d'artisanaux, notamment dans les domaines de la distillation, de la fabrication de médicaments mais également de procédés d'orfèvrerie. Le statut de ces textes ne relève pas toujours, semble-t-il, de la logique qui dominait jusque là. En effet certains de ces textes proviennent d'artisans, et d'une manière générale de savants qui aspirent à jouer un rôle nouveau[1577].

Conrad Gessner (1516-1565) offre un exemple précoce de cette aspiration. Médecin et naturaliste suisse originaire de Zurich, il y commença ses études avant de les poursuivre à Strasbourg, puis à Bourges et à Paris. Il publie sous le pseudonyme d'Evonyme Philiastre le *Thesaurus Euonymi Philiatri De remediis secretis*, qui paraît en 1552[1578]. Une traduction due à

Université de Paris III Sorbonne nouvelle, 2001 (« Publications du C.I.R.R.I. », 24), p. 29-48. Voir également : Matton, Sylvain, « Notes sur la fortune de la Chrysopoeia d'Augurello », *Kritikon Litterarum*, 48 (2021), p. 12-48.
Pour la version latine : Augurelli, Giovanni Aurelio, *Chrysopoeiae libri III et Geronticon liber primus*, Venise : S. Luerensis, 1515 (nombreuses rééd.).
Pour la traduction française : Augurelli, Giovanni Aurelio, Facture de l'or, trois livres par Jean Aurel Augurel. Traduit de latin en françoys [par Guillaume Roville?], Lyon : Pierre de Tours, 1548 ; Augurelli, Giovanni Aurelio, *Les Trois Livres de la Chrysopée, c'est-à-dire l'Art de faire l'or... traduicts de Jean Aurelle Augurel, par F. Habert de Berry*, Paris : Vivant Gaulterot, 1549.

1574 [Gohory Jacques], *Discours responsif à celuy d'Alexandre de la Tourrete, sur les secrets de l'art Chymique & confection de l'Or-potable, faict en la defense de la Philosophie & Medecine antique, contre la nouvelle Paracelsique. Par L. S. S.*, Paris : Jean de L'Astre, 1575.
Voir aussi la dernière phrase de son Discours responsif : « Mais la grande question est, s'il a présenté au Roy de l'Or potable reel et en essence, non pas cestuy-cy en papier seulement. Surquoy je feray fin. » ([Gohory Jacques], *Discours responsif.…*, f. 27r.).

1575 [Gohory Jacques], *Discours responsif.…*, f. 25v.-26r.

1576 La seule exception concerne les livres de secrets justement, qui ne traitent que marginalement de l'alchimie.

1577 Voir dans cette partie le chapitre 3.

1578 [Gessner, Conrad], *Thesaurus Evonymi Philiatri de remediis secretis*, Zurich : Andreas Gessner & Rodolphe Vuyssenbach, 1552 (nombreuses rééd.).

Barthélemy Aneau paraît en français deux ans plus tard[1579]. Dans la préface, Gessner précise sa position à l'égard de la publication du savoir :

> « Et combien que je ne soye grandement usité es Chymistiques extractions de sucz ne es autres appareilz : mais seulement en aye cogneu quelque peu, comme en passant par dessus, tant en experimentant moymesme, que en ayant entendu par aucuns de mes amys. Toutesfois quelconque chose que j'en sache, tant soit peu, ou prou je le communiqueray aux studieux de l'art medicalle non point que j'enseigne parfaitement, & absoluement ceste mesme art de liqueurs destiller, & autres choses preparer. Mais comme escrivant pour ceux qui desja par avant ne sont pas ignorans & inexpers de telles choses, ou p[ou]r en avoir faict eux mesme l'essay, ou pour avoir leu les escrits des autres. Car je n'ay rien tant excellent, ou secret que je ne vueille bien mettre en avant, pour la publique & commune utilité. Et non obstant que je soye de petite, & basse fortune : neantmoins si suis je de nature tousjours encline à communiquer ce que j'ay : ce que les uns m'attribuent à simplicité, ou sottise, les autres mieux à liberalité d'esprit. Il y a aucuns hommes qui cachent, & celent tout ce qu'ilz ont : & iceux sont de diverses manieres : les uns le font par desir de gloire, & ambition : affin qu'ilz ayent cela d'avantage en quoy les autres ilz puissent exceder, ou exceller. Aucuns aussi le font par avarice, affin que seulz ilz puissent gaigner ; les autres par ignorance des anciens scripteurs, comme si les mesmes choses qu'ilz savent, ou meilleures n'avoyent esté traictees & enseignees par les Antiques. Lesquelles maintenant de plusieurs sont mises à nonchaloir, & regne une folle & insatiable couvoitise [*sic*] de tousjours cercher & mettre en avant choses nouvelles. Autres aussi sont en ceste opinion, que les tresbon, & efficacieux remedes doivent estre cachez & tenus secretz, de paour que les nonsavans (telz que sont plusieurs Empiriques presque tous defaillans de certaine raison, & nuds de tous bons estudes) n'en puissent abuser, & les pervertir en mort, ou peril des corps humains, ce que est trouvé pour le salut des hom[m]es. À ceux qui ont telle opinion je respondray ainsi. Que à la verité il ne faut aucun mal faire affin que d'iceluy s'ensuyve quelque bien. Mais aussi ne faut laisser à faire le bien, de paour qu'il ne s'ensuyve aucun mal. Car comment que ce soit, jamais ne defaudra le genre de ceux qui abusent des bonnes choses. Au contraire les gens de bien, les bonnes choses qu'ilz auront simplement les feront communes à tous : & ne lairront à cela faire par crainte que les mauvais puissent nuyre par celles mesmes bonnes choses[1580]. Mais delaissant celle disputation, je proteste cela purement, & au vray du cœur, à bon escient, que je desire à l'exemple de moy exciter, & induyre tous les bons Medicins, à ce que ayans deposé ambition, avarice, ignorance, & envie, si quelque chose d'excellence ilz peuvent, ou savent apporter & adjouster à nostre profession au semblable de nous ilz le proposent en public simplement, & humainement[1581]. »

Gessner apparaît assez humble pour admettre que, malgré ses expérimentations personnelles et ses conversations avec des amis alchimistes, il n'enseigne pas parfaitement l'alchimie médicale. Il revendique sa volonté de partager son savoir « pour la publique & commune utilité », en dépit

1579 [Gessner, Conrad], *Trésor de Evonime Philiatre des remèdes secretz : livre physic., médical, alchymic., & dispensatif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs, nécessaire à toutes gens, principallement à médecins, chirurgiens & apothicaires*, Lyon : Balthazar Arnoullet, 1554 (nombreuses rééd.).

1580 Comprendre : 'ne laisseront à', c'est-à-dire 'ne cesseront pas'.

1581 *Op. cit.*, p. 7-8 (p. 14-16 de l'édition latine de 1552).

d'une origine sociale modeste : ce point est intéressant, car il témoigne du lien qui pouvait être fait entre la connaissance et la place dans la société. Nous avons vu que Jacques Gohory, issu d'une famille aisée de la noblesse de robe, considérait que la connaissance n'avait pas à être répandue auprès de la « populace ». Gessner lui revendique de mettre les connaissances à disposition du public et appelle les « gens de biens » à compléter ses propres informations en publiant à leur tour ce qui pourrait enrichir le savoir commun. Il répond aux critiques qui pourraient lui être faites concernant sa simplicité (comprendre naïveté) et sottise, en alléguant au contraire son indépendance (« liberalité d'esprit »), preuve qu'il a conscience d'innover en la matière. Il répond également aux raisons qui sont habituellement alléguées pour conserver les secrets à l'abri du public, en expliquant que ce sont de mauvaises raisons : par désir de gloire ou par avarice, on conserve les secrets pour limiter la concurrence. Par ignorance on protège le secret de nouveautés sans voir que l'Antiquité les avait déjà connues. Pour éviter que des incompétents, par une mauvaise compréhension, ne produisent des remèdes mettant en danger les patients, on ne publie pas les connaissances. Gessner répond à cette dernière raison en expliquant que les gens de biens ne doivent pas s'interdire de faire le bien simplement par crainte que des personnes mal intentionnées n'en profitent pour faire le mal.

Révéler un secret, a fortiori dans un texte imprimé en quelques milliers d'exemplaires, peut sembler paradoxal si, à la différence de Gessner, on prétend qu'il s'agit d'un secret (et non d'une connaissance dont toutes les personnes intéressées doivent pouvoir disposer). Mais surtout, les alchimistes qui assument cette révélation assurent généralement dans le même temps que Dieu seul peut faire le don de la connaissance permettant de réaliser l'œuvre alchimique. Cela nous renvoie à la dimension épistémologique du secret, qui est la forme que prend une connaissance inaccessible à l'homme, comme la transmutation, perçue comme indicible. Dans une lettre manuscrite du début du XVIIe siècle, un père s'adresse ainsi à ses fils en reprenant les termes de cette contradiction :

> « [...] j'ay voulu vous dresser ces lignes pour vous faire part du plus grand secret qui soit en la médecine, secret qui est capable de vous enrichir d'honneur et des biens si ce grand Dieu vous veust faire la grace d'y parvenir […] en cas que Dieu vous eust desparti ce secret[1582]. »

Deux secrets sont allégués dans la phrase : le secret que le père révèle à ses fils et le secret que Dieu révèle à qui il veut. Si on voulait prendre le terme de secret dans le sens d'un savoir permettant d'obtenir la pleine connaissance de l'alchimie, il semble curieux qu'il y en ait deux. La référence à Dieu est destinée à offrir des garanties et contrebalancer la réputation en partie négative des pratiques alchimiques. Bernard Gilles Pénot fournit quelques éclaircissements concernant l'idée d'un secret à deux niveaux. Dans la préface qu'il a rédigée pour la première édition imprimée du

1582 Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 979, f. 172r. Le texte de la lettre est transcrit en Annexe, 2ième partie, texte 13.

texte de Ægidius de Vadis [Gilles Dewès] intitulé *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ*[1583] figure une synthèse des positions possibles à l'égard de la révélation des « secrets de Nature ». Il s'agit pour Pénot de justifier la publication de textes alchimiques face aux critiques qui ne manqueront pas de s'exprimer. Il distingue tout d'abord ceux qui voudraient réserver la publication de ces secrets à ceux qui les maîtrisent déjà et qui, de ce fait condamneront son édition en rappelant la formule de l'évangile de Mathieu, souvent alléguée dans les textes alchimiques : il ne faut pas jeter de perles aux pourceaux[1584]. À ceux-là, Pénot répond qu'ils manquent de charité en assimilant les autres à des porcs indignes de recevoir ces dons de Dieu et en se considérant comme seuls dignes de les recevoir. Il revendique au contraire le devoir de les communiquer « à ceux qui sont animés de l'amour de Dieu et de la charité envers le prochain »[1585].

Pénot évoque également la catégorie de ceux qui estiment que le temps n'est pas encore venu de révéler ces secrets, et leur répond que si le temps n'est pas venu pour eux, il est venu pour lui[1586] ! Il affirme de surcroît que c'est la finalité de l'homme que « faire connaître les œuvres du Christ par la théologie et celles de la Nature par la philosophie »[1587]. Cela répond au passage à l'objection de ceux qui lui reprochent de dévoiler des secrets dont il n'est pas l'auteur[1588]. Il convoque l'exemple de textes publiés et devenus des classiques dont nul ne songerait à critiquer la publication, comme la *Physique* d'Aristote ou les écrits de Géber[1589].

Le dernier type de critique interroge le crédit à apporter à l'alchimie ; Pénot a recours tout d'abord à un argument d'autorité, en renvoyant à des ouvrages publiés quelques années auparavant et qui réfutent les arguments hostiles à l'alchimie, et particulièrement « *La vérité de l'antiquité de l'Art chimique et de la poudre*, que l'auteur, Robert Duval, a publié à Paris chez Frédéric Morel en l'an 1561, un autre intitulé *Chrysippi Phaniani de Jure Alchemiæ*, et, enfin celui qui a pour titre

1583 Pénot, Bernard Gilles, *préface* à : Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ. Tabula diversorum metallorum vocabula… explicans*, Francfort : Johann Saur, 1595, trad. française par Pierre-Jean Joubert de la Salette [1762-1832] : Ægidius de Vadis, *Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie*, Paris : Dervy, 1993, p. 13 à 22.
1584 *Op. cit.*, p. 13-15. La Référence biblique est Matthieu, 7, 6.
1585 *Op. cit.*, p. 15.
1586 *Op. cit.*, p. 13 et 19-20
1587 *Op. cit.*, p. 20.
1588 *Op. cit.*, p. 14.
1589 Il s'agit en réalité du ps-Geber et de sa *Summa perfectionis magisterii* [1ère éd. Rome, *c.* 1486-1488].

Apologia Chrysopœia et Argyropœiæ »[1590]. Il mentionne également, mais sans précision, « le raisonnement et l'expérience »[1591].

Pénot prend également la peine de rassurer les personnes inquiètes par un dévoilement qu'ils jugeraient trop important des secrets de nature en rappelant que toute l'opération est difficile, « les paroles pouvant être imprimées et publiées, mais l'Art de l'opération manuelle consistant uniquement dans l'expérience et les épreuves »[1592] ; que Dieu « favorise qui il veut et la communique à ceux qu'il veut, et ceux à qui elle est refusée la recherchent en vain »[1593]. Voilà qui permet de comprendre le problème qui nous avait arrêté : un alchimiste peut révéler le secret de l'alchimie, la mise en œuvre est cependant inexprimable et seul Dieu peut la communiquer à qui il accorde sa grâce. Il est vrai que, comme nous l'avons déjà remarqué, les parties pratiques des traités d'alchimie ont ceci de particulier de n'être pas très 'pratique' au sens où elles sont habituellement encombrées de considérations que l'on qualifierait aujourd'hui de théorique, et qu'elles ne donnent pas les indications simples mais indispensables pour commencer le travail. Penot reprend également un topique récurrent, les livres d'alchimie (sauf le sien !) sont volontairement trompeurs :

> « Et si, dans ce labyrinthe, il s'ouvre à ceux qui errent une route qui leur paraît facilement conduire aux portes extrêmes, bientôt ils s'égarent dans des lieux cachés, qui les enferment dans des prisons éternelles[1594]. »

Ou bien ils sont écrits par de « faux chimistes » qui[1595] :

> « […] en trompent beaucoup par leurs sophismes et leur fourberie, vendant et répandant de fausses opérations chimiques et des ouvrages manuscrits qui promettent aux trop crédules des montagnes d'or, et qui, semant l'ivraie, font croire que l'on recueillera du froment[1596]. »

Blaise de Vigenère, à la fin du XVIe siècle, se montre plus pragmatique, et indique limiter les informations qu'il donne pour éviter qu'elles ne servent aux faussaires à faire de nouvelles victimes :

> « Mais nous ne voulons pas aussi reveler icy des occasions d'abuser de ceste art divine, aux malversations des pervers ignorans, qui pour gaigner une piece

1590 Duval, Robert, *De Veritate et Antiquitate Artis Chemicæ, & Pulveris…*, Paris : Federic Morel, 1561.
Fanianus, Johannes Chrysippus, J*o. Chrysippi Faniani de Arte metallicae metamorphoseos liber singularis... Item de jure artis alchemiae veterum auctorum et praesertim jurisconsultorum judicia et responsa ad quaestionem : an alchemia sit ars legitima ?*, Bâle : D. Perna, 1576.
Duclo, Gaston, *Apologia argyropœia et chrysopœia adversus Thomam Erastum*, Nevers : Pierre Roussin, 1590. L'ouvrage est effectivement paru seulement cinq ans avant l'édition du texte de Pénot. Voir : Pénot, Bernard Gilles, préface à : Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ...*, p. 19.
1591 *Op. cit.*, p. 18-19.
1592 *Op. cit.*, p. 16.
1593 *Op. cit.*, p. 18. Voir notre quatrième partie, chapitre 3-3.
1594 *Op. cit.*, p. 20.
1595 *Op. cit.*, p. 21.
1596 *Ibidem*.

> d'agent, ne feroient difficulté de tromper le monde d'une sorte ou d'autre ; comme nous pourrions faire en leur revelant le moyen de blanchir le cuyvre à pair de l'argent, avec ces glaçons, accompagnez d'une metalline d'or-piment, lequele ainsi jaulne-doré qu'il est, & ses elevations rouges comme rubis, estant neantmoins broyé dans un morceau de cuyvre, & sublimé sur de l'æs ustum, passe dedans le col de la cornuë blanche comme argent[1597]. Que s'il est bien gouverné avecques les susdits glaçons, feroient à la verité de grandes alterations sur le cuivre, dont on pourroit bien mesuser, parquoy nous nous deporterons d'en parler plus avant[1598]. »

Il qualifie ces faussaires de « pervers ignorans », pour signifier qu'ils ne restent pas sur le droit chemin de la morale et recourent à des procédés trompeurs faute de savoir réellement transmuter en or. Notons au passage qu'une partie des alchimistes a écrit en latin. L'emploi du latin a pu être considéré comme une manière de réserver cette connaissance et ces secrets aux seuls savants (mais de l'Europe tout entière), mais il est vrai qu'à mesure qu'on progresse dans notre période on trouve de plus en plus de textes en français[1599].

Le secret suppose normalement une extrême discrétion, et l'absence de traces. Mais l'acte d'écrire est très lié à la pratique de l'alchimie même si la plupart des alchimistes ne publient rien[1600]. On peut avoir une bonne idée de ce rapport à l'écrit en observant un court texte figurant dans un manuscrit conservé à la bibliothèque de Strasbourg que l'on peut dater des années 1620 et que nous avons déjà évoqué[1601]. Le statut de ce texte n'est pas absolument certain, car nous ne disposons pas d'un original mais seulement d'une copie. Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une lettre ou d'un texte destiné à être diffusé. Il n'existe d'ailleurs, à notre connaissance, que dans ce manuscrit. L'auteur est resté anonyme, parce qu'il n'a pas ressenti le besoin de s'identifier dans un texte qui n'avait peut-être pas d'autre interlocuteur que lui-même. En effet, ce texte semble jouer le rôle d'aide-mémoire : l'auteur y note précisément les détails d'une expérimentation, les noms des personnes qui y ont participé. Le seul détail qui pourrait remettre en cause notre hypothèse réside dans le fait que les noms de toutes les personnes mentionnées ne sont pas donnés précisément : il parle en effet d'un gentilhomme allemand et d'un ami sans les nommer (alors qu'il nomme Jean Beguin, monsieur

1597 Il s'agit de « glaçons cristalins » obtenu par le travail de la litharge (oxyde de plomb) qui ont, face au feu, acquis les propriétés de l'argent. Voir : Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 113-116. Ce texte a été écrit entre 1570 et 1596, date de la mort de Vigenère.
L'orpiment est un trisulfure d'arsenic qui a la particularité d'avoir une couleur proche de celle de l'or.
l'« æs ustum » est le cuivre brûlé.

1598 Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976), p. 117.

1599 Clerico, Geneviève, « Le Français au XVIe siècle », dans : Chaurand, Jacques, dir., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris : Seuil, 1999, p. 147-224, ici p. 174.

1600 Voir ci-dessous, le paragraphe 2 de ce chapitre.

1601 Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, ms. 429, p. 511-515. Voir notre notre transcription en Annexe, texte 12.

Duclos ainsi que l'orfèvre Caillard)[1602]. Nous penchons néanmoins pour l'hypothèse du texte personnel, car rien n'indique qu'il est destiné à une tierce personne, et au contraire le texte permet de rassembler quelques idées sur la façon dont s'est déroulée une expérimentation. Il se termine sur des réflexions concernant la façon dont il préférerait la mener. Ce texte semble jouer un rôle parallèle aux recettes que les alchimistes recopient pour en disposer et en garder la trace, de manière à les réaliser, éventuellement en les modifiant, ou en ajoutant leurs propres impressions à mesure de l'avancée au laboratoire. Clovis Hesteau de Nuysement justifie l'écriture personnelle, dans un passage un peu touffu de son *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel* :

> « Nature a estably ce dragon veillant & jette-feu pour empescher l'entree du jardin où elle a planté l'arbre precieux portant les pommes dorees : c'est à dire la congnoissance des plus occultes secrets de son tresor : que les doctes antiens ne vouloient nullement escrire, ains seulement enseigner de bouche à ceux qu'ils en cognoissoient dignes. Qui a esté la cause que ces grandes & admirables fiences se sont esvanouies, & par laps de temps ont esté tenues des ignorants pour contes faits à plaisir. Ce qu'Esdras prevoyant devoir avenir par les banissemens, tueries, fuittes, & captivitez de la gent Israelite, & craignant que tels arcanes perissent parce que sans le benefice de l'escriture la memoire des hommes ne pouvoit estre grandement durable, il assembla tous, les sages qui restoient jusques au nombre de septante, lesquels reduirent ces choses avec luy en autant de livres, comme il se tesmoigne quand il dit : apres quarante jours le Seigneur parla, disant : les choses que tu as premierement escrittes propose les publiquement afin que tous les lisent : mais les derniers septante livres tu les conserveras afin de les bailler aux sages de ton peuple, car en iceux est contenue la veuë, l'intelligence & la source ; et je le fis ainsi[1603]. »

Cet extrait mélange plusieurs références. Il évoque tout d'abord le jardin des Hespérides, avec ses pommes d'or et le dragon Ladon qu'Héra a placé là pour éviter que les Hespérides (avant Héraclès) ne volent les pommes. Esdras est un prêtre et scribe juif qui s'est occupé du déplacement d'environ 5000 juifs depuis Babylone vers Jérusalem au Ve siècle avant notre ère[1604]. Quant aux « septante » sages, c'est une allusion à la légende de la traduction miraculeuse de la Bible hébraïque par 70 traducteurs, le miracle tenant en ce que les 70 traductions auraient coïncidé au mot près[1605]. Cette traduction semble avoir été demandée par le souverain égyptien Ptolémée II au IIIe siècle avant notre ère. Mais au-delà de cette sorte de collision textuelle et chronologique, le message que veut transmettre Nuysement à ses lecteurs est triple : il est normal de n'enseigner qu'oralement les

1602 Sur l'identification de ce gentilhomme allemand, voir notre analyse dans la troisième partie, chap. I-4.

1603 Hesteau de Nuysement, Clovis, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 302-303.

1604 Cet épisode de l'Ancien testament est raconté dans le livre qui porte justement le nom de *Livre d'Esdras*.

1605 Le récit transmis par la *Lettre d'Aristée* mentionne le chiffre de 72 traducteurs, mais ce chiffre a été ensuite arrondi par Flavius Josèphe à 70 (voir : Paul, André, *Et l'homme créa la Bible : d'Hérodote à Flavius Josèphe*, Paris : Bayard Editions, 2000, p. 210).

secrets les plus importants pour les réserver aux personnes dignes mais le recours à l'écrit est nécessaire pour éviter le risque que les connaissances ne soient définitivement perdues. Ces écrits doivent alors être réservés aux sages. La justification de l'écrit est donc, en dernier ressort, la nécessité que la connaissance ne se perde pas. Mais c'est une connaissance qui ne doit pas permettre aux personnes malfaisantes de s'enrichir au détriment des autres ou d'acquérir un pouvoir indu. On retrouve ici la logique du secret, qui est une façon d'exprimer la nécessité de réserver la connaissance à ceux qui le méritent véritablement, discernés par Dieu.

David de Planis Campy prévient ses lecteurs à la fin de sa préface à *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique* :

> « […] que tous ceux qui liront ce Livre se contenteront s'il leur plaist, de ce qu'ils y trouveront dedans car je proteste n'en dire jamais davantage, à qui que ce soit, que ce qu'on trouvera dans mes œuvres, parce que j'ay esté trompé, la vengeance à Dieu […][1606]. »

La formule finale, malheureusement imprécise, indique que Planis Campy regrette d'avoir révélé des informations à un indélicat car il en a fait un mauvais usage. D'une manière générale, il est assez courant que les alchimistes indiquent dans leurs traités les limites qu'ils fixent à leurs révélations. Jacques Tesson, par exemple, signalant que les quantités n'étaient pas nécessairement données car il fallait conserver un certain secret, écrit :« […] le poids et mesure est en mon cerveau. »[1607] Ce type d'attitude semble avoir perduré plus longtemps pour l'alchimie transmutatoire que pour le reste des sciences. Marco Beretta estime que ceci est lié à son image de science occulte et que ce n'est pas un hasard si des scientifiques comme Kepler, Newton ou Leibniz ont décidé de ne pas publier leurs manuscrits concernant l'alchimie[1608].

Cette question du secret heurte assez logiquement la question de la transmission du savoir. Du reste, l'existence même de l'alchimie en tant que discipline supposait la légitimité d'une transmission du savoir, fut-elle limitée drastiquement.

2- La transmission du savoir

Comme toute discipline ayant plusieurs siècles d'existence, l'alchimie a passé les générations grâce à plusieurs canaux de transmission. À la différence des disciplines universitaires,

1606 Planis Campy, David de, *L'Ouverture de l'escolle de philosophie transmutatoire metallique, ou la plus saine et veritable explication & consiliation de tous les stiles desquels les Philosophes anciens se sont servis en traictant de l'œuvre Physique, sont amplement declarées*, Paris : Charles Sevestre, 1633, p. 21 [de la préface non paginée].

1607 Tesson, Jacques, « Premier traité – Dialogue entre l'artiste et la matière » n°46, dans : *L'Œuvre du lion verd*, texte collationné et établi par Bernard Husson, Paris : Librairie de Médicis, 1978, p. 21.

1608 Beretta, Marco, *A history of non-printed science. A select catalogue of the Waller collection*, Stockholm : Almquist & Wiksell, 1993 (« Uppsala studies in history of science », 14), p. 25.

cette transmission n'est pas centralisée ou officiellement encadrée, mais comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, la notion de secret et l'usage du latin ont pu en limiter l'ampleur. Ces canaux de transmission peuvent être répartis en trois grandes catégories : la diffusion de textes alchimiques, la transmission professionnelle et la transmission personnelle. La diffusion de textes imprimés est naturellement la nouveauté de la période qui nous intéresse, l'alchimie ayant moins profité de la publication d'incunables que d'autres domaines comme la religion ou les récits chevaleresques[1609].

La diffusion de textes alchimiques

Même si les récits, comme les traces historiques identifiables dans les archives, mettent plus en évidence les rencontres entre alchimistes comme principal moteur des quêtes alchimiques, les textes sont régulièrement porteurs d'arguments *pro domo*, qui revendiquent la légitimité première des livres dans la transmission des savoirs. Ainsi, en 1561 Robert Duval recommande de s'écarter des affronteurs et de leur préférer l'étude des livres « sincères et éprouvés », ce qui est une façon de désigner son propre ouvrage comme relevant de cette catégorie :

> « Considère comme néant, méprise et écarte loin de ton âme ces vauriens, parasites, imposteurs, sophistes, qui ne sont absolument pas dignes du nom de philosophes chimiques. En revanche, embrasse franchement et compulse plutôt les livres chimiques sincères ou éprouvés, ainsi que la philosophie naturelle elle-même[1610]. »

L'usage du latin est dominant au début de la période, et plus on avance dans la seconde moitié du XVIe siècle et le début du siècle suivant, plus l'emploi du latin signifie la volonté de s'adresser à une élite savante. À l'inverse, les progrès de l'emploi du français renvoient au développement d'une modernité qui touche un public élargi quoique limité. Comme l'a montré Violaine Giacomotto-Charra, le français est resté un sociolecte, c'est-à-dire un dialecte maîtrisé par une catégorie non populaire de la population, qui s'élargit à la Renaissance en additionnant aux élites urbaines (officiers du royaume, gens de cour…) la bourgeoisie des métiers du commerce et de l'artisanat[1611]. La population paysanne, et d'une manière générale le petit peuple, est restée éloignée

1609 Nous nous intéressons dans ce chapitre à la diffusion du savoir alchimique, notamment au travers de l'impression de textes. La question de la commercialisation de ces textes, et de l'intérêt que cela peut représenter pour les alchimistes est analysée dans le chapitre 2-1.

1610 Duval Robert [Robertus Vallensis], De veritate et antiquitate artis chemicæ […], Paris : Frédéric Morel, 1561. Trad. Franç. : de Stéphane Feye dans : Feye, Stéphane, Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval, Grez-Doiceau : Beya, 2013, 191-243, ici p. 214-215..

1611 Giacomotto-Charra, Violaine, « Peut-on tracer les frontières de la vulgarisation », dans Giacomotto-Charra, Violaine et Silvi, Christine, dir., *Lire, choisir, écrire : la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris : École des chartes, 2014 (« études et rencontres de l'École des chartes », 43), p. 5-22, ici p. 6-7.

de la diffusion d'ouvrages ayant trait à l'alchimie, y compris dans le cadre de la littérature de colportage[1612]. L'imprimerie étant une activité à but lucratif, le choix des textes imprimés est conduit par l'existence d'un public lecteur, intéressé et suffisamment riche pour en faire l'achat[1613]. Herwig Buntz a tracé un graphique se basant sur la *Bibliotheca chemica* de John Ferguson, faisant apparaître l'évolution des parutions d'ouvrages alchimiques de 1500 à 1800[1614]. On peut noter une activité éditoriale limitée dans le premier tiers du XVIe siècle, puis une progression régulière jusque vers 1590, à la suite de laquelle se produit une forte intensification des parutions qui culmine vers 1620. Cette dernière période présente la particularité de voir le nombre de nouveautés exploser, alors que jusqu'ici les nouveautés équivalaient ou étaient même parfois inférieures en nombre aux rééditions de textes médiévaux. Entre 1620 et 1650, les parutions s'effondrent, Buntz considère que c'est probablement le résultat de la Guerre de Trente ans, ensuite les chiffres remontent et culminent vers 1680 à un niveau un peu inférieur à celui atteint vers 1620, avant de redescendre régulièrement ensuite. Notons que le graphique prend en compte la parution de textes alchimiques dans toute l'Europe, la collection de James Young ne se limitant pas aux ouvrages publiés en Grande-Bretagne. Nous n'observons pas de divergence avec les éditions parues dans l'aire culturelle française.

Nous avons vu dans la sous-partie précédente la place accordée au secret, et le sentiment de devoir se justifier pour les auteurs qui décidaient de passer outre. Ils y étaient probablement conduits par une inclinaison fondamentale pour l'écrit. En effet, tous les témoignages dont nous disposons nous indiquent que le travail alchimique passe au moins en partie par l'écriture. L'écriture est le moyen de mémoriser les observations de ses propres expérimentations, c'est aussi le moyen de retenir des informations obtenues à l'oral ou bien à la lecture de textes rédigés par des tiers. Ce travail passe donc par le manuscrit, qui reste extrêmement présent tout au long de notre période, et ne semble pas avoir véritablement souffert de la montée en puissance de l'imprimerie. La consultation de catalogues de manuscrits le montre à l'évidence : au XVIe, au XVIIe et encore au XVIIIe siècle on recopie des textes alchimiques à la main, y compris des textes qui ont déjà été

1612 Nizard, Charles, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage depuis le XVe siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres du colportage (30 novembre 1852)*, Paris : Librairie d'Amyot, 1854, 2 vols. De même, Guy Demerson ne mentionne pas de textes d'alchimie dans son répertoire des livres populaires du XVIe siècle (Demerson, Guy, éd., *Livres populaires du XVIe siècle. Répertoire du sud-est de la France*, Paris : Editions du CNRS, 1986).

1613 Nous nous appuyons notamment sur : Greiner, Franck, *Les Métamorphoses d'Hermès. Tradition alchimique et esthétique littéraire dans la France de l'âge baroque (1583-1646)*, Paris : Garnier, 2000 (« Bibliothèque de la Renaissance », 42), p. 21-38 ;

1614 Ferguson, John, *Bibliotheca chemica : a catalogue of the alchemical, chemical and pharmaceutical books in the collection of the late James Young of Kelly and Durris*, Glasgow : James Maclehose and sons, 1906, 2 vols.
Buntz, Herwig, « L'Alchimie européenne du XIIIe au XVIIIe siècle », dans : Ploss, Emil Ernst, Roosen-Runge, Heinz, Schipperges, Heinrich, Buntz, Herwig, *L'Alchimie, histoire, technologie, pratique*, Paris : Pierre Belfond, 1972 [paru en allemand sous le titre : *Alchimia : Ideologie und Technologie*, Munich : Heinz Mooz, 1970], p. 109-179, ici p. 112.

imprimés, peut-être pour des raisons de coûts mais pas seulement. Le rapport que l'alchimiste entretient avec les textes relève de l'appropriation. Les recopier lui permet de mieux s'en imprégner. Il peut leur ajouter ses propres observations, éventuellement en les corrigeant en fonction de ce qu'il a pu comprendre par ses travaux ou d'autres lectures[1615]. La notion d'auteur, au sens moderne du mot, n'est pas valide avant le XVIIIe siècle. Zecaire raconte comment en 1538, alors qu'il était étudiant à Bordeaux, il s'est livré à ces exercices de copie de recettes[1616] :

> « Mais je ne partits pas de Bordeaux que je ne prinse acoinctance avecques d'autres escoliers qui avoient divers libvres de receptes ramassees de plusieurs, lesquelz me furent familiers pour ce que mon maistre s'entremesloit d'y travailler. Je ne fus pas si paresseux que je laissasse une seule feuille à doubler de tous les libvres que je pouvois recouvrer. De sorte qu'avant d'aller à Thoulouse, j'en avois ung libvre bien grant et gros de l'epesseur de troys doigtz […][1617]. »

Ces copies sont également l'occasion de s'approprier le texte, de le modifier en fonction de ses propres observations, et d'aboutir à ce que Zecaire appelle ses « brouillatz » (brouillons)[1618].

Marco Beretta a ajouté deux éléments pour expliquer que la circulation des manuscrits scientifiques s'était prolongée à la Renaissance malgré le développement de l'imprimerie : cela a été un moyen, au début du XVIe siècle au moins, de palier la difficulté pour les imprimeurs à fournir des exemplaires en nombre suffisant, et cela aussi permettait d'esquiver le système de censure qui a accompagné l'essor de l'imprimerie[1619].

La transmission écrite a également été une solution évidente pour rendre compte d'une tradition qui prétendait s'appuyer sur les textes d'autorités anciennes, en réalité la plupart du temps des textes pseudépigraphiques. Cette tradition fait du texte écrit le support d'une vérité qui n'est pas directement accessible, pour les raisons liées à la notion de secret que nous avons analysées dans la sous-partie précédente. Derrière la lettre se cacherait une vérité dissimulée, que seule l'interprétation peut permettre de saisir. C'est la raison pour laquelle une partie importante des textes d'alchimie, particulièrement d'alchimie transmutatoire, ont tendance à se transformer en commentaires de citations d'auteurs plus ou moins anciens (mais en tout cas revêtus pour la plupart des atours de la tradition). David de Planis Campy met ainsi en garde le lecteur :

1615 C'est le cas, par exemple, du manuscrit 360 de la Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle à Paris. Dans ce manuscrit du XVIIIe siècle, copié par Jean Vauquelin des Yveteaux, figure aux pages p. 357 à 442 le texte de Jacques Tesson, *L'oeuvre du lion verd* (voir la troisième partie, chapitre 1-5), auquel le copiste a ajouté de très nombreuses notes. On peut légitimement supposer, chez le copiste d'un texte d'alchimie, le goût et même la pratique de l'alchimie (alors que l'on n'imagine pas que le copiste d'un texte littéraire soit nécessairement écrivain).

1616 Sur cette date voir notre chronologie de la vie de Zecaire dans : D. Zecaire, *Opuscule tres-eccelent.…*, p. 35-37

1617 D. Zecaire [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent.…*, p. 109-110.

1618 *Idem*, p. 111.

1619 Beretta, Marco, *A History of non-printed science. A select catalogue of the Waller collection*, Stockholm : Almquist & Wiksell, 1993 (« Uppsala studies in history of science », 14), p. 21.

> « Prendre ce que dessus litteralement, ainsi que plusieurs ont faict, ce seroit vouloir posseder ce secret au prix de nostre vie ; car il est dit que la lettre tuë, mais que l'Esprit vivifie. Attachons-nous donc à l'essentiel de ses mots, & non à leur surface ; & faisons voir comme les Anciens se doivent expliquer en ce poinct[1620]. »

Dans son ouvrage, Planis Campy prétend donner charitablement des indications de temps, mais considère tout au long de son ouvrage que les auteurs le précédant ne peuvent pas être compris au sens littéral, que ce soit d'ailleurs au niveau des temps comme des poids ou des couleurs, et qu'il faut les interpréter :

> « Ceux qui veulent deux ans se doivent entendre ainsi ; le Soleil preside le jour, & la Lune preside la nuict : le cours de celuy-là est d'un an, & celuy de celle-cy n'est guiere moins. Or les philosophes commencent leur œuvres par la Lune, & finissent par la Lune, par ce qu'alors la vertu de leur medecine tombe en projection sur le blanc. Apres ils commencent au Soleil, & finissent au Soleil, d'autant qu'en cét Estat la vertu de leur Pierre est de projetter en or. Ainsy ayant faict le tour du cercle pour venir au point au poinct mineur c'est un an : secondement, ayant faict le tour du cercle pour venir au poinct majeur c'est un an. Voilà donc deux ans avant posseder cette pierre au rouge ; mais ans physique, & non de ceux que le lecteur pourroit entendre, s'il ne luy estoit expliqué[1621]. »

Les indications les plus simples prennent ainsi un tour énigmatique qui remplit plusieurs fonctions. Il s'agit de justifier les contradictions entre les auteurs anciens, mais aussi de justifier la liberté qu'ils ont pris de révéler ces précisions alors que la nécessité de ne pas faire de révélation aux profanes qui ne les méritent pas est souvent répétée ; On peut aussi suspecter que cette position est une façon de justifier, peut-être à ses propres yeux, l'échec d'un procédé qui n'a pu être mené jusqu'à son terme : le procédé est bon, mais une erreur minime a ruiné l'effort. Planis Campy précise d'ailleurs qu'il ne s'agit pas de renoncer à une démarche quantitative au profit d'une démarche qualitative :

> « Ignorer que la Nature n'ait un poids, un nombre, & une mesure, seroit estre bien sçavant au nombre des habitans des petites Maisons : & le nier seroit parfaictement en augmenter le nombre[1622]. »

Chez Hesteau de Nuysement, l'allégorie joue le même rôle de masque de la vérité, parce que cette dernière est indicible, ou plutôt inaudible si elle est donnée sans l'apparat d'une esthétique littéraire.

> « Et faut qu'il [le vaisseau] soit de bonne terre bien cuitte : & non de fer ou de verre. Au fond duquel s'eslevera un camp armé & herissé de lances, qui semblent

1620 Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escolle…*, p. 170.
1621 Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escolle…*, p. 170-171.
1622 Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escolle…*, p. 158. L'appellation « les Petites Maisons » désigne l'asile d'aliénés créé en 1557 à Paris.

> horriblement irritees, se coucher l'une contre l'autre pour combattre ainsi qu'en plain champ de bataille. Voilà ce qu'à ingenieusement inventé le poëte [Pollidor], pour faire admirer au vulgaire comme fort estrange & inouïe, une chose tellement familiere, que si je la nommois on se mocqueroit de luy & de moy[1623]. »

Ce passage est particulièrement intéressant, car il indique que, chez cet auteur au moins, l'expression d'une pensée qui se cache derrière les allégories, la mythologie et tout ce qui rend le discours indirect, participe d'une forme esthétique que la nécessité du secret ne justifie peut-être plus entièrement.

Même si les textes ont joué un rôle important dans la transmission du savoir alchimique, il est clair qu'une société de l'oral comme l'était la société renaissante a connu des phénomènes de transmission directe. Le paradoxe est qu'il est plus difficile à l'historien de cerner ces mécanismes de la vie de tous les jours qui ne laissent pas toujours de traces. Deux types de relation devaient favoriser cette transmission : les relations professionnelles devaient être favorisées dans les nombreux métiers qui avaient recours aux techniques alchimiques, les relations familiales ou amicales devaient profiter de la confiance que ce type de relations implique.

La transmission professionnelle

Les artisans sont organisés en corporations qui contrôlent la transmission du savoir et le droit à s'installer comme maître artisan. Cela permet à la fois de garantir un certain sérieux dans l'exercice professionnel, mais aussi de favoriser la transmission du savoir au sein des familles d'artisans déjà installés. Nous passerons en revue la transmission professionnelle chez les apothicaires et chez les orfèvres. La pharmacie est, aux XVIe-XVIIe siècles, organisée comme une corporation dépendant de la Faculté de médecine, pour laquelle elle est une profession manuelle et à ce titre subalterne[1624]. Comme toutes les corporations artisanales, elle impose une transmission régulée par une suite de statuts : apprenti, compagnon, maître. L'apprentissage dure quatre ans et concerne des enfants de la bourgeoisie urbaine, la plupart du temps fils d'apothicaires. L'apprenti doit savoir lire et écrire et connaître un peu de latin pour pouvoir lire les ordonnances des médecins. Il doit rester chez le même maître, en revanche, une fois devenu compagnon, il peut se déplacer

1623 Hesteau de Nuysement, Clovis, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621, p. 299. Il s'agit probablement de l'Italien Polydor Virgile (1470-1555), auteur d'une sorte d'encyclopédie : Vergilio, Polidoro, *De Rerum inventoribus libri octo eiusdem in Domenicam precem commentariolus*, Lyon : Sebastien Gryphe, 1546.

1624 Nous nous appuyons sur l'article de Claude Viel : Viel, Claude, « L'enseignement de la chimie et de la matière médicale aux apothicaires aux XVIIe et XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 47 (1999), p. 63-76.

pour augmenter ses connaissances en allant vers des villes universitaires, notamment celles qui sont le siège d'une faculté de médecine, et où sont les apothicaires les plus réputés. L'enseignement est assuré par le patron, il mêle la théorie et la pratique, et s'appuie sur les ouvrages d'apothicaires tels que ceux que nous avons analysés. Pour la période qui nous intéresse il n'y a pas d'enseignement public spécifique bien qu'à Paris un arrêt du Parlement en date du 3 août 1536 a imposé aux apprentis de suivre à la Faculté de médecine, pendant un an, « deux lectures chaque semaine sur l'art de l'apothicairerie », mais il semble que ces lectures n'ont pas eu lieu. Pour accéder à la maîtrise, le compagnon doit réussir un examen de passage dans lequel on lui pose des questions de botanique, de médecine et on lui demande de préparer trois à cinq préparations pharmaceutiques délicates, telles que la thériaque ou différents électuaires.

Le métier d'orfèvre nécessite une formation de 10 années[1625]. Pendant les huit premières années l'apprenti ne touche aucun salaire, mais il est logé et nourri et vit au sein de la famille du maître orfèvre. Sa formation est assurée par une transmission directe de ce maître, l'interdiction pour le maître de prendre plus d'un apprenti étranger à sa famille est là pour garantir l'attention qu'il lui doit. Au bout des huit années, l'apprenti devient compagnon et commence à être payé, il peut au bout des deux ans de stage prétendre à l'accès à la maîtrise. Cela suppose d'exécuter un chef-d'œuvre d'orfèvrerie. Tous les compagnons n'ont pas les moyens de réaliser ce chef-d'œuvre, qui nécessite l'emploi de matériaux coûteux, et de temps pendant lequel le compagnon n'est pas rémunéré. Le candidat doit en plus payer un droit et prêter serment à la communauté des orfèvres puis déposer son poinçon, qui lui permettra d'identifier les pièces d'orfèvrerie qui sortiront de son atelier. On peut considérer que l'obligation du chef-d'œuvre remplissait deux fonctions : s'assurer des compétences du futur maître, mais également favoriser le maintien du monopole de quelques familles dans les métiers d'orfèvres, transmis de génération en génération. En effet, les enfants de maître sont dispensés d'apprentissage, car on considère que la transmission se fait naturellement de père à fils sans qu'il soit nécessaire de l'institutionnaliser. La corporation parisienne, la plus nombreuse, cherche à limiter le nombre d'orfèvres à trois cents par des décrets, pour éviter une concurrence trop forte : ces décrets semblent d'une faible efficacité, et au début du XVIIIe siècle, le chiffre s'élève à 425. Établir sa boutique suppose d'avoir obtenu la maîtrise ; elle doit être située à côté de l'atelier et donner directement sur la rue, de manière à permettre au public de contrôler que l'artisan ne recourt pas à des pratiques frauduleuses. De la même manière, le travail de nuit est interdit pour permettre ce contrôle (sauf pour les commandes du roi, de membres de sa famille, ou de l'évêque).

1625 Nous nous appuyons essentiellement sur : Alemany-Dessaint, Véronique, *Orfèvrerie française. Suivi d'une étude sur l'orfèvrerie d'étain* par Philippe Boucaud, Paris : Les éditions de l'Illustration – Baschet & Cie, 1988, p. 20.

La transmission familiale ou de proximité

Le discours à un fils ou un disciple fait partie des topiques que l'on retrouve dans un certain nombre de textes alchimiques, comme *Le livre de la philosophie naturelle des métaux* de Bernard Le Trévisan, *Les cinq livres ou la clef du secret des secrets* de Nicolas Valois[1626]. Didier Kahn évoque à ce sujet un « […] lieu commun de toute la littérature alchimique – et même plus généralement didactique – du Moyen Âge et de la Renaissance »[1627]. On le retrouve comme un procédé littéraire transparent dans le texte d'Ægidius de Vadis (Gilles Dewès) intitulé *Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie*[1628]. C'est également le cas dans un texte intitulé *Epistre contenant le parfait secret du grand et surnaturel œuvre des philosophes*. *Escrite par Augustin Clopinel pere, à Jean Clopinel fils. A Mons le 12me juillet 1523*. Ce texte est contenu dans un manuscrit du XVIIe siècle conservé à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (Paris)[1629]. Comme l'a rappelé Pierre-Yves Badel, Jean Clopinel (*c*. 1240-*c*. 1305), connu sous le nom de Jean de Meung, n'a pas été un alchimiste, et le *Roman de la Rose* dont il est l'auteur ne contient que 84 vers traitant d'alchimie (vers 16035 à 16118 dans l'édition de F. Lecoy, Paris, 1965-1970) qui correspondent aux théories qui circulaient à son époque[1630]. Ces 84 vers sont pourtant à l'origine de l'attribution à Jean de Meung d'un certain nombre de textes alchimiques que Pierre-Yves Badel recense dans son article, sans mentionner le nôtre. Le plus connu est la *Complainte de Nature* (titre original), dont A. Vernet a montré qu'elle avait pour auteur Jean Perréal et non Jean de Meung, et qu'elle datait de

1626 -« Par quoi, Fils, pour toi ai voulu prendre peine de faire ce Livre, lequel j'ai composé, afin que tu ne désespère[s], et que tu ne sois trompé comme moi. » (Bernard le Trévisan, *Œuvre chymique*, Paris : Trédaniel, 1976, p. 19-20). Le texte date probablement de la fin du XVe siècle et ne peut pas être postérieur à 1516 (voir : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 18-19).
-[Le] Valois, Nicolas, *Les cinq livres ou la clef du secret des secrets, précédé de : Nicolas Grosparmy, Le trésor des trésors*, introduction, glossaire et notes bibliographiques de Bernard Roger, Paris : La Table d'Émeraude, 1992 (1ère éd. Paris : Retz, 1975). Les deuxième, troisième et cinquième livres sont adressés par un père à son fils. L'ensemble du texte est un mélange composite inspiré par l'alchimie lulienne mais où apparaissent des mentions de textes du XVIe et du début du XVIIe siècle, alors même que Nicolas Le Valois, né vers 1495, est mort en 1542 (voir : Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie. Art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 347-427, ici p. 403-409).

1627 Kahn, Didier, *Op. cit*., p. 407.

1628 Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ. Tabula diversorum metallorum vocabula… explicans*, Francfort : Io. Saurium, 1595 [édité par Bernard Gilles Penot ; rééd. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, t. II p. 326]. traduction française par Pierre-Joseph Joubert de la Salette [1762-1832] : Ægidius de Vadis, Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie, Paris : Dervy, 1993.

1629 Paris, Arsenal, ms 3013, 4e texte paginé de 1 à 16. Le manuscrit a appartenu à Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson (1722-1787) et avant lui à Claude-Charles de Bourlamaque (17..-1770). Le manuscrit date du XVIIe siècle mais nous n'avons d'indication plus précise. Le texte comporte seize pages numérotées de 1 à 16.

1630 Badel, Pierre-Yves, « Lectures alchimiques du Roman de la Rose », dans *Chrysopœia*, 5 (1993-1996), p. 173-190, ici p. 175-176.

1516[1631]. L'« invention » d'Augustin Clopinel, le père de Jean, est d'autant moins crédible que l'on sait que Clopinel est un surnom donné à Jean parce qu'il boitait[1632]. Ce texte est donc de toute évidence pseudépigraphique. On ne sait pas exactement ce que désigne le lieu et la date mentionnés : la rédaction du texte, ou bien sa simple copie à un moment de sa transmission manuscrite (puisque le manuscrit de l'Arsenal date du XVIIe siècle) ? Jean de Meung est né, comme son nom l'indique, à Meung-sur-Loire, et semble avoir passé la majorité de sa vie à Paris. Mons, la ville mentionnée en tête du texte, peut désigner le village du Var ou bien le chef-lieu du Hainaut : dans les deux cas on ne voit pas de lien avec Jean de Meung. La date de 1523 est très éloignée de la période de vie de Jean de Meun. Signalons un élément étonnant concernant cette date : un mémento occultiste, publié par l'occultiste Gérard Encausse sous le pseudonyme de Papus à la fin du XIXe siècle, mentionne pour le 12 juillet : « 1253 : Augustin Clopinel termine son traité d'alchimie pour son fils Jean Clopinel »[1633]. Cet agenda magique pour l'année 1894-1895 ne fournit malheureusement aucune source pour cette date de 1253. Elle est bien sûr plus plausible que celle de 1523, puisque cela ferait de Jean de Meung un enfant d'une douzaine d'années au moment des faits. La date de 1523 est peut-être le résultat d'une simple interversion des deux chiffres centraux. Notre hypothèse est que le docteur Encausse a pris connaissance du manuscrit conservé à l'Arsenal, et qu'il a lui-même interverti les chiffres, pensant rétablir la cohérence d'un texte qu'il croyait authentique. Il s'intéressait en effet à l'alchimie comme le prouve l'ouvrage qu'il a fait paraître quelques années auparavant sous le titre « La pierre philosophale : preuves irréfutables de son existence »[1634]. Dans cette hypothèse, la mention « A Mons le 12me juillet 1523 » pourrait avoir été notée par un copiste du texte, ce qui ferait remonter ce texte au début du XVIe siècle au plus tard. Rien ne s'y oppose, car le texte utilise des tournures qui semblent plus dater du XVIe siècle que du XVIIe siècle, comme par exemple le recours au redoublement de termes (nous soulignons les redoublements)[1635] :

> « Et d'autres l'ont sceu par <u>l'adresse et instruction</u> de leurs bons amys, comme je te l'<u>enseigne et declare</u> ainsy que je l'ay veu de mes yeux, touché de mes mains, et

1631 Vernet, André, « Jean Perréal et la Complainte de Nature attribuée à Jean de Meun », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 87 (1943), p. 93-100.

1632 [Irail, Augustin Simon], *Querelles littéraires ou mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, Paris : Durand, 1761, 4 t. en 2 vols. [rééd. en 1 vol. Genève : Slatkine Reprints, 1967], t. 1, p. 95.

1633 Papus [Gérard Anaclet Vincent Encausse], *L'Almanach du magiste : contenant agenda magique pour tous les jours de l'année... l'hypnotisme pratiqué en quatre leçons... le résumé de la doctrine de l'occultisme sur l'âme et son évolution...* / publié par un groupe d'occultistes sous la direction de Papus,…, Paris : Bibliothèque Chacornac, 1894, p. 29.

1634 Papus [Encausse, Gérard Anaclet Vincent], *La pierre philosophale : preuves irréfutables de son existence*, Paris : G. Carré, 1889. Papus est également l'auteur d'une lettre-préface à l'ouvrage qu'un autre membre des milieux occultistes de l'époque, Phaneg [Georges Descormiers] a consacré à l'alchimie : *Cinquante merveilleux secrets d'alchimie, avec une étude-préface de Papus*, Paris : Bibliothèque Chacornac, 1912.

1635 Voir : Chocheyras, Jacques, « Le redoublement de termes dans la prose du XVIe siècle : une explication possible », *Revue de linguistique romane*, 33 (1969), p. 79-88.

> conduit, avec l'assistance de Dieu à sa fin et perfection en la forme et maniere que tu le verras en cette présente Epistre, laquelle je t'adresse pour ta plaine et entiere instruction, et outre plus, pour te donner plus de confiance et asseurance en mes paroles je te jure et certifie que je te vay declarer la pure verité sans aucune [p. 2] parabolle ny ambiguité[1636]. »

Le texte se présente comme une épître d'un père à son fils pour lui transmettre la connaissance de l'alchimie. Il commence par une série de conseils généraux avant de lui communiquer la recette à suivre :

> « Mais pour proceder philosophiment [*sic*] il te convient reduire ces deux corps en premiere matiere, à scavoir en [symbole du mercure] et [symbole du soufre] ce qui est la generation et l'esperance d'yceux : et lorsque tu auras fait cette reduction tu poursuivras comme s'ensuit[1637]. »

La relation père/fils est peu mise en avant et relève seulement de la mise en forme du texte. Elle apparaît au tout début du texte :

> « Mon fils Jean, Augustin ton pere te veut ycy montrer et declarer sans aucune fixion, le grand et divin mystere auquel est contenu l'inestimable Tresor des Philosophes [...][1638]. »

Et ensuite seulement par le recours à la deuxième personne de l'indicatif ou de l'impératif :

> « [...]lorsque tu auras fait cette reduction tu poursuivras comme s'ensuit[1639]. »
> « Continue cette chaleur jusqu'à ce que [...][1640]. »

Bien que ce texte soit pseudépigraphique, le topique sur lequel il repose s'appuie sur certaines vraisemblances.

Le manuscrit du début du XVIIe siècle conservé à Lyon sous la cote 979 et que nous avons déjà évoqué dans le paragraphe précédent, présente un exemple intéressant de transmission d'un père à ses fils, qui cette fois paraît authentique[1641]. Le texte est recopié dans un manuscrit contenant un grand nombre de recettes alchimiques et médicales. C'est un père de famille qui a pris la plume pour adresser à ses fils un message qu'ils pourront lire *post-mortem* car il a peur de mourir avant d'avoir pu achever l'œuvre alchimique qu'il a entrepris et peur également de disparaître avant d'avoir pu leur en parler. Il est possible qu'il soit médecin ou peut-être dans une profession considérée comme subalterne à la médecine, comme chirurgien ou apothicaire, car il semble attacher beaucoup de prix à la capacité de soigner, et encourage ses fils à rechercher l'aide de Dieu

1636 Paris, Arsenal, ms 3013, p. 1-2.
1637 *Op. cit.*, p. 3.
1638 *Idem*, p. 1.
1639 *Idem*, p. 3.
1640 *Ibidem.*
1641 Annexes, 2e partie, texte 14 (texte annoté).

pour obtenir « le plus grand secret qui soit en la médecine », et ainsi surpasser les médecins : « Que si ce bon Dieu vous vouloit faire cette insigne faveur vous auries de quoy faire la loy au plus docte medecin qui ayt jamais esté »[1642]. L'auteur évoque l'étude de « feu son père », ce qui désigne ce dernier comme étant juriste de formation (avocat, notaire…). C'est là qu'il dit avoir trouvé des ouvrages qui lui ont permis, après environ 17 ans de travaux alchimiques infructueux, de commencer à avancer sur la bonne voie. C'est en particulier un texte d'alchimie de Lulle qu'il découvre, intitulé *De secretis naturae libellus*[1643]. Au bout d'un an, achoppant sur la forme du vaisseau nécessaire à l'œuvre, il décide de retourner dans l'étude de son père pour prendre un ouvrage de Cardano qui ne lui apportera rien de plus, et quelques temps après l'ouvrage intitulé *Thesaurus Evomini Philiatri* rédigé en réalité par Conrad Gessner[1644]. Là il trouve les indications qui lui manquaient. Le récit de ces tribulations semble être une manière pour le père d'aider ses fils à ne pas tomber dans les mêmes erreurs que lui. Il tient aussi à expliquer les raisons pour lesquelles il n'a pas mené lui-même jusqu'au bout le procédé alchimique :

> « Mais comme je tachois de ramasser 7 ou 8 escus qui peuvent suffire à cette despance, je n'en avois pas plustost un dans la bource qu'il me le faloit sortir pour la despance de ma famille, ce que voyant estre impossible de faire ou ce seroit qu'il pleust à ce bon Dieu de prolonger mes années et de meliorer mes affaires, et jugeant que je ne merite point tant de bienfaicts de mon Dieu comme en estant indigne, j'ay estimé que je fairay plus pour vous que ces peres qui laissent ces heritages de 1000 escus car ces moyens ce peuvent dissiper et la vertu ne perit jamais, car en effect si nous debvons croire les susdits autheurs il n'est maladie si grande que cest esprit vital ne guerisse »[1645].

C'est le souci de subvenir aux besoins de sa famille qui l'a retenu de dépenser les sommes nécessaires, Dieu n'ayant apparemment pas favorisé son dessein. Le texte se présente ainsi comme une sorte de testament, et pas seulement spirituel car le père se propose de communiquer à ses enfants la marche à suivre pour obtenir cet « esprit vital », un « secret qui est capable de vous enrichir d'honneur et des biens si ce grand Dieu vous veust faire la grace d'y parvenir »[1646]. Le secret consiste en une distillation de vin répétée plusieurs fois, suivie d'une digestion lente de quarante jours. Le père se justifie encore en disant qu'il ne pouvait trouver un compagnon, car s'il n'était pas

1642 Lyon, Ms. 979, f. 172r.v.

1643 *Consi. Joan. Math. de Gradi, consummatissimi artium et medicine doctoris do. Jo Matth. de Gradi, mediolanensis, consilia secundum viam Avicen. ordinata. Additis antiquissimi medici Rabbi Moysi de regimine vitae quinque tractatibus ad sultanum inscriptis. Item sacri doc. Raymundi Lulii, de insula Maioricarum, de secretis naturae libris duobus. Una cum praecipuis consiliis quibusdam Blasii Astarii, tempestate nostra medici expertissimi. Cum tabula. Nunc secundo recusa lucidantur*, Lyon : Giacomo Giunta, 1535.

1644 Cardano, Gerolamo, « Liber de vitali aqua, seu de aethere », dans *Opuscula medica et philosophica*, Bâle : Heinrich Petri, 1566 [deux volumes seulement].
[Gessner, Conrad], *Thesaurus Evonymii Philiatri, De remediis secretis, Liber physicus, medicus, et partim etiam chymicus* […], Zurich : A. Gessner et R. Wiesenbach, 1552.

1645 *Op. cit.*, f. 175r.-176r

1646 *Idem*, f. 172r.

parvenu à obtenir cet « esprit vital », le compagnon aurait pu le considérer comme un trompeur et un profiteur, et si en revanche il y était parvenu, c'est lui qui n'aurait pas voulu partager 'l'honneur et le profit »[1647]. Il termine le message destiné à ses fils en leur demandant, au cas où il serait mort avant de pouvoir éclaircir totalement ce « grand secret », de bien vouloir faire la dépense de 9 ou 10 écus pour y parvenir, et de se faire aider éventuellement d'un bon alchimiste pour la maîtrise du feu, sans lui révéler l'objet de leur expérimentation. Ce père, qui semble-t-il a toujours gagné chichement sa vie, trouve dans cette transmission le moyen de léguer à ses fils une richesse qu'il ne possède pas en argent :

> « j'ay estimé que je fairay plus pour vous que ces peres qui laissent ces heritages de 1000 escus car ces moyens ce peuvent dissiper et la vertu ne perit jamais, car en effect si nous debvons croire les susdits autheurs il n'est maladie si grande que cest esprit vital ne guerisse[1648]. »

Un autre exemple de ce type de transmission nous est donné par un correspondant de Marin Mersenne. Mersenne a entretenu des relations épistolaires avec un grand nombre de correspondants, dont la plupart sont des scientifiques. Hilarion de Coste, confrère en religion de Mersenne, a dressé le catalogue de ces correspondants juste après son décès en 1648[1649]. Parmi eux, on trouve un alchimiste, « Mr Stanihurst Docteur en théologie, Hibernois »[1650]. On sait que l'opinion de Mersenne sur le sujet de l'alchimie a commencé à évoluer entre la parution des *Quæstiones celeberrimæ in Genesim* de 1623 et celle de *La Vérité des sciences contre les Septiques ou Pyrrhoniens* en 1625 et surtout les *Questions Inouyes* de 1634[1651]. La lettre qui est conservée peut être datée du début du mois de septembre 1625[1652]. C'est une réponse que Stanihurst fait à des questions que Mersenne avait posé à Le Febvre sur la transmutation du mercure en argent et sur divers autres questions

1647 *Idem*, f. 177v.

1648 *Idem*, f. 175v.-176r.

1649 Coste, Hilarion de, *La Vie du R. P. Marin Mersenne Théologien, Philosophe et Mathématicien de l'Ordre des Pères Minimes*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1649 ; Repris dans : Waard, Cornelis de, « A la recherche de la correspondance de Mersenne », *Revue d'histoire des sciences*, 2 (1948), p. 13-28.

1650 Coste, Hilarion de, *Op. cit.*, p. 93. Nous le qualifions d'alchimiste en raison des expériences qu'il mène (Voir par exemple dans la lettre [voir la référence ci-dessous], p. 279 : « J'ai bien veu la rarefaction de l'or entier en huille ou teinture très belle et très pure, separée de tout autre dissolvant et mellange, et mesme passée par la cornue, de sorte qu'elle ne pouvoit revenir en corps. ») et dont il rapporte ici les résultats à Mersenne, et en dépit de la modestie dont il fait preuve à la fin de sa lettre : « Voylà, mon reverend Pere, tout ce que je vous peux escrire pour le present, tant parce que je ne suis pas bien fondé en ces estudes d'Alchymie qu'à cause que je n'ay gueres de loysir) phylosopher en icelle parmy les occupations d'esprit et du corps qui me tiennent fort embarassé. » (Voir ci-dessous la référence à cette lettre, p. 285). Cette modestie est surtout le signe d'une grande déférence à l'égard de Marin Mersenne.

1651 Mersenne, Marin, *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1623.
Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les Septiques ou Pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1625. Sur cette évolution, voir notre première partie, chap. 2, *Marin Mersenne (1588-1648)*.
Mersenne, Marin, *Questions Inouyes ou recreation des sçavans*, Paris : Jacques Villery, 1634.

1652 Mersenne, Marin, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, publiée et annotée par Cornelis De Waard [puis, et Armand Beaulieu] ; édition entreprise sur l'initiative de Mme Paul Tannery et continuée par le Centre national de la recherche scientifique, avec la collaboration de M. Bernard Rochot, Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1932-1988, 18 vols, ici t. 1, p. 274-288.

concernant les métaux, comme la quantité de soufre que chacun contient ou la différence de son produit par le cuivre et le laiton[1653]. C'est la seule lettre connue de Stanihurst à Mersenne. Les deux hommes ont pu se rencontrer, sans que nous en ayons de certitude, à l'occasion d'un court voyage que Mersenne a fait à Rouen en 1625[1654]. Le qualificatif d'Hibernois que Hilarion de Coste accole à Stanihurst renvoie à son origine, et peut-être sa nationalité irlandaise. Notons cependant que Stanihurst écrit dans un français parfaitement maîtrisé. Stanishurst signe sa lettre de son nom et de la mention « curé de Carentan au Costentin »[1655]. L'éditeur de la lettre explique n'avoir trouvé qu'une seule mention de Stanihurst dans le registre paroissial de Carentan pour l'année 1622, conservé aux Archives départementales de la Manche : il signale que « M. Henry de Stanishurst curé de Carentan » a apporté et mis au greffe des insinuations ecclésiastiques à Coutances ce registre le 13 avril 1623[1656].

Dans sa lettre à Mersenne, Henry de Stanihurst fait référence à un familier, référence particulièrement intéressante :

> « Un mien intime amy et parent, très habile spagyric, m'a autrefois asseuré que cela est très vray et qu'un Prince des plus fameux de l'Europe, auquel il avoit servy de gentilhomme de chambre, l'avoit accomplie heureusement jusques au degred d'argent ; lequel venant à mourir avant que la matiere eust attaint le degred de l'or, recommanda fort estroitement à ses heritiers qu'ils eussent la patience de continuer le feu dans ses fourneaux encor quatre mois auparadvant que de les ouvrir ; l'avarice neanmoins les gaigna, et firent fondrent toute la poudre, qui estoit blanche comme neige et deliés comme folle farine, et pesoit cent livres, et par la fonte elle print corps d'argent plus parfaixt que celluy que la nature produit aux miniers. Je suis obligé de croire ceste hystoire pour l'avoir aprise de celluy qui avoit beaucoup d'interet à m'instruir et nulle raison à me tromper. Le mesme a ceru que c'estoit la raison la voye que les antiens prennoint qu'ilz ont tant deguisée par leurs discours de divers lavementz, sublimations, ascensions, descensions, etc., comme si toutes ces operaitons se deussent faire par l'artiste et feu elementaire, et non par le seul feu de nature au mesme fourneau et vaisseau sans interruption quelleconque.[1657]. »

1653 Lefebvre fait partie, avec Robert Cornier, Henry de Stanihurst et l'organiste Jean Titelouze d'un groupe de savants amateurs de Rouen qui ont correspondu avec Mersenne.

1654 Lenoble, Robert, « Histoire et physique. A propos des conseils de Mersenne aux historiens et de l'intervention de Jean de Launoy dans la querelle gassendiste », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 6 (1953), p. 112-134, ici p. 113, note 2.

1655 *Op. cit.*, p. 285.

1656 *Op. cit.*, p. 274. Il est précisé que des parties de phrase ont été rayées : « Ce registre a esté apporté et mis au greffe des insinuations ecclésiastiques à Coutances par ~~noble personne Nicollas Livrée, curé de Carentan et~~ M. Henry de Stanihurst ~~aussi~~ curé de Carentan, le 27 avril 1623. » C'est peut-être l'indication de ce que Stanihurst venait juste de prendre possession de la cure. Il faudrait lire les registres paroissiaux des années suivantes, mais il semble que les Archives départementales de la Manche ne les conservent plus avant 1639, probablement en raison des pertes lors des bombardements du 6 juin 1944 et des jours suivants.

1657 *Op. cit.*, p. 277-278.

Un ami intime et parent, qui avait beaucoup d'intérêt à l'instruire et nulle raison de le tromper : il s'agit très probablement de Richard Stanihurst. Si ce dernier est resté dans l'histoire comme une figure de l'identité nationale irlandaise, son intérêt pour l'alchimie est resté un temps assez confidentiel, notamment parce que les sources espagnoles, mal lues, ne permettaient pas de faire le lien entre le poète et historien auteur de *De rebus in Hibernia gestis* et l'alchimiste auteur de *Un breve tratado intitulado el toque de alquimia en el qual se declaran los verdaderos y falsos efectos del arte*[1658]. Juan Garcia Font le nomme malencontreusement, sur la base du manuscrit madrilène, Ricardo Estanhimst[1659]. À sa décharge, il faut signaler qu'en Espagne les documents d'époque le nomment Estanihurst et non Stanihurst. Ce sont probablement les travaux de José Rodríguez Guerrero qui ont permis de faire publiquement le lien entre les deux facettes du même personnage[1660].

Nos recherches pour situer précisément Henry de Stanihurst par rapport à Richard n'ont pas abouti. Le lien qui les unissait semble indiquer une différence de génération, confirmée par le fait que Richard meurt en 1618 alors que Henry vit encore en 1625 et ne paraît en rien diminué à cette époque. Henry ne peut de toute manière pas être le fils de Richard, d'abord parce qu'il n'aurait probablement pas parlé d'un « mien ami » s'il s'était agi de son père, et surtout parce que Richard a seulement eu deux enfants, d'un deuxième mariage, qui se prénomment Peter et William[1661]. Richard était l'aîné d'une famille de cinq enfants, et avait deux sœurs et deux frères. Un des frères se prénomme Henry, mais il est resté en Irlande, héritant du domaine familial de Corduff, ce qui à l'époque signifie qu'il a dû s'accommoder de l'Église d'Angleterre[1662]. De plus il est mort relativement jeune[1663]. Au contraire, comme Richard, son frère Walter s'est exilé sur le continent

1658 -Voir notamment : Lennon, Colm, *Richard Stanihurst the Dubliner 1547-1618*, Dublin : Irish Academic Press, 1981 (p. 45-48 pour une très brève évocation de l'activité d'alchimiste auprès de Philippe II d'Espagne).
-Stanihurst, Richard, *De Rebus in Hibernia gestis libri quattuor*, Anvers : Christophe Plantin, 1584.
-Madrid, ms. 2058, texte 95 (*Inventario general de manuscritos de la Biblioteca nacional. t. V : 1599 a 2099*, Madrid : Ministerio de Educacion nacional, 1959, p. 473-480). Nous avions en 1991 commencé à transcrire le document à la Biblioteca Nacional de España, et compris qu'il s'agissait de Richard Stanihurst. Le texte a été rédigé à l'Escurial en 1593 (Loonan, Conleth, « 'Aqua lunaris' and 'Oleum solis' : a copy of a manuscript by Richard Stanihurst », *Analecta hibernica*, 49 (2018), p. 3-77, ici p. 4).

1659 Garcia Font, Juan, *Histoire de l'alchimie en Espagne*, traduit de l'espagnol par A. Vieillard-Baron, préface d'Étienne Perrot, Paris : Dervy-Livres, 1980 (paru originellement en espagnol : Madrid : Editora Nacional, 1976), p. 218-225.

1660 Notamment via sa revue en ligne *Azogue*, dans le numéro 4 de laquelle il a fait paraître en 2001 un article consigné par Pedro Rojas García et intitulé : « La *Chymica* de Richard Stanihurst en la Corte de Felip II » (disponible en ligne : https://www.revistaazogue.com/stanihurst.htm).

1661 Lee, Sydney, « Stanyhurst, Richard », dans : *Dictionary of National Biography*, Londres : Smith, Elder and Co., 1885-1912, 68 vols., ici t. 54, p. 88-92, disponible en ligne : https://en.wikisource.org/wiki/Dictionary_of_National_Biography,_1885-1900/Stanyhurst,_Richard

1662 Barry, Judy, « Stanihurst, James », dans : McGuire, James, Quinn, James, *Dictionary of Irish Biography: from the earliest times to the year 2002*, Cambridge : Cambridge university press, 2009, 9 vols, ici t. 9, consulté en ligne : https://doi.org/10.3318/dib.008256.v1.

1663 Ball Wright, W. M., *The Ussher memoirs, or genealogical memoirs of the Ussher families in Ireland*, Dublin/Londres : Sealy, Bryers & Walker/Mitchell & Hughes, 1889, p. 80.

comme réfractaire[1664]. La plupart des « récusants » étaient des catholiques fidèles à Rome. C'est ce qui a favorisé le rapprochement de Richard avec la couronne d'Espagne, d'abord en s'installant dans les Pays-Bas espagnols dès 1581. Selon Conleth Loonan, l'intérêt de Richard pour l'alchimie pourrait venir de son grand-père Nicholas Stanihurst (mort en 1554) auteur d'un ouvrage intitulé *Dietam Medicorum*, mais aussi de sa fréquentation du comte de Kildare, Gerald Fitzgerald (1525-1585), entre 1571 et 1580 en tant que précepteur de ses enfants[1665]. Gerald Fitzgerald a eu, en effet, la réputation de pratiquer l'alchimie[1666]. C'est là qu'il s'intéresse à l'alchimie paracelsienne et commence à préparer des remèdes, dont la réputation vient à la connaissance du roi d'Espagne, Philippe II, qui l'invite en 1591 à l'Escurial. Arrivé en 1592, Richard a pu pratiquer l'alchimie pour le compte du roi, mais aussi lui apporter sa connaissance de la situation politico-religieuse irlandaise et anglaise. En ce qui concerne Walter, le peu de renseignements dont nous disposons ne nous permet pas de supposer qu'il puisse être le père de Henry de Stanihurst. En effet, en 1610, il est dit qu'il a un garçon de trois ans nommé Christopher d'un second mariage (il avait eu deux filles lors du premier), tandis qu'une autre source indique qu'en 1591 qu'outre ses deux filles, il a deux fils, James et Nicholas, qu'il souhaite envoyer en pensionnat en Angleterre[1667]. Il faut donc supposer que notre Henry de Stanihurst (la particule semble être apparue, avantageusement, en France seulement) n'est ni un fils ni un neveu direct, mais sans doute un parent un peu plus éloigné. Il est néanmoins un bon exemple d'une transmission du savoir et de la pratique de l'alchimie au moins en partie familiale. Il est possible qu'il s'agisse du Henry Stanihurst qui apparaît sur la liste des Irlandais qui ont rempli l'office de Procureur de la nation allemande à l'Université de Paris, à deux reprises en 1614 et en 1619[1668]. Pour être simple membre de la nation, il est nécessaire d'être maître des Arts, et pour pouvoir être éligible aux offices de la nation il y faut y être depuis au moins trois ans. Parmi les offices, le plus important est celui de Procureur de la nation[1669]. S'il s'agit bien de notre Henry de Stanihurst, cela signifie qu'entre 1614 et 1619 il fréquentait la Sorbonne pour

1664 *Ibidem*.

1665 Sur Nicholas Stanihurst, voir : Holinshed, Raphael, *Chronicles of England, Scotland and Ireland*, Londres : J. Johnson, F. C. and J. Rivington, T. Payne, Wilkie and Robinson, Longman Hurst Rees and Orme, Cadelle and Davies, J. Mawman, 1808 (1587), 6 vols., ici t. 6, p. 64.

1666 Loonan, Conleth, « 'Aqua lunaris' and 'Oleum solis' : a copy of a manuscript by Richard Stanihurst », *Analecta hibernica*, 49 (2018), p. 3-77, ici p. 4.

1667 Concernant la naissance de Christopher, voir : Loonan, Conleth, *Op. cit.*, p. 4. Concernant ses deux fils, voir : *Idem*, p. 81.

1668 Boyle, Patrick, « Irishmen in the University of Paris in the 17th and 18th centuries », *The Irish Ecclesiastical Record*, 14 (1903), p. 24-45, ici p. 39. À la suite de son nom il est ajouté qu'il est du diocèse de Dublin. L'Université de Paris organise ses membres en quatre « nations », la nation allemande regroupe des espaces géographiques très larges : les îles britanniques, le Saint-Empire, la Scandinavie et l'Europe centrale (Bohème, Hongrie et Pologne) (Voir : Spychala, Pauline, « La nation allemande à l'université de Paris au Moyen Âge, une intrusion dans la norme ? », *Trajectoires* [En ligne], 13 (2020), p. 4, mis en ligne le 30 mars 2020, consulté le 29 juillet 2022. URL : http://journals.openedition.org/trajectoires/4656; DOI : https://doi.org/10.4000/trajectoires.4656).

1669 Boyle, Patrick, *Op. cit.*, p. 27.

parachever ses études de théologie et en obtenir le titre de docteur. Cela correspond assez bien avec l'hypothèse formulée plus haut d'une arrivée de Stanihurst comme curé à Carentan seulement en 1623, et peut-être en tant que tout jeune curé.

Il est probable que de nombreux alchimistes transmutateurs ont abordé l'alchimie par l'intermédiaire d'une personne suffisamment proche d'eux, la seule autre solution étant la lecture d'un livre, mais à l'époque on « tombait » difficilement par hasard sur un livre, aussi le livre devait la plupart du temps être déjà présent dans la bibliothèque d'un parent (comme dans le cas du père confiant une recette à ses fils en guise de testament) ou d'un ami. Zecaire, par exemple, raconte que c'est au contact de son maître particulier qu'il s'est mis, comme lui, à l'alchimie[1670]. Marie de Gournay a écrit que c'est au contact du président D'Espagnet, avec qui elle a voyagé en se rendant auprès de la femme et de la fille de Montaigne, qu'elle s'est enthousiasmée pour l'alchimie[1671].

Cette transmission par les proches se nourrit de liens existants. Mais au-delà des relations préexistantes, de nombreux indices montrent que des relations sociales naissent par le seul fait de l'intérêt pour l'alchimie et de l'espoir que de la confrontation des idées naissent des solutions techniques aux difficultés rencontrées. On peut naturellement penser à la question de la transmutation, mais il est clair que l'intérêt des échanges touchait également les milieux artisanaux dans leurs pratiques professionnelles[1672].

3- Une sociabilité alchimique ?

Les alchimistes ne constituent pas un groupe social, encore moins une corporation. Ils sont virtuellement unis par l'adhésion à un certain nombre de principes théoriques concernant la constitution de la matière, et encore ils ne sont pas nécessairement tous d'accord. Pourtant, en dépit d'une imagerie tardive de l'alchimiste solitaire dans son laboratoire, il semble que la pratique ait été assez peu le fait d'alchimistes isolés. Les formes de sociabilité sont assez diverses, plus ou moins formalisées, et reflètent les pratiques générales de l'époque. On trouve de véritables associations entre deux alchimistes, mais aussi des fréquentations informelles, et enfin des correspondances plus ou moins ouvertes.

1670 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 109-110.

1671 Voir notre troisième partie, chap. 5-3.

1672 Dans une certaine mesure, on peut mettre dans cette catégorie le débat concernant l'alkermès et le lapis-lazuli, même s'il ne nous est parvenu que via le prisme des éditions de textes successifs (voir notre 3ème partie, chapitre 1-2).

L'exemple le plus détaillé d'association nous est fourni par D. Zecaire [Johannes Cerasius]. Dans son *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx,* Zecaire nous procure un exemple intéressant d'association entre un abbé près de Toulouse et lui-même[1673]. Il présente cette association comme une manière d'approfondir ses travaux alchimiques, sans vraiment expliquer le choix de cet abbé sinon par le fait qu'il disposait d'une recette qui lui venait d'un ami qui suivait le cardinal Georges d'Armagnac (1501-1585) à Rome où il avait été envoyé comme ambassadeur depuis 1540[1674]. L'association débute pendant l'été 1541, les deux hommes fournissent chacun 100 écus pour faire face aux frais, puis se mettent à travailler ensemble. Mais au bout d'un an, l'expérience alchimique ayant échoué, l'abbé propose de poursuivre l'association en envoyant Zecaire à Paris où il pourra rencontrer de nombreux alchimistes, à charge pour lui de partager avec l'abbé le savoir valable qu'il y aura appris. On peut imaginer que l'abbé ne pouvait pas se permettre de s'absenter un long moment de son abbaye. Pour financer ce séjour, chacun fournit 400 écus, ce qui permet à Zecaire d'arriver à Paris avec la coquette somme de 800 écus avec pour mission de ne revenir qu'avec le secret tant cherché ou après avoir dépensé la totalité de la somme[1675]. Il y passe deux années puis une troisième, convaincu par une lettre de l'abbé de ne pas s'arrêter alors qu'il semble en bonne voie de comprendre l'ensemble des opérations[1676]. Puis l'abbé l'informe par une nouvelle lettre que le roi de Navarre ayant entendu parlé de lui, le prie de venir à sa cour à Pau en échange d'une récompense de trois ou quatre mille écus. Zecaire s'y rend au moi de mai 1546, mais déçoit le roi et sa cour et repart vers Toulouse pour mettre fin à son association avec l'abbé, persuadé par un « docteur religieux » qu'il ne suit pas la bonne voie. Malgré le souhait de l'abbé de poursuivre les efforts, ce qui reste des huit cents écus est partagé, chacun recevant 90 écus. Zecaire ne nous dit pas précisément quelle forme a pris cette association, mais sa durée, le sentiment de confiance qui règne entre les associés que la passion commune pour l'alchimie semble seule avoir rapprochés, et le respect scrupuleux des sommes d'argent à débourser ou à rembourser pourraient indiquer l'existence d'un contrat. Malgré la distance qui séparait les associés à partir du moment où Zecaire est allé à Paris, l'association a vécu au travers de l'échange de lettres. Deux sont conservées dans le manuscrit français 1089 de la Bibliothèque nationale de France (et éditées avec le texte de l'*Opuscule* auquel elles sont intégrées), mais le récit de Zecaire indique qu'il y en a eu régulièrement pour permettre aux deux associés d'être au courant des progrès obtenus et des

1673 Nous avons commencé à aborder cet exemple dans notre troisième partie, dans l'introduction du chapitre 3.
1674 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Op. cit.*, p. 111.
1675 *Idem*, p. 112.
1676 *Idem*, p. 114.

décisions à prendre. Auparavant, Zecaire avait formé d'autres associations plus temporaires, notamment avec un Italien rencontré en 1540 à Toulouse qui lui fit perdre 170 écus dans des opérations vaines, et 20 écus supplémentaires que Zecaire lui avait donné pour aller à Milan obtenir des explications sur l'échec des opérations. L'Italien n'est jamais revenu[1677]. Il s'associa aussi avec un « gentilhomme estranger » avec qui il passa près d'un an à Paris vers 1544 en participant aux dépenses « afin qu'il ne me pensast point souffreteux »[1678].

Dans une lettre datée de 1507, Valerand du Bois-Robert écrit à Maître Abraham qu'il semble bien connaître, parce qu'il vient de découvrir de la bouche d'un ami commun qu'il avait étudié et pratiquait encore, comme lui, l'alchimie[1679]. Sa démarche relève d'une proposition d'association, pour mettre leur savoir et leur expérience de l'alchimie en commun. Il lui adresse sa lettre et son résumé de l'œuvre dans l'espoir que Maître Abraham lui réponde :

> « Doncques, par maniere de recreation et affin que en apres je puisse recepvoir lettres de toy, par lesquelles je puisse avoir ung peu de consolation, incontinent je mecteray cy apres aucuns enseignemens, en maniere de distinction par naturelz artifices, en partie aussi par hommes scavans et expers en cest art à moy par la grace de Dieu revelez[1680]. »

Nous ne savons malheureusement pas comment Maître Abraham a reçu cette proposition ni s'il y a donné suite. Prenons un autre exemple, situé dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Jacques Gohory a évoqué dans son *Discours responsif* l'idée qu'Alexandre de La Tourrete n'avait pas rédigé seul son *Bref discours des admirables vertus de l'or-potable*[1681] :

> « Or pour entrer au sujet du livre composé par iceluy de la Torrelle seul, ou avec l'ayde d'un nommé Du Lac son amy familier, ils sont estimez tous deux de gentil esprit en l'art Chymique, tant en la Theorique que Pratique […][1682]. »

Ce nommé Du Lac nous est inconnu, et La Tourrete ne l'évoque pas dans son ouvrage. Jacques Gohory qui n'a pas pu inventer ce personnage semble l'avoir suffisamment connu, au moins de réputation, pour savoir qu'il s'agissait d'un paracelsiste qui collaborait avec La Tourrete, son « ami familier », non seulement pour établir le texte du *Bref discours*, mais probablement aussi dans la pratique alchimique (« tant en la Theorique que Pratique »). On peut donc à nouveau parler

1677 Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx*, édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (Textes et Travaux de Chrysopœia, 6), p. 111.

1678 *Idem*, p. 114.

1679 Sur cette lettre, voir ci-dessous dans la sous-partie intitulée : *La pratique des lettres ouvertes.*

1680 Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 307.

1681 Pour les références à ces textes, voir le chap. 1-1 de la cinquième partie.

1682 [Gohory Jacques], *Discours responsif à celuy d'Alexandre de la Tourrete, sur les secrets de l'art Chymique & confection de l'Or-potable, faict en la defense de la Philosophie & Medecine antique, contre la nouvelle Paracelsique. Par L. S. S.* [Léo Suavius Solitarius], Paris : Jean de L'Astre, 1575, f. 5r.

d’association, même s’il s’agissait probablement d’une relation informelle. Il devait cependant être difficile de faire suffisamment confiance dans un compagnon pour lui communiquer toute son expérience, et pour mettre en commun les dépenses en attendant les gains espérés. Aussi, ce que l’on rencontre le plus fréquemment dans les témoignages d’alchimistes, c’est la fréquentation plus ou moins régulière des opérateurs, sans nécessairement que les relations ne soient trop personnelles.

La fréquentation des alchimistes

Reprenons l’exemple du médecin et alchimiste Valerand du Bois-Robert, qui a vécu au tournant du XVe et du XVIe siècle, et nous permet de cerner dans ses grandes lignes le type de relation qui peut unir des alchimistes entre eux.

En tant que médecin, Valerand du Bois-Robert évolue nécessairement dans le cadre d'un réseau social qui l'amène, après sa formation à Montpellier, à se déplacer pour exercer la médecine dans diverses villes des Flandres[1683]. Professeur des arts libéraux, il a également pu se déplacer, comme cela se faisait à l'époque pour enseigner. Mais son grand intérêt pour l'alchimie le conduit à être actif dans les milieux alchimiques. Nous avons très peu de renseignements dans les lettres sur ces milieux, en dehors de leur rapide mention : Valerand a parcouru "le monde" pour fréquenter des alchimistes et perfectionner auprès d'eux sa connaissance de l'alchimie. On peut estimer sans grand risque de se tromper que les secrets qui lui ont été révélés « par gens experts en la dicte science, comme par celluy qui fit projection devant Maistre Spemech de Louvain les ans passes, et autres ses compagnons », sont le résultat d'une fréquentation assidue de ce milieu alchimique : on n'imagine pas que ces précieuses informations ne constituent pas un enjeu de connaissance, et à ce titre ne soit réservées aux seuls membres de ce milieu alchimique, dans le cadre d'un système d'échange d'informations[1684]. Enfin, Valerand du Bois-Robert a souhaité être accepté par Marguerite d'York au sein de la cour de Malines, une cour importante, qui regroupait plus de cent cinquante personnes (dont plusieurs médecins et plusieurs chirurgiens) qui pouvaient favoriser ses travaux.

Ces différents réseaux de sociabilité ne sont pas entièrement clos l'un par rapport à l'autre mais au contraire se recoupent : d'une part parce qu'un nombre considérable d'alchimistes sont médecins, attirés par l'idée de trouver un remède qui soigne les hommes comme il soigne les métaux, et d'autre part, comme nous l'avons vu, parce que Marguerite d'York semble s'être

1683 Nous nous appuyons sur notre introduction à l’édition critique des deux textes qui nous sont parvenus de Valerand du Bois-Robert : Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert...

1684 *Op. cit.*, p. 285.

personnellement intéressée à l'alchimie et qu'elle a connu peut-être directement les compagnons de l'expérimentateur qui a procédé à une transmutation devant Maître Spemech.

Comme n'importe quels savants de l'époque, les alchimistes trouvent dans les déplacements le moyen de confronter leurs expériences avec d'autres alchimistes. Le récit de Zecaire fait état de ces déplacements nombreux et d'une manière générale, les textes alchimiques dès qu'ils concernent des aspects de la vie personnelle de leurs auteurs, mentionnent ces déplacements, sans qu'il y ait lieu de les considérer, par principe, comme fictifs ou relevant des *topoi* de la littérature alchimique. Le *Miroir des alchimistes*, paru en 1609, mentionne cette habitude du voyage pour favoriser les rencontres, même si ici le Chevalier impérial dénonce la faible qualité des alchimistes qu'il a rencontrés :

> « Nous ayant rememoré, que pendant nos peregrinations par [p. 8] l'Europe, ayant abordé plusieurs grands personnages, sages, doctes Philosophes exquis : Tous assez curieux, comme nous sommes esté de nostre naturel, recherchant l'intelligence des sciences, les plus utilles & honorables: Ainsi revisitant les studieux, je me suis souvent rencontré parmy une sorte de gens que l'on nomme vulgairement, alchimistes, bien que pour l'ignorance de la pluspart nous leur donnerons plus proprement le nom de lacrimistes, ausquels nous voulons parler par charité, esperant qu'ils proffiteront assez de nostre advertissement : nous leur serions plus agreable de fournir le but de leur intention d'enseigner de faire de l'or, de l'argent, nous nions sçavoir cela, nous n'entendons cela, & cela aussi ne s'enseigne familierement, à ce deffault, nous ferons [p. 9] beaucoup pour eux : nous leur cotterons leurs erreurs, leur ignorance, & en proffiteront, s'ils sont charitables à eux mesmes[1685]. »

Dans le récit qu'il fait de sa vie, D. Zecaire [Johannes Cerasius] évoque sa fréquentation d'un certain nombre d'étrangers, venus en France poursuivre leur quête alchimique : un italien que nous avons déjà évoqué, un allemand, un grec et un « gentilhomme estranger » sans plus de précision (alors même que Zecaire est resté à son contact près d'un an), sans compter de nombreux alchimistes du royaume rencontrés à Paris ou au cours de ses pérégrinations[1686].

Les alchimistes semblent avoir eu l'habitude de se retrouver dans des lieux spécifiques comme les églises. Le passage des C*ontes et discours d'Eutrapel* de Noël Du Fail a souvent été glosé, nous le citons néanmoins à nouveau :

> « […] le grand rendez-vous de tels Academiques estoit à nostre Dame de Paris, ou aux portaux d'Eglises, que Nicolas Flamel, grand & souverain arracheur de dents

1685 *Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [*sic*] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires.* Par le chevalier impérial, [s. l.] : [s. n.], 1609, p. 7-8. Sur la question de l'identité du Chevalier impérial, voir notre quatrième partie, chap. 3-2.

1686 *Op. cit.*, p. 111-114.

> en ce mestier, avoit faict construire, & sur tout on les voit par bandes & regimens, comme estourneaux, se promenans aux Cloistres sainct Innoncent à Paris [...] »[1687]

Cette description fait en partie écho à celle de Zecaire, que Du Fail a pu lire dans une des trois premières éditions en langue française de l'*Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx* ou dans la traduction latine parue en 1583[1688] :

> « […] il ne se passoit jour mesmement les festes et dimanches, que ne nous assemblassions ou au logis de quelqu'un et fort souvent au mien, ou à Nostre Dame la Grand, qui est l'église la plus frequenté[e] de Paris pour parlementer des besongnes qui s'estoient passees aux jours precedans. »

La place que l'alchimie prend dans les villes apparaît concrètement au travers de ces rassemblements, qu'aucun habitant ne peut ignorer. Les alchimistes occupent également une partie du 'terrain intellectuel' par les controverses auxquelles ils participent. Didier Kahn a particulièrement traité de celles qui naissent de l'introduction du paracelsisme dans la médecine à partir du dernier tiers du XVIe siècle[1689]. L'alchimie purement transmutatoire a elle aussi fait l'objet de controverses, visibles au travers des publications, et parfois des traces de la vie intellectuelle de l'époque.

Le manuscrit français 19069 conservé à la Bibliothèque nationale de France que nous avons déjà évoqué contient un texte daté du *2*5 juin 1575 et intitulé *Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx*[1690]. Le 21 juin 1575, un docteur théologien a soutenu, publiquement semble-t-il, peut-être dans le cadre d'un sermon mais ce n'est pas précisé, l'impossibilité de la transmutation par un homme d'une substance en une autre, et en particulier du plomb en or. Quatre jours après, l'auteur de notre texte lui adresse une réponse, où il s'applique à démontrer le contraire. Le texte n'est pas à proprement parler un texte alchimique dans le sens où il ne présente ni opération pratique ni théorie alchimique complète. C'est plutôt l'élément d'une controverse, dont voici un rapide résumé doctrinal. Le docteur théologien a affirmé qu'il n'appartient qu'à Dieu de pouvoir transformer une matière en une autre. Notre auteur ne s'oppose pas à l'idée que l'homme ne peut égaler Dieu, mais il distingue deux sortes de transformation : celle

1687 Du Fail, Noël, *Les Contes et discours d'Eutrapel, par le feu Seigneur de la Herissaye gentil-homme breton*, Rennes : pour Noël Glamet de Quinpercorentin [Paris : Jean Richer], 1585, f. 51v.-52r. La mention du lieu d'impression est fausse, de même que celle du décès de Du Fail, qui meurt seulement en 1591.

1688 Pour les éditions en langue française :Anvers : Guillaume Silvius, 1567 ; Anvers : Guillaume Silvius, 1568; Lyon : Benoît Rigaud, 1574.
Opusculum Philosophiæ naturalis metallorum, dans *Trevisanus de chymico miraculo…*, Bâle : héritiers de Pietro Perna, 1583.

1689 Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007. La bibliographie de l'ouvrage renvoie aux nombreux articles que l'auteur a consacrés à ce sujet.

1690 Paris, BnF, ms. fr. 19069, f. 2r.-9 v. Nous avons transcrit ce texte en Annexe, 2ème partie, Texte n° 6. Voir la partie IV, chap. 3-1 où nous avons détaillé l'argumentation mise en place.

qui serait le résultat de l'action de Dieu, et celle qui est obtenue par l'action de l'alchimiste. Nous n'entrerons pas dans le détail de l'argumentation, que nous avons abordée ailleurs, mais il est nécessaire de se poser la question du statut de ce document. Il peut s'agir d'une copie faite sur l'original par le destinataire (le théologien), ou bien par l'expéditeur demeuré anonyme (le manuscrit date bien du XVIe siècle), ou encore par une tierce personne si la lettre a été diffusée à l'époque. Sans pouvoir trancher cette question définitivement, nous pouvons cependant signaler que le manuscrit comporte un certain nombre de ratures qui ne semblent pas résulter de fautes de copie, mais plutôt du repentir de l'auteur. Ainsi, au f. 9v., il a d'abord écrit : « non pas toutefoys qu'elles representes la verité » ; puis il a barré « non pas » ainsi que « qu'elles representes », et remplacé cette dernière expression par « ce ne sont point » (noté au-dessus de la ligne). Cela pourrait indiquer que nous sommes en présence du brouillon utilisé par l'auteur de la lettre. D'autres ratures indiquent nettement un changement d'idée en cours de rédaction puisqu'il n'y a pas de mots ajoutés au dessus de la rature, par exemple au f. 7r. (nous barrons la partie effectivement barrée sur le manuscrit) : « Prenes garde, je vous prie, quelle diference il y a de l'herbe au papier, et en quoy ils se recemble aulcunem[en]t, toutefois nous voyons que ~~leur mode de~~ la nature aidera de l'art à transformer ceste herbe en papier. » Il est clair que si l'expression « leur mode de » n'avait pas été barrée, la fin de la phrase aurait dû être toute différente. Nous ne savons pas dans quelle mesure ce texte a été diffusé. On peut supposer a minima qu'il a été envoyé au théologien auquel il entendait répondre, mais nous ne pouvons pas aller plus loin dans la mesure où nous n'en connaissons pas d'autres exemplaires.

Les alchimistes circulaient à travers le royaume, et même à travers l'Europe entière. Mais les voyages étaient coûteux, dangereux et longs, et les lettres pouvaient représenter une alternative de choix, particulièrement les lettres ouvertes qui offraient l'avantage de pouvoir toucher un nombre important de correspondants.

La pratique des lettres ouvertes

La République des Lettres est née du désir des savants européens de constituer une communauté, et de pouvoir faire progresser les connaissances en multipliant les échanges entre eux. La mobilité des Hommes et la diffusion des ouvrages se sont accompagnées du développement d'une correspondance intense, malgré un coût d'affranchissement important mais qu'il était possible d'éviter, soit en le faisant financer par le prince auprès duquel certains étaient accueillis, soit en confiant les lettres à des voyageurs, des étudiants parfois, remerciés du service qu'ils

rendaient par une recommandation auprès d'un éminent savant[1691]. Ces lettres n'était pas toujours destinées seulement au destinataire indiqué en tête, elles pouvaient être destinées à circuler parmi le cercle d'amis ou de connaissances du destinataires. Et parfois, un même courrier pouvait être divisé entre une lettre personnelle et intime, et une autre destinée à une plus large diffusion[1692]. Même si l'idée du partage pouvait se heurter à l'obligation souvent répétée du secret, les alchimistes ne sont pas à l'écart de cette évolution. On peut même estimer que la pratique de la lettre ouverte s'est développée précocement dans le domaine de l'alchimie.

Nous connaissons par le manuscrit latin daté de 1507 et conservé à la Bibliothèque nationale de France, l'Épître que Valerand du Bois-Robert a adressée à son ami et « tres cher frere » Maître Abraham[1693]. Les 32 pages qu'elle occupe dans la version française du manuscrit 1445 de la Biblioteca universitaria de Bologne consistent en une explication de la composition de la pierre des philosophes, qui se terminent ainsi[1694] :

> « Doncques, mon frere, premierement je te prie que tu communicques liberallement ceste epistre à tes compagnons dignes et appellés à cestuy tres noble don, en me rescripvant des ouvriers de cest art lesquelz sont aupres de toy. Lesquelles choses si tu auras faict, mon ame sera grandement consolee. Et si je osoye dire, je diroye comme Penelope escipvit à son mari Ulixes : *Ne me rescriptz riens, mais toy mesmes y viens*. À Dieu, unicque et seulle esperance des lettres[1695]. »

Ces propos permettent de comprendre la raison pour laquelle on retrouve cette épître dans plusieurs manuscrits, et pourquoi Valerand du Bois-Robert a acquis une certaine réputation parmi les alchimistes de la fin du XVIe et du XVIIe siècle alors même qu'aucun de ses textes n'a été imprimé. Il a demandé explicitement à son correspondant de faire circuler son texte parmi les alchimistes de sa connaissance, en fixant comme unique contrainte qu'ils soient « dignes et appellés à cestuy tres noble don », ce qui suppose qu'ils soient déjà expérimentés. Valerand du Bois-Robert attend en retour les réflexions que son texte aura pu susciter parmi ses lecteurs. Là réside l'utilité de partager le savoir, pouvoir l'enrichir par la confrontation des expériences individuelles. Ce type de propos est rarement aussi explicite, mais en réalité le phénomène des lettres ouvertes permet de comprendre pourquoi les manuscrits conservent autant de copies de lettres traitant d'alchimie. Nous avons vu que Zecaire avait échangé des lettres avec un abbé près de Toulouse : deux d'entre elles ont été intercalées dans le manuscrit français 1089 de la Bibliothèque nationale de France entre la

1691 Bots, Hans et Waquet, Françoise, *La République des Lettres*, Paris : Belin, 1997, p. 131-132.
1692 *Ibidem*.
1693 Paris, BnF, ms. Lat. 7178, f. 1-34.
1694 Bologne, Biblioteca universitaria, ms. 1445, f. 118v.-134r.
1695 Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 342-343.

première et la deuxième partie de son Opuscule et entre la deuxième et la troisième partie. Or ce manuscrit a apparemment été destiné à un imprimeur, même si finalement ce n'est pas celui qu'à utilisé Guillaume Silvius, éditeur anversois, pour la première édition de 1567[1696]. La démarche s'apparente à la pratique des lettres ouvertes puisqu'il s'agit d'assurer la diffusion large d'un courrier adressé formellement à un individu particulier.

Le *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes* rédigé en 1590 débute par une partie autobiographique sur laquelle Didier Kahn s'est exprimé, en reconnaissant au moins en partie son authenticité[1697]. Nous reprenons cette appréciation à notre compte en considérant qu'elle est à tout le moins vraisemblable. Ce texte présente la trace d'une pratique relevant de la lettre ouverte :

> « je mis par escrit de poinct en poinct ledict songe comme vous voiez : duquel j'en feis dix coppies lesquelles j'ay données à des théologiens, astrologues, mathematicyens, poètes, religieux, et hermites gens très doctes, les priant en charité fraternelle, de m'en donner quelque lumière et interpretation, mais pas un n'y sçeust rien congnoistre. Et aiant consommé six mois a ceste inquisition, et craignant d'estre importun me souvint de l'Epistre de saint Jacques qui dit, tout bien nous venir et decendre du Père de lumière [...][1698]. »

Bien sûr il n'est pas certain ici qu'il ne s'agisse pas d'un simple procédé littéraire, pour donner du poids à la parole de Dieu (au travers de l'épître de saint Jacques), mais cela dénote au minimum l'existence d'une pratique, qui fait écho à ce que nous avons vu notamment chez Valerand du Bois-Robert.

Une lettre que nous avons déjà évoquée, adressée en 1601 par un certain Monsieur L'Eschevin à maître Lescar, un alchimiste dont nous retrouvons le nom comme copiste de plusieurs textes manuscrits, rentre dans cette catégorie des lettres ouvertes puisqu'elle a pu être recopiée par une tierce personne[1699]. Cette lettre, dans l'état où elle nous est parvenue, a l'aspect d'un résumé de l'œuvre sans mention personnelle autre que la mention qui ouvre le texte « Coppie d'une lettre de monsieur Lesch[in] [l'Eschevin ?] à maistre Lescar son amy »[1700]. On peut supposer que les parties

1696 Crouvizier, Renan, « L'Authenticité de l'Opuscule attribué à Maisre D. Zecaire », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie. Art, histoire et mythes. Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie* (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 469-484, ici p. 483-484. Voir également : Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Op. cit.*, p. 28-29.

1697 Kahn, Didier, « Alchimie et littérature à Paris en des temps de trouble : Le Discours d'Autheur incertain sur la pierre des philosophes (1590) », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 41 (1995), p. 75-122, ici p. 84-86. Le manuscrit le plus ancien, remontant à la fin du XVIe siècle est conservé à Paris, BnF, ms fr. 19957, f. 1r.-23r.

1698 Kahn, Didier, *Op. cit.*, p. 119 (BnF, ms fr. 19957, f. 4r.).

1699 Paris, BnF, ms. fr. 19980, f. 13r.-14r.. Nous avons retranscrit cette lettre en Annexe, 2ème partie, Texte 10. Voir notre quatrième partie, chap. 2-2, *Les régimes du feu, entre moyens mis en œuvre et but à atteindre*.

1700 Ce maistre Lescar apparaît sur plusieurs autres manuscrits d'alchimie : à la Bibliothèque nationale de France, les mss. lat. 14012 (à la date de 1592), lat. 14013 (à la date de 1598) qui ont tous deux appartenu peu après à un M. d'Hardencourt, mais aussi dans le fonds Caprara de l'université de Bologne sur le ms. 457, vol. XX (à la date de 1592). On retrouve dans le ms. fr. 19980 au fol. 31, la signature de Lescar avec la date : « A Paris le XVIe novembre 1594 »; de même aux fol. 46, 50, Lescar est le scribe de ce ms. [l'ensemble de ces indications provient de : Kahn, Didier, « Le

plus personnelles n'ont pas été diffusées. D'autres lettres ont beaucoup plus conservé leur caractère personnel, bien qu'elles se soient également retrouvées copiées dans des recueils d'alchimie. Un manuscrit du XVIIe siècle copié de la main de Claude-Alexandre Séguier (1656-1725) comprend ainsi, au milieu de textes et de recettes d'alchimie, un texte intitulé *La révélation de la parole cachée par la sagesse des anciens ou la généalogie du mercure des philosophes*, introduit par une lettre qui commence ainsi[1701] :

> « Je suis maintenant en repos mon cher Monsieur et en lieu d'où je puis vous tenir parolle si vous en voulés profiter vous n'avés qu'à m'envoier une adresse plus assurée que celle que vous m'aviés donné pour vous envoier les choses que je vous ai promis. J'ay appris que la personne à qui vous m'avies dit d'adresser vos lettres n'est pas en province ce qui a fait que je n'ai pas osé vous rien envoier aprehendant que des choses de telle importance ne vous fussent pas rendus. Aussitost que vous m'aprenderés que cette lettre vous aura esté rendüe et que vous m'aurés donné une nouvelle adresse vous receverés dans une boeste deux medailles de cristal des plus beaux modelles que j'aie pu trouver avec une petite bouteille de mon dissolvant poisant environ quatorze dragmes affin que si vous avés esté paresseux à vous en preparer, vous en aiés la assés pour en faire une petite operation, en en fermentant dix dragmes avec une dragme d'or bien affiné lequel s'eclipsera sur le champ en se dissolvant avec la meme facilité que ce peu dont je vous fis voir l'experience chez vous, c'est à dire aussi naturellement et aussi promptement que si vous metiés un petit flocon de neige dans de l'eau chaude. »

Les aspects personnels sont très marqués, tout au long de cette lettre[1702]. On voit que des précautions sont prises pour éviter que la lettre ne tombe entre de mauvaises mains, ce qui semble contradictoire avec la diffusion ultérieure, dans ce recueil de Seguier. La maîtrise de la diffusion d'une lettre est en dernier ressort entre les mains du destinataire, et non de l'expéditeur. C'est peut-être ce qui explique cette discordance. On peut également faire l'hypothèse que maintenir les aspects les plus personnels d'une lettre, témoignant des relations qui unissent l'expéditeur et le destinataire, permet de donner plus de poids et de véracité aux informations, transmises entre des amis proches. Cela permet de comprendre la transmission, dans cette copie de Séguier, de la formule finale « Voila mon tres cher, les veritables sentiments de celuy qui vous est acquis de toute son ame », qui n'apporte bien sûr rien sur le plan de l'alchimie.

fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », *Scriptorium*, 48 (1994), p. 62-110, ici p . 93, note 138].

1701 Paris, Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, ms. 2029 (XVIIe s.), ff. 69-78v. Ce traité est intitulé *La revelation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou la genealogie du mercure des philosophes*, f. 69r.-76v. Ce texte a fait l'objet d'une seule édition, non critique, par Bernard Biebel (*Révélation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou Généalogie de la mère du mercure des philosophes*, édité par Bernard Biebel, Paris : Arma Artis, 1978) d'après le manuscrit 3019 de la bibliothèque de l'Arsenal. Il s'agit d'un texte du XVIIe siècle postérieur à 1604 (voir : Kahn, Didier, « Alchimie et franc-maçonnerie au XVIIIe siècle », dans : *Mutus Liber Latomorum. "Le Livre Muet des Francs-Maçons"*, Paris: J.-C. Bailly Éditeur, 1993, p. 25-38 et plus précisément la version réactualisée (février 2012) : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00674236 p. 3).

1702 Voir la transcription complète de la lettre en Annexe, 2ème partie, Texte 12.

Ce commerce épistolaire, ou fait des relations qu'ont pu entretenir des alchimistes entre eux ne suffit pas à décrire l'économie générale de l'alchimie. L'argent y est partie prenante et l'alchimie est l'occasion d'un commerce lucratif qui commence par les livres mais touche également divers produits issus des techniques alchimiques en passant par de véritables cours proposés aux alchimistes débutants.

Chapitre 2 – La commercialisation du savoir

Le maintien sur un temps long des pratiques alchimiques dans la société s'explique par le rôle qu'elles y jouent, notamment sur le plan économique. L'opinion transmise par un nombre important de textes littéraire est que l'alchimie est une source d'appauvrissement. La pratique visée par ce jugement est exclusivement transmutatoire, et même dans ce domaine, le bon sens suffit pour comprendre que tout le monde ne peut pas être perdant. Par exemple, les dépenses en combustible pour alimenter le feu sous les fourneaux devaient favoriser les producteurs de ce combustible. Mais les alchimistes eux-mêmes pouvaient, dans une certaine mesure, être les bénéficiaires actifs de leur labeur par la commercialisation de leur savoir-faire.

1- Le commerce des livres d'alchimie

Alain Viala a situé la naissance de l'écrivain (considéré comme une fonction sociale) au XVIIe siècle[1703]. Cette naissance est liée au développement de la capacité d'imprimer et à l'expansion du public qui en est le corollaire, toutes choses que l'on peut situer au siècle précédent[1704]. L'imprimeur-libraire est le premier bénéficiaire de la réussite économique d'un ouvrage, car c'est lui qui prend le risque financier de l'impression, protégé par le privilège d'édition[1705]. Cependant, au XVIe siècle, même si aucune loi ne dit que l'auteur est propriétaire de son texte, l'usage a tendance à l'affirmer de plus en plus nettement. Ce mouvement est avant tout le fait des écrivains d'ouvrages proprement littéraires, qui ont pris très tôt l'habitude de monnayer les manuscrits de leurs œuvres (mais qui n'obtiennent pas avant la seconde moitié du XVIIe siècle une participation aux bénéfices de la vente de leurs ouvrages)[1706]. L'écriture ne nourrit pas grassement. Alain Viala, qui a surtout travaillé sur le XVIIe siècle, alors que la situation des écrivains commençait à s'améliorer, écrit :

> « Rapportés au niveau de vie du temps, les revenus de librairie placent les plumitifs besogneux au même plan que les cochers et laquais, les auteurs de succès moyen au même rang que l'élite ouvrière ; les auteurs à succès rejoignent les précepteurs, les secrétaires, les huissiers, et dépassent les traitements de

1703 Viala, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1985 (« Le sens commun »). Cette naissance a été remise en cause par Jean-Philippe Genet (Genet, Jean-Philippe, « La mesure et les champs culturels », *Histoire & Mesure*, 11 (1987), p. 137-153) en raison des méthodes utilisées. Ce dernier estime que l'on peut tout au plus parler de mutation. Nous n'entrerons pas dans ce débat.

1704 Expansion toute relative puisqu'elle concerne quelques dizaines de milliers de personnes, le public "éclairé".

1705 Au fond, on peut considérer, au moins au début du XVIe siècle, qu'une œuvre ne devient une marchandise qu'entre les mains de l'imprimeur-libraire.

1706 Martin, Henri-Jean, « L'édition parisienne au XVIIe siècle. Quelques aspects économiques », *Les Annales*, 1952, p. 303-318, réimp. dans : Martin, Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, s. l. : Promodis, 1987, p. 43-54, ici p. 50.

> professeurs et historiographe. […] Il est donc clair qu'un écrivain à succès ne faisait pas sa fortune grâce à ses droits d'auteur ; il pouvait en vivre, mais sur un pied médiocre, et la nécessité d'un fortune personnelle ou d'un second métier persistait pour la grande majorité. En lui donnant une place dans le circuit commercial de la littérature, ils lui apportaient des recettes qui constituaient un adjuvant pour sa situation sociale, mais son statut économique restait incomplet[1707]. »

Les religieux, les savants et les érudits « se souciant avant tout de voir leur prose imprimée, ne demandaient guère qu'on rémunérât leur travail. Ils se contentaient d'exemplaires destinés à leurs amis ou à leurs protecteurs »[1708]. En réalité, la césure doit être faite entre ceux qui vivent de leur plume et ceux qui ont des revenus distincts. Les premiers sont nécessairement en contact avec des protecteurs qui leur accordent plus ou moins régulièrement des gratifications. Les relations qu'ils entretiennent ensemble vont, selon les cas, du clientélisme au mécénat. Alain Viala a distingué 4 formes : « La plus "pure" consiste à récompenser une œuvre qui ne concerne pas directement le mécène. La seconde, proche de celle-ci, consiste à récompenser la dédicace d'une œuvre dont le sujet n'est pas le mécène lui-même. La troisième gratifie l'auteur d'un texte faisant l'éloge du Grand : le mécénat apparaît alors comme plus intéressé, la valeur d'échange est moins occultée. Enfin il peut y avoir commandite. Dans ce dernier cas, on est assez près du clientélisme[1709]. »

À quel type se rattachent les alchimistes ? Il est vraisemblable qu'il n'y ait pas de réponse unique. Didier Kahn a montré dans la deuxième partie de sa thèse (« Milieux et réseaux alchimiques et paracelsiens en France ») comment la stratégie des préfaces participait à la naissance ou au maintien des liens entre les alchimistes écrivains et les princes.

Dans l'économie générale de l'alchimie, on peut se demander si les textes d'alchimie peuvent avoir constitué une source de financement, même modeste, pour leurs auteurs. On sait que même dans le domaine littéraire où le public est plus nombreux les auteurs ne vivent pas réellement de leur plume (mais éventuellement du soutien de mécènes). Cela revient à déterminer les goûts du public de la Renaissance en matière de lecture. L'analyse du contenu de bibliothèques parisiennes nous donne un certain nombre d'indications[1710]. On peut classer les ouvrages selon leur genre par

1707 Viala, Alain, *Naissance de l'écrivain*…, p. 113.

1708 Henri-Jean Martin, « L'Édition parisienne au XVIIe siècle… », p. 50.

1709 Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*…, p. 55-56.

1710 Martin, Henri-Jean, « Ce qu'on lisait à Paris au XVIe siècle », *BHR*, 21 (1959), p. 222-230. Il s'agit du compte-rendu commenté de deux ouvrages : Doucet, Roger, *Les Bibliothèques parisiennes au XVIe siècle*, Paris : A. et J. Picard, 1956 ; Schutz, A. H., *Vernacular books in Parisian private libraries of the sixteenth century*, Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1955 (« Studies in the romance Languages and Literatures », 25). À la fin de son ouvrage, R. Doucet transcrit 4 inventaires. Un seul contient un texte d'alchimie (850 exemplaires de : Jean de La Fontaine, *La Fontaine des amoureux de science*, Paris : Jean Jehannot, *c.* 1521), mais il ne s'agit pas de l'inventaire

ordre décroissant de fréquence : le genre qui l'emporte assurément est la fiction (nouvelles, romans et épopée), suivie par l'histoire (les grands historiens de l'Antiquité, les compilations médiévales, et les œuvres des analystes contemporains) et les grands textes scolastiques (au moins pour les milieux les plus cultivés), les textes religieux (bibles, Pères de l'Église, vies de saint) et les ouvrages de droit. Les ouvrages d'alchimie semblent avoir une très faible part, même s'ils ne sont peut-être pas entièrement absents, aux côtés des livres d'astrologie et de présages. Le défaut majeur des inventaires, qui ont permis cette analyse qualitative, est qu'ils ne concernent qu'une petite élite de la population, gens de lois et bourgeois parisiens. Pour la province, on dispose, entre autres études, des résultats des recherches qu'Albert Labarre a menées sur les livres à partir des inventaires après décès de la ville d'Amiens[1711].

Sur environ 3000 ouvrages identifiés, 51% appartiennent au domaine religieux (et 25 % sont des livres d'heures), 21 % sont des livres de droits, 13 % sont des ouvrages littéraires (et 3,5 % sont des œuvres d'auteurs de l'Antiquité), 12 % ressortissent du domaine des sciences et des arts (philosophie, musique, portraiture…). Enfin 3 % sont des livres d'histoire (et 1% des textes d'historiens de l'Antiquité). Aucun livre d'alchimie ne figure dans cette ensemble[1712].

Pour atteindre les catégories sociales qui baignent dans ce qu'il a longtemps été convenu d'appeler la "culture populaire", tournons-nous vers la Bibliothèque bleue[1713]. L'analyse du *Catalogue descriptif* de la Bibliothèque bleue de Troyes établi par Alfred Morin montre une prédominance des œuvres de fiction (41,4 %), suivies presque à égalité par les livres religieux (28,1 %) et les livres réunis sous la rubrique "information et instruction" (28,3)[1714]. On trouve dans cette

d'une bibliothèque privée mais du fonds du libraire Jehannot (n° 119, p. 101 ; R. Doucet modernise le nom en Janot). L'inventaire des livres de l'avocat au Parlement de Paris Jean Le Féron contient les deux ouvrages d'Henri-Corneille Agrippa, *De incertudine et vanitate scientiarum* paru en 1544 (n° 288, p.131), et *De occulta philosophia* dans l'édition de Cologne de 1533 (n° 647, p. 162), ainsi que la *Polyfraphia culm clave seu enucleatorio* de Jean Thrithème, parue à Oppenheim en 1515 (n° 468, p. 147).

1711 Labarre, Albert, *Le Livre dans la vie amiénoise du seizième siècle. L'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576*, Louvain : Éditions Nauwelaerts, 1971 (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris-Sorbonne, Série "Recherches", tome 66, « Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne », fasc. 10).

1712 Albert Labarre mentionne bien un ouvrage intitulé « La vertu des pierres précieuses » (Albert Labarre, *Le Livre dans la vie amiénoise.…*, p. 226) mais il s'agit vraisemblablement d'un texte concernant un aspect de la magie naturelle, et non pas l'alchimie. J'ai arrondi les pourcentages.

1713 Pour notre part, nous considérons que cette ‘culture populaire’ est une culture largement partagée par toutes les couches de la population, notamment au moment de l’enfance ; les populations les plus aisées accèdent, par l’apprentissage de la lecture, la formation intellectuelle et la capacité à acquérir des livres à une culture savante qui s’ajoute au fond commun, et à laquelle la plus grande partie de la population n’accède pas.
Voir, pour une première approche : Mandrou, Robert, *De la Culture populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles ; la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris : Stock, 1964 ; Henri-Jean Martin, « Culture écrite et culture orale. Culture savante et culture populaire », *Le journal des savants*, 1975, p. 225-284 (rééd. dans : Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, *s. l.* : Promodis, 1987, p. 149-186), compte-rendu (très élargi !) de : Morin, Alfred, éd., *Catalogue descriptif de la* Bibliothèque bleue *de Troyes*, Genève : Droz, 1975.

1714 Voir : Henri-Jean Martin, « Culture écrite et culture orale… », p. 163. L'auteur a synthétisé les résultats obtenus par Alfred Morin, sous la forme d'un tableau qui lui permet de comparer ces résultats avec l'inventaire du fonds de la famille Garnier dressé en 1789. On peut estimer, avec Henri-Jean Martin, qu'Alfred Morin nous offre une approche

dernière rubrique des livres de pronostications et de recettes magiques, qui atteignent 5,3 %[1715]. C'est sans nul doute dans cette catégorie que peuvent se trouver des textes traitant, au moins en partie, d'alchimie[1716].

Ces résultats appellent plusieurs commentaires. Les traces de l'alchimie sont extrêmement faibles, presque inexistantes, dans les inventaires que nous avons évoqués. Il faudrait certainement multiplier les dépouillements d'inventaires de bibliothèques, ou au moins traiter avec exhaustivité ceux qui ont déjà été édités pour obtenir une confirmation de ce constat. Nous ne trouverions vraisemblablement pas beaucoup plus d'ouvrages d'alchimie. Qu'ils soient manuscrits ou imprimés, leur diffusion ne concerne pas un très large public : la plus grande partie des détenteurs de livres n'en possèdent aucun, tandis que les véritables amateurs d'alchimie ne se contentent certainement pas d'un ou deux ouvrages seulement[1717]. Il existe cependant un profil intermédiaire : des gens suffisamment fortunés pour disposer d'une bibliothèque et suffisamment intéressés par les sciences pour avoir, parmi d'autres ouvrages, quelques ouvrages d'alchimie. Nous avons vu dans notre deuxième partie un certain nombre d'auteurs qui de toute évidence avaient lu des ouvrages d'alchimie et en avaient peut-être possédés. Nous pouvons prendre d'autres exemples, comme celui de François de Bassompierre (1579-1646), un grand noble qui fit une carrière militaire et fut fait maréchal de France en 1622. L'ensemble des livres qu'il avait accumulés au cours de sa vie furent inventoriés et prisés après son décès en 1646[1718]. 622 ouvrages sont identifiés individuellement,

convenable de la production des ouvrages conservés.

2,2 % des ouvrages ont été classés sous la rubrique "divers", sans autres précisions.

1715 3,6 % pour l'inventaire de 1789.

1716 Il serait peut-être également possible de mettre au jour des histoires faisant intervenir des alchimistes. Ce travail nécessiterait de lire directement les textes de la Bibliothèque bleue, et non pas simplement les titres (comme nous avons fait, sans succès, à partir de l'opuscule que Alexandre Assier a consacré au sujet à la fin du XIXe siècle [Assier, Alexandre, *La Bibliothèque bleue depuis Jean Oudot Ier jusqu'à M. Baudot, 1600-1863*, Paris : Bibliothèque de l'amateur champenois, 1874, rééd. Nîmes : Christian Lacour / J. F. Marcellin Olle, 1991]).

1717 Notons qu'il est difficile, dans ces conditions, de juger de la réception d'un livre d'alchimie. Ne pouvant nous appuyer sur les livres possédés véritablement, on est obligé d'avoir recours aux calculs portant sur le nombre d'éditions et sur le tirage. Henri-Jean Martin, réfléchissant aux frais qui interviennent dans l'impression d'un livre, a montré que l'on devait distinguer les frais fixes et les frais proportionnels, et que c'est de la répartition entre ces deux types de frais que dépendait le nombre d'exemplaires qu'il était le plus rentable de faire imprimer. Pour des ouvrages qui ne rencontrent pas nécessairement un énorme public, tels que les livres d'alchimie, le chiffre du tirage moyen paraît osciller entre 800 et 1500 (Martin, Henri-Jean, « Comment mesurer un succès littéraire. Le problème des tirages », *La Bibliographie matérielle*, table ronde du C.N.R.S. organisée par Jacques Petit, présentée par Robert Laufer, Paris, 1983, p. 25-42 ; réimp. dans : Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, s. l. : Promodis, 1987, p. 209-223. L'auteur s'appuie en partie sur une publication ronéotée du Syndicat national des éditeurs, *Politiques et calculs en matière de prix dans l'édition des livres*, traduction par P. Heise d'un livre du professeur K. G. Fröhlich publié à Stuttgart chez C. E. Poeschel en 1967).

1718 *Inventaire et prisee des livres trouvés en la bibliotheque de hault & puissant seigneur Messire François de Bassompiere Chevalier des Ordres du Roy, Mareschal de France, & colonel general des Suisses, faite à la requeste de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet, & en ensuivant l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant Civil, par nous Sebastien Cramoisy Marchand Libraire Juré, Imprimeur ordinaire du Roy, de la Reyne Regente, & Directeur de l'Imprimerie Royale, & Jacob Chevalier aussi Marchand Libraire, les Jeudy 25. Vendredy 26. Samedy 27. Lundy 29. Mardy 30. Mercredy dernier jour d'Octobre, & le Lundy 4. jour de Novembre 1646*, s.l.n.d. Sur la question du prix des livres au XVIIe siècle, voir : Le Guillou, Yves, « Le livre ancien, une valeur refuge dès le XVIIe siècle ? Tentatives de calcul de l'évolution du prix des livres à partir de ceux de Julien Brodeau, avocat au Parlement de Paris (1583-1653) »,

auxquels s'ajoutent une série de paquets correspondant à peu près à 1020 ouvrages (probablement moins en fait puisque nous n'avons pas pu déterminer les cas où il s'agit des volumes d'un même ouvrage), pour une valeur totale estimée à 3204 livres. Un des paquets est facilement identifiable comme étant un ouvrage alchimique puisqu'il est noté : « Pacquet d'un Theatrum Chymicum, in octavo, cinq volumes, veau fauve, cotté HHHh, iii. liv. (20 livres) »[1719]. Parmi les ouvrages identifiés individuellement, six sont très vraisemblablement des textes alchimiques : « Paracelsi Opera, in quarto, six volumes, Franc-fort 1603. veau fauve, vii. liv. (30 livres) » [p. 8], « Le Mercure Trismegiste, fol. Bourdeaux Milanges 1579. veau fauve, vi. liv. (12 livres) » [p. 11], « Viginaire du Feu & du Sel, in quarto, à Paris L'Angelier 1618. veau fauve, xv. s. (4 livres 6 s.) » [p. 20], « Crolii Basilica Chymica, in quarto, Lipsiae 1634. veau fauve, xx. s. (3 livres) » [p. 21], « Avicennae Opera, fol. deux volumes, Venetiis apud Juntas 1608. veau fauve, ii. liv. x. s. (18 livres) » [p. 30], « La Toyson d'or, lettre gottique, fol. à Paris 1530. veau fauve, ii. liv. 10 s. (3 livres, 5 s.) » [p. 32].

D'autres présentent des sujets qui touchent partiellement l'alchimie : « Marcillius Ficinus, fol. deux volumes, Basilae 1561. veau fauve, vii. liv. (13 livres 10 s.) » [p. 5], « Delrio de magia, in quarto, Moguntiae 1624. relié veau fauve, ii. liv. (5 livres 2 s.) » [p. 7], « Scaliger contra Cardanum de subtilitate, in quarto, à Paris 1557. veau feauve, xxx s. (4 livres 2 s.) » [p. 7], « Songe de Poliphile, fol. Paris chez Kerver 1561. veau fauve, ii. liv. (8 livres) » [p. 11], « Roberti Flud Opera, fol. cinq volumes, Openeni 1617. veau fauve, xvi. liv. (52 livres) » [p. 24], « Ioannis Baptistae Portae Magia Naturalis, fol. Neapoli 1589. veau fauve, iii. liv. x s.. (5 livres 12 s.) » [p. 25]. Bien sûr, comparé au total des 622 livres identifiés, cela reste modeste (le rapport s'établit à environ 1 % de livres alchimiques), mais on voit que ce n'est pas insignifiant et que l'alchimie a sa place dans une bibliothèque généraliste comme l'est celle de Bassompierre. Les valeurs données ne sont pas celles des ouvrages neufs mais celles des ouvrages dans l'état dans lequel ils se trouvent. Les prix diffèrent selon la qualité des éditions et de leur reliure. Il ne paraît pas que le contenu alchimique dévalorise la valeur des volumes. En effet, en additionnant la valeur des livres d'alchimie nous obtenons une valeur de 90 livres et 5 sol, pour 7 ouvrages, ce qui signifie que chaque ouvrage a une valeur qui atteint presque 13 livres en moyenne (sans tenir compte du nombre de volumes). Si on compare avec les chiffres de la totalité du contenu de la bibliothèque de Bassompierre, on trouve que pour 1642 ouvrages d'une valeur totale de 3204 livres, nous arrivons à une valeur qui n'atteint pas tout à fait deux livres. C'est en partie dû au fait que nous avons considéré les volumes « en

Bulletin du bibliophile, 2019, 2, p. 367-396.

1719 *Op. cit.*, p. 37. Il s'agit probablement de la troisième édition du *Theatrum chemicum* que les héritiers de Lazare Zetzner ont fait paraître à Strasbourg en 1622 en cinq volumes. Nous ne donnons pas les références complètes des autres ouvrages présents dans le catalogue et dont l'identification est assez transparente, en revanche nous notons entre crochets droits les références aux pages dans l'inventaire.

paquets » comme des ouvrages indépendants. Or il y a probablement des ouvrages en plusieurs volumes dans le lot. Si l'on s'appuie sur le cas des ouvrages identifiés comme alchimiques, nous avons 12 volumes correspondant à 6 ouvrages, donc un rapport de 1/2. Si on ajoute les textes qui abordent partiellement l'alchimie, on obtient 11 volumes supplémentaires soit un total de 23 volumes pour 12 ouvrages, soit à nouveau quasiment un rapport de 1/2. Si on applique ce rapport aux volumes « en paquets », on arrive à une estimation de 510 ouvrages (pour 1020 volumes). Additionnés aux 622 ouvrages identifiés, nous obtenons un total de 1132 ouvrages, toujours pour une valeur totale de 3204 livres, ce qui correspond à une valeur moyenne (sans tenir compte du nombre de volumes par ouvrage) d'un peu moins de 3 livres par ouvrage, ce qui est toujours très loin des 13 livres trouvées pour les ouvrages d'alchimie. On peut probablement estimer que les ouvrages « en paquets » ont une valeur moindre que ceux qui ont été prisés individuellement. Il n'en reste pas moins que cela montre que dans le cas de la bibliothèque de Bassompierre au moins, les livres d'alchimie sont des livres de valeur !

Le duc Charles III de Croÿ (1560-1612), également amateur de livres, a dépensé de fortes sommes d'argent pour acquérir des tableaux, des pièces de monnaie et des médailles, ainsi que des manuscrits et des ouvrages imprimés[1720]. La mise en vente de sa bibliothèque, après son décès, et le catalogue qui a été dressé à cette occasion, nous offrent l'opportunité d'y évaluer la présence de livres d'alchimie[1721]. Sur une bibliothèque contenant un peu plus de 3000 ouvrages, on trouve une quinzaine d'ouvrages strictement alchimiques : « Vanocci Biriguccio, la Pyrotechnie traduit par Jacques Vincent ; Guilielmus Menes, Aurei Vellus libri 3[1722] ; […] Geberi de Alchimia libri tres ; Cyriaci Jacobi de alchimia opuscula complura veterum philosophorum[1723] ; […] D. Zecaire de la philosophie des metaux »[1724] ; « Philippi Ulstadii cœlum philosophorum cum figuris ; Philippi Ulstadii cœlum philosophorum seu de secretis naturæ ; […] Christophori Encelii de re metallica

1720 Duc depuis qu'Henri IV, en 1598, a fait de la seigneurie de Croÿ (Crouy en Picardie) un duché, pour se faire un allié de ce puissant seigneur bien implanté en Picardie, et accessoirement plus puissant seigneur des Pays-Bas.

1721 *Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui sub auctione publica bonorum mobilium, quondam Illustrissimi D. Ducis Croy & Arschotani Bruxellae 19 Augusti huius Anni 1614 divendi incipientur*, Bruxelles : Rutger Velpen & Hubert Antoine [Velpen], 1614 [rééd. dans : Delsaerdt, Pierre & Sordet, Yann, éds., *Lectures princières & commerce du livre La bibliothèque de Charles III de Croÿ et sa mise en vente, 1614*, Enghien/Paris : Fondation d'Arenberg/Éditions Cendres, 2017, 2 vols.]. Nous donnons des indications bibliographiques uniquement dans les cas où l'identification des ouvrages n'est pas immédiate.

1722 Guillaume Mennens est un alchimiste belge qui a fait paraître : *Aurei velleris, sive sacrae philosophiae vatum selectae ac unicae mysteriorumque Dei, naturae et artis admirabilium, libri tres*, Anvers : veuve et héritier de Jean Beller, 1604.

1723 Il s'agit en réalité d'un recueil alchimique paru anonymement, imprimé par Jacobus Cyriacus (mort en 1551) : *De Alchimia Opuscula Complura Veterum Philosophorum*, Francfort-sur-le-Main : Cyriacus Jacobus, 1550.

1724 *Catalogus universalis.…*, p. 48

libri tres »[1725]. « Paracelsi Chemiæ congeries de mutationibus metallorum[1726] ; Raymundi Lulii de secretis naturæ libri duo ; Raymundi Lulii Codicillus seu vademecum ; [...] I. Brenneysen de metallis & lapidibus generatum[1727] ; Guilielmi Mennes de misteriis & arcanis aurei Velleris sive secretiores Philosophiae ; Iani Lacinii de Philosophorum lapide[1728] ; […] Habert de Berry les trois livres de la Chrisoyée [*sic*][1729]. En réalité, la bibliothèque fait apparaître un certain nombre d'autres ouvrages qui se rapportent partiellement à l'alchimie comme par exemple trois éditions du Pimandre d'Hermès Trismégiste. Ici le rapport entre les livres strictement alchimiques et la totalité de la bibliothèque est très faible, de l'ordre de 0,5 %, mais il est intéressant de constater que dans une vaste bibliothèque généraliste, que ce soit celle de Bassompierre ou celle de Charles de Croÿ, il est normal qu'y figurent un certain nombre de livres d'alchimie, car l'alchimie participe à la connaissance de la nature et de la manière avec laquelle l'homme peut intervenir sur elle.

On peut estimer que les livres d'alchimie ont un public mais qu'il n'est pas très large : il s'agit probablement d'abord des alchimistes eux-mêmes, même si les ouvrages de travail n'ont à première vue pas survécu aux manipulations fréquentes, mais aussi des personnes fortunées et cultivées pour qui il était normal de posséder des ouvrages d'alchimie parmi d'autres catégories du savoir. Nous ne connaissons pas d'alchimistes qui aient publié suffisamment de livres de leur vivant pour qu'on puisse imaginer qu'ils en aient vécu. Il faut d'ailleurs ajouter que de nombreux textes d'alchimie du XVIe siècle n'ont pas été imprimés, mais se sont diffusés par l'intermédiaire de copies manuscrites. Malgré sa dénonciation de l'alchimie à laquelle il a renoncé, Antoine de Frégeville, sieur du Gault évoque, avec peut-être un soupçon de nostalgie, les rapports que les alchimistes peuvent entretenir avec les manuscrits, en fonction de leur avancement dans la maîtrise des opérations :

> « Pour recevoir le joug du bast ou de la bride,
> Que ceste fine femme avec tels mots me guide
> Au fort, où je me suis de moy mesmes enclos[1730].
> Et sur ce me bailla de tresbeaux livres clos,

1725 *Idem*, p. 51. Entzelt, Christoph, *De Re Metallica, Hoc Est, De Origine, Varietate, & Natura Corporum Metallicorum, Lapidum, Gemmarum, atque aliarum, quae ex fodinis eruuntur, rerum, ad Medicinae usum deseruientium, Libri III*, Francfort-sur-le-Main : Christian Egenolff, 1551.

1726 Paracelse, *Congeries paracelsicae chemiae de transmutationibus metallorum, ex omnibus quae de his ab ipso scripta reperire licuit hactenus. Accessit genealogia mineralium atque metallorum omnium, ejusdem autoris, Gerardo Dorneo interprete*, Francfort : André Wechel, 1581.

1727 Brenneysen, Johannes, De metallis et lapidibus generatim disputatio philosophica, in Academiæ Moguntinæ, gymnasio societatis Iesu, pro consequenda magisterii laurea, proposita, Mayence : Caspar Behem, 1589.

1728 Boni, Pietro Antonio, *Pretiosa margarita novella de thesauro, ac pretiosissimo philosophorum lapide, artis hujus divinae typus et methodus, collectanea ex Arnaldo, Rhaymundo, Rhasi, Alberto et Michaele Scoto, per Janum Lacinium,... nunc primum... in lucem edita*, Venise : Alde fils, 1546.

1729 *Catalogus universalis…*, p. 52. Habert n'est bien sûr que le traducteur de la Chrysopée de Giovanni Aurelio Augurelli dans l'édition de 1550 (*Les Trois Livres de la Chrysopée, c'est-à-dire l'Art de faire l'or... traduicts de Jean Aurelle Augurel, par F. Habert de Berry*, Paris : Jehan Longis, 1550).

1730 « ceste fine femme » désigne la reine d'alchimie.

Tous escrits à la main de diverses escritu[r]e.
Les premiers que je veis ont la lineature
Toute d'une teneur, comme les nostres l'ont :
Les autres des portraits figurans divers front :
Les tiers entrelassans lettres & characteres,
Pour tant mieux occulter ces hauts riches mysteres,
Qu'ont ne descouvre point sans exprès alphabet,
Qui donne promptement raison de quolibet[1731].
De ces trois façons là, la premiere aux novices
Façonne la lecture & les divers services,
Qu'il se faut proposer : joint les termes de l'art
Qu'il convient retenir & recorder à part,
Afin de bien entendre au droit sens des receptes,
Que sans entendre en vain pour ouvrer tu acceptes.
La deuxiesme en tableaux, comme devant les yeux,
Instruict les ignorans sans lettres venus vieux.
La troisiesme aux docteurs seulement se presente,
Qui les yeux des lettrés les plus ruez enchante[1732]. »

Les manuscrits ont échappé en partie au circuit commercial, dans la mesure où il semble que les alchimistes parvenaient à les copier sans nécessairement verser d'argent à leurs propriétaires. Des manuscrits ont sans doute été vendus à des collectionneurs, probablement plus qu'à des praticiens.

Si l'on excepte les alchimistes qui entretiennent par leurs ouvrages les liens les unissant à des princes, et probablement aussi les apothicaires et les médecins qui cultivent leur réputation auprès de leurs patients, les motivations des alchimistes qui se font auteurs sont à rechercher dans les ressorts mêmes de l'activité alchimique et la volonté de transmettre un savoir[1733]. On décèle même dans certains textes le désir d'attirer le lecteur par des promesses relevant de l'argumentation publicitaire. Joseph Du Chesne, dans sa *Pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents* (1607), présente ainsi dans son adresse aux lecteurs le contenu de son ouvrage, en le justifiant par l'idée que la médecine progresse :

> « Or c'est folie de croire que la medecine non plus que tous autres arts, soit parvenue à une telle perfection, qu'après la revolution de tant d'annees & de siecles, on n'y trouve rien à changer, rien à adjouster ou diminuer ; Aussi personne ne peut ignorer cela, pourveu qu'il y veuille penser un peu plus attentivement[1734]. »

1731 Les caractères sont des traits gravés ou écrits, qui peuvent figurer un talisman.

1732 Frégeville sieur du Gault, Antoine de, *La Palinodie chimique, où les erreurs de cest art sont non moins plaisamment que sérieusement réfutez*, Paris : P. Sevestre, 1588, f. 21v.

1733 Sur ces questions nous renvoyons au chapitre 1-2 de cette partie.

1734 Du Chesne, Joseph, *La pharmacopée des dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Charles Morel, 1630 (1ère éd. en français : Paris : Claude Morel, 1624), 3e page de l'adresse non paginée. L'ouvrage est initialement paru en latin en 1607 : Du Chesne, Joseph, *Pharmacopœa Dogmaticorum*

Le contenu une fois présenté, Du Chesne va plus loin et évoque la possibilité d'offrir à l'avenir aux lecteurs de nouveaux ouvrages :

> « Si j'entends que les œuvres qu'avons entrepris pour le bien public vous soient agreables, & que les ayez regardé & leu d'un bon œil, sans doute il adviendra inopinément que nous vous presenterons des thresors excedans nos promesses, & beaucoup plus grands que ceux lesquels nous avons ja desployez[1735]. »

La publication de livres d'alchimie ne permet pas de dégager directement un revenu suffisant pour que leurs auteurs en vivent, cela peut donc en revanche leur permettre de mieux asseoir leur réputation et se faire connaître auprès d'une clientèle, notamment dans la perspective de proposer des cours payants.

2- Les cours publics payants

Dans *La Vérité des sciences* (1625), Marin Mersenne (1588-1648) place dans la bouche de l'Alchimiste une dénonciation du commerce qui est pratiqué par les charlatans :

> « […] quantité de charlatans qui ont coûtume d'afficher à tous les coins des ruës de Paris, & des autres villes, qu'ils sçavent guerir de toutes sortes de maladies, & qu'ils enseigneront l'or potable & la poudre de projection[1736]. »

Il semble qu'on puisse effectivement observer, en ce début du XVIIe siècle, le développement du commerce des cours d'alchimie. La première trace de ces cours payants nous est donnée par Bernard Palissy dès 1580 :

> « Parquoy ayant conneu telles choses à la verité, & en estant bien asseuré, j'ay considéré que j'avois beaucoup employé de temps à la cognoissance des terres, pierres, eaux des metaux, & que la vieillesse me presse de multiplier les tanlens que Dieu m'a donnez, & partant qu'il seroit bon de mettre en lumiere tous ces beaux secrets, pour laisser à la posterité. Mais d'autant que ce sont matieres hautes & connues de peu d'hommes, je n'ay osé me hazarder, que premierement je n'eusse senti si les Latins en avoyent plus de connoissance que moy : Et j'estois en grand peine, par ce que je n'avois jamais veu l'opinion des philosophes, pour sçavoir s'ils avoyent escrit des choses susdittes. J'eusse esté fort aise d'entendre le latin, & lire les livres desdits philosophes, pour apprendre des uns & contredire aux autres : Et estant en ce debat d'esprit je m'avisay de faire mettre des afiches

restituta, Pretiosis selectisque Hermeticorum floribus abunde illustrata, Paris : Claude Morel, 1607. L'adresse aux lecteurs est déjà présente dans l'édition latine de 1607.

1735 *Idem*, 4e page.

1736 Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les Septiques ou Pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1625.

> par les carrefours de Paris, afin d'assembler les plus doctes medecins & autres, ausquels je promettois monstrer en trois leçons tout ce que j'avois conneu des fonteines, pierres, metaux et autres natures. Et afin qu'il ne s'y trouvast que des plus doctes et des plus curieux, je mis en mes afiches que nul n'y entroit qu'il ne baillast un escu à l'entrée desdites leçons, & cela faisoy-je en partie pour voir si par le moyen de mes auditeurs je pourois tirer quelque contradiction, qui eust plus d'asseurance de verité que non pas les preuves que je mettois en avant: sachant bien que si je mentois il y en auroit de Grecs et Latins qui me resisteroyent en face, & qui ne m'espargneroyent point tant à cause de l'escu que j'avois pris de chascun, que pour le temps que je les eusse amusez : car il y avoit bien peu de mes auditeurs qui n'eussent profité de quelque chose, pendant le temps qu'ils estoyent à mes leçons. Voilà pourquoy je dis que s'ils m'eussent trouvé menteur, ils m'eussent bien rembarré : Car j'avois mis par mes afiches que partant que les choses promises en icelles ne fussent veritables, je leur rendrois le quadruple. Mais graces à mon Dieu, jamais homme ne me contredit d'un seul mot[1737]. »

La réalité de ces leçons est attestée par La Croix du Maine en 1584, qui en parle au présent[1738]. Palissy indique qu'il a fait des leçons lors du carême 1575, sans qu'on sache s'il s'agit de l'ancien style (auquel il s'agirait de carême de l'année 1576 dans notre calendrier moderne) ou du nouveau style, et indique qu'il en a fait d'autres en 1576[1739]. Il donne une liste des auditeurs qui ont assisté aux trois premières leçons, parmi lesquels de nombreux médecins et des gens liés à l'entourage du duc d'Alençon, François, le dernier fils d'Henri II et de Catherine de Médicis[1740]. Palissy justifie en partie le prix d'entrée qu'il fixe pour assister à ses leçons par la volonté de ne recevoir que les plus motivés, dans l'espoir qu'ils seront les plus compétents.

En réalité, si on considère que le cours est une sorte de démonstration et de présentation d'un procédé ou d'une technique en échange d'une somme d'argent, on peut le rapprocher des nombreuses escroqueries dont la littérature regorge bien avant les années 1570, et qui reposent sur la capacité à faire croire au candide qu'il assiste à une transmutation véritable pour lui extorquer de l'argent en échange du procédé. Bernard Palissy a d'ailleurs rapporté ce type de cas dans ses *Discours admirables* :

1737 Palissy, Bernard, *Discours admirables, des pierres*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 229-231. Les *Discours admirables* sont parus en 1580.

1738 Grudé, François, *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix du Maine*, Paris : Abel L'Angelier, 1584, p. 31 : « Il florist à Paris agé de 60. ans & plus, & fait leçon de sa science et profession ». Voir : Dufay, B., Kisch, Y., Trombetta, P. J., Paris-Poulain, D., Roumégoux, Y., « L'atelier parisien de Bernard Palissy », *Revue de l'art*, 78 (1987), p. 33-60.

1739 Voir Palissy, Bernard, *Op. cit.*, t. 2, n°42 p. 231.

1740 Voir Palissy, Bernard, *Op. cit.*, t. 2, p. 231-235, ainsi que les notes 43 à 76 aux mêmes pages.

« *Théorique*- Tu diras ce que tu voudras : mais j'ay veu un philosophe qui augmenta un teston devant moy : & affin qu'il n'y eust tromperie il me la fit faire à moy mesme.
Practique- Et comment ?
Théorique- Il me fit peser un teston & autant de vif-argent, & me fit mettre le tout dedans un creuset, lequel ayant mis dedans le feu, il me bailla d'une poudre pour mesler, laquelle avoit vertu d'arrester le vif argent : Et puis me fit soufler jusques à ce que le tout fut fondu ensemble, & estant fondu il se trouva le poix de deux testons de bon argent : car le vif argent s'estoit fixé par la vertu de la poudre qu'il m'avoit baillée, & moy-mesme avois mis toutes ces choses : parquoy n'y avoit nulle tromperie.
Practique- Di moy un peu comment c'est que tu faisois ?
Théorique- Pendant que les matieres fondoyent je les remuois d'un baston.
Practique- Où avois tu pris ce baston la ?
Théorique- En un coing, le premier que je trouvay à la main.
Practique- Je sçavois bien que l'on t'avois trompé. Car ce maistre philosophe avoit mis ce baston aupres de toy, sachant bien qu'il te le feroit prendre pour mesler les matieres ; & voila comment il te trompa, car il avoit mis de l'argent au bout du baston, & pendant que tu remuois les matieres dedans le creuset, la cire, de laquelle il avoit fermé l'argent au bout du baston, se fondit, & l'argent tomba dedans le creuset, & le vif argent & la poudre s'en alloit en fumée : & par tel moyen ne demeuroit rien dans le creuset sinon l'argent du teston, et autant poisant d'argent qu'il avoit mis au bout du baston. Voilà comment il augmenta ton teston de moytié.
Théorique- Et mon amy c'est la moindre des finesses desquelles ils trompent les hommes : si je voulois dire toutes les tromperies qu'ils sçavent faire, & dont j'ay esté adverty, je n'aurois jamais fait. Si par tel moyen il n'eut mis l'argent dans le creuset, il t'eust baillé d'une poudre d'argent, laquelle t'eust esté inconnue, & t'eust fait acroire que laditte poudre auroit arresté le vif argent : & cette poudre eut pesé autant comme il eut voulu faire l'augmentation : ou s'il n'eust mis l'augmentation par un tel moyen, il eut mis l'argent en cachette de toy dedans un grand charbon, duquel il t'eut fait couvrir son creuset, & le charbon & l'argent fut tombé dans ton creuset : par ainsi tu ne pouvois aschapper la tromperie. Di moy je te prie, te monstra il à faire la multiplication de l'argent ?
Théorique- Non
Practique- Et pourquoy faisoit il donc cela en ta presence ?
Théorique- C'estoit qu'il me le vouloit monstrer pour de l'argent[1741]. »

Palissy explique que la peur de la moquerie empêche les dupés d'aller devant les tribunaux. À côté de ces escroqueries, on trouve des cours payants qui se développent pour compenser l'absence d'autre formation, pensons par exemple, dans le domaine de la pharmacie, aux cours que Jean Beguin donnait à Paris, dans la première décennie du XVIIe siècle. Nous savons que c'est pour

1741 Palissy, Bernard, *Discours admirables, Traité des métaux et alchimie*, dans : *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols, t. 2 p. 114-116. Voir aussi dans la suite du texte le récit de l'astuce que le Sieur de Courlange aurait utilisé devant le jeune Charles IX ; voir notre troisième partie, chapitre 4-2.

aider les auditeurs de ses cours qu'il a accepté de faire paraître le *Tyrocinium chymicum* en 1610[1742]. Étienne de Clave en donnait également à Paris au début des années 1620, ce qui l'amena à rédiger son propre *Cours de Chimie*, probablement publié après sa mort[1743].

Un certain nombre de brochures publicitaires pour des cours payants sont parvenus jusqu'à nous. Il s'agit de petits documents de quelques pages, le plus souvent assez mal imprimés. Dans la mesure où ils n'étaient pas destinés à la conservation mais à un usage éphémère, on peut sans crainte de se tromper estimer que les quelques exemplaires encore présents dans les fonds des bibliothèques ne forment qu'une faible partie de ce qui a circulé, principalement au début du XVIIe siècle, du moins nous n'en connaissons pas avant. En 1612, au moment de la parution du *Chimiste ou Conservateur françois*, l'habitude est prise de proposer ses services par des affiches :

> « I'ay veu force placarts par l'Europe, notamment en Italie : des guerisseurs de tout, des faiseurs d'or potable, une quantité : abordant ces Messers [*sic*] ie leur demandois, comment dissoluez vous l'or, l'argent ? Comment tirez vous des teinctures des metaux ? Ils me disoient : avec des eaux fortes, des eaux royalles, des eaux mercurialles : alors ie disois, ce maistre Aliboron tuera la bourse & le corps, & il succedoit souvent de mesme[1744] . »

En 1619 paraît une brochure publicitaire de sept pages, destinée à vendre un remède universel contre tous les maux qui peuvent affecter l'être humain. Elle est intitulée : *Le Souverain remede naturelle du sel de sapience, tiré de l'or par l'Art spargerique, accompagné de la quintessence de la FLAMME DU FEU*[1745]. Le très court texte procède par répétitions de quelques formules, à la manière des publicités modernes, Sel de sapience, flamme du feu, qui sont mis en caractères majuscules pour les faire ressortir dans le texte (ainsi que le mot « or » et l'expression « Quintessence des elements ») :

> « Le Souverain remede naturelle du sel de sapience, tiré de l'or par l'Art spargerique, accompagné de la quintessence de la FLAMME DU FEU.

1742 Voir notre 3e partie, chap. 1-4.

1743 Clave, Étienne de, *Le Cours de chimie d'Estienne de Clave Docteur en medecine. Qui est le second Livre des Principes de Nature*, Paris : Olivier de Varennes, 1646. Je remercie Didier Kahn de m'avoir communiqué son article : Kahn, Didier, « Les quatre versions successives du Cours de Chimie d'Étienne de Clave », *Nuncius*, 38 (2023), p. 341-395, ici p. 343. Voir aussi du même auteur : "The First Private and Public Courses of Chymistry in Paris (and Italy) from Jean Beguin to William Davisson," *Ambix*, 68 (2021), p. 247-272, ici p. 254-255 et 264.

1744 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François. Precaution pour la conservation de la personne du Roy, de la Royne, de Monsieur, de Monsieur le Prince, & ceux du sang royal, contenue en ce Recueil & abbregé des grands mysteres & secrets de la nature : de l'or potable, de l'argent potable, huille de talc (autrement eau de beauté) & autres quintes essences parfaictes, qui guerissent entierement toutes les maladies & infirmitez du corps humain : soit la goutre, la lepre, l'hydropisie, l'epilepsie & convulsion, apoplexie, la gravelle, les poulmons offensez, la verole inveterée, &c. Où il est doctement parlé de la medecine universelle (ou pierre filosophalle) & de ses effects admirables : contre toutes infirmitez*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 36-37.

1745 Anonyme, *Le Souverain remede naturelle du sel de sapience, tiré de l'or par l'Art spargerique, accompagné de la quintessence de la FLAMME DU FEU*, Paris : Pierre Des-Hayes, 1619.

Pour recouvrer la santé, & soulager les malades, est tres-necessaire d'avoir la grace de Dieu, l'assistance de personnage experimenté, & d'avoir les remedes necessaires & convenables. OR d'en trouver de meilleur qualité que l'extraction de l'OR, & encore la quint[p. 4]essence extraicte de la FLAMME DU FEU, il n'est pas possible, d'autant que de ces deux extractions on se peut servir en tout temps & en toute occasion, estant la meilleure, la plus precieuse, la plus rare, la plus noble, la plus agreable, la plus salubre & la plus parfaicte medecine du monde, de laquelle usant l'experience fera cognoistre ses effects admirables, tiree comme dit est par l'Art spargerique de l'OR & de la FLAMME DU FEU, nommez par les Philosophes l'un LE SEL DE SAPIENCE, & l'autre LA QUINTESSENCE DES ELEMENTS.

Prenant de ce SEL la quantité de quelques grains dissoults en bien peu de la susdite QUINTES[p. 5]SENCE, faict avec la grace de Dieu és corps malsains incroyable operation.

Restaure & corrobore la nature aneantie des personnes vieux & jeunes en quelque aage qu'ils puissent estre, fortifie les nerfs, augmente le courage, & donne de nouvelles forces.

Preserve les personnes contre la peste & tout autre accident nuisible qui peut survenir au prejudice de la santé humaine, la confortant & restablissant en tout & partout, faisant passer ceste vie heureusement & sans incommodité.

D'abondant le possesseur de ce secret sçait sur le champ preparer le susdit SEL DE SAPIENCE autant odoriferant & aromatic, comme extraordinairement plaisant & agreable au goust, de telle façon que son operation faicte en moins de trois heures est, de faire accoucher les femmes enceintes tres-heureusement, sans aucun danger de la mere & de l'enfant. Et celles dont le fruict sera esteint & pourry dans la matrice, & la mere abandonnee de tous, & hors esperance de la pouvoir sauver, moyennant la grace de Dieu ne delaissera le susdit remede de faire naturellement dans ledit temps son operation incroyable, le faisant sortir hors sans danger de la mere, & sans aucune operation manuelle, ny application d'aucuns ferremens.

Estans les vertus du susdit SEL DE SAPIENCE infinies, profitable & utiles au bien & soulagement des hommes, comme les personnages doctes (qui ont attaint la cognoissance des Elements, la naissance & progrez des metaux avec leurs vertus internes & occultes) sçavent trop mieux. »

La multiplication des adjectifs (« la meilleure, la plus precieuse, la plus rare, la plus noble, la plus agreable, la plus salubre & la plus parfaicte medecine du monde ») semble retranscrire le discours du camelot pour attirer le client dont on conduit l'œil dans la lecture de cette brochure à l'aide des mots mis en évidence. Le texte semble égaler le boniment des arracheurs de dent. Le remède proposé a cela d'intéressant qu'il peut convenir à tout le monde (« en quelque aage qu'ils puissent être ») et soigne toutes les maladies (« tout autre accident nuisible qui peut survenir au préjudice de la santé humaine »), y compris les difficultés relatives à l'accouchement ! Bien que la brochure mette l'accent sur le remède, il apparaît qu'il s'agit de vendre un cours permettant d'apprendre à le préparer (« le possesseur de ce secret sçait sur le champ preparer le susdit SEL DE SAPIENCE »). L'immédiateté promise dans la révélation du secret semble contredite par la durée

du procédé (« son operation faicte en moins de trois heures »), soit que le client se fait expliquer l'opération et passe ensuite trois heures à la réaliser, soit qu'il se contente du secret, rapidement transmis, et reparte chez lui pour le mettre en œuvre. La brochure se clôt par les indications nécessaires pour accéder à ce cours :

> « *Ceux qui en auront besoin sont advertis qu'il est distribué par un Gentil-homme italien, en sa maison size au faux-bourg S. Germain, sur les fossez, pres la porte de Bussy, à l'enseigne de la Place Royale. Par permission. Aux conditions qu'il ne pretend aucune recompense qu'apres les effects de son souverain remede, que Dieu benie.* »

Certains cours semblent mélanger l'enseignement de secrets plus ou moins hétéroclites, et pour partie alchimique, comme celui pour lequel une brochure de vingt-et-une pages est imprimée en 1622 sous le titre : *Advertissement pour avoir l'interpretation des Secrets Hebreux, Chaldéens, & Rabins, du Prince d'Orcas, Philosophe Ethiopien, pour l'augmentation de l'or & de l'argent à dix pour cent de profit par chacune semaine*[1746]. La brochure propose de prendre des cours auprès de « Mademoiselle de Mérac », qui ne semble pas avoir laissé d'autres traces dans l'histoire[1747]. Cette demoiselle de Mérac se propose de livrer plus de 118 secrets divers et variés parmi lesquels des secrets « pour l'augmentation de l'or et de l'argent ». Il s'agit de cours particuliers qui sont donnés entre 10 heure du matin et 6 heure du soir au bout du Pont Saint-Michel (en direction du Palais royal), à l'écriteau indiquant : « Par faciles regles se montre ceans Hebreu, Grec, Latin, Italien, Espagnol, Alemand, Flamand, & Anglois »[1748]. Le pont venait d'être rebâti en pierre et loti de 32 maisons comme c'était l'habitude[1749]. C'est certainement dans l'une d'entre-elles, en bout de pont, que Mademoiselle de Mérac recevait ses clients avides de découvrir les secrets vantés dans la brochure. La tarification, très élaborée, suggère qu'elle souhaite s'adresser à un public le plus large possible, allant des personnes seulement capables de s'offrir des cours de langue à un écu le cours, à celles pouvant s'offrir des cours d'alchimie (tant la théorie que la pratique) à 4 écus le cours, voire capables de dépenser 600 écus pour bénéficier d'une transmission complète de ses connaissances, réunies sous l'expression de « Divine science Calchymique »[1750]. Nous ne savons pas si cette

1746 [Mérac, Mlle de], *Advertissement pour avoir l'interpretation des Secrets Hebreux, Chaldéens, & Rabins, du Prince d'Orcas, Philosophe Ethiopien, pour l'augmentation de l'or & de l'argent à dix pour cent de profit par chacune semaine*, Paris : Pierre Ramier, 1622.

1747 *Op. cit.*, p. 20. L'ouvrage est connu de Borel : Borel, Pierre, *Bibliotheca Chemican seu Catalogus librorum philosophorum hermeticorum*, Heidelberg : Samuel Browne, 1656 [repr. Hidelsheim : Georg Olms, 1969], p. 246.

1748 *Ibid.*

1749 Marlès, Jean Lacroix de, *Paris ancien et moderne, ou Histoire de France divisée en douze périodes appliquées aux douze arrondissements de Paris, et justifiée par les monuments de cette ville célèbre*, Paris : Parent-Desbarres, 1837-1838, 4 vols., ici t. 1 (1837), p. 62-63.

1750 Didier Kahn interprète ce terme « Calchymique » comme un « alliage de cabale et d'alchimie » ; voir : Kahn, Didier, «La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », 2012, hal-00801567, p. 9 et 18, ici p. 18, note 82. Voir également du même auteur : *Le Fixe et le volatil. Chimie et alchimie de Paracelse à Lavoisier*, Paris : CNRS éditions, 2016, p. 125-126.

Demoiselle de Mérac rencontra le succès dans son entreprise. Nous pouvons seulement remarquer que ses cours n'ont pas laissé d'autre trace apparente que cette brochure, et que cette dernière ne semble pas avoir connu de réédition, mais il est vrai que ce type de publicité était par nature éphémère. À la même époque paraissait *L'Abbregé des longues estudes, ou Pierre philosophale des sciences* de Jean d'Alary[1751]. Ce fascicule d'une dizaine de pages, qui en réalité ne traite pas d'alchimie mais utilise l'expression « pierre philosophale » par métonymie, propose un cours chez l'auteur. Il témoigne du fait que les cours payants, particuliers ou collectifs, se sont développés dans la société de la fin de la Renaissance, et que de ce point de vue, l'alchimie ne présente pas de particularité. Rappelons aussi l'exemple de Jean Collesson, dont Lenglet Du Fresnoy signalait, sans donner ses sources, qu'il avait proposé des cours gratuits, et que des personnes distinguées, qu'il avait sollicitées, avaient refusé de devenir ses disciples[1752].

La bibliothèque nationale de France conserve un véritable tract publicitaire, datant du début du XVIIe siècle, et intitulé *Le Cours de la physique qui en trois un faict voir par ces Operations Spagyriques ou Chymiques, les effects de la Nature*. Ce tract commence ainsi :

> « Messieurs. Vous serez advertis que nostre Cours est toujours present, & que sans intermission nous le continuons ; veu qu'aussi-tost finy, le landemain s'en recommance un autre ; qui faict que les Auditeurs y sont à toutes heures & jours bien receus : Et pour les Leçons & Operations ja faites qu'ils n'ont point veuës, nous leurs faisons voir à l'autre qui suit, comme dessus dit, jusques au prorata du jour qu'ils ont entrez, & ne durent que 24. jours chasques Cours, dont à chacun nous monstrons 140. Operations toutes cy-apres denommées, tant sur les Vegetaux qu'Animaux, Mineraux Metaux, & des fruicts du Ciel. »

Il s'agit d'un cours fondé sur l'apprentissage de recettes alchimiques, que l'auteur se propose d'enseigner à son domicile (« Le professeur d'icelle est [logé au Nom de Jesus vis à vis des deux portes du palais à Paris] [ce passage est rayé et remplacé par cette mention manuscrite] à l'image St Cretopfle rue neufe St Louis proche le pallais. »)[1753]. Et puis l'auteur a également prévu de vendre directement les préparations : « Advertissant tous Droguistes, Apothicaires, Chirurgiens & autres, que toutes les preparations & remedes faits en presence de nos Auditeurs, tant à nostre premier Cours que second, qui tous sont contenus dans nostre laboratoire, sont à vendre à ceux qui en voudront avoir, nous leur en feront composition ». Cette dernière information est intéressante car elle nous donne une idée du public visé, même si en l'absence de mentions de ce cours dans d'autres textes on ne peut pas présumer du succès rencontré par l'auteur. L'idée de vendre les compositions

1751 Alary, Jean d', *L'Abbregé des longues estudes, ou Pierre philosophale des sciences.…*, Paris : R. Daufresne, 1622.

1752 Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 3 vols, ici t. 1, p. 393 et 479, t. 3, p. 357. Nous avons développé l'exemple de Collesson dans notre 3e partie, chapitre 2-3.

1753 On peut supposer que l'auteur du tract en avait fait imprimer un assez grand nombre, volontairement sans mentionner de date d'édition, de façon à pouvoir les utiliser sur une longue période, au cours de laquelle il a déménagé.

dont on a fait la démonstration paraît assez naturelle. L'ouvrage de Marie Meurdrac, que nous avons évoqué dans la troisième partie, procède aussi un peu du mélange des genres, puisque bien qu'il s'agit d'un traité d'alchimie, l'auteur propose aux lectrices qui le souhaiteraient de les accueillir pour une sorte de cours particulier au terme duquel elle pourrait leur procurer la préparation qui les intéresse[1754].

Notons, avant d'aborder la question de la commercialisation des produits de l'alchimie, que nous venons seulement d'effleurer, que la tradition des cours se poursuit dans le courant du XVIIe siècle, avec notamment Jean Malbec de Tresfel ou Jean-Charles de Marsigny, et s'élargit même au XVIIIe siècle notamment dans le domaine de la physique avec, par exemple, le cours de physique expérimentale que l'abbé Jean-Antoine Nollet ouvre à Paris en 1735[1755].

3- La commercialisation des produits de l'alchimie

Dans la mesure où on peut réunir sous l'appellation alchimie l'ensemble des pratiques de manipulation de la matière, qu'il s'agisse du travail sur les métaux au niveau de l'affinage comme au niveau de l'orfèvrerie, sur le verre, de la confection de remèdes pharmaceutiques ou bien de production d'acides (nécessaires pour l'essai des métaux notamment), les produits de l'alchimie sont innombrables. Nous n'allons pas procéder à une énumération fastidieuse, mais en attirant

1754 3e partie, chapitre 5-5

1755 -Malbec de Tresfel, Jean, *Abrégé de la theorie et des principes de l'art appellé chymie, la troisième partie ou colomne de la vraye medecine hermétique...* , Paris : chez l'autheur, 1671, p. 73 : « Je ne m'arresteray pas à parler en ce lieu de la vraye dissolution radicale de l'or, non plus que du vray or potable des Philosophes, qui est fait d'un or vif que la nature n'a mis qu'en puissance & quelle n'a point reduit en acte, n'y des autres divisions & subdivisions des ors & argents potables, nous reservons cela dans les conferences particulieres que nous aurons avec ceux qui auront dessein d'en être pleinement informez par l'experience. » On ne peut pas dire que l'ouvrage a comme premier but la possibilité de proposer des cours, mais c'est néanmoins une possibilité offerte par l'auteur. Notons que Malbec de Tresfel était en conflit avec Jean-Charles de Marsigny, qui avait travaillé avec lui, et qu'il accuse dans son ouvrage de lui avoir volé des secrets sans bien les comprendre (*Abrégé de la theorie et des principes de l'art.…*, p. 44-45).
-Marsigny, Jean-Charles de, *L'Idée de la chimie pratique*... s. l., 1670 [l'ouvrage était paru en latin à une date inconnue, probablement avant 1670, sous le titre *Idaea chimiae operantis*], p. 9 (dernière page du fascicule] : « Jean-Charles de Marsigny, demontrera toutes ces operations & plusieurs autres pour l'établissement des principes de la physique & medecine. » Jean Charles de Marsigny est aussi l'auteur de : *Traitte des elemens chymiques ou est donné aux curieux de l'art, la connoissance des sels, dissolvants, menstruës, et precipitans*, par Jean Char. De Marsigny de son laboratoire le 2 juin 1670, A Rouen : Louis Cabut, 1671. L'ouvrage débute par un avis dans lequel l'auteur informe le lecteur que sa décision de publier le traité résulte des sollicitations émises par les auditeurs de ses lectures, apparemment données dans son laboratoire à Rouen (Duveen, Denis I., « Two unrecorded eighteenth century french chemists and an early italian alchemical 'unicum' », *Ambix*, 2 (1946), n° 3 et 4, p. 192-195).

l'attention sur un certain nombre de produits commercialisés, faire apparaître l'implication de l'alchimie dans les échanges et d'une manière générale dans l'économie du royaume.

La partie aisée de la population, qu'elle soit roturière ou noble, est à même de s'acheter des produits de l'alchimie. Parmi ceux-ci, se développent dans la deuxième moitié du XVIe siècle les remèdes préparés alchimiquement, c'est-à-dire relevant de la distillation ou des manipulations (triturations, chauffages…) visant à extraire des métaux, en particulier l'or, et des minéraux, des principes actifs susceptibles de soigner.

Nicolas Thomas a montré comment la distillation s'est développée à partir du XIIIe siècle sous l'influence des traités arabes[1756]. Un véritable engouement s'est formé durablement en faveur de l'eau de rose, qu'on obtenait en distillant de l'eau dans laquelle on avait fait tremper des pétales de rose. La première utilisation de l'eau de rose a été médicale, elle intervenait parfois dans les remèdes en tant que principe actif et parfois en tant que simple excipient. Mais l'eau de rose a aussi été employée dans les cosmétiques, comme parfum ou pour la toilette. Les distillateurs ne se sont pas limités aux pétales de rose, mais ont développé les « eaux odorantes » issues de diverses plantes auxquelles on attachait des vertus particulières. L'eau de rose a également pu avoir un débouché culinaire, puisqu'on la retrouve comme ingrédient de recettes variées, de viandes, de poissons, de légumes et de pâtisseries. Une autre utilisation de la distillation est la production d'alcool, apparue en Europe du Sud vers le XIIe siècle, probablement dans la région de Salerne[1757]. Jusqu'au XVe siècle, l'usage d'alcool est médical : auréolé de la qualification d'*aqua vitae*, « c'est peut-être l'espoir thérapeutique que l'eau-de-vie pouvait apporter qui a limité sa consommation en retardant sa démocratisation »[1758]. Ce n'est qu'au XVIe siècle, que le consommation d'alcool progresse et que l'usage médical qui se maintient se double progressivement d'une consommation alimentaire. La distillation peut aussi être appliquée à des mélanges contenant du sel (Chlorure de sodium, NaCl), du sel ammoniac (chlorure d'ammonium naturel, NH_4Cl), du soufre et du salpêtre (nitrate de potassium, KNO_3) ce qui permettait d'obtenir des acides (*aquae acutae*)[1759]. Elle pouvait, en étant appliquée aux huiles minérales (pétrole ou bitume) pour les raffiner, fournir des produits incendiaires[1760].

1756 Sur cette question de la distillation, nous nous appuyons sur : Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : Ravoire, Fabienne et Dietrich, Anne, éds., *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIVe et XVIe siècles. Centre de recherche et d'étude du Patrimoine, Sens, 8-10 janvier 2004*, Turnhout : Brepols, 2009 (« Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHM) », p. 35-50. Notons que la distillation est une invention des gréco-alexandrins du Ier siècle de notre ère.

1757 Forbes, R. J., *Short History of the art of distillation*, Leyde : Brill, 1948, p. 57 *sq*.

1758 Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? »,…, p. 39.

1759 Voir : Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout : Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen Âge occidental », 32), p. 131.

1760 Ibidem.

La seconde moitié du XVIe siècle a également vu la diffusion de remèdes à base d'or potable, c'est-à-dire des préparations dans lesquelles l'or a été rendu liquide pour pouvoir être ingéré[1761]. Brantôme a rapporté avoir vu Diane de Poitiers (1499 ou 1500-1566) à l'âge de 70 ans aussi belle et jeune qu'une femme de trente ans[1762]. Il explique le phénomène par la rumeur selon laquelle elle recourait quotidiennement à des préparations d'or potable pour conserver une blancheur de teint et un air de jeunesse éternelle :

> « Mais on dit que tous les matins elle usoit de quelques bouillons composez d'or potable et autres drogues, que je ne sçay pas comme les bons medecins et subtils apoticaires[1763]. »

En 2009, une équipe dirigée par le médiatique docteur Philippe Charlier, du service de médecine légale de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches a analysé une mèche de cheveux de Diane conservée au château d'Anet, ainsi que les restes de sa dépouille retrouvée dans le cimetière d'Anet[1764]. Le résultat de leur analyse, parue dans le *British Medical Journal* (renommé *BMJ*) a mis en évidence une présence d'or à des taux supérieurs de 500 fois à la valeur moyenne de référence dans les cheveux, tout en écartant l'hypothèse d'une contamination post-mortem[1765]. Le problème est que habituellement on considère l'or comme étant chimiquement inerte et donc non toxique pour le corps humain[1766]. Il est possible que des absorptions massives et répétées puissent avoir des effets néfastes sur la santé, mais il faut aussi envisager l'idée que l'or absorbé n'était pas pur : les préparations sont le résultat de manipulations qui mettent en contact l'or avec des acides, avec des métaux, comme le cuivre par exemple qui est dangereux pour la santé, ou le mercure régulièrement utilisé pour purifier l'or. L'analyse a d'ailleurs montré des taux de contamination des cheveux par le mercure dépassant deux fois la limite normale[1767].

1761 Ce n'est pas sans difficulté ni sans danger car la solution la plus simple pour rendre liquide l'or est de le soumettre à des acides, en particulier ce que les alchimistes nomment « l'eau régale », qui est une solution d'acide chlorhydrique et d'acide nitrique (dans un rapport variable d'environ 2/3 pour 1/3).

1762 Brantôme, *Recueil des Dames*, édition établie, présentée et annotée par Étienne Vaucheret, II, v : *sur l'amour des dames vieilles*, Paris : Gallimard, 1991 (« Bibliothèque de la Pléiade »), p. 604-605. Il s'agit d'une exagération de Brantôme étant donné les dates de vie et de mort de Diane de Poitiers.

1763 *Idem*, p. 605.

1764 Son cercueil a été profané sous la Révolution française, et ses restes enterrés directement à même le sol dans le cimetière. Voir : Roussel, Pierre Désiré, *Histoire et description du château d'Anet depuis le dixième siècle jusqu'à nos jours*, Paris : D. Jouaust, 1875, p. 170-171.

1765 Charlier, Philippe, Poupon, Joël, Huynh-Charlier, Isabelle, Saliège, Jean-François, Favier, Dominique, Keyser, Christine, Ludes, Bertrand, « A gold elixir of youth in the 16th century French court », *BMJ*, 2009 (339), disponible en ligne : https://doi.org/10.1136/bmj.b5311.

1766 L'or est d'ailleurs considéré comme un additif alimentaire, dont l'intérêt n'est qu'esthétique, référencé sous le code E175.

1767 *Ibidem*.

Il faut ajouter à cette économie de l'alchimie les productions artisanales abondantes qui ont recours à des techniques relevant de l'alchimie. Jean Beguin, par exemple, évoque dans ses *Elemens de Chymie* la boutique d'un « bon artiste », c'est-à-dire d'un apothicaire compétent :

> « […] le sieur Bonne excellent pharmacien du tres-illustre Duc de Boüillon, au chasteau de Sedan, qui a une boutique remplie de tous les plus signalez remedes tant galeniques que spagyriques, & principalement de plusieurs sortes de theriaques communes, & essensifiées, tres-ingenieusement, & fidellement preparées selon les loix de la Violette […][1768]. »

Les techniques alchimiques permettaient à des maîtres verriers de produire et commercialiser divers objets, destinés à servir à la distillation (alembics, cucurbites…), à l'examen médical (urinaux permettant l'analyse visuelle des urines à partir desquelles le médecin peut établir son diagnostique), la vaisselle (verres, carafes…) et même la joaillerie grâce à des perles de verre coloré. Les recueils de recettes contiennent souvent des procédés concernant le verre, mêlés à d'autres procédés alchimiques. Le résultat des fouilles archéologiques montre une nette augmentation de la quantité des objets en verre découverts à partir du XVIe siècle, par rapport aux siècles précédents[1769]. En ce qui concerne la joaillerie, les perles de verre sont colorées grâce à la maîtrise des oxydes métalliques et de leurs réactions à haute température. Les compétences acquises dès le XVe siècle permettent de copier la nature, en produisant des imitations de pierres naturelles telles que le cristal de roche, l'agathe, la calcédoine ou le rubis[1770].

On trouve également des techniques alchimiques utilisées dans la confection de pigments colorants d'origine minérale, qui servent essentiellement dans la peinture, l'enluminure, voire dans la fabrication de verre coloré. En effet en raison de leur prix, les teintures utilisées pour le textile font appel surtout à des colorants d'origine végétale, moins chers. Les techniques alchimiques ont permis à la fois d'obtenir de nouvelles couleurs et de régulariser les procédés de fabrication[1771]. Il s'agit la plupart du temps de réduire en poudre les minéraux (le degré de finesse de la poudre

1768 Beguin, Jean, Les *Elemens de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 19-20. 'La Violette' désigne Joseph Du Chesne, sieur de la Violette.

1769 Thomas, Nicolas, Rodrigues, Nicole, « Le verre dans la médecine et dans le laboratoire alchimique », dans Lagabrielle, Sophie, dir., *Le verre : Un Moyen Âge inventif*, Catalogue de l'exposition tenue au musée de Cluny – musée national du Moyen Âge, à Paris, du 20 septembre 2017 au 8 janvier 2018, Paris : Réunion des musées nationaux, 2017, p. 196-199, ici p. 199.

1770 Maitte, Corine, « Imitation, contrefaçon et faux de verre à la Renaissance », dans Mounier, Pascale, Nativel, Colette, dir., *Copier et contrefaire à la Renaissance, faux et usage de faux.* Actes du colloque organisé par R.H.R. et la S.F.D.E.S, 29, 30 et 31 octobre 2009 Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Paris : Honoré Champion, 2014, p. 239-254, ici p. 241. Voir aussi : Halleux, Robert et Cannella, A.-F., « Entre technologie et alchimie : de la teinture du verre à la fabrication des fausses pierres précieuses », dans : *Il colore nel Medioevo. Arte, simbolo, tecnica* [Atti delle giornate di studi, Lucca, 2-4 maggio 1996], Lucques : Istituto storico lucchese, 1998, p. 41-58.

1771 Voir : Guineau, Bernard, *Glossaire des matériaux de la couleur et des termes techniques employés dans les recettes de couleurs anciennes*, Turnhout : Brepols, 2005.

pouvant jouer un rôle sur le coloris obtenu), parfois en les chauffant fortement comme dans le cas du smalt, avant de les associer à des liants. On sait que le jaune peut être obtenu à partir de l'orpiment (essentiellement du trisulfure d'arsenic, As2S3) ou d'antimoine (en réalité un mélange de antimoniate de plomb, Pb2Sb2O7 et de sulfate de calcium, $CaSO_4$). Le bleu peut s'obtenir en broyant du lapis-lazuli ou de l'azurite, moins chère (il s'agit d'un composé de carbonate de cuivre, CuCO3), ou bien à base de smalt (silicate de potassium et de cobalt, $K_2O_5Si_2$ et $Co_2(SiO_4)$) surtout utilisé pour teinter le verre dans la masse. Le vert était obtenu à partir de malachite (carbonate minéral contenant du cuivre, $Cu_2CO_3(OH)_2$), ou de vert-de-gris (acétate de cuivre, $Cu_2(OAc)_4$) obtenu en corrodant des lamelles de cuivre avec des émanations de vinaigre. Le rouge a été obtenu avec des produits minéraux comme le réalgar (sulfure d'arsenic, As_4S_4) ou le cinabre (sulfure de mercure, HgS) mais aussi avec des composants végétaux utilisables pour la peinture, comme la cochenille, notamment sous la forme du kermès vermilio, un petit insecte diptère parasite du chêne kermès, dans le sud de la France notamment, dont la femelle porte en elle un acide carminique rouge sang. Pour blanchir le verre, on pouvait utiliser du trioxyde d'arsenic (As_2O_3), que l'on obtient en procédant au grillage de minéraux contenant de l'arsenic, par exemple des pyrites (disulfure de fer (FeS2)).

Il y aurait également un intérêt à explorer, mais c'est un vaste chantier, les productions à usage militaire (poudre, alliages pour la fabrication des canons, plomb ou fer doux pour les boulets)[1772]. De même la production de poisons, dont l'usage domestique est attesté, relève naturellement de l'alchimie : le réalgar (sulfure d'arsenic), comme le trioxyde d'arsenic, par exemple, ont été utilisés pour tuer les rongeurs qui venaient manger les récoltes, et probablement pour se débarrasser de quelques humains (l'arsenic n'a ni goût ni odeur). L'affaire des poisons qui éclate en 1679 et trois ans auparavant, le procès de la marquise de Brinvilliers font apparaître le rôle que des alchimistes ont joué dans la fourniture discrète de poisons[1773]. Les soupçons concernant la commercialisation de poisons par des alchimistes semblent à l'époque être de notoriété publique et relever d'une « tradition » déjà ancienne. On peut en trouver quelques indices au détour de certains textes, comme par exemple celui que Godefroy Roussel, un apothicaire, a fait paraître en 1613 sous le titre : *Les*

1772 En 1544, on produisait 250 tonnes de poudre par an dont les 8/10 consistent en salpêtre (le reste se partage entre le charbon de bois et le soufre). Voir : Contamine, Philippe, « Les industries de guerre dans la France de la Renaissance : l'exemple de l'artillerie », *Revue Historique*, 271 (1984), p. 249-280, ici p. 262-269.
Les canons au XVIe siècle sont le plus souvent fabriqués à base de cuivre auquel on ajoute d'autres métaux, en particulier de l'étain. Voir : Contamine, Philippe, *Op. cit.*, p. 271-278.
Concernant les boulet, voir : *Idem*, p. 258-262.

1773 Voir : Petitfils, Jean-Christian, *L'Affaire des poisons. Crimes et sorcellerie au temps du Roi-Soleil*, Paris : Perrin, 2010. Chautant, Gisèle, *Croyances et conduites magiques dans la France du XVIIIe siècle d'après l'affaire des poisons*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France (renommée Grenoble Alpes), 1998. Funck-Brentano, Frantz, *Le Drame des poisons. Études sur la société du XVIIe siècle et plus particulièrement la cour de Louis XIV d'après les archives de la Bastille*, Paris : Hachette, 1899.

Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie :

> « D'autant qu'il n'y a science ny a Art tel qu'il soit, qu'il n'ait esté institué, pour aider nature ou estre aidé par elle, pour nous apporter proffict, si ce n'est les faulx & sophistes, inventee par la malice d'aucuns hommes, qui fermant la porte à leur honneur & à leur conscience, se sont jettez dedans le precipice de toutes meschantez, auquel lieu ils ont trouvé des arts illicites & dampnables, pervertissant les choses bonnes & utiles aux hommes, qu'il [*sic*] font tourner & changer à leur detriment & dommage. Comme les arts des Sorciers, des empoisonneurs, adulterateurs de metaux & faux monnoyeurs[1774]. »

N'oublions pas enfin, comme nous l'avons vu dans la sous-partie précédente, que les cours payants étaient souvent l'occasion de proposer à la vente les préparations dont la composition avait été enseignée. Comme le note Marie Meurdrac, certaines personnes peuvent vouloir se contenter « de sçavoir simplement, sans vouloir prendre la peine de faire les opérations », de plus les opérations nécessitent de disposer de temps et de « differentes sortes de vaisseaux, & autres ustancilles »[1775].

L'étude des territoires germaniques fait apparaître une forte implication des alchimistes dans les processus d'extraction minière et de transformation des minerais en métaux commercialisables. Des sources existent, en abondance semble-t-il[1776]. De telles sources semblent cependant beaucoup plus rares pour le royaume de France.

4- Des alchimistes dans l'exploitation minière ?

Dans son *Traictie de la première invention des monnoies*, Nicole Oresme (1322 ?-1382) avait prévenu du risque que l'abondance d'or pouvait faire peser sur la valeur de la monnaie :

> « En oultre, il n'est pas expedient ne politique que tele matière c'est assavoir, or et argent soit en trop grande habondance. Car par aventure pour celle meisme cause se departi et fut reboutee la monnoye de cuivre de l'usage humain comme dist Ovide. Quoy aussi pour celle chose par aventure, a esté promeu à l'umain usaige affin que l'or et l'argent qui sont moult convenables à faire monnoye, ne se puissent de legier avoir en grande copie ou habondance, ou aussi les hommes

1774 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 3-4 de l'épître [non-paginée].

1775 [Meurdrac, Marie], *La Chymie charitable et facile, en faveur des Dames, par damoiselle M.* M., Paris : Laurent d'Houry, 1674, p. 4.

1776 Voir par exemple : Nummedal, Tara, *Alchemy and Authority in the Holy Roman Empire*, Chicago : The University of Chicago Press, 2007.

> legierement ne le puissent par alkemie faire, comme aucuns le temptent et assaient à le faire ausquelz je diray ainsi : justement repugne nature et s'opose à l'encontre de celuy qui pour neant s'efforce l'excéder et surmonter en ses euvres natureles[1777]. »

Oresme ne semble pas donner crédit aux alchimistes de pouvoir produire des métaux précieux, et perçoit cette impossibilité comme la résistance que la nature présente aux humains, car produire de l'or ou de l'argent en grande quantité leur ferait perdre toute valeur. La seule manière attestée d'obtenir des métaux est d'en exploiter les gisements, ce qui se fait depuis la fin de la période préhistorique. Les techniques utilisées pour exploiter des gisements métalliques ressortissent de l'alchimie puisqu'il s'agit d'être en mesure de faire l'essai des métaux pour en vérifier l'aloi, mais aussi de les purifier, et de mettre en place des processus permettant de traiter d'importantes quantités de minerais[1778]. Dans l'étude qu'elle a menée sur le Saint-Empire romain germanique, Tara Nummedal a mis en avant la présence, dans les exploitations minières, d'alchimistes transmutateurs recrutés pour leurs compétences en matière de métaux, et qui pouvaient à la fois participer au processus d'affinage des métaux extraits, mais aussi poursuivre, pour le compte des princes qui faisaient appel à eux, leurs objectifs de transmutation. Les princes d'Europe centrale qui investissent dans l'exploitation minière voient en effet l'alchimie transmutatoire comme le prolongement de cette exploitation[1779]. La fréquentation des sources documentaires dont on dispose pour la France nous donne une vision très différente. En France, l'exploitation minière est faible à la Renaissance, surtout en comparaison avec le Saint-Empire. Trois grandes explications peuvent être avancées, les unes font appel aux circonstances historiques, d'autres aux conditions naturelles et les dernières au statut juridique des mines. À propos des circonstances historiques, trois facteurs sont souvent mis en avant : la découverte des mines américaines, les guerres d'Italie et les guerres de religions, qui auraient « détruit tout esprit d'entreprise au XVIe siècle »[1780].

La découverte des mines américaines remonte au tout début du XVIe siècle, mais n'a quasiment pas d'effet sur l'Europe dans la première moitié du siècle, tant la mise en place d'une exploitation efficace a pris du temps. Les mines qui sont exploitées en France depuis le milieu du

1777 Oresme, Nicole, *Traité du commencement et première invencion des monnoyes*, [Bruges : Colard Mansion, inter 1477 et 1484], chap. 2, [p. 14-15 du texte non paginé]. L'ouvrage a été rédigé en 1355, publié pour la première fois en latin sous le titre : *Tractatus brevissimus optimis tamen sententiis refertissimus de mutatione monetarum ac variatione facta per reges aut principes, editus a Reverendo in Christo patre Nicolao Oresmio, Lexoviensi quondam antistite, theologo pariter ac philosopho acutissimo*, [Paris] : T. Kees, [*c.* 1511].

1778 Voir notamment notre quatrième partie, chap. 1-2.

1779 Nummedal, Tara, *Alchemy and authority in the holy roman Empire*, Chicago : The University of Chicago Press, 2007, p. 86.

1780 Chermette, Alexis, « Martine de Bertereau (1590-1643), une femme ingénieur des mines au XVIIe siècle », *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 54 (1985), p. 69-80, ici p. 70.

XVe siècle, dans le cadre du développement de l'activité économique qui a suivi la crise des XIVe-XVe siècles, connaissent une prospérité du fait de la pénurie de métaux précieux jusque vers le dernier tiers du XVIe siècle, avant que des fermetures ne commencent à intervenir[1781]. Si on prend l'exemple du Val-de-Lièpvre (mines d'argent des ducs de Lorraine à Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines) qui est une des plus grandes zones d'activité minière, la mise en exploitation des filons ne prend vraiment son essor qu'à partir de la fin des années 1540 pour s'affaiblir à partir de la fin du siècle en raison de l'épuisement des filons[1782]. Quand on compare avec la situation des mines du Saint-Empire, du fait de la richesse des gisements et de l'intensité de l'exploitation, l'arrivée des métaux du nouveau monde y a eu un effet beaucoup plus visible. L'argent qui devint dès 1545 le principal métal à être transporté depuis le Nouveau Monde, surclassa à partir de la décennie 1561-1570 la production européenne (94 tonnes contre 59) et la différence ne cessa d'augmenter ensuite, d'autant plus qu'un nombre important de mines allemandes commencent à fermer à partir des années 1570[1783]. Ainsi il semble bien que ce soit en raison de la faiblesse de l'exploitation minière dans le territoire français, la petite taille des gisements et le manque de rentabilité, que les conséquences de l'arrivée du métal précieux américain ont été si peu marquées, surtout par rapport au saint-Empire[1784]. Une explication complémentaire réside peut-être dans le fait que, malgré le gonflement de la masse monétaire, les besoins auraient augmenté dans des proportions supérieures en raison de la hausse de la demande intérieure des villes en pleine expansion démographique dans la première moitié du XVIe siècle, et des désordres intérieurs de la seconde moitié (guerres civilo-religieuses, épisodes épidémiques)[1785]. Il faut également rappeler que certaines régions françaises restent encore peu dynamiques sur le

1781 Rabinovitch, Michel, *Les trésors de la terre. Histoire et littérature d'une grande aventure, s.l.* : Société de l'Industrie Minérale, 2000, p. 100.

1782 -Sur l'essor, voir: Grandemange, Jacques, « Les mines d'argent du duché de Lorraine au Val-de-Liepvre, de 1512 à 1628 », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 2 (1988), p. 1-19, ici p. 3-6, mis en ligne le 13 avril 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/2949 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ccrh.2949. Voir également : Ancel, Bruno et Fluck, Pierre, *Une Exploitation minière du XVIe s. dans les Vosges : le filon Saint-Louis du Neuenberg (Haut-Rhin), caractères et évolutions*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988 (« Documents d'archéologie française », 16), p. 13.
-Sur l'épuisement des filons, voir : Michel Rabinovitch, *Op. cit*, p. 102.

1783 Braudel, Fernand, Labrousse, Ernest, dir., *Histoire économique et sociale de la France*. Tome 1 : De 1450 à 1660, vol. 2 : *Paysannerie et croissance*, sous la direction de Emmanuel Le Roy Ladurie et Michel Morineau, Paris : PUF, 1977, p. 958.

1784 Sur 276 ouvertures de mines recensées par les textes dans le Val-de-Lièpvre lorrain, seules 24 se sont avérées productives (Benoit, Paul et Fluck, Pierre, "Conclusion", dans *Les techniques minières de l'Antiquité au XVIIIe siècle [Texte imprimé] : actes du Colloque international sur les ressources minières et l'histoire de leur exploitation de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle réuni dans le cadre du 113e Congrès national des sociétés savantes, Section d'histoire des sciences et des techniques, Strasbourg, 5-9 avril 1988* [organisé par le] Ministère de l'éducation nationale et de la culture, Comité des travaux historiques et scientifiques], Paris : Éd. du CTHS, 1992, p. 573-598, ici p. 582.

1785 Sur l'expansion démographique, voir : Jouanna, Arlette, « Le Temps de la Renaissance en France (vers 1470-1559) », dans Arlette Jouanna, Philippe Hamon, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, Paris : Laffont, 2001 ("Bouquins"), p. 1-359, ici p. 111.
Sur les désordres, voir : Bennassar, Bartolomé, et Jacquart, Jean, *Le XVIe siècle*, Paris : Armand Colin, 1972 (« Collection U »), p. 49.

plan économique, et relativement isolées, ce qui les écarte en grande partie de l'emploi de la monnaie d'or ou d'argent[1786]. Les guerres d'Italie ont probablement eu plus un effet positif que négatif sur l'extraction minière, dans la mesure où le pouvoir royal avait intérêt à trouver les moyens d'augmenter les sources de financement de ces guerres.

Mais sur le plan minier la France paraît mal lotie : il y a peu de mines et ces mines sont peu rentables. La prospection et l'ouverture de mines dans la seconde moitié du XVe siècle a principalement permis d'ouvrir des mines de fer (en particulier en Lorraine). La France manquent particulièrement de métaux non-ferreux, qu'elle doit importer. Il est difficile de définir les régions de France aurifères dans la mesure où à l'exception du Bassin parisien et du Nord-Est, on trouve de l'or à peu près partout, mais en faible quantité, sous forme de filons ou sous forme alluvionnaire dans les rivières[1787]. L'or alluvionnaire est particulièrement présent dans les rivières du Massif armoricain, des Pyrénées et des Cévennes, ainsi que au niveau du Rhin, de la Franche-Comté, ainsi que des versants du Massif central et des Alpes qui se rejoignent au niveau de la vallée du Rhône. L'or exploitable en filon est moins répandu. Historiquement, il se concentre principalement dans le Massif armoricain, le Limousin, la Marche et la Montagne Noire, régions auxquelles ont peut ajouter des gisements plus restreints dans le Puy-de-Dôme, le Cantal, l'Isère, les Cévennes et les Pyrénées. Mais l'exploitation des filons de ces régions s'est développée à l'époque gauloise[1788]. La quasi totalité de la production aurifère en France à l'époque moderne (et même jusqu'au dernier tiers du XIXe siècle) est issue de l'orpaillage et concerne donc de l'or alluvionnaire[1789].

On trouve également des traces de l'exploitation de filons d'antimoine (sous la forme de stibine, sulfure constituant le principal minerai de l'antimoine) à partir des XVe-XVIe siècles, notamment en Haute-Loire (Brioude) et dans le Cantal (Massiac)[1790]. On exploite enfin des mines de plomb argentifère, en particulier dans les Vosges et en Bretagne, à Melle (aujourd'hui dans les

1786 Vilar, Pierre, *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris : Flammarion, 1974 ("Science"), p. 208.

1787 Nous dressons ce rapide état des lieux en nous appuyant sur : Guiollard, Pierre-Christian, *Les mines d'or du district de Saint-Yrieix-la-Perche, Haute-Vienne : histoire et renaissance de l'industrie aurifère en Limousin*, Fichous : chez l'auteur, 1991, p. 10-11.

1788 Entre le Ve et le I^e^ siècles avant J.-C., on estime la production annuelle à environ 175 kg d'or, soit un total de 70 tonnes en quatre siècles. Après la conquête romaine, l'exploitation des gisements terrestres a décliné jusqu'à quasiment disparaître, car les Romains ont préféré exploiter les gisements espagnols plus rentables. Voir: Thomas, Pierre, Bruneton, Patrice, « Les Mines d'or du district de Saint-Yrieix-la-Perche et la Maison de l'or en Limousin au Chalard (Haute-Vienne) », *Planet-Terrei* (ENS-Lyon), version du 07/04/22, p. 10, en ligne : https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/mine-or-Limousin.xml. Également : Guiollard, Pierre-Christian, « L'Or en France et dans le Massif armoricain », dans : Guiollard, Pierre-Christian, éd., *Les Mines d'or et d'argent de Rouez : Rouez-en-Champagne (Sarthe), exploitation du chapeau de fer, 1989 à 1992*, Fichous : chez l'auteur, 1993, p. 13-24, ici p. 17.

1789 Guiollard, Pierre-Christian, *Mines d'or. Petite histoire des grandes mines d'or françaises*, Fichous : chez l'auteur, 1988, p. 215.

1790 Guiollard, Pierre-Christian, *La Mine d'or et d'antimoine de la Lucette*, Fichous : chez l'auteur, 1995, p. 11. Certaines traces, notamment dans les anciennes galeries de la mine d'Ally près de Brioude, indiquent que l'antimoine auvergnat a été exploité sous l'Antiquité.

Deux-Sèvres), sans compter l'exploitation en Lorraine. Le total de ces exploitations est cependant insuffisant pour satisfaire les besoins du royaume.

La statut juridique des mines a-t-il pu défavoriser leur exploitation ? L'unité du royaume n'a probablement pas favorisé la concurrence comme elle existe entre les principautés du Saint-Empire romain germanique. Dans le cadre d'un royaume en voie de centralisation et dans le cadre de la progression vers l'absolutisme, le roi de France détient un droit éminent sur les richesses du sous-sol. Depuis 1413 il s'arroge un dixième des revenus des mines[1791]. D'une manière générale, il disposait d'un monopole sur les richesses souterraines, qui imposait aux découvreurs de mines de faire une déclaration et d'obtenir l'autorisation d'exploitation du roi[1792]. En 1548, Henri II a créé une compagnie destinée à l'exploitation de tous les gisements du royaume, et en a confié la direction à Roberval[1793]. L'entreprise n'a pas bien fonctionné, et l'exploitation des mines a plus été rendue difficile qu'encouragée. L'exemple de Martine de Bertereau, si on peut prêter foi à ses récriminations, et nous n'avons pas de raison de ne pas le faire en l'état de la documentation, tend à montrer que l'administration des mines ne permettait pas à des personnes audacieuses d'investir en toute sécurité dans la prospection et la mise en service de nouvelles mines[1794].

Le facteur qui paraît le plus déterminant dans la faiblesse de l'exploitation minière en France est sans conteste le facteur géographique. Les filons de métaux non-ferreux les plus intéressants sont situés à l'Est du royaume et lui échappent donc en grande partie. La lecture de la littérature spécialisée disponible ne fait pas apparaître la présence d'alchimistes, au sens de transmutateurs, dans le cadre des exploitations. Il est probable que cela soit lié à la petite taille de ces exploitations et à leur manque de rentabilité. Nous pouvons cependant mentionner le cas de la Lorraine, dont les Ducs, propriétaires des gisements du Val-de-Lièpvre, se sont intéressés à l'alchimie, au point de financer les recherches d'alchimistes concernant la transmutation[1795]. Malheureusement, aucune source jusqu'à présent ne permet de faire le lien entre ces recherches alchimiques et l'exploitation de ces mines, alors même que ces deux aspects sont assez bien documentés. Nous pouvons en revanche apercevoir ce lien dans le cadre d'une tentative d'exploitation minière en Normandie dans la première moitié du XVIe siècle.

1791 Dalloz, Edouard, *De la propriété des mines et de son organisation légale en France et en Belgique*, Paris : Eugène Lacroix, 1862, t. 2, p. 1-5. Marion, Michel, *Dictionnaire des institutions de la France XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris : Picard, 1923, p. 380.

1792 Dupont, Etienne, *Traite pratique de la jurisprudence des mines, minieres, forges et carrières*, Paris: Dunod, 1862 (2e éd.), t. 1, p. 21.

1793 Jouanna, Arlette, "Le Temps de la Renaissance en France (vers 1470-1559)", dans Arlette Jouanna, Philippe Hamon, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, *La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire*, Paris : Laffont, 2001 (« Bouquins »), p. 1-359, ici p. 105.

1794 Voir notre troisième partie, chap. 5-4.

1795 Voir notre synthèse sur « Pierre Rouyer, Claude Pigny et Henri II duc de Lorraine (1609-1613) », dans notre deuxième partie, chap. 2-4, et également notre analyse du « contrat entre Charles III de Lorraine et Philippe Spechbach (1597) » dans notre troisième partie, chap. 4-7.

Deux articles, consacrés aux « alchimistes de Flers », Nicolas de Grosparmy, Nicolas Le Valois et Pierre Vitecoq, ont permis à Didier Kahn d'éclaircir une affaire particulièrement embrouillée, qui nous intéresse ici parce qu'elle met en valeur le contact entre l'alchimie et l'exploitation minière.

S'appuyant sur le travail de Mathieu Arnoux, Didier Kahn a formulé une hypothèse qui fait de Nicolas de Grosparmy, baron de Flers (avant 1509-1541) un entrepreneur en métallurgie[1796]. On sait qu'il a fait installer sur ses terres vers 1530 une grosse forge à Saint-Clair-de-Halouze, et on pense qu'il aurait cherché à obtenir l'exploitation d'une mine d'or récemment découverte à Amayé-sur-Seulle. Pour cela il se serait associé avec Nicolas le Valois qui disposaient des capitaux suffisants pour engager des spécialistes. Deux Allemands, André de Rosembourg et Nicolas Hermann sont effectivement venus pour exploiter la mine entre 1537 et 1539, mais il semble que l'association de Grosparmy et peut-être Le Valois avec les spécialistes allemands n'ait pas duré, et que d'autre part la mine n'ait pas été réellement exploitée[1797]. Les contemporains n'attestent d'aucune réputation d'alchimiste pour ces deux personnages. Quant à Pierre Vitecoq, s'il a existé, il n'est même pas certain qu'il ait eu un quelconque rapport avec toute cette histoire. Il faut dire que l'analyse produite par Didier Kahn de la tradition manuscrite des textes qui leur sont attribués fait apparaître un corpus constitué de deux couches successives : une première remontant au milieu du XVIe siècle comprend l'*Abrégé de Théorique* attribué à Grosparmy et le *Grand Olympe* (qui est attribué plus tardivement à Vitecoq), et une deuxième comprenant le reste du corpus remontant au tournant du XVIe et du XVIIe siècle[1798]. Ce corpus n'est pas original, à l'exception du *Grand Olympe*, puisqu'il s'agit d'une réutilisation de traités médiévaux, particulièrement du *Testamentum* du pseudo-Lulle[1799]. Il est possible que la tentative de Nicolas de Grosparmy, peut-être en association avec Nicolas Le Valois, de mettre en exploitation une mine d'or ait suffi à faire naître des rumeurs sur de prétendues activités alchimiques, et plus tard à susciter un corpus globalement pseudépigraphique. Surtout, cette situation semble avoir été facilitée par le fait que Nicolas de Grosparmy a lui-même accrédité cette rumeur, en compilant les sources alchimiques médiévales

1796 Arnoux, Mathieu, « La mine d'or d'Amayé-sur-Seulle, entre mineurs allemands et alchimistes normands (vers 1540) », *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen : Musée de Normandie, 1992 (« Cahier des Annales de Normandie », 24), p. 243-252.
Nous nous appuyons sur l'article important, par la taille et le contenu, de Didier Kahn : Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie, Art, histoire et* mythes. Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 347-427, particulièrement p. 367-373. Voir aussi du même auteur : « Qui étaient les alchimistes de Flers ? », *Chrysopœia*, 4 (1990-91), p. 147-198.

1797 Des lettres patentes leur sont accordées par François Ier pour cette exploitation (voir : Arnoux, Mathieu, *Op. cit.*, p. 244 et Annexe B).

1798 Kahn, Didier, *Op. cit.*, p. 373-384.

1799 *Idem*, p. 399-414.

pour produire l'*Abrégé de Théorique* en tête duquel il plaça son nom[1800]. L'objectif ne pouvait qu'être de se faire passer pour un véritable alchimiste, et faciliter ainsi la recherche de partenaires financiers, Nicolas Le Valois par exemple.

L'économie de l'alchimie telle que nous avons pu la décrire à partir de points de vue diversifiés est un objet protéiforme, fait de relations commerciales et non commerciales, reposant sur les besoins de la société en matière de techniques, de savoirs et de produits utilitaires, ainsi que sur le désir ou la nécessité pour un nombre non négligeable d'individus relativement variés d'investir de leur temps et de leur argent dans ce domaine de l'aventure humaine. Il reste cependant pour que le tableau soit, sinon complet au moins d'une vraisemblance convaincante, à ajouter la dimension temporelle, importante dans la mesure où la Renaissance est le moment où les équilibres anciens sont progressivement remplacés par un certain nombre d'autres que nous avons revêtus du sceau de la modernité.

1800 *Idem*, p. 415.

Chapitre 3 – Le changement de paradigme

Edgard Zilsel a montré que la compétition économique, inconnue à l'époque féodale et qui caractérise les débuts du capitalisme à la fin du Moyen Âge, a favorisé l'émergence de conceptions plus individualistes et surtout de l'esprit critique scientifique[1801]. Ces conceptions individualistes ont favorisé une prise de distance à l'égard du savoir traditionnel, en permettant de penser l'accroissement du savoir. Dans le domaine de l'alchimie, cette évolution a paradoxalement abouti chez une partie des opérateurs à abandonner l'espoir d'un savoir total et sacré. L'évolution a été particulièrement lente, pour des raisons qui sont peut-être en partie liées avec le fait que la science de la matière était moins facilement mathématisable que ne pouvait l'être la physique ou l'astronomie. Le besoin cependant de fonder une discipline qui puisse se dégager des 'pesanteurs' passées s'est exprimé dès le début du XVIIe siècle.

1 – La remise en cause de la sacralité du savoir

Comme nous l'avons vu, il y a toujours eu des techniques alchimiques utilisées dans le cadre artisanal, c'est en effet dans le milieu des artisans que l'alchimie est née, dans l'Égypte gréco-romaine de la période hellénistique[1802]. Mais depuis le XIVe siècle, ces pratiques reposaient sur une conception globale de l'alchimie reposant en particulier sur l'unité de la matière, la possibilité de la transmutation d'un métal en un autre, et sur le caractère chrétien du savoir (surtout à partir de la *Pretiosa margarita novella* de *Pietro Antonio Boni* vers 1330)[1803]. Nous avons d'ailleurs vu tout au long de ce travail que les liens entre pratiques artisanales et expériences transmutatoires étaient forts chez les artisans, notamment les orfèvres et les apothicaires. Un exemple intéressant de ce point de

1801 Nous appuyons sur un article qu'il a fait paraître en 1942, et qui est resté utile pour penser l'évolution que la science connaît à l'époque moderne : Zilsel, Edgard, « The sociological roots of science », *American journal of sociology*, 47 (1942), p. 544-562 ; trad. franç. : « Les racines sociologiques de la science », *Zilsel*, 3 (2018), p. 288-309 (en ligne : https://www.cairn.info/revue-zilsel-2018-1-page-288.htm).

1802 Voir par exemple : Halleux, Robert, *Les Alchimistes grecs, t. 1 : Papyrus de Leyde, papyrus de Stockholm, fragments de recettes*, Paris : Les Belles Lettres, 1981, p. 24-30.

1803 Calvet, Antoine, « L'alchimie médiévale est-elle une science chrétienne ? », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Hors-série n°3, 2007, http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/321 L'alchimie n'a cessé de se christianiser depuis le XIVe siècle pour arriver à un paroxysme au XVIe siècle, siècle d'intenses interrogations religieuses.

vue est la position que prend Jean Beguin. Nous avons eu l'occasion de le situer comme apothicaire donnant des cours à d'autres apothicaires et à ce titre auteur d'un traité d'alchimie 'pratique' en forme de *compendium* des connaissances nécessaires pour réaliser toutes les préparations de la profession[1804]. Nous avons vu également son intérêt pour les expériences transmutatoires. Il précise au début du *Tyrocinium chymicum,* dont une première version non commerciale remontant à 1610 est suivie d'une deuxième plus complète dès 1612, les différentes facettes de l'alchimie, ainsi que l'équivalence des termes chimie/alchimie[1805] :

> « L'object de la chymie, est le corps mixte & composé, non en tant que mobile, car en ceste consideration il appartient à la physique : mais en tant qu'il est soluble & coagulable. Or tout corps mixte est mixte imparfaictement, comme la rosée, la gresle, la neige : ou parfaictement, comme les plantes, pierres, metaux, & animaux de toute espece : Et par telle latitude d'objet se voit combien lourdement se trompent ceux, qui oyans le nom d'alchymiste soudain s'imaginent un homme qui ne se mesle que de la transmutation de metaux, & ne songe qu'au mystere admirable de la Pierre des Philosophes[1806]. »

Sur la question du mot vocabulaire, nous avons vu qu'il n'y a aucun enjeu au XVIIe siècle, les mots alchimie et chimie pouvant être utilisés indifféremment pour désigner les même choses[1807]. Jean Beguin, lui-même transmutateur à ses heures perdues et parfaitement au fait de la réputation ambiguë attachée au nom d'alchimiste, le revendique pour caractériser l'étude et la connaissance des corps mixtes. En 1620, paraissait la deuxième édition en langue française des *Elemens de Chymie* de Jean Beguin, avec une préface de l'auteur de commentaires, Jean Lucas de Roy, qui justifie l'intérêt de l'ouvrage[1808]. Lucas de Roy insiste sur le caractère utile et nécessaire de la chimie comme science auxiliaire de la médecine. Il voit dans la chimie une science s'appuyant sur une pratique populaire :

> « Car pourquoy n'employer pas les bonnes vertus des mineraux, lors que par les regles de la chymie ils seront purgez de leurs mauvaises conditions & qualitez venimeuses, veu qu'il est tres-certain qu'ils ont de tres-bonnes proprietez, & que cét esloignement de la qualité vitieuse se peut aussi aisément practiquer par la voye que la nature du feu nous enseigne, comme le peuple le sçait bien faire, en tirant les vertus des choses vegétables & animées[1809]. »

1804 Troisième partie, chap. 1-4.

1805 Beguin, Jean, *Tyrocinium chymicum recognitum et auctum*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1612.

1806 Beguin, Jean, *les Elemens de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1620 (2nde éd.), p. 2-3.

1807 Si on se limite au vocabulaire en français, le Dictionnaire de Huguet donne une occurrence de « chimistique » dans la traduction que Barthélemy Aneau a fait du *Tresor d'Evonime Philiatre*, dans l'édition de 1557 [1ère éd. Lyon : Balthazar Arnoullet, 1555] (Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Honoré Champion/Didier, 1925-1967, 7 vols., t. 2 (1932), p. 268, *s. v.* chimistique).

1808 Sur Jean Lucas de Roy, voir notre quatrième partie, chap. 2-3, *Les régimes du feu, entre moyens mis en œuvre et but à atteindre*.

1809 Lucas de Roy, Jean, « Préface » [non paginée] à : Beguin, Jean, *les Elemens de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1620 (2nde éd.), [p. 4].

Le peuple, évoqué par Jean Lucas de Roy, désigne semble-t-il le monde des artisans. Ce genre de mention est assez rare, pourtant les pratiques pratiques artisanales comme les connaissances populaires (notamment en ce qui concerne l'usage médical des plantes) ont été un vivier de choix pour les humanistes puis les savants du XVIIe siècle[1810]. Lucas de Roy prétend cependant se distinguer nettement de ce savoir populaire, à la fois par la capacité à l'organiser dans un cadre théorique, mais aussi en en proposant la diffusion gratuite. Alors que les artisans ont vécu de la vente des produits de leur savoir technique, Lucas de Roy propose ici de diffuser directement le savoir acquis avec difficulté, d'une façon qu'il prétend désintéressée :

> « Cette mienne résolution [faire connaître la chimie et dénoncer les paracelsistes] me promet que l'on recevra de bonne volonté, que je donne gratuitement au public ce que j'ay acquis avec beaucoup de peine & de frais, travaillant à rendre les medicamens moins odieux aux malades […] que les charlatans ne se puissent plus vanter d'avoir des secrets incogneus aux vrais medecins pour abuser le peuple[1811]. »

Un certain nombre de praticiens revendiquent en effet l'abandon de la prétention au savoir total, prétention massivement présente au XVIe siècle qui commence à s'affaiblir dans le courant du XVIIe siècle et qui repose sur l'objectif de transmutation ou de préparation d'or potable. Angelo Sala (1576-1637), un médecin et alchimiste italien qui a parcouru l'Europe pour se rendre dans les cours princières protestantes, a publié à Leyde en 1616 où il était le médecin personnel du comte d'Oldenburg un ouvrage en français intitulé *Ternarius Bezoarticorum ou trois souverains medicaments bezoardiques* consacré aux « medicaments resistants aux venins (que les Medecins appellent Bezoardiques, Theriacaux, Alexitaires ou Antidotes) »[1812]. Il y revendique le refus de prétendre disposer d'une médecine universelle :

> « Car combien que nous donnions une telle louange aux Bezoardiques, comme nous avons fait icy dessus, nostre intention n'est pas pourtant, de leur attribuer une absolüe proprieté, de pouvoir guerir toutes les maladies entierement, sans l'ayde des autres remedes, & preceptes de medecine ; comme divers Alchymistes songent de leur incognüe, & invisible Pierre Philosophale, pour laquelle en vaine

1810 Voir à ce sujet le travail de Émilie-Anne Pépy sur l'histoire des rapports genrés au végétal : « […] poussées par l'urgence vitale, les femmes ont construit des savoirs sur les propriétés du végétal fondés sur l'observation et sur la transmission. La remise en question des usages traditionnels des plantes s'explique par les évolutions politico-scientifiques du XVIIIe siècle et se manifeste par une disqualification systématique, dans le discours savant, des savoirs vernaculaires sur les plantes, dont les acteurs et actrices de la médecine populaire ou charitable sont dépositaires. Pour autant, les femmes sont exclues ou rejetées aux marges des deux champs scientifiques qui monopolisent l'expertise sur la nature végétale, à savoir la médecine et la botanique. » (Pépy, Émilie-Anne, « Les femmes et les plantes : accès négocié à la botanique savante et résistance des savoirs vernaculaires (France, XVIIIe siècle) », *Genre & histoire* [revue en ligne], 22 (2018), p. 2, http://journals.openedition.org/genrehistoire/3654.

1811 Lucas de Roy, Jean, *Op. cit.*, [p. 7].

1812 Sala, Angelo, *Ternarius Bezoarticorum ou trois souverains medicaments bezoardiques, contre tous venins et empoisonnements tant externes que internes, corruption de sang, & autres humeurs*, Leyde : Godefroy Basson, 1616, premier feuillet, non paginé de l'adresse au lecteur. Sur Sala, voir : Ferguson, John, *Bibliotheca chemica*, [Glasgow] : *s. e.*, 1906, 2 vols, ici t. 2, p. 314-317.

> Foy, & Patience ilz travaillent jour & nuict, attendant sa venüe & secours, comme les Juifs attendent apres leur Messias [*sic*][1813]. »

Cela s'accompagne d'une sécularisation du savoir, ou si on veut le dire autrement de sa désacralisation. William Eamon évoque d'une manière assez similaire la disparition progressive de l'aspect 'magique' des connaissances sur la matière: la diffusion de recettes, et de textes pratiques éclairant des « tours de main » contribuent à séculariser le savoir[1814] . L'exemple du manuscrit français 640 conservé à la Bibliothèque nationale de France est caractéristique de cette volonté de construire un savoir en s'appuyant sur l'expérience personnelle et non plus seulement sur la copie de recettes anciennes[1815]. L'auteur, resté anonyme, écrit dans la région de Toulouse dans les années 1580, il appartient visiblement au monde des artisans et s'intéresse entre autres choses à fabriquer des couleurs et parfaire les techniques des peintres, fondre des métaux, améliorer l'efficacité des armes ou fabriquer des remèdes médicaux. Ces recettes relèvent pour une part de l'alchimie et elles caractérisent une pratique libérée de l'idée d'un savoir d'origine divine. Nous avons vu dans le premier chapitre de cette partie toute l'ambiguïté du secret alchimique. Le rôle donné à Dieu dans la capacité à transmuter un métal peut en réalité difficilement être mis de côté sans que ne se pose la question de savoir pourquoi rédiger un texte d'alchimie si en respectant la méthode fournie on ne peut obtenir automatiquement le résultat désiré. L'ensemble fonctionne sur une base tripartite, avec le texte alchimique fourni par l'alchimiste accompli, Dieu et l'alchimiste aspirant. Ce dernier a besoin des deux premiers pour espérer parvenir à ses fins. L'alchimiste accompli peut se permettre de ne pas dévoiler entièrement le secret au prétexte que Dieu pourvoira au nécessaire si l'aspirant en est digne. Ce dispositif, qui fonctionne au moins depuis que l'Université a définitivement relégué l'alchimie hors des disciplines universitaires, ne peut pas réellement se passer de Dieu sous peine de mettre en évidence l'impossibilité de la transmutation. Il n'a jamais vraiment pu en être de même avec les techniques alchimiques utilisées par l'artisanat, d'abord parce qu'il y avait une obligation de résultat tangible et surtout parce que la reproductibilité d'un procédé était à la base de son intérêt. Une partie des artisans qui employaient des techniques alchimiques professionnellement tout en cherchant dans leur temps libre une solution pour transmuter des métaux ont dû sentir le hiatus de leur modèle de pensée. Il a cependant fallu beaucoup de temps pour que ce hiatus provoque une

1813 *Op. cit.*, p. 7.

1814 Eamon, William, *Op. cit.*, notamment p. 10.

1815 Smith, Pamela H., Rosenkranz, Naomi, Uchacz Tianna, Helena, Taape, Tillmann, Godbarge, Clément, Pitman, Sophie, Boulboullé, Jenny, Klein, Joel, Bilak, Donna, Smith, Marc, and Catapano, Terry, éds., *Secrets of Craft and Nature in Renaissance France. A Digital Critical Edition and English Translation of BnF Ms. Fr. 640*, New York: The Making and Knowing Project, 2020, https://edition640.makingandknowing.org. L'équipe internationale qui s'est mise en place pendant plusieurs années pour analyser ce manuscrit et en préparer l'édition électronique a pu reproduire une partie importante des recettes présentées dans le manuscrit pour mieux comprendre le rapport que l'écrit entretient avec la pratique réelle.

réaction. C'est d'abord dans des textes recourant à l'alchimie pour des buts limités que l'on trouve des procédés qui ne dépendent pas du bon vouloir de Dieu. François Rossellet par exemple, auteur de la *Chrysospagyrie*[1816] traite son sujet sans faire de référence à Dieu, et encore moins à la nécessité qu'il accorde individuellement son aide à l'alchimiste pour que dernier connaisse le succès. Bien sûr il ne s'agit pas d'une modification rapide et radicale, mais du début d'une tendance qui va se déployer tout au long du XVIIe siècle. Près de 50 ans après le texte de Rossellet, on trouve encore chez Planis Campy des perspectives assez traditionnelles sur le rôle de Dieu. Planis Campy semble trouver dans la perspective divine des arguments à opposer au « tas d'effrontez charlatans, ignorans, imposteurs, qui comme nouveaux Esculapes descendus du Ciel, se vantent impudemment, & promettent temerairement la guerison de toutes maladies, vuidant par ce moyen la bource des plus credules, voire & qui pis est, ils tuent le plus souvent les corps [...] »[1817]. L'alchimie qui l'intéresse est médicale, et sa véracité est d'après lui fondée sur le fait qu'elle résulte du don que Dieu en fait aux Hommes :

> « Je dy donc que la Medecine Hermetique est vraye, parce qu'elle est de la creation de Dieu, & partant ses reigles sont tres-certaines : d'autant (comme dit le Philosophe) que Dieu & la Nature ne font rien en vain[1818]. »

Quelques années auparavant, on trouvait une pensée similaire chez un alchimiste passé à la postérité sous ses seules initiales A. H. de M. L., resté lui aussi sur l'idée d'une toute-puissance de Dieu en matière d'alchimie :

> « Quand à ce que l'on trouve estrange la peine qu'il faut prendre à la chimie, je le confesse bien, que si c'estoit à une autre fin, je ne voudrois m'i assujettir un an, pour cent mil livres : car il faut de longues veilles, un grand travail, patience, diligence & observation, mais la fin de la chimie supere ceste peine & les difficultez : car elle est opulente & utille, elle sauve les rois, les grands & les petits. C'est la manifestation de Dieu : car elle parfaict la nature (ou ses manquemens) elle est divine, car elle preste des effects merveilleux, elle guerist toutes les maladies. Elle faict des œuvres admirables. Je me plairay donc à la peine volontiers, & feray selon ce que Dieu en a ordonné, à sa gloire & à l'utilité de la France[1819]. »

Mais à ces auteurs, on peut en opposer de nombreux autres, qui cessent de voir en Dieu l'origine de toute science, mais voient simplement en lui le créateur de l'Homme et du monde qui l'entoure. Un autre apothicaire, Godefroy Roussel redonne à l'Homme la capacité de découvrir son savoir :

1816 Rossellet, François, *La Chrysospagyrie*, Lyon : Charles Pesnot, 1582.
1817 Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 5.
1818 *Idem*, p. 7.
1819 A. H. de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François...*, Paris : Nicolas la Caille, 1612, p. 31.

> « C’est pourquoy Dieu a donné à l’homme la raison, la main & la necessité des choses. Sçavoir la raison pour ratiociner, la main pour agir, & la necessité mère de l’invention & des arts, affin d’esguiser son esprit, tant par la contemplative que par l’active, pour considerer, imitter, & suivre nature, selon qu’elle agist par la verité qui nous faict tenir son chemin […]. »[1820]

2 – Prosaïsme et ‘ouverture’ du savoir alchimique

L’alchimie a souffert de ne pas être intégrée à l’enseignement universitaire. C’est la raison pour laquelle les alchimistes ont tenté de fonder sa légitimité sur l’autorité des Anciens, quitte à tordre leur pensée voire à fabriquer carrément des faux, ainsi que sur les réflexions des jurisconsultes de la fin du Moyen-Âge. Malheureusement il s’agit le plus souvent de théologiens de second plan. La conséquence directe de ce problème a été que les pratiques alchimiques n’ont jamais été réellement encadrées, faute que soit reconnue une autorité légitime capable de définir les opérations licites et utiles et au contraire celles relevant de la charlatanerie. Les alchimistes ont parfois été conscients de ce manque. René de la Chastre par exemple fait, en 1620, le constat de l’insuffisance des connaissances de bon nombre de ceux qui s’entremettent dans la science alchimique :

> « J’ay compassion de cette science si descousuë de sa verité, vogant par les ondes de l’ignorance, & servant de risée, & de dessert à ceux qui ne peuvent que juger du goust d’une bouteille, lesquels neantmoins comme eschauffez de ces vapeurs, jettent des opinions aussi exorbitantes, comme vilainement ils servent leur ventre d’excés[1821]. »

Les arts mécaniques, c’est-à-dire avec les métiers artisanaux, offrent l’avantage, de son point de vue, de bénéficier d’un contrôle qui passe par le privilège :

> « Si la prudence presidoit dans l’humanité, les choses qui tiendroient ou du faux, ou du dommage seroient extirpée du corps & commerce public : Si aussi elles estoient fondée sur la certitude, elles seroient soubs la banniere du privilege : les

1820 Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l’on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue*, Paris : Et se vendent par l’Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613, p. 5 de l’épître au lecteur [non-paginée]. Ratiociner est pris au sens premier de faire des raisonnements.

1821 La Chastre, René de, *Le Prototype ou très parfait et analogique exemplaire de l'art chimique, à la phisique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes, principes et démonstrations scientifique de la certitude dudit art*, Paris : J.-A. Joallin, 1620, p. 99. Sur René de la Chastre, voir notre troisième partie, chap. 4-6.

> arts mecaniqs en reçoivent l'appuy, & par tel police, l'obeissance deuë à un roy, & se droicts luy seroient observez[1822]. »

Ce que La Chastre appelle de ses vœux c'est une légitimation des pratiques par le privilège royal, imposant un fonctionnement corporatiste. Mais, parce que les pratiques alchimiques débordent largement du cadre corporatiste, La Chastre imagine un dispositif spécifique :

> « [...] premierement s'il y avoit lieu dessigné, comme les Docteurs Sorbonistes obligent les aspirans à rendre raison de l'objet de leur aspitration : de mesme les Doctes-curieux sçachant que l'object de leur curiosité est dans le sein de Nature, comme suppost, & despendant d'elles necessairement, cognoissant les causes & principes, obligeroient ceux qui s'entre-mettoient dans cette curiosité, à venir au bureau rendre raison de leur dessein, par termes speculatifs ; car quoy que la speculation signifie l'image de la practique, si est-ce pourtant que la practique à [*sic*] quelque effet particulier, restraint à soy-mesme, pour l'effet de laquelle l'operateur ne seroit contraint ny ne pourroit l'estre à la pratiquer.
> Telle police esviteroit le peril particulier de ceux qui ce porteroient dans ce dedale, avec defences comme incapable de tels objets, de leur en entremettre, & ne seroit non seulement un bien particulier : car comme ce n'est qu'un objet qui n'esmeut toutes sortes d'esprits, ains quelques uns, les uns par inclination, & les autres par communication contagieuse, defenses seroient faites de travailler qu'au lieu pour tel effect ordonné, à peine d'estre attaints & convaincus de crime de leze Majesté, au second chef[1823]. »

Le modèle avoué est le modèle universitaire, et spécialement de la médecine, probablement parce que l'alchimie n'est pas seulement une pratique artisanale et qu'elle peut difficilement relever du modèle corporatiste[1824]. Il suppose que soient reconnus comme autorités des « Doctes-curieux », devant lesquels les alchimistes devraient rendre compte de leurs modèles spéculatifs, c'est-à-dire de leurs théories. La Chastre évoque la création d'un bureau où pourraient être entendus les uns et les autres, lors d'un véritable examen, en distinguant nettement les conceptions théoriques, qui sont les seules examinées dans le cadre de ce bureau, de la mise en pratique qui relève d'un choix personnel, et qui semble de peu d'intérêt dans la mesure où, pour La Chastre, elle découle directement de la théorie[1825]. Cette conception respecte le point de vue traditionnel qui distingue nettement la théorie de la pratique au sens où la théorie n'est pas, comme dans la science moderne, une construction résultant des opérations pratiques et devant en rendre compte, mais bien une élaboration intellectuelle (s'appuyant sur des autorités) prévalant sur les expériences : l'échec ou le résultat non

1822 *Op. cit.*, p. 99-100.
1823 *Op. cit.*, p. 101-102. Les crimes de lèse-majesté au second chef sont les crimes qui ne touchent pas directement la personne du roi mais contreviennent néanmoins au respect dû à l'autorité royale.
1824 *Op. cit.*, p. 103 : « […] pour estre receux dans cette curiosité, il conviendroit un examen, par lequel ils seroient obligez aux moyens capables d'authoriser leur curiosité ; ou la bannir : estant donc conctitués dans le mesme ordre que le Medecin, il faudroit pour estre tel, avoir les conditions requises. »
1825 Voir la note précédente.

attendu d'une expérience ne remettant pas en cause la théorie mais seulement l'expérience. La pratique de l'alchimie imposerait donc d'obtenir une autorisation de cette autorité supérieure des « Doctes-curieux », qui agirait sous couvert de l'autorité royale. La Chastre présente cette disposition comme le moyen d'éviter que des alchimistes sans compétence ne se retrouvent à errer vainement :

> « […] beaucoup d'ignorans ne s'y entremettroient point[1826]. »

Il lui trouve deux autres avantages : d'une part cela éviterait que les « pandarts », escrocs juste bons à pendre, ne profitent de la crédulité des gens :

> « De grands biens en proviendroient le premier au Roy, en ce que personne n'ayans fourneaux, & vaisseaux, ne pourroient travailler, ny pourroient prendre pretexte de cercher la pierre, comme beaucoup de pandart famulant cette science par les mauvaises actions qu'ils commettent, abusivement à son esgard. »[1827]

D'autre part, il estime pouvoir ainsi corriger les abus des « Prevost, & autres officiers ». Ce point est assez original. La Chastre estime, sans que l'on sache s'il en a été victime, que les officiers de la couronne abusent de leur pouvoir en cherchant à voler la production des alchimistes ou en prétextant la pratique de l'alchimie pour nuire aux intérêts de personnes envers lesquelles elles nourrissent un ressentiment :

> « L'autre, que les Prevosts, & autres officiers n'auroient ce pretexte, les uns pour piller : les autres, pour venger la passion d'un ennemy[1828]. »

L'édit de Crémieu de 1536 a défini la compétence des prévots au niveau des juridictions ordinaires des roturiers (les nobles relevant de juridictions supérieures). Ils peuvent promulguer des règlements de police, et à ce titre s'intéresser aux suspicions de fraude[1829]. Nous n'avons pas rencontré d'autres exemples de ce type de récrimination.

René de la Chastre participe, avec ces propos, à une réflexion qui voit le jour au début du XVIIe siècle pour déterminer les conditions de l'établissement d'une science, conditions qui se refusent à l'alchimie depuis son introduction en Occident au XIIe siècle. Le modèle choisi est révélateur des enjeux épistémologiques, tels qu'on peut les analyser avec notre recul. La médecine, en effet, est une science qui s'est caractérisée pendant des siècles par une grande ignorance du

1826 *Op. cit.*, p. 103.
1827 *Op. cit.*, p. 102-103. Famulant désigne le fait d'être prompt à servir.
1828 *Op. Cit.*, p. 103.
1829 En revanche la fabrication de fausse monnaie leur échappe. Voir la deuxième partie, chap. 2-1. Sur la question des prévôtés, voir : Barbiche, Bernard, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris : PUF, 2016 [1ère éd. 1999] (« Quadrige »), p. 347-348.

fonctionnement du corps humain, et par une certaine incapacité à en soigner la plupart des affections (à l'exception notable de ce qui relève de la chirurgie). Cela n'a pas empêché les médecins, qui bénéficiaient d'une longue tradition remontant au moins à l'Antiquité gréco-romaine, d'établir la science médicale à l'Université. Il ne semble donc pas que ce soit par inefficacité que l'alchimie ait été rejetée aux portes de l'Université, mais plus par la difficulté à imposer un corps de doctrine. C'est ce que ne pouvaient pas obtenir les praticiens proches des milieux artisanaux.

Mersenne, a également pris position sur le portrait de l'alchimiste acceptable à ses yeux : un alchimiste qui aurait abandonné tout ce qui éloignait l'alchimie de la modernité et la cantonnait à un point de vue rétrospectif définitivement encadré par Dieu et les Anciens :

> « […] je vous supplie le prendre de bonne part, & d'expliquer desormais vos opérations par des termes propres, simples, & clairs, à ce qu'on ne perde plus tant de temps, & qu'on ne consume plus tant de biens à chercher la pierre, comme on a fait jusques à présent. Je sçay qu'il y a quantité de réveurs qui disent qu'il n'est pas permis de parler clairement du mercure, & qu'on n'en peut avoir la cognoissance sans la revelation divine, mais les habiles alchymistes se moquent de telles gens, qui sous pretexte de la lumiere divine, qu'ils n'ont point, veulent faire passer leur ignorance, & leur fourbes pour sciences, & pour verité. Je croy que l'un des vray moyens pour cognoistre l'ignorance de tels charlatans, est de les entendre, & voir s'ils se vanteront de sçavoir le secret du grand œuvre par revelation divine, & s'ils diront ne leur estre pas permis d'en découvrir la procedure, si ce n'est aux sages, aus fils de doctrine, & aux vrais cabalistes : car c'est la coûtume de telles gens pareils à celuy qui à tant affiché de placars aus coings des ruës de Paris pour montrer qu'il avoit treuvé la quadrature du cercle, & la maniere de traverser les mers sans danger, & sans détour, par les longitudes, lequel étant pressé par raisons disoit que Dieu luy avoit fait la grace en ses derniers siecles de treuver la quadrature : je croy que s'il eust peu faire quelque livre remplys de propheties inventées qu'il les eust toutes fait butter à son dessein. Dieu nous preserve de tels esprits, qui renverseroient volontiers ciel, & terre pour faire leur bourse aus depens de ceus qui ne sont pas capables de reconoistre leurs erreurs[1830]. »

Mersenne appelle ainsi les alchimistes à adopter une position d'ouverture de leur savoir, et présenter dans un langage clair leurs procédés. Il considère, en 1625, qu'il n'est pas raisonnable d'estimer que le langage codé ou tronqué utilisé par des alchimistes puisse cacher autre chose que leurs mystifications. Il envisage essentiellement l'alchimie transmutatoire, mais les praticiens qui utilisent l'alchimie dans leur pratique artisanale sont en réalité déjà acquis à cette ouverture. Jean Beguin, qui n'hésite pas à publier son cours en 1612, envisage l'alchimie non comme un savoir

1830 Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les septiques* [*"sic"*] *ou pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1625, p. 128-129.

entièrement défini mais comme le moyen d'un approfondissement des connaissances sur la matière :

> « […] ils [les inventeurs de cet art] ont pensé (& l'experience les en a puis apres rendus plus certains) que par quelque resolution artificielle, on pouvoit tirer des corps mixtes quelques principes, & substance, qui contiendroient leurs vertus tant occultes, que manifestes, plus subtiles, espurées, & separées de l'impur de corps. Ce que la nature fait en l'aliment leur a peu confirmer tout cecy. Car avant que d'en nourrir l'animal, elle le resoult par la coction naturelle en quatre humeurs, lesquelles sont quatre divers principes de plusieurs qualitez differentes, lesquelles on n'appercevoit point en l'aliment : ce qui fait assez soupçonner, que par quelque coction artificielle, ou autrement on pourroit resoudre un corps mixte, & en tirer quelques principes & substances incogneuës auparavant[1831]. »

Rappelons que cette orientation moderne à laquelle adhère Beguin n'est pas incompatible, dans son esprit, avec la pratique d'une alchimie à but transmutatoire. Cette situation durera près de deux siècles avant qu'on puisse écarter définitivement la possibilité par des moyens chimiques d'opérer une transmutation d'un métal en un autre, c'est-à-dire que l'on identifie chaque métal comme étant constitué d'atomes spécifiques[1832].

En revanche, pour des raisons inhérentes aux logiques commerciales héritées du Moyen Âge, en tant que secrets artisanaux les secrets alchimiques sont transmis avec précaution et principalement à l'oral. Or, depuis la fin du XVe siècle, une évolution des mentalités commence à favoriser la naissance du concept de propriété intellectuelle[1833]. À Venise d'abord, le sénat s'est mis à accorder des monopoles aux détenteurs de secret puis seulement à leurs véritables inventeurs. L'objectif visait à fixer dans la République des artisans de talent quelle que soit leur origine. Le reste de l'Europe connaît rapidement la même évolution, qui se fait dans un contexte où la notion d'auteur se développe, que ce soit au niveau des artistes peintres, signant leurs œuvres voire se peignant eux-même (Jan Van Eyck, Albrecht Dürer…) et où l'imprimerie, par la concurrence qu'elle exacerbe, conduit au désir de protection des innovations et à la mise en place de systèmes de brevets ou de privilèges, notamment dans le domaine du verre, où la concurrence était particulièrement développée, en particulier au niveau des perles de verre coloré, du tissage de la soie et de la laine ou de l'imprimerie[1834]. En réalité, ces protections naissantes concernent des outils (ex : métier à tisser) ou des productions (ex : perles de verre) et non des procédés, beaucoup plus

1831 Beguin, Jean, Les *Elemens de chymie*, Lyon : Claude Chancey, 1665, p. 29.

1832 Ce sera notamment le travail de John Dalton (1766-1844), publié en 1808 dans *A New System of Chemical Philosophy.*

1833 Nous suivons notamment l'ouvrage de Liliane Hilaire-Pérez : Hilaire-Pérez, Liliane, *L'Invention technique au siècle des Lumières*, Paris : Albin Michel, 2017 (« L'Évolution de l'humanité »), chapitre 1 : Héritage.

1834 Sur le verre coloré, voir : Maitte, Corine, « Imitation, contrefaçon et faux de verre à la Renaissance », dans Mounier, Pascale, Nativel, Colette, dir., *Copier et contrefaire à la Renaissance, faux et usage de faux.* Actes du colloque organisé par R.H.R. et la S.F.D.E.S, 29, 30 et 31 octobre 2009 Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Paris : Honoré Champion, 2014, p. 239-254, ici p. 241.

difficiles à protéger, mais elles engagent le début d'une évolution des esprits. Cette évolution touche peu les milieux artisanaux qui vivent de la maîtrise d'un certain nombre de procédés et de la capacité à les répéter. En revanche, on voit apparaître un 'goût' se présentant comme 'désintéressé' de la part d'hommes qui ne vivent pas de la production de marchandises à l'aide de leur savoir mais plutôt de ce savoir directement. Éloignés de l'Université, puisant dans le savoir utilitaire des artisans sans dépendre comme eux de la maîtrise d'un tour de main, ils ne vont pas s'intéresser à la répétition des procédés mais à leur explication, et sont acquis à la philosophie mécaniste qui les amène à réfléchir aux causalités, ne prenant pas en compte de « cause divine ». Ils vont chercher des protections princières et des soutiens financiers dans le mouvement naissant des académies à partir des années 1620 et surtout 1630. Autour d'un Marin Mersenne ou d'un Théophraste Renaudot, on retrouve les héritiers d'un Jean Beguin ou d'un Jean Lucas de Roy, attachés à la diffusion publique des connaissances[1835]. Car c'est cette diffusion qui progressivement garantit la reconnaissance de la paternité d'une nouvelle connaissance, quand auparavant sa jouissance supposait d'en conserver le secret. Il s'agira à l'avenir de promouvoir une science gratuite et désintéressée (qui n'exclut cependant pas la limitation de la diffusion des connaissances technologiques directement monnayables), légitimée par le contrôle des pairs, c'est-à-dire par le débat d'idées : une science progressivement monopolisée par une catégorie sociale privilégiée, les savants, dont l'origine sociale et le statut de savant et d'inventeur vont garantir les revenus. Assez judicieusement, Dominique Rabaté a évoqué « l'émergence d'un devoir de tout dire qui appartient en propre aux sociétés modernes »[1836].

1835 Voir notamment : Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1997.

1836 Rabaté, Dominique, « Le secret et la modernité », dans : *Dire le secret* [en ligne], Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2001 (généré le 03 juillet 2021). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pub/5265>. ISBN : 9791030004052. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pub.5265, p. 1-18, ici p. 1.

Conclusion de la cinquième partie

L'économie de l'alchimie repose sur l'ensemble des liens et des échanges qui unissent les alchimistes entre eux et avec le reste de la société. Il faut d'abord rappeler combien l'alchimie est présente dans la société, non pas en tant que pratique marginale ou ésotérisme, mais bien comme science de la matière indispensable pour répondre à un grand nombre de besoins de la vie quotidienne. Le secret est présenté comme le garant de la valeur de l'information qu'il prétend protéger. Dans le cadre des pratiques artisanales, il garantit aux artisans la possibilité de commercialiser un certain nombre de produits résultant de leur savoir faire en évitant une concurrence jugée déloyale et toujours susceptible de recourir à une connaissance dévoyée par sa trop grande diffusion. Dans le cadre de l'alchimie transmutatoire, qui sous-tend toute pratique alchimique dans la mesure où elle est porteuse des principes généraux de l'alchimie, le secret est plus directement allégué comme résultant d'une révélation divine. Or Dieu récompense les plus méritants, il ne s'agit pas de répandre ses bienfaits auprès de praticiens mal intentionnés et moralement condamnés par leur inaptitude à revoir directement le don. Le recours à Dieu dans la démarche visant à obtenir la possibilité de transmuter un métal en un autre permet en outre de justifier le caractère aléatoire du résultat des opérations alchimiques menées. C'est le grain de sable qui peut toujours empêcher la réussite des opérations, sans que d'ailleurs l'alchimiste ne reconnaisse toujours son échec, puisqu'au fond il peut penser avoir obtenu les principaux résultats attendus, étape par étape, et se prévaloir d'un succès total par le prise en compte des dernières étapes sous la forme de ce que Robert Halleux appelait une « expérience de pensée ».

C'est dans le rapport entretenu entre les pratiques artisanales et l'alchimie transmutatoire que les choses commencent à bouger au milieu du XVIe siècle. Conrad Gessner est un bon exemple de la prise de conscience précoce de l'intérêt qu'il y aurait à rendre publique la connaissance alchimique : Gessner se situe dans la perspective d'une connaissance qui n'est pas absolue ou révélée, il ne s'intéresse pas à l'alchimie transmutatoire, et pense en terme d'utilité publique. En réalité, on peut trouver des propos apparemment similaires dans des traités d'alchimie transmutatoire, comme par exemple chez Pénot, mais la différence réside dans le fait que l'échec de l'alchimie transmutatoire est toujours attribué, en dernier ressort, à l'impossibilité pour l'alchimiste d'obtenir le succès total s'il n'a pas mérité de sa posture morale l'aide de Dieu. D'une manière générale et quelles que soient

les raisons alléguées, les alchimistes écrivent pour eux-mêmes et pour les autres, que ce soit à destination de proches ou d'un public plus large auquel sont destinés les textes imprimés. Ces textes favorisent la transmission du savoir même s'ils ne sont pas jugés suffisants, et les alchimistes semblent toujours à la recherche du compagnon avec lequel ils pourront faire progresser leurs connaissances. Même si elle est relativement peu documentée en dehors des milieux artisanaux, la transmission familiale est probablement la plus courante, et les exemples que nous avons pu rassembler témoignent d'une confiance plus spontanée entre les membres d'une famille ou entre des amis proches qu'avec des inconnus souvent sources de désillusions. Les récits rédigés par les alchimistes ou relevant de la littérature générale témoignent en effet des contacts rapprochés que les alchimistes entretiennent entre eux. La concentration des pratiques alchimiques dans les villes, favorisée par la présence des artisans, premiers pourvoyeurs de praticiens de l'alchimie y compris transmutatoire, semble avoir favorisé les rencontres informelles mais régulières, en particulier à Paris, dont la place dans la communauté des alchimistes semble dépasser ce que l'importance de la ville pourrait laisser supposer. Le fait même que ces fréquentations soient à la base d'une partie des escroqueries ne semble pas avoir agi comme un frein puisque nous ne sommes pas parvenu à discerner d'évolution dans l'intensité de ce phénomène social.

L'alchimie n'a jamais constitué un phénomène de librairie important, ce qui signifie que les alchimistes auteurs de textes imprimés pouvaient difficilement espérer vivre de leur plume, et ce d'autant plus que la possibilité pour qu'il en soit autrement commence seulement à se mettre progressivement en place au XVIIe siècle, et avant tout pour des auteurs de littérature générale, susceptibles de s'adresser à un plus large public. Les motivations dans la publication de textes alchimiques sont plus à rechercher dans la volonté de participer à la transmission du savoir (avec toutes les réserves que nous avons déjà évoquées), mais aussi d'attirer l'attention de princes susceptibles de jouer le rôle de mécènes ou d'un public auquel il est parfois proposé des cours payants d'alchimie. Nous avons cependant vu que les bibliothèques importantes disposaient d'un certain nombre d'ouvrages d'alchimie, preuve s'il en était besoin que l'alchimie fait bien partie des connaissances auxquelles toute personne instruite devait nécessairement s'intéresser sous peine de ne disposer que d'une éducation imparfaite. Au-delà des ouvrages et des cours proposés au public, l'alchimie est présente dans la société de l'époque par l'intermédiaire d'un grand nombre de produits commercialisés, produits métalliques, en verre, issus de la distillation, préparations pharmaceutiques, produits colorants, poudres explosives, poisons… C'est fondamentalement ce poids dans l'économie de la société renaissante qui justifie la place que l'alchimie n'a cessé d'y occuper, malgré les fraudes, les escroqueries et le sentiment assez développé que s'y perdaient des fortunes et des âmes. Nos efforts pour mettre en évidence l'implication des alchimistes dans

l'exploitation minière ont été peu couronnés de succès. Il semble qu'il faille principalement imputer ce constat à la taille modeste des exploitations minières en comparaison de celles qui sont développées à la même époque dans le Saint Empire romain germanique. On ne peut cependant pas totalement écarter l'hypothèse que nous soyons tributaires de la mise au jour à venir d'archives d'exploitations minières, où que de telles archives ne soient à jamais perdues, provenant d'entreprises justement plus modestes.

Présente dans la société, l'alchimie n'est pas indemne des évolutions qui s'y produisent. La rationalité qui accompagne le point de vue mécaniste tend progressivement à donner de l'importance aux procédés restreints mais efficaces, et à rendre moins audibles les conceptions globales de l'alchimie transmutatoire dont les objectifs semblent plus incertains. Quand les mêmes personnes s'intéressent à la fois aux procédés artisanaux et à l'alchimie transmutatoire comme c'est le cas de Jean Beguin, elles ont tendance à privilégier la publication de procédés artisanaux. Un autre apothicaire, Godefroy Roussel, ne voit plus Dieu que comme celui qui a donné à l'Homme, une fois pour toute, la capacité de raisonnement pour construire son propre savoir. Ce raisonnement doit profiter de la confrontation des idées, et au lieu que chacun réfléchisse isolément, certains comme René de La Chastre commencent à imaginer des structures collectives de contrôle du savoir. Il faut probablement voir dans ces idées la trace des premières 'académies', en Italie notamment avec par exemple l'Accademia dei Lincei fondée à Rome en 1603, mais aussi en France dans le contexte du mouvement académique qui se développe en ce début du XVIIe siècle, avec par exemple le Cabinet des frères Dupuy ou l'académie Mersenne, juste avant que les Conférences du bureau d'Adresse de Théophraste Renaudot ne commencent en 1632[1837].

1837 Clericuzio, Antonio, De Renzi, Silvia, « Medicine, Alchemy and Natural Philosophy in the Early Accademia dei Lincei », dans Chambers, David Sanderson et Quiviger, François, éds., *Italian Academies of the sixteenth cfentury*, Londres : The Warburg Institute, 1995, p. 175-194. Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1997, p. 33-54.

Conclusion générale

Au terme de ce travail, il est possible de dresser un rapide bilan de la situation de l'alchimie dans la société de la Renaissance en France. L'étude des sources alchimiques et non-alchimiques nous amène à réviser la définition classiquement donnée de l'alchimie. Cette définition s'appuyait essentiellement sur les traités d'alchimie transmutatoire et sur les critiques que ce type de pratique avait massivement fait naître dans la littérature générale. L'étude attentive de ces sources a fait apparaître la nécessité d'inclure dans cette définition les pratiques artisanales de travail sur la matière, qu'elles fassent appel à la fusion ou à la distillation et d'une manière générale tout ce que l'on finira par placer sous l'appellation 'réaction chimique'. Cette conception, attestée par les sources, permet de comprendre l'alchimie comme une pratique large, dont une partie seulement a pu être considérée comme critiquable. Du reste, beaucoup plus que l'alchimie transmutatoire et l'aurifaction, ce sont les alchimistes qui sont critiqués dès lors qu'ils sont assimilés à des naïfs ou des escrocs, et il est vrai que ce *topos* littéraire s'appuie sur une réalité que les sources judiciaires confirment. Il est cependant presque impossible de mesurer la place que les malversations liées à l'alchimie occupent dans la société, les archives judiciaires restent pour leur plus grande partie une *terra incognita* et estimer l'importance de l'alchimie dans les procès supposerait de disposer d'une vision claire de l'ensemble des affaires judiciaires conservées, ce qui est hors de notre portée à l'heure actuelle. On ne peut pas écarter l'hypothèse d'une amplification ou d'une exagération littéraire des délits liés à l'alchimie, mais il faut noter que les témoignages dont nous disposons, souvent de la part d'alchimistes, parfois repentis, ou bien de simples observateurs de la société, vont dans le sens de pratiques régulièrement frauduleuses. C'est sans nul doute lié à une double spécificité : non seulement le travail sur la matière permet de produire des marchandises dont la qualité n'est pas immédiatement décelable, mais en plus ce travail s'inscrit dans une tradition transcendante qui nourrit chez les transmutateurs l'espoir d'une réussite toujours à venir. Si l'on examine le regard porté sur l'alchimie entre le XIVe et le XVIe siècle, on peut observer un changement progressif de nature. L'évolution des règles monastiques nous fournit un support pour cette observation. Nous avons vu que les interdictions de pratiquer l'alchimie répétées de multiples

fois jusqu'au XVe siècle disparaissaient au siècle suivant. La christianisation de l'alchimie a pu rassurer les autorités ecclésiastiques, mais les fraudes n'avaient pas cessées, et l'enrichissement personnel n'était pas non plus devenu une vertu chrétienne. La prise en charge des abus par les autorités civiles peut expliquer en partie l'effacement des ordres monastiques dans ce domaine. Mais cette effacement signifie surtout que l'alchimie a fini par perdre son caractère exogène d'anomalie, pour être traitée comme une dérive inhérente au fonctionnement d'une société, en quelque sorte 'normale', comme on peut juger inévitable qu'il y ait des voleurs voire quelques assassins dans une société organisée et considérée comme paisible. Cette intégration est également à mettre en lien avec l'utilité sociale de l'alchimie, qui occupe dans l'économie générale de la société renaissante une place non négligeable, dans la fabrication artisanale de nombreux produits de nécessité comme dans la fourniture de cours et d'ouvrages divers sur l'intérêt desquels nous n'avons pas à porter de jugement.

Sur la question des termes, nous avons pu confirmer l'équivalence des termes alchimie et chimie pour notre période, pour désigner l'ensemble des techniques liées aux transformations de la matière. En revanche, dès que l'on parle des praticiens, les appellations sont plus nettement déterminées : on peut remarquer que la plupart des sources considèrent les alchimistes comme étant les praticiens qui recherchent la production de métaux précieux, tandis que les artisans qui ont recours professionnellement à des techniques alchimiques sont désignés par leur artisanat spécifique et non pas comme alchimistes. Cette situation déjà en partie perceptible dans la littérature générale de l'époque est nettement confirmée par les traités alchimique. De ce fait, il semble raisonnable de parler de 'techniques alchimiques' plutôt que 'chimiques' pour les distinguer des pratiques qui commencent à se développer à la fin du XVIIe siècle, et de conserver le terme d'alchimistes aux seuls transmutateurs ou aux artisans quand ils se mêlent de transmutation.

L'attention portée à la chronologie, en particulier par le découpage de la période 1500-1630 en trois moments, a permis de mettre en évidence une évolution des pratiques. Nous avons pu spécifier cette évolution en analysant les gestes des praticiens de l'alchimie. C'est dans la seconde moitié du XVIe siècle qu'on assiste à la volonté nouvelle de mieux décrire les processus de modification de la matière. Il s'agit pour les praticiens d'être en mesure de reproduire des procédés qu'ils savent dorénavant décrire étape par étape, mais aussi de mieux les transmettre. La recherche de la précision, des astuces pour obtenir des points de repère identifiables dans les opérations, ne s'appuie par sur une amélioration technologique qui n'interviendra pas avant le milieu du XVIIe siècle. Les praticiens de l'alchimie ont fait preuve d'ingéniosité en recourant aux moyens à leur disposition, en particulier leur cinq sens. Ce désir de précision précède donc le développement d'appareillages à venir, et on peut probablement considérer qu'il en est l'origine. Sans que l'on

puisse parler réellement de rupture, la seconde moitié du XVIe siècle marque un changement d'époque, caractérisé par la volonté de faire progresser la précision des gestes et de l'analyse des modifications que subit la matière mise en œuvre. Pour expliquer ce changement, il faut mettre en regard la distance qui commence à être prise avec l'idée d'un savoir d'origine divine. Les alchimistes continuent à se référer à l'aide de Dieu, mais tous n'en font plus un critère décisif, surtout dans des opérations limitées et relevant des pratiques artisanales. Ne compter que sur soi-même suppose de pouvoir s'appuyer sur une expérience personnelle qui se construit à l'aide de repères précis, et sur une capacité d'analyse des résultats des opérations que subit la matière. C'est aussi pourquoi les alchimistes participent à un mouvement qui les dépasse et qui voit un intérêt grandissant pour une mathématisation des observations et des opérations. Cette mathématisation n'est pas évidente dans le domaine du travail de la matière, et passe particulièrement par une réflexion sur les proportions : rapports entre les matières, proportions du feu à appliquer… Le début du XVIIe siècle s'inscrit dans la continuité sans apporter réellement d'innovations, qui ne pourront venir que de la mise au point d'instruments de mesure comme le thermomètre au milieu du siècle. L'évolution engagée dans la seconde moitié du XVIe siècle n'est pas du tout achevée en 1630. Elle va se poursuivre et s'affirmer tout au long des XVIIe et XVIIIe siècles, en permettant le développement d'une discipline relevant de la science moderne, opposée aux principes de l'alchimie transmutatoire et refusant l'idée d'un savoir d'origine divine, d'un savoir absolu et secret pour lui préférer un nouveau régime de connaissances, fondées sur la diffusion des idées (et les brevets pour en conserver le bénéfice économique) de nature à favoriser le progrès du savoir, ce qui permettra plus tard l'émergence de la méthode expérimentale comme justification et moyen de ce progrès.

Cette évolution a des conséquences sur le plan social, en favorisant l'émergence d'une classe de savants, qui vont, au travers des dispositifs institutionnels dont les académies sont les embryons, confisquer le savoir légitime en en dépossédant progressivement les artisans pourtant à l'origine de la naissance de cette science moderne, au prix d'une rupture avec l'interdit social des arts mécaniques[1838]. On ne peut cependant pas seulement conclure à l'influence du milieu artisanal et sur le milieu lettré (selon la position classique défendue notamment par Edgard Zilsel et Robert Merton), car ce dernier milieu ne constitue pas un tout cohérent et immuable. Il y a une véritable solution de continuité entre l'autorité des docteurs de l'Université médiévale et le groupe des savants qui se constitue au XVIIIe siècle. À la Renaissance, les lignes se brouillent. Les artisans, profitant du développement de l'imprimerie et d'un public lecteur, écrivent et publient plus, tout en

1838 Tout au long du XVIIe siècle, on retrouve des traces de collaboration entre les nouveaux savants et les artisans, mais peut-être déjà plus dans des rapports égalitaires. Voir : Principe, Lawrence M., « Cercles et intersections : les réseaux des chimistes autour de l'Académie royale des sciences », *XVIIe siècle*, 73 (2021), p. 45-57, particulièrement p. 47 et 51.

se référant encore parfois à la notion de secret, principalement quand il est question de transmutation. Ils donnent aussi une place plus grande aux réflexions théoriques qui leur permettent de conférer un cadre organisé au savoir qu'ils souhaitent transmettre. Ceux qu'à l'époque on reconnaît comme lettrés et qui ont reçu une éducation en dehors du cadre stricte de l'Église se tournent vers les artisans et les connaissances pratiques, et cherchent à quantifier leurs procédés. Le savant moderne encore en germe semble procéder de ces deux tendances, et l'on trouve d'ailleurs un certain nombre de personnages qu'il devient difficile de classer dans l'une ou l'autre de ces catégories. Jean Béguin, comme Nicolas Lémery plus tard, sont l'exemple même de ces hommes de science à mi-chemin entre l'artisanat et le savoir savant.

Mais cette évolution a également des conséquences sur le plan doctrinal, en rendant possible des conceptions qui s'écartent d'une unité de la matière reposant sur deux ou trois principes (mercure, soufre et sel) au profit d'une vision atomiste, telle qu'elle commence à être envisagée dans les travaux de Robert Boyle (1627-1691) ou de Nicolas Lémery (1645-1715) et plus tard dans ceux de Antoine de Lavoisier (1743-1794) ou de John Dalton (1766-1844). L'alchimie transmutatoire va cependant rester dynamique pendant la plus grande partie du XVIIe siècle, au point qu'on a souvent considéré ce siècle comme l'âge d'or de l'alchimie[1839]. L'essor des démonstrations publiques de transmutation, de la production de médailles faites du métal censé en résulter comme des textes qui s'en font l'écho, témoignent d'une énième tentative pour fonder un régime de vérité[1840] qui puisse s'imposer. En réalité, l'alchimie transmutatoire connaît à l'époque son chant du cygne, même si une résistance disparate et très nettement minoritaire s'organise plus ou moins jusqu'à nos jours.

Les signes avant-coureur de l'essor de la chimie moderne sont nombreux. Nous en avons vus plusieurs, en voici un dernier exemple. En 1617, paraît à Lyon la traduction d'un livre italien de Guido Panciroli (1523-1599), un jurisconsulte et professeur de droit à Padoue et Turin : *Livre premier des antiquitez perdues, et si au vif représentées par la plume de... G. Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte, accompagné d'un second des choses nouvellement inventées et auparavant inconnues*, livre originalement imprimé en latin en Allemagne en 1599 d'après un manuscrit original italien perdu[1841]. Dans le second tome consacré aux nouveautés, se trouve un

1839 Voir par exemple : Kahn, Didier, *Le Fixe et le volatil. Chimie et alchimie de Paracelse à Lavoisier*, Paris : CNRS éditions, 2016. La cinquième partie est intitulée : « Âge d'or de l'alchimie, essor de la 'chimie' (XVIIe siècle).

1840 Pour reprendre une notion chère à Michel Foucault.

1841 Panciroli,Guido, *Livre premier des antiquitez perdues, et si au vif représentées par la plume de... G. Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte, accompagné d'un second des choses nouvellement inventées et auparavant inconnues... Traduits tant de l'italien que du latin en françois par Pierre de la Noue*, Lyon : P. Roussi, 1617 ; autre édition, même année et même lieu chez J. Gaudion. [ce Pierre de La Noue est un écuyer angevin protestant, auteur de traités d'équitation, sans lien avec François de La Noue, voir : Haag, Eugène, Haag, Émile, *La France protestante*, t. VI, Paris / Genève : Joël Cherbuliez, 1856,p. 304.]. Voir: [Auguste Voisin], *Bibliotheca Hulthemiana, ou catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres de des manuscrits délaissés par M. Ch. Van Hulthem*, Gand : J.

chapitre consacré à l'alchimie. Le fait de trouver l'alchimie parmi les nouveautés est déjà significatif, et l'auteur prend la précaution de placer en tête un petit rappel historique lui permettant de préciser qu'il faudrait plus parler d'un renouvellement que d'une invention[1842]. Puis il en vient aux apports de l'alchimie avec une approche moderne et débarrassée de toute référence à la production d'or ou à une connaissance totale de la matière : le laiton (un alliage à base de cuivre et essentiellement de zinc), le blanchiment du saphir (pour qu'il adopte l'apparence du diamant), un alliage d'étain brillant comme l'argent et durci (probablement grâce à l'adjonction d'antimoine), l'eau forte, c'est-à-dire l'acide nitrique qui permet de séparer le cuivre de l'argent, et la technique de la coupellation qui permet de séparer l'or ou l'argent des autres métaux. Aucun argument d'autorité n'est plus nécessaire, pas plus que la nécessité du don de Dieu puisque chacun peut facilement vérifier auprès des artisans la validité de ces techniques.

Considérer que la chimie, au sens moderne du terme, serait l'héritière de l'alchimie transmutatoire n'est pas satisfaisant dans la mesure où les principes de la chimie s'opposent à ceux de l'alchimie, mais surtout, le développement progressif de la chimie n'a pas mis fin à l'alchimie. Son maintien, même résiduel, fait de l'alchimie une sorte de cas particulier, peut-être équivalent à l'astrologie[1843] qui comme elle perdure encore aujourd'hui.

Poelman, 1836, t. 1, p. 272, notice 3616.

Panciroli,Guido, *Rerum memorabilium jam olim deperditarum, et contra recens atque ingeniose inventarum libri duo*, Amberg : Michael Forster, 1599-1602, 2 vols., t. 2 : *Nova reperta sive rerum memorabilium recens inventarum et veteribus incognitarum.*

1842 Page 216 de l'édition française.

1843 Il y a là un phénomène peut-être spécifique à la France, c'était en tout cas l'avis de Robert Halleux au tout début des années 1990. Notons qu'une bonne partie des alchimistes contemporains français semblent avoir conservé l'idée du don de Dieu comme facteur explicatif de l'incertitude quant à la réussite du « grand œuvre ».

Bibliographie

I ─ Sources manuscrites

Nous n'avons pas mentionné ici les références des pièces d'archives que nous n'avons consultées qu'au travers de leur édition imprimée.

Avignon

Bibliothèque municipale

ms. 4865: *Le lion verd ou la grande et tres excellente œuvre des sages* par Jacques Tesson XVIIIe siècle, papier, 114 feuillets, 220 x 175 mm, reliure basane (legs Mariéton, 1921). Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements t. 49 Avignon. Supplément, Paris : Bibliothèque nationale, 1951, p. 246.

Bologne

Biblioteca universitaria

ms. 1445 : ff. 118v.-134r. : [Epistre à Maistre Abraham par] Valerandus Duboy [Valerand Du Bois-Robert]

début XVIIe siècle. Bibliographie : Frati, Lodovico, « Indice dei codici italiani conservati nella R. Biblioteca Universitaria di Bologna, dans Mazzatinti, G., Sorbelli, A., éds., *Inventori dei maniscritti delle Biblioteche d'Italia*, XXI (1914), p. 79-80.

ms. 457, vol. VII, fasc. 2 : p. 77-89 : [Epistre à Maistre Abraham par] Valerandus Silvensis, Valerandus Dubois [Valerand du Bois-Robert]

début XVIIe siècle.. Bibliographie : Frati, Lodovico, *Indice dei codici latini conservati nella R. Biblioteca Universitaria di Bologna*, Florence : Successori B. Seeber, 1909, n° 270.

Genève

Archives d'État

Procès-verbaux des séances du Petit Conseil, Conseil ordinaire ou Conseil des XXV, cote R.C. 44, 3 février 1549 - 9 mai 1550, f. 367. (consultable en ligne via la base de données Adhémar des Archives d'État de Genève: https://ge.ch/arvaegconsult/ws/consaeg/public/fiche/AEGSearch)

Londres

Wellcome Historical Medical Library

ms. 719 : ff. 172-182 : La composition de la pierre des philosophes [Épistre à Madame de Bourgogne]

1583. Bibliographie : S. A. J. Moorat, *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the wellcome Historical Medical Library. 1 : Mss. written before 1650 a.d.*, Londres : The Wellcom Historical Medical Library, 1962, p. 528-531.

ms. 4770 : Le livre de Jacques Taisson orphèvre contenant le Secret du Grand Œuvre. Composé à Marseille l'année gblxxxi. 1581 [*c.* 1725]

S. A. J. Moorat, *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the Wellcome Historical Medical Library*. t. II : *Mss. written after 1650*, Londres : The Wellcome Institute of the History of Medicine, 1973, p. 1037.

Lyon

Bibliothèque municipale

Ms. 979 : [Recueil de recettes médicales et alchimiques] ff. 172r.-189r. : L'adresse qu'il faut tenir pour tirer l'esprit de vin

XVIIe siècle, papier, 227 feuillets, 165 sur 104 mm., mauvaise écriture, rel. parchemin.

Bibliographie : *C. G. M. B. P. F.*, 30, 1, p. 267.

ms. 971 : *Le grand et excellent œuvre des sages, par Jacques le Tesson, contenant trois traités ou dialogues. Dialogues du lion vert, du grand Thériaque et du régime*.

XVIIe siècle, papier, 86 feuillets, 161 sur 98 millim., rel. basane.

Bibliographie : *C. G. M. B. P. F.*, 30, 1, p. 265.

Orléans

Bibliothèque municipale

ms. 291 : [Traités d'alchimie]

f. 26-34 : [Explication des termes, des signes et des opérations de l'alchimie avec les différents instruments que nécessite le grand œuvre].

XVIe siècle, papier, 164 feuillets, 269 sur 185 mm, reliure cuir. Bibliographie : *C.G.M.B.P.F.*, 12, p. 143-146.

ms. 1031 :

ff. 1r.-50v. : De la quintessence de toutes choses. [Il s'agit du premier livre de Johannes de Rupescissa, *La Vertu et propriété de la quinte essence de toutes choses*, dans une traduction depuis le latin différente de celle d'Antoine du Moulin ; voir les sources imprimés à : Johannes de Rupescissa]

XVIIe siècle, papier, 139 feuillets, 172 sur 117 mm, couverture carton. Bibliographie : C. G. M. B. P. F., 42, p. 589.

Paris

Archives nationales

MC/ET/XLI/96 : Minutes de Martin Delacroix (janvier à mai 1636)

Caillard (Jacques) marchand orphèvre bourgeois de Paris ; Rue de la Monnaie. § Mise en apprentissage par Jacques Caillard au profit de Pierre Caillard, âgé de 15 ans, avec François de La Barre, orfèvre d[emeurant]t aux Galeries du Louvres, pour 6 ans (14 avril 1636).

MC/ET/VII/30 : Minutes de Martin Prieur (juillet 1646 à décembre 1646)

Contestation après vente en date du 12 août 1646 (Martine de Bertereau, veuve).

Z/2/3395 : Ecrous de la justice de Saint-Germain-des-Prés (30 avril 1565 au 6 février 1579)

p. 38-39 : Dépôt d'une vache à poil noir confisquée à la requête de Me Alexandre de la Tourette, président à la Cour des aides : trouvée en les blés et vignes d'un clos, rue de Vaugirard, appartenant à la Tourette ; remise de l'animal à Dubourg, son propriétaire, le 4 janvier. (3 janvier 1556)

XVIe siècle, papier, 453 pages.

Bibliothèque de l'arsenal

ms. 2516 : *Traités d'alchimie*. 1 : Livres de N. Grosparmy et de N. Valois ; 2 : Livres du prestre Vicot ; 3 : Le grand Olympe.

XVIIe siècle, papier, 241 sur 178 mm, De la bibliothèque de M. de Paulmy. Reliure en maroquin rouge, à fils d'or. Tranches dorées. Au dos, les armes de Paulmy. Bibliographie : *C.G.M.B.P.F.P.*, 1, 3, p. 28-29[1844].

ms. 2518 : [Traités d'alchimie] ff. 1r.-14v. : Bernard de Labadye : *traictéz de la transmutation métalique*, dédiés à Henri II. ; f. 36r.-40v. : Les vrayes praeparations pour la confection de la poudre de projection par Mademoiselle de Marteinville.

XVIIe siècle (f. 1-50), papier, 88 feuillets. 253 sur 180 mm, De la bibliothèque de M. de Paulmy. Demi-reliure en veau. Bibliographie : *C.G.M.B.P.F.P.*, 1, 3, p. 29-30.

1844 Ce manuscrit a été édité par Bernard Roger en 1975 : Valois, Nicolas, *Les cinq livres ou la clef du secret des secrets. Précédé de Nicolas Grosparmy, Le trésor des trésors*, Paris : Retz, 1975 (rééd. Paris : La Table d'émeraude, 1992).

ms. 3013 : [traités d’alchimie]

division 4° : « Épistre contenant le parfait secret du grand et surnaturel œuvre des philosophes, escrite par Augustin Clopinel, père, à Jean Clopinel, son fils. — A Mons, le 12 juillet 1523 » (16 pages)

XVII siècle, Papier, 160 × 110 mm, reliure en parchemin.

ms. 3031 : Traités d'alchimie.

p. 1-76 : Discours d'un autheur incertain sur la p[ierre] des philosophes

XVIIe siècle, papier. 95 pages. 167 sur 110 mm. De la bibliothèque de M. de Paulmy, Reliure en maroquin rouge, à fils d'or. Au dos, couronne royale de France au-dessus d'un soleil. Bibliographie : *C.G.M.B.P.F.P.*, 1, 3, p. 198.

Bibliothèque du Muséum d’histoire naturelle

ms. 360 : Bon traittés [de la main de Jean Vauquelin des Yveteaux]

p. 357-454 : L'oeuvre du lion verd, de Jaques Tesson, orfèvre de Honfleur

XVIIIe siècle, Papier Reliure en veau brun et en parchemin. Bibliographie : *C.G.M.B.P.F.P.*, 10, 2, p. 77-78.

ms. 2029 : Recueil de divers écrits alchimiques, de la main de Claude-Alexandre Séguier.

ff. 69r.-76v. : La revelation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou la genealogie du mercure des philosophes

ff. 77r.-78v. : Lettre qui sert d'instruction pour le traitté cy dessus

XVIIe siècle, papier, 96 feuillets. 230 × 130 mm. Reliure veau moderne.

Bibliothèque nationale de France

ms. Cinq cents de Colbert 484 : [divers]

ff. 418r.-v. : Offres que fait au Roy le sieur de Crutzembourg » de lui procurer 4 millions par an, 1618

XVI-XVII siècle, Papier, 566 feuillets.360 × 210 mm. Reliure maroquin rouge, aux armes de Colbert. L'écriture du feuillet 418 date de la fin du XVIIe siècle.

ms. Dupuy 92 : [Recueil de pièces concernant la fin du règne de Henri IV et le règne de Louis XIII, III 1616-1625]

ff. 123r.-124r. : Offres que fait au Roy le sieur de Crutzembourg gentilhomme allemand et les conditions qu'il demande lui estre accordées.

Début XVIIe siècle, papier, 268 feuillets.

ms. fr. 1089 : [traités d'alchimie]

ff. 1v.-43r. : Zecaire, Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx

XVIe s. (1560), papier, 56 feuillets, 181 x 267 mm, demi-reliure moderne. Bibliographie : Corbett, I, 220-224.

ms. fr. 5680 :

ff. 1r.-34r. : L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable, par Bernard de Labadie

XVIIe siècle, papier, 6 + 101 feuillets.

ms. fr. 7854 : Officier des rois, reines, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV, volume 3^{e}

p. 2303-2322 : Officiers domestiques de la Maison de la Reyne Loyse de Lorraine femme du roy Henri III

XVIIIe siècle, papier, 720 pages, paginés de 1960 à 2679.

ms. fr. 12335 :

f. 331-34: *Pratique de Jacque Tesson*

XVIIIe siècle. Papier. 128 feuillets. 272 sur 200 millimètres. Cartonné. (Provient de A.-A. Monteil. Supplément français 2527.)

ms. fr. 12792 :

ff. 17r.-37r. : Responces aux calumnieuses invectives publiées par un soufleur renié contre le vray art chimique [en vers].

XVIIe siècle, papier, 328 x 200 mm, 127 feuillets.

Ms. fr. 14943 : *Œuvre du lyon vert, de Jacques le Tesson, en dialogue.*

XVIIe siècle, papier, 291 pages, 160 x 95 mm, reliure veau marbré.

ms. 19957 : Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes (1590)

XVIe siècle, papier, reliure cartonnée. Bibliographie : Corbett, I269-270

ms. fr. 19069 : [traités d'alchimie]

ff. 2r.-9v. : Responce faicte sur la proposition d'ung docteur théologien qui nioit la transmutation des métaulx, 1575.

XVIe siècle, papier, 338 x 225 mm, I + 69 feuillets.

ms. fr. 19980 : Mélanges d'alchimie, extraits de divers ouvrages. (1601)

ff. 13r.-14r. : Coppie d'une lettre de monsieur Lesch^{in} [l'Eschevin ?] à maistre Lescar son amy, 1601.

XVII siècle, papier.167 feuillets.225 × 175 mm.Demi-reliure.

Bibliothèque Sainte-Geneviève

ms. 2265 : ff. 1r.-88v. : Traitté du grand oeuvre des philosophes, fait par frere Jehan Rovillascq, cordelier piedmontois, premier philosophe de son temps. Ceste presente coppie a esté escripte par moy Nicolas Rossignol, procureur au Chastelet de Paris, commancé le mercredy 7e jour du mois de septembre 1611, au matin.

1611-1627, papier ; IX-91 feuillets ; 202 sur 155 millim.

Bibliographie : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. Kohler, Paris: Plon, 1896, t. 2, p. 305-306.

ms. 2266 : Abregé du traité du grand oeuvre des philosophes, par Philipe Rouvillac, piedmontois cordelier.

Papier ; 25 feuillets ; 193 sur 133 millim. - XVIIe siècle. - « Ex libris S. Genovesae Paris. » (XVIIIe siècle). - Le présent volume se trouvait ci-devant, à l'état de cahier détaché,sous la couverture du ms. 2265. Bibliographie : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. Kohler, Paris: Plon, 1896, t. 2, p. 306.

Rouen

Bibliothèque municipale

Ms. 355 : [Traités d'alchimie] f. 249-256v. : traité sans titre [Philippe Rovillac,]

XVIIIe siècle, papier, 252 feuillets, 202 sur 127 mm., demi-rel. basane (Petit Séminaire de Rouen). Bibliographie : *C. G. M. B. P. F.*, 48, p. 13.

Strasbourg

Bibliothèque nationale et universitaire

ms. 358 : *Traicte sommaire de la transmutation metallicque. Reduict en deux partyes*

XVIIe siècle, papier, 97 feuillets, 120 sur 100 mm., rel. Veau. Bibliographie : *C. G. M. B. P. F.*, 47, p. 149).

ms. 364 : f.1r.-9v. : *Epistre de Philippe de Rouville docteur en medecine et premier philosophe de son temps.*

f. 10v.-132v. : *Traitté du grand oeuvre de la pierre des philosophes de frere Philippe de Rouillasco, cordelier piedmontois, premier mage et philosophe de son temps*

XVIIIe siècle, papier, 138 feuillets, 225 sur 165 mm., rel. Veau. Bibliographie : C. G. M. B. P. F., 47, p. 150.

ms. 370 : [Mélanges d'alchimie, collection de Du Clos]

f. 357v. : « Procédé du sieur de Bourg, médecin à Vertueil [*sic*] ».

f. 379v. : « L'œuvre du chevalier de la Magdelaine, gentilhomme breton, expliqué et mis au net ».

XVIIIe siècle, papier, 443 feuillets, 227 sur 165 mm., rel. parchemin. Bibliographie : C. G. M. B. P. F., 47, p. 152.

ms. 429 : [Mélanges d'alchimie]

p. 511-515 : Ouvrage qu'un gentilhomme alleman fit faire à feu M. Beguin, ce grand chimique, qui a composé le Tirocinium chimicum.

XVIIIe siècle, papier, XII et 658 pages, 225 sur 170 mm., rel. Veau. Bibliographie : *C. G. M. B. P. F.*, 47, p. 160.

Washington

Library of Congress

ms. 58 :

p. 173-313: *Œuvre du Lyon verd, ou Dialogue sur la tres grande et excelente Œuvre des sages, par Jacque Le Tesson. Premier traté* [*sic*] ; p. 315-370: Deuxime [*sic*] dialogue sur la conduite des philosophes ou le grand cheriacque des philosophes, par Jacque Le Tesson. 2e Traite. (Wilson, William Jerome, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in the United States and Canada*, Bruxelles : Secrétariat administratif de l'U.A.I., 1939, p. 515 et 518).

II ─ Sources imprimées

A. D. B. *Les Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps par A. D. B. Parisien*, Paris : Anthoine du Brueil, 1609.

A. H de M. L., *Le Chimiste ou Conservateur François. Precaution pour la conservation de la personne du Roy, de la Royne, de Monsieur, de Monsieur le Prince, & ceux du sang royal, contenue en ce Recueil & abbregé des grands mysteres & secrets de la nature : de l'or potable, de l'argent potable, huille de talc (autrement eau de beauté) & autres quintes essences parfaictes, qui guerissent entierement toutes les maladies & infirmitez du corps humain : soit la goutre, la lepre, l'hydropisie, l'epilepsie & convulsion, apoplexie, la gravelle, les poulmons offensez, la verole inveterée, &c. Où il est doctement parlé de la medecine universelle (ou pierre filosophalle) & de ses effects admirables : contre toutes infirmitez*, Paris : Nicolas la Caille, 1612.

Ægidius de Vadis [Giles Dewès], *Dialogus inter naturam et filium philosophiæ. Tabula diversorum metallorum vocabula… explicans*, Francfort : Johann Saur, 1595 [édité par Bernard Gilles Penot ; rééd. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, t. II p. 326 ; traduction française par Pierre-Jean Joubert de la Salette (1762-1832) : *Ægidius de Vadis, Dialogue entre la Nature et le Fils de la Philosophie*, Paris : Dervy, 1993].

Agrippa, Heinrich Cornelius, *De Occulta philosophia libri tres*, Cologne : [Johann Soter], 1533 (une première version manuscrite date de 1510, 1ère éd. : Anvers : Joannes Grapheus, 1531 [première partie seulement]).

Trad. franç : *La Philosophie occulte*, traduction de A. Le Vasseur [d'après Brunet et Quérard], précédé d'une Apologie pour H. C. Agrippa par Mr. G. Naudé, La Haye : R. Chr. Alberts, 1727, 2 vols.

Agrippa, Heinrich Cornelius, *De incertitudine et vanitate scientiarum et artium atque excellentia verbi Dei declamatio*, Anvers : Joannes Grapheus, 1530. il existe de nombreuses rééditions, et notamment en France : Paris : Jean Pierre, 1531 ; [Paris] : [Nicolas Savetier], c. 1532.

Trad. franç. : *Déclamation sur l'incertitude, vanité et abus des sciences*, traduction de Turquet de Mayerne, [Genève] : Jean Durand, 1582.

Agrippa, Henry Cornelius, *De Arte chimica (On Alchemy). A critical edition of the Latin Text with a Seventeenth-Century English Translation by Sylvain Matton*, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 2014.

Agrippa, Heinrich Cornelius, *De nobilitate et praecellentia foemini sexus.* Préface de R. Antonioli. Établissement du texte par Ch. Béné, traduction de Mme O. Sauvage, notes de R. Antonioli, Ch. Béné, M. Reulos, O. Sauvage, sous la direction de R. Antonioli, Genève : Droz, 1990 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance », 243).

Alary, Jean d', *L'Abbregé des longues estudes, ou Pierre philosophale des sciences…*, Paris : R. Daufresne, 1622.

Albericus de Rosate, *Dictionarium Iuris Utriusque*, Bologna: Henricus de Colonia, 1481 [nombreuses rééd. voir la deuxième partie, chap. 1].

Les Alchimistes grecs. Tome I : Papyrus de Leyde, Papyrus de Stockholm, Recettes, texte établi et traduit par R. Halleux, Paris : Les Belles Lettres, 2002.

Alexandre le Grand [Ps.-], *Alexandri Macedonis quondam illius magni regis ad Aristotelem præceptorem de rebus Indiæ mirabilibus Epistola* […], Paris : Vivant Gaultherot, 1537 [1538 n. st.].

Andrea de Isernia, *Super feudis*, Naples [i. e. Milan]: S. Riessinger, 1477 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Angelo Carletti, *Summa angelica de casibus conscientiae*, Chivasso : Jacobino Suigo, 1486 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Ars chemica, quod sit licita recte exercentibus, probationes doctissimorum Jurisconsultorum […], Strasbourg : Samuel Emmel, 1566.

L'art transmutatoire du pape Jean XXII de ce nom, s.l.n.d. [*c.* 1530].

Aubert, Jacques, *De metallorum ortu & causis conta Chemistas brevis & dilucida explicatio*, Lyon : Jean Berjon, 1575.

Aubigné, Théodore Agrippa d', *Hécatombe à Diane*, Texte établi et annoté par Julien Gœury, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Sainte-Étienne, 2010 (« Textes et contre-textes », 7), 1ère éd. 2007.

Augurelli, Giovanni Aurelio, *Facture de l'Or trois livres, par Jean Aurel Augurel. Traduit de Latin en Françoys*, Lyon : [Thibault Payen pour] Pierre de Tours, 1548.

Trad. franç. [de Guillaume Roville ?] de : *Joannis Aurelii Augurelli P. Ariminensis Chrysopœiæ Libri III et Geronticon Liber primus*, Venise : Simon Luerensis, 1515.

Idem, trad. franç. de François Habert : *Les trois Livres de la Chrysopee, c'est à dire L'art de faire l'Or, contenants plusieurs choses naturelles, traduicts de Jean Aurelle Augurel poete latin par F. Habert de Berry*, Paris : (Benoît Prévot pour) Vivant Gaultherot, 1549 [rééd. Paris : (Benoît Prévot pour) Jean Longis, 1550.

Bacon, Francis, *New Atlantis : a work unfinished*, [Londres : printed by J. H. for William Lee, 1627]. Trad. Franç. : *La nouvelle Atlantide*, éd. et trad. par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris : Payot, 1983, rééd. Paris : Flammarion, 2000.

Baldus de Ubaldis, *In Feudorum usus commentaria*, Rome : Antonio et Raffaele Volterra, (circa 1474) [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Basile Valentin [Johann Thölde], *Les douze clefs de philosophie de frère Basile Valentin, … traictant de la vraye médecine métalllique. Plus l'azoth ou le moyen de faire l'or caché des philosophes, traduction françoise*, Paris : Jeremie et Christophle Perier, 1624.

Becher, Johann Joachim, *Actorum laboratorii Chymici Monacensis, seu Physicaesubterraneae libri* duo […], Francfort, 1681, Supplementum.

[Beguin, Jean], *Tyrocinium chymicum e naturae fonte et man[u]ali experientia depromptum autore eo, qui se suaque Deo ter Opt. Max libat devovetque*, *s.l.* [Paris], 1610.

Beguin, Jean, *Tyrocinium chymicum recognitum et auctum*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1612 .

Beguin, Jean, *Les Elemens de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1615 (traduction par l'auteur de l'édition de 1612.

Beguin, Jean, *Les Elemens de chymie*, Paris : Mathieu Le Maistre, 1620 (avec la préface et les commentaires de Jean-Lucas de Roy ; nombreuses rééd.).

Belon, Pierre, *Les Observations de plusieurs singularités & choses mémorbles, trouvées en Grèce, Asie, Judée, Egypte, Arabie, & autres pays étranges, rédigées en trois livres*, Paris : Gilles Corrozet, 1553.

Belon du Mans, Pierre, *Voyage au Levant (1553)*, Texte établi et présenté par Alexandra Merle, Paris : Chandeigne, 2001.

Bernard le Trévisan, *Le Livre de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane*, dans : D. Zecaire, *Opuscule* (1567) [voir à ce nom], p. 117-191.

Béroalde de Verville, François [François Brouard], *Les Appréhensions spirituelles. Poemes & autres Œuvres Philosophiques avec les Recherches de la pierre philosophale*, Paris : T. Jouan, 1583.

[Bertereau, Martine de], *Veritable declaration faite au roy et à nos seigneurs de son Conseil, des riches, & inestimables thresors, nouvellement descouverts dans le Royaume de France. Presentée à sa majesté par L.B.D.B.S.* [La Baronne de Beau Soleil], *s.l.s.n*, 1632.

Bertereau, Martine de, *Veritable declaration de la descouverte des mines et minieres de France, par le moyen desquelles sa majesté et ses subjects se peuvent passer de tous les pays estrangers, ensemble des proprietez d'aucunes sources & eaux minerales, descouvertes depuis peu de temps à Chasteau-Thierry*, *s.l.s.n.*, 1632. (Cet ouvrage est la réédition du précédent, sans l'épître dédicatoire).

Bertereau, Martine de, *La Restitution de Pluton à Mgr l'éminentissime cardinal duc de Richelieu des mines et minières de France, cachées & detenuës jusques à present au ventre de la terre, par le moyen desquelles les finances de sa majesté seront beaucoup plus grandes que celles de tous les princes chrestiens & ses sujets plus heureux de tous les peuples. Ensemble la raison pourquoy lesdites mines & minieres ont esté jusques à present presque inutiles & sans profit à la souveraineté & majesté* royale, Paris : Hervé du Mesnil, 1640.

Besson, Jacques, *De absoluta ratione extrahendi olea et aquas, e medicamentis simplicibus, et oleoginosis. Accepta primum, a quodam Empirico, forte Germano : Postea vero, ab eodem Bessono, Rationibus, Experimentisque confirmata, correcta, auctaque secundo alio Libro. L'art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux : Premierement Receu d'un certain Empirique, qu'on estimoit Alleman, & depuis confirmé par Raisons & Experiences. Nouvellement corrigé & augmenté d'un second Livre*, Paris : Galliot Du Pré, 1571 [il s'agit de la réédition du volume paru en latin avec un seul volume et sans traduction, Zurich : Andreas Gessner le Jeune, 1559] ; rééd. de la traduction française seule : *Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux. Premierement Receu d'un certain Empirique, qu'on estimoit Alleman, & depuis confirmé par raisons & experiences. Nouvellement corrigé & augmenté d'un second Livre*, Paris : Galliot du Pré, 1573.

Biringuccio, Vannoccio, *La Pyrotechnie, ou art du feu, contenant dix livres, ausquels est amplement traicté de toutes sortes & diversité de minieres, fusions & separations des metaux : des formes & moules pour getter artilleries, cloches, & toutes autres figures : des distillations, des mines, contremines, pots, boulets, fusees, lances, & autres feuz artificiels, concernans l'art militaire, & autres choses dependantes du feu. Composee par le seigneur Vanoccio Biringuccio Siennois. Et traduite d'Italien en Francois, par feu maistre Jaques Vincent*, Paris : Claude Frémy, 1556 [trad. franç. de Jacques Vincent de : Biringuccio Vannoccio, *De la Pirotechnia libri X dove ampiamente si tratta non solo di ogni sorte & diversita di Miniere ma anchora quanto si ricera intorno a la prattica di quelle cose di quel che si appartiene a l'arte de la fusione over gitto de metalli come d'ogni altra cosa simile a questa*, Venise : Venturino Roffinello pour Curtio Navo, 1540], rééd. Paris : Claude Frémy, 1572 ; Paris : G. Jullian, 1572.

Bodin, Jean, *Colloque entre sept scavans qui sont de differens sentimens: des secrets cachez, des choses relevées*. Traduction anonyme du *Colloquium Heptaplomeres* (manuscrit français 1923 de la Bibliothèque nationale de Paris), texte présenté et établi par François Berriot, avec la collaboration de Katharine Davies, Jean Larmat et Jacques Roger, Genève : Droz, 1984 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance », 204) [texte rédigé entre 1587 et 1593].

Bodin, Jean, *De la démonomanie des sorciers*, Paris : Jacques du Puys, 1580.

Bodin, Jean, *Les Six livres de la Republique*, Paris : Jacques du Puys, 1576 (nombreuses rééditions).

Bodin, Jean, *Universae naturae Theatrum, in quo rerum omnium effectrices causae et fines contemplantur, et continuae series quinque libris discutiuntur*, Lyon : Jacob Roussin, 1596 [rééd. Francfort : Héritiers Wechel, 1597].

Trad. Franç. : *Le Théâtre de la nature universelle : auquel on peut contempler les causes efficientes et finales de toutes choses…*, traduict du latin par M. François de Fougerolles, Lyon : Jean Pillehotte, 1597.

Borel, Pierre, *Bibliotheca chimica seu catalogus librorum philosophicorum herméticum,* Heidelberg : Samuel Browne, 1656 [repr. Hidelsheim : Georg Olms, 1969].

Bracesco, Giovanni, *De Alchemia dialogi duo*, Lyon : Godefroy et Marcel Beringen, 1548 [traduction de l'ouvrage en italien paru en 1544 à Venise sous le titre : *La Espositione di Geber philosopho di misser Giovanni Bracescho*]. Le deuxième des deux dialogues, intitulé *Lignum vitae, dialogus secundus* a été réédité dans une nouvelle traduction de Guglielmo Grataroli dans : *Verae alchemiae, artisque metallicae, citra aenigmata, doctrina...*, Bâle : Henric (Heinrich) Petri et Petrus Perna, 1561.

Brant, Sébastien, *Das Narrenschiff,* Bâle :Johann Bergmann d'Olpe, 1494.

Trad. franç. : *La Nef des folz du monde*, Paris : Jean Philippi, 1497, traduction de Pierre Rivère d'après la version latine de Jacob Locher ; *La nef des fols du monde*, [Lyon] : [Guillaume Balsarin?], 1498, traduction de Jean Drouyn ; Brant, Sebastian, *La grand nef des folz du monde*, Lyon : François Juste, 1529 ; *La Nef des fous.* Traduction revue et présentation par Nicole Taubes, Paris : José Corti, 1997 (4e édition 2004).

Brantôme, Pierre de Bourdeille seigneur de, M*émoires, contenans les vies des hommes illustres & grand capitaines françois de son temps*, Leyde : Jean Sambix le jeune [libraire-imprimeur imaginaire], 1665-1666, 4 vols.

Brantôme, *Recueil des Dames, poésies et tombeaux*, édition établie, présentée et annotée par Etienne Vaucheret, Paris : Gallimard, 1991 (« Bibliothèque de la Pléiade »).

Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646 (repr. Paris : Michel Allard, 1977).

Canivez, J. M., *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis ab anno 1160 ad annum 1786*, Louvain: Revue d'histoire ecclésiastique, 1933-1941, 8 vols.

Cardano, Gerolamo, *De subtilitate libri XXI*, Nuremberg : Johann Petreius, 1550.

Trad. franç. : *Les livres de Hiérome Cardanus,... intitulés de la subtilité et subtiles inventions, ensemble les causes occultes et raisons d'icelles*, traduis de latin en françois par Richard Le Blanc, Paris : G. Le Noir, 1556.

Castaigne, Gabriel de, *L'Or potable qui guarit de tous maux, dedié à la grand'Royne tres-Chrestienne Marie de Medicis Régente de France - Le Trésor philosophique de la médecine métallique*, traduit d'italien en françois par le Révérend père Gabriel de Castagne, Paris : Charles Sevestre, 1611 ; rééd. Paris : Charles Sevestre, 1613.

Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613.

Castaigne, Gabriel de, *Le Grand miracle de nature metallique, que en imitant icelle sans sophistiqueries tous les metaux imparfaitz, se rendront en or fin, & les maladies incurables gueriront*, Paris : Charles Sevestre, 1615.

Catalogus universalis seu designatio omnium librorum, qui sub auctione publica bonorum mobilium, quondam Illustrissimi D. Ducis Croy & Arschotani Bruxellae 19 Augusti huius

Anni 1614 divendi incipientur, Bruxelles : Rutger Velpen & Hubert Antoine [Velpen], 1614 [rééd. dans : Delsaerdt, Pierre & Sordet, Yann, éds., *Lectures princières & commerce du livre La bibliothèque de Charles III de Croÿ et sa mise en vente, 1614*, Enghien/Paris : Fondation d'Arenberg/Éditions Cendres, 2017, 2 vols.].

Catelan, Laurent, Démonstration des ingrédians de la confection d'Alkermès et discours sur icelle par Laurent Catelan, Montpellier: s.n., 1609. Rééd. sous le titre : *Discours et demonstration des ingrediens de la confection d'Alkermes reformee ... contre les discours faicts par le Sr Jaques Fontaine*, Lyon : Jaques Mallet, J., 1614 (plusieurs éditions paraissent la même année 1614, voir notre 1ère partie, chapitre 1-3-2).

Cayet, Pierre Victor Palma, *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne*, Paris : Jean Richer, 1605, 2 vols. (en foliotation continue).

Celsi, Mino (éd.), *Artis Chemicæ Principes, Avicenna atque Geber, hoc Volumine Continentur. Quorum alter nunquam hactenus in lucem prodiit : alter vero vetustis exemplaribus collatus, atque elegantioribus & pluribus figuris quam antehac illustratus, doctrinæ hujus professoribus, hac nostra editione tum jucundior, tum utilior evasit*, Bâle : Pietro Perna, 1572.

Chasseneuz, Barthélemy, *Catalogus gloriæ mundi*, Lyon : Denis de Harsy, 1529.

Clave, Étienne de, *Le Cours de chimie d'Estienne de Clave Docteur en medecine. Qui est le second Livre des Principes de Nature*, Paris : Olivier de Varennes, 1646.

Collesson, Jean, *L'idée parfaicte de la philosophie hermetique, ou l'abbregé de la theorie & practique de la pierre des philosophes*, Paris : Jean Laquehay, 1630.

Collombon, Jacques, *Petit traité de l'excercice militaire, contenant les mouvements du jeu de la picque, du mousquet, de la hallebarde, pertusanne, et l'enseigne. Ensemble l'exercice des gens de pied, picquiers, et mousquetaires…*, [Lyon] : *s. e.*, 1623

Le Cours de la physique qui en trois un faict voir par ces Operations Spagyriques ou Chymiques, les effects de la Nature, s.l.n.d. BnF Réserve [R-32545 [relié avec R-32546, *La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre temps*].

[Creiling, Johann Konrad], *Die Edelgeborne Jungfer Alchymia*, Tübingen : frères Cotta, 1730.

La Defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager, dans : *De la transformation metallique...*, Paris : Chez Guillaume Guillard, & Amaury Warancore, 1561.

De la transformation metallique, trois anciens tractez en rithme françoise. Ascavoir La fontaine des amoureux de science : autheur J. de la Fontaine ; Les remonstrance de Nature à l'alchimiste errant : avec la réponse dudict alchym. par J. de Meung. Ensemble un tracté de son Romant de la rose, concernant ledict art ; Le Sommaire philosophique de N. Flamel ; Avec la defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager, Paris : Chez Guillaume Guillard, & Amaury Warancore, rue S. Jaques à l'enseigne S. Barbe, 1561.

Delrio, Martin Antonio, Disquisitionum magicarum libri sex, Louvain : G. Rivius, 1599 ; traduit et abrégé en français par André Duchesne sous le titre : *Les controverses et recherches magiques divisées en six livres*, Paris : Regnauld Chaudiere, 1611.

Deimier, Pierre de, *Académie de l'art poétique, où par amples raisons, démonstrations, nouvelles recherches, examinations et authoritez d'exemples sont vivement esclaircis et deduicts les moyens par où l'on peut parvenir à la vraye et parfaicte connoissance de la poésie françoise*, Paris : J. de Bordeaulx, 1610.

[Des Périers, Bonaventure], *Cymbalum mundi, en françoys, contenant quatre dialogues poetique fort antiques, joyeux & facetieux*, Paris : Jehan Morin, 1537. rééd. Lyon : Lyon : Benoist Bonnyn, 1538.

Des Périers, Bonaventure, Cymbalum mundi, texte établi et présenté par Peter Hampshire Nurse, Genève : Droz, 1999.

Des Periers, Bonaventure, *Cymbalum mundi*, Adaptation en français moderne, préface, notes et dictionnaire par Laurent Calvié, suivi de Bonaventure Desperiers par Charles Nodier, Toulouse : Anacharsis, 2002.

Des Periers, Bonaventure, Les Nouvelles récréations et joyeux devis de feu Bonaventure Des Périers, valet de chambre de la royne de Navarre, Lyon: R. Granjon, 1558 (rééd. Lyon: Guillaume Rouille, 1561, mis en ligne par le CESR : http://www.bvh.univ-tours.fr/Epistemon/B693836101_A489170.pdf

Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes, éd. Bernard HUSSON : " Un texte alchimique inédit du seizième siècle : *Discours d'auteur incertain sur la pierre des philosophes* (1590) ", dans : *Cahiers de l'Hermétisme : Alchimie*, Paris : Albin Michel, 1978, p. 31-72, ici p. 41-72.

Le Discours de maistre Aliborum qui faict toutes choses et plusieurs autres. Avec la recette pour faire la vraye alchimie. Plus la grande Confrairie des souls-d'ouvrer, & enragez de rien faire. Plus y sont adjoustez (car s'il est vray, il peut bien estre) les gaiges & salaires desdicts Confraires Souls-d'ouvrer, &c. Avec la valeur des Monnoyes de la dicte confrairie, Lyon : par Bonaventure Nugo, 1600.

Domayron, Antoine, *Histoire du siège des muses, ou parmi le chaste amour, est traicté de plusieurs belles et curieuses sciences, divine moralle et naturelle, architecture, alchimie, peincture et autres*, [Lyon] : Simon Rigaud, 1610.

Du Bellay, Joachim, *Divers jeux rustiques, et autres œuvres poétiques*, Paris : Federic Morel, 1558.

Du Bellay, Joachim, *Divers jeux rustiques*, édités par V. L. Saulnier (nlle édition augmentée), Paris/Genève : Minard/Droz, 1965 (« Textes littéraires français »).

Du Breil, André, *La Police de l'art et science de medecine, contenant la refutation des erreurs, & insignes abus qui s'y commettent pour le jourd'huy…*, Paris : L. Cavellat, 1580.

Du Chesne, Joseph, *Ad Jacobi Auberti Vindonis De ortu et causis metallorum contra Chymicos Explicationem Josephi Quercetani Armeniaci, D. Medici brevis Responsio. Ejusdem De*

exquisita Mineralium, Animalium, & Vegetabilium medicamentorum Spagyrica præparatione & usu, perspicua Tractatio, Lyon [Genève] : Jean Lertout, 1575.

Trad. franç. : *Traicté familier de l'exacte preparation spagyrique des Medicamens, pris d'entre les Mineraux, Animaux & Vegetaux. Avec une breve response au livret de Jacques Aubert, touchant la generation & les causes des metaux*, dans : Du Chesne, Joseph, *La Pharmacopee des Dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Claude Morel, 1624.

Du Chesne, Joseph, *Le Grand miroir du monde*, Lyon [Genève] : [François Forest] pour Barthélemi Honorat, 1587.

Du Chesne, *Joseph, Pharmacopœa Dogmaticorum restituta, Pretiosis selectisque Hermeticorum floribus abunde illustrata*, Paris : Claude Morel, 1607 (réédité plusieurs fois en 1507, puis en 1614, 1615, 1620, 1628, 1640[1845]).

Trad. franç. : *La Pharmacopee des Dogmatiques réformée et enrichie de plusieurs remèdes excellents, choisis et tirez de l'art spagyrique ; Avec un Traicté familier de l'exacte préparation spagyrique des médicaments pris d'entre les minéraux, animaux & végétaux : et une brève response au livret de Jacques Aubert, touchant la génération & les causes des métaux*, Paris : Claude Morel, 1624 (rééd. : Paris : Charles Morel, 1630, puis d'autres tout au long du XVIIe siècle).

Duclo Gaston, *Apologia argyropœiæ et chrysopœiæ adversus Thomam Erastum*, Nevers : Pierre Roussin, 1590.

Trad. franç. : « Apologie de l'argyropée et de la Chrysopée », dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 59-189.

Duclo Gaston, *De triplici præparatione argenti et auri*, Nevers : Pierre Roussin, 1592.

1845 Pour la liste détaillée, voir : Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007 (« Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 80), p. 638.

Trad. franç. : *Traité philosophique de la triple preparation de l'or et de l'argent. Par Gaston le Doux, dit de Claves, Amateur des Veritez Hermetiques*, Paris : Laurent d'Houry, 1695, p. 1-48.

Duclo Gaston, *De recta et vera ratione progignendi Lapidis Philosophici, seu salis argentifici & aurifici Dilucida & compendiosa explicatio*, Nevers : Pierre Roussin, 1592.

Trad. franç. : *De la droite et vraie maniere de produire la Pierre Philosophique, ou le Sel argentifique et aurifique. Explication claire & abregée*, dans : G. Duclo, *Traité philosophique…*, 1695, p. 49-119.

Du Fail, Noël, *Les Contes et Discours d'Eutrapel, par le feu seigneur de la Herissaye, gentilhomme breton*, Rennes : pour Noël Glamet de Quinper-Corentin [Paris : Jean Richer], 1585. La mention du lieu d'impression est fausse, de même que celle du décès de Du Fail, qui meurt seulement en 1591.

Dupleix, Scipion, *La Physique ou science naturelle divisée en huit livres*, Paris : Laurent Sonnius, 1603. L'ouvrage contient en réalité sept livres, et annonce un huitième consacré à la connaissance de l'âme, qui est publié un an après (*La Suite de la Physique ou science naturelle contenant la cognoissance de l'âme*, Paris : Laurent Sonnius, 1604).

Dusseau, Michel, *Enchirid, ou Manipul des miropoles sommairement traduit & commenté suivant le texte latin pour les inerudits & tyroncles dudit estat, en forme de théorique*, Lyon : Ian de Tournes, 1561.

Duval Robert [Robertus Vallensis], *De veritate et antiquitate artis chemicæ* […], Paris : Frédéric Morel, 1561 (rééd. 1593 : Leyde : Ex Officina Plantiniana, apud Franciscum Raphelengium).

Trad. Franç. : de Stéphane Feye dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, 191-243.

Duval, Robert : voir également *De la transformation metallique...*

Du Verdier, Antoine, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, Lyon : Barthelemy Honorat, 1585.

L'Élixir des philosophes, autrement l'Art transmutatoire, moult utile, attribué au pape Jean XXII. de ce nom : non encores veu, ny imprimé par cy devant, Lyon : Macé Bonhomme, 1557.

Érasme, *Familiarium colloquiorum formulae*, Louvain : Martens, 1519.

Trad. franç. : *Les Colloques*, traduction de Victor Develay, Paris : Librairie des bibliophiles, 1875-1876, 3 vols. ; Érasme, *Éloge de la folie. Adages. Colloques. Réflexion sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie. Correspondance*, édition établie par Claude Blum, André Godin, Jean-Claude Margolin et Daniel Ménager, Paris : Robert Laffont (« Bouquin »).

Érasme, *Moriae Encomium*, [Paris] : J. Petit, 1511.

Trad. franç. : *De la Declamation des louenges de follie, stille facessieux et profitable pour cognoistre les erreurs et abuz du monde* [traduction de Pierre Vidoue], Paris : Galliot Du Pré, 1520 ; *Éloge de la folie*, traduit du latin et présenté par Claude Barousse, Arles : Actes Sud, 1994 (« Babel »).

Erbinäus von Brandau, Matthäus, *Warhaffte Beschreibung von der Universal-Medicin, und güldnen Tinctur Ursprung, Anfang, Mittel und Ende ... wobey auch noch viele andere curiöse Sachen zufinden*, Leipzig : Lanckisch, 1689.

[Espagnet, Jean d'], *Enchiridion physicae restitutae, in quo verus naturae concentus exponitur plurimique antiquae philosophiae errores per canones et certas demonstrationes dilucide aperiuntur. Tractatus alter inscriptus Arcanum hermeticae philosophiae opus, in quo occulta naturae et artis circa lapidis philosophorum materiam et operandi modum canonice et ordinate fiunt manifesta. Utrumque opus ejusdem authoris anonymi. Spes mea est in agno*, Paris : Nicolas Buon, 1623.

Trad. franç. : *La Philosophie naturelle restablie en sa pureté. Où l'on void à découvert toute l'œconomie de la nature, & où se manifestent quantité d'erreurs de la philosophie ancienne, estant redigée par canons & demonstrations certaines. Avec le Traicté de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hermez, qui enseigne la matiere, & la façon de faire la pierre philosophale. Spes mea est in agno* [traduction par Jean Bachou], Paris : Edme Pepingué, 1651.

Espagnet, Jean d', *La Philosophie naturelle rétablie en sa pureté, suivie de l'Ouvrage secret de la philosophie d'Hermès* [traduction par Jean Bachou], préface de Didier Kahn, Grez-Doiceau : Beya, 2007.

Eymerich, Nicolas, *Directorium inquisitorum*, Barcelone: [Johann Luschner], 1503. traduit par Louis Sala-Molins dans : Eymerich, Nicolau, Peña, Francisco, *Le manuel des inquisiteurs*, Paris: Albin Michel, 2001 (« Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité »).

Fabianus de Monte Sancti Sabini, *De emptione et venditione*, Sienne : Heinrich of Cologne, 1489 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Fabre, Pierre Jean, *Alchymista christianus in quo Deus rerum author omnium, et quamplurima fidei christiana mysteria, per analogias chymicas et figuras explicantur, christianorumque orthodoxa doctrina, vita et probitas non oscitanter ex chymica arte demontrantur…*, Toulouse : Pierre Bosc, 1632.

Trad. franç. : *L'Alchimiste chrétien (Alchymista christianus). Traduction anonyme inédite du XVIIIe siècle avec le fac-similé de l'édition latine originale*, introduction, édition et notes par Franck Greiner, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 2001 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 7).

Fallopio, Gabriele, *De medicatis aquis atque de fossilibus Tractatus*, Venise : Lodovico Avanzi, 1564.

Fanianus, Johannes Chrysippus, *De arte metallicae metamorphoseos liber singularis […] Item de jure artis alchemiae*, Basle: D. Perna, 1576.

Farce nouvelle de arquemination a quatre personnages C'est assavoir. Deux Paiges : le mary et la femme, s.l.n.d., [c. 1500?] in-4 goth allongé allongé de 6ff. de 60 lignes à la page.

Farce nouvelle de arquemination à quatre personnages [*c.* 1500 ?], édité par Emile Picot, réimprimé avec des notes, Paris : Henri Leclerc, 1914 (extrait du bulletin du bibliophile).

Faye d'Espeisses, Jacques, *Recueil des Remonstrances faites en la cour de Parlement de Paris aux ouvertures des plaidoiries. Plus adjousté à la fin les Remonstrances du Seigneur de Pybrac*, La Rochelle : Hierosme Haultin, 1592.

Feuardent, François, *Entremangeries et guerres ministrales. C'est a dire, haines, contradictions, accusations, condamnations, maledictions, excommunications, fureurs & furies des ministres de ce siecle, les uns contre les autres, touchant les principaux fondemens de la foy, & religion chrestienne*, Paris : Claude Chappelet, 1604.

Foix-Candale, François de, *Pimandras, utraque lingua restitutus...*, Bordeaux : simon Millanges, 1574.

Trad. franç. : *Le Pimandre de Mercure trismégiste de la philosophie chrétienne…*, Bordeaux : Simon Millanges, 1579.

Fontaine, Jacques, *Réplique à Monsieur I. Pons,... sur la deffence... de la composition d'Alkermes... contre celle de Mesue,…*, Avignon : Jacques Bramereau, 1597.

Gaignieu, Antoine, *Les perles de Minerve*, Paris : Pierre Rocolet, 1617.

Gaigneu, Antoine, *Le carquois satyrique, S. l. n. d.* [vers 1620].

[Gamon, Christofle de], *Le Jardinet de poesie de C. D. G.*, Lyon : Claude Morillon, 1600.

Garin, François, *La complainte et regime de François Guarin*, [Lyon] : [Guillaume le Roy], [*c.* 1480] ; rééd. Paris : Guillaume Mignart, 1495 (avec un titre différent : *Les complaintes et enseignemens de françoys Guerin marchant de Lyon envoyees a son filz pour soy sçavoir regir et gouverner parmy le monde*)[1846]. Édition critique : François Garin, La complainte de François Garin - édition critique du Centre d'études et de recherches médiévales de l'Université Lyon II, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1978.

1846 Du Verdier dans sa *Bibliothèque françoise*, donne, sans précision, une édition de 1512 avec le titre original (Du Verdier, Antoine, *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, Lyon : Barthelemy Honorat, 1585, p. 403). L'édition critique de 1978 évoque des notes manuscrites de l'abbé Saint-Léger évoquant une autre édition de 1495 par Vérard, et une autre vers 1500 sans plus de précision (François Garin, La complainte de François Garin - édition critique du Centre d'études et de recherches médiévales de l'Université Lyon II, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 30).

Gauffreteau, Jean de, *Chronique bordeloise*, Bordeaux : Charles Lefebvre, 1877-1878, 2 vols. (Extrait des "Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne", d'après les archives du château de la Brède).

Geron, T. F., Clavicule de philosophie hermétique, ou les mystères les plus cachés des anciens et modernes sont mis au jour en faveur des enfans de l'art et à la gloire de Dieu, S. l., 1753.

Gerzan, François de, sieur Du Soucy, *Histoire asiatique de Cerinthe, de Calianthe et d'Artenice, avec un traité du thrésor de la vie humaine et la philosophie des dames*, Paris : Pierre Lamy, 1634.

[Gessner, Conrad], *Trésor de Evonime Philiatre des remèdes secretz : livre physic., médical, alchymic., & dispensatif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs, nécessaire à toutes gens, principallement à médecins, chirurgiens & apothicaires*, Lyon : Balthazar Arnoullet, 1554 (traduction par Barthélemy Aneau d'après l'édition originale : Thesaurus Evonymi Philiatri de remediis secretis, Zurich : Andreas Gessner & Rodolphe Vuyssenbach, 1552).

Geron, T. F., *Clavicule de philosophie hermétique, ou les mystères les plus cachés des anciens et modernes sont mis au jour en faveur des enfans de l'art et à la gloire de Dieu*, S. l., 1753.

Giovanni Bertachini, *Repertorium juris utriusque*, Lyon : Johann Siber, circa 1485-1490 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Girard, Jacques, « [Épître] à Maistre Charles Fontaine Parisien & poëte François, demeurant à Lyon, son amy », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557 [rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629[1847], p. 53-62].

[Gohory, Jacques],*Theophrasti Paracelsi Philosophiæ et Medicinæ Utriusque Universæ, Compendium.…*, Paris : Ph. Gaultier de Roville, [1567].

1847 Les deux éditions de 1629 n'en font qu'une, seule la page de titre est différente.

Gohory Jacques, *Livre de la fontaine perilleuse, avec la chartre d'amours : autrement intitulé, le songe du verger. Œuvre tres excellent, de poèsie antique contenant la Steganographie des mysteres secrets de la science minerale. Avec commentaire de I. G. P. Dedié à l'illustre seigneur J. de Ferrieres, Vidame de Chartres*, Paris : Jean Ruelle, 1572.

[Gohory Jacques], *Discours responsif à celuy d'Alexandre de la Tourrete, sur les secrets de l'art Chymique & confection de l'Or-potable, faict en la defense de la Philosophie & Medecine antique, contre la nouvelle Paracelsique. Par L. S. S.*, Paris : Jean de L'Astre, 1575.

Gohory Jacques, voir aussi Lemnius Levinus.

Goulart, Simon, Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps. Recueillies de plusieurs auteurs, mémoires, et avis de divers lieux, Paris : Jean Houzé, 1606, 2 vols.

Goulart, Simon, *Thresor d'histoires admirables et memorables de nostre temps. Recueillies de plusieurs autheurs, mémoires, et avis de divers endroits. Mises en lumière par Simon Goulart Senlisien*, Genève: Samuel Crespin, 1620, 4 volumes en 2 tomes.

Gournay, Maris Le Jars de, *L'ombre, œuvre composé de meslange*, Paris : Jean Libert, 1626 (réédité et augmenté sous un nouveau titre : *Les Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay*, Paris : Toussainct du Bray, 1634, lui-même réédité et augmenté avec le même titre : Paris : Jean du Bray, 1641).

Grosparmy, Nicolas, *Le Trésor des trésors*, dans : VALOIS Nicolas, *Les Cinq livres ou la clef du secret des secrets, précédé du Trésor des trésors de Nicolas Grosparmy*. Introduction, glossaire et notes bibliographiques de Bernard Roger, Paris : Retz, 1975 ; rééd. paris : La Table d'Emeraude, 1992, p. 34-35.

Gratien, *Decretum*, Bâle : Jean Froben, Jean Amerbach, 1500 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Grudé, François sieur de La Croix du Maine, Premier volume de la bibliothèque du sieur de La Croix du Maine, Paris : Abel L'Angelier, 1584.

Guibert, Nicolas, *Alchymia ratione et experimentia ita demum viriliter impugnata et expugnata una cum suis fallaciis et deliramentis quibus homines imbubinarat ut numquam in posterum se erigere valeat*, Strasbourg : Lazare Zetzner, 1603.

Guillaume, Maistre [Guillaume Marchand], *La Pierre philosophale.. avec un bref advertissement à toutes sortes de personnes pour devenir bien tost riches, s.l.n.d.* [Paris, 1610 ou 1611].

Hesteau sieur de Nuysement, Clovis, *Poeme philosophic de la verité de la phisique mineralle, ou Sont refutees les objections que peuvent faire les incredules & ennemis de cet Art. Auquel est naïfvement & veritablement depeinte la vraye matiere des Philosophes*, Paris : Jérémie Périer et Abdias Buisard, 1620.

Hesteau de Nuysement, Clovis, *Traittez du vray sel secret des philosophes et de l'esprit general du monde contenant en son interieur les trois principes naturels, selon la doctrine de Hermes*, Paris : Jeremie Perier & Abdias Buisard, 1621.

Henry Institoris, Jacques Sprenger, *Malleus Maleficarum*, Strasbourg: Jean Pruss aîné, 1486-1487 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1] ; traduit du latin par Amand Danet : *Le Marteau des sorcières*, Grenoble: Jérôme Millon, 2014 (1990).

[Hotman, François], *De jure artis alchimiae veterum auctorum et praesertim jurisconsultorum iudicia et responsa ad quaestionem: an alchemia sit ars legitima*, dans Fanianus, Johannes Chrysippus, *De arte metallicae metamorphoseos liber singularis […] Item de jure artis alchemiae*, Basle: D. Perna, 1576.

Inventaire et prisee des livres trouvés en la bibliotheque de hault & puissant seigneur Messire François de Bassompiere Chevalier des Ordres du Roy, Mareschal de France, & colonel general des Suisses, faite à la requeste de Monsieur le Procureur du Roy au Chastelet, & en ensuivant l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant Civil, par nous Sebastien Cramoisy Marchand Libraire Juré, Imprimeur ordinaire du Roy, de la Reyne Regente, & Directeur de l'Imprimerie Royale, & Jacob Chevalier aussi Marchand Libraire, les Jeudy 25. Vendredy 26. Samedy 27. Lundy 29. Mardy 30. Mercredy dernier jour d'Octobre, & le Lundy 4. jour de Novembre 1646, s.l.n.d.

Jacopo Alvarotto, *Commentaria in libris feudorum*,Venise : *s. n.*, 1477 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, édité sous la direction d'Alain Bourreau, Paris : Gallimard, 2004 (« Bibliothèque de la Pléiade »).

Jean de la Fontaine, *La fontaine des amoureux de science, compilée par maistre Jean de La Fontaine, de Valenciennes, reveue et mise en son entier avec les figures, par maistre Antoine Du Moulin, masconnois*, Lyon : Jean de Tournes, 1547 [éd. *Princeps* : *La Fontaine des amoureux de science*, Paris : Antoine Vérard, *c.* 1506].

Joannes Andreae, dans Guillaume Durand, *Speculum iuris*, Milan: Benignus und Johannes Antonius de Honate für Petrus Antonius de Castelliono und Ambrosius de Caymis, 1478 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Johannes de Rupescissa, *La Vertu et proprieté de la Quinte essence de toutes choses, faite en latin par Joannes de Rupe scissa, Et mise en françois par Antoine Du Moulin Masconnois, Valet de chambre de la Royne de Navarre*, Lyon : Jean de Tournes, 1549.

Labbe, Philippe, *Novae bibliothecae manuscriptorum librorum. t. 2 : Rerum aquitanicarum, praesertim bituricensium, uberrima collectio*, Paris : S. et G. Cramoisy, 1657.

La Chastre, René de, *Le Prototype ou très parfait et analogique exemplaire de l'art chimique, à la phisique ou philosophie de la science naturelle, contenant les causes, principes et démonstrations scientifique de la certitude dudit art*, Paris : J.-A. Joallin, 1620 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635].

La Guette, Catherine de, *Memoires de Madame de la Guette escrits par elle-mesme*, La Haye : Adrian Moetjens, 1681.

Lalanne, Ludovic, éd., *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François premier (1515-1536)*, Paris : Jules Renouard, 1854.

Lalanne, Ludovic, *Brantôme, sa vie et ses écrits*, publié pour la Société de l'histoire de France, Paris: Renouard, 1896.

L'Angélique, Gilles de, *La Vraye pierre philosophale de médecine, heureusement trouvée par le moyen de l'alliance des sept planettes dominatrices, conservatrices et protectrices des corps humains, vérifiée par les... effets miraculeux de la confection angélique…*, Paris : Louys Boulanger, 1622.

La Noue, François de, *Discours politiques et militaires, nouvellement recueillis et mis en lumière [par de Fresnes]*, Basle : F. Forest, 1587.

La Noue, François de, *Discours politiques et militaires*, Publiés avec une introduction et des notes par F. E. Sutcliffe, Genève/Paris : Droz/Minard, 1967.

La Tourrette, Alexandre de, *Bref Discours des admirables vertus de l'or-potable : Auquel sont traictez les principaux fondemens de la medicine, l'origine & cause de toutes maladies, & quels sont les medicamens plus propres à leur guerison, & à la conservation de la santé humaine : Composé par le sieur de la Tourrete, n'aguieres President des generaux maistres des monnoyes de France*, Lyon : Pierre Roussin, 1575 [rééd. Paris : Jean de L'Astre, 1575].

La Tourrette, Alexandre, « Au Roy. Veriffication de l'or potable » [1579], dans : Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613 (rééd. 1615), p. 79-83.

La Tourrette, Alexandre, « A la Royne. Verification de l'or potable » [1579], dans : Castaigne, Gabriel de, *Le paradis terrestre, dédyé à Monseigneur René de Roche-Baron tres-illustre chevalier de l'Ordre du Roy & Comte de Berzé, &c, auquel l'on trouvera la Pierre philosophale & le vray Or potable, pour guarir toutes maladies incurables*, Paris : Charles Sevestre, 1613 (rééd. 1615), p. 84-88.

Le Laboureur, Jean, *Additions aux mémoires de Michel de Castelnau*, dans : Castelnau, Michel de, *Mémoires*, Paris : Pierre Lamy, 1659, 2 vols.

Lemnius, Levinus, *Les occultes merveilles et secretz de Nature*, trad. Jacques Gohory, Paris : Pierre Du Pré, 1567.

L'Estoile, Pierre de, *Registre-Journal du règne de Henri III*. t. V (1585-1587), édité avec une introduction et des notes par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève : Droz, 2001 (« Textes littéraires français »).

Lindhout [Linthaut], Henri de, *Commentaire de Henri de Linthaut, Sieur de Mont-Lion, Docteur en Medecine : sur le Tresor des tresors de* Christofle de Gamon, *Reveu & augmenté par l'Auteur*, Lyon : Claude Morillon, 1610 (repr. Paris : J.-C. Bailly, 1985).

Louis de Gonzague, *Les mémoires de Monsieur le duc de Nevers, prince de Mantoue, pair de France, gouverneur et lieutenant général pour les rois Charles IX. Henri III. et Henri IV…*, Paris : Thomas Jolly, 1665, 2 vols.

Malbec de Tresfel, Jean, *Abrégé de la theorie et des principes de l'art appellé chymie, la troisième partie ou colomne de la vraye medecine hermétique... ,* Paris : chez l'autheur, 1671.

Manget, Jean-Jacques, *Bibliotheca chemica curiosa, seu rerum ad alchemiam pertinentium thesaurus instructissimus*, Genève : Chouet, G. de Tournes, Cramer, Perachon, Ritter et S. de Tournes, 1702, 2 vols.

Marguerite de Navarre, *Les Prisons*, Édition et commentaire par Simone Glasson, Genève : Droz, 1978 (ouvrage rédigé vers 1547).

Marsigny, Jean-Charles de, *L'Idée de la chimie pratique*... s. l., 1670 [l'ouvrage était paru en latin à une date inconnue, probablement avant 1670, sous le titre *Idaea chimiae operantis*].

Martin de Troppau, *Margarita decreti seu Tabula martiniana decreti*, [Paris] : Jehan Petit, s.d. [c. 1505].

Mazzolini da Prierio, Silvestro, *Summa Summarum, quæ Sylvestrina dicitur*, Rome : *s. n.*, 1516 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

[Mérac, Mlle de], *Advertissement pour avoir l'interpretation des Secrets Hebreux, Chaldéens, & Rabins, du Prince d'Orcas, Philosophe Ethiopien, pour l'augmentation de l'or & de l'argent à dix pour cent de profit par chacune semaine*, Paris : Pierre Ramier, 1622.

[Meurdrac, Marie], *La Chymie charitable et facile, en faveur des Dames, par damoiselle M.* M., Paris : chez l'auteur, 1666 (rééd. Paris : Laurent d'Houry, 1674, puis 1680, 1687, 1711).

Mersenne, Marin, *Quæstiones celeberrimae in Genesim*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1623.

Mersenne, Marin, *La Vérité des sciences contre les Septiques ou Pyrrhoniens*, Paris : Toussainct du Bray, 1625.

Mersenne, Marin, *Questions Inouyes ou recreation des sçavans*, Paris : Jacques Villery, 1634.

Mersenne, Marin, *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques, ou chacun trouvera du contentement ou de l'exercice*, Paris : Henry Guenon, 1634.

Mersenne, Marin, *Harmonie universelle contenant la théorie et la pratique de la musique*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1636, 2 vols.

Mersenne, Marin, *Correspondance du P. Marin Mersenne*, publiée et annotée par Cornelis De Waard [puis, et Armand Beaulieu] ; édition entreprise sur l'initiative de Mme Paul Tannery et continuée par le Centre national de la recherche scientifique, avec la collaboration de M. Bernard Rochot, Paris : Éd. du Centre national de la recherche scientifique, 1932-1988, 18 vols.

Michaud et Poujoulat, éds., *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; précédés des notices pour caractériser chaque auteur des mémoires et son époque; suivis de l'analyse des documents historiques qui s'y rapportent*, Paris: chez l'éditeur du commentaire analytique du Code civil, 1838-1839, 32 volumes.

Les Mille et une nuits, éd. Par René R. Khawam, Paris : Phébus, 2001 (1ère éd. 1986), 4 vols.

Le miroir des alchimistes, où l'on voit les erreurs qui se font en la recerche [sic] de la pierre philosophale, par explication de diverses sentences des anciens philosophes qui en ont escrit... Avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles & en convalescence sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires. Par le chevalier impérial, [s. l.] : [s. n.], 1609.

Montaigne, Michel de, *Essais*, édition de Pierre Villey, Paris : PUF, 1965 [1924] (« Quadrige »).

Mont Valon, de, *L'Esprit de vie ou l'elixir certain & veritable de la suitte & continuation de l'humeur radicale, en la personne des sexagenaires, & autres qui desirent vivre longuement en heureuse santé, présenté à la Reyne mere du roy*, *s. l.*, 1626 [rééd. Paris : Melchior Mondiere, 1635].

Nicolas Flamel [Ps.-], *Écrits alchimiques*, éd. D. Kahn, Paris : Les Belles Lettres, 1993 (« *Aux sources de la tradition* »).

Nicolas Flamel [Ps.-], *Le Livre Flamel*, éd. D. Kahn : « Recherches sur l'alchimie française des XVe, XVIe et XVIIe siècles » (section IV.4), p. 403-410.

Nicolas Flamel [Ps.-], *Sommaire philosophique*, dans *De la transmutation métallique...*, Paris : Guillaume Guillard et Amaury Warancore, 1561.

Nicolas Tedeschi, *Commentaria super quinque libris Decretalium*, Venise: *s. n.*, 1475-1476 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Nuysement, Clovis Hesteau de, *Poeme philosophic de la verité de la phisique mineralle ou sont refeutees les objections que peuvent faire les incredules & ennemis de cet Art. Auquel est naïfvement & veritablement depeinte la vraye matiere des Philosophes*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1620.

Nuysement, Clovis Hesteau de, *Traittez de l'harmonie et constitution generalle du vray sel, secret des philosophes, & de l'Esprit universelle du monde, suivant le troisiesme principe du Cosmopolite*, Paris : Jeremie Perier et Abdias Buisard, 1621.

Oldradus de Ponte, *Consilia et quaestiones*, Rome: *s. n.*, 1472 [nombreuses rééd., voir la deuxième partie, chap. 1].

Panciroli, Guido, *Livre premier des antiquitez perdues, et si au vif représentées par la plume de... G. Pancirol, qu'on en peut tirer grand profit de la perte, accompagné d'un second des choses nouvellement inventées et auparavant inconnues... Traduits tant de l'italien que du latin en françois par Pierre de la Noue*, Lyon : P. Roussi, 1617 (autre édition à Lyon chez J. Gaudion la même année) [1e éd., en latin, Amberg : Michael Forster, 1599-1602, 2 vols.].

Palissy, Bernard, *Recepte véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et augmenter leurs thrésors. Item ceux qui n'ont jamais eu cognaissance des lettres pourront apprendre une philosophie nécessaire à tous les habitans de la terre. Item en ce livre est contenu le dessein d'un jardin délectable... Item le dessein et ordonnance d'une ville de forteresse la plus imprenable qu'homme ouyt jamais parler*, La Rochelle : Barthelemy Berton, 1563 [rééd. 1564 chez le même imprimeur].

Palissy, Bernard, *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du feu et des émaux…*, Paris : Martin le jeune, 1580.

Palissy, Bernard, *Œuvres complètes*, Édition présentée et annotée par Keith Cameron, Jean Céard, Marie-Madeleine Fragonard, Marie-Dominique Legrand, Franck Lestringant, Gilbert Schrenck, Mont-de-Marsan : Éditions interuniversitaire, 1996, 2 vols.

Papon, Jean, *Recueil d'arrestz notables des courts souveraines de France*, Lyon : Jehan de Tournes, 1556 [nombreuses rééd.].

Paracelse, *Opera, Bücher und Schrifften*, Strasbourg : Lazare Zetzner, 1603, 2 vols., ici t. 2, p. 671-682.

Paré, Ambroise, *Dix livres de la chirurgie, avec le magasin des instrumens nécessaires à icelle*, Paris : Jean le Royer, 1564.

Paré, Ambroise, *Les Oeuvres,... divisées en vingt-sept livres... reveuës et augmentées par l'autheur pour la seconde edition*, Paris : Gabriel Buon, 1598 (1ère éd. Chez le même éditeur en 1575).

Paris, Julien, éd., Nomasticon Cisterciense, seu Antiquiores ordinis Cisterciensis constitutiones, Solesmes: imprimerie Saint-Pierre, 1892.

Pascal, Jacques, *Discours contenant la conférence de la pharmacie chymique, ou spagirique, avec la galénique, ou ordinaire*, Béziers : J. Martel, 1616 ; Toulouse : D. Bosc, 1616.

Pégeot, Pierre, Derniame, Odile, Demonty, Philippe, *Les lettres de rémission du duc de Lorraine René II (1473-1508)*, Turnhout : Brepols, 2013.

Petrus Bonus [Boni, Pietro Antonio], *Pretiosa margarita novella…*, Venise : Alde fils, 1546.

Philibert de Vienne, *Le Philosophe de Court*, Lyon : Jean de Tournes, 1547 (rééd. Paris : Estienne Groulleau, 1548).

Placides et Timeo ou Li secrés as philosophes, édition critique avec introduction et notes par Claude Alexandre Thomasset, Genève : Paris, Librairie Droz, 1980.

Planis-Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques ou ajencement des preparations, & experiences és plus rares secrets, & medicamens pharmaco-chimiques, prins des mineraux, animaux, & vegetaux, le tout par une methode tres-facile, & non commune aux chimiques ordinaires*, Paris : Pierre Billaine, 1629.

Planis Campy, David de, *L'hydre morbifique exterminée par l'Hercule chymique, ou Les sept maladies tenues pour incurables jusques à présent, rendues guérissables par l'art chimique médical* ..., Paris : Hervé du Mesnil, 1628 ; 2e éd. : Paris : Pierre Billaine, 1629.

Planis Campy, David de, *L'ouverture de l'escole de philosophie transmutatoire metallique, ou la plus saine et veritable explication & conciliation de tous les stiles desquels les Philosophes anciens se sont servis en traictant de* l'oeuvre *physique, sont amplement declarées*, Paris : Charles Sevestre, 1633.

Pons, Jacques, *Lettre à Monsieur Fontaine doct. Médecin en Avignon, touchant la répréhension qu'il faict en un sien discours de la correction faicte par messieurs les Docteurs et Université de Mompelier [sic] en la composition de la célèbre confection Alkermes*, Lyon : Jacques Roussin, 1599.

Rabelais, François, *Gargantua*, édité par Ruth Calder, M.-A. Screech ; préfacé par V. L. Saulnier, Genève : Droz, 1970 (« Textes littéraires français »).

Rabelais, François, *Pantagruel*, édité par V.L. Saulnier, Genève : Droz, 1965 (« Textes littéraires français »).

Rabelais, François, *Pantagrueline prognostication pour l'an 1533*, édité par M.-A. Screech, Genève : Droz, 1974 (« Textes littéraires français »).

Rabelais, François, *Le Tiers-livre*, édité par M.-A. Screech, Genève : Droz, 1974.

Recueil des statuts, ordonnances, règlemens et privilèges accordez en faveur des marchands orfévres joüailliers de la ville & fauxbourgs de Paris, dont ils ont joüi depuis l'an 1345 jusqu'en la presente année 1688, Paris: Lambert Roulland, 1688.

Reichert, Benedictus, éd., *Acta capitulorum generalium ordinis Praedicatorum*, Rome: In domo generalitia, 1898-1904, 9 vols.

Rochas D'Ayglun, Henry de, *Traicté des observations nouvelles et vrayes cognoissances des eaux mineralles et de leurs qualitez et vertus, cy-devant incogneuës : ensemble de l'Esprit Universel*, Paris : s. e., 1634.

Ronsard, Pierre de, « Les Hymnes », dans : *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Nizet, 1935 (« Société des textes français modernes »).

Ronsard, Pierre de, « Odes et bocage de 1550 précédés des premières poésies 1547-1549 », dans : *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Parris : Marcel Didier, 1973 [4ème tirage revu et augmenté] (« Société des textes français modernes »).

Ronsard, Pierre de, « Les Œuvres (1584) », dans *Œuvres complètes*, éditées par Paul Laumonier, Paris : Marcel Didier, 1967 (« Société des textes français modernes »).

Rossellet, François, *La Chrysospagyrie de François Rossellet Docteur Medecin, dedié à Monseigneur l'illustrissime Cardinal de Granvelle*, Lyon : Charles Pesnot, 1582.

Roussel, Godefroy, *Les Secrets découverts des arts tant de pharmatie que de celuy de distiller, vulgairement nommé alchimie ou spargirie : par le moyen desquels l'on parvient à la perfection ; tant par Theorie que practique, à rendre l'or potable, succinctement déduicts en forme de dialogue,* Paris : Et se vendent par l'Autheur, ruë de la savonnerie, entre la pierre au laict & la place aux veaux : chez Guillaume Baudeau, Maistre chandellier, 1613. Rééd. Paris : Rolet Boutonné, 1618.

La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps, Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale, Paris : Jean Nigaut, 1612 ; Lyon : par Claude Colom, 1612.

Sala, Angelo, *Ternarius Bezoarticorum ou trois souverains medicaments bezoardiques, contre tous venins et empoisonnements tant externes que internes, corruption de sang, & autres humeurs*, Leyde : Godefroy Basson, 1616.

[Salmon, William], *Bibliothèque des philosophes chimiques*, édité par Jean Maugin de Richebourg, Paris : André Cailleau, 1740-1754, 4 vols.

Sainte-Marthe, Scévole de, *Gallorum doctrina illustrium, qui nostra patrúmque memoria floruerunt, elogia. Recèns aucta & in duos divisa libros quorum alter nunc primùm editur*, Poitiers : Jean Blanchet, 1602.

Trad. franç. : *Éloges des hommes illustres*, trad. Guillaume Colletet, Paris : G. de Sommaville, 1644.

Sanche, Pierre, *La description, les vertuz et l'usage de la confection d'alkermes*, Nîmes : Guido Malignan en 1593 ; réédité à Montpellier : Jean Gillet, 1595 (édition originale de 1585, non identifiée).

Satyre ménippée de la vertu du Catholicon d'Espagne. Et de la tenue des Estatz de Paris, [Tours : Jamet Mettayer], 1594.

Secousse, Denis-François, éd., *Ordonnances des Roys de France de la troisième race, ... Sixième volume, Contenant les ordonnances de Charles V données depuis le commencement de l'année 1374 jusques à la fin de son règne, et celles de Charles VI depuis le commencement de son règne jusques à la fin de l'année 1382*, Paris: Imprimerie nationale, 1741.

[Sendivogius, Michael], *Cosmopolite ou Nouvelle Lumiere de la phisique naturelle. Traittant de la consitution generalle des Elemens simples & des composez. Traduit nouvellement du Latin en François*, trad. Millet de Bosnay, Paris : Jérémie Perrier, 1609 [traduction d'après : *Novum lumen chymicum*, édité par Jean Beguin, Paris : René Ruelle, 1608].

Sonnet de Courval, Thomas, *Satyre contre les Charlatans, et Pseudo-medecins Empyriques. En laquelle sont amplement descouvertes les ruses & tromperies de tous Theriacleurs, Alchimistes, Chimistes, Paracelsistes, Distillateurs, Extracteurs de Quintescences, Fondeurs d'or potable, Maistres de l'Elixir, & telle pernicieuse engeance d'imposteurs*, Paris : Jean Millot, 1610.

Le Souverain remede naturelle du sel de sapience, tiré de l'or par l'Art spargerique, accompagné de la quintessence de la flamme du feu, Paris : Pierre Des-Hayes, 1619.

Sponde, Jean de, « Les Amours » [1597], dans *Œuvres littéraires suivies d'Ecrits apologétiques avec des Juvenilia*, édités par Alain Boase, Avant-propos de Marcel Raymond, Genève : Droz, 1978.

Tahureau, Jacques, *Les Dialogues non moins profitables que facetieux*, Paris : G. Buaon, 1565 ; *Les Dialogues non moins profitables que facétieux*, édition critique de Max Gauna, Genève : Droz, 1981 (« Textes littéraires français »).

Tallemant des Réaux, Gédéon, *Historiettes*, texte intégral établi et annoté par Antoine Adam, Paris : Gallimard, 1960, 2 vols.

Taschereau, Jules-Antoine, "Fabrication de l'or", *Revue rétrospective*, 1ère série, 4 (1834), p. 243-250 [Lettre de don François d'Alava Ambassadeur d'Espagne près la cour de France, au Roi Philippe II].

Tesson, Jacques, *L'Œuvre du lion verd*, texte collationné et établi par Bernard Husson, Paris : librairie de Médicis, 1978.

Theatrum chemicum, Ursel : Lazare Zetzner, 1602, 4 vols.

Theatri chemici volumen sextum... ex germanica et gallica lingua in latinam translatum per Johannem Jacobum Heilmannum, Strasbourg : héritiers de Eberhard Zetzner, 1661.

Théophile, *Essai sur divers arts, en trois livre*. Colligé, annoté, d'après le texte latin du XIIe siècle, par André Blanc, chargé de recherche au CNRS, laboratoire de Valence, d'après la traduction du chanoine J.-J. Bourassé, Paris : Picard, 1980.

Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Paris : Cerf, 1985, 4 vols. [publ. sous la dir. de Albert Raulin ; trad. par Aimon-Marie Roguet.].Texte rédigé entre 1267 et 1273.

Tomasseo, Niccolò, *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVIe siècle recueillies et traduites par M. N. Tomasseo*, Paris : Imprimerie royale, 1838 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France publiés par ordre du roi et par les soins du ministre de l'Instruction publique. Première série: histoire politique), 2 vols.

[éd. Robert Duval ?], *De la transformation metallique, trois anciens tractez en rithme françoise. Ascavoir La fontaine des amoureux de science : autheur J. de la Fontaine ; Les remonstrance de Nature à l'alchimiste errant : avec la réponse dudict alchym. par J. de Meung. Ensemble un tracté de son Romant de la rose, concernant ledict art ; Le Sommaire philosophique de N. Flamel ; Avec la defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager*, Paris : Chez Guillaume Guillard, & Amaury Warancore, 1561 (rééd. Lyon : Benoît Rigaud, 1590 ; *La Metallique Transformation. Contenant trois anciens traictez en rithme Françoise* […] *Derniere Edition*, Lyon : Pierre Rigaud, 1618).

Trithemius, Johannes, *Epistolae aliquot ex opere Epistolarum Io. Tritemii abbatis Spanheymensis selectæ*, in: Trithemius, Johannes, *De Septem secundeis*, Strasbourg : héritiers de Lazare Zetzner, 1613, p. 32 (1ère édition : Cologne : J. Birckmann, 1567).

Trithemius, Johannes, *Polygraphie, et Universelle escriture Cabalistique de M. J. Tritheme Abbé, Traduicte par* Gabriel de Collange, *natif de Tours en Auvergne*, Paris : Jacques Kerver, 1561 (repr. Bruxelles : Éditions Stephan Hoebeeck, 1995).

Ulstad, Philipp, *Coelum philosophorum seu de secretis naturae liber*, *s. l. n. d.* [Fribourg, 1525] ; trad. franç. Le ciel des philosophes, ou sont contenuz les secretz de nature, & comme l'homme se peut tenir en santé, & longuement vivre, Paris : Vivant Gaultherot, 1550.

Valencia, Gregorio de, *Commentariorum theologicorum. Tomus tertius, Complectens omnia secundae secundae D. Thomae theoremata ...* , Ingolstadt: David Sartorius, 1595 [3e éd. Lyon: Horace Cardon, 1603].

Valerand du Bois-Robert, « L'*Epître à Madame de Bourgogne* », dans : Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'*Épistre à Madame de Bourgogne* et l'*Épistre à Maistre Abraham* », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 279-296.

Valerand du Bois-Robert, « L'*Épistre à Maistre Abraham* », dans : Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'*Épistre à Madame de Bourgogne* et l'*Épistre à Maistre Abraham* », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343, ici p. 297-343.

Vallensis, Robertus [Robert Duval], *De Veritate et Antiquitate Artis chemicæ*, Paris : Frederic Morel, 1561 ; traduit en français par Stéphane Feye et Caroline Thuysbaert, dans : Feye, Stéphane, *Défenseurs du paracelsisme : Dorn, Duclo, Duval*, Grez-Doiceau : Beya, 2013, p. 198-243.

Valois, Nicolas, *Les Cinq livres ou la clef du secret des secrets, précédé du Trésor des trésors de Nicolas Grosparmy*. Introduction, glossaire et notes bibliographiques de Bernard Roger, Paris : Retz, 1975 ; rééd. paris : La Table d'Emeraude, 1992

Vigenère, Blaise de, *Traicté du feu et du sel. Excellent et rare Opuscule du sieur Blaise de Vigenere Bourbonnois, trouvé parmy ses papiers apres son decés*, Paris : Veuve Abel L'Angelier, 1618 (repr. Paris : Jobert, 1976).

Viret, Pierre, *La Physique papale, faite par maniere de devis, & par dialogues*, [Genève?] : Jean Gérard, 1552.

La vraye pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte. Le tout espuisé d'une prophétie authentique, traducte en François de la fiole hebraique de Solomon, ou sont enfermez sept esprits qu'il evoqua des planettes, jusques au jour du Jugement. La Prophétie. L'Acteon demeurant aux bornes Du bis sept benedicité Guerira du mal de ses cornes Par bois qui remet la santé, Imprimé à Salemanque, jouxte la coppie fraischement apportée de chez l'Imprimeur des Catadupes, [s. l., s. n.], [s. d., après 1622 pour la parodie du titre de Gilles de L'Angélique, *La Vraye pierre philosophale de médecine*].

Wier, Jean, *De praestigiis daemonum, et incantationibus ac veneficiis libri V*, Bâle : Johann Oporinus, 1563.

trad. franç. : *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries, pris du latin de Jean Wier,... et faits françois par Jaques Grévin*, Paris : Jacques Du Puys, 1567.

Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent, de la vraye philosophie naturelle des metaulx, traictant de* l'augmentation *& parfection d'iceulx, Avec advertissement d'eviter les folles despences qui se font ordinairement par faulte de vraye science : par Maistre D. Zecaire, Gentilhomme & Philosophe Guiennois*. *Avec le traicté de venerable Docteur Allemant Messiere Bernard Conte de la Marche Trevisane sur le mesme subgiect*, Anvers : Guillaume Silvius, 1567, p. 3-116 (repr. Paris : La Table d'Émeraude, 1990).

Zecaire, D. [Johannes Cerasius], *Opuscule tres-eccellent* […], édition critique par Renan Crouvizier, Paris-Milan : S.É.H.A.-Archè, 1999 (*Textes et Travaux de Chrysopœia*, 6).

III ─ Littérature secondaire

Abot de Bazinghen, François-André, *Traité des monnoies, et de la jurisdiction de la Cour des monnoies, en forme de dictionnaire*, Paris: chez Guillyn, 1764, 2 vols.

Alemany-Dessaint, Véronique, *Orfèvrerie française. Suivi d'une étude sur l'orfèvrerie d'étain* par Philippe Boucaud, Paris : Les éditions de l'Illustration – Baschet & Cie, 1988.

[Amelote, Denis], *La Vie du P. Charles de Condren, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus*, Paris : Henri Sara et Jean Paslé, 1643.

[Amelote, Denis], *La Vie du P. Charles de Condren, second supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus, refaite et augmentée par l'auteur...*, Paris : Sebastien Huré et Frederic Leonard, 1657.

Ancel, Bruno et Fluck, Pierre, *Une Exploitation minière du XVIe s. dans les Vosges : le filon Saint-Louis du Neuenberg (Haut-Rhin), caractères et évolutions*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988 (« Documents d'archéologie française », 16).

Anderson, Robert G. W., « The Archaeology of Chemistry », dans : Holmes, Frederic L., Levere, Trevor H., éds., *Instruments and experimentation in the History of Chemistry*, Cambridge (Ma) : The MIT Press, 2000 (rééd. 2002).

Arles, Adrien, « Un faux-monnayage d'opportunité : la grotte de Lauradieu à Auriac (Aude) », *Archéologie du Midi médiéval*, 28 (2010).

« Armorial général de Touraine », *Mémoires de la Société archéologique de* Touraine, 19 (1867).

Arnaud, Sophie, "Les Fictions astrales de Jacques Peletier du Mans", *Fictions du savoir à la Renaissance*, juin 2004, URL : http:/www.fabula.org/revue/document99.php.

Arnoux, Mathieu, « La mine d'or d'Amayé-sur-Seulle, entre mineurs allemands et alchimistes normands (vers 1540) », *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, Caen : Musée de Normandie, 1992 (« Cahier des Annales de Normandie », 24), p. 243-252.

Assier, Alexandre, *La Bibliothèque bleue depuis Jean Oudot Ier jusqu'à M. Baudot, 1600-1863*, Paris : Bibliothèque de l'amateur champenois, 1874, rééd. Nîmes : Christian Lacour / J. F. Marcellin Olle, 1991.

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre, *Dictionnaire De La Noblesse: Contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles Nobles de France*, Paris : Veuve Duchesne et continuateurs, 1770-1786 (2e éd.), 15 vols.

Auclair, Valérie, « Nicolas Houel et les dessins de la procession à la maison de la Charité chrétienne », dans : Conihout, Isabelle de, Maillard, Jean-François, Poirier, Guy, éds., *Henri*

III mécène des arts, sciences et des lettres, Paris : Presses de l'Université de la Sorbonne, 2006, p. 39-54.

Audiat, Louis, *Bernard Palissy : étude sur sa vie et ses travaux*, Paris : Didier, 1868 [rééd. Rungis : Maxtor, 2012].

Auriac, Eugène d', *Étude sur l'administration française au XVIIe siècle (l'agriculture, les haras, les mines et les métaux)*, Paris : E. Thorin, 1891.

Bachmann, Manuel, Hofmeier, Thomas, *Geheimnisse der Alchemie*, Bâle : Schwabe, 1999.

Badel, Pierre-Yves, « Lectures alchimiques du Roman de la Rose », dans *Chrysopœia*, 5 (1993-1996), p. 173-190.

Bailhache, Julien, « Chambre et Cour des monnaies (XIVe, XVe et XVIe siècles). Aperçu historique », dans *Revue numismatique*, 4e série, 37 (1934), p. 63-99 et 175-197 ; 4e série, 38 (1935), p. 67-89 ; 4e série, 39 (1936), p. 157-179 et 327-345.

Baillet, Adrien, *La Vie de Monsieur Descartes*, Paris : D. Horthemels, 1691.

Ball Wright, W. M., *The Ussher memoirs, or genealogical memoirs of the Ussher families in Ireland*, Dublin/Londres : Sealy, Bryers & Walker/Mitchell & Hughes, 1889.

Bamforth, Stephen, « Paracelsisme et médecine chimique à la cour de Louis XIII », dans : Schott, Heinz, Zinguer, Ilana, éds., *Paracelsus und seine Internationale rezeption in der Frühen Neuzeit. Beiträge zur Geschichte des Paracelsismus*, Leyde/Boston/Cologne : Brill, 1998, p. 222-237.

Barbazan, Étienne, *Fabliaux et contes des poëtes françois des XIIe, XIIIe, XIVe & XVe siècles*, Paris : Vincent, 1756, 3 vols.

Barbiche, Bernard, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris : PUF, 2016 [1ère éd. 1999] (« Quadrige »).

Barbier, Antoine-Alexandre, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Paris : Paul Daffis, 1872-1879 (3e éd.), 4vols.

Barthélemy, Pascale, Kahn, Didier, « Les voyages d'une allégorie alchimique : de la Visio Edwardi à L'Œuvre royalle de Charles VI », dans Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Âge. Mélanges d'Histoire des sciences offerts à Guy Beaujouan, Genève : Droz, 1994 (« Hautes Études médiévales et modernes », 74), 481-530.

Barthélemy, Pascale, La Sedacina ou l'oeuvre au crible. L'alchimie de Guillaume Sedacer, carme catalan de la fin du XIVe siècle, Paris / Milan: S.É.H.A. / Archè, 2002, 2 vols.

Basset, René, « Salomon (Solaiman) dans les légendes musulmanes », *Revue des traditions populaires*, 3 (1988), p. 353-359, 503, 537-538.

Battistini, Mathilde, *Astyrologie, magie et alchimie. Repères iconographiques*, Paris : Hazan, 2005 (1e éd. Milan : Mondadori, 2004).

Baud, Jean-Pierre, *Le Procès de l'alchimie, introduction à la légalité scientifique*, Strasbourg : Cerdic Publications, 1983 (« Recherches institutionnelles », 11).

Baudiau, Jacques-François, *Le Morvand ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Nevers : impr. de Fay, 1865-1867 (2e éd.), 3 vols.

Beauchet-Filleau,H. Et Chergé, Ch. De, *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, Poitiers : Société française d'imprimerie et de librairie, 1891.

Beaujouan, Guy, « Réflexion sur les rapport entre théorie et pratique au Moyen Âge », Murdoch, John Emery et Sylla, Edith Duddley, éds., *The cultural context of medieval learning. Proceeding of the first international colloquium on philosophy, science, and theology in the Middle Ages - september 1973*, Dordrecht / Boston: D. Reidel, 1975 (« Boston studies in the philosophy of science », 26), p. 437-484.

Beaulieu, Arnaud, « L'Attitude nuancée de Mersenne envers la chymie », Margolin, Jean-Claude, Matton, Sylvain, dir., *Alchimie et philosophie à la Renaissance*. Actes du colloque international de Tours (4-7 décembre 1991), Paris : Vrin, 1993 (« De Pétrarque à Descartes », 57), p. 395-403.

Béhar, Pierre, *Les Langues occultes de la Renaissance. Essai sur la crise intellectuelle de l'Europe au XVIe siècle*, Paris : Desjonquères, 1996.

Bennassar, Bartolomé, et Jacquart, Jean, *Le XVIe siècle*, Paris : Armand Colin, 1972 ("Collection U").

Benoît, Auguste, « Notice sur Antoine Gaigneu, poëte forézien », *Revue forézienne : histoire & archéologie*, 2 (1868), p. 32-46.

Benoit, Paul et Fluck, Pierre, "Conclusion", dans *Les techniques minières de l'Antiquité au XVIIIe siècle [Texte imprimé] : actes du Colloque international sur les ressources minières et l'histoire de leur exploitation de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle réuni dans le cadre du 113e Congrès national des sociétés savantes, Section d'histoire des sciences et des techniques, Strasbourg, 5-9 avril 1988* [organisé par le] Ministère de l'éducation nationale et de la culture, Comité des travaux historiques et scientifiques], Paris : Éd. du CTHS, 1992, p. 573-598.

Beretta, Marco, *A history of non-printed science. A select catalogue of the Waller collection*, Stockholm : Almquist & Wiksell, 1993 (« Uppsala studies in history of science », 14).

Bergèse, Daniel, « Calvin et Servet : La légende et la réalité ou Calvin et Servet : chronique d'un dérapage ou Calvin et l'"affaire Servet" », *La Revue réformée*, 2009 (60), disponible en ligne: http://larevuereformee.net/articlerr/n250.

Bernard, Auguste, *Les D'Urfé, souvenirs historiques et littéraires du Forez au XVIe et au XVIIe siècle*, Paris : Impr. Royale, 1839.

Berry Drago, Elisabeth, *Painted Alchemists : Early Modern Artistry and Experiment in the Work of Thomas Wijck*, Amsterdam : Amsterdam University Press, 2019 (« Amsterdam Studies in the Dutch Golden Age »).

Bernès, Anne-Catherine, *s. v.* « Cours savantes », dans : Blay, Michel, Halleux, Robert, dir., *La Science classique. XVIe-XVIIIe siècle, Dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998, p. 44-50.

Berriot, François, « Le Théâtre de la nature universelle ou le tableau du monde », dans Yves Charles Zarka, éd., *Jean Bodin. Nature, histoire, droit et politique*, Paris : P.U.F., 1996.

Berriot-Salvadore, Évelyne, *Les femmes dans la société française de la Renaissance*, Genève : Droz, 1990.

Bert, Jean-François, Lamy, Jérôme, *Voir les savoirs. Lieux, objets et gestes de la science*, Paris : Anamosa, 2021.

Biagini, Cédric et Carnino, Guillaume, « Introduction », dans : Conner, Clifford D., *Histoire populaire des sciences*, trad. française de Alexandre Freiszmuth, Montreuil : L'échappée, 2011 [éd. originale : *A People's History of Science : Miners, Midwives, and 'Low Mechanicks'*, New York : Nation Books, 2005].

Bierlaire, Franz, *Les colloques d'Érasme : réforme des études, réforme des mœurs et réforme de l'Église au XVIe siècle*, Paris : Les Belles Lettres, 1978 (« Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège » – fascicule CCXXII).

Bimbenet-Privat, Michèle, *Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)*, Paris : Commission des Travaux historiques de la ville de Paris, 1992.

Bimbenet-Privat, Michèle, « L'orfèvre et graveur Étienne Delaune (1518/19-1583) : questions et hypothèses », dans : *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2009 (153-2), p. 631-655.

Bimbenet-Privat, Michèle, « Les bancs à tirer et la mécanisation dans les ateliers d'orfèvres », dans : Bimbenet-Privat, Michèle, dir., *Le banc d'orfèvre de l'Électeur de Saxe*, Paris : Réunion des musées nationaux-Grand Palais, 2012, p. 64-73.

Biraben, Jean-Noël, *Les Hommes et la peste en France et dans les pays méditerranéens – tome I : la peste dans l'histoire*, Paris : Mouton, 1975 (« Civilisations et sociétés », 35).

Birembaut, Arthur, « Thermodynamique - Histoire », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 30 octobre 2020. URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/thermodynamique-histoire/.

Blair, Ann, *The Theater of Nature. Jean Bodin and Renaissance Science*, Princeton : Princeton University Press, 1997.

Blanc, Jérôme, « Les monnaies de la république. Un retour sur les idées monétaires de Jean Bodin », *Cahiers d'économie politique*, 50 (2006), p. 165-189.

Blay, Michel et Halleux, Robert, *La Science classique. XVIe-XVIIIe siècle, dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998.

Bloch, Oscar, Wartburg, Walther von, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris : Presses universitaires de France, 1986 (1ère édition 1932).

Bonin, Hubert, « Réflexions sur la fraude monétaire », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 411-413.

Bonnet, Émile, *Les Débuts de l'imprimerie à* Montpellier, Montpellier : Gustave Firmin et Montane, 1895.

Borel, Pierre, *Bibliotheca chimica seu catalogus librorum philosophicorum hermeticorum*, Paris : Carol du Mesnil et Thomas Jolly, 1654, p. 217 ; rééd. Heidelberg : Samuel Browne, 1656.

Bots, Hans et Waquet, Françoise, *La République des Lettres*, Paris : Belin, 1997.

Bouchard, Mawy, "L'Invention fabuleuse de l'histoire à la Renaissance", *Fictions du savoir à la Renaissance*, juin 2004, URL: http://fabula.org/revue/document101.php

Boucher, Jacqueline, Deux épouses et reines à la fin du XVIe siècle : Louise de Lorraine et Marguerite de France, Saint-Étienne : Université de Saint-Étienne, 1995 (« Institut Claude Longeon Renaissance – Âge classique »).

Boucher, Jacqueline, *s. v.* « Salcède », dans : Jouanna, Arlette, Boucher, Jacqueline, Biloghi, Dominique, Le Thiec, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris : Robert Laffont, 1998 (« Bouquins »), p. 1274-1275.

Boudet, Jean-Patrice, *Entre science et nigromance: astrologie, divination et magie dans l'occident médiéval, XIIe-XVe siècle*, Paris : Publications de la Sorbonne, 2006.

Boudet, Marcellin, *Saint-Flour et sa prévôté pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons au XVe siècle*, Paris : Champion, 1909, [rééd. Sous le titre : *Saint-Flour* au XVe siècle pendant la révolte des Armagnacs et des Bourbons, Paris : Res Universis, 1993].

Bougard, Michel, *La Chimie de Nicolas Lemery* : Turnhout : Brepols, 1999 (« De diversis artibus », 40).

Bourdieu, Pierre et Passeron, Jean-Claude, Chamboredon, Jean-Claude, *Le Métier de sociologue*. I, Paris : Mouton / Bordas, 1968.

Boyer, Hippolyte, *Histoire des imprimeurs et libraires de Bourges, suivie d'une notice sur ses bibliothèques*, Bourges : Jollet, 1854.

Boutroue, Élisabeth, « Les Livres de plantes du vernaculaire au latin au XVIe siècle », dans: Fery-Hue, Françoise et Zinelli, Fabio, *Habiller en latin. La traduction de vernaculaire en latin entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris : Ecole nationale des chartes, 2018, p. 12. halshs-03601147.

Boyle, Patrick, « Irishmen in the University of Paris in the 17th and 18th centuries », *The Irish Ecclesiastical Record*, 14 (1903), p. 24-45.

Braudel, Fernand, Labrousse, Ernest, dir., *Histoire économique et sociale de la France*. Tome 1 : De 1450 à 1660, vol. 2 : *Paysannerie et croissance*, sous la direction de Emmanuel Le Roy Ladurie et Michel Morineau, Paris : PUF, 1977.

Braun, Guido, « Le rôle des experts dans les négociations franco-impériales sur la cession de l'Alsace à la France (1646-1648) », dans : Schnakenbourg, Éric, Jeannesson, Stanislas, Jesné, Fabrice, dir., *Experts et expertises en diplomatie. La mobilisation des compétences dans les relations internationales du congrès de Westphalie à la naissance de l'ONU*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 85-98.

Bréard, Charles, « Un Normand alchimiste au XVIe siècle », *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 79 (1912), p. 29-33.

Brewster, David, *The Life of Sir Isaac Newton*, New York : J. & J. Harper, 1832.

Brioist, Pascal, « Les Savoirs scientifiques », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 49-4 bis (2002), p. 52-80.

Brioist, Pascal, « L'Artilleur entre théorie et pratique au XVIe siècle », dans : La Brasca, Franck, Perifano, Alfredo, *La transmission des savoirs au Moyen Âge et à la Renaissance*, vol. 2 : *au XVIe* siècle, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2005, p. 259-274.

Brohard, Yvan, dir., *Une Histoire de la pharmacie. Remèdes, onguents, poisons*, Paris : Éditions de la Martinière, 2012.

Brouillon, Louis-Julien, *Les Comtes de Dampierre-en-Astenois*, Châlons-sur-Marne : Martin frères, 1886.

Brouillon, Louis-Julien, *Histoire de la ville de Sainte-Menehould*, Sainte-Menehould : Martinet-Heuillard, 1909.

Brugerolles, Emmanuelle, Bari, Hubert, Benoit, Paul, Fluck, Pierre, Schoen, Henri, *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992.

Brunet, Jacques-Charles, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres*, 5e édition entière refondue et augmentée d'un tiers par l'auteur, Paris : Firmin Didot, 1861, 8 tomes en 7 vols..

Brunot, Ferdinand, *Histoire de la langue française*, Paris : A. Colin, rééd. 1966 [1905-1953], 13 vols.

Bud, Robert, Warner, Deborah Jean, éds., *Instruments of Science. An Historical Encyclopedia*, Londres : The Science Museum, London and The National Museum of American History, Smithsonian Institution, 1998 (« Garland Encyclopedias in the History of Science », vol. 2), p. 615-618 (*s. v.* « thermometer », « pyrometer »).

Buffier, G., « Madame de la Guette, dame de Mandres & de Sucy (1613-1680) », *Bulletin & compte-rendu des travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de Brie-Comte-Robert, Mormant, Tournan et la vallée de l'Yères*, (1898), p. 78-83.

Buntz, Herwig, « L'alchimie européenne du XIIIe au XVIIIe siècle », dans Ploss, Emil, Roosen-Runge, Heinz, Schipperges, Heinrich, Buntz, Herwig, *L'alchimie, histoire, technologie, pratique*, Paris: Belfond, 1972 (édition originale en allemand, Munich: Heinz Mooz, 1970), p. 109-185.

Busquet, R., *Étude historique sur le collège de Fortet (1393-1764)*, extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 33-34 (1906-1907), Nogent-le-Rotrou : impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907.

Calvet, Antoine et Matton, Sylvain, « Quelques versions de la *flos florum* du pseudo-Arnaud de Villeneuve », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), p. 207-271.

Calvet, Antoine, « Une pratique de l'or potable au XVIe siècle : le *Traité du grand œuvre* de Philippe Rouillac », dans : Matton, Sylvain, éd., *Documents oubliés sur l'alchimie, la kabbale et Guillaume Postel offerts, à l'occasion de son 90e anniversaire, à François Secret par ses élèves et amis*, Genève : Droz, 2001, p. 131-160.

Calvet, Antoine, « La tradition alchimique latine (XIIIe-XVe siècle) et le corpus alchimique du pseudo-Arnaud de Villeneuve », *Médiévales*, 52 (2007), p. 39-54.

Calvet, Antoine, « L'alchimie médiévale est-elle une science chrétienne ? », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], Les dossiers de Jean-Pierre Cavaillé, Libertinage, athéisme, irréligion. Essais et bibliographie, mis en ligne le 03 septembre 2007, consulté le 02 juillet 2015. URL : http://dossiersgrihl.revues.org/321.

Calvet, Antoine, *Les Œuvres alchimiques attribuées à Arnaud de Villeneuve. Grand œuvre, médecine et prophétie au Moyen Âge*. Préface de Sebastià Giralt, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 2011 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 11)

Calvet, Antoine, « Le médecin Arnau de Vilanova et l'alchimie : dernières mises au point (œuvres et doctrines) », dans : Perarnau, Josep, *Actes de la « III Trobada Internacional d'Estudis sobre Arnau de Vilanova »*, Barcelone : Institut d'Estudis Catalans, 2014, p. 171-190.

Calvet, Jean, « Alchimie et philosophie dans la section alchimique du manuscrit français 2872 de la Bibliothèque de l'Arsenal (XVe siècle) », *Romania*, 133 (2015), p. 383-428.

Calvet, Jean, *L'Alchimie au Moyen Âge XIIe-XVe siècles*, Paris : Vrin, 2018(« Études de philosophie médiévale », 107).

Calvié, Laurent, « Adaptation en français moderne, préface, notes et dictionnaire », dans : Bonaventure, *Cymbalum mundi*, Toulouse : Anacharsis, 2002.

Carnino, Guillaume, Hilaire-Pérez, Liliane, Kobiljski, Aleksandra, éds., *Histoire des techniques. Mondes, sociétés, cultures (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris : PUF, 2016 (« Nouvelle Clio »).

Catulle, Pierre, *Gaston d'Orléans entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel : Champ Vallon, 2012.

Cazauran, Nicole, *Catherine de Médicis et son temps dans "La Comédie humaine"*, Genève : Droz, 1976.

Céard, Jean, Margolin, Jean-claude, *Rébus de la Renaissance. Des images qui parlent*, Paris : Maisonneuve et Larose, 1986, 2 vols.

Céard, Jean, « Bernard Palissy et l'alchimie », *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 4 (1992), « Bernard Palissy (1510- 1590). L'écrivain, le réformé, le céramiste », p. 155-166.

Pierre Cézard, "l'alchimie et les recettes techniques", *Métaux et civilisations. Les métaux dans l'histoire, les techniques, les arts*, 1 (1945-1946), fasc. 1, p. 5-10 ; fasc. 2, p. 41-45.

Chabert, Alexandre, « Encore la révolution des prix au XVIe siècle », *Annales, économie, sociétés, civilisations*, 12 (1957), p. 269-274.

Charlier, Philippe, Poupon, Joël, Huynh-Charlier, Isabelle, Saliège, Jean-François, Favier, Dominique, Keyser, Christine, Ludes, Bertrand, « A gold elixir of youth in the 16th century French court », *BMJ*, 2009 (339), disponible en ligne : https://doi.org/10.1136/bmj.b5311.

Charlot, Colette, « Sanche (Famille) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 93 (2005), p. 455-456.

Chauviré, Roger, *Jean Bodin auteur de la « République »*, Paris : Champion, 1914.

Chavernac, Félix, *Deux médecins [Jacques Fontaine et Antoine Mérindol] et un spagyrique [Nicolas Coningo 'le chevalier de Castelmont'] à Aix, en l'an 1600*, Aix : Marius Illy, 1875.

Chenevière, Franck, et Frank, Félix, Lexique de la langue de Bonaventure des Périers, Genève : Slatkine reprints, 1971, [1ère éd. Paris : Léopold Cerf, 1888].

Chermette, Alexis, « Martine de Bertereau (1590-1643), une femme ingénieur des mines au XVIIe siècle », *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 54 (1985), p. 69-80.

Cherry, John, *Medieval Craftsmen, Goldsmiths*, London : British Museum Press, 1992.

Chevalier de Saint-Amand, Jean-Pierre, « Rue d'Arqueny », *Journal de Bourges*, Ière année, n°2 (7 mars 1846).

Chiquet, Olivier, « Gonnella méritait-il de mourir ? Etude de la nouvelle [IV, 17] des Novellede Matteo Bandello », en ligne :

https://etudesitaliennes.hypotheses.org/files/2014/02/Olivier-Chiquet.pdf, p. 1-15.

Chocheyras, Jacques, « Le redoublement de termes dans la prose du XVIe siècle : une explication possible », *Revue de linguistique romane*, 33 (1969), p. 79-88.

Chompré, Pierre, *Dictionnaire abbregé de la fable*, Paris : Veuve Foucault, 1727.

Chorier, Nicolas, *Vie d'Artus Prunier de Saint-André, conseiller du roy en ses Conseils d'Estat et privé, premier président aux Parlements de Provence et de Dauphiné (1548-1616) […] avec*

introduction, notes, appendices et la correspondance inédite de Saint-André par Alfred Vellot, Paris : Alphonse Picard, 1880.

Cioranesco, Alexandre, *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle*, Paris : C. Klincksieck, 1959.

Clémencet, Suzanne, « Z^B, Cours des monnaies », dans : Antoine, Michel, Buffet, Henri-François, Clémencet, Suzanne, Ferréol de Ferry, Langlois, Monique, Lanhers, Yvonne, Laurent, Jean-Paul, Meurgey de Tupigny, Jacques, *Guide des recherches dans les fonds judiciaires de l'Ancien Régime*, Paris : Imprimerie nationale, 1958, p. 235-246.

Clément, Pierre, *Jacques Coeur et Charles VII; ou, La France au 15e siècle, étude historique précédée d'une notice sur la valeur relative des anciennes monnaies françaises et suivie de pièces justificatives et documents la plupart inédits*, Paris: Guillaumin, 1853, 2 vols.

Clerico, Geneviève, « Le Français au XVIe siècle », dans : Chaurand, Jacques, dir., *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris : Seuil, 1999, p. 147-224.

Clericuzio, Antonio, De Renzi, Silvia, « Medicine, Alchemy and Natural Philosophy in the Early Accademia dei Lincei », dans : Chambers, David Sanderson et Quiviger, François, éds., *Italian Academies of the sixteenth century*, Londres : The Warburg Institute, 1995, p. 175-194.

Clericuzio, Antonio, *Elements, principles and corpuscles : a study of atomism and chemistry in the seventeenth century*, Dordrecht : Kluwer, 2000.

Coativy, Yves, « De la fraude à la falsification : le faux monnayage en France à la fin du Moyen Âge », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 237-248.

Colie, Rosalie L., « Cornelis Drebbel and Salomon de Caus : Two Jacobean Models for Salomon's House », *Huntington Library Quarterly*, 18 (1955), p. 245-260.

Collin de Plancy, Jacques-Albin-Simon, *Dictionnaire infernal, ou Bibliothèque universelle, sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes…*, Paris : P. Mongie aîné, 1825-1826, 4 vols.

Colnort Suzanne, « Un traité de thérapeutique au XVIe siècle : Brouaut et la panacée alcoolique », dans : *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 12 (1959), p. 301-313.

Conner, Clifford D., *Histoire populaire des sciences*, trad. française de Alexandre Freiszmuth, Montreuil : L'échappée, 2011 [éd. originale : *A People's History of Science : Miners, Midwives, and 'Low Mechanicks'*, New York : Nation Books, 2005].

Contamine, Philippe, « Les industries de guerre dans la France de la Renaissance : l'exemple de l'artillerie », Revue Historique, 271 (1984), p. 249-280.

Cooper, Alix, « Homes and households », dans : Park, Katharine, Daston, Lorraine, éds., *Early Moderne Science* (*The Cambridge History of Science* ,vol. 3), Cambridge : Cambridge University Press, 2016 (1ère édition : 2006), p. 224-237.

Coste, Hilarion de, *La Vie du R. P. Marin Mersenne Théologien, Philosophe et Mathématicien de l'Ordre des Pères Minimes*, Paris : Sébastien Cramoisy, 1649 ; Repris dans : Waard, Cornelis de, « A la recherche de la correspondance de Mersenne », *Revue d'histoire des sciences*, 2 (1948), p. 13-28.

Coste, Pierre, éd., *Saint-Vincent de Paul, Correspondance, entretiens, documents*, Paris : Lecoffre-Gabalda, 1920-1970, 3 tomes, 13 volumes.

Courtieu, Jean, *Parlement de Dole. Répertoire numérique détaillé de la sous-série 2 B*, Besançon, 1994.

Crouvizier, Renan, « L'Authenticité de l'*Opuscule* attribué à Maistre D. Zecaire », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie. Art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 469-484.

Crouvizier, Renan, « Introduction », dans : Zecaire, D., *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6).

Crouvizier, Renan et Matton, Sylvain, « Deux traités de Valerand du Bois-Robert, alchimiste français de la fin du Moyen Âge : l'Épistre à Madame de Bourgogne et l'Épistre à Maistre Abraham », *Chrysopœia*, 6 (1997-1999), Paris / Milan : S.É.H.A. /Archè, 2000, p. 273-343.

Crouvizier, Renan, *Les Alchimistes français à la Renaissance. Étude sociale et culturelle, travail préparatoire*, Mémoire de DEA d'histoire sous la direction de MM. Gérald Chaix et Jean Céard, Université de Tours, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, 2000.

Crouvizier, Renan, « Pratique alchimique et théorie de la matière dans l'*Opuscule* de D. Zecaire », *Chrysopœia*, 7 (2000-2003), p. 195-224 [l'article est la trace d'une communication prononcée à l'occasion d'un séminaire de recherche tenu à Paris en 1996-1998, sous la direction de Sylvain Matton et de Cristina Viano].

Crouvizier, Renan, « L'autorité des Anciens au secours de l'alchimie à la Renaissance. Avec la *Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx* (1575) », dans : Boutroue, Marie-Elisabeth, Cuny, Diane, Perrot, Arnaud, dir., *Parler avec les mots d'autrui*, Turnhout : Brepols, à paraître (« Études renaissantes »).

Crucitti, Filippo, Pietro Francesco », *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 76 (2012), disponible en ligne : https://www.treccani.it/enciclopedia/pietro-francesco-montoro_(Dizionario-Biografico).

Dacheux, Léon, *Les chroniques strasbourgeoises de Jacques Trausch et de Jean Wencker. Les annales de Sébastien Brant, fragments recueillis par l'abbé L. Dacheux*, Strasbourg :

Imprimerie strasbourgeoise, 1892, [Extrait du Bulletin de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 15 (1892)].

Dalloz, Edouard, *De la propriété des mines et de son organisation légale en France et en Belgique*, Paris : Eugène Lacroix, 1862.

Dareste de La Chavanne, Antoine, *Histoire de l'administration en France et des progrès du pouvoir royal, depuis le règne de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV*, Paris : Guillaumin et Cie, 1848, 2 vols.

Davis, Natalie Zemon, *Pour sauver sa vie. Les récits de pardon au XVIe siècle*, Paris: Seuil, 1988, p. 34 [1ère éd., Stanford University press, 1987].

Debus, Allen, G., *The French Paracelsians. The Chemical Challenge to Medical and Scientifique Tradition in Early Modern France*, Cambridge: Cambridge University Press, 1991.

Defrance Eugène, *Catherine de Médicis, ses astrologues et ses magiciens envoûteurs : Documents inédits sur la diplomatie et les sciences occultes du XVIe siècle*, Paris : Mercure de France, 1911.

Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc René II (1473-1508). Registres B1 à B11, Index des noms de personnes A-K*, Nancy : Imp. A. Humblot, 1949.

Delcambre, Étienne, *Lettres-patentes du duc Antoine (1508-1544). Registres B 10 à B 22*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1951.

Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la minorité du duc Charles III (1546-1558) ; registres B 23 à B 32*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1952.

Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la première moitié du règne personnel du duc Charles III (1558-1583) ; registre B 33 à B 52*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1953.

Delcambre, Étienne, *Lettres patentes de la seconde moitié du règne personnel du duc Charles III (1584-1608) ; registres B 53 à B 77*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1957.

Delcambre, Étienne, *Lettres patentes du duc Henri II (1608-1624) ; registres B 78 à B 96*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1962.

Delcambre, Étienne, *Lettres patentes du duc Charles IV (1624-1675) ; registres B 94, B 96 à B 117*, Nancy : Société d'Impressions Typographiques, 1963.

Deligiannis, Ioannis, « Production et diffusion des traductions latines de Lucien à la période de la fin du manuscrit et des débuts de l'imprimé (fin XVe siècle-fin XVIe siècle) », *Astérion. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, 16 (2017), p. 10-33.

Delon, Michel, « Savoir totalisant et forme éclatée », *Dix-Huitième Siècle*, 1982 (14), p. 13-26.

Depauw, Jacques, « Pratique religieuse et pauvreté à la fin du XVIème siècle », *Histoire, économie et société*, 7(1988), n°1. pp. 23-40.

Desnier, Jean-Luc, « La justice du chaudron ou le chaudron de vérité », *Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera*, 33-37(1983-1987), p. 95-101.

Devincenzo Giovanna, « Dans les coulisses de l'atelier d'un maître verrier, ou Marie de Gournay et les séductions de la science », Studi Francesi, 179 (2016), p. 193-201.

De Waard, Cornelis, Beaulieu, Armand, *Correspondance de Marin Mersenne*, Paris : CNRS, 1932-1988, 17 vols.

Didier, Béatrice, Fouque, Antoinette, Calle-Gruber, Mireille, dir., *Le Dictionnaire universel des créatrices*, Paris : Des femmes - Antoinette Fouque, 2013, 3 vols.

Dillay, Madeleine, « Quelques données bio-bibliographiques sur Claude Fauchet (1530-1602) », *Neuphilologische Mitteilungen*, 33 (1932), p. 35-82.

Doucet, Roger, *Les Bibliothèques parisiennes au XVIe siècle*, Paris : A. et J. Picard, 1956.

Dubourg Glatigny, Pascal, Vérin, Hélène, dir., *Réduire en art. La technologie de la Renaissance aux Lumières*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

Du Cange, Charles Du Fresne, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, Niort: L. Favret, 1883-1887, 10 vols.

Dufay, B., Kisch, Y., Trombetta, P. J., Paris-Poulain, D., Roumégoux, Y., « L'atelier parisien de Bernard Palissy », *Revue de l'art*, 78 (1987), p. 33-60.

Dumas, Geneviève, *Ymage de vie. Spéculation et expérimentation dans un traité d'alchimie médiévale*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2019.

Dumoulin, Maurice, *Jacques de La Fin, études et documents sur la seconde moitié du XVIe siècle*, Paris : Imprimerie nationale, 1896 (Extrait du "Bulletin historique et philologique" daté de 1895).

Duni, Matteo, « The Editor as Inquisitor: Francisco Peña and the Question of Witchcraft in the Late Sixteenth Century », dans : Israëls, Machtelt, Waldman, Louis A., éd., *Renaissance Studies in Honor of Joseph Connors*, Cambridge: Harvard University Press, 2013, vol. 2, p. 306-312.

Duplessis, Georges et Riat, Georges, *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservée au Département des estampes de la Bibliothèque nationale*, Paris : Georges Rapilly, 1896-1911, 7 vols.

Dupont, Etienne, *Traite pratique de la jurisprudence des mines, minieres, forges et carrières*, Paris: Dunod, 1862 (2e éd.).

Dupré, Sven, « Artists and the Philosopher's Stone », dans : Feuerstein-Herz, Petra und Laube, Stefan, éds., *Goldenes Wissen, Die Alchemie – Substanzen, Synthesen, Symbolik*, Wiesbaden : Harrassowitz, 2016, p. 87-97.

Dupré-Lasale, Émile, *Notice sur Jacques Bouju, Président au Parlement de Bretagne (1515-1577)*, Paris : Léon Techener, 1883.

Dupuy, Ernest, *Bernard Palissy: l'homme, l'artiste, le savant, l'écrivain*, Paris : Lecène et Oudin, 1894.

Durand, M. H., « Entre Paracelse et Lemery : la chimie française au début du XVIIe siècle », dans : *Sciences de la Renaissance*. VIIIe congrès international de Tours, Paris : Vrin, 1975 [« De Pétrarque à Descartes », 27] p. 261-271.

Dureau, Yona, « Écriture ésotérique de la cabale chrétienne et pouvoir politique », dans Pironon, Jean et Wagner, Jacques, éds., Formes littéraires du théologico-politique de la Renaissance au XVIIIe siècle, Angleterre et Europe – Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 19-21 septembre 2002, Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise-Pascal, 2003 (« CERHAC »).

Duveen, Denis I., « Two unrecorded eighteenth century french chemists and an early italian alchemical 'unicum' », *Ambix*, 2 (1946), n° 3 et 4, p. 192-195).

Duvernoy, Charles, *Éphémérides du Comté de Montbelliard*, Besançon : Charles Deis, 1832.

Duvernoy, Charles, *Le Château de Montbéliard et ses anciens maîtres*, Besançon: P.-J. Proudhon, 1840.

Eamon, William and Paheau, Francoise, « The Accademia Segreta of Girolamo Ruscelli: A Sixteenth-Century Italian Scientific Society », *Isis*, 75 (1984), p. 327-342.

Eamon, William, *Science and the Secrets of Nature. Books of Secrets in Medieval and Early modern Culture*, Princeton : Princeton University Press, 1994.

Eisenstein, Elizabeth L., *The Printing press as an agent of change. Communications and cultural transformations in early-moderne Europe*, Cambridge/Londres/New York/Melbourne: Cambridge Universty Press, 1979, 2 vols.

El Mostain, Abdelhak, « Et l'alambic créa l'eau de vie. Retour sur l'histoire technique de l'alambic », *e-Phaïstos*, 10-1 (2022), p. 1-20, ici p. 2 (https://doi.org/10.4000/ephaistos.9923).

Enenkel, Karl A. E. , « Pain as persuasion : the Petrarch Master interpreting Petrarch's De Remediis », dans : Dijkhuizen, Jan Frans van, Enenkel, Karl A. E., éds., *The Sense of Suffering: Constructions of Physical Pain in Early Modern* Culture, Leyde : Brill, 2009 (« Intersections », 12), p. 91-164.

Farge, Arlette, *Des lieux pour l'histoire*, Paris : Seuil, 1997.

Fauré, Benjamin, « Alchimistes et faux-monnayeurs en France au Moyen Âge d'après quelques documents conservés aux Archives nationales de Paris », dans: Caporossi, Olivier et Traimond, Bernard, éds., *La fabrique du faux monétaire (du Moyen Âge à nos jours)*, Toulouse: Méridiennes, 2012, p. 105-120.

Feller, Laurent, *Faux monnayeurs et fausses monnaies en France à la fin du Moyen-Âge (seconde moitié du XV*ème *siècle)*, Paris: Le léopard d'or, 1986.

Féret, Pierre, *La faculté de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, Paris: Picard, 1894-1897, 4 vols.

Ferguson, Eugene S., *Engineering and the Mind's Eye*, Cambridge : MIT Press, 1992.

Ferguson, John, *Bibliotheca Chemica. Catalog of the Alchemical and Pharmaceutical Books in the Library of James Young*, Glasgow : J. Maclehose, 1906, 2 vols.

Feuerstein-Herz, Petra und Laube, Stefan, éds., *Goldenes Wissen, Die Alchemie – Substanzen, Synthesen, Symbolik*, Wiesbaden : Harrassowitz, 2016, p. 121-128.

Figuier, Louis, *L'alchimie et les alchimistes. Essai historique et critique sur la philosophie hermétique*, Paris : Hachette, 1854 [3ième éd : 1860].

Fogel, Michelle, *Marie de Gournay, itinéraires d'une femme savante*, Paris : Fayard, 2004.

Fontaine, Marie-Madeleine, « L'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle », *Actes du 112e Congrès national des Sociétés savantes*, Lyon, 1987, *Histoire des Sciences et des Techniques*, I, p. 43-53.

Fontaine, Marie-Madeleine, «Banalisation de l'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle, et contre-attaque parisienne", dans Possenti, Antonio et Mastrangelo, Giulia, *Il Rinascimento a Lione*. Atti del Congresso Internazionale (Macerata, 6-11 Maggio 1985), Roma: Edizioni dell' Ateneo, 1988, 2 vols., ici t. I, p. 261-322.

Fontvieille, Damien, «Représenter indignement la Couronne de France au XVIe siècle. La "reverye" de Pierre de Grantrye, ambassadeur aux Grisons», dans : Balayre, Amélie, Lebras, Claire, Pineau, Marie-Cécile et Rousselot, Nathan (dir.), *Le diplomate en représentation (XVIe-XXe siècle)*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, (« Enquêtes et documents »), 2021.

Forbes, R. J., *Short History of the art of distillation*, Leyde : Brill, 1948.

Fourier de Bacourt, E., « Clovis Hesteau, poète alchimiste, receveur général du comté de Ligny et de l'hôtel des Fermes à Ligny-en-Barrois », *Journal de la Société d'archéologie de Lorraine et du Musée historique lorrain*, 48 (1899), p. 6-15.

Fournel, Victor, « Astrologues et souffleurs », *Revue britannique*, 69 (1893), t. 3, p. 315-358.

Fournial, Étienne, *Histoire monétaire de l'Occident médiéval*, Paris : Nathan, 1970.

Fournier, Édouard, « Le Carquois satyrique, par Antoine Gaigneu, Foresien », dans : *Variétés historiques et littéraires. Recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers*, Paris : P. Jannet, 1856, t. 6, p. 287-301.

Fournier, Édouard, Variétés historiques et littéraires : recueil de pièces volantes rares et curieuses en prose et en vers, Paris : P. Jannet [puis] Pagnerre, 1855-1863, 10 vols.

Fragonard, Marie-Madeleine, "Bernard Palissy : héritage de la science écrite et transmission des connaissances techniques", dans Marie Roig Miranda, éd., *La Transmission du savoir dans*

l'Europe des XVIe et XVIIe siècles (20, 21, 22 novembre 1997), Paris : Champion, 2000, p. 28-42.

Franchetti, Anna Lia, *L'Ombre discourante de Marie de Gournay*, Paris : H Champion, 2006 (« Etudes montaignistes », 45).

Franckowiak, Rémi, *Le développement des théories du sel dans la chimie française de la fin du XVIe à celle du XVIIIe siècle*, thèse de doctorat de philosophie et d'histoire des sciences sous la direction de Bernard Joly, 20 décembre 2002, Université Charles de Gaulle, Lille III, p. 22 ; disponible en ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01906046/document (consulté le 28 août 2021).

Furdell, Elizabeth Lane, *The Royal Doctors, 1485-1714: Medical Personnel at the Tudor and Stuart Courts*, Rochester : Université of Rochester Press, 2001.

Gal, Stéphane, « Obéissance et déviance chez les Franciscains : l'exemple des couvents de Grenoble aux XVIe-XVIIe siècles », dans : Meyer, Frédéric, Viallet, Ludovic, dir., *Identitées franciscaines à l'âge de réformes*, Grenoble : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2005 (« Collection histoires croisées »), p. 486-487.

Ganzenmüller, W., *L'Alchimie au Moyen-Âge* (traduit de l'allemand par G. Petit-Dutaillis), Paris: Aubier - Montaigne, 1940 (paru originellement sous le titre *Die Alchemie im Mittelalter*, Paderboorn, 1938).

Garcia-Font, Juan, *Histoire de l'alchimie en Espagne*, traduit de l'espagnol par A. Vieillard-Baron, préface d'Étienne Perrot, Paris : Dervy-Livres, 1980 (éd. original, Madrid : Editora Nacional, 1976).

Garnot, Benoît, *Crime et justice aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris: Imago, 2000.

Gauthier, Joseph, « Lessai des minerais au XVIe siècle : réductions expérimentales de galène au four à moufle », dans : Tereygeol, Florian, dir., *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et* médiévaux, Paris : Éditions Errance, p. 155-167.

Gautier, Léon, *La Médecine à Genève jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, Genève : J. Jullien, Georg et C°, 1906.

Gauvard, Claude, « Le Roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI », dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'état moderne*. Actes de la table ronde organisée par le Centre national de la recherche scientifique et l'École française de Rome (Rome, 15-17 octobre 1984), Rome, Palais Farnèse : École française de Rome, 1985, p. 353-366.

Gauvard, Claude « Pouvoir de l'État et justice en France à la fin du Moyen Âge », in Genet, Jean-Philippe, éd., *Rome et l'État moderne européen*, Rome: École française de Rome, 2007, p. 341-364.

Gay, François, *Une Lignée d'apothicaires montpelliérains aux XVIe et XVIIe siècles : discours prononcé à la séance solennelle de rentrée de l'Université de Montpellier le 4 Novembre 1895*, Montpellier : Joseph Calas, 1896.

Geisendorf, Paul-F., éd., *Livre des habitants de Genève. t.1: 1549-1560*, Genève : Droz, 1957 (« Travaux d'Humanisme et Renaissance »).

Geoffroy, Étienne-François (dit l'Aîné), « Des Supercheries concernant la pierre philosophale », *Histoire de l'Académie royale des sciences ... avec les mémoires de mathématique & de physique... tirez des registres de cette Académie*, 1722.

Geremek, Bronislaw. «Tendances séculaires en Europe à l'égard des populations les plus pauvres, défis à relever». *Revue Quart Monde*, 10 (2002), en ligne: http://www.editionsquartmonde.org/rqm/document.php?id=4853.

Giacomotto-Charra, Violaine, « Peut-on tracer les frontières de la vulgarisation », dans Giacomotto-Charra, Violaine et Silvi, Christine, dir., *Lire, choisir, écrire: la vulgarisation des savoirs du Moyen Âge à la Renaissance*, Paris: École des chartes, 2014 (« études et rencontres de l'École des chartes », 43), p. 5-22.

Gilly, Carlos, *Adam Haslmayr : Der erste Verkünder der Manifeste der Rosenkreuzer*, Amsterdam : Pelikaan, 1997 (« Pimander », 5).

Gmelin, Johann Friedrich, *Geschichte der Chemie*, Göttingen : Johann Georg Rosenbusch, 1797, 3 vols., 1797-1799.

Gobet, Nicolas, *Les anciens minéralogistes du royaume de France*, Paris: Ruault, 1779, deux vols.

Godineau, Dominique, *Les Femmes dans la France moderne XVIe-XVIIIe siècle*, Paris : Armand Colin, 2021 (2015).

Gordon, Alex L., « Lire Ronsard en 1610 : la rhétorique restreinte de Pierre de Deimier », dans : *L'histoire littéraire: ses méthodes et ses résultats ; mélanges offerts à Madeleine Bertaud*, Genève : Droz, 2001, p. 121-130.

Gordus, Adon A., Blet-Lemarquand, Maryse, Bompaire, Marc, « Une curieuse fausse monnaie de Henri III de l'atelier de Riom », *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, vol. 63, n° 6, 2008, p. 99-106.

Grandemange, Jacques, « Les mines d'argent du duché de Lorraine au Val-de-Liepvre, de 1512 à 1628 », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 2 (1988), p. 1-19, mis en ligne le 13 avril 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/ccrh/2949 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ccrh.2949.

Philippe-André Grandidier, *Nouvelles œuvres inédites*, édites par Auguste-Marie-Pierre Ingold, Colmar : H. Hüffel, 1897-1900, 5 vols.

Greiner, Franck, *Les Métamorphoses d'Hermès. Tradition alchimique et esthétique littéraire dans la France de l'âge baroque (1583-1646)*, Paris : Honoré Champion, 2000.

Goujet, Claude-Pierre, *Bibliotheque françoise ou Histoire de la litterature françoise*, Paris : Hippolyte-Louis Guerin, 1753.

Greer, Germaine, *The Obstacle Race : The Fortunes of Women Painters and Their Work*, Londres : Martin Secker & Warburg Ltd, 1979.

Gruia, Ana Maria, « Images to influence the supernatural : Apotropaic representations on medieval stove tiles », dans : Jaritz, Gerhard, ed., *Angels, Devils : The Supernatural and its Visual Representation*, Budapest : Central European University Press, 2011, p. 153-185.

Guenau, Victor, « Le Marquisat d'Espeuilles », *Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts*, 8 (1880), p. 322-413.

Guérin, Paul, « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, t. 10 (1456-1464) », dans *Archives historiques du Poitou*, 35(1906), p. 395-398.

Guilmard, Désiré, *Les maitres ornemanistes : dessinateurs, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs : école française, italienne, allemande, et des Pays-Bas (flamande & hollandaise)*, Paris : E. Plon, 1880.

Guineau, Bernard, *Glossaire des matériaux de la couleur et des termes techniques employés dans les recettes de couleurs anciennes*, Turnhout : Brepols, 2005.

Guiollard, Pierre-Christian, *Les mines d'or du district de Saint-Yrieix-la-Perche, Haute-Vienne : histoire et renaissance de l'industrie aurifère en Limousin*, Fichous : chez l'auteur, 1991.

Guiollard, Pierre-Christian, « L'Or en France et dans le Massif armoricain », dans : Guiollard, Pierre-Christian, éd., *Les Mines d'or et d'argent de Rouez : Rouez-en-Champagne (Sarthe), exploitation du chapeau de fer, 1989 à 1992*, Fichous : chez l'auteur, 1993.

Guiollard, Pierre-Christian, *La Mine d'or et d'antimoine de la Lucette*, Fichous : chez l'auteur, 1995.

Habert, Mireille, « La relation au savoir d'une femme du début du XVIIe siècle », dans : Pasteur, Paul, Lemmonier-Delpy, Marie-Françoise, Gest, Martine, et Bodinier, Bertrand, dir., *Genre & éducation. Former, se former, être formée au féminin*, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2009, p. 85-96.

Halleux, Robert, voir Blay, Michel.

Halleux, Robert, *Le problème des métaux dans la science antique*, Paris : Les Belles Lettres, 1974 (« Bibliothèque de la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège », 209).

Halleux, Robert, *Les Textes alchimiques*, Turnhout: Brepols, 1979 (« Typologie des sources du Moyen-Âge occidentale », 32).

Halleux, Robert, « L'Œuvre alchimique de Jean de Rupescissa (ou Roquetaillade) et son influence », dans *Histoire littéraire de la France*, 41 (1981), p. 241-284.

Halleux, Robert, éd., *Les Alchimistes grecs. Tome I : Papyrus de Leyde, Papyrus de Stockholm, Recettes*, texte établi et traduit par R. Halleux, Paris : Les Belles Lettres, 1981, (« Collection des Universités de France »).

Halleux, Robert, « L'Alchimiste et l'essayeur », dans : Meinel, Christoph, éd., *Die Alchemie in der europäischen Kultur- und Wissenschaftsgeshichte*, Wiesbaden : Otto Harrassowitz, 1986, p. 277-291.

Halleux, Robert, "Pratique de laboratoire et expérience de pensée chez les alchimistes", dans J.-F. Bergier (Hrsg.), *Zwischen Wahn, Glaube und Wissenschaft : Magie, Astrologie, Alchemie und Wissenschaftsgeschichte*, Zurich : Verlag der Fachvereine, 1988, p. 115-126.

Halleux, Robert, « Un siècle d'études des textes alchimiques », *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 5 (1994), p. 379-392.

Halleux, Robert, « La réception de l'alchimie arabe en Occident », dans Rashed, Roshdi, dir., *Histoire des sciences arabes, 3: Technologie, alchimie et sciences de la vie*, Paris: Seuil, 1997, p. 143-154.

Halleux, Robert, *s.v.* "Expérience", dans : Blay, Michel et Halleux, Robert, *La Science classique. XVIe-XVIIIe siècle, dictionnaire critique*, Paris : Flammarion, 1998, p. 511-523.

Halleux Robert et Cannella A.-F., « Entre technologie et alchimie : de la teinture du verre à la fabrication des fausses pierres précieuses », dans : *Il colore nel Medioevo. Arte, simbolo, tecnica* [Atti delle giornate di studi, Lucca, 2-4 maggio 1996], Lucques : Istituto storico lucchese, 1998, p. 41-58.

Halleux, Robert, « Sur la fabrication de l'acier dans l'Antiquité et au Moyen-Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 151 (2007), p. 1301-1319.

Halleux, Robert, *Le Savoir de la main. Savants et artisans dans l'Europe pré-industrielle*, Paris : Armand Colin, 2009.

Hannaway, Owen, « Laboratory Design and the Aim of Science: Andreas Libavius versus Tycho Brahe », *Isis*, 77 (1986), p. 585-610.

Hauser, Henri, *François de la Noue*, 1531-1591, Paris : Hachette, 1892.

Hilaire-Pérez, Liliane, Simon, Fabien, Thébaud-Sorger, Marie, dir., *L'Europe des sciences et des techniques. Un dialogue des savoirs, XVe-XVIIIe siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016.

Hilaire-Pérez, Liliane, *L'Invention technique au siècle des Lumières*, Paris : Albin Michel, 2017 (« L'Évolution de l'humanité »).

Hill, C. R., "The iconography of the laboratory", *Ambix*, 22 (1975), 102-110.

Hisely, J.- J., *Histoire du Comté de Gruyère*, Lausanne : G. Bridel, 1851-1857, 3 vols. [Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 10].

Hoefer, Ferdinand, *Histoire de la chimie depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre époque*, Paris: Hachette, 1842-1843, deux vols.

Hogart, Ron. Charles, Alchemy. *A Comprehensive Bibliography of the Manly P. Hall collection of Books and Manuscripts*, Los Angeles : The Philosophical Research Society, 1986.

Holinshed, Raphael, *Chronicles of England, Scotland and Ireland*, Londres : J. Johnson, F. C. and J. Rivington, T. Payne, Wilkie and Robinson, Longman Hurst Rees and Orme, Cadelle and Davies, J. Mawman, 1808 (1587), 6 vols.

Hooykaas, Reijer, *Fact, Faith and Fiction in the Development of Science. The Gifford Lectures given in the University of St Andrews*, Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 1999 (« Boston Studies in the Philosophy of Science », 205), p. 183-228.

Hopkins, Arthur John, « Transmutation by color. A study of earliest Alchemy », dans : Ruska, Julius, éd., *Studien zur Geschichte der Chemie. Festgabe Edmund O. v. Lippmann zum 60. Geburtstage. Dargebracht aus nah und fern und im Auftrage der Deutschen Gesellschaft für Geschichte der Medizin und Naturwissenschaften*, Berlin : Julius Springer, 1927, p. 9-14.

Hozier, Le Comte d', *Les chevaliers bretons de Saint-Michel depuis la fondation de l'Ordre en 1469 jusqu'à l'ordonnance de 1665*, Nantes : Vincent Forets et Émile Grimaud, 1884.

Huguet, Edmond, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris : Honoré Champion/Didier, 1925-1967, 7 vols.

Huguet, Emeline, *Macé Bonhomme, un imprimeur du XVIe siècle*, Mémoire de master, Enssib, Lyon, 2013.

Hustin, Arthur, *Le Luxembourg : son histoire domaniale, architecturale, décorative et anecdotique*, Paris : Imprimerie du Sénat, 1910-1911, 2 vols.

Ilsley, Marjorie Henry, *A daughter of the Renaissance : Marie le Jars de Gournay. Her life and works*, La Hague : Mouton, 1963.

Imbert, H. et Marchegay, Pierre, *Documents inédits sur le département des Deux-Sèvres (un par canton) publiés et annotés*, Niort : L. Clouzot, 1876 (Extrait des Mémoires de la société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres).

[Irail, Augustin Simon], *Querelles littéraires ou mémoires pour servir à l'histoire des révolutions de la République des Lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, Paris : Durand, 1761, 4 t. en 2 vols. [rééd. en 1 vol. Genève : Slatkine Reprints, 1967].

Jambu, Jérôme, « Frauder avec la monnaie à l'époque moderne », dans : Béaur, Gérard, Bonin, Hubert, Lemercier, Claire, *Fraude, contrefaçon et contrebande de l'Antiquité à nos jours*, Genève : Droz, 2006, p. 249-278.

Jaucourt, Louis, notice « Portugaise ou Portugaloise (monn) », dans : *L'Encyclopédie*, 1751 (1ère éd.), t. 13, p. 157.

Jeny, Lucien (pseud. Xavier Mystaire), *Un méfait de l'alchimie à Bourges au XVIe siècle, avec des développements et éclaircissements inédits*, Bourges : H. Sire, 1903 (extrait des Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 1903, 4e série, vol. 18, p. 187-208).

J., J.-B.-E. de, « Les Capitaines châtelains de Mauléon », *Revue de Béarn, Navarre et Lannes*, 2 (1884), p. 241-341.

Jaussaud, Philippe, *Pharmaciens au Muséum, chimistes et naturalistes*, Paris : Publications scientifiques du Muséum, 1998.

Jaussaud, Philippe et Brygoo, Édouard-Raoul, dir., *Du jardin au Muséum en 516 biographies*, Paris : Publications scientifiques du Muséum, 2004 (« Archives », 7).

Joly, Bernard, « Francis Bacon réformateur de l'alchimie : tradition alchimique et invention scientifique au début du XVIIe siècle », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 128 (2003), p. 23-40.

Joly, Bernard, "Qu'est-ce qu'un laboratoire alchimique", *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, 40 (1992), n^lle^ série, p. 86-102 [*Les procédures de preuve sous le regard de l'historien des sciences et des techniques*, Actes du colloques de Lille (11-13 avril)].

Joly, Bernard, « Béguin, Jean », dans : Foisneau, Luc, éd., *Dictionnaire des philosophes français du XVIIe siècle*, Paris : Garnier, 2015.

Jouanna, Arlette, "Le Temps de la Renaissance en France (vers 1470-1559)", dans Arlette Jouanna, Philippe Hamon, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, La France de la Renaissance. Histoire et dictionnaire, Paris : Laffont, 2001 ("Bouquins"), p. 1-359.

Jouanna, Arlette, Boucher, Jacqueline, Biloghi, Dominique, Le Thiec, Guy, *Histoire et dictionnaire des guerres de religion*, Paris : Robert Laffont, 1998.

Julien, Pierre, « François 1er de Médicis au laboratoire : Hans Reetz, Un prince de Médicis dans le laboratoire de chimie, Bulletin technique Zeiss, 1958 [compte-rendu] », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 160 (1959), p. 39-40.

Jung, Marc-René, *Hercule dans la littérature française du XVIe siècle*, Genève : Droz, 1966.

Jütte, Daniel, *The Age of Secrecy. Jews, Christians, and the Economy of Secrets 1400-1800*, Yale : University Press, 2015 (la 1ère édition en allemand est parue en 2012).

Kahn, Didier, éd., « Les sept visions de Marie la prophetesse sur l'oeuvre de la pierre des philosophes », Chrysopœia, 2 (1988), p. 369-384.

Kahn, Didier, « Qui étaient les alchimistes de Flers ? », *Chrysopœia*, 4 (1990-91), p. 147-198.

Kahn, Didier, « Alchimie et franc-maçonnerie au XVIIIe siècle », dans : *Mutus Liber Latomorum. "Le Livre Muet des Francs-Maçons"*, Paris: J.-C. Bailly Éditeur, 1993, p. 25-38 et plus précisément la version réactualisée (février 2012) : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00674236 .

Kahn, Didier, « Le fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », *Scriptorium*, 48 (1994), p. 62-110.

Kahn, Didier, « Les manuscrits originaux des alchimistes de Flers », dans : Kahn, Didier, Matton, Sylvain, *Alchimie. Art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la Société

d'Étude de l'Histoire de l'Alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 347-427.

Kahn, Didier, Alchimie et littérature à Paris en des temps de trouble : le *Discours d'autheur incertain sur la pierre des philosophes* (1590) », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 21 (1995), p. 75-122.

Kahn, Didier, « Littérature et alchimie au Moyen Âge : de quelques textes alchimiques attribués à Arthur et Merlin », *Micrologus*, 3 (1995), p. 227-262.

Kahn, Didier, « Recherches sur la tradition imprimée de la *Fontaine des amoureux de science* de Jean de la Fontaine », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 323-385.

Kahn, Didier, « Un témoin précoce de la naissance du mythe de Flamel alchimiste : *Le Livre Flamel* (fin du XVe siècle) », dans : *Chrysopoeia*, 5 (1992-1996), p. 387-401.

Kahn, Didier, « Quelques précisions sur Robertus Vallensis *alias* Robert Duval, de Rugles (av. 1510-ap. 1584?) », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 439-442.

Kahn, Didier, « La Paracelsisme de Jacques Gohory », dans : *Paracelse et les siens*, Paris : La Table d'Émeraude, 1996 [*Aries*, 19 (1996)], p. 81-130.

Kahn, Didier, « La Faculté de médecine de Paris en échec face au paracelsisme : enjeux et dénouement réel du procès de Roch Le Baillif », dans : Schott, Heinz, Zinger, Ilana, *Paracelsus und seine internationale Rezeption in der frühen Neuzeit. Beiträge zur Geschichte des Paracelsismus*, Leyde : E. J. Brill, 1998 (Brill's Studies in Intellectual History, 86), p. 146-221.

Kahn, Didier, « Inceste, assassinat, persécutions et alchimie en France et à Genève (1576-1596) : Joseph Du Chesne et Mlle de Martinville », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 63 (2001), p. 227-259.

Kahn, Didier, « Recherches sur le *Livre* attribué au prétendu Bernard le Trévisan (fin du XVe siècle) », dans : *L'Alchimia e medicina nel Medioevo*,Florence : Sismel-Edizioni del Galluzzo, 2003, (« Micrologus Library », 9), p. 265-336.

Kahn, Didier, « Quelques parodies mordantes de l'alchimie (XVe-XVIIe siècles) », dans : Fontaine, Marie-Madeleine, *Rire à la Renaissance*, Colloque international de Lille, Université Charles de Gaulle – Lille 3, 6-8 novembre 2003, Genève : Droz, 2010, p. 325-345.

Kahn, Didier, « Paracelsisme et alchimie sous le règne de Henri III », Conihout, Isabelle de, Maillard, Jean-François, Poirier, Guy, *Henri III mécène des arts, des sciences et des lettres*, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2006, p. 92-103.

Kahn, Didier, *Alchimie et paracelsisme en France (1567-1625)*, Genève : Droz, 2007 (« Cahier d'humanisme et Renaissance », 80).

Kahn, Didier, « Introduction », dans : Jean d'Espagnet, *La philosophie naturelle rétablie en sa pureté suivie de l'ouvrage secret de la philosophie d'Hermès*, Grez-Doiceau : Beya, 2007, p. XI-XXXVI.

Kahn, Didier, « Henry IV, Alchemy and Paracelsianism in France (1589-1610) », dans : Principe, Lawrence M., éd., *Chymists and Chymistry. Studies in the History of Alchemy and Early Modern Chemistry*, Sagamore Beach (Mass.) : Science history publications, 2007, p. 1-11.

Kahn, Didier, "Paracelsisme, alchimie et diplomatie dans le contexte de la paix de Westphalie », dans : Mouchel, Christian et Nativel, Colette, éd., *République des lettres, République des arts. Mélange en l'honneur de Marc Fumaroli*, Genève : Droz, 2008, 103-121 (consulté en ligne : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03264093, p. 9).

Kahn, Didier, « The Turba philosophorum and its French version (15th c.) », dans: López Pérez, Miguel, Kahn, Didier et Rey Bueno, Mar, éds., *Chymia. Science and Nature in Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge: Cambridge Scholars Publishing, 2010, p. 71-115.

Kahn, Didier, « La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », à paraître dans : Ducos, Joëlle, *Le Livre scientifique (1450-1850)*, déposé en preprint en 2013 sur : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00801567.

Kahn, Didier, « Le sieur de Beauvallet, médecin, poète et alchimiste, et ses tentatives d'approche de Louis XIII vers 1621 », dans Matton, Sylvain, dir., *Alchimie et philosophie mécaniste. Expérimentateurs et faussaires à l'âge classique*, Paris / Milan : S.É.H.A. / Archè, 2015, p. 7-16.

Kahn, Didier, *Le Fixe et le volatil. Chimie et alchimie de Paracelse à Lavoisier*, Paris : CNRS éditions, 2016.

Kahn, Didier, « La Bibliotheca Chimica de Pierre Borel (1654) », dans : Ducos, Joëlle, dir., *Les Sciences et le livre. Formes des écrits scientifiques des débuts de l'imprimé à l'époque moderne*, Paris : Hermann, 2017, p. 103-121.

Kahn, Didier, « The First Private and Public Courses of Chymistry in Paris (and Italy) from Jean Beguin to William Davisson », *Ambix*, 68 (2021), p. 247-272.

Kahn, Didier, « Les quatre versions successives du Cours de Chimie d'Étienne de Clave », *Nuncius*, 38 (2023), p. 341-395.

Karpenko, Vladimír, « Matthäus Erbinäus von Brandau (von Brandow) : Alchemy between Reality and Phantasy», dans : Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II. Exploring the Secrets of Nature in central Europe in the 16th and 17th centuries*, Prague : Artefactum, 2016, p. 393-422.

Kerviler, René, *Répertoire générale de bio-bibliographie bretonne*, Rennes : J. Plihon, L. Hervé, 1893.

Kirsop, Wallace, *Clovis Hesteau, sieur de Nuysement, et la littérature alchimique de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIIe siècle*, Paris, Thèse Sorbonne, 1960, 2 vols.

Klein, Ursula, « The Laboratory Challenge. Some Revisions of the Standard View of Early Modern Experimentation », *Isis*, 99(2008), p. 769-782.

Kopp, Hermann, *Geschichte der Chemie*, Braunschweig : F. Vieweg und Sohn, 1843-1847, 4 vols.

Koźluk, Magdalena, « L'art de la controverse dans la préface médicale au XVIe siècle », dans : Gavoille, Élisabeth et Guillaumont, François, dir., *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2015, (« Perspectives Littéraires »), p. 409-423.

Labarre, Albert, *Le Livre dans la vie amiénoise du seizième siècle. L'enseignement des inventaires après décès, 1503-1576*, Louvain : Éditions Nauwelaerts, 1971 (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris-Sorbonne, Série "Recherches", tome 66, « Travaux du Centre de recherches sur la civilisation de l'Europe moderne », fasc. 10).

Lafaist, Louis, Danjou, Félix, éds., *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, Paris : Beauvais, 1835, Ière série, tome 4, p. 123-156.

Lafleur, Samantha, *Un nouveau regard sur les épiciers-apothicaires parisiens (XIVe-XVIe siècle): le manuscrit 17.939 de la Bibliothèque Royale de Belgique*, Maîtrise en histoire, spécialisation en histoire médiévale et de la Renaissance, soutenu en 2019 à l'Université d'Ottawa (disponible à cette adresse: https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/38666/1/Lafleur_Samantha_2019_the%CC%80se.pdf

Lafont, Olivier, « La Pharmacie des origines à la loi de germinal an XI », dans : Brohard, Yvan, dir., *Une Histoire de la pharmacie. Remèdes, onguents, poisons*, Paris : Éditions de la Martinière, 2012, p. 16-119.

Lajarte, Philippe de, « De la spécificité du champ littéraire au XVIe siècle », Gisèle Mathieu-Castellani, Jean-Claude Margolin, éd., *Les Méthodes du discours critique dans les études seizièmistes*. Actes du colloque de la S. F. D. S., Communications et débats de la Journée d'Etude des 14-15 octobre 1982, Paris : CDU/SEDES, 1987, p. 13-23.

Lang, Benedek, *Unlocked books: manuscripts of learned magic in the medieval librairies of Central Europe*, University Park: The Pennsylvania State University Press, 2008.

Laqueur, Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris : Gallimard, 1992 (trad. franç. de : *Making sex, body and gender from the Greeks to Freud*, 1990).

Lazar, Judith, *L'opinion publique*, Paris : Dalloz / Sirey, 1995 (« Synthèse »).

Larsen, Anne R., « Marie de Cotteblanche préfacière et traductrice de trois dialogues de Pierre Messie », *Études littéraires*, 27 (1994), p. 111-119.

Leber, Jean-Michel Constant, *Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer, composant la bibliothèque de M. C. Leber*, Paris : Techener, 1839-1852, 4 vols.

Lebrun, Pierre, *Histoire critique des pratiques superstitieuses, qui ont séduit les peuples & embarrassé les sçavans. Avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas*, Paris : Veuve Delaulne, 1732 (1e éd.), 4 vols.

Lécrivain, Philippe, « La "Somme théologique" de Thomas d'Aquin aux XVIe-XVIIIe siècles », dans *Recherches de Science Religieuse*, 2003/3 (Tome 91), p. 397-427.

Legrand, Francine-Claire, "Alchimistes et sabbats de sorcières vus par les peintres du XVIIe siècle", *Cahiers de Bordeaux. Journées internationales d'études d'art*, 4 (1957), p. 74-79.

Legrand, Francine-Claire, *Les Peintres flamands de genre au XVIIe siècle*, Bruxelles : Éditions Meddens, 1963.

Lefebvre, G., « Le meurtre du comte de Dampierre », *Revue* historique, 192(1941), p. 241-252.

Leguay, Jean-Pierre, *Le feu au Moyen Âge*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2008 (« Collection "Histoire" »).

Le Guillou, Yves, « Le livre ancien, une valeur refuge dès le XVIIe siècle ? Tentatives de calcul de l'évolution du prix des livres à partir de ceux de Julien Brodeau, avocat au Parlement de Paris (1583-1653) », *Bulletin du bibliophile*, 2019, 2, p. 367-396.

Lee, Sydney, « Stanyhurst, Richard », dans : *Dictionary of National Biography*, Londres : Smith, Elder and Co., 1885-1912, 68 vols., ici t. 54, p. 88-92, disponible en ligne : https://en.wikisource.org/wiki/Dictionary_of_National_Biography,_1885-1900/Stanyhurst,_Richard.

Lemay, Richard , "L'authenticité de la Préface de Robert de Chester à sa traduction du Morienus (1144)", *Chrysopoeia*, Archè, t. IV, 1991, p. 3-32.

Lenglet Du Fresnoy, Nicolas, *Histoire de la philosophie hermétique*, Paris : Coustelier, 1742, 3 vols.

Lenoble, Robert, « Histoire et physique. A propos des conseils de Mersenne aux historiens et de l'intervention de Jean de Launoy dans la querelle gassendiste », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications*, 6 (1953), p. 112-134.

Lennon, Colm, *Richard Stanihurst the Dubliner 1547-1618*, Dublin : Irish Academic Press, 1981.

Lepage, Henri, *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Meurthe. Archives civiles. Série B.* Tome I, Nancy : Imprimerie de N. Collin, 1870.

Lepage, Henri, *Inventaire-sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Meurthe-et-Mozelle. Archives civiles. Série B n° 3311 à 7782.* Tome II, Nancy : Imprimerie administrative et librairie de N. Collin, 1875.

Leproux, Guy-Michel, *Le Théâtre à Paris au XVIe siècle*, Paris : Institut d'histoire de Paris, 2018.

Le Roux, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547-vers 1589)*, Seyssel : Champ Vallon, 2000 (« Époques »).

Le Touzé, Isabelle, *Suivre Dieu, servir le roi: La noblesse protestante bas-normande de 1520 au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes*, thèse de doctorat soutenue en 2012 sous la direction de Laurent Bourquin à l'Université du Maine, et disponible à l'adresse suivante: https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01174912/document.

Lever, Maurice, *Le sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Paris : Fayard, 1983.

Leyte, Guillaume, « La représentation du monde selon le *Catalogus Gloriæ Mundi* de Barthélemy de Chasseneuz », dans : *Le concept de représentation dans la pensée politique*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2003 (« Histoire des idées politiques », 15), p. 33-44.

Lienhard, Marc, s.v. « Gustenhover (Gustenhoffer, Gossenhauer) Philippe », dans : Kintz, Jean-Pierre, dir., *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace*, 1982-, ici t. 14, p. 1337-1338.

Livet, Georges, « Glaser, Josias », dans : Kintz, Jean-Pierre, éd., *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1983-2003, 42 vols., t. 13 (1988), p. 1199.

Lombard, Jean, *Peinture et société dans les Pays-Bas au XVIIe siècle. Essai sur le discours de l'histoire de l'art*, Paris : L'Harmattan, 2001.

Long, Pamela Olivia, *Openness, Secrecy, Authorship : Technical Arts and the Culture of Knowledge from Antiquity to the Renaissance*, Baltimore : Johns Hopkins University Press, 2001.

Long, Pamela Olivia, *Artisans / Practitioners and the Rise the New Sciences, 1400-1600*, Corvallis : Oregon State University Press, 2011.

Longeon, Claude, *Les Écrivains forézien du XVIe siècle*, Saint-Étienne : Centre d'Études foréziennes, 1970.

Longeon, Claude, Une province française à la Renaissance: la vie intellectuelle en Forez au XVIe siècle, Saint-Étienne : Centre d'Études foréziennes, 1975.

Loonan, Conleth, « 'Aqua lunaris' and 'Oleum solis' : a copy of a manuscript by Richard Stanihurst », *Analecta hibernica*, 49 (2018), p. 3-77.

López Pérez, Miguel, Kahn, Didier et Rey Bueno, Mar, éds., *Chymia. Science and Nature in Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge : Cambridge Scholar Publishing, 2010.

López Pérez, Miguel, « El Alquimista Dubois y el Cardenal Richelieu », *Azogue*, 7 (2010-2013), p. 327-338.

Louandre, Charles, « Une prison d'état sous Louis XIV », *Revue des Deux Mondes*, troisième période, vol. 4, n°1 (1er juillet 1874), pp. 197-222.

Machielsen, Jan, *Martin Delrio, Demonology and Scholarship in the Counter-Reformation*, Oxford: OUP/British Academy, 2015.

Mailhot, Lucie, *Les débuts de la santé publique à Lyon à travers la littérature médicale de 1570 à 1660*, Lyon, mémoire de master 2 professionnel, ENSSIB, septembre 2013.

Maillard, Jean-François, « Mécénat et alchimie à la fin de la Renaissance », dans : Kahn, Didier et Matton, Sylvain, *Alchimie, art, histoire et mythes.* Actes du 1er colloque international de la

Société d'Étude de l'Histoire de l'alchimie (Paris, Collège de France, 14-15-16 mars 1991), Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1995, p. 485-496.

Maitte, Corine, « Imitation, contrefaçon et faux de verre à la Renaissance », dans Mounier, Pascale, Nativel, Colette, dir., *Copier et contrefaire à la Renaissance, faux et usage de faux.* Actes du colloque organisé par R.H.R. et la S.F.D.E.S, 29, 30 et 31 octobre 2009 Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Paris : Honoré Champion, 2014, p. 239-254.

Manche, Georges-Frédéric, « Le contrôle des métaux monétaires. Une technique aléatoire au service du bimétallisme : l'exemple vénitien », dans De Poli, Luigi & Lehmann, Yves, éds., *Naissance de la science dans l'Italie antique et moderne*, Berne : Peter Lang, 2004, p. 93-118.

Mandosio, Jean-Marc, « L'Alchimie dans la classification des arts et des sciences », dans : Margolin, Jean-Claude et Matton, Sylvain, dir. , *Alchimie et philosophie à la Renaissance*, Paris : Vrin, 1993 (« De Pétrarque à Descartes », 57), p. 11-41.

Mandrou, Robert, *De la Culture populaire aux XVIIe et XVIIIe siècles ; la Bibliothèque bleue de Troyes*, Paris : Stock, 1964.

Mansion, Suzanne, « La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote », *Revue Philosophique de Louvain*, Troisième série, 44 (1946), p. 349-369.

Marion, Michel, *Dictionnaire des institutions de la France XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris : Picard, 1923.

Marlès, Jean Lacroix de, *Paris ancien et moderne, ou Histoire de France divisée en douze périodes appliquées aux douze arrondissements de Paris, et justifiée par les monuments de cette ville célèbre*, Paris : Parent-Desbarres, 1837-1838, 4 vols.

Martin, Henri-Jean, « L'édition parisienne au XVIIe siècle. Quelques aspects économiques », *Les Annales*, 1952, p. 303-318, réimp. dans : Martin, Henri-Jean, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, s. l. : Promodis, 1987, p. 43-54.

Martin, Henri-Jean, « Ce qu'on lisait à Paris au XVIe siècle », *BHR*, 21 (1959), p. 222-230.

Martin, Henri-Jean, « Culture écrite et culture orale. Culture savante et culture populaire », *Le journal des savants*, 1975, p. 225-284 (rééd. dans : Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime, s. l.* : Promodis, 1987, p. 149-186).

Martin, Henri-Jean, « Comment mesurer un succès littéraire. Le problème des tirages », *La Bibliographie matérielle*, table ronde du C.N.R.S. organisée par Jacques Petit, présentée par Robert Laufer, Paris, 1983, p. 25-42 ; réimp. dans : Henri-Jean Martin, *Le livre français sous l'Ancien Régime*, s. l. : Promodis, 1987, p. 209-223.

Martin, Jean et Jeanton, Gabriel, *Répertoire des famille notables de Tournus et sa région*, Macon : Protat frères, 1915.

Martinet, Monette. « Jean-Baptiste Morin (1582-1656) », *Cahiers d'histoire et de philosophie des sciences*, 14 (1986), p. 69-87.

Mathorez, Jules, *Notes sur Maître Guillaume, Fou de Henri IV et de Louis XIII*, Paris : Fontemoing, 1913 (Extrait de la "Revue des livres anciens", tome Ier, fasc. 3, décembre 1913).

Matton, Sylvain, voir : Crouvizier, Renan.

Matton, Sylvain, « Le traité *Contre les alchimistes* de Nicolas Eymerich », *Chrysopoeia*, 1 (1987), p. 93-136.

Matton, Sylvain, « Alchimie, Kabbale et mythologie chez Blaise de Vigenère : l'exemple de sa théorie des éléments », dans : *Blaise de Vigenère, poète mythographe au temps de Henri III*, Cahier V. L. Saulnier n° 11, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1994, p. 11-137.

Matton, Sylvain, « L'influence de l'humanisme sur la tradition alchimique », *Micrologus*, 3 (1995): *e Crisi dell'alchimia . The Crisis of Alchemy*, p. 279-345.

Matton, Sylvain, « Henry de Rochas plagiaire des *Trois livres des elemens chymiques et spagyriques* de Jean Brouaut », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p. 703-719.

Matton, Sylvain, « Fernel et les alchimistes », *Corpus*, 41 (2002), p. 135-197.

Matton, Sylvain, *Philosophie et alchimie à la Renaissance et à l'âge classique - Scholastique et alchimie (XVIe-XVIIe siècles)*, Paris/Milan: S.E.H.A. /Archè, 2009 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 10).

Matton, Sylvain, « Introduction » à : Chandoux, Nicolas de Villier sieur de, *Lettres sur l'or potable ; suivies du traité De la connaissance des vrais principes de la nature et des mélanges et de fragments d'un Commentaire sur l'"Amphithéâtre de la sapience éternelle" de Khunrath.* Textes édités et présentés par Sylvain Matton avec des études de Xavier Kieft et de Simone Mazauric ; préface de Vincent Carraud, Paris/Milan : S.É.H.A./ Archè, 2012 (« Anecdota », 9), p. 1-146.

Matton, Sylvain, « Notes sur la fortune de la Chrysopoeia d'Augurello », *Kritikon Litterarum*, 48 (2021), p. 12-48.

Mazauric, Simone, *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVIIe siècle. Les conférences du bureau d'adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1997.

Mellot, Jean-Dominique, « Le Régime des privilèges et les libraires de l'Astrée », *Dix-septième siècle*, 235 (2007), p. 199-204.

Ménage, Gilles, *Anti-baillet ou critique du livre de Mr Baillet intitulé 'Jugemens des savans'*, La Haye : Louis et Henry van Dole, 1688, 2 vols.

Mercier, Alain, *La Littérature facétieuse sous Louis XIII : 1610-1643, une bibliographie critique*, Genève : Droz, 1991.

Mérindol, Christian de, « Jacques Cœur et l'alchimie », dans *Micrologus*, 3 (1995), « Le crisi dell'alchimia », p. 263-278).

Metz, Bernhard, « Hochfelden, lieu central et bourg fortifié (XIIe-XVIIe siècles), *Pays d'Alsace*, Saverne : Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, 2004 (Mélanges offerts à Henri Heitz, extraits, 2ème partie ; Cahier Varia n° 208-III).

Michaud, Hélène, *La Grande Chancellerie et les écritures royales au seizième siècle, 1515-1589*, Paris : PUF, 1967.

Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, Paris : Paris : A. Thoisnier Desplaces, 1843-1865 (rééd. de l'éd. 1811-1828), 45 vols.

Miquel, Pierre, *Vincent de Paul*, Paris : Fayard, 1996.

Mirot, Léon, *La Famille de Bèze et l'exploitation minière en Nivernais au seizième siècle,* Nevers : G. Vallières, 1904.

Mollat, Michel, *Jacques Coeur ou l'esprit d'entreprise*, Paris: Aubier, 1988 (« collection historique »).

Moluçon, Marcel, *Une Boutique d'apothicaire au XVIe siècle, d'après l'« Enchirid ou manipul des Miropoles » (1561) de Michel Dusseau, et autres documents de l'époque*, Paris : E.-H. Guitard, 1927.

Mongrédien, Georges, « Maître Gonin le subtil », Georges Mongrédien, « Maître Gonin le subtil », *Le Figaro - Supplément littéraire du dimanche*, n° 344 (samedi 7 novembre 1925).

Montias, John M., *Le marché de l'art aux Pays-Bas, XVe-XVIIe siècle*, Paris : Flammarion, 1996 (« Art, Histoire, Société »).

Moorat, S. A. J., *Catalogue of Western Manuscripts on Medicine and Science in the Wellcome Historical Medical Library*. t. II : *Mss. written after 1650*, Londres : The Wellcome Institute of the History of Medicine, 1973.

Moracchini, Pierre, « Au cœur d'une province franciscaine, les cordeliers, clarisses, sœurs grises et annonciades de 'France parisienne' au XVIIe siècle », dans : *Revue Mabillon*, 12 [ancienne série 73] (2001), p. 205-242.

Morazzani, André, « Raymond Lulle, le Docteur illuminé », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4e série, 2 (1963), p. 190-208.

Moreau, Célestin, « Nouveaux éclaircissement sur les mémoires de la Madame de la Guette », *Bulletin du bibliophile et du* bibliothécaire, 14 (1859), p. 248-258.

Morin, Alfred, éd., *Catalogue descriptif de la* Bibliothèque bleue *de Troyes*, Genève : Droz, 1975.

Morris, Peter J.T., *The Matter factory. A History of the chemistry laboratory*, Londres : Reaktion Books, 2015.

Morrison, Ian R., « François de la Noue et l'alchimie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance,* 49 (1982), p. 587-599.

Mothu, Alain, « Une petite satire de l'alchimie sous Louis XIII : *Le vray secret et invention de la Pierre Philosophale, trouvee dans l'escuelle de Bois* », *Chrysopœia*, 5 (1992-1996), p.669-673.

Mouren, Raphaële, « Auteur, autorité, référence dans le livre humaniste », dans : Diu, Isabelle et Mouren Raphaële, éds., *De l'autorité à la référence*, Paris : École des Chartes, 2014 (« études et rencontres de l'École des Chartes », 44), p. 19-35.

Muchembled, Robert, « Pour une histoire des gestes (XVe-XVIIIe siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 34 (1987), p. 87-101.

Murr, Christoph Gottlieb von, *Description du Cabinet de Monsieur P. de Praun à Nuremberg*, Nuremberg : Jean Théophile Schneider, 1797.

Musin, Aude, Nassiet, Michel, « Les récits de rémission dans la longue durée. Le cas de l'Anjou du XVe au XVIIIe siècle », Revue d'histoire moderne & contemporaine, 57-4 (2010), p. 51-71.

Musset, Paul de, *Madame de la Guette [le Marquis de Jerzay, Benserade]*, Paris : V. Magen, 1842.

Naef, Henri, « L'alchimiste du Comte de Gruyère », dans : *Mélanges d'histoire et de littérature offerts à Monsieur Charles Gilliard, professeur honoraire de l'Université de Lausanne à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire*, Lausanne : F. Rouge / Librairie de l'Université, 1944, p. 675-686.

Naef, Henri, « L'alchimiste de Michel, Comte de Gruyère », *Mémoires et documents publiés par la Société d'Histoire de la Suisse romande*, 2 (1946), 3e série, p. 7-304.

Narbey, C., « Le moine Roger Bacon et le mouvement scientifique au XIIIe siècle », *Revue des questions historiques*, 35 (1885), p. 115-165.

Nassiet, Michel,*Guerre civile et pardon royal en Anjou (1580-1600). Lettres de pardon entérinées par le présidial d'Angers*, Paris: Société d'Histoire de France, 2013 (vol. 546 de la Société d'Histoire de France).

Nauert, Charles, *Agrippa et la crise de la pensée à la Renaissance*. Traduit de l'anglais par Véronique Liard, Paris : Dervy, 2001 (éd. Originale : Urbana : University of Illinois Press, 1965).

Naudé, Gabriel, *Apologie pour les grands hommes soupçonnez de magie*, Amsterdam : Jean Frédéric Bernard, 1712.

Naz, R. dir., *Dictionnaire de droit canonique*, Paris : Letouzé et Ané, 1935-1965, 7 vols.

Neher, André, *Faust et le Maharal de Prague. Le mythe et le réel*, Paris : Presses Universitaires de France, 1987 (« Questions »).

Newman, William R., "Technology and alchemical debate in the Middle Ages", *Isis*, 80 (1989), p. 423-445.

Newman, William R., *The* Summa perfectionis *of Pseudo-Geber. A critical Edition, Translation and Study*, Leyde : Brill, 1991.

Newman, William R., « From alchemy to ‘Chymistry’ », dans : Park, Katharine, Daston, Lorraine, éds., *The Cambridge History of Science, vol. 3 : Early Modern Science*, Cambridge : Cambridge University Press, 2016 (1ère édition 2006), p. 497-517.

Newman, William R. & Principe, Lawrence M., « Alchemy vs. Chemistry: the etymological origins of a historiographic mistake », *Early Science and Medicine*, 3 (1998), p. 32-65.

Newman, William R. & Principe, Lawrence M., « Some Problems in the Historiography of Alchemy », dans: Newman, William R. & Grafton, Anthony, éds., *Secrets of Nature: Astrology and Alchemy in Early Modern Europe*, Cambridge (MA): MIT Press, 2001, p. 385–431.

Nizard, Charles, *Histoire des livres populaires ou de la littérature de colportage depuis le XVe siècle jusqu'à l'établissement de la Commission d'examen des livres du colportage (30 novembre 1852)*, Paris : Librairie d'Amyot, 1854, 2 vols.

[Nougaret, Pierre-Jean-Baptiste], *Histoire du donjon et du château de Vincennes, depuis leur origine jusqu'à l'époque de la révolution… par L. B.*, Paris : Brunot-Labbe et Lerouge, 1807, 3 vols.

Nummedal, Tara, *Alchemy and Authority in the Holy Roman Empire*, Chicago : The University of Chicago Press, 2007.

Obrist, Barbara, « Alchimie et allégorie scripturaire au Moyen-Âge », dans : Dahan, Gilbert et Goulet, Richard, dir., *Allégorie des poètes, allégorie des philosophes. Études sur la poétique et l’herméneutique de l’allégorie de l’Antiquité à la Réforme*, Paris : Vrin, 2005 (« Textes et traditions », 10), p. 245-265.

Oddo, Nancy, « En marge de la fiction baroque : la bibliothèque du Siège des Muses d’Antoine Domayron (1610) », dans : Nédelec, Claudine, éd., *Les Bibliothèques, entre imaginaires et réalités*, Arras : Artois Presses Université, 2009 (« Textes et Culture »), p. 223-244.

Ossola, Carlo, « Les devins de la lettre et les masques du double : la diffusion de l’anagrammatisme à la Renaissance », dans Jones-Davies, Marie-Thérèse, éd., *Devins et charlatans au temps de la Renaissance*, Paris : Presses de l’Université de Paris-Sorbonne, 1979, p. 127-157.

Papus [Gérard Anaclet Vincent Encausse], *L'Almanach du magiste : contenant agenda magique pour tous les jours de l'année... l'hypnotisme pratiqué en quatre leçons... le résumé de la doctrine de l'occultisme sur l'âme et son évolution...* / publié par un groupe d'occultistes sous la direction de Papus,…, Paris : Bibliothèque Chacornac, 1894.

Paresys, Isabelle, *Aux marges du royaume. Violence, justice et société en Picardie sous François 1er*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1998 [« Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Histoire moderne », 40].

Parmentier, Bérengère, « Gournay, Marie Le Jars de », dans : Didier, Béatrice, Fouque, Antoinette, Calle-Gruber, Mireille, dir., *Le Dictionnaire universel des créatrices*, Paris : Des Femmes-Antoinette Fouque, 2013, 3 vols., ici t. 2, p. 1799-1800.

Partington, J. R., « Albertus Magnus on Alchemy », *Ambix*, 1 (1937), p. 3-20.

Pascual-Valderrama, Ignacio Miguel, et Pérez-Pariente, Joaquín, « Alchemy at the service of mining technology in seventeenth-century europe, according to the works of Martine de Bertereau and Jean du Chastelet », *Bulletin for the History of Chemistry*, 37 (2012), p. 1-13.

Patai, Raphael, *The Jewish Alchemists. A History and source* book, Princeton : Princeton University Press, 1994 (3e éd. : 1995).

Patterson, Thomas Stewart, « Jean Beguin and his *Tyrocinium chymicum* », *Annals of Science*, 2 (1937), p. 243-298.

Paul, André, *Et l'homme créa la Bible : d'Hérodote à Flavius Josèphe*, Paris : Bayard Editions, 2000.

Paulus, Julian, « Appendix A Catalogue raisonné of Pseudo-Paracelsian Writings: Texts Attributed to Paracelsus and Paracelsian Writings of Doubtful Authenticity », dans : Kahn, Didier et Hirai, Hiro, éds., *Pseudo-Paracelsus Forgery and Early Modern Alchemy, Medicine and Natural Philosophy*, Leyde/Londres : Brill, 2022 [originellement paru comme numéro spécial de : Early Science and Medicine, volume 24 (2019), n° 5–6], p. 161-486.

Pépy, Émilie-Anne, « Les femmes et les plantes : accès négocié à la botanique savante et résistance des savoirs vernaculaires (France, XVIIIe siècle) », *Genre & histoire* [revue en ligne], 22 (2018), p. 2, http://journals.openedition.org/genrehistoire/3654.

Perdrizet, Paul, « ΣΦΡΑΓΙΣ ΣΟΛΟΜΟΝ », *Revue des Études Grecques*, 16 (1903), p. 42-61.

Pereira, Michela, *Alchemical corpus attributed to Lull*, Londres : The Warburg Institute, 1989, (« Warburg Institute surveys and Texts », 18), 1989.

Pereira, Michela, Spaggiari, Barbara, *Il Testamentum attribuito a Raimondo Lullo*, Florence : Sismel/Edizioni del Galluzzo, 1999.

Perifano, Alfredo, « L'Alchimie dans 'De la pirotechnia' de Vannocio Biringuccio, *Revue des Études Italiennes*, 42 (1996), p. 189-202.

Perifano, Alfredo, *L'Alchimie à la Cour de Côme Ier de Médicis : savoirs, culture et politique*, Paris : Honoré Champion, 1997.

Perifano, Alfredo, « La réception en France de la Chrysopoeia de Giovanni Aurelio Augurelli », dans : *La Réception des écrits scientifiques, philosophiques et techniques italiens en France au XVIe siècle*, Paris : Université de Paris III Sorbonne nouvelle, 2001 (« Publications du C.I.R.R.I. », 24), p. 29-48.

Petit de Julleville, Louis, *Répertoire du théâtre comique en France au Moyen-Âge*, Paris : Léopold Cerf, 1886 [rééd. Genève : Slatkine Reprints, 1967].

Petitfils, Jean-Christian, *L'Affaire des poisons. Crimes et sorcellerie au temps du Roi-Soleil*, Paris : Perrin, 2010.

Pettegree, Andrew, Walsby, Malcolm, Wilkinson, Alexander, *French vernacular books : books published in the french language before 1601*, Leyde/Boston : Brill, 2007, 2 vols.

Pfister, Christian, « Promenades aux environs de Nancy – Les alchimistes de Custines », *Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 28 (1907), p. 122-125.

Pfister, Christian, *Histoire de Nancy*, Paris : Berger-Levrault, 3 vols.

Picot, Émile et Nyrop, Christophe, *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles*, publié d'après un volume unique appartenant à la bibliothèque royale de Copenhague, Paris : Morgand et Fatout, 1880.

Pittard, Jean-Jacques, « La recherche de l'or dans la région de Genève », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, 75 (1936), p. 1-94.

Plieux, Am., « L'ancienne paroisse de Vicnau », *Revue de Gascogne*, 24 (1883), p. 207-222.

Porter, A. H., « Philibert de Vienne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 27 (1965), p. 702-708.

Poulle, Emmanuel, « La Mesure du temps et son histoire », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 157 (1999), p. 221-229.

Priesner, Claus, « L'alchimie, science hermétique », *Dossier Pour la science*, n°37, octobre 2003.

Principe, Lawrence M., DeWitt, Lloyd, *Transmutations : Alchemy in Art. Selected Works from the Eddleman an Fisher Collections at the Chemical Heritage Foundation*, Philadelphie : Chemical Heritage Foundation, 2002.

Principe, Lawrence M., « Evidence for Transmutations in Seventeenth-Century Alchemy », dans : Achinstein, Peter, éd., *Scientific Evidence. Philosophical Theories & Applications*, Baltimore : The John Hopkins University Press, 2005, p. 151-164.

Principe, Lawrence M., « A Revolution nobody noticed ? Changes in Early Eighteenth-Century Chymistry », Principe, Lawrence M., éd., *New Narratives in Eighteenth-Century Chemistry. Contributions from the First Francis Bacon Workshop, 21-23 Aprit 2005, California Intitute of Technology, Pasadena, California*, Dordrecht : Springer, 2007 (« Archimedes », 18), 1-22.

Principe Lawrence M., *Alchemy and Chemistry, breaking up and making up (again and again)*, Dibner Library Lecture, December 11, 2014, Washington : Smithsonian Libraries, 2017.

Principe, Lawrence M., « Cercles et intersections : les réseaux des chimistes autour de l'Académie royale des sciences », *XVIIe siècle*, 73 (2021), p. 45-57.

Principe, Lawrence M., voir également : Newman, William R.

Prinke, Rafał T., « Beyond Patronage : Michael Sendivogius and the Meanings of Success in Alchemy », dans : López Pérez, Miguel, Kahn, Didier et Rey Bueno, Mar, éds., *Chymia. Science and Nature in Medieval and Early Modern Europe*, Cambridge : Cambridge Scholar Publishing, 2010, p. 175-231.

Prinke, Rafał T., Zuber, Mike A., « Alchemical Patronage and the Making of an Adept : Letters of Michael Sendivogius to Emperor Rudolf II and His Chamberlain Hans Popp », *Ambix*, 65 (2018), p. 324-355.

Prinke, Rafał T., Zuber, Mike A., « “Learn to Restrain Your Mouth” : Alchemical Rumours and their Historiographical Afterlives) », *Early science and Medicine*, 25 (2020).

Prost, Auguste, *Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, Paris : Champion, 1881-1882, 2 vols.

Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II. Exploring the Secrets of Nature in central Europe in the 16th and 17th centuries*, Prague : Artefactum, 2016.

Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, « Alchemy at the Aristocratic Courts of ther Lands of the Bohemian Crown », dans : Purš, Ivo et Karpenko, Vladimír, éds., *Alchemy and Rudolf II. Exploring the Secrets of Nature in central Europe in the 16th and 17th centuries*, Prague : Artefactum, 2016, p. 47-92.

Rabaté, Dominique, « Le secret et la modernité », dans : *Dire le secret* [en ligne], Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, 2001 (généré le 03 juillet 2021). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pub/5265>. ISBN : 9791030004052. DOI : https://doi.org/10.4000/books.pub.5265, p. 1-18.

Rabinovitch, Michel, *Les trésors de la terre. Histoire et littérature d'une grande aventure, s.l.* : Société de l'Industrie Minérale, 2000.

Rampling, Jennifer M., *The Experimental Fire. Inventing English Alchemy, 1300-1700*, Chicago : The Chicago University Press, 2020.

Rattansi, Piyo, Clericuzio, Antonio, éds., *Alchemy and chemistry in the 16th and 17th centuries*, Dordrecht : Kluwer academic publ., 1994.

Raupp, H.-J., “Die Illustrationen zu Francesco Petrarca ‚Von der Artzney bayder Glueck des guten und des widerwertigen (Augsburg 1532)”, dans : *Wallraf-Richartz-Jahrbuch*, 45 (1984), p. 59-112.

Ronan, Colin, *Histoire mondiale des sciences* [traduction française : Claude Bonnafont], Paris : Seuil, 1988.

Renouard, Philippe, *Imprimeurs et libraires parisiens du XVIe siècle*, Paris : Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1964-1995, 6 vols.

Reure, Odon Claude, *Bibliothèque des écrivains foreziens, ou qui se rattachent au Forez par leur résidence ou leurs fonctions jusqu'en 1835*, Montbrison : E. Brassart, 1914.

Reuss, Rodolphe, *Josias Glaser et son projet d’annexer l’Alsace à la France en 1639*, Mulhouse : L. L. Bader, 1869 [Extrait de la Revue d’Alsace].

Reuss, Rodolphe, « Catalogue des François qui sont bourgeois de la ville de Strasbourg, 1553 », *Bulletin historique et littéraire* (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 28 (1879), p. 303-305.

Reuss, Rodolphe, « Huguenots fugitifs à Strasbourg au XVIe siècle », *Bulletin historique et littéraire* (Société de l'Histoire du Protestantisme Français), 50 (1901), p. 528-531.

Rey, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris : Le Robert, 1998 (1ère éd. 1992), 3 vols.

Rio, Howard, « Guy de La Brosse : Botanique et chimie au début de la révolution scientifique », *Revue d'histoire des sciences*, 31 (1978), p. 301-326.

Rio, Howard, *La Bibliothèque et le laboratoire de Guy de la Brosse au jardin des plantes à Paris*, Genève : Droz, 1983 (« Histoire et civilisation du livre », 13).

Rivière, Émile, *Les Apothicaires parisiens au seizième siècle*, Paris : Secrétariat de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1914.

Roberts, Gerrylyn K, Russell, Colin A, *Chemical History: Reviews of the Recent Literature, Royal Society of Chemistry*, 2007.

Roberts, Lissa, Schaffer, Simon, Dear, Peter, éds., *The mindful hand. Inquiry and invention from the late Renaissance to early industrialisation*, Amsterdam : Koninklijke Nederlandse Akademie van Wetenschappen, 2007.

Roch, Jean-Louis, « La mélancolie des pauvres dans la littérature française à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance », Cahiers de recherches médiévales et humanistes, 33 (2017), p. 303-326.

Rodríguez Guerrero, José, et Rojas García, Pedro, « La *Chymica* de Richard Stanihurst en la Corte de Felip II » (disponible en ligne : https://www.revistaazogue.com/stanihurst.htm).

Roman, Joseph, « Un procès en sorcellerie en Dauphiné au XVIIe siècle », dans : *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, 1 (1877), p. 396-399.

Röttinger, Heinrich, *Hans Weiditz, der Petrarkameister*, Strasbourg : Heitz, 1904.

Roussel, Pierre Désiré, *Histoire et description du château d'Anet depuis le dixième siècle jusqu'à nos jours*, Paris : D. Jouaust, 1875.

Ruble, Alphonse de, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, suite de Le mariage de Jeanne d'Albret*, Paris : Adolphe Labitte, 1881.

Ruchon, François, « Essai sur la vie de jean de Sponde 1557-1595 », dans : Ruchon, François, Boase, Alan, *La vie et l'oeuvre de Jean de Sponde*, Genève : Pierre Cailler, 1949, p. 13-81.

Ruellet, Aurélien, *Deux documents inédits sur Jean-Baptiste Morin (1583-1656) : Testament et inventaire après décès*, 2014, hal-01116353 (Annexe de la thèse d'histoire soutenue par Aurélien Ruellet sous la direction de Pascal Brioist à l'Université de Tours en 2014 sous le titre « La Maison de Salomon. Contribution à l'histoire du patronage scientifique et technique. France et Angleterre (ca. 1600-ca.1660) ».

Ruellet, Aurélien, *La maison de Salomon. Histoire du patronage scientifique et technique en France et en Angleterre au XVIIe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016.

Ruickbie, Leo, *Faustus : The Life and Times of a Renaissance Magician*, Cheltenham : The History Press, 2009.

Sailland, Frédéric, *L'Hôtel Renaissance des Lallemant dévoilé par leurs manuscrits enluminés*, Bourges : Frédéric Saillant, 2017.

Sarazin, Maurice, *Blaise de Vigenère, Bourbonnais 1523-1596. Introduction à la vie et à l'œuvre d'un écrivain de la Renaissance*, préface de Marc Fumaroli, Charroux : Éditions des Cahiers bourbonnais, 1997.

Saulcy, Félicien de, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France, depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, Paris: Imprimerie Nationale, 1879-1892.

Savare, Jean, « Maître Guillaume, fils d'apothicaire et bouffon du roi (XVIIe siècle) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 57 (1969), p. 401-410.

Savare, Jean, « Le R.P. Gabriel de Castaigne et 'l'or potable' », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 22 (1975), p. 515-521.

Schmidt, Albert-Marie (éd.), *Poètes du XVIe siècle*, Paris : Gallimard, 1953 (« Bibliothèque de la Pléiade »).

Schmieder, Karl Christoph, *Geschischte der Alchemie*, Halle : Buchhandlung des Waisenhauses, 1832 [rééd. Wiesbaden : Marix Verlag, 2005].

Schmitt, Jean-Claude, *La Raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris : Gallimard, 1990 (« Collection Bibliothèque des Histoires »).

Schoenecker, Aurore, *La Bibliothèque de Gaston d'Orléans (1608-1660). Catalogue des livres manuscrits & imprimés identifiés dans les fonds patrimoniaux et les ventes publiques, avec une description des reliures.* Tome 1 : Catalogue ; tome 2 : Annexes et index, tapuscrit, 2016 [sous la direction de Jean-Marc Chatelain].

Schutz, A. H., *Vernacular books in Parisian private libraries of the sixteenth century*, Chapel Hill : The University of North Carolina Press, 1955 (« Studies in the romance Languages and Literatures », 25).

Schweich, Daniel, *Génie de la réaction chimique*, Paris / Londres / New York : Éd. Tec & doc, 2001 (« Traité de génie des procédés »), article « Acide nitrique » (rédigé par Édouard Martin et Jacques Quibel, mis à jour par Christian Badoual) [consultable en ligne : https://www.techniques-ingenieur.fr/base-documentaire/archives-th12/archives-operations-unitaires-genie-de-la-reaction-chimique-tiajb/archive-1/acide-nitrique-j6085/].

Secret, François, "Littérature et alchimie à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 35 (1973), p. 103-116.

Secret, François, "Littérature et alchimie", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 35 (1973), p. 499-531.

Secret François, « Littérature et alchimie », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 40 (1978), p. 301-316.

Secret, François, « Réforme et alchimie », *Société de l'histoire du protestantisme français*, 124 (1978), p. 173-186.

Secret, François, « De quelques traités d'alchimie au temps de Marie de Médicis », *Chrysopœia*, 3 (1989), p. 305-400.

Shapin, Steven, *La Révolution scientifique*, Paris : Flammarion, 1998 (« Nouvelle Bibliothèque scientifique ») (traduction française par Claire Larsonneur, de : *The Scientific Revolution*, Chicago : The University of Chicago Press, 1996).

Simmel, Georg, *Secret et société secrètes*, Oberhausbergen : Circé, 1996, p. 44-45 (trad. de l'allemand par Sibylle Muller de : Soziologie. Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung, Leipzig :Duncker & Humblot,1908, chap. 5).

Simon, Denis, *Additions aux remarques sur le Ier. tome des donnations de Me J. M. Ricard et à celles sur la coûtume de Senlis divisées en plusieurs petits traitez & dissertations : ensemble le supplement à l'histoire & au nobiliaire du Beauvaisis où l'on rapporte les origines des eglises & des seigneureries dont il est parlé dans la* coûtume, Paris : Guillaume Cavelier, 1713.

Smith, Pamela H., *The Body of the Artisan. Art and Experience in the Scientific Revolution*, Chicago : The University of Chicago Press, 2004.

Smith, Pamela H., « laboratories », dans : Park, Katharine, Daston, Lorraine, éds., *Early Moderne Science* (*The Cambridge History of Science* ,vol. 3), Cambridge : Cambridge University Press, 2016 (1ère édition : 2006), p. 290-305.

Smith Pamela H., Rosenkranz Naomi, Uchacz Tianna Helena, Taape Tillmann, Godbarge Clément, Pitman Sophie, Boulboullé Jenny, Klein Joel, Bilak Donna, Smith Marc, and Catapano Terry, éds., *Secrets of Craft and Nature in Renaissance France. A Digital Critical Edition and English Translation of BnF Ms. Fr. 640*, New York: The Making and Knowing Project, 2020, https://edition640.makingandknowing.org.

Smith, Pauline M., « Le Philosophe de Court : Philibert de Vienne, Cicéron et Castiglione. Les avatars d'un idéal », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 54 (1992), p. 461-472.

Soler, Léna, « Certitudes, incertitudes et enjeux de la philosophie des sciences contemporaines », *Le Portique*, [En ligne] 7 (2001), consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/leportique/236 .

Souhesme, Raymond [Des Godins] de, « Un Épisode de l'histoire de l'alchimie en Lorraine », Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1898 ; rééd. Nancy : Berger-Levrault, 1899.

Soukup, R. W., Osten, S. von, Mayer, H., « Alembics, Cucurbits, Phials, Crucibles : A 16th Century Docimastic Laboratory Excavated in Austria », *Ambix*, 40 (1993).

[Spach, Louis], *Rapport à Monsieur le préfet du Bas-Rhin sur le fonds de la Préfecture de Haguenau et de la Régence d'Ensischeim*, Strasbourg : Berger-Levrault, 1856.

Spychala, Pauline, «La nation allemande à l'université de Paris au Moyen Âge, une intrusion dans la norme ? », *Trajectoires* [En ligne], 13 (2020), p. 4, mis en ligne le 30 mars 2020, consulté le 29 juillet 2022. URL : http://journals.openedition.org/trajectoires/4656; DOI : https://doi.org/10.4000/trajectoires.4656.

Stoetzel, Jean, article "sondage d'opinion", dans *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Encyclopædia Universalis / Albin Michel, 1998.

Strayer, Joseph R., "The Historian's concept of public opinion", dans M. Komarovsky, éd., *Common frontiers of the social science*, Glencoe (Ill.) : Free Press and Falcon's Wing Press, 1957.

Tamizey de Larroque, Philippe, *Notes et documents inédits pour servir à la biographie de Christophe et de François de Foix-Candalle, évêques d'Aire*, Bordeaux / Paris : Ch. Lefebvre / Aug. Aubry, 1877 [tiré à part de la *Revue de Gascogne*, 18 (1877)].

Téreygeol, Florian, Thomas, Nicolas, « La Coupellation des alliages cuivre-argent : approche expérimentale de l'essai d'argent par voie sèche », *Revue d'Archéométrie*, 27(2003), p. 171-181.

Thaumas de La Thaumassière, Gaspard, *Histoire de Berry, contenant tout ce qui regarde cette province, & le diocese de Bourges*, Paris : Jacques Morel, 1689 [également : Bourges : François Toubeau, 1689].

Theisen, Wilfrid, « The attraction of alchemy for monks and friars in the 13th-14th centuries », *American Benedictine Review*, 46 (1995), p. 239-253.

Thiolier-Mejean, Suzanne, « L'Alchimiste dans la littérature médiévale vernaculaire : étude de quelques cas », dans : Kappler, Claire et Thiolier-Mejean Suzanne, éds., *Alchimies Occident-Orient*, Paris : L'Harmattan, 2006 (« Kubaba »), p. 89-126.

Thomas, Nicolas, Martinon-Torres, Marcos, Goy, Corinne, Rehren, Thilo « La fouille archéologique du quartier Velotte à Montbéliard : nouvelles données sur des opérations de chimie oubliées », *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*, Montbeliard : Societe d'emulation de Montbeliard, 2006, 155 (129), p. 441-465.

Thomas, Nicolas et Rodrigues, Nicole, « Le verre dans la médecine et dans le laboratoire alchimique », dans Lagabrielle, Sophie, dir., *Le verre : Un Moyen Âge inventif* [Catalogue de l'exposition tenu au musée de Cluny - musée national du Moyen Âge, à Paris, du 20 septembre 2017 au 8 janvier 2018], Paris : Réunion des musées nationaux, 2017, p. 196-199.

Thomas, Nicolas, « Alchimie, distillation et petite métallurgie », dans : *Aspects méconnus de la Renaissance en Île-de-France*, Paris : Éditions d'art Somogi/ Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, 1998, p. 220-222.

Thomas, Nicolas, « Prendre de l'acier pour de l'or. Imaginaire et procédés métallurgiques du Moyen Âge au XVIIIe siècle », *Hypotheses*, Publications de la Sorbonne, 2006, p.175-186. ffhalshs-00131302v2f

Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : Ravoire, Fabienne et Dietrich, Anne, éds., *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge : contenus et contenants du XIVe et XVIe siècles. Centre de recherche et d'étude du Patrimoine, Sens, 8-10 janvier 2004*, Turnhout : Brepols, 2009 (« Publications du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHM) », p. 35-50.

Thomas, Pierre, Bruneton, Patrice, « Les Mines d'or du district de Saint-Yrieix-la-Perche et la Maison de l'or en Limousin au Chalard (Haute-Vienne) », *Planet-Terrei* (ENS-Lyon), version du 07/04/22, p. 10, en ligne : https://planet-terre.ens-lyon.fr/ressource/mine-or-Limousin.xml.

Thorndike, Lynn, *History of Magic and Experimental Science*, New York : the Macmillan Co., 1923-1958, 8 vols.

Timmermann, Anke, « Prescription of Alchemy : Two Austrian Medical Doctors and Their Alchemical Manuscripts », dans : Parshall, Karen Hunger, Walton, Michael T., Moran, Bruce T., éds., *Bridging Traditions. Alchemy, Chemistry, and Paracelsian Practices in the Early Modern Era*, Kirksville : Truman State University Press, 2015, p. 159-185.

Todériciu, Doru, « Sur la vrai biographie de Samuel Duclos (Du Clos) Cotreau », dans : Todériciu, Doru, Costabel, Pierre, « Notes sur trois hommes de science du XVIIe siècle : Samuel Duclos, Henri-Louis Habert de Montmor et Florimond de Beaune », *Revue d'histoire des sciences*, 27 (1974), p. 63-75.

Tosi, Lucia, « Marie Meurdrac : paracelsian chemist and feminist », *Ambix*, 48 (2001), p. 69-82.

Tuefferd, Paul Edmond, *Histoire des comtes souverains de Montbéliard: d'après les documents authentiques*, Montbéliard : H. Barbier, 1877.

Van Ackooy, Alinda, Through the Alchemical Looking Glass. An Interpretation of Stephan Michelspacher's Cabala: Spiegel der Kunst und Natur, in Alchymia concerning the Tincture of the Alchemists, thèse présentée pour l'obtention d'un master en art en sciences religieuses, Université d'Amsterdam, 2006, p.5-7. Consultable en ligne : https://www.academia.edu/28524113/MA_Thesis_Through_the_Alchemical_Looking_Glass._An_Interpretation_of_Stephan_Michelspachers_Cabala_Spiegel_der_Kunst_und_Natur_in_Alchymia_concerning_the_Tincture_of_the_Alchemists.

Vandendorpe, Christian, « Actions manquées et imaginaire », dans P. Ouellet, dir., *Action, passion, cognition d'après A.J. Greimas* , Québec : Nuit Blanche, 1997, p. 307-317.

Venard, Marc, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon au XVIe siècle*, Paris : Cerf, 1993.

Verdier, Paul, *Le cabinet d'alchimie : Château de Cénevières, vallée du Lot*, Cénevières : M. et Mme de Braquilanges, 1991.

Verdier, Roger et Heitzler, Michel, *Balances, poids et mesures : de l'Antiquité au XXe siècle*, Saint-Martin-de-La-Lieue : Éd. du Cabinet d'expertises, 2001-2004, 4 vols.

Vermeir, Koen et Margócsy, Dániel, « States of secrecy : an introduction », *The British Journal for the History of Science*, 45 (2012), p. 153-154.

Vermeir, Koen, « Openness versus secrecy? Historical and historiographical remarks », *The British Journal for the History of Science*, 45 (2012), p. 165-188.

Vernet, André, « Jean Perréal, poète et alchimiste », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 3 (1943), p. 214-252.

Vernet, André, « Jean Perréal et la Complainte de Nature attribuée à Jean de Meun », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 87 (1943), p. 93-100.

Viala, Alain, *Naissance de l'écrivain*, Paris : Les Éditions de Minuit, 1985 (« Le sens commun »).

Viano, Cristina, « Aristote et l'alchimie grecque : La transmutation et le modèle aristotélicien entre théorie et pratique », *Revue d'histoire des sciences*, 49 (1996), 189-213.

Viel, Claude, « L'enseignement de la chimie et de la matière médicale aux apothicaires aux XVIIe et XVIIIe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 47 (1999), p. 63-76.

Viel, Claude, « Évolution des méthodes extractives et analytiques en phytochimie, du XVIe siècle à la seconde moitié du XIXe siècle », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 49 (2001), p. 287-302.

Vilar, Pierre, *Or et monnaie dans l'histoire*, Paris : Flammarion, 1974 ("Science").

Wagner Karl, éd., *Analecta Scepusii sacri et profane*, Vienne: De Trattnern, 1774.

Warolin Christian, « Les Le camus, apothicaires-épiciers à paris du XVe au XVIIe siècle. Nicolas IV le camus, propriétaire rue Saint-Honoré du pavillon des singes, résidence de la famille Pocquelin », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 97 (2010), p. 483-492.

Waroquier de Combles, Louis Charles de, *Tableau généalogique, historique, chronologique, héraldique et géographique de la noblesse*, Paris : Nyon l'aîné, 1786-1789, 9 vols.

Watt, Isabella M., et Lambert, Thomas A. ; sous la direction de Kingdon, Robert M. ; avec la collaboration de Mcdonald, Wallace, *Registres du Consistoire de Genève*, tome V: 1550-1551, Genève ; Droz, 2010.

Weber, Romain, « Canards facétieux ? Pour une redéfinition de la notion de canard », dans: Liebel, Silvia et Arnould, Jean-Claude, *Canards, occasionnels, éphémères : « information » et infralittérature en France à l'aube des temps modernes*, Actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en septembre 2018, Publications numériques du CÉRÉdI, "Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054)", n° 23, 2019, annexe 1. URL: http://ceredi.labos.univ-rouen.fr/public/?canards-facetieux-pour-une.html.

Weightman, Christine, *Margaret d'York, Duchess of Burgundy 1446-1503*, Gloucester/New York : Allan Sutton/St Martin's Press, 1989.

Weyer, Jost, *Graf Wolfgang II. Von Hohenlohe Und Die Alchemie: Alchemistische Studien in Schloss Weikersheim, 1587-1610,* Sigmaringen : Jan Thorbecke Verlag, 1992 (« Forschungen aus Württembergisch Franken », 39).

Weyer, Jost, *Geschichte der Chemie Band 1 – Altertum, Mittelalter, 16. bis 18. Jahrhundert*, Wiesbaden : Springer Spektrum, 2018.

Wilson, William Jerome, *Catalogue of latin and vernacular alchemical manuscripts in the United States and Canada*, Bruxelles : Secrétariat administratif de l'U.A.I., 1939.

Zilsel, Edgard, « The sociological roots of science », *American journal of sociology*, 47 (1942), p. 544-562 ; trad. franç. : « Les racines sociologiques de la science », *Zilsel*, 3 (2018), p. 288-309 (en ligne : https://www.cairn.info/revue-zilsel-2018-1-page-288.htm).

Index des noms

A. H. de M. L...17, 349, 407, 409, 411, 467, 487
Aaron.....403
Abot de Bazinghen, François-André.....147
Abraham (Maître).....227, 350, 447, 452
Actéon.....54
Adam.....403
Agricola, Georgius.....297, 322, 329, 375
Agrippa, Heinrich Cornelius...43, 182-184, 234, 458
Alary, Jean d'.....470
Álava, don Francés de.....250-252
Albericus de Rosate.....128
Albert le Grand 52, 107, 138, 140, 214, 331, 402
Alcuin.....28
Aldobrandini, Cinzio Passeri.....229
Alemany-Dessaint, Véronique.....204, 436
Alexandre le Grand.....98, 214, 402
Alfred de Sareshel.....408
Alibert, Noël.....213, 244
Amelote, Denis.....239-241
Amerbach, Basile.....394
Amman, Jost.....324
Ancel, Bruno.....478
Anderson, Robert G. W.....328, 340
Andrea de Isernia.....128
Andreae, Johann Valentin.....311
Aneau, Barthélemy.....424, 484
Angelo Carletti.....130
Anne de Montmorency.....174, 244
Annius de Viterbe.....403
Antoine de Bourbon.....250, 251
Antoine de Lorraine.....321
Antonius Mirandulanus.....140
Apollon.....54
Aramon, Gabriel de Luels seigneur d'.....45
Ariosto, Ludovico.....111
Aristote....28, 52, 73, 85, 98, 100, 106, 115, 179, 214, 263, 306, 331, 373-375, 390, 393, 399, 402, 404, 405, 426
Aristote,.....115
Arles, Adrien.....152, 154
Arminjon, Catherine.....204
Arnaud, Sophie.....393
Arnauld de Villeneuve..52, 79, 95, 98, 112, 114, 140, 214, 356, 364, 403
Arnould, Jean-Claude.....54, 284
Arnoux, Mathieu.....481
Artieda (capitaine).....251
Assier, Alexandre.....459
Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre.....263
Aubert, Jacques.....223, 307, 375, 414
Aubigné, Théodore Agrippa d'.....67
Auclair, Valérie.....325
Audiat, Louis.....220
Augurelli, Giovanni Aurelio.....52, 98, 422, 462
Augustin Clopinel.....439
Auriac, Eugène d'.....294
Averroes.....140
Avicenne.....52, 140, 202, 214, 218, 402, 460
Bachelard, Gaston.....15, 408
Bachmann, Manuel.....325
Bacon, Francis.....19, 310, 331, 335
Bacon, Roger.....52, 214, 215, 408

Badel, Pierre-Yves.....437
Bailhache, Julien.....216, 218
Baillet, Adrien.....266
Balandier, Georges.....28
Baldus de Ubaldis.....128, 133
Ball Wright, W. M.....443
Bandello, Matteo.....172
Baratier.....159, 160
Barbançois, Hélion de.....159
Barbazan, Étienne.....55
Barbiche, Bernard.....216, 490
Barbier, Antoine-Alexandre.....407
Bari, Hubert.....321
Baro, Gaspard.....233
Barousse, Claude.....77
Barry, Judy.....443
Barth, Jeremias.....200, 201
Barthélemy l'Anglais.....320
Barthélemy, Pascale.....144, 224
Basile Valentin, voir: Thölde, Johann
Bassano, Jacopo.....110
Basset, René.....39
Bassompierre, François de.....459, 460
Battistini, Mathilde.....314
Battonat de Laye, Georges....173, 174, 243, 244, 246, 269, 270, 303
Baud, Jean-Pierre.....124, 136
Baudiau, Jacques-François.....271
Baudoin-Matuszek, Marie-Noëlle.....216
Baudry, Hervé.....25
Beaujouan, Guy.....307
Beaulieu, Armand.....115, 117
Béaur, Gérard.....151, 152
Beauvallet, sieur de.....89, 265
Bécache-Laval, D.....67
Becher, Johann Joachim.....144
Bega, Cornelis.....319
Beguin, Jean.…18, 199-202, 209, 300, 302, 339, 379-381, 384, 399, 400, 428, 466, 474, 484, 491-493, 496
Béhar, Pierre.....66
Bellièvre, Claude de.....234
Bellièvre, Pomponne de.....234
Belon, Pierre.....44, 118
Ben-David, Joseph.....14
Bénet, A.....213
Bennassar, Bartolomé.....478
Benoît, Auguste.....102
Benoit, Paul.....321, 478
Bercé, Yves-Marie.....216
Beretta, Marco.....430, 433
Bergèse, Daniel.....207
Bernard le Trévisan.52, 107, 140, 317, 338, 349, 350, 354, 357, 403, 437
Bernard, Auguste.....102
Bernard, Pierre.....151
Bernès, Anne-Catherine.....243
Berriot-Salvadore, Évelyne.....284, 285
Berriot, François.....89, 90
Berry Drago, Elisabeth.....319
Bert, Jean-François.....311
Bertereau, Martine de.....294-298, 480
Bérulle, Pierre de.....239, 265
Besson, Jacques.....18, 343
Betelu, Claire.....23
Bèze, Jean de.....226
Bèze, Pierre de.....226
Bèze, Théodore de.....226

Biagini, Cédric.....202
Biebel, Bernard.....454
Bierlaire, Franz.....75
Bilak, Donna.....486
Biloghi, Dominique.....270, 478, 480
Bimbenet-Privat, Michèle.....204, 205, 323, 361
Biraben, Jean-Noël.....206
Birembaut, Arthur.....352
Biringuccio, Vannoccio.....194, 461
Blair, Ann.....90
Blanc, Jérôme.....362
Blet-Lemarquand, Maryse.....153
Bloch, Oscar.....309, 362
Bloemendal, Jan.....19
Blum, Claude.....75, 79
Boase, Alain.....65
Boccace.....55, 80
Bodin, Jean.87-91, 108, 120, 232, 360-362, 374-376
Boienval, Étienne de.....86
Bompaire, Marc.....153
Bongars, Jacques.....256
Bonhomme, Macé.....213
Boni, Pietro Antonio.....396, 404, 462, 483
Bonin, Hubert.....151, 152
Bonnard, Jean-Baptiste.....306
Bonne de Lesdiguières, François de.....235, 236
Bonne, Nicolas de.....200, 474
Bonnet, Émile.....193
Bonnet, Jehan.....41
Bonnet, l'abbé.....67
Borel, Pierre.....204, 263, 469
Boryn, [Symphorien?].....234, 235
Bosnay, Millet de.....256-258
Bots, Hans.....452
Bouchard, Mawy.....393
Boucher, Jacqueline.....254, 270, 275
Boudet, Marcellin.....159-161
Bouju, Jacques.....211, 212, 302
Boulboullé, Jenny.....486
Bourdieu, Pierre.....28
Bourlamaque, Claude-Charles de.....437
Bourreau, Alain.....40
Boutroue, Marie-Élisabeth.....191, 193, 402
Bouvard de Fourqueux, Charles.....332
Boxus, Anne-Marie.....406
Boyle, Patrick.....444
Boyle, Robert.....15, 25, 500
Bracesco, Giovanni.....52, 140
Brant, Sebastian.…70, 72-74, 119, 312, 315, 473
Brantôme, Pierre de Bourdeille seigneur de. 170, 171, 249, 473
Braquilanges, M. et Mme de.....326
Braudel, Fernand.....478
Braun, Guido.....259
Bréard, Charles.....203, 205, 206
Bremmer, Jan.....305
Brenneysen, Johannes.....462
Brewster, David.....353
Brinon, Yves de.....271
Brioist, Pascal.....239
Brodeau, Julien.....459
Brouaut, Jean.....345, 370-373, 378, 396-399
Brouillon, Louis Julien.....279
Brousselle, Valérie.....271
Brueghel, Pieter.....313-317, 319, 320
Brugerolles, Emmanuelle.....321
Brunet, Jacques-Charles.....103, 139, 230

Brunet, Jean.....214
Bruneton, Patrice.....479
Brunot, Ferdinand.....27
Brunschwig, Hieronymus.....399
Brygoo, Édouard-Raoul.....332
Bucer, Martin.....36
Bud, Robert.....353
Bueil, François de.....168
Buntz, Herwig.....143, 432
Bure, Christian de.....294
Burel, Jean.....32
Bureteau, Pierre.....229
Busquet, R.....239
Caillard, Jacques.....208
Caillart, Noël.....189
Calid roy d'Egypte.....402
Calle-Gruber, Mireille.....282, 284
Calvet, Antoine. 80, 88, 144, 211, 356, 364, 365, 403, 408, 483
Calvié, Laurent.....36
Cameron, Keith.....83, 99, 219, 394, 465, 466
Canivez, J. M.....143
Cannella, A.-F.....474
Cappello, Bianca.....330
Cardano, Gerolamo.....79, 99, 374, 440
cardinal de Tournon.....44
Carnap, Rudolph.....392
Carnino, Guillaume.....202
Cassan, Claude Gérard.....204
Castaigne, Gabriel de…220, 228, 232-236, 253-255, 260, 266, 267, 287, 348, 388
Catapano, Terry.....486
Catelan, Laurent.....192
Catelan, Laurent III.....191, 193-196, 302
Catherine de Médicis 59, 66, 246, 250, 251, 270, 285, 465
Catulle, Pierre.....241
Cayet, Pierre Victor Palma.....258
Cayet, Pierre Victor Palma.....256, 258
Cazauran, Nicole.....59, 271
Céard, Jean…82, 83, 99, 219, 223, 394, 465, 466
Cézard, Pierre.....23
Chabert, Alexandre.....293
Chambers, David Sanderson.....496
Chamboredon, Jean-Claude.....28
Chandoux, Nicolas de Villier sieur de..240, 242, 265, 266
Chaptal, Jean-Antoine.....43
Charles III de Croÿ.....461
Charles III de Lorraine.....278-280, 303, 480
Charles IX.....81, 217, 247, 249-252, 270
Charles V.....28, 145, 147
Charles VI.....28
Charles VII.....160
Charles VIII.....243
Charlier, Philippe.....473
Charlot, Colette.....193
Chasseneuz, Barthélemy de.....130
Chastelet, Jean de.....294, 295
Chaurand, Jacques.....22
Chautant, Gisèle.....475
Chauviré, Roger.....88
Chavernac, Félix.....192
Chenevière, Franck.....40
Chermette, Alexis.....294, 477
Cherry, John.....310
Chevalier de Saint-Amand, Jean-Pierre.....168
Chevalier impérial, Le.....407, 408, 412, 449

Chiquet, Olivier.....171
Chocheyras, Jacques.....438
Chohan de Coetcandec, Guillaume.....248
Choisnet, Pierre.....222
Chompré, Pierre.....74
Chorier, Nicolas.....234
Christoph von Hirschberg.....259
Christophe de Bordeaux.....33
Christophe de Foix.....230
Cicéron.....28
Cioranesco, Alexandre.....192
Claude, Le père.....213
Clave, Étienne de.....467
Clémencet, Suzanne.....150
Clément, Pierre.....159
Clerico, Geneviève.....428
Clericuzio, Antonio.....496
Clermont, Catherine de.....285
Clèves, Henriette de.....275
Clopinel, Augustin.....437
Clopinel, Jean: voir Jean de Meung
Coativy, Yves.....152
Cock, Jérôme.....314
Coconat, Annibal.....272
Colbert, Jean-Baptiste.....115
Colie, Rosalie L.....332
Collesson, Jean.....232, 236-239, 470
Collin de Plancy, Jacques-Albin-Simon 247, 262
Collombon, Jacques.....102
Colnort-Bodet, Suzanne.....397
Colonna, Francesco.....460
Côme Ier de Médicis.....329
Comet (Monsieur de).....229
Condren, Charles de.……121, 239-241, 265, 266
Conihout, Isabelle de.....255
Conner, Clifford D.....14, 202
Constantin l'Africain.....356
Constantin, Guillaume.....88
Contamine, Philippe.....475
Cooper, Alix.....309
Cordelle, Jeanne.....189
Cornette, Joël.....22
Cornier, Robert.....442
Coste, Hilarion de.....441
Coste, Pierre.....228, 229
Cotteblanche, Marie de.....285
Cottereau du Clos, Samuel.....274
Couldray, Jehan du.....166
Courlange (Geoffroy Luillier, seigneur de?) 249, 250, 466
Courtieu, Jean.....176
Couteau, Mireille.....234
Creiling, Johann Konrad.....261
Croll, Oswald.....406, 460
Crouvizier, Renan.……29, 42, 94, 107, 119, 144, 187, 227, 268, 269, 293, 350, 373, 395, 404, 407, 411, 447, 448, 452, 453
Crutzembourg.....261, 262
Cuny, Diane.....402
Custos, Raphael.....327
Dacheux, Léon.....260
Dalloz, Edouard.....480
Dalton, John.....492, 500
Daman, Guillaume.....151
Danjou, Félix.....237
Dante, Alighieri.....20
Dareste de La Chavanne, Antoine.....262
Davies, Katharine.....89

Davis, Natalie Zemon.....154, 158, 164
De Bry, Jean-Israël.....315
De Bry, Jean-Théodor.....315
De Paul, Vincent.....228, 229
De Renzi, Silvia.....496
De Vos, Maarten.....315, 316
De Waard, Cornelis.....117
De Wever, Patrick.....377
Deageant, Guichard.....261
Debus, Allen G.....25, 187
Decharme, C.....376
Defrance, Eugène.....272
Deimier, Pierre de.....46, 69, 118, 119
Delaunay de Thunes.....166
Delaune, Étienne.....322, 324
Delcambre, Étienne.....165
Deligiannis, Ioannis.....78
Della Porta, Giambattista.....460
Delle, Mardochée de: voir Nelle, Mardochée de
Delrio, Martin.....88, 89, 138-141, 177, 411, 460
Demerson, Guy.....33, 432
Demonty, Philippe.....161, 162
Depauw, Jacques.....136
Derniame, Odile.....161, 162
Des Gallans, Jean (seigneur de Pézerolles). .247-249, 252
Des Périers, Bonaventure.....34, 36-42, 80, 118, 243
Desnier, Jean-Luc.....151
Devincenzo, Giovanna.....290, 293
Dewès, Gilles: voir Vadis, Ægidius de
DeWitt, Lloyd.....314, 319
Diane de Poitiers.....174, 244, 473
Didier, Béatrice.....282, 284
Dillay, Madeleine.....217
Dioscoride.....218
Dissaux, Jean-Marc.....164
Diu, Isabelle.....402
Domayron, Alexandre.....109
Domayron, Antoine.....109, 113, 114, 121, 413
Dorn, Gérard.....272
Doucet, Roger.....457
Drebbel, Cornelius.....332, 353
Drouyn, Jean.....73
Du Bellay, Joachim.....67, 79, 248
Du Breil de la Mauvaisinière, Christophe.....248
Du Breil de la Mauvaisinière, Michelle Nicole 248
Du Breil, André.....84-87, 98, 120, 248, 286
Du Brueil, Antoine.....59
Du Cange, Charles Du Fresne.....159, 309
Du Chesne, Joseph. .53, 196, 200, 223, 226, 256, 260, 272-274, 288, 307, 375, 379, 390, 391, 396, 400, 414, 463, 464, 474
Du Fail, Noël.....67, 98-100, 120, 137, 449, 450
Du Lac.....447
Du Moulin, Antoine.....243
Du Pont, baron de Marconnay.....53, 256-260
Du Vair, Guillaume.....262
Du Verdier, Antoine.....71, 86
Dubourg Glatigny, Pascal.....41
Dubuis, Roger.....67
Duchesne, Henry-Gabriel.....237
Duclo, Gaston.....220, 221, 272, 276, 361, 413, 427, 429
Duclos, Samuel.....274
Dufay, B.....84, 465
Duhem, Pierre.....15

Dumas, Geneviève.....339
Dumoulin, Maurice.....272
Dupleix, Scipion.....100, 120
Duplessis, Georges.....198
Dupont, Etienne.....480
Duprat, Antoine.....226
Dupré-Lasale, Émile.....211
Dupré, Sven.....319
Dupuy (frères).....496
Dupuy, Ernest.....82
Durand, M. H.....201
Durand, Ursin.....142
Dureau, Yona.....403
Dürer, Albrecht.....72, 312, 492
Dusseau, Michel.....324
Duval de Mondreville, Jacques.....279
Duval, Robert.....86, 99, 130, 215, 414, 427, 431
Duveen, Denis I.....471
Duvergier de Hauranne, Jean (abbé de Saint-Cyran).....295
Duvernoy, Charles.....276, 330
Eamon, William.....14, 23, 310, 422, 486
Edouard III roi d'Angleterre.....402
Effiat, Antoine Coëffier-Ruzé d'.....262
Eglisham, George.....254, 267
Egmont, Lamoral d'.....255
Egmont, Philippe d'.....255, 275
Eisenstein, Elizabeth L.....422
El Mostain, Abdelhak.....43
Élien le Sophiste.....111
Enenkel, Karl A. E.....313
Entzelt, Christoph.....462
Érasme.....36, 70, 75-79, 119
Erbinäus von Brandau, Matthäus.....259
Ercker, Lazarus.....322, 329
Erlande-Brandburg, Alain.....204
Ernout, Alfred.....88
Esdras.....429
Eslinger, Hulderic.....254-256
Eson.....112
Espagnet, Jean d'.....222, 289, 290, 407, 445
Esparsa.....250-252
Estanhimst, Ricardo: voir Stanishurst, Richard
Evonime Philiastre (Gessner, Conrad)..344, 423, 440
Eymeric, Nicolau.....133-136, 138
Fabianus de Monte Sancti Sabini.....128
Falcon, Jean.....192, 193
Fallopio, Gabriele.....194
Fanianus, Johannes Chrysippus.....99, 114, 133, 137, 427
Fantazzi,Charles.....19
Farge, Arlette.....27
Fauchet, Claude.....217
Faust, Johann.....328
Favier, Dominique.....473
Faye d'Espeisses, Jacques.....63
Feller, Laurent.....154, 155, 157, 158
Ferdinand de Gonzague.....170
Ferdinand II de Médicis.....353
Féret, Pierre.....142
Ferguson, Eugene S.....305
Ferguson, John.....327, 432, 485
Ferrière, Jean de.....272
Feu-Ardent, François.....397
Feuerstein-Herz, Petra.....202
Feye, Stéphane.....220, 413, 414
Feyerabend, Paul.....392

Fezandat, Michel.....188
Ficin, Marsile.....184, 460
Figuier, Louis.....147, 248, 258, 259, 262, 277
Filippo Crucitti.....229
Fitzgerald, Gerald.....444
Flavius Josèphe.....429
Fluck, Pierre.....321, 478
Fludd, Robert.....353, 460
Fogel, Michelle.....290, 292, 293
Foisneau, Luc.....200
Foix Candale, François de.....89, 116, 229-232, 361, 362
Fontaine, Jacques.....191, 193, 194
Fontaine, Marie-Madeleine.....213, 215, 244
Ford, Philip.....19
Foucault, Michel.....500
Fougerolles, François de.....267
Fouque, Antoinette.....282, 284
Fournial, Étienne.....151
Fournier, Édouard.....55, 102, 103, 171
Fragonard, Marie-Madeleine….83, 99, 219, 394, 465, 466
Franchetti, Anna Lia.....284
Francken, Jérôme I.....318
Franckowiak, Rémi.....370
François de Valois, duc d'Alençon.....191, 270, 275, 465
François Ier.....22, 36, 147, 150, 164, 170, 174, 243, 269, 303, 481
François Ier de Médicis.....329
François II.....247
Frank, Félix.....40
Frédéric Ier de Wurtemberg...260, 276, 303, 330
Frégeville sieur du Gault, Antoine de.....69, 94, 106, 185, 186, 287, 462, 463
Frémy, Edouard.....32
Frère, Édouard.....204
Freudhental, Gad.....14
Fröhlich, K. G.....459
Frontin, Thomas.....133
Fulcanelli.....326
Fumaroli, Marc.....122
Funck-Brentano, Frantz.....475
Gabaston, Liza.....306
Gaigneu, Antoine.....101-103, 120
Gaigneu, Philippe.....102
Gal, Stéphane.....233, 236
Galien, Claude.....20, 112, 218
Galle, Philippe.....314, 315
Gamon, Christophe de.....105, 108, 390
Ganzenmüller, W.....147, 356
Garcia Font, Juan.....443
Garcia-Font, Juan.....252
Garin, François.....70-72, 119
Garnot, Benoît.....137, 150, 178
Gaston d’Orléans.....237, 238, 241, 265, 336
Gaston III de Foix.....230
Gauffreteau, Jean de.....231, 232
Gauna, Max.....79
Gauthier, Joseph.....339
Gautier, Léon.....226
Gauvard, Claude.....28, 164
Gay, François.....191, 192
Géber (ps-)….52, 79, 80, 82, 101, 107, 112, 114, 140, 183, 185, 214, 339, 387, 403, 426, 461
Geisendorf, Paul-F.....204
Genet, Jean-Philippe.....164, 456

Gentian, Nicolas.....255
Geoffroy, Étienne-François (dit l'Aîné).....77
Georges d'Armagnac.....446
Geremek, Bronislaw.....136
Geron, T. F.....255
Gessner, Conrad.....345, 423, 425, 440, 494
Giacomotto-Charra, Violaine.....230, 431
Gilles de Rome.....140
Gilly, Carlos.....260
Giovanni Bertachini.....128
Giralt, Sebastià.....364
Girard, Jacques.....212-215, 302, 390, 391
Girault, Pierre.....155, 156
Glaser, Christophe.....300
Glaser, Josias.....258, 259
Glauber, Johann Rudolph.....300, 342
Gmelin, Johann Friedrich.....277
Gobet, Nicolas.....146, 220, 272
Godbarge, Clément.....486
Godin, André.....75, 79
Godineau, Dominique.....285
Gohory, Jacques.....215, 219, 422, 423, 425, 447
Gonin (Maître).....168-172
Gonzague, Louis de.....275
Gordon, Alex L.....46
Gordus, Adon A.....153
Gossenhauer: voir Güstenhöfer Philipp Jacob
Gouberville, Gilles de.....32
Goujet, Claude-Pierre.....46
Goulart, Simon.....88, 91, 92, 120
Gourdon, Antoine de.....327
Gourdon, Flottard de.....326
Gournay, Marie de. .29, 223, 283, 284, 289, 290, 292, 293, 445
Goy, Corinne.....16, 277, 325, 340
Graf, Urs.....312
Grandemange, Jacques.....478
Grandidier, Philippe-André.....260
Granjon, Robert.....188
Grantrye, Pierre de.....270-272
Granvelle, Cardinal de.....18
Gratien.....126-129
Greer, Germaine.....283
Greffe, Florence.....271
Grégoire XIII.....134, 137, 230
Gregorio de Valencia.....140
Greiner, Franck.....109, 223
Grimaut (prévôt à Saintes).....167
Groff, Heinrich.....321
Grosparmy, Nicolas de.....347, 481
Grudé, François, sieur de La Croix du Maine.86, 211, 212, 465
Gruia, Ana Maria.....328
Guenau, Victor.....221
Guérin, Paul.....156, 157
Guernier, Guillaume.....161, 162, 165
Guignard, Geneviève.....189
Guigo le Provençal.....154, 155
Guillaume (faussaire).....156
Guillaume de Rosenberg.....259
Guillonnet, Jean.....156, 317
Guineau, Bernard.....474
Guiollard, Pierre-Christian.....479
Güstenhöfer, Philipp Jakob.....258-261
Guy de Chauliac.....192
Haag, Émile.....500
Haag, Eugène.....500
Habert, François.....172, 462

Habert, Mireille.....290
Haesdael, Martin.....229
Halleux, Robert. 16, 23, 124, 126, 136, 144, 153, 177, 179, 326, 355, 359, 373, 374, 393, 399, 472, 474, 483, 494
Hamon, Philippe.....478, 480
Hannaway, Owen.....309
Hardencourt, M. d'.....453
Harlay, Robert de.....216
Hartlieb (conseiller juridique de Strasbourg).259
Heerschop, Hendrik.....319
Heilman, Johann Jacob.....258, 259, 261
Heitzler, Michel.....352
Henri II…62, 146, 150, 153, 174, 175, 216, 243-247, 253, 254, 256, 260, 270, 275, 278, 318, 465, 480
Henri II de Navarre.....173, 174, 269, 270
Henri III….62, 153, 220, 247, 252-256, 270, 318
Henri IV….49, 53, 191, 232, 233, 237, 240, 241, 256, 257, 259, 260, 262, 267, 270, 276, 318
Henri-Jean Martin.....458
Hercule Libyen.....403
Hermann, Nicolas.....481
Hermès Trismégiste 52, 107, 112, 115, 179, 202, 230, 402, 460, 462
Héroard, Jean.....332
Hérodote.....28, 111
Héron d'Alexandrie.....356
Hesteau de Nuysement, Clovis….116, 175, 212, 247, 248, 265, 270, 382, 390, 395, 397, 429, 435
Hilaire-Pérez, Liliane.....492
Hippocrate.....20, 112, 218
Hirai, Hiro.....260
Hirscberger: voir Hirschberg, christoph von
Hirschberg, Christoph von.....259
Hisely, J.- J.....173
Hobbes, Thomas.....28
Hoefer, Ferdinand.....147, 197, 263
Hofmeier, Thomas.....325
Hogart, Ron. Charles.....273
Holinshed, Raphael.....444
Honauer, Georg.....259
Hooykaas, Reijer.....305, 373, 374
Hopkins, Arthur John.....364
Hotman, Charles.....216, 217
Hotman, François.....33, 130, 137, 216, 394
Houel, Nicolas.....325
Hozier, Le Comte d'.....248
Huguet, Edmond.....35, 484
Huguet, Emeline.....213
Hulstehuren: voir Güstenhöfer, Philipp Jakob
Husson, Bernard.....203
Huynh-Charlier, Isabelle.....473
Ibn al-Jazzar.....356
Imbart de la Tour, Pierre.....131
Imbert, H.....237
Institoris, Henricus.....138
Ionesco, Eugène.....69
Irail, Augustin Simon.....438
Jābir ibn Ḥayyān.....403
Jacopo Alvarotto.....128
Jacquart, Jean.....478
Jacques Coeur.....158, 159
Jacques de Voragine.....40
Jaladeau, Thomas.....157
Jambu, Jérôme.....151
Janequin dit le Magister.....162

Jannet, Pierre.....48
Jason.....112, 403
Jaucourt, Louis chevalier de.....55, 397
Jaussaud, Philippe.....332
Jean Claude (de Gondreville).....162
Jean Clopinel: voir Jean de Meung
Jean de la Fontaine de Valenciennes….214, 244, 457
Jean de Meung.....52, 229, 437-439
Jean de Roquetaillade….214, 354, 373, 374, 399
Jean de Transylvanie.....144
Jean Duns Scot.....133
Jean XXII.....98, 113, 135-137
Jeanne D'Albret.....251
Jeanne d'Autriche.....330
Jeannesson, Stanislas.....259
Jeannin, Pierre.....262
Jehan d'Abundance.....33
Jehannot, Jean.....457
Jeny, Lucien.....168
Jesné, Fabrice.....259
Joannes Andreae.....99, 128, 133
Johann Huser (Pseudo-).....260
Joly, Bernard.....18, 19, 25, 200
Jones-Davies, Marie-Thérèse.....222
Jorland, Gérard.....15
Joseph fils de Jacob.....402
Jouanna, Arlette.....270, 478, 480
Joubert de la Salette, Pierre-Jean…224, 410, 426
Joubert de la Salette, Pierre-Joseph.....350
Joubert, André.....164
Joubert, Laurent.....391
Julien, Pierre.....330
Jung, Marc-René.....403
Junth (greffier municipal de Strasbourg).....259
Jütte, Daniel.....260, 421
Kahn, Didier....25, 40, 53, 84, 89, 130, 190, 200, 204, 209, 211, 219, 222, 224, 226, 244, 255, 256, 260, 261, 265, 272-274, 288, 338, 342, 343, 347, 364, 370, 382, 394, 396, 397, 400, 403, 404, 406, 410, 414, 422, 437, 450, 453, 454, 457, 467, 469, 481, 500
Kappler, Claire.....32
Karpenko, Vladimír.....259, 261
Kelley, Edward.....307
Kepler, Johannes.....430
Kerviler, René.....248
Keyser, Christine.....473
Khâlid ibn Yazîd.....402
Khawam, René R.....39
Kieft, Xavier.....240, 265
Kingdon, Robert M.....206
Kintz, Jean-Pierre.....259
Kirsop, Wallace.....175
Kisch, Y.....84, 465
Klein, Joel.....486
Klein, Ursula.....309
Kohllöffel (conseiller municipal de Strasbourg) 259
Kopp, Hermann.....277
Koyré, Alexandre.....15
Krause, Gerhard.....261
Kuhn, Thomas.....15, 17
l'Estoile, Pierre de.....47, 62
L'Angelier, Abel.....290
L'Angélique, Gilles de.....53, 54, 197, 198
L'Aubespine, Madeleine de.....271
L'Eschevin.....453

L’Estoile, Pierre de.....62
L’Hospital, Michel de.....216, 217
La Brosse, Guy de.....332-335
La Chastre, Baptiste de.....263
La Chastre, Louise de.....263
La Chastre, René de.....262, 263, 389, 400, 408, 409, 415, 488-490, 496
La Colombe, Jean de.....147
La Fin, Jacques de.....272, 274
La Fontaine, Jean de.....48
La Guette, Catherine de.....299
La Môle, Boniface de.....272
La Noue, François de...70, 92-98, 120, 121, 171, 286, 287, 302
La Noue, Pierre de.....500
La Touche-Grippé, le sieur de.....295
La Tourrete, Alexandre de.....119, 120, 216-220, 253-255, 302, 367, 368, 378, 423, 447
Labadie, Bernard de.....245-247, 348, 363, 366, 370, 372, 376, 378
Labarre, Albert.....458
Labitte, Charles.....279
Labrousse, Ernest.....478
Lacase, Pierre de.....151
Lacinius, Janus.....140, 404, 462
Lafaist, Louis.....237
Lafleur, Samantha.....188
Lajarte, Philippe de.....31
Lakatos, Imre.....392
Lalanne, Ludovic.....165, 170
Lambert, Thomas A.....206
Lamote, Jehan de.....151
Lamy, Jérôme.....311
Lang, Benedek.....144
Laqueur, Thomas.....286
Larmat, Jean.....89
Larphollière, Jean de.....160
Larsen, Anne R.....285
Lascana, Juan de.....250
Laube, Stefan.....202
Laumonier, Paul.....61, 68
Lautier, Philippe de.....147
Lauvergnat-Gagnière, Christiane.....33
Lavoisier, Antoine de.....21, 500
Lazar, Judith.....28
Le Baillif, Roch, sieur de La Rivière 53, 84, 196, 256, 396
le Chimiste ou Conservateur françois.....17
Le Féron, Jean.....458
Le Fort, Charles.....288
Le Gallant, Loys.....156, 317
Le Guillou, Yves.....459
Le Laboureur, Jean.....271
Le Saige, Etienne.....188
Le Thiec, Guy.....270, 478, 480
Le Touzé, Isabelle.....205
Le Vannier, Jehan.....166
Le Voyer de Lignerolles, Catherine.....285
Leber, Jean-Michel Constant.....56
Lebrun, Pierre.....298
Leconte, Jacques.....166
Lécrivain, Philippe.....131
Lee, Sydney.....443
Lefebvre (correspondant de Mersenne).....441
Lefebvre, G.....279
Legrand, Francine-Claire.....312, 317-319
Legrand, Marie-Dominique.....83, 99, 219, 394, 465, 466

Leguay, Jean-Pierre.....151, 166
Leibniz, Gottfried Wilhelm.....430
Lemay, Richard.....127
Lemercier, Claire.....151, 152
Lémery, Nicolas.....18, 500
Lenglet Du Fresnoy, Nicolas 104, 197, 204, 238, 262, 407, 470
Lennon, Colm.....443
Lenoble, Robert.....442
Lepage, Henri.....175
Leproux, Guy-Michel.....172
Leroi-Gourhan, André.....305
Lescar (Maître).....382, 383, 453
Lesch[ev]in (Monsieur).....382, 383
Lescut, Yves de.....165
Lestrade, Jean.....109
Lestringant, Franck….83, 99, 219, 394, 465, 466
Lever, Maurice.....49, 50
Lévi-Strauss, Claude.....28
Lex, L.....213
Libavius, Andreas.....308
Liebel, Silvia.....54
Lienhard, Marc.....260
Lindhout, Henri de.....105, 108
Livet, Georges.....259
Locher, Jacob.....73
Locke, John.....28
Lombard, Jean.....319
Longeon, Claude.....102
Loonan, Conleth.....443, 444
López Pérez, Miguel.....259, 267
Louandre, Charles.....247
Louis XI.....222
Louis XII.....243
Louis XIII. 53, 81, 132, 147, 197, 237, 241, 242, 254, 261, 262, 265-267, 290, 331, 332
Louis XIV.....53, 115, 147, 237, 243, 407
Louise de Lorraine.....220, 254-256, 318
Lucas de Roy, Jean.....380, 381, 484, 485, 493
Lucien de Samosate.....78
Lucrèce.....88
Ludes, Bertrand.....473
Lusignan, Serge.....22
Mahomet.....52
Maillard, Jean-François.....242, 255, 270, 276
Maître Aliboron.....47
Maître Guillaume.....47, 49-51, 53
Maitte, Corine.....474, 492
Malbec de Tresfel, Jean.....471
Manche, Georges-Frédéric.....323
Mandonnier, Pierre.....159
Mandosio, Jean-Marc.....183
Mandrou, Robert.....458
Manget, Jean-Jacques.....258
Mansion, Suzanne.....404
Marchegay, Pierre.....237
Marconnay: voir Du Pont, baron de Marconnay
Margolin, Jean-Claude.31, 75, 79, 115, 183, 223
Marguerite d'York.....268, 350, 448
Marguerite de Navarre 36, 59, 60, 174, 243, 269, 270
Marguerite de Valois.....263
Marie (ou Myriam).....40
Marie de Médicis.....240, 262-264, 267
Marie la Juive.....40, 404
Marie la Prophétesse.....40, 42
Marion, Michel.....480
Marlès, Jean Lacroix de.....469

Marsigny, Jean-Charles de.....471
Martène, Edmond.....142
Martin de Troppau.....127
Martin, Henri-Jean.....456, 457, 459
Martin, Nicolas.....188
Martinet, Monette.....239
Martinón-Torres, Marcos.....16, 277, 325, 340
Martinville, mademoiselle de.272-274, 287-289, 414, 415
Mathieu-Castellani, Gisèle.....31
Mathorez, Jules.....49
Matthieu de Sicile.....364
Matton, Sylvain.20, 25, 80, 84, 89, 94, 115, 131, 134, 136, 137, 139, 141, 144, 183, 184, 211, 227, 240, 241, 265, 268, 350, 363, 382, 411, 437, 447, 448, 452, 481
Maugin de Richebourg, Jean.....40
Mayer, H.....328
Mayerne, Louis Turquet de.....43, 183
Mayerne, Théodore Turquet de……53, 256, 260, 274
Mazauric, Simone……21, 22, 240, 265, 493, 496
Mcdonald, Wallace.....206
Médée.....112
Meigret, Laurent.....98, 394
Meinel, Christoph.....179
Mellot, Jean-Dominique.....104
Ménage, Gilles.....248
Ménager, Daniel.....75, 79
Mennens, Guillaume.....461, 462
Mérac, Mademoiselle de.....289, 469, 470
Mercier, Alain.....47, 49, 56
Mérindol, Christian de.....327
Merle, Alexandra.....45
Mersenne, Marin....115-117, 121, 228, 377, 441, 442, 464, 491, 493, 496
Merton, Robert.....499
Merton, Robert K.....14
Mesmes, Henri de.....32
Mésué (Ibn Māsawayh, Yaḥyā Abū Zakarīyā) 192, 193, 218, 391
Metz, Bernhard.....278, 280
Meurdrac, Marie.....284, 298-300, 471, 476
Meyer, Frédéric.....233
Michaud, Hélène.....158
Michaud, Joseph-François.....31
Michaud, Louis-Gabriel.....408
Michel de Gruyère.....173, 175, 243
Michelspacher, Stephan.....327
Mieris, Frans van.....319
Migon (flamand).....261
Miquel, Pierre.....228
Mirot, Léon.....221, 226
Moïse.....40, 404
Molinier, Émile.....204
Mollat, Michel.....158
Moluçon, Marcel.....310, 325
Mongrédien, Georges.....171
Mont Valon, de.....255, 264
Montaigne, Michel de 61, 62, 228, 289, 290, 445
Montauldry, Marie de.....213
Montias, John M.....318
Montorio, Pietro Francesco.....228, 229
Moracchini, Pierre.....233
Morainvilliers, Jacqueline de.....217
Morazzani, André.....403
More, Thomas.....77
Morel, Pierre.....194

Morien.....402
Morin, Alfred.....458
Morin, Jean-Baptiste.....238
Morin, Jehan.....36
Morris, Peter J.T.....309, 319
Mothu, Alain.....56
Mounier, Pascale.....492
Mouren, Raphaële.....402
MRD, docteur en théologie.....227
Muchembled, Robert.....163, 305
Müller, Gerhard.....261
Murr, Christoph Gottlieb von.....110
Musin, Aude.....163
Myriam.....404
Naef, Henri.....173, 174, 243, 269
Narbey, C.....143
Nassiet, Michel.....163, 164
Nativel, Colette.....318, 492
Naudé, Gabriel.....183
Nauert, Charles.....183, 184
Naz, R.....127
Nazari, Giovanni-Battista.....204
Nédelec, Claudine.....109
Neher, André.....328
Nelle, Mardochée de.....260
Neven, Sylvie.....23
Newman, William R.....15, 16, 339, 403
Newton, Isaac.....353, 430
Nicolas Flamel (ps.-).52, 98, 112, 114, 341, 350, 355, 449
Nicolas Tedeschi dit le Panormitain.....128
Nitschke, August.....305
Nizard, Charles.....432
Nobilibus, Francesco.....233-236
Nollet, Jean-Antoine.....471
Nummedal, Tara.....202, 259, 321, 476, 477
Nurse, Peter Hampshire.....41
Nyrop, Christophe.....32
Obrist, Barbara.....88
Oddo, Nancy.....109
Oldradus de Ponte.....99, 128-130, 133
Oresme, Nicole.....477
Ornano, Jean-Baptiste d'.....261
Orvaux, Thibault sieur d'.....166
Ossola, Carlo.....222
Osten, S. von.....328
Ouellet, Pierre.....39
Ovide.....112, 406
Paheau, Francoise.....310
Palas, M. de.....251, 252
Palissy, Bernard.....70, 82-84, 98, 99, 120, 167, 219, 220, 249, 250, 394, 464-466
Panciroli, Guido.....500
Panciroli,Guido.....500, 501
Pantheus, Joannes Antonius.....214
Panurge.....54
Papon, Jean.....150
Papus [Encausse, Gérard Anaclet Vincent]…438
Paracelse.....52, 53, 95, 98, 107, 140, 218, 229, 258-260, 329, 331, 403, 406-408, 460, 462
Paré, Ambroise.....45, 118, 344
Paresys, Isabelle.....150
Paris-Poulain, D.....84, 465
Paris, Julien.....143
Parmentier, Bérengère.....284
Parmentier, Cécile.....23
Partington, J. R.....143
Pascal, Jacques.....195-197, 379, 390, 413

Passeron, Jean-Claude.....28
Patai, Raphael.....40, 283, 403
Patterson, Thomas Stewart.....200
Paul, André.....429
Paulmy, Antoine-René de Voyer d'Argenson marquis de.....437
Paulus, Julian.....260
Pégeot, Pierre.....161, 162
Peña, Francisco.....134-137
Pénescher, Geneviève.....189
Pénescher, Guillaume.....189
Pénot, Bernard Gilles.....413, 426, 427, 494
Pépy, Émilie-Anne.....485
Perdrizet, Paul.....40
Pereira, Michela.....343, 403
Perel, Jehan.....154, 155
Pereyra, Benito.....140
Perifano, Alfredo.....329, 394, 422
Pérouse,Gabriel-André.....67
Perrat, Jean.....32
Perréal, Jean.....243, 437
Perrier, Jérémie.....258
Petit de Julleville, Louis.....32, 33
Petitfils, Jean-Christian.....475
Pétrarque.....20
Pétrarque, Maître de.....313, 316, 317
Petrus de Abano.....140
Pettegree, Andrew.....193
Pfister, Christian.....176
Phaneg [Georges Descormiers].....438
Philibert de Vienne.....66
Philippe II (roi d'Espagne).....228, 250-252, 444
Philippon (médecin).....273, 274
Picard, Noël.....267
Picot, Émile.....32, 33
Piganiol de la Force, Jean-Aymar.....237
Pigny, Claude.....175
Pironon, Jean.....403
Pistorius, Joannes.....260
Pitman, Sophie.....486
Pittard, Jean-Jacques.....321
Planis Campy, David de..17, 132, 300, 306, 310, 330-335, 337, 339, 343, 346, 348, 367, 378, 384-388, 391, 411, 417, 430, 433, 434, 487
Platon.....28, 52, 62, 402
Plieux, Am.....245
Pline l'Ancien.....61, 108, 194, 376
Ploss, Emil Ernst.....432
Pluton.....43, 44, 295
Poirier, Guy.....255
Polycrate de Samos.....111
Pons, Jacques.....191, 192, 194
Popper, Karl.....392
Porphyre.....78
Poucet, Jacques.....406
Poujoulat, Jean-Joseph-François.....31
Poulle, Emmanuel.....372
Poupon, Joël.....473
Priesner, Claus.....328
Principe, Lawrence M.....15, 16, 260, 314, 319, 499
Prinke, Rafał T.....259-261
Properce.....79
Prost, Auguste.....183
Prudencio (Don).....250
Prunier de Saint-André, Artus.....234, 236
Pullenoy, Charles de.....175
Pullenoy, Nicolas de.....175

Purš, Ivo.....259
Puycadene, Arnauld de.....151
Pythagore.....52, 77, 78, 184, 405, 406
Quiviger, François.....496
Rabaté, Dominique.....493
Rabelais, François.33, 48, 56, 58, 60, 64, 65, 69, 119, 171
Rabinovitch, Michel.....478
Raemond, Florimond de.....230
Raimond Lulle….52, 53, 98, 112, 114, 140, 179, 202, 214, 351, 387, 402, 440, 462
Rampling, Jennifer M.....19
Rasis.....52, 184, 218
Raupp, H.-J.....313
Rehren, Thilo.....16, 277, 325, 340
Reichert, Benedictus Maria.....142
Renan, Colin.....352
Renaudot, Théophraste.....493, 496
Renouard, Philippe.....188
Reure, Odon Claude.....102
Reuss, Rodolphe.....208, 259
Rey Bueno, Mar.....260
Rey, Alain.....27, 309, 362
Reysser, William.....272
Riat, Georges.....198
Ribit de la Rivière, Jean.....260
Richelieu, Armand Jean du Plessis duc de…267, 295, 332
Richet, Denis.....359
Rijckaert, David III.....319
Rio, Howard.....332, 333
Rivère, Pierre.....73
Riveron, Pierre.....166
Rivière, Émile.....326
Robert d'Anjou.....403
Robert de Chester.....127, 402
Roberts, Gerrylyn K.....329
Roberval, Gilles Personne de.....480
Roch, Jean-Louis.....44
Rochas, Henri de.....397
Rodolphe II.....229, 258-260
Rodrigues, Nicole.....341, 474
Rodríguez Guerrero, José.....443
Roger, Bernard.....437
Roger, Jacques.....89
Rojas García, Pedro.....443
Roman, Joseph.....234
Rondelet, Guillaume.....391
Ronsard, Pierre de58, 59, 61, 64, 68, 69, 80, 119
Roodenburg, Herman.....305
Roosen-Runge, Heinz.....432
Rosembourg, André de.....481
Rosenkranz, Naomi.....486
Rosinus.....365
Rossellet, François.....18, 368, 369, 378, 487
Röttinger, Heinrich.....313
Rouillé, Guillaume.....188
Roumégoux, Y.....84, 465
Roussel, Godefroy…20, 187-189, 302, 348, 381, 388, 475, 476, 487, 488, 496
Roussel, Guillaume.....189, 190
Roussel, Nicolas.....189
Rousset, Valérie.....326
Rouyer, Pierre.....175
Rovillac, Philippe.....52
Ruble, Alphonse de.....250
Ruchon, François.....65
Ruellet, Aurélien.....239, 332

Ruggieri, Côme.....66
Ruickbie, Leo.....328
Ruscelli, Girolamo.....310
Russell, Colin A.....329
Sachs, Hans.....324
Sailland, Frédéric.....327
Saint-Jacques, Camille.....306
Saint-Lary, Roger de.....267
Saint-Léger, abbé.....71
Sainte-Marthe, Scévole de.....211, 212, 231
Sala-Molins, Louis.....133, 134
Sala, Angelo.....485
Salcède, Nicolas de.....255, 275
Saliège, Jean-François.....473
Salmon, William.....40
Salomon.....38-42, 98, 239-241, 331, 402
Salomon77.....39
Sanche, Pierre.....193
Santori, Santorio.....353
Sarazin, Maurice.....122
Saulcy, Félicien de.....147
Savare, Jean.....47, 232, 267
Scailliérez, Cécile.....318
Scaliger, Jules César.....99, 230, 460
Schaffer, Simon.....15
Schipperges, Heinrich.....432
Schmidt, Albert-Marie.....65, 390
Schmieder, Karl Christoph.…258, 259, 261, 277
Schmitt, Jean-Claude.....305
Schnakenbourg, Éric.....259
Schoen, Henri.....321
Schoenecker, Aurore.....241
Schomberg, Henri de.....262
Schrenck, Gilbert.……83, 99, 219, 394, 465, 466
Schutz, A. H.....457
Schweich, Daniel.....342
Screech, Michael Andrew.....58
Secousse, Denis-François.....145
Secret, François. .25, 53, 88, 109, 137, 230, 256-258, 262-264, 272
Sedacer, Guillaume.....144
Séguier, Claude-Alexandre.....454
Sendivogius, Michael.....223, 256, 259, 260, 400
Senior Zadith.....184
Servais, Anne.....23
Shapin, Steven.....15, 21
Sibrand, Pierre.....161, 162, 165
Silvestro Mazzolini da Prierio.....132
Silvius, Guillaume.....453
Simmel, Georg.....421
Simon (frère).....157
Simon, Denis.....86
Simone da Colonia.....364
Smith, Marc.....486
Smith, Pamela H.....14, 309, 486
Smith, Pauline M.....66
Socrate.....52
Sömmering, Philipp.....202
Sonnet de Courval, Thomas.....84
Souhesme, Raymond [Des Godins] de.....175
Soukup, R. W.....328
Spach, Louis.....278
Spaggiari, Barbara.....343
Spechbach, Philippe.....278-280, 303, 480
Spemech (Maître).....448, 449
Sponde, Jean de.....33, 64, 65, 69, 119
Sprenger, Jakob.....138
Spychala, Pauline.....444

Stanihurst, Henry de.....228, 441-444
Stanihurst, Nicholas.....444
Stanihurst, Richard.....228, 443
Steen, Jan.....319
Stella, Laurent.....166
Stoetzel, Jean.....28
Suttcliffe, F. E.....92
Swift, Jonathan.....111
Taape, Tillmann.....486
Tahureau, Jacques.....68, 79-82, 119
Tallemant des Réaux, Gédéon.....261, 262
Tamizey de Larroque, Philippe.....230
Taschereau, Jules-Antoine.....250
Taubes, Nicole.....72
Tavannes, Gaspard de Saulx.....152
Tavannes, Jean de Saulx.....152, 153, 377
Temple, Sir William.....28
Teniers, David II le Jeune.....311, 319
Téreygeol, Florian.....324, 339
Tesson, Jacques.....202-204, 206-208, 302, 347, 359, 365, 366, 378, 430, 502
Thaumas de La Thaumassière, Gaspard.....263
Theisen, Wilfrid.....142
Théophile.....310
Theurer, Michel.....260
Thiolier-Mejean, Suzanne.....32
Thölde, Johann.....258
Thomas d'Aquin.....131-133, 136, 138-140, 402
Thomas, Nicolas.....16, 277, 307, 324, 325, 340-342, 472, 474
Thomas, Pierre.....377, 479
Thomasset, Claude Alexandre.....41
Thorndike, Lynn.....14, 187, 214, 285, 402
Thucydide.....28
Timmermann, Anke.....329
Tite-Live.....28
Titelouze, Jean.....442
Tobie.....412
Todériciu, Doru.....274
Tomasseo, Niccolò.....252
Toricelli, Evangelista.....353
Tosi, Lucia.....299
Tournes, Jean de.....188
Trenbach, Christoph von.....328
Trismosin, Salomon.....403, 460
Trithemius, Johannes.....112, 114, 458
Trombetta, P. J.....84, 465
Tuefferd, Paul Edmond.....276
Tulot, Jean-Luc.....257
Uchacz Tianna, Helena.....486
Ulsted, Philipp.....214, 345
Vachot, Louis.....216
Vadis, Ægidius de [Gilles Dewès]223, 224, 350-352, 355-357, 410, 412, 413, 426, 427, 437
Valerand du Bois-Robert. .89, 94, 144, 227, 268, 269, 350, 411, 447, 448, 452, 453
Valois, Nicolas [Le].....437, 481
Van Ackooy, Alinda.....327
Van der Borcht, Pieter.....315
Van der Straet, Jan.....329
Van Eyck, Jan.....492
Van Heemskerk, Egbert.....319
Van Helmont, Jean-Baptiste.....117
Van Helmont, Matheus.....319
Van Ostade, Adriaen.....319
Vandendorpe, Christian.....39
Vanriest, Élise.....382
Vaucheret, Étienne.....170, 473

Vauquelin des Yveteaux, Jean.....433
Venard, Marc.....233
Vérard, Antoine.....71
Verdier, Paul.....326
Verdier, Roger.....352
Vergilio, Polidoro.....435
Vérin, Hélène.....41
Vernet, André.....438
Versoris, Nicolas.....32
Verville (médecin de Louis XIII).....254, 267
Viala, Alain.....456, 457
Viallet, Ludovic.....233
Viano, Cristina.....373
Viel, Claude.....435
Vieubourg, Françoise de.....263
Vigenère, Blaise de.....121, 122, 276, 290, 363, 369, 370, 400, 401, 427, 428, 460
Vilar, Pierre.....479
Villermin, Laurent de.....276, 303
Villeroy, Mme de.....287
Vincent, Augustin.....75
Viret, Pierre.....43, 118
Virgile.....28, 403
Vitecoq, Pierre.....481
Vitry, Jacques de.....39
Vivès, Juan Luis.....213
Voisin, Auguste.....500
Wagner, Jacques.....403
Wagner, Karl.....144
Walsby, Malcolm.....193
Waquet, Françoise.....452
Warner, Deborah Jean.....353
Warolin Christian.....188
Waroquier de Combles, Louis Charles de.….279
Wartburg, Walther von.....309, 362
Watt, Isabella M.....206
Weber, Romain.....54
Weiditz, Hans.....313
Weightman, Christine.....268
Wencker, Jean.....260
Weyer, Jost.....329
Wier, Jean.....85
Wilkinson, Alexandre.....193
Wyck, Thomas.....319
Zecaire, D. [Johannes Cerasius]. 29, 42, 52, 107, 119, 187, 227, 228, 269, 293, 306, 316, 317, 338, 342, 343, 349, 358, 359, 365, 367, 371, 378, 384, 395, 396, 404, 407, 433, 437, 445-447, 449, 450, 452, 461
Zilsel, Edgard.....14, 483, 499
Zosime le Panopolitain.....40
Zuber, Mike A.....259-261
Zwinger, Théodore.....65

Renan CROUVIZIER

GESTES ET IDENTITÉS DE L'ALCHIMISTE EN FRANCE: 1500-1630

Résumé :

L'étude systématique de sources écrites et archéologiques permet de réévaluer la place que l'alchimie a occupée dans la France de la Renaissance entre 1500 et 1630. Les théories concernant la matière validaient à la fois la possibilité de transmutation, et l'ensemble des pratiques artisanales manipulant la matière, mais c'est essentiellement l'alchimie transmutatoire qui donnait lieu aux fraudes et aux escroqueries. Sur le plan social, au-delà des milieux artisanaux, l'alchimie est largement répartie dans les groupes sociaux urbains, maîtrisant l'écriture et disposant d'un minimum de revenus. L'absence d'instruments de mesure conduit les praticiens à redoubler d'ingéniosité et à développer le recours aux cinq sens d'une manière nettement plus systématique qu'auparavant, et même de tenter de donner plus de précisions aux calculs de proportion. Ces mutations progressives sont le terrain d'une modification des conceptions mêmes de l'alchimie, qui naît dans la seconde moitié du XVIe siècle et s'affirme au début du XVIIe : la reproductibilité progresse et permet une certain standardisation des opérations ainsi qu'une transmission des connaissances permettant un progrès collectif. Mais le caractère aléatoire de la réussite des opérations de l'alchimie transmutatoire continue d'imposer le recours à l'aide de Dieu. Tout au long du XVIIe siècle, des alchimistes adoptent simultanément les deux postures, dans la pratique artisanale comme dans l'alchimie transmutatoire, cependant on observe dès le début du XVIIe siècle des praticiens se détournant de l'alchimie transmutatoire, même s'ils ne remettent pas encore en cause les fondements communs aux deux types de pratique.

Mots clés : alchimie, chimie, Renaissance, XVIe siècle, XVIIe siècle, transmutation, pratiques artisanales, gestes, reproductibilité, transmission des savoirs, groupes sociaux.

Summary :

The systematic study of written and archaeological sources makes it possible to reassess the place that alchemy occupied in Renaissance France between 1500 and 1630. The theories concerning matter validated both the possibility of transmutation, and all the artisanal practices manipulating matter, but it is essentially transmutatory alchemy that gave rise to frauds and swindles. On the social level, beyond the artisanal circles, alchemy is widely distributed in urban social groups, mastering writing and having a minimum of income. The absence of measuring instruments leads practitioners to redouble their ingenuity and to develop the use of the five senses in a much more systematic way than before, and even to try to give more precision to the calculations of proportion. These progressive changes are the ground for a modification of the very conceptions of alchemy, which was born in the second half of the 16th century and asserted itself at the beginning of the 17th century: reproducibility progressed and allowed a certain standardization of operations as well as a transmission of knowledge allowing collective progress. But the random nature of the success of the operations of transmutatory alchemy continues to impose recourse to the help of God. Throughout the 17th century, alchemists adopted both postures simultaneously, in the practice of craftsmanship as in transmutatory alchemy, however, from the beginning of the 17th century, practitioners were observed turning away from transmutatory alchemy, even do not yet call into question the foundations common to the two types of practice.

Keywords : alchemy, chemistry, Renaissance, 16th century, 17th century, transmutation, craft practices, gestures, reproducibility, transmission of knowledge, social groups.

Annexes

à la thèse présentée par Renan Crouvizier

Gestes et identités de l'alchimiste en France: 1500-1630

Table des matières

Première partie – Iconographie.....7

- Figure 1 : Reconstitution du laboratoire d'Andreas Libavius au musée historique de Rothenburg (Bavière).....9
- Figure 2 : Brant, Sebastian, *La Nef des folz du monde*, Paris : Jean Philippi, 1497.....10
- Figure 3 : Pétrarque, *Trostspiegel in Glück und Unglück*, Augsbourg : Heinrich Steyner, 1532. 11
- Figure 4 : Pieter Brueghel l'Ancien, *L'Alchimiste*, Kupferstichkabinett (Berlin), 1558, dessin à la plume et encre sur papier.....12
- Figure 5 : Pieter Brueghel l'Ancien, *L'Alchimiste*, gravé par Philippe Galle (nombreuses copies dans les musées, par exemple au Rijckmuseum d'Amsterdam).....13
- Figure 6 : Maarten de Vos, *Alchimiste*, gravure d'après Brueghel l'Ancien, gravé par Pieter Cool, dans : *Emblemata saecularia. Mira et Iucunda Varietate Seculi Huizer More Ita Experimentia…*, Francfort-sur-le-Main : Jean-Théodore et Jean-Israël De Bry, 1596.....14
- Figure 7 : Pieter van der Borcht, *L'Alchimiste*, gravure d'après Brueghel l'Ancien et Maarten de Vos, entre 1575 et 1608, conservé au Rijcksmuseum d'Amsterdam.....15
- Figure 8 : Zecaire, D., *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Anvers : Guillaume Silvius, 1567, page de titre.....15
- Figure 9 : David Teniers le Jeune, *Alchimiste*, peinture, 1640-1650, Mauritzhuis (La Haye).…16
- Figure 10 : Atelier de David Teniers le Jeune, *Alchimiste dans son atelier*, copie du tableau conservé au mussé Tessée (Le Mans), vendu aux enchères le 12 fév. 2019 par Artcurial pour 7800 €.....17
- Figure 11 : David Teniers le Jeune, *L'Alchimiste*, 1640 ? Polesden Lacey, Surrey.....17
- Figure 12 : Matheus van Helmont, *Intérieur d'un laboratoire d'alchimiste*, Musée Fabre (Montpellier).....18
- Figure 13 : Thomas Wyck (*c.*1616-1677), *L'Alchimiste*, Musée du Louvre (Paris).....19
- Figure 14 : Barthélemy l'Anglais, *El libro de las propriedades de las cosas, por Bartolomeo de Glanville, trasladado de latin en romance por el R. P. F. Vincente de Burgos*, Toulouse : Heinrich Mayer, 1494, livre XV, f. L4v.....20
- Figure 15 : Emmanuelle Brugerolles, Hubert Bari, Paul Benoit (et al.), *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992, p. 50.....21
- Figure 16 : Emmanuelle Brugerolles, Hubert Bari, Paul Benoit (et al.), *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992, p. 51.....22
- Figure 17 : Agricola, Georgius, *De Re metallica*, Bâle : Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopius, 1556, p. 360.....23
- Figure 18 : Ercker, Lazarus, *Beschreibung allerfürnemisten mineralischen Ertzt und Berckwercksarten*, Prague : Georg Schwartz, 1574, gravure figurant sur la page de titre.....24
- Figure 19 : *Atelier d'orfèvre*, gravure au burin, Augsbourg, 1576 (Paris, BnF, département des Estampes).....25
- Figure 20 : *Atelier d'orfèvre*, gravure au burin, Augsbourg, 1576 (Paris, BnF, département des Estampes).....26
- Figure 21 : Étienne Delaune, « Atelier d'orfèvre », dans : Chandieu, Antoine de, *Octonaires sur la Vanité et inconsistance du monde*, Strasbourg : Bertrand Jobin, 1580 (fig. 8).....27

- Figure 22 : Jost Amman, « Der Apothecker », dans : Sachs, Hans, *Eygentliche Beschreibung Aller Stände auff Erden*, Francfort-sur-le-Main : Sigmund Feyerabents, 1568, 12e figure.....28
- Figure 23 : Jost Amman, « Der Goldtschmid», dans : Sachs, Hans, *Eygentliche Beschreibung Aller Stände auff Erden*, Francfort-sur-le-Main : Sigmund Feyerabents, 1568, 26e figure.....28
- Figure 24 : Reconstitution d'un laboratoire d'alchimie, Musée de la pharmacie de l'Université de Bâle (cliché du site : https://pharmaziemuseum.ch/fr/museum/ausstellung/daueraustellung). 29
- Figure 25 : Château de Cénevières, vue générale du cabinet d'alchimie (Séraphin, Gilles ; Scellès, Maurice ; Inventaire général Région Occitanie).....30
- Figure 26 : Château de Cénevières, détail de la cheminée du cabinet d'alchimie (cliché Jean-Jacques Dejeunes ; http://www.jjdejeunes.com).....30
- Figure 27 : [Michelspacher, Stephan], *Cabala, Spiegel der Kunst und Natur : in Alchymia*, Augsbourg : Hans Schultes, 1615 (tiers inférieur de la première des quatre planches de l'ouvrage).....31
- Figure 28 : Jan van der Straet, *Laboratoire d'Alchimie*, Palazzo Vecchio, Florence, 1570.....32
- Figure 29 : Interprétation graphique de la description du plafond de la seconde galerie du laboratoire idéal (Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques...*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 171-172).....33
- Figure 30 : Orléans, ms. 291, f. 26v.....34
- Figure 31 : Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge Colloque de Sens (2004)*, Sens : Publications du CRAHM, 2009, p. 35-50, ici p. 36.....35
- Figure 32 : Paris, BnF, ms fr 1089, f. 1v. (Photographie du 3e médaillon).....35
- Figure 33 : David de Planis Campy, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques…*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 197.....36
- Figure 34 : Jacques Besson, *Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux…*, Paris : Galliot du Pré, 1573, f. 5v.....37
- Figure 35 : Jacques Besson, Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux…, f. 9r.....37
- Figure 36 : « Description d'un fourneau propre à distiller », dans : Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646, p. 63 pour la figure, p. 64 pour la légende.....38
- Figure 37 : « Le fourneau d'épargne », dans : Jean Brouaut, *Traité de l'eau de vie…*, p. 67-68. 39
- Figure 38 : Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques…*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 198.....40

Deuxième partie – Textes.....41

- Texte 1 : L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable, par Bernard de Labadie.....43
- Texte 2 : Girard, Jacques, « [Épître] à Maistre Charles Fontaine Parisien & poëte François, demeurant à Lyon, son amy », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557 p. 81-93 (rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629, p. 53-62).....55
- Texte 3 : Brunet, Jean, « [Epître] au lecteur », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé.

Bonhomme, 1557 ; rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629, p. 63-64. 59
- Texte 4 : Defense de la science vulgairement appelée alchymie, & des honnestes personages qui vaquent à elle : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager.....60
- Texte 5 : Taschereau, Jules-Antoine, "Fabrication de l'or", *Revue rétrospective*, 1ère série, 4 (1834), p. 243-250.....68
- Texte 6 : Responce faite sur la proposition d'ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx, 1575.....71
- Texte 7 : Document conservé aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, ms. fr B68 79
- Texte 8 : *La Pierre philosophale de Maistre Guillaume, avec un bref advertissement à toutes sortes de personnes pour devenir bien tost riches*, s.l.n.d.....81
- Texte 9 : *La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale*.....85
- Texte 10 : Paris, BnF, ms. fr. 19980.....88
- Texte 11 : Bibliothèque nationale de France, Ms. Dupuy 92.....89
- Texte 12 : Lettre qui sert d'instruction pour le traitté *La revelation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou la genealogie du mercure des philosophes*.....91
- Texte 13 : Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, ms. 429, p. 511-515.....93
- Texte 14 : Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 979 (XVIIe siècle).....97
- Texte 15 : Notice biographique concernant Pierre-Joseph Joubert de la Salette, traducteur du *Dialogue entre la Nature et le fils de la philosophie* d'Ægidius de Vadis [Gilles Dewès].....99

Première partie – Iconographie



- Figure 1 : Reconstitution du laboratoire d’Andreas Libavius au musée historique de Rothenburg (Bavière).

(http://judy-volker.com/Roadtrips/201009/10RothenburgMuseums.html)



- Figure 2 : Brant, Sebastian, *La Nef des folz du monde*, Paris : Jean Philippi, 1497.



- Figure 3 : Pétrarque, *Trostspiegel in Glück und Unglück,* Augsbourg : Heinrich Steyner, 1532.



- Figure 4 : Pieter Brueghel l'Ancien, *L'Alchimiste*, Kupferstichkabinett (Berlin), 1558, dessin à la plume et encre sur papier.



- Figure 5 : Pieter Brueghel l'Ancien, *L'Alchimiste*, gravé par Philippe Galle (nombreuses copies dans les musées, par exemple au Rijckmuseum d'Amsterdam).



- Figure 6 : Maarten de Vos, *Alchimiste*, gravure d'après Brueghel l'Ancien, gravé par Pieter Cool, dans : *Emblemata saecularia. Mira et Iucunda Varietate Seculi Huizer More Ita Experimentia…*, Francfort-sur-le-Main : Jean-Théodore et Jean-Israël De Bry, 1596.



- Figure 7 : Pieter van der Borcht, *L'Alchimiste*, gravure d'après Brueghel l'Ancien et Maarten de Vos, entre 1575 et 1608, conservé au Rijcksmuseum d'Amsterdam.



- Figure 8 : Zecaire, D., *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie naturelle des metaulx*. Anvers : Guillaume Silvius, 1567, page de titre.



- Figure 9 : David Teniers le Jeune, *Alchimiste*, peinture, 1640-1650, Mauritzhuis (La Haye).



- Figure 10 : Atelier de David Teniers le Jeune, *Alchimiste dans son atelier,* copie du tableau conservé au mussé Tessée (Le Mans), vendu aux enchères le 12 fév. 2019 par Artcurial pour 7800 €.



- Figure 11 : David Teniers le Jeune, *L'Alchimiste,* 1640 ? Polesden Lacey, Surrey.



- Figure 12 : Matheus van Helmont, *Intérieur d'un laboratoire d'alchimiste*, Musée Fabre (Montpellier).



- Figure 13 : Thomas Wyck (*c.*1616-1677), *L'Alchimiste*, Musée du Louvre (Paris).



- Figure 14 : Barthélemy l'Anglais, *El libro de las propriedades de las cosas, por Bartolomeo de Glanville, trasladado de latin en romance por el R. P. F. Vincente de Burgos*, Toulouse : Heinrich Mayer, 1494, livre XV, f. L4v.

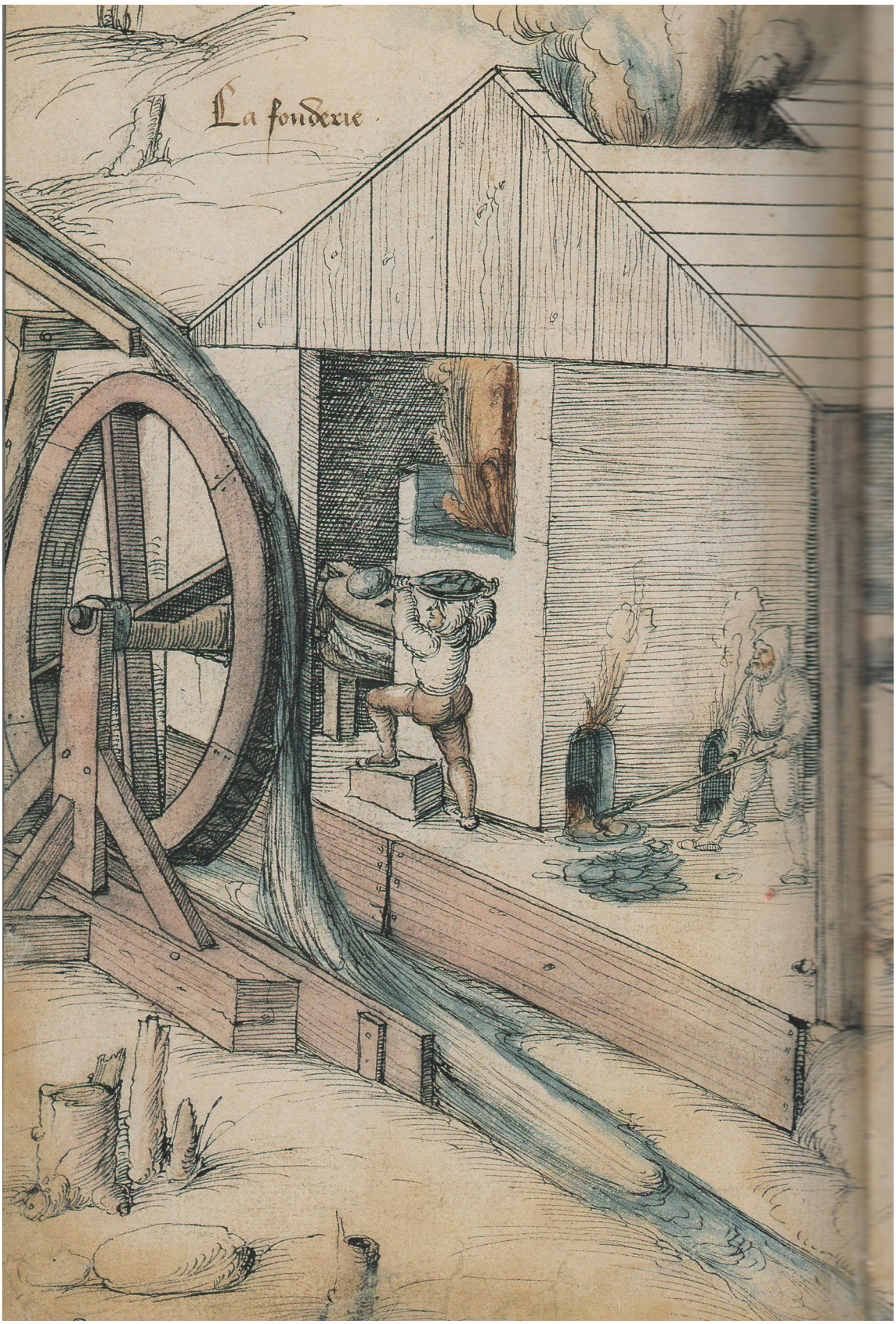

- Figure 15 : Emmanuelle Brugerolles, Hubert Bari, Paul Benoit (et al.), *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992, p. 50.

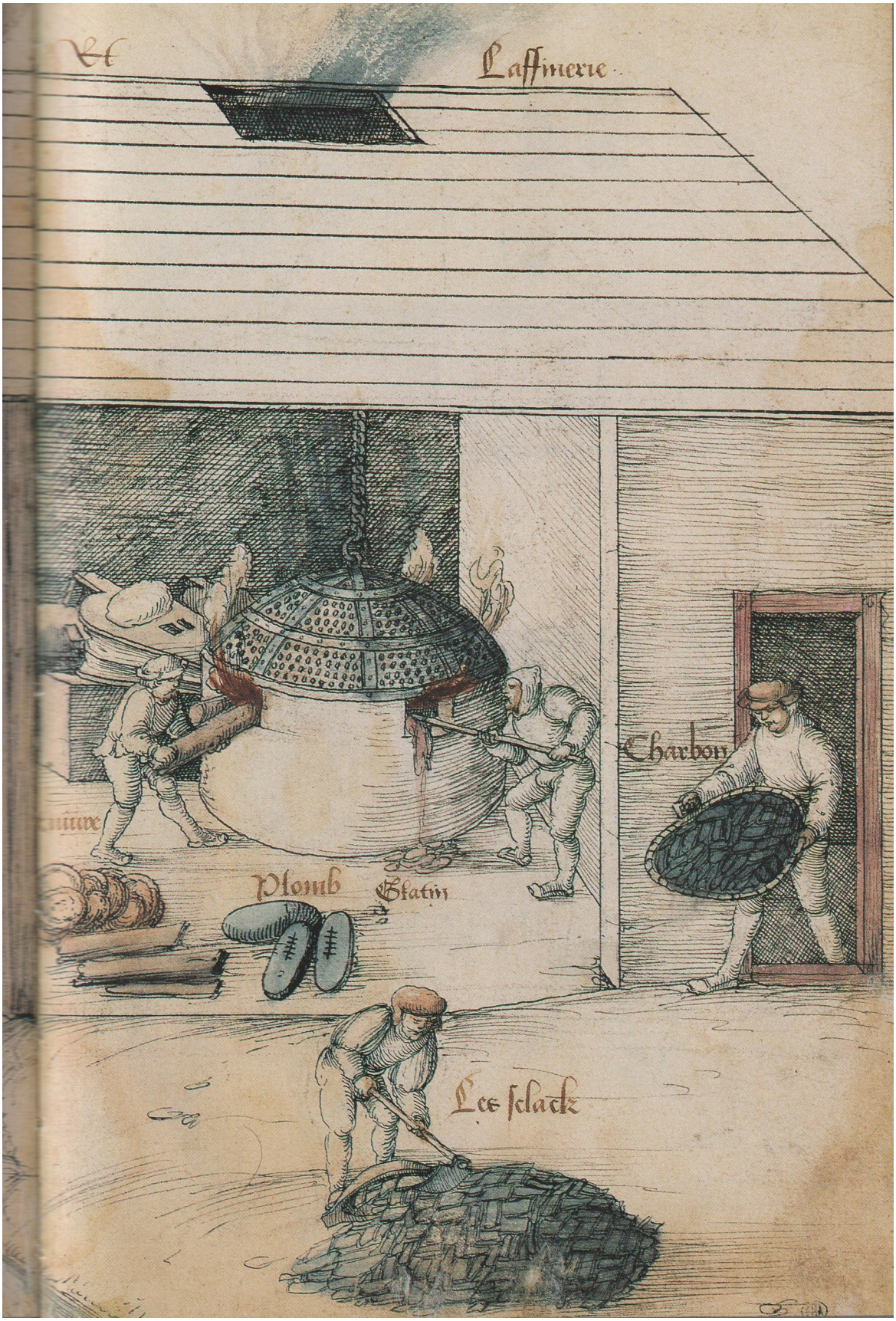

- Figure 16 : Emmanuelle Brugerolles, Hubert Bari, Paul Benoit (et al.), *La mine, mode d'emploi : la rouge myne de Sainct Nicolas de la Croix, dessinée par Heinrich Gross*, Paris : Gallimard, 1992, p. 51.

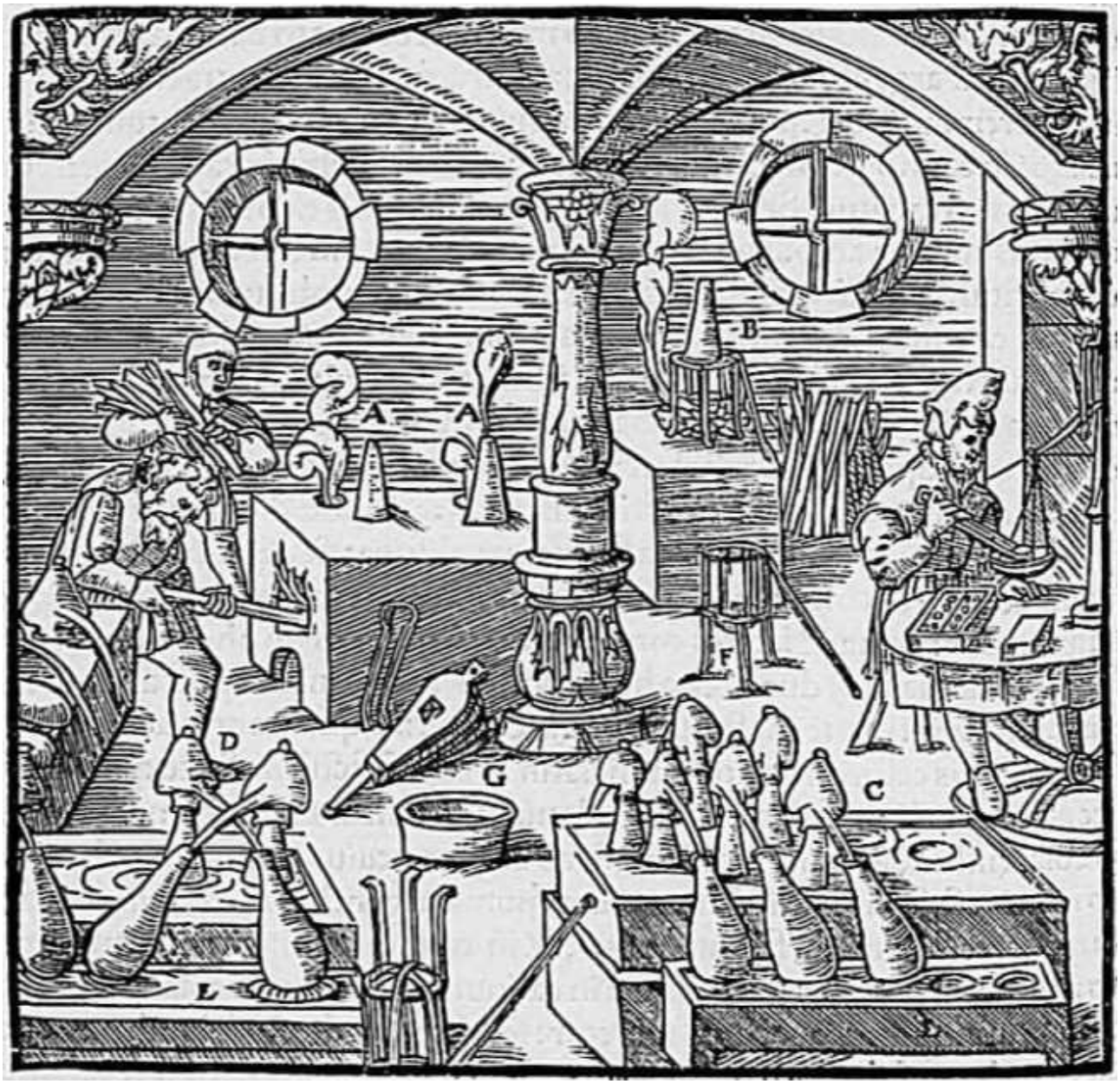

- Figure 17 : Agricola, Georgius, *De Re metallica*, Bâle : Hieronymus Froben et Nicolaus Episcopius, 1556, p. 360.



- Figure 18 : Ercker, Lazarus, *Beschreibung allerfürnemisten mineralischen Ertzt und Berckwercksarten*, Prague : Georg Schwartz, 1574, gravure figurant sur la page de titre.



- Figure 19 : *Atelier d'orfèvre*, gravure au burin, Augsbourg, 1576 (Paris, BnF, département des Estampes).



- Figure 20 : *Atelier d'orfèvre*, gravure au burin, Augsbourg, 1576 (Paris, BnF, département des Estampes).



- Figure 21 : Étienne Delaune, « Atelier d’orfèvre », dans : Chandieu, Antoine de, *Octonaires sur la Vanité et inconsistance du monde*, Strasbourg : Bertrand Jobin, 1580 (fig. 8).



- Figure 22 : Jost Amman, « Der Apothecker », dans : Sachs, Hans, *Eygentliche Beschreibung Aller Stände auff Erden*, Francfort-sur-le-Main : Sigmund Feyerabents, 1568, 12e figure.



- Figure 23 : Jost Amman, « Der Goldtschmid», dans : Sachs, Hans, *Eygentliche Beschreibung Aller Stände auff Erden*, Francfort-sur-le-Main : Sigmund Feyerabents, 1568, 26e figure.



- Figure 24 : Reconstitution d’un laboratoire d’alchimie, Musée de la pharmacie de l’Université de Bâle (cliché du site : https://pharmaziemuseum.ch/fr/museum/ausstellung/dauerausstellung).



- Figure 25 : Château de Cénevières, vue générale du cabinet d’alchimie (Séraphin, Gilles ; Scellès, Maurice ; Inventaire général Région Occitanie).



- Figure 26 : Château de Cénevières, détail de la cheminée du cabinet d’alchimie (cliché Jean-Jacques Dejeunes ; http://www.jjdejeunes.com)



- Figure 27 : [Michelspacher, Stephan], *Cabala, Spiegel der Kunst und Natur : in Alchymia*, Augsbourg : Hans Schultes, 1615 (tiers inférieur de la première des quatre planches de l'ouvrage).



- Figure 28 : Jan van der Straet, *Laboratoire d'Alchimie*, Palazzo Vecchio, Florence, 1570.

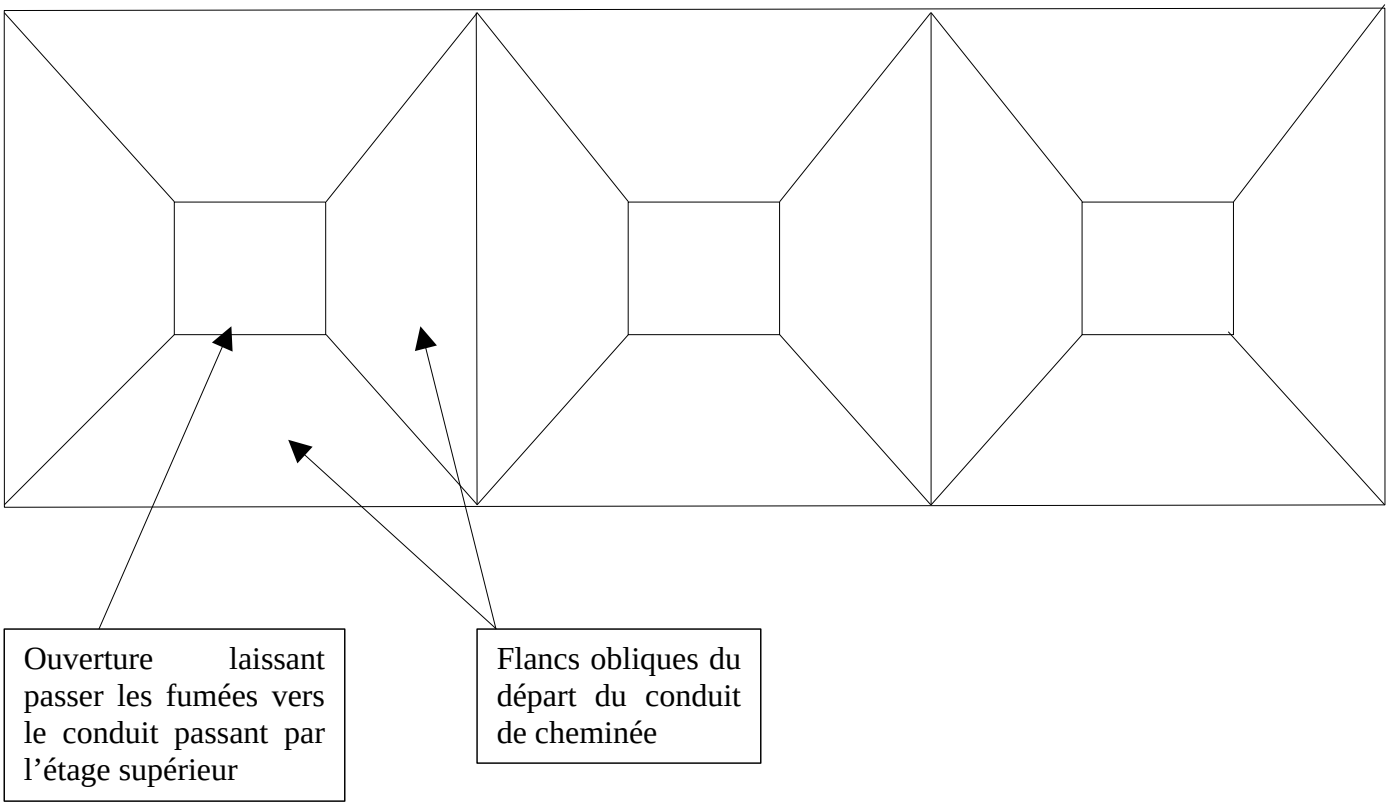

Schéma représentant le plafond de la galerie du deuxième niveau

- Figure 29 : Interprétation graphique de la description du plafond de la seconde galerie du laboratoire idéal (Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques...*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 171-172).

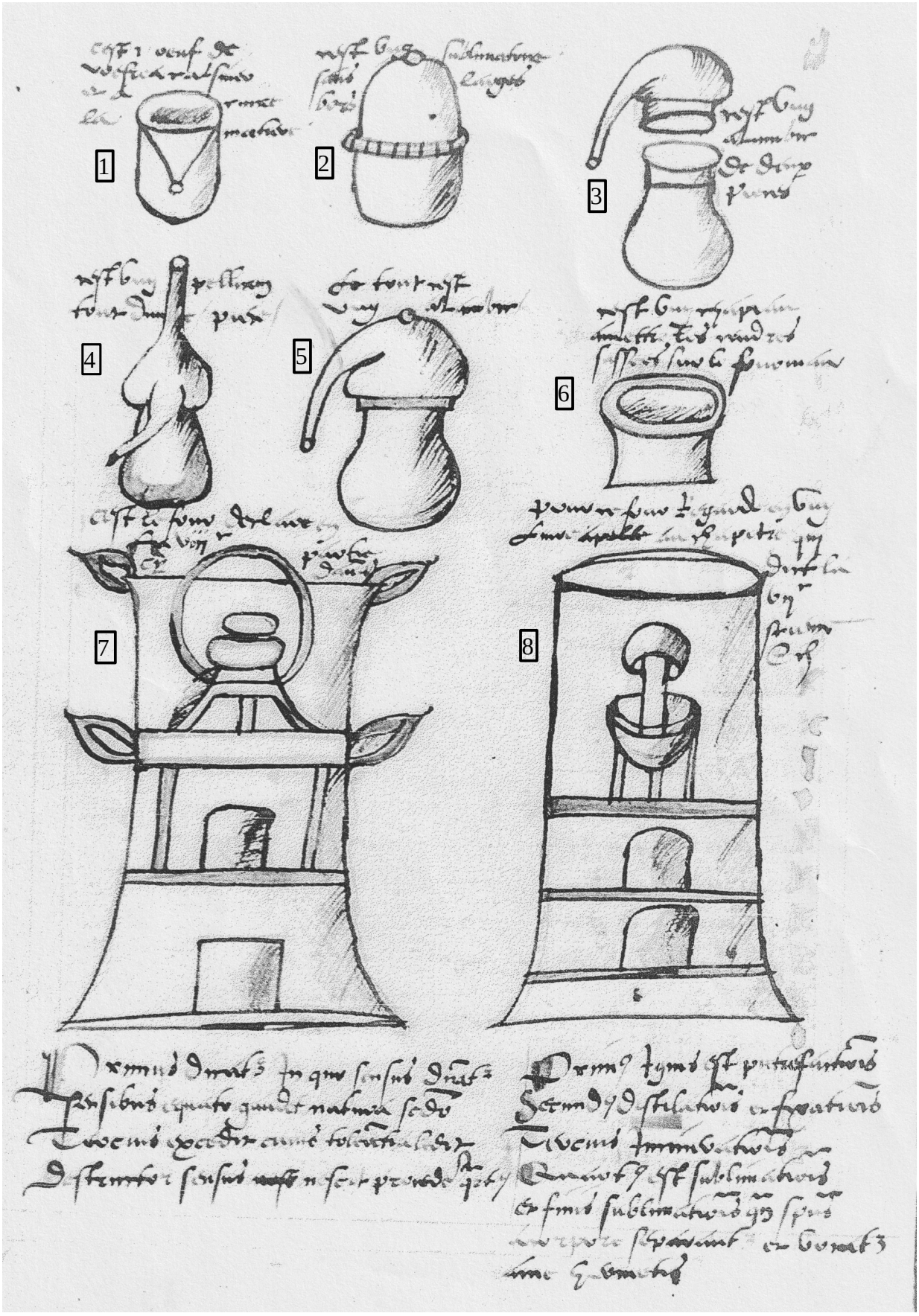

- Figure 30 : Orléans, ms. 291, f. 26v.

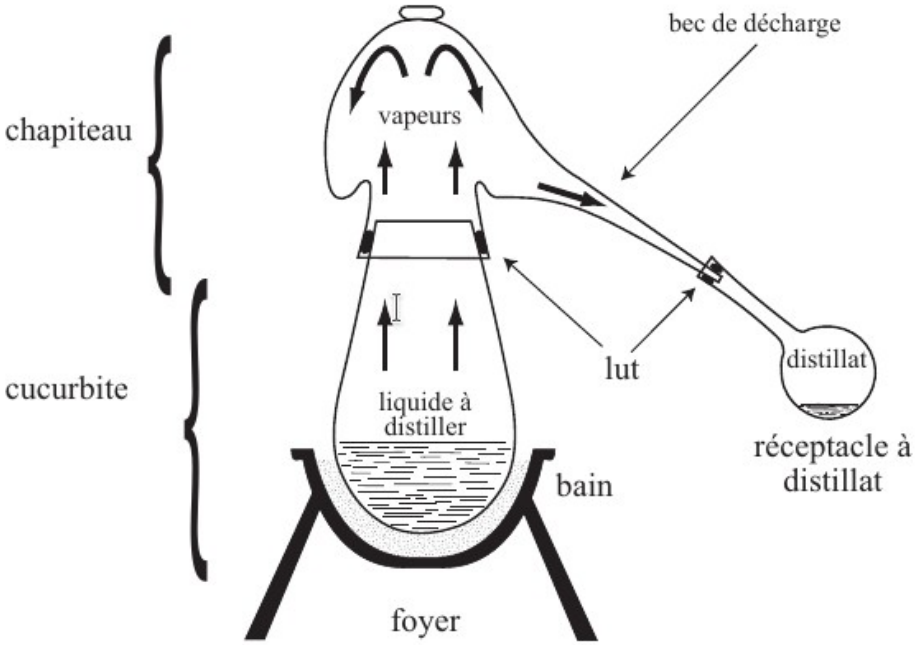

Fig. 1 : Principe de la distillation per ascensum.

- Figure 31 : Thomas, Nicolas, « L'alambic dans la cuisine ? », dans : *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen Âge Colloque de Sens (2004)*, Sens : Publications du CRAHM, 2009, p. 35-50, ici p. 36.



- Figure 32 : Paris, BnF, ms fr 1089, f. 1v. (Photographie du 3e médaillon).

Légende latine circulaire : Castrum auxilio domus ignis per arietem administrati semper manens inexpugnabile. Légende en français : Chasteau inexpugnable par le moyen de la maison du feu gouverné par le mouton.

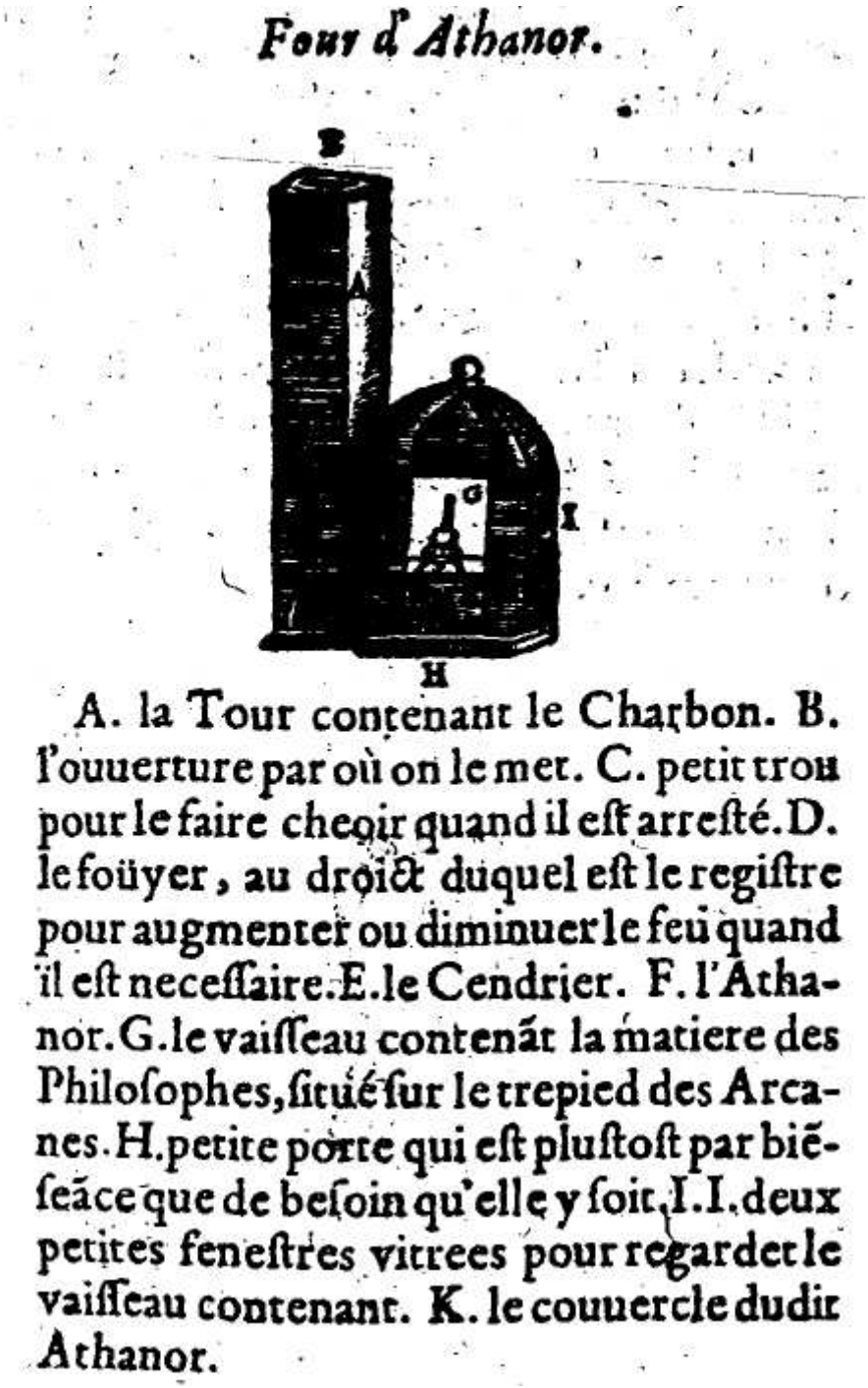

- Figure 33 : David de Planis Campy, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques…*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 197.



- Figure 34 : Jacques Besson, *Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux…*, Paris : Galliot du Pré, 1573, f. 5v.

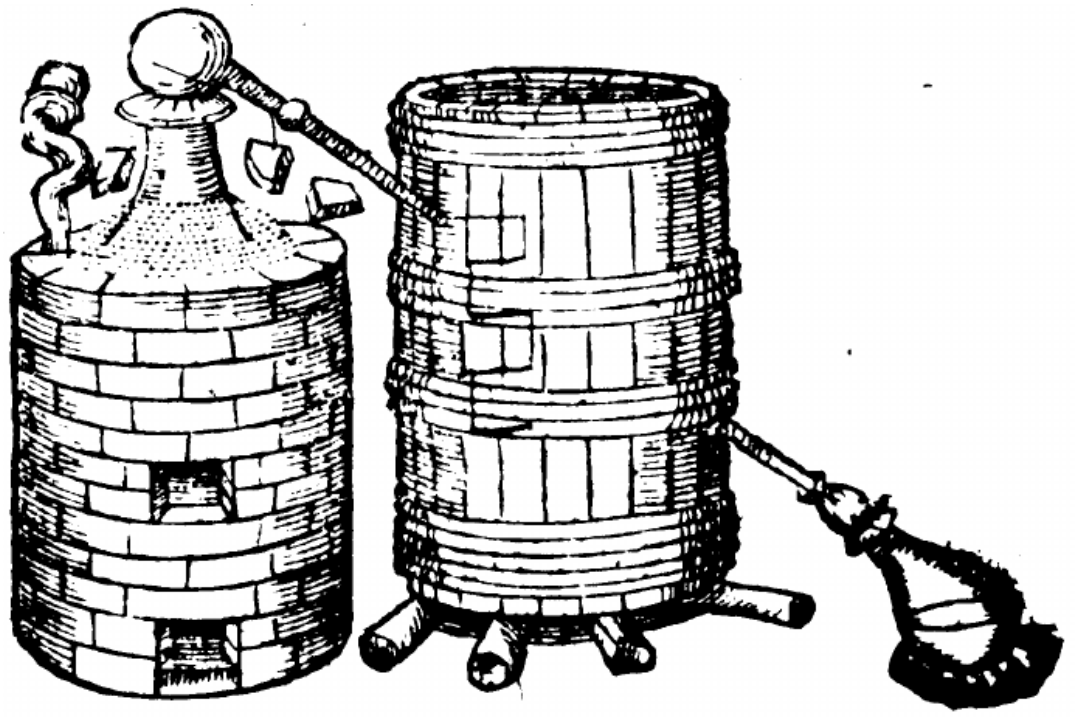

- Figure 35 : Jacques Besson, Art et moyen parfaict, de tirer huyles et eaux, de tous medicaments simples et oleogineux…, f. 9r.

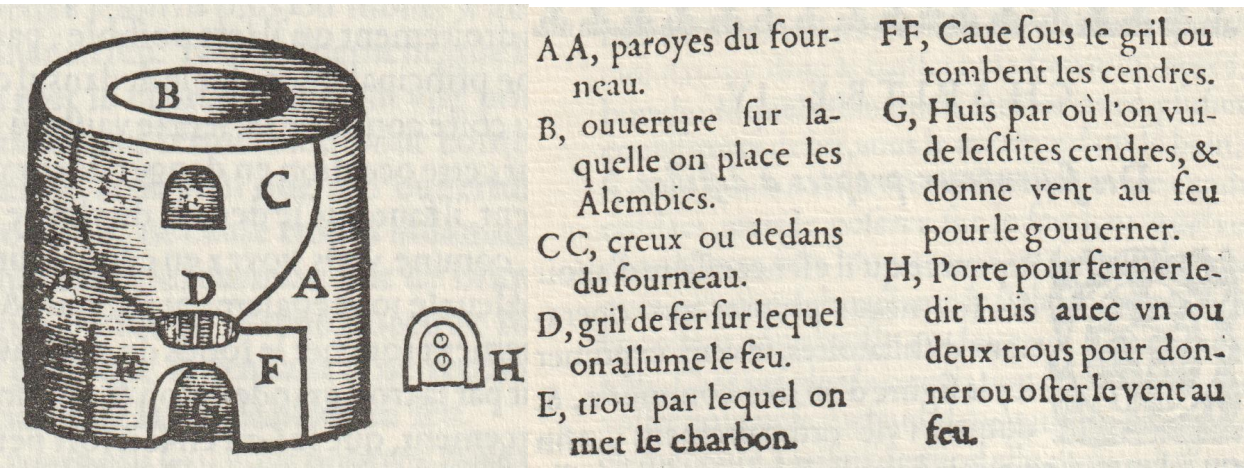

- Figure 36 : « Description d'un fourneau propre à distiller », dans : Brouaut, Jean, *Traité de l'eau de vie ou Anatomie theorique et pratique du vin, divisé en trois livres*, Paris : Jacques de Senlecque et Jean Henault, 1646, p. 63 pour la figure, p. 64 pour la légende.

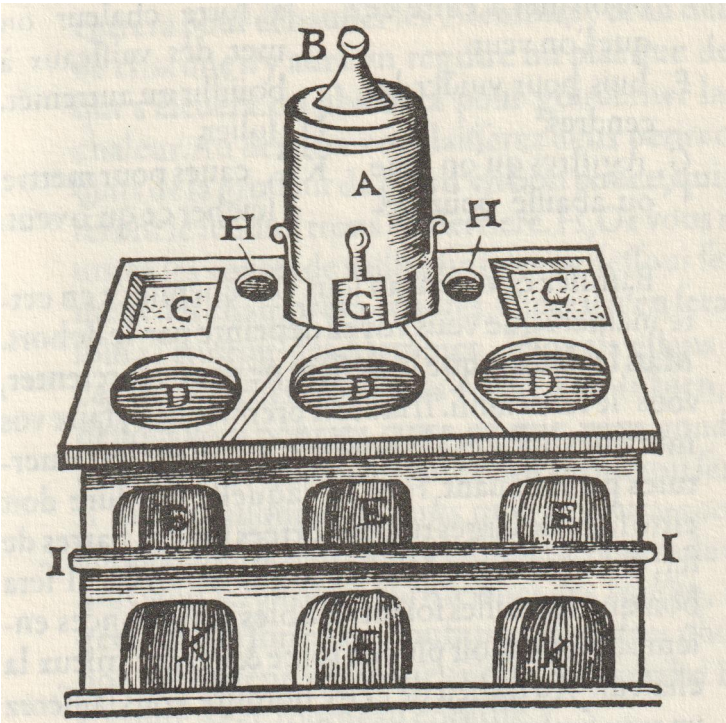

A, chauſſe ou Tour du Fourneau, par où l'on met le charbon.
B, couuercle d'icelle.
CC, chambres pleines de cendres tamiſées pour mettre des diſtillatoires.
DDD, trous pour mettre des diſtillatoires à ſec ou au bain.
EEE, voutes ſous leſquelles on calcine, ou on met à cuire ce que l'on veut.
F, huis pour vuider les cendres.
G, regiſtres qu'on leue ou abaiſſe pour regler la chaleur ſous les voutes.
HH, trous ſur leſquels à forte chaleur on met des vaiſſeaux à boüillir ou autremẽt.
II, ſolier.
KK, caues pour mettre à ſeicher ce qu'õ veut.

- Figure 37 : « Le fourneau d'épargne », dans : Jean Brouaut, *Traité de l'eau de vie…*, p. 67-68.



- Figure 38 : Planis Campy, David de, *Bouquet composé des plus belles fleurs chimiques…*, Paris : Pierre Billaine, 1629, p. 198.

Deuxième partie – Textes

- Texte 1 : L'ame de philosophie naturelle, touchant la transmutation des metaux, et le vray or potable, par Bernard de Labadie.

Bibliothèque nationale de France, ms français 5680.

[f. 1r.] Ayant entendu Sire, le grand desir et affection qu'avez toujours eu de tenir à la succession et connoissance de la philosophie naturelle tant cherchée et chérie par les esprits hauts et sublimes ; et quant à ce n'ayies encore trouvé personne qui vous ayt sçeu satisfaire, ny rendre contant quant à la science et art transmutatoire ; Et ce est pour ce qu'il s'en trouve peu auxquels Dieu donne la connoissance de semblables choses presques divines ; ou bien [f. 1v.] ceux là lesquels Dieu a doüé du don, ne se veulent manifester aux roys, princes, grands maitres et seigneurs, craignant les menaces leur font les philosophes tant anciens que modernes d'estre mis de liberté inestimable à servitude presque intollerable, ce que j'ay moy meme eprouvé et vu estre fait à autres en plusieurs lieux ; ce nonobstant Sire mettant à neant leurs paroles et menaces, et ne m'apuyant du tout sur leurs admonitions combien que soient charitables, et dignes d'estre notées ; Scachant et connoissant votre royale majesté non estre egale ny semblable à celle de ceux qui usent de telles extorsions contre Dieu et nature envers leurs serviteurs fidels, apres qu'ont receu d'eux une science produisant tresors inestimables auquels ils nous admonestent tres affectueusement de ne reveler les [f. 2r.] secrets de nature et d'estre du tout leur antithese, et totalement contraires à leur nature.
Comme votre sujet et obeissant serviteur expulsant toute doute et suspicion, ay prins hardiesse de vous presenter ce petit traitté que j'apelle l'ame de philosophie naturelle, que j'ay composé selon la capacité de mon entendement, pour et afin de donner repos à votre royal desir, vous manifestant totalement le secret des secrets de la philosophie naturelle touchant la transmutation des metaux pour connoitre la vraye nature et perfection d'icelle ; afin que votre royale majesté ayt dequoy etouper et fermer la bouche à tant d'ignorants presomptueux qui tous les jours vont trompant l'un et l'autre, soy disant estre scavants en semblable vertu, de laquelle ils n'eurent jamais la moindre connoissance ; Et c'est la cause qui pour le present m'a esmeu et provoqué à vous offrir, et [f. 2v.] presenter ce petit traitté, comme suis tenu, ayant esté averty que plusieurs vous avoient deceu, vous promettant choses grandes par belles, et decevalites parolles ; Et affin que ne soyies plus prins en leurs lacs, plaira à votre royale majesté lire ce petit traitté là où vous trouverez une consolation grande et soulagement de votre magnanime et royal esprit, car j'ay mis icy dedans, non pas mots enigmatiques comme les philosophes ont fait, mais en verité le plus clairement que j'ay pu et sceu, toute la perfection de l'art transmutatoire, ce que je veux premier clairement tant par les dits des philosophes, que par l'experience qui est maitresse de toutes choses, laquelle vous feray voir en bref tems avec l'aide de N. S. J. lequel je suplie tres humblement vous donner le comble de vos nobles et royaux desirs.
[f. 3r.] Tous les philosophes modernes d'une voix disent que cette science est don de Dieu, et le testifie Morien romain qui est des antiques en un sien livre qu'il composa au roy Haaly roy d'Egypte, qui dit qu'au tems des Romains cette science ils l'avoient, pour ce qu'ils faisoient imiter les septs arts liberaux, et generalement à Rome presque tous le faisoient en publique, et pour cela ne se trouvoit personne qui voulust faire nul art mecanique, dont par leur orgueil et superbe pour les richesses et mondanités de ce monde, Dieu leur osta l'entendement de le scavoir plus faire, excepté aucuns saints hommes connoissant que c'estoit punition de Dieu, la composerent en livres paraboliques pensants que nul ne l'avoit sans le vouloir de Dieu ; qui condescent aux philosophes modernes que c'est don de Dieu, bien que de cela nous n'en pouvons testifier sinon par les livres que les sages ont escrit de cet art par [f. 3v.] leurs livres historiaux, et encore dit Morien que par l'universel monde s'apelloit or des romains pour ce qu'il estoit meilleur que celuy des minieres, pour ce qu'il est plus dignifié par depuration et decoction naturelle que non est dedans les terrestres minieres. L'on ne pourroit faire un argument que ceux qui ne connoissent la trinité, comme Turcs,

Caldéens, Mores, Tartares, l'ont eu et l'ont, comme j'ay vu à aucuns. Je repons que ceux là cherchent la vertu, et vivent selon la loy de nature, et Dieu ne veut qu'un bienfait ne soit remuneré, et les contante de choses naturelles, et pour ce en cette benedicte science et art ne pense aucun parvenir que n'aye premierement l'amour de Dieu, charité et science et patience intrument, et qu'il n'ayt la connoissance de la nature de tous les sept metaux [f. 4r.] comme a eu premierement Hermes Trismegistus qui trouva apres le deluge les sept arts liberaux sculp[t]és en pierre de marbre en la vallée d'Ebron, là où Adam fut mis quand Dieu le jetta hors du paradis terrrestre, et en ces sept pierres estoient sculpés les sept arts liberaux des sages devant le deluge, ayant pitié des survevans. Et pour ce ledit Hermes est apellé des philosophes modernes et antiques Trismegistus, pour ce qu'il connut toute triple philosophie animale, vegetale et minerale, comme l'on lit aux livres des faits de memoire et aux livres des gestes anciens et au livre imperial, et en l'exposition de Labetis sur la Bible, et en plusieurs autres livres ; Et depuis là en avois Roy d'Arabie qui en escrit au roy de Nephie ; Et la Platonice, et Rebeca, et Mandera, Salomon, Ambagada, Philis [*sic*] de Macedoine et infinis autres tant antiques [f. 4v.] que modernes l'ont eu et l'ont encore de present de quoy seroit une confusion à reciter.

Qui tous generalement d'un acord disent, et comme par le vouloir de Dieu j'ay vu et fait par experience que tous les metaux ne sont que mercure, et mercure n'est sinon aux metaux, car tous sont generés de luy, puisqu'en mercure se peuvent retourner, lesquels mercure et metaux sont espaissis et cuits par une petite chaleur naturelle dedans le profond des minieres, comme tous les philosophes en ont fait une leçon en leurs testaments et ultimes livres, et ce voyent par experience ceux qui tirent l'or et l'argent des minieres et moy meme m'en suis voulu contanter et chercher de connoitre cette nature, pour ce qu'encore au pays de votre royale majesté et d'où je suis, en y a aucunes, laquelle chaleur dit Aristote [f. 5r.] en la science metaphisique, Raymond Lulle, Villeneuve, Bernard de Treves, et autres infinis que cette chaleur tient dedans les minieres à cause des mouvements des corps celestes, et engendre une chaleur continuelle et petite, et pour ce le mercure avant qu'il soit reduit en matiere metallique et solifique demeure longtems à cuire par la scienne eschasse chaleur, et pour ce l'art qui imite la nature, nous faisons par l'artifice cuire la substance metallique et mercuriale de neuf à dix mois, ce que nature ne peut par grandissime longinquité de tems.

A present je veux declarer la perfection et imperfection des metaux tant parfaits qu'imparfaits, et de leurs complexions accidentelles survenantes dedans les minieres, bien que des metaux parfaits nous [f. 5v.] n'en avons qu'un qui est le sol, et bien que tous les philosophes dient [*sic*] et voyons par experience que de deux metaux est l'entrée necessaire pour faire la transmutation, c'est à scavoir sol et lune, bien que la lune non est metal parfait, sinon quant à sa nature, pour rendre jupiter, venus et saturne en lune, mais n'est point au degré que nature entend à le faire, et reduire en matiere solifique.

Or est ainsy que le mercure est generé d'une eau et terre subtile sulphurée, et cette terre et eau par plusieurs solutions et congelation au ventre de la terre se fait mercure qui est le sperme de tous metaux et se parfait et se lie en telle sorte moyennant la nature et petite chaleur qu'il est presque incorruptible.

Et si ledit mercure courrant par [f. 6r.] les veines de la terre se rencontre en une terre blanche, nette, et marmoreuse[1], luy se congele successivement en lune, puis en sol par la continuation de la petite chaleur etant dedans les minieres, pour ce qu'il ne peut estre or que premierement ne soit argent, car ne se peut aller du premier au tier sans passer par le second.

Et si ledit mercure se trouve en une terre blanche non claire, sulphureuse, se fait etain, et pour cela l'on voit à l'oeil que quand on plie un etain il criq [*sic*] à cause de sa grande sulphurité qui est dedans son corps[2].

1 De la nature du marbre.

2 C’est le stridor de l’étain, un crissement provoqué en réalité par le frottement des cristaux constituant la structure du métal.

Et s'il trouve une terre noire, molle et froide, luy se convertit en plomb à cause de sa frigidité, fangeosité de la terre, et pour ce ledit plomb non a que peu de congelation et pour cela par longinquité du tems, s'en va tout en fumée.
[f. 6 v.] Et si ledit mercure trouve une terre rouge lubrique et grasse, avec grande quantité de souffre ledit mercure se convertit en venus qui est le cuivre.
Et si ledit mercure trouve une terre seiche et noire, pleine de souffre se fait fer, et l'on le voit clairement, pour ce que le fer se brule toujours au feu, et bien que les dits metaux ayent ces imperfections, leurs souffres ny le feu ne peuvent bruler la prime substance mercuriale, à cause de sa parfaite homogeneité, et pour ce par notre art que Dieu nous a donné la connoissance de sa grace de les nettoyer et puriffier qui servent à la premiere, seconde et tierce ordre de philosophie comme plus à plain sera declaré suivant le regime de l'experience naturelle.
[f. 7r.] A present nous laisserons toutes les superfluités et paraboles des philosophes et commencerons à la vraye pratique et experience de connoitre la vertu des metaux et parvenir et mettre lesdits metaux, pour les faire parvenir[3] de potence en acte, tant de la prime, seconde et trierce ordre, comme aucuns philosophes modernes ont escrit, ayant en eux la charité pour recommandée, en lesquels ordres sont sept operations. La premiere est calcination. La seconde sont les menstruaux et eaux dissolutives faittes à la conservation de l'espece metallique. La tierce est dissolution. La quarte est putrefaction. La quinte purification. La sexte composition et fixation. La septieme inceration et ultime degré pour reduire le mercure vulgal et les autres metaux imparfaits en vraye or ou argent meilleur que des minieres selon les compositions faittes, comme cy apres sera declaré par ordre.
[f. 7v.] Et pour proceder au premier degré de calcination, je mettray la calcination de tous metaux, comme les philosophes ont dict, et de moy meme fait.

La calcination de sol se fait en cette sorte

Il faut prendre une once de fin or qui soit passé par le ciment royal et le mettre en limature, puis apres en un creuset et le faire enrougir au feu, et incontinent mettre dedans ledit creuset sept onces d'argent vif avec ladite once d'or, et mesler tout ensemble avec un petit baton de bois, et l'oster hors du feu, et le laisserez dedans ledit creuset tant que l'on diroit deux fois un miserere, puis le jetter tout ensemble dans une escuelle d'eau fraiche, et puis le lancer tres bien avec du vinaigre et du sel, et puis avec de l'eau commune, et l'essuyeres tres bien, et puis metteres l'amalgame [f. 8r.] ou meslure dedans une livre d'eau forte commune que l'on separe or et argent en un matras de verre, et faire boüillir au feu tant que l'eau[4] ayt mangé le mercure, et votre or vous restera impalpable et calciné.

La calcination de la lune

La calcination de la lune se fait en cette sorte. Prenez une once de lune et la mettés en petites platines subtiles, puis mettés ladite lune en eau forte commune là où les orpheuvres separent l'or et l'argent, et les mettés sur le feu en vaisseau de verre, et le faites boüillir, et quand verrez que ladite lune est reduitte toute en eau, ostés hors du feu votre vaisseau, et jettés votre eau forte et lune dans un chaudron de cuivre bien net, avec douze parties de plus que d'eau forte d'eau commune et mettés dans ledit chaudron des platines de cuives de la [f. 8v.] longueur de deux paumes et le laissez estre par dix ou douze heures et trouverez tout votre argent en mode d'une neble[5] attaché tant au cuivre qu'aux platines, ostés votre eau par inclination, et la coulez par un drapeau, et votre argent restera au drapeau tant subtil qu'il ne se sent au doigt, et puis mettés ledit argent en un creuset bien couvert par

3 Il y a là une haplographie dûe au copiste de ce manuscrit.
4 Mauvaise lecture du copiste pour "or" ?
5 C'est-à-dire niule: brouillard, et par extension, sorte de patisserie faite d'une pate légère, ou bien pain de cire à cacheter.

vingt quatre heures à petit feu, afin que ne se fonde, qu'il sera bien deseiché et subtilié et préparé pour le dissoudre, et se mette à part jusques à ce qu'on le voudra dissoudre.
La calcination de jupiter.
Se prendra une livre d'estain et mettra fondre dans un creuset, et avec une verge de fer, estant toujours fondu se mouvera tant longuement que ledit jupiter [f. 9 r.] retournera en poudre grise, et puis se boute dans un creuset au four de reverberation de bois ou au four de ceux qui font les pots de terre, à grande chaleur par l'espace de vingt quatre heures, ou plus, et retournera blanc comme neige et sera bien calciné.

La calcination du cuivre se fait en cette sorte

Prenez une livre de cuivre et la mettés en limature, et puis un creuset au feu de reverberation ou semblable de celuy de l'estain.

La calcination de mars

Prenez une livre de limature de fer et trois livres de souffre en poudre et le mettez en un pot de terre à bon feu de charbon tant que le souffre soit brulé et votre feu sera calciné, et lavez ledit fer avec de l'eau commune pour oster la terrestreité du souffre et mettez chacun à part.
[f. 9v.] J'ay escrit les calcinations des corps metalliques selon les philosophes, et trouvé vrayment naturelles et aptes à la dissolution. Et pour ce qu'en ces choses ordinaires les philosophes pour estre presque rustiques, n'ont voulu cacher aucunes choses, pour ce que vulgairement se voit par l'experience des cailloux et d'herbes et fougere et de foin font verres et tant par calcinations et depurations legeres ceux qui sont de l'art de le faire, et par ainsy sont especes transmuées par calcinations et impressions du feu.
Arnaud de Villeneuve et tous les autres qui entendent les choses naturelles disent tous d'un acord que toute chose seiche apele la sienne humidité, et pour ce à present, je declareray la sienne radicale et naturelle humidité.
[f 10r.] Et premierement les eaux qu'apres les philosophes on nomme menstruaux qui ont la puissance de dissoudre les corps metalliques calcinés, à leur conservation se diront cy apres.
Icy commence la pratique vraye tant par les dits des philosophes modernes qu'antiques, et principalement faïtte et experimentée par moy meme de mes propres mains, dont j'en rend graces à Dieu le pere omnipotent, et à toute sa sainte trinité.
Raymond Lulle en la pratique de son Testament et Codicille dit que toute la perfection des metaux pour faire la parfaite transmutation consiste en deux eaux à eux naturelles, dont l'une fait les corps metalliques volatils, et l'autre les dissoult in oculto, et en les dissolvant elle se fixe avec eux, dont de cette ultime eau qui est mercuriale, jamais les philosophes [f. 10v.] tant anciens que modernes n'en ont voulu parler par envie ; et sy y a trente quatre ans passez que j'y ay estudié, travaillé, pratiqué et dependu, et en mon Dieu jamais en livre que j'ay vu ne l'ay trouvée sinon par le vouloir de Dieu par force de speculation et experience je l'ay eu. Et celle là ils l'ont faite à cause de sa grande et infinie vertu qu'elle, car par elle seule sont acomplies toutes les oeuvres naturelles de cette science, comme dit Raymond Lulle en tous ses livres qu'il a fait, et semblablement tous les autres philosophes. Je parle quant à la transmutation de la pierre des philosophes, et des autres branches et oeuvres infinies qui se font et se peuvent faire en cet art, suivant le premier, second et tier ordre des philosophes. Le bon docteur Christophle de Paris[6] en a fait trois livre nommez [f. 11r.] la Violette et Sommette et Lucidaire en langue italienne dont je l'ay traduit en langue françoise pour l'amour des pauvres operateurs de cette science, sans y ajouter ny diminuer aucune chose, bien qu'il me deplait qu'il en a si clairement parlé, combien qu'il en y a peu qui puissent entrer dedans l'escole sienne.

6 Il s’agit d’un alchimiste de la fin du XVe siècle. Voir : Lynn Thorndike, *History of Magic and Experimental Science*, t. 4, p. 348–351.

Nonobstant que j'ay dit que la vraye transmutation des metaux consiste en deux eaux, il en y a une autre laquelle dissoult l'or et le rend spirituel à la conservation de la nature humaine et espece metallique laquelle eau est apellée quinte essence vegetable, comme l'ont dit plusieurs philosophes modernes, et principalement le bon docteur illuminé de Dieu Raymond Lulle qui en a plus parlé que [f. 11v.] nul autre et en a fait un livre nommé la quintessence, bien que ne l'a jamais mise au claire, quant à autres choses naturelles, dont nul depuis son tems ne luy a sceu contredire, et ladite quintessence se fait de la substance seule du vin sans y ajouter nulle autre chose qui soit en ce monde que cette quintessence sort dudit vin qui fait l'or potable qui tant est estimé des philosophes qui guerit toutes les maladies des corps humains, j'en ay escrit un petit traitté, et donné à la Reyne ma souveraine de la vraye perfection et pratique et experience que j'en ay faitte il y a quatorze ans passez et s'il plait à votre royale [majesté] le pourra voir quant il vous plaira. Et luy ay donné un peu [f. 12r.] dudit aurum potabile bien qu'il n'est encore en perfection pour a brieveté de tems dont il me deplait pour l'amour de votre majesté, bien qu'il s'en fera quand il vous plaira. Et en ce livre je n'en dit autre chose pour ce qu'il est tout en long en celuy de la Reyne.

J'ay commencé le chapitre des menstruaux qui est le commencement, le milieu et la fin, et s'en fait de sept ou huit sortes, bien que tous sortent d'une racine mercuriale, car autrement feroient eaux corrosives et non naturelles à l'espece metallique qui seroit inconvenient et grand erreur comme dit Arnaud de Villeneuve, Raymond Lulle et tous generalement que les naturelles dissolutions ne se font avec eaux corrosives car ne sont [f. 12v.] dissolutions que nature demande et cherche, car nature s'esjoüit de sa nature, nature contient nature et nature parfait la sienne nature, et nature surmonte nature, et cela est en toutes choses naturelles, pour ce que deux choses contraires ne peuvent estre dans un mesme sujet comme disent Aristote et Democritus, qu'il ne se feroit aucune conjonction naturelle, comme dit Maitre Jean de Meun, fais le corps et l'esprit ensemble tant que l'un à l'autre ressemble ; ayant les anciens philosophes caché cette benoite eau mercuriale, les modernes ont cherché à en tirer une partie, cuidans parvenir au secret ultime de ladite eau pensant dissoudre en eau par le regime que dit De Rupescissa du sublimé et cinnabre, et autres regimes, et en ont fait de grandes operations et particularités de [f. 13r.] lapis et elixirs et mineres. Et pour ce qu'encore les modernes ayant trouvé ces bonnes operations aucuns se sont contantés, cuidans qu'il n'y eut autre regime ny menstrual que ceux là, bien que soit le contraire.

Geber roi des Judes en a escrit un petit traitté à son fils Haaly, et dit luy donner un royaume, et faire la grande pierre philosophale en vingt quatre jours au blanc et au rouge, mais nonobstant ne luy met la maniere de faire ladite eau ny sa longue preparation qui ne se peut faire plus tost que de trois mois, comme j'ay vû par experience ; comme encore dit Maitre Jean Bressascon diorsi novi de Bresse[7] qui depuis quatre ans en a fait l'exposition de Geber en langue italique qui dit sur cette epitre que la preparation est longue [f. 13v.] de trois mois et plus, car ayant fait cette eau le dit de Geber est vray, et encore saint Gratian en son livre des sentences de philosophie confirme se pouvoir faire ledit lapis blanc et rouge en vingt quatre jours. Et disent Geber et saint Gratien d'un acord qu'en l'espace d'un quard d'heure l'or se calcine, se subtilie, se dissoult, se putrefie et se fait la vraye conjonction. Aristote a connu cette perfection quand il dit un seul vaisseau, un seul fourneau, une seule matiere, un seul régime qui est oeuvre de femme et jeu de petits enfans ; une seule matiere s'entend que sol, lune et mercure unis ensemble, ne sont ny plus ny moins que trois goutes d'eau d'eau[8] mises ensemble une union naturelle et inseparable.

Raymond Lulle l'a connue, et Arnaud de Villeneuve quand il dit en son rosaire qu'il n'avoit jamais vu homme qui [f. 14r.] besongnast en matiere deüe que son maistre Saint Thomas d'Aquine. Frere elie qui estoit general du tems de Saint François l'a eüe, qui dit, sol, lune et mercure te baste peu fau bonne paste et tous ceux qui ont eu ce secret l'ont eu d'Hermes quand il dit vous autres bienheureux dissolvez en eau les deux corps premierement, vous qui demandés or et argent, et ils vous en donneront à vostre plaisir. Et à qui Dieu donne la grace d'avoir le secret de ladite eau, connoistra

7 Cela peut désigner Brésis, dans le diocèse d'Uzès.

8 faute du copiste.

tous les livres composés des philosophes anciens et modernes ; qui l'a eu, et qui ne l'a eüe, et encore du tems present se connoissent ceux qui sont au chemin ou en erreur. Et pour ce Sire je metray en escrit les uns et les autres menstruaux, afin que votre royale majesté voye et puisse connoitre la [f. 14v.] diversité des operations de nature dont plusieurs pauvres peuvent estre soulagés par l'ayde et richesses de cette pretieuse science. Je scay et suis certain et m'encrois que votre royale majesté non a le mauvais courage du roy Edoüart d'Angleterre quand Remond Lulle duc de Maillorque alors etant en Angleterre, luy fleurissant en cette science, et autres dont il a composé cent vingt quatre livres de toutes sciences et arts, comme le seigneur Julle Camille de terre venitienne à qui Dieu absolve l'ame sanné[9], m'a montré la liste, bien qu'encore j'en aye trente ou quarante de ses livres, s'acorda ainsy qu'il dit par son testament et codicile, avec ledit roy Edoüart d'aller à Thunis et à toute la barbarie, luy faisant grandes promesses et jurements. Ledit Lulle luy equipa huit [f. 15] cens nefs et ledit roy luy faisant grandes promesses et feignat y aller fit le contraire car il s'en vint descendre en Guyenne et Normandie, dont encore comme se scait France est tributaire, et luy s'en retournant en Angleterre, le dit duc de Maillorque se complaignoit dudit roy ; Edoüart luy dit que n'eut soucy que de faire or et argent, qu'une autre fois il y iroit, et le dit duc connoissant sa malice se deroba de luy, et s'en vint à Cluny en France, là où il prit l'habit de Saint Benoist, dont encore depuis est religieux, fit de grandes choses pour la foy de J.-C. vers la Barbarie, et fut martirisé à Thunis, et bien que grande effusion de sand s'ensuivist, il la faisoit à la bonne foy ainsy que se peut voir par son Testament et Codicile.

[f. 15v.] Le premier menstrual des modernes philosophes. Premierement faut prendre vitriol, cinnabre, salpetre autant de l'un comme de l'autre, une livre d'un chacun, et se fasse eau forte comme il est de coutume dans une cornue de verre avec son receptoire, faisant au commencement petit feu et puis l'accroissant jusqu'à tant qu'il ne distille plus, puis apres que toute l'eau sera distillée, baillés luy fort feu comme il de coutume aux eaux acutes des philosophes, et les esprits de mineraux entreront dans leur eau. Nous disons cette eau B. vitriol, C. sel nitre, D. cinabre. Apres se prenne cette eau là, c'est à scavoir une livre, et dans cette livre d'eau se mette demie livre de cinnabre qui est signifié par D, et la mettre en une nuit au bain marie avec son antidotoire[10] [f. 16r.] et le jour se distille par cendres jusqu'à ce que se verra que le cinabre fera cheveux blans qui commencera à sublimer, et encore une autre fois faut mettre du nouveau cinnabre demie livre, et la nuit à digerer au bain marie, et le jour se distille comme dessus, et ce regime faut faire par cinq fois, et en faut faire bonne quantité.

Item faut mettre ce menstrual en deux parties l'une pour subtilier les corps parfaits calcinés, et l'autre partie faut prendre et la peser, et si etoit dix livres mettés en cinq d'eau de vie bien rectifiée, et accuite au sel de tartre ou de vin qui sera meilleur, et faut tenir le vaiseau entre les mains jusqu'à tant que la fureur des eaux soit apaisée et que sera faitte mixtion, et conjonction du mineral et vegetal ensemble, qui est [f. 16v.] chose difficile à qui ne l'a pas vu faire, apres faut sigiller ou estouper le vaisseau avec de la cire, et le laisser tout le long du jour en quelque lieu reposer, puis le faut mettre au bain marie par deux jours, puis apres le distiller par cendres dans une cornue, et sera une eau tres belle, blanche et pesante, et ce menstrual icy est fort excellent dont Remond Lulle, dissolu en l'eau calcinative minerale, dit qu'elle est de grande vertu et efficace.

Le second menstrual qui est tout de nature metallique sans le vegetable qui est plustost fait.

Faut prendre une composition [f. 17r] semblable à celle dessus dite, sçavoir est vitriol, sel nitre et cinnabre, et non point l'eau de vie, puis apres faut prendre demie livre de vitriol et une sel nitre, et ces deux matieres mettre dans une poëlle de terre vernicée, et la mettre au feu, et faire fondre le dit salpetre et vitriol, et un peu devant qu'ils commenceront à se se seicher, faut prendre une livre de

9 Sage.

10 Il faut comprendre antidote plus qu’antidotaire (recueil d’antidotes).

mercure dans un drapeau[11], et exprimer le dit mercure en la poelle là où sont les matieres et les laisser deseicher, puis le faut oster hors du feu, et le laisser refroidir puis prendre tous les trois et les mettre en poudre bien subtile, et les mettre en un matras sublimatoire soit mis en un fourneau de cendre à distiller et sublimer par vingt quatre heures au commencement par six [f. 17v.] heures petits feu, et autres six accroissant le feu, et par autres douze heures grand feu, les six heures à feu de charbon, et les autres dix huit à feu de bois, et l'argent vif montera et se fera un sublimé blanc comme neige de merveilleuse vertu, et ce fait se prenne une livre du menstrual dernier fait et rectifié cinq fois sur le cinnabre et trois onces dudit sublimé en poudre avec la dite eau au bain marie par trois ou quatre jours, et tout le sublimé se convertira en eau, puis se distille par les cendres, et sera un menstrual parfait, bien que Raymond Lulle en son Testament collaudé[12] fort le premier, mais je trouve plus de benefice de dissolution et perfection en cestuy cy, plus qu'avec l'eau de vie, car le sublimé dissolu en eau est plus prochain des corps metalliques que le vegetal et (f. 18r.] bien que tous soient bons et parfaits l'on peut faire l'une et l'autre.

Cecy est un autre menstrual de grande importance plus que les deux autres cy devant escrit, bien que ne soit si brief, et se fait en cette sorte.

Il faut prendre cinnabre vitriol sel nitre autant d'un que d'autre, et les mettre dans un vaisseau qui ayt le col long, et donnez luy feu de cendres jusqu'à tant que toute l'humidité soit dehors, et estoupés avec du coton la fiole ou vaisseau, et continuez le feu par vingt quatre heures, et vous sublimera une masse blanche comme neige, et tout ainsy comme un pain en forme de cheveux, il le faut prendre diligemment et mettre et l'imbiber d'huile de tartre en un matras à coll long bien etoupé, [f. 18v.] et qui soit mis en poudre subtile, jusqu'à ce qu'il soit en paste molle et puis luy mettre son antidotoire bien lutté dedans le bain marie par six ou huit jours, et le tout se convertira en argent vif coulant, lequel passera par une peau, puis apres mettre avec luy autant d'argent vif vulgaire sans aucune preparation, et mettre le tout au fient de cheval chaud par six jours, puis apres mets[13] le à distiller sur le four à cendres, et distillera l'argent vif en forme d'eau, laquelle garderez et alors prenez ce qui demeure au fond du vaisseau en forme de sel cristalin, et dissolvez le tout avec le menstrual de B.C.D. fait simplement au bain marie, par six jours, puis au meme bain ostés le menstrual, et au fond vous restera l'huile de l'argent permanant et clair, ainsy vous avez deux eaux d'argent vif vulgaire faittes par diverses manieres.
[f. 19r.] Plusieurs autres menstruaux modernes pourrois je avoir mis dans ce traitté qui font d'operations grandes et particularités de lapis infinis, mais ces trois cy devant escrits sont les principaux et les plus brefs et parfaits pour faire et composer telles oeuvres soit au soleil ou à la lune à multiplier jusqu'à l'infiny, et avec ceux cy l'on peut faire de grandes oeuvres et profitables, pendant qu'à la longanimité[14] du grand menstrual qui est de trois à quatre mois, et le grand lapis qui est de neuf mois et demy, bien que je comprend le tems de l'eau mercuriale tant cherie de tous les philosophes qui par envie n'en ont jamais voulu bouter une parole par escrit à la verité, sinon aucuns par maudites parabols et mots enigmatiques [f. 19v.] comme dit le maitre de l'art general, qui dit qu'entre les vegetables il y en a un seul qui a tout puissance de faire vegeter les corps metalliques, reformer pierres pretieuses et les perles, comme fait la quintessence faitte du vin ; comme j'ay mis au livre de la Reyne. Et Remond Lulle quand il parle dans son alphabeth divin du mercure vulgaire, dit ainsy : ne le veüilles diffamer car il est pere et fontaine, et le sperme de tous corps liquables, car il a puissance de dissoudre, congeler, departir, fixer, amarifier, dulcifier, sublimer tous corps metalliques et joindre, et multiplier et faire toutes les operations de nature metallique, et par luy seul sont acomplies toutes les oeuvres de nature, selon que le bon entendement de l'operateur le scait

11 Linge.
12 Qui a reçu des éloges.
13 L'utilisation de la deuxième personne du singulier signifie soit que l'auteur a oublié qu'il s'adressait au roi, soit, plus vraisemblablement, qu'il s'agit d'une recette dont l'existence précède la rédaction de ce traité destiné au roi.
14 La patience à endurer une épreuve.

apliquer, et avec ces [f. 20r.] belles paroles taciturnes ne voulant jamais mettre la maniere et perfection de faire ladite eau, qui est tant facile qu'en mon Dieu ne se peut croire facilement qui ne scait, et connoit la nature, bien que le tems y soit un petit long comme j'ay dit, closent leurs livres, et laissent penser à qui voudra, je la mettray par ecrit à la clausure et fin de ce traitté à votre royale majesté ; ce que je ne fis jamais, et je n'ay deliberation de le faire à homme du monde quand ce seroit pour passer le pas de la mort bien que c'est don de Dieu, moy indigne et vu les deffenses que les saints hommes en ont escrit, comme dit maitre Jean de Meun en la Fontaine de science. Maints saint hommes l'ont aimé, et maudits ceux qui l'ont diffamée, car l'on deuvoit aymer bien et bel [f. 20v.] ceux qui aiment tel joyel, et qui le pensent trouver par peine de bien labourer.

Scache votre royale majesté que les philosophes antiques bien qu'ils ayent connu les infinnies particularités de cette science qui toutes sortent d'une racine comme font les fruits d'un arbre qu'il en sort de plusieurs differences, quant à la forme accidentelle,ils n'en ont voulu parler par deux raisons, l'une par l'ingratitude que les hommes cherchans la vertu se puissent ayder en peu de tems comme se peut faire, l'autre qu'ils vouloient estre connus d'avoir eu une tant digne vertu et richesse, et pour prolonger leur vie, car cette pierre est le vraye elixir vitae des philosophes anciens qui [f. 21r.] vivoient si longuement, comme plusieurs histoire le testifient, dont Raymond Lulle en repond à Demogorgon par un dialogue que Maître Jean Bressascon de Bresse en Italie[15] l'a fait imprimer comme dit est au chapitre des menstruaux, et pour vivre après leur mort et faire parler d'eux. Mais depuis l'avénement de J.-C. les philosophes modernes ayant la charité pour recommandée, et aussy voyant les peines, travaux et despenses qui se font avant que l'on ayt trouvé les bons livres et etudié et puis pratiqué qui est le secret de tout l'art, ayant premierement connoisssance des principes naturels, se sont meus à composer les particularités comme dit est, et l'ont mise en trois ordres comme cy apres en ecriray une partie de chacune.

[f. 21v.] Et premierement la premiere ordre se compose sur l'or, de sol seul et du menstrual mercurial ; et au blanc d'argent et de menstrual mercurial, et se conduisent en cette sorte.

Au nom de Dieu prenez une once d'or calciné comme j'ay escrit en son chapitre et le mettre en un matras de verre qui ayt le col long bien lutté et mettre dedans quatre ou cinq onces du premier ou second menstrual devant escrit, et luy mettre sa chape avec son alambic et recipient, et les jointurer bien liées et le mettre en un fourneau à feu de cendres à boüillir suavement tout un jour, et gardez que ne se distile le moins que se pourra, et si aucune chose estoit distillée quand vient le soir faut retourner dedans sur l'or, et [f. 22r.] le laisser reposer ainsy par une heure, et votre or sera dissolu tout en eau, lequel faut oster par inclination, et mettre en un matras qui ayt le col long et le fond rond comme une balle, et l'estouper tres bien, et si aucune chose de l'or demeuroit au fond du matras qu ne fust dissolu, bouez encore de nouveau menstrual et soit fit le meme regime jusqu'à tant que tout l'or soit reduit en eau, et puis le boutés tout ensemble au dit matras qui ayt un autre petit matras par dessus luy, tellement que celuy de dessus entre dans l'autre où sera l'or, et les biens boucher tous deux avec bandes et linges qui soient couverts de paste faitte de farine et de glaire d'oeuf tant qu'il ne puisse rien respirer, et soit mis [f. 22v.] ingenieusement à l'estuve et fumée de l'eau de bain marie par l'espace de quarante jours, pour ce qu'avec les menstruaux modernes la putrefaction et corruption de l'or ne se peut faire en moins de tems pour tirer la qualité des quatre elements et depuration vraye, ce que fit quand il est bien corrompu, pour ce que ja[16] se sçait que toute chose corrompue et putrefiée, est cause de generation d'un autre comme dit Arnaud de Villeneuve en son Rosaire, cette terre avec l'eau se putrefie et mondifie afin qu'elle etant mondifiée, tout le magistere sera dressé et acomply avec l'ayde de Dieu, et au tems de cette putrefaction se voit de quatre en quatre jours comme nature travaille, car l'or etant [f. 23r.] dissolu la couleur luy croit si grande qu'à la fin des quarante jours semble estre sang.

15 Depuis 1402, les seigneurs de la Bresse relevaient du duc de Savoie, jusqu'en 1601, date à laquelle Victor-Emmanuel fut contraint d'en faire cession à Henri IV, en même temps que le Bugey et le pays de Gex, et que le tout fut réuni à la couronne de France (voir Vivien de Saint-Martin, *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, Paris : Hachette, 1895, 7 vol., ici t. 1, p. 522).

16 Maintenant.

La separation des quatre elements

Item ce fait le dit sol dissolu et putrefié se doit mettre en un urinal avec sa chape et son recipient, les jointures bien liées et ingenieusement le colloquer dedans l'eau du bain marie, et que l'eau boüille, et distillera le menstrual presque tout. Et demeurera au fond votre sol en huile roux comme sang, tirant sur le noir ou violet à cause de sa grande rougeur. Item le dit huile de sol faut que soit osté hors du dit urinal et mis en une cornue de verre bien luttée jusqu'à la moitié avec six onces du menstrual qui n'ayt rien servy, et le mettre à feu de cendres avec [f. 23v.] son recipient, et en toutes choses les jointures soient bien liées, et ferés un feu mediocre, et à la fin un peu plus grand et le sol passera par le bec de la cornue avec le menstrual ce qu'autre eau du monde ne peut pas faire, car celuy menstrual est la vraye calamite ou ayment à cause de sa mercurialité et naturelle conjonction. Encore testifie Raymond Lulle en la pratique de son Testament, qui dit que par le Dieu vivant jamais les corps ne passeroient par le bec de l'alembic, sinon avec notre argent vif, qui est l'eau mercuriale. Et si tout l'or n'estoit passé, retourner de nouveau menstrual dessus le dit or qui est demeuré au fond de la cornue, et par une nuit le mettre au bain marie, et le lendemain le distiller aux cendres avec ladite cornue. [f. 24r.] Et ce regime faut faire tant que tout l'or soit passé, et que le menstrual ne sorte plus coloré en jauneur ou rougeur, et restera au fond une certaine terre en petite quantité qui est la terre aliene et de nulle valeur. Laquelle il faut oster, en cette sorte est faitte la separation du pur et de l'impur, et à l'ultime des dites distillations quand l'element de l'eau, de l'air et du feu sont passés, se voit la sublimation de la terre à l'entour du vaisseau ou de l'estorte ; Et en ce passage dit Hermes notre epervier qui etoit au nid a des ailes, et pour ce faut aviser que cette terre sublimée la faut faire passer par le col de la cornue pour ce qu'elle participe encore de la terre aliene, à cause de leur uniformité unie par longtems [f. 24v.] dans la miniere et pour ce ne faut point jetter la terre aliene et damnée des philosophes qui demeure au fond jusqu'à tant que la terre naturelle soit passée par l'alambic, et ainsy les dits quatre elements seront purifiés, comme dit maitre Jean de meun quand pure et nette trouvée, et l'un avec l'autre ressemble, generation certaine qu'est une oeuvre hautaine.

Item à present faut mettre tous les menstruaux et or passez par l'alambic en l'urinal avec sa chape et recipient, et faire distiller le menstrual en l'eau boüillante du bain marie, jusqu'à tant que vous verrez venir les derniers menstrual [*sic*] coloré, il faut oster le premier menstrual qui sera blanc, et l'estouper bien et mettre à part et distiller celuy qui est coloré [f. 25r.] tant qu'il ne reste rien au fond de l'urinal que l'once de l'or reduit en huile et deux onces de menstrual qu'il ne pourra point distiller à cause de l'union naturelle qu'ils ont fait ensemble qui sont les deux vrayes amalgames et mercures des philosophes comme dit Saint Thomas d'Aquin au livre de son brief parer[17], notres [*sic*] amalgames sont faits de corps et esprits vifs et non de corps et esprits morts comm'entendent et font ceux qui besongnent et n'entendent la nature faisant leurs mixtions et compositions confuses.

D'or d'argent et de mercure vulgaires qui sont mixtions contre la nature cuident faire minieres et miil autres choses, et à la fin se trouvent deceus et desesperés tant ayant perdu la pecune que l'argent car notre or par les dits des philosophes est or de Dieu, et non vulgaire. [f. 25v.] Et pour ce qu'en l'elixir et branche que nous voulons composer pour le present de cette premiere ordre ne faisant autre composition que d'une once de souffre de nature qui est or, et deux de menstrual, lequel souffre solifique s'empreigne et s'engrossit comme fait l'enfant dans la matrice du menstruum de sa mere et pour ce que les spermes sont tant spirituels et subtils, les faut conduire par moderation de feu. Encore disent Salomon, Ambagada, Philis de Macedoine, Calid, Morien, Le tresvere et son fils, Aristote, Platon, Pitagoras, Alexandre roy de Macedoine et disciple d'Aristote, Galien, Hypocrates, Nevphadin, frere Daros roy de Thunis et autres infinis qui tous disent en leurs livres soit en oculte soit en manifeste que tant que la chose apropinque[18] plus de simplicité tant plus elle

17 Le ms 2029 du Muséum dit "breviloque" au lieu de "brief parer".

18 Approche (latinisme).

est parfaite. Encore dit Maitre Christophe de [f. 26r.] Paris sur la génération de notre nature que le sperme de la femme à cause de son humidité et frigidité dissoult celuy de l'homme qui est chaud et sec. Et ny plus ny moins les susdits ont acomparés à nos compositions de la transmutation pour ce que l'or est sec et chaud comme se scait, et notre eau mercuriale est froide et humide et pour cela la froideur attempere la chaleur, et l'humidité est celle qui nourrit la seicheresse de la terre et la fait attempérée, qui font les quatre elements naturellement proportionnés et à cette cause pour leur simplicité les faut gouverner par chaleur eschasse[19] afin qu'ils ne fassent separation avant la mixtion faitte car comme disent tous les sages premierment en toutes choses naturelles faut faire premier composition, apres composition, conjonction ; [f. 26v.] apres conjonction, fixation ; et apres fixation, est l'ultime degré de perfection.

Le sixieme regime qui est congelation

Et pour ce faut prendre un vaisseau de verre, aproprié comme seront figurés tous les verres qu'il faut en l'art, au dernier du livre, et en ce vaisseau là sera mis un autre semblable sur la bouche de celuy où est la matiere en semblable sorte comm'il estoit en putrefaction et corruption ; et le tenir à la fumée du bain marie par quinze jours, et se trouvera espaissy et presque congelé. Et pour cela dit Textus alchimistarum et Daniel qui fit le livre de la rose entre les epines que de grosse eau se genere la terre, comm'il est vray, faisant boüillir un'huile, plustost se retournera en terre que ne fera pas une eau commune.
[f. 27r.] Et aussy les corps metalliques qui estoient corporels et se sont faits spirituels, par l'art facilement retournent en matiere corporelle. Et pour ce ayant né dans le bain de marie pendant quinze jours, et apres avoir fait la vraye conjonction, le faut mettre au four au feu de lampe de six filets, jusqu'à tant qu'il soit congelé et en ce passage dit Bernard de Treves que le gouvernement du feu le fait ou le defait et qu'il faut avoir au commencement au moyen de l'operation feu clos clair, evaporant, alterant et vaincu. Et la ditte congelation faitte il faut multiplier degré par degré suivants jusques à la fixation. La fixation faitte l'espreuve et se connoit en deux sortes, l'une est qu'ayant une lamine d'argent enrougie au feu et mettant dessus un grain, s'il fond comme cire [f. 27v.] sans fumée elle est fixée et fondante et prette à faire projection. Item si la medecine estoit fixe sans fumée, et ne fust fondante comme cire sur le feu, ne pourroit arrester le mercure et reduire en fin or ; car le mercure s'en iroit à l'impressis du feu devant que la medecine fust fondue à grand feu.
Et pour ce que la medecine non est fondante il y faut l'inceration qui est le septieme degré, et c'est le deffaut aucunes fois que l'humidité radicale de la composition s'en va par faute de l'operateur et pour ce dit Maitre Jean de Meun en son Testament quand tu verras la terre seiche, de l'eau du ciel faut que l'aleicher. [f. 28r.] L'autre deffaut aucunes fois parvient, comme dit Christophle de Paris en son Lucidaire que quand les elements sont unis ensemble font à cause de leur amoureuse colligence une matiere dure et compacte, et pour ce il luy faut aider par l'inceration qui se fait facilement et brieve en moins de quinze jours et de nuit, il faut entendre qu'en ce degré de fixation se voyent plusieurs choses naturelles, et couleurs merveilleuses, bien que les philosophes ne se soucient de toutes les variations des couleurs sinon de trois, c'est à scavoir noir qui corruption [f. 28v.], blancheur qui est naturelle conjonction, rougeur qui est la fin de l'oeuvre en perfection. Apres la congelation se fait noir, et puis se fait gris, et puis celeste, et puis jaune, et à la fin il faut que nous fassions la calcination phisique que la matiere se rend de couleur de cinnabre ou saffrane pilé alors se connait qu'il est venu au degré de recevoir la dite inceration, laquelle se fait en cette sorte.
C'est qu'il faut prendre du menstrual mercurial coloré qui est l'element de l'eau de l'or qui sortit par distillation au bain marie, apres que le tout soit passé [f. 29r.] par l'alambic faut mettre ce lapis fit en poudre subtile impalpable en un mortier et pilon de verre et puis le mettre en un petit urinal aproprié lutté jusqu'à la moitié, et le mettre sur les cendres, et puis mettre du dit menstrual là où est le

19 Du masculin eschars, peu abondant.

premier element de l'or deux ou trois gouttes de six en six heures, jusqu'à tant que votre elixir demeure au fond du dit urinal fondu comme cire.
Il est à notter que quand on fait la composition, il est mieux de garder de celuy huile de quoy est [f. 29v.] faitte la composition, car il multiplieroit la vertu du lapis, et l'inceration seroit plus parfaitte, et plus brieve. Et pour ce faut dissoudre bonne quantité de sol, et alors sera accomply ledit elixir pour faire projection sur le mercure à le reduire en or, et faut faire en cette sorte :
Il faut prendre une once d'or, et six onces d'argent vif, et en faire un amalgame ou mouture, comme a esté fait à la calcination de l'or, et prendre un vaisseau de verre aproprié comme sera dit, et y mettre une once du dit lapis à petit feu, et quand il sera un petit [f. 30r.] eschauffé, se mettra dedans ledit or et mercure tout bellement, le laisser au feu et demeure à ce petit feu par six heures, et en ce tems se reduira en poudre impalpable qui seront en tout huit onces qui se mettra à part et qui sera medecine.
Item faut prendre cent onces de mercure, et mettre en un creuset chauffer à petit feu, et quand verrez que le dit mercure feumera boutés y une once de ces huit onces, et incontinant disant un miserere se tournera en poudre qui sera tierce medecine.
Item faut prendre une [f. 30v.] once de ces cent [*sic*] onces qui est tierce medecine, et la metttre sur cent onces d'argent vif eschauffé premierement en un creuset, et incontinent se convertira en fin or, meilleur que n'en sortit jamais des minieres, et par ainsy l'on pourra tirer degré par degré les oeuvres de nature.
A present votre royale majesté voit les vrays degrés de nature, homme du monde ne les peut denier par les raisons naturelles et dits des philosophes. Et quant à moy de par la grace de Dieu j'en puis temoigner par l'experience [f. 31r.] que Dieu pardonne à ceux qui m'ont fait beaucoup de tors des choses faittes par moy.
J'ay mis en ce traitté les sept operations des corps metalliques.
Le calcination.
Les menstruaux.
La dissolution.
La putrefaction.
La separation des elements.
la fixation.
L'inceration.

A present faut mettre la multiplication en vertu, et [f. 31v.] en quantité. Et premierement en vertu, c'est que tant que le corps spirituel fixe est dissolu avec l'eau de sa nature, tant plus il penetre et convertit les corps metalliques imparfaits à cause de sa subtilité et spiritualité et continuelle fixation car si premierement il a fait projection une once sur cent de mercure, par la seconde dissolution physique il en convertira cinq cens, et à la tierce deux mille, et ainsy suivants jusques à nombres infinis ; car tous les sages le confessent et nature le veut, et en ce passage n'en dement rien. [f. 32r.] Et quant à moy je l'ay fait jusques à cent et jusques à cinq cens. Et autres en ma presence sur quinze cens. Et cette multiplication en vertu se fait ainsy.
Il faut prendre ce lapis qui est fait et fondant ; si sont trois onces, en faut mettre dessus neuf onces de menstrual, et mettre le tout en un bain marie dedans un urinal par trois jours, puis apres le distiller par le dit bain et restera deux onces de la dite eau congelée avec le dit lapis, puis apres les tirer dehors, et mettre en un vaisseau lutté [f. 32v.] semblable à celuy là où il a esté cuit au four d'athanor à moyen feu par trois jours, et puis apres luy donner un grand feu par autres trois jours, et le lapis sera multiplié en vertu, et en partie en quantité.
La multiplication en quantité est que l'on prenne une once de l'elixir et cinq onces d'or passé par l'alambic comme dit est en son vaisseau au four d'athanor par trois jours. Le premier jour petit feu, le second jour feu moyen, et le tiers grandissime feu, et sera multiplié en quantité et en vertu. Il faut entendre [f. 33r.] que cetuy huile d'or que je dis qu'il soit semblable à celuy de la composition de

l'elixir, qui font une de sol et trois de menstrual. Et ainsy est acomply de touts points l'elixir au rouge de la premiere ordre qui est la premiere oeuvre que je fis jamais laquelle me fut derobée en la cité de Veronne en l'année mil deux cens et quatre[20].

Quant à l'elixir, ou lapis au blanc de la premiere oeuvre, ny faut faire autre chose ny plus ny moins que cetuy au rouge devant ecrit ; reservé qu'à l'or il y faut quarante jours de putrefaction et à l'argent n'en faut que [f. 33v.] huit. Tous les vaisseaux et autres ceremonies qui ont estés faittes à l'or soient faittes à la lune. Et ceux cy sont de la premiere ordre de philosophie, bien qu'il y a d'autres particuliers, je n'en mettray que ces deux icy qui sont les deux branches meilleures[21].

20 Il s'agit de toute évidence d'une corruption de la tradition manuscrite. L'exemplaire de la Bibliothèque centrale du Muséum d'histoire naturelle porte, au f. 8v. : <<[...] en la cité de Verone l'an 1540.>>

21 Le traité est suivi par un certain nombre de recettes particulières d’alchimie.

- Texte 2 : Girard, Jacques, « [Épître] à Maistre Charles Fontaine Parisien & poëte François, demeurant à Lyon, son amy », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557 p. 81-93 (rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629[22], p. 53-62).

[p. 81] Jaques Girard de Tournus, à Maistre Charles Fontaine[23], Parisien, & poëte françois, demeurant à Lyon, son amy, Salut.
Ces jours passez (amy fontaine) ayant translanté[24] en familier françois certain petit œuvr[e], traictant, entre autres choses de celles la qu'on dit qui se font de nature, & des puissances de l'ame, & qui semblent surmonter les sens humains[25], à fin d'eviter oysiveté, mere de tout vice, j'ay esté incité d'aucuns personnages de bonne litterature, & d'autho[p. 82]rité, de traduire semblablement ce present livre, de l'admirable pouvoir & puissance de l'art, & de nature (dont est autheur Roger Bachon, de nation angloise) lequel comprent briefvement les choses qui se font par art imitant nature, & qui sont secretes, & semblent au vulgaire mesme, espoventables : & par ainsi est assez correspondant au premier sus declaré. Ce que toutesfois leur pouvoye justement refuser de faire (combien que leur suasion[26] fust honneste, & que mon desir soit de communiquer à tous, ce qui leur seroit recreatif & profitable) veu que mon estude & profession tend à autres sciences, qu'à celles qui sont icy traictées (mesmement quand est des transmutations metalliques, ores que j'aye ouy parler d'icelles autresfois ceux, qui cuydent entendre quelque chose) & d'avantage que tel œuvre semble plustost quelque fragment, ou eschanteau[27] de cas subtil, que chef rond, c'est à dire, parfaict, entier & orné ou enrichy de numereuses locutions latines. Au moyen de quoy il y avoit plus d'industrie, plus [p. 83] de peine, labeur, & travail, à le mettre bien & elegamment en françois, qu'on ne pourroit estimer : joinct que l'exemplaire latin est assez mal agencé, & mesme que la grande briefveté d'iceluy en parolles de choses ardues (au quelles j'ay estimé qu'on ne doit rien adjouster temerairement) contraint un peu de suyvre rude & petit style. Dont quelque teste legere & mal bastie, qui consideroit ma phrase ou diction, pourroit affermer que j'aye rendu mot pour mot, contre le devoir & office d'un bon interpreteur, selon le dire d'Horace, ce qui ne se trouvera vray (reveremment parlant) fors que quand besoing a esté, & que ne pouvoye faire autrement, sans rendre maintes choses en doubte, comme font souvent ceux la, qui trop vaguent, & qui sont abondans en parolles. Nea[n]moins ce la pourroit, ou sembleroit estre icy necessaire, pour avoir une vraye interpretation des propres termes de la matiere alchimistique, de laquelle les Egyptiens

22 Les deux éditions de 1629 n'en font qu'une, seule la page de titre est différente. Si on en croit l'épître au lecteur signé par un certain Jean Brunet, la traduction de Jacques Girard pourrait avoir été faite dès 1552 (voir les annexes, 2ème partie, texte n° 4.

23 Voir notamment : Molins, Marine, *Charles Fontaine traducteur. Le poète et ses mécènes à la Renaissance*, Genève : Droz, 2011. Charles Fontaine a offert un quatrain en étrenne à l'alchimiste Noël Alibert (*Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon*, Lyon : Jean de Tournes, 1546, p. 18 ; cité par Marie-Madeleine Fontaine : Fontaine, Marie-Madeleine, «Banalisation de l'alchimie à Lyon au milieu du XVIe siècle, et contre-attaque parisienne", dans Possenti, Antonio et Mastrangelo, Giulia, *Il Rinascimento a Lione*. Atti del Congresso Internazionale (Macerata, 6-11 Maggio 1985), Roma: Edizioni dell' Ateneo, 1988, 2 vols., ici t. I, p. 261-322 p. 278).

24 Traduit.

25 Jacques Girard venait effectivement de publier la même année 1557 la traduction de l'ouvrage de Claude Célestin : Claudius, Cœlestinus, *Des choses merveilleuses en nature : où est traicté des erreurs des sens, des puissances de l'ame, & des influences des cieux*, Lyon : Macé bonhomme, 1557 (traduction de l'ouvrage édité par Oronce Finé en 1542 : Claudius Cœlestinus, De his quæ mundo mirabiliter eveniunt ; Roger Bacon, De mirabilis potestate artis et naturæ, ubi de philosophorum lapide, Paris : Simon Colines, 1542 [voir : Pantin, Isabelle, « Oronce Finé mathématicien et homme du livre : la pratique éditoriale comme moteur d'évolution », dans Pantin, Isabelle, Péoux, Gérald, dir., *Mise en forme des savoirs à la Renaissance. À la croisée des idées, des techniques et des publics*, Paris : Armand Colin, 2013 (« Recherches »), p. 19-40, ici p. 39]).

26 Conseil, sollicitation, persuasion.

27 Absent de Huguet comme de Godefroy, ce terme a très probablement le sens d'échantillon.

(comme je trouve es histoires grecques) ont esté si grans amateurs, qu'ilz en [p. 84] composerent livres, que Diocletian, Empereur de Romains, feit brusler, de peur que lesditz Egyptiens ne s'enrichissent, & que par l'abondance de leurs richesses, ilz vinssent à faire rebellion, & à mouvoir guerre contre les Romains. Et depuis ce temps la ses successeurs Empereurs ont prohibé & defendu par edict public icelle science. Ce qui par le semblable seroit fort utile pour ceux-là, qui tellement s'y adonnent, qu'ilz en deviennent pauvres & miserables, y ayans consumé leur substance, & aussi travaillé leur pauvre esprit, trop debile à surmonter nature, si puissante & admirable en faictz & operations, qu'elle est surnommée la fille de Dieu. La vertu & energie neanmoins de laquelle, cet autheur, au commencement de ce livre, postpose[28] legerement à celle de l'art (amenant par apres effectz de l'une & de l'autre, & les confrontant) à fin que finalement il rende plus vraysemblable l'artifice, & composition de l'œuf philosophal, qu'on appelle la pierre philosophale. Dont ne puis avoir aucun suffi[p. 85]sant argument de verité qu'elle soit faisable, ou se peut composer artificiellement. Car en premier lieu, combien que je confesse assez que l'art est imitateur de nature, & que, tant qu'il peut, il s'esvertue de l'exprimer, & representer, neaumoins il ne peut parvenir à ce, parce que nature penetre le dedans des choses, & l'art prend son subject seulement aupres le dehors, savoir est le dessus, & comme la face. Et c'est une cause ou raison, entre autres, qui fait, que je croye que si d'aventure en quelques lieux & endroictz Aristote auroit volu dire ceste pierre estre possible, & qu'il en ait parlé, ce seroit esté plus pour attraire[29] Alexandre le Grand, Prince contemporel & monarque, à quelque grande estimation de son savoir, & à une admiration de choses, que non point pour la verité & possibilité de tel effect : ainsi qu'oncques les princes n'ont esté, & jam[a]is ne seront sans avoir des parasites, & bailleurs de happelourdes[30]. Ce que je [dy][31] veritablement, & non point pour autre rai[son][32], que pour ce qu'il y en a aucuns si sotz [p. 86] d'esprit, qu'ilz croyent, & ont pour un oracle, tout ce qu'il lisent en Aristote, croyans (ainsi que croyent pauvres & fantastiques[33] alchimistes) de quelque apparence (toutesfois superficielle) ce là estre vray & possible, qu'ils cognoistroyent tres faux & impossible, s'ils le consideroyent sagement. Mesmement ne fut ores, que s'ils consideroyent, que l'on ne treuve point certainement, ou pour asseurée verité, qu'aucun en soit desja venu à vraye & perfaicte science, & moins à l'accomplissement de l'œuvre, quelques traditions & preceptes que l'on ait eu de ceste pierre philosopale [*sic*], & quelque chose que veuillent dire, ou soustenir aucunes gens de nostre temps d'assez bon savoir & jugement, fors que pour ce regard. Qu'il soit ainsi, Philippe Ulstalde, qui a esté grand artiste & abstracteur de quinte essence, dit au Ciel des philosophes, chap. 24 Que certes plusieurs ont cerché ceste science, mais que bien peu l'ont trouvée. Il y a toutesfois des livres, qui tesmoignent qu'aucuns en ont [p. 87] eu vraye experience, mais tels livres sont sans autheur, & pourtant d'eux mesmes ne font, ny ne reçoivent aucune foy. Mais supposons qu'aucuns des anciens soyent venus à chef de ceste pierre (je dy tant admirable) si est-ce qu'il est impossible maintenant de jusques là penetrer, attendu que tous les livres plus exquis de ceste matiere ont été perdus, & que les plus chetifs[34] sont demeurez. Et encores qu'on a corrompu & brouillé iceux par la transfusion, ou translation des termes naifz d'une langue en l'autre, & de l'autre en l'autre, qui ne conviennent point toutes en une mesme energie & vertu. Diray-je d'avantage ? Ores que ceste pierre philosophale seroit au jourd'huy possible (que non) je ne say homme qui s'en soit fait plus riche, ou qui deust avoir telle intention & espoir, comme aucuns ont, quand je considere qu'il convient, que ceux, qui sont epris de ceste philofolie, attenuent leur esprit, & travaillent leur cerveau pres la cognoissance des termes d'icelle si bien, mais [p. 88] si folement, qu'ils y consument un si long temps, que toute leur vie n'y suffit : que apres ils y courent si grans frais & despens, qu'il y a

28 Mettre après.
29 Attirer, séduire.
30 Pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une pierre précieuse.
31 Ces caractères n'ont pas été imprimés dans l'édition de 1557 où apparaît un blanc, ils figurent dans l'édition de 1629.
32 *Idem.*
33 En ce sens qu'ils se fondent sur leur seule imagination.
34 Malheureux, voire mauvais.

grande incertitude de proufit : que si proufit il y avoit, n'en pourroyent user à souhait & en liberté. Et outre ce, que la plus part du peuple laisseroit sa propre vacation pour s'appliquer à ceste alchimisterie, afin de plustost s'enrichir : dont adviendroit petit à petit que toutes choses demeureroyent incultes, & que de là s'ensuivroit, trouble, dissention, calamité, famine, desobeissance en envers les superieurs, & brievement un desordre si grand, que justement pourrions dire (ainsi que disoit certain philosophe, & est recité par Lactance) *Melius non nasci, aut cito aboleri* : c'est à dire, mieux valoir n'estre né ou incontinent mourir[35]. Aussi que l'alchimisterie soit art illicite, & reprouvée, il est tout manifeste, parce, que celuy qui croiroit qu'une espece se peust transferer en une autre ou semblable, par œuvre humaine, & sans que specialement le createur de tou[p. 89]tes choses y mist la main, seroit infidelle, & plus detestable qu'un payen, comme il est contenu au droit canon. Et au contraire supposé que l'alchimisterie ne soit reprouvée, ainsi licite, qu'elle ne soit pernicieuse, mais bien profitable à tout homme, si est-ce que peu de gens sont capables & idoines de ceste pierre philosophale. Raison c'est, que tous & notamment les alchimistes, ou (si l'on est offensé de tel mot) Voarchadamiens[36], conseillent que nul s'entremette en cet art, si premier il n'est grand philosophe : si il ne cognoit le commencement de vraye nature, & le gouvernement & regime d'icelle : s'il ne cognoit les natures des metaux, leurs generations, infirmitez, & imperfections : & d'avantage s'il n'est homme de bon & subtil esprit : s'il n'est doux, humain, non orgueilleux, non cupide, ny avaricieux (mais liberal) aussi qu'il ne soit de deux parolles, ny variable, qu'il soit sans rancune, qu'il soit sain & gaillard : qu'il ne soit trop hastif ou testu, mais ferme & constant en son intention : qu'il [p. 90] soit patient, & qu'il ait la crainte & reverence de Dieu devant ses yeux. Si donc ceste pierre est chose tant precieuse, & tant divine qu'on la fait, peu de gens (comme dict est) sont capables d'icelle, attendu & considéré qu'ils ont aucune chose desusdictes en eux comme il faut, & aussi qu'ils sont souillez & contaminez par peché. Et d'avantage qu'on la quiert par voyes obliques, & en intention d'une lucrative si grande, qu'elle aveuglit & assoupit les coeurs humains. Ô quelle profondité de tenebres ! Les pauvres alchimistes promettent les richesses qu'eux mesmes n'ont pas, & cuydans estre sages, ils tombent en la fosse, qu'ils ont faicte. Mesme les Professeurs d'alchimie se deçoivent les uns les autres, veu que s'il y a aucun d'iceux, qui ait dit plus que les autres, reçoivent incontinent ce la pour vray & ne craignent consumer leurs biens & leurs richesses pour en faire probation, laquelle s'ils ne peuvent avoir, toutesfois la dissimulent, & faignent qu'ils ont tresque certaine : par façon, que [p. 91] d'or & argent sophistiqué, ils ne craindront affermer que ce soit vray or & vray argent. Et non contens de ce (tout ainsi qu'un mal attire l'autre) viendront à forger fausse monnoye, de laquelle ils abusent le simple vulgaire. Et pensans tousjours avoir affaire avec iceluy, souventes fois tombent entre les mains de gens plus rusez qu'ils n'estiment, & finalement entre celles de leur ennemy capital, par lequel prennent miserable fin : je dy quant à l'honneur de ce monde. Voy là doncques à quoy sert, & peut servir cet art. Voy là, comment il peut bien taindre & pallier quelque metal, mais non point convertir la substance d'iceluy en une autre : comme, faire que le plomb ou estaing soit pur argent. Aussi certes c'est chose, que je ne puis croire. Parquoy, s'il nous à gré de quelque fois philosopher,

35 Cette idée est très répandue parmi les auteurs antiques et chez les Pères de l'Église. On trouve une formulation proche chez Lactance (qui en réalité cite la *Consolation* de Cicéron) : « Ita primum bonum esse non nasci, secundum, citius mori » [*Divinae Institutiones*, III, 19, 14], c'est-à-dire : Ainsi, le premier bien est de ne pas naître, le second, est une mort prématurée (voir : Goulon, Alain, « 'Le malheur de l'homme à la naissance' : Un thème antique chez quelques Pères de l'Église », *Revue d'Etudes Augustiniennes et Patristiques*, 18 (1972), p. 3-26, ici p. 19).

36 L'adjectif est formé sur le mot « voarchadumia », que Pantheus affirmait être le nom de l'alchimie véritable, une alchimie qu'il est le premier à rapprocher de la kabbale, et signifier « purification de l'or, art des deux parfaites cimentation » (Pantheus, Joannes Augustinus, *Voarchadumia contra alchimiam, ars distincta ab archimia et sophia*, Paris : Vivant Gaultherot, 1550, f. 10v. ; ce texte est précédé par : Pantheus, Joannes Augustinus, *Ars et theoria transmutationis metallicae, cum Voarchadumia proportionibus numeris, et iconibus rei accommodis illustrata,* Paris : Vivant Gaultherot, 1550 ; la première édition de l'ensemble date de 1518 à Venise. Pantheus est en effet un prêtre de Venise). Voir : Secret, François, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Neuilly sur Seine : Arma Artis, 1984 (édition mise à jour et augmentée ; 1ère édition : Paris : Dunod, 1964), particulièrement p. 294.

philosophons tous, non empres[37] ceste pierre & science, qui n'est mie, mais plustost empres Jesus-Christ, qui est la vraye pierre solide, & eternelle. Et, pour faire fin de cecy concluons briefvement, que [p. 92] telle maniere de gens (diray je de fols?) ne s'estudient moins à eux destruire par ce poinct la, que par guerres & dissensions, qui regnent plus que jamais, pour le temps d'aujourd'huy. Mais que responderay je donc (amy Fontaine) à ceux là, qui demanderont pourquoy, estant de jugement & raison ainsi contraire j'ay traduit tel livre ? Diray je point, que c'est pour ce qu'aucuns m'en ont parlé & incité, comme dit est ? Non seulement, je diray cela, car j'ay consideré avec ce, qu'il y a en ce livre de belles & veritables histoires, louables sentences, argumens divers, & finalement plusieurs points, moult dignes d'estre notez, comme l'on cognoistra par le discours d'iceluy, le tout avec un contentement d'esprit. Tant est vray le dire de Pline, qu'il n'y a si mauvais livre qu'il n'ait quelque chose de bon, & quelque utilité[38]. Or, tout ce consideré (comme tu le pourras tresbien considerer) prendras d'aussi bon gré ce petit livre, comme je le te presente & dedie. Ce que ne refuseras point faire, tout [p. 93] ainsi que le divin philosophe Platon ne refusa point les figues, que ses petits escholiers luy donnoyent, pour raison de quoy il faut appelé *philosicos*, qui est autant à dire, comme amateur de figues[39]. C'est de Tournus ce vingt-sixiesme jour de septembre, l'an 1557.

37 Au sujet de.

38 Cette pensée de Pline l'ancien est rapportée par son neveu Pline le jeune dans une lettre adressée à Baebius Macer (*Lettres* de Pline le jeune, livre III, lettre V).

39 La tradition fait de Platon un grand amateur de figues, voir par exemple : Diogène Laërce, *Vies, doctrines et sentences des philosophes illustres* (en particulier le chapitre du livre VI consacré à Diogène de Sinope).

- Texte 3 : Brunet, Jean, « [Epître] au lecteur », dans : Roger Bacon, *De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, ou est traicté de la pierre philosophale, traduit en François par Jacques Girard de Tournus*, dans : Rogier Bacon, *Le Miroir d'alquimie*, Lyon : Macé. Bonhomme, 1557 ; rééd. Paris : Pierre Billaine, 1629 ; Paris : Charles Hulpeau, 1629, p. 63-64.

[p. 63] Ledict Jean Brunet au lecteur humble salut & amitié.
Lecteur benevole[40], tu as en briefves paroles de l'art & de nature l'admirable puissance, escrite premierement par Monsieur Roger Bachon, Philosophe & grand personnage de son temps, & maintenant traduicte en langue vulgaire par M. Jacques Girard de Tournus, homme docte : te demonstrant que l'art imitant la nature, luy ayde beaucoup, & que par icelle imitation la surpasse : car ainsi le faut entendre, & non point comme le font aucuns qui temerairement disent, l'art (simplement prins) passer nature. Et si ainsi est, qu'ils me repondent , à sçavoir mon[41], si par leur art ils produiront ou feront un arbrisseau, ou une plante autant parfaicte que nature ? Ou bien une pomme, poire, ou raisin ? Ou bien, si messieurs les temeraires alchimistes me feront par leur frivole science sophisticatoire, une procreation d'or, argent, cuyvre, ou autre metal, telle que dame nature la fait ? Non certes. Ce neaumoins [*sic*] je ne veut point nier que le sage Philosophe & Voarchadimien[42] ou alchimiste, ne puisse par son art & industrie faire de grandissimes choses, en & par la transmutation des metaux imitant nature, & luy adaptant ses symbolisans & subjects (le tout selon les secrets & facultez de l'art voarchadimique, & archicanopique[43]) Mesme selon les enseignemens & escrits de Geber Arabien de Calidis Juif, de Hermes Trismegiste, d'Aristote, de Charles quatriesme Empereur des romains, d'Avicenne, Albert le Grand, Raymond Lulle, Arnold de Ville-Neufve, Richard l'Anglois, Roy dudict païs, Jean de la Roche [p. 6[4]] tranchee, Jean Augustin Panthee, Philippes Ustalde, Jean de la Fontaine de Valenciennes, & le miroit dudit Bachon : joinct plusieurs autres traictez de certains autheurs incogneus, comme les grands & petits Vergiers, ou Jardin des philosophes, c'est à dire leur consistoire au parquet. Lesquels livres sont autresfois tombez entre mes mains, & par le moyen de beaucoup de mes amis. Ausquels certes tu trouveras de grandissimes & apparentes raisons les bien voyant & entendant. Neaumoins, lecteur, je t'adverty que tu ne consommes ta substance en cet endroit, comme font les fols & temeraires (lesquels estants de petit sçavoir, & n'ayant la cognoiassnce [*sic*] des principes, à terme que l'accomplissement de la nature des choses minerales, & ne sçavans ce qu'ils cherchent, dont ils ne sont certains de ce qu'ils trouveront, presument souder [sic] un abysme, & profondissime concavité avec une patite [*sic*] buche de paille de trois doigts de longueur, ou moins) si parfaictement tu n'entends la vraye source & nature des choses metalliques & minerales, qui sont les secrets de nature, qu'iceux Philosophes Voarchadimiens, & Archicanopiens, ou bien sages alchimistes ont caché soubs ce pretexte d'art : afin, que tu ne dise [*sic*] la science d'iceux estre fausse : attendu qu'elle est toute demonstree par enigmes & obscures propositions, par lesdicts Philosophes, qui ont traicté d'icelle, ne voulans semer les marguerites aux pourceaux. Te disant à Dieu. 1552.

40 De bonne volonté.

41 Cette particule adverbiale sert à renforcer l'affirmation, on peut la traduire ici par : certainement.

42 L'adjectif est formé sur le mot « voarchadumia », que Pantheus affirmait être le nom de l'alchimie véritable, une alchimie qu'il est le premier à rapprocher de la kabbale, et signifier « purification de l'or, art des deux parfaites cimentation » (Pantheus, Joannes Augustinus, *Voarchadumia contra alchimiam, ars distincta ab archimia et sophia*, Paris : Vivant Gaultherot, 1550, f. 10v. ; ce texte est précédé par : Pantheus, Joannes Augustinus, *Ars et theoria transmutationis metallicae, cum Voarchadumia proportionibus numeris, et iconibus rei accommodis illustrata,* Paris : Vivant Gaultherot, 1550 ; la première édition de l'ensemble date de 1518 à Venise. Pantheus est en effet un prêtre de Venise). Voir : Secret, François, *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Neuilly sur Seine : Arma Artis, 1984 (édition mise à jour et augmentée ; 1ère édition : Paris : Dunod, 1964), particulièrement p. 294.

43 Il semble que le terme renvoie à Canope, ville de Basse Égypte ou Hercule était honoré. On aurait plus attendu l'adjectif canopien (ou archicanopien pour renforcer l'effet) dont le Dictionnaire de Trevoux précise que c'est le surnom d'Hercule l'Égyptien : *Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris : Compagnie des libraires associés, 1771, 6e édition, t. 2, p. 222.

- Texte 4 : *Defense de la science vulgairement appelée alchymie, & des honnestes personages qui vaquent à elle : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager*[44].

[p. 65r.] Apres que les presentz autheurs de la transformation metallique, ont esté mis en equipage pour recepvoir ornement de l'imprimerie, & de la sourtir en public, ilz m'ont semblé à bon droict requerir compagnie de quelque legitime defense, contre les detracteurs & calomniateurs de leurs [*sic*] profession. Mais de ma part ayant bon vouloir de leur satisfaire en ce que je pourrois, ay consideré que pour respondre equitablement à tous les iniques escriptz lesquelz en trouveroit de telz adversaires, besoing seroit user d'aultre, & plus long langage que ce lieu ne demanderoit : & à cette cause (sans en amener aultre) qu'il falloit icy se depourter d'entreprendre telle besongne, & faire essay en une moindre, ce neantmoins mesme fin proposée. Or est il certain que je n'ay encor ap[p. 65v.]perceu si importun & intolerable ennemy tant de la science sus nommée que de ceulx qui vaquent à elle, qu'est un J. Girard de Tournus : ainsi qu'il monstre evidemment par une grande epistre en françois, laquelle il ha [*sic*] faicte et adjoustée à la fin de sa traduction (ainsi l'appelle il) du L. de R. Bacho, intitulé de l'admirable pouvoir de l'art et de nature, qui fut imprimé à Lyon, il y eut au mois d'octobre dernier passé trois années. Et pource j'ay pensé qu'il suffiroit maintenant, s'il pouvoit estre contrainct de quicter ses armes, sans avoir aucunement blecé l'honneur de ceulx qu'il ha si temerairement envahi. Ce que j'espere advenir, verité estant en leur amenée & deuement opposée aux impudentes mensonges d'iceluy. C'est l'endroit ou j'ay deliberé n'espargner ma peine & ma petite industrie, mais à la fin que l'efficace tant de ce qu'il dit contre eulx, que de ce que je pretendz respondre pour eulx soit plus apparente, je suis content suyvre l'ordre de ses paroles mal ordonnées, & lees diviser en certaines parties, selon que j'estimeray estre necessaire, telement que chascune de ses objections aye au plus pres de soy sa refutation particuliere.

[p. 66r.] Premierement, il accuse l'art d'alchymie, d'avoir esté prohibé & deffendu par edict public des empereurs romains successeurs à Diocletian. Quand & quand, au lieu d'amener preuve suffisante, consigne en marge opposite, C. de faulce monoye.

Je ne scay s'il faict cela par jeu, ou par maniere d'acquit, comme cuidant avoir affaire à gentz indigentz d'industrie suffisante pour discerner si tele especе de payement est, ou n'est de mise, ou tant ayséz à estre gaignéz & contentéz,qu'elle leur peut bien satisffaire. Mais, à bon escient, je pense certainement scavoir, que au T. de C. sus allegué, on ne trouve imprimé un seul mot servant à une telle sentence, par luy mise en avant : sans desassembler violemment les lettres, et les disposer en aultre ordre. Et pour ce, si insolent commencement est cause que le milieu & la fin nous doibvent ja estre suspectz. Quoy ? Incontinent apres il contredict à soymesme, la où il veult, & ne peut proprement dire, qu'il seroit encores utile pour aulcuns, que ledict art eust tousjours esté deffendu, par ceulx qui, apres iceluy Diocletian, ont succedé au gouvernement de l'Empire. Ainsi (en passant) se monstre charitable hors de ce pays, seulement envers quelques etudians en alchymie, qui obeissent à l'empereur des romains : lesquelz estans advertis du bon vouloir qu'il leur porte, luy en pourront scavoir quelque gré. Cependant nous disons franchement, que si tel edict y avoit, l'equité s'opposeroit à luy : attendu que une tres hon[p. 66v.]*neste utilité est proposée pour la fin dudict art : & la vraye practique d'icelluy, n'offense personne. Quant aux sophistes & abuseurs, qui veulent couvrir leur mechanceté par la profession de si noble art, duquel ilz sont ignorantz, ce qu'est escript au 5. liv. des extravagantes decretales, au T. de crimine falsi, par Jehan 22. s'adresse à eulx et à bon droict.*

44 *De la transformation metallique, trois anciens tractez en rithme françoise. Ascavoir La fontaine des amoureux de science : autheur J. de la Fontaine ; Les remonstrance de Nature à l'alchimiste errant : avec la réponse dudict alchym. par J. de Meung. Ensemble un tracté de son Romant de la rose, concernant ledict art ; Le Sommaire philosophique de N. Flamel ; Avec la defense d'iceluy art & des honestes personages qui y vaquent : contre les effortz que J. Girard mect à les oultrager*, Paris : Chez Guillaume Guillard, & Amaury Warancore, rue S. Jaques à l'enseigne S. Barbe, 1561.

Apres se retire à son entendement, & y cherche, sans trouver, quelque suffisant argument de verité, que la pierre, surnommée philosophale,puisse estre composée artificielement. D'ou vient à menacer bravement ses adversaires, disant que

L'art ne peut exprimer & representer nature à raison qu'elle penetre le dedens des choses, & l'art prent son subject seulement aupres le dehors, scavoir est le dessus, & comme la face.

Mais que peult cela nuire au bruit de ceste science, né des professeurs & etudians & icelle ? Veu que tous les scavans alchymistes ont tousjours advoué, que l'effect de leur pierre appertient proprement à nature (laquelle est principe & cause du mouvement & repos de ce en quoy elle est premierement & par soy) estant toutesfois servie par art, sans l'aide duquel, elle ne la pourroit jamais faire, non plus que muer quelque quantité de solde [*sic*], *ou d'aultre matiere en une masse de verre. Et encores que leur fantasie fut, soubz l'autho*[f. 67r.]*rité de R. Bacho, ou de quelque aultre, d'attribuer improprement teles actions à l'art se servant de nature pour instrument, ce neantmoins ses intentions seroyent veines [sic]. Voyons sa poursuite.*

Et c'est une cause ou raison entre aultres (dict-il) que faict que je croye, que si d'aventure en quelques lieux ou endroictz Aristote avoit voulu dire que cette pierre estre possible, & qu'il en ayt parlé, ce auroit esté plus pour attraire Alexandre le grand, prince con [*sic*] temporel & monarque, par quelque grande estimation de son scavoir, & à une admiration de choses, que non point pour la verité & possibilité de tel effect : ainsi qu'oncques les princes n'ont esté, & jamais ne seront sans avoir des parasites & bailleurs de happelourdes. Ce que je dy veritablement, & non pour autre raison que pour ce qu'il y en à [*sic*] aucuns si sotz d'esprit, qu'ils croyent, & ont pour vray oracle, tout ce qu'ilz lisent en Aristote, croyans (ainsi que croyent pouvres & fantastiques alchymistes) de quelque apparence (toutesfois superficiele) cela estre vray & possible, qu'ilz cognoistroyent tres faulx & impossible, s'ilz le consideroyent sagement.

Ce sont ses propres paroles, basties sur le fondement ja ruiné. Examinons les un peu. En premier lieu il ha joinct un Sy à ce de quoy il estoit incertain. C'est [f. 67v.] *bien faict à luy, & à l'ymitation d'un bon deposant, l'office duquel est de ne dire plus qu'il ne scait. Quant à moy, en visitant les oeuvres d'Aristote, n'ay oncques, d'ou il me souvienne, trouvé qu'il aye parlé d'icelle pierre en aulcun sien lilvre imprimé. Car quant à celuy qui est intitulé Secreta secretorum Aristot. faisant mention de la dicte pierre, il y a suffisantes raisons pour verifier qu'il n'est de son ouvrage : combien que aulcuns se soyent efforcéz prouver le contraire. Je ne scay s'il en avoit escrit quelque chose en son liv. des mineraulx, ne mesme si le dict L. est pery : car de ma cognoissance il n'est encore venu en veue publique. Laertius recite bien qu'il avoit composé un L. περί τής λίθου c'est à dire de la pierre. Mais ce mot λίθος qui generalement signifie pierre, quelques fois (comme aulcuns veulent) est specialement pris pour l'aymant : & autresfois pour icelle pierre souvent surnommée philosophale.En sorte que ledict L. n'apparoissant, je ne puis dire s'il tractoit la de toutes sortes de pierre, ou seulement dudict aymant, ou bien de ladicte pierre phisoph. [sic]. Car je n'estime que ce fut de celle que nous appelons gravelle, ou d'aultre chose povant estre exprimée par iceluy vocable. Quoy qu'il en soit, quelle cause, si ce n'est arrogance tres folle, ha incité ce gentil mesdisant, de se lever ainsi contre tel personage, qui est l'Aristote pour interpreter sa pencée en si mauvaise part, & ensemble l'outrager & publiquement, & par tant d'injures vilaines ? Il le nous ha osé feindre peu scavant, & beaucoup arrogant, & menteur tres impudent, et singulierement temeraire : & pour le rendre encore plus* [f. 68r.] *infame, s'est efforcé de le mettre au rang des parasites & et bailleurs de happelourdes. Quelz titres ! voicy belle recognoissance des merites d'aultruy. Mais quel hystorien descrivant la vie d'Aristote, ou quel aultre argument amenera-l-on, pour prouver qu'il aye esté si depravé en meurs, & vil en condition ? Ses divines oeuvres, nous declarent suffisamment sa qualité. Et n'est besoing faire mention de la bonne reputation en laquelle il ha tousjours esté, & est, & doibt*

estre en tous pays, envers lees gens letréz, ausquelz il ha donné si plaisantz, si utilz, si honnestes documentz, presque en toutes sciences. Considerons seulement qu'il ha par tout justement gaigné le surnom de philosophe par excellence : voire du commun consentement de tous les aultres philosophes, qui, jusques à present, sont venuz apres luy. Or qui apperceut oncques mechancetéz, teles que dessus, assemblées à la nature d'un philosophe ? Mais je m'arreste icy, comme si les ordes parole de Girard, povoyent aulcunement souiller la noblesse d'un homme tant illustre. A la verité tres mal iroit, si la lueur des louanges deues aux grandes vertuz, estoit subjecte d'estre obscurcie par les malignes detractions de telz homeletz. Laissons l'opinion laquelle il ha du roy Alexandre : car plusieurs hystoires manifestes tesmoignent de ses faictz. Laissons aussi l'outrage qu'il dict à ceulx qu adjouxtent foy aux escriptz dudict Aristote, pour monstrer l'affection qu'il ha envers les Aristoteliciens : car il est certain, que eulx, & luy, sont trop differentz, tant en erudition que jugement : & comme chascun ayme communé[f. 68v.]*ment son semblable, ainsi haist-il son dissemblable.Et avançons avecques luy, qui, apres cela, mect en avant,*

Que l'on ne trouve point certainement ou par asseurée verité qu'aulcun en soit desja venu à vraye & perfaicte science & moins à l'accomplissement de l'oeuvre, quelques traditions et preceptes que l'on ait eu de ceste pierre philosophale. Qu'il soit ainsi (dist-il) Philippe Ulstade, qui a esté grand artiste & abstracteur de quinte essence, dict au Ciel des philosophes, chap. 24. Que certes plusieurs ont cerché ceste science, mais que bien peu l'ont trouvée. Il y à toutesfois deslivres, qui tesmoignent qu'aucuns en ont eu vraye experience, mais telz livres sont sans autheur : & pourtant d'eulx mesmes ne sont, ny ne reçoyvent aucune foy.

Faisons passage à son langage, & arrestons seulement le sens. Voyéz vous quelle hardiesse il prend, d'asseurer ainsi les choses desaqueles il est incertain ? Or il est vray, que Jehan André in Rub. de falsis, afferme que de son temps estoit en la cour de Romme M. Arnauld de Villeneufve, grand medecin, theologien, & alchymiste, lequel consentoit que les lingotz d'or, qu'il faisoit, fussent examinéz à toutes preuves. Que reprochera-l-on à tel tesmoingt ? Auroit on juste cause de le recaser en ce lieu ? Je me tais de l'appoticaire Tarvisin, qui un jour devant le prince & les sa[f. 69r.]*ges de Venise, mua quelque quantité d'argent vif en or, en sorte que les vestiges demeurent encores audict lieu, comme escrit. H. Cardan : combien qu'il ne puisse favoriser à telle transmutation : de quoy ailleurs s'il plaist à Dieu.Aussi ne feray je mention de plusieurs autres telz exemples amenéz par divers autheurs d'alchimie : car ilz pourroient estre suspectz.*
Mais quant à ce qu'il veult confirmer sa proposition par l'authorité de Ph. Ulstade c. 24 du ciel des philos. escrivant que plusieurs l'ont cherchée, & bien peu l'ont trovée,il y ha de quoy rire. Car à qui demande il secours ? C'est grande sottise, d'amener tesmoingt conter soy mesme. Nous n'avons occasion de rejeter icy le tesmoignage dudict Ulstade, disant que peu de gens l'ont trouvée. Il suit verité en sa deposition. mais à quoy pencoit Girard, voulant par cela conclure, que personne ne l'avoit trovée ? Sa proposition, & celle dudict Ulstade, sont contradictoire : pour ce que si l'une est vraye, il fault que l'aultre soit faulce. Toutesfois, Girard lesq prenoit toutes pour vrayes, tant est il subtil ratiocinateur.
Au demeurant, il dict que les L. tesmoignantz que aucuns ont eue vraye experience de tel artifice, ne font foy : pou[r] ce qu'ilz sont sans autheur. Or, sans repetez les excripvains susdictz, qui estima oncques sans autheur, les L. de Geber, & d'Avicenne, & d'Arnauld de Ville Neufve, & de R. Lulle & d'Augurel, & grand nombe d'aultres, pourtans les noms et surnoms des gens bien scavans qui lees ont composéz ? Je me raporte maintenant à ce qu'ilz [f. 69v.] *en escripvent. Puis il prononce,*

Combien que aulcun ancien en fust pervenu à chef, ce neautmoins [*sic*] qu'il est impssible maintenant de penetrer jusques la, attendu que tous les livres plus exquis de ceste matiere, ont estez perdus, lesplus chestifs sont demouréz. Et encores ont esté corrompus par la translation des termes naifz d'une langue en autre de diverse energie.

Rigoreuse sentence : laquelle condamne perpetuelement tous les humains & à ne desirer la cognoissance de l'art susdict, & à perdre tout le temps & argent qu'ilz pourront & vouldront emploier à la chercher par estude & experience. Mais je demanderois voluntiers à tel juge, par quel escripvain fut guydé le premier inventeur de ceste dicte science. Et si, encores qu'on ne trouveroit à present aulcun bon L. d'icelle, comme il suppose, elle ne pourroit avoir estée, depuis son invention, consécutivement baillée & gardée de main en main, par les anciens qui l'avoyent, & par mesme moyen, estre encor aujourd'huy receue par quelcung, enmode de cabale. Et oultre ce, si la puissance & clemence de Dieu sont anciennement perdues, ou telement amoindries, qu'elles ne suffisent pour [f. 70r.] *en donner cognoissance à quelcung, comme aultresfois elles ont faict à noz predecesseurs. Veu mesmes, que certaines aultres choses exquises, nous sont en ce temps manifestées, lesqueles il n'appert suffisamment avoir estée cogneues par les anciens : comme la pouldre à canon, l'eau forte, l'imprimerie, & plusieurs aultres. S'il n'ha presentement loisir ou vouloir de respondre à cecy, dilation luy est dema part accordée. Or que diront ceulx qui lisent encores aujourd'huy tant d'escriptz touchant ceste matiere, pleins d'excellentes sentences, combien que le plus souvent elles soient exprimées par motz à peu de gens intelligibles : & pour juste cause, par eulx mesmes souvent produicte ? Un seul R. Lulle, nous ha laissé environ 500 volumes de tel artifice, si Lacinius est veritable : au moins en voyons nous beaucoup tant impriméz que escriptz à la main. Je ne parle de ceulx de Hermes, Geber, Avicenne, Rasis, ne de tant d'aultres qui courent journellement par les mains de plusieurs personages.Davantage, il fauldroit avoir deuement conféré & entendu tous les L. de ceste dicte matiere, soyent perdu, ou demouréz, pour les scavoir distinguer en exquis & chetifz. Peut on conferer, sans appercevoir ?Peut on appercevoir, ce que n'est ? Au reste, cela provient d'une trop grande ignorance de pencer, & legereté de dire que telz livres soyent tous* [f. 70v.] *translatéz de langages divers. car de quel langage sont tournéez les oeuvres d'Albert, d'Arnauld de Villeneufve, de R. Lulle, de Guillilmus Parisiensis, de Paulus de Canotanto, d'Augurel, & de leurs semblables escrivains d'alchimie ? Apres il adjouste, que*

Toute la vie de ceulx, qui sont epris de ceste philofolie, ne suffit pour acquerir la cognoissance des termes d'icelle. Et que les despens sont si grands qu'il y auroit grande incertitude de profict, encores que la facture d'icelle pierre fut possible. Et que s'il y avoit profict, on n'en pourroit user à souhaict & en liberté.

Et vis à vis de teles paroles, ce discret personage marque en marge, 3 Raison : comme si tant divers argumentz n'estoient que un. Ainsi brouille il & confond les choses que meritoient distinction. Et combien de fois saulte il du coq à l'asne ? Venons au point. Il impose,par irrision, ce nom, philofolie, à l'art susdict.Notons donc qu'il est un tres lourd & audacieux forgerons de motz. Car quele grace peut avoir tele especе de vocable, illicitement composé d'un grec avec un aultre francois ? Quelque aultre mocqueur, n'estant si temeraire que d'oser, par vicieuse meslange de langues diverses, produire des motz bastardz, lesquelz fussent incogneus & desadvouez de la chascune d'icelles langues, eut [f. 71r.] *peu dire, philomorie, s'il n'eut mieulx aymé soulder legitimement deux noms françois en un, ayant telle signification. Quant au reste, l'on entend facilement (mesmes parce que j'ay sus escript) qu'il n'est raisonable, de s'accorder à luy en ce, que tous les estudians en ceste dicte science soyent semblables à plusieurs ignorantz, lesquelz poursuyvantz un [sic] mesme etude, demeurent toute leur vie en erreur : ne que les fraiz soyent telz qu'il dict, à ceulx qui bien entendent les principes : car Geber & plusieurs aultres homes scavans & bien experimentéz en cecy, ont affermé le contraire. Et touchant l'usage du fruict d'icelluy artifice, j'advoue que les folz ne scavent bien user des choses bones : mais ceste dicte science, n'ha encores (que l'on sache) esté cogneue que par gens prudentz : chascun desquelz, ha de sa part donné bon ordre, que les inconvenientz n'advinsent, esquelz le bon Girard pençant, nous objecte, que s'il y avoit proufict*

La pluspart du peuple laisseroit sa propre vacation pour s'appliquer à ceste alchimisterie, affin de plustost s'enrichir : d'ou adviendroyt petit à petit que toutes choses demeureroyent incultes, &c.

D'ou vient doncques cela, que plus de gens ne laissent leur propre vacation, pour prendre les loyx, ou la medecine, que sont sciences si fructueuses & honorables ? Vous diriez, avec Girard, que [f. 71v.] *chascun peut facilement acquérir tout ce qu'est proufitable : & que le vulgaire doibt incontinent estre participant des choses non vulgaires, moyenant qu'elles ameynent du proufict. Il n'est question que de cela. Ainsi les raisins estoyent pour le Renard d'Esope, s'il ne les eut veu si verdz. Encores ameyne il icy le droit canon : affin qu'il n'oblie aulcune chose, laquelle luy puisse aider à estre victorieux, & dict*

Aussi que l'alchimisterie soit art illicite & reprouvé, il est tout manifeste : parce, que celuy qui croiroit que une espece se peut transferer en une aultre, ou semblable, par oeuvre humaine, & sans que specialement le créateur de toutes choses y mist la main, seroit infidele & plus detestable que un payen, comme il est contenu au droit canon.

Par la force du canon (qui ha esté faict pour chastier les sorciers) il nous veult, comme j'estime en ce lieu contraindre de consentir que l'alchimie soit illicite & roprouvée [*sic*]*. Si est ce qu'il ne fault estre de si lasche coeur, que de pencer icy à se rendre. Qu'est il donc besoing luy opposer pour la defense d'icelle alchimie ? Il ne la peut offenser : attendu qu'elle n'est capable de fidelité ne infidelité. Mais si par adventure il se veult adresser aux alchimistes, & non à l'alchimisterie, ainsi qu'il parle, ne povant manifester sa fantaisie troublée, il nous faut veoir la disposition* [f. 72r] *de sa belle argumentation : afin que la vigueur d'icelle soit plus apparente. Soit doncques tele :*
Quiconques croid, que par seule oeuvre humaine une espece puisse estre tranformée en une aultre, est infidele :
Que s'ensuit il par cela ? Est ce que les alchimistes sont infideles ? Ouy bien si on les avoit convaincus, qu'ilz creussent que par seule oeuvre humaine une espece peut estre tranformer en une aultre. mais, comme j'ay sus recité, ilz confessent que la facture de leur pierre appertient à nature, aidée d'art : Or puis que icelle nature n'est que chambriere de Dieu, & en luy obeissant faict toutes ses oeuvres, il appert qu'ilz n epeuvent icy estre chargéz d'infidelite. Et je pense que entre eulx ne s'en trouvera un si ignorant qu'il n'entende bien, que toutes choses sont faictes par la volunté ou permission divine. Qui doubteroit de cela, seroit infidele : comme iil m'est advis, qu'il doibt estre entendu par les parole de S. Gregoire facteur d'iceluy canon : combien que, sans dissimuler, l'on puisse estimer qu'elles soient d'aultre efficace. A ceste cause je les produiray tournéez, sans desguiser leur valeur. Voyez les icy.
Quiconques croid quelque creature humaine povoir estre faicte ou muée en meilleur ou pire, ou bien transformée en autre espece ou semblance, excepté par le createur mesme qui ha faict toutes choses, certainement il est infidele & plus mechant que un payen.
[f. 72v.] *Veritablement ce decret peut tenir suspendz plusieurs gens discretz : attendu que d'un costé, ilz n'oseroyent nyer ce qu'il afferme : & d'autre, selon le son de ses motz, il semble forcer les humains de ne croyre ce que la veue leur faict communement croire. Car qui ne veoyd sovent & croyd aussi, beaucoup de plantes & d'aultres diverses matieres estre artificiellement muéez en verre ? De ma part je ne puis comprendre, que par tele credulité l'on tumbe en infidelité & mechanceté : moyenant qu'on cognoisse que la faculté & des choses muables, & des ouvriers qui aident à les muer, dependent & proviennent du createur de toutes choses. Pour ce les alchimistes, avec leur art, sont icy hors de dangier, & Girard s'est en vayn efforcé de les espouvanter. Gardons pour quelque aultre lieu la dispute touchant la transformation des choses singulieres en aultres de diverse espece, & passons oultre. En suyvant il objecte, que*

Supposé que ladicte science soit vraye & licite, si est ce que peu de gens sont idoines de l'entendre. Car les alchimistes conseillent, qu'on ne s'entremette en cest art, sans premier estre grand philosophe, muny de subtilité d'esprit, santé de corps, humanité, patience & plusieurs aultres bonnes qualitéz, lesquelles deffaillent à trop de gens.

Ce conseil des scavans alchimistes, est tres bon : [f. 73r.] *suivant lequel il ne fault estre trop hatif à se mesler dudict art. Si est ce qu'il ne le fault prendre pour un arrest, par la rigueur duquel tous ceulx qui sont destituéz d'aulcunes des conditions susdictes, soyent perpetuellement contrainctz d'ignorer ladite science,laquelle Dieu donne quand, & à qui il veult, par quelque moyen que ce soit. Puis il adjouxte,*

Qu'on la quiert par voyes obliques, & à intention d'une lucrative si grande, qu'elle aveugle & assoupit les coeurs humains.

A quoy je respondz, qu'il ne fauldroit blasmer si generalement, pour dire verite. Et encores qu'il seroit icy veritable, tel propos n'auroit efficace de persuader ce qu'il pretendoit. De la il passe à

La 8. pretendue raison

Irraisonnable : comme faisant communs, entre tous les professeurs de la dicte science, certeins vices, lesquelz conviennent seulement à quelques trompeurs & sophistes particuliers.Il fault donner blasme, ou loz, à ceulx qui le meritent. Apres il conclud ainsi.

Voila doncques à quoy sert & peut servir cest art. Voila comment il peut bien teindre & pallier quelque metal, mais non point convertir la substance d'iceluy en un aultre, comme faire que le plomb ou estaing soit [f. 73v.] pur argent. Aussi certes c'est chose que je ne puis croire.

Ce n'est merveilles, si ayant ainsi executé son entreprise, il veult mettre fin à ses travaulx. Il s'est assez tourmenté en tel combat pour estre ennuyé & las. Mais, puis qu'il n'ha sceu par tous ses assaulx offenser, n'irriter, sinon à grande peine, ses ennemis, qui ne se riroit à bon droict de sa folie, le voyant maintenant retirer & glorifier comme victorieux ? Il joue trop mal son personage. Le triumphe ne doibt praeceder la victoire. Enfin,

Appelle, par desdaing, l'artifice de la dicte pierre, science qui n'est mie.

Il est vray que je croy bien qu'elle n'est mie en son cerveau : ce néautmoins il n'est assez bon orateur pour nous persuader qu'elle ne puisse estre & habiter en quelcung aultre : ne que certeins escripvains n'ayent couvertement monstré quelque bone voye pour la trouver. Mais, que feroit de leurs L. si obscurs, celuy qui en ses versions prend pour aenigme, les sentences tres facile à ceulx qui entendent moyennement la langue latine ? On lit en l'exemplaire latin du L. de R.. Bacho, imprimé 15 ans avant la traduction de Girard, à laquelle est joincte sa dicte epistre (f. 47. page 2. ligne 10.)

Sed consydero quod in pellibus capra[f. 74r.]rum & ovium non traduntur secreta naturae ut a quolibet intelligantur, &c.

Qu'est à dire. Mais je considere que les secretz de Nature ne sont redigéz par escrit es peaux des chievres & des brebis, en tele sorte que chascun les puisse entendre.

Or ou est l'home si hebeté (moyenant qu'il ne soit ignorant du langage latin ou françois) qui ayant leu, ou ouy prononcer la dicte sentence latine, comme dessus, ou ainsi tournée, comme il fault, n'entende promptement qu'elle signifie, que la coutume des sages n'est de laisser leurs grandz secretz, touchant les choses natureles, par escript à chascun intelligible, soit en parchemin de brebis, ou de chievre, ou d'aultre beste, ou encores en aultre quelconque matiere convenable à escrire ? Ce que l'autheur mesme, en continuant la son propos, faict assez amplement cognoister. Et en semblable maniere parle l'escrivain du L. appellé les secretz d'Aristote à Alexandre : disant, ce de quoy tu m'as interrogé, & desire avoir cognoissance, est tel secret, que à grand peine les coeurs humains le pourront endurer : comme donc pourra il estre peinct en peaulx morteles ? Mais nostre Girard, à faulte de cognoistre la signification des mots latins, cuidoit que le dict Bacho eut la parlé aenigmatiquement :& au lieu de translater deuement le latin sus mentionné, qu'il dict avoir traduict, nous ha faict present de ne scay queles paroles, desqueles on ne scauroit tirer [f. 74v.] *sens : car il n'y en ha aulcun : pour ce en sa page .56. ligne premiere, ou il ha noté AEnigme, il povoit bien adjouxter, inexplicable. je repeteray icy les motz propres de son AEnigme, qui sont telz. En premier lieu je considere qu'aux poilz de chievre & brebis les secretz de nature ne sont point enseignéz, de paour qu'un chascun les entende.*

Ne voila pas bons motz aenigmatiques ? Or, pour me taire des aultres, c'est le meilleur, que pour pellibus, il entend & expose poilz. Je ne scay si un mesme docteur ha donné enseignement de la langue latine à luy, & à celuy duquel il me faict maintenant souvenir, qui quelque jour voulant prover que S. Jehan baptiste estoit en son temps vestu de peau de chameau, allegoit les effigies des peinctres, lesquelz coutumierement le representent en tel habit, suyvantz (comme il disoyt) S. Marc, qui ha escript, Et erat Ioan. vestitus pilis camelis. Mais l'un & l'autre eussent bien entendu ces 2. ablatifs, pilis & pellibus, sans s'abuser divrsement par l'affinité d'iceulx, si en retenant chascun le sien, ilz eussent faict mutuel eschange de leurs conceptions & interpretations.

De ce lieu l'on peut conjecturer du reste de sa version : à laquele, peut estre, il done meilleur nom qu'il ne pence, en l'appellant traduction. mais je la laisse pour tele qu'ele est. Aussi ne l'ay je que feuilletée & courue hativement, pour veoir s'il y auroit encores rien du sien, appartenant à la dicte science :quoy faisant, ses annotations marginales m'ont faict prendre garde en cecy, que je ne cherchois. Et laisse à [f. 75r.] *pencer aux gens de bon jugement & scavoir, de quele grace il propose à M. Edoard Lorent, en une aultre siene epistre, quelque jour estre advenu, que un home de bon esprit satisfaisant à la demande d'aulcuns, qui s'esmerveilloyent qu'il ne mettoit rien en lumiere (comme font plusieurs de moindre reputation que luy n'estoit) respondit que desja le nombre de L. surpassoit tout eage de les pouvoir lire, tant s'en fault qu'on les puisse bien entendre. Davantage, que pour le present on ne pourroit quasi rien dire que ja n'aye esté dict au paravant : suivant la sentence de Terence. Quoy consideré par luy, joincte la peur de detraction, ha voulu traduire le tracté de Claude Celestin. Ou j'estime qu'il veuille dire, que il ha mieulx aymé faire cela, que d'entreprendre à composer quelque chose, pour augmenter si grand nombre de livres, ou pour redire choses dictes. Comme si la verité n'estoit devers plusieurs scavans homes, qui escrivent, qu'il y ha encores infinies choses non sceues ne enseignéez, lesqueles toutesfois on peut scavoir & enseigner. Mais je suis d'advis qu'on ne les attende de la part dudict Girard : de peur que la longueur de temps ne fust trop facheuse.Au reste, il ha opinion (comme il done à entendre) d'estre bien digne de faire tele response, qu'il dict avoir esté faicte par son, ne scay quel, home par luy loué de bonté d'esperit, & peut estre controuvé, pour acquerir, soubz la couverture d'aultruy, quelque faveur à sa paresse & ignorance. Mais veritablement je croy, que plus convenable luy seroit une semblable à celle d'Appollonius :* [f. 75v.] *lequel interrogé par Euxenus pour quoy il ne mettoit quelque chose par escrit, attendu qu'il avoit & bon scavoir en philosophie, & brave stile pour l'expliquer, modestement respondit, qu'il n'avoit encores apris à se taire : & deslors imposa silence à sa langue pour longtemps. Or si le dict Girard heut communiqué ses conceptions accompagnéez de detractions & injustes moqueries touchant l'alchimie & les honestes professeurs & estudians en icelle, lesquelz il ne cognoissoit, seulement à ses semblables & amys, en contenant*

honestement sa langue, à l'imitation d'iceluy Apollonius, & sa main, sans leur doner abandon de les publier, il n'eust esté en danger d'abbuser quelques ignorantz & credules lecteurs & auditeurs, ne d'estre à bon droict mocqué des scavans : & je n'eusse heu la peine de confuter ses resveries ridicules & menteries intolerables. FIN

- Texte 5 : Taschereau, Jules-Antoine, "Fabrication de l'or", *Revue rétrospective*, 1ère série, 4 (1834), p. 243-250.

Nous donnons un large extrait de la petite note de Taschereau qui présente le document, tiré nous dit-il sans autre détail « des Archives du ministère des affaires étrangères ».

« […] Nous donnons aujourd'hui une lettre de don François d'Alava[45], dont la correspondance politique dénote un esprit de haute distinction, lettre adressée en 1566 à Philippe II dont il était ambassadeur près la cour de France. […] on y voit la circonspection d'un homme partagé entre une confiance dont il ne se rend pas compte et la crainte du ridicule d'une mystification. Tous ses efforts tendent à jouer l'incrédulité, mais il n'en attend pas moins le résultat de l'épreuve. Il est plus que vraisemblable que si don François d'Alava entretenait Philippe II d'un semblable sujet, c'est qu'il savait que son prince ne regardait pas plus que lui les efforts de l'alchimie comme inévitablement chimériques. »

Lettre de don François d'Alava Ambassadeur d'Espagne près la cour de France, au Roi Philippe II.

Un Navarrois, nommé Esparsa, était docteur en philosophie à Toulouse, il peut y avoir huit ou dix ans. Il paraît qu'un vieux parent, le capitaine Artieda (lequel je pense est connu de Votre Majesté), ayant passé au service de Vendôme[46], l'engagea, lui Esparsa, à quitter les lettres pour venir servir le susdit Vendôme, qui l'employa comme valet de chambre et le traîna dans toutes les mauvaises intrigues qu'il eut en ce temps-là à Pampelune et à Fontarabie. Ce même Navarrois se trouvant quatre ans en çà à Paris avec le susdit Vendôme, un Allemand, grand philosophe, le vint trouver et lui dit que, comme il avait entendu dire que le Roi tournait du côté du luthéranisme, et que Vendôme était le chef de ce parti, il voulait lui révéler un secret par lequel la nouvelle religion prendrait un grand accroissement, et le prince deviendrait le plus riche du monde. Vendôme accueillit cette communication, et recommanda fortement à Esparsa de tenir la chose secrète ; mais ni la reine[47], ni Vendôme ne le comprirent. La guerre ayant alors commencé[48], le prince[49] envoya cet homme à un cavalier qu'il aimoit fort et qui se nommait M. de Palas, personnage riche et considérable, gouverneur du duché, de plus se mêlant de philosophie. L'Allemand mourut et ledit Palas prétendit qu'il s'était rendu maître de son secret. Esparsa dit que ce Palas l'envoya chercher il y a quinze mois, et que, après avoir exigé de lui de grands sermens, il lui avait dit qu'il l'avoit mandé parce qu'il lui voulait du bien et parce qu'il ne se souciait pas de confier à aucun autre le secret pour lequel il désirait son assistance. En effet, ils se mirent en besogne, et quelques temps après Esparsa vint me chercher à Bordeaux et à Toulouse, pour me dire qu'il avait entrepris une affaire de laquelle il résulterait de grands avantages pour Votre Majesté, aussi bien que pour lui et pour moi si elle s'achevait par mon entremise. Je n'en pus tirer rien de plus, si ce n'est que, dans le cas où la chose tournerait bien, il me chercherait, et que, dans le cas contraire, jamais il ne s'exposerait à mes

45 Don Francés de Alava était l'ambassadeur de Philippe II à Paris. Voir : Rodriguez, Justina et Pedro, *Don Francés de Álava y Beamonte. Correspondancia inédita de Felipe II con su Embajador en Paris (1564-1570)*, San Sébastien, 1991. Sur le rôle de Don Francés de Alava auprès de Charles IX et Catherine de Médicis, voir : Hellin, Stéphan, « Espionnage et contre-espionnage en France au temps de la Saint-Barthélemy : le rôle de Jérôme Gondi », *Revue historique*, 646 (2008), p. 279-313. Voir également, pour le contexte politique des relations franco-espagnoles, et le rôle qu'y joue Alava : Haan, Bertrand, *L'Amitié entre princes. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion (1560-1570)*, Paris : Presses Universitaires de France, 2011, en particulier le chapitre III (p. 91-123).

46 Il s'agit d'Antoine de Bourbon (1518-1562), duc de Vendôme et roi de Navarre, père du futur roi de France Henri IV (1553-1610) qui n'a que douze ans à l'époque où la lettre est rédigée.

47 Catherine de Médicis.

48 Il s'agit de la première guerre de religion entre 1562 et 1563.

49 Antoine de Bourbon.

regards. Il y a dix jours qu'il revint à moi, en disant que le susdit Palas l'envoyait au Roi et à la Reine[50] avec des lettres de créance, pour leur faire savoir qu'il avoit découvert un trésor.

Je ne parlai plus audit Esparsa sur ce sujet pendant trois ou quatre jour, voulant m'assurer de sa bonne foi, et ce fut seulement quand je le vis déterminé à aller trouver le Roi en Auvergne[51] que je lui dis, qu'en général ces choses d'alchimie étaient vaines et incertaines, et que, lors même qu'elles s'achèveraient, j'aurais peu de confiance dans leur vertu ; que d'ailleurs je désirais savoir le fond de son affaire pour lui dire ce que j'en pensais. Il me répondit qu'il s'occupait de terminer un Mémoire, qui m'apprendrait ce que je désirais savoir ; que, dans l'intérêt du service de Votre Majesté, il avait déjà différé de trente jours le voyage qu'il devait faire, et que, dans la crainte que Palas ne s'aperçut de ce délai, il allait envoyer un homme à lui, pour lui rendre compte de sa mission.Votre Majesté peut croire que cet homme n'est qu'un fou, avec son secret ; mais je pense que Votre Majesté pourrait le faire enfermer en lieu sûr, et si au bout de quatre mois il ne finissait pas l'affaire dont il parle, Votre Majesté l'enverrait ramer ses galères sur l'une des côtes de Barbarie. J'ai tiré de lui, non sans difficultés, ce Mémoire : il paraît craindre en effet de n'être pas compris.

Je supplie Votre Majesté de croire que je ne donnerais nul crédit à de semblables choses, si mon devoir ne m'obligeait pas de tout entendre quand il s'agit du service de Votre Majesté. Je retiendrai cet homme jusqu'à la réception de la réponse de Votre Majesté.

Je suis entré dans tous ces détails pour faire mieux connaître le fond de l'affaire.

Dieu garde et fasse prospérer la Catholique et Royale personne de V[otre]tre Majesté, comme le désirent ses serviteurs et sujets.

Je baise humblement les pieds et les mains de Votre Majesté, et suis son serviteur et sujet.

Don François d'Alava.

Mémoire d'Esparsa

De même que le monde inférieur dans lequel nous vivons se compose par la grace de Dieu, *ex gravibus, levibus, mollibus, duris, calidis, frigidis, humidis et siccis a natura pace concordiae ligatis*, ni plus ni moins, *componitur lapis benedictus philosophorum ex eisdem*, et dans sa composition, du commencement à la fin, il n'entre dans ladite pierre que l'unique et véritable *sujet* existant dans le monde, *sujet* que tous les vrais philosophes ont considéré et considèrent encore comme le seul don gratuit de la Divinité.

On ne peut obtenir cette pierre d'aucune autre manière, et c'est pour cela que l'on a écrit de cet art : *Donum Dei est, et nullius hominis carnalis*.

Cet unique objet des philosophes renferme dans son sein tous les élémens du véritable tempérament en parfait équilibre, et se nomme par cette raison, *subjectum omnis mirabilitis*. Ainsi donc, ce sujet unique n'étant autre chose qu'une nature animale, végétale et minérale, dans son action et dans ses opérations, elle fait et produit, par la vertu occulte que Dieu a mise en elle, la pierre philosophale, et l'art ne sert et ne peut servir que comme l'administrateur de cette nature, laquelle est, *omnium rerum domina et regina* ; et, comme dit Socrate, et aussi Avicenne, *est ista natura quae omnibus imminet et omnia superat et facit solem et lunam merum esse spiritum* ; c'est de cette nature que les philosophes ont observée et voilée par des figures, des énigmes, qui ne peuvent être comprises par aucun effort de l'esprit humain, sans le secours de Dieu.

Or, c'est de cette nature unique, nommée aussi par quelques-uns salamandre chimique, *cujus alimentum est ignis et in eo vivit tanquam in propria regione*, que se compose une *médecine* (ainsi nommée par les adeptes), laquelle doit guérir très-parfaitement tous les métaux de leurs imperfections (accidentelles), en les convertissant en or pur ou en fin argent, en les rendant tels

50 Charles IX et sa mère Catherine de Médicis.

51 Dans le cadre du tour de France royal des années 1564-1566, la cour de France stationne en Auvergne durant tout l’hiver 1565-1566 (Wanegffelen, Thierry, *Catherine de Médicis*, Paris : Payot, 2005, p. 209).

qu'ils furent créés par la nature ; et le tout est produit naturellement par la grande vertu que Dieu a mise dans le sujet dont les philosophes font usage. Sa seconde vertu doit guérir très-parfaitement le corps humain de toutes ses infirmités accidentelles, et a été nommée, à cause de cela, *medicina laetificans et in juventute corpus conservans*. J'affirme qu'elle guérit en effet le corps humain de ses infirmités accidentelles, bien que ses cures soient lentes, et j'ai vu que, même sans arriver à sa perfection, elle guérit, indubitablement et sans faute, toute espèce de fièvre. J'ai vu aussi des cancers totalement guéris par elle ; et pour les empoisonnemens, la peste, et toutes sortes de blessures, ses effets sont au-dessus de la puissance des autres remèdes humains. Combien serait-elle plus efficace, si elle atteignait son point de perfection !

Item, j'ai vu que dans ce *sujet*, ou *médecine*, la nature déploie toutes les couleurs imaginables, réunies ensemble et beaucoup plus vives que dans les pierres vulgaires et naturelles ; et cela, avant d'être arrivée à sa perfection pure, à laquelle je ne l'ai point vue, parce qu'alors toutes ces couleurs, *que j'ai vues*, se résolvent en blanc d'argent, ou en jaune d'or, suivant la fin vers laquelle l'ouvrier dirige son oeuvre, le but final, l'intention de cet art étant de faire de l'or et de l'argent, en imitant la nature dans ses opérations, *in quantum possibile est*.

Item, j'ai vu de l'or le plus fin, fait et formé avec ce *sujet* des philosophes, et ce métal surpassait de plusieurs degrés d'excellence l'or vulgaire naturel ; en outre, il croît comme les végétaux, et se conserve dans le feu, ce qu'aucune autre chose de ce monde ne peut faire.

Item, ce *sujet*, en trois heures de temps, et par sa grande affinité avec les métaux, les pénètre de part en part, et attire en dehors l'esprit, l'âme, qui, selon les philosophes, est la quintessence des métaux ; on voit alors la couleur interne de chaque métal, et cette même vertu peut attirer en dehors la quintessence de tout autre corps terrestre, que l'on joindrait audit sujet. C'est à cause de cette conformité avec les choses terrestres que les philosophes ont donné à leur sujet le non de *toutes choses : dicitur haec luna nominibus omnibus una*. C'est de là aussi qu'est venue l'erreur de tant de gens à propos de cette science : mais j'ai vu de mes yeux ce que je viens de dire.

Item, celui qui connaît cet art peut guérir les douleurs des extrémités du corps humain, lequel est, comme l'on dit, un monde en miniature, parce que *res de qua omnes philosophi antiqui tractaverunt est argentum vivum sapientem et non fatuorum ; nam est in mercurio quidquid quaerunt sapientes ; corpus ab hinc, anima, spiritus, tinctura trahuntur* ; et j'ai vu cela de mes propres yeux.

Quant à la perfection de notre médecine, et à sa fin, je ne l'ai point vue, et n'ai pas eu le temps de pousser plus loin mes expériences. En me bornant donc à celles que j'ai vues, je crois pouvoir considérer par des raisons philosophiques l'oeuvre de cette science comme chose naturelle, et très-possible, surtout lorsqu'elle est appliquée au service de Dieu, et à l'agrandissement de la foi catholique. Cependant je n'affirme son infaillibilité que sur ce que j'ai par moi-même expérimenté ; car cette science, comme le disent les philosophes, réside principalement dans la divine intelligence, source de tous biens, par qui ce don fut d'abord communiqué à notre père Adam, ensuite à quelques-uns de ses descendans, les uns rois, les autres simples particuliers.

- Texte 6 : Responce faite sur la proposition d’ung docteur theologien qui nioit la transmutation des metaulx, 1575[52].

[2r.] Monsieur, le XXI. jour de juing vous proposastes qu'il ne ce pourroit fa[ire] transmutation d'une substance en une aultre et fa[ire] de la pierre du pain et qu'il n'apartenoit qu'à dieu seullem[ent] et pour mieulx prouver vos dires vous adjoutastes ce que aulcungs veullent transmuter le plomb en or, chose ridiculle et du tout impossible ainssi qu'il vous semble : pardonnes moy Mons[ieur] si j'ay prins la hardiesse de vous escrire ceste mienne telle quelle mal lunee[53] epistre pour vous faire apertement voir que ceulx lesquelz sont en cela taxes de je ne scay quelle faulceté c'est à tort, car j'ay veu je le scay et est vray certaine matyere (laquelle estoit comme je pense) celle que les philosophes no[m]ment aelixir ou leur medecine laquelle faisoit d'argent or et d'argent vif le mesme metal. Et par ce Mons[ieur] (soubz correction[54]) vos[tre] comparaison n'a en cela aulcune verisimilitude[55], me tenant certain et m'arestant à ce que j'ay veu comme cy apres en passant, nous en parlerons asses modestement seullement autant[56] et comme la raison naturelle nous le peult facillement faire voir et connoistre. Et par la grace de dieu j'espere vous rendre co[n]tant et satisfaict.

Revenons à vo[stre] premyiere proposition où vous dictes qu'[un]e substance ne peult estre transmuee en une aultre et faire de la pierre du pain, ceste seulle chose ou exelent chef d'oeuvre n'apartenant qu'au S[ei]g[neur] co[m]me il transmua l'eau en vin. Je suis bien de vo[stre] opinyon en se poinct sachant fort bien q[u]'un tel miracle ne ce seroit fa[it] sans le doit de dieu, mais de l'aultre j'espere que vous connoisses le contre et mon dire co[n]tient verité. Notes que substance est prinse diverssement quelquefois pour le suc d'une chose, aultre fois po[ur] le suc et la matiere ensemble parce que toute division de forme se faict en corps, essence et substance. Les deulx dernieres, substance et essence, sont le suc du corps quelquefois prins pareillement pour l'esprit ou l'ame vitalle. Par ainssi ce voit que la substance est le suc du corps et le suc est l'essence et les trois ung qui ne font que deulx en nombre scavoir essence et substance [2v.] que ce mot suc signifie et emporte avecque soy : pareillement le corps natur[el] quelques fois est prins pour la signification du tout et des trois parce qu'il a et garde en soy et l'une et l'autre espece.

Il est aussi tres necess[aire] de bien entendre que nulle substance ou essence ne se peult trouver en sa creation premiere sans corps aiant ses dimantions juste et selon la nature de la chose. La forme de laquelle soit en latitude[57], longitude[58] ou altitude[59] allies soit tousjours acompagnees d'une profondité ou centre en lequel est la vertu substancielle du composé. Tout corps quelque petit qu'il soit il a tousjours sa dimantion, ou pronfondité ou petité ou grand[ité] selon sa forme : comme cy vous prenes ung pain et le coppes en deulx, ch[ac]une partie a aultant que la forme toute, en demy derechef mettes le en aultre moitié, fera le quart, ce quart en aultre moitié voire en tant de pieces et de nombres qu'il vous plaira. Le plus petit emporte aultant avecque soy en sa calité que le plus grand, non pas en quantité ni de forme ni de substance. Par ainssi ce peult entendre que c'est

52 Paris, BnF, ms. fr. 19069 : [traités d’alchimie], f. 2r.-9v. : Responce faicte sur la proposition d'ung docteur théologien qui nioit la transmutation des métaulx, 1575. Ce texte a été présenté lors de la Journée d’étude « L’argument d’autorité. Un aspect de la réception des anciens à la Renaissance » organisée par Diane Cuny et Arnaud Perrot au Centre d’Études Supérieures de la Renaissance à Tours le jeudi 5 mars 2020. Voir : Crouvizier, Renan, "L'autorité des Anciens au secours de l'alchimie à la Renaissance", dans: M. E. Boutroue, D. Cuny, Arnaud Perrot, dir., *Parler avec les mots d'autrui*, Turnhout: Brepols, ("Etudes renaissante"), à paraître.

53 Comprendre mal bâtie, de la même façon qu’un arc mal luné est un arc mal tendu.

54 Sous réserve de votre approbation.

55 Caractère de ce qui est proche de la vérité.

56 Le mot est doublé sur le manuscrit.

57 Largeur.

58 Longueur.

59 Hauteur.

que corps, substance, essence et suc ainsi leurs dimantions et parties lesquelles sont comm[unement] prises pour les natures interieures et exterieures, scavoir est d'une part les principes et matieres en noms ellementées, de l'aultre le corps et ses parties à la division desquelz l'on faict separation de tout le co[m]posé en corps et en suc, le corps ayant ses dimentions et parties, et le suc son essence et substance. La perdition de l'un desquelz donne la mort en une partie ou au tout selon l'exigence du cas. Car cy le corps pert quelque membre ou aulcune partie, le mambre seul ou la partie separee meurt, mais si l'ung des quatres ellementz est exclus du composé toute la masse perist. Je ditz cecy seullement comme en passant et selon l'humanité.

À parler phisicallement, toutes choses crees ou formees sont par ce grandt ouvrier de nature ellementees diverssement quant au plus, au moins, au trop ou au peu. Toutefois avant, ch[ac]une forme les quatre calites ellementaires et non pas co[m]me a voullu Pictagoras que les anges fussent races d'ung, le soleil, la lune et les estoiles de deulx, le ciel de trois, les reptiles, vollailles, bestes brutes, [3r.] mineraulx, metaulx, plantes, herbes et aultres natures pareillement de deulx et de trois confusement et diverssement comme il dict en cuidant l'homme seul capable d'estre formé des quatres comme chef d'oeuvre de Dieu. Pictagoras a esté homme et par ce pouvoir il devies et a ycy failly fort lourdement car l'homme a cela seulement de plus qu'il est mieulx et plus equallement co[m]posé que toutes les aultres creatures en sa nature simple.

Notes encor derechef que l'air faict respirer ; le feu donne vye l'aeau substante et la terre nourist et allimente. Toutefois en leur nature simple l'air, le feu ni l'eau ou la terre ne font cela car la proprieté du feu c'est de consommez, destruire et bruller, celle de l'air de conrompre, guaster et infecter, celle de l'aeau de noyer, perdre et ruyner, celle de la terre de donner mort, poison et putrefaction ; en l'une de leur face et en l'aultre la circonferance contrayre. La co[n]trarieté desquelz sert de nourriture et d'alliment à toutes choses, atendu que ch[ac]une d'icelle doit tousjours prendre nouriture de son pareil. Car l'homme en se nourissant et mangeant une chose, si la chose ou la matiere estoit co[m]posee seullement d'ung, de deulx ou trois defaillans le quart, l'une des partyes de l'homme ne pourroit estre nourye. Le defaillement de laquelle par faulte la nouriture cessant, la composition discontinuee et disjointe s'en ensuyvrait une mort prompte. Cela nous faisant voir appertement que ce que nous no[m]mons ellementz ne sont que corps ellementes d'aultre substance qui a la vertu de faire respirer, vivre, substanter, nourir, et allimenter. Laquelle perpetuellement en sa circula[ti]on est permanente, changeant sa vertu de nature en nature, de corps en corps recirculairement et à tousjours, comme je monstreray cy apres par exemples que j’ameneray à ce propos (ce pandant notes que j'entents tousjours et perpetuellement seullement jusque à la consommation). Parce que dit est se connaist que tout corps de quelque nature ou callité que ce soit est ellementé des quatres toutfois diverssement, scavoir est ou trop ou peu, ou plus ou moins de l'une ou l'aultre des susd[ictes] callités, tousjours le plus ou tant, la domination cachant le reste soubz sa segneurye, façon que les aultres n'aparoissent co[m]me poinct, desquelz il y en a sy exedents la juste composition et proportion. [3v. Omis - 4r. blanc[60] - 4v.] Ycelles sont mortiferes comme sont toutes especes de poison et venin soit de par estres trop froides ou trop seches chaudes ou humides. Les aultres compositions qui sont plus moderees et equalles secourent au lieu de donner la mort, à la nouriture en entretien de toutes les creatures de Dieu et par especial de l'homme nourissant chacune nature sa nature, l'humidité de la matiere l'humidité de la matiere, pareillement des aultres le chault le chault, le sec le sec, le froit le froit, se transformant tousjours d'espece en espece et de corps en corps par leurs diversse circulation donnant vye à plusieurs choses, comme nous voyons apertement devant noz yeulx, qui veult un peu scruter les secretz de la nature : l'herbe produit la semence, la semence terre et de terre s'en produit aultre herbe ayant vye selon sa capacité. L'herbe est mangee par les bestes qui en sont substantees et en vivent. L'homme se nourist derechef des bestes, ainssi ceste saincte matiere circulayrement donne nouriture diverssement à plusieures choses et co[m]bien

60 James Corbett qui a décrit le manuscrit indique par erreur que les folios 3-4v sont blancs. James Corbett, *Catalogue des manuscrits alchimiques latins. Manuscrits des bibliothèques publiques de Paris antérieurs au XVIIe siècle*, Bruxelles : Union Académique Internationale, 1939, p. 260.

que l'homme meurt elle n'est poinct mortelle ni immortelle aussy, car derechef par la putrefaction de l'homme, se retourne en la terre dont elle estoit precedement sortie ce mortifiant en ycelle et recommançant aultre circula[ti]on aidee et secourue et attirant et accueillant encor à soy, des aultres ellements, diversses influctions dont la terre en est le seul tetriacle[61] qui faict derechef generer et germer diverssement et circulayrement aultres formes et matieres. Toutes lesquelles choses sont soutenues et maintenues par la haulte puissance et providence de Dieu, lequel a voullu et luy a pleu former une telle substance laquelle a faict dorer[62] plusieurs hommes charnelz comme ce Pictagoras mesme, lequel affirmoit que les ames se changeoyent d'ung corps en aultre corps voire de hommes en bestes et de bestes en hommes, ayant bien certenne connoissance co[m]me philososophe [*sic*] exelent qu'il estoit (et c'est le premyer dont est donné ce nom) que ceste matiere donnoit la vye à toutes choses sans prevoir à plus hault, ce proposoit et pensoit que c'estoit l'ame de l'homme. Laquelle ne faisoit qu'eschaufer [5r.] circuler et remuer en ung aultre corps. Pour ceste ocasion, il fit defense à ceulx de sa secte de manger de chose qui eust une ame, tout en ung mot defendant de manger ne chair ne poisson car il disoit que telle fait il adviendroit que le fils mangeroit l'ame de son pere, le frere du frere, le mary de la femme et ainssi pareillement des aultres qu'il fault obmettre d'escrire pour brieveté.

Ce pauvre fou trop scavant sans savoir se trompoit et decepvoit lui mesme, voullant que ceste matiere fust la vye ou l'ame de toutes choses qu'il connoissoyt avoir certenne circulation et avoir divers effaictz, ne faisant diferant de l'ame cest de la vye corporelle visible et sensible, de celle qui est spirituelle invisible et impalpable, faisant du tout une confusion et le mellant en ung cahos[63], ne considerant que la residence et le siege de l'esprit c'est l'ame, comme de l'ame le corps. Lesquels scavoir est l'esprit et l'ame sont la lumière du composé et de tout l'homme. Et que la vye des aultres corps ne soit que la vye naturelle agie par ceste simple matiere, l'homme ayant ça ou encor cela de plus qu'il a ung esprit eternel, vif et invisible, lequel par la toute puissance de dieu fixa vivification et renovation de son corps eternelle et perpetuel par Jesus Christ. Je suis fort esmerveillé atendu que de vray il scavoit bien la circulation de la nature que tout d'une main il ne faisoit deffence de ne manger fruicts, herbes ne aultres substance en lesquelles l'ame pictagoricque peus aussi bien estre transmise comme en ung bœuf, pourceau ou aultre beste tout ung et de mesme car la circulation reco[m]mance en l'une espece et finist en l'aultre, et aussi bien pouvoit estre l'ame en son pere en ung trou de chair co[m]me en ung asne. Toutfois n'a il esté en sa secte si rude censeur qu'il n'ait voullu lesser quelque morce[au] po[ur] la substantation de nature co[m]me fruicts, pain, herbe et belle eau clere car il connoissoit apartement que l'homme ne pouvoit vivre sans prendre nourriture de quelque chose co[m]me toutes aultres pareillement ne peuvent sans tirer d'ailleurs secours, alliment et aide s'il eust tant peu faire que ses disciples ce fussent passer sans manger, comme les ours qui vivent certain temps en leschant l'une de leur patte ou ainssi que les damoiseaux[64] et les cigales auquels le vent seul sert de pasture, il eust fait une excelente secte et eust facillement [5v.] trouvé forces disciples mais ne se pourroit d'aultant qu'il est du tout impossible vivre sans manger. Ung ch[ac]un c'est retiré de sa raison et ne veult, s'il trouve mieulx, prendre seullement nouritures d'herbes co[m]me font les bestes brutes dont je pense que ce pitagoras estoit ne nourry ou sorty[65] atendu qu'il se rendoit par sa loy comme leur pere protecteur et defensseur.

Je me suis ung peu devoyé de mon chemin et de mon cours encommancé cy esse qu'il m'est forcé de m'escripmer encore ung petit sur ce que dict est affin qu'en apres je tomba mieulx et à propos à mon dessain pretandu. C'est que quelque escrit subtil de ceux qui tôt doubte de la resurrection[66] me

61 Mis pour teriacle (orthographe moderne : thériaque) : sorte de remède pour lutter contre les poisons et les venins.

62 C'est-à-dire embellir.

63 Chaos.

64 S'agit-il de cette espèce d'insectes proches des libellules et que nous appelons aujourd'hui demoiselles (zygoptères) ?

65 Pourvu.

66 Cette mention « de ceux qui toujours doubte de la resurrection » est rajouté au-dessus de la ligne par la même main au dessus des mots raturés : « payen ou infidelle ».

pourra ycy p[rese]nter ung comment[67] qui pourroit de prime face me rendre esbay. Prime est se l'homme estant pourry en terre retournera revivre et derechef que ce qui restera party d'icy rentrera aprandre domination en son corps, que nul bon crestien ne co[n]tredict mais parce qu'il y a jeu et y a tousjours quelques esprits de co[n]tradition [*sic*] et lesquels ne s'arestent pas volontiers à ce mot. Il fault au nons croyans la resurrection ains le veullent co[m]prendre par les choses naturelles. Je veulx s'il est possible les rendre ycy contantz et combien que cecy soit ung peu dificille et treshault, j'espere par la grace de dieu cy apres le faire apertement voir par les choses co[m]munes voire jusque à le faire confirmer à tous aultres qui vouldroient nier le contraire. Et par mesme raison prouver la renovation et purification d'une matiere en une aultre voire des metaulx imparfaictz en leur regenera[ti]on de matiere pure, pareillement je poursuivray à prouver qu'une substance ne se peult convertir en une aultre et que toutes choses crees soubz le ciel perdant une forme en reprennent ung aultre, et que nulle chose ne peult consister soubz yceluy sans forme ou espece de quelque sorte facon qu'elle sceroit ou pourroit estre et tousjours demeuré en cecy ou cela. Delaissant toutefois les choses qui ne sont possible synon à dieu, ne voullant en rien toucher l'escriture sacree ne me mettre en peine de tomber en telle dispute laquelle est apertement et sufisement par plusieurs fidellement trattee. Aussi [6r.] qu'en mon endroit si je voullois contrefaire les theologiens, je resemblerois l'aveugle qui veult juger des coulleurs ou celuy cy fou qui juge de l'art d'aultruy sans tant s'en fault qu'il en soit maistre qu'il n'en fut jamais bon ouvrier. Et à ce propos il me souvient que certain jour j'estois à Paris en la maison d'ung mestre escripvain acompagné d'un tresexelent personnage aiant beaucoup de bonnes parties en luy, et ainssi que nous devisions de quelques propos concernant la ph[ilosoph]ie, le maistre de la maison, l'escrivain susdict, co[m]menca à entrer en avant et nous en conter et de meurs et de vertus et de toutes les sortes, bref il surpassait tous les excellents du passé co[m]me il luy sembloit. Ce bon personnage qui estoit lors avecque moy ne tenant aulcun co[mpt]e de son dire comme seurtout encore trop son pedante, ne luy voulant ryen contredire sinon changeant de matiere, commença à parler de l'arithmeticq[ue] aussi mal à propos et encor plus que n'avoit faict l'escrivain de la philosophie. Les raisons duquel de prime face je trouvois fort estrange atendu que je le connoissoys parfait en lad[icte] science. Or me taisant et pensant bien qu'il ne le faisoit sans mistere et fin, l'escrivain jugeant que led[ict] personnage fust du tout ignorant de son art luy co[m]mança à dire qu'il n'y entendait rien. L'aultre l'aiant amené à ce poinct luy respondt incontinent et de fort bonne grace : certennement amy, j'aperçoy bien qu'il fault q[u]'un ch[ac]un dispute de son art s'il ne veult estre mocqué et ce faire reconnoistre pour ung fou. Le pauvre escrivain n'entendoit encor pas bien le dire de l'aultre mais je le noté fort bien.

Revenons à no[stre] poinct qui touche la resurrection de l'homme et la renovation de toutes choses pour poursuire de point en poinct ce que nous avons promis de prouver. Tout corps, tout homme, toute espece, toute forme sont composes du fix et du volatif[68] (seullement diferent) les aultr[es] en especes de l'homme que le corps d'iceluy n'est que le volatif fix des aultres choses co[m]me il appert en prenant sa nourriture. Lequel ne sorte de l'estomac synon la substance ou essence seullement de ce qu'il mange et prendt, remarq[u]ant le corps et le terestr[e] de la chose par les conduitz à ce ordonnes pareillement. Il difere au volatif parce que le volatif de toutes choses c'est l'essence ou substance [6v.] d'iceulx lesquelz sont et palpables et maniables, mais celuy de l'homme est esprit vif et invisible tirant à la departie[69] du corps droict à celuy dont il a prins originne et forme et celuy qui au dernier jour le reconjoindra en son propre corps et le ressussitera permanent, car l'esprit d'iceluy par la toute puissance de dieu refixé en eternité de vye renouvellant sa terre c'est le corps, et l'homme le rendra de nature spirituel n'ap[por]tant ne desirant aultre chose synon ce que l'esprit proprement desiré et apellé sans ce soucier plus des choses corporelles et

67 Commentaire.

68 Volatif désigne normalement ce qui sert à voler, tandis que volatil désigne ce qui vole, il n'est pas certain que l'auteur maîtrise cette nuance.

69 Séparation.

terestres, en tant qu'estant du tout transformé en ung esprit fix il sera comme ung ange donnant gloire à dieu à jamais ne ce souciant plus des choses corruptibles ou basses. Le fix et le volatil des aultres matieres lors passees, dieu formera toutes aultres choses nouvelles lesquelles et desquelles il fault lesser à sa toute providence la forme, le c[m]omant et le pourquoy, sufit au crestyen de le croire. Toutefois parce que dict est et qui suit cy apres ce verra emplumé[70] qu'il n'y a doubte qu'il ne ce fasse renovation de toutes choses et resurrection de l'homme.

Ce que dict est, ce peulx facillement voir par les choses naturelles, lesquelles incessemment et renouvellent non que sans premyerement estoies putrefaictes, corrompues et pourries car toute putrefaction precedde la generation de toutes choses, aussi faut il que le corps de l'homme soit putrefié et poury pour aquerir ung aultre renouvellement de vye, et en tous les hommes cela est necess[aire] sauf et seullement à celuy qui a eu luy mesme la puissance de se ressuciter et de ressussiter en apres tous les aultres puis qu'en toutes choses il y a renouvellement ou de la mesme forme ou espece ou diverssifice[71] en ung aultre. L'homme ne scoroit estre seul incapable de cest genre. Il est du tout impossible autrement car la chose qui a eu le plus de vrais sentiment en se monde en sa renommee en doit avoir a l'equipolent et par raison beaucoup plus que les choses co[m]me n'en n'ont [*sic*] en leur revivification naturelle. Il me semble que cela sufira pour ce poinct. L'aultre qui suit de prouver q[u]'une nature ou une substance [7r.] se puisse changer en ung aultre et aquerir par ce moyen aultre corps et callité que la premiere et precedente, cela nous apert en plusieures choses dont je le feray voir apertement par troys ou quatre exemplaires de la pierre et de la cendre ou de la sode[72] le verre se faict, qui a une aultre espece, corps et nature et n'est l'une ni l'aultre matiere, et de certenne herbe il s'en fait faict lin ou chaume, de la chaume du fil, du fil de la toille, de la toille du papier[73]. Prenes garde, je vous prie, quelle diference il y a de l'herbe au papier, et en quoy ils se recemble aulcunem[en]t, toutefois nous voyons que la nature aidera de l'art à transformer ceste herbe en papier. De l'herbe le blé croist, duquel il ce faict farine, de la farine de la paste et de la paste du pain, en quoy pour cela resemble herbe aulcunem[en]t au pain. De l'huile qui est fluide et grasse et qui de sa nature tache et engresse, toutefois par artifice on luy donne aultre nature arestant le fluide en pierre et luy faisant avoir aultre vertu et la contre[dit] de ce qu'elle estoit en sa nature premiere et qu'au lyeu de tacher et engresser elle detache, dagresse, mondifie[74] et nettoye.

Ainssi est il de la methode que l'on tient en la purification et renovation des metaulx leur donnant par l'art, dieu et nature aidant, diversses formes jusque à ce transsubstantier en pur or aussi bon ou meilleur que celuy de la propre miniere et cela n'est non plus impossible que de l'herbe fa[ire] du papier et de la pierre du verre, et encor beaucoup plus facille de croire atendu et que la nature l'espece et la forme des metaulx impurs sont beaucoup plus resemblant et semblables à l'or et à l'argent que n'est l'herbe au papier. Cela sufira car il me fault passer oultre et beaucoup depescher d'aultres matieres de plus grand consequence. C'est assçavoir, (Monsieur), selon v[ost]re proposition si une substance se peult transmuer en une aultre co[m]me de la pierre en faire du pain, cela est du tout impossible car la nature ne l'art ne le co[n]ceddent aulcunement, raison le pain en sa substance, matiere ou essence n'a nulle co[n]cordance ne connexance à la pierre ne la pierre au pain en leur centre ny aulcunement qui ne vouldroit rechercher leur circula[ti]on et bien loing et du tout co[m]me impossible ce qui n'est ainsy des aultres especes en metaulx ou aultres telles matieres qui ont radicallement l'adabtation[75] en une ou aultre chose, ce diverssifiant non seullement d'espece en espece mais aquerant une aultre serveaul[76] à aultre effaict oultre sa premiere croissance nastive [7v.] et naturel. Jugeant la proposition conclusive par vous faite ne convenir en rien à l'adabtation de la

70 Mis par écrit.
71 Diversification.
72 Soude.
73 Jusqu'au XIX[e] siècle le papier était fabriqué à partir de vieux chiffons.
74 Purifie.
75 Adaptation.
76 Cervelle.

similitude due au vray subject de la matiere et est du tout contraire à plusieurs hommes exelentz qui en sçavent et co[n]noissent l'entiere resolution. Je conoisse bien et la raison le veue que telle transmutation de pierre en pain ne sçoroit faire synon par celuy qui peuet toutes choses et sans ung evident miracle pareil à celuy du Seigneur, transmuant l'eau en vin, lessant ceste dispute et aultres pareilles à vous et aulx theologiens, ne voullant en rien passer les lumieres et la capacité de mon esprit.

Or, puis qu'il n'y a doubte que la science ne soit veritable co[m]me j'ay emplement faict aparoistre, je ne suis bien fort estonné que la necessité inventrisse des artz n'en n'a [*sic*] faict ouverture à quelque ung de tant exellentz hommes du jourd'huy, ch[ac]un desireulx et zelateurs du bien public autrement de l'eglise de dieu et aultres magnies[77] occurentes du jour à aultre pour le soutenement et base des affaires publicques dont l'apuy et seul fondement empres[78] dieu selon l'humanité est aulx choses necessaires de la vie, lesquelles sont empruntees et eschangees par ses metaulx or et argent et aultres.

Certennement, Caesar excellent empereur soulloyt[79] les no[m]mer nerf de la guerre mais l'experience nous aprent et faict voir estre le nerf, la force et le soutien de toutes choses. La circula[ti]on desquelz de main en main est co[m]me un esprit qui s'evadant lesse tousjours apres soy une liqueur de sa cavité nourissiere. Je ne veulx poinct reputer[80] ycy Midas, lequel fut deceu, mais bien l'ung de ses excellents philosophes qui nous ont faict voir apertement que l'homme a puissance sur les choses que dieu a faictes et crees et à luy delaissé co[m]me pour heritage, non sans labeur (amen) avecque la sueur de son visage et travail exessif de la gentilesse de l'esprit. Je ne veulx aulcu[nem]ent co[m]me dict est oposer l'escriture sainte à la philosophye mondayne car je ferois une faulte trop lourde et seroit co[m]me qui vouldroit reputer et fa[ire] estre l'obscure nuict ung jour en lequel le soleil est le plus replandissant. Ja à dieu ne plaise ne advienne que cy lourdement je soys desceu (ja m'en soys emplement ci devant excusé) cedant à ce coup je quite les avans, en toute humilité je me protersne[81] devant [8r.] la face du Seigneur.

Toutefois combien que nous ayons ses ministres, docteurs et interpretes, si esse co[m]me dict le psalmiste, toutes choses crient apres toy Seigneur et te benissent, c'est co[m]me qui diroit en toutes choses crees de dieu. Il est congnu pour aucteur et glorifié en ses factures et creatures, nous delesserons tous ses propotz po[ur] revenir au principal poinct, c'est que l'or et l'argent, metaulx parfaictz, sont de tres eficasse qu'ilz sont comme le moyen et support de la vie humayne voire co[m]me tout mestrisant et sans lesquels co[m]me il se voit, il ne ce peult gerer ne néguocyer chose aulcune. Non pas que l'or (selon aulcun) ayt sela de propre en soy, co[m]bien qu'il soit exelentissime en plusieures choses. L'homme luy en a donné je ne scay quelle domination comme le plus apaisant, de nature parfaite, sans corruption et lesquels ont aussi certennement une je ne say quelle atration[82] d'eulx mesme qui provocque l'homme à les desirer, cherir et garder precieusement dont l'on cause selon la triste verité (n'est aulcu[ne]ment ensuivant l'aultre raison à la guere) et dont la co[n]noissance en est à peu toutefois facillement ingné[83] par hommes doctes et d'entendementz qui veullent que toutes natures se rejoinssent en leur propre composé comme l'or et l'hommes ellementes en leurs natures ne sont que mesme car cest argille et terre rousse dont l'homme a esté formé veritablement[84] n'estoit que pur or dont la myniere en est perpetuelement en nous, et l'essence perdurable à jamais y comprenant singullierement l'ung et l'autre sexe, dieu ayant faict

77 Folie.
78 Auprès de.
79 Avait coutume de.
80 Juger.
81 Prosterne.
82 Attraction.
83 Il faut probablement comprendre inné.
84 *Genèse*, 2, 7.

Adam malle et femelle en leur premiere creation. Et en cecy s'acordent plusieurs exelentz philosophes devant[85] moy.
Je scay veritablement que ch[ac]un metal a ch[ac]un sa miniere ou lict de croissance, ch[ac]un à [par]t soy quelque foys aussi pelle melles co[m]me il se trouvent [*sic*] co[m]mun[emen]t aulx minieres d'argent et de cuivre de l'or, aulx minieres de plomb et d'estain de l'argent, toutefois en l'ung diverssement plus qu'en l'autre car la fixation et la maturité d'imparfaictz, la nature ayant netoyé et purifié les imparfaictz par le melange et decoction naturelle. Il s'en ensuit une resolution et transmutation certenne, le fix arestant le volatif et la coulleur sulphureuse de son corps taignant donc en blanc la superficie et centre des imparfaictz en soleil ou lune, par la tainture ou de l'ung ou de l'aultre, ou blanc ou rouge selon la nature ou maturité d'iceulx.
[8v.] Cela se faisant et avenant en longitude[86] de temps que l'art et l'homme ont subtillement sceu fureter[87] et decouvrir comme emplement il est tretté par cent mille volumes qui nous sont delesses par tresexelentz et doctes personnes du passé. Et que non contantz de cela nous ont delaissé sufisemment par escrit la metode d'en ensuivre la nature et encor beaucoup plus que je lesse à descripre pour bienfaits car cela ce peult facillement connoistre et voir par leurs discours et livres. Je ne veulx pas parler ycy des alchimistes et sophistes imprudentz, abuseurs et afronteurs[88] lesquels on doit rejetter et ne les lesser demeurer le pied sur la terre, car par leurs deceptions plusieurs grands personnages, bonnes maisons et gens de bien ont esté destruictz et venus amers, randant l'or et l'argent potable par la cucurbite de leur pense[e] oiseuse. Nonobstant la faulte et la lourdeur de telz baliscrit [?][89] ne fault doubter que la science ne soit vraye et certenne et que plusieurs hommes doctes et d'entendement ne le vi[n]rent facillement à bout. Toutefois à eulx ensevely et mis à l'oubly parce que la verité leur en est obscurcie par la diverssité et des noms et des matieres faintes à plaisir par les philosophes affin de donner à penser faire dorer et denouer et affin aussi de les aprandre premierement à la sommer petit à petit la nature de toutes choses, et considerer en la praticque ce qui est propre et convenant et se qui est impropre et rejettable. Ce n'est point chose nouvelle ains de toute antieneté co[m]me les histoires et les livres en sont plains : Alexandre le Grand avoit son Aristote, Calid roi d'Egipte Morian romain, Joseph le grand roy du monde et de toute l'Africque Avycenne, Edouart roy d'Angleterre Remo[n]d Lulle, Robert roy des Françoys et roy tresçavant, et a faict de grandz biens et basty plusieurs temples et abayes selon la science de son temps. Il es[t] d'autres infinis comme Arnault de Villeneuve qui estoit du temps dudict roy Robert en son[90] escrit par plusieurs fois, le grand Hercule libien, Hermes pere de l'art et de toute science a esté le premier qui en a [9r.] lessé quelques memoires, depuys luy ung nombre infiny tant de roys que philosophes et hommes treseccelents, du nombre desquels est Jason, Virgille, Geber, Merlin deus juifs Aaron et Marie seur de Moise, de mon temps Trevisan et Paracelce et aultres infinis dont le nombre est inestimable, qui faict apertement voir la science estre tres veritable. Je scay ycy que l'on me pourra replicquer que toutefois qu'il ne s'en tienne mil qui se p[rese]nte et que la science est telement villipendee qu'elle demeure comme a[upar]avant et en orreur et derision de tout le vulgaire : je respondz que les choses grandes qui sont tousjours enviees des infimmes a poussé et mis en avant quelques esprits bijarres[91] qui ont voullu gouster de ce fruict delicieulx la lourdoye[92] desquelz nous a aporté ce malleur d'une part et de l'aultre ung excellent bien, c'est que par leurs folyes les hommes curieulx ceduitz ils saissent[93] la course et la beste chassee a d'aultres à qui il plaist à dieu la faire teter et donner parvennir. Lesquels a leur dessain ils se taisent et ne disent plus

85 Avant.
86 Longueur.
87 Fouiller.
88 Les deux termes désignent les gens trompeurs.
89 Le mot semble construit par la contraction de baliverne et escrit.
90 Le manuscrit porte fautivement : « en son en sont ».
91 Bizarre.
92 Lourdeur.
93 Cessent ?

mot, sachant quel danger il y a de perdre leur liberté par la puissance et tiranie des grandz comme aulcuns lesquelz ont esté entenes[94] et reserres[95] leur faisant mettre la main a l'oeuvre co[m]me par force.

Ceste science cy excelente et exquise est si subtille qu'elle decouvre tous les secretz que dieu en la nature a enfermes pour ce faire apertement connoistre non seullement par l'escriture sainte et sacree. Ains par l'excelent chef d'oeuvre de ceste grand machine hault et bas qui nous est comme ung livre ouvert[96] en lequel nous pouvons apertement voir sa toute puissance, force et doité. Non pas que je veuille ycy proposer que les choses corruptibles ou creatures soyent à oposer à celuy qui les a faictes et creees, mais seullement ainssi et comme luy mesme en a bien voullu user si com[munem]ent car une pierre angulaire faisant comparaison des choses terestres et basses aulx choses divines et haultes pour survenir[97] à n[ost]re imbecillité. Laquelle ne peult co[m]prendre l'esprit enclos en ceste cher[98] morte ou mortelle jusque à sa resurrection, laquelle sanctifiee sera capable de toute co[n]noissance sans representations, voyant vivement ce que l'ombre de la nature et de nostre corps empesche, non pas qu'à n[ost]re infirmité les choses divines se puissent p[rese]nter ou faire paroistre par une ou ung petit nombre d'icelles, car toutes ensembles [9v.] ne sont capables de la représentation de dieu, mais dieu seul est toutes choses et toutes choses sont en dieu seullement, non pas que les choses soient dieu, cela ne veulx je dire aulcunement, mais que dieu avoit faict toutes choses par chacune d'icelle certenne partie de son tout est representee à nous selon que le corps permet à l'esprit de le pouvoir comprendre, co[m]me l'homme est dict estre la semblance de dieu, le soleil sa clarté, l'or sa perseverance, la pierre sa fermeté et aussi de toutes aultres choses naturelles. Toutesfoys ce ne sont point la verité de la chose représentee mais en tant que les yeulx de n[ost]re esprit le peuvent voir et comprendre, de sorte que Dieu qui a faict tout est repr[esen]té et congnu par ce tout, non ce qu'il est aimé seullement en ce que nous pouvons.

Cela suffira se me semble d'exemple peremptoire. Sy parfois il se trouve que les philosophes ont voullu en travailler en la philosophie quelques mots de l'escriture saincte qu'aulcuns delicatz ont nommé prophanation d'icelle, ce que je n'aprouve ny n'avoue aulcunement, ainsi je soutiens que l'escriture sacree n'est aultre chose que philosophye sainte, juste et bonne, qui monstre et aprent à co[n]noistre le secretz de dieu comme la mondayne faict voir par l'experience divers effaictz en la nature qui retourne tousjours à la loua[n]ge de ce treshaut et puissant createur de toutes choses, lequel je prie Mons[ieur], vous donner en santé heureuse et longue vye. Du mois susdict, le 25e l'an 1575.

94 Le terme est absent du Dictionnaire de Huguet, on le trouve en revanche dans le Dictionnaire de Godefroy (Godefroy, Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, Paris :* Vieweg, 1884, t. 3, p. 256), qui n'en donne pas le sens mais fournit un emploi : « Les fleches entenerent et chevillent les bras » (*Conquête de Jérusalem*, XIIIe siècle). Il semble donc que le terme renvoie à l'idée d'emprisonnement, d'immobilisation, ce qui cohérent avec le terme auquel il est associé.

95 Enfermés.

96 Il s'agit de la nature.

97 Venir en aide.

98 Chair.

- Texte 7 : Document conservé aux Archives Départementales de Meurthe-et-Moselle, ms. fr B68

[f. 164r.] Accord entre son Altesse[99] et le Sr Philippe Spechbach bailly à Hochfelen pour convertir l'argent en or.

Charles par la grace de dieu, duc de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, Marchis[100], Marquis du Pont à Mousson, Comte de Provence, Vaudemont, Blamont, Zutphen etc. A tous qui ces p[rese]ntes verront, salut. Comme pour le bien de nostre service nous ayons faict convenir, traicter, arrrester et promettre avec le Sr Philippe Spechbach bailliz à Hochfelden certains points et articles sur ung secret et invention de convertir de l'argent en or ainsi qu'il sera plus à plain déclaré cy apres. Et qu'il soit de besoing pour l'asseurance dudict Spechbach luy en passer nos lettres de promesses et obligatoires. Scavoir faisons qu'iceluy Spechbach a promis et s'est obligé de nous monstrer et faire congnoistre ung secret et moyen vallable de convertir l'argent en or de ducat bon loyal et legitime et soustenant toutes les espreuves des monnoyes tellement qu'en dix jours trois personnes puissent convertir douze marcs d'argent ou plus en pur or de ducat sans y avoir deschet de poix que la huictieme [f. 164v.] partie de chacuns marc. Et que desdits douze marcs d'argent revienne de proffit en bon or de ducat tous frais deduicts et defalques sept cens cinquante six escus solz[101]. Et continuer cest œuvre en ceste façon de dix jours à autant à jamais. Et mectant en œuvre six personnes ils doubleront le proffict susdit. Et ainsi plus grand nombre de personnes travaillant augmenteront ledit proffit à l'equipolent[102], scavoir sept cens cinquante six escus pour douze marcs en dix jours. Et ne devront les ingrediens estre difficils à recouvrer ny de grands frais et deppens, ainsi facils, soit en nos pais, ou pour le plus eslongné à Strasbourg ou Francfort, voire à telle quantité qu'il se puisse faire par an avec le nombre d'ouvriers considerable, à raison que dessus, quatre cens, cinq cens, mil escus d'or ou plus. Lequel Spechbach sera tenu dedans trois mois prochain faire paroistre en ledit secret au Sieur de Mondreville compte [*sic*] de Dampiere[103] nostre conseiller d'estat et le mettre par escrit signé de la main d'eulx deux pour nous le rapporter affin que nous mesme suivant le prescrit en forme d'iceluy, nous le puissions faire et recongnoistre en effect ledit secret et qu'il se puisse bonnement et loyamment faire et continuer en la forme cy dessus sans malengin[104]. Et en ce cas des maintenant comme pour lors nous avons promis et obligé promettons et obligeons de delivrer audit Spechbach pour recongnoissance dudit secret la somme de deux cens milz escus, scavoir incontinant l'espreuve et recongnoissance d'iceluy faict par nous et que nous en serons content et satisfaict vingt cinq milz escus. Pour lesquelz nous luy mettrons en mains et depost nostre licorne, laquelle ledit Spechbach pourra engager pour la mesme somme à charge que nous pourrons (si bon nous semble) la rachapter dedans [f. 165r.] ung an suyvant aultrement elle sera en propre a celluy auquel elle sera mise es mains pour ladite somme de vingt cinq mils escus. Mais si nous donnions par avant voye et moyen dedans ledit an de gager de ladite licorne audit Spechbach lesdits vingt

99 Charles III de Lorraine (1543-1608).

100 Il s'agit du titre resté en ancien français de marquis, que les ducs de Lorraine ont conservé sous cette forme ancienne et qui remonte à Mathieu Ier (1139-1176). Voir : Schutz, André, « Les testons lorrains du musée du Bitche, leur intérêt sur le plan local », *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*,174 (1993), p. 107-122, ici p. 112. D'autres auteurs le font remonter au XIe siècle.

101 Pour écus « au soleil », en référence au dessin d'un soleil qui figurait sur la monnaie.

102 En proportion.

103 Il s'agit très certainement de Jacques Duval, Seigneur de Mondreville, gouverneur de Sainte-Ménehoulde, destitué en 1589 pour sa participation à la Ligue et qui a trouvé refuge auprès du duc de Lorraine. Voir : Waroquier de Combles, Louis Charles de, *Tableau généalogique, historique, chronologique, héraldique et géographique de la noblesse*, Paris : Nyon l'aîné, 1786-1789, 9 vols, ici t. 2, p. 218. Voir aussi : Lefebvre, G., « Le meurtre du comte de Dampierre », *Revue* historique, 192(1941), p. 241-252, ici p. 248 : « La famille du Valk, que les historiens locaux appellent aussi Duval, tirait son origine, à ce que dit Brouillon, d'Etienne Duval, bourgeois de Caen, anobli en 1548, et avait compté parmi ses membres Duval de Mondreville, gouverneur de Sainte-Menehould en 1580. » Voir : Brouillon, Louis-Julien, *Les Comtes de Dampierre-en-Astenois*, Châlons-sur-Marne : Martin frères, 1886, ainsi que du même auteur : *Histoire de la ville de Sainte-Menehould*, Sainte-Menehould : Martinet-Heuillard, 1909, particulièrement les pages 66 à 69.

104 Tromperie.

cinq mils escus ledit Spechbach seroit tenu la retirer et retenir en ses mains en deduction desdits deux cens mils escus pour trente cinq mils escus et luy seroit loisible la pouvoir vendre par nostre consentement expres, neantmoins plus hault que lesdits trente cinq mils escus, en ce cas le surplus desdits trente cinq mils escus reviendroit à nostre proffict. Lequel avec iceulx trente cinq mils escus se defalqueroit sur ce qui resteroit a paier audit Spechbach desdits deux cens mils escus. Que si elle ne se pouvoit vendre dedans ung an, et que nous ne la rachaptions dudit Spechbach pour lesdits trente cinq mils escus (ce que pourrons faire) elle demeurera en propre audit Spechbach pour lesdits trente cinq mils escus. Le reste desdits deux cens mils escus nous promettons paier audit Spechbach. Scavoir ung thier dedans six mois apres ledit secret receu bon et vallable par nous. L'autre tier dedans avant six mois suivant et le troixieme tier six mois apres, que sera en tout dix huict mois. A faulte dequoy nous serons tenu jusques au plain payement desdits deux cens mils escus l'impayes par chacun an ou au prorata du temps l'interest du capital non paié, a raison de cinq pour cent et pour asseurance et de la somme principale et dudit interest. Pour en ce cas avons obligé et hypothequé, obligeons et hypothequons nostre comté de Blamont appartenances et deppendances d'iceluy, deschargé de toutes autres charges [f. 165 v.] gageries et obligations, pour à faulte de payement dudit interest se pouvoir mettre dedans ledit Comté et jouyr plainement des rentes d'iceluy, comme pouvoit faire le sieur de Guidebon lors qu'il tenoit ledit comté par gagerie, laquelle somme de cent soixante quinze mil escus, restante desdits deux cens mils escus desduicts lesdits vingt cinq mils escus ou ce qui restera a paier desdits deux cens mil escus se pourra reachapter par nous ou nos successeurs toutes et quantesfois que bon nous semblera, non a une seule fois mais par vingt mil escus en defalquant la rente au prorata des sommes qui resteront dudit principal. Et au cas que les rentes et revenus dudit Comté de Blamont ne revinsent à la somme de l'interest du capital qui restera dheu, le surplus se paiera sur les rentes de la seigneurie de Phaltzbourg, lesquelles pour suplement nous avons obligé et hipothecqué, obligeons et hypothecquons en la mesme forme que ledit Blamont. Promettons ne descouvrir ny decl[ar]er le present traicté ny le nom dudit Spechbach ny de ses associes de crainte qu'il ne leur soit faict du desplaisir par aucuns princes marris de nous avoir donné ce secret plustost qu'à eulx ou autrement. Comme aussi avons promis ne divulguer iceluy sinon a nostre successeur et a celuy qu'il nous conviendra employer a recongnoistre l'effet d'iceluy et le mettre en œuvre et praticque. Comme au reciproque ledit Spechbach a promis n'apprendre ny descouvrir ledit secret a autre qu'à nous et audit seigneur de Mondreville, en contenplation dequoy et ledit secret par nous recognu valable nous avons promis et promectons [f. 166 r.] delivrer ou faire delivrer nostre vie durante audit Spechbach aussi sa vie durante par chacun an la somme de dix mils escus. Promettons en foid et parolle de punir et soub l'obligation de tous et chacuns noz biens presents et advenir d'entretenir au cas susdit et faire entretenir et effectuer de point en point audit Spechbach toutes et chacunes les articles, promesses et conventions cy dessus sans aller ny permestre estre allé ou faict aucune chose au contraire. En tesmoing dequoy nous avons signé cestes de nostre propre main et a icelles faict mettre et appendre[105] notre grand scel que furent faictes et donnéees a Toul le vingt troisieme septembre mil cinq cens quatre vingts dix sept. Signé Charles, sur le reply est escript par son altesse presents monseigneur le prince de Lorraine et le Sieur de Mondreville susdit contresigné M. Bonnet[106] r---- idem pro L. Henry[107].

105 Apposer.

106 Il s'agit de Michel Bonnet, qui est qualifié d'auditeur des comptes de Bar et de président dans une série de documents datés du 4 décembre 1580, 18 août 1597 et 18 avril 1608 : « Autres lettres portant réachapt du revenu du village de Behonne et les pressoirs de Longeville, par les sieurs d'Aurillot, Drouin et Bonnet, auditeurs des comptes de Bar, pour estre réunis au domaine dudit duc, moyennant 17000 francs constituéz à 7 pour cent sur la gruerie de Bar au proffit du président Bonnet, comme ayant acquis les droits de noble Jean Belamy. » » (A. D. de Meurthe-et-Moselle, Inventaire B 439 f. 333). Il est qualifié de prévost de Bar et auditeur de la chambre des comptes quand il cède cet état à son beau-fils le 11 décembre 1620 (Le Marlorat, Gabriel, *Journal de Gabriel Le Marlorat : auditeur en la Chambre du Conseil et des comptes de Barrois, 1605 à 1632*, Bar-le-Duc : Contant-Laguerre, 1892, p. 109 et 167). Le Marlorat signale qu'il était déjà à ce poste en 1600 (*Op. Cit.*, p. 231).

107 Il s'agit du fils aîné de Charles III, né en 1563 et qui sera duc de Lorraine sous le nom d'Henri II dit le Bon à la mort de son père en 1608 et jusqu'à sa propre mort en 1624.

- Texte 8 : *La Pierre philosophale de Maistre Guillaume, avec un bref advertissement à toutes sortes de personnes pour devenir bien tost riches*, s.l.n.d.

[p. 1] Depuis l'accident de feu mon bon amy[108] (que Dieu absolve en son Paradis avec autant de gloire que S. Pierre ou S. Jean en peuvent avoir) que la main furieuse de ce larron de Ravaillac me ravit meurtrierement trop tost pour moy & pour toute la France ; je ne fus jamais plus esbay, & n'avoy jamais treuvé la Cour si froide que je la voy : ce qui m'estonne bien souvent, & me fait entrer à toute heure chez Guillot le songeux[109] : de sorte que je me suis tourné à toutes sortes de mestiers pour vivre, & n'é ay point treuvé de plus favorable que de faire de l'Alchymie avec les dents[110], ô la belle Pierre Philosophale ! Je ne l'eusse jamais creu.

Du depuis j'ay esté fourbisseur, regroulleur, savetier, cuisinier, mercier, rostisseur, frippier, pastissier, droguiste, apotichaire, medecin, barbier, tailleur d'habit & de robbe, maquignon, marmiton, croquaudoüille, soliciteur de proces, chicaneur, baguenaudier, peintre, rostisseur, forgeron, & une belle baudrillee d'autres mestiers, mais au diable l'un qui me peut faire devenir riche, tant ils sont pauvres eux mesmes.

Et moy tousjours bon courage, tousjours l'oeil au bois, [p. 2] & disoy bien que le diable ne seroit pas tousjours à la porte d'un pauvre homme : quand ce temps aura prou duré il en viendra un autre, & quand on voit la pluye on n'a rien de plus asseuré que le beau temps. Je me promenoy, j'alloy, je venoy, tantost à Paris, tantost à Montmartre, tantost à Fontainebleau, tantost au Chastellet, tantost à la Bastille, & tousjours maistre Guillaume crotté, & ses soliers rompus : si ne perdy je pas tousjours mon temps. Car un jour comme j'estoy soliciteur de procez passant par la grande salle du palais, bien en peine & estonné comme je pourrois sortir d'un certain affaire qui me pesoit fort sur le cerveau, je rencontray un homme aussi estonné que moy, & logé au mesme logis, & à la mesme chambre où j'estois chez mon hoste Guillot : ce qui me fit juger qu'il avoit perdu son procez, & moy bien aise de me voir un compagnon. Je pensoy bien qu'il y auroit à gagner quelque venuë avec luy, & qu'il seroit bien aise de treuver quelque bel esprit, comme le mien parlant avec reverence de toute la compagnie, pour luy donner quelque bonne addresse, ou quelque bon advis pour remedier à ses affaires ; parquoy je m'addresse à luy pour le consoler comme feroit un bon prestre de village, & avec un grand bonadies cavé aussi profond qu'un puits, je luy dis. Et bien mon maistre, avez vous perdu vostre bon maistre comme moy, puis que je vous vois si estonné ? Il me regarde, mais savez vous ? avec une mine qui eust faict chier de rire le plus hardi de la compagnie. Et me dit, non non je n'ay pas perdu mon maistre, c'est mon procez, de par le diable, c'est mon procez. Mais ce luy dis-je, monsieur, il faut prendre patience : prenez-la vous mesme, dit-il, & par les quatre jambes, & me laissez en paix.

Et moy de me retirer comme un vieil cinge, honteux comme un renard à qui l'on a couppé la queuë, et dy fort bien que je ne me mesleroy jamais de consoler ceux qui sont faschez ; car il y a plus de trois fois trois semaines que [p. 3] je ne fus en plus grand danger d'avoir une bonne nazarde.

Mais à quelque chose malheur vaut ; il n'y a si grand mal d'où bien ne vienne. Ainsi comme je sortoy du Palais tout le long de Seine je rencontre un bon vieil homme, avec un bel habit de satin tout dechiré, je vouloit dire, tout dechiqueté, lequel me vint faire une grande bonnetade àatrois [*sic*] degrez. Hé, maistre Guillaume, dit-il, que vous soyez le bien venu. Hé qu'il y a longtemps que je vous cherche. L'on me dit que vous voulez apprendre un bon mestier pour gaigner vostre vie, mais en bonne da je vous conseille de n'en point prendre que le mien, car je vous promets qu'il vous aura tantost faict devenir riche si vous voulez, & mesmes puis que vous estez si capable.

108 Henri IV. Suivant la tradition, le fou de cour traitait d'égal à égal avec le roi (Lever, Maurice, *Le sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Paris : Fayard, 1983, p. 264).

109 L'expression signifie être pensif.

110 Il s'agit de s'enrichir en économisant sur sa consommation de nourriture.

Et moi bien aise quand j'entendy ce mot de riche, j'ouvroy desja les mains pour comter [*sic*] les doublons, & bastissois desja des palais en mon cerveau : alors je luy dy, certes sire Gabriel il y a longtemps que je vous cerchois, & si je ne sçay que vous estes.
C'est assez dit-il, venez vous en, je vous feray voir des miracles.
En disant cela il me prend la main, & me meine de ruë en ruë goguenardant & causant jusques à la ruë S. Antoine, où il me meine en une salle tant pleine de chandelles ; jamais je ne vy tant de verre, ny une telle verrerie. Je vous promets que s'il m'estoit permis de jurer, je feroy bien promesse qu'il y en avoir [*sic*] plus qu'il n'en pourroit dans le cloistre de messieurs les Cordeliers.
Force alembics, chapes, cornues, matrats, pelicans, urinaux, retortes, recipians, tours, detours, & toute leur suite : jamais je n'en vy tant, sans le tais des rompus qui estoient en un coing, assez pour charger tous les Anges de Greve[111].
Cela m'estonna de premier abord, & commence à dire que je m'en voulois aller, non non, dit-il, maistre Guillaume, ne vous estonnez point, je vous diray tout, & puis [p. 4] un si grand esprit que le vostre ne se doit pas estonner pour peu de chose ; Ayez seulement bon courage : je vous promets que vous serez bien tost riche si vous voulez prendre patience, & entendre ce mestier : je veux bien que vous sçachiez que j'ay desja bien despendu trente mille fleurins à chercher la pierre Philosophale, et sans cela je ne sçay où j'en serois.
Et moy de me retirer à ce mot de trente mille fleurins, car je pensois que chaque fleurin valoit pour le moins trente cinq livres de bonne monoye, & moy je n'avoy garde d'en dependre tant : car le Roy ne perd jamais son amande, sinon là où il n'y a rien : mais luy qui avoit tousjours envie de me faire riche, me tire encore, & me dit, & comment Maistre Guillaume, que craignez vous ? Je vous montreray fidellement tout ce mestier, & veus que vous sçachiez que le plus souvent ceux qui sont apprentifs en sont les meilleurs maistres, car c'est un art inspiré de Dieu : & puis ce n'est pas rien peu de choses, nous cognoissons tout, & sommes les petits mignons de nature : outre ce que d'un escu nous en pouvons faire dix, pourveu qu'ils soient bien soufflez.
O là ce dy-je, je ne suit poinct si grand sainct que Dieu me daigne donner ses inspirations : quant à moy je suis content de vivre, & qui vit honnestement n'a que faire de la mort : pour moy je n'ay que faire de tant de fatras, car je n'en viendrois jamais à bout ; je n'ay pas si bonne memoire, pour faire tant de façons : & puis d'estre riche je le voudrois bien estre, mais je le voudrois devenir en dormant.
Ah ! maistre Guillaume mon amy, dit-il, voyez je vous prie & puis vous en parlerez comme sçavant. Tenez, voila un fourneau de calcination, cestuy là de distillation, là de sublimation, cestuy de digestion, decoction, congelation, fixation, putrefaction, alteration, corruption, evaporation, mortification, revivification : voicy où je fay mes hamalgames, icy mes confections, compositions, conjonctions [p. 5] unions, additions, raisons, poids, mesures : voicy le secret des secrets, voilà le mercure des Philosophes, là leur soufre, icy leur arsenic, & puis tout de suite voicy de rang le Soleil, la Lune, Mars, Venus, Saturne, Jupiter, leur fer, leur plomb, leur estaing, leur or, leur argent, leur cuivre, leur vif argent, voilà du sel ammoniac, du sel alchaly, de la couperose, du vitriol, de l'alun, du salpetre, du cynabre, de l'antimoine, du sublimé, du precipité, du tartre, du borax : & toutes ces autres drogueries où je n'entendois notte ; & fus plus estonné que devant, croyant que je pourroy jamais chauffer ma memoire si large qu'elle me peut faire ressouvenir de tant de mysteres ; car je vous jure bien qu'il y a tout plein d'Apothicaires en nostre païs qui n'en ont pas tant : parquoy je m'en voulus fuir & quitter tout.
Voyez encore dit-il, maistre Guillaume, venez je vous prie, vous n'avez pas tout veu : en bonne da je cognoy bien que vous vous faschez, entrez icy je vous prie, & je vous feray voir tout plein de gens de bien. Il me meine en son cabinet qui estoit tout plein de beaux & bons livres, comme Aristote, Platon, Socrates, Pythagoras en la Tourbe, Rasis, Geber, le grand Rosaire d'Arnaul [*sic*] de

111 On appelaient les crocheteurs, c’est-à-dire ceux qui s’offraient à porter des fardeaux à l’aide de crochets, des anges car leurs crochets de part et d’autre de leurs épaules faisaient penser à des ailes. Chaque matin ces manouvriers cherchaient de l’embauche sur la place de Grève, en bordure de Seine, pour charger ou décharger les bateaux qui accostaient.

Villeneufve, la Cavicule [*sic*], Avicenne, Albert le Grand, Paralelse [*sic*], Raimon Lulle, Zachaire, le Conte Bernard de la marche Trevizanne, Jean de Meun, autrement Jean Clopinel, la Fontaine des amoureux de science, Flammel, la Complainte de nature aux faux alchymistes, sa defence, Jean Aurel Augurel de la facture de l'or, Giovani Braschesco da Jorci novi en son explication sur Geber, Hermes Trismegiste, Theaernus [*sic*] Chymicum, Miracula Chymica, Rupecissa, Morianne [*sic*], Philippe Rouillac, Mahomet, Rogiero Bacconne, & toute ceste cabale de ces messieurs les philosophes aussi confus, que difficiles en leurs equivoques, & enygmes ; & vous jure qu'à la porte de ce cabinet y avoit un fourneau où il me fit souffler dedans : & n'y eus pas plustost regardé que je senty je ne sçay quelle odeur qui me print par [p. 6] le nez comme de la moutarde bien forte & alors je me senty remply de je ne sçay quel entousiasme, qui me fit tout alchymiste, me peignit mille fantasies dans le cerveau, m'y fourra dix mille chymeres, avec autant d'esperance de devenir riche. Les montagnes d'or ne m'estoient plus rien. Et moy apres ces livres, & dessus, & maistre Guillaume à estudier, & eussiez bien dit que je devois devorer toute cette bibliotheque. En fin je fus bientost sçavant, & plein de doctrine, de sorte que j'ay fait dis mille fois la pierre Philosophale, sans l'avoir jamais veuë, & si je suis devenu riche, je vous laisse à penser ; mais tout d'esperance.

O la belle science ! Et moy sur les metaux, & point de pierre Philosophale : & dessus l'or & autant pour le brodeur : apres l'argent, autant en porte le vent : & dessus le fer, il estoit trop crud, trop chaud, & me brusloit : je prends le plomb, par ce que Geber me dit que c'est le secret des Philosophes, & qu'il est or en son interieur : & autant d'or que de poires cuites : aussi faut-il du souffre, & du mercure pour ceste science. Et moy je prends du souffre & du mercure, je chauffe & rechauffe : & je ne treuve rien que du cynabre[112] : & je me rue sur le corail, & sur le baume : & autant que devant : en fin j'ay fait dix mille fois la pierre Philosophale, & de dix mille sortes : de façon que je suis devenu un des plus riches espingliers de mon païs : mais c'est tout en peinture.

Ne pensez pas rien que je me moque, car il est bien vray. Je n'eu pas soufflé six bonne fois, que je voy venir mon noir comme une teste de corbeau, ainsi que Raimon Lulle le nomme : & moy courage : je souffle encore, je lave, je relave : & dans peu de temps je voy voler mon aigle celeste, comme Paracelse m'avoit dit : puis je poursuy & voila mon vieil Roy qui sort tout jeune & excellent de beauté : & autant pour maistre Guillaume, mais tout à bander. Croyez que j'en ay bien abattu : j'avoy dix mille [p. 7] sortes de feu, comme d'Egypte, de Perse, feu d'air, feu d'eau, feu vapoureux, digerant, continuel, actif, passif, non comburant, à un degré, à deux degrez, à trois, à quatre, à cinq, à six, à sept, à huict : & tousjours maistre Guillaume bruslé & noircy : En fin je vous puis asseurer que j'ay faict des petits miracles, semblables à celuy qui voulant ressusciter un mort, fit d'un vif un mort.

Ce n'est pas le tout, ce seroit estre trop eschars[113] de garder tout pour soy ; je veux faire part de ma science à tout le monde ; & puis que Dieu m'a faict riche, je veux faire toute la France riche, & enseigner à tous ceux qui voudront le moyen de le devenir ; & ne croyez pas que je veuille vous en demander quelque recompense : car je vous done cecy de bon coeur, vous demandant seulement un Libera me, quand je seray mort pour prier Dieu pour ma pauvre ame ; car j'ay grand peur que ce que le Curé de nostre village me dit dernierement ne soit vray, qui me dit qu'elle seroit damnee. Si cela me seroit fascheux je vous le laisse à penser, parquoy je vous prie d'avoir pitié de moy, puis que vous treuverez ainsi tant de biens.

Or donc quiconque voudra estre riche, c'est signe qu'il ne l'est pas ; car le desir presuppose une certaine privation ; mais pour l'estre il n'y a que d'avoir beaucoup d'or & d'argent en effect, non par imagination ou esperance, comme moy. Les doubles ducats n'y sont pas mauvais, les doublons, les nobles à la rose, les escus sol, les Angelots, les sequins, & à faute des doubles l'on se pourroit servir des simples ; que si l'on ne peut avoir de tout cela, on se pourra servir au blanc des ducatons, des quarts d'escu, des testons, des pieces de vingt, dix & cinq sols, des croisons, des tales ; & à faute de tout cela, mais on n'a pas si tost fait, les sols, les liards, les Karolus, les doubles, les deniers, les

112 Le cinabre est effectivement un sulfure de mercure que l’on trouve dans la nature.

113 Avare.

oboles, les pictes, & toutes sortes de monnoyes serviront. Apres cela il n'y a que d'avoir force draps de soye, d'or, d'ar[p. 8]gent, de laine, & tous autres ; le grenier plein de bled, & la cave de vin, avec tout ce qui fait besoin en l'entretien de la vie font bien tost sortir d'argent & font les plus belles projections qu'on sçauroit demander ; dans Paris ceux qui ont des maisons s'en servent ; & autrement ceux qui ont de beaux fonds, de beaux prez, de belles terres, bois, champs & heritages ; en fin il n'y a que d'avoir force moyens pour estre bien tost riche.

Je vous asseure que voila la meilleure pierre Philosophale que j'aye jamais sceu treuver ; mais à fin que chacun vale mieux de ma doctrine il faut que j'addresse encor ceux-là qui ne peuvent pas avoir tous ce souffres, & ces merceries ; & qui ne peuvent travailer qu'à la petite oeuvre. Pour ceux là je ne leur sçay point de meilleur remede que de faire l'Alchymie avec les dents, avec les mains, & avec les pieds comme j'ay fait bien souvent.

Le travail ne leur sera pas mauvais le soir bien tard & le matin de bonne heure, continuant tout le reste du jour sans se debaucher, ny faire grand chere, car autrement leur mercure se sublimera, & ne feront rien qui vaille ; pour les courtisannes de Paris, ô qu'elles y sont bonnes maistresses. il n'y a Alchymiste en France qui scache mieux faire un hamalgame qu'elles feront ; voila pourquoy je ne leur dy mot, puis qu'elles sont en un si beau chemin à la perfection, & croyez que ceux qui s'en approcheront ne manqueront de prendre & apprendre la vertu du mercure ; car je vous asseure qu'elles le leurs feront couler jusques au plus profond de l'estomach, voire peut estre en la moëlle des os, comme le barbier le peuvent [*sic*] tesmoigner en leur engraissant leurs bottes.

J'ay bien d'autre inventions, mais il les faut garder pour les amis ; contentez vous si vous voulez jusques à une autre fois. A dieu.

Fin

- Texte 9 : *La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale*[114]

[p. 3] Je me treuvay n'agueres au plus plaisant spectacle du monde ; Ce fut dans la chambre d'un Alchimiste, où je vis ce Monsieur le Resveur entre les desbris de ses fourneaux, faisant une mine, comme un second Enée, lors qu'il plaignoit son desastre entre les ruines de Troye. Vous eussiez veu des fourneaux petardez, des alambics fellez, des [p. 4] matras crevez, des retortes fenduës, des creusols cassez, des pelicans decolez, & leurs aisles couppées. Comme il estoit apres à faire des grandes exclamations, & à detester sa fortune, se voyant destitué de tous moyens, il survint un Morosophe[115] de ses amis, qui luy dit ces paroles à baston rompu. N'ont-ils pas raison ces Maistres souffleurs de vouloir faire en un instant par le secret de leur art, ce que la nature ne peut en mille ans ? Ils ont besoin de faire le voyage d'Antycire[116], afin de prendre de l'Ellebore, pour se purger de l'humeur gluante qu'ils ont attirée en travaillant sur la Lune. Il vaudroit bien mieux, adjoustat-il, qu'ils quittassent là ce mestier, & qu'ils se souvinssent que pour fixer le Mercure de leurs cerveaux [p. 5] evantez, il n'y a rien de meilleur que ce qu'ils appellent le Lut de Sagesse.

C'est merveille que plusieurs grands Seigneurs, & braves esprits ne peuvent encores estre faicts sages par l'exemple d'autruy, ny refrener leur legereté, pour ne se laisser porter à creance, & persuasion de ces pipeurs : & principalement en chose importante, où il y va de l'honneur de leur maison, & de la perte de leurs moyens. Ce mal est si enraciné en plusieurs, poussez d'une insatiable desir de richesses, dont ces Sophistes ne semblent pas seulement promettre un Empire, mais un monde, que pour les guerir, il les faudroit fondre, ou du moins cementer avec du sel d'Ellebore.
De faict, ce qui les incite n'est [p. 6] pas tant le desir d'enseigner leur sçavoir à leur prochain, que celuy qu'ils ont d'attrapper sa bourse : Car si ce que ces ignorants promettent estoit, ils se feroient premierement riches eux-mêmes, s'arresteroient chez eux, & n'auroient que faire de courre le païs, comme des gens sans cervelle. Mais si par le moyen de l'Elixir ils retournoient en leur bon sens, ils se prendroient encores à ce souverain remede, faschez de perdre ce plaisir, dans lequel ils se baignent, promettans en leur idée, mille felicitez, mille baronnies, & mille Comtez, voire un Royaume, & finalement un pouvoir sans limite. Qu'ils prennent doncques garde, qu'il ne leur advienne de mesme qu'a ce Tharsis, qui de pauvre pescheur, croyant devenir grand [p. 7] Seigneur, & chantant sa fortune future tomba dans la Mer qu'il vouloit abandonner par mespris[117].

Ces ouvriers sçavent bien que la Nature de l'Argent vif est si admirable, que bien que ce soit une liqueur, & une eau, elle ne moüille point pourtant les mains : Mais plusieurs d'entr'eux ont besoin de s'en aller à la mine pour apprendre à le manier. Car j'en vois souvent, ausquels cet esprit mettalique (comme froid qu'il est, humide, & blanc en son manifeste, mais chaud, sec, citrin, & rouge en son occult) excite des tremblemens des mains[118] & des douleurs des joinctures. Et tout ainsi qu'il adhere interieurement aux metaux, de mesme glisse t-il, & se roule par une vertu secrette

114 *La Ruine des souffleurs et alchimistes de nostre Temps. Avec des receptes infallibles, pour la vraye Pierre Philosophale*, Paris : Jean Nigaut, 1612.

115 Le morosophe est, étymologiquement, un sage-fou. Le mot a été créé par Lucien de Samosate avant d'être repris par Érasme dans son *Éloge de la folie*. Voir à ce sujet : Gheeraert, Tony, « Le Satirique et le morosophe : Boileau, dernier fou du roi », https://boileau.hypotheses.org/326 .

116 Antycire, nommée dans l'antiquité Cyparisse, est une ville située dans la Phocide grecque, qui était très célèbre pour son hellébore, à laquelle on prêtait plusieurs vertus curatives, dont celle de guérir de la folie ou encore de la mélancolie (informations tirées du site « Renom » de l'université de Tours : https://renom.univ-tours.fr/fr/index/lieux/anticyre).

117 Ce petit passage (depuis « Mais si par le moyen de l'Elixir... ») est directement emprunté au commentaire que Henri de Linthaut (Lindhout) a fait sur le *Trésor des trésors* de Christofle de Gamon (Lindhout, Henri de, *Commentaire de Henri de Linthaut, sieur de Mont-Lion,... sur le Trésor des trésors de Christofle de Gamon*, Lyon : Claude Morillon, 1610, p. 117).

118 La fibrillation musculaire est un des symptômes de l'empoisonnement au mercure.

dans les cerveaux de ces Lemniens[119] qui en ont attirés la vapeur, & sans s'accommoder à leur nature, leur cause des estourdissemens, & leur fait faire des roulemens de teste. Ils tiennent pour maxime que le feu qui ne domine point au Mercure, est celuy qui digere la matiere : mais le Mercure qu'ils ont dans la teste est trop froid, pour craindre la chaleur, & ils n'ont poinct un estomach d'Austriche [*sic*], si ce n'est pour digerer l'Or plutost que le fer. L'or, disent-ils, resout une fois en esprit, s'il sent le froid se perd avec toute l'œuvre. Ils ont raison ; qu'ils tournent doncques la medaille, & qu'ils disent que souvent sentans eux mesmes le froid, & se voyans au bout de leur roole [*sic*] ils perdent leur esprit, leur or, & leur œuvre.

Quand les Logiciens disent que [p. 9]la noirceur est un accident inseparable en un More[120], que n'adjoustent ils quant & quant qu'elle l'est aussi en un Alchimiste. Mais ils me diront que ce n'est pas sans suject qu'ils portent d'ordinaire ceste couleur sur la face, comme portans le dueil [*sic*] de ne treuver pas ce qu'ils cerchent. Tout ce que les Sages cerchent, est au Mercure, mais ce Mercure a la mesme propriété qu'une fontaine de Thrace car des Sages, il en fait des fols. Que s'ils desirent de sçavoir de moy en quoy consiste la vraye Philosophie, qu'ils se servent des receptes suivantes.

Receptes infallible pour la grand'Oeuvre.

Pour faire sans addition la vraye huile de Talc, la sublimation, [p. 10] calcination, & maceration du travail. Eau de Soucy, Essence de fleur de pensees, Huile de patience, propres à donner la teinture aux Lunatiques. Se tenir dans les bornes de sa fortune, faire valoir son art, n'entreprendre qu'une chose à la fois, & se dissoudre en la sueur de sa vacation ; c'est faire une poudre de projection, d'où naist le vray Sol, qui est bon au marteau, à la touche, & à la couppelle.
S'espurer dans le fourneau des fatigues, conserver le sien, user de l'occasion, mesnager le temps, & ne se mesler que d'une chose, cela s'appelle sçavoir la Multiplication, & c'est, à parler en Philosophe, d'un Zaphir blanc en faire un Diamant, & rendre les perles Orientales.

[p. 11] N'ignorer rien de ce qui est necessaire à un homme de bien, se cognoistre soy mesme, se retenir en sa curiosité, & n'aspirer plus haut qu'on ne peut, c'est plus que sçavoir la réparation du Soulphre, la distillation de l'or des Philosophes, l'eau Mercuriale, la congellation de l'Elixir & la sublimation Philosophale. Pour atteindre à la perfection de la grand'Oeuvre, il ne faut lire ny Hermes, ny Paracelse, ny le Trevizan, ny Albert, ny Giber : Mais bien des livres qui traictent, de fuir la curiosité, de se contenter de sa fortune, & des remedes contre l'ambition. Les veilles, fatigues & louables inventions qu'on recerche pour gaigner sa vie, sont les vrays Amalgames, fixations, & multiplications. La plus belle transmutation qui [p. 12] soit au monde, c'est de transmuer l'oysiveté en travail, la paresse en diligence, & la nonchalance en prevoyance, sans se laisser emporter aux curiositez de ces discoureurs, qui publians des Receptes qu'ils n'entendent pas eux-mesmes, se vantent, l'un d'avoir une projection d'un poids sur dix, l'autre sur vingt, l'autre d'avoir une infinité de medicamens pour le rouge, l'un à dix huit carras, l'autre à l'or d'escu, l'autre à l'or de ducat, & l'autre à la plus haute couleur[121]. Il vaut beaucoup mieux vendre honnestement le travail de ses mains, & de son esprit, que non pas acheter le charbon si cher pour faire de l'Or. Ceux qui veillent bien tard, treuvent au matin la pierre Philosophale, sans se brusler les yeux, & [p. 13] broüiller l'esprit apres la Pyrothecgnie[122].

---

119 Habitants de Lemnos, une île de la mer Égée. Les femmes, abandonnées par leurs maris en raison de l'odeur nauséabonde dont Aphrodite les avait dotées parce qu'elles avaient délaissé son culte, avaient fini par les tuer de dépit.

120 Chez Aristote l'accident est une propriété possible mais non nécessaire de la substance. L'exemple de la couleur de peau est tiré de la *Métaphysique* : « Si nous disons, par exemple, que l'homme est musicien et que le musicien est homme, ou que le blanc est musicien ou que le musicien est blanc, les deux dernières expressions signifient que l'un et l'autre attributs sont accidents du même être, la première expression signifie que l'attribut est accident de l'être, tandis que 'le musicien est un homme' signifie que musicien est un accident de l'homme. » Métaphysique, Δ, 7, 1017a (Aristote, *Métaphysique*, traduction et notes par Jean Tricot, Paris : Vrin, 1991 (1933), t. 1, p. 180).

121 Voir : Zecaire, D., *Opuscule tres-eccelent de la vraye philosophie des metaulx*, Édition critique, introduction et notes par Renan Crouvizier, Paris/Milan : S.É.H.A./Archè, 1999 (« Textes et travaux de Chrysopœia », 6), p. 110.

122 Il s'agit peut-être d'une évocation de l'ouvrage de Vannoccio Biringuccio, *De la Pirotechnia* (Venise : Venturino Roffinelli, 1540), traduit en français dès 1556 sous le titre *La Pyrotechnie, ou Art du feu* (Paris : C. Fremy, 1556).

Un Alchimiste de nostre temps apres avoir soufflé la plus part de ses moyens, il joüa de son reste, lors qu'à faute de sçavoir les degrez de chaleur, il mit le feu dans sa maison, le pensant mettre dans son fourneau. La Calamyte[123] & la Pierre Philosophale ont deux belles proprietez : Car l'une attire le fer des navigeants; & l'autre l'or des Philosophes.

Ceux là se trompent qui disent que la pierre des philosophes n'est autre chose que la parfaicte teinture de l'Or, & de l'Argent : c'est plustost la pierre de Sysiphe qui va roulant dans le cerveau sophistique de ces enfumez, & qui ne peut estre reducte en sa premiere matiere.

[p. 14] Les couleurs que les Philosophes cherissent le plus, sont le Noir, le Blanc, & le Rouge, qu'ils figurent soubs les noms d'Aigle noir, de laict virginal, & de Miniere : Mais de toutes ces couleurs, la derniere, qu'ils estiment la meilleure, est la plus dangereuse ; parce qu'elle est toute sanglante.

Un Roy d'Egypte nommé Xophar prolongea sa vie jusques à trois cens ans, par le moyen de l'Or Potable[124] ; & les Alchimistes abbregent la leur en preparant l'Antimoine & le sublimé. C'est avoir la cervelle bien volatille que de penser fixer le Mercure (qu'ont plusieurs souffleurs dans la teste) avec la Lune de leurs folles imaginations, puis qu'en ceste matiere, deux choses semblables n'engendrent jamais rien. [p. 15] Tout ainsi que le Mercure des metaux imparfaicts tient le milieu entre le Mercure cru, & le cuit : De mesme l'obstination des Alchimistes flotte entre la folie & le desespoir. Plusieurs Philosophes sont estouffez par la fumée, qui s'exhale de leurs fourneaux, comme Pline par celle du mont Vesuve. Les Philosophes tiennent que leur Oeuvre se fait en un seul fourneau & en un seul vaisseau, où il se dissout, se purifie, se congele, conjoinct, sublime, fixe, & insere soy mesme se rendant fusible comme la cire. Mais pour moy je tiens que la Pierre Philosophale ne s'acquiert pas en soufflant, ains en travaillant, chacun selon sa vacation.

Un ancien Alchimiste l'apprit d'un Esprit familier qu'il avoit, lors que [p. 16] voyant qu'il souffloit tous ses moyens avec beaucoup de fatigue, & sans esperance de fruict, l'ayant conseillé touchant ce qu'il avoit affaire [*sic*], il n'eust point d'autre responce de luy, que ce mot ambigu. TRAVAILLE.

FIN

Par grace & privilege du Roy, il est permis à Jean Nigaut Marchand Libraire à Paris, d'imprimer ou faire imprimer *La Ruine des Souffleurs, & Alchimistes de nostre temps, Avec les Receptes infaillibles pour la vraye Pierre Philosophale*. Et deffenses sont faictes à tous Imprimeurs, & Libraires de ce Royaume d'imprimer ou faire imprimer ledit Discours, sans le congé & consentement dudict Nigaut, pendant le temps & terme de trois ans entiers & accomplis, à peine de confiscation des impressions qui en seront trouvees, & de trois cens livres d'amende applicables la moitié au [*sic*] pauvres & l'autre moitié audit Nigaut & de tous despens, dommages & interests, Comme plus amplement est contenu, & declaré és lettres dudit privilege. Donné à Paris le 26. septembre, mil six cens douze. Et de nostre regne le troisiesme.

Par le Conseil, Signé, Brigard[125].

123 Pierre d'aimant qu a servi aux premières boussoles.

124 Également emprunté au commentaire que Henri de Linthaut (Lindhout) a fait sur le *Trésor des trésors* de Christofle de Gamon, *Op. cit.*, p. 162-163.

125 Joseph de Brigard, reçu secrétaire du roi le 2 juin 1599, et signataire à ce titre des privilèges d'impression.

- Texte 10 : Paris, BnF, ms. fr. 19980

f. 13r.-14r. : Coppie d'une lettre de monsieur Lesch[in] [l'Eschevin ?] à maistre Lescar[126] son amy, 1601.

La matiere de laquelle est faite la pierre des philosophes est composee par nature de souphre et vif argent, contenant les quatre qualitez contraires assavoir chault et sec au souffre, et froid et humide à l'argent vif. Mais la terre et l'eau y dominent. Et le feu et l'air y sont subtilz. Et ceste matiere s'appelle terre philosophale, d'aultant que la terre y domine plus que nul autre element, et aussi parce qu'elle n'est congneue que des vrais philosophes, sans fables et mensonges comme sont la plus grande part. Ceste matiere ha corps, ame et esprit, contenant le soleil et la lune en vertu et puissance, et les elemens en nature. Et est si bien douée de parfaiction que ne luy default aucune chose, aiant puissance d'elle mesme de se dissoudre et congeller, blanchir et rougir, estant aydée par la vertu du feu seullement. Lequel peu d'operateur en cest art scavent congnoistre et administrer comme la matiere le requiert. Et voicy que c'est le principal point que de scavoir la force et puissance du feu, laquelle est infinie. Vouz advertissant que le feu a puissance de gaster ou de conserver ceste matiere, et de la pouvoir enlever avec toute sa substance, ou bien de la faire demourer entierement sans nulle diminution, qui est chose admirable. Aucuns ont estimé que ceste matiere ne se pouvoit dissoudre d'elle mesme, et ont fait des dissolvans à leur fantaisye. Et ce sont trouvez trompez, ayant gasté et dissipé [f. 13v.] disproportionné le germe, que la sage nature y avoit construit, par sa tres-grande et haulte sapience. Car les philosophes disent, d'accord general, qu'il ne fault rien mesler avec nostre pierre que ce qui sort d'elle. D'aultant qu'elle mesme se dissoult, sublime, putrifie, germe, engrossit, enfente, noircit, blanchit, rougist. Et finallement elle seulle se rend parfaite, dès le commencement jusques à la fin en sa nature metalicque, sans nulle diminution. Mais peu d'operateurs scavent congnoistre la nature de ceste matiere et le feu qui luy est propre et convenable. Et encores ilz n'ont pas le don de patience, lequel est tres-necessaire en cest oeuvre, plus de ce que plusieurs ne voient pas. Les philosophes disent que plusieurs delaissent l'oeuvre la ou il la fault commencer. Le plus grand artifice qu'on sache est celuy d'alchymie. Lequel consiste en trois ordres principaux. Le premier est la dissolution du corps et la congelation de l'esprit. Et cestuy cy est divin, spirituel et admirable. Et ce fait tost. Le second est blanchir et rougir de la vraye rougeur orientale, et cestuy ci est naturel. Et ce fait avec long temps. Lequel ne se trouve point determiné par les livres de ceste science, comme[127] celuy qui est reservé en la puissance de Dieu. Le troisieme est l'addition du ferment pendant l'augmentation, avec la partie reservee. Et cestuy cy est artificiel, d'aultant qu'il depend de l'industrie de l'operateur. Il se trouve peu d'homme qui aient la congnoissance de cet artifice d'aultant que ceste divine science a esté traictee par les anciens plustost en la cachant qu'en l'enseignant. D'aultant qu'ilz ont nosté la vraye pratique avec la sophistique, tellement ensemble [f. 14r.] qu'il est tres-difficile de deviner le bon d'avec le mauvais. Le meilleur qui soit en cest art, c'est de ne s'accoster avec les trompeurs mais de frequenter les saiges et les saiges sont les bons livres, en priant Dieu devotement car tous les philosophes disent que c'est le grand don de Dieu. Lequel comme juste et raisonnable le donne à qui luy plaist, le suppliant en faire la grace à ceux qui l'ayment et craignent observans ses saints commendement. Finis.

126 Ce maistre Lescar apparaît sur plusieurs autres manuscrits d'alchimie : à la Bibliothèque nationale de France, les mss. lat. 14012 (à la date de 1592), lat. 14013 (à la date de 1598) qui ont tous deux appartenu peu après à un M. d'Hardencourt, mais aussi dans le fonds Caprara de l'université de Bologne sur le ms. 457, vol. XX (à la date de 1592). On retrouve dans le ms. fr. 19980 au fol. 31, la signature de Lescar avec la date : « A Paris le XVIe novembre 1594 »; de même aux fol. 46, 50, Lescar est le scribe de ce ms. [l'ensemble de ces indications provient de : Kahn, Didier, « Le fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », *Scriptorium*, 48 (1994), p. 62-110, ici p . 93, note 138].

127 En tant que.

- Texte 11 : Bibliothèque nationale de France, Ms. Dupuy 92[128]

[f. 123r.] Offres que fait au Roy le sieur de Crutzembourg gentilhomme allemand et les conditions qu'il demande lui estre accordées.

Prem[ierement][129]
Offres

Promet soubs l'obligation de sa vie qu'il depose es mains du Roy de rendre à sa Ma[jes]té ou en ses coffres dans un an la somme de quatre millions d'or, et ce par une invention singulière que scait le dit sieur de Crutzembourg, licite selon dieu et les hommes sans interest d'aucun par[ticulier], au contraire tres proffitable au general de la France. Lequel secret il offre de faire cinq ans consecutifs et rendre tousjours es coffres de sa Ma[jes]té le mesme proffit de quatre millions d'or par chacun an et mesmes davantaige les quatre dernieres années.
Promet que dud[it] moien et secret il n'en communiquera jamais rien à personne sinon à un sien fidel amy lequel n'en poura puis apres servir que le Roy seul aux mesmes condi[ti]ons que dessus, en quoy n'entend toutesfois led[tit] proposant comprendre un sien enfant auquel il poura aussi communiquer led[it] secret à condi[ti]on neanmoins de n'en servir nulle au[tre] personne que sa Majesté, mais s'en pourra ayder pour luy mesme tant dedans que dehors le royaume.

Conditions

Que le Roy prenne led[it] sieur de Crutzembourg en sa protection & sauvegarde contre tous, sa femme, enfans, ceulx qui l'assisteront aud[it] travail et ses serviteurs, sans que luy ny les siens soient responsables de leurs actions qu'au Roy et à son con[seil] d'estat.
[f. 123v.] Que sa Ma[jes]té promette qu'elle n'inquiettera jamais led[it] sieur de Crutzembourg ny ne permettra qu'il soit inquietté en aucune maniere que ce soit pour reveler son secret à sa Majesté, ni à personne qui vive autrement qu'il est porté ci dessus.
Que pour ce qui sera de son travail sa Ma[jes]té lui fera bailler un logis propre à ce faire, et y sera mis quatre suisses du corps pour empescher que aucunes personnes y puissent frequenter que ceux que bon semblera aud[it] Sr. de Crutzembourg et que nul de quelque qualité & condition qu'il soit ne poura prendre cognoissance du[dit] travail sinon sa ma[jes]té et celuy ou ceulx de son Con[sei]l d'estat qu'il luy plaira deputter pour assister selon les occurrances le dit Sr. De Crutzemburg sur peyne de [?][130]
Que sa d[ite] Majesté promette que desd[its] quatre millions d'or ledict Sr. de Crutzembourg es aura pour sa part la vingt[ieme] partie qui sont deux cens mil escus et durant chacune desd[ites] cinq années qui luy seront paiées comptant ou à ses hoirs[131] en cas de mort, ou bien à celui qui en aura son acquit.
Que po[ur] tous les fraiz generallement quelconques que peult pretendre led[it] proposant durant toutes les cinq années, il luy sera baillé par sa Ma[jes]té la somme de trente mil livres, assavoir pr[esen]tement comptant la somme de vingt un mil livres & dans trois mois les neuf mil livres restans.
Qu'après lesd[ites] cinq années il sera loysible aud[it] Sr. de Crutzambourg [sic] de sortir de France si bon luy semble, avec sa femme, enfans, famille, et biens, sans pouvoir estre troublé ni inquietté

128 Ce manuscrit présente des caractéristiques orthographiques et d'écriture qui le situent au début du XVIIe siècle, c'est-à-dire qu'il est très proche dans le temps de l'acte original dont il est une copie. Le même texte, se retrouve dans le fonds des Cinq-cent de Colbert (n° 484, ff. 418r.-v), seules une orthographe et une écriture souvent plus moderne permettent de l'en distinguer ; ce deuxième manuscrit peut être daté de la fin du XVIIe siècle.
129 Omis dans le ms. Cinq-cents de Colbert 484.
130 Le reste de la ligne est blanche.
131 Héritiers.

en sorte quelconque à condition toutesfoys de laisser en sa place celuy de [f. 124r.] ses amis auquel il aura communiqué son secret pour en servir le Roy ainsy qu'il est dict.
Les presentes offres ont esté veues, agrées et accordées par le Roy à S[ain]t Germain en Laye le XX[e] jour de juillet 1618 et en la présence de Mess[ir]es les Chancelier et Garde des sceaux de France, et du s[ieu]r Jeannin surintendant des finances. Ainsi signé
Louis & plus bas Potier[132]

132 Il s'agit d' Antoine Potier de Sceaux, secrétaire d'état du roi depuis 1606 et jusqu'à sa mort en 1621.

- Texte 12 : Lettre qui sert d'instruction pour le traitté *La revelation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou la genealogie du mercure des philosophes.*

Paris, Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, ms. 2029 (XVIIe s.), f. 69-78v.

[f. 77r.] Lettre qui sert d'instruction pour le traitté cy dessus[133]... Je suis maintenant en repos mon cher Monsieur et en lieu d'où je puis vous tenir parolle si vous en voulés profiter vous n'avés qu'à m'envoier une adresse plus assurée que celle que vous m'aviés donné pour vous envoier les choses que je vous ai promis. J'ay appris que la personne à qui vous m'avies dit d'adresser vos lettres n'est pas en province ce qui a fait que je n'ai pas osé vous rien envoier aprehendant que des choses de telle importance ne vous fussent pas rendus. Aussitost que vous m'aprenderés que cette lettre vous aura esté rendüe et que vous m'aurés donné une nouvelle adresse vous receverés dans une boeste deux medailles de cristal des plus beaux modelles que j'aie pu trouver avec une petite bouteille de mon dissolvant poisant environ quatorze dragmes affin que si vous avés esté paresseux à vous en preparer, vous en aiés la assés pour en faire une petite operation, en en fermentant dix dragmes avec une dragme d'or bien affiné lequel s'eclipsera sur le champ en se dissolvant avec la meme facilité que ce peu dont je vous fis voir l'experience chez vous, c'est à dire aussi naturellement et aussi promptement que si vous metiés un petit flocon de neige dans de l'eau chaude. Apres cela vous n'avés qu'à digerer et cuire la matiere à la lampe suivant en tout ce qui vous est prescrit dans le papier que je vous laissay en partant, vous ne scauriés errer puisque la veritable [f. 77v.] et droite voie vous y est decrite clairement, c'est pourquoy cher ami je ne vous adjouterai plus rien ni meme en vous envoiant ce que je vous ai preparé je ne vous parleray ni de son nom ni de son usage de crainte que le paquet venant à se perdre, quelqu'un ne s'en prevalust. Aussi n'est-il pas necessaire de vous parler plus d'une affaire de laquelle je crois vous avoir donné toutes les instructions necessaires pour la conduire heureusement à sa fin quand meme vous ne seriés pas si eclairé ni si experimenté que vous l'estes. Je vous envoie peut estre une chose dont vous estes desjà aussi bien pourvû que moy, ne pouvant pas m'imaginer qu'apres les merveilleux effects que je vous ai montrés vous aiés perdu un moment de temps ; mais quoi qu'il en soit, j'aurai du moins la satisfaction de m'acquiter de ma parolle affin que vous soiés toujours mieux convaincu d'une amitié que trois jours de conversation ont fait naitre pour ne finir jamais.

Pour moi qui mourois d'envie de me voir dans un lieu de repos et de liberté pour conduire mon ouvrage à sa fin, je ne fus pas si tost en cette ville que j'y fis la dissolution radicale ou pour mieux dire la regeneration phisique du fils du soleil dans mon lait virginal et par le secours du bon Dieu, j'ay si heureusement conduit mon entreprise qu'au bout de 42 jours de coction, j'ay vû ce que mon coeur desiroit depuis si longtemps, cest à dire cette [f. 78r.] fameuse teste du corbeau, cette putrefaction cadavereuse et ce noir plus noir que le noir des philosophes.

Le neufviesme jour apres la dissolution, je vis l'esprit qui s'estenoit dans le matras et qui come un petit tourbillon de feu circuloit dans le globe et se promenoit sur les eaux de nostre mer, come l'esprit du seigneur estoit emporté sur l'abisme en la creation du monde. Le 14me jour precisement j'aperçus dans l'oeuf come des ecailles de serpent d'un vert obscure meslé de quelque peu de violet et de bleu azuré avec quelque principe d'obscurité et de noirceur fort imparfaitte sur quoy un cercle rond en forme de croissant à demi clos en coronne [*sic*] argentine parsemée de diverses couleurs parut avec des nuëés et des broüillards qui montoint [*sic*] et descendoit de haut en bas et de bas en

133 Ce traité est intitulé *La revelation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou la genealogie du mercure des philosophes*, f. 69r.-76v. Ce texte a fait l'objet d'une seule édition, non critique, par Bernard Biebel (*Révélation de la parole cachée par la sagesse des Anciens ou Généalogie de la mère du mercure des philosophes*, édité par Bernard Biebel, Paris : Arma Artis, 1978) d'après le manuscrit 3019 de la bibliothèque de l'Arsenal. Il s'agit d'un texte du XVIIe siècle postérieur à 1604 (voir : Kahn, Didier, « Alchimie et franc-maçonnerie au XVIIIe siècle », dans : *Mutus Liber Latomorum. "Le Livre Muet des Francs-Maçons"*, Paris : J.-C. Bailly Éditeur, 1993, p. 25-38 et plus précisément la version réactualisée (février 2012) : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00674236 p. 3).

haut jusqu'au 21me jour, que je n'aperçus plus qu'une couleur d'un verd brun qui aprochoit du noir plus que tout ce que j'avois encor vû, ce qui estoit accompagné d'une pluie menüe qui tomboit come une rosée celeste sur la surface de nostre terre sainte. Laquelle pluie a esté visiblement observée jusqu'au 30me si ce n'est par quelque intervalle que les broüillards la cachoint à mes yeux jusqu'a ce que de petits rayons lumineux come des petits eclairs dissipoint les nüés pour me donner la liberté de revoir cette pluie d'or dont les anciens nous ont si misterieusement parlé. Alors les ecailles du dragon, qui me sembloit estre celui qui gardoit [f. 78v.] les pommes des Hesperides, ne me parurent plus si ornées ni si eclatantes que auparavant, et la matiere començant à s'obscurcir touts les jours d'avantage, je ne vis plus que come une legere fumée qui s'elevoit de la terre au ciel et je me persuadai que c'estoit ce que les Sages apellent l'oyseau d'Hermes ce qui dura jusqu'au 42me jour que la noirceur parfaitte parut à mes yeux telle que je vous l'ai d'ecrite.
Maintenant cher ami, touts mes soins ne tendent qu'à blanchir ce maure qui comence à prendre la couleur cendrée depuis quelques jours apres avoir gardé la noire pendant 40 jours entiers et ainsi je ne tarderai pas à voir changer le corbeau en colombe si Dieu par sa grande misericorde me preste son divin secours à l'avenir come il a fait jusques icy. Je souhaite que vous en fassiés de mesme parce que je ne doute pas que le succés que vous en aurés n'en soit selon vos desirs et les miens ne suivant ponctuellement le memoire que je vous ai donné pour un gage eternel de mon amitié. Que si neanmoins il vous reste quelque difficulté dans la pratique de ce divin ouvrage, marqués le moy affin que je vous en retire le mieux qu'il me sera possible car je ne pretends pas que ce que je vous donne cordiallement ait quelque chose de defectueux. Voila mon tres cher, les veritables sentiments de celuy qui vous est acquis de toute son ame. Fin.

- Texte 13 : Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire, ms. 429, p. 511-515[134].

Ouvrage qu'un gentil homme alleman[135] fit faire à feu Mr Beguin ce grand chimique qui a composé le Tirucinium chimicum. D. prom.

Ce gentilhomme allant voir tres souvent Mr Beguin, et entendant parler chaque fois des messieurs qui disputoient de la matiere de la pierre, ne disoit autre chose, sinon qu'il ne croyoit pas que ces messieurs la cognussent, et que toutes ces matieres qu'ils nommoient ne l'estoient pas. Comme le mercure*, l'antimoine*, le vitriol*, etc. Monsieur Beguin eut occasion de le servir, mesmement de luy procurer par le moyen de Monsr Tronson secretaire du cabinet[136] quantité de lettres de faveur pour la cour d'Angleterre où il alloit pour trois mois. En partant il s'ouvrit à Mr Beguin, et luy dict, et à l'amy qui m'a communiqué cecy, que attendant qu'il revint d'Angleterre, il calcinat à blancheur de bon tartre, et le reverberat [*sic*] bien ; qu'apres cela il l'exposat à un bel air bien serein, du costé du midy et sous une bonne constellation s'il se pouvoit ; estant dissout[137] il distillat l'air qu'il avoit attiré ; non pas du tout jusqu'à secheresse du tartre* parce que le vaisseau casseroit ; et qu'ainsi il en eut 2 ou 3 pintes (ceste eau estoit insipide). Lesquelles sans autres preparations, ny reiteree distillation, il leur enjoignit de mettre dans un grand balon de verre (et quoy qu'il y eut plus de 20 parties de vuide, il dit que c'estoit le meilleur), qu'il falloit sigiller hermetiquement ce balon, et le mettre [p. 512] à feu de lampe ou autre chaleur douce, pourveu qu'on vist qu'il s'y eslevat quelque nuage ; lequel devoit circuler dans ce vaisseau ; qu'au bout d'un mois ou un peu plus on verroit quelques congelations en forme d'esguilles ; et que lors qu'on verroit qu'elles n'augmenteroient plus il falloit oster le ballon de dessus le feu, et le mettre dans une cave jusqu'à ce que tout fut dissout (cela arriva en 2 ou 3 jours), puis remettre sur le mesme feu, et que les susdites congelations se fairoient en bien moins de temps ; estant faictes, et ne croissant plus, on remit à la cave, puis au feu et ainsi tousjours jusqu'à ce qu'il fut de retour.

Estant de retour au bout de trois mois, l'amy qui m'a communiqué cecy estoit au [*sic*] champs ; et dict que Monsieur Beguin luy rapporta que que cet Alleman avoit fait ouvrir le vaisseau et separ ces glacons de l'eau, et les avoit dessechez doucement, parce qu'ils sont beaucoup fusibles ; qu'estant fondus dans un creuset il y avoit jetté un escu d'or, lequel in *ictu oculi*[138] avoit esté absorbé et reduit en sel comme l'autre ; et que cet Alleman luy avoit dit qu'il estoit impossible de le plus reduire en corps ; que ce sel estoit ce de quoy l'or estoit fait ; et luy acheva [p. 513] de dire toute la procedure de l'oeuvre. Laquelle le dit Beguin n'eut le temps de faire, ny de communiquer à mon amy (parce qu'il estoit aux champs) lorsqu'il fust attaqué d'un flux de sang duquel il mourut[139].

J'apprehenderois de faire cette attraction avec le tartre, parce que l'air se determine à la premiere chose qu'il rencontre, et que dans le tartre* il y a tousjours quelque semance de vegetal. Ou du moins je me voudrois servir pour aymant de ce sel duquel je vien de parler, ou d'une chaux

134 XVIIIe siècle, papier, XII et 658 pages, 225 sur 170 mm., rel. Veau. Bibliographie : C. G. M. B. P. F., 47, p. 160. Le texte évoque Monsieur Tronson, secrétaire du cabinet du roi. Étant donné qu'il a quitté cette fonction en 1626, on peut considérer cette date comme un terminus ante quem pour la date de rédaction de ce texte. Le terminus post quem nous est donné par la mention du décès de Jean Béguin, qui a eu lieu vers 1618. En réalité, l'ensemble de la narration semble se situer dans la dernière année de vie de Béguin. Nous avons fait suivre les noms de matière d'une astérisque quand ils étaient donnés sous la forme de symboles.

135 Sur l'identification de ce gentilhomme allemand, voir notre troisième partie, chap. I-4.

136 Il s'agit de Louis Tronson, mort en 1643, conseiller d'État, intendant des finances, secrétaire du Cabinet du Roi jusqu'à sa disgrâce en 1626 à la suite de la conspiration de Chalais contre Louis XIII et Richelieu. Sur Louis Tronson, voir : Ranum, Orest et Patricia, *Mémoires de Guillaume Tronson sur les troubles de Paris au commencement de l'année 1649*, Paris : Honoré Champion, 2003, p. 16-17 ; [Boislisle, Arthur de], « Variétés: Lettres de Louis XIII (1619-1626) », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 10 (1873), p. 182-192.

137 Note marginale : « Ce tartre* calciné ne fut point dissout et filtré avant s'en servir. »

138 En un clin d'oeil.

139 Béguin est mort vers 1618, ce texte nous apprend de quelle manière.

d'or parfaitement ouverte, ou faire ce qu'un amy m'a dict avoir faict, qui est de reverberer avec un miroir ardant de l'or en feuille dans un vaisseau sigilé hermetiquement. Il dit qu'il s'y ramassa la dedans quantité de goutes d'eauë lesquels destruisirent enfin l'or ; ou bien comme celuy quy reverberoit au soleil de l'antimoine, duquel il retiroit apres par la rosee l'air qui s'estoit congelée dedans. Il faisoit ainsy. Il mettoit de l'antimoine en poudre et le reverberoit avec un miroir. Il y sortoit une si grande quantité de fumees, qu'il ne croyoit pas trouver la moictié de son antimoine. Neantmoins son operation achevée, et son antimoine parfaictement [p. 514] calciné, il trouva qu'il pesoit plus qu'auparavant, et que cet [*sic*] augmentation ne pouvoit venir que de la condensation de l'air par les rais du soleil. Il mit sur cet antimoine de l'eau de rosee laquelle, apres l'avoir filtrée, il congela en sel. Lequel calcinoit l'or, le jettant dessus, et cet or encor d'autre, et ainsi plusieurs fois.
Il semble que cet air soit aussi enfermé dans la terre, et qu'il y ait plus de force qu'au dessus, et je le juge de l'experience suivante.

Monsieur Caillard (orfevre)[140] a tenu 4 ou 5 mois un matras sigillé hermetiquement avec de l'or en feuille dedans (environ demy once, dans un matras de plus de 3 demy septiers) enfouy dans la terre dans son jardin à Montmartre environ 4 pieds profond. l'or se trouva estre monté au haut du matras,et avoit doré tout le matras. L'ayant mis a cuire à feu de lampe, il s'y trouva baucoup d'eau, et ont [*sic*] vit à la suitte plusieurs belles choses ; et ce qui est remarquable, c'est que cet or ne se peut plus fondre quel effort qu'on y fit. Et bien plus, l'ayant projetté sur d'autre or pour le fondre plus aisément, il le calcina entièrement.

140 Jacques Caillard est un orfèvre auteur d'un recueil de gravures pour servir de modèles aux orfèvres : *Livre de toutes sortes de feuilles pour servir à l'art d'orfebvrie, de l'invention de Jacques Caillart marchand-orfebvre*, Paris : Isaas Briot, 1627. Voir : Guilmard, Désiré, *Les maitres ornemanistes : dessinateurs, peintres, architectes, sculpteurs et graveurs : école française, italienne, allemande, et des Pays-Bas (flamande & hollandaise)*, Paris : E. Plon, 1880, p. 44, n° 34 : « Caillard, Jacques, marchand orfèvre à Paris, 1627. Une suite de six pièces, intitulée : Livre de tovtes sortes de fevilles pour servir à l'art d'orfèvrerie de l'invention de Jacques Caillard, marchand orfebvre à Paris, et se vendant chez Isaac Briot, graveur en taille douce. 1627. — Ces pièces représentent des Aigrettes de joaillerie formées par des ornements dans le goût des cosses de pois. — Collect. Foulc. Heineken cite une suite du même genre, gravée en 1629 par Gaspar Isaac, graveur à Paris. C'est sans doute la même que la première; la date seule diffère ». La page de titre du recueil paru en 1627 porte bien le nom Caillart, orthographié avec un t et non un d. Mais on trouve aux archives nationales des traces du même personnage, Jacques Caillard, qualifié de « marchand orphèvre bourgeois de Paris » signataire en 1636 d'un contrat d'apprentissage pour Pierre Caillard âgé de 15 ans, probablement son fils, chez un orfèvre de ses confrères, nommé François de La Barre (MC/ET/XLI/96 : Minutes de Martin Delacroix, 14 avril 1636).

Monsr Duclos[141] m'a dit qu'un de ses amys avoit sigillé hermetiquement un matras, et [p. 515] l'avoit exposé aux rays du soleil avec un miroir ardent ; qu'il y avoit paru dedans plusieurs goutes d'eau, lesquelles par la continuation de la mesme chaleur du soleil, s'estoient converties en terre comme un salpetre. Laquelle terre estoit tres acre et si acre qu'elle sembloit un feu.

J'apprehenderois encor que ces coquilles qui se forment dans cette eau d'air ne fussent quelques portion du sel de tartre* volatilisee par l'air. Lequel a ceste faculté de volatiliser les sels fixes, comme il appert du sel commun, lequel estant plusieurs fois dissout à l'air et congelé s'en va presque tout, et ce qui reste n'est qu'une terre aride et indissoluble, nullement salee.

141 Il peut difficilement s'agir de Gaston Duclo, né en 1530 et mort après 1592. Il peut s'agir de Samuel Cottereau Duclos (1598-1685) si on admet qu'il puisse être âgé de moins de trente ans (voir : Todericiu, Doru, « Sur la vraie biographie de Samuel Duclos (Du Clos) Cotreau », *Revue d'histoire des sciences*, 27 (1974), p. 64-67 ; Clericuzio, Antonio, *Elements, pricinples and corpuscles. A Study of Atomism an Chemistry in the Seventeenth Century*, Dordrecht-Boston-Londres : Kluwer, 2000, (« Archives internationales d'histoire des idées », 171), p. 178-180). Une dernière solution, fournie par Todériciu est un autre Samuel Du Clos (Duclos) qu'il appelle « le messin » car il est originaire de Metz, né en 1589 et mort en 1654 dans la même ville. Médecin formé à l'Université de Montpellier, il s'est installé à Paris en 1614 où Todériciu nous dit qu'il a « professé pendant deux ans ». Todériciu le considère également comme chimiste (*Op. cit.*, p. 65-66). Le texte qui suit l'« Ouvrage qu'un gentil homme alleman fit faire à feu Mr Beguin » dans le manuscrit 429 est une recette attribuée à M. Duclos intitulée « Remede pour les pertes de sang des femmes » (p. 517). Notons que le ms. 370 également conservé à la Bibliothèque universitaire et régionale de Strasbourg est un recueil de textes d'alchimie réunis par un certain Du Clos (le nom est indiqué au dos de la couverture et par une note au f. 9). Le manuscrit date du XVIIIe siècle, mais il pourrait avoir été recopié d'après un recueil dans lequel Du Clos aurait réuni une collection de textes alchimiques. Deux auteurs identifiables dans ce manuscrit comme ayant vécu au début du XVIIe siècle permettent de fonder cette hypothèse. On trouve à partir du folio 357v. le « Procédé du sieur de Bourg, médecin à Vertueil [*sic*] ». Pierre Robert (1589-1658), lieutenant général de la sénéchaussée de la Basse Marche et historien amateur était un ami du sieur De Bourg, médecin à Verteuil en Angoumois, dont il a rapporté qu'il « ordonnoit le vin non seulement à ceux qui avoient la fièvre mais encore à tous les malades » (Perouas, Louis, *Pierre Robert (1589-1658), un magistrat du Dorat entre érudition et observation*, Limoges : Presses universitaires de Limoges, 2001). Le deuxième texte identifiable dans le manuscrit strasbourgeois 370 commence au folio 379v., il est intitulé « L'œuvre du chevalier de la Magdelaine, gentilhomme breton, expliqué et mis au net ». Ce gentilhomme breton est Jean Chesnel (Chenel), Seigneur de la Chapronnais (Chappronnaye). Il est connu pour avoir suggéré en 1614 à Louis XIII la création de l'ordre de Sainte Magdelaine (Madeleine) dont un des objectifs était d'engager ses membres à s'engager à ne pas se battre en duel (Bruschi, Andrea, « L'académie nobiliaire en tant qu'outil de dissuasion du duel : les projets pédagogiques de Menou de Charnizay (1615) et de Jean Chenel de la Chappronnaye (1614-1618) », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 16 (2013), p. 133-141). La règle de cet ordre, dont la devise était « L'amour de Dieu est pacifique » (Diderot, Denis et D'Alembert, Jean le Rond, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers : Recueil des planches sur les sciences, les arts libéraux, et les arts méchaniques, avec leur explication. Blason, Art héraldique*, Paris, Le Breton, André, Briasson, Antoine-Claude, David, Michel-Antoine et Durand, Laurent, 1751-1780, vol. 11, p. 25, n° 62) est paru en 1619 ([Jean Chesnel, sieur de La Chapronnais], *La Règle de constitution des chevaliers de l'Ordre de la Madeleine*, Nantes : P. Doriou, 1614 ; rééd. : *La Reigle et constitution des Chevaliers de l'Ordre de la* Magdeleine, Paris : Toussaint du Bray, 1618) même s'il semble que Jean Chesnel n'en ait été, pour des raisons financières, le seul membre (voir : Charton, Édouard, dir., « Des Duels avant 1789. Ordre de la Madeleine », *Le Magasin pittoresque*, 11 (1843), p. 234 ; également : Chesnel de la Charbouclais, [Louis Pierre François] Adolphe, *Encyclopédie militaire et maritime: Dictionnaire des armées de terre et de mer*, Paris : Armand Le Chevalier, 1865 (1ère éd. 1862), 2 vols., ici p. 447). Jean Chesnel est également l'auteur en 1617 d'un ouvrage dans lequel il explique que c'est la rencontre avec un ermite en Sicile qui l'a convaincu que la France courait à sa perte si le duel n'y était pas aboli (Chenel, Jean sieur de La Chappronnaye, *Les Révélations de l'hermite solitaire sur l'estat de la France*, Paris : Toussaint du Bray, 1617). La notice de la *Biographie* universelle de Michaud ne nous apprend rien de plus (Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle, ancienne et moderne; ou, Histoire, par ordre alphabétique…*, Paris : L. G. Michaud, 1836, t. 60 [supplément], p. 436-437). Nous n'avons pas trouvé d'autre mention de son intérêt pour l'alchimie. Un récit de la fin de son existence figure dans un ouvrage de Louvan Geliot (Geliot, Louvan, *La vraye et parfaite science des armoiries ou indice armorial*, Dijon : Pierre Palliot, 1660, p. 505). On y apprend que Chesnel déçu de ce que l'ordre qu'il appelait de ses vœux n'ait pas été concrètement fondé et financé par le roi, a décidé de se retirer du monde dans un ermitage bâti « sur un rocher au bout de la forest de Fontainebleau ». En réalité, il fut dans un premier temps autorisé par le roi à installer un oratoire de toile « dans la galerie du Louvre où sont les portraits des Roys », où il resta avec un compagnon, avant que le roi, inquiet de savoir où il satisfaisait ses besoins naturels, l'en

J'aymerois mieux faire ceste attraction avec le sel de plomb*, mesmement si ce sel avoit esté fait sans vinaigre comme il se peut, avec eau de pluye ou de rosee, mise sur le minium ou la ceruse, et tenue en digestion quelque temps ; il est vray qu'il en rend peu, mais aussi il est tres precieux. »

chassa (Conrart, Valentin et Racan, Honorat de Bueil, *Anecdotes inédites du Malherbe : supplément de la « Vie de Malherbe par Racan*, publié avec une introduction et des notes critiques par Louis Arnould, Paris : A. Picard et fils, 1893, p. 74-76). Chesnel acquit à cette époque la réputation d'être devenu riche : « Et il [Racan] ouït dire, au bout de quelque temps, qu'il estoit allé à Rome, où il tenoit une table qui estoit quelquefois de 50 couvert, et toûjours la meilleure et la plus délicate de la Cour. Cela dura longtemps, sans qu'on seût où il prenoit de quoy fournir à cette dépence, et à toutes les autres qu'il faisoit à l'avenant de celle-la. Puis, tout à coup il disparut, sans qu'on ayt jamais appris ce qu'il estoit devenu. » (*Ibidem*). Il n'est pas possible d'affirmer, en l'état des connaissances, que cet enrichissement ostentatoire est lié à quelques malversations s'appuyant sur des pratiques alchimiques douteuses. Il semble en revanche peu probable qu'une attribution hypothétiquement pseudépigraphique d'un texte d'alchimie à Chesnel ait pu résulter de cet enrichissement dans la mesure où cela supposerait que Chesnel ait été particulièrement et publiquement connu. Quoiqu'il en soit, Chesnel semble avoir effectivement fini sa vie dans un modeste ermitage de la forêt de Fontainebleau construit sur un terrain concédé par le roi « sur la crète de la colline dominant la Seine, au-dessus de l'actuel pont de Valvin » (Bray, Albert, « Les Ermitages de la forêt de Fontainembleau », *Bulletin monumental*, 115 (1957), p. 97-109, ici p. 107-108, consacré à l'ermitage de la Madeleine, disparu au cours du XIXe siècle). Chesnel avait espéré, en vain, que le roi y construise un bâtiment capable d'accueillir les membres de son ordre.

- Texte 14 : Bibliothèque municipale de Lyon, ms. 979 (XVIIe siècle)

Recueil de recettes alchimiques et médicales, principalement en latin.

f. 172r. : L'adresse qu'il faut tenir pour tirer l'esprit de vin.
Mes chers fils craignant d'avoir payé le tribut à la nature auparavant que de me pouvoir expliquer à vous, j'ay voulu vous dresser ces lignes pour vous faire part du plus grand secret qui soit en la médecine, secret qui est capable de vous enrichir d'honneur et des biens si ce grand Dieu vous veust faire la grace d'y parvenir, car de vray, il ne donne pas ces grands talans [f. 172v.] qu'à ceux qu'il cherit en ce monde, et qui sont dans l'observance de ces [*sic*] commandements. Et partant je vous conseille de faire deux resolutions inviolables, et plustost mourir que de les rompre. La premiere c'est de n'offancer jamais ce bon Dieu mortellement, et en second lieu traiter les pauvres charitablement en cas que Dieu vous eust desparti ce secret. Que si ce bon Dieu vous vouloit faire cette insigne faveur vous auries de quoy faire la loy au plus docte medecin qui ayt jamais esté car en effect ceux qui en ont [f. 173r.] traicté promestent de faire de miracles en la medecine. Quant à moy Dieu ne m'a pas vouleu favoriser ny aymer jusques à ce point de me faire posseder ce talan, parce que il y a bien 20 ans que j'en vis un memoire faict à la main, au pouvoir d'un medecin mais comme ce memoire ne nous donnoit pas l'instruction à ce noeus faire, dons ne fismes rien de bon, mais il y a 3 ans ou environ, que je treuva dans l'estude de mon feu pere un vieuls livre escrit de cette lettre antiene qu'à paine je le pus lire intitulé *Conciliorum con*[f. 173v.]*sumatissimi artiumque medicine doctoris domini Joannis Mathei de Gradibus mediolanensis*[142]. A la fin duquel je treuva un petit livret de Raymond lulle qui avoit esté adjousté à iceluy, intitulé *De secretis naturae libellus*[143] qui traitoit ce beau secret et comme je l'eus veu je jugea que c'estoit ce de quoy je vous ay parlé cy dessus, cette lecture me donna beaucoup de volonté de travailler à cest oeuvre mais quoy que la despance n'en fust pas si grande il me fachoit d'employer en cella mes moyens et mon temps. [f. 174r.] Puisque le dict Lulle ne donnoit point la forme du vaisseau quoy qu'il la promest par ces [*sic*] escrits, et comme il ce fust escoulé plus d'un an entier, n'ayant que bien peu d'affection pour l'achevement de ce secret, je treuva encor dans l'estude de mon feu pere les oeuvres de Cardan et dans le second tome de trois que j'en ay je treuva un petit livre qui ne parle que de ce secret soubs le tiltre de aether voulant dire que cest esprit du vin qu'il aprand d'extraire n'est autre que la [f. 174v.] partie aeriene du vin. Ce tome est intitulé *tomus secundus Hyeromini Cardani* et le livret est intitulé

142 Il s'agit de Giovanni Matteo Ferrari da Grado (13..-1472), un médecin italien qui a enseigné à l'université de Pavie. L'ouvrage dont il est question porte le titre suivant : *Consi. Joan. Math. de Gradi, consummatissimi artium et medicine doctoris do. Jo Matth. de Gradi, mediolanensis, consilia secundum viam Avicen. ordinata. Additis antiquissimi medici Rabbi Moysi de regimine vitae quinque tractatibus ad sultanum inscriptis. Item sacri doc. Raymundi Lulii, de insula Maioricarum, de secretis naturae libris duobus. Una cum praecipuis consiliis quibusdam Blasii Astarii, tempestate nostra medici expertissimi. Cum tabula. Nunc secundo recusa lucidantur*, Lyon : Giacomo Giunta, 1535. L'ouvrage est en effet difficile à lire à lire en raison de ses caractères gothiques. Il était initialement paru à Venise en 1514 chez l'oncle de Giacomo Giunta, Lucantonio Giunta et réédité en 1521 (voir : Pereira, Michela, « Filosofia naturale lulliana e alchimia, con l'inedito epilogo del *Liber de secretis naturæ seu de quinta essentia* », *Rivista di storia della filosofia*, 41 (1986), p. 747-780, ici p. 758 ; voir également la préface que Didier Kahn a donné à la réédition du texte du *ps*-Raymond Lulle intitulé *De Secretis naturae sive de quinta essentia*, Paris : Manucius/ Bibliothèque Interuniversitaire de Médecine, 2003 (d'après l'édition de 1541) ; voir note suivante).

143 On trouve effectivement à la suite de cette édition de 1535 un texte alchimique attribué à Raymond Lulle, originellement imprimé en 1518 (*Sacri doctoris Raymundi Lulii de Secretis naturae sive de quinta essentia libellus*, Augsbourg : [Grimm u. Wirsung], 1518). Ce texte est en réalité une adaptation du *De consideratione quintae essentiae* de Johannes de Rupescissa (*c.*1310-*c.*1366), un traité d'alchimie médicale qui développe des procédés de distillation, ce qui explique que notre texte s'oriente lui aussi vers des distillations répétées de vin (voir la préface de Didier Kahn, *Op. cit.*).

De vitali aqua seu de aethere libro[144], par la lecture duquel ma volonté se redoubla car de vray il en traicte en philosophe et n'obmet rien de ce qu'il [promet] fors que la forme du vaisseau laquelle promest de donner et sepandant son discours le faict passer oultre sans le souvenir de sa promesse ce qui me retint quelque temps. Neanmoins je mourois du desir d'essayer cet oeuvre mais comme inessuadé[145] que je [f. 175r.] suis je regretois encor d'employer la mes moyens et mon temps mais quelque temps c'estant passé je treuva d'abondant un autre livre dans mon estude intitulé *Thesaurus Evomini Philiatri*[146], lequel parlant de cest esprit de vin il vous donne la forme du vaisseau ce qui me resjouit grandement, et acheva de m'instruire de tout ce qui m'estoit necessaire pour la perfection de ce secret.

Mais comme je tachois de ramasser 7 ou 8 escus qui peuvent suffire à cette despance, je n'en [f. 175v.] avois pas plustost un dans la bource qu'il me le faloit sortir pour la despance de ma famille, ce que voyant estre impossible de faire ou ce seroit qu'il pleust à ce bon Dieu de prolonger mes années et de meliorer mes affaires, et jugeant que je ne merite point tant de bienfaicts de mon Dieu comme en estant indigne, j'ay estimé que je fairay plus pour vous que ces peres qui laissent ces heritages de 1000 escus car ces moyens ce peuvent dissiper et la vertu ne perit jamais, car en effect si nous debvons [f. 176r.] croire les susdits autheurs il n'est maladie si grande que cest esprit vital ne guerisse.

J'ay laissé à vous dire mes chers enfants que l'un des principaus sujets qui m'a arresté de n'achever point cet oeuvre c'est que tantot je m'imaginois comme ce pust il faire que tant d'autres docteurs medecins qui ont mis le nes dans cest oeuvre n'ayent pas eu la mesme intantion que moy pousses de mesme desir que moy de s'agrandir et de se rendre necessere aus princes, mais voyant [f. 176v.] que ce n'est qun'e [*sic*] imagination ils n'ont pas daigné de s'y ocuper, et d'autre part je considerois que je ne croyois pas que touts ces doctes hommes desquels je vous ay parlé vouleussent abuser les hommes soubs de parolles imaginaires, et mesme Cardan lequel asseure y avoir travaillé et en parle comme d'une chose tres certaine. Et d'ailleurs voyant que ce grand Dieu pour l'entier esclaircissement de cest affaire m'avoit mis en main trois divers livres lesquels separemment je juge qu'ils [f. 177r.] ne peuvent pas estre capable de donner la cognoissance necessaire pour ce secret mais touts trois ensemble ont, si je ne me trompe, le pouvoir d'instruire un homme suffisamment, mais comme j'estois tousjours dans l'incertitude, cella m'empechoit de ne le communiquer à personne auffins que si je ne venois point à faire l'oeuvre on ne dict que je feusse un trompeur et que ce fust pour tirer leurs moyens, et si tant estoit que ce secret vint à ma cognoissance, je ne voulois point avoir de compagnon [f. 177v.] ains vouloy l'honneur et le profit tout pour moy. Mais si ce grand Dieu ne me vouloit pas donner le loisir ny les moyens pour ce faire je vous prie de n'espargner pas 9 ou 10 escus qu'il faut en cest oeuvre et gardes de le communiquer à personne, ou ce seroit en demandant quelque double[147] soubs d'autres pretextes à quelqu'un qui fust instruit mieuls que vous aus distillations, comme quoy vous pouries demander si le feu de la tour d'Atenor est plus asseuré pour conduir une moyene chaleur, que le feu de la lampe [f. 178r.] sans toutefois vous expliquer davantage, et par ce moyen vous pourres scavoir de quelque bon alchimiste ce que les susdits livres ne vous apranent pas, et pour ne vous amuser pas vainement à de plus longs discours voicy l'adresse qu'il vous faut avoir. [...]

[S'ensuit, du f. 178r. au f. 189r., la recette, fondée essentiellement sur une distillation de vin répétée plusieurs fois, suivie d'une digestion lente de quarante jours.]

144 Cardan, Gerolamo, « Liber de vitali aqua, seu de aethere », dans *Opuscula medica et philosophica*, Bâle : Heinrich Petri, 1566 [deux volumes seulement].

145 Comprendre "non conseillé" (du latin suadere).

146 [Gessner, Conrad], *Thesaurus Evonymii Philiatri, De remediis secretis, Liber physicus, medicus, et partim etiam chymicus* […], Zurich : A. Gessner et R. Wiesenbach, 1552. Le titre est paru ensuite en français : *Trésor de Evonime Philiatre des remèdes secretz : livre physic., médical, alchymic., & dispensatif de toutes substantiales liqueurs, & appareil de vins de diverses saveurs, nécessaire à toutes gens, principallement à médecins, chirurgiens & apothicaires*, Lyon : Balthazar Arnoullet, 1555.

147 Comprendre double denier, parfois appelé double tournois.

- Texte 15 : Notice biographique concernant Pierre-Joseph Joubert de la Salette, traducteur du *Dialogue entre la Nature et le fils de la philosophie* d'Ægidius de Vadis [Gilles Dewès]

La base de données Idref[148] contient une notice au nom de : Joubert de La Salette, Pierre-Joseph (1762-1832). Trois variantes sont ajoutées : La Salette, Pierre-Joseph Joubert de, Joubert de La Salette, Pierre-Jean, La Salette, Pierre-Jean Joubert de. La notice précise dans la note publique d'information : « Général. Chevalier de Saint-Louis. Poète. Musicologue et musicographe, et indique notamment qu'il est le traducteur du texte d'Ægidius de Vadis ». Jean François Eugène Robinet fournit quelques renseignements intéressants qui contredisent les informations fournies par l'édition récente du *Dialogue entre la Nature et le Fils de philosophie*[149] :

> « Joubert-Lasalette (Pierre-Joseph), officier général, né à Grenoble (Isère) le 2 septembre 1743, mort à Grenoble le 4 février 1833 ; entra dans l'armée, le 4 avril 1757, comme aspirant au corps de l'artillerie et était parvenu, le 1er octobre 1772, au grade de capitaine, devint, le 22 août 1791, chef de bataillon ; puis, le 31 mai 1793, chef de brigade. Le 11 août de la même année, il fut promu général de brigade, puis peu après obtint sa retraite[150] ».

Le dictionnaire Larousse du XXe siècle[151] consacre quant à lui une notice à Pierre-Jean Joubert de La Salette :

> « général et musicographe français, né et mort à Grenoble (1762-1832). Après avoir pris sa retraite, il se livra à son goût pour la musique. Inventeur d'une prétendue stéganographie musicale, qui n'était autre qu'une reproduction du système de J.-J. Rousseau, il préconisa aussi le système de l'égalité absolue des demi-tons. Nous citerons, parmi ses écrits : *Stéganographie musicale* (1805); *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne, et sur le genre enharmonique des Grecs* (1810) ; *De la fixité et de l'invariabilité des sons musicaux* (1824) ; *etc*. »

Se pose donc un double problème, avons-nous affaire à deux personnes apparentées ou bien à une seule personne pour laquelle il y a, selon les sources, une hésitation sur le prénom et les dates de vie et de mort ? L'examen des pages de titre de ces ouvrages révèle quelques informations. La page de titre de l'ouvrage intitulé *Sténographie musicale*[152] mentionne seulement P. J. de la Salette sans autre indication de prénom, en revanche il est qualifié de « Ancien Général de Brigade Inspecteur d'artillerie, Membre résidant de la Société académique de Grenoble. » C'est la même

148 https://www.idref.fr/033049432#, consulté le 24 juin 2021.

149 De Vadis, Egidius, *Dialogue entre la Nature et le Fils*, Paris : Dervy, 1993, p. 7-12 (Avant-propos de Geneviève Dubois, intitulé « Sur les sources »). Cette dernière donne la date de naissance, 1762, et de décès, 1832, de Pierre-Jean Joubert de la Salette.

150 Robinet, Jean François Eugène, dir., *Dictionnaire historique et biographique de la Révolution et de l'Empire, 1789-1815*, Paris, Librairie historique de la Révolution et de l'Empire, 1900, 2 vols, ici t. 2 p. 233.

151 Augé, Paul, dir., *Larousse du XXe siècle en six volumes*, Paris : Librairie Larousse, 1931, t. 4, p. 193.

152 *Sténographie musicale, ou manière abrégée d'écrire la musique, à l'usage des compositeurs et des imprimeurs*, Paris : Goujon, 1805.

chose pour l'ouvrage intitulé *Considérations sur les divers systèmes de la musique…*[153], à ceci près que la mention de la Société a quelque peu changé : Société des Sciences et des Arts de Grenoble.

La liaison entre la carrière militaire et l'intérêt pour la notation musicale semble avérée, puisque ces ouvrages sont parus du vivant de l'auteur. Or il n'y a eu au service de l'armée qu'un seul Joubert de la Salette, prénommé Pierre-Joseph et ayant vécu entre 1743 et 1833[154]. Et c'est bien lui qui a rédigé des ouvrages consacrés à la notation musicale, comme on peut le voir en tête de l'ouvrage qu'il fit paraître en 1817 sous le titre *De la notation musicale en général et en particulier…*, et où il est nommé : P. JH Joubert de la Salette : ce petit H ne peut être que l'indication du h final de Joseph. Du reste le catalogue de la Bibliothèque national ne reconnaît qu'un seul auteur, né en 1743 et mort en 1833, n'accepte que la variante du prénom, probablement née d'une interprétation hasardeuse des initiales. Nous avons pu retrouver son acte de baptême à la date du 4 septembre 1743, précisant que Pierre-Joseph était né la veille, fils légitime de Joseph Joubert de la Salette et de Dominique Mony[155]. De la même manière, nous avons retrouvé son certificat de décès, à la date du 4 février 1833 (à onze heures). Il ne mentionne pas de mariage ni de famille (à l'exclusion de son neveu, fils de sa sœur Bibiane Joubert de la Salette, nommé Joseph François Dominique de Brémond)[156]. Pierre-Joseph ne semble donc pas avoir d'enfant susceptible d'avoir entraîné la confusion, du reste il semble que ses contemporains, compte tenu de l'époque, ne lui aient pas prêté de désir de descendance :

> « Le général La Salette avait, dans ses paroles et ses manières, des formes efféminées et une douceur pateline qui contrastaient avec les mœurs de cette époque; il prêtait passablement au ridicule par son piètre physique et par sa façon de se tenir à cheval; il n'avait pas plus l'esprit militaire qu'il n'en avait la tournure[157] ».

Nous avons pu retrouver un jalon si ce n'est l'origine des dates fautives de vie et de mort (1762-1832), et du prénom erroné Pierre-Jean. Il s'agit d'un document d'Emmanuel Pilot de Thorey

153 Paris : Goujon, 1810.

154 Lagarde, Benoît, dir., Officiers généraux de l'armée de terre et des services (Ancien Régime-2010) – Répertoire alphabétique de la Sous-Série GR YD, Vincennes : Service historique de la Défense, 2011 : « Joubert de Lasalette Pierre Joseph 1743-1833 GBR [Général de brigade] 8 YD 238 [référence de l'archive] »

155 Archives départementales de l'Isère, cote AC185/59, f. 46r. du registre de l'année 1743 de la paroisse Saint-Hugues, consulté en ligne le 26 juin 2021 : http://archivesenligne.archives-isere.fr/mdr/index.php/docnumViewer/calculHierarchieDocNum/560906/484590:538729:542030:560906/1080/1920

156 Archives départementales de l'Isère, cote 5E186/24/149 ; Pierre-Joseph de la Salette est enregistré avec le numéro 92 sur le registre d'état-civil de l'année 1833 (consulté en ligne le 26 juin 2021 : archivesenligne.archives-isere.fr/mdr/index.php/docnumViewer/calculHierarchieDocNum/556646/484590:538729:542026:556646/1080/1920

157 Griois, Lubin, *Mémoires du général Griois 1792-1822, publiés par son petit-neveu*, Paris : Plon-Nourrit, 1909, 2 vols., t. 1, p. 46. À la même page, en note (les notes sont de Arthur Chuquet) : « Pierre-Joseph Joubert de La Salette, né à Grenoble en 1743, lieutenant en second (1763) et en premier (1765), capitaine en second (1777), lieutenant-colonel (1791), avait commandé l'artillerie à Metz et à Longwy lorsqu'il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales où il devint dans la même année, en 1793, chef de brigade (31 mai), chef de l'état-major de l'artillerie (16 juin) et général de brigade (11 août). Inspecteur général en 1795 et en 1796, il fut mis à la retraite en 1800. »

qu’il avait fait paraître dans le journal *Le Dauphiné*, et qui a été réuni à d’autres articles dans un recueil paru en 1880 ; on peut y lire :

> « Pierre-Jean Joubert de la Salette, musicien distingué, né à Grenoble en 1762, était alors ancien général de brigade, inspecteur d'artillerie et membre du jury d'instruction publique du département de l'Isère. Il mourut en 1832[158] ».

L’auteur précise dans son avant-propos s’être servi des divers ouvrages et journaux publiés jusqu'à ce jour, et principalement de notes manuscrites rédigées par des témoins oculaires des faits relatés, on sait combien parfois les témoins peuvent fournir des récits imprécis voire erronés.

158 Pilot de Thorey, Emmanuel, *Notes pour servir à l'histoire de Grenoble*, Grenoble : Xavier Drevet, 1880, p. 20.

Renan CROUVIZIER
GESTES ET IDENTITÉS DE L'ALCHIMISTE EN FRANCE: 1500-1630

Résumé :

L’étude systématique de sources écrites et archéologiques permet de réévaluer la place que l’alchimie a occupée dans la France de la Renaissance entre 1500 et 1630. Les théories concernant la matière validaient à la fois la possibilité de transmutation, et l’ensemble des pratiques artisanales manipulant la matière, mais c’est essentiellement l’alchimie transmutatoire qui donnait lieu aux fraudes et aux escroqueries. Sur le plan social, au-delà des milieux artisanaux, l’alchimie est largement répartie dans les groupes sociaux urbains, maîtrisant l’écriture et disposant d’un minimum de revenus. L’absence d’instruments de mesure conduit les praticiens à redoubler d’ingéniosité et à développer le recours aux cinq sens d’une manière nettement plus systématique qu’auparavant, et même de tenter de donner plus de précisions aux calculs de proportion. Ces mutations progressives sont le terrain d’une modification des conceptions mêmes de l’alchimie, qui naît dans la seconde moitié du XVIe siècle et s’affirme au début du XVIIe : la reproductibilité progresse et permet une certain standardisation des opérations ainsi qu’une transmission des connaissances permettant un progrès collectif. Mais le caractère aléatoire de la réussite des opérations de l’alchimie transmutatoire continue d’imposer le recours à l’aide de Dieu. Tout au long du XVIIe siècle, des alchimistes adoptent simultanément les deux postures, dans la pratique artisanale comme dans l’alchimie transmutatoire, cependant on observe dès le début du XVIIe siècle des praticiens se détournant de l’alchimie transmutatoire, même s’ils ne remettent pas encore en cause les fondements communs aux deux types de pratique.

Mots clés : alchimie, chimie, Renaissance, XVIe siècle, XVIIe siècle, transmutation, pratiques artisanales, gestes, reproductibilité, transmission des savoirs, groupes sociaux.

Summary :

The systematic study of written and archaeological sources makes it possible to reassess the place that alchemy occupied in Renaissance France between 1500 and 1630. The theories concerning matter validated both the possibility of transmutation, and all the artisanal practices manipulating matter, but it is essentially transmutatory alchemy that gave rise to frauds and swindles. On the social level, beyond the artisanal circles, alchemy is widely distributed in urban social groups, mastering writing and having a minimum of income. The absence of measuring instruments leads practitioners to redouble their ingenuity and to develop the use of the five senses in a much more systematic way than before, and even to try to give more precision to the calculations of proportion. These progressive changes are the ground for a modification of the very conceptions of alchemy, which was born in the second half of the 16th century and asserted itself at the beginning of the 17th century: reproducibility progressed and allowed a certain standardization of operations as well as a transmission of knowledge allowing collective progress. But the random nature of the success of the operations of transmutatory alchemy continues to impose recourse to the help of God. Throughout the 17th century, alchemists adopted both postures simultaneously, in the practice of craftsmanship as in transmutatory alchemy, however, from the beginning of the 17th century, practitioners were observed turning away from transmutatory alchemy, even do not yet call into question the foundations common to the two types of practice.

Keywords : alchemy, chemistry, Renaissance, 16th century, 17th century, transmutation, craft practices, gestures, reproducibility, transmission of knowledge, social groups.